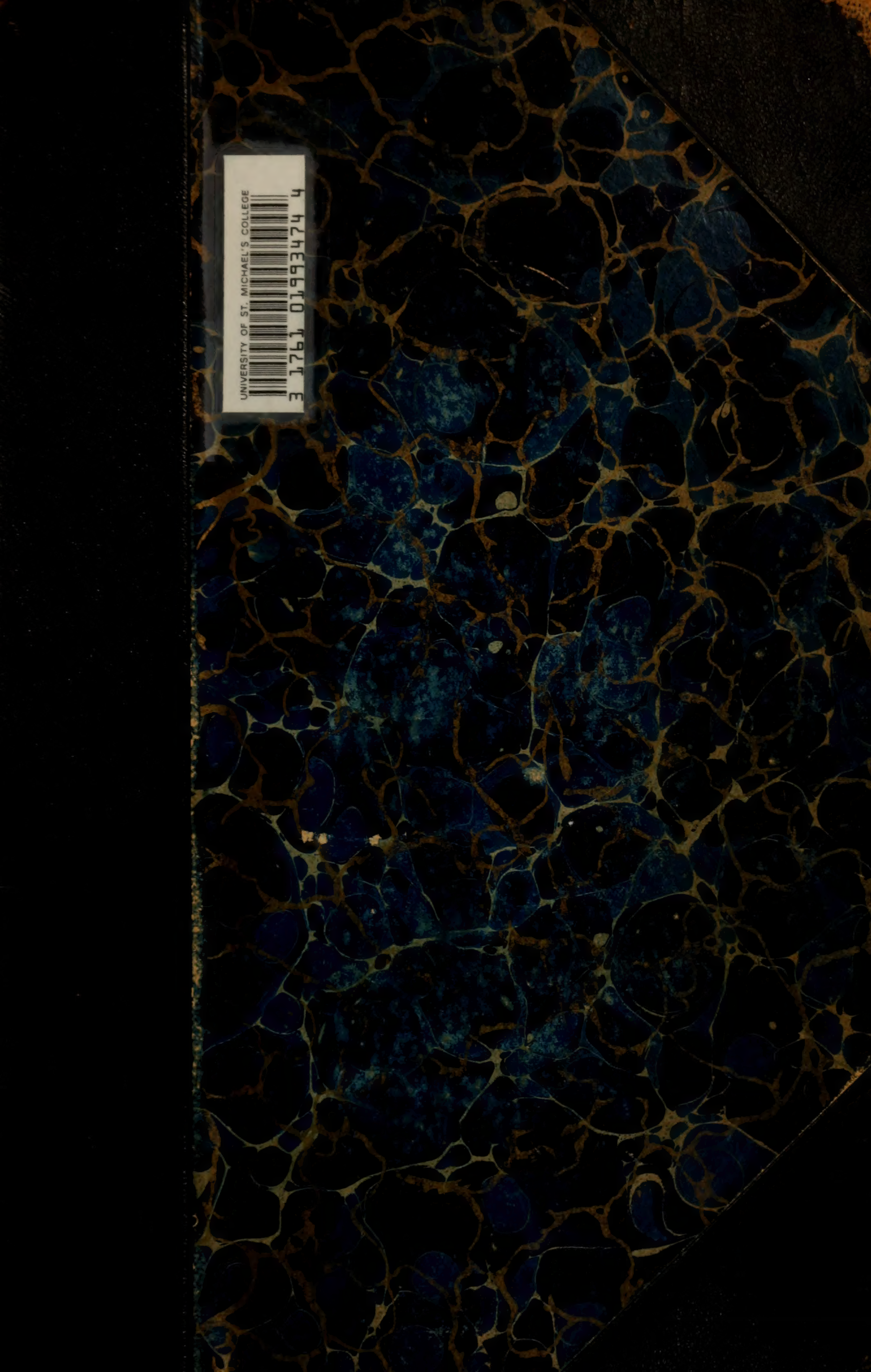
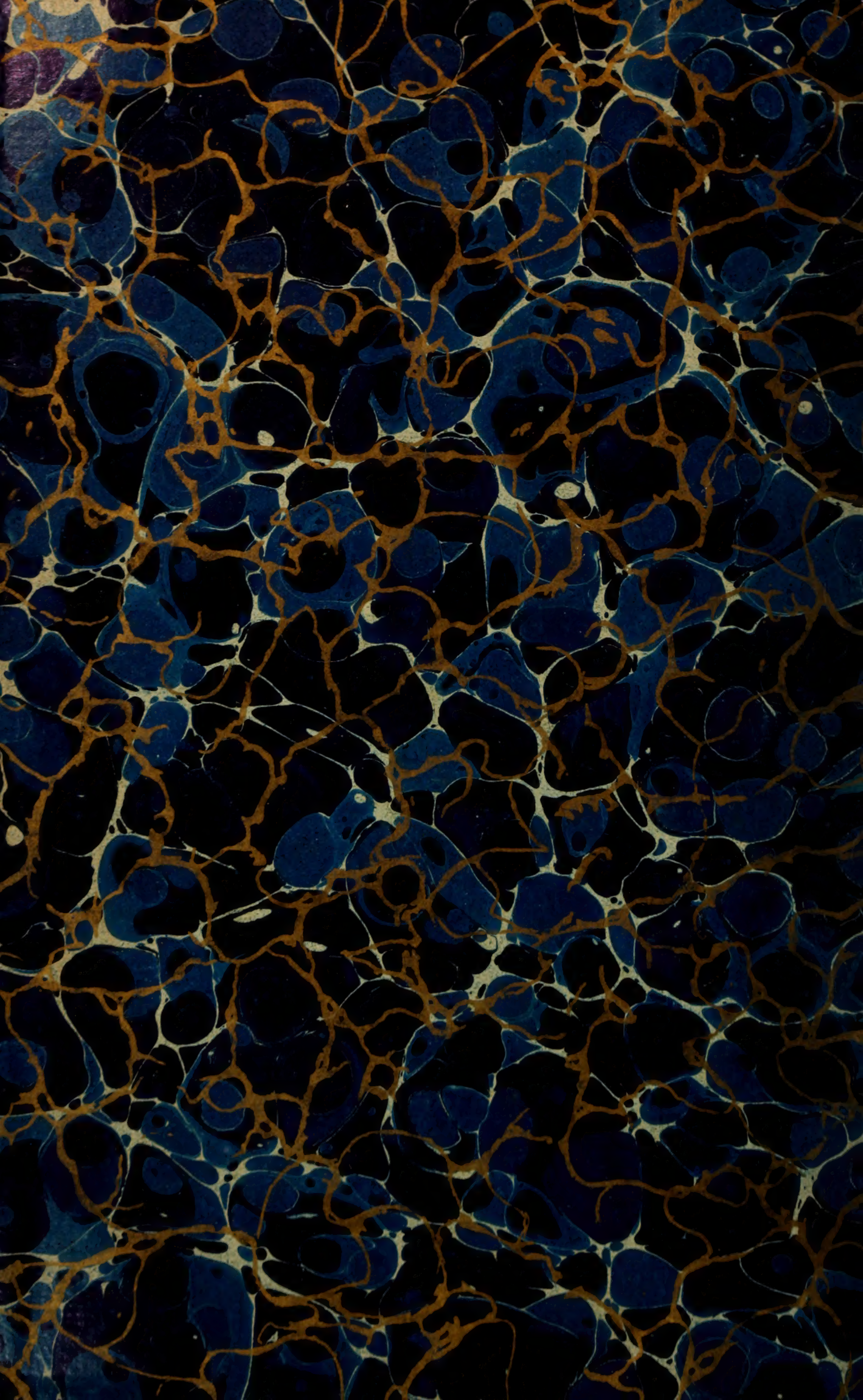
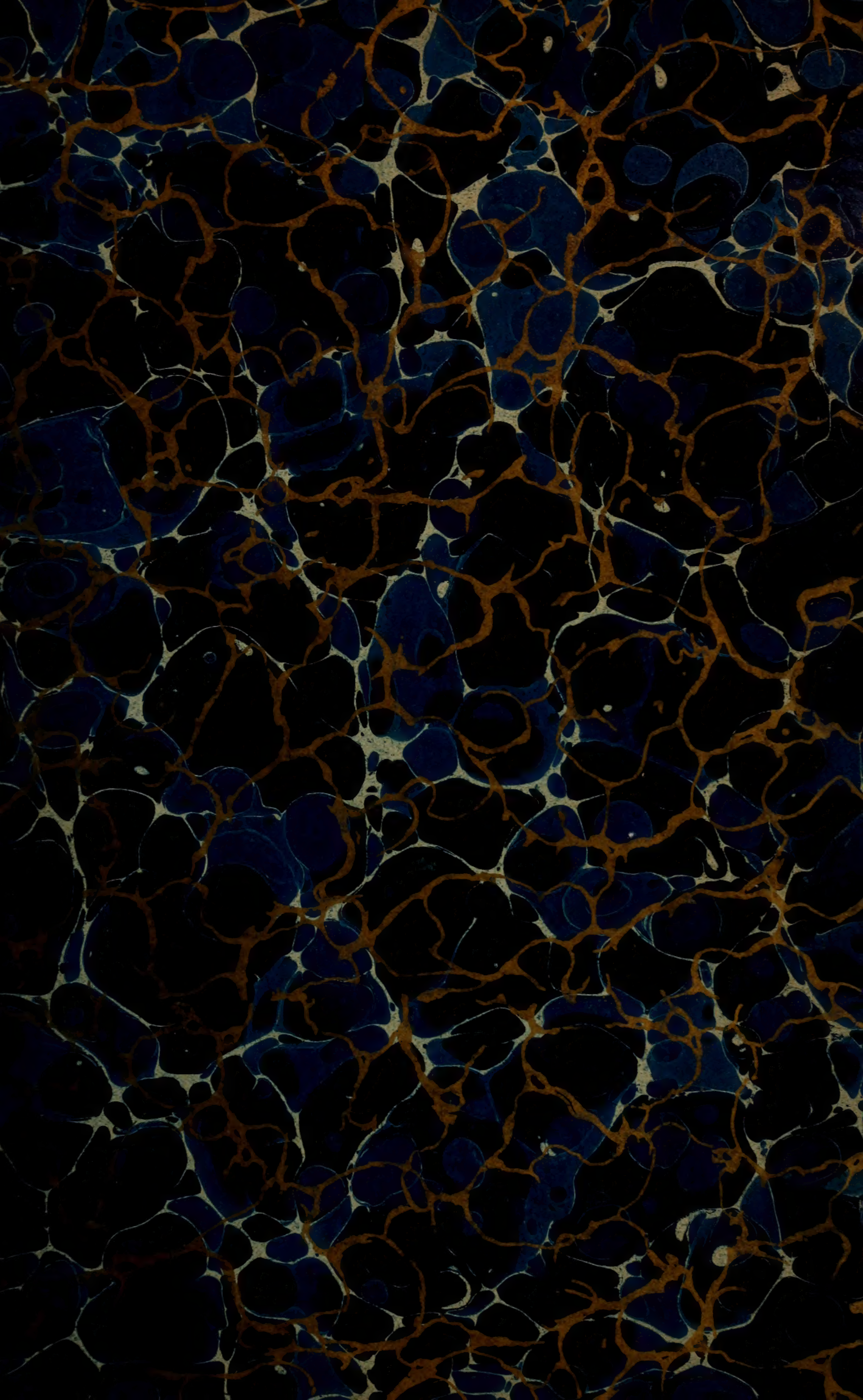
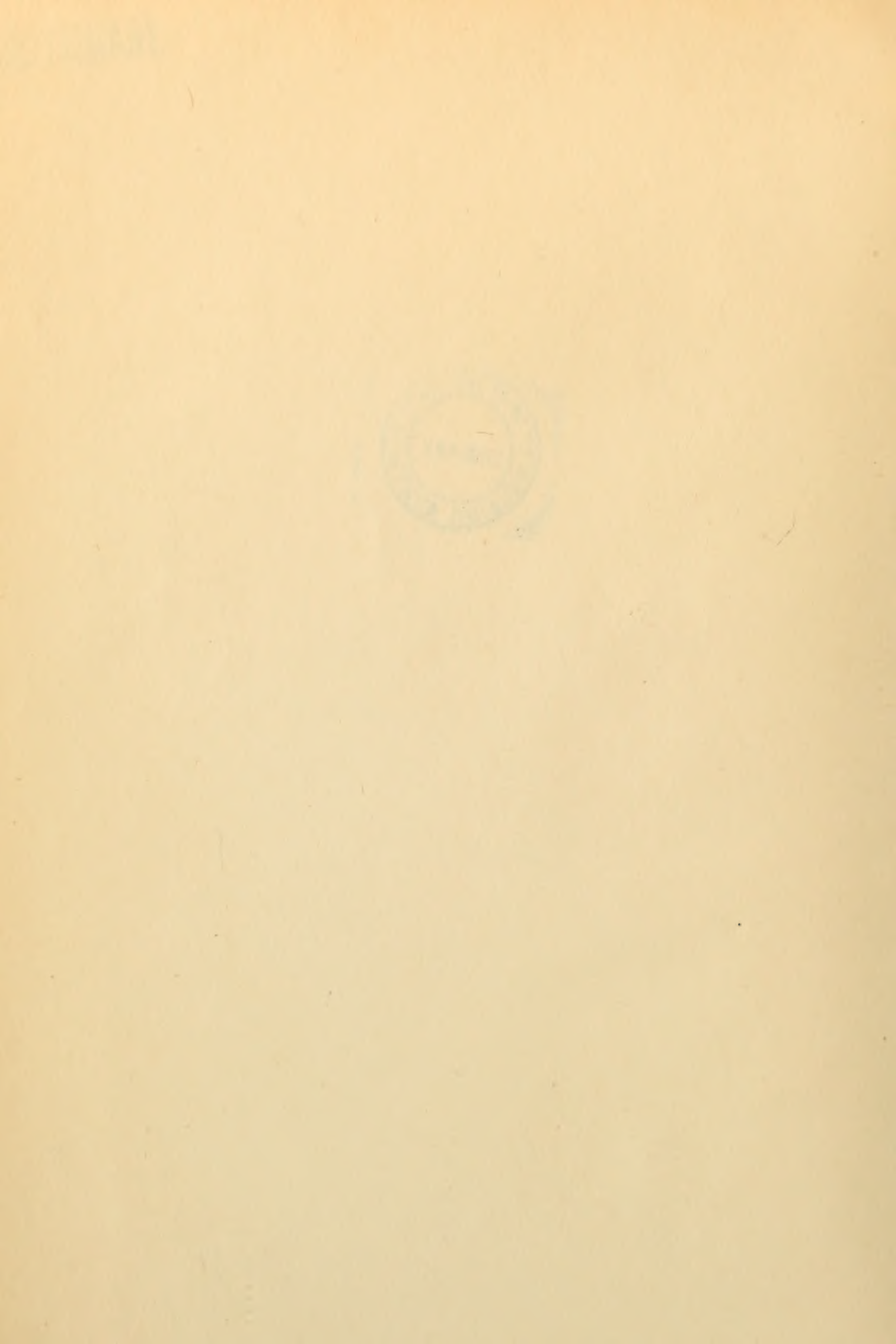

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01993474 4









S. S. Pie X



NIHIL OBSTAT.

Brugis, 16 Novembris 1909.

H. LAHOUSSE, can., *libr. cens.*

G. Felici
Fotografo Pontificio



Roma
Via Babuino 74 75 1°

Dilecto filio Sac. H. Hoornaert, grati et benevolentis animi testem, Apostolicam Benedictionem peramanter impertimus.
Die 10 februarii 1909.

Pius PP. X

H. HOORNAERT et A. MERVILLIE

S. S. PIE X

NOUVELLE ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

HONORÉE DE LA TRÈS HAUTE APPROBATION
DE S. ÉM. LE CARD. MERRY DEL VAL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT
ET D'UNE LETTRE DE S. ÉM. LE CARD. VINCENT VANNUTELLI

DEUXIÈME ÉDITION

LE VILLAGE NATAL : RIÈSE. — LA FAMILLE SARTO. — L'INSTITUT DE CASTELFRANCO. — L'ÉTUDIANT DE PADOUE. — LE VICAIRE DE TOMBOLO. — LE CURÉ DE SALZANO. — LE PÈRE SPIRITUEL DU SÉMINAIRE DE TRÉVISE. — L'ÉVÊQUE DE MANTOUE; RÉORGANISATION DU DIOCÈSE. — LE CARDINAL-PATRIARCHE DE VENISE. — SON ACTION SOCIALE. — L'ÉLECTION ET LE COURONNEMENT DE PIE X. — ÉPISODES ET RÉFORMES DES PREMIÈRES ANNÉES DU PONTIFICAT. — LA CONDAMNATION DU « MODERNISME ».



NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

PORTRAIT-FRONTISPICE AVEC AUTOGRAPHE DE PIE X

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE SARTO

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

Lille — Paris — Bruxelles — Rome

MCMX

ILLVSTRISSIMO · AC · REVERENDISSIMO

DOMINO · DOMINO

GVSTAVO · JOSEPHO · WAFFELAERT

EPISCOPO · BRVGENSI · XXII

SACRAE · THEOLOGIAE · DOCTORI

DOCTRINA · ZELOQVE · SPECTATISSIMO

CLERICALIVM · STVDIORVM · FAVTORI · SAGACI

PIO · PP · X · FILIALI · PIETATE · ADDICTISSIMO

HVNC · LIBRVM · AVCTORES

IN · TESTIMONIVM · ANIMI · GRATI · DEVOTI

OBSEQVENTISSIME

D. D. D.

5

APPROBATION DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERRY DEL VAL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Secrétairerie d'Etat
de Sa Sainteté
N° 37,620

Du Vatican, 29 mai 1909.

Monsieur l'Abbé,

Le Saint Père a été fort sensible à l'hommage que vous lui avez fait de votre « Étude Biographique » sur son Auguste Personne.

L'ouvrage que vous venez de publier, avec l'intelligente collaboration de M. Mervillie, témoigne d'un respect scrupuleux pour l'exactitude historique joint à un profond et filial amour pour la Sainte Église et son Chef vénéré.

Aussi est-ce de tout cœur que Sa Sainteté, en vous exprimant ses remerciements, vous envoie la Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer en même temps, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

R. Card. Merry del Val.

Monsieur l'abbe Hoornaert,
Curé du Béguinage,
Bruges.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL VINCENT VANNUTELLI A L'AUTEUR.

Rome, le jour du Jubilé épiscopal du Saint Père, 16 novembre 1909.

Cher et Révérend M. l'Abbé,

J'apprends avec plaisir, que vous vous disposez à publier une seconde édition de votre « Nouvelle Étude » sur la vie de S. S. Pie X.

C'est un livre que j'ai parcouru avec le plus vif intérêt, et je ne suis pas étonné qu'il ait attiré l'attention d'un grand nombre de fidèles.

On y reconnaît les voies de la Providence de Dieu envers l'Église. On y admire le Pasteur suprême tout appliqué à préserver le troupeau des dangers qui l'entourent et à le conduire d'une main ferme dans le chemin du salut.

Je vous félicite tout particulièrement, cher et révérend M. l'Abbé, de fomenter de plus en plus, par votre travail, l'amour à notre bon et grand Pape, qui en est si digne, et en vous remerciant pour l'envoi bienveillant du livre, je demeure avec un religieux attachement

Votre bien dévoué en N. S. J. C.

✠ Vincent Card. Vannutelli

Monsieur l'Abbé H. Hoornaert,
Curé du Béguinage
à Bruges

APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR G. J. WAFFELAERT, ÉVÊQUE DE BRUGES

ÉVÊCHÉ
DE
BRUGES

Nous approuvons volontiers le beau livre ayant pour titre « Sa Sainteté Pie X », *par H. Hoornaert et A. Mervillie : livre aussi intéressant qu'instructif, et qui vient à son heure à l'occasion du jubilé sacerdotal de N. S. Père le Pape.*

Au surplus, les noms des Auteurs offrent une garantie de la valeur littéraire de l'ouvrage, et son exécution typographique ainsi que les illustrations dont il est orné nous font espérer une large diffusion pour l'édification des fidèles et le bien des âmes.

Bruges, le 23 décembre 1908.

✠ G. J., Évêque de Bruges.

A M. l'Abbé Hoornaert, curé du Béguinage
à Bruges

AVANT-PROPOS
DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Cette nouvelle étude sur la vie de Sa Sainteté Pie X veut être avant tout un hommage de profond respect et d'admiration déposé aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Elle s'est appliquée à reconstituer la biographie complète de Joseph Sarto : son enfance, sa première éducation, ses études, ses divers ministères, en s'attachant à mettre en relief les idées et épisodes qui révèlent son caractère. Rien n'a été négligé non plus pour préciser la situation du nouveau chef suprême de l'Église catholique [1].

Pie X, en peu d'années, a posé de grands actes et ordonné des réformes considérables ; il a travaillé infatigablement à unir les esprits et les volontés pour le triomphe de l'Évangile, et tous les fidèles ont compris que Dieu venait de leur donner un pasteur selon son cœur, un successeur digne des quatre grands papes qui ont illustré le XIXe siècle. Il est déjà leur égal par son œuvre.

Depuis le 4 août 1903, la personnalité de Joseph Sarto a excité le plus vif intérêt, mais sa carrière étonnante et providentielle se prête encore à de nouveaux travaux. Certes les principaux épisodes en sont connus, mais il reste à dépeindre avec plus d'exactitude les divers milieux où l'enfant de Riése a vécu avant d'arriver à l'épiscopat. En outre, le mouvement des idées sociales, certains faits historiques dont il a été le témoin et auxquels il a été mêlé, la méthode de gouvernement à laquelle il a toujours été fidèle dans ses différents ministères, la doctrine de ses importantes lettres pastorales, etc., tout cela

---

1. Le succès de notre première édition, épuisée en peu de mois, établit que ce programme n'avait pas encore été complètement rempli. Cette étude l'a serré de plus près ; les auteurs ont mis en lumière bien des épisodes authentiques dignes d'intérêt, et écarté les légendes naissantes qui se créent toujours autour de personnages que les événements font brusquement surgir.

On leur a fait, en haut lieu, l'honneur de souligner leur ***scrupuleux respect pour l'exactitude historique***, et la Presse, de son côté, a été unanime dans l'éloge. Le journal français de Rome, l'*Italie*, a reconnu que cet ouvrage était plus complet que ceux de Mgr De Waal, Mgr Marchesan, MM. Schmidlin et Daëlli. Ce que la Presse a loué en particulier, c'est l'intérêt général de l'étude, la compétence et l'impartialité avec lesquelles la vie politique et sociale de l'Italie, depuis un quart de siècle, a été exposée, et la remarquable peinture de la physionomie morale du Pontife dans le cadre qui l'a entourée.

Ces éloges s'adressent à la générosité de l'effort, mais l'élément principal du succès, il faut le rattacher, sans aucun doute, à la personnalité même de Pie X. On s'intéresse à tout ce qui le concerne, parce qu'on l'aime. LES ÉDITEURS.

est d'un grand intérêt et fait valoir l'unité qui a présidé à cette vie.

S'il veut bien s'en rendre compte, le lecteur constatera par lui-même, que le pape, tel qu'il s'est fait connaître depuis qu'il gouverne l'Église, se retrouve tout entier dans l'évêque et dans le patriarche.

Nous avons donc tâché de suivre Joseph Sarto, pour ainsi dire pas à pas, depuis les premières années, et nous avons pu nous appuyer pour cette importante période, sur d'excellents documents ; M. le vicaire A. Mervillie a le grand mérite de les avoir rassemblés.

Un mois après l'élection, et en avril de l'année suivante, il se rendit deux fois en Italie, visitant les villages et les villes illustrés par la naissance, les études et les travaux de Joseph Sarto, interrogeant tous ceux qui l'avaient connu, — parents, compagnons de jeunesse, amis et anciens collègues, — tous ceux qui pouvaient apporter un souvenir ou fournir un renseignement. De cette enquête prolongée il a rapporté les éléments d'une vie populaire qui parut en 1905 [1]. *Écrivant pour le peuple, il s'attacha à dégager les origines de Joseph Sarto, sans rien omettre ; en appuyant sur l'humilité de cette naissance il a fait ressortir le caractère providentiel de sa destinée. C'est l'amour du devoir, l'esprit de piété, de sacrifice et de dévouement, le respect de toute autorité et du droit de chacun, la rectitude constante de conduite, étrangère à toute ambition et à toute intrigue, qui ont développé les magnifiques dons naturels du futur pape. Aussi quand les honneurs sont allés graduellement au-devant de lui, ne les a-t-il acceptés que par nécessité, pour réaliser plus de bien, et en vue de se soumettre à la volonté divine. « Le Christ, dit Bossuet, veut des personnes qui ne croient pas que rien leur est dû* [2] *». Pie X a été de celles-là.*

Le légitime succès de ce premier travail a suggéré l'idée de l'ouvrage que nous publions aujourd'hui. Beaucoup plus développé, il a tâché surtout de reconstituer le milieu d'idées auprès du milieu de vie.

Les chapitres relatifs à l'Élection et au Couronnement ont été mis en rapport avec les travaux d'érudition faits sur les questions historiques qui les concernent, et nous avons consacré la fin du volume à grouper les principaux moyens déjà mis en œuvre par le Souverain Pontife pour l'exécution de son programme grandiose et la réalisation de ses mémorables réformes. Il nous a paru utile d'insister particulièrement sur la question capitale du Modernisme.

En entreprenant cette œuvre, nous avons intégralement maintenu tout ce qui se rapporte aux origines et premières études de Joseph Sarto. A notre avis, ces pages très fournies de détails, peuvent être

1. PAUS PIUS X van A. Mervillie. 2 deelen. L'ouvrage, écrit en flamand, a été publié par l'éditeur Victor De Lille, à Maldeghem. 1904 1905.

2. Esquisse d'un Sermon. Ed. Lebarcq, t. II, p. 399.

regardées comme définitives. Si on veut bien considérer l'aboutissement d'une éducation faite au sein de la pauvreté, et même avec l'appui de la charité, l'importance des moindres particularités n'échappera à personne. Comme l'auteur avait ajouté à son récit de courtes impressions de voyage, rattachées à ses recherches mêmes, nous avons tenu à les reproduire; elles sont un reflet de vie locale qui constitue un élément d'intérêt et une preuve de véracité.

***

Notre publication coïncide avec le cinquantenaire de l'Ordination sacerdotale du Souverain Pontife; nous sommes heureux de la joindre à tant d'autres hommages de fidélité et d'affectueux respect présentés, à cette occasion, au Père commun des fidèles.

Comme toujours, la Belgique a dignement manifesté son dévouement au Saint-Siège. C'est pourquoi nous regardons comme un devoir de citer quelques extraits de la lettre pastorale collective adressée aux fidèles, par S. Ém. le Cardinal archevêque de Malines et Nosseigneurs les évêques, à la date du 18 Septembre 1907.

Après avoir invité le peuple à remercier Dieu qui a donné à Pie X, glorieusement régnant, la joie de célébrer ce saint anniversaire, ils rappellent la cérémonie du 18 Septembre 1858, où le jeune diacre Sarto, âgé de 23 ans, recevait à Castelfranco, la prêtrise des mains de Mgr Farina, évêque de Trévise.

Puis ils ajoutent en faisant allusion au Saint fêté le 18 Septembre: « Baigné des lumières et des joies de la consécration sacerdotale, dont ceux-là peuvent apprécier l'intensité qui les ont goûtées, (Joseph Sarto) aura redit avec un saint enthousiasme, cette prière liturgique par laquelle l'Église résume la vie chrétienne de S. Joseph Cupertino : « Mortuus sum et vita mea est abscondita cum Christo in Deo, *je suis mort aux vanités de ce monde, et ma vie, unie à celle du Christ, est cachée en Dieu. » Maintenant « il est le Pasteur de nos âmes. Nous ne comprendrons jamais toute l'étendue du sacrifice qu'il a dû accomplir pour se charger de la direction de nos consciences ; nous ne mesurerons qu'au ciel le service qu'il a rendu à nos contemporains, en les éclairant sur les périls que courait leur foi, en leur traçant d'une main ferme la voie dans laquelle ils sont sûrs de trouver la vérité et le salut. »*

Ces périls, nous savons qu'ils avaient jeté le trouble parmi les fidèles et jusque dans les rangs du clergé. « Sous l'action dissolvante du protestantisme et du rationalisme, il s'était répandu dans la société chrétienne un esprit novateur », et de là était née « une tendance à soustraire l'enseignement, la définition et le contrôle de la foi, à l'autorité suprême de Pierre et de ses successeurs, pour l'abandonner aux fluctuations du sentiment du peuple chrétien, sinon même

aux aspirations religieuses latentes au sein de l'humanité. » *C'est là une aberration :* « *le corps n'a point de vie distincte de celle du chef. Tous les membres sont sous la dépendance de la tête et reçoivent d'elle la direction et le contrôle de leurs mouvements. Plus que jamais il importe d'affirmer cette union indissoluble des membres et de la tête, la subordination constante, intime, de tous les membres, individuellement et collectivement à leur chef.* »

Si la clarté de cette vérité fondamentale a été, peu à peu obscurcie, si l'erreur a menacé la foi, Pie X cherchait déjà le remède à ce mal envahissant, du temps qu'il était Patriarche de Venise. Dans son mandement du 17 Janvier 1895, nous lisons : — La cause de tous les maux qui affligent le monde, réside dans l'ignorance de la vérité religieuse. *Et c'est pourquoi, depuis qu'il a été élevé à la Chaire de S. Pierre, il n'a cessé d'exciter la vigilance de l'action pastorale, et de pousser à l'enseignement de la doctrine chrétienne par les catéchismes et par la prédication. Sa sollicitude s'est montrée en quelque sorte plus vive encore pour les hautes études ; le* néo-rationalisme *le préoccupe dès les premiers mois de son règne* [1], *et l'enseignement de la philosophie, de la doctrine thomiste, et de la science biblique* [2], *lui a semblé plus indispensable que jamais. C'est par ces armes qu'il veut combattre* « *le fléau commun de la raison et de la foi* », *pour en arriver à reconstituer la Société dans le Christ.*

Depuis cinq ans, il règne, admiré pour sa sérénité, aimé pour sa bonté. Perspicace dans ses vues, héroïque dans ses décisions, il donne au monde des leçons d'ordre et de justice. Dès sa première encyclique, sa sagesse éclatait dans ces magnifiques paroles :

« *Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la* « *tranquillité de l'ordre* » *s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de* « *l'ordre* ». *Hélas! vaines espérances, peines perdues! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu* [3]. »

C'est ce parti que Sa Sainteté Pie X s'efforce de promouvoir, et il a déjà si efficacement travaillé dans ce but, que de brillants esprits, préoccupés surtout de la sécurité publique, en étudiant le caractère de son attitude et de son action, ont déjà salué en lui : le Pape de l'Ordre.

L'abbé H. HOORNAERT.

Bruges, 18 septembre 1908.

1. ACTES DE S. S. PIE X. Paris, 5, rue Bayard. Lettre Apost. *In præcipuis*, 23 janv. 1904, p. 124.
2. *Ibid.* Lettre Apost. *Scripturæ sanctæ*, 23 fév. 1904, p. 136.
3. *Ibid.* Encyclique *E supremi apostolatus*, 4 octobre 1903, page 37.

SA SAINTETÉ PIE X

CHAPITRE I

Le village natal : Riése. — La famille Sarto

1835-1846

Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel. MATTH., II, 6.

Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les principales villes de Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui doit régir Israël, mon peuple.

Coup d'œil sur le village. — Les habitants, leur caractère. — Occupations et conditions économiques. — L'administration communale. — L'enseignement et les écoles. — Excursion à la chapelle de Cendrôle. — Le mariage de Jean-Baptiste Sarto et de Marguerite Sanson. — La naissance de Pie X et son baptême. — L'école de maëstra Bruna. — L'enseignement primaire de maître Gécherlé. — Joseph Sarto devient acolyte. — Sa confirmation et sa première communion. — Son caractère se dessine. — Il fera des études à Castelfranco.



RIÉSE. — L'église, et la maison où naquit le cardinal Monico.

Une illustre origine, des souvenirs héroïques, la prospérité matérielle, ou les œuvres du génie, telles sont, au cours des siècles, les sources de la célébrité des grandes villes ; par contre, un simple village sort parfois brusquement de l'obscurité, parce que quelqu'un d'illustre y vint au monde. Et c'est ainsi que la soudaine renommée de Riése, lieu d'origine de Pie X, nous rappelle ce qui est dit de Bethléem, dans l'Évangile : *Nequaquam minima es in principibus Juda.*

Cet humble coin de terre jadis obscur et inconnu, devenu maintenant un centre de curiosité, appartient à la fois au diocèse de Trévise et au patriarcat de Venise. Riése est situé au nord de Padoue et à l'ouest de Trévise, entre les Alpes et la mer Adriatique. La distance qui sépare le village de la ville la plus proche, Castelfranco, est de sept kilomètres. Cette partie du nord de l'Italie est connue sous le nom de *Veneto*, ou pays de Venise ; c'est une région de plaines ; elle ressemble à la Lombardie et jouit de la même fertilité [1].



RIESE. — Le *Castello* des comtes Venier.

Joseph Sarto naquit à Riése le 2 juin 1835 Ses parents ne quittèrent jamais le village et y sont enterrés ; une des sœurs du Pape, l'aînée, Thérèse, ainsi que plusieurs membres de la famille Sarto, continuent à vivre là, fidèles à l'humble condition de leur origine.



RIÉSE. — La place communale et le *Municipio*.

Jadis peu important, Riése s'est développé progressivement. La paroisse compte, d'après le dernier recensement, 2700 âmes, mais la commune a, comme annexes, Vallà (1300), Spineda (720), et Poggiana (680), ce qui donne en tout à Riése 5400 habitants. Le curé de la paroisse est un archiprêtre, et ce titre est concédé en Italie aux titulaires de cures d'une certaine catégorie. Tombolo et Salzano jouissent du même privilège.

Depuis les années d'enfance de Pie X, le nombre des maisons du village s'est accru, les chemins ont été améliorés, et Riése a maintenant l'aspect d'un bourg

1. Les Colli Euganei, Monti Berici, n'ont pas assez d'importance pour modifier son caractère général. La Vénétie est située au N.E. de l'Italie entre l'Autriche, le golfe de Venise, l'Emilie et la Lombardie. Elle comptait déjà parmi les grandes divisions de l'Italie ancienne. Après avoir fait partie du royaume Lombard, elle forma la république de Venise. Le traité de Campo Formio (1797) la fit passer sous la domination autrichienne jusqu'à la constitution du royaume napoléonien en Italie, qui l'incorpora. En 1814, elle fit retour à l'Autriche et redevint italienne en 1866. Rièse figure sur les anciennes cartes sous la forme *Resium*, *Rexium* et aussi *Rexum*, et rappelle peut-être une colonie des Rhétois vaincus par Drusus l'an 15 avant J.-C.

important. Une excellente route empierrée [1] le relie à Castelfranco et se prolonge, au delà, vers Asolo. La gare la plus proche est celle de Castelfranco, d'où plusieurs voies bifurquent, à l'est vers Trévise et Venise, à l'ouest, vers Vicence, Vérone, Milan ; au sud, vers Padoue. Il a été question un moment de relier Castelfranco, Riése et Asolo par un tramway électrique, mais la société belge qui a étudié les chances de succès de cette entreprise, n'a pas trouvé, dans les relations commerciales entre ces localités, des garanties suffisantes.

Les chemins qui traversent le territoire de Riése sont bien ombragés. La route de Castelfranco est bordée de platanes [2] ; au delà des fossés qui séparent les champs du chemin, se dressent des lignes de hauts taillis qui renforcent les ombrages et tempèrent l'ardeur du soleil. Quand je la parcourus pour la première fois, en septembre 1903, le maïs, déjà jauni et mûr, couvrait de grandes étendues ; les vignes étalaient leurs pampres décolorés et leurs grappes violettes.

Çà et là se montraient ces canons de forme spéciale à gueule évasée dressée vers le ciel, qui servent à dissiper les nuages chargés de grêle, par de fortes détonations [3]. Plus loin c'étaient de vastes terrains que les bœufs retournent en creusant leurs sillons d'un pas mesuré et paisible. En ce moment le soleil descendait au-dessous de la couronne des arbres, et comme couché dans la laine molle des nuages, il s'estompait dans les vapeurs humides qui montaient des champs.



RIÉSE. — Un coin du village.

A Vallà, la route de Castelfranco fait un grand coude pour prendre la direction de Riése. On distingue bientôt, dans le lointain, le clocher du village : une tour carrée, blanche par le haut, surmontée d'une flèche rougeâtre. Au fond se découpe le profil gris-clair des monts d'Asolo, contreforts des Alpes, dominés par la cime du Grappa, haute de 1800 mètres. Cette montagne est un lieu de pèlerinage ; son sommet est couronné par un sanctuaire dédié à la Sainte Vierge ; il a été béni par le cardinal Sarto vers la fin de son séjour à Venise. En souvenir de cette cérémonie, une estampe populaire le représente qui gravit la montagne, porté par une mule blanche, en esquissant un geste de bénédiction sur la foule qui se presse autour de lui.

Nous voici à Riése. Le village se compose essentiellement d'une rue unique qui n'est que le prolongement de la route. A droite, quand on entre au village, se

1. Les lourds charrois, qui nécessitent chez nous des routes solidement pavées, sont pour ainsi dire inconnus dans cette région ; un simple empierrement, offrant une surface plus égale, convient mieux à des charges plus légères et aux lents attelages de bœufs.

2. Ces plantations sont postérieures aux années de jeunesse de Pie X.

3. Le tir contre la grêle, dont l'efficacité pour la protection des vignobles n'a pas encore été scientifiquement prouvée, est en usage en Italie et dans quelques régions du midi de la France.

dresse l'église dominant, toute blanche, les maisons qui l'entourent. C'est dans l'ancien cimetière, attenant et désaffecté, que repose le père de Sa Sainteté. Un nouveau *Campo Santo* a été établi depuis quelques années hors du village, sur la route de Cendrôle. Des conifères formant avenue se détachent de cette route et mènent à l'enclos, qui est entièrement muré. Une grille de fer y donne accès. C'est dans ce nouveau cimetière que le patriarche de Venise érigea la pierre commémorative en souvenir de ses parents. Sa mère seule pourtant, comme nous le verrons, y repose.

En partant de l'église pour s'engager dans l'unique rue qui forme le centre des habitations, on voit, sur la droite, le presbytère ou *Casa canonica*, grande et belle construction, un peu en retrait, avec son avant-cour fleurie et sa lourde grille. A gauche, une inscription sur la façade d'une maison, rappelle que là est né le cardinal Monico, autre illustration de Riése [1]. La rue et la place voisines portent son nom.



RIÉSE. — Résidence d'été des comtes Venier.

Voici maintenant un des deux puits qui fournissent l'eau potable à la population. Les femmes sont fort expertes à la manœuvre ; elles saisissent la poignée de la roue, à deux, et combinent si bien leurs mouvements, que le goulot de la pompe a l'air de s'étrangler, tellement l'eau jaillit avec abondance.

Un peu plus loin, se présente, tranchant sur le tout, par son air seigneurial, le *Castello* ou château, comme l'appelle le peuple, résidence d'été des comtes Venier. Ils sont issus du doge de Venise Sébastien Venier, qui se distingua à la bataille de Lépante [2]. L'habitation et les dépendances sont construites en blocs de carrière d'un ton gris, et l'ensemble se présente avantageusement dans le cadre d'un beau parc décoré de pelouses et de parterres. C'est l'attraction du village.

Au delà, la rue prend le nom de *Giuseppe Sarto*. Nous y voyons la maison du syndic ou bourgmestre, et une chapelle à demi ruinée, ouverte sur ses quatre faces, qui abrite une statuette de la Sainte Vierge très vénérée [3]. Il y a encore le *Municipio*, maison communale, agréable d'aspect, bien tenue, dont les parties latérales servent de locaux scolaires, à droite pour les garçons (*scuola maschile*),

1. On cite encore parmi les hommes distingués de la localité, Don Giuseppe Monico, parent du cardinal de ce nom, fils d'Adam et d'Angela Cavallini. Il mourut en 1858, à Postioma, non loin de Trévise, après 28 ans de ministère. Comme littérateur, poète et historien, il jouit d'une grande considération dans le pays de Venise.

2. A la journée de Lépante, ce Venier commandait les navires vénitiens. D'autres membres de la même famille gouvernèrent la république ; on cite parmi eux, Antoine Venier (1382-1400) qui s'empara, en 1386, de Corfou.

3. Cette chapelle a été construite en 1858 par Giovanni Saccardo, l'année même où Joseph Sarto reçut la prêtrise. Il en fit l'inauguration le jour de sa première messe à Riése. D'abord dédiée à la Vierge *Addolorata*, ou des Sept Douleurs, elle a été placée sous le vocable de l'*Immaculée Conception*, le 8 janvier 1905, après une restauration à laquelle Pie X contribua pour une somme de 1000 fr.

à gauche pour les filles *(scuola femminile)*; puis se présentent la boutique d'Angelo Parolin et l'école d'Italia Boaro, installée dans la maison même où, jadis, Maître Gécherlé donna l'enseignement primaire à Pie X.

Vers le milieu de la rue Sarto, — qui est toujours la route bordée de maisons, — on avise alors une auberge assez primitive connue sous le nom de : *Alle Due Spade* [1], aux Deux Glaives. Elle est tenue par J.-B. Parolin qui épousa Thérèse Sarto, la sœur aînée de Pie X. C'est une construction d'aspect terne, à étage, très modeste, mais vaste comme les anciens relais. Au-dessus de la porte d'entrée, une tringle suspend l'enseigne dont la rouille a mangé ce qui peut y avoir été inscrit. Elle est du reste encadrée par deux simulacres d'épées, aussi rouillées qu'elle, mais qui continuent à proclamer que c'est bien là l'auberge des *Deux Glaives*.

Enfin en dépassant, à droite, la maison du docteur Torquato Mambrini, on arrive devant celle qui vit naître le nouveau Pape : *Casa Pio Decimo* La pierre commémorative qui orne cette demeure où vécurent les parents Sarto, Jean-Baptiste et Marguerite Sanson, porte la date de l'inauguration : 27 septembre 1903. Nous y reviendrons.



RIÉSE. — L'auberge des *Deux Glaives* (Due Spade).

Achevons d'abord de faire connaissance avec le reste du village. De ce côté-ci, après la pharmacie de Cesare Pizzato, il n'y a plus qu'un espace ouvert sur les champs, mais le groupe des maisons voisines, parmi lesquelles celle où naquit le Pape, forme une place à laquelle on a donné le nom de : *Place Pie X*. Plus avant, la route mène, en passant près du sanctuaire de Cendrôle, à Spineda, Loria et Bassano [2], avec un embranchement, à droite, qui monte vers San Vito et Asolo.

Cette partie du village est la plus importante. De l'autre côté de l'église il n'y a à signaler que les habitations du vicaire Angelo Gallina et du sacristain Pio Bistacco, ainsi qu'une belle chapelle attenante à la maison familiale des Monico, dédiée au Très-Saint Rédempteur. Une autre maison, occupée par les frères Monico, assez imposante grâce à ses douves et à la balustrade de sa clôture, est la dernière. Au delà, la route se continue dans la direction de Caselle et Montebelluna.

Deux cours d'eau arrosent le territoire de Riése, qui appartient au versant de la Brenta et de la Piave. Du côté de Cendrôle passe un grand ruisseau, l'Avenale,

1. Au dire de J.-B. Parolin, l'enseigne était autrefois ornée de trois épées ; l'une d'elles ayant disparu, au lieu de la remplacer, on préféra laisser se modifier le nom de l'auberge qui de *Alle Tre Spade*, devint *Alle Due Spade*.

2. Bassano, sur la Brenta, est la patrie d'une famille de peintres nommée *Les Bassan*. Le plus célèbre est *Jacopo da Ponte*, dit *Jacques Bassan* (1510-1592). Ses tableaux religieux recherchent le pittoresque des paysages. Il eut comme élèves ses quatre fils, dont deux surtout, *Francesco* et *Léandro*, sont remarquables. La plupart des grands musées possèdent des tableaux de leur œuvre considérable. *(N. du T.)*

dont la source se trouve dans les monts d'Asolo, et près de la maison de Pie X, serpente un ruisselet qui se fait humble volontiers, sauf à prendre parfois sa revanche, en hiver, sous forme de torrent.

Hors du village, sur le chemin de Possagno, coule le Musone, qui se jette, non loin de Padoue, dans la Brenta. En avril 1904, lors de ma seconde excursion à Possagno, mon conducteur, Angelo Parolin des *Deux Glaives*, poussa la carriole qui nous conduisait, droit à travers la rivière, assez large, là où elle barre la route, mais fuyant rapidement et sans profondeur sur un lit de cailloux. Malgré l'été qui venait de commencer, la poussée du courant était encore si forte qu'il fallut un bon coup de fouet pour nous empêcher de chavirer



RIÉSE. — Demeure familiale des Monico, avec la chapelle attenante.

La population du nord de l'Italie passe pour remonter à une origine celtique ; elle se mélangea plus tard aux races germaniques. Les habitants de Riése sont de taille moyenne; leurs cheveux noirs — il y en a de blonds aussi, — sont caractéristiques [1]. Religieux, cordiaux et simples, ils ont gardé l'esprit chrétien et la Foi de leurs ancêtres. Toute autorité leur inspire un profond respect ; ils vivent fraternellement et fréquentent beaucoup l'église, surtout l'hiver. Cette église donne, quand on y entre, une impression très agréable. Elle a été rebâtie en 1764. Sa forme est celle d'une vaste chapelle sans nefs, ce qui est très commun dans la région. On y voit un tableau du Tintoret : *Les fiançailles de la Vierge*, et deux œuvres de Palma le jeune : *La guérison de l'Aveugle né*, et une *Cruci-*



RIÉSE. — Intérieur de l'église.
A l'entrée du chœur, les portraits des cardinaux Monico et Sarto.

1. D'après l'anthropologiste Zaborowski, les blonds de la vallée du Pô proviennent de la domination autrichienne plutôt que de l'ancienne descendance gauloise et lombarde. Pour les vénitiens et les padouans, où Beddoe voyait une prédominance plus forte des yeux noirs et des cheveux noirs que dans le reste de l'Italie — sauf Rome et Malte — il soutient au contraire que la proportion des blonds y est plus élevée à la fois par l'origine slave de la population, et l'influence autrichienne, qui s'y est prolongée plus qu'ailleurs. Au delà du Pô, en Émilie, où les conditions de résistance ont été meilleures, les blonds diminuent de moitié en faveur de l'ancien type latin. *(N. du T.)*

fixion. Le chœur a été récemment renouvelé (1901). Sur la voûte, une fresque de Serena représente S. Matthieu abandonnant son comptoir pour suivre le Christ. Le maître-autel est surmonté d'une grande couronne dorée qui, rehaussée d'aigrettes et bordée de glands à son pourtour inférieur, la fait ressembler à une ruche. L'autel même n'a pour ornement que deux statues en bois marbré : S. Mathieu et S. Silvestre [1].

Dans le vaisseau de l'église il y a trois autels : celui du St Rosaire à gauche, ceux de S. Antoine et de N.-D. de l'Annonciation à droite. L'intérieur est bien tenu et meublé de bancs à dossiers ; les chaises sont d'un emploi exceptionnel et réservées aux jours de grande affluence. Les places des hommes sont séparées par l'usage de celles des femmes, et occupent les premières lignes ; le privilège d'un banc spécial existe pour la famille Monico et celle du syndic Andreazza. Les messes chantées sont rares et surtout destinées à rehausser le culte des saints dont l'église possède des reliques : S. Illuminato et S. Roch.



RIÉSE. — Façade antérieure de la maison natale de S. S. Pie X, ornée de la pierre commémorative.

A l'extérieur, le campanile indépendant, très élancé, est svelte et gracieux. Sa façade présente un cadran qui ne se contente pas de mesurer les heures, mais renseigne aussi sur la marche du soleil à travers les saisons, et indique les phases de la lune par une figure un peu ironique.

Au mois d'octobre, le chapelet est dit à haute voix par tout le peuple, pendant la messe. Ensuite le chœur des assistants entonne les litanies de la Sainte Vierge. Les hommes commencent l'invocation de leurs voix rudes et incultes ; elles ne manquent pas toutefois de dignité ; les femmes répondent en y opposant leurs timbres aigus, et à vrai dire, l'échange régulier des phrases rythmiques, balancées ainsi sur un motif des plus simples, a pour l'oreille un véritable charme.

Un dimanche, à la demande de M. le curé, j'acceptai de chanter la grand'messe. Sous la direction de Giuseppe Matosso, les chantres s'appliquèrent de leur mieux, et je les félicitai de leur zèle ; mais le *Motu proprio* de Pie X aura, j'espère, pour effet, ici comme ailleurs, de modifier notablement le choix des morceaux à exécuter et le jeu de l'orgue [2].

1. Lors de la restauration de l'église, le patriarche de Venise envoya un don de 200 fr. et, les travaux terminés, lui donna une nouvelle bénédiction, le 29 octobre 1901. Une inscription, rédigée par Mgr Camavitto, rappelle ce souvenir en ces termes :

Le peuple de Riése
sous l'impulsion de sa Foi
et encouragé par le zèle pieux
de l'archiprêtre Joseph Bellincanta,
a dédié d'un cœur dévoué ce sanctuaire,
restauré et embelli par l'Art,
au Rédempteur,
en commençant le XX[e] *siècle.*

2. Pour ceux que la chose intéresse, je donne ici le tableau des registres de cet instrument

Le vêtement du peuple est resté simple et n'est pas sans ressembler à celui qu'on porte dans un village flamand. Les femmes qui ne sont pas en cheveux, ce qui est presque la règle, portent des chapeaux de paille noire unie, et à leur défaut, un foulard ou une sorte de châle. Celles qui appartiennent à une condition supérieure, assistaient jadis aux offices coiffées de la mantille noire, attachée au sommet de la tête, et retombant en plis souples des deux côtés, un peu plus bas que les épaules. Cette mode n'est plus en faveur, on lui préfère l'ajustement moderne des villes.

Le peuple est généralement sobre. Le pain blanc est de règle, mais se mange sec. Il a les dimensions d'un gâteau dur; on le brise entre les doigts et on l'avale en s'aidant d'une gorgée de vin ou de café ; d'autres le laissent tremper dans la tasse. C'est là le *Pane italiano ;* on donne au pain mollet le nom de *Pane francese.* — Toutes les viandes de boucherie sont en usage, et Antonio Parolin Gottardi, boucher de son état, a son comptoir et sa balance installés dans le corridor des *Deux Glaives.*



RIÉSE. — Façade postérieure de la maison natale de S. S. Pie X.

On élève beaucoup de volaille à Riése, surtout pour en fournir le grand marché de Noël. Le dindon jouit d'une faveur particulière dans la contrée ; on en voit de vrais troupeaux, çà et là à la campagne, fouillant du bec les mottes des champs retournés, paissant les bords gazonnés des fossés et des sentiers, hauts sur leurs pattes grêles, et surveillés par quelque gamin qui emploie ses loisirs à tresser un fouet, ou par une fillette qui tricote un bas.

Le fromage et les œufs sont plutôt réservés à la bourgeoisie. Les légumes sont

qui est à deux claviers. Le *Carillon* est encore en état de se faire entendre, mais depuis la publication du *Motu proprio*, on l'a prudemment sacrifié. L'orgue a été construit en 1877, par la maison Bazzani de Venise.

Terza mano
Campanini concertanti
Voce umana
Flauto Reali Soprani
Viola Bassi
Flauto in ottava Bassi
Flauto in ottava Soprani
Ottavino Soprani
Clarone Bassi
Corno Inglese Bassi
Trombe dolci Soprani
Trombocini Soprani
Bombardone
Principale Bassi
Principale Soprani
Ottava Soprani
Quindicesima (15)
Decima nona (19)
Vigesima seconda (22)
Vigesima sesta (26)
Registri di ripieno
Vigesima nona (29)
Registri di ripieno
Contro Bassi
Ottava Canto Bassi
Timbali del Pedale.

ceux de notre Flandre, mais la pomme de terre est moins commune. Ce qui est du goût de tout le monde, c'est la *Minestra*, sorte de gros potage au vermicelle, et la *Polenta* [1], ou gâteau de farine de maïs. Le *Macaroni* est d'un usage restreint et beaucoup moins commun que dans le midi. Cette pâte, trop chère à Riése pour servir d'aliment ordinaire, ne paraît sur les tables que les jours de fête ; c'est un plat de luxe.

La bière est en usage au village, mais pas dans les campagnes ; elle se vend à peu près au prix du vin et provient de Castelfranco, Trévise, Udine, d'ailleurs encore. Le vin reste, comme presque partout en France, la boisson ordinaire du peuple. Peu de jardinets sans treilles, ce qui fait que beaucoup de particuliers emploient le vin de leur propre récolte. Ils le mettent en barriques et le boivent à même le tonneau. C'est le *Vino nuovo* qui fermente dans le verre et qui, sans être mauvais, n'est pas exempt d'une acidité qui irrite un estomac novice. Le vin en bouteilles n'est connu que des gens aisés ; après deux ou trois ans, il prend le nom de *Vino vecchio*. Quand je m'aventurai à parler de vin ayant dix, quinze ans de bouteille, on se récria, on crut à une mystification. Nos ouvriers qui émigrent en France, l'été, pour travailler aux moissons, se laissent d'abord séduire par le petit bleu à bon marché, mais ne tardent pas à regretter la saine et savoureuse bière de leur pays



RIÉSE. — Entrée de la chambre où naquit S. S. Pie X.

Il n'y a pas d'hôtellerie *(Albergo)* proprement dite à Riése, mais trois auberges *(Trattoria)* où l'on donne à boire et à manger. Celle des *Deux Glaives* est du nombre. Le simple cabaret *(Osteria* ou *Taverna)* est pour ainsi dire inconnu au village.

La plupart des maisons ont un étage, et les plus vastes abritent souvent plusieurs ménages. Leur aspect est généralement fort primitif: volets lourds et mal charpentés, murs en torchis mêlé de cailloux. L'intérieur n'est guère plus séduisant. Pourtant il faut noter le vrai confort qui règne chez les familles aisées; on y voit de bons fauteuils et des bancs rembourrés fort commodes. Dans certaines demeures, même bourgeoises, la terre battue tient lieu de carreaux et exhale mieux la fraîcheur d'un bon arrosage. On y recourt pour combattre les chaleurs de l'été. Au foyer, d'une maçonnerie assez élevée, on laisse les cendres s'accumuler ; la braise ardente s'y conserve plus longtemps, et on l'utilise en y tenant en bon ordre des séries de petites terrines et écuelles où mijote toujours quelque chose. Chez Francesco Parolin, un banc construit en demi-cercle, fait, sous le manteau de la cheminée, face aux bûches flamboyantes, et la famille y prend place, l'hiver, pour passer la soirée, les pieds sur les chenets, en intime veillée.

1. La Polenta est cuite dans des terrines, et ressemble à une épaisse tarte au riz. Elle est jaune d'aspect et quelque peu fade ; on la mange chaude ou froide par tranches.

Il n'y a à Riése ni industrie, ni commerce ; pas d'ateliers ni de maisons de trafic. Il convient de citer pourtant la forge d'un Parolin, fils de Francesco, qui s'applique à la ferronnerie avec succès et est réputé bon mécanicien. La seule boutique digne de ce nom, se trouve à côté des *Deux Glaives;* elle est dirigée par Angelo Parolin ; on y vend des comestibles et des ustensiles de ménage. Les deux vrais magasins du village (Monico et Andreazza) n'ont pas d'étalage. La marchandise, des étoffes d'habillement, y est entassée dans de grands bâtiments fermés ; le classement et l'ordre en est parfait ; ce sont comme des entrepôts dont le stock est destiné aux marchés hebdomadaires d'Asolo, de Bassano et de Castelfranco.



Église de Villa-Estense, village natal du bisaïeul de S. S. Pie X.

L'agriculture concentre à elle seule toute l'activité. La terre est bonne, de moyenne consistance, mais très caillouteuse. Tombolo et Salzano ont des terres plus lourdes et plus fertiles. Le sol est favorable au maïs dont la production est intense ; on cultive aussi les céréales et légumineuses de nos pays, le chanvre et le lin, mais peu de betteraves. Notons encore la faveur dont jouit une plante, identique en apparence à notre colza, avec la même fleur jaune ; c'est ce qu'on appelle en italien *Ravizzone* ; sa graine est oléagineuse.

Au dire des anciens, la grande culture de la vigne entre Riése et Castelfranco ne remonte pas à beaucoup plus d'un demi-siècle ; maintenant elle y est très répandue. La méthode de culture n'est pas la même que celle suivie dans le midi ; ici on préfère les longs sarments, là-bas on tient les ceps plus bas et on les expose au soleil sur la pente des collines. Comme la vigne grimpe, il lui faut des échalas ; et ce qui en tient lieu ce sont des arbres à couronne : ormes, têtards ou peupliers qu'on ébranche à cet effet. Les sarments, en se déployant, vont d'un tronc à l'autre, enchevêtrant leurs pampres par les vrilles comme des dentelles. Les mûriers sont impropres à cette destination : on ne peut les tailler pour donner moins d'ombre à la vigne, car c'est l'abondance du feuillage qui les rend précieux pour l'élève du ver à soie. L'industrie séricicole existe à Riése, mais on n'y tisse pas la soie : les cocons passent aux fabricants des villes voisines. Le pays est trop froid pour le citronnier et l'oranger. A Riése même on ne cultive guère l'olivier, et les rizières y sont inconnues.

Pour ce qui regarde le climat, l'hiver est généralement peu rigoureux et plutôt pluvieux. La neige est éphémère ; les vents tièdes, si elle vient à tomber, l'enlèvent rapidement. C'est assez dire que les plaisirs de cette saison se bornent, pour le jeune âge, à quelque glissoire qui fond sous les pieds. La glace n'est jamais assez solide pour supporter l'exercice du patinage, et l'hiver se montre surtout en couvrant de neige le sommet des montagnes. Au mois d'avril le Grappa se pare

encore de sa toison blanche. L'été amène parfois de lourdes chaleurs ; quand elles se prolongent, la sécheresse tourmente bientôt tous les êtres vivants. On attend alors avec impatience, comme une bonne nouvelle, le roulement lointain de l'orage, signe précurseur d'un soulagement prochain.

Les bœufs sont les grands ouvriers de la terre ; à eux les travaux de fond. Durs à la fatigue et patients, ils sont de taille moyenne, blancs ou gris de pelage, et portent des cornes en croissant. Pour le labour on leur adjoint parfois un cheval. Du côté de Possagno je vis un jour huit bœufs attelés à une seule charrue. La pointe du soc, très acérée, mordait profondément, et ouvrait, en renversant la terre, de larges sillons qui fumaient au soleil. Arrivé à l'extrémité du champ, le conducteur, pour entamer une parallèle, criait simplement à ses bêtes : *Volta !* Tournez ! en accompagnant l'ordre d'un claquement de fouet. Aussitôt les bœufs, avec une apparence de décision réfléchie, obéissaient sans hésitation, et le soc, surgissant un moment comme une lourde coquille bleuâtre, replongeait lentement dans le sol humide.



VÉDÉLAGO. — Maison où est née Marguerite Sanson, mère de S. S. Pie X.

Les chevaux sont petits, lestes, remuants, ils ont les qualités des races montagnardes, vitesse et endurance. On les attèle à des voitures légères et basses, munies de quatre roues. Pour véhiculer les petites gens, il y a le mulet et l'âne ; les chiens de trait sont inconnus.

Les fermes n'ont pas, comme souvent en Flandre, de vastes bâtiments faisant face à une cour rectangulaire dominée par de grands arbres et défendue par de larges fossés, ce qui leur donne un air seigneurial. Les fermes situées près du village ont régulièrement leur porte d'accès sur la grand'route, et parfois privées de bâtiments suffisants, elles entassent dans l'intérieur de la cour les réserves de foin et de paille, et y empilent le bois coupé. Des fenils ménagés au-dessus des étables servent aussi à serrer les fourrages. Par suite du manque de prairies grasses, l'élève du bétail est très limitée. Les bœufs de trait et de labour ont seuls de l'importance ; aussi caractérise-t-on l'étendue d'une exploitation agricole par le nombre de ses bœufs.

Il y a à Riése quelques fermes de quatorze bœufs ; en moyenne elles en ont de six à huit.

L'apiculture n'est guère pratiquée à Riése, bien que le pays paraisse lui offrir des conditions favorables. L'abeille d'Italie, qu'on tâche d'acclimater chez nous, est réputée bonne butineuse

Telles sont les particularités de cette contrée où le paysan est encore livré à sa propre initiative et à ses seules ressources. Il m'arriva de parler le soir, aux

Deux Glaives, de nos comités et associations, de tout ce que le gouvernement a organisé en faveur de l'industrie agricole et de l'ouvrier, des assurances sur les animaux utiles, des mesures de protection de toute espèce, et ce fut comme une révélation pour les braves gens de Riése [1].

* * *

La commune est régie par un syndic (M. Andreazza) [2], assisté de dix-neuf conseillers, parmi lesquels se forme la junte qui est une sorte de collège échevinal. Comme le conseil ne se réunit que deux fois par an en session ordinaire, la junte constitue le pouvoir permanent de la commune, et ses membres se renouvellent chaque année par moitié. Elle rend compte annuellement de sa gestion au conseil. L'autorité communale est très autonome [3] en Italie, le gouvernement n'a qu'une action restreinte sur la gestion de ses affaires, et il en résulte que les élections communales ont de ce chef une grande importance. Outre le secrétaire et son adjoint (MM. Giovanni Lion et Félice Moretti), le conseil a encore à son service une sorte d'huissier ou de facteur nommé *Cursore*, chargé des messages et des convocations aux séances ; il assiste aussi le receveur de Castelfranco pour la fixation des taxes, etc. Jean-Baptiste Sarto, père de Pie X, occupait cet emploi qui est passé depuis à un de ses arrière-neveux : Demetrio Sarto. Il ne faut donc pas confondre cet employé communal avec l'employé de la poste, chargé de distribuer les correspondances. Ce dernier, que j'ai vu à l'œuvre, est aussi peu officiel que possible ; il n'a ni uniforme, ni portefeuille pour serrer ses lettres ; il est libre de prendre ses aises, et en profite, quand il fait chaud, pour faire sa tournée nu-pieds et en manches de chemise.



VALLA, et son puits communal.

Depuis l'élection de Pie X, Riése possède un bureau télégraphique.

Les ponts et chaussées de la commune se rattachent à la circonscription d'un ingénieur (M. Angelo Monico) qui englobe trois autres villages. Il n'y a pas de garde champêtre en titre. Quand l'autorité communale prévoit un grand concours de monde, pour parer à toute éventualité, elle mande des gendarmes de Castelfranco. En temps ordinaire le syndic représente la force répressive ; il entre dans son rôle de mener parfois au poste un pochard turbulent, ou quelque autre perturbateur de l'ordre. Si le gaillard est peu souple et résiste, le syndic reçoit aussitôt aide et secours; des concitoyens de bonne volonté lui donnant un coup de main par

1. Déjà à cette époque pourtant, comme nous le verrons plus loin, l'œuvre catholique des Congrès avait propagé dans le nord de l'Italie et le Veneto des organisations sociales qui continuèrent à se répandre grâce à l'initiative du clergé.

2. Nous donnons entre parenthèse les noms des principaux fonctionnaires actuels.

3. En Belgique nous avons gardé quelques restes des anciennes franchises communales ; en France l'État centralise tout.

respect de la loi, mettent l'homme sous les verrous, et là il peut attendre que les gendarmes du poste voisin s'occupent de son sort.

L'instruction primaire est généralement satisfaisante à Riése ; l'enseignement porte surtout sur la lecture, l'écriture et le calcul. Elle est à charge de la commune ; son budget des écoles ne doit compter ni sur le gouvernement, ni sur la province [1]. Comme les communes ont généralement peu de ressources, le traitement du personnel enseignant est des plus médiocres [2]. Tous les fonctionnaires du reste sont mal rétribués. En confisquant les domaines pontificaux, en mettant la main sur les dépouilles des églises et des couvents, la franc-maçonnerie se flattait de transformer l'Italie en pays de cocagne ; or le premier résultat — amélioré depuis par les impôts — a surtout consisté à l'appauvrir et à lui enlever son crédit. La monnaie fiduciaire et les pièces divisionnaires en cuivre, pesantes et malpropres, servent presque exclusivement aux échanges [3].

Les impôts sont lourds et insatiables. La moindre entreprise doit abandonner au fisc, sous forme de *tassa* ou d'imposition, le plus clair du bénéfice. Le sel, le tabac, les allumettes sont monopolisés par l'Etat [4].



Le village d'ASOLO, situé entre Riése et Possagno.

L'instruction gratuite et obligatoire a été, depuis 1888, établie en Italie par la législature, mais, jusqu'à présent, les parents en usent selon leurs convenances. Comme l'autorité communale est seule chargée de l'application de la loi, il en est résulté que, dans bien de communes, on s'est montré peu sévère. Cette loi, quant à l'efficacité, peut être assimilée à notre loi sur l'ivresse publique [5].

Nous avons déjà parlé des deux écoles de Riése dirigées par l'instituteur M. Rosina et par l'institutrice Pellizzari ; il y en a une troisième pour garçons et filles, tenue par Mme Libera Italia Boaro, nièce par alliance de Pie X ; elle a épousé en effet M. Angelo Parolin, fils du propriétaire des *Deux Glaives*. Cette

1. Le savoir lire et écrire figure parmi les conditions de l'électorat communal. Les Lois du 11 avril 1886, et du 8 juillet 1904, augmentant le traitement des instituteurs, mettent en apparence ce supplément à la charge de l'État. En réalité la commune en fait l'avance, et ne reçoit qu'un remboursement partiel.

2. Les instituteurs et institutrices ne sont pas fonctionnaires de l'état et leurs maigres émoluments ne s'obtiennent pas sans peine. Les nominations ont lieu en suite d'un concours par le conseil communal. Les titulaires n'ayant pas 22 ans ne sont nommés qu'à titre provisoire. Cet âge se trouvant atteint, s'il s'agit d'une première nomination, il faut passer encore par deux années de stage avant d'obtenir une nomination de 6 ans. *(N. du T.)*

3. Après la prise de Rome en 1870, l'Italie émit pour un milliard de papier-monnaie. Cf. *Histoire de Pie IX*, par l'abbé Sylvain.

4. Le sel se vend de 60 à 95 cent. le K., le tabac vaut de 12 à 16 fr. le K. Une boîte d'allumettes de 10 cent. paie une taxe de 4 c. sous forme de timbre, dont l'application constitue le permis de vente.

5. Il existe, il est vrai, toute une organisation d'inspections, mais les municipes qui ont à leur charge simultanément le matériel et la pédagogie, et devant confier celle-ci, d'après la loi, à une personne capable, cette personne se substitue couramment à l'inspecteur cantonnal. *(N. du T.)*

institutrice est une vraie professionnelle ; elle a l'esprit éveillé, et son dévouement lui a mérité le respect et l'affection de ses élèves.

Je l'ai vue à l'œuvre, et j'ai visité aussi les autres écoles de Riése. Les enfants sont polis, propres et attentifs. Je fis de mon mieux pour leur dire, chez Boaro, un mot de la Belgique. La maîtresse leur avait déjà signalé la place que notre pays occupe sur la carte, près de la mer du Nord ; et quand je leur demandai où était la Flandre, des voix crièrent : *Quì, signore!* ici, et un doigt effilé se posa sur Bruges.

En Italie, les écoles de campagne tenues par des religieuses sont rares, surtout parce que l'enseignement est entre les mains des communes ; or celles-ci ont soin de se conformer à l'esprit chrétien de la population [1]. Dans les villes et les grands villages du nord, s'est développée une congrégation enseignante de Sœurs dites Canossiennes, du nom de leur fondatrice, la R^de^ Mère di Canossa, native de Vérone. Elle existe depuis environ un siècle.



RIÉSE. — Le sanctuaire de N.-D. de Cendrôle.

Ni la domination française de jadis, ni l'influence autrichienne qui s'étendit deux fois sur le pays, n'en ont modifié ni le caractère, ni les usages. Le doux parler italien, avec son accent local, est resté le maître, l'allemand est complètement ignoré, le français est resté au programme de l'enseignement moyen, mais n'entre pas dans le langage courant.

* * *

La piété du peuple se manifeste çà et là le long des routes, par des chapelles en l'honneur de la Sainte Vierge ; elles sont parfois assez vastes pour se prêter à l'exercice du culte (*Chiesette campestri*). Riése en a deux de cette catégorie : l'une située au hameau *Costanza*, l'autre, particulièrement connue et qui ne peut être passée sous silence dans une vie de Pie X, porte le nom de *Cendrôle*. C'est là, en effet, que Joseph Sarto, encore enfant, aimait à honorer la Mère de Dieu. Plus tard, il y célébra plus d'une fois la messe, lors de ses visites au village natal, et se plaît toujours à rappeler le souvenir de ce sanctuaire béni. Cendrôle est situé à trois kilomètres environ de Riése, et son église est dédiée à l'Assomption de Marie. Pendant le temps pascal, et surtout le 15 août, on y voit affluer des milliers de fidèles ; il en est de même quand quelque calamité publique, épidémie, sécheresse, pluie trop persistante, désole le pays. Alors des pèlerinages se forment, et de longs cortèges se dirigent, au chant des litanies, vers la Vierge

1. L'instruction des jeunes filles est très développée en Italie ; elle est surtout entre les mains de particuliers (600 établissements) et d'associations religieuses (804 établissements). Soixante-quinze seulement appartiennent à des provinces et à des communes. L'esprit de l'enseignement est presque exclusivement catholique. (*N. du T.*)

miraculeuse. Les fermiers des environs y portent aussi, d'après une ancienne coutume, les prémices de leurs moissons.

Un arrière-neveu du pape, gamin de sept ans, Giovannin Parolin, m'en montra le chemin. Après avoir dépassé le nouveau cimetière, nous suivons un moment la grande route aux fossés débordants de verdure, puis nous voilà dans un étroit sentier qui serpente, franchit un ruisseau où barbotent quelques canards, et nous ne tardons pas à voir surgir, au-dessus des taillis, un grêle campanile. La cloche sonne l'heure ; Giovannin compte les coups à haute voix : Uno, due, tre, quattro, cinque ! Puis du silence ; il est cinq heures. Une paix profonde s'étend autour de nous ; seul le ruisseau parle, comme au temps où Joseph Sarto passait par là. Nous avançons, et bientôt, sur la hauteur, au milieu d'une pelouse, et derrière une plantation de mûriers, nous découvrons l'élégante chapelle de Cendrôle.



RIÉSE. — Intérieur de N.-D. de Cendrôle.

Voici d'abord la maison du gardien, sorte de hutte précédée d'une tonnelle couverte de pampres ; elle est occupée par Gaëtano Lanzerini et sa femme Régina Giacomelli, vieillards aux visages reposés, exhalant une sainte paix. Régina se hâte de me raconter qu'elle apprit à coudre chez la mère Sarto, quand Joseph était enfant, et tous deux remercient le ciel d'avoir prolongé assez leur existence, pour voir sur le trône de St Pierre, celui qui se plaisait à les visiter jadis, avec tant d'affabilité. Ces vieillards jouissent de leurs souvenirs ; il en résulte pour eux comme une bénédiction. Ils nous offrent un rafraîchissement, puis l'homme nous conduit au sanctuaire. Il se compose d'une nef et est orné de trois autels. Au chœur, des *ex-voto* variés, et de lourds cierges ornés de fleurs et de faveurs, témoignent de la piété des pèlerins. On y voit deux belles peintures richement encadrées, offertes jadis par le cardinal Monico, en souvenir de son élévation au patriarcat de Venise. A droite, c'est Noé offrant un sacrifice au sortir de l'arche après le déluge ; à gauche, Elie en présence des prêtres de Baal. Il y a de bonnes orgues bondées de mixtures comme celles de Riése et de Salzano.

Le cardinal patriarche Jacopo Monico, ancien professeur de littérature, comme nous le verrons plus loin, et auteur de nombreuses poésies, en décrivant son village natal, n'a pas manqué d'évoquer le souvenir de Cendrôle. Voici les strophes qu'il lui consacre.

Non loin de Riése s'élève, en un site champêtre,
A la Reine du ciel un asile auguste,
Sanctuaire imposant, construit par nos pères,

Témoignage de piété et de Foi intacte;
Il s'enveloppe de silence et de solitude
Et semble verser dans l'âme une terreur sacrée.

Là, si le Ciel irrité refuse à la campagne
La pluie ou le soleil, ou si quelque contagion se répand,
Tout le peuple des environs se réunit et prie,
Et le Ciel promptement s'apaise et change d'aspect;
C'est à ces pierres sacrées que le laboureur pieux
Suspend en offrande les prémices de ses récoltes [1].



RIÉSE. — Statue de N.-D. de Cendrôle.

En des temps très anciens, la chapelle de Cendrôle servait d'église paroissiale, mais Riése, en se développant, l'emporta sur le hameau ; celui-ci n'a plus maintenant de service religieux régulier, la messe y est célébrée de temps à autre, accompagnée parfois d'un sermon, par le clergé du village Comme anciennement un ermite s'était fixé dans cette solitude, Cendrôle se nommait autrefois *Romitorio,* ermitage.

La statue de la Vierge est en bois sculpté ; la robe est ample, relevée çà et là de dorures ; la ceinture est ornée sur le devant d'une étoile. Mains jointes, les doigts chargés de bagues précieuses, la madone porte un diadème qui paraît un peu lourd tout d'abord, mais qui pourtant ne gâte pas les lignes de l'ensemble, et lui donne de la majesté. Les *ex-voto* de la reconnaissance des fidèles, des cœurs d'argent et des fleurs, l'entourent comme d'un cadre, et il se dégage de la statue et de ces emblèmes, une impression de bonté et de paisible confiance.

Cendrôle est vraiment un lieu charmant. La solitude y est complète ; la voix humaine s'y adoucit en prières, s'y confond avec le murmure des feuillages et le chant des oiseaux. Au loin un bruit plus sourd, c'est celui du bief l'Avenale, dont l'eau, après avoir poussé la roue de Francesco Parolin, s'enfuit sous la verdure en actives ondulations.

* * *

1. Offre non lunge un villereccio sito
Alla Donna del Ciel augusta sede
Altro delubro, monumento avito
Di pietà vera e d'incorrotta fede.
Silenzio e solitudine il circonda,
E par che un sacro orror nell'alma infonda.

Là se sdegnato il Ciel al campo niega
La pioggia o il sol, o morbo atro minaccia,
Ogni popol vicin s'aduna e prega,
E il Ciel tosto si placa e muta faccia.
Le primizie dell' anno appende in voto
Ai sacri marmi il villanel devoto.

Deus adjutor et protector eorum est.
Dieu est leur aide et protecteur.
(Ps. 113)

Et maintenant, si le lecteur veut bien me suivre, nous allons remonter le passé et nous reporter à l'année 1833. Donc — il y a de cela soixante-dix ans, — vivait alors à Riése le très digne Giovanni Battista Sarto qui, content de son humble condition, se distinguait par son courage et son activité. Son père, Giuseppe, était natif de Godega, et son grand-père, Angelo, de Villa Estense. Sa mère se nommait Paola Giacomelli, originaire de Riése.

Au XV[e] siècle le nom s'écrivait Sartore, ce qui signifie *tailleur ;* il se modifia un beau jour en Sartor, puis au XVII[e] siècle perdit encore une consonne et devint définitivement Sarto.

Le père de Pie X, Giovanni Battista, naquit à Riése le 26 mai 1792. Il avait trois frères : Angelo, Antonio et Giacinto. Le premier épousa Antonia Bottio, et devint valet de chambre du cardinal Monico à Venise ; Antonio épousa Lucia Pellizzari. Quant à Giacinto et Giovanni Battista, ils s'unirent à deux sœurs : Madeleine et Marguerite Sanson ; la première n'eut pas d'enfants, et la seconde devint la mère de Pie X. Angelo et Antonio eurent chacun un fils ; les deux embrassèrent l'état ecclésiastique : ce sont Giuseppe et Giacomo Sarto.



† Marguerite Sanson, mère de S. S. Pie X.

Jean Baptiste était propriétaire de sa maison et du jardinet attenant [1]. Il possédait en outre trois lopins de terre situés le long de la route qui relie San Vito à Castelfranco. Il n'était (bien qu'on l'ait affirmé) ni fermier, ni ouvrier agricole, mais *Cursore* ou facteur communal, comme nous l'avons expliqué plus haut C'était un homme de taille moyenne, aux yeux noirs, décidé d'allures ; il avait la réputation d'être adroit, *lesto*, dans l'exercice de son emploi et tout le monde l' estimait. On le nommait dans le village, par abréviation, *Sior Titta*. (Signore Battista). Son salaire quotidien était fixé à une demi-*Svanzica* [2], ancienne monnaie autrichienne, qui représente environ une valeur de cinquante centimes.

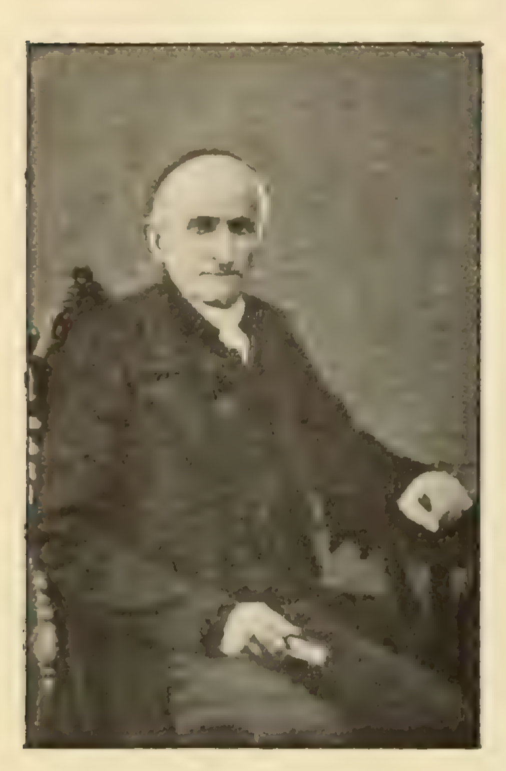
1. Ce jardin, comme superficie, représente environ 16 pas de largeur, sur 25 en profondeur.

2. Svanzica. — De l'allemand *zwanzig*, 20, valait en monnaie autrichienne 20 kreuzers, et le kreuzer représente environ 5 centimes; c'est pourquoi le peuple la nommait aussi, pièce de 20 sous *(soldi)*; la demi-Svanzica valait donc environ 50 centimes de notre monnaie.

Le savant D[r] Hans Holbein d'Apolda (Thuringe), m'écrivant à ce sujet, ajoute : « D'après *das Konversations-Lexicon von Meyer* (1878), *ähnlich das von Brockhaus*, Zwanzigkreuzer (Zwanziger, Kopfstück) frühere österreich., nach dem 20=Guldenfuss ausgeprägte Silbermünze zu 20 kr., 3=1 Fl. Konventionsmünze; in mehreren südlichen Staaten (Bayern, Baden, Württemberg, Grossherzogtum Hessen, etc.) ebenfalls geschlagen. Es gab auch halbe Zwanziger, sogen. Zehnkreuzer, oder halbe Kopfstücke. »

Il venait d'atteindre sa quarante et unième année quand il songea à se marier. Trop sensé pour se laisser influencer par de vaines apparences, il chercha une femme d'esprit religieux, ayant bon caractère, douée de jugement, intelligente, offrant des garanties morales et capable de diriger un ménage; il la voulait aussi de santé robuste pour résister au travail. Le mariage se présentait donc à ses yeux comme le demande le véritable esprit chrétien.

En ce temps-là Maria Antonini, veuve de Melchiore Sanson, venait de se fixer à Riése. Née à Caselle d'Altivole, elle avait habité successivement Vedelago et Rossano qui est situé non loin de Cittadella, puis s'établit à Riése. Son mari était mort en 1822, alors que sa seconde fille, Illuminata, — qui épousa plus tard Giuseppe Bottio — n'avait que 5 ans. Ce Giuseppe habite encore Riése: il a 88 ans et est le seul oncle de Sa Sainteté Pie X [1].



† M. Angelo Sarto, oncle de S. S. Pie X, ancien valet de chambre du cardinaal Monico, à Venise.

La veuve Sanson avait cinq enfants : Margherita, Illuminata, Giustina, Maddalena et Ettore (Hector.) Les quatre filles, très attachées à leur mère, s'occupaient comme elle de travaux de couture. La famille s'était installée dans une bien modeste demeure, située non loin de la maison de campagne des comtes Venier, et un peu à l'écart de la grand'route. La couture pouvait suffire à leurs besoins. Bien entendu, quand arriva pour les filles l'âge de se marier, il ne put être question de dot. En les élevant selon leur condition, la mère leur avait donné ce qu'elle avait de plus précieux, son dévouement et sa foi profonde en la divine Providence. Jean Baptiste Sarto apprécia bientôt les qualités de l'aînée, Marguerite, (née à Védelago le 8 mars 1813) : elle était connue à Riése comme le modèle des jeunes filles; c'était une ouvrière d'élite qui promettait d'être une bonne ménagère. Déjà elle se préoccupait de son avenir et demandait souvent à Dieu, dans le secret de son cœur, d'en disposer selon sa sainte volonté.

Jean Baptiste la demanda en mariage, et fut agréé. Il avait comme ressources pour s'établir, son salaire de *Cursore*, le revenu de son champ et la maison dont il était propriétaire, ce qui évitait la charge d'un loyer. Sa femme, de son côté, allait prendre quelques ouvrières et continuer à exercer sa profession, de façon que, tout bien calculé, le ménage pouvait s'organiser et gagner honorablement le pain quotidien. Le curé de Riése, l'abbé Menapace, un vrai pasteur plein de sollicitude

1. Depuis, les journaux ont annoncé sa mort, arrivée le 2 Février 1905. Il habitait, avec son fils Luigi, une ferme située à peu de distance de Riése. Quand j'allai le voir chez lui, avec Don Louis Parolin, j'étais loin de penser que sa fin était prochaine. Je le trouvai en train de déjeuner, bien vivant et alerte pour son âge. Un simple refroidissement l'a emporté dans sa 91e année. Chrétien convaincu, loyal en affaires et franc de parole, il laisse, à ses enfants et petits enfants, l'exemple de ces solides vertus qu'on comprend et pratique encore dans les campagnes.

pour ses ouailles, homme d'expérience et de bon conseil, donna un avis favorable, et on fixa le jour de la bénédiction nuptiale.

D'après la coutume populaire de Riése, encore en honneur, un mariage est annoncé la veille par la sonnerie des cloches. Les cloches au village sont de toutes les fêtes : il n'y en avait que deux à l'époque du mariage Sarto ; une troisième est venue les renforcer depuis. La cérémonie a lieu généralement le matin de bonne heure, et l'officiant célèbre une messe basse.

Le 13 février de l'année 1833, Jean Baptiste Sarto et Marguerite Sanson s'agenouillèrent devant l'autel, et ce fut le vicaire Pellizzari qui bénit leur union par délégation du curé Menapace. Ce fut ce même prêtre qui conféra plus tard, comme nous le verrons, le sacrement du baptême à Pie X. Ces noces modestes se célébrèrent simplement, avec le concours obligé des parents et amis, et les nouveaux époux unirent leur bonne volonté pour fonder, avec la grâce de Dieu, une famille chrétienne.


RIÉSE. — Giuseppe Bottio-Sanson, oncle par alliance de S. S. Pie X.

Dès le début, l'entente fut parfaite ; lui, resta l'homme de devoir, tout entier à sa besogne qui nécessitait de nombreuses absences ; elle, gardienne du foyer, s'occupait de son intérieur, s'appliquant à le rendre agréable, ayant toujours un sourire et un bon mot pour accueillir son mari au retour de ses courses. Tout entière à ses occupations, ne se répandant point au dehors, elle n'eut d'autre souci que le bonheur de son mari, et, en prévision de l'avenir, trouva bientôt moyen de réaliser quelques économies sur leurs maigres revenus.

Leur premier-né vint au monde le 31 janvier 1834. On lui donna le nom de Joseph, en souvenir du grand-père Sarto, et aussi par dévotion envers le père nourricier de l'Enfant Jésus. Une estampe du saint décorait leur chambre à coucher. Les félicitations affluèrent ; mais hélas ! ce premier bonheur fut de courte durée ; l'enfant ne vécut que cinq jours.

L'année suivante, le 2 juin, 1835, un deuxième fils leur naquit. Inébranlable dans sa dévotion envers St Joseph, la mère voulut encore qu'il portât le nom de Giuseppe ; aucun ne lui tenait plus à cœur : le nom de son propre père, Melchior, ne put prévaloir, et ne fut donné à l'enfant, au baptême, qu'en second lieu.

Cet enfant était le futur Pie X.

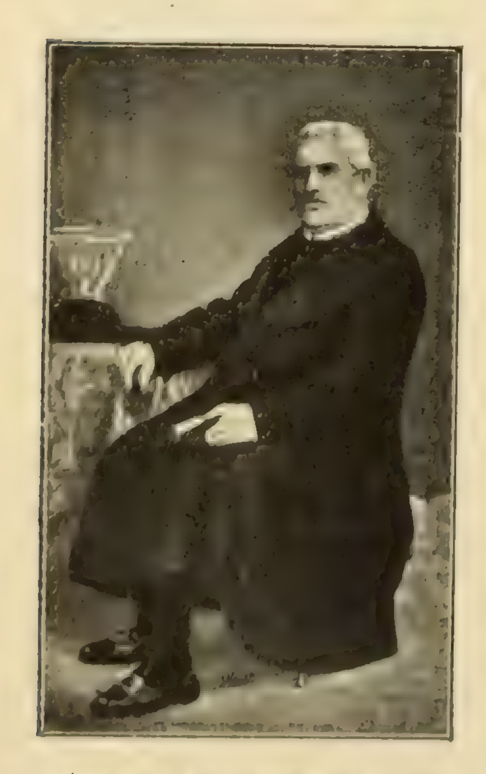
Antonio Sarto, frère du père, et Francesca Zorzan, sage-femme à Riése, furent choisis pour le tenir sur les fonts baptismaux. La marraine était quelque peu parente et fort liée avec la famille ; le parrain, qui habitait San Vito d'Asolo, se hâta de se rendre à Riése pour la cérémonie qui eut lieu le lendemain de la naissance. Selon l'usage, l'enfant fut porté à l'église accompagné du père, qui recevait au passage les poignées de main de ses amis. Le vicaire Pellizzari conféra

le sacrement dans l'étroit baptistère, situé à gauche de la porte d'entrée, et tout se passa sans incidents[1].


RIÉSE. — Fonts baptismaux de l'église.

L'enfant goûta, pour la première fois, le sel de cette sagesse divine dont il allait si bien s'imprégner plus tard ; il reçut l'onction de l'huile du salut, symbole de force ; par la bouche de son parrain, il renonça à Satan, à ses œuvres, à ses pompes ; l'eau coula sur sa tête pour la régénération au nom de la Sainte Trinité, et par la lotion sacramentelle, unie à la puissance des paroles du ministre, son âme se trouva purifiée du péché originel. Il reçut la robe blanche, symbole de pureté, et le cierge béni répandit sur lui un reflet de la clarté céleste, dans laquelle il s'engageait à marcher par la suite, au gré de la volonté divine.

M. Pellizzari écrivit selon la coutume, parmi tant de noms obscurs, sur le registre paroissial, celui de *Giuseppe Melchiore Sarto,* qui devait rayonner un jour d'un si grand éclat dans l'Église, et qui devait être salué par les princes et les peuples. Et en signant cet acte, l'humble vicaire ne se douta pas qu'il allait être cité dans l'histoire d'un pape.


RIÉSE. — † Le vicaire Don Pellizzari qui conféra le baptême à Joseph Sarto

Ce registre existe encore ; j'ai pu le consulter chez le curé actuel de Riése, M. Bellincanta. C'est un lourd volume dont les pages d'un papier grossier ont jauni. La formule n'est pas aussi courte que celle en usage chez nous ; son texte comprend douze alinéas. La voici telle qu'elle se trouve écrite à la page 94 du registre

Le lecteur remarquera que les parents sont qualifiés de *Possidenti,* c'est-à-dire : ayant du bien. Ils l'étaient, en effet, puisque la maison qu'ils occupaient et les trois lopins de terre dont nous avons parlé, leur appartenaient en toute propriété. Cela ne suffisait guère pourtant à leurs besoins, surtout quand l'accroissement successif de la famille augmenta notablement les charges. Ils en vinrent à devoir peiner sans relâche, et à restreindre les dépenses le plus possible, pour ne pas se trouver dans la nécessité d'aliéner l'héritage paternel.

Quand l'enfant fut ramené à la maison, la mère

1. Les fonts en marbre, avec couvercle en bois, sont d'un art simple et plein de goût. Au dessus, et descendant jusqu'aux bords du bassin, pend le voile blanc liturgique, le *conopé*

PAROISSE DE RIÉSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE BAPTÊME

COPIÉ D'APRÈS LE TEXTE ORIGINAL.

Numero	Data della nascità e della presentazione del neonato al battesimo	Indicazione del neonato				Indicazione dei Genitori		Se coniugi data del matrimonio e parrocchia in cui fu celebrato	Religione e condizione d'entrambi	Nome, cognome, domicilio e condizione del Padrino, e dei Testimonii		Annotazioni
		Sesso e Nomi		Stato della persona		nome, cognome e domicilio della Madre	nome, cognome e domicilio del Padre					
		Maschi	Femmine	Legittimo	Illegittimo					Padrini	Testimonii	
30		Andreazza Illuminato										
31		Gazzola Angelo										
32	Nato il giorno 2 Giugno 1835 battezzato il 3 detto da me Pellizzari cap°	Sarto Giuseppe Melchiore		Legit°		Sansoni [1] Margarita domiciliata col marito	Sarto Giambatt^{ta} domiciliato al n° 30	Maritati in Riese il 13 Febbrajo 1833	Cattolici e possidenti entrambi	Sarto Antonio domiciliato a S. Vito possidente	Antonio Sarto padrino	Zorzan Francesca Levatrice
33			Priviato Emilia Paola									

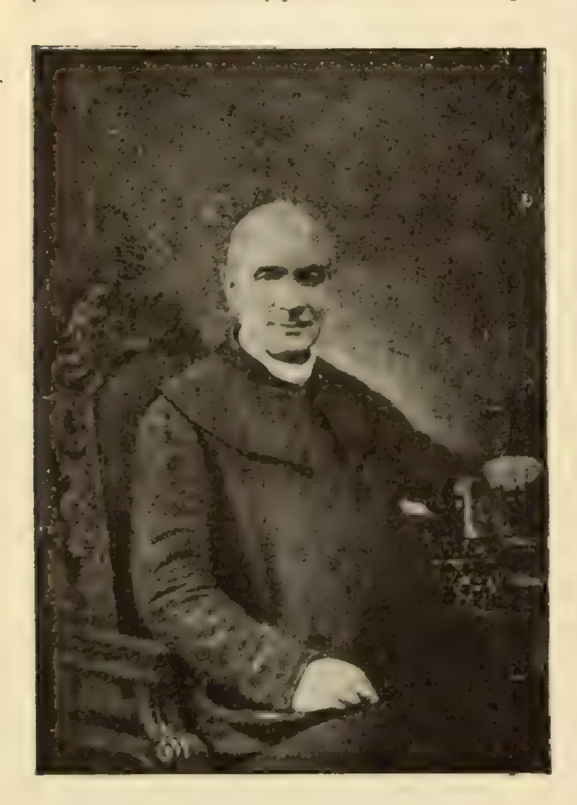
1. C'est par erreur que le vicaire a écrit Sansoni ; le vrai nom est Sanson.
Le curé Bellincanta ajouta de sa main les dignités successives auxquelles fut promu Joseph Sarto : *Vescovo di Mantova*, *Patriarca di Venezia*, *Cardinale ora Pio X*,

embrassa le nouveau chrétien avec effusion, et, songeant à sa première désillusion, supplia le bon Dieu de pouvoir élever son second Joseph pour sa gloire. Sa prière a été exaucée.

* * *

Six ans se passent. Les Sarto travaillent courageusement, et Beppino grandit sous le regard heureux de ses parents. Déjà il parle, il sait joindre ses petites mains et montrer du doigt l'image de l'Enfant Jésus qui l'attire. Le grand-père Sarto [1], qui habitait le village, raffolait de l'enfant.

Mais pendant que Joseph grandissait, un frère et des sœurs lui étaient nés. Le frère se nommait Angelo (1837), et les sœurs, Thérésa (1839) et Rosa (1841) [2]. Son prénom, Giuseppe, est fort répandu en Italie, et le langage populaire, toujours ingénieux, l'a assoupli de façon à l'adapter aux divers âges. Il devient ainsi successivement : *Beppino, Beppin, Beppi* et *Beppo* [3]. C'est sous cette dernière forme, la plus familière pour l'âge mûr, qu'on rappelait autrefois à Riése les faits et gestes de Giuseppe Sarto, maintenant respectueusement nommé : *Il santo Padre*.


RIÉSE. — † Le curé Don Fusarini, bienfaiteur de S. S. Pie X.

A sept ans, il fait déjà quelques courses pour son père, aide sa mère et, en sa qualité d'aîné, surveille les plus jeunes. Il les mène jouer au jardin, cueille religieusement les premières fleurs pour les offrir à la Sainte Vierge, et, sous le grand mystère du ciel bleu, fait, en jouant, son premier apprentissage des mystères du cœur humain. Que d'agréables heures ensuite, le soir, entre la mère toujours laborieuse, et le père qui se repose des fatigues de la journée en se faisant conteur de légendes ! On participait aussi joyeusement à toutes les fêtes populaires. Il y avait, par exemple, la foire annuelle en l'honneur du patron de Riése : S. Mathieu, qui autorisait des visites aux échoppes pleines de friandises ; mais la veillée des Rois l'emportait sur les autres fêtes. C'est alors que les enfants du pays placent leur soulier dans la cheminée et l'accompagnent d'une offrande de vin et de foin, selon le rite traditionnel, pour se ménager les faveurs de Rédósega, la sorcière, qui galope la nuit à travers les airs à califourchon sur son âne. Le pain et le vin, c'est pour elle, et le foin pour sa monture. Les choses étant ainsi en règle, selon l'antique usage, les enfants obéissants obtenaient le lendemain des gâteaux, des caramels, des oranges et du raisin sec ; tandis que les méchants voyaient, au fond de leur soulier, du charbon noir et des cendres. N'en doutons pas, les petits Sarto trouvaient toujours en se levant de

1. Mort en 1811.

2. Angelo est en ce moment percepteur de la poste de Grazie, près Mantoue ; Thérèse, est l'hôtesse des *Deux Glaives ;* Rosa habite Rome avec Marie et Anne, nées plus tard.

3. De même Giuseppina devient Pina. Ces abréviations et transformations de prénoms existent du reste dans toutes les langues.

grand matin, avec des transports de joie et des yeux ravis, ce que Redósega avait de plus appétissant [1].

***

Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientia : et gratia Dei erat cum illo.
(Luc. II, 40).

Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, plein de sagesse : et la grâce de Dieu était en lui.

Cependant Joseph avait vu les enfants du village se rendre à l'école, et il conçut bientôt un vif désir de les imiter. Sa mère n'eut pas besoin de le menacer de l'école, comme cela ne se fait que trop souvent à la campagne, ni même de la lui présenter comme une récompense ; son goût inné pour l'étude l'y porta irrésistiblement. Il y avait alors à Riése une veuve sans enfants, nommée Adriana Bruna, qui tenait, non loin de la résidence des Monico, un peu en dehors du village, une sorte d'école maternelle qui avait très bonne réputation. Ce fut elle qui donna au petit Sarto, l'enseignement élémentaire jusque vers sa sixième année.



† Don Giuseppe Sarto,
cousin germain de S. S. Pie X,
fils de Angelo Sarto.

J'ai recueilli au sujet de cette école les renseignements suivants. La classe se faisait entre deux portes dans un corridor de terre battue. Il y avait là quelques bancs, et pendant que les enfants psalmodiaient leurs prières, ou se livraient à des exercices de lecture, selon les modulations de la maîtresse, celle-ci, assise le dos au mur, raccommodait une robe, tricotait un bas, ou épluchait des légumes.

A mon second voyage, j'eus la curiosité de visiter la maison où fonctionnait autrefois la bonne Bruna ; Don Lodovico Parolin m'y mena. C'est un grand bâtiment d'aspect maussade. Une petite vieille survenant par hasard, s'approche, étalant ses offres de service.

— N'est-ce pas ici, lui dis-je, que demeurait jadis l'institutrice Bruna qui apprit son A. B. C. au pape ?

— Sì, signore, — et une flamme s'allume dans ses yeux ; — c'est bien ici, et telle que vous me voyez, je fus sa compagne de classe !

— Comment vous nommez-vous ?

— Anna Pianta.

1. Cette Rédósega est sans aucun doute une tradition du paganisme. La même légende a été christianisée en d'autres pays, notamment en Flandre et mise au compte de S. Nicolas et de S. Martin. *San Nicola di Bari* est aussi très populaire en Italie. En France, le bonhomme Noël et son compagnon le Père Fouettard jouent le grand rôle auprès des enfants, pour les encourager ou les corriger.

— Voulez-vous me montrer comment se faisait la classe ?

— Volontiers.

Nous entrons ; c'est toujours le même corridor en terre battue.

— Regardez bien, signore ; les bancs étaient disposés de ce côté-ci, comme cela, le long du mur, et en face des enfants, adossée au mur opposé, se trouvait la maëstra Bruna.

— Et quelle sorte de personne était-ce ?

— Oh ! une longue, maigre, signore, avec des cheveux noirs ; sévère, oui, mais pourtant bien bonne pour nous.

— Et que vous enseignait-elle ?

— Nos prières, signore, l'a, b, c. et la lecture aussi aux plus savants ; mais quand il faisait bien chaud, la classe sommeillait avec permission.



Monseigneur Giovanni Bottio, curé à Veternigo (Venise), cousin germain de S. S. Pie X.

— Et de quoi s'occupait la maîtresse ?

— De quoi ? Eh bien elle était assise à cette place-ci, et tout en faisant le nécessaire, elle s'occupait de couture ou de quelque autre travail.

Anna Pianta était pressée ; je jugeai qu'elle avait mérité une lire, [1] et je l'en gratifiai.

La maison est actuellement habitée par plusieurs familles, notamment par l'instituteur, maître Rosina. En son absence, sa femme, portant un gracieux bébé sur le bras, nous salue sur le seuil de son appartement, avec grande politesse.

En rentrant dans la rue, je constate que le pourboire a provoqué un besoin de publicité irrésistible chez Anna Pianta ; — elle est en train de divulguer avec animation son aventure à des commères accourues. Il faut bien communiquer ses joies.

***

De six à onze ans s'étend la seconde période de l'instruction primaire de Beppin Sarto ; il la passera sous la direction d'un maître expérimenté dont l'école, comme je l'ai dit plus haut, était située près de la maison paternelle, dans le bâtiment même où enseigne maintenant Italia Boaro.

Le maître se nommait: *Francesco Gécherlé* [2]. Il est resté légendaire dans le village.

1. La *lira* a la valeur d'un franc. Le mot dérive du latin *libra* ; la livre est un ancien poids de monnaie qui désigne la monnaie même en plusieurs pays : livre sterling, livre turque, etc.

2. Prononcez : Djékkerlé. Ce nom me semble d'origine allemande, et un souvenir de la domination autrichienne. Le Dr Hans Holbein d'Apolda et le Baron Von Teschenberg de Berlin, que j'ai rencontrés à Rome, ne partagent pourtant pas mon opinion, ou plutôt ne se prononcent pas. Mr Holbein a fait, de retour en Allemagne, les recherches les plus complètes dans des livres spéciaux, et a consulté des philologues, le tout sans résultat. Pas de traces nulle part, en allemand, d'un nom auquel on puisse rattacher la forme Gécherlé. Weckerlé est pourtant un nom bien germanique, et le *W* se change souvent en *G* quand le mot devient italien ; comme Welb = Guelfo ; Wilhem = Guglielmo. Quant au *K* devenu *ch*, la prononciation est identique, et comme le *K* manque

Au physique, c'était un personnage long, maigre, à figure rasée, digne et austère. Taciturne de sa nature, il ne dédaignait ni une prise réconfortante ni un verre de vin blanc ; comme *extra*, il savait savourer un petit verre de rhum ou un doigt de *Grappa*, sorte d'eau-de-vie du pays. C'était un type de vieux maître d'école de campagne, simple en ses mœurs, sévère et insinuant, exerçant une sorte de royauté sur ses élèves. L'emblème de son magistère était une longue verge flexible, la férule classique, source inépuisable de respect et d'autorité ; il en faisait usage dans les cas graves. Bien qu'il n'eût pas de vaine et présomptueuse estime de lui-même, il se tenait engoncé dans sa dignité, et faisait valoir volontiers son importance comme éducateur populaire. Il n'avait guère fait d'études spéciales : les capacités officiellement établies n'étaient point encore jugées indispensables quand il ouvrit son école. Il s'était rendu apte à sa vocation, par les livres sans doute, mais surtout par l'étude de son propre cœur et par celle du caractère de ses élèves ; il était instituteur de par la grâce de Dieu, par goût inné et par esprit de dévouement. On le considérait comme l'homme instruit par excellence, le savant de Riése, versé en toute science possible et requise pour ses fonctions. La Foi était la base de son enseignement ; il voulait faire avant tout, de ses disciples, de bons chrétiens ; il répondait ainsi à l'esprit de la population, et méritait par là une grande confiance. Il s'accommodait de la vie populaire, avait une *belle main*, et venait volontiers en aide aux gens pour rédiger des lettres ; il fournissait en plus des dessins aux couturières et dentellières, se prêtait comme conseiller dans les situations embarrassantes, et, très compétent géomètre-arpenteur, tenait le cadastre de toutes les fermes du village.



RIÉSE. — Pastro et Giuseppe Gazzolla, (surnommé Pierato), anciens condisciples de S. S. Pie X, chez maître Gécherlé.

Ce qui aux yeux de Riése valait plus qu'un brillant diplôme, c'était la plume d'oie qu'il portait magistralement derrière l'oreille. Aussi son autorité sur ses élèves était-elle incontestée ; et quand par hasard se présentait le cas d'un

---

en italien, il a bien fallu lui substituer le *ch*.

Ce n'est là pourtant qu'une hypothèse. Je profite de l'occasion pour remercier le Dr Holbein de la peine qu'il a voulu prendre.

Francisco Gécherlé est né à San Vito en 1815, et il mourut à Riése en 1886. Sa femme Catterina Scapin (Siora Catina), qu'il épousa déjà avancé en âge, lui survécut jusqu'en 1898. Elle surveillait parfois la classe quand son mari avait un empêchement de quelque durée. Ils eurent deux fils ; le second, Pietro Luigi, vit encore. Il a 39 ans ; c'est un noiraud, petit de taille, qui vous regarde avec des yeux brillants. Son métier est composite : il retape des semelles, relie des livres et raccommode des parapluies. Sa femme, Maria Carraro, me montre ses bébés Enzo et Umberto. On me fait cadeau de quelques vieux livres qui ont appartenu au père Gécherlé.

récalcitrant, un peu de grosse voix appuyée d'une menace de la férule, suffisait pour rétablir l'ordre, ce qui sauvegardait la bonté naturelle du maître.

L'école était sa vie; pour les enfants il était un oracle, pour les parents un instituteur estimé et aimé qui avait toujours raison. Il était bien inutile de se plaindre de lui au sujet d'une punition reçue: elle était d'avance jugée juste et méritée; il fallait obéir. Quand les élèves quittaient l'école primaire, ils n'oubliaient pas le maître; Joseph Sarto lui garda toujours de la reconnaissance, et quand plus tard, déjà promu à de hautes fonctions il revenait au village, il aimait bien à le revoir. L'excellent homme mourut en 1886, alors que son ancien élève occupait le siège de Mantoue [1].

Jadis, comme maintenant encore, les enfants de Riése n'allaient à l'école que pour y passer les heures de classe. C'était le matin de 9 h. à midi; l'après-midi de 1 h. à 4; et la cloche du campanile réglait les entrées. Un des gamins, choisi parmi les aînés, faisait office de réglementaire. Au signal donné, les jeux sur la route s'arrêtaient, et le petit monde se rendait au local, où maître Gécherlé, férule en main, attendait, debout sur le seuil, ou déjà installé dans son fauteuil professoral, devant un bureau sur lequel, à sa place traditionnelle, reposait une grande tabatière ronde dont il ne se séparait guère.



Cardinal-Patriarche Sarto, Mère Marguerite Sanson,
Vittoria Gottardi, J.-B. Parolin, Italia Boaro, Ermenegildo Parolin,
Antonio Parolin-Gottardi, Amalia Parolin, Teresa Sarto sœur de S. S.
J.-B. De Rosso, Ermenegilda Parolin,
Giuseppe Parolin-Boaro, Francesco Parolin-Gottardi.

Joseph ouvrit de grands yeux en se voyant à l'école; ce milieu était si nouveau pour lui; il voyait nombre d'enfants bien plus instruits déjà le précéder dans les voies de la sagesse, et il songeait combien il lui faudrait faire de progrès pour arriver au même point. Et puis, ce maître, avec sa longue verge, avait un air si grave, il enseignait tant de choses, qu'on n'en viendrait peut-être jamais à bout! Il en résulta chez l'enfant, par-dessus son étonnement, un grand désir de bien faire qui maîtrisa sa mobilité naturelle.

Maître Gécherlé remarqua aussitôt que l'élève Sarto se distinguait du commun; ses yeux brillants qui le fixaient pleins du désir de connaître, lui plurent. Jamais encore il n'avait observé une aussi grande facilité d'assimilation, une attention aussi soutenue, un tel élan vers le mieux, et il aimait à communiquer ses impressions aux parents de l'enfant privilégié.

1. Les renseignements que je donne sur Gécherlé et son école, je les tiens de trois anciens compagnons de classe de Pie X, Giuseppe Gazzola, surnommé Pierato, Pastro et Zanetti. Ermenegildo Martini, dit Fuga, J. B. Parolin et plusieurs anciens du village ont contribué à compléter mon enquête.

Bien des années après, quand Gécherlé allait prendre son verre de vin aux *Deux Glaives*, on n'avait qu'à évoquer le souvenir de cet ancien élève, pour le mettre en train.

Les habitués se plaisaient encore à me montrer, près du foyer, l'endroit où le vieux maître se tenait assis, silencieux, toujours digne et rasé de frais. On lui apportait un carafon de son vin doux préféré, du *vino bianco dolce*; il le vidait à petits coups, parlant peu, écoutant les nouvelles, ne fumant pas, mais prisant abondamment.

Le jeune Joseph l'emporta bientôt sur tous ses compagnons, et quand, au nouvel an, il rentra chez lui avec les vœux traditionnels calligraphiés de sa main, et qu'il en donna lecture, il y eut grande et joyeuse émotion pour les auditeurs.

Trois ans s'écoulèrent ainsi pour Beppin toujours fort en faveur auprès du maître ; mais loin d'en prendre ombrage, ses compagnons eux-mêmes subissaient le prestige de sa bonté. Généreux de caractère, il ne gardait rien de ce qu'il pouvait donner aux autres. Une dispute venait-elle à surgir? il rétablissait la paix; quelqu'un avait-il besoin d'un service ? on pouvait disposer de lui; et il lui arriva bien des fois d'aider dans sa tâche un compagnon moins intelligent, ou de détourner la punition qui menaçait un cancre en faute.



Thérèse Sarto-Parolin, sœur aînée de S. S. Pie X, hôtesse des *Deux Glaives*.

Quand Joseph Sarto eut pris place parmi les aînés, s'il arrivait au maître de s'absenter, c'était à Beppin qu'il confiait la férule, et ses compagnons reconnaissaient volontiers comme maître intérimaire, celui qui allait un jour leur commander au nom de Jésus-Christ. Un résumé historique de l'Ancien Testament [1] était classique à l'école, et Joseph se passionnait pour ces merveilleux récits qui mettent en relief, d'une façon si frappante, la sagesse et la bonté de la Providence Divine.

Maître Gécherlé avait rédigé une courte grammaire à l'usage des commençants; cet opuscule de 30 pages, ne va pas au delà des déclinaisons et des verbes ; les exemplaires en étaient manuscrits. J'en possède un qui fait apprécier l'écriture fine et nette du premier instituteur de Pie X [2].

Le jeune Sarto devint un brillant élève et ne tarda pas à occuper, dans tous les concours, la première place, et à conquérir les prix les plus enviés [3]. Son zèle et son application servaient de stimulant pour les autres ; il était proposé en modèle

1. *Compendio Storico del Vecchio Testamento.* Milano 1838. Imprimerie impériale, aux armes d'Autriche.

2 Don de Mr Pietro Luigi Gécherlé. Parmi les papiers de son père se trouve une liste alphabétique des 6 élèves suivants: Andreazza Pasquale — Gazzolla Pietro fu G. — Gazzola Lorenzo — Gazzolla Pietro Francesco, — Monico Pietro — Sarto Giuseppe.

3. Sebastiano Zanetti surnommé Tonetto, encore en vie, conserve, en souvenir de sa deuxième année d'étude, un *Ancien et Nouveau Testament* qu'il reçut comme prix, en même temps que Joseph Sarto.



RIÉSE. — Angelo Parolin-Boaro, fils de J.-B. Parolin-Sarto

à ceux qui méritaient des punitions, à ceux qui devaient étendre les mains sous la férule, ou s'agenouiller dans un coin Ce n'est pas sur lui que se déchaîna jamais l'indignation de maître Gécherlé ; car là comme ailleurs, il fallait parfois sévir; des gamins malicieux ou turbulents existent partout! — *Basta! Per Bio Bacchissimo! Basta*[1]! Suffit! Par Bacchus, finissez! Telle était la formule habituelle de l'indignation professionnelle, et la férule surgissait alors, secouée d'une main énergique, pour imposer le respect et l'ordre. La classe avait, comme de juste, un « banc de paresse, » terreur des paresseux et des mauvaises têtes. Or, un jour, voilà que l'inspecteur de Trévise fait son entrée inopinée, quand précisément un certain Giovanni Gazzolla, surnommé Ménégo, venait d'y être envoyé. Il était plus espiègle que méchant. Gécherlé s'empresse au-devant du fonctionnaire, et pendant qu'il lui fait des politesses, Giovanni imagine de sauver sa situation critique en écrivant rapidement à la craie, sur le meuble qui menace de le déshonorer: *Banco di onore*, banc d'honneur! L'inspecteur, quelque peu distrait, s'y laisse prendre, abaisse un regard sympathique sur l'élève objet de cette flatteuse distinction, et dans sa harangue le propose comme modèle.

Maître Gécherlé ne songea pas un moment à dénoncer la mystification; il écouta les paroles officielles avec respect, en avalant sans sourciller son indignation, prit une prise copieuse, et attendit le moment de la revanche qu'il se promettait notable.

Après le départ de l'autorité, il y eut un grandiose déchaînement de: — *Per Bio Bacchissimo!* les cœurs s'emplirent, surtout celui de Giovanni, d'une crainte salutaire et, le tour étant joué, on promit de ne pas récidiver.

Gécherlé était ingénieux. Il avait des moyens pour empêcher les enfants de croire que, hors de l'école, le maître se désintéressait d'eux. Après la classe, ordre de regagner la maison paternelle

RIÉSE. — Maria Parolin, fille de J.-B. Parolin-Sarto sœur de charité, décédée à Milan.

+

Caro Ricordo
ai desolati Genitori e Parenti
di
SUOR GIUSEPPA PAROLIN,
nata in Riese il 2 Febbraio 1867,
morta in Milano il 19 Febbraio 1895.

1. Bio pour Dio toujours mal sonnant, même appliqué à une divinité païenne... au superlatif. Cette forme évite le vrai juron païen: — *Per Dio Baccho*, par le Dieu Bacchus!

par le chemin le plus direct. Pas de flâne, pas d'escapades. A ceux qui habitaient hors du village, à la campagne, quand il les soupçonnait de désobéissance, il disait: — Vous compterez les arbres plantés du côté droit de la route, ou bien : — Vous me direz demain qui vous avez rencontré, ce qu'on a fait aujourd'hui sur tel champ, etc. [1]. L'hiver, quand les glissoires poussaient à l'école buissonnière, il n'admettait plus sur les bancs ceux qui s'étaient laissés séduire une fois, que chaussés de souliers à gros clous.

L'estime des parents va à de tels maîtres: aussi se plaisaient-ils, à se souvenir de Gécherlé — selon l'usage du reste — pour certains menus cadeaux traditionnels: œufs de Pâques, fruits divers, ou quelque pièce de choix à l'époque des salaisons. Il était sensible à ces attentions, mais elles auraient vainement tâché d'entamer la droiture de son caractère ; sa justice était inaltérable et sa férule ne devenait pas partiale pour avoir été frottée d'un bon morceau. Au moindre soupçon, il déclarait carrément ne pas connaître les capitulations.

D'après le témoignage de ses anciens compagnons, Joseph fut par excellence un élève modèle, et cela ne l'empêchait pas d'avoir de l'entrain. Ardent de caractère, il aimait la joie, s'accommodait de tout, et au cours de sa carrière, rien n'a modifié cette vitalité sympathique. Il participait aux jeux qui plaisaient à ses camarades. A la ferme de son ami Giuseppe Gazzola, il fallait jouer aux gages (i pegni), ou à la *Porceletta,* sorte de jeu de balle. Il aimait tout ce qui faisait plaisir aux autres, jouait pour jouer, indifférent à gain ou à perte.


RIÉSE. — Giuseppina Parolin fille de J.-B. Parolin-Sarto.

Maître Gécherlé n'avait à son programme aucun enseignement musical ; cela n'empêcha pas Joseph de chercher le moyen d'épancher le besoin de musique qu'il sentait sourdre en lui ; il créa de ses petits doigts des sifflets en terre glaise, dont les sons ébahissaient ses compagnons.

Dès ses premières années d'école, il manifesta souvent son intention d'entrer dans les ordres. Aussi, quand il s'avisait de faire quelque plaisanterie, ses camarades s'en autorisaient pour le taquiner en criant : — *Eh sì ! Tu non vaï !* Tu ne deviendras pas prêtre ! Mais Joseph, reprenant aussitôt son sérieux, le leur affirmait de nouveau avec une tranquille assurance en ajoutant: *Vous m'entendrez prêcher un jour* [2]. » Et cette assurance en imposait à son entourage :

— Vraiment, sage comme tu l'es, tu le deviendras, lui répondait-on [3].

Dès sa tendre jeunesse, il accompagnait sa mère à Cendrôle ; pendant le temps pascal, il y voyait défiler des groupes de pèlerins et écoutait volontiers leurs cantiques suppliants. Plus tard, en compagnie d'un ami, il prenait parfois cette chapelle comme but de promenade.

Et ainsi s'écoula sa première enfance.

***

1. Il avait toujours quelque moyen secret de contrôle.
2. Vado a prete, e sentirete poi che io predicarò.
3. Ci vaï certamente, così bravo come tu sei. — D'après le témoignage de Sebastiano Zanetti.

Le curé Fusarini, qui avait succédé à Menapace[1] et qui visitait de temps en temps l'école, avait été, lui aussi, frappé des heureuses dispositions et des qualités peu ordinaires du jeune Sarto. Il le prit comme acolyte. Oh! Beppin ne demandait pas mieux ! Depuis bien du temps il était quelque peu jaloux de ces enfants qu'il voyait à l'église, vêtus de rouge et de blanc, se tenir au service du prêtre dans le sanctuaire ! Lui-même édifiait déjà si bien les fidèles par sa bonne tenue quand il priait, qu'on se plaisait à lui présager un bel avenir.

Son frère Angelo, de deux années plus jeune que lui, fut chargé plus tard des mêmes fonctions.

L'acolyte fut parfait : piété, maintien recueilli, attitude respectueuse à l'autel. Avec cela, il était leste et poli ; aussi, quand des prêtres étrangers s'arrêtaient à Riése et célébraient le saint Sacrifice, ils étaient sous le charme de cet enfant prévenant qui répondait si nettement, et s'acquittait avec tant de correction de son emploi. Leur satisfaction se manifestait souvent par un petit pourboire, que l'enfant se hâtait de remettre à sa mère. Il avait conquis aussi toute la bienveillance de tante Mathilde qui gérait le ménage de son neveu, le curé Fusarini.



RIÉSE. — Francesco et Giovannin, fils d'Antonio Parolin-Gottardi.

Les dimanches, mère Marguerite n'avait d'yeux que pour son bien-aimé Beppin ; sa sortie de la sacristie lui faisait l'effet d'une apparition céleste, et le voilà qui allait de droite et de gauche, s'agenouillait, transportait le missel, et puis restait assis d'un air si intelligent, si concentré, que la bonne femme en éprouvait une émotion intérieure, et osait se demander s'il ne serait pas prêtre un jour ! Hélas, cette illusion ne durait qu'un moment, elle sentait si bien que ce désir était irréalisable de toute façon ! Prêtre ! Et les études ? Leur modeste situation n'était-elle pas incompatible avec cet idéal ?

Trois fois par an, le curé Fusarini admettait les acolytes à sa table : au nouvel an, à Pâques et au jour de la réunion annuelle des ecclésiastiques du canton. Or, comme Joseph avait exprimé fréquemment son désir d'entrer dans la carrière ecclésiastique, le bon curé, un jour qu'il l'avait près de lui à table, lui demanda si ce désir était bien sérieux ; l'enfant répondit : — Oh oui ! malheureusement mes

1. Ordre de succession des curés de Riése : Don Menapace, 1824-1841. Tito Fusarini, 1842-1853, démissionnaire. Piétro Pamio, 1853-1865. Moses Ceron, 1866-1878. Giuseppe Bellincanta, décédé le 5 août 1905, après avoir exercé son ministère dans le village pendant 27 ans. Il était très populaire et fut beaucoup regretté. Au nom de Pie X, Mgr Bressan envoya au vicaire Zannini le télégramme suivant : — « Le Saint Père est sensible à la mort du très cher archiprêtre, il a prié pour le repos de son âme, et présente ses condoléances à la famille du défunt. » — Le successeur de M. Bellincanta est Don Piétro Settin, installé le 6 mai 1906.

parents n'ont pas de quoi payer de pareilles études ! Fusarini lui conseilla d'espérer. — Si Dieu vous appelle, ajouta-t il, il aplanira les voies, et la joie du jeune Sarto fut si vive, qu'il en perdit l'appétit.

Nous verrons plus loin, comment ce même curé Fusarini devint l'instrument de la Providence. Quand l'acolyte d'alors fut élevé au siège épiscopal de Mantoue, un jour qu'il était venu voir sa mère, il parla au peuple dans l'église de Riése, et déclara, qu'après Dieu et ses parents, c'était à ce bon curé qu'il devait le plus de reconnaissance.



RIÉSE. — Maria et Giuseppe, enfants du ménage Angelo Parolin-Boaro installé aux *Deux Glaives.*

A la campagne là-bas, comme en Flandre, mais en quelques villages seulement, les acolytes s'en vont de ferme en ferme, après le carême, solliciter chez les braves gens leurs *Œufs de Pâques.* Joseph avec ses compagnons, parmi lesquels Zanetti, tenta l'aventure à Riése, et elle réussit si bien, car il était aimé de tout le monde, que les fermiers confiants l'envoyaient parfois au poulailler choisir l'œuf accordé. C'était une joie pour la maisonnée, quand il rentrait et comptait les douzaines dans le tablier de sa mère ! Celle-ci en tirait assez de monnaie pour remonter un peu la garde-robe des mioches.

Les soirées d'hiver n'étaient pas un prétexte d'oisiveté. Joseph s'occupait de son frère et des petites sœurs, leur enseignant ce dont ils étaient capables ; puis utilisant la lumière qui éclairait le travail de sa mère, il étudiait sa leçon, ou lisait un livre que le maître lui avait recommandé. Là, comme à l'école, il se montrait respectueux, intelligent, poli et prévenant.



RIÉSE. — Pia Teresa. fille d'Antonio Parolin-Gottardi.

L'été, à l'époque de la moisson, Beppin s'en allait glaner au long des champs ; c'était une occupation à laquelle se livraient même les enfants bourgeois. Nous lisons dans l'Écriture Sainte, que Ruth glanait sur la terre de Booz, et que le bon fermier permettait à ses moissonneurs, d'oublier volontairement quelques épis pour venir en aide à cette courageuse femme toute dévouée à sa belle-mère Noémi.

Représentez-vous le jeune Joseph, courbé sous le soleil ardent, s'avançant à travers la rudesse des chaumes ; il glane pour sa mère. Quelques mesures de froment n'amèneront pas l'abondance, mais elles restent bonnes à recueillir quand même. L'œil en éveil, il épie la terre et ramassant de droite et de gauche les tiges perdues, il fait peu à peu dans sa main gauche une gerbe ; les unités éparses la grossissent, et son cœur recon-

naissant voit dans chaque épi un don du Seigneur. Je ne sais si les moissonneurs n'y mettaient pas non plus quelque complaisance, mais de fait, l'enfant rentrait toujours avec une ample brassée, dont la paille traînait derrière lui dans le sable du chemin, comme pour y inscrire le souvenir de son généreux labeur. Sa mère lui donnait une récompense à l'arrivée de chaque charge, et le petit glaneur retournait aux champs, encouragé par l'idée que son œuvre était utile.

Le ménage Sarto avait une vache ; elle se nommait, d'après le ton de son pelage, *Bisa*, la bise, ce qui représente une nuance de brun. Pas plus à Riése qu'en Flandre, mêmes chez les fermiers aisés, on ne regardait, comme besogne indigne des enfants de la maison, la garde du bétail. Aussi Beppin, après la classe, aux beaux jours de l'été, menait-il souvent la Bisa hors du village, dans une petite prairie, ou la laissait pâturer l'herbe fraîche le long des haies et des fossés. Et cela ne lui déplaisait pas ; c'était au contraire du temps à souhait pour lire quelques bonnes pages, ou pour bénir Dieu dans la solitude champêtre. Voyez-le, revenant au crépuscule, entre chien et loup : il ramène la Bisa qui se laisse encourager par la voix familière de son jeune gardien ; marchant pesamment, les pis gonflés de lait, jouissant de son bien-être, elle entre docilement dans l'étable que Beppin vient de lui ouvrir [1]. L'humble exercice de ce devoir familial n'a-t-il pas quelque chose de touchant chez cet enfant auquel le Christ dira plus tard : — « *Pais mes agneaux, pais mes brebis !* »


RIÉSE. — Demetrio Sarto-Miotto, et sa famille.

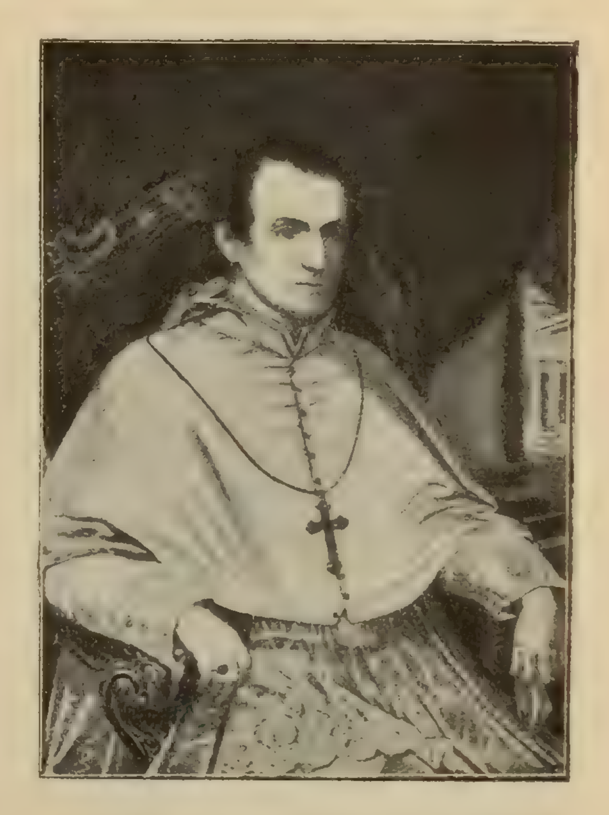
La bénédiction des animaux, à la fête de Saint-Antoine, est une cérémonie traditionnelle, maintenant encore en honneur à Riése. Au jour marqué, le bétail, grand et petit, tout ce que le village possède de quadrupèdes, s'aligne des deux côtés de la route communale, depuis l'église jusqu'au delà des *Deux Glaives*. La Bisa et son gardien ne manquaient pas au rendez-vous. Alors le curé, en surplis, précédé de la croix, traversait processionnellement l'étrange assemblée, aspergeant d'eau bénite ces créatures de Dieu, faites pour l'usage de l'homme, afin que celui-ci reçoive la récompense de son travail, de son espoir et de sa Foi.

Une autre bénédiction, celle des maisons, a lieu pendant le temps pascal. Un jour, à Vicence, je vis sortir d'une maison un prêtre en surplis accompagné d'un acolyte porteur d'un panier. Je m'informe : - *Benedizione delle case*, me répond-on : c'est la bénédiction des maisons. Joseph bien des fois participa à cette liturgie. L'aspersion des appartements, complétée par des vœux de bonheur aux habitants, rapporte à l'officiant une sorte de denier de Pâques : pièce de monnaie, œufs ou oranges.

1. Souvenir de Thérèse Sarto.

Selon la coutume italienne, Joseph fut confirmé avant sa première Communion, dans l'église d'Asolo, l'année 1846, en même temps que son frère Angelo. Il reçut le sacrement « de la force pour confesser courageusement la Foi, » des mains de Sa Grandeur Monseigneur Sartori Canova, évêque de Mindo *in partibus infidelium*[1].

C'est probablement vers cette époque que le Rév. Frisotti, de Mestre, emmena avec lui le jeune Joseph en excursion à Venise; je tiens ce détail du syndic Andreazza. L'abbé Frisotti était lié d'amitié avec le curé Fusarini : Joseph lui servait la messe quand il passait par Riése, et de là peut-être l'idée de récompenser l'enfant par un voyage à la merveilleuse cité des lagunes, qu'on évoquait si souvent à son imagination.



† Mgr Sartori Canova, évêque i. p. i. de Mindo, qui confirma le jeune Sarto.

Il fut ravi de sa course en gondole à travers les canaux pittoresques bordés de palais imposants, et découvrant sans cesse de nouvelles perspectives. Il ne cessa de questionner son guide, intéressé par tout ce qui passait sous ses yeux. On monta au Campanile de St-Marc, et c'est de là-haut surtout qu'il joignit les mains d'admiration en voyant le vaste panorama de cette cité des eaux, comme suspendue entre le ciel et la mer soudés l'un à l'autre par la ligne grise de l'horizon. Du côté de la terre ferme, le spectacle des riches campagnes, bien peuplées de maisons et de grands arbres, ne faisait pas moins briller ses yeux d'étonnement. *Ecco!* Voilà ! c'était son exclamation incessante à chaque nouvelle découverte — Frisotti satisfit sa curiosité, donna des explications; il fit connaître les noms et surnoms populaires de toutes les tours, indiqua où se trouvaient le Lido, San Giorgio, San Lazzaro, et, du côté de la terre, l'emplacement de Mestre avec, plus loin dans le Nord, l'évocation de Castelfranco et de Riése, le village natal.

C'était son futur patriarcat que contemplait l'enfant ravi, et son guide, maintenant nonagénaire, qui a oublié bien des choses de sa longue vie, a gardé le souvenir de cette excursion, et en parle volontiers à ses visiteurs. Quand le campanile s'écroula en 1901, le vieillard ne put s'empêcher de dire au docteur Sanfelici de Mestre[2] : — Alors que nous étions là-haut, Beppin et moi, qui eût jamais pensé que l'enfant porterait la tiare après que la tour serait venue se briser devant les pieds du patriarche Sarto[3] !

Le nouveau pape doit se reporter parfois à ces souvenirs lointains, car il est

1. Il était le demi-frère du célèbre sculpteur Canova de Possagno.

2. La fille du docteur a épousé Antonio Andreazza, fils du syndic de Riése.

3. On s'occupe à reconstruire le Campanile. Nous y reviendrons plus loin en parlant de Venise. — Don Frisotti mourut à Mestre, en 1906.

dans la nature de l'homme de revivre à certaines heures le passé, et de s'arrêter un moment devant un nom disparu, ou un épisode qui a fait tressaillir le cœur.

***

« Ecce panis angelorum ».
Voici le pain des anges.

Joseph, qui s'était distingué par ses progrès à l'école de Gécherlé, ne suivit pas avec moins de fruit le catéchisme du curé Fusarini, et dépassa bientôt de beaucoup la somme des connaissances requises pour l'admission à la première Communion. On a dit qu'elle eut lieu en 1846, mais le docteur Marchesan, dans son ouvrage sur Pie X [1], affirme, d'après un document, qu'il faut la reculer d'une année. Bien que Joseph fréquentât déjà, en 1846, l'école de Castelfranco, on peut supposer qu'il rentrait tous les jours assez tôt pour suivre au moins les principales instructions de son curé.


RIÉSE. — Don Lodovico Parolin, séminariste à Trévise.

L'enfant était donc dans sa douzième année. Le dernier été s'envola rapidement, les moissons tombèrent sous les faux, la Toussaint passa, et une fois le nouvel an franchi, les enfants sentirent s'augmenter en eux le désir de la grande solennité avec l'allongement graduel des jours; et quand on entra en carême, ce fut le calcul des semaines qui commença, et bientôt celui des nuits qu'on aurait encore à dormir avant d'atteindre enfin l'heure bénie !

Don Tito Fusarini dirigea et instruisit ses communiants avec tout le zèle d'un bon pasteur; il savait que la première Communion est une étape, une oasis dans la vie, une joie et un appui pour la pratique future des vertus, une force même pour retenir et relever plus tard ce qui chancelle ou tombe au long de l'âpre route de l'existence.

Mieux que tout autre, Joseph comprenait l'importance du Sacrement qu'il allait recevoir. Il ne cessa de prier avec ardeur et de se préparer, d'une façon exemplaire, à la confession préliminaire; il entretenait ses parents de son bonheur intime et de ses aspirations vers le Christ sacramentel qui daignerait bientôt s'unir à lui.

Et ce fut le troisième jour de Pâques, l'an 1847, que sa première Communion eut lieu. De grand matin, la mère affairée se multipliait pour le bon succès de la journée. Joseph, en ses habits neufs, se voyait entouré d'admiration, mais il savait bien que cette dignité extérieure n'est qu'un complément, que l'imparfaite expression de la beauté d'âme et de cœur requise d'un premier communiant.

Déjà les cloches sonnent, la rue grise s'anime; garçons et filles, sous l'œil satisfait des mères, s'acheminent vers l'église et vont s'agenouiller à leurs places.

1. *Papa Pio X nella sua vita e nella sua | parola.* Einsiedeln, Benziger, 1905.

Le curé célébra lui-même la messe, et, par une dernière instruction, acheva de disposer les cœurs à recevoir dignement le Sacrement de l'Amour divin.



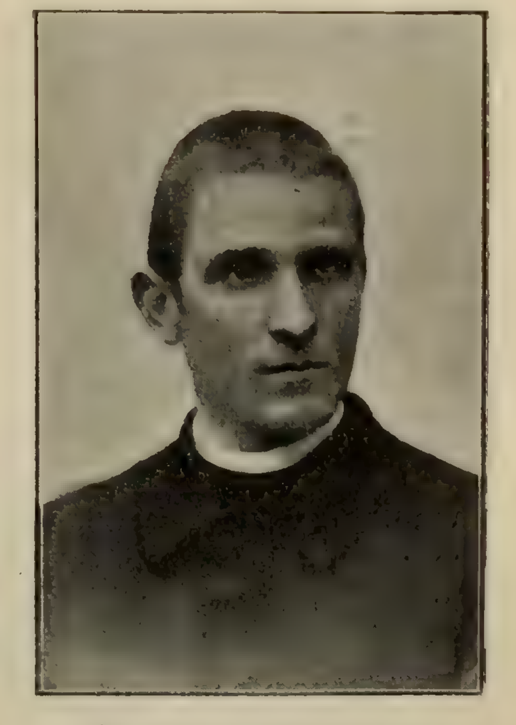
RIÉSE. — † Mgr Bellincanta, ancien curé-archiprêtre.

Au moment de la Communion, quand Jésus-Christ, sous les humbles espèces du pain, prit contact avec son être, Joseph éprouva une véritable émotion surnaturelle ; la grâce se manifesta en lui, profonde et consolante ; il goûta l'honneur divin dans une singulière expansion de joie. Quand il regagna sa place, il lui semblait que le sol se dérobait sous ses pas. Comme un ange terrestre, il s'était nourri du pain des anges.

Après la cérémonie, les enfants se rendirent en groupe à la cure où on leur fit fête. Tante Mathilde leur présenta à tous mille souhaits de bonheur, mais en sa qualité d'acolyte, Beppin fut l'objet de prévenances spéciales. Tous les premiers communiants dînaient ce jour-là au presbytère, puis jouaient, sous le regard heureux du pasteur, dans le jardin, où le printemps ouvrait ses premières fleurs, et, en se retirant, recevaient une médaille commémorative qu'ils devaient porter les six dimanches suivants.

***

Cependant Joseph devenait un solide garçon et promettait un robuste adolescent. Il lui arrivait de remplacer son père dans ses fonctions de facteur communal, et il l'accompagnait souvent par plaisir. Il était sympathique à tout le monde et donnait la réplique avec à-propos. Le fond de son caractère était déjà sérieux ; mais cela ne l'empêchait pas de placer à l'occasion un mot aimable ou même une plaisanterie. Cette tournure enjouée de son esprit s'allia toujours à deux autres qualités caractéristiques : la bonté, et une résolution issue de cette volonté clairvoyante et ferme, qui domine une nature virile.



RIÉSE. — Le vicaire Don Gallina, actuellement curé à Caselle d'Altivole

L'incident que voici en fournira la preuve. Il est peu connu [1], mais les vieilles gens de Riése s'en souviennent. Il montre que le jeune Sarto, encore enfant quand l'aventure lui arriva, ne se

1. J'en ai été informé par le Rév. Lodovico Parolin.

laissait pas décontenancer par de vaines apparences, et savait braver la peur pour découvrir la vérité.

Il avait onze ans, quand un jour son père le charge de porter un message à l'extrême limite de la commune. L'enfant s'exécute, heureux de se rendre utile ; et la course faite, se hâte sur le chemin du retour. Le soir tombait. Le voilà près du village ; il ne lui reste qu'à traverser le cimetière, endroit solitaire qui, même en plein jour, a quelque chose d'impressionnant. N'importe ; du reste, il n'y a que quelques pas à faire. Pourtant, à peine y a-t-il pénétré, qu'il s'arrête tout interdit ; ses yeux remarquent soudainement quelque chose de très inattendu, quelque chose qui bouge de façon anormale dans l'ombre crépusculaire, au-dessus du gazon où s'alignent les tombes ! Horreur ! ce sont comme des bras qui sortent de terre, avec des gestes de détresse ! A cette vue si effrayante, surtout dans la demi-obscurité, tout autre enfant eut pris la fuite, l'imagination bouleversée, incapable de dominer sa terreur et de chercher à élucider le mystère ! Mais Beppin résiste à une première crispation nerveuse ; il veut en avoir le cœur net. Que se passe-t-il ? De quoi s'agit-il ? Avait-on peut-être besoin de secours ? Au lieu de fuir, il se dirige prudemment vers l'endroit suspect et arrive au bord d'une fosse fraîchement creusée. Or dans cette fosse, préparée pour un enterrement, avait culbuté par hasard, une vieille bourrique, qui jouissait dans le cimetière d'un privilège de pâture nocturne. Chavirée sur le dos, et n'ayant rien de mieux à faire, elle remuait mélancoliquement ses maigres pattes pour signaler son angoisse à quelque passant charitable.



RIÉSE. — Giovanni Parolin, directeur civil du gymnase de Busseto (Parme).

Beppin avait trop bon cœur pour laisser la pauvre bête dans sa position critique ; il se hâta de prévenir son maître Paciaci. Celui-ci, aidé par des voisins, eut quelque mal à l'extraire et à la replacer en équilibre sur ses quilles.

Tout le village se répandit en gloses à ce sujet, et célébra le courage de l'enfant.

Mais le temps passait, et les époux Sarto se consultaient parfois au sujet de l'avenir de Beppin. Qu'allait-on en faire ? Bien des signes semblaient présager une vocation ecclésiastique : dons naturels, goût de l'étude, conduite irréprochable, piété... Oh ! s'il pouvait devenir prêtre ! pensait sa mère ; quel rêve ! elle y revenait toujours. Mais comment le réaliser ? Les études, cela coûte ; ils avaient déjà poussé l'enfant aussi loin que leurs moyens le leur permettaient. Or maintenant, il faudrait augmenter la dépense, l'envoyer à une école moyenne ! Non, il ne restait qu'une carrière possible, celle de son père, et en attendant de lui succéder, Joseph apprendrait un métier.

Heureusement le curé Fusarini ne perdait pas l'enfant de vue. Il se rendait

compte de ses qualités peu communes, il devina qu'il n'était pas destiné à se perdre dans la foule, mais à se rendre utile, à se faire valoir. Sa bonté fit le reste.

Un jour il entra chez les Sarto pour fixer enfin le sort de leur aîné. Le père ne demandait pas mieux que de le laisser aux études, bien sûr ; mais à son grand regret, il se voyait forcé d'y renoncer. Beppin n'était pas seul. Était-ce juste de lui sacrifier les autres ? Si un accident quelconque l'immobilisait, lui, qui viendrait en aide à la mère ?

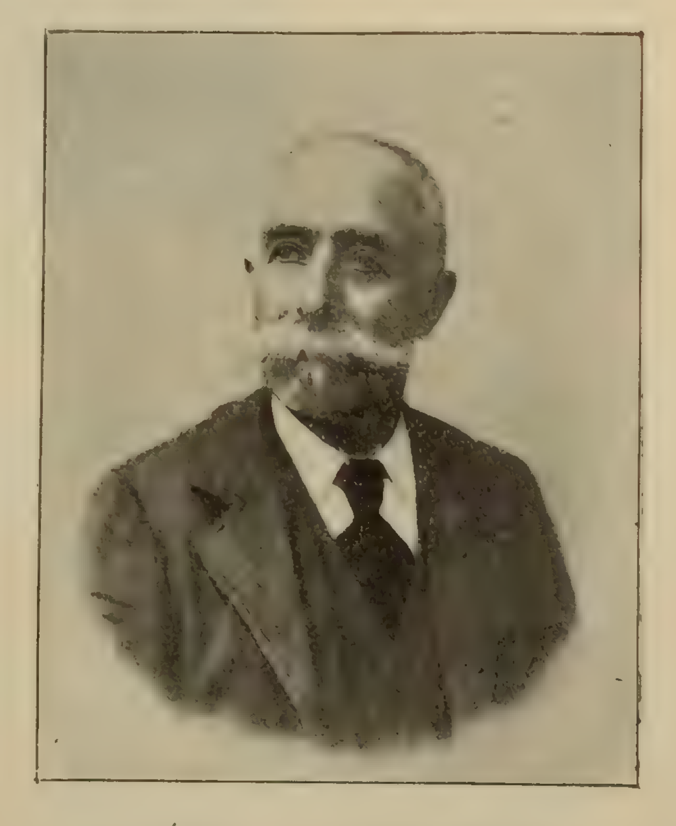
La pauvre Marguerite, tout en tirant l'aiguille, écoutait ces bonnes raisons, restant par le cœur suspendue entre la crainte et l'espérance. Alors le bon curé coupa court aux hésitations.

« Ayez confiance, dit-il, Dieu y pourvoira. Que le garçon fréquente provisoirement le gymnase de Castelfranco. Il est solide et capable de faire journellement la route à pied. Vos charges n'augmenteront pas, et puis, ne vous souciez pas de demain [1]. »



RIÉSE. — † Giacomo Monico, neveu du cardinal Monico.

Peu de temps avant cette entrevue décisive, maître Gécherlé avait déclaré que Beppin n'avait plus rien à apprendre chez lui, et il s'offrit de conduire lui-même son élève préféré à Castelfranco en vue de l'examen d'entrée. Or il arriva que Beppin fit sa première visite à l'institut, coiffé d'un couvre-chef un peu villageois qui attira de suite les quolibets de ses futurs condisciples. On se mit à crier : El cappe'o [2] ! le Chapeau ! Cela ne troubla pas le digne Gécherlé qui, fort des capacités de son candidat, répliqua :



RIÉSE. — Le syndic Andreazza.

1. On a dit que Fusarini lui apprit le latin, qu'il avait même organisé chez lui une école pour cet enseignement. Cela est inexact. Joseph fréquentait quelque peu la maison du vicaire Orazio qui enseignait le latin à un de ses neveux. Son instruction classique ne commença qu'à Castelfranco.

2. Forme syncopée de Cappello dans le dialecte vénitien.

Un peu de patience, mes enfants, le Chapeau ne tardera pas à vous coiffer tous[1] !

Joseph, en effet, fut classé premier, et dépassa de loin les jeunes plaisants de Castelfranco. Le succès du petit villageois de Riése les rendit respectueux, et Maître Gécherlé ne manqua pas de se rengorger d'aise en voyant sa prophétie réalisée. Le chapeau ne couvrait décidément pas une tête vulgaire.

Sans le moindre doute Gécherlé eut été plus triomphant encore, s'il avait vu Joseph Sarto recevoir le chapeau cardinalice et ceindre la tiare !

1. Raconté par Giuseppe Gazzolla (Pierato), condisciple de Pie X. Ce brave homme, devenu cultivateur, habitait à proximité du village. Je lui rendis visite et le rencontrai plusieurs fois aux *Deux Glaives*. Il mourut en décembre 1905.



RIÉSE. — Le syndic Andreazza, et les membres de la junte.



PANORAMA DE CASTELFRANCO.

CHAPITRE II

L'institut de Castelfranco. — Premières études

1846-1850

Portavimus pondus diei et æstus. (Matth., XX-12.)
Nous avons porté le poids du jour et de la chaleur.

Situation et aspect de Castelfranco. — Son marché, son institut. — Joseph Sarto fait la navette entre Riése et Castelfranco. — La famille Finazzi s'intéresse à lui. — Il obtient la bourse Campion. — Souvenirs personnels de Castelfranco. — Giorgione et son œuvre authentique de Castelfranco. — Joseph Sarto prend la soutane. — Sa visite au Cardinal Monico. — Départ pour le séminaire de Padoue.

Le nom de Castelfranco [1], comme ceux de Freiburg, en Allemagne, et de Fribourg, en Suisse, nous rappelle qu'à l'origine il n'y avait là qu'un château-fort, libre de toute vassalité ; grâce à la sécurité que donnaient ses murs, la forteresse, en disparaissant, a laissé subsister une ville. A en juger par ses ruines, l'ancien château doit remonter au XIIIe siècle. Les pans de murs restés debout ont encore de la majesté dans leur abandon ; le temps les a drapés de plantes grimpantes, surtout de lierre, et en a fait une cité de cloportes et de lézards. L'été pourtant, cette ruine s'anime ; tous les oiseaux des environs l'enveloppent de coups d'ailes et de chansons. Castelfranco est baignée par le Musone et compte

1. Il existe une autre ville de même nom en Émilie, le long du chemin de fer qui relie Bologne à Modène, et une troisième en Toscane, sur l'Arno, dite : *Castelfranco di Sotto.*

Carte du pays natal de S. S. Pie X.

environ six mille âmes. Un souvenir historique s'y rattache : la défaite d'un corps d'armée autrichien battu par les Français, le 23 novembre 1805.

Castelfranco forme un ensemble qui plaît, et se présente de loin au regard, avec ce ton poussiéreux propre aux petites villes italiennes, et avec des maisons sans caractère comme sans prétentions architecturales.

Au sortir de la gare, une avenue ombreuse, formée par une double rangée de platanes, rejoint presqu'aussitôt la route communale ; la ville s'y épanche déjà, mais c'est au-delà d'une église à façade blanche, Notre-Dame de Piéve, que se trouve la partie centrale. Une même rue forme la grande artère de la ville ; le marché n'en est qu'un élargissement, et cette rue, c'est toujours la route qui débouche plus loin sur les champs et prend la direction de Riése.



CASTELFRANCO. — Autre vue de la ville.
La statue du Giorgione.

Le marché est modeste ; on y voit une chapelle dédiée à une Vierge qui attire beaucoup de dévotion. Les gens du pays ont l'habitude d'y allumer un cierge et d'y prier un moment avant d'exposer leurs marchandises, ou de faire un premier achat. A gauche, une sorte de galerie couverte ou de porte qui s'ouvre sous l'ancien beffroi, mène à la grande route de Tombolo. Plus loin, et un peu en retrait, se dresse l'imposante église primaire dédiée à saint Liberalis.

Signalons surtout, aux abords du marché, la statue en marbre blanc du Giorgione (Giorgio Barbarella), le peintre « sans histoire », le grand héritier profane du maître Giovanni Bellini, qui naquit à Castelfranco et mourut, à 34 ans, vers 1510. Il est représenté avec de longs cheveux bouclés qui descendent jusqu'aux épaules. L'œuvre est de Benvenuti et fut érigée en 1882. Ce maître, un des plus anciens et des meilleurs de l'école vénitienne, laisse loin derrière lui les autres célébrités de Castelfranco : les peintres Novelli, Melchiore, Damini, Piazza et le mathématicien Jacopo Ricatti.

L'activité commerciale de la ville est importante. Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, on y voit affluer les produits agricoles et industriels des campagnes environnantes. Les vendredis sont particulièrement réservés au commerce du bétail. C'est le grand marché aux bœufs de trait, et le nombre de têtes qui sont alors alignées là, offre un coup d'œil très particulier.

Au temps de Joseph Sarto, l'enseignement moyen était dirigé à Castelfranco par des prêtres, dans un institut, ou gymnase, qui existe encore. Plus tard, après la sécularisation, le gouvernement italien transforma cet institut en *École Royale Technique* et, depuis cette époque, les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce

se voient dans la nécessité de faire leurs études classiques à Trévise, Padoue ou Venise [1].

Joseph se mit donc à parcourir deux fois par jour — aller et retour — la route de Riése à Castelfranco. C'était en 1846, l'année même où Pie IX monta sur le trône pontifical, et l'humble enfant commençait, dans les conditions les plus précaires, des études qui devaient faire de lui le second successeur de ce pontife.

Comme nous l'avons déjà noté, sept kilomètres séparent les deux communes, et la route n'était guère alors ce qu'elle est devenue depuis, unie et bien empierrée. Il y avait à peine, çà et là, quelques taillis sur les accotements. Les platanes qui l'ombragent maintenant sont d'une époque postérieure. C'est assez dire que cette longue marche, si souvent renouvelée, était bien lassante et monotone. Pour se donner du courage, le jeune homme s'aidait de la fiction de deux étapes. Vallà, hameau situé à mi-chemin, était pour lui comme un premier but qui l'encourageait et d'où il repartait pour voir surgir bientôt dans le lointain les premières maisons de Castelfranco. Il allait ainsi, par tous les temps, indifférent à la chaleur comme au froid : ni tourbillons de poussière, ni rafales de pluie ou de neige, ni atmosphère orageuse ne le déconcertaient jamais. Résigné au devoir, patient, il supportait les intempéries par amour pour Dieu. Il disait déjà pratiquement, dans son ignorance des textes : « *Froidure et chaleur, louez le Seigneur. — Tonnerre et éclair, grêle et neige, glaçons et ouragans, émanations de la volonté divine, louez le Seigneur* [2]. » Par contre, il avait aussi la compensation des beaux jours, et jouissait en se sentant pénétrer d'un air frais et salubre qui développait sa santé. Il était alors en pleine croissance, à l'âge de l'appétit. Sa bonne mère ne manquait pas de le munir des vivres indispensables et y ajoutait souvent un bon morceau de polenta. Livres et provisions, il portait le tout dans une sorte de sacoche. Un épi de maïs, cueilli au passage, suppléait parfois



CASTELFRANCO. — Le grand marché aux bœufs.

1. L'enseignement secondaire ou moyen se divise en deux grandes sections : l'enseignement classique et l'enseignement technique. Le premier se donne dans des établissements de degrés différents : les *Gymnases*, qui comprennent les cinq premières années d'études, et les *Lycées*, qui comprennent les trois dernières ; le second dans les *Instituts techniques*. Les lycées et les gymnases sont le plus souvent réunis. L'enseignement technique est à deux degrés, représentés par la *Scuola tecnica* et l'*Instituto tecnico* ; il est destiné à répondre plus immédiatement aux besoins des carrières commerciales et industrielles. (*N. du T.*)

2. Benedicite frigus et æstus Domino (*Cant. trium puerorum*). — Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus. (*Ps.* 148.)

à quelque détresse imprévue, et calmait la fringale de son jeune estomac.

Plus d'une fois, pendant les chaleurs caniculaires, il trouvait plus commode de porter ses souliers sur le dos: l'économie y trouvait son compte et la marche n'y perdait rien. Il lui arrivait aussi d'être admis avec bienveillance dans la carriole des Monico quand ils se rendaient au marché [1].

Plus tard, quand il était attaché au séminaire de Trévise, il aimait à évoquer ces années pénibles, pour faire comprendre aux élèves le prix des facilités dont ils jouissaient et qu'ils devaient utiliser pour leur progrès.

Comme il la connaissait, cette route de Castelfranco, et comme il y était connu ! En accueillant son bonjour amical au passage, ceux qui besognaient aux champs devinaient l'heure qu'il était. Du reste il ne perdait pas son temps, préparait ses leçons, faisait une lecture, et s'intéressait aussi, par les beaux jours, au ciel clair égayé par le cri des hirondelles; il les regardait fendre l'air de leurs courbes fuyantes, écoutait les batailles tapageuses des moineaux dans les taillis, souriait aux fleurs sauvages étoilant l'herbe, et de tout cela naissait dans son cœur un acte d'amour pour le Dieu de bonté, si souvent hélas ! méconnu malgré l'éclat de ses généreux bienfaits. Aux jours de chaleur accablante, et avant d'entrer en ville, il s'arrêtait parfois, tout couvert de poussière et trempé de sueur, à l'ombre d'un groupe de platanes en avant des premières maisons, mais ne s'y attardait guère; de vrai repos, il n'en goûtait que sur les bancs de l'école.



CASTELFRANCO. — L'institut où le jeune Sarto commença ses études.

Le directeur de l'institut était alors le Révérend Fioravanzo ; il avait sous ses ordres deux professeurs particulièrement distingués, les abbés Innocente, dit Amadio, et Marcon. Ce dernier surtout était connu pour sa douceur et sa bonté, et Pie X s'en souvient volontiers [2]. Don Antonio Bernardi, autre professeur de cette époque, est encore en vie [3]. A l'époque où Mgr Sarto prit possession du patriarcat de Venise, ce même Don Bernardi se trouvait être directeur de l'hôpital de Castelfranco; or, comme ancien maître, il ne manqua pas d'assister à la première visite du nouveau patriarche à Riése et, facétieux de sa nature, il trouva moyen de rappeler le passé en une façon de distique:

1. Il n'est pas exact, comme on l'a affirmé, que le père Sarto fit l'acquisition d'un âne pour les voyages scolaires de ses fils Joseph et Angelo. Ce dernier ne fit pas d'études à Castelfranco, mais entra en apprentissage chez un menuisier. Il pratiqua ce métier jusqu'à l'âge de 20 ans, puis s'enrôla dans la gendarmerie autrichienne, avec garnison à Mantoue, et épousa, à Grazie, Eléonore Siliprandi. Le petit attelage du père Sarto ne fut destiné qu'à son propre usage, pour ses courses, qui allaient jusqu'à Castelfranco ; Joseph et Angelo y prenaient place, à l'occasion.

2. Il mourut à Castelfranco en 1901.

3. J'ai appris depuis qu'il est mort à Moghiano (Veneto), en 1905.

Le disciple, patriarche et cardinal ;
Le Maître, chapelain à l'hôpital.

Les succès de Riése se continuèrent pour le jeune étudiant à Castelfranco ; ses professeurs, unanimes à louer sa piété, son intelligence, ses qualités morales et intellectuelles, le plaçaient de nouveau hors de pair. Les notes données alors aux élèves de l'établissement ont été conservées et attribuent, pour toutes les branches de l'enseignement, à l'élève Sarto, celle d'*Eminenter* ou de très distingué.

D'après le règlement en vigueur, les élèves de tous les établissements similaires des environs devaient, tous les six mois, se rendre à Trévise, afin d'y subir une sorte d'examen-concours ; les rôles pour les années 1846-47 et 1849-50 donnent aussi la première place, sur 55 et 43 concurrents, à Joseph Sarto.

Au bout de deux ans de courses à pied, l'étudiant vit son sort s'adoucir. Le receveur de Castelfranco, M. Finazzi, qui était en relation avec le père Sarto, n'hésita pas à prendre Joseph comme précepteur de ses enfants, en lui laissant tout le temps requis pour ses propres études. Finazzi lui donna le vivre et le couvert et, en plus, une rétribution pécuniaire. Il continua pourtant de rentrer chez ses parents le mercredi et le samedi. Mme Annetta Finazzi prenait soin de Joseph Sarto comme d'un de ses enfants ; il était là vraiment en famille. On lui installa pour ses goûts pieux une chapelle et un autel ; Annetta confectionna des ornements sacerdotaux, et aux heures de récréation, Joseph s'appliquait aux cérémonies de la messe avec ses deux petits élèves, Pio et Angelo, comme acolytes. Ceux-ci appréciaient beaucoup leur jeune maître et lui conservèrent toute leur vie un souvenir reconnaissant. Leur frère aîné, bien que suivant au collège le cours de Joseph, aimait à assister à ses leçons. Il se nommait Francesco, et le jour où il apprit que son ancien condisciple venait d'être élevé au souverain pontificat, il lui adressa de cordiales félicitations.



CASTELFRANCO — Les souvenirs de son ancienne puissance.

Sans incidents notables, Joseph termina sa quatrième année préparatoire ; il lui restait encore, avant l'ordination sacerdotale, d'abord deux années d'études classiques, celles dénommées chez nous : Poésie et Rhétorique ; ensuite deux années de philosophie et un cours de théologie de quatre ans, soit en tout : huit années d'entraînement intellectuel, une éternité pour qui aspire au but final !

Entretemps de graves événements passionnaient l'Italie. Pie IX, en 1848, contraint d'abandonner Rome, prenait la route de l'exil devant les menées révolutionnaires et s'établit, pour quelque temps, à Gaète, petite presqu'île qui lui avait été offerte par Ferdinand, roi de Naples. La France ne tarda pas à intervenir, et le Pape rentra dans la Ville Éternelle au milieu des acclamations de son peuple.

C'était là une première manifestation du complot occulte et sournois de la franc-maçonnerie, plan qu'elle exécuta graduellement jusqu'à enlever à la papauté son séculaire pouvoir temporel.

Joseph Sarto ne lisait guère les journaux ; ils étaient rares à cette époque [1], mais le récit de ces secousses politiques lui donna la plus grande admiration pour Pie IX. N'est-ce pas ce souvenir qui l'a poussé à prendre lui-même le nom de Pie, symbole à ses yeux de la fermeté et de l'activité qui, plus que jamais, semblent devoir caractériser l'action du souverain pontificat ?

La question des moyens pour entreprendre cette série d'études n'était pas facile à résoudre. Il s'agissait maintenant pour l'étudiant de se transférer à Padoue et, dans l'idée du père Sarto, la demi-svanzica devenait décidément insuffisante. Le curé Don Tito Fusarini intervint. Il était par bonheur très lié avec le patriarche cardinal Monico, natif de Riése.



CASTELFRANCO. — Le chœur de l'église primaire St-Liberalis, où Don Sarto reçut la prêtrise.

Diverses bourses d'études existaient alors au séminaire de Padoue, et deux d'entre elles revenaient à des sujets du diocèse de Trévise. Joseph Sarto se trouvait dans les conditions voulues pour l'obtention d'une de ces bourses, et Don Fusarini s'entremit pour lui auprès du Vicaire Capitulaire de Trévise, Don Casagrande. Celui-ci en référa au Patriarche Monico qui avait droit d'approbation, et un protégé de Fusarini ne pouvait lui être indifférent. Et ce fut ainsi qu'au mois d'août 1850, le brillant élève de Castelfranco obtint la jouissance de la bourse *Campion* du *Collegium Tornacense*, administrée par le diocèse de Padoue.

Les Sarto de Riése et tout le village accueillirent cette nouvelle avec joie. Du coup la famille se trouva débarrassée d'un grand souci : Joseph pouvait désormais continuer ses études sans être à charge à ses parents.

Je donnerai plus loin les détails que j'ai pu recueillir au sujet de la bourse *Campion* et du *Collegium Tornacense*.

L'étudiant allait donc quitter Castelfranco où il n'avait plus rien à apprendre, et bien que l'enseignement de son institut n'ait donné au Saint Père qu'une préparation aux hautes études, pourtant il en a gardé un agréable et profond souvenir.

***

Lors de mon second passage par Castelfranco, j'eus la curiosité de visiter la ville plus en détail et je la revis précisément un jour de marché. Autour de la statue du Giorgione, la vente battait son plein, et je fus obligé de suivre avec précaution les étroites venelles ménagées entre les objets les plus divers étalés à même le sol. De singuliers bonshommes et d'étranges commères se démenaient

1. Les journaux les plus répandus actuellement à Riése sont : *Giornale di Venezia* — *Il Berico*, la *Gazetta di Venezia* et *Vita del popolo*.

fiévreusement afin de ranger, de façon avantageuse, leurs modestes marchandises, s'efforçant de me séduire, comme s'ils s'attendaient à me voir enlever le tout, dans ma grande magnanimité d'étranger cossu ; je me contentai de récompenser leur bienveillante attention par un bonjour sympathique. Je revois le vieux castel en ruines, toujours franc et féodal. Ses sombres pierres semblaient faire un effort pour écarter, çà et là, le rideau pesant de lierre qui l'étouffe et conserver le droit de respirer, comme autrefois, la saine atmosphère de la domination. Je revois l'antique chapelle où de petites lueurs vacillent dans l'ombre, et guidé par Don Lodovico Parolin, nous prenons le chemin de l'église Saint-Liberalis qui garde l'œuvre capitale du Giorgione. Après la station d'attente classique devant le porche, une sorte de bedeau nous introduit, et sur la droite du chœur, assez obscur, fait glisser le voile qui protège la célèbre peinture.



CASTELFRANCO. — Le célèbre tableau du Giorgione.

Elle se révèle impressionnante en sa noble simplicité, exquise par la science et l'harmonie du coloris, naturelle dans ses lignes, et captivante par l'expression sereine des figures. Pour mieux faire voir les détails, l'homme, au moyen d'un réflecteur, concentre sur la toile, en se plaçant au bon endroit, les rayons solaires, ce qui permet d'apprécier tous ses mérites. Se détachant sur un clair paysage, la Vierge est là, en sa haute cathèdre, tenant l'Enfant divin sur les genoux. Au premier plan, devant le trône, en pied et foulant un dallage de marbre, se dressent S. François d'Assise et S. Liberalis recouvert de son armure, une bannière appuyée sur l'épaule. C'est là l'image que Pie X a dû contempler bien des fois, pour la joie qui émane de la beauté, et la satisfaction de sa profonde piété envers la Mère de Dieu [1].

J'ai visité aussi l'institut où Joseph étudia le latin. Accompagné de Pierluigi Parolin, je trouvai porte close, car le personnel enseignant de la *Regia Scuola Tecnica* ainsi que tout son peuple était pour le moment en vacances. Il fallut faire appel au concierge, qui, très obligeant du reste, me montra la salle d'étude d'autrefois, ainsi que la chapelle dont le mobilier n'a pas été changé. Et là j'eus la vision du jeune Sarto agenouillé sur un de ces vieux bancs massifs, alignés devant moi.

1. Ce tableau, d'après les critiques d'art, est le seul qui soit rigoureusement authentique ; il a servi de base pour les attributions au même maître. Le Giorgione représente, avec le Titien, l'évolution de l'école Vénitienne préparée surtout par les deux Bellini. Cette évolution acheva de rompre avec la tradition gothique et donna à la renaissance de l'école de Venise la beauté des colorations et du modelé qui a pour principal souci les formes élégantes avec un oubli presque constant de l'âme. C'est sa haute stature et sa prestance cavalière qui valurent à Giorgio Barbarella le surnom de Giorgione. Son influence, au dire des anciens critiques, fut immense et ce sont précisément ses nombreux imitateurs qui ont noyé pour ainsi dire son œuvre personnelle.

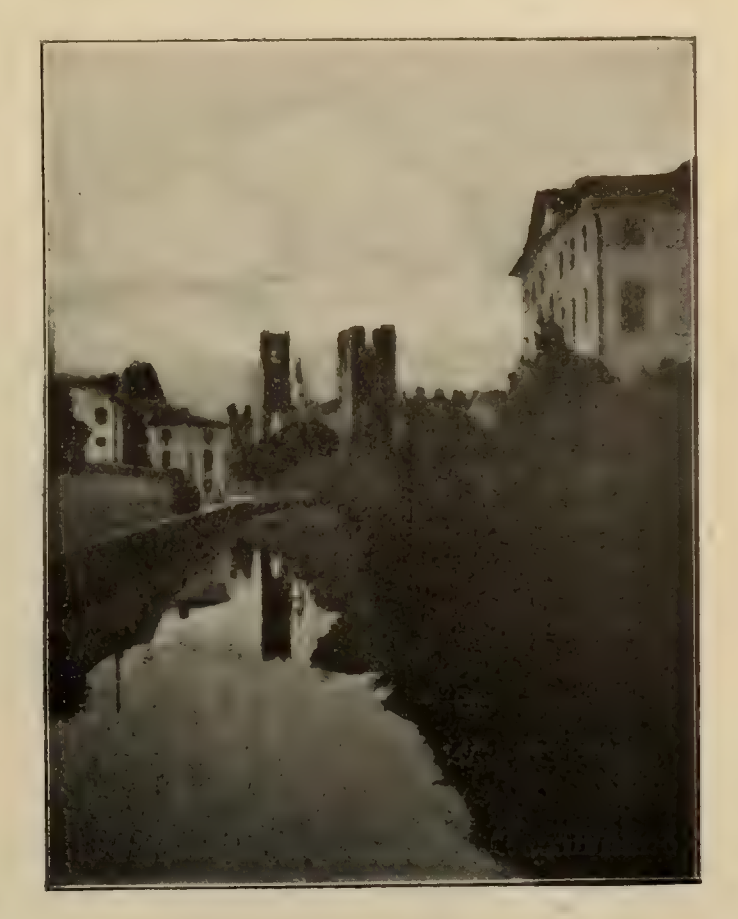
N. du T.

Je me le figurai, recueilli devant le St Sacrement, se posant, le front entre les mains, cette question si angoissante pour sa généreuse ardeur : aurai-je le bonheur d'aller jusqu'au bout de mes études ? Mais non, sa piété confiante n'aura jamais connu ce doute ; un grand espoir a toujours dû l'animer par la voix mystérieuse de sa vocation : *Sacerdos in æternum* ; tu seras prêtre, ton vœu sera exaucé ! Il reçut en effet l'ordination sacerdotale dans l'église primaire de cette même ville, où ce bonheur lui apparut si souvent comme une promesse lointaine.

En sortant de là, j'avise une bonne vieille assise au seuil de sa boutique.

- Eh bien, lui dis-je, après d'insidieux préambules, vous rappelez-vous le temps où le pape Pie X venait ici comme simple écolier ?

— *Mi ricordo, Signore*... bien sûr que je m'en souviens, Monsieur ! Tous les jours, je le voyais venir ; il me semble le voir encore, exact, souriant et content, — *sempre allégro !* — Oh oui, je m'en souviens ! Et la bonne femme, un peu alourdie par l'embonpoint, se trémousse d'aise, rajeunie par ce souvenir. Sa réponse m'est restée dans l'oreille et il me plaît de me la rappeler ; maintenant que je note cet épisode en remuant mes souvenirs, je puis dire à mon tour : *mi ricordo*, je me souviens de tout cela !



CASTELFRANCO. — Vue de la ville aux bords du *Musone*.

***

Nous voilà arrivés à l'année 1850.

Joseph vient de quitter définitivement Castelfranco ; il passe ses vacances à Riése, se disposant à entrer au séminaire. Il avait 15 ans, et malgré son jeune âge, il allait revêtir l'habit ecclésiastique. Ce n'est pas l'usage dans notre pays, mais dans plusieurs diocèses italiens, les jeunes étudiants, même dès le début des études classiques, dès le rudiment, endossent la soutane. A Rome, il n'est pas rare de voir circuler de « petits curés. »

La prise d'habit eut lieu pour Joseph, non au séminaire, mais à Riése même, le 19 septembre 1850. Elle fut l'objet d'une cérémonie religieuse, tout intime, à l'église, en présence des parents et amis. Joseph reçut sa première soutane des mains du curé Fusarini qui venait de la bénir ; on le félicita, et parmi ceux qui lui serrèrent la main en offrant leur vœux, se trouvaient nombre de ses anciens compagnons de classe. Quand il en fut revêtu, on trouva qu'il la portait bien.

Le séminariste rentra chez lui et ses jeunes sœurs lui firent un accueil bruyant. « J'étais en train de laver du maïs, me racontait Thérèse des *Deux Glaives*, quand je le vis arriver tout transformé par son nouveau costume ; j'en demeurai un moment saisie et muette d'émotion ! » Fusarini ne manqua pas de recommander,

aux parents comme aux amis, la nuance de respect exigée désormais vis-à-vis de l'habit ecclésiastique. La politesse italienne, même dans le cercle de famille, remplaçait alors le *tu* familier par le *voï* pour honorer le candidat à la prêtrise.

Joseph avait un grand devoir de reconnaissance à remplir envers le cardinal Monico, et il obtint la permission de se rendre à Venise pour remercier son bienfaiteur. Arrivé devant le palais patriarcal, il ressentit une forte émotion et n'en franchit le seuil qu'en tremblant ; il se jugeait bien indigne de se présenter devant une Éminence ! Il fut reçu avec tant de bonté et de simplicité, qu'il se rassura aussitôt et s'exprima en bons termes.

Le cardinal le retint jusqu'au lendemain, et le soir, Joseph eut le bonheur de réciter le chapelet avec le patriarche dans sa chapelle privée. Lui, l'humble jeune homme, presque un enfant encore, répondit de sa voix claire, dans la solitude intime de l'oratoire, à la voix grave du généreux vieillard, et celui-ci par sa piété, sous le regard de la Providence, édifiait son futur successeur.



CASTELFRANCO. — Aspect de la ville et de la rue qui rejoint la route de Riése.

Joseph ne revit plus le cardinal ; il mourut l'année suivante, en 1851, regretté de tout son peuple. — Nous aurons lieu de revenir sur la biographie de cet éminent prélat.

Ce devoir accompli, Joseph pouvait prendre la route du séminaire. Don Fusarini avait obtenu pour son paroissien, de Don Casagrande de Trévise, une lettre d'introduction auprès du supérieur de Padoue.

En 1850, il n'y avait pas de chemin de fer entre Castelfranco et Padoue: il fallait franchir les 37 kilomètres qui séparent les deux villes en voiture. Plein du désir de préparer enfin sa vraie vie sacerdotale, Joseph partit de Riése en novembre. Dès cinq heures du matin, une carriole stationnait devant la porte. Toute la maisonnée voulut prendre part aux adieux ; les petites sœurs même, dont l'aînée avait 11 ans, étaient là dans l'attente. Pour la première fois Beppi s'en allait, on ne le verrait plus de longtemps, car, aux yeux des enfants, Padoue se trouvait quelque part, très loin, presque au bout du monde ! Et leur groupe suivait devant la porte tous les mouvements de la mère qui, une lampe à la main, car la nuit régnait encore, s'assurait fiévreusement par elle-même, si les hardes, les livres et le reste étaient bien en place, et si l'on n'avait rien oublié. Le cheval piaffait.

Et soudain, après la dernière bénédiction de la mère, et les embrassements d'adieu à la ronde, le coup de fouet du départ retentit et un roulement éveilla les échos de la rue endormie. En ce moment une vague lueur d'aurore commençait à poindre[1].

1. Les détails de cette scène m'ont été communiqués par Angelo Parolin des *Deux Glaives*.

Le père Sarto avait tenu à accompagner son fils ; les voilà en route, et ceux qui les entendirent passer pensèrent sans doute : — C'est le petit séminariste qui part !

Il partait en effet pour aboutir un jour à la papauté !

La voiture passa par Castelfranco et de là prit la direction de Padoue.

Au séminaire, Joseph reçut le meilleur accueil. Il présenta la lettre de Don Casagrande, écouta les derniers avis de son père, s'inclina sous sa bénédiction, et se trouva enfin seul dans le vaste édifice, sa nouvelle demeure.



PADOUE. — Vue à vol d'oiseau.

CHAPITRE III

Le Séminaire de Padoue. — Philosophie et théologie

1850-1858

Inveni servum meum, oleo sancto meo unxi eum. (Ps. LXXXVIII-21.)

J'ai trouvé mon serviteur, j'ai répandu sur lui mon huile sainte.

Padoue et son Séminaire. — Le cardinal Monico meurt, notice sur sa carrière. — Fin des études classiques. — Mort de Jean-Baptiste Sarto. — Les épreuves recommencent pour mère Marguerite. — Joseph Sarto et son correspondant Don Jacuzzi. — Les vacances du séminariste, la comtesse Gradenigo. — Quelques figures du *Castello* de Riése — La vie à l'auberge des *Deux Glaives.* — Études de Philosophie, brillants succès. — Les quatre années de théologie. — Le premier sermon. — Joseph Sarto reçoit l'ordination sacerdotale à Castelfranco. — Solennité de la première Messe à Riése. — Il est nommé Vicaire à Tombolo. — Impressions et souvenirs personnels de Padoue. — Le Séminaire, mon entrevue avec le professeur Don Selmi. — Ce que c'est que la fondation *Campion* et le *Collegium Tornacense.*

La ville de Padoue [1], située au Sud-Ouest de Venise, doit surtout sa célébrité à son université et au sanctuaire de S. Antoine. Elle compte 82.000 habitants, est très ancienne, assez étendue, mais bien qu'elle possède de beaux monuments, on la parcourt sans subir les impressions d'art que donnent d'autres villes moins célèbres. Ses maisons, presque partout banales d'aspect, longent des rues étroites, tortueuses, mal pavées et bordées, comme ailleurs en Italie, de portiques ou galeries couvertes.

1. C'est l'ancien Patavium, qui, d'après une légende de l'Enéide, remonterait à Anténor, frère de Priam. Le nom italien est Padova. Padoue est baignée par le *Bacchiglione*.

L'université, fondée en 1222 par l'évêque Giordano, figure encore parmi les plus importantes de la péninsule ; c'est pourquoi cette ville a toujours été un centre plein d'attrait pour les savants et les artistes ; ils y fixaient volontiers leur séjour. Mantegna et Giotto y ont laissé des fresques, Michel-Ange, Donatello et Sansovino (bas-reliefs de la chapelle St-Antoine), des œuvres de sculpture et d'architecture admirables par leur science et leur poésie.

Le Dante [1] hôte des Malespina (1306), y résida, pendant son exil, dans une maison devenue un musée de souvenirs du grand poète.

A l'extrémité de la ville s'ouvre la *Piazza Vittorio Emanuele*, anciennement *Prato della Valle*, une des plus majestueuses qui se puissent voir, avec au milieu un quinconce de grands arbres dont les épais feuillages répandent une agréable fraîcheur. Cette place est une île, car sa vaste étendue est délimitée par un canal aux eaux claires, et le long de ses bords se développe harmonieusement une galerie basse couronnée de quatre-vingt-deux statues. C'est un vrai panthéon des italiens illustres et surtout des hommes célèbres de l'université, anciens et modernes. A l'extrémité de cette place, près de la caserne du 14me de ligne, où résonne toujours quelque sonnerie de clairon, se dresse l'intéressante église de Ste-Justine. Mais ce qui attire surtout les regards de l'étranger, c'est l'imposante masse que forme la vaste basilique de S. Antoine avec ses styles divers et que dominent huit coupoles et clochers. Commencée au XIIIe siècle sur les plans de Nicolas de Pise, elle ne fut achevée qu'au XVe. C'est une des plus belles églises de l'Italie. S. Antoine de Padoue est pour tout le pays, le saint par excellence, *Il Santo*, et cent mille pèlerins vont annuellement vénérer ses reliques.


PADOUE. — Façade et jardin du Séminaire.

Padoue possède encore son enceinte elliptique percée de sept portes et quelques ponts remarquables [2].

***

Le séminaire, sans grande apparence intérieure, malgré sa cour et ses cloîtres

1. L'auteur de la *Divine Comédie* est né à Florence en 1265, mort et enterré à Ravenne en 1321. Il existe une remarquable version flamande de son poème par le R. P. Haghebaert. L'église Ste-Marie de l'Arena (XIVe siècle), est célèbre par les fresques de Giotto (1265-1337) auxquelles Ruskin a consacré une savante étude. Ces fresques datent de 1306. Le génial fondateur de l'école florentine paraît avoir séjourné assez longtemps à Padoue, et y avoir vécu dans l'intimité du Dante. La chapelle des *Eremitani* conserve aussi des fresques, œuvres de jeunesse du grand Mantegna. Voir la note à son sujet, au chapitre l'*Évêque de Mantoue. (N. du T.)*

2. L'architecte et sculpteur Nicolas de Pise, qui fleurit vers le milieu du XIIIe siècle, tenta le premier l'effort qui devait aboutir à la Renaissance ; Jean de Pise, son fils, contribua, encore plus que lui, à introduire un élément nouveau dans l'art poussé vers une orientation nouvelle. *(N. du T.)*

par la bonne distribution des salles et des appartements, répond parfaitement à sa destination. Il jouit toujours de son ancienne réputation. Fondé, en exécution des décrets du Concile de Trente concernant l'organisation des diocèses, par l'évêque Ormanetto, en 1571, il eut d'humbles débuts et s'agrandit ensuite par les soins de l'évêque Ornaro, qui succéda au fondateur. Sa véritable et définitive organisation, il la doit au bienheureux Barbarigo. Celui-ci lui choisit un nouvel emplacement, isolé et tranquille, un peu en dehors de l'agglomération, à Fraglia San Giorgio in Alga ; il créa le séminaire pour ainsi dire à nouveau, le dota, y établit, pour diriger l'enseignement, des maîtres distingués et assura sa grande réputation. Plus tard on y adjoignit une école de chant grégorien, une imprimerie et une bibliothèque fort riche.



PADOUE. — Façade de l'Université.

C'est dans ce milieu tout nouveau que Joseph venait de faire son entrée. Il ressentit tout d'abord le vide que produit un premier éloignement ; il eut à se familiariser avec des maîtres et des condisciples, hier encore des inconnus pour lui ; il lui fallut peu à peu oublier la vie familiale ; mais son ardeur pour l'étude dissipa les impressions nostalgiques, et, dès le premier jour, il se mit résolument au travail.

Le récit de la vie qu'il mena pendant huit années au séminaire ne peut guère offrir d'intérêt ; le développement intellectuel suit une marche qui est,de sa nature, régulière et un peu monotone. Les programmes, exercices et cours se ressemblent d'une année à l'autre. C'est pourquoi nous n'y insisterons pas. Contentons-nous de dire que le jeune homme resta fidèle à son passé ; il fut à Padoue ce qu'il avait été ailleurs, pieux, intelligent, appliqué, toujours le plus distingué, le plus brillant parmi ses compagnons.

La première année, il eut comme professeurs, MM. Vincenzo Agostini, Antonio Fabris et Evangelista De Piero. A l'examen semestriel, il obtint les notes suivantes : *Conduite exemplaire; — Preuves de grande intelligence; — Mémoire très fidèle ; — Promet beaucoup* [1].

Son esprit appliqué ne l'empêcha pas de se rendre sympathique à tout le monde.

Le premier hiver s'écoula sans incidents. Au printemps suivant, la mort du Cardinal Monico, son bienfaiteur, l'affecta péniblement. Il resta toutefois en possession de la bourse Campion qu'il avait obtenue, comme nous l'avons vu, grâce à l'appui du défunt ; elle lui fut conservée jusqu'à la fin de ses études.

1. Disciplinæ — Nemini Secundus. Ingenii — Maximi | Memoriæ — Summæ Spei — Maximæ

Qu'on nous permette d'esquisser ici la vie de cette autre illustration de Riése, le Cardinal Jacopo Monico. Son ascension, comme celle de son compatriote, a été uniquement le fait de ses mérites et de ses vertus.

Il naquit le 26 juin 1778. Son père, forgeron de son état, habitait, non loin de l'église, une maison signalée maintenant par une inscription commémorative. Elle n'est plus ce qu'elle devait être jadis, mais la place occupée par l'ancienne forge, ouverte sur le chemin communal, est encore bien reconnaissable. Joseph, enfant, a dû s'arrêter là bien des fois, attiré par l'appel de l'enclume et intéressé par le vol des étincelles jaillissant sous le marteau. Quant au jeune Jacopo, il tira quelque temps le soufflet de la forge comme apprenti, mais le goût de l'école ne tarda pas à s'emparer de lui. Il fit ses études à Trévise, reçut l'ordination sacerdotale en 1800, et occupa bientôt la chaire de littérature dans le séminaire même où il venait de terminer ses cours. Poète distingué, il célébra Riése, — j'ai cité plus haut quelques-uns de ses vers à propos de Cendrôle — et quitta l'enseignement, en 1818, pour devenir curé de San Vito d'Asolo, non loin de son village natal. Cinq ans plus tard il obtint le siège épiscopal de Cénéda. Ce fut Léon XII qui, en 1827, le promut au Patriarcat de Venise ; Grégoire XVI le créa cardinal en 1833. Convoqué au conclave de 1846, il se rendit à Rome, mais n'arriva qu'après le scrutin qui venait d'élire Pie IX.



RIÉSE. — † S. É. le cardinal Monico
Patriarche de Venise,
bienfaiteur de Joseph Sarto.

Sous son administration, Venise fut agitée, comme Rome, par les troubles politiques suscités à l'instigation de la franc-maçonnerie, et le patriarche, débordé par la révolution, se vit contraint de chercher un refuge dans l'île Saint-Lazare. Il rentra pourtant bientôt à Venise, déjà atteint d'une maladie de cœur, et au jour de Pâques de l'année 1851, comme il était en chaire, en sa cathédrale de San Marco, il fut pris d'une crise de son mal, et mourut cinq jours plus tard, à l'heure même où l'on célébrait la fête patronale de l'église. Il avait 73 ans.

L'ancienne maison familiale de Riése est maintenant occupée par le très digne Giacomo Monico, neveu du cardinal, vieillard de 78 ans et ami très particulier de Sa Sainteté Pie X [1]. Les Monico ont toujours eu d'excellentes relations avec les Sarto. Le souvenir du Cardinal est gardé sur la façade de la vaste maison par l'inscription suivante :

En cette demeure est né
le Cardinal Jacopo Monico,
Patriarche de Venise,
le 26 juin 1778,
Décédé le 25 avril 1851.

1. Mort depuis à Riése. Portrait p. 37.

Je me rendis compte, en visitant la maison, de l'emplacement occupé par l'ancienne forge maintenant transformée en une sorte de réduit. A l'étage, Giacomo me montre la calotte rouge que son oncle reçut de Grégoire XVI, son cilice, ses lourds bréviaires, d'autres souvenirs encore, et trois grands tiroirs bourrés de lettres dûment classées.

Il me permit de prendre copie de celle par laquelle l'évêque de Cénéda annonce à son père qu'il est transféré à Venise. La voici dans son exquise simplicité :

Très cher père,

J'apprends avec plaisir que votre santé reste prospère ; la mienne, grâce à Dieu, ne laisse rien à désirer. Je ne cesse de prier pour que le Seigneur vous bénisse ainsi que toute la famille. Rendez-vous de plus en plus digne de cette bénédiction afin d'en obtenir les effets, et placez toujours votre confiance dans la miséricorde divine. Je devrai me préparer, sous peu, à passer d'ici à Venise. Pour ce motif j'ai grand besoin de vos prières et de l'assistance divine. Fions-nous à elle et nous serons consolés. Prenez soin de vous et de votre paix. Saluez tout le monde, conservez-vous en bonne santé et croyez-moi

Votre fils très affectionné.

Cénéda, 22 juin 1827 [1]. *Jac.*

Le tombeau du cardinal Monico se trouve à Venise, dans l'oratoire public du séminaire, à proximité de l'église S. *Maria della Salute* ; la pierre qui le recouvre porte une inscription latine [2] composée par le professeur Bérengo, plus tard évêque de Mantoue et archevêque d'Udine. Notons à ce propos que Joseph Sarto, chanoine à Trévise, fut le successeur de Bérengo sur le siége de Mantoue. L'église de Riése a conservé elle aussi le souvenir du cardinal Monico par un médaillon-portrait et une inscription ; et, lui faisant réplique de l'autre côté du chœur, on y trouve maintenant aussi le portrait du séminariste qu'il honora de sa protection : le cardinal-patriarche Sarto.

L'inscription ne fait que rappeler en style lapidaire les principaux évènements de sa vie tels que je viens de les résumer. Il en est de même pour le monument Sarto que nous transcrirons plus loin [3].

---

1. CARISSIMO PADRE,

Sento con piacere che seguite a stare bene, come grazie a Dio, è anche di me. Non cesso mai di pregare il Signore perchè si degni spargere le sue benedizioni sopra di voi e sopra tutta la famiglia. Procurate anche voi di meritarvele sempre più, confidando sempre nella sua misericordia. Io dovrò prepararmi fra poco a passare di qui a Venezia. Anch'io percio ho gran bisogno di orazioni e dell' aiuto divino. Speriamo in questo e saremo consolati. Abbiate cura della vostra salute, et della vostra quiete. Salutate tutti, conservatevi sano e credete mi

Vostro affettuosissimo figlio

JAC.

Ceneda 22 Giugno 1827.

2. Jacobus Monico Presb. Card.
Ingenii laude inter coævos perillustris
Pastorali mun. mitissima charitat. strenue perfunctus
Seminarii quod ex triente hered. instituit
Altor ac tutor benemerentissimus
Hanc sibi dormitionis sedem elegit
Ann. natus LXXIII obiit VII kal. maii MDCCCLI.

3. Jacobo Monico I. B. F. de juventute in seminario Tarvis. instituenda, optime merito, e curia S. Viti de Acelo, primum ad Episcopatum Cenetensem, tum ad Patriarchalem Venet. sedem evecto, quod a Gregorio P. P. XVI IV kal. Aug. A. MDCCCXXXIII in S. R.E. cardinalium conlegium adscitus fuerit, conterranei Resienses P.

J'ai sous les yeux la première lettre pastorale du patriarche Monico, imprimée à Venise en 1827, chez Giuseppe Molinari ; elle débute par cette formule traditionnelle : « *Jacques Monico, par la Miséricorde de Dieu Patriarche de Venise, Primat de Dalmatie, Grand Dignitaire chapelain de la Couronne du Royaume Lombard-Vénitien, au clergé et au peuple de la ville et du diocèse de Venise* ».

Dès cette première lettre, cet homme selon le cœur de Dieu se fait connaître tout entier : force unie à la prudence ; bonté et sollicitude paternelles ; amour de Dieu et de son peuple. Elle est datée du palais épiscopal de Cénéda, le 26 août 1827.

Il existe deux éloges funèbres du cardinal ; le premier prononcé par le curé de S. Maria gloriosa dei Frari, M. Antonio Tessarin, lors du service à S. Maria Formosa (imprimerie Pietro Naratovich, Venise, 1851) ; le second rehaussa le service célébré à Riése, le 5 août 1851, et a pour auteur l'archiprêtre de Castelfranco, Don Luigi Canesso. (Imprimé à Bassano par Baseggio, 1851.)

Le volume qui les renferme et qui me fut donné par la famille de maître Gécherlé, contient aussi les diverses inscriptions qui manifestèrent à Riése le deuil public.

Voici celle qui décorait l'entrée de l'église :

Riésois et étrangers,
saluez avec respect
cette terre de Riése,
parce que d'ici se leva l'étoile
qui avec la plus grande splendeur
brilla sur le front de la reine de l'Adriatique;
Riésois et étrangers,
hélas! cette étoile vient de s'éteindre.
Au père très affectueux,
au bienfaiteur généreux,
au très éminent Cardinal
Jacques Monico,
Patriarche de Venise,
notre lumière et gloire de l'Italie,
nous, aujourd'hui dans notre douleur,
offrons par nos prières
l'éternel adieu [1].

---

1. Vicini e lontani
voi salutavate con riverenza
questa terra di Riese
perchè qui surse la stella
che fulgidissima
ornava la fronte alla Regina dell'Adria
Vicini e lontani
ahi! quella stella si spense.
Al padre Amantissimo
al donatore munifico
all' eminentissimo Cardinale
Jacopo Monico
Patriarca di Venezia
Lume nostro e d'Italia
noi oggi dolenti
preghiamo
l'eterno vale

Les quatre faces du catafalque portaient les textes suivants [1] :

Je n'ai été en rien inférieur aux plus éminents des Apôtres. (II CORINTH. XII-11).

Comme un soleil brillant il a rayonné dans le temple de Dieu. (ECCLI. L-7.)

Il a surgi comme une flamme et sa parole brillait comme un flambeau. (ECCLI. XLVIII-1)

Il eut l'amour de ses frères et de son peuple. (II MACHAB. XV-14.)

Les deux enfants illustres de Riése se sont donc rencontrés à l'heure où la gloire du premier baissait, et où celle du second répandait ses premières lueurs entre les murs du séminaire. Leur village natal vit de leur histoire. Et pourtant la biographie du premier n'est pas encore écrite comme elle mériterait de l'être. L'esquisse tentée par le Docteur Marchesan de la grande figure du Cardinal Monico est trop succincte, et l'étude présentée sur sa vie, comme thèse du doctorat en lettres, par le directeur du gymnase civil de Busseto, près de Parme, M. Giovanni Parolin [2], n'a pas encore été publiée. Les documents conservés dans les archives de M. Giacomo Monico offrent tous les éléments d'un travail définitif.

Que le lecteur nous pardonne cette digression, il est temps de retrouver notre séminariste.

Nous avons fait ressortir déjà l'heureuse influence de Don Tito Fusarini sur la première jeunesse de Joseph Sarto. Non content de deviner sa vocation, il lui en ouvrit les voies. Il contribua aussi à la formation de son caractère, et commença à dégager en lui les tendances particulières qui se sont épanouies plus tard pour constituer la personnalité de Pie X. Il ne fut pas seul pourtant dans cette œuvre ; à côté de lui s'est trouvé, en temps utile, un aide et un continuateur dans la personne de Don Pietro Jacuzzi. Celui-ci avait succédé, comme vicaire de Riése, à Don Luigi Orazio, en décembre 1845, quand les premières études de Joseph Sarto allaient commencer à Castelfranco.

C'était un homme intelligent et très instruit. Joseph, plus tard, surtout pendant ses vacances, l'apprécia à sa valeur et subit son édifiante influence. Les connaissances variées du vicaire et son goût prononcé pour la musique, plaisaient beaucoup au jeune Sarto, et l'intimité qu'il eut, comme séminariste, avec Don Jacuzzi, contribua au développement de ses facultés et à sa culture générale. Quittant peu le village, par raison d'économie et pour être agréable à ses parents, il s'occupait de lectures, se rendait utile auprès de son frère et de ses sœurs et, pour se distraire, faisait de longues promenades avec Jacuzzi. Le curé, souffrant à cette époque, pouvait moins s'occuper de lui.

Au second semestre d'étude à Padoue, Joseph eut le même succès qu'au premier ; il garda dans l'appréciation générale la note : *Firmissimus*, très solide [3].

1. Nihil minus fui ab iis, qui sunt supra modum Apostoli.
Quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.
Surrexit quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat.
Hic est fratrum amator et populi.

2. C'est le frère de l'abbé Lodovico Parolin.

3. Voici le texte de ses notes :
Disciplinae — firmissimae.
Ingenii — firmissimi.
Memoriae — firmissimae.
Spei — firmissimae.

Pendant l'année scolaire 1851-52 il finit ses études classiques par la rhétorique. Citons parmi ses professeurs, les révérends MM. De Rossi et Anselmo Selmi; ce dernier, professeur de grec, est auteur d'une grammaire grecque [1]. Le jeune séminariste reçut la tonsure, le 20 septembre 1851 à Asolo, des mains de son propre évêque, Monseigneur Farina [2].

L'année 1852 fut une année d'épreuves. Le curé Fusarini, son bienfaiteur, se vit dans la nécessité, vu le mauvais état de sa santé, de résigner d'abord toutes ses fonctions entre les mains de son vicaire, et, en 1853, de donner sa démission et de se retirer [3]. Il fut sincèrement regretté par tous ses paroissiens.



† Don Pietro Jacuzzi, ancien vicaire de Riése et ami intime du séminariste Sarto.

Mais la grande épreuve de cette même année, ce fut la mort de son père.

Au commencement de mai, la santé de Jean-Baptiste avait été subitement ébranlée ; et comme le mal s'aggravait au point de devenir menaçant, un ami de la famille se rendit à Padoue le 3, pour ramener en hâte le séminariste. Joseph, sans perdre un instant, se mit en route. La beauté des champs en pleine exubérance printanière, la vie neuve partout ranimée avec ses couleurs et ses parfums, la joie des créatures, tout cela, hélas ! n'était pas cette fois en harmonie avec ses graves préoccupations. On ne lui avait pas caché que le danger était imminent et il n'avait qu'un espoir : arriver à temps, recevoir une dernière bénédiction ! Il arriva trop tard. Le soir du même jour, quand il se trouva en présence de son père, le malade ne put ni le reconnaître ni le bénir. Joseph se résigna et se contenta de prier. Ce fut le lendemain, 4 mai, que Jean-Baptiste Sarto expira, à 2 h. de relevée, âgé de 60 ans.

Le coup était dur pour la famille, et il le fut surtout pour Joseph sur qui retombèrent momentanément tous les soucis de la situation.

Les sœurs aînées comprenaient leur malheur mais avaient à s'occuper des petites ; celles-ci, insouciantes, croyaient leur père endormi, et la mère, depuis cinq jours à peine, venait de mettre au monde son dernier-né [4].

---

1. Né à Enego en 1823, il réside encore actuellement, malgré ses 81 ans, au séminaire où Pie X suivit ses leçons.

2. Le curé et archiprêtre de Riése, M. Bellincanta, la reçut en même temps que lui.

3 M. Fusarini naquit à Mestre le 6 décembre 1812. Il étudia la philosophie à Trévise et la théologie à Padoue. D'abord vicaire à Camposampiero il devint curé de Riése en 1842 quand Joseph Sarto avait 7 ans.

Il bâtit la nouvelle cure de Riése et resta en fonctions pendant 10 ans. Après sa démission il retourna chez son père, à Mestre. Tante Mathilde ne tarda pas à se réinstaller à Riése.

Mgr Farina le nomma en 1856 directeur du séminaire de Trévise, poste qu'il quitta peu après pour entrer chez les Pères Cavanis à Venise, où il mourut en 1877.

4 Cet enfant, baptisé sous le nom de Pietro, ne vécut que six mois; du 30 avril au 30 octobre 1852. Le premier et le dernier-né eurent la même vie éphémère.

Devant son père défunt, Joseph se rendit compte, mieux que jamais, de tout le dévouement, de l'affection toute particulière dont il avait été l'objet, et son âme reconnaissante se pénétra d'un inoubliable souvenir. Il s'occupa avec un soin pieux des derniers devoirs qu'il pouvait rendre à son père.

L'enterrement eut lieu dans l'ancien cimetière près de l'église : c'est là que le corps repose encore ; mais depuis, le sol de ce *Campo Santo* a été nivelé et désaffecté ; et par suite des sépultures subséquentes, l'endroit précis où il a été déposé n'a pu être déterminé avec exactitude. La pierre funéraire placée sur le tombeau de Marguerite Sanson, au nouveau cimetière, rappelle simplement le souvenir de Jean-Baptiste.

On a prétendu que Pie X possédait un portrait de son père ; or, au témoignage de la famille, jamais peintre n'a reproduit ses traits, et la photographie, à l'époque de sa mort, était encore, pour ainsi dire, inconnue dans les campagnes. Le pape porte l'image de son père dans son cœur, et c'est là que, lui rappelant le passé, elle restera, jusqu'au dernier jour de sa vie, une source d'affection et de prières.



Portrait de Don Pietro Jacuzzi, comme chanoine de Trévise.

***

Sapiens mulier ædificat domum suam.
(PARAB. SALOM. XIV-1).
La femme sage édifie sa maison.

Un nouveau temps d'épreuves commença pour la mère; le salaire du père était perdu et les charges grandissaient. Joseph, il est vrai, retourna au séminaire ; la bourse dont il jouissait mettait bien Marguerite à couvert des grosses dépenses, mais il y avait d'inévitables suppléments, et elle devait les supporter. Veuve à 39 ans et à la tête d'une famille de huit enfants, dont le second entrait à peine dans sa quinzième année, elle devait faire face à leur éducation. Apprenti chez un menuisier de Castelfranco, Angelo ne pouvait combler le vide laissé par la mort du père ; il ne gagnait rien. Thérèse, l'aînée des filles, venait de faire sa première communion, elle avait 13 ans; la plus jeune, Anne, en avait deux; quatre autres: Rosa, Antonia, Marie et Lucie allaient en classe. La mère était donc bien seule, accablée de soucis. Heureusement le courage la soutenait, elle était vraiment une femme forte et regarda le devoir en face, l'acceptant sans se plaindre, et comptant sur l'aide de la Providence. *Qui timetis Dominum sperate in illum*[1].

En attendant le concours utile de ses enfants, elle continua, comme couturière, de se faire aider par des apprenties, et parvint ainsi à exécuter le surplus de travail

1. Eccli. II, 9.

que la sympathie du bon peuple de Riése lui procura. Les choses marchèrent ainsi tant bien que mal, et de nouvelles habitudes semblèrent continuer les anciennes. On prenait sur la nuit quand les journées étaient trop courtes pour gagner le pain quotidien, et ce fut ainsi que cette mère dévouée ne se trouva pas dans la nécessité de vendre les humbles biens-fonds, héritage de son mari ; elle les mit en location pour augmenter — bien modestement il est vrai — ses ressources [1].

***

Cependant Joseph avait repris les études avec la plus grande ardeur.

Au séminaire de Padoue, on consacrait alors deux années à la philosophie. Il fit la première pendant l'année scolaire 1852-53 et eut comme professeurs les Rév. MM. Corradini [2], Zannini, De Piero, Solani et Roverini.

Le séminariste était resté en correspondance avec le vicaire Jacuzzi, et quelques-unes de ses lettres, heureusement retrouvées, ont été publiées par le Docteur Marchesan dans son ouvrage : *Papa Pio X*. Il faut le remercier de cette publication : car je crois qu'en dehors de cette correspondance, peu fournie du reste, il n'existe rien de ce que le jeune homme à écrit pendant la durée de ses études. J'ai interrogé les sœurs, la famille : on n'a pas conservé le moindre billet : — Mais si on avait su !...

J'insere ici une de ces lettres, datée de Padoue, et écrite en janvier 1853. Elle est adressée à Don Pietro Jacuzzi, et montre que Joseph s'occupait de musique dès cette époque.

Très révérend M. Don Pietro,

Je viens de terminer la transcription de la messe dont je vous ai parlé dernièrement, et je profite de l'occasion qui se présente pour vous l'envoyer. Je puis me dispenser de vous expliquer au long et au large toutes les beautés de cette œuvre ; vous n'aurez qu'à parcourir les premières pages pour vous en apercevoir. Si d'autre musique vous intéressait, faites-moi le plaisir de me l'écrire, ô Don Pietro, et j'utiliserai le prochain congé de mi-carême pour vous satisfaire dans la mesure de mes moyens, car bien que je vive séparé de vous, l'affection que je vous porte fera en sorte que je me rendrai utile comme si j'étais à vos côtés.

Veuillez présenter mes salutations respectueuses et sincères à tous ceux qui habitent le presbytère. Je vous embrasse de cœur et me recommande chaudement à votre bienveillance.

Du Séminaire du Padoue, le 29 janvier 1853.
Votre très humble et très dévoué serviteur,
Joseph Sarto.

Au très révérend M. Don Pietro Jacuzzi,
très dévoué vicaire à Riése [3].

1. Ces biens furent pourtant vendus plus tard, mais la maison familiale n'a jamais été aliénée et est actuellement la propriété de Pie X.
2. Depuis, professeur à l'université de Padoue.
3. Reverendissimo Sig^r Don Pietro !

L'altro giorno appunto ho terminato di copiare la Messa di cui altra volta Le ne ho fatta parola, ed ecco che prendo l'occasione del favorevole incontro, che mi si presenta, onde a Lei spedirla ; è inutile che io venga adesso con lunga descrizione ad enumerare le bellezze di

Ce fut en cette même année que le correspondant de Joseph devint vicaire à Vascon, et plus tard coadjuteur à Cusignana ; ensuite il fut promu professeur à Trévise, et successivement nommé chanoine, vicaire général et doyen du chapitre. Quand il atteignit sa 80me année, ses amis se réunirent pour lui présenter l'hommage de leur affection, et le cardinal Sarto présida la solennité. Cela se passait en 1899, et pour rendre hommage au professeur de théologie, ses élèves lui offrirent son portrait orné d'une dédicace qui est un écho de l'affection que Mgr Jacuzzi avait conquise, et un souvenir de ses grands mérites [1].

Il mourut en 1902. L'ancien séminariste Sarto était alors patriarche de Venise, et se fit un devoir d'assister aux funérailles, pour rendre un dernier hommage au vicaire modèle de jadis, et pour lui montrer sa reconnaissance par de ferventes prières.

A l'époque de ses vacances, quand il revenait à Riése, Joseph entra en relation avec la comtesse Gradenigo qui, pendant l'été, quittait son hôtel de Venise et s'installait à Riése. Née Marina Lorédan, elle avait épousé le comte Gradenigo et par l'alliance de sa fille Elisabeth avec le comte Girolamo Venier, elle avait été charmée d'un premier séjour au château de Riése et y revenait chaque année en villégiature.

Dame d'honneur sous le premier Empire, elle avait gardé, dans son âge avancé, une grande distinction unie à beaucoup de simplicité. Fidèle au passé, elle en conserva toujours le bonnet à larges brides et l'ample crinoline. Elle était connue comme très charitable, pieuse, intelligente, et tâcha de faire vivre, à Riése même, ce qui lui rappellerait ses réceptions de Venise.

Dans sa solitude, elle aimait à rompre parfois la monotonie de ses occupations par une agréable causerie, et réunissait autour d'elle tous ceux qui dans le rayon du château pouvaient lui venir en aide, le clergé du village en tête. Politique, administration, arts et sciences, quand on ne jouait pas aux cartes, tout était passé en revue aux jours consacrés à ces réunions. Le jeune séminariste y fut admis et ne tarda pas à se faire remarquer par son caractère sympathique, ses connaissances

---

cui essa è sparsa, che queste potrà conoscerle appena ne svolgerà le prime carte. Se bramasse di avere qualche altra cosa in Musica, mi scriva, o Don Pietro, che cogliendo l'opportunità delle prossime vacanze carnovalesche, procurerò di aggradirla in quanto posso, e sebbene io Le sia lontano, l'amore me Le farà servire come se Le soni dappresso.

Presenti intanto i miei rispetti e cordiali saluti a tutti di canonica, mentre io abbracciandola di cuore, all' amor suo caldamente mi raccomando.

Dal Seminario di Padova il 29 Gennajo 1853.

Di Lei Umil.mo obblig.mo Servo
Giuseppe Sarto.

Al Reverendissimo Signore Il Sig.r Don Pietro Jacuzzi
Coop. merit.mo di
Riese.

1. A Monsignore
Pietro Jacuzzi
Vicario Generale
Della Città e Diocesi Trevigiana
Decano del Capitolo Canonicale
Maestro in Divinità
da più che XL anni
venerato dottissimo
in questo patrio Seminario
oggi XXII Aprile MDCCCIC
nel suo LXXX anno già compiuto
gratulazioni festose
auguri e voti
di vita lunga prospera serena
partecipando
al plauso universale
presentano
con riverente affetto
gli odierni suoi alunni
nelle Teologiche discipline.

variées, et sa grande facilité de parole. Il fit bonne figure dans ce cercle de Riése.

L'excellente comtesse n'ayant pas beaucoup de choix, ouvrait parfois ses salons à un original, simple charpentier nommé: Pietro Battiston. Ce Pietro était très intéressant ; il se mêlait de météorologie, observait les étoiles, devinait les mystères de la politique, connaissait son almanach sur le bout du doigt, et abandonnait scie et rabot aussitôt qu'arrivait la *Gazette* de Venise pour la méditer à fond. Il n'était d'autre part jamais à court pour débrouiller une difficulté et découvrir une tangente, ou une *combinazione*.

Un autre type tout aussi singulier, c'était l'homme à tout faire de la comtesse, un certain Antoine Feltrin. Ancien soldat de l'armée autrichienne, bon drille, jovial et ingénieux, il ne se montrait que vêtu d'une longue redingote et coiffé d'une lourde casquette allemande. Quand la comtesse voulait amuser son monde, Feltrin était invité à ouvrir son répertoire d'anecdotes. Quand Battiston avait son tour de parole, la politique révélait tous ses secrets. Il prédisait ce qui allait inévitablement se passer entre la France et la Russie, analysait l'avenir de l'Italie, et conseillait à l'Allemagne de se tenir sur ses gardes. Joseph Sarto se délassait dans ces réunions, et conserva toujours de la sympathie pour Feltrin et Battiston.



PADOUE. — Préau du Séminaire.

La comtesse mourut à Riése le 26 février 1869, et fut enterrée à Venise.

Puisque nous voilà revenus au village natal, et que nous avons esquissé quelques personnages mêlés à la vie de son *Castello*, ne le quittons pas sans jeter un coup d'œil sur un autre milieu, celui de la vie populaire aux *Deux Glaives*. Je l'ai vue s'y manifester bien des fois, et il est certain que je l'ai trouvée telle qu'elle était jadis, et telle qu'elle sera longtemps encore [1].

1. Jean Baptiste Parolin, actuellement conseiller communal, épousa Thérèse Sarto, sœur aînée de Pie X, en 1856. De ce mariage naquirent dix enfants dont 8 sont encore en vie. (Voir la généalogie des Sarto.) De ces huit, quatre sont restés près de leurs parents : Joséphine et Ermenegildo, ainsi que les ménages d'Antonio et d'Angelo.

Le premier a épousé Victoire Gottardi, mère de trois enfants : Jean, François et Pia-Thérèse. Le second est marié à Italia Boaro, l'institutrice. Ils ont une fille, Marie, et un fils, Joseph.

Jean-Baptiste et Thérèse gouvernent la maison : Antoine dirige la boucherie, l'auberge et la fermette ; Angelo s'occupe de la boutique et sa femme de l'école. Joséphine et Ermenegildo aident tout le monde.

Ce sont les femmes qui s'occupent des clients de l'auberge dont la salle n'est autre chose que la vaste cuisine de la maison,

Voici maintenant les dispositions intérieures des *Deux Glaives*. D'abord un large corridor qui traverse la maison. Les portes aux deux extrémités en sont toujours ouvertes. C'est là qu'on voit Antonio à son comptoir, en manches de chemise, pesant une cuisse d'agneau, un quartier de chèvre ou une livre de bœuf pour les pratiques qui suivent de l'œil la pesée sur l'aiguille de la balance. Près de lui, l'étal rayé par les morsures de la hachette. A droite du corridor, une porte qui conduit

Depuis l'élection de Pie X, l'auberge étant devenue un centre de curiosité, les étrangers y affluent et sont reçus avec cordialité. Mais, notez le bien, la grande salle ouverte au public est en même temps la vaste cuisine de la maison, ce qui fait que la vie de famille se mêle au va-et-vient des consommateurs. A l'usage de ces derniers, il y a là nombre de bancs, de chaises et de tables, c'est presque un encombrement, tandis que le haut foyer du fond, toujours ardent, est plus spécialement affecté au service domestique. On ne sait ce qui domine dans l'air qu'on respire, l'odeur vineuse ou les exhalaisons culinaires. A certaines heures du jour, les enfants des deux jeunes ménages installés sous le toit des grands-parents y prennent leurs ébats. La petite Pia Thérèse s'y trouve presque à demeure dans sa chaise haute, et ses tantes dépensent une grande bonne volonté pour l'amuser. S'éloigner à reculons, battre des mains, revenir en sautillant, rire à la figure du bébé, imiter le bruit du baiser, murmurer des mots câlins à son oreille, lui tapoter les joues, et puis secouer le petit être, le pousser en l'air, bien haut, en criant : « *Pia ! Pia ! Bambina di seta !* Petite, tendre comme de la soie ! tels sont les rites de tendresse — internationaux du reste — dont je suivais l'évolution quand j'étais à dîner ou à prendre un rafraîchissement sous le toit hospitalier des Parolin-Sarto.



PADOUE. — Le réfectoire du Séminaire.

Les soirées surtout étaient intéressantes. Les habitués appartiennent au monde ouvrier comme à la bourgeoisie. On vient aux *Deux Glaives* pour s'épancher, une fois le travail fini, et l'on fraternise en une rumeur de questions et de réponses, de plaisanteries et de rires, de communications et de discussions quelconques, au milieu de la fumée des cavours, et du choc des verres replacés sur les tables. Quelque chose de dégagé et de nerveux domine dans ces tempéraments ; les

à l'étage dont les chambres sont vastes, nombreuses et carrelées. Du même côté, une autre porte donne accès par quelques marches à une petite salle spécialement affectée à des réunions particulières. Le soir, entre amis de la maison, on y cause et on y joue.

A gauche du corridor, il y a deux portes qui communiquent avec la cuisine-auberge. La cour est plantée de quelques arbres et on y trouve une installation pour le jeu de boule. Comme annexes, il y a un lavoir et un réduit à porcs. Pour le moment quatre jeunes pensionnaires y vivent en paix, reluisants de prospérité, étalés à l'aise, les pattes raides et à l'abri du soleil ; leur activité ne se manifeste que par des frissons de la peau pour chasser les mouches.

L'écurie pour les chevaux des voyageurs est attenante. La cour est en communication avec la boutique d'Angelo qui expose des produits variés : faïences, poteries, ustensiles de cuisine, semences potagères, poisson sec, macaroni, beurre; fromage, etc. Elle est bien achalandée ; c'est un va-et-vient incessant de clients. Elle a licence pour les objets de consommation monopolisés par l'État. Cette licence concédée parfois à titre gracieux, comme récompense de services rendus, s'obtient moyennant une redevance, et il est loisible au titulaire de la négocier.

cheveux noirs, sous lesquels brille un regard aigu et prenant, caractérisent les physionomies. Au milieu de ces vrais Italiens se détachait parfois quelque figure épanouie de blond allemand, ou le type sec et jaunâtre d'un méridional. Ce monde se repose en une activité pleine d'entrain, et se montre très fidèle au bon sens. Il y avait là souvent quelque amuseur faisant admirer des tours d'équilibre combinés avec des verres, des bouchons, des plateaux, ou bien un voyageur retour de Rome, de Venise, de Padoue, racontant des nouvelles comme au temps où il n'existait pas de journaux. Les conversations finissaient toujours, de façon ou d'autre, par rencontrer Pie X. Il y avait telle nouvelle du Vatican, on faisait circuler le dernier portrait qui était analysé et apprécié ; et puis chacun y allait de quelque souvenir personnel, citait un trait qui n'avait pas encore été relevé, racontait une anecdote inédite.

Lors de mon second séjour, en 1904, je trouvai dans ce milieu un original de marque. Figurez-vous un grand vieillard, majestueux d'allures, bien droit, large d'épaules, avec une figure grave et noble qu'éclairent des yeux profonds et tranquilles, ne s'allumant que sous le coup d'une émotion. Son opulente barbe grisonnante faisait songer à celle du Moïse de Michel-Ange. Il avait une façon toute particulière de se draper dans un grand manteau noir, qui enveloppait sa personne d'une majesté semblable à celle de ces sénateurs romains, dont le seul aspect désarmait les barbares.

Il se nommait Sartori et était étranger au pays. On l'écoutait. Il faisait de la propagande pour un grand projet — rêve peut-être de songe-creux — celui de vulgariser l'élève du ver à soie par toute la région. Disert, il développait le plus souvent ses plans, réfutait les objections, établissait les profits certains, et tout cela était accompagné de gestes étudiés et d'intonations insinuantes. A d'autres moments, il semblait envahi de mélancolie, se tenait à l'écart, toujours très digne, mais absorbé et comme plié sous le poids de ses vastes conceptions. Quand cela avait duré un moment, il se secouait, redevenait sociable tout en gardant comme une abstraction dans le regard. Il dissertait alors en s'appuyant sans cesse sur des principes, se tenant si haut, qu'il en était inintelligible, cependant qu'il s'épanchait de sa voix profonde en mots choisis et nettement articulés qui charmaient les auditeurs.

Il se transformait encore quand il vaticinait sur le nouveau Pape. D'un geste il ramenait sa chevelure en arrière, comme pour donner de l'air à ses pensées et à une inspiration qui découvrait les mystères de l'avenir. Il n'y avait là, parmi les habitués, qu'un seul contradicteur qui se risquait à entrer en lutte oratoire avec Sartori ; c'était le petit maître d'école Rosina. Rien de plus piquant qu'une joute entre eux, le soir sous la lumière des lampes. Il n'y avait jamais ni vainqueur ni vaincu ; on s'attaquait, on se défendait, l'un pompeux et autoritaire, l'autre souple et adroit. La galerie écoutait, intéressée, et comme on se battait alors pour de bon sous les remparts de Port-Arthur, un observateur concluait en disant : — Russe contre Japonais.

Tel est le milieu dans lequel la famille du Saint Père est restée et restera. Riése lui suffit. Aucune ambition chez aucun de ses membres. Angelo, le percepteur des Postes à Grazie, garde ses fonctions, comme ceux d'ici gardent leur auberge. Ils poursuivent leur existence quotidienne, la même que jadis et dans la même paix.

Ils n'ont pas cherché à se prévaloir de la célébrité qui leur est venue de Rome, et pourtant leur frère, leur oncle, domine au-dessus des puissances du monde.

***

La seconde année de philosophie, 1853-54, valut à Joseph Sarto les succès de la première. Les notes sur les résultats des concours pendant cette année ont été conservées, et j'en ai trouvé la reproduction photographique chez les trois sœurs de Sa Sainteté à Rome. En comparant l'original avec les transcriptions qui en ont été faites, j'ai constaté que, même chez Don Marchesan, la fidélité laissait à désirer. Je ne crois pas inutile de donner ici les résultats du premier semestre [1].



PADOUE. — Vue d'ensemble de la basilique dédiée à St Antoine.

Religion : La plus grande distinction et progrès remarquable dans toutes les parties de cette science

Philosophie : Distinction, intelligence claire; il s'est assimilé au plus haut degré la matière enseignée dans son extension et sa profondeur.

Langue italienne : Grande distinction ; facilité remarquable pour interpréter les Classiques : pureté de style, et connaissance étendue de la littérature.

Langue latine : Grande distinction ; interprétation pénétrante des textes ; bonne traduction ; style correct.

---

1. Voici les incorrections commises :

Philosophie : *estensione* et non : attenzione.

Langue italienne ; *molta facilità* et non: facilità ; *molte congnizioni* et non : moltissime.

Langue latine : *buona traduzione*, et non : traduzione ; *nitido stile*, et non : *molta nitidezza di stile*.

Histoire et géographie : *Assai chiare cognizioni*, et non : *Assai rare*.

Sciences naturelles : *Anche delle prove matematiche*, et non : *Diede prove matematiche*.

Le texte italien de ces notes est le suivant :

Religione : Eminentemente distinto con sommo interesse in ogni parte dell' insegnamento.

Filosofia : Distinto perchè buono pensatore acquistossi le congnizioni relative in grado sommo tanto per l'estensione che per la profondità.

Lingua Italiana : Eminente per molta facilità d'interpretare i Classici, correzione di stile, e molte cognizioni di Letteratura.

Lingua Latina : Eminente per acuta interpretazione, buona traduzione, e nitido stile.

Lingua Greca : Distinto per estese cognizioni grammaticali, e molta esattezza d'interpretare e tradurre.

Geografia e Storia : Eminente per estesissime ed assai chiare cognizioni intorno ai fatti storici dell' evo moderno ed al loro ordine cronologico.

Matematica : Distinto per lodevolissima attitudine naturale a questa scienza e per moltissima destrezza nella soluzione dei problemi sì algebrici che geometrici.

Scienze Naturali Fisica : Distinto per chiarezza di idee, e per molte e precise e ordinate cognizioni, anche delle prove matematiche.

Disegno

Lingua Tedesca

Forma esterna dei componimenti in iscritto : ordinata, chiara ed elegante.

Numero delle Ore d'insegnamento a cui manca : Nessuna.

Classe generale : Prima con Eminenza. — Rango o Posto : 1.

LANGUE GRECQUE : Distinction ; vastes connaissances grammaticales, et beaucoup d'exactitude dans l'interprétation et la traduction.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE : Grande distinction : connaissances très étendues et très claires au sujet des faits historiques de la période moderne et de leur ordre chronologique.

MATHÉMATIQUES : Distinction : remarquable disposition naturelle pour cette science, et étonnante habileté pour la solution des problèmes d'algèbre et de géométrie.

SCIENCES NATURELLES (PHYSIQUE.) Distinction : clarté dans les idées ; connaissances étendues, précises et bien ordonnées ; bonnes preuves mathématiques.

DESSIN — ALLEMAND —

CALLIGRAPHIE : Son écriture est bien ordonnée, claire et élégante.

ABSENCES AUX COURS : aucune.

En bas de ces notes se trouve la place obtenue dans l'ensemble, l'excellence par rapport à ses trente-neuf concurrents : *Première classe avec distinction*, et *Premier* dans cette classe.



PADOUE. — St Antoine prêchant aux poissons, basilique de St-Antoine.

Ces résultats n'ont pas besoin de commentaires.

Ce fut pendant les grandes vacances de l'année 1854, que Joseph prêcha, à Riése, son premier sermon, à la demande de Don Pamio qui avait succédé à Fusarini. Bien qu'il portât la soutane depuis 4 ans, et se préparât à commencer son cours de Théologie, il n'avait que 19 ans.

Il prêcha sur les âmes du Purgatoire, à la satisfaction de ses auditeurs. Antoine Feltrin qui n'avait pas manqué d'aller l'écouter, se hâta de communiquer son impression à Don Jacuzzi. Il lui écrivit :

« *Le révérend monsieur Sarto a prêché le jour des âmes de façon fort remarquable; il avait vraiment l'air d'avoir prêché déjà souvent* [1] ».

Le jeune orateur a probablement trouvé alors, dans le souvenir de son père — mort depuis deux ans à peine — des accents particulièrement émouvants.

***

C'est donc après les vacances de 1854 que Joseph entra en théologie : il était à mi-chemin du but, mais quatre années encore le séparaient de la prêtrise. N'importe, le courage grandit quand on a franchi déjà la moitié du parcours.

Il eut de nouveaux professeurs, tous très distingués. Ce furent notamment, les R^ds MM. De Rossi, Panella, Agostini et Zarpellan. Les noms des condisciples du jeune Sarto ont été conservés dans les registres du séminaire, et c'est par considération pour ces anciens camarades de Pie X, que j'en donne ici la liste,

1. Sarto Labatte (pour l'abate) a (pour ha) fatto la predica dei morti molto benissimo, pareva che avesse predicato tante altre volte. (Docteur Marchesan ; p. 89).

telle qu'elle a été publiée par le journal : *Il Berico*. Les noms sont rangés par ordre alphabétique.

1. AMATORI Giuseppe, né à Thiene ; décédé archiprêtre à Albano.
2. BENETTI Cristiano, né à Gallio, curé à Praglia.
3. BONATO Paolo, né à Borso, décédé archiprêtre à Alano.
4. BONOMO Antonio, né à Asiago, décédé curé à Bertipaglia.
5. BORDIGNON Ferdinando, né à Castelfranco.
6. BROY Giacomo, né à Venise.
7. CAZZOLA Valentino, né à Thiene.
8. DELLA BÀ G. B., né à Noventa Vicentina.
9. DAL DEGAN Giovanni, né à Gallio.
10. DAL POZZO Antonio, né à Rotze.
11. FERRO DOMENICO, né à Padoue.
12. FORALOSSO Lodovico, né à Villafranca.
13. GAZETTA Angelo, né à Baldovina, actuellement chanoine de la cathédrale de Padoue.
14. GIACOMETTI Pietro, né à Thiene.
15. GLORIA Giuseppe, né à Torre,
16. MARTINI Gaetano, né à Gallio, actuellement directeur d'un institut à Padoue.
17. MALTESSO Vincenzo.
18. MORTESINA Vincenzo, né à Padoue, actuellement chapelain de *Marie-Immaculée.*
19. PULLER Domenico, né à Asiago, décédé curé de Sainte-Justine à Padoue.
20. SARTO GIUSEPPE, né à Riése.
21. SARTORI Francesco, né à Gallio, décédé à Mandriola.
22. STELLA Domenico, né à Asiago.
23. TESTOLIN Antonio, né à Cambroso, décédé curé à Cantansana.
24. VILLANOVA Sebastiano, né à Salcedo
25. VELLISAK Enrico, né à Padoue.
26. ZAMBURLINI Pietro, né à Bagnoli, actuellement archevèque d'Udine.

Joseph Sarto garda toujours des relations très dévouées avec tous ses condisciples, et Zamburlini en particulier compte encore parmi les amis intimes de Sa Sainteté.

Le docteur Marchesan ajoute encore à cette liste les noms suivants :

ZULIAN Gabiano
SEGAFREDO Giovanni
CAPODILISTA
BORTOLO Maistrello
CARLASSARI Giusseppe (décédé.)
PELA Luigi
QUAGLIO Luigi
VACCARI Cesare
VENTURINI Domenico

D'après le même auteur, MM. BORDIGNON, DAL DEGAN, GAZETTA et VELLISAK seraient également décédés.

En 1854, le pape Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. L'univers catholique célébra cet événement avec le plus grand enthousiasme et, sans le moindre doute, Joseph Sarto, au séminaire de Padoue, contribua à rehausser dignement cette solennité. Il était destiné à renouveler, cinquante années après, le jubilé qui accompagna la proclamation du dogme.

***

Joseph fut heureux au séminaire.

Les jours de congé, il les employait à parcourir Padoue. Il aimait à visiter la basilique, à prier devant l'autel de saint Antoine, à toucher, comme c'est l'habitude des pèlerins, du front et de la main, la pierre de son sépulcre, à étudier les sculptures et les tableaux qui racontent les prodiges du thaumaturge, et à prier pour lui-même et pour ceux de Riése.

Il visitait Ste-Justine avec ses stalles si finement sculptées, traversait le *Prato della Valle*, et sous l'ombrage des grands arbres, considérait la longue rangée des statues qui exaltent la science et l'art italiens.

Il se rendait aussi, aux grands jours, à l'église cathédrale : *il Duomo*, avec d'autres séminaristes, pour prêter son concours à la célébration des offices. Il fut désigné comme chantre et comme directeur du chant ; sa belle et forte voix dominait le chœur, résonnait sous les voûtes et dans les nefs jusqu'au fond de l'église. Elle était bien connue des fidèles.



Mgr Zamburlini, archevêque d'Udine, ancien compagnon d'étude de S. S. Pie X au séminaire de Padoue.

En 1855, il en était alors à sa cinquième année d'étude, le choléra éclata dans le nord de l'Italie. Le séminaire fut licencié, et, à Riése même, il y eut quelques victimes de la redoutable épidémie. Le peuple prit son recours à la Sainte Vierge, un pèlerinage fut organisé à Cendrôle ; on s'y rendit en foule, au milieu des prières et des chants expiatoires, pour implorer la clémence du ciel et lui faire violence. La contagion s'arrêta, et Joseph put reprendre le chemin de Padoue.

L'année suivante, en 1856, il reçut, en novembre, deux ordres mineurs, non à Padoue, mais à Trévise, parce que Mgr Farina tenait à ordonner lui-même ses sujets, et le 6 juin 1857, les deux autres. Le sous-diaconat lui fut conféré le 19 septembre 1857, et le diaconat le 27 février 1858. Quelques mois le séparaient encore de la prêtrise, il ne cessa d'y aspirer de toute l'ardeur de son âme !

En terminant sa dernière année de théologie, il obtint pour les diverses branches de l'enseignement les mêmes notes que précédemment : *Eminenza distinta,* c'est-à-dire : *Grande Distinction.*

***

Les lois de l'Église exigent 24 ans accomplis pour recevoir l'ordination sacerdotale ; or, en septembre 1858, il manquait canoniquement à Joseph Sarto, 8 mois et 16 jours. Sa Sainteté Pie IX accorda la dispense nécessaire. Sa Gran-

deur Monseigneur Farina de Trévise, se trouvant à Castelfranco, en visitant les paroisses des environs, décida de procéder, là même, à l'ordination de ses prêtres. La famille Sarto en fut heureuse, Marguerite surtout, car cette ville étant proche de Riése, cela lui permettait d'assister à la cérémonie avec les siens.

Ce fut donc le 18 septembre de l'année 1858, dans l'église S. Liberalis de Castelfranco, que Joseph reçut le pouvoir de remettre les péchés et de changer le pain et le vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ ; il le reçut sous les yeux émus de sa mère et de sa proche famille [1].



Mgr Farina, évêque de Trévise, qui conféra la prêtrise à Don Sarto.

La liturgie d'une ordination parle bien aux yeux et au cœur. C'est au cours de la messe même, célébrée par l'évêque consécrateur, que les divers rites sont appliqués aux ordinands.

Sur l'invitation de: *Accedant*, « qu'ils s'approchent, » les diacres prennent place devant l'autel, un cierge à la main, revêtus de l'aube et portant une chasuble sur le bras gauche. Alors se suivent tour à tour l'imposition de l'étole et de la chasuble, l'onction des mains, l'attouchement de la patène et de l'hostie. A la consécration, les ordinands prononcent les paroles sacramentelles en même temps que le célébrant, et reçoivent ensuite de lui le baiser de paix et la sainte Communion. Par l'imposition des mains l'évêque leur transmet le pouvoir d'absoudre, et, à genoux devant le prélat, leurs mains dans les siennes, ils promettent solennellement obéissance à leur évêque et à ses successeurs. L'accolade est donnée alors à chacun, en signe d'acceptation, par l'officiant, et pour clore la cérémonie, il fait descendre sur les nouveaux prêtres la bénédiction pontificale.

Les assistants donnent en ce moment libre cours à leurs félicitations et aux témoignages de leur respect. C'est à qui baisera les mains nouvellement consacrées ; mère Marguerite, qui avait tant de fois béni son fils, fut la première à recevoir sa bénédiction sacerdotale. Elle pleurait de sainte émotion ; le but si longtemps désiré était atteint : — son fils était prêtre !

Le retour à Riése se fit en voiture. En quittant Castelfranco, Joseph se souvint, sans aucun doute, avec reconnaissance de ce qu'il devait à M. Finazzi, à la bonne Annetta chez lesquels il s'exerçait — encore enfant — aux cérémonies de la Messe, et quand on roula sur la grande route, elle lui rappela les longues et pénibles marches de jadis, endurées pour arriver à cette ordination dont la grâce, toute

1. Noms des prêtres ordonnés en même temps que Joseph Sarto. Pietro Boer — Ferdinando Bordignon — Giovanni Bragagnolo — Pacifico Brazzalotto — Tomaso Breda — Girolamo Ceccato — Pietro Cima — Girolamo Crespan — Giuseppe Feltrin — Luigi Gabrieli — Carlo Moretti — Giuseppe Mosca — Luigi Prosdocimi — Valentino Tasca — Angelo Tron — Giacomo Valentini — Ferdinando De Zen — Pasquale Zussa — et Pietro De Vico.

récente, remuait encore les fibres de son cœur ! Les douze années qu'il avait dû y consacrer, si longues au début, venaient, en s'écoulant jour par jour, de prendre fin et de lui donner la récompense de sa pieuse ardeur.

Ce fut une émotion à Riése quand le jeune prêtre y fit son entrée. Toutes les portes s'ouvrirent, toutes les mains se tendirent vers lui pour lui présenter d'affectueux souhaits. La maison maternelle se trouva trop petite pour recevoir le flot des amis. C'était un samedi. Cela se trouvait bien pour faire coïncider la première messe avec la messe paroissiale du lendemain, et comme préparation à la solennité, la rue s'encadra de guirlandes vertes et l'église prit son décor de fête. L'évènement réjouissait tous les cœurs.

Le dimanche donc, à l'heure fixée, le curé Don Pamio s'avança, croix en tête, pour conduire le néomiste de la maison maternelle à l'église, et un cortège se



PADOUE. — Les célèbres stalles de l'église Ste-Justine. (Œuvre de Tavolino, 1552).

forma auquel prirent part la mère, les sœurs, la famille et les amis, pendant que les cloches sonnaient à toute volée. L'église fut comble ce jour-là ; personne ne voulait manquer la première bénédiction de celui qui était aimé de tous; on voulait prier pour lui en cette solennité, et entendre aussi sa belle voix sonore.

Don [1] Giuseppe édifia l'assistance par le profond recueillement de sa piété. C'était à ce même autel, où il servait jadis comme acolyte, qu'il exerça pour la première fois ses fonctions d'intermédiaire entre Dieu et les hommes. Sa voix monta, vibrante, quand il chanta le *Sursum Corda* de la Préface, et un moment après, Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, allait renouveler l'éternel miracle en descendant, lui le Créateur, entre les mains de sa créature. Et Joseph était là, penché sur la pierre consacrée de l'autel:

1. Don, abréviation de *Dominus* (Dom chez les bénédictins), s'emploie avec le prénom, en Espagne. En Italie, anciennement réservé aux nobles et aux prêtres, ce titre est donné aujourd'hui plus particulièrement à ces derniers. Les bénédictins le préposent au nom de famille ; en Italie il est indifféremment employé avec le nom ou le prénom.

Humble dans sa faiblesse, ému de sa puissance,
Mais écoutant le Christ qui disait à sa Foi :
— J'ai créé, le Premier, ma réelle Présence ;
Toi, prêtre, fais de même, en souvenir de Moi !

Au premier *Memento*, il pria pour sa mère et les siens, au second, pour l'âme de son père avec l'espoir qu'elle jouissait déjà, dans le ciel, du bonheur de voir son fils offrir ce premier sacrifice [1].

Après les actions de grâce, le cortège se reforma pour conduire solennellement le jeune prêtre au presbytère, et là sa mère et ses proches lui baisèrent encore la main et reçurent une bénédiction particulière. Thérèse, l'aînée des sœurs, était déjà mariée.

A midi la table était dressée chez mère Marguerite, et les intimes qui y étaient invités, rivalisèrent de zèle pour faire rayonner, pendant le repas, la joie qui était dans tous les cœurs. Don Giuseppe vécut une des plus belles journées de sa vie [2]. Dès le début de sa carrière sacerdotale, le jeune prêtre ne pouvait oublier *Cendrole*, le sanctuaire cher à son enfance. Il s'y rendit le lendemain de sa première messe, et les deux cloches [3] de la tourelle annoncèrent son arrivée. Il remercia Marie avec effusion, et demanda à la Reine du ciel et de la terre, la continuation de ses grâces pour le succès de son futur ministère.

Voici la liste des six prêtres originaires de Riése qui sont encore en vie.

1. Sa Sainteté Pie X, qui y célébra, il y a quarante-six ans, sa première messe.
2. Don Luigi Bistacco, frère du sacristain Pio Bistacco, chanoine de Trévise.
3. Don Giovanni Bottio, curé de Veternigo près Mirano (Venise), et cousin germain de Sa Sainteté. Né en 1848, il est fils de l'oncle unique de Pie X, Giuseppe Bottio.

1. Au long de sa carrière, Don Joseph Sarto n'oublia jamais l'église où il avait offert à Dieu son premier Sacrifice. Il lui fit notamment les dons suivants, d'après Pio Bistacco :

Comme évêque de Mantoue : une chasuble lamée d'or et un calice en vermeil.

Comme patriarche de Venise : une belle chasuble rouge.

Comme pape : une magnifique chasuble blanche avec médaillon brodé représentant S. Dominique et N.-Dame du Rosaire. Il a commandé récemment trois grandes statues qui sont destinées à compléter la décoration de la façade.

L'église de Riése ne possède pas d'immeubles ; elle n'a comme revenus que les offrandes spontanées des fidèles — surtout du blé et du maïs. Les bancs sont gratuits et les chaises, d'un emploi fort restreint, rapportent peu de chose. Le mobilier des autels, les ornements sacerdotaux et les bannières laissent pourtant peu de chose à désirer.

Dans le chœur de l'église pend maintenant un portrait du cardinal Monico avec l'inscription latine citée plus haut, et auquel fait pendant celui du cardinal Sarto. Dédicace :

A Joseph Sarto
originaire de cette paroisse ;
comme curé de Salzano,
comme chanoine de Trévise,
comme administrateur du diocèse vacant,
il a montré les qualités éminentes
de son esprit et de son cœur.
Le Pape Léon XIII
le nomma évêque de Mantoue
en MDCCCLXXXIV,
et en MDCCCXCIII
il devint
comme son concitoyen, Jacques Monico,
Cardinal et Patriarche de Venise.
Et c'est, sensibles à cet honneur et à cette joie,
que ses concitoyens
ont fait exécuter cette effigie
et cette inscription.

2. Ces détails m'ont été communiqués par M. Antoine Parolin des *Deux Glaives*.

3. Récemment M. Colbacchini, fondeur à Padoue, comme hommage à Pie X, a fait don d'une troisième cloche, et celle-ci, à la demande de Sa Sainteté, a été bénie par le cardinal Callegari, évêque de Padoue.

4. Don Giovanni Giacomelli, curé de Briana (Venise).
5. Don Giovanni Parolin, curé de Possagno, neveu de Pie X, fils de J. B. Parolin-Sarto.
6. Don Lodovico Parolin, récemment ordonné, professeur au séminaire de Trévise.

***

Joseph ignorait encore à quel ministère le destinait son évêque; lui-même, et surtout ses amis, se livraient aux conjectures variées qu'une telle situation fait naître, quand une lettre de Trévise y mit fin. Joseph Sarto était nommé vicaire à Tombolo[1].



PADOUE. — L'église du séminaire.

On se demandera peut-être pourquoi Monseigneur Farina, vu les succès et les aptitudes de son jeune prêtre, ne l'envoya pas à Rome pour y suivre les cours supérieurs de Théologie ou de Droit canon, et y prendre le grade de docteur; mais la situation du diocèse et les nécessités du ministère demandaient la collaboration immédiate de tous les prêtres. L'évêque connaissait bien les qualités intellectuelles dont le séminariste avait fait preuve, mais il connaissait aussi son zèle, et avait jugé que le caractère sympathique de Joseph Sarto devait faire merveille à Tombolo.

La Providence, du reste, qui préparait un pape, a voulu le mêler tout d'abord à la vie du peuple, pour le former à sa mission par l'expérience personnelle.

Cette nomination fut la bienvenue; mère et fils en furent d'autant plus satisfaits qu'ils allaient se trouver dans la possibilité de se revoir souvent, Tombolo étant situé dans le pays de Riése.

Et ainsi prit fin l'heureuse vie du séminariste. Les souvenirs de Padoue, avec les études et les relations qui lui étaient chères, avec les maîtres auxquels il avait voué une profonde reconnaissance, gardèrent longtemps en lui une grande force. Quand l'occasion s'en présentait, il ne manqua pas, pendant les premières années de son ministère, de revoir le cher institut auquel il devait sa vraie vie intellectuelle.

***

J'ai tenu à visiter ce séminaire de Padoue; il compte actuellement environ 300 étudiants, en y comprenant les élèves de la section des humanités.

1. Un vicaire est appelé en italien *Cappellano curato*, ou simplement *Cappellano*. Comme le mot *curato* fait songer à *curé*, quelques biographes ont fait débuter Joseph Sarto dans la carrière ecclésiastique comme *curé de Tombolo*.

Venant de Salzano, j'arrivai à Padoue le mercredi 7 octobre 1903, et descendis à l'*Albergo della Stazione*. C'était vers le soir, et n'ayant rien de mieux à faire, je pris le tramway qui stationne devant la gare. La ligne traverse en partie la ville et ne s'arrête que tout près de la place Vittorio Emanuele. Me trouvant là vis-à-vis d'un prêtre, je lui adressai la parole. J'étais bien tombé : ce vieillard n'était autre que le frère de Vittorio et Alessandro Cavaldoro, les gondoliers du patriarche Sarto qui déjà m'avaient été si utiles à Venise.

Le lendemain je me mis à la recherche du séminaire qui m'attirait plus que toute autre curiosité. Dans une rue étroite j'avisai un long mur de clôture au-dessus duquel pendaient, çà et là, des pampres décolorés, aux feuilles perdant leur sève et agonisant au soleil. C'était le séminaire.



Don Anselmo Selmi,
ancien professeur de S. S. Pie X
au séminaire de Padoue.

Au centre du préau, se dresse un puits dont l'ouverture est protégée par un auvent ; tout autour s'ouvrent de larges galeries couvertes, et au-dessus s'alignent des chambres, retraites studieuses et solitaires des séminaristes. Nous sommes en vacances ; tout est vide et silencieux. Je demande à voir l'église ; un domestique m'y conduit. Elle est petite, simple, sans bas-côtés, mais agréable d'aspect. Dans le chœur, trois tableaux : au maître-autel une *Nativité;* à droite une *Assomption ;* à gauche une *Naissance de la Sainte Vierge*.

Les voûtes du chœur sont peintes. Dans l'église même, il y a neuf petits autels latéraux. Au-dessus de la porte d'entrée, je remarque une peinture qui porte la date de 1505, et représente le Christ en croix entre les deux larrons. L'église est coupée, au milieu, transversalement, par une sorte d'ambon ou de jubé que domine un Christ mourant interprété par cette belle strophe ;

Quid homo miraris,
Morior sic ne moriaris,
Hic tibi mostravi
Quantum te gratis amavi [1].

Sur les panneaux de l'ambon, cinq portraits d'évêques, et sous chacun d'eux le nom d'une vertu : *Humilitas* — *Austeritas* — *Charitas* — *Sapientia* — *Paupertas*.

Je me disais en lisant ces inscriptions, rappelant probablement le caractère distinctif de chacun de ces prélats : — Joseph Sarto les a méditées sans doute bien des fois, il a établi sa vie sacerdotale sur ces cinq pierres fondamentales.

L'humilité. Il a été modeste, même au milieu des honneurs devant lesquels il s'est

1. Pourquoi, mortel t'étonner ? — Je meurs ainsi afin que tu ne meures pas. — C'est ici que je t'ai montré — ce que, par amour, j'ai fait librement pour toi.

incliné avec respect ; c'est la conscience de sa faiblesse qui le tint hésitant devant la lourde charge du suprême magistère.

L'Austérité : il a toujours été sévère pour lui-même, facile et accommodant pour les autres, quand le devoir n'y mettait pas obstacle.

La Charité : il a beaucoup aimé le prochain, parce qu'il aime Dieu ; *Venir en aide à tous*, telle est sa devise.

La Sagesse : elle a été son guide dans sa vie active, elle parle par sa bouche et entoure comme d'un nimbe sa sympathique personnalité.

La Pauvreté : simple dans sa vie et d'un abord facile, il est resté l'ami affectueux du pauvre ; son cœur ignore les séductions de la richesse ; quand elle passait par ses mains, il la faisait servir à soulager les malheureux.

Et j'étais là plongé dans ces réflexions, quand le gardien, au fond de l'église, agita son trousseau de clefs pour me notifier qu'il était plus pressé que moi.

Nous parcourons des salles, nous gravissons des escaliers.

Lui : — Il y a ici un survivant du temps de Pie X : il a 80 ans et se nomme Don Anselmo Selmi.

— Faites-moi le plaisir de me présenter.

— Bon ; mais je ne crois pas qu'il reçoive.


— On peut essayer.



PADOUE. — Vue latérale de la place Victor-Emmanuel.

Un escalier, en pierre cette fois. Sur le palier, voilà que je vois venir vers moi un beau vieillard, avec une figure noble et fraîche encore à force de douceur ; il s'avance d'un pas traînant ; c'est Don Anselmo.

Je l'aborde avec respect, décline, en latin, noms et qualités, expose le but de ma visite, et finis en lui disant que je n'ai pu résister au désir de connaître un des anciens professeurs de Sa Sainteté.

Tout ému, il me prend d'abord affectueusement les mains. Puis se livrant à ses souvenirs, il se met à parler de Pie X, racontant sa vie exemplaire au séminaire, vantant son bon cœur, sa gaieté pleine d'entrain, son exceptionnelle intelligence.

Alors moi : — Prêchait-il bien ?

— Optime : Très bien.

— Comment chantait-il ?

— Optime.

— Comment était-il à l'autel ?

— Optime.

Signore, finit-il par conclure, quand nous parlons de Pie X, nous sommes obligés, pour caractériser toutes les périodes de sa vie et ses qualités diverses, de n'employer que des superlatifs. Il n'a jamais fait quelque chose qu'on puisse

qualifier simplement de *bene*, bien, il faut toujours en arriver à *optime*, le mieux possible.

Près de l'endroit où avait lieu cette conversation, j'avise un corridor latéral portant le nom de *San Carlo*, et donnant accès à deux lignes de chambres. A peine si une croisée, à verre dépoli, répandait là un jour terne et maussade : c'est dans une de ces chambres que vécut don Giuseppe; mon guide a soin de m'en informer.

Don Selmi m'invite à le suivre dans son appartement, et s'étendant sur l'heureux choix du collège cardinalice en désignant le nouveau pape, il ajoute : — « Quand la nouvelle de l'élection est arrivée ici, j'éprouvai un vif élan de reconnaissance envers Dieu, et m'écriai : *Hic est digitus Dei !* Dieu seul a fait cela ! Moi qui ai connu cet élu, je pleurais d'émotion, je n'avais pas osé espérer ce bonheur ! Mais, ne l'oubliez pas, le monde apprendra à connaître Pie X ! »

Et l'excellent vieillard, malgré mes protestations, voulut me reconduire, et descendit péniblement l'escalier. Alors je lui demandai sa bénédiction et il me la donna avec émotion : — Nous ne nous reverrons plus sur la terre,[1] ajouta-t-il, que votre voyage à Rome et votre retour dans votre patrie soient heureux!

Plus tard il eut la bonté de me donner des informations au sujet de la fondation *Campion* et du *Collegium Tornacense*, qui fournirent à Pie X les fonds nécessaires à ses études.

*
* *

Et puisque l'occasion s'en présente ici, examinons cette question au sujet de laquelle diverses erreurs ont été commises. On a prétendu, notamment, que cette bourse d'étude avait été fondée par un tournaisien du nom de Campion ; cela est inexact. Les informations que j'ai reçues à ce sujet m'ont été communiquées par Don Selmi et M. Illuminato Checchini, qui ont consulté les sources. La fondation est bien d'origine italienne, mais n'est pas sans relation assez étroite avec la ville de Tournai.

Voici la lettre de Don Anselmo Selmi[2].

Révérend Monsieur le Vicaire.

Je réponds volontiers à la question qui vous intéresse.

D'après le « *Guide de Padoue* » d'Alexandre de Marchi, le *Collegium Tornacense* remonte à l'année 1366; il fut fondé par Pierre Boaterio de Bologne, et

1. En effet Don Selmi mourut peu de temps après.

2. Egregie Vice Paroche,

Quam libentissime de re quæsitâ do Tibi responsum.

Collegium Tornacense ex diario Patavino, vulgo « La Guida di Padova » Alexandri De Marchi, conditum fuit anno 1366 a quodam Petro Boaterio Bononiensi, sub directione Albi tii Brancasecca, Lucensis, et Canonici de Tornai, ex quo Tornacense nomen illi factum est.

Statuta hujusce Collegii condita sunt ab Episcopo Pileo de Prata et Bonincontro E. Cypriani Abbate, ejus vero reditus destinati ad studiosos adolescentes alendos.

Ex multo tempore Collegium finem habuit, ejusque reditus a Seminario Patavino pro nonnullis clericis Diœcesium Patavinæ, Tarvisinæ aliarumque, virtute et ingenio præstantibus administrantur.

Collegium titulo Campion dictum est ex ædificio in via putei Campionis sito, quæ modo vulgo Vignali dicitur.

Interea cura ut valeas ; perfice opus, et ora pro me.

In X^to Jesu
Obseq. Servus
Anselmus Selmi

Patavii VI Cal. Nov. 1901.

organisé par Albitius Brancasecca, natif de Luques et chanoine de Tournai; de là l'épithète de *Tornacense.*

Les statuts de la fondation furent établis par l'évêque Pileo de Prata, et Bonincontro, abbé de St-Cyprien ; les revenus en étaient destinés au soutien de jeunes gens studieux.

Ce collège a disparu depuis longtemps, et l'administration de ses revenus a été confiée au séminaire de Padoue, pour favoriser de jeunes clercs distingués par leur vertu et leur intelligence, appartenant aux diocèses de Padoue, Trévise et quelques autres.



PADOUE. — Autre vue latérale de la place Victor-Emmanuel.
Au fond l'église Ste-Justine (1549).

Quant au nom De Campion. il a pour origine la situation de l'édifice dans la rue dite : *Du puits de Campion*, que le peuple nomme maintenant *Vignali*

Portez-vous bien, achevez votre œuvre et priez pour moi.

Je reste votre dévoué en J. C.
Anselme Selmi.

Padoue, 26 octobre, 1904.

Une autre lettre du même correspondant précise davantage en affirmant que cette institution avait été placée à l'origine sous le vocable de notre Dame de Tournai, d'où le nom de *Collegium Tornacense* [1].

Voici un autre témoignage résultant des recherches de M. Illuminato Checchini qui a consulté à ce sujet un professeur de Padoue. La pièce m'a été communiquée par M. l'abbé Lodovico Parolin.

« Le *Collegium Tornacense* a été fondé vers 1365 à Padoue par le chanoine doyen de la cathédrale de Trévise, M. Albin Brancasecchi [2].

1. Egregie Vice Paroche, — E descriptis superioribus facile intelliges Collegium Tornacense vocari ex eo quod sub nomine ac præsidio S. Mariae de Tornaco institutum fuit. Cura interea, ut sanctum opus, Deipara opitulante, perficias, et ora pro me.

In Xto Jesu
obseq. Servus
Anselmus Selmi, sacerdos.

Patavii die undecima mens. Nov. an. 1904.

2. Brancasecchi est le même nom que Brancasseca avec la désinence du dialecte toscan. Voici le texte italien de cette note :

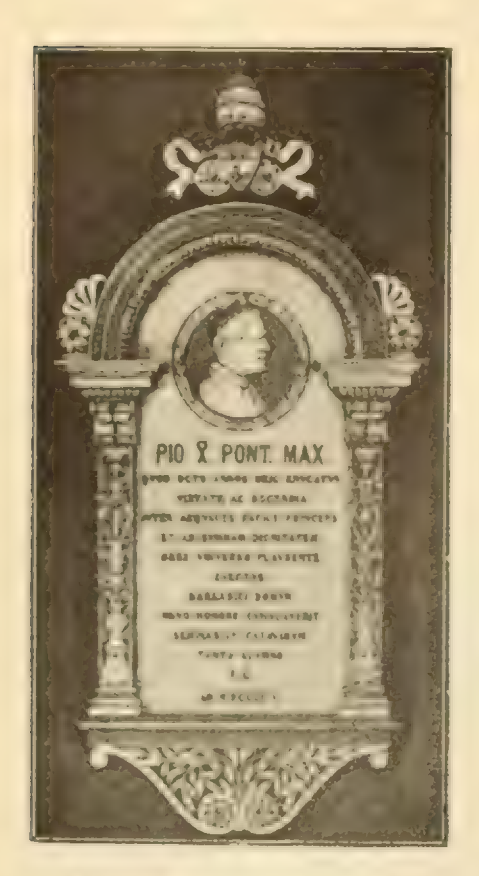
Il Collegio Tornacence fu eretto in Padova circa l'anno 1365 da Albino Brancasecchi Canonico Decano della Cattedrale di Treviso. — Francesco 1° da Carrara permise l'acquisto dei fondi, ed esentò il collegio da imposte e da gravezze.

Albino Brancasecchi che morì Canonico della Cattedrale di Treviso, era stato Canonico di S. Maria di Tournay, e volle dedicato a S. Maria di Tournay questo Collegio; di qui il nome di: Collegio Tornacense.

Doveva provvedere a studenti di Dirito Canonico all' Università di Padova, provenienti dai dominii di Padova, di Treviso, di Tournay, di Ferrara. Gli studenti variavano da 6 a 12.

Nel 1822 il Collegio fu compenetrato nel

François I de Carrara autorisa l'acquisition du terrain, et dégreva l'institution de tous droits et impôts.



[illegible]

Albin Brancasecchi, qui mourut chanoine de Trévise, avait été chanoine à Notre-Dame de Tournai, et dédia sa fondation à la Sainte Vierge sous ce vocable ; — de là le nom de *Collegium Tornacense*. Elle devait pourvoir à l'entretien de jeunes gens qui suivaient les cours de Droit Canon à l'université de Padoue et étaient originaires des diocèses de Padoue, Trévise Tournai et Ferrare. Leur nombre variait de 6 à 12.

En 1822 elle fut confiée au séminaire de Padoue et le revenu affecté à l'éducation de deux jeunes clercs choisis parmi les candidats de plusieurs diocèses, par le patriarche de Venise d'accord avec l'évêque de Padoue

Il m'a été impossible de découvrir si Brancasecchi a été chanoine honoraire ou titulaire de Tournai. Ce qui me semble indubitable, c'est qu'il a eu des motifs de reconnaissance envers N.-D. de Tournai, pour placer son œuvre sous sa protection et pour réserver deux bourses à des étudiants tournaisiens. »

« Il ajoute pour conclure[1] : « Par ce que je viens

Seminario di Padova, e serviva colle sue rendite al mantenimento di due chierici, scelti dal Patriarca di Venezia, nelle varie Diocesi, d'accordo col Vescovo di Padova.

Non fu possibile trovare se Albino Brancasecchi sia stato Canonico onorario od effettivo di S. Maria di Tournay.

Indubbiamente Albino doveva essere legato di riconoscente affetto a Tournay, se a S. Maria di Tournay dedicò il Collegio, e se dispose due borse di studio a favore di due studenti Tornacensi.

1. Textes des trois documents tirés des archives du Séminaire de Padoue qui m'ont été communiqués par Don Selmi :

BIBLIOTECA
DEL
SEMINARIO VESCOVILE
DI PADOVA

Ex op. cui Tit. *Fasti Gymnasii Patavini Jacobi Facciolati studio ac opera collecti.* Pat. typ. Sem. 1757, pag. XVIII.

Anno 1360. Annus hic vel ea de caussa faustus Gymnasio fuit, quod tum primum hominum studia commota sunt ad instituenda Curotrophia, in quibus studiosae juventuti annua praeberentur. Praeivit omnibus civis Bononiensis Petrus Boaterius, qui Collegium Tornacense condidit. Hic enim Muriani incola cum esset, XI. Kal. April. facultatem petiit et obtinuit a Francisco seniore Patavii Domino, emendi bona in ditione ejus ad summam trium aureorum millium ; ut domus et Collegium adolescentibus egenis pararetur, qui litteris ac disciplinis in hoc Gymnasio operam darent. Triennio post apparet Collegium institutum et ordinatum fuisse in vico Vinealium, apud Puteum Campionis, sub nomine ac praesidio S. Mariae de Tornaco, curante Albicio de Brancasiccis Lucensi, Canonico Tornacensi prius, dein Tarvisiano, Conradi filio, ad quem Boaterius rei arbitrium transtulit.

Conf. Monumenti della Università di Padova (1318-1405) raccolti da Andrea Gloria. Pad. Tip. Sem. 1888, pag. 145 e pag. 163.

Anno 1380. 18 Maggio — Pad. super episc. palatio pres. sap. viro d. fr. Petro de Montagnana priore monast. S. Marie de Carceribus — vic. d. episc. pad. — Ibiq. rev. in C. pater — Raymundus — epis. pad. ac gubernator et administrator collegii scolarium juris canonici S. Marie de Tornaco constructi et facti in civitate Pad. per ven. virum d. Albizum de Luca canonicum majoris ecclesiae Tervixine — (Nicol. B. T-I. B. 121).

d'exposer, vous comprendrez la signification de *Tornacense*. Le collège a été placé sous le vocable et la protection de N.-D. de Tournai. »

Nous pouvons, croyons-nous, compléter ces témoignages autorisés qui s'accordent sur l'origine de la fondation et la signification de son nom, en affirmant qu'Albin Brancasecca, natif de Luques, est devenu chanoine de Tournai, le 12 mars 1352. Il semble établi en effet qu'il faut regarder comme désignant un même personnage, celui que le document de 1360 appelle : *Albicius de Brancasiccis, Lucensis*, et un *Albizus Branchasoche de Luca*, nommé chanoine de Tournai à cette date. Ce dernier est cité dans les *Suppliques de Clément VI*, publiées par Dom Berlière [1]. Qualifié de *scriptor* apostolique et archiprêtre de Ferrare, il résigne sa prébende d'archiprêtre, en échange d'une prébende de chanoine à Tournai, et celle-ci est résignée par Bosolus de Parme, chapelain du pape et auditeur du sacré palais apostolique. Quant à l'orthographe du nom, elle n'a rien d'extraordinaire dans un document du XIVe siècle. La question paraît ainsi suffisamment élucidée. Il est établi, sans conteste, que la Belgique a eu le nom d'une de ses villes attaché à la fondation qui favorisa les études supérieures de Pie X.

Anno 1383. 10 Febbraio — Disc. vir Mundus q. Dominici de Padua — vendidit — d. Raymundo — episc. pad. tamquam comissario bonae memoriæ d. Albizi q. d. Vinc. canonici Tarvisini hedificatoris — collegii scolarium positi Padue in contr. Puthei Campionis intitulati sub vocabulo S. Marie de Tornacho — infrascripta sedimina — Acta fuerunt hec Padue in episc. pal. — pres. — presb. Guidone de Forlivio preposito dicti collegii et Maphiolo de Lampognano ambobus scolaribus studentibus in dicto collegio — Eisdem anno ind. et mense die vero Martis decimoseptimo dicti mens. Febr. — D. presb. Guido de Forlivio prepositus ac una secum Maphiolus de Lampognano, Rubertus de Grasignano et fr. Rigectus de Pad. omnes scolares studentes in dicto collegio — apprehenderunt — corporalem possessionem suprascriptorum sediminum — (Divers. 1377 p. CXXV).

1. Analecta Vaticano-Belgica, publiés par l'institut historique belge de Rome. V. I. Rome-Bruges-Lille, Desclée De Brouwer, 1906 N° 2362. — 1352, 12 mars.

Supp. Bosolus de Parma, capellanus vester et auditor sacri palatii apostolici, et Albizus Branchasoche de Luca, scriptor vester, quat., cum Bosolus canonicatum et prebendam Tornacen., et Albizus prædicti archipresbiteratum Ferrarien. ecclesiarum, cui certe domus et præbenda canonice sunt annexe, quique major post episcopalem est in ea dignitas, quos obtinebant in dictis ecclesiis, ex causa permutationis de illis faciende invicem, et non alias, apud sedem apost., in manibus dom. P(etri), Episc. Penestrini, idem videlicet Bosolus per procuratorem suum, et Albizus per se ipsum, libere resignarint, ipseque episcopus dictas resignationes admiserit apud eandem sedem de speciali mandato vestro vive vocis oraculo sibi facto ; Bosolo de archipresbiteratu Ferrariensi cum dictis annexis, et Albizo prædictis de can. et preb. Tornacen. ecclesiarum predictarum, sic vac., dignemini providere ; non obst. quod archipresbiteratus, canonicatus et præbenda predicti, vel eorum aliquis sint dispositioni dicte sedis quomodolibet reservati ; seu quibuscumque constitutionibus consuetudinibus vel statutis dictarum ecclesiarum, forsan juramento vallatis ; etiamsi contineatur in eis, quod recipiendi de novo in illis ex causa permutationis pro domibus aliquid solvere, vel fructus alicujus anni, in toto vel in parte, capitulo seu refectorio solvere vel dimittere teneantur ; que in predictis sic permutatis beneficiis decernere dignemini et velitis locum sibi minime vindicare ; ac quod Bosolus plebanatum plebis de Caldario, Tridentin. dioc., et Albizus predicti canonicatus et prebendas in diversis ecclesiis, et quedam ecclesiastica beneficia alia obtinent, seu expectat dictus Albizus, in vestra cancellaria exprimenda. Cum eodem Bosolo, quod ipse dictum archipresbiteratum una cum plebanatu predicto, de quo a quinque annis citra, occupato per gentes filii Bavari, nihil percepit, libere recipere et licite retinere valeat ; generalis concilii et qualibet constitutione contraria non obstantibus, de uberioris dono gratie dispensantes ; et cum aliis non obstantibus et clausulis oportunis, et executoribus. — Fiat pro utroque in forma R.

Dat. Avin. 4 id. mart. a° 10° (21, P. II, 58bis).

Note de M. le chanoine Callewaert, président du séminaire de Bruges.



TOMBOLO. — Vue générale du village.

CHAPITRE IV

Le Vicaire de Tombolo

1858-1867

Euge serve bone et fidelis.
(Matth. XXV-21.)

Fort bien, serviteur bon et fidèle.

La paroisse et la Commune de Tombolo. — L'église et son curé Don Antonio Costantini. — Arrivée du vicaire Sarto, ses débuts. — Il gagne rapidement une réputation d'orateur. — Son dévouement, sa générosité. — Rapports avec l'ex-impératrice d'Autriche. — Singulière prédiction du curé Costantini. — Les événements politiques et la *Libera Italia*. — Le plébiscite rend le Vénéto à l'Italie. — La nationalité de Pie X, successivement autrichien, français et italien. — Le vicaire Sarto obtient la cure de Salzano. — Souvenirs personnels de Tombolo. — Visites aux deux logements occupés jadis par le vicaire Sarto — Honneurs rendus par Tombolo a Pie X. — Les Zambussi. — Le père de Mgr Bressan.

Situé non loin de Cittadella, au nord de Padoue, le village de Tombolo, par la route de Castelfranco, est à 16 kilomètres de Riése. A travers champs, la distance est notablement moins grande.

La paroisse, comme territoire, est peu étendue : elle dépend du diocèse de Trévise et du patriarcat de Venise ; sa population s'élève aujourd'hui à 2160 âmes ; au temps du vicaire Sarto, — il y a de cela 45 ans, — elle n'en comptait que [illegible].

Comme commune — province de Padoue, district de Vicence — Tombolo englobe les hameaux de Pisani, Onara et Abbazzia ; l'ensemble de ses habitants

dépasse 3600 âmes [1]. La gare la plus proche est celle de San Martino di Lupari, sur la ligne Vicence-Cittadella-Trévise. Le curé actuel, Don G. M. Ziliotto, est né à Paderno d'Asolo en 1842. En 1898 il reçut le titre d'archiprêtre, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son installation à Tombolo [2].

L'érection en archiprêtré qui favorisait Tombolo, par suite des mérites et du zèle de son curé jubilaire, fut bientôt suivie d'une nouvelle faveur. Le 25 novembre 1904, le même curé a été nommé Camérier secret de Pie X avec le titre de Monsignore. Bien plus, le Pape a déclaré que cette dignité avec ses prérogatives, passerait à tous les curés de Tombolo, successeurs de Mgr Ziliotto, en souvenir des neuf années que Sa Sainteté passa dans cette paroisse comme vicaire [3]. Ce bienfait du Souverain Pontife a été accueilli par la population avec d'autant plus de reconnaissance, que le très estimé Don Ziliotto était le premier à en bénéficier.


TOMBOLO. — Un coin de la grande rue.

Tombolo dépendait à l'origine de l'abbaye des chanoines réguliers de Sainte-Euphémie; rattaché plus tard à San Martino di Lupari, le village ne devint paroisse qu'en 1607. Cette paroisse a maintenant une annexe: S. Eufemia di Villanova, plus connue sous le nom de Abbazia Pisani.

Les maisons de Tombolo ressemblent à celles de Riése : torchis badigeonné,

1. M. Domenico Andretta en est actuellement syndic.

2. Voici le texte de sa nomination :

Per motivi moventi l'animo Nostro ai quali non è estraneo di mostrare la Nostra gratitudine al M. R. D. Giovanni Maria Ziliotto per i molti meriti che Egli si è acquistato nei 25 anni in cui resse con amore paterno, con zelo infaticabile e con sapiente prudenza la Parrocchia di Tombolo, conferiamo a lui il titolo di Arciprete ed alla Chiesa quello di Arcipretale, titolo di cui detta Chiesa (Matrice di S. Eufemia di Abbazia Pisani), rimarrà decorata in perpetuo.

In fede di chè pubblichiamo Decreto sottoscritto di Nostra mano e munito del sigillo Nostro maggiore.

Treviso 9 Ottobre 1898

† Giuseppe Vescovo

Don Carlo Vio, Vice-Cancelliere.

3. Pius P. P. X.

Volendo dare alla diletta Parrocchia di S. Andrea Apostolo di Tombolo dove abbiamo iniziato ed esercitato per quasi 9 anni il ministero sacerdotale nella cura delle anime, e manifestare a quei buoni abitanti la Nostra riconoscenza per tante prove di affetto, che sempre ma specialmente in questi ultimi tempi ci hanno prodigate, sicuri che onorando il diletto figlio Don Giovanni Maria Ziliotto, attualmente benemerito Arciprete di quella Parrocchia, facciamo a tutti i suoi figliani il massimo dei favori, colle presenti intendiamo di decorare il prelodato Arciprete e tutti i di lui successori del titolo Pontificio di Cameriere Segreto sapranumerario colle insegne e prerogative annesse a questo ufficio. Bencerti che tale onorificenza ecciterà sempre più i buoni Tombolani alla riverenza e obbedienza sempre da loro esibita ai Ministri del Signore, impartiamo con effusione di cuore a Monsignor Arciprete e ai diletti fedeli alle sue cure affidati l'Apostolica Benedizione.

Dal Vaticano li 25 Novembre 1904.

Pius P. P. X.

ou pierre. Dans la grande rue du village qui aboutit à une sorte de marché, on voit, à gauche, l'église dédiée à saint André avec un campanile indépendant; le presbytère attenant se montre un peu en retrait, précédé d'un jardinet avec parterre et buissons verts.

Au-dessus de la porte d'entrée de l'église, une peinture représente l'Apôtre avec sa croix entouré d'anges et des quatre évangélistes. Cinq marches donnent accès à la nef bien décorée et d'aspect agréable. Le regard est surtout attiré par deux grands bénitiers en pierre et deux confessionnaux à voiles verts; l'ameublement est complété par quatre autels latéraux: Sainte-Toscana — le Sacré-Cœur — Saint-Antoine — et Notre-Dame du Rosaire. L'église possède une Vierge miraculeuse. La chaire — ce qui est commun en Italie — est longue et large, de façon que l'orateur peut se déplacer, si cela lui convient; un escalier contournant une colonne y donne accès. C'est sous son abat-voix que je me représente le vicaire Sarto quand, dans toute la force de sa jeunesse, il parlait d'une voix sonore, attentif à expliquer et à convaincre ses auditeurs.

Le banc de communion est en marbre. Au-dessus du maître-autel, qui est petit et fort simple, je vois, comme à Riése, une grande couronne dorée.

Les habitants de Tombolo vivent sobrement; ils se distinguent par leur piété, leur esprit de travail, et sont très dévoués à leurs prêtres. Le commerce n'est représenté que par quelques petits négociants en graines et par des courtiers qui fréquentent les marchés du pays et achètent du bétail en commission. Ils sont réputés excellents connaisseurs, ce qui fait que les Tombolani ont un renom qui s'étend au loin. On les connaît à Venise, en Lombardie, au Piémont, en Ligurie, Toscane et Émilie. L'agriculture est florissante dans toute la région; le territoire du village fait partie de la vallée qui descend graduellement vers Venise et les rives basses de l'Adriatique. La vigne y est cultivée dans les jardins et produit du vin pour la consommation particulière

***

Le curé qui administrait la paroisse en 1858 se nommait Don Antonio Costantini [1]. C'était un homme de caractère résolu et très ouvert; doué d'une solide intelligence et d'une volonté ferme, il se rendait sympathique par sa grande bonté. Faible de constitution et souffrant des suites d'anciennes hémorragies, il était encore affligé d'un asthme qui le tourmentait beaucoup à l'époque des chaleurs.

1. Né à Cortina di Ampezzo, en 1821. Étant séminariste, il enseigna le chant grégorien au séminaire de Belluna. Après avoir été vicaire à Canal d'Agordo, il se retira chez les Frères-Mineurs de Vicence qu'il quitta, pour cause de santé, et pendant 3 années exerça les fonctions de chapelain à Agordo. Mgr Farina l'appela dans son diocèse, et il devint successivement vicaire de Venegazzu, près Montebelluno, et de Noale. Nommé curé de Tombolo, en 1857, il y mourut en 1873, après 16 ans de ministère.

Une pierre tumulaire encastrée dans le mur de l'église, près de la porte d'entrée, par les soins de ses neveux, rappelle son souvenir et ses grandes qualités. En voici le texte :

Ad Antonio Costantini
Parroco per tre lustri a Tombolo
Esempio raro d'una fede
Che tra lunghi ed ineffabili dolori
L'anima serbà rassegnata e serena
Rapito alla stima ed all' affetto
Di quanti lo conobbero
Il dì 3 Marzo 1873
Questa pietra
Che ai posteri ricordi
Le virtù lo zelo e la dottrina di lui
I nepoti con desiderio
p. p.

C'est par erreur qu'on a parlé du premier curé de Don Sarto, comme d'un vieillard: il n'avait que 37 ans.

Il fit le plus aimable accueil au nouveau vicaire ; plein de bonne volonté, celui-ci s'offrait sans réserve, prêt à tout; et ces dispositions émanaient pour ainsi dire de toute sa personne. Elles se lisaient sur sa figure avenante, dont une chevelure drue et noire accentuait le teint un peu pâli par l'étude, et qu'éclairaient des yeux brillants.

Domine, quid me vis facere[1]? Maître, que désirez-vous que je fasse? Cette offre de service c'était l'offre de lui-même. Il n'avait qu'un désir : faire le bien et travailler selon la volonté de Dieu au salut des âmes. Le curé Costantini le comprit et devint son premier guide dans la voie qui s'ouvrait à ce zèle avide d'action.



TOMBOLO. — L'ancien curé Don Costantini.

Don Sarto loua l'appartement d'une maison située près de l'église et l'occupa pendant environ cinq années, de 1858 à 1863. Pour ménager ses ressources, il fut autorisé à prendre ses repas chez le curé même, moyennant une modeste pension. Au bout de cette période de début, il trouva moyen de s'installer avec ses sœurs, dans une maison plus éloignée du centre et située presque à l'extrémité du village.

Dès les premiers jours, il visita méthodiquement les paroissiens, ce qui lui valut d'être l'ami de tout le monde. Son noble cœur, son intelligence, sa facilité de parole, sa générosité, son caractère sympathique lui donnèrent presque d'emblée une saine popularité qui l'a rendu inoubliable.

Le curé était pour lui un vrai père, judicieux dans ses conseils qui modéraient habilement ce qu'un premier zèle a toujours d'excessif. Le guide était parfois, à ce qu'il paraît, un peu tâtillon, en raison de son état maladif, mais le bon vicaire savait en tenir compte, et le ménageait si bien, que leur amitié mutuelle resta toujours une source de consolation et de charité vraiment sacerdotales.

Don Sarto ne se faisait jamais prier pour rendre service à son chef. Quand le curé devait garder la chambre, le vicaire non seulement le remplaçait et le visitait fréquemment, mais l'assistait même comme garde-malade, et bien des fois, laissait là toute besogne pour lui prêter aide à la sacristie et à l'autel. D'autres fois, lorsque la maladie empêchait le curé de dire la messe aux heures habituelles, le vicaire, pour ne déranger personne, sonnait la cloche et faisait fonction d'acolyte.

La *Cappellano* était particulièrement agréé par les courtiers du village : ils le nommaient familièrement : *Sior Beppi*, ou Don Beppi. Il avait le talent de sympathiser avec ce monde très spécial, connaissait leur langage, s'intéressait

1. Actes des Apôtres, IX-6.

à leurs affaires et se tenait au courant, pour leur être agréable, de la fluctuation des prix aux marchés de Trévise, de Castelfranco et de Padoue, centres de leurs opérations. Il se plaisait à leur faire raconter leurs aventures au long des chemins, et ne se montrait pas trop sévère vis-à-vis de ces hâbleurs bruyants, aimant le gros rire, et montrant, par leur allures rustaudes, que le bâton de cornouiller leur était plus familier que le rosaire. Il les trouvait, ce qu'ils étaient du reste, bons cœurs, bien que chrétiens à gros grain. Le vicaire ne dédaignait pas, à l'occasion, de trinquer avec eux, d'y aller d'une plaisanterie, tout en plaçant, au bon moment, le mot qui évoque un sentiment généreux, ou qui rappelle les devoirs essentiels.

Au retour d'une tournée, ces gens apprenaient de leur femme que, pendant leur absence, Don Beppi avait fait visite au ménage, s'était informé de l'absent, avait béni le dernier-né dans son berceau. Et c'est pourquoi ces *Tombolani*, en leur qualité de coureurs de marchés, faisaient au vicaire Sarto une réputation qui rayonnait de long en large. Les années n'ont pas effacé ce souvenir : il a été transmis aux nouvelles générations, et les descendants de ces amis de Don Sarto ont célébré bruyamment les mérites du nouveau Pape, quand la nouvelle de son élection arriva au village. L'ancien vicaire, lui aussi, ne les a pas oubliés ; comme évêque, comme patriarche, il s'en est souvenu, et comme pape, il se plaît encore à parler de ses « *Buoni Tombolani.* »



TOMBOLO. — Vue du village.

***

Don Sarto s'appliqua beaucoup à l'enseignement religieux des enfants. Quand il donnait le catéchisme, à l'imitation de saint François de Sales, il aimait à employer des comparaisons familières, aisément accessibles aux petits ; il racontait les plus belles scènes de l'histoire biblique, et grâce à son ingéniosité, rendait son enseignement si attrayant, que les enfants s'instruisaient volontiers et comme en se jouant. Maître Pivato m'a déclaré que ces leçons étaient si nettes, si bien préparées, qu'on aurait pu les publier telles qu'elles étaient dites, sans les remanier.

Pendant la récréation, le vicaire se mêlait à son petit monde, jouait au bouchon, ou à tout autre jeu, agaçait les espiègles par quelque raillerie, faisait semblant de s'enfuir avec le gain de la partie, pour avoir l'occasion, en restituant l'enjeu, de voir s'éclairer soudain une figure un moment assombrie. Il amusait pour se faire aimer et faire aimer ses leçons.

La mission d'instruire, confiée par le Sauveur à ses apôtres, lui resta toujours particulièrement chère. Hélas ! il n'ignorait pas que l'homme mûr, aussi bien que l'enfant est souvent peu au fait de ses croyances, et, du haut de la chaire, il expliquait, comme au catéchisme, avec le plus de clarté possible et toujours

avec simplicité, les articles de Foi les plus élémentaires, les commandements de Dieu et de l'Église. Il aimait aussi à faire comprendre la grandeur du saint Sacrifice de la messe, la beauté liturgique des jours de fête ; puis montrait, pratiquement, comment chacun peut adapter sa vie à l'enseignement du Christ. Il savait traiter toute matière de façon à exciter l'intérêt et l'attention des auditeurs les plus incultes.

Les dévotions qu'il recommandait le plus, étaient celles du Très-Saint Sacrement et de la Sainte Vierge; la Consolatrice des affligés, particulièrement honorée dans l'église paroissiale, avait ses préférences. Rappelons ici que c'est en 1858, pendant la première année de ministère de Joseph Sarto, qu'eurent lieu les apparitions de Lourdes et les guérisons qui ne tardèrent pas à les suivre ; ces évènements, commentés par le vicaire, augmentèrent beaucoup la ferveur du peuple envers la Mère du Sauveur.



Don Sarto, vicaire à Tombolo.

Il prêchait sans affectation, sans grands gestes, mais d'une façon vivante et digne. Sa voix forte et sonore ménageait bien ses effets ; à l'occasion elle devenait cinglante, mais le plus souvent l'onction de l'orateur pénétré de son sujet, provoquait l'émotion de l'auditoire.

Il avait à peine débuté à Tombolo, que le curé de Godego (Castello di Godego), paroisse située au nord-ouest de Castelfranco, l'invita à prêcher le carême dans son église.

Cette première invitation n'eut pourtant pas de suites; le curé se ravisa. Ses paroissiens, en apprenant le nom du prédicateur, se montrèrent peu friands de l'éloquence d'un aussi jeune cappellano, d'un apprenti orateur. Pour les stations si importantes du carême, il fallait mieux qu'un séminariste. Voilà pourquoi le vicaire se trouva doucement éconduit. Mais si on se méfiait à Godego, Castelfranco fut moins timide, ou moins exigeant, et Mgr Sabadini chargea le vicaire Sarto de son carême. Or le succès dépassa toute attente, à tel point qu'à la fin du dernier sermon, l'auditoire éclata en applaudissements [1].

Bien plus, l'orateur rentra à Tombolo escorté par les voitures des notables. Ceux de Godego avaient perdu au change, et regrettèrent leur malencontreuse méfiance [2].

M. le curé Costantini revisait les grands sermons de son Vicaire, puis les faisait prêcher pour lui seul, à portes closes, dans l'église, ce qui lui donnait l'occasion d'interrompre et de faire des observations pratiques.

La réputation d'orateur du Vicaire Sarto se répandit promptement; les invita-

1. Il prêcha dans cette église blanche qu'on voit, en sortant de la gare, sur la droite de la route : N.-D. di Pieve. Pie X en faisant sa première entrée solennelle à St-Pierre, a prié les fidèles de ne pas se livrer aux bruyantes manifestations qu'on se permet dans les églises italiennes.

2. Je tiens cet épisode de Don Lodovico Parolin.

tions affluèrent et il fit entendre sa puissante parole dans presque toutes les églises de la région : à Godego qui répara sa méprise, à Galliera, à San Martino di Lupari, à Cittadella, à Castelfranco, à Fonteniva, à Camposampiero, ailleurs encore. Partout le succès fut le même, partout les auditeurs subjugués, en écoutant cette éloquence cordiale, facile, d'une grande correction de forme, éprouvaient, avec l'intelligence des vérités, l'émotion qui entraîne, et la conviction qui raffermit. Le souvenir de St François de Sales a été évoqué plus d'une fois, comme terme de comparaison, pour qualifier sa manière et l'impression qu'elle produisait.

Les honoraires de ces sermons venaient du reste heureusement en aide au modeste budget du vicaire. Il n'avait comme ressources, que le revenu d'une pièce de terre et le casuel des services ; de même qu'à Riése, ce casuel se réduisait à peu de chose, vu la rareté des messes chantées [1].

En 1863, la cinquième année de son séjour à Tombolo, il fut chargé par le curé de Citadella de l'éloge funèbre d'Élisabeth Viani, à l'occasion du premier anniversaire de son décès.

Cette pieuse jeune fille, de son vivant grande propriétaire de Tombolo et des environs, s'était distinguée comme insigne bienfaitrice de l'église et des pauvres. Ce discours a été publié et j'ai pu en prendre connaissance, grâce à la bienveillance de Don Lodovico Parolin [2]. C'est une œuvre très distinguée ; par l'élévation des idées, la correction et la clarté du style, elle est vraiment belle. Ceux qui l'entendirent, prêtres et laïcs, ont éprouvé, sans le moindre doute, l'impression d'un talent supérieur.

D'après le témoignage de maître Pivato, c'est à Tombolo que M. Sarto introduisit les conférences contradictoires pour mieux instruire les fidèles. Il ne fit certes pas un usage habituel de cette méthode, mais en certaines circonstances, il la pratiqua volontiers et avec succès. Sans doute le premier venu n'était pas autorisé à objecter; c'était, ou bien le curé lui-même, ou quelque prêtre qui s'offrait pour cette collaboration dûment préparée. Le plus souvent Don Sarto répondait et réfutait, mais se chargeait aussi parfois du rôle d'objectant, et le peuple goûtait fort cette prédication originale. Cela sortait des habitudes courantes, et donnait à la doctrine une vie particulière.

Il pratiqua la même méthode à Salzano, mais elle n'eut longue vie ni là, ni à Tombolo; elle tomba même en désuétude. Joseph Sarto était convaincu de son excellence; elle peut produire d'heureux effets, cela n'est pas douteux, mais on en devine aussi les difficultés et les inconvénients. C'est pourquoi bien des prêtres disaient à son sujet : *Admirandum non imitandum.*



Le vicaire s'occupait beaucoup de ses malades, il les visitait, leur donnait secours et consolation, et se faisait aimer partout où il pouvait montrer ses qualités de cœur. L'administration du Viatique et de l'Extrême-Onction, au loin,

1. Le clergé italien, les évêques exceptés, n'est pas payé par l'État. Il vit des revenus qui proviennent des biens appartenant aux églises et qui consistent principalement en immeubles. (N. du T.)

2. Nel primo Anniversario della morte di Elisabeth Viani. — Elogio funebre letto in Cittadella da Giuseppe Sarto di Tombolo, il dì 24 Nov. 1863.

à la campagne, il la faisait avec zèle et dévouement. On le voyait passer marchant d'un bon pas, avec une grande dignité; très recueilli, il édifiait les fidèles qui, sur le seuil de leur porte, ou le long de la route, s'agenouillaient pour adorer le Christ Eucharistique.

Il savait aussi se sacrifier, et ne redoutait rien quand il s'agissait de venir en aide au prochain. Un jour, à Tombolo, il se chargea d'ensevelir et d'enterrer le cadavre d'un malheureux, mort de maladie contagieuse. Personne n'osait s'en approcher et il eut de la peine à trouver l'assistance d'un homme de bonne volonté pour le transport du cercueil jusqu'à la fosse.

Une autre fois il lui arriva de rencontrer sur la route un attelage qui conduisait un défunt au cimetière du village. Or le conducteur, peut-être pour dominer la peur, avait bu outre mesure; il titubait lamentablement. Le vicaire, indigné de cette inconvenance, saisit les rênes, et conduisit lui-même, laissant l'ivrogne à ses exercices d'équilibre.



Don Sarto, vicaire à Tombolo.

Il n'y eut pas de cas de choléra à Tombolo pendant l'époque où Don Sarto y exerça son ministère [1].

Sa réputation de sage conseiller devint aussi bien établie; il tirait facilement de doute et d'embarras ceux qui s'adressaient à lui, ou du moins indiquait un moyen qui leur rendait l'espoir et la patience.

Au confessionnal, comme ailleurs, sa parole faisait du bien à l'âme et au cœur; sa claire intelligence excellait à ce qu'on nomme « trouver le joint », il débrouillait une situation avec une aisance qui déconcertait et provoquait l'admiration et la reconnaissance.

Les nécessités temporelles étaient aussi l'objet de sa sollicitude; il poussait au travail pour le pain quotidien, engageait chacun à améliorer sa situation par tous les moyens légitimes. Pour ce qui regarde les indigents, il leur venait en aide, en se privant lui-même, au besoin, et avait surtout pitié du pauvre honteux et des ménages surchargés d'enfants. Il se plaisait à dire à ceux qu'une famille trop nombreuse semblait menacer de ruine, qu'avec l'aide de Dieu et le courage personnel, l'embarras du moment deviendrait une source de consolation et de prospérité. N'en avait-il pas eu la preuve chez ses parents? Comme la pauvreté est parfois inexcusable, il rappelait opportunément les principes chrétiens à ce sujet, proposait la Sainte Famille comme modèle, préconisait l'ordre, la prévoyance, l'économie, détournait de l'alcoolisme d'où dérivent tant de misères et de ruines.

A cette époque les œuvres sociales n'étaient pas organisées comme de nos jours, mais le vicaire les devinait et y préparait les esprits. On sait que plus tard, élevé au patriarcat de Venise, il s'appliqua à propager les banques popu-

1. Témoignage de Don Ziliotto. « *Durante il tempo che Pio X fu a Tombolo, non vi fu alcun caso di cholera.* » Lettre du 18 Oct. 1904.

laires, les sociétés d'épargne et de prêt, les comices agricoles et même l'œuvre des maisons ouvrières.

Ces organisations sont maintenant prospères à Tombolo comme en beaucoup d'autres villages, et, dans le corridor du presbytère, j'ai vu appendus, comme souvenirs, plusieurs diplômes obtenus par les sociétés agricoles locales.

La banque rurale du village, placée sous le patronage de St Cajetan, possède une riche bannière en soie rouge sur laquelle se détachent ces mots : — *Cassa rurale, Tombolo. — Religione, Patria, Lavoro.* Au centre, l'image du Saint protecteur.

***

Don Sarto resta fidèle à son goût pour la musique, mais n'apprit point à toucher les orgues. Quand on le priait de chanter en une réunion d'amis quelque *canzona*, car sa voix plaisait beaucoup, il s'y prêtait de bonne grâce. Directeur d'une petite société chorale, il instruisait lui-même une vingtaine de chanteurs, leur apprenait des messes, des motets et des cantiques. L'instituteur Pivato, qui faisait autrefois partie de ce chœur, me cita de mémoire la strophe suivante empruntée à cet ancien répertoire :

Alziam', compagni il canto,
Lodiam' dei Santi il Santo,
Il Dio della bontà !

« Amis, élevons la voix, pour chanter le Saint des Saints, le Dieu de bonté. »

Ce texte resté dans la mémoire d'un ancien paroissien, est bien caractéristique.

La bonté divine fut toujours l'attribut de prédilection de l'excellent vicaire ; il en parlait volontiers parce que son cœur était affectueux, parce que son caractère le portait à l'amour de Dieu et du prochain. Partout où je me suis informé de lui, à Tombolo, à Salzano et à Venise, j'ai toujours recueilli, comme premier éloge de Pie X, ces paroles : — *Tanto buono !* Il était si bon !

En sa qualité d'ancien étudiant éminent, possédant à fond toutes les matières de l'enseignement, il se plaisait à donner des leçons particulières, tantôt à des enfants, tantôt à des jeunes gens dont il pressentait la vocation religieuse; il les mettait judicieusement sur la bonne voie. Sa peine était parfois rétribuée ; pourtant le bien seul lui inspirait ce dévouement. Le neveu du curé Costantini compta parmi les disciples de cette époque.

A n'en pas douter, il ne négligeait pas son propre développement intellectuel. Le goût de l'étude si accentué par sa vie de séminariste, son inclination vers les connaissances utiles, ne s'affaiblirent point et restèrent actifs au long de sa carrière. Le temps qu'il ne devait pas à ses devoirs professionnels, il le consacrait à la culture de son intelligence : *Labia sacerdotis custodient scientiam* (Mal., II, 7).

Les Livres Saints, la philosophie, la théologie l'attiraient toujours ; il en faisait sans cesse une étude plus approfondie. Il lisait les Saints Pères, compulsait S. Thomas et S. Alphonse, pour y puiser une doctrine sûre et substantielle.

Comme le Veneto était alors sous la domination autrichienne, il eut la curiosité de l'allemand, mais lui préféra bientôt le français ; il se l'assimila assez bien, le comprend encore, mais ne le parle qu'avec difficulté, par suite du peu de pratique qu'il en a eu, quand cette langue n'avait pour lui qu'un intérêt tout secondaire.

Maintenant aux audiences du Vatican, il s'exprime ordinairement en italien et sa parole est aussitôt rendue par un interprète dans la langue des auditeurs.

Très bien vu de ses collègues, les vicaires des villages limitrophes, il prenait part à la *Congrega* ou conférence, et en était l'âme et l'arbitre. C'est pourquoi on lui donnait le nom de *Cappellanus de Cappellanis*, le prince des vicaires !

C'est le 8 décembre 1864 que parurent la célèbre encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* [1] de Pie IX : Don Sarto se montra grand admirateur du pontife dans sa lutte contre l'impiété et les fausses doctrines ; maintenant surtout, il doit comprendre combien cette lutte était opportune et quelle impérieuse nécessité lui ordonne de la poursuivre.

L'année précédente, en 1863, il avait quitté son appartement pour louer une maison; sa sœur Rosa s'installa à demeure avec lui ; deux autres de ses sœurs venaient, à tour de rôle, de Riése, faire chez lui des séjours temporaires.

Rosa seule ne le quitta plus et l'accompagna plus tard à Salzano, Mantoue et à Venise [2], où Maria et Anna la rejoignirent.



TOMBOLO. — Intérieur de l'église.

***

Don Sarto aima toujours cette maison de Tombolo; elle était située à l'écart, bien isolée, hors du mouvement, et loin des bruits du village ; rien ne venait l'y distraire de ses études et de ses autres occupations. Le charme de cette paisible habitation persista dans son souvenir, même à l'époque où les honneurs en auraient excusé l'oubli.

En voici une preuve. Il venait d'être créé cardinal et sa pensée l'y reporte dans une lettre adressée au curé Ziliotto.

Mantoue [3], le 1 juillet 1893.

Très cher archiprêtre,

Je vous remercie de l'aimable lettre que vous m'avez écrite en votre nom et au nom de vos bons paroissiens ; dites bien à tous ces braves gens de Tombolo que je ne les oublie pas, et que je me souviendrai d'eux jusqu'à la fin de ma vie.

1. Après Castelfidardo et la capitulation de Lamoricière, le gouvernement italien avait espéré que le Pape abandonnerait spontanément ce qui lui restait du pouvoir temporel, mais ses avances se heurtèrent à un *Non possumus* absolu. Le 30 mai 1862, l'ambassadeur français à Rome, marquis de La Valette, proposa un projet d'accord que Pie IX repoussa. Après d'autres négociations, la France s'engagea à retirer ses troupes, aussitôt que l'armée papale serait organisée, moyennant des garanties que l'Italie offrirait au pape. (15 Sept. 1864). Pie IX refusa même de prendre officiellement connaissance de la Convention et publia le 8 décembre l'encyclique et le *Syllabus*. *(N. du T.)*

2. Pendant son séjour à Trévise pourtant il n'eut pas besoin de ses services, car il habita le Séminaire.

3. Il était déja nommé patriarche de Venise, mais résidait encore à Mantoue.

Dans ces derniers temps surtout, j'ai souvent évoqué le repos et la solitude dont j'ai joui là, dans la chambre de ma maison rustique, et quand j'en ai le temps, je me plais à m'y reporter et à me les représenter en un doux souvenir.

Ayez-en l'assurance, aussitôt que les portraits me seront envoyés de Rome, vous en aurez votre part.

Entretemps, veuillez saluer les amis de Tombolo, priez pour moi, et croyez-moi toujours votre très dévoué en Notre-Seigneur.

Joseph, cardinal Sarto [1].

Les sœurs s'occupaient du ménage, et l'on vivait en paix dans une stricte économie, car Joseph avait toujours la main ouverte et l'argent était souvent rare dans sa bourse. Il ne donnait pourtant qu'à bon escient et jugeait sévèrement ceux qui, en implorant, sans y être forcés, faisaient du tort aux vrais nécessiteux. A défaut d'argent il offrait, quand il le pouvait, des dons en nature.

Un honnête ouvrier de Tombolo l'accoste un jour et lui demande un secours pour chercher du travail à Vérone. — Je n'ai point d'argent pour le moment, lui dit Don Sarto, mais suivez-moi. Il le mène chez lui, fait monter le solliciteur à l'étage, et montrant un tas de maïs, lui dit, après l'avoir divisé en deux parts : — Prenez la vôtre, au choix, vendez-la, et vous aurez l'argent qu'il vous faut.

Sur le territoire de Galliera, à peu de distance de Tombolo, se trouvait le domaine princier de l'ex-impératrice d'Autriche, Maria-Anna-Carolina-Pia [2]. Le vicaire Sarto ne tarda pas à y être le bienvenu. Oh ! il n'y fréquentait pas pour sa propre satisfaction, mais pour le bien de ses pauvres, et il utilisa bien des fois, en leur faveur, cette haute relation. L'impératrice eut bientôt une grande considération pour la charité de ce prêtre. Par reconnaissance envers sa très noble protectrice, et pour lui être agréable, le vicaire enseigna à quelques fillettes de l'école un chant qu'elles exécutèrent en sa présence, et dont il avait composé la musique. Le texte célébrait l'auguste bienfaitrice, sa bonté et sa charité.

Le curé Costantini, par une expérience journalière, reconnut bientôt que son vicaire était vraiment un homme distingué entre tous, et s'en montrait fort heureux. Ses succès oratoires surtout lui plaisaient, il en parlait à ses amis sans ménager les éloges ; plus le jeune prêtre se produisait, plus il lui découvrait de talents, d'intelligence, de bon sens naturel, et une remarquable aisance pour adapter à toutes les circonstances, une façon d'agir heureuse et adéquate.

1. Mantova, 1 Luglio 1893.

Carissimo Arciprete,

Grazie anche della lettera cortese, che in vostro e in nome dei buoni vostri parrocchiani mi avete diretta. Assicurateli pur tutti i buoni Tombolani che non li ho mai dimenticati, nè li dimenticherò mai per tutta la vita, e specialmente nei giorni passati mi sono augurato tante volte la quiete e la solitudine della mia stanza alla villetta, che ogni volta che posso guardo con tenero affetto. Subito poi che mi arriveranno i ritratti da Roma state certo che mi ricorderò anche di voi. Intanto salutate tutti i buoni amici di costà, ricordatemi anche nelle vostre orazioni e credetemi sempre,

Vostro aff^{mo} nel Signore.

Giuseppe Card. Sarto.

2. Ferdinand I, ex-empereur d'Autriche, né à Vienne en 1793, épousa le 27 fév. 1831 la princesse Marie-Anne-Caroline, fille de Victor Emmanuel. Après la seconde révolte de Vienne, en 1848, il alla s'établir à Ollmutz et abdiqua en faveur de son neveu François Joseph I, l'empereur actuel.

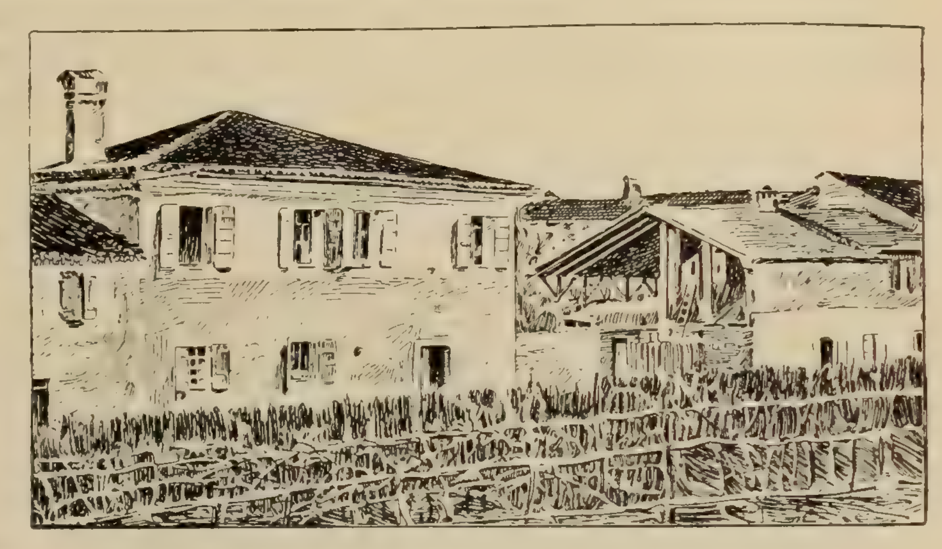
Il s'agit ici de la Galliera-Veneta, commune de la province de Padoue. Le duché de Galliera érigé par Napoléon I en faveur de Joséphine de Beauharnais se trouve en Emilie. *(N. du T.)*

Quand le vicaire Sarto accepta, en 1866, de prêcher à Trévise le sermon solennel en l'honneur de S. Antoine de Padoue, Don Costantini, par lettre à l'archiprêtre de Quinto, Don Tositti, s'exprime en ces termes vraiment prophétiques :

« *Le 13 juin prochain, don Beppi prêchera le panégyrique de S. Antoine dans la cathédrale de Trévise.*

« *Comme vous le savez, mon état de santé est précaire, et il m'est impossible de m'y rendre : eh bien ! allez-y à ma place, allez-y avec quelques amis, et puis communiquez-moi vos impressions et celles des auditeurs.*

« *Don Sarto est à la fois bon et instruit, et je vous prie de tenir bonne note de mes prévisions à son sujet : don Beppi ne tardera pas à occuper une des cures les plus importantes de notre diocèse, après cela... les bas rouges... et puis, qui sait*[1] *?* »



TOMBOLO. — Maison où habitait le vicaire Sarto à ses débuts.

L'année suivante, le vicaire était nommé curé à Salzano, et la prédiction de Costantini continua, dans la suite, à se réaliser et à s'étendre plus loin que sa pensée, car l'excellent homme ne la poussa certainement pas jusqu'à Rome.

Le panégyrique de S. Antoine obtint un grand succès, et on offrit aussitôt au jeune orateur de prêcher, l'année suivante, à la solennité en l'honneur du bienheureux Enrico da Bolzano[2]. La cathédrale de Trévise possède le corps de ce saint, et une relique de son sang est exposée chaque année à la vénération des fidèles. Ce discours fut prononcé en 1867, alors que Don Sarto était déjà nommé à Salzano, mais il s'écoula toutefois, comme on le verra plus loin, sept semaines entre sa nomination et son entrée en fonction. Ce fut un évènement ; toute la haute société de Trévise, Sa Grandeur Monseigneur Zinelli, les chanoines, le séminaire, les prêtres de la ville, des milliers d'auditeurs, remplirent la cathédrale pour entendre le curé Sarto.

1. Le docteur Marchesan a eu cette lettre sous les yeux. Cf. *Papa Pio X*, p. 130.

2. Le bienheureux Henri ou Bigo (diminutif d'Arrigo, qui est une forme populaire de Enrico), naquit à Bolsano, village situé dans la partie montagneuse du Tyrol qui s'étend entre Trente et Brescia. On le désigne d'après cette origine sous le nom de *Henri de Bolzano*, ou aussi sous celui de *Henri de Trévise*, parce qu'il passa dans cette ville la plus grande partie de sa vie. C'était un homme du peuple épris de vie spirituelle qui, dans son existence de simple journalier, tout en gagnant son pain quotidien, ne songeait qu'à se sanctifier par le recueillement et la pénitence. Il est un des nombreux Saints qui ont illustré et glorifié l'Eglise au milieu des agitations qu'elle traversa pendant le XIII[e] siècle. Il pratiqua la pauvreté absolue et mourut à un âge avancé, le 10 juin 1315. Outre de nombreux miracles obtenus par son intercession, il y a le miracle permanent de son sang conservé jusqu'à ce jour, et qui est exposé chaque année à la vénération des fidèles. Cf. *Acta Sanct. 10 juin.* (*N. du T.*)

M. Alesso Pozzan, qui rédigeait pour sa propre satisfaction, les éphémérides de la ville, s'exprime dans les termes suivants au cours des *memoranda* de 1866-1867.

10 juin 1867. - Second jour de la Pentecôte. — Temps beau et doux, le ciel est couvert de légers nuages. Grande chaleur ....

.... *A 10 h. 1/2 messe solennelle avec orchestre, œuvre du prince de Hatzfeldt, chantée par le chanoine Sarzetto.*

A 12 h. arrivée de l'évêque Zinelli, précédé de ses séminaristes ; après avoir adoré le St-Sacrement, il prend place sur son trône en face de la chaire.

Le révérend M. Giuseppe Sarto, précédé du clerc spirituel, le Rév. M. Spegazzini, s'agenouille devant l'évêque et reçoit sa bénédiction.

Après cela, il monte en chaire et, d'une voix forte, prononce l'éloge du bienheureux Henri.

M. Sarto a montré à cette occasion une intelligence supérieure, il a donné d'impérieuses leçons aux sages de la terre, aux pauvres et aux orgueilleux [1].

***

Quand ses occupations et le beau temps le permettaient, le vicaire faisait la promenade jusqu'à Riése, pour voir sa mère, et utilisait le temps qu'il mettait à faire le trajet, soit à réciter ses heures, soit à lire quelque livre utile qu'il portait toujours sur lui.

Le plein air lui faisait du bien. Il s'en allait paisible à travers les champs de maïs, dont les épis chevelus, blanchis au printemps par le pollen, se balançaient au souffle léger de la brise. Il évitait parfois le détour de la grande route, et préférait les chemins coupant au court par San Martino di Lupari, en laissant Castelfranco sur la droite.

Son arrivée à la maison paternelle était toujours saluée avec joie ; quand Beppi venait y passer quelques heures, sa mère et ses sœurs s'ingéniaient à lui faire bon accueil, à l'entourer de tendresse.

Et quand il lui arrivait de rentrer à Tombolo à la tombée du soir, les paroissiens qui se reposaient en prenant l'air sur le pas de leur porte, le saluaient affectueusement, les enfants couraient lui baiser la main et lui faisaient cortège, comme entraînés par sa bonté.

En 1866, l'avant-dernière année de son séjour à Tombolo, les autrichiens, attaqués par la Prusse alliée à l'Italie, subirent la sanglante défaite de Sadowa (ou Koniggraetz) ; ils évacuèrent la Vénétie que Napoléon III, pris comme arbitre, donna à Victor-Emmanuel.

Les italiens depuis longtemps, supportaient mal la domination autrichienne ; des soulèvements avaient éclaté çà et là ; Cavour méditait l'expulsion de l'étranger pour réaliser sa politique de l'unité italienne, la franc-maçonnerie l'aidait à exé-

1. 10 Giugno 1867 — Seconda festa di Pentecoste : giornata serena e in parte semi nebulosa; molto calda.

. . . .

Alle 10 1/2 la messa solenne con musica strumentale del principe di Hatzfeldt. — Celebrava il canonico Sarzetto. — Dopo la messa alle ore 12, preceduto dai Chierici, fatta l'adorazione, mons. Vescovo (Zinelli) prendeva posto nel suo trono, di fronte al pulpito. — Don Giuseppe Sarto, accompagnato dal sacrista, don Giuseppe Spegazzini, si recava ai piedi del Vescovo a prendervi la benedizione ; quindi saliva il pulpito, e con vigoria di voce recitava il panegirico del B. Enrico ; lavoro, che dimostrava un non comune ingegno, e con delle imperiose lezioni ai sapienti del secolo, ai poveri ed agli orgogliosi. Cf. Mgr Marchesan, p. 132.

cuter son plan qui devait entraîner finalement la confiscation du domaine temporel des Papes.

Deux sociétés secrètes, les *Carbonari* et la Jeune Italie, *Giovane Italia*[1], organisèrent partout des conspirations et des agitations. Après Solferino, les piémontais établirent l'autorité de la révolution dans les Romagnes, abandonnées par les autrichiens, sous prétexte d'y maintenir l'ordre. Cela se passait en 1859. La Cour Pontificale protesta vainement contre cette annexion. L'unité de l'Italie se poursuivit en dépit du droit, et la révolution ne vit bientôt plus devant elle que deux souverains à détrôner, le Roi de Naples et le Pape. Garibaldi entra en campagne contre François II, désavoué d'abord officiellement par le Piémont, mais soutenu à mesure que l'aventurier remportait des succès.

C'est alors que le général Cialdini, à la tête des troupes Piémontaises, traversa les États Pontificaux, dont la neutralité avait été proclamée, pour secourir Garibaldi. Entretemps la Cour Pontificale avait fait appel aux peuples catholiques, pour organiser, avec le concours de volontaires, la résistance. Ils accoururent de partout et s'enrôlèrent sous les ordres de Lamoricière appuyé par le général de Pimodan. Le 18 septembre 1860, cette petite armée improvisée rencontra les troupes de Cialdini à Castelfidardo, près de Lorette. L'avantage resta un moment à Lamoricière, grâce à l'impétuosité de ses soldats; mais la grande supériorité numérique de l'ennemi finit par l'emporter. Le droit succomba écrasé par la force, mais le vainqueur lui-même rendit hommage à l'héroïsme des jeunes gens d'élite, des Français et Belges surtout, qui avec le brave de Pimodan, tombèrent sur le champ de bataille. Cette défaite est restée un symbole d'absolu dévouement et son souvenir dominera toujours un indigne triomphe.

Le 28 Septembre, Pie IX, dans une allocution adressée aux cardinaux, flétrit comme elle le méritait, la conduite du Piémont, en même temps qu'il témoigna « l'espérance que tous ceux qui avaient glorieusement succombé pour la cause de l'Église, obtiendraient la paix et la béatitude éternelles[2] ». Le 29 Septembre,

1. C'est Mazzini qui en fut l'organisateur. Affilié à la société des Carbonari, dès 1830, il se retira à Marseille, après des démêlés avec la police, et trouvant le carbonarisme trop lent dans son action, y fonda, en 1831, la société devenue bientôt célèbre de la *Jeune Italie*. Il voulait établir la démocratie sur les ruines de la religion, et aucun membre de sa société ne pouvait avoir plus de quarante ans. C'est lui aussi qui, au congrès ouvrier de Palerme, en 1863, donna la première idée de l'*Internationale*.

La méthode de Mazzini, connue par ses propres instructions, a été fidèlement appliquée par les révolutionnaires italiens. Elle consistait à susciter des troubles populaires dans les villes capitales, à mener le peuple par les grands, en flattant leur vanité, à ménager le clergé pour utiliser autant que possible son influence, et à se garder toujours de découvrir *le terme de la grande Révolution*.

Le système plébiscitaire devint le moyen nécessaire pour calmer les appréhensions de ceux qui gardaient encore quelques notions de justice et de droit. Sous la pression de la terreur, les consultations populaires, après chaque annexion, étaient de vraies comédies dont le dénouement n'était jamais douteux. Le principe de non-intervention se trouva aussi exalté par les publicistes, pour livrer la Papauté sans défense à ses ennemis, et *le fait accompli*, par cela même qu'il est accompli, devint un principe de droit. *(N. du T.)*

2. A l'avènement de Pie IX, l'Italie était déjà fortement travaillée par les principes dissolvants de la révolution qui exploitait le patriotisme anti-autrichien. Il y avait un parti conservateur qui, tout en aspirant à l'indépendance du pays, s'opposait au renversement des institutions nationales. La masse populaire était sympathique à ce parti ; il y trouvait le respect des traditions, la Foi chrétienne, la modération et la justice. Il y avait aussi un parti constitutionnel dont le centre et le point

Ancône capitula ; les Marches et l'Ombrie étaient perdues à leur tour pour le Saint-Siège.

Cependant la Ville Éternelle s'isolait de plus en plus, au milieu de l'invasion et de l'usurpation ; les succès croissants de l'ennemi nourrissaient ses espérances, et les révolutionnaires décidèrent de s'emparer de Rome à tout prix : *Rome ou la mort !* Ils jurèrent d'enlever au Pape la Souveraineté temporelle qui, depuis des siècles, était la plus sûre sauvegarde de sa liberté d'action pour l'administration de l'Eglise.

En septembre 1867, les hordes garibaldiennes se remirent en campagne, harcelant les défenseurs de Pie IX. Ceux-ci auraient été en état de leur tenir tête et de les décourager, si le gouvernement de Florence était resté fidèle à ses engagements envers la France. Bientôt sa complicité avec la révolution devint si évidente, qu'à la fin d'octobre, le général de Failly débarquait sur le territoire romain pour secourir le Saint Père. Le 26 octobre, les garibaldiens s'étaient emparés de *Monte Rotondo*, et le général Kanzler résolut de les déloger sans tarder, parce que de là ils menaçaient Rome. Le corps ennemi comptait plus de dix mille hommes. Trois mille zouaves et soldats pontificaux, commandés par le comte Courten, les attaquèrent près de *Mentana*, luttèrent seuls, héroïquement, pendant plusieurs heures, et grâce au secours de deux mille français sous les ordres du général Polhès, remportèrent une brillante victoire.

C'était enfin le triomphe du droit mais non sa restauration ; il enthousiasma le monde catholique ; le gouvernement de Florence regretta seul le désarroi de ses alliés secrets. Si ceux-ci ne se découragèrent pas, c'est qu'ils savaient sur quel appui ils pouvaient compter. En vain, à Paris, le ministre Rouher, aux applaudissements du Corps Législatif, s'écria que jamais la France ne permettrait de prendre Rome et le territoire encore soumis au Saint-Siège ! Elle le permit trois ans après. En 1870, le 20 septembre, l'armée de Victor Emmanuel, commandée par le général Cadorna, réussit à se rendre maître de la Ville Eternelle [1]. Le coura-

d'appui se trouvaient dans le Piémont. La noblesse et la bourgeoisie lui étaient favorables et demandaient de profondes innovations dans le sens de la liberté. L'ardeur d'innover ne tarda pas d'oublier le droit et de ne plus avoir confiance que dans les combinaisons de l'esprit humain. Cela devint un système qui eut ses théoriciens, surtout l'abbé Vincent Gioberti (1801-1852). Exilé en 1833 pour ses idées républicaines, il passa de Paris à Bruxelles, où il professa la philosophie dans une maison d'éducation privée. Dans son livre : *De la Primauté morale et civile en Italie* qui émut le monde politique, il s'efforce de rallier les prêtres italiens au parti national, et par le *Jésuite moderne*, il achève son évolution vers le libéralisme. Il reprit l'idée de Malebranche que nos connaissances ont pour origine l'intuition directe et en arriva peu à peu à ne plus reconnaître que la raison comme guide. Alors il se posa en réformateur politique et religieux, et prétendit rajeunir le catholicisme, déchu d'après lui en *jésuitisme*. Sa conclusion principale était que l'homme doit chercher son bonheur surtout dans cette vie ; et comme l'humanité suit un mouvement de perfectibilité indéfinie, on devait y atteindre. En politique, il exalta l'unité et la primauté de l'Italie. Ces doctrines néfastes se répandirent dans le pays, surtout parmi les constitutionnels, et contribuèrent à l'œuvre de ruine et de mensonge que rêvaient les sociétés secrètes dont Mazzini avait la direction. Cavour était imbu des idées de Gioberti. (*N. du T.*)

1. Cavour, jusqu'au dernier moment, espéra déterminer le pape à *céder Rome*. Aussi le 10 septembre, veille de l'invasion, un ambassadeur italien, M. Ponza di San Martino, remit à Pie IX une lettre du roi conçue dans ce but, et qui se terminait par ces mots : « Je prie V. S. de bien vouloir m'accorder sa bénédiction apostolique, et je renouvelle à V. S. l'expression des sentiments de mon profond respect. »

Pie IX envoya la réponse suivante :

geux défenseur de Rome, général Kanzler [1], se trouva dans l'impossibilité de résister à la supériorité numérique de l'ennemi ; le bombardement de la Ville, la prise de Porta Pia émurent Pie IX, qui, pour éviter une effusion de sang désormais inutile, donna l'ordre de déposer les armes. Kanzler entra en pourparlers avec Cadorna, on convint du rapatriement des zouaves, et la ville des Papes fut proclamée capitale de l'Italie unifiée.

Le but était atteint : l'Autriche dépossédée, le Royaume de Naples la Vénétie et les provinces pontificales incorporées au Piémont, le vicaire du Christ, détrôné [2].

Napoléon III qui avait défendu la cause de Pie IX, finit par céder à ses ennemis; en 1870, il retira au Pape l'appui de l'armée française,et deux mois plus tard perdit à Sédan son propre trône, et s'en alla mourir dans l'abandon de l'exil, à Chislehurst, en Angleterre.

La France n'avait pas soutenu l'Autriche contre la Prusse, et la Prusse à son tour fit capituler Paris ; elle ne quitta la France qu'en emportant une indemnité de guerre de cinq milliards, et en s'annexant l'Alsace et une partie de la Lorraine.

Tous ces événements se déroulèrent pendant que Don Sarto résidait à Tombolo, et pendant les trois premières années de son ministère à Salzano.

En avril 1860, le parlement de la haute Italie, pressé par les instances de Napoléon III, qui avait consenti à l'annexion de l'Emilie et de la Toscane au royaume de Sardaigne, vota, fidèle au principe des nationalités, et après une consultation populaire des régions intéressées, l'annexion de Nice et de la Savoie à la France. Quand Napoléon accepta, en 1866, de servir d'arbitre entre l'Autriche et l'Italie, il se conforma au même principe, et céda le Veneto à Victor-Emmanuel. Comme pour Nice et la Savoie, un plébiscite intervint afin de laisser

---

Majesté,

» Le comte Ponza di San Martino m'a remis une lettre qu'il a plu à V. M. de m'adresser, mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et s'honore d'une loyauté royale. Je n'entre pas dans les détails de la lettre même, pour ne pas renouveler la douleur qu'une première lecture m'a causée. Je bénis Dieu, qui a souffert que V. M. comblât d'amertume la dernière période de ma vie. Au reste, je ne puis admettre les demandes exprimées dans votre lettre, ni me rallier aux principes qu'elle renferme. J'invoque de nouveau Dieu, et je remets entre ses mains ma propre cause, qui est entièrement la sienne. Je le prie d'accorder des grâces abondantes à V. M. de la délivrer de tout péril et de lui faire part des miséricordes dont elle a besoin. »

Du Vatican, le 11 sept. 1870.

Quatre jours après, le 15, Pie IX ayant appris qu'une armée de 60,000 hommes marchait sur Rome, donna personnellement ses instructions au général Kanzler. Après l'avoir remercié avec effusion de son dévouement et de celui de ses troupes, il ajoutait : « — Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation constatant la violence, rien de plus. »

Le 20 septembre, après quatre heures de bombardement et la prise de la Porte Pia, le pape fit arborer le drapeau blanc sur le fort Saint-Ange et la coupole de St-Pierre.

(*N. du T.*)

1. Sa veuve, baronne Kanzler, est encore en vie, elle habite Rome et fréquente chez les sœurs de Sa Sainteté.

2. La lutte pour l'unité italienne commença pour ainsi dire au lendemain du congrès de Vienne (1815) qui substitua à l'Italie napoléonienne un pays morcelé divisé en petits états indépendants sur lesquels l'influence autrichienne prédomina. Les revendications du patriotisme ne tardèrent pas à être exploitées par le sectarisme anti-religieux qui finit par mener toute la politique. C'est ainsi que le *Risorgimento* a été l'œuvre de Mazzini, Garibaldi et Cavour. Ce dernier prononça pour la première fois la fameuse phrase : — *Libera Chiesa in libero Stato*, à la chambre des députés de Turin, le 27 mars, 1861. Le 11 oct. 1860, il avait déjà déclaré que Rome deviendrait « *la splendide capitale du royaume italien.* » (*N. du T.*)

aux habitants du pays la libre acceptation de la domination du roi Piémontais. Les urnes furent ouvertes dans toutes les communes, après une période préparatoire de travail électoral, le 21 et le 22 octobre.

Le peuple de Tombolo se passionnait pour la solution italienne. On y avait des préférences pour une administration autonome sous un roi italien, s'adaptant au caractère, à la langue, aux usages du pays, mais on ne voulait pas approuver les attentats déjà commis et à commettre, comme on le prévoyait, contre le pouvoir temporel des papes.

Sous la domination autrichienne, il existait certes des abus, mais ceux qui avaient intérêt à mécontenter le pays, les exagéraient. La ville de Venise avait déjà tenté un soulèvement, ce qui avait exigé une répression ; ailleurs le feu de la révolte couvait, ce qui amenait l'Autriche à se montrer énergique pour maintenir son autorité ; de là des accusations de cruauté, de tyrannie — de là aussi le cri qui ne tarda pas à se répandre: *Libera Italia !* [1]

Le clergé fit comprendre au peuple la légitimité de la situation nouvelle ; elle n'était pas révolutionnaire comme ailleurs en Italie ; on ne rejetait pas une autorité établie, puisque l'Autriche avait renoncé à tout droit sur ce pays.

Le vicaire Sarto travailla dans ce sens, et l'on conserve encore à la maison communale l'urne en bois qui servit à l'élection.

L'Italie bénéficia de 650,000 votes, tandis que l'opposition n'en recueillit que 69. Le pays de Venise passa ainsi à la couronne d'Italie, et Don Sarto trouva enfin sa nationalité fixée. Né autrichien, il avait été français depuis la défaite de l'Autriche, pendant les quelques mois qui précédèrent le décret réunissant la Vénétie au royaume d'Italie. — C'est donc comme cardinal italien qu'il allait devenir pape [2].

Il fallut aussitôt organiser partout de nouveaux conseils communaux ; le vicaire s'en occupa à Tombolo, et l'on conserve la liste provisoire des électeurs qu'il dressa. L'enseignement devait être réformé dans le sens italien, enfants et jeunes gens avaient à s'italianiser ; le conseil nomma sans tarder des instituteurs provisoires et le vicaire prit la direction d'une école du soir. L'administration centrale le récompensa plus tard de son zèle, et les archives conservent le document officiel qui chargea le conseil d'être l'interprète du gouvernement auprès de M. Sarto et des autres instituteurs [3].

1867 marqua la fin de son ministère à Tombolo. Sa Grandeur Monseigneur Farina, qui l'avait ordonné à Castelfranco, avait été promu, en 1860, à l'évêché de

1. Le mouvement caractérisé par cette expression n'était qu'un revirement de la *Jeune Italie* de Mazzini. *(N. du T.)*

2. Pie X participa à la nationalité française exactement *pendant 122 jours*. Voici les faits. Le 3 juillet 1866, l'Autriche était battue à Sadowa et le surlendemain, soit le 5, l'empereur d'Autriche cédait la Vénétie à Napoléon III et acceptait sa médiation. Dès le 29 juillet, le médiateur annonçait sa décision de rendre la Vénétie à l'Italie et envoyait dans ce pays le général Lebœuf pour en opérer la remise entre les mains de Victor Emmanuel. Le 3 octobre, l'Autriche consentait à la décision de Napoléon et Victor-Emmanuel promulguait le *4 novembre*, le décret portant réunion de la Vénétie et de Mantoue au royaume d'Italie.

Cf. Louis Farges, *Formation politique de l'Italie.* *(N. du T.)*

3. La plupart de ces détails sont consignés dans le discours que prononça le bourgmestre Andretta devant le conseil communal de Tombolo, le surlendemain de l'élection de Pie X. — 6 août — Voir le numéro unique du journal de Tombolo, publié le 1 mai 1904.

Vicence, et son successeur à Trévise, Monseigneur Zinelli, avait vu le vicaire Sarto à l'œuvre pendant 6 années.



TOMBOLO. — La deuxième habitation du vicaire Sarto

La cure de Salzano venait de s'ouvrir, et l'évêque l'engagea à poser sa candidature et à prendre part aux examens qui, d'après l'usage italien, devaient en déterminer le nouveau titulaire. En donnant ce conseil, il ne doutait pas que M. Sarto convenait à ce poste, et que son examen serait brillant.

Le 4 mai il se fit inscrire et comparut le 21, à Trévise, devant une commission composée des chanoines Martignano, Marangoni et Colferaï; elle était chargée de pourvoir à cinq cures vacantes[1]. Les cinq candidats réussirent et obtinrent respectivement les paroisses suivantes :

Le Révérend M. SEVERIN, Scandolara,
» » » VISENTINI, Spercenigo,
» » » LORENZON, Martellago,
» » » ZAMBON, Robegano,
» » » SARTO, SALZANO.

Cette dernière paroisse était la plus importante ; elle échut au vicaire Sarto parce qu'il avait été classé premier. Tombolo qui l'aimait regretta ce succès ; toutefois sa nomination de « grand curé » servit de consolation ; c'était un honneur pour la paroisse. Le curé Costantini, très attaché, lui aussi, à Don Beppi, redoutait le moment de la séparation et il fut heureux de garder quelque temps encore son vicaire, car avant l'installation, il restait des affaires à régler.

Mère Marguerite fut aussitôt avertie de la promotion de son fils, et le nouveau curé de Riése, Don Moses Céron, qui, en 1866, avait succédé à Don Pamio, se montra très fier du succès de son paroissien[2].

***

Le 5 octobre, venant de Riése, je roulais vers Tombolo dans la carriole de Luigi Parolin, juché sur une planche recouverte d'une peau de bique teinte en rouge. Il faisait fort chaud ; le sable fin du gravier moulu sur la longue route communale, semblait pétiller dans les rayons solaires.

A peine arrivé, et grâce à des indiscrétions de mon cocher, je constate que le *fiammingo* (flamand) en quête de documents pour une vie de Pie X, attire du public. Il a été révélé que je suis *prete* (prêtre) ; malheureusement pour moi, mon costume de clergyman inspire des méfiances.

En conséquence, pour dissiper toute équivoque, j'entame des explications — dont

1. Cet examen comportait une partie écrite et une partie orale. Outre des questions sur la morale et la dogmatique, les candidats avaient à esquisser une homélie sur un texte donné. Pour l'examen dont il s'agit, ce texte était : *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.* Joan. XII, 25.

2. Il était originaire de Musano et mourut en 1878. Il est enterré au cimetière de Riése.

l'intention valait mieux que les termes ; et pendant que je vais d'insuccès en insuccès, voilà qu'un brave homme, alerte malgré ses soixante ans, le visage barré d'une moustache grise, s'avance vers moi, saisit à peu près ce que je veux dire, et se fait mon interprète. On l'écoute. Flatté de son succès il veut le pousser plus loin et m'interroge à son tour.

— Signore, de quelle ville flamande venez-vous ?

Les présentations avaient été négligées.

— Et pourrais-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

Il déclara, non sans quelque satisfaction :

— Je suis l'instituteur de Tombolo, maître Pivato.

Son attitude me l'avait fait soupçonner. L'occasion était trop belle pour ne pas expérimenter jusqu'où irait son aplomb. Chacun sait qu'à la campagne un maître d'école ne peut rien ignorer.

— Voyons, lui dis-je, connaissez-vous la ville de Thourout ?

— Non, signore, non.

— Au moins vos livres vous ont renseigné sur Aertrycke ?

L'instituteur fit un visible effort intellectuel, sans résultat, et se décida à avouer une seconde ignorance, qui après tout pouvait encore s'expliquer, vu l'éloignement du pays en question.

Mais déjà quelques regards se tournaient vers lui avec une expression d'étonnement malicieux. Encouragé, je poussai plus loin ; je mets en avant le nom d'un village des Flandres beaucoup moins important encore :

— Et Veldeghem ? Cela ne vous dit toujours rien ?

La mesure était comble ; le brave homme ne pouvait plus reculer. Qu'allait-on penser de son enseignement géographique ? Il hésita un moment, puis, comme sous l'action d'un souvenir qui se dégage enfin, il avoua :

— Parfaitement, signore ! Cet endroit-là m'est connu !

— Alors, lui dis-je, pour achever de répandre la lumière, c'est bien simple, je suis venu d'Aertrycke qui confine à Veldeghem qui n'est pas loin de Thourout. Le maître d'école était sauvé.

Je n'étais plus un inconnu, puisque maître Pivato savait d'où je venais. Les physionomies se rassérénèrent ; il n'existait plus le moindre motif pour me tenir rigueur. Je recueillis des sourires sur mon passage, et mon bienveillant interprète me conduisit très courtoisement au presbytère.

Don Ziliotto était absent, mais la signorina Maria Ziliotto, sa nièce, se montra très prévenante.

Me trouvant là à attendre avec l'instituteur et le secrétaire des œuvres sociales, M. Tombolan qui nous avait rejoints, je demande, pour ne pas perdre de temps, à visiter aussitôt les anciennes habitations de Pie X.

Nous commençons par la maison où il vécut en appartement. Cette maison est occupée pour le moment par un courtier nommé Innocente Beghetto. C'est sa femme Angela Andretta qui nous reçoit et se présente, sa fillette Gemma sur le bras. Nous montons par un escalier délabré à la chambre du souvenir. Pauvre chambre, qui pour toute décoration, gardait encore sur le plafond quelques traces de fresque rustique et qui est devenue une sorte de débarrassoir. Pêle-mêle gisaient là de menus objets hors d'usage, des épis de maïs en tas, et une provision de fèves

Du temps de Don Sarto, la maison était habitée par Francesco Beghetto, surnommé Monico, et sa femme Emiliana Pasinato ; tous les deux moururent depuis l'entrée en fonction du curé Ziliotto qui leur conféra les derniers sacrements.

En bas de l'escalier, je remarque une lampe dont le lumignon fumeux semble en train d'expirer devant une vieille peinture représentant Notre Dame de l'Annonciation.

Il était question alors de fixer dans la façade de cette maison une pierre commémorative ; le projet a été réalisé depuis avec l'inscription suivante :

Giuseppe Sarto, orà Pio X,
Questa casa abitò dal
1858 al 1863.
Tombolo, 1 Maggio 1904,
il Municipio.

Je me rends ensuite à l'autre maison où le vicaire habita avec ses sœurs. C'est une construction assez vaste, située très à l'écart, et cachée derrière des haies. Elle porte l'inscription que voici :

Quì iniziò l'umile
Carriera di Cappellano
Pio X.

« C'est ici que Pie X débuta humblement comme vicaire. »

Je monte à l'étage par un escalier extérieur en bois, près duquel se dresse une grosse futaille remplie de raisins écrasés en fermentation. Je parcours toute la maison regardant par les croisées ouvertes les toits lointains du village, respirant le parfum qui monte des jardins.

Et Pie X revit devant moi, simple vicaire, en soutane noire, tournant les pages de ses livres préférés, travaillant pour son peuple, se faisant l'instituteur bienveillant de quelques enfants ; et pendant qu'il s'occupe, Rosa prépare le café, balaye les pièces, ou se livre paisiblement à quelque travail de couture.

Que de grandeur en germe dans ce milieu de rustique simplicité, enveloppé de lumière et de reposante solitude !

Le propriétaire de la maison, Frederico Morello, vieillard nerveux et solide, m'attend au moment où je redescends dans la cour. Il me faut répondre maintenant à des politesses, m'installer dans le corridor, avec des portes ouvertes aux deux bouts, à cause de la chaleur, et accepter, en même temps que le courant d'air, du vin coupé d'eau fraîche, des mains parcheminées de la bonne dame Morello. Le pis c'est que je suis donné en spectacle à la foule curieuse, cependant que des mères me tendent leurs bébés à bénir.

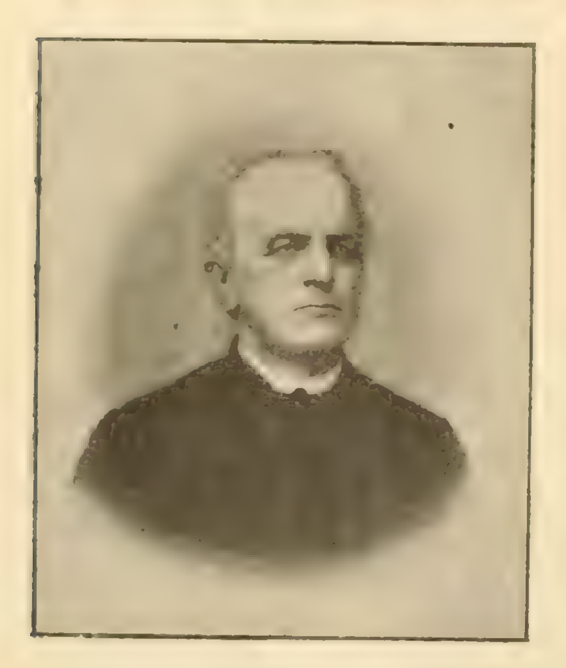
Je veux bien admettre que la sympathie de ces braves gens pour Pie X me vaille un succès, mais ils abusent : c'est un grouillement, le corridor est envahi, on me pose vingt questions, la place n'est plus tenable ! Heureusement maître Morello connaît les lois de l'hospitalité ; il intervient avec autorité et écarte de moi les importuns en grommelant avec humeur :

— Ne fait-il pas assez chaud comme cela, et ne voyez-vous pas que le signore étouffe ? C'était la pure vérité.

Au moment où la séance prend fin et où je veux m'en aller, quelqu'un me tire par la manche en me disant mystérieusement à l'oreille :

— Par ici, signore, s'il vous plaît! Je me laisse conduire, au petit bonheur, derrière la maison, et là, tout d'un coup le bonhomme me pousse dans une sorte de hangar obscur et, après un coup d'œil de précaution soupçonneuse au dehors, en referme la porte basse. Qu'est-ce que cela signifie? En veut-il à ma bourse celui-là? Il n'en a garde, car il me demande, avec un salut respectueux, de vouloir bien bénir son bétail. Le drôle m'a fourré dans son étable.

Je finis par entrevoir là trois vaches devant leur mangeoire, obliquant leurs yeux songeurs vers le visiteur inconnu, sans cesser de ruminer paisiblement. Je donne la bénédiction demandée et me hâte de sortir de l'épaisse atmosphère du lieu pour reprendre haleine dans l'air respirable.



TOMBOLO. — Mgr G. M. Ziliotto curé-archiprêtre actuel.

Nous visitons maintenant l'église.

Maître Pivato et Giuseppe Tombolan me montrent l'emplacement où, dans quelques mois, l'on installera le buste de Pie X. Je reçois en passant — à chacun sa gloire — le bonjour du premier acolyte de l'ancien vicaire, et nous regagnons le presbytère.

M. le curé Ziliotto est rentré et me reçoit avec beaucoup de bienveillance. Tout en parlant du pape, j'apprends qu'un collaborateur de l'*Univers* M. De Neufville vient de faire le même pèlerinage, en quête aussi de renseignements.

Le vicaire Sarto, étant à Tombolo, a construit et placé de ses propres mains un cadran solaire sur la façade postérieure du presbytère. Il y est encore. Au village de Fontaniva, sur le mur de l'église, du côté sud, il en établit un autre qui porte maintenant l'inscription suivante :

Ce cadran solaire
est l'œuvre
du R. Don Joseph Sarto,
vicaire à Tombolo, en 1866,
actuellement pape Pie X — 1903,
la Commune [1].

Il est maintenant lui-même le représentant visible de la Vérité divine, le cadran du Soleil divin qui doit guider l'humanité.

L'archiprêtre Ziliotto me permit de prendre note sur le registre de l'église du premier et du dernier baptême conférés par le vicaire Sarto. Les voici :

17 octobris 1858,
N° 35
Andretta Giovanni
di Benvenuto.

1 Questo orologio solare
è opera
Del Rev. Don Giuseppe Sarto
Cappellano di Tombolo 1866,
orà Pio X — 1903.
Il comune.
Cf. Mgr Marchesan, *Papa Pio X*, p. 124.

30 Giugno 1867,
N° 26
Andretta Giuseppe
di Antonio.

Les Andretta sont nombreux à Tombolo, ce qui explique la coïncidence du même nom pour le début et la fin de son ministère.

L'inscription du dernier baptême a eu lieu après la nomination de Don Sarto à Salzano, pendant le temps qui s'écoula avant son installation.

Le curé me montre aussi le dessin du buste destiné à glorifier l'ancien vicaire dans son église. Il a été exécuté depuis par un jeune sculpteur de Vicence, M. Innocente Franceschini, et l'inauguration en a été faite en 1904. La dédicace est conçue en ces termes :

A Pie X,
de 1858 à 1867
vicaire de Tombolo,
ce cher souvenir
des paroissiens respectueux et heureux,
1er mai 1904.

Ce même jour eut lieu l'inauguration de la pierre commémorative placée dans la façade de son ancienne habitation. A cette occasion le nouveau patriarche de Venise, Mgr Cavallari, prononça, devant la foule accourue de toutes parts, une vibrante allocution. Outre le clergé, on avait invité à la cérémonie les sociétés populaires des environs, et les fanfares de Tezze di Bassano et de San Martino di Lupari. La famille Parolin-Sarto et le bourgmestre de Riése occupaient des places d'honneur [1].

En fouillant ses souvenirs de jadis, M. Ziliotto me raconte que, passé 30 ans, il n'avait accepté la cure de Tombolo qu'après avoir pris conseil de don Sarto déjà curé à Salzano. Mieux que personne, l'ancien vicaire connaissait la paroisse.

— J'étais jeune alors et inexpérimenté, me disait-il, j'hésitais, me demandant si j'avais les qualités voulues pour cette cure.

Or lui n'hésita pas à me dire : — *Il faut accepter Tombolo.*

Depuis 30 ans que j'occupe ce poste, je suis heureux d'avoir suivi ce conseil, et jamais je n'ai entendu le moindre mot de critique au sujet de l'ancien vicaire. Son éloge a toujours été sur toutes les lèvres : « *Quel homme étonnant !* » Cela résume l'impression qu'il a laissée. En tenant compte de ce sentiment unanime, vous pouvez vous figurer l'émotion qui secoua le village, quand on apprit que Don Beppi devenait le successeur de Léon XIII.

Je garde une sincère reconnaissance envers le très sympathique curé de Tombolo qui, depuis la visite que je lui ai faite, m'a communiqué bien des détails

1. Le programme des fêtes était composé comme suit :
Le matin à 7 h. messe basse par le Patriarche de Venise.
A 9 h. messe solennelle par l'archiprêtre Ziliotto. L'après-midi, à 3 h., inauguration du monument de l'église : orateur, le Patriarche Cavallari.
A 4 h. le cortège conduisant les autorités à l'ancienne maison de Pie X. Inauguration de la pierre commémorative et allocutions par le bourgmestre de Tombolo, Domenico Andretta, et le Rév. M. Trabuchelli, professeur à Trévise. Ensuite concert, télégramme à Rome, et le soir, illumination générale.

intéressants au sujet de son ami. Pie X, de son côté, a bien voulu montrer aussi quel excellent souvenir il avait gardé de ce village, et il le témoigna, comme nous l'avons dit plus haut, en accordant la dignité de camérier secret au curé Ziliotto et et à ses successeurs.

Le maître d'école Pivato me mène ensuite chez les Zambussi. Ils habitent une boutique à fenêtres basses, pleine d'un encombrement de menue marchandise. La femme est au comptoir en train de servir des clients et tout en ficelant des paquets et en remuant de la monnaie, elle me raconte que le vicaire Sarto avait jadis d'excellents rapports avec eux, et qu'il n'a jamais cessé de leur montrer de l'amitié.



M. Domenico Andretta, Syndic actuel de Tombolo.

« Quand mes deux filles, Irma et Marguerite, étaient en pension à Venise, et que j'allais les voir, j'étais régulièrement invitée à dîner, avec elles, chez le cardinal ; il nous recevait comme des parents. — Pensez donc, ajoute-t-elle, combien nous avons été heureux de féliciter le nouveau pape ! Nous lui avons adressé un télégramme, la réponse n'a pas tardé ; la voilà ! D'un geste, elle indique, à côté de la porte d'entrée, le fameux télégramme, fixé au mur, et exposé ainsi à l'admiration des clients. Je le transcris :

N° 120 — Alle ore 23,20
famiglia Zambussi
Tombolo.

Roma
Santo Padre memore, ringrazia e di cuore benedice.
Merry del Val.

« Le Saint Père se souvient, remercie et bénit cordialement. »

Une des sœurs du vicaire Sarto, Rosa, fut la marraine de confirmation de la plus jeune des filles, Marguerite ; elle a maintenant 17 ans. Précisément elle entre dans la boutique au moment où nous parlons d'elle, se glisse derrière le comptoir auprès de sa mère, et d'un signe de tête affirme que c'est la vérité.

— Bien plus, continue la mère Zambussi, mon Ettore (Hector) s'est marié récemment, et, se trouvant à Rome en voyage de noces, il a été reçu, lui et sa femme, Antonetta Favaretti, au Vatican !

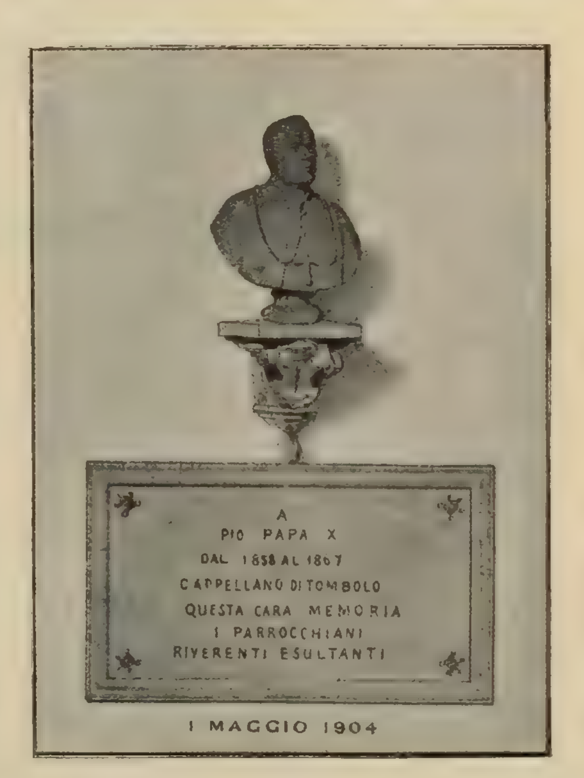
La bonne femme est si pénétrée de son sujet, que le va-et-vient de sa balance en est interrompu : le café et la cassonnade restent un moment en souffrance dans leurs cornets de papier, tandis que les clients, intéressés au récit, l'écoutent, peut-être pour la centième fois, et attendent sans impatience. Puis tout d'un coup la profession reprend ses droits ; Marguerite donne un coup de main à sa mère pour

réparer le temps perdu, et je me retire au milieu des bruits familiers de la boutique et de salutations reconnaissantes pour ma visite.

J'utilise les moments qui me restent pour tirer du bon Pivato, à l'auberge des *Mediatori* (courtiers), ce qu'il peut encore recéler d'intéressant.

Tout en trinquant à notre mutuelle santé, je vois que la série de ses renseignements est épuisée. Il est temps du reste de me séparer de lui, et c'est avec reconnaissance que je lui serre la main, car il a été pour moi d'une obligeance et d'une politesse parfaites.

A quatre heures et demie la carriole vient me prendre pour le retour. Je me réinstalle sur ma peau de bique et je fais de grands gestes d'adieu aux *Buoni Tombolani* qui me souhaitent bon voyage, pendant que Luigi Parolin, d'un coup de fouet, nous enlève au grand trot, par San Martino Di Lupari et Tréville, vers Castelfranco.



TOMBOLO, — Buste de S. S. Pie X, érigé dans l'église paroissiale.

Près de cette ville, à droite de la route, Luigi appelle mon attention sur une maison neuve.

C'est là, me dit-il, qu'habite le père de Monseigneur Bressan, secrétaire particulier et confident de Sa Sainteté.

— Halte ! Luigi.

Je sonne. Le propriétaire vient m'ouvrir en personne. C'est un homme solide, en pleine santé, petit de taille, mais bien découplé, dont la figure, encadrée de cheveux gris, respire la franchise et la bienveillance. Je le félicite du succès de son fils qui sera désormais l'hôte du Vatican ; — il m'offre un rafraîchissement. Nous causons, et au départ, il me charge de saluer en son nom, à Rome, le secrétaire de Sa Sainteté. Je n'aurai garde d'y manquer.

A sept heures et demie nous rentrons à Riése, aux *Deux Glaives*, chez la mère Thérèse, et pendant que la bonne Giuseppina me prépare à souper, les habitués de la maison s'informent de mes impressions.

Elles sont excellentes, mes impressions, et les circonstances m'ont servi à souhait. J'ai vu Tombolo ; j'ai recueilli, de la bouche de témoins autorisés, tous les détails qui se rapportent aux années de vicariat de Joseph Sarto ; je sais maintenant que tout ce village est encore comme imprégné de son zèle sacerdotal, que, malgré les années, sa bonté y a laissé une tradition de chaude sympathie. Et puis, voilà qu'au moment où j'y songeais le moins, M. Bressan [1] me donne une introduction des plus aimables auprès de son fils !

En vérité c'est une bonne journée.

1. Il est mort tout récemment, en mars 1907.



SALZANO. — Le marché du village.

CHAPITRE V

Le Curé de Salzano

1867-1875

Ego sum pastor bonus : et cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ.
(Joan., X, 14).

Moi, je suis le bon pasteur : et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent.

Situation et histoire de Salzano. — Un curé-archiprêtre à 32 ans. — Les débuts, premiers succès. — Comment le curé Sarto comprit sa mission. — Traits de son caractère. — Son habileté administrative. — Visites qu'il reçoit, son cabinet de travail. — Le choléra de 1872. — Admirable dévouement de l'archiprêtre. — La reconnaissance de Salzano. — Je visite le village. — Un beau-frère de Pie X. — L'église paroissiale St-Barthélemy. — Je suis reçu par Mme Lucie Sarto, épouse Boschin. — Don Sarto est nommé chanoine de la cathédrale de Trévise.

Entre Trévise et Padoue, Salzano est situé à 32 kilomètres de Riése, non loin de Mestre qui est à proximité de Venise. Deux cours d'eau arrosent son territoire, le Musone sur le versant ouest, et le Marzenego descendant vers l'est, ce

qui contribue beaucoup à fertiliser les champs de cette région de plaines et à modérer l'influence des ardents étés. Au point de vue civil, Salzano fait partie de la province de Venise, district de Mirano; la paroisse ressortit au diocèse de Trévise.

Le pays était jadis couvert de forêts, mais on l'a déboisé pour le convertir en terrains arables, et maintenant les environs de Salzano comptent parmi les plus féconds du nord de l'Italie, et se prêtent à la culture de la vigne, du mûrier et des céréales.

De larges routes mettent le village en communication avec les villes et bourgades voisines, mais la gare de chemin de fer la plus proche, sur la ligne Padoue-Mestre-Trévise, est celle, peu importante, de Marano, distante de six kilomètres.

En 1872, l'israélite, Moses Jacur, y installa un grand tissage de soie qui occupe encore en ce moment 250 femmes et jeunes filles.

Il existe à Salzano de bonnes écoles, un cimetière bien tenu, des sociétés ouvrières florissantes, une banque agricole, un asile pour les enfants pauvres et un hôpital. Divers édifices et une vaste église, avec un campanile à 5 cloches, donnent au village de l'ampleur et du caractère.

Au XIIIe siècle, cette partie du nord de l'Italie eut beaucoup à souffrir des luttes entre Guelfes et Gibelins, surtout quand Esselin III da Romano, dit *Le féroce,* se mit en 1215, à la tête des Gibelins. Ce tyran commit partout d'horribles cruautés. En 1256, le pape Alexandre IV prêcha contre lui une croisade dans laquelle entrèrent Venise et Mantoue : elle dura deux ans et Esselin tomba enfin blessé à Cassano.

Fait prisonnier, il se laissa, d'après une tradition, mourir de faim en 1259.

Son frère Albéric, podestat de Trévise, continua à défendre le parti Gibelin; assiégé par les Guelfes au château de San-Reno, il fut obligé de se rendre et massacré avec sa famille. Cet événement ayant eu lieu le jour où l'on célébrait la fête de S. Barthélemy, 24 août, les évêques de Trévise, en souvenir de cette délivrance, multiplièrent le vocable de ce saint et il échut en particulier, l'an 1260, à la chapelle de Salzano, alors filiale de l'église de Zianigo [1]. Le hameau se développa, grâce à la fertilité du pays et à l'activité de ses habitants. Sa dépendance de Zianigo devint pesante ; la chapelle ne pouvait surtout plus se passer du droit de baptême, l'église paroissiale était trop éloignée ; pour y arriver avec les nouveau-nés, il fallait passer le Musone à gué. Après d'inutiles tentatives auprès de l'évêque de Trévise, deux hommes du pays, en 1424, partirent pour Rome, présentèrent une requête au pape, et obtinrent gain de cause. Mais l'évêque de Trévise protesta et après une enquête, confiée au prieur de Sainte-Sophie de Padoue, Martin V érigea définitivement Salzano en paroisse, le 5 avril 1427. Une nouvelle église fut alors édifiée, le village gagna encore en importance et devint une des plus notables localités de la région. Le voisinage de Venise contribua beaucoup à donner de l'essor à son commerce.

La commune qui comprend aussi Robégano, représente une population de 4500

1. Au temps des Othons (du Xe au XIIe s.). S. Barthelemy, en sa qualité d'apôtre de l'Orient, était déjà beaucoup invoqué pour obtenir le retour de l'église grecque (schisme de Photius et de Michel Cérulaire) à l'Église romaine. Au Concile de Florence (1439) une partie seulement des schismatiques signa la formule proposée par les pères et rentrèrent dans l'église catholique. Ce sont les *Grecs Unis. (N. du T.)*

habitants, mais la paroisse n'en avait que 2000 au temps du curé Sarto. Depuis elle a atteint le chiffre de 3500 âmes.

Le curé-archiprêtre actuel est Mgr Eugenio Bacchion, élevé, l'année dernière, comme les curés de Riése et de Tombolo, à la dignité de camérier secret de Sa Sainteté.

A raison de son importance, Salzano avait certaines prétentions au sujet des titulaires de sa cure; aussi les personnages influents de l'endroit se montrèrent-ils peu satisfaits, quand le bruit se répandit que la paroisse allait être confiée à un curé de 32 ans. Il y eut des commentaires désobligeants, surtout parce que ce curé-archiprêtre était, hier encore, simple vicaire à Tombolo. Ce mécontentement se compliquait de quelque dépit. N'avait-on pas toujours eu à Salzano des curés ayant déjà fait leurs preuves, jugés dignes de grande promotion, et déjà prédestinés à quelque canonicat?


SALZANO. — L'église paroissiale.

Le curé de Tombolo, Don Costantini, calma ces inquiétudes anticipées et engagea ses amis de Salzano à ne se prononcer au sujet de leur nouveau pasteur, qu'après l'avoir vu à l'œuvre. Le conseil était bon. Le jeune curé Sarto allait, en peu de temps, comme ses prédécesseurs plus avancés en âge, se rendre digne, lui aussi, d'un canonicat; seulement cette dignité qui avait toujours été pour ceux-là un repos définitif, bien mérité, n'allait être pour lui qu'un simple commencement, une entrée très humble dans la voie des honneurs.

Il s'écoula environ trois mois entre la nomination de l'archiprêtre Sarto et son installation. Il reçut pendant ce temps beaucoup de félicitations et de visites, entre autres celle du conseil de fabrique de Salzano présidé par M. Miele.

* * *

Ce fut le 13 mai, un samedi, vers le soir, que Don Sarto arriva en voiture, à Salzano [1]. Il entra dans le village, tout seul, tranquillement, au crépuscule, évitant toute manifestation. On ne doit pas en conclure qu'on n'a pas l'habitude d'installer les curés en Italie avec quelque solennité. L'habitude existe, mais les frais qui en résultent étant à charge du nouveau titulaire, il lui est loisible de s'y soustraire et de régler ce point d'après ses convenances personnelles.

M. Sarto ne jugea pas opportun de faire une entrée solennelle.

Certes il ne prétendait pas déroger, ni désapprouver par son exemple une manifestation de sympathie et de bonne volonté des ouailles vis-à-vis de leur

1. Il avait dit la messe ce samedi matin, pour la dernière fois à Tombolo; sa signature sur le livre des célébrants à la sacristie en fait foi. C'est un usage établi en beaucoup d'églises italiennes où les prêtres, même connus, signent quand ils célèbrent la messe.

pasteur, — mais voilà! il était pauvre, il ne voulait solliciter aucune charité pour relever son prestige; et c'est ainsi que cet homme d'élite entra en fonctions, sans la moindre cérémonie, sans acclamations ni fanfares [1].

Le lendemain, il chanta la messe du dimanche et monta en chaire. Son premier sermon toucha tous les cœurs, et l'impression en fut définitive. Il joignit une paternelle cordialité à une grande dignité et se montra tel qu'il était, dévoué, sincère et bon; c'était assez pour que, d'un avis unanime, on le jugea à la hauteur de Salzano. Avec une onction particulière, il appuya sur une phrase qui resta dans la mémoire des paroissiens. « *Mes enfants, me voici, je suis et serai toujours à chacun de vous, tout entier* [2] ».

Dès la première heure il fut populaire. La charge d'âmes qu'il venait d'assumer, il en comprit la lourde responsabilité; ses devoirs de pasteur le préoccupaient sans cesse, il montra de la prudence et de la sagesse à un âge où l'on est entraîné par toutes les forces de la vie et par toutes ses illusions.



SALZANO. — Intérieur de l'église, le chœur.

Comme à Tombolo, mais avec une plus grande autorité, il avait devant lui la besogne complexe d'une administration paroissiale : instruction des enfants, intérêt des familles, soin des malades, soutien des nécessiteux, aide et assistance aux vieillards sans ressources. Ajoutez à cela, la charge des intérêts généraux de la paroisse, les conseils à donner, l'accueil bienveillant ouvert à tous, la lutte contre les abus, l'énergie toujours prête pour parer aux contradictions et satisfaire à toutes les nécessités du bien commun.

Il fut vraiment un bon pasteur par sa piété et par sa généreuse activité, connaissant son troupeau et, en peu de temps, bien connu de lui. Il avait l'art de sonder les âmes et de les guérir, plein de miséricorde pour les pécheurs, comme ministre d'un Dieu de miséricorde, pratiquant la charité patiente et bénigne, indulgent pour la faiblesse humaine, et, comme il l'écrivit plus tard, étant Souverain Pontife, dans sa première encyclique, agissant en conformité aux exemples de Jésus-Christ qui « jamais ne brisera le roseau froissé et n'éteindra la mèche encore fumante [3] ».

Il prit soin de la maison de Dieu et l'embellit en renouvelant le pavement. Il installa un nouveau chemin de croix, érigea une confrérie d'adorateurs du Saint-Sacrement, la dota d'une bannière, et orna le sanctuaire d'une belle lampe.

Le Tiers-Ordre de S. François reçut une nouvelle impulsion, ainsi que le culte

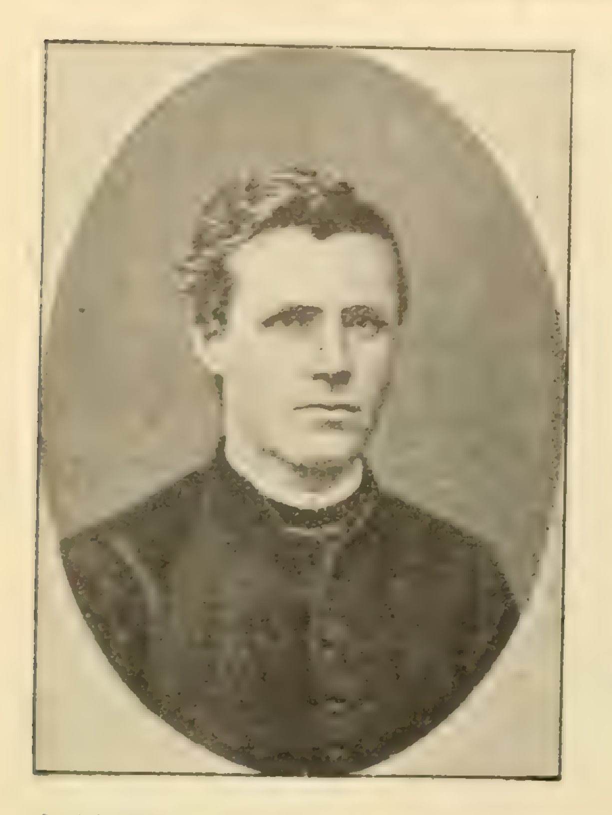
1. D'après les souvenirs de Mgr Ziliotto, archiprêtre de Tombolo.

2. « I miei figli, io sarò tutto di tutti ».

3. « Calamum quassatum non conteret et linum fumigans non extinguet. (*Isaie*, XLII, 3).

de la Sainte Vierge pendant le mois de mai, qui commençait alors à se généraliser. Il organisa, parmi les jeunes gens, une chorale pour l'étude et l'exécution de chants religieux, et prit d'abord les répétitions à sa charge. Plus tard il confia ses chanteurs à deux directeurs qui s'inspiraient de ses idées [1].

L'enseignement catholique devint aussitôt l'objet de toute sa sollicitude. Ce pasteur, soucieux de l'avenir, savait que les écoles sont les principales sources du bien ou du mal, et qu'il était de son devoir de les soutenir de toutes ses forces. Dans ce but, il encourageait et stimulait le zèle, si méritoire, des instituteurs et institutrices dans leur travail pénible et ingrat, visitait les classes, distribuait des récompenses, provoquait l'émulation parmi les élèves, punissait les négligences coupables, et ne se lassait pas de prêcher aux parents l'obligation de faire instruire chrétiennement leurs enfants.



SALZANO. — Portrait du curé Don Sarto.

L'année 1870 venait de mettre aux prises la France et l'Allemagne; Rome tombait au pouvoir des ennemis de la papauté et le Concile œcuménique du Vatican, où l'infaillibilité du pape avait été définie comme dogme, était suspendu. Ces événements occupaient les esprits; le curé de Salzano protesta contre la captivité du Souverain-Pontife — captivité dont il subirait un jour lui-même l'injustice — et demanda des prières pour Pie IX.

***

Les rapports de Don Sarto avec ses vicaires furent toujours excellents. Se souvenant de ses propres débuts, il était pour eux tout à la fois un père qui conseille et dirige, et un frère dans les relations en dehors du service.

MM. Luigi Moretto et Ferdinando Würbs étaient en fonction quand le nouveau curé prit possession de la paroisse. Les années suivantes, trois autres vicaires remplacèrent les premiers : MM. Domenico dall'Oste, Giovanni Artaro et Giuseppe Luise. Il y avait aussi à Salzano un prêtre retraité, M. Pietro Panciera qui était autorisé à entendre les confessions, et un séminariste, M. Quirino Bortolato, actuellement directeur des écoles à Possagno et prêtre auxiliaire au temple de Canova [2].

1. Témoignage du sacristain Boschin.

2. Il naquit à Salzano en 1851, étudia au Séminaire de Trévise et vécut dans l'intimité du curé Sarto. Nommé professeur au Séminaire de Mgr Zanelli, il enseigna pendant 14 ans, et devint, en 1891, directeur des écoles à Possagno. Il y mourut le 18 décembre 1904, réconforté par les bénédictions de son évêque et de S. S. Pie X. L'Archiprêtre Mgr Parolin, MM. Guido Forcellini et Alberto Biasi prononcèrent d'émouvants discours sur sa tombe et, cédant à la reconnaissance que je lui dois, pour toutes les bontés qu'il m'a témoignées, je transcris le texte du souvenir funèbre qui m'a été envoyé par ses amis.

†

Nel di trigesimo
dalla dolorosa dipartita

J'ai rencontré ce dernier dans la maison de l'archiprêtre de Possagno, Mgr Parolin, neveu de Pie X, et je tiens de lui plusieurs renseignements intéressants sur l'ancien curé de Salzano.

L'orateur resta digne de sa grande notoriété; ses instructions étaient suivies par une foule compacte; on ne se lassait pas de l'écouter. Comme à Tombolo il fit un nouvel essai de conférences contradictoires. Elles avaient lieu le plus souvent l'après-midi et recevaient le meilleur accueil. Mgr Fantuzzo, professeur au séminaire de Trévise, m'a raconté à Possagno, qu'il a plus d'une fois tenu le rôle de contradicteur.

Le curé Sarto avait d'abord cheval et voiture, car la paroisse avait un territoire étendu; mais le cheval, vu la condescendance du maître, était un peu à la disposition de tout le monde; il finit par le vendre pour se débarrasser de ce qui, dans le fait, n'était plus à lui. Il en fut de même de la voiture; il la prêta d'abord, et à la longue, comme il s'en servait rarement, il l'abandonna aussi à un acquéreur. C'était autant de gagné pour les pauvres auxquels il songeait plus qu'à lui même. Sa charité le décida même un jour à engager son anneau d'archiprêtre au Mont-de-Piété, pour disposer d'un peu d'argent [1]. Il lui arriva de vendre son maïs pour venir en aide à quelque débiteur gêné, et quand sa sœur Rosa insinuait parfois que le garde-manger était vide, il répondait en riant:

— Bah! une couple d'œufs me suffisent!

Quand de pauvres gens, par suite de maladie ou de quelqu'autre épreuve, se trouvaient hors d'état de payer le bail de leur maison ou de leurs terres, Don Sarto intervenait auprès du propriétaire, et plaidait en faveur de ses paroissiens.

A l'occasion d'une grêle désastreuse qui avait ravagé les champs, réduisant beaucoup de malheureux à la misère, le curé fit appel à la charité chez tous les riches du pays, et l'on conserve la lettre qu'il adressa à M. Ghedini de Stigliano (Noale-Venezia), pour lui demander du maïs. Dans cette lettre, après avoir exposé l'urgence de son appel, il ajoute: « Vous voilà, monsieur, dans la nécessité de vous montrer le serviteur de la Providence. » M. Ghedini accepta et fournit le maïs demandé [2].

L'Archiprêtre Sarto recevait volontiers ses amis; mais quand ils arrivaient à l'improviste le menu était bien maigre. Rosa, comme elle me l'a raconté, s'effrayait de ces réceptions, et dans les premiers temps, désespérant de faire honneur à ses hôtes, elle s'avisait parfois de tirer son frère à part pour lui dire:

— Mais je n'ai pas de soupe pour tant de monde!

del Rev. Dn QUIRINO BORTOLATO
nuovo tributo di affettuoso rimpianto
di fervide preci.

———

Zelante dispensatore della divina parola
delle menti e cuori giovanili,
maestro — padre — educatore
d'ogni opera nobile e buona,
iniziatore o cooperatore fervente
dei dolori altrui lenitore benefico
coll' opera e col consiglio
lasciò in Possagno
che amava come sua terra natia
larga eredità di affetti.

———

O Gesù pontefice eterno
maestro divino dei pargoli
dona a lui ti preghiamo
la gloria che serbi ai tuoi sacerdoti fedeli
la luce promessa
a chi avrà educato molti
alla verità — alla giustizia.

Nato a Salzano — Morto a Possagno
26 Gennaio 1851. — 18 Dicembre 1904.

1. Mgr Milanese, *Cenni biografici*, p. 9.
2. Témoignage de M. Lodovico Parolin.

Et lui de répliquer :

— *Acqua! acqua!* ma sœur : allongez, tout ira bien !

***

On vantait aussi ses qualités administratives. M. Quirino Bortolato m'a raconté le trait suivant qui nous montre une façon bien adroite de procéder en prenant les choses en douceur, sans tapage inutile.

Il existait à Salzano un hospice fondé par l'archiprêtre Allegri (1791-1825) qui, d'après la volonté du testateur, était uniquement soumis à l'administration du curé de la paroisse assisté d'un conseil nommé par lui. Ce conseil avait toujours normalement fonctionné, sans intervention communale, et répondait exactement à la volonté du fondateur.



Antonia Sarto-De Bei,
sœur de S. S. Pie X, établie à Salzano.

Mais de nouvelles idées, des idées de sécularisation, s'étant répandues en Italie, l'administration civile imagina de les appliquer à cette institution, et de se substituer à l'archiprêtre. Ce n'était pas par animosité contre lui, mais uniquement parce qu'on aimait bien de se persuader que cette fondation était communale. Pour être du progrès en ce moment-là, il fallait séculariser.

Le curé se doutait bien de ce qui se tramait, mais évita toute protestation. Il fit mieux ; sûr de son fait, il envoya au ministère toutes les pièces concernant cette œuvre afin de les faire approuver et légaliser. Le succès répondit à son attente ; il reçut l'approbation officielle, fit imprimer les documents et attendit. N'étant pas directement prévenu des intentions de l'administration, il avait le droit de se taire. Or quand vint la séance où le conseil avait mis la question de l'hospice à l'ordre du jour, Don Sarto fit parvenir au pro-syndic l'arrêté ministériel qui rendait le vote nul et inopérant. Le tour était bien joué et de bonne guerre ; cependant le pro-syndic s'en trouva d'abord trop humilié pour le reconnaître. Il se rendit chez le curé, protesta avec vivacité, mais finit par regretter son incartade, vaincu par la bienveillante fermeté de son interlocuteur. Plus tard il reconnut que le curé était resté dans les limites de son droit [1].

Il eut à intervenir dans une autre difficulté administrative qu'il régla avec le même bonheur. Son prédécesseur, l'archiprêtre Bosa avait fait un legs de 80,000 frs à l'évêque de Trévise, à la fois pour fonder des bourses en faveur de jeunes gens nécessiteux aspirant à embrasser la carrière ecclésiastique, et pour doter des

1. Le supplément au *Nouveau Larousse illustré*, dans sa notice sur Pie X écrit : « Archiprêtre de Salzano, en 1867, il y resta neuf ans ; il y construisit un hôpital qui l'endetta de 35,000 frs. » Or, comme on vient de le voir, l'hôpital existait bien avant son arrivée à la paroisse. Quant à la dette, si son cœur charitable l'a poussé, du temps qu'il était curé, à faire des générosités supérieures à ses ressources, ce que Mgr Marchesan ne semble pas nier, l'hôpital n'est pas en cause, et le chiffre de cette dette est fantaisiste. (*N. du T.*)

jeunes filles pauvres en vue du mariage. L'évêque refusa le legs parce qu'il jugeait que les charges imposées étaient inexécutables. Le curé alors proposa d'affecter la totalité des revenus à sa deuxième destination.

Mais les héritiers légaux protestèrent et crurent l'occasion opportune pour faire annuler la disposition testamentaire. On plaida. Finalement, et grâce à l'activité de l'archiprêtre, le legs fut déclaré valide pour la dotation des jeunes filles de Salzano. Maintenant encore ces revenus viennent en aide, annuellement, à cinq ou six d'entre elles.

La cure à l'époque de Don Sarto était une vieille maison située près de l'église, elle fut démolie plus tard pour dégager l'édifice et agrandir le marché. Son second successeur, l'archiprêtre Prévedello, acheta la maison du docteur Concina ; c'est le presbytère actuel[1].



Lucia Sarto-Boschin,
sœur de S. S. Pie X, établie à Salzano.

Il arrivait au curé Sarto de recevoir parfois des amis le soir, et quelques heures de conversation le reposaient des soucis de la journée. Un des habitués était M. Jacur, le fondateur et directeur du tissage de soie du village. Le curé avait toute sa confiance et l'utilisait pour favoriser les 250 ouvrières employées dans la fabrique. Donner aux patrons de bons conseils — si l'on parvient à se faire écouter — c'est le sûr moyen de supprimer bien des abus et de maintenir un excellent esprit chrétien dans leurs usines. M. Jacur n'eut qu'à se louer des conseils de l'archiprêtre, et alimenta généreusement ses charités pour le plus grand bien des pauvres de la paroisse.

Don Alessandro Bottacin, prêtre démissionnaire fixé à Salzano, avait fait autrefois une description du cabinet de travail qu'occupait M. le curé Sarto : La pièce a été publiée dans le *Souvenir de Salzano* (Numéro unique du 11 sept. 1904). En voici un extrait :

« La chambre mesurait six mètres sur trois, et était située au rez-de-chaussée, du côté sud. Comme ameublement, on y voyait une simple table faisant office de bureau, un guéridon supplémentaire, deux ou trois chaises et un banc rembourré. Au mur, dominant le fauteuil du bureau, une estampe de la Vierge. Rien de plus ; c'était une vraie cellule de religieux.

« Le matin, de bonne heure, aussitôt après sa messe, le curé se retirait là, pour s'occuper d'études ou d'affaires paroissiales. Il recevait tous ceux qui se présentaient et ils étaient nombreux. On venait pour affaires de famille et questions d'intérêt domestique ; on lui soumettait des contrats, des tableaux de gains et pertes, etc. ; il y en avait aussi qui faisaient une simple visite de convenance ou d'amitié, qui sollicitaient un entretien, à seule fin de connaître le curé plus intimement, de baiser la main d'un archiprêtre si vanté.

1. Témoignage de la sœur de Sa Sainteté | Mlle Rosa Sarto.

Quand on avait frappé à la porte de cette chambre, une forte voix criait avec vivacité de l'intérieur : *Avanti! Avanti!* Entrez! et le visiteur se trouvait aussitôt en face de l'accueil le plus bienveillant.

Si cela ne suffisait pas pour le rassurer, et si la gêne persistait, aussitôt le bon pasteur, d'un mot plaisant, se mettait au niveau de son interlocuteur et le réconfortait. Alors celui-ci exposait le cas qui l'amenait, précisait le point difficile, et après avoir reçu un conseil salutaire, se retirait enchanté. »

Pour ce qui regarde l'ordre de cette cellule, le curé Sarto semblait s'en tenir à ce que dit S. Thomas quelque part : — *Ordo est dispositio rerum ad finem,* c'est-à-dire qu'en interprétant assez librement cette définition, il mettait les choses là où elles se trouvaient le mieux à sa portée, et l'ordre c'était pour sa mémoire, l'art de s'y retrouver.



Giuseppe De Bei avec sa femme et ses enfants, Lucia Sarto-Boschin, Guiseppina Boschin, Antonia Sarto-De Bei. Le sacristain Luigi Boschin.

« Sur la table à écrire, il y avait des traités de théologie grands et petits, des volumes de philosophie, d'histoire naturelle, de physique, de géographie; — sur le guéridon, le banc et les chaises, gisaient des classiques divers, poètes et orateurs, des papiers déchirés, des découpures de journaux, des lettres fermées ou ouvertes, des pièces du diocèse, des invitations à des cérémonies diverses, etc. Il y avait là encore, pêle-mêle, des programmes scolaires, cartes postales, timbres, plans de discours, guides des voyageurs, almanachs, lettres de faire part, plans d'églises, dessins de cloches, d'autels, portraits défraîchis de monseigneurs, de curés et d'autres personnages — puis encore, de la musique, des livres de chant, des lithographies, des descriptions de provinces et de villages, de plaines et de montagnes, de fleuves et de lacs ; et cet ensemble tumultueux faisait songer à un vaste champ dont la récolte a été emmêlée et bouleversée par un vent de tempête »[1]!

***

Comme par le passé, il continua à recevoir de nombreuses invitations à prêcher, et, en dehors de certaines grandes solennités qui l'appelèrent à se faire entendre en d'autres diocèses, il prêcha notamment à Venise, à Trévise, à Casalmonferrato et à Vicence.

Comme il l'avait fait à Tombolo, il s'occupa aussi activement à Salzano des intérêts matériels de ses paroissiens, car le *Pain quotidien* à distribuer comprend tout ce qui est nécessaire, chaque jour, pour l'âme et pour le corps.

Il ne cessa non plus d'inculquer la nécessité de la *Prévoyance*. Aussi, quand on établit plus tard dans le village les œuvres sociales, elles se développèrent rapi-

1. Un campo di biada già maturo, | nel cui mezzo passata è la tempesta.

dement, car le terrain était bien préparé. Mgr Sarto, alors qu'il était à Mantoue et à Venise, ne cessa de s'intéresser à ses anciennes ouailles et à les encourager.

En Italie, de même qu'en Belgique, en Allemagne et en Suisse, ce sont surtout les prêtres, qui dirigent les sociétés et les œuvres sociales destinées à augmenter le bien-être par la défense des intérêts, dans l'unité de la charité chrétienne. Là, comme ici, le peuple comprend que les prêtres sont des amis dévoués qui s'inspirent de la doctrine même du Christ; que la haine des classes, les rancunes, les menaces, les excitations malsaines restent stériles ou provoquent, ce qui se voit, hélas! trop souvent, des conflits dont les ouvriers sont les premières et principales victimes. Le catholicisme social est une émanation de la théologie morale.

Justice et charité chrétienne, union et sincère fraternité, peuvent seules amener le progrès véritable. Le curé Sarto travailla de toute son âme à réaliser ce programme; agissant en père, on l'aima comme tel, et plus tard, quand il était à Venise, ses anciens paroissiens lui firent don d'un prie-Dieu qu'il plaça dans sa chambre à coucher. En s'y agenouillant journellement, il n'oublia certes pas les affectueux donateurs.

Salzano devint fier de son pasteur et se plaisait à le citer comme modèle. Quand des étourdis de passage, soi-disant défenseurs du progrès, se permettaient dans un lieu public de parler mal du clergé, ils trouvaient des interlocuteurs informés et convaincus pour le défendre.

Il arriva un jour à Don Sarto une aventure qui met en relief l'estime dont il était entouré. C'était à l'époque où il avait encore cheval et voiture. Il roulait vers un village limitrophe, quand un autre attelage occupé par deux étrangers, tenta de l'ennuyer en le dépassant et en embarrassant sa marche. Après une première tentative déjouée par le curé, ils recommencèrent. Pour leur malheur, des travailleurs qui étaient sur les champs, s'aperçurent du parti-pris et coururent en nombre vers la route pour intervenir. La leçon menaçait d'être rude pour les mauvais plaisants; mais l'archiprêtre réussit à calmer ses défenseurs improvisés. Ceux-ci toutefois obligèrent ces médiocres persécuteurs à dételer et à traîner eux-mêmes leur voiture jusqu'au delà des limites du territoire de Salzano.

Ce fut surtout à l'époque du choléra que le bon pasteur montra de quoi son dévouement était capable. On s'en souvient encore.

Il exerçait son ministère depuis cinq ans, quand l'épidémie éclata. C'était en 1872. Toute la contrée fut atteinte; le mal se propagea de village en village, répandant la terreur, et faisant de nombreuses victimes.

Étendus dans leur lit, les malades avaient les yeux cernés de bleu sombre, et leurs regards, comme noyés et presque éteints, erraient sans rien distinguer. Une odeur cadavérique les enveloppait, leurs joues creuses et leurs traits contractés trahissaient une mortelle anxiété. Impuissants à se réchauffer, ils frissonnaient, leurs dents s'entrechoquaient, d'atroces douleurs tenaillaient leurs entrailles, et ils étaient en proie à des nausées continuelles que rien ne pouvait calmer.

Le curé allait de l'un à l'autre, et les trouvait souvent abandonnés dans une chambre du rez-de-chaussée, un galetas, ou même un misérable réduit de la maison. Il était seul parfois à donner aux malades quelque secours. En l'absence de remèdes efficaces, il essayait de ranimer la chaleur du corps en leur faisant boire

du vin chaud, ou en pratiquant des frictions énergiques ; et, aidé par les médecins, il réussit à sauver plusieurs patients. Quand le cas était désespéré, il administrait le malade et le disposait, par la résignation, à l'accomplissement de la volonté divine.

L'enterrement des morts, qui se faisait le plus souvent la nuit, réclamait aussi son intervention. Il aida plus d'une fois à descendre des cadavres de l'étage, à les porter au cimetière, observait ensuite tous les rites religieux, inaccessible à la peur, et ne s'en allait qu'après la dernière aspersion du cercueil et le dernier : *Requiescat in pace !* Cela se passait sans témoins, Salzano dormait, les étoiles seules éclairaient ces scènes lugubres, mais Dieu veillait et inscrivait sur le Livre de Vie le zèle de cet ami du peuple. Ce dévouement de jour et de nuit ne s'arrêta qu'avec l'épidémie.



SALZANO. — Le nouveau presbytère aménagé par Don Prevedello.

Plus d'une fois, au cours de ces pénibles travaux, il éprouva des frissons qui le secouaient dans tout son être, prodromes du terrible mal, mais il n'y prenait pas garde, décidé qu'il était à donner sa vie, si c'était nécessaire, pour son troupeau. Il se contentait, en rentrant chez lui, de boire un verre de vin aromatisé, de regagner de la chaleur en se couchant, et le lendemain il avait repris toute sa vaillance.

*
* *

Il n'est donc pas étonnant qu'une telle activité, incessante et désintéressée, ait laissé un profond souvenir chez tous ceux qui l'ont vu jadis à l'œuvre ; les nouvelles générations ont toujours entendu parler de Don Sarto avec admiration ; il est devenu le héros d'une tradition. La pierre commémorative et le buste en marbre placés à l'église, consacreront à jamais la reconnaissance que le village lui a vouée.

En l'honneur du nouveau pape, des fêtes ont été célébrées à Salzano, le 11 septembre 1904 [1], sous la présidence de Mgr l'évêque de Trévise, Andreas Longhin [2].

1. En voici le programme :

A 7 h. messe basse célébrée par Mgr Menegazzi, actuellement chanoine de Trévise, et premier successeur de M. Sarto à Salzano.

A 9 h. messe solennelle par l'Évêque de Trévise, assisté par des chanoines de Trévise et de Venise, avec audition de la Schola de Trévise sous la direction de Don Vittore Reginato.

Pendant toute la journée, deux sociétés de musique tinrent la joie populaire en haleine, et le soir, une illumination générale et un feu d'artifice terminèrent les réjouissances.

L'inauguration du buste — œuvre du Vénitien Guido Giusti — placé en face de la chaire, compléta la fête. Le socle porte les armes de Pie X et la niche a été décorée par Lorenzo De Pra, d'après les dessins du professeur Emilio Bon.

Cette niche est surmontée d'une tiare, et au-dessous une plaque de marbre porte ce texte :

Au Pape Pie X
Joseph Sarto,
de 1867 à 1875
leur archiprêtre à jamais inoubliable,
le peuple de Salzano respectueux.
4 Aout 1904 — 1er anniversaire de son Pontificat.

Le Conseil Communal, qui lui aussi devait

***

Quand le vicaire Sarto se trouva promu à la cure de Salzano, sa mère en éprouva une vive satisfaction ; son fils archiprêtre et placé à la tête d'une paroisse importante, c'était la réalisation du vœu le plus audacieux qu'elle eût jamais osé concevoir ! — Ses filles avaient grandi. La plus jeune, Anna, avait 18 ans. La famille prospérait, toujours appliquée à ses travaux de couture. De temps à autre, Marguerite rendait visite à son fils et pouvait constater combien il était vénéré et aimé à Salzano ; les sœurs aussi fréquentaient le presbytère ; comme à Tombolo, tantôt l'une, tantôt l'autre avait la grande joie de passer quelques mois près de la fidèle Rosa.

Lucie épousa entretemps le sacristain Luigi Boschin, et Antonia le tailleur Francesco De Bei ; les deux sœurs se fixèrent à Salzano et y demeurent encore.

Antonia, de cinq ans plus âgée que Lucie, a maintenant 60 ans. Elle eut cinq enfants [3]: Le mari d'Antonia est pour le moment en traitement dans un hôpital de Venise ; sa propre santé a été gravement éprouvée l'année dernière.

On a dit que Pie X avait envoyé, de Rome, à sa sœur un médecin pour la soigner. Ce n'est pas exact ; ce qui est vrai, c'est que le pape reçut un jour la visite d'un de ses amis, médecin à Venise. Pie X lui demanda d'aller prendre des nouvelles de sa sœur à son retour, et de lui écrire un mot à son sujet. L'ami se chargea volontiers de cette visite qui consola grandement la pauvre malade.

Lucie a deux enfants en vie. Tous les membres de cette famille ont quelque chose de la simplicité qui distingue Pie X : rien d'étudié dans les allures, mais beaucoup de politesse et de cordialité chrétiennes.

***

Le mercredi 7 octobre, j'avais quitté Riése de bon matin, et je roulais sur la large route de Salzano. Mon loueur, Luigi Parolin, avait cédé cette fois le fouet à son fils, un placide adolescent de 17 ans. Il ne fallait pas presser trop vivement la jument Romana, car il faisait chaud, et le soleil nous lançait des traits de feu à travers les feuillages immobiles. Nous passons donc, à petite allure, par Vallà et Castelfranco, et de là nous descendons au sud, vers Résana. Ces routes italiennes

se souvenir de tout le bien réalisé par l'ancien curé a orné la façade du nouveau presbytère de l'inscription suivante :

Au pape Pie X
Joseph Sarto ;
en intime union,
le Conseil Communal et le peuple de Salzano
ont érigé ce souvenir,
afin de louer et bénir à jamais
leur ancien archiprêtre.
Pendant le choléra de 1872,
oublieux de lui-même,
il se donna tout entier aux malheureux ;
il se montra habile et courageux
pour défendre les droits de Salzano ;
il préserva la précieuse ressource
d'une fondation charitable ;
il fut loyal et constant
dans son amour sincère de concorde
avec l'autorité civile ;
d'un commerce sûr en toutes ses entreprises,
et par ses actes de charité envers le peuple,
il n'eut point d'égal.

— Le 4 Août 1904 —

A l'inauguration, ce bel hommage fut commenté par le bourgmestre, M. Angelo Scattolin, en un remarquable discours qui porte aux nues toutes les qualités de Pie X.

Les deux inscriptions ont été composées par le chanoine Milanese, professeur au Séminaire de Trévise.

(Cf. Souvenir de Salzano, Numero unico — 11 Sept. 1904).

2. Il appartient à l'ordre des PP. Capucins et a été nommé par Pie X comme successeur de Mgr Apollonio.

3. Voir la généalogie des Sarto.

sont vraiment remarquables, larges, bien nivelées et durcies, avec des accotements gazonnés et correctement entretenus. La carriole paraît rouler sans efforts, entre les lignes d'arbres et de taillis, qui développent sur la surface empierrée leur ombre bleuâtre semée de sequins d'or.

Entre Résana et Piombino, nous trouvons tout d'un coup la route barrée par un troupeau de dindons. Ils en avaient pris possession, s'y pavanaient dans le lustre de leur riche plumage, et se formalisèrent avec éclat quand il leur fallut décamper devant le véhicule. Leurs yeux étincelants bleuirent d'indignation, puis ces gallinacés se mirent, selon leur mauvais caractère, à glousser sur le mode aigu, dans un but évident de provocation que je leur laissai pour compte.

De Piombino, nous traversons Trébaséleghe, puis la petite ville de Noale et, à midi, nous entrons à Salzano. C'était l'heure où les écoles lâchent leur petit monde dans la rue.



SALZANO. — Atelier du tailleur De Bei beau-frère de S. S. Pie X.

L'alignement des maisons n'est pas continu. Il y a, çà et là, des vides envahis par la verdure des jardins, que notre sillage saupoudre de poussière.

A gauche nous voyons la belle villa de M. Romanin Jacur, précédée d'un parc agrémenté de parterres, d'où émergent de blanches statues impassibles dans l'ardente lumière. Les bâtiments du tissage sont relégués plus au fond.

Au marché se dresse la vaste église avec son campanile [1] qui laisse voir, tout en haut, le jeu des cloches.

Tout près de l'église est planté un mât, semblable à ceux qui se dressent à Venise devant St-Marc; il sert à arborer le drapeau national aux grands jours. Au-dessus de la porte principale de l'église, une tenture de laine rouge habilement drapée, annonce quelque fête.

Nous dételons à la « *Stella d'oro* ». Le patron, M. Bottaccin, se hâte de me montrer un télégramme, venu de Rome après le Conclave, en réponse à des félicitations.

Santo Padre accettando devoto omaggio
invia di cuore Apostolica benedizione
Lei famiglia

Merry del Val,
Prosegretario di Stato.

1. Comme le lecteur a pu en juger par les illustrations, le campanile donne du caractère aux villages italiens. Campanile vient de *Campana*, cloche ; c'est une tour, parfois ronde (comme la tour penchée de Pise), parfois à pans, le plus souvent carrée ; celle de la cathédrale de Florence est un parfait modèle de cette dernière forme. Le campanile est une construction particulière à l'Italie ; il se dresse toujours dans le voisinage d'une église dont il est le clocher. (N. du T.).

« Le Saint-Père, acceptant l'hommage dévoué, envoie de tout cœur à vous et à votre famille la bénédiction apostolique. »

Bottacin raconte en détail les manifestations diverses qui eurent lieu à Salzano, quand la grande nouvelle arriva, et y mêle les souvenirs d'amabilité, de charité sans bornes, et d'incessante activité laissés par l'archiprêtre Sarto. Ce qu'il a retenu aussi, et ce que j'entends raconter pour la première fois, c'est qu'au milieu des soucis de son ministère, le bon curé ne dédaignait pas une agréable distraction. Quand l'occasion s'en présentait, et qu'il pouvait obliger par là ses amis, il y allait de grand cœur. Il lui arrivait ainsi d'être partenaire dans une partie de boule chez le père de Bottacin, où l'on se réunissait pour ce jeu [1].

— Don Sarto, lui dis-je, avait-il le coup d'œil sûr et la main ferme ?

— Je crois bien, signore ! C'était un jouteur adroit, doué d'un bras énergique, qui au besoin balayait tous les obstacles d'un coup précis.



SALZANO. — Habitation de l'industriel M. Romanin Jacur.

Et je pensai au pape qui a toujours devant lui, devant sa volonté inébranlable et sa main énergique, des difficultés sans nombre et des obstacles toujours renaissants.

Ce même jour arrivait à Salzano un américain, M. William Croke, comme moi en quête de documents pour une vie de Pie X. Correspondant de journaux américains et du *Daily Mail* de Londres, il réside habituellement à Rome, où il s'occupe d'études historiques. J'avais déjà fait sa connaissance à Riése aux *Deux Glaives,* et comme nos premières relations ne m'ont laissé que des souvenirs d'un compagnon de route érudit et plein de prévenances, je suis heureux de le retrouver à Salzano [2]. C'est Angelo Parolin qui vient de l'amener à l'*Étoile d'Or.*

Pendant que nous déjeunons, le sacristain Luigi Boschin, beau-frère de Pie X, vient nous serrer la main. C'est un homme du peuple, déjà entré dans la cinquantaine, à figure osseuse, avec des yeux intelligents, et simple dans sa tenue. Il est accompagné d'un homme plus âgé que lui, qui garde une attitude respectueuse, mais nous fixe d'un regard qui fait des réserves, et s'efforce visiblement de saisir les paroles que j'échange avec M. Croke. Et m'adressant au sacristain :

1. Je l'ai vu pratiquer à Riése, tel qu'il est le plus en usage dans le pays. On se sert de boules sphériques et on ne les fait pas courir le long d'une bouloire creuse, avec but fixe aux extrémités. On joue sur un terrain plane et découvert ; une boule en bois plus petite sert de but mobile et peut être déplacée ou enlevée d'après les nécessités de la partie.

2. Plus tard, à Rome, je lui rendis visite *Via Pompeo Magno* et passai encore d'agréables instants en sa compagnie.

— Eh bien, lui dis-je, en quoi consiste votre besogne ?

— A régler tout ce que nécessitent les services divins, à tenir la sacristie et l'église en ordre, à sonner les cloches.

— Et qui est l'homme qui vous accompagne ?

— C'est Antonio Quequini, mon aide-sonneur.

— C'est vous qui touchez les orgues ?

— Non, le secrétaire communal, Luigi Cariolato, remplit ces fonctions.

— Quand et où avez-vous épousé Lucie ?

— En 1876, à Riése [1].

— Et vous tenez boutique ?

— Oui, je vends de la cire.

Je commande une bouteille et nous trinquons à la ronde.



SA ZANO. — La chaire de vérité dominant la porte latérale ; les bustes de Don Allegri et de Don Bosa.

L'église St-Barthélemy est remarquable. Outre le maître-autel, elle en présente encore trois à droite : (Nativité de la Vierge — Sacré-Cœur — Crucifixion) et deux à gauche : (S. Antoine de Padoue — la Sainte Vierge). A l'autel de la Vierge un tableau, protégé par un voile bleu, représente le couronnement de la Mère de Dieu. Je vois aux nombreux cierges votifs, et à l'offrande d'épis de maïs dont les gros grains brillent comme de l'or, que le culte de Marie est fort en honneur.

Plusieurs des autels latéraux sont enfoncés en de véritables chapelles où pendent des lampes.

Le chœur est imposant. Des colonnes de marbre montent de l'autel pour encadrer une peinture représentant le sanglant martyre de S. Barthélemy ; comme couronnement de l'ensemble, de même qu'à Riése et à Tombolo, il y a la couronne dorée.

A droite et à gauche sur les murs, des fresques représentent S. Luc avec le bœuf, la dernière Cène, S. Matthieu et l'Apôtre S. Jean. La voûte du chœur est également peinte ; on y voit une Annonciation, la création des Anges, et l'Agneau de Dieu.

Enfin, tout au fond, un grand tableau représente le triomphe de S. Barthélemy.

Il y a deux chaires à prêcher. L'une placée à l'entrée du chœur, du côté gauche, sert aux prônes dominicaux. Elle est petite et d'un travail soigné. L'autre, beaucoup plus grande, suspendue, et couverte d'un abat-voix très ornementé, se trouve à gauche, au-dessus de la porte latérale. Elle ne sert qu'aux grands jours de fête. *Semen est Verbum Dei* : la parole de Dieu est une semence ; telle est l'inscription qui s'y déroule. Deux bustes en marbre, placés à droite et à gauche de cette chaire, rappellent le souvenir des deux grands bienfaiteurs de Salzano, comme en témoignent ces textes explicatifs. Sous le premier buste :

1. Le Rév. M. Sarto était déjà chanoine à Trévise ; il avait quitté Salzano en 1875.

Rév. Mr Vittorio Allegri,
Archiprêtre de 1791 à 1825,
fonda l'hospice
pour le soin des pauvres.

Sous le second

Rev. Mr Antonio Bosa,
archiprêtre de 1843 à 1867,
légua toute sa fortune
pour doter des jeunes filles pauvres.

Le lecteur n'aura pas oublié que Don Sarto défendit énergiquement ces deux fondations et parvint à les maintenir.

Dans la sacristie, propre et bien aérée, se trouvent les portraits peints de cinq curés de Salzano, parmi lesquels celui de Don Sarto en pleine jeunesse. Il tient son bréviaire en main et porte son anneau d'archiprêtre. Adossé à l'un des murs, je remarque son buste-médaillon fait en souvenir de son élévation au patriarcat de Venise et au cardinalat avec l'inscription :

Joseph Sarto, Card.
Patr. Venet.
MDCCCXCIIII.

Les orgues d'une bonne sonorité se composent de deux claviers et d'une pédale de trois octaves. Non content de les fournir de beaucoup de mixtures, le facteur y a même ajouté un carillon dont les clochettes sont actionnées par de petits marteaux. Le fonctionnement de ce jeu fantaisiste laissant beaucoup à désirer, il faut espérer — après le *Motu proprio* de Pie X — qu'on le supprimera définitivement. La soufflerie est à manivelle.

La dernière restauration de cet orgue date de 1886, et a été entreprise par Giacomo et Pietro Bazzani de Venise, alors que le curé Sarto avait quitté la paroisse depuis 10 ans

***

En quittant l'église, je me rends chez le sacristain Boschin, à l'autre bout du marché. Il habite une maison grise qui paraît d'autant plus basse, qu'elle est comme étirée en longueur. Devant les fenêtres pendent des cierges et je trouve, comme ailleurs, la porte large ouverte, à cause de la chaleur. J'entre accompagné de M. Croke et d'Angelo Parolin. Le sacristain nous offre des sièges, nous présente deux de ses nièces, et tout aussitôt paraît la sœur du pape, Lucie, dont la figure a l'expression de bonté et de douceur propre aux Sarto. Nous sommes les bienvenus.

Malgré ses 55 ans, Lucie est encore très alerte. Elle porte une robe en cotonnade noire mouchetée de fleurettes, et après quelques allées et venues de ménagère qui veut bien faire les choses et nous donner un rafraîchissement, elle prend place dans le cercle. Fort heureuse de m'entendre dire que j'ai visité sa parenté de Riése, et que j'ai l'intention de pousser jusqu'à Rome, elle ne m'apprend rien de bien spécial que je n'aie appris ailleurs. En ce moment un nouveau visiteur se présente, l'archiprêtre de Salzano, Mgr Bacchion, auquel je me fais présenter.

C'est un homme, jeune encore, solide et plein de vie; il se montre cordial et fort aimable. C'est le troisième successeur du curé Sarto [1].

Peu après, le secrétaire-organiste, Luigi Cariolato, vint aussi me serrer la main.

Il m'eût été agréable de connaître l'autre sœur du pape à Salzano, Antonia, la femme du tailleur Francesco De Bei, mais comme elle était assez souffrante, il ne fallait pas y songer.

Après avoir pris congé de la famille Boschin, le jeune Parolin s'en retourne à Riése, et je trouve à *l'Étoile d'Or* un autre conducteur, un certain Guido Miele, qui se charge de me mener à la gare de Marano. Je règle ma note, et au moment de grimper sur la carriole, je la vois entourée d'un groupe de curieux. Ils veulent probablement se faire une idée sur la façon dont je vais m'enlever pour prendre place. Je ne puis leur refuser cette satisfaction. Le temps d'assurer les courroies du harnais, de bien serrer quelques boucles, et nous voilà partis, salués par des « *Addio!* » auxquels je réponds en développant un grand geste reconnaissant. Le village disparaît rapidement et me laisse, comme dernière vision, le flanc verdâtre des cloches en saillie dans les embrasures de la tour. Nous traversons Mirano, aimable petite ville, où de nombreuses villas blanches surgissent et se dérobent tour à tour derrière les verdures, et, à 6 heures, j'arrive à la gare de Marano.


SALZANO. — Mgr Don Eugenio Bacchion, l'archiprêtre actuel.

Beaucoup trop tôt, hélas! Je trouve un coin favorable pour déposer ma valise, et me voilà arpentant le quai, complètement désert. Les lampes brûlent déjà dans la demi-obscurité, et je n'ai d'autre distraction que de regarder les lignes parallèles des rails luisants, fuir en s'amincissant jusqu'à se perdre au loin dans l'ombre. — Voie étroite dont le monde ne peut plus se passer, voie qui relie les peuples et les mène, avec sécurité, là où sont leurs intérêts. Si un malfaiteur brise ces rubans d'acier, il n'y a plus que catastrophe et immobilité! Et je ne puis m'empêcher de voir qu'il en est de même dans la vie morale et religieuse. Elle a aussi sa voie, tracée, pour toujours, par le Messie, et son Vicaire sur la terre est chargé de la défendre, d'en maintenir les limites, pour que l'homme racheté puisse atteindre sa suprême destinée. Les faux sages qui rêvent de briser cette voie et d'en révéler une autre, ne font que le pousser à des désastres.

Mais un coup strident de sifflet déchire l'air; un fanal en mouvement s'arrondit

1. Don Antonio Bosa (1843-1867). — Don Giuseppe Sarto (1867-1875). — Don Giuseppe Menegazzi (1875-1885). — Don Giovanni Prevedello (1885-1902). Don Eugenio Bacchion, 1902. MM. Menegazzi et Prevedello sont actuellement chanoines à Trévise, et en septembre 1902, le curé Bacchion a été élevé par Pie X à la prélature.

au loin, fulgurant comme s'il sortait d'une caverne de ténèbres. Le train approche, ralentit sa marche,et voici les voitures qui défilent devant la gare, répandant une confusion d'ombres et de lumières où passe une vision de valises, de fleurs, de chapeaux, de visages, puis avec un crissement de fer tout s'arrête.

La portière s'ouvre, se referme d'un coup sec : — *Partenza !* [1].

Me voilà sur la route de Padoue.

***

Revenons au printemps de l'année 1875.

Monseigneur Zinelli qui n'ignorait rien de l'activité et des aptitudes de Don Sarto, se décide à lui demander d'autres services et le mande à Trévise. Le jeune curé se hâte de répondre à l'appel de son évêque, se figurant qu'il s'agissait de quelque question administrative. Mais à peine a-t-il salué Sa Grandeur avec son amabilité habituelle, que le Prélat lui notifie sa nomination de chanoine à la cathédrale de Trévise [2]. Don Sarto s'inclina. Cette nouvelle distinction dérangeait beaucoup ses petites combinaisons de famille ; la vie commune avec ses sœurs à Salzano prenait fin, puisqu'il résiderait désormais au séminaire de Trévise. Quand mère Marguerite apprit la promotion de son fils, sa joie ne fut pas sans mélange de regrets, on n'allait donc plus vivre en voisins ; et puis, devenir chanoine ! Joseph serait-il capable de faire honneur à ces fonctions ? — Tranquillisez-vous, bonne mère, tout ira bien, avec la grâce de Dieu !



M. Angelo Scattolin,
syndic actuel de Salzano.

L'émoi fut grand à Salzano quand le bruit de la promotion de l'archiprêtre s'y répandit. Plus d'un adieu se voila de larmes ; les pauvres surtout se lamentaient ; le village entier semblait sous le coup d'une calamité. L'excellent curé n'était pas moins touché que ses ouailles ; il lui en coûtait aussi de s'en séparer ; enfin, il donna une dernière fois sa main à baiser, bénit une dernière fois les enfants, promit de garder toujours le cher souvenir de Salzano, et partit pout Trévise, pendant que ses sœurs reprenaient le chemin de Riése.

1. *Partenza !* Départ ; en avant ! On dit aussi *Pronti !* Fini, en route !

2. Mgr Milanese, *Cenni biografici*, p. 10.



TRÉVISE. — La gare et l'entrée de la ville.

CHAPITRE VI

Le chanoine de Trévise

1875-1884

Supra multa te constituam.
(Matth., XXV, 21).
Je t'établirai sur beaucoup.

Trévise, ses fertiles campagnes, ses monuments. — Le pape S. Benoit XI, sa fidelité à Boniface VIII, sa mort. — Histoire du Séminaire de Trévise. — Le chanoine Sarto *Père Spirituel* du Séminaire. — Souvenirs d'édification qu'il a laissés. — Son enseignement religieux. — Sa popularité et son activité. — Les services qu'il rend comme Chancelier de l'évêché. — Son zèle comme prédicateur et organisateur de la presse locale. — Ses voyages à Rome. — Il devient Vicaire capitulaire. — Sa promotion à l'évêché de Mantoue. — Consécration de l'évêque Sarto à Rome. — Sa première lettre pastorale. — Il prend possession de son siège. — Souvenirs personnels de Trevise. — Ma visite au Séminaire. — Mgr Marchesan et Mgr Milanese. — Dernière impression de Trévise.

Trévise, du latin *Tarvisium*, doit son origine à un ancien municipe de Rome et est le chef-lieu de la province du même nom. Des lignes ferrées la mettent en relation, au nord-est avec Udine, à l'ouest avec Castelfranco, Citadella, Vicence, Vérone, Milan; et au sud, avec Venise et Padoue. La province s'étend dans les régions les plus fertiles du nord; c'est un vaste jardin dont les produits se répandent au loin. On y cultive surtout le blé, le maïs, les légumineuses, le lin, le chanvre, la vigne; c'est, en plus, un pays bien boisé et propre à l'élève du bétail. Si l'agriculture y était entendue comme en Belgique, si le gouvernement y organisait des conférences sur tout ce qui regarde la terre, les méthodes d'exploita

tion, agronomie et zootechnie, s'il stimulait le zèle par des subsides, nul doute que toute la région, encore soumise pour le moment à d'assez primitives traditions, n'augmenterait notablement sa production. — Du reste un progrès dans ce sens commence à se dessiner : les engrais chimiques, à titre d'essai, s'emploient déjà çà et là ; on prend goût aux expositions horticoles, et l'état italien a institué dans les villes des écoles pratiques d'agriculture afin de répandre de plus en plus les principes scientifiques dont l'excellence a déjà été démontrée ailleurs. Tant mieux pour le bien-être économique du pays [1]. Jusqu'à ce jour pourtant ces bonnes intentions n'ont donné que de médiocres résultats.

Trévise compte 20,000 âmes. C'est une vieille ville, pas trop maussade, qui a des œuvres d'art, des bibliothèques, des archives, et de remarquables vestiges de sa haute antiquité.



TRÉVISE. — Un coin du marché aux bœufs.

Le peuple est réputé de mœurs douces et courtoises; il est aussi religieux, paisible, travailleur ; ce caractère est celui du reste de tout le nord de l'Italie. Le *dolce far-niente,* cher aux méridionaux et aux facchini napolitains en particulier, n'y est pas en honneur ; on y comprend que la paresse engendre la misère et que le travail est la joie de la vie et une source de prospérité.

Le paisible Sile, *Il placido Sile,* qui se fraye un chemin à travers champs, baigne la plaine de Trévise et l'embellit par ses rives vertes et ses richesses florales aux mois d'été : il la charme et la rafraîchit par le perpétuel scintillement de ses eaux. Après avoir reçu le tribut du Cagnan, il s'ouvre vers l'ouest un lit plus large, se perd en méandres, comme pour gagner du temps et prolonger son existence, et finit par se déverser, avec la Piave qu'il rejoint, dans les lagunes de l'Adriatique [2].

A Trévise il y a comme monuments, le *Palazzo dei Trecento,* la *Loggia dei*

1. D'après les études publiées par l'économiste Mancini dans le *Messagiero*, en 1895, l'infériorité agricole de l'Italie vis-à-vis des autres États, même de l'Espagne, est marquante. Il fait la même démonstration au point de vue industriel, commercial et fiscal. La production agricole de la péninsule, source de la vraie richesse, est concentrée dans la plaine du Pô et dans quelques oasis de la haute Toscane et de la Campanie. Il y a dans l'Italie moderne à côté de la *Question romaine*, une *Question du Midi*. Le Nord commande, le Midi souffre, surtout depuis que sa tentative de régénération par la viticulture s'est heurtée à la mévente des vins. La misère règne en maîtresse dans les Pouilles et les Calabres : les procédés d'industrie agricole restent stationnaires dans le sud-est et les impôts sont beaucoup plus lourds qu'au temps du Royaume de Naples. Le désordre économique et moral produisait autrefois dans le midi le brigandage, maintenant il produit l'émigration. C'est dans le but d'enrayer la dépopulation des campagnes, que le roi a fondé, dans ces derniers temps, à Rome un *Institut International d'agriculture*. Cf. G. Goyau. *Lendemains d'Unité*. Perrin 1900. *(N. du T.)*

2. Le Sile ne prend pas sa source dans les montagnes, mais jaillit à Casacorba, près de Castelfranco. A Trévise sa largeur est de 15 mètres ; ses eaux claires ont peu de profondeur. Le Cagnan mesure huit mètres.

Cavalieri, la Porte St-Thomas, œuvre des Lombards, la Cathédrale (XIe siècle), l'église St-Nicolas et le Séminaire. Le fils de Dante, Pietro, et Francesca, la fille de Pétrarque, sont enterrés, le premier à Ste-Marguerite, la seconde à St-François.

La cathédrale possède les reliques des SS. Parisius et Théonistus et du bienheureux Henri de Balzano. S. Liberalis est le patron de la cité et son corps repose dans la crypte de la même église [1]. Le lecteur se souviendra que le curé Sarto prononça autrefois à la cathédrale de Trévise les panégyriques de S. Antoine de Padoue et du bienheureux Henri.

Les bibliothèques communale et épiscopale sont fort riches en documents et manuscrits du moyen-âge. Trévise possède un certain nombre d'œuvres du Titien, de Bordone [2], de Paul Véronèse, Pordenone et Thomas de Modène, ainsi que des sculptures remarquables. Elle est la patrie du poète Saint Fortunat [3] et du pape Saint Benoît XI Son université aux XIIIe et XIVe siècles, produisit des savants célèbres.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer ici la grande figure de Saint Benoît XI à cause du rapprochement qui s'impose entre lui et Pie X. Même humble origine dans la même région, même élévation progressive par des mérites personnels, et tous deux en lutte avec la France. On a remarqué aussi que Pie X qui donna son appui, en 1903, au jubilé six fois séculaire de Benoît XI, célébré en grande solennité par Trévise, lui succéda comme pape, la même année, soit exactement à six siècles de distance.

Saint Benoît XI (Nicolo Boccasini) naquit à Trévise l'an 1240, de parents pauvres. Un de ses oncles, qui était prêtre, voyant sa précoce intelligence, lui facilita son admission à l'école des dominicains de Venise. Le jeune homme se trouva bientôt en état de contribuer à son entretien — comme il arriva aussi à Joseph Sarto — en s'occupant de l'instruction des enfants d'un seigneur Quirini, et à quatorze ans, il entre dans l'ordre de Saint-Dominique. Plus tard, après s'être distingué comme professeur, il devient successivement provincial des dominicains pour la Lombardie, supérieur général de son ordre et cardinal. Au moment où Boniface VIII (1294-1303), se trouvait au milieu des troubles suscités par le fameux démêlé où Philippe-le-Bel joua un si triste rôle, le cardinal Boccasini lui

1. S. Liberalis qui vécut vers la fin du IVe siècle, est né à Altinum, ville détruite par Attila en 452, et qui était située sur le territoire de la Trévise moderne. Disciple de S. Héliodore, évêque d'Antinum, il combattit avec lui l'hérésie des ariens. Depuis l'an 318, elle s'étendait rapidement d'orient en occident. Emprisonné par les hérétiques, il fut délivré par le peuple. Après une vie de dévouement, souvent accompagnée de prodiges, il meurt en rendant visite à son ancien évêque qui avait déposé la mitre, et se livrait à la vie érémitique.

(Cf. Acta Sanctorum. Aprilis, Tome III, p. 189-194.)

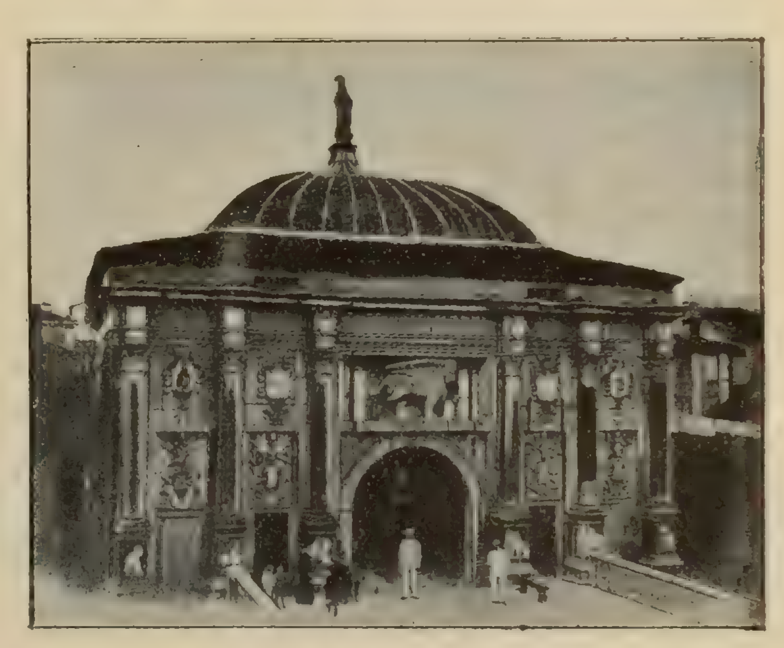
Le souvenir de ce saint est resté populaire dans la région ; nous avons vu, plus haut, que l'église primaire de Castelfranco est placée sous son vocable. (N. du T.)

2. La célèbre *Annonciation* du Titien appartient à la Cathédrale. Pordenone (1484-1540) est un élève du Giorgione de Castelfranco. La Cathédrale possède de lui une *Adoration des Mages*. Pâris Bordone (né à Trévise en 1500, mort à Venise en 1571), élève du Titien, s'est distingué par la grâce de ses compositions et l'habileté de son exécution. On regarde son *Anneau de S. Marc* à l'Académie de Venise, comme son œuvre la plus remarquable.

(*N. du T.*)

3. Saint Fortunat (530-609) qui devint évêque de Poitiers et qui est né à Cénéda près de Trévise, acquit une grande réputation comme poète latin. Il est l'auteur du *Vexilla Regis*. Ses œuvres ont été publiées dans les *Monumenta Germaniæ historica*. (*N. du T.*)

resta fidèle et le défendit contre le roi. Lors de l'odieux attentat d'Anagni, 7 septembre 1303, il assista le pape dans son retour à Rome, mais Boniface VIII, épuisé par l'émotion et accablé par l'âge, mourut le 11 octobre suivant. Le cardinal dominicain lui succéda sous le nom de Benoît XI. Bien qu'ami et admirateur du pape défunt, il adopta aussitôt, dans les principales affaires qu'il trouvait engagées, une conduite différente. Par le bref: *Dudum* (Extrav. comm., 5, 4), il dit se souvenir qu'il tient la place de Celui qui pardonne: *Cujus est proprium misereri et parcere,* et il annule, en très grande partie, les sentences rendues contre les Colonne. Une série de décrets rapporta aussi les jugements prononcés contre la France. Cependant la justice lui imposait le devoir de défendre la mémoire de son prédécesseur et il déclara excommuniés Guillaume de Nogaret et Sciarra Colonne, qui avaient outragé Boniface VIII à Anagni [1].



TRÉVISE. — La porte St-Thomas.

Or se trouvant, peu de temps après, à Pérouse, il tomba gravement malade après avoir mangé des figues; on a supposé qu'elles étaient empoisonnées et que ses ennemis les lui avaient fait servir. Benoît XI resta pendant 10 jours entre la vie et la mort, et expira en prononçant les paroles du divin supplicié: « *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* » Il avait régné neuf mois. Benoît XIV l'a canonisé.

Un trait légendaire de sa vie est bien connu.

La mère du pape, pauvre femme du peuple — ainsi le rapporte une tradition — éprouva la légitime curiosité de voir son fils et se rendit à Rome. Les nobles romaines, en constatant son pauvre accoutrement, jugèrent que les convenances réclamaient leur intervention. Elles la coiffèrent donc selon l'usage du monde, la revêtirent avec luxe, et lui mirent sur les épaules un riche manteau. Ainsi transformée, elles la menèrent dans la salle où Benoît sur son trône, entouré de dignitaires et de princes de l'Église, attendait l'émouvante entrevue. Il la rêvait telle qu'il l'avait quittée dans la simplicité de sa condition, et voilà qu'il voit entrer une sorte de grande dame. — Mais je ne connais pas cette femme! s'écria-t-il, au milieu de la stupeur générale; ma mère est une humble ouvrière de Trévise; qui donc est cette Romaine vêtue comme une princesse?

On l'emmena et elle réapparut avec les habits de sa condition et de son pays.

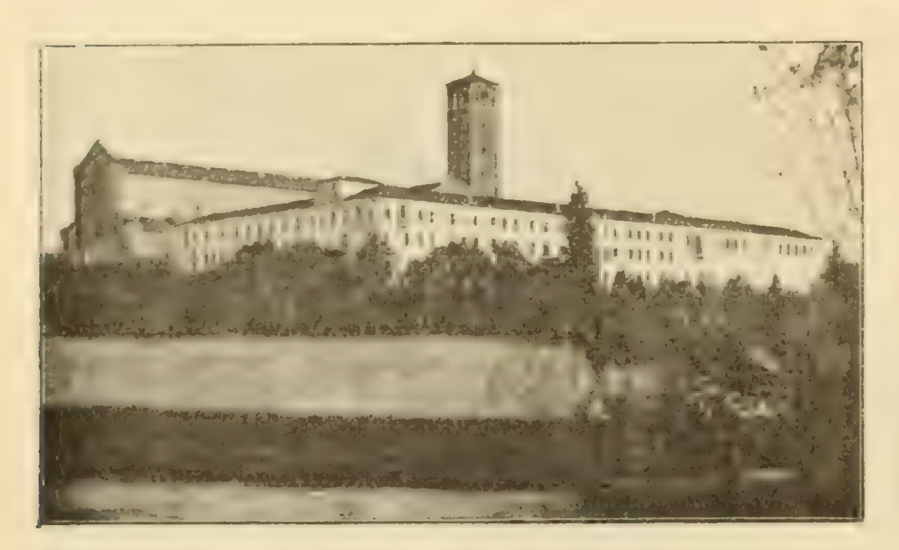
1. Léon Gautier (*Études sur la papauté au commencement du XIV*e *siècle*. Paris, 1863), établit que Benoît XI ne révoqua pas toutes les mesures de son prédécesseur. Au sujet de la mort violente de ce pape, le même auteur prouve que des soupçons justifiés se portent principalement sur Nogaret. Benoît XI avait levé toutes les censures prononcées contre la France et les français à l'exception du seul Nogaret dont il se réserva la cause. Ce pape mourut un mois après la publication de la bulle: *Flagitiosum scelus*. (*N. du T.*)

Alors Benoît XI se dressa et s'écria joyeusement : — Cette fois je la reconnais, voilà bien ma mère! et il l'embrassa avec effusion.

Cette double scène a été peinte par Lauro sur les volets des orgues à l'église St-Nicolas de Trévise. Pour ceux qui la contemplent, il s'en dégage un grande leçon, et c'est un pape, resté humble dans sa grandeur, qui la donne.

Le bonheur de la vie ne dépend pas du rang social, il est partout où l'on vit sous le regard de Dieu, dans la paix d'une bonne conscience, et dans l'accomplissement du devoir. Ainsi pensait Benoît XI, et Pie X aussi, aime chez les siens, la fidélité au passé.

Ce fut le pape Benoît XI qui jeta les fondements de l'église St-Nicolas à Trévise; il avait l'intention de la dédier à son patron, et n'eut pas le bonheur d'en voir l'achèvement [1]. Elle compte parmi les plus belles productions du style ogival. Située à quelques pas du fleuve, et dominant la ville, elle impressionne et ravit par ses portiques, ses hautes voûtes en bardeaux, ses nombreuses sculptures, et ses luxueux tombeaux en marbre. En 1618, l'église échappa à grand' peine à un dangereux incendie. L'ancien couvent que les dominicains construisirent en 1221, et qu'on voit près du sanctuaire, est devenu dans la suite le séminaire diocésain [2].



TRÉVISE, — Vue du séminaire. L'église St-Nicolas au second plan.

Puisque le chanoine Sarto vécut plusieurs années dans ce séminaire, et y travailla beaucoup comme Père spirituel et comme Chancelier, qu'on me permette d'en esquisser brièvement l'histoire. J'ai été renseigné à ce sujet par le Rév. chanoine Pellizzari de Trévise.

Le premier séminaire, de même que celui de Padoue, s'organisa à la suite des décrets du Concile de Trente [3]. Il eut un commencement modeste, et se développa peu à peu, jusqu'à l'état dans lequel il se trouve actuellement.

L'évêque Giorgio Cornaro (1553-1578), l'année 1566, imposa les revenus des églises, et vendit sa vieille argenterie, pour subvenir aux frais d'une première maison à l'usage des jeunes ecclésiastiques selon les vues du Concile.

1. *Compendio della vita del B. Benedicto XI, Trevigiano, nel sesto centenario dalla sua morte*, par M. E. Ferretton, prof. au Séminaire.

2. *La chiesa Monumentale de San Nicolò in Treviso, brevemente descritta dal prof. can. Giovanni Milanese.*

3. C'est dans sa XXIII[e] Session que le Concile de Trente (1545-1563) a imposé aux évêques l'obligation d'établir dans leur diocèse un grand séminaire destiné à la formation du clergé. Le *Decret de la Réformation* de cette session comprend dix-huit chapitres dont le dernier se rapporte à l'établissement des séminaires. Il est longuement détaillé et fut jugé, dès sa présentation, si salutaire pour l'avenir de l'Église, que les prélats déclarèrent voir en lui un ample dédommagement de tous leurs travaux, à supposer que le concile ne produirait pas d'autres fruits.

Cf. Rohrbacher. *Histoire de l'Église catholique*. Ed. 1881, p. 316. (N. du T.)

Son neveu et successeur, Francesco Cornaro (1578-1598), qui était cardinal et frère de Giovanni Cornaro, Doge de Venise, fit l'acquisition de plusieurs maisons dans la rue *Castel Menardo*, et acheva l'œuvre de son oncle, l'an 1583.

Cependant l'édifice se trouva à la longue trop petit, et l'évêque Morosini (1710-1723), prit sur lui la construction d'un nouveau séminaire qui sert actuellement de couvent aux Sœurs Canossiennes. La bibliothèque eut comme premier fonds tous les ouvrages réunis par Mgr Zacco (1723-39) auxquels s'ajoutèrent des dons généreux de Mgr Luca (1739-1750).

Sous le gouvernement autrichien et l'autorité de Mgr Grasser, en 1823, ce séminaire fut seul reconnu pour l'enseignement des humanités latines. Cette centralisation amena un nombre d'étudiants si considérable, civils et ecclésiastiques, qu'il fallut procéder à une nouvelle transformation, la troisième et dernière.



TRÉVISE. — Le jardin intérieur du séminaire.

Ce fut alors que Mgr Soldati (1829-1849), aidé et soutenu par les chanoines Tempesta, Jacopo Pellizzari et Antonio Carraro, prit possession de l'ancien couvent des dominicains, près de l'église St-Nicolas, où les religieux avaient séjourné jusqu'en 1810, et qui servait depuis d'école publique (*Ginnasio Pubbico*). Les locaux une fois aménagés pour leur nouvelle destination, le séminaire actuel fut inauguré pour l'année scolaire en 1841-42. Il existe donc, tel qu'on le voit maintenant, depuis une soixantaine d'années.

Le chanoine Jacopo Pellizari reçut, en 1842, une médaille d'or en reconnaissance des services rendus à la ville, et Trévise tout entière, prit part aux festivités qui accompagnèrent cette juste récompense. A sa mort, Mgr Soldati légua à ce séminaire son cœur et sa bibliothèque ; ce cœur repose actuellement dans la nouvelle chapelle bâtie il y a deux ans.

Mgr Zinelli (1861-1879), successeur de Mgr Farina, apporta à l'institut des améliorations par des dons personnels; son clergé lui vint aussi généreusement en aide, et l'ex-impératrice d'Autriche, Marie-Caroline de Savoie — qui avait, comme nous l'avons vu, dans la région son domaine de Galliera, — y contribua aussi par ses largesses.

En ce moment le séminaire a une population de 160 étudiants, parmi lesquels sont compris les élèves des classes latines. Ils prennent la soutane à partir de la première année de philosophie dont le cours est de trois ans. Une cinquantaine d'étudiants suivent les cours de théologie [1].

1. Voici la composition du corps enseignant actuel (1904) :
Mgr Milanese, directeur des cours et prof. de philosophie. — Mgr Pellizzari, directeur de l'Institut et prof. de physique. — Mgr Brevedan, prof. d'Écriture Sainte et d'histoire ecclésias-

Des bustes en marbre rappellent les principaux souvenirs qui se rattachent au séminaire. Ce sont ceux des évêques Soldati et Zinelli, des cardinaux Monico et Agostini, de Jacopo Pellizzari et Antonio Carraro, et surtout celui de Sa Sainteté Pie X, la plus belle gloire de ce diocèse. Voici l'inscription de ce dernier :

A Pie X
qui, étant le chanoine Joseph Sarto,
forma ici les jeunes clercs à la piété,
de 1875 à l'année 1884,
le séminaire de Trévise, se glorifiant
du séjour d'un si illustre père,
a consacré cette image,
l'an 1904 [1].

* * *

Le lecteur n'aura pas oublié comment le curé Sarto reçut de Monseigneur Zinelli, au commencement du printemps de 1875, sa nomination de chanoine. La bulle pontificale lui vint de Rome le 21 juillet, et il prit aussitôt possession de sa stalle à la cathédrale de Trévise [2]. Il retourna pourtant encore à Salzano, et y passa plusieurs mois pour achever de régler des affaires pendantes. Il réalisa les produits de son jardin et de sa terre, afin de combler le vide fait à sa bourse par les pauvres, et de pourvoir à son installation nouvelle sans laisser paraître son dénuement. Salzano avait vu plus d'une fois ses pasteurs promus à des canonicats, mais la promotion de Don Sarto lui inspira plus de regret que de joie ; ce peuple était devenu fier de son curé.

Jusqu'ici, le séminariste de Padoue, le vicaire de Tombolo et le curé de Salzano ont révélé un homme éminent ; le voici dans un nouveau milieu ; placé plus haut, il a une nouvelle occasion de montrer ses talents et sa facilité d'assimilation. Il allait être chargé d'une direction très importante : ***Super multa te constituam.*** Je t'établirai sur beaucoup.

Ses collègues des environs, avec lesquels le curé de Salzano était en confé-

tique. — Mgr Fantuzzo, prof. de théologie morale. — Mgr Ferretton, prof. de droit canon. — Mgr Agnoletti, prof. de langues grecque et latine. — Mgr Marchesan, prof. de langue italienne. — Mgr Santalena, prof. de sciences naturelles. — Mr Antonio Bottero, prof. d'histoire.

1. Pii pp. X
qui Joseph Sarto Cath. Can.
clericos hic ad piet. informavit
ab a. MDCCCLXXV ad MDCCCLXXXIV
Tanti mansione patris Sem. Tarv. glorians
Imaginem statuit
MCMIV.

2. Comme la nomination a été faite par bulle pontificale, on peut en conclure que la vacature dont le curé Sarto recueillit la succession, se produisit pendant un des mois réservés au Pape, en vertu des règles de la chancellerie apostolique. Ces nominations se font maintenant *alternatim cum episcopo.* (N. du T.)

Lors de la nomination de Don Sarto, le chapitre de Trévise se composait des chanoines suivants : Antonio de Paoli ; — Pietro Sarzetto ; — Giuseppe Martignano ; — Luigi Sernaggiotto ; — Ferdinando Pagnoscin ; — Angelo Rampini ; — Paolo Colferaï ; — Antonio Sabbadini. — Plus tard les nouveaux titulaires furent : Pietro Jacuzzi (l'ancien vicaire de Riése) ; — Giovanni Milanese ; — Tomasso Scallarotto ; — Lorenzo Brevedan ; — Francesco Saccol ; — G. B. Mander ; — Giuseppe Biscaro ; — Luigi Paronetto. Aujourd'hui quatre de ces anciens collègues survivent : les Rds MM. Brevedan, Milanese, Mander et Paronetto.

Comme ancien chanoine du chapitre de Trévise, Pie X en a élevé tous ses membres à la dignité de protonotaires apostoliques ***ad instar participantium.***

rence, dès le mois d'avril, lui avaient présenté leurs félicitations, mêlées de regrets, et à leur réunion tenue à Levada, le curé de Trébaséleghe, le révérend M. Domenico Miglioranza, donna lecture d'une adresse, saluant le nouveau chanoine de : *très savant et bien-aimé confrère.* « Nous nous réjouissons, y disait-il aussi, parce que faisant partie d'un chapitre aussi distingué, où vous ne manquerez pas de prendre une place éminente, vous ferez le plus grand bien, non à une paroisse, mais à toutes les paroisses du diocèse, par votre intelligence, votre activité, vos dons d'esprit et de cœur. »

Le chanoine Sarto arriva à Trévise le 27 novembre 1875, un samedi soir. Le lendemain, premier dimanche de l'avent, il prit part pour la première fois, ainsi que le chanoine Sabbadini, à l'office canonial.



TRÉVISE. — Les cloitres du séminaire.

Sa ferme voix de ténor fit merveille dans la psalmodie, et ses collègues — la plupart connaissaient déjà M. Sarto — furent unanimes à conclure que le chœur s'était renforcé d'une bonne voix d'appui.

Deux des chanoines qui avaient fait partie du jury pour la collation de la cure de Salzano, étaient encore en activité de service : MM. Martignano et Colferaï. Ce fut la fondation, ou canonicat Musano qui échut à M. Sarto; la dignité était toutefois de peu de rapport, ce qui est le cas de toutes les prébendes en Italie[1]. Le nouveau chanoine n'y attacha pas d'importance ; étant habitué à la pauvreté, il se plaisait même à une tranquille simplicité dans le port de son nouveau costume, un peu plus voyant à Trévise qu'ailleurs. Mais sa croix pectorale garnie de rayons, ce qui lui donnait l'aspect d'une étoile, était particulièrement symbolique pour lui. Malgré toute sa modestie et son désir de faire le bien dans l'obscurité, son étoile devait briller de plus en plus et monter tous les jours sur l'horizon.

Monseigneur Zinelli s'empressa de tirer parti des talents et des hautes aptitudes du chanoine Sarto ; il en fit son chancelier comme successeur de Don Antonio Pozzi, promu à la cure de Fossalunga, et le nomma *Père Spirituel* du Séminaire. De cette nomination il résultait qu'il n'avait pas à se soucier de son installation ; le séminaire même devait lui fournir le vivre et le couvert.

Le chanoine Jaccuzzi, l'ancien vicaire de Riése et ami particulier de M. Sarto, était alors directeur général de l'établissement, de façon que les deux amis,

1. Les anciens bénéfices des évêques, des chanoines et autres membres du clergé qui consistaient en biens-fonds, ont été confisqués par le gouvernement, ou incamérés (1866-1867) et convertis en valeurs de rente *(cartelle di rendite)* sur l'état, avec une dépréciation notable. C'est à ce titre qu'une partie du clergé touche maintenant un traitement dont la base a été plusieurs fois remaniée. *(N. du T.)*

séparés depuis bientôt 20 ans par des charges différentes, se trouvèrent providentiellement réunis dans une œuvre commune.

Comme Père spirituel, M. Sarto devait s'occuper des élèves appartenant à la section des humanités et aussi des séminaristes. Pour ces derniers son rôle consistait à les instruire et à les guider par des allocutions, des méditations et à leur enseigner ainsi la vie intérieure et les voies spirituelles. Il s'acquitta avec grand succès d'une tâche aussi importante que délicate.

Quand il prit en mains cette direction, d'après ce qu'on m'a raconté au séminaire même, son auditoire éprouva une profonde émotion ; il n'y eut que de l'admiration pour cet homme si humble, d'une bonté si paternelle, qui regardait ses élèves avec des yeux tranquilles et brillants d'intelligence. Du premier coup ils furent ravis et conquis.

« Mes chers amis, leur déclara-t-il comme entrée en matière, je ne suis qu'un pauvre curé de campagne; je ne me trouve ici que parce qu'il a plu à Dieu de m'envoyer; mes supérieurs ont commandé, et bien que j'aie le sentiment de mon indignité et de mon incapacité, vous ne manquerez pas pourtant d'approuver mon obéissance. Que votre soumission s'unisse à votre piété, et le curé de campagne y trouvera un allègement à son labeur, et une force pour sa faiblesse. »

Ce n'étaient pas là de simples paroles, mais l'expression d'une forte conviction. Personne ne pensa jamais moins de Sarto que Sarto lui-même, et au cours de sa vie, il trouva plus d'une fois l'occasion d'exprimer ces sentiments avec une sincère humilité.

Dès le premier jour, il fut sympathique, et plus tard, jeunes et vieux admirèrent sa science, sa facile éloquence, sa vertu, sa bonté, sa vie sainte. Les chanoines Ferretton, Milanese, Marchesan et Fantuzzo m'ont personnellement affirmé que le Père spirituel attirait irrésistiblement à lui les cœurs de tous, des jeunes élèves comme des séminaristes.

Il forma ces cœurs pendant 9 ans, éclaira leur intelligence et raffermit leur volonté. Tout ce qu'il avait jamais appris lui venait à point dans ses instructions : Écriture Sainte, théologie, économie domestique, géographie, histoire, science naturelle, mystique, etc. Il préconisait fort pour les séminaristes et les prêtres la connaissance des besoins et nécessités de leur temps, il les exhortait à garder le zèle toujours en activité, à observer, à s'instruire tout en se tenant prêts à obéir au premier signe de l'autorité, seule investie du droit de montrer le vrai chemin.

On a prétendu que le chanoine Sarto enseigna la théologie et le droit canon; c'est inexact. Il ne fut autre chose au séminaire que *Padre spirituale*.

La dernière année pourtant (1883-84) il fut nommé *Maestro di religione*, c'est-à-dire chargé de l'enseignement religieux dans les classes latines, et il donna son cours en lui communiquant une grande chaleur et intensité de vie. Il exposa l'histoire de la Religion, préparée par l'ancien Testament, définitivement établie par Jésus Christ ; il exposa les vérités révélées, l'autorité du Souverain Pontife, la régénération de l'humanité, fruit de l'enseignement du Christ, et il le fit avec tant d'habileté, de profondeur et de goût, que les jeunes élèves préféraient, entre toutes, les heures consacrées à ces leçons. — Le professeur ne manquait pas non plus d'éclairer le présent par le passé, et de faire admirer la divine Providence qui utilise le mal des hommes et le change en une source de bien. C'est ainsi qu'il

armait les jeunes esprits contre les sophismes des incrédules, contre l'indifférence et le respect humain.

On a conservé au séminaire les questions posées par Don Sarto aux examens de l'année 1883-84. Elles sont écrites de sa propre main, et reproduites par Mgr Marchesan à la page 197 de sa biographie du pape Pie X. Elles portent sur la nécessité et les harmonies de la Foi, sur l'existence et la nature de Dieu ; sur l'homme et la nature de l'âme. Il y a encore des questions sur nos rapports avec Dieu, la Révélation, la Sainte Ecriture : son authenticité et son inspiration divine.

Comme père spirituel, Don Sarto avait à sa charge la préparation des jeunes élèves à leur première communion. Là, surtout, se montrèrent son zèle et son esprit toujours en éveil ; il donnait à la vérité divine le plus vif attrait, et son art de se mettre à la portée des jeunes intelligences lui avait acquis la meilleure réputation parmi ses collègues. Il avait eu du reste la pratique des enfants, à Tombolo et à Salzano, pendant près de vingt ans : il savait au juste, par expérience, ce dont ils sont capables et quelle parole pénètre jusqu'à leur cœur. Tous l'aimaient parce qu'ils se sentaient aimés. Aux nécessiteux il lui arriva de procurer, outre les livres nécessaires, des vêtements neufs ; on cite même le cas où il emprunta de l'argent pour rendre service à la famille d'un de ses élèves. Il se faisait le consolateur et l'infirmier de ses jeunes malades, et à la mort de l'un d'entre eux, nommé Urbano Gaspardis, il donna, lors de son enterrement, lecture de pages touchantes par lesquelles il montrait pour le défunt une affection toute paternelle. Ce petit discours a été conservé par un ami de la famille ; il est étonnant de fraîcheur, et célèbre l'âme innocente envolée, plutôt qu'il ne la pleure ; ses phrases ailées exaltent l'humble vertu et l'élèvent jusqu'à la Lumière Éternelle.



TRÉVISE. — La nouvelle chapelle du séminaire.

L'excellent ami du chanoine Sarto, le professeur Don Onorato Bindoni, lui donna une autre occasion de montrer son zèle d'édification, et son éloquence toujours prompte à saisir le moment apportun pour élever les âmes. Don Bindoni était tombé gravement malade et son dévoué Sarto ne cessa de lui prodiguer l'assistance de son amitié sacerdotale. Le 18 décembre 1883, il rend le dernier soupir. Aussitôt le père spirituel songe à ses élèves, il les réunit dans la chambre du défunt, récite avec eux le *De Profundis*, puis, se dressant, il s'écrie au milieu d'un impressionnant silence : — « Voyez comment on meurt quand on a saintement vécu ! Le professeur Bindoni était, vous le savez, un homme de Dieu ! Imitez sa bonté, sa simplicité, sa droiture et surtout sa pure vertu sacerdotale ; vivez comme notre très cher Don Onorato, et vous serez récompensés,

comme lui, par la mort du juste, quand il plaira à Dieu de vous appeler à lui ! »

Une telle leçon ne peut être conçue et donnée que par un cœur débordant de charité et de foi, elle vaut à elle seule un long et laborieux enseignement.

Parmi ses collègues, M. Sarto était le bon compagnon au cœur toujours rayonnant, qui aime à distraire l'esprit fatigué des autres. Ami de tous, il savait causer et se divertir avec eux.

Partout où il se trouvait, me déclarait Mgr Milanese, il y avait vie et gaieté ; il trouvait un bon bout à toute chose, et était un vrai modèle de condescendance et de charité fraternelle. Quand il n'était pas présent à une réunion, on s'en apercevait aussitôt ; il devenait indispensable.

Il était populaire même parmi les domestiques ; comme enfant du peuple, il s'intéressait à ces braves gens, leur adressait un bon mot au passage, faisait parfois la causette, s'intéressait à leur pays, à leur famille, et toujours très digne, leur inspirait à la fois confiance et sympathie. On se souvient encore à Trévise du vieux Jean, *Nane* pour les professeurs ; son nom est mêlé à plus d'une anecdote.

N'avons-nous pas connu de même, dans nos collèges de Flandre, cette fine fleur des serviteurs fidèles, qui considéraient l'établissement comme leur maison, travaillaient comme s'il se fût agi de leur propre prospérité, vivaient de la vie qui les entourait, si enracinés dans leur devoir, qu'ils finissaient par être traités en frères par leurs maîtres ?

Pour en revenir au vieux Jean, il représentait l'activité en personne, et par cela même était convaincu qu'on ne pouvait se passer de lui ; il aimait bien à se l'entendre dire ! Et qu'on ne s'imagine pas que c'était un effet de quelque secrète ambition ; non, cela se déduisait naturellement de sa profonde conviction qu'il s'acquittait mieux que tout autre de ses devoirs.

Le chanoine Sarto lui plaisait entre tous, et Sarto appréciait le fidèle serviteur; dévoué à chacun, rien ne lui coûtait quand ce professeur, objet spécial de ses sympathies, demandait un service.

Il arriva que le chanoine avait accepté une série de sermons pour la solennité de S. Antoine, et comme ses nombreuses occupations ne lui laissaient aucun temps libre pendant la journée, il pria Nane de le réveiller plusieurs jours de suite, à trois heures du matin.

Dès le premier jour la consigne est fidèlement observée. Arrivé un peu en avance, Jean attend devant la porte que la cloche de St-Nicolas l'autorise à donner le signal, et ne se retire qu'après avoir entendu de l'intérieur une voix reconnaissante répondre :

— *Pronti, grazie !* Bien, merci !

Le jour suivant, Don Sarto était à l'œuvre bien avant trois heures, et voilà qu'il entend le pas traînant, bien connu, se diriger vers sa chambre ; à son tour de se montrer généreux ; il ne faut pas qu'il prive le vieillard d'une satisfaction méritée, celle d'avoir contribué par son zèle au succès des sermons de Padoue ! Voilà Sarto qui baisse la lumière de sa lampe et observe le silence de l'homme qui dort. Jean s'approche avec précaution, avec respect, pour ne pas rompre trop tôt ce repos bienfaisant ; il attend l'heure précise selon son devoir. La voilà qui sonne ; — toc-toc !

— Bien, Jean, merci !

Et l'excellent homme s'en allait une fois de plus, très content de son exactitude, et murmurant :

— Hé ! hé ! on est vieux, mais où est le jeune qui servirait aussi bien ses maîtres ? Je me demande ce qui arrivera quand je n'y serai plus !

***

Comme chancelier — titre qui équivaut à celui de secrétaire de l'évêché — Don Sarto était surchargé de besogne ; Mgr Zinelli n'avait plus l'esprit aux affaires, et le vicaire général, Antonio De Paoli, était maladif.

De là est née une confusion: M. Sarto se trouvant constamment dans la nécessité de faire fonction de vicaire général, on lui en a attribué par erreur le titre. Journellement en effet on le voyait, midi et soir, quitter l'évêché et prendre la route du séminaire, chargé le plus souvent de livres et de pièces, pour étudier chez lui, en paix, les difficultés à résoudre et rentrer le lendemain avec les solutions et les écritures en règle.



Le chanoine Sarto
du chapitre de Trévise.

Mgr Zinelli attesta en plus d'une occasion les éminentes qualités de son collaborateur. Travailleur infatigable, il le jugeait doué d'une grande clairvoyance, et fort habile à saisir le nœud d'une question, de façon que les plus embrouillées ne le déconcertaient point. A cela s'ajoutait une remarquable facilité de rédaction, et beaucoup de persévérance dans le travail. Monseigneur le trouvait aussi, sans égal, pour entrer en contact avec des personnes de tout rang et de toute condition. Son intelligence semblait avoir, comme le rayon solaire, diverses teintes, et il adaptait à chacun de ses interlocuteurs celle qui lui convenait.

Comme chancelier, il exerçait déjà une grande influence sur le clergé. — Il signait avec l'évêque les pièces des ordinations ; comme examinateur prosynodal, il arrêtait les questions à poser, et prenait part aux examens qui accompagnaient les nominations aux cures vacantes. C'est à lui aussi qu'on recourait dans les cas embarrassants ; il donnait du courage à l'un, un bon conseil à un autre, et avait l'œil à toute chose.

Son activité n'avait pour lui rien de pénible, elle répondait à un besoin de son tempérament. L'action était sa vie.

Sa serviabilité peu à peu gagnait la confiance du clergé, et il était sympathique à tous. Les curés trouvaient à parler à l'ancien curé de Salzano ; les vicaires de campagne, toujours timides quand ils ont à s'approcher de l'autorité supérieure, disaient souvent en quittant l'ancien vicaire de Tombolo : — Celui-là au moins connaît nos populations agricoles et notre rôle au milieu d'elles !

Comme chancelier, il eut plus d'une fois l'occasion de montrer ses vastes connaissances théologiques et canoniques ; il tenait souvent le bon bout dans les questions controversées. Je tiens de Mgr Fantuzzo le trait suivant :

Un curé du diocèse avait consulté le célèbre Avanzini au sujet d'un cas, et avait reçu comme réponse que la solution en était faite par la bulle *Apostolicae Sedis*. N'étant pas pleinement convaincu, il s'adressa à un autre théologien qui le renvoya au chanoine Sarto. Celui-ci déclara sur-le-champ, que l'opinion d'Avan-

zini était erronée. Pour en avoir le cœur net, le curé prit son recours à Rome et la réponse de Sarto se trouva confirmée.

L'ancien vicaire de Tombolo, élevé dans le plein air des champs, et qui ensuite passa dix-sept années de sa vie au milieu des travailleurs de la terre, lui, le familier du grand soleil et des vastes horizons, qui se plaisait à voir labourer les bœufs, et mûrir les riches récoltes, le voilà devenu hélas! citadin! Ah! comme il se sentait à l'étroit dans la ville, entre de sombres façades, et des rues resserrées! Il n'avait pour s'en consoler que la situation dominatrice de sa chambre au troisième étage. Haut perché, il voyait au moins les verdures d'un vaste jardin, et la brise lui envoyait les fraîches exhalaisons de la rivière. C'est pour cela aussi qu'il rapportait toujours des visites qu'il avait l'occasion de faire à sa mère, la grande impression de joie que lui donnaient quelques heures de contact avec la nature.



† Mgr Zinelli, évêque de Trévise, qui nomma le curé Sarto, chanoine de sa cathédrale.

Il se plaisait à accompagner l'Évêque dans ses tournées pastorales ; il restait en rapport, même hors du diocèse, avec les fidèles, en acceptant les sermons qu'on lui demandait, car il gardait sa grande réputation d'orateur. Il prêcha souvent à Trévise, tant à la cathédrale que dans les autres églises. Les sœurs canossiennes aimaient beaucoup à l'entendre, et ce fut pour l'instruction de leurs élèves qu'il tenta, de nouveau, avec son ami Onorato Bindoni, la prédication contradictoire, déjà antérieurement essayée à Tombolo et à Salzano. En 1879, il prêcha à l'église Notre-Dame pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. A différentes reprises aussi il se fit entendre à Venise, à Padoue, à Castelfranco, à Vicence, ailleurs encore. Le chanoine remontait dans les chaires qui l'avaient reçu comme vicaire débutant. Plus d'une fois il fut chargé aussi de prêcher la retraite ecclésiastique dans les diocèses voisins, et ceux qui y assistaient, curés et vicaires, rentraient chez eux pénétrés d'admiration pour le chancelier de Trévise.

***

Le chanoine Sarto se rendit vite compte de l'influence des journaux; il comprit que c'est l'arme préférée de l'impiété moderne pour déchristianiser la société en faisant la guerre à Dieu et à son Eglise. Cette arme est d'autant plus dangereuse, que ses projectiles innombrables tombent parmi le peuple et ébranlent la tranquillité de sa Foi. C'est un fusil à répétition auquel on ne peut opposer un fusil à pierre. Par la presse bien organisée, les catholiques doivent répandre la lumière, démasquer le mensonge, et donner à tout moment le contre-poison opportun. Comme la lecture est devenue un besoin pour tout le monde, et que la presse est presque seule à le satisfaire, il faut qu'elle soit digne de sa haute mission, et qu'à côté des *Faits divers* et des incidents de la politique, elle inspire de bonnes

pensées et des mouvements généreux. C'est là l'idée que le chanoine Sarto se faisait de l'importance du journal, et il l'appliqua de son mieux à Trévise, à Mantoue et plus tard à Venise, en protégeant la « *Difesa* ». Souvent il prenait lui-même la plume, écrivait des articles qu'il mettait à la portée du peuple, en lui parlant sa propre langue, claire et harmonieuse.

Le chanoine Fantuzzo et le Rév. M. Lodovico Parolin m'ont rapporté que M. Sarto, avec l'aide de quelques amis, fonda un journal spécial destiné aux campagnes de Trévise : « *Il Contadino* » ; mais le succès ne répondit pas aux espérances ; les fonds manquèrent et il disparut. L' « *Eco del Sile*[1] » qui eut aussi l'appui et la collaboration de Don Sarto, ne vécut que peu de temps. Créé en 1877, il devint quotidien en 1880, et cessa de paraître en 1883. Il fut remplacé par un journal hebdomadaire : « *Marca*[2] ».

* * *

Le chanoine Sarto s'occupa aussi activement des bonnes œuvres du diocèse ; il donna une plus grande extension à la *Sainte Enfance* et plus tard, comme vicaire capitulaire, envoya un généreux Denier de St-Pierre à Léon XIII. On sait que cette œuvre prit naissance en Belgique, sous Pie IX, et s'est étendue ensuite à l'Italie et à d'autres pays ; le Denier de St-Pierre dépose, chaque année, aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, une somme importante, don spontané des fidèles[3].

De Trévise, le chanoine Sarto se rendit deux fois à Rome. Et la première fois, ce fut à l'occasion du cinquantenaire de la consécration épiscopale de Pie IX. Quand l'univers catholique célébra le 25e anniversaire pontifical du même pape, Don Sarto était encore curé de Salzano. Le mouvement vers Rome à cette occasion avait été intense, il reprit avec le nouveau jubilé de 1877. Un nombre extraordinaire de pèlerins étrangers afflua à Rome ; l'Italie, par des délégations diocésaines, chargées d'offrandes et d'adresses, y fut représentée avec éclat. Le chanoine Sarto, accompagné de quelques amis, alla présenter l'hommage du diocèse de Trévise au Souverain Pontife.

Il fut reçu par Pie IX en même temps que les autres délégations italiennes, et l'admiration qu'il éprouva pour le noble vieillard, lui fit sans doute constater à regret que cette existence si vaillante s'était épuisée dans la lutte.

Le pape de l'Immaculée Conception était arrivé en effet au terme de sa glorieuse carrière ; il mourut l'année suivante, le 7 février 1878. Léon XIII parut.

En 1881 la translation des restes mortels de Pie IX à l'église St-Laurent donna

1. L'*Eco del Sile, giornale di Treviso. Morale — Politico — Economico.* L'abonnement était de 10 fr.

2. *Marca* signifie, pays, province. De là les *Marches de l'Empire*, les *marches d'Ancone*. De même le *mark* germanique : comme dans *Danemark*.

Il y a une dizaine d'années existait un autre journal catholique : *Il Corriere del Popolo*, remplacé maintenant à Trévise par *La Vita del Popolo*. On y lit aussi les grands journaux catholiques de la province : la *Difesa* et *Il Berico*.

3. Le Denier de St-Pierre existait, avant la Réforme, en Angleterre, en Ecosse, en Danemark, en Bohème, en Suède. En France il datait du IXe siècle, mais là comme ailleurs, il avait été supprimé, ou était tombé en désuétude. Après l'envahissement des États Pontificaux (1860), les catholiques belges décidèrent de suppléer par des cotisations volontaires aux revenus qui venaient d'être enlevés au pape. Ils remirent en activité l'ancien Denier de St-Pierre, et leur exemple fut aussitôt imité par les catholiques des autres nations. Le but de cette générosité spontanée, est surtout de subvenir aux frais du gouvernement central de l'Eglise. Mgr Malou, évêque de Bruges, établit l'œuvre dans toutes les paroisses de son diocèse, le 6 janvier 1861. *(N. du T.)*

lieu à de graves incidents. Des précautions avaient été prises, car depuis que la Ville Éternelle était devenue capitale du Royaume Uni, les menées révolutionnaires ne cessaient d'y entretenir un véritable esprit de haine contre Dieu et son Vicaire. La franc-maçonnerie et la libre-pensée méditaient un coup de force contre le pontife défunt; sa mort même n'avait pu désarmer leur fureur. Le Vatican, pour éviter un scandale, décida d'opérer le transfert dans la nuit du 13 juillet, et la jeune noblesse catholique fournit spontanément une escorte au glorieux cercueil. Cette sorte de fuite furtive d'un mort, honoré sur son passage par des fidèles inoffensifs, était encore trop peu humiliante pour les sectaires. Grâce à l'effervescence qu'ils entretenaient, la canaille de Rome attaqua le pieux cortège, avec l'intention préméditée de jeter les restes du Pontife au Tibre; ses défenseurs ne les préservèrent qu'au prix d'une lutte sanglante. Arrivé à destination, le corps fut déposé dans la crypte de l'église qui s'est enrichie depuis, des armoiries d'un très grand nombre d'évêques [1].



TRÉVISE. — L'église St-Nicolas (XVI siècle.)

Cet attentat produisit la plus profonde émotion chez tous les peuples civilisés; un cri de réprobation s'éleva de partout, et en expiation du crime, de nouveaux-pèlerinages prirent la route de Rome. Mgr Callegari, accompagné de plusieurs chanoines et professeurs parmi lesquels MM. Sarto, Jacuzzi, Agnoletti et Quirino Bortolato, y représentèrent le diocèse de Trévise. Cette délégation alla s'agenouiller sur le tombeau de Pie IX, fut reçue en audience par Léon XIII dans une salle où, 22 années plus tard, Pie X devait recevoir lui-même les évêques, le clergé, les princes et les fidèles de toutes les nations.

***

Le 12 juin 1879, M. Sarto fut promu à la dignité de *Primicero* [2], comme successeur de feu le chanoine Martigno. La fondation Musano dont il avait eu le bénéfice, passa à un nouveau titulaire : le révérend M. Scalfarotto.

Nous pouvons noter ici qu'avant cette nomination qui lui fournissait une prébende plus avantageuse que celle de Musano, il se trouva un moment disposé à vendre la maison paternelle de Riése. D'après Don Marchesan [3] il avait à étein-

1. Le diocèse de Bruges y est représenté par les armoiries de Mgr Faict, XX[e] Évêque de Bruges.— Voir l'*Histoire de Pie IX*, par l'abbé Sylvain, Tome III, p. 368 370.

2. *Est vero Primicerius, qui primus in censu canonicorum inscribitur, quique in choro prior est in ordine psallentium, unde etiam dicitur Præcentor, Cantor.* Dans les chapitres où le Primicerius est chantre, ou scolastique, il remplit un Office (officium) avec prééminence d'honneur. Des coutumes locales en font parfois une *Dignité*. C'était le cas à Mantoue. Ce chapitre avait trois dignitaires : le Doyen, l'Archidiacre et le Primicerius.

Cf. Santi. *Prælectiones juris canonici* in hoc Tit. *De officio Primicerii.* Hinschius. *System des katholischen Kirchenrechts.* T. II, p. 97, Berlin, 1878. *(N. du T.)*

3 Mgr Marchesan. Papa Pio X, p. 211.

Le même auteur donne le titre de Monseigneur au chanoine Sarto aussitôt après sa nomination. Pie X a conféré depuis ce titre tous les membres du chapitre. *(N du T.)*

dre quelques vieilles dettes contractées par ses constantes générosités. Un de ses amis, Don Carminati, ancien vicaire de Galliera, l'en détourna, et le *Primicerius* trouva une autre solution. Il fit exécuter plus tard quelques travaux à cette maison, y ajouta trois chambres, face au jardin, les destinant à son propre usage, pour ne pas se voir forcé de loger ailleurs, quand devenu grand dignitaire de l'Église, il rendait visite à sa mère.

Mgr Zinelli, en donnant connaissance de cette nomination au chapitre, s'exprimait en ces termes : « Je suis heureux de pouvoir vous informer, que j'ai élevé, aujourd'hui à la dignité de Primicerius, Mgr Joseph Sarto, membre très distingué de cet illustre chapitre. » Il conserva ses fonctions de chancelier du diocèse, et Mgr Zinelli mourut cinq mois après, le 24 novembre 1879.


TRÉVISE. — Vue intérieure de l'église St-Nicolas.

Il s'agissait de nommer un vicaire capitulaire pour l'administration du diocèse, *Sede vacante*. Le vicaire général Mgr De Paoli, bien que fort âgé et infirme, recueillit d'abord l'unanimité des voix, mais il n'accepta pas, et le chapitre, le même jour, 27 novembre, reporta son choix sur M. Sarto [1].

Il fut ainsi investi de la charge du diocèse avec les pouvoirs administratifs d'un évêque, et se montra aussitôt un maître éminent, à la fois par sa bonté, sa volonté virile, sa clairvoyance et son inépuisable activité.

A titre de chancelier, il avait annoncé la mort de Mgr Zinelli et le texte de cette communication concise et complète, reflète bien la générosité des sentiments de son auteur. Il mérite d'être cité :

« Aujourd'hui, 24 novembre de l'an 1879, à 9 1/2 h. du matin (à la suite d'une congestion cérébrale qui le frappa le 20 courant, vers midi), muni des secours de la Religion, et après avoir reçu une bénédiction spéciale du Souverain Pontife, est entré dans l'éternel repos, son Excellence l'Illustrissime et Révérendissime

1. Il n'est pas inutile de faire ressortir ici la haute culture intellectuelle de l'évêque qui éleva l'humble vicaire de Tombolo à la cure de Salzano, et le nomma chanoine et chancelier. Il dirigea pendant vingt-deux ans les études au séminaire de Venise et y enseigna lui-même la philosophie et la théologie. Très expert en droit civil et canonique, il ne cessa d'être le conseiller écouté des divers patriarches qui se succédèrent. Comme publiciste, il écrivit sur l'esprit religieux de la philosophie de Galilée, sur l'esprit religieux de Dante ; il fut un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de science et d'érudition* de Tommaseo et Carrer et de la *Bibliothèque ecclésiastique*. Il traita pour la chancellerie patriarcale, plus de deux cent cinquante questions de haute importance, sans que jamais aucune ait été réformée. Telle était l'œuvre déjà réalisée par le professeur Zinelli, quand en 1861, il fut élevé au siège de Trévise. Il resta jusqu'à la fin de sa vie un homme éminent de pensée, d'étude et d'action. Le choix qu'il a fait du chanoine Sarto et la confiance qu'il lui accorda jusqu'à la fin de sa vie, font le plus grand éloge de la science et de l'habileté administrative de son chancelier.

Cf. Marchesan, Op. c. p. 180. *(N. du T.)*

Monseigneur Frédéric Marie de la noble famille des Zinelli, évêque de Trévise, né à Venise le 23 juin 1805, nommé évêque le 24 août 1861, préconisé le 30 septembre suivant, consacré à Udine le 9 février 1862, après avoir régi le diocèse avec la plus grande prudence, le courage d'un apôtre et la charité d'un père. La ville est plongée dans le deuil par suite de l'épreuve irréparable qui la frappe; elle se dispose à montrer sa profonde reconnaissance, par tous les moyens en son pouvoir, envers son évêque très vénéré. Que le Seigneur le reçoive dans son sein, et que l'âme de ce maître béni obtienne bientôt de Dieu un autre évêque, auquel nous puissions montrer le même dévouement, le même respect, la même obéissance absolue, que nous avons montrés au défunt pendant un si grand nombre d'années. C'est la seule consolation qui nous reste dans une si grande douleur.

C. Gius. Sarto, Canc. Vesc [1].

La vacance dura sept mois, du 27 novembre 1879 au 23 juin 1880, et le chanoine Sarto, mis ainsi à l'épreuve, fit valoir des qualités administratives tout à fait distinguées [2]. Il eut l'occasion de montrer déjà son amour pour les grandes manifestations religieuses en exhortant les diocésains, par un article publié dans l'*Eco del Sile*, à donner le plus de splendeur possible au 14me centenaire de S. Benoît. Il rappelle les bienfaits dont la Vénétie est redevable aux moines d'Occident, et exprime le vœu de voir tous les diocésains s'unir en une démonstration d'honneur, et de reconnaissance envers le grand patriarche St Benoît [3].

1. « Oggi 24 del mese di Novembre dell' anno 1879 alle ore 9 1/2 antimeridiane (in seguito a congestione cerebrale, da cui venne assalito li 20 Nov. alle ore 12 meridiane all' incirca), munito dei conforti della Religione, e specialmente benedetto dal S. P., passava agli eterni riposi S. Eccell. Illma et Revma Mons. Federigo Maria Nob. Zinelli, vescovo di Treviso, nato a Venezia li 23 Giugno 1805, nominato vescovo li 24 agosto 1861, preconizzato li 30 Settembre successivo, consecrato in Udine li 9 feb. 1862, dopo di aver retta la diocesi con singolare prudenza, col coraggio dell'apostolo, colla carità del padre. La città è desolatissima per la irreparabile sciagura, da cui è colpita, e si dispone a dimostrare la propria riconoscenza al proprio veneratissimo vescovo in tutti i modi possibili. Il Signore lo accolga nel suo seno, e l'anima di quel benedetto ci impetri presto un altro vescovo, al quale possiamo esibire la stessa servitù, lo stesso ossequio, la stessa illimitata obbedienza, che per tanti anni abbiamo a Lui esibita, unico conforto, che ci resta in tanta amarezza. »

C. Gius. Sarto, Canc. Vesc.

2. Il est à remarquer qu'en Italie, il existe, — prolongement du droit régalien — un *Economat Royal* qui administre les biens des *sièges vacants*, dont les revenus sont affectés à des œuvres de religion ou de charité. C'est encore cet Economat qui contrôle l'administration des biens bénéficiaires. Il existe des Economats généraux à Venise, Milan, Palerme et Naples. Des villes moins importantes ont des sous-économats. Comme il existe 268 diocèses dans le royaume, les vacances épiscopales sont fréquentes. En 1879, le vicaire capitulaire se trouvait devant une situation financière fort embarrassée. Dans une lettre de cette époque, il avoue se trouver, au 4 décembre, avec une dette de 200 lires et n'avoir rien pour y faire face. Il s'adresse à l'Economat de Venise qui lui assigne pour l'administration d'un diocèse de 350,000 âmes, distribuées en 210 paroisses, la somme de 1200 lires.

Cf. Marchesan, p. 213. — Friedberg-Rufini, *Trattato di diritto ecclesiastico*. Torino, 1893, p. 776-792. *(N. du T.)*

3. Les Lombards, à l'avènement de St Grégoire le Grand, disciple de St Benoît, persécutaient l'église avec acharnement, et la regardaient comme leur ennemie à raison de ses rapports avec la cour de Byzance. Le nouveau pape s'occupa surtout de cette nation, et dès les premiers jours de son pontificat, exhorta les évêques à tout mettre en œuvre pour la conversion de ces formidables ennemis de l'orthodoxie. L'illustre reine Théodelinde, princesse bavaroise et catholique, qui avait gagné le cœur des Lombards, lui servit d'intermédiaire et amena peu à peu toute la nation de l'arianisme à la Foi catholique. On croit que cette reine pour réussir dans cette œuvre, se servit surtout des *Dialogues* que Grégoire avait composés d'après les récits recueillis de la bouche des premiers disciples et successeurs de St

C'est de cette même époque que date le pèlerinage ecclésiastique solennel à la Vierge du *Monte Berico* de Vicence, dont l'initiative avait été prise par Venise. Le vicaire capitulaire se hâte d'y convier le clergé de Trévise et présente cette réunion de prêtres comme un moyen excellent de renouveler le zèle et de s'entr'aider pour mieux remplir les devoirs du sacerdoce. Ce pèlerinage, auquel il prit part personnellement, se compléta par un congrès et il y prononça un discours sur la philosophie de S. Thomas qui excita l'admiration de l'auditoire[1].

Comme administrateur intérimaire il se fit aimer du clergé ; pour arriver à l'exécution de ses volontés, il priait plus qu'il ne commandait et ne devenait sévère qu'en face d'une désobéissance. L'épreuve lui fut favorable, il se révéla digne de l'épiscopat. Mais son heure n'était pas venue ; le vicaire capitulaire ne succéda pas à Mgr Zinelli.



TRÉVISE. — Rue Victor-Emmanuel.

Sa Sainteté Léon XIII nomma comme évêque de Trévise, le 27 février 1880, Mgr Callegari. Ce prélat, né à Venise en 1841, suivit dans la même ville les cours de l'enseignement moyen et ceux du séminaire où il eut Don Zinelli comme directeur. Professeur lui-même plus tard dans cet établissement, il se montra ultérieurement un courageux et prudent protagoniste du mouvement démocratique catholique en Italie, surtout au congrès de Padoue.

De professeur à Venise, il devint sans transition évêque de Trévise, à peine âgé de 39 ans.

Mgr Sarto, comme Vicaire capitulaire, annonça cette nomination, et se hâta de prendre toutes les mesures pour recevoir dignement le nouveau prélat dans sa ville épiscopale ; comme son mandat intérimaire expirait, il remercia le clergé du diocèse pour sa bienveillance et sa sympathie.

L'entrée solennelle de Mgr Callegari eut lieu le samedi, 26 juin. Il maintint le vicaire général et le chancelier en fonction, mais Trévise ne garda pas longtemps son nouvel évêque. Deux ans plus tard, il fut transféré au grand diocèse de Padoue, et c'est là qu'en 1903, son ancien chancelier, devenu le pape Pie X, lui offrit le chapeau de cardinal. Mgr Callegari et Mgr Merry del Val, secrétaire d'état, sont les premières nominations cardinalices du pape régnant.

***

La succession de Mgr Callegari à Trévise fut donnée par Léon XIII à Mgr Giuseppe Apollonio, évêque d'Adria ; il prit possession de son nouveau siège, le 9 juin de l'année 1883.

Benoît ; il y raconte aussi la vie du Patriarche et les merveilleux fruits de sainteté issus de la règle de St Benoît.

Cf. Montalembert : Les *Moines d'Occident*, t. II, chap. II. *(N. du T.)*

1. Le sujet traité par Mgr Sarto, montre sa promptitude à mettre en pratique la direction de Léon XIII. L'encyclique : *Æterni Patris* sur la philosophie chrétienne, date du 4 août 1879. *(N. du T.)*

Sous ce nouveau prélat, le chanoine Sarto garda ses fonctions de Père Spirituel au Séminaire et de chancelier. La dernière année toutefois de son séjour à Trévise, comme nous l'avons vu plus haut, il devint *Maestro di religione*, professeur de religion dans la section des humanités. D'autre part, à mesure que Mgr Apollonio se familiarisait avec sa nouvelle administration, Mgr Sarto se trouva partiellement déchargé, et eut quelques loisirs pour reprendre ses prédications. Le nouvel évêque, homme très actif, comprenait toutes les nécessités de son époque, et bien que Mgr Sarto n'ait travaillé sous ses ordres qu'un peu plus d'une année, il a très probablement subi son influence. C'est sous l'épiscopat de Mgr Apollonio que s'établirent à Trévise et dans le diocèse les plus importantes des institutions catholiques d'ordre social et économique [1].

* * *

Nous avons cité plus haut, à propos de Tombolo, un extrait d'une lettre du curé Costantini qui présentait un curieux horoscope de Sarto, alors vicaire.

Qu'on nous permette de rappeler ces paroles au moment où elles commencent à se réaliser dans ce qu'elles présageaient de plus extraordinaire.

« Don Sarto est à la fois bon et instruit, et je vous prie de tenir bonne note de mes prévisions à son sujet: — Don Beppi ne tardera pas à occuper une des cures les plus importantes de notre diocèse, après cela... les bas rouges,... et puis... qui sait [2] ! »

La seconde partie de ces prédictions allait s'accomplir; l'évêque Sarto ne tarderait pas à succéder au chanoine Sarto; l'heure était proche. Il était dans la neuvième année de son séjour à Trévise, et voici ce que Mgr Milanese, l'ami particulier de Pie X, rapporte [3] :

Nous sommes à l'automne de 1884. Un matin le chanoine Sarto, selon son habitude, se présente à l'évêché pour traiter avec Monseigneur les affaires courantes. Il entre dans l'appartement du prélat, le salue affectueusement et lui dit :

— Votre Grandeur a-t-elle déjà appris la nouvelle ? Mgr Berengo quitte Mantoue pour devenir archevêque d'Udine.

— Et vous, lui répond tranquillement le prélat, connaissez-vous le nom de son successeur à Mantoue ?

— En aucune façon, Monseigneur.

— Eh bien, suivez-moi.

Il conduit son chancelier dans sa chapelle privée, l'invite à s'agenouiller devant l'autel, et lui présente la pièce par laquelle SS. Léon XIII nommait le chanoine Sarto évêque de l'important siège de Mantoue [4].

1. Mgr Apollonio a laissé le souvenir d'un évêque éminent. Après avoir reçu la prêtrise en 1851, il se tourna presque aussitôt vers les œuvres sociales dont il devina le futur développement. Il érigea le *Patronage de Castello* destiné aux enfants vagabonds. Plus tard, devenu évêque, il institua une chaire d'*Economie politique* au séminaire de Trévise. Dans la même ville il organisa ou encouragea de nombreuses institutions d'ordre social et économique : *Banque catholique de St Liberalis*, un grand nombre de *Caisses rurales* ; une *Société d'assurance sur le bétail* ; des *Sociétés coopératives* et de *secours mutuel* pour ouvriers urbains et agricoles. Il organisa une *Fédération des caisses rurales*, établit un *Cercle d'études sociales*, et organisa le *Congrès de musique sacrée* qui se réalisa, après sa mort, à Cornuda en 1895. (*N. du T.*)

2. Voir, page 89.

3. *Brevissimi cenni biographici di Pio X.* P. 12.

4. La forme de cette nomination peut sembler singulière, mais il faut se souvenir qu'en Italie la nomination des évêques est en droit et en principe, *absolument libre*, c.-à.-d. que

Don Sarto éprouva une émotion si forte, qu'il faillit se trouver mal ; et s'étant ressaisi, il s'ingénia à chercher des motifs pour échapper à une telle charge ; tout fut inutile. Ses aptitudes étaient connues à Rome, et il était décidé qu'il deviendrait évêque de Mantoue Il n'est pas inutile pourtant de noter ce trait de caractère du chanoine Sarto : une complète absence d'ambition ; à chaque élévation nouvelle, le plus convaincu de son indignité, le plus surpris de l'attention qu'on lui accorde, c'est lui.

La nouvelle de son élévation à l'épiscopat se répandit aussitôt par le diocèse; tout le monde s'en réjouit, on s'y attendait depuis longtemps, car il était le candidat permanent de la *Vox populi*, et Mgr Farina déjà, lui aurait, m'a-t-on dit, voulu laisser sa succession. La *Vox Dei* venait enfin d'y répondre. Chose étrange, Mgr Sarto, après avoir cédé en apparence, conserva encore quelque temps l'espoir que Rome changerait d'avis, et ce fut littéralement par obéissance qu'il accepta la charge.

Mgr Apollonio le rassura peu à peu, et comme, dès son jeune âge, il avait appris à obéir à la volonté divine, il en vit une fois de plus l'expression dans la volonté de ses supérieurs, et se disposa à remplir courageusement ses nouveaux devoirs. La Providence le préparait, en augmentant graduellement le poids de son ministère, à porter un jour le poids de l'Eglise universelle.

Il reçut beaucoup de félicitations ; le peuple de Trévise, le chapitre, ses collègues et ses élèves du Séminaire, le clergé du diocèse, tous lui firent fête ; mais, de même qu'à Tombolo et Salzano, la joie n'était pas sans mélange de regrets, car son départ faisait un vide dans tous les cœurs [1].

---

le pape, dûment informé, nomme, sans aucune intervention, ni du chapitre ni des évêques co-provinciaux, en faveur d'un certain choix des candidats.

Ce droit du Pontife est limité par l'*Exequatur*, par le *Jus patronatus* et de nombreux privilèges. En pratique le St-Siège tient compte pourtant des conseils et des *desiderata* des évêques.

La libre collation de la dignité épiscopale se fait ordinairement en consistoire. Les attributions de la Cong. *Super Promovendis*, abolie par Pie X (17 déc. 1903), sont devenues de la compétence exclusive du S. Office. Si le Souverain Pontife approuve l'élu, d'après les actes d'information, la promotion ou la préconisation se fait solennellement en consistoire secret, et la chancellerie rédige et expédie les bulles de nomination.

(Prof. A. Demeester.)

1. Pour faire mieux apprécier l'affection et l'attachement des professeurs de Trévise, collègues du chanoine Sarto, nous citons *in extenso*, le texte de l'adresse — je le dois à l'obligeance d'un membre de la famille — qui lui fut présentée, en leur nom collectif, au moment où le regretté chancelier du diocèse de Trévise allait quitter le séminaire et prendre possession du siège de Mantoue.

Illustriss. et Reverendiss. Episcopo

JOSEPH SARTO
ex seminario Tarvisino discedenti
et Mantuanam sedem
primum adeunti.

Amplissime Domine,

Iucundissimus sane nobis fuit nuntius, Te ad amplissimum episcopalis dignitatis gradum Dei providentia electum, et ad præclaram Ecclesiæ Mantuanæ Sedem summi Leonis voce et auctoritate missum esse ; et tamen inter eam ipsam lætitiam, quoties subierat animis futuram esse aliquando diem, qua Tibi hinc a nobis esset discedendum, ea sollicitudo incedebat, quæ nos nullo modo, ut par erat, de auspicatissimo facto gaudere pateretur. Cuius tamen sollicitudinis solatium inde per aliquod tempus petivimus, quod Te tandem ea dignitate auctum videbamus, qua omnes boni iamdudum Te ornandum animis præsenserant, et quod Te medium inter nos adhuc audire et intueri licuit.

Hæc vero dies, quam nos animis remorati sumus, qua Te a nobis vel potius a Te nos divelli necesse est, gregi Tibi credito gaudium, nobis tristitiam certe affert, vel eo maiorem, quod perpetuo, Te hinc digrediente, illa pristina Tecum vitæ societas dirimitur prorsus et tollitur. Nam si tantus est omnium civium mœror de Tuo discessu, et tantum Tui desiderium, Tuæ enim artes animi non sunt aut me-

***

Le mercredi, 5 du mois de novembre, Mgr Sarto, accompagné du chanoine Mander, se mit en route pour Rome. Le samedi suivant, Léon XIII le reçut en audience, lui prodigua les encouragements, l'interrogea au sujet du diocèse et du Séminaire de Trévise, lui donna quelques renseignements sur le diocèse de Mantoue, et le congédia avec sa bénédiction.

Le Consistoire pour sa préconisation devait tarder quelques jours encore; Mgr Sarto les passa à Rome, donnant de ses nouvelles à sa famille et à ses amis.

---

diocres aut eiusmodi quod in obscuro esse possint, ea fuit animorum nostrorum vitæque coniunctio, ut, qua die Te Ecclesia Mantuana excipere gestiat, ea nos die, Tuo conspectu orbati, mœroris significationes edere necesse sit. Nec enim ceteris idem, quod nobis, contigit, ne cuiquam idem, quod nobis, gloriari licet : nos novem annorum Tecum sodalitii iure coniunctos, quo tempore maxime Te et observavimus et dileximus, arctioribus in dies amoris et dilectionis vinculis ita Tibi devinxisti, ut ipsi nullo pacto Tuo conspectu carere posse nobis videamur.

Nam, ut quæ sunt omnium in luce atque in oculis civium præclara et illustria Tua facta omittamus, quibus admirationem adsecutus es omnium et benevolentiam, ea si liceret per Tuam, qua summo opere nites, modestiam producere, quibus intus domique Te cuique nostrum aut parentem aut amicum suavissimum præstitisti, eum virum Te iisque virtutibus ornatum prædicaremus, ut omnes Tui orbitate nos iure commoveri faterentur.

Domum enim hanc divinarum et liberalium litterarum alumnis instituendis quanto complexus eras studio ! Quam multas in eam, etsi tot universæ huius Diœcesis sollicitudinibus distinebaris, curas et operas contulisti ! Quam alacri animo sedulus et idem prudens agricola, agrum hunc coluisti, ex quo læta seges, Christianæ Ecclesiæ spes et hominum societatis, Tua potissimum cresceret opera et vigeret ! Cuinam vero aut consilium abs Te aut sollicitudo aut hortamenta aut exempla defuerunt ? Nec enim quisquam omnium fuit hic instituendorum iuvenum, quin Tuam sive in animi angustiis sapientiam et benignitatem, sive in consulendo prudentiam, sive in dicendo et in scientia rerum divinarum tradenda doctrinam et artem et humanitatem expertus, Te parentem prope et amicum intuitus et veneratus sit, Tibique non tam debito et officio sit obsecutus quam animo et voluntate. Quid plura ? Fuit etiam tempus, quo solus omnia universæ huius Diœcesis negotia sustinebas, et tamen domus huius rebus adflictis tanto adfuisti studio, ut eadem Tua maxime opera et consilio steterit.

Quid enim memoremus Tuam illam erga nos indulgentiam, quos Tu non sicut collega modo sed sicut amicus, vel,si quid dulcius est nomen, sicut frater dilexisti ? Quæ enim benignitas, quæ comitas, quæ animi æquitas, quæ morum facilitas, qui vultus, qui sermonis lepores ! Nam Tui imago tam alte nostris insidet in animis, ut nunc quidem absentem Te prope videre medium inter nos et audire alacri semper animo et festivis verbis convivalia colloquia, unum tot curarum solatium, serentem videamur.

Quorum omnium Tuorum erga nos benefactorum causa, quæ nulla poterit, animis insculpta nostris, futura ætas delere, nescimus quo pacto hanc Tui perferre possimus orbitatem, nisi eumdum apud Te, licet absentem, locum nos habituros speramus, quem apud Te obtinuimus inter nos commorantem. Et quoniam nunc, Dei providentis consilio perillustris Ecclesiæ Præsul creatus, nostro sinu et complexu abstractus es, petimus obtestamurque, ut, quibus consilio parentem, studio fratrem et amicum Te exhibuisti, caros nos habeas, et si qua non tam re quam imprudentia in Te peccavimus, ea, cum fuerint aut inania aut præter voluntatem admissa, ex omni memoria Tua evellas. Has enim litteras fœderis habituras esse vim non epistolæ velimus existimes, nosque ea, quæ Tibi promittimus, sanctissime esse observaturos. Promittimus autem ac recipimus nos studii et benevolentiæ Tuæ gratias habituros maximas, et pristinæ sodalitatis memoriam nullo unquam tempore amissuros, præterea Tuas virtutes assequi conaturos, quarum nobis exemplo præfulsisti, atque imaginem Tui in sinu perpetuo gestantes nihil nos erga Te immutaturos.

Cum bonis autem ominibus et supplicationibus novam Sedem adeuntem Te comitamur, ut dexter adsit Deus Tibi tantum onus alacri animo suscipienti, Te tueatur ac foveat, nosque Tuæ dexteræ benedictione soletur.

D. Tarvisii ex ædibus Seminarii episcopalis.
XIV Kal. Maias MDCCCLXXXV.

Moderatores, Magistri et Curatores.

(Trévise, Typ. Scholæ Apostolicæ).

Il ne manqua pas l'occasion qui se présentait d'entendre une bonne exécution musicale, le 9, à l'église *dell' Anima*.

Il en écrit le soir même, à Don Carlo Agnoletti dans les termes que voici : « J'ai goûté l'Asperges, l'Introït, l'Offertoire en plain-chant, à trois voix, *a tre voci*, avec accompagnement d'harmonium et le reste en chant semi-figuré, aussi à trois voix, mais sans accompagnement. C'était admirable, le plain-chant surtout, qui m'est allé au cœur. « *Una cosa mirabile, il canto fermo specialmente, e tale di innamorare.* »

Son goût pour la musique se révèle à chaque occasion, fort vif : dès sa jeunesse, nous l'avons noté, cet art l'attira ; et sans jamais avoir été, ni un professionnel, ni un virtuose, il en eut toujours une remarquable intelligence.

Le Consistoire secret fut tenu par Léon XIII le 10 novembre à 11 h. du matin et il y parla de la situation pénible de l'Eglise en butte aux attaques incessantes des sectaires. Mgr Sarto y fut préconisé évêque de Mantoue [1]. Un télégramme envoyé ce même jour par Mgr Mander à Trévise notifie l'heureuse nouvelle et ajoute : « *Jeudi, Consistoire public ; samedi prestation du serment ; dimanche, consécration* [2]. »

Cette dernière cérémonie eut lieu en effet le 16 dans l'église St-Apollinaire ; trois évêques y furent consacrés : Mgr Sarto pour Mantoue, Mgr Curti pour Guastalla, et Mgr De Dominicis pour Narsi. L'évêque consécrateur était son Eminence le cardinal Parrochi [3] assisté de Mgr Berengo et de Mgr Rota, tous deux anciens titulaires du Siège de Mantoue. Ce dimanche, troisième de novembre, avait été choisi parce qu'on célèbre ce jour-là à Mantoue la fête de *Maria Vergine Incoronata*, patronne de la cité. Les élèves des deux séminaires, Romain et Pie exécutèrent les chants et remplirent les offices secondaires de la brillante cérémonie. Plusieurs parents et amis de Mgr Sarto y assistaient.

Léon XIII gratifia le nouvel évêque, selon la coutume, d'un *Pontificale Romanum*, richement relié aux armes pontificales, et d'une magnifique croix pectorale. Cette croix est chargée de rappeler constamment à celui qui la porte, par le bras droit, les grâces divines à mériter, par le bras gauche, les misères à soulager, par le pied, sa propre indignité, et par le sommet la destinée éternelle : *Per crucem*

1. Le document qui concerne cet acte, mentionne les dignités suivantes du titulaire : *Canonico Primicero ; Direttore spirituale del seminario di Treviso ; Cancelliere Vescovile ; Esaminatore prosinodale, et consigliere del Tribunale Ecclesiastico.*

2. L'évêque ne peut prendre possession de son siège, ni s'immiscer dans l'administration de son église avant d'avoir présenté au chapitre ses lettres de nomination. A moins d'exception comme ce fut ici le cas, cet acte précède les autres ; vient ensuite l'intronisation, ou prise de possession réelle *(institutio corporalis)* qui est elle-même suivie de la consécration.

Dans la puissance épiscopale, il y a le pouvoir *d'ordre* qui est conféré à l'évêque par son sacre, et le pouvoir de *juridiction* qui lui vient seulement de *l'Institution canonique*, donnée par le Souverain Pontife. En vertu de ce pouvoir il gouverne la portion du peuple chrétien qui lui est confiée.

(N. du T.)

3. Le cardinal Parrocchi, vicaire de Léon XIII pour la ville de Rome, est mort en 1903. Né à Mantoue il s'est de bonne heure distingué par sa science. D'abord évêque de Pavie, en 1871, il fut élevé six ans plus tard au siège de Bologne, mais n'obtint jamais l'*Exequatur* du gouvernement. Léon XIII le créa cardinal, l'appela à Rome en 1882, et lui donna les fonctions de cardinal-vicaire en 1884. Mieux que personne il connaissait la situation du diocèse de Mantoue, et s'efforça de diriger l'attention sur Mgr Sarto qu'il jugeait capable de rendre d'éminents services.

ad lucem! — Mgr Sarto avait hérité antérieurement de la croix pectorale de Mgr Soldati, prédécesseur de Mgr Farina à Trévise; devenu pape, il s'empressa de donner ce précieux souvenir en cadeau à Mgr Longhin, évêque actuel de Trévise.

***

Le samedi, 29 novembre, Monseigneur Sarto, retour de Rome, se rendit à Trévise. De la gare au séminaire le peuple et le clergé lui firent cortège; il fut chaudement accueilli et on lui offrit de nombreux cadeaux. Mgr Apollonio continua à lui donner l'hospitalité au séminaire où il s'installa dans son ancien appartement. C'est là que les délégués du chapitre et du clergé de Mantoue lui présentèrent leurs hommages. Son séjour à Trévise devait se prolonger pendant plusieurs mois encore.

TRÉVISE. — La place Victor-Emmanuel.

Il consacra ces loisirs au travail, écrivit beaucoup de lettres, reçut et rendit des visites, prêcha plusieurs fois dans les environs, notamment, le 8 février à Salzano, dont le peuple reconnaissant lui fit don d'un magnifique *Pastorale*. Il passa aussi quelques jours à Padoue, chez son ami, l'ancien évêque de Trévise, Mgr Callegari.

C'est à ce séjour que se rapporte une anecdote, sans importance en elle-même, mais qui serait capable, en n'étant pas remise au point, de dénaturer, si peu que ce soit, le caractère de Mgr Sarto. Il est bon d'en retrancher la part qui revient à l'imagination d'un journaliste. On racontait ce qui suit. Le nouvel évêque se présente un matin dans une église et demande au curé de célébrer la messe. La permission est accordée, mais on n'est pas sans arrière-pensée à son sujet, ce qui induit le curé à faire surveiller cet étranger. Or une heure plus tard, sur le registre destiné aux signatures des célébrants du jour, on constate que ce suspect n'était autre que *Giuseppe Sarto, Vescovo eletto di Mantova.*

Mgr Marchesan a voulu en avoir le cœur net, soupçonnant une mystification, et s'est adressé au curé de l'église *Arcella di S. Antonio*, visée par l'anecdote. Celui-ci, Don Luigi Nichetti, à la date du 18 novembre 1903, répondit par une déclaration qui la met à néant.

Il commence par informer son correspondant qu'il a vainement envoyé des rectifications aux journaux, auteurs ou propagateurs de cette légende; elles n'ont pas été insérées. Puis il ajoute :

« Le 14 janvier 1885, un prêtre étranger me demanda de célébrer la messe, ce que je lui accordai. Quand il rentra dans la sacristie, je l'invitai à déjeuner au presbytère. J'avais ce matin-là un enterrement et, me trouvant sur le point d'aller faire la levée du corps, je priai mon vicaire de retarder un moment le départ pour me permettre de rentrer chez moi. Je désirais savoir si ce prêtre avait accepté mon invitation. — Je le trouvai en conversation avec ma mère ; elle le croyait invité à l'enterrement. Alors voyant au liseré violet du collet de sa soutane, que j'avais affaire à un Monseigneur, je lui dis :

— Monseigneur est-il de notre diocèse ?

— Non, votre Révérence, je suis de Trévise.

— De la ville, ou du diocèse ?

— De la ville.

Ce fut toute notre conversation. Comme j'étais pressé, je le laissai avec ma mère. Après le service, je vis qu'il avait signé : *Joseph Sarto*, *Tarvis*. Ce nom me frappa. Voyez, dis-je à mon vicaire, cette signature ne peut être que celle du nouvel évêque de Mantoue. Le vicaire ne partageait pas mon opinion. C'est impossible, répondit-il, je connais Mgr Sarto, je l'ai entendu prêcher au Séminaire ; ce n'est pas lui, j'en suis sûr.

Je ne songeais déjà plus à cet incident, quand, le soir même, je reçus une lettre du curé *Del Carmine*, Mgr Rampazzo. Il m'envoyait une pièce relative à un mariage et ajoutait ces mots : « Je me réjouis avec vous de ce que Mgr Sarto, évêque de Mantoue, ait célébré ce matin dans votre église. »

C'était donc bien vrai.

Je m'enpressai d'écrire à Trévise pour exprimer à Monseigneur le regret que j'avais de ne l'avoir pas reconnu, et de ne pas l'avoir reçu avec les honneurs qui lui étaient dus.

Il me répondit un mot aimable, et voilà à quoi se réduit le fait.

Ce fut le 26 février 1885, que l'Evêque Sarto reçut l'*Exequatur* ou approbation royale [1]. Cette formalité est requise en Italie pour la reconnaissance légale des privilèges civils des évêques, ainsi que pour la jouissance des revenus du diocèse. Un bon mois plus tard, il allait prendre possession de son siège.

Le 1 mars, il célébra à Venise, sa première messe pontificale en l'église de St-Roch, et la seconde à la cathédrale de Trévise, le jour de la fête de S. Joseph.

Dès le 5 du même mois, il avait notifié par lettre au syndic de Mantoue la réception de l'*Exequatur*.

Cette lettre exprime, une fois de plus, la noblesse de ses sentiments. Il s'annonce comme envoyé de Dieu, comme ministre de la religion qui a pour devise la Paix sous l'égide de la Charité. Il désire s'entendre avec le pouvoir civil pour jouir de son appui dans sa haute mission ; il se consacrera au bonheur spirituel de son peuple et souhaite de faire de ses administrés une famille de frères et d'amis [2].

Son premier mandement, ou lettre pastorale, adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse porte la date du 18 mars. Que de belles et édifiantes pensées dans ce document ! C'est l'humble confiance en Dieu, l'espoir en une collaboration dévouée, le renoncement de soi, la charité, la bonté, la force ; tous ces sentiments se mêlent et se confondent en une douce harmonie, et font de cette lettre une véritable œuvre d'art, expression de la connaissance du cœur humain. Sincère, il est simple ; libre de toute contrainte, il laisse parler sa sagesse et sa cordialité.

Voici comment il expose son espérance [3] :

1. Le mot *Exequatur* (c.-à.-d. *qu'on exécute*), n'est employé que pour l'approbation des évêques ; pour les curés le terme est *Placet* (la nomination est agréée).

2. e formare di tutti una sola famiglia di amici e fratelli.

3. Forse alcuno si chiederà in che io mi affidi per avvalorare queste mie promesse. Rispondo nella speranza, il cui emblema, l'àncora, scelsi appositamente nel mio scudo ; la speranza, che, comme è detto nella Scrittura (ad Heb. VI, 19) è l'àncora sicura e ferma dell'

« Quelqu'un me demandera peut-être : Sur quoi vous appuyez-vous pour être à même de réaliser toutes vos promesses ? Je réponds : ma force est dans mon espérance, et c'est bien à dessein que j'ai fait placer dans mes armoiries le symbole de l'espérance, l'ancre, car l'espérance, au témoignage de l'Écriture (Ad Heb., VI, 19), est l'ancre assurée et ferme de l'âme ; elle est la seule compagne de ma vie, mon principal appui dans le doute, ma force la plus solide dans l'impuissance ; l'espérance, non celle qui se fie aux hommes et qui ne croit arriver à plus de félicité que pour rencontrer plus de désillusion, mais l'espérance dans le Christ, qui, en se fondant sur les promesses célestes, raffermit même l'homme le plus faible, par l'élévation de l'âme et la grâce divine »...


TRÉVISE. — Une rue à portiques.

La haute dignité dont l'ancien élève de Castelfranco et de Padoue venait d'être revêtu, sembla jeter comme un reflet sur tous ceux qui l'avaient connu. On était fier à Tombolo et à Salzano. A Riése surtout les visages rayonnaient. Faut-il parler de la satisfaction personnelle de Maître Gécherlé ? Il en était devenu nerveux, et sa grande tabatière ronde se vidait plus que jamais, à force d'enthousiasme ! Pensez donc ! Son Beppi, parti des bancs de son école et monté à l'épiscopat ! La Providence le laissa jouir de ce triomphe ; ce fut sa grande et dernière consolation, car l'excellent homme mourut quelques mois plus tard, en 1886, ayant bien mérité le repos du serviteur fidèle, dévoué jusqu'à la fin, à la grande œuvre de l'éducation chrétienne.

Mère Marguerite devait décidément renoncer à s'étonner. Le canonicat de Joseph lui avait semblé l'extrême limite des honneurs, et voilà que son fils venait d'être consacré, à 49 ans, évêque d'un des diocèses les plus importants du nord de l'Italie. Elle avait 73 ans ; son mari n'était plus là pour partager sa joie, mais en recevant les félicitations de tout le village, elle se souvint des rudes années de jadis et remercia Dieu, dans son cœur, de tous ses bienfaits.

Il est permis de croire que la joie des sœurs se compliqua d'une satisfaction toute personnelle. Elles avaient dû se séparer du cher frère pendant son séjour au séminaire de Trévise, et voilà que le poste de maîtresse de maison se rouvrait ; Rosa reprendrait ces importantes fonctions, aidée, à tour de rôle, par les autres sœurs, comme au bon temps de Salzano

anima ; speranza, unica compagna della mia vita, il più grande aiuto nelle dubbiezze, la forza più salda nella impotenza ; la speranza : ma non la speranza negli uomini, la quale là, dove crede trarre maggiore felicità, trae invece maggiori sciagure ; ma la speranza di Cristo, che avendo il suo appogio nelle celesti promesse, anche l'uomo più debole rafforza con la grandezza dell'animo e l'aiuto divino.

Monseigneur Sarto passa en famille, à Riése, la semaine sainte. Il occupa chez sa mère, les trois chambres qui avaient été aménagées à son usage, mais le reste de la maison — cuisine, atelier de couture, jardin — conservait sa modeste physionomie de jadis. Monseigneur se plaisait dans ce milieu, il le préférait au palais qui l'attendait à Mantoue. Sa bonne mère avait beaucoup vieilli, mais ses yeux avaient gardé leur rayonnement de douceur paisible, d'affection et de constant souci. Il aurait bien voulu l'avoir près de lui dans sa nouvelle résidence, pour lui rendre plus douces ses dernières années, mais elle conserva toujours ses préférences pour le village de Riése ; elle voulait mourir là où le père était mort, là, où elle avait élevé sa nombreuse famille, là où les misères d'autrefois avaient fait place à une existence simple et heureuse.

Après Pâques, Monseigneur regagna Trévise ; quelques jours plus tard, il fit ses adieux à son entourage et, accompagné des chanoines Jacuzzi et Milanese, représentants du chapitre et du séminaire, partit pour Mantoue. Il devait du reste revoir souvent les amis qu'il quittait, vu la facilité des communications entre Trévise et sa ville épiscopale. Il laissa au séminaire d'excellents prêtres et des étudiants zélés, formés par ses soins. Cette œuvre d'éducation il allait la compléter comme évêque et plus tard comme patriarche. Il est notoire, que les diocèses de Trévise, de Mantoue et Venise se distinguent actuellement par l'excellence de leur clergé ; ils comptent, par leurs hommes d'œuvres et de science, au nombre des meilleurs de l'Italie.

***

Qu'on me permette de rappeler ici quelques souvenirs personnels.

Le vendredi, 3 octobre 1903, je me rendais de Venise à Trévise. Le soir tombait, au milieu d'une atmosphère immobile et lourde. Le soleil qui, au long de la journée, avait exhalé tous les effluves de sa fournaise, rougeoyait maintenant et criblait de scintillations aveuglantes les eaux que traverse le pont entre Venise et la terre ferme. Le train le franchit lentement. Au-dessus de Mestre, le ciel change d'aspect, la lumière baisse, le soleil s'estompe ; à l'ouest, des lambeaux de nuages gris s'attirent, s'assemblent, se mêlent, et comme comprimés par une force invisible, finissent par se coaguler en une masse noire et menaçante. Un moment couchée sur l'horizon, elle entre en mouvement et monte vers le zénith.

L'atmosphère devient suffocante ; elle pèse sur les champs que balaye la fumée du train, pendant que les éclairs à reflets verdâtres écrivent des menaces sur le mur noir du ciel. Les roulements de la foudre se multiplient et s'enchevêtrent ; de grosses gouttes de pluie battent obliquement les vitres et les brouillent ; puis nous roulons en plein orage, écoutant les volées d'eau envelopper le train de leurs tourbillons crépitants, et voyant la foudre promener sa lumière sournoise ou violente, comme pour chercher un but à frapper. C'est un bon moment pour songer à la faiblesse humaine ; on la touche du doigt dans ces crises atmosphériques ; l'orgueil déchante quand il se sent le jouet des éléments, et l'être, incapable de se défendre, avoue sa contingence.

A la garde de Dieu !... Comme je ne me rappelle pas que la foudre ait jamais frappé un train en marche, cela suffit pour calmer un émoi irrésistible. Du reste l'orage aura ceci de bon, c'est qu'il nous donnera un air plus respirable au terme du voyage.

Il fait noir quand nous arrivons en gare de Trévise. Le ciel s'est rasséréné ; des flaques stagnantes luisent dans la rue sous la flamme jaune des réverbères, mais c'est en vain que nous avons compté sur la fraîcheur. L'air reste lourd, humide, étouffant. La terre, saturée de chaleur, dégage maintenant son trop-plein, et ses émanations humides me font songer à celles qu'on respire, au milieu des décombres, après un incendie éteint.

Mon par-dessus sur le bras, ma valise à la main, je traverse le square qui s'étend au delà du pont sur le Sile et me dirige vers l'hôtel *Roma*. Là, vu ma fatigue, je renonçai à plusieurs besognes qui me sollicitaient pour remercier Dieu de ses

Le cardinal Patriarche Sarto et l'évêque Apollonio avec les professeurs du séminaire de Trévise, lors du 80[me] anniversaire de Mgr Jacuzzi en 1899. (Voir p. 60.)



3 Lavan — Mattarollo — Simionato — Bottero — Borsato — Archiprêtre Vianello — Graziati — Polo — Trabuchelli
Cenedese — Agnoletti — Beccegato — Ferretton — Bressan — Camilloto — Santalena — Marchesan
1 Fantuzzo — Pellizzari — Monseigneur Apollonio — Cardinal Sarto — Jacuzzi — Milanese — Brevedan.

bienfaits et me livrer sans tarder à ce mystérieux sommeil, dispensateur de forces et de consolation.

* * *

Le lendemain je me présente à San Nicolô, la vieille et remarquable église qui touche au séminaire, pour célébrer la Sainte Messe. A la sacristie je présente mon *celebret* [1] à un ecclésiastique qui se trouve être le Rév. M. Ferretton, professeur au Séminaire. Je lui découvre le but de ma visite, et il a l'obligeance, une fois mes devoirs religieux accomplis, de se mettre avec beaucoup de bienveillance à ma disposition pour parcourir l'établissement où Don Sarto passa neuf années.

1. Autorisation écrite donnée par l'évêque à un de ses prêtres pour témoigner qu'il est digne de célébrer la messe là où il se présente.

Le séminaire est, comme nous l'avons dit plus haut, un ancien couvent de Dominicains. L'oratoire et la salle du chapitre ont été conservés avec leurs peintures à fresques qui représentent les supérieurs généraux, Papes, Cardinaux, ainsi que les principaux saints et savants de l'Ordre.

Une inscription italienne signale l'auteur de ces œuvres d'art qui datent de 1352 : *Tommaso da Modena* [1]. Elles présentent environ quarante figures ou portraits, parmi lesquels, le pape Benoît XI portant l'habit blanc et le manteau noir de son ordre. Je note encore : Ugo di Billom, Nicolô da Prat, B. Giovanni da Schio, B. Alberto Magno.

M. Ferretton me fait voir, à sa chambre, le groupe photographié des professeurs qu'on offrit comme souvenir au nouvel évêque de Mantoue. Il me présente aussi à M. Marchesan, professeur de littérature italienne, sous-directeur du séminaire et membre du Comité royal de Venise pour le développement de l'histoire nationale. C'est un chercheur infatigable et un habile écrivain. A en juger par sa figure pleine et sympathique, ses cheveux blonds et ses yeux clairs, on le prendrait pour un allemand ; toutefois le calme et la placidité qui répondent à cette complexion, ont été mis sous pression — cela se voit — par le soleil italien. Il est ancien élève du chanoine Sarto, et se documentait en ce moment, avec le plus grand soin, pour écrire en italien le grand ouvrage de luxe sur Pie X qui a paru depuis chez Benziger. Comme ce travail m'a été fort utile et que je l'ai cité à diverses reprises, je suis heureux de rendre ici hommage à son savant auteur.

M. Marchesan a été nommé récemment chanoine de Trévise et à cette occasion, Mgr Bressan, secrétaire particulier de Pie X, lui écrivit, pour le féliciter, comme interprète de la reconnaissance de Sa Sainteté [2].

J'insistai pour voir l'ancien appartement du chanoine Sarto. On m'introduit dans un corridor étroit devant une porte marquée du N° 13. Le nom du professeur qui l'occupe y est inscrit avec des abréviations qu'il faut lire comme suit :

Sac.(erdote) Dott.(ore) L.(uigi) Mattarolo.

Par malheur, l'abbé est absent ! Don Marchesan toutefois n'hésite pas devant une violation de domicile ; il court chercher la clef, et j'ai le bonheur de pénétrer

1. Nell'anno 1352, il priore Trevigiano dell'Ordine dei Predicatori fece dipingere questo capitulo, e lo dipinse il pittore Tommaso da Modena. *Thomas de Modène* se nommait de son vrai nom : *Thomas de Mutina*. Il contribua avec *Barnaba de Mutina* à répandre la doctrine florentine. Le premier fit un long séjour en Allemagne, où l'on trouve quelques unes de ses œuvres ; en chemin il s'arrêta à Trévise pour y peindre la salle du chapitre à San Nicolo. Le second habita Gênes et travailla à Pise. Ce sont des giottesques dociles et convaincus.

G. Lafenestre. *La Peinture italienne*, p. 123. *(N. du T.)*

2. Vaticano, 5 décembre 1904.

Ill.mo e Rev.mo Monsignore,

Da mons. Milanese mi pervenne la gradita notizia che la S. V. Illma. e Revma. all'unanimità dei voti venne da S. E. mons. Vescovo e dal Venerando Capitolo di Treviso nominato Canonico Onorario di codesta Cattedrale.

Mentro con tutto il cuore mi congratulo con Lei per l'alta distinzione della quale venne insignita, sono ben lieto di significarle che il nostro Augusto Pontefice, a sua volta, accolse con particolare compiacenza quest'atto di deferenza usatole e contemporaneamente affidavami l'incarico di farle pervenire coi rallegramenti la sua Benedizione.

Voglia, Illmo. e Revmo. Monsignore, accogliere i sensi della mia più profonda stima ed ossequio coi quali mi segno.

Della S. V. Illma. e Revma.

Giovanni Bressan,
Cappellano Segreto di S. S.

dans la chambre où Pie X, pendant neuf ans, a travaillé, gouverné, avec le dévouement de toute son intelligence et de tout son cœur.

Elle est assez vaste ; le papier de tenture est resté le même ; je le vois semé de bouquets à fleurs blanches et rouges, considérablement fanées, cela va sans dire, et penchant des corolles anémiées sur des tiges sans sève.

Les deux grandes fenêtres, donnant sur le jardin du séminaire, étaient large ouvertes et j'eus le plaisir de respirer un moment l'atmosphère chargée d'exhalaisons de fleurs et de plantes qu'y respirait Don Sarto. La porte de la chambre à coucher s'ouvre dans un coin ; ce n'est qu'une chambrette, toujours garnie du même lit en fer, où le vaillant travailleur puisait des forces neuves et une nouvelle énergie.

Je me fais présenter ensuite à Mgr Milanese, directeur de l'enseignement et professeur de philosophie. C'est un homme vénérable, mince et délicat, qui a gardé, sur ses joues tombées, une fine teinte rosée, qui donne le change sur son grand âge. Il est légèrement voûté, mais ses yeux en éveil ont conservé leur acuité ; l'éclat de l'intelligence et une expression de paternelle bonté, témoignent qu'il lui est resté de la jeunesse au cœur.

C'est à Mgr Milanese qu'on doit une courte biographie de Pie X, publiée aussitôt après son élévation, et intitulée : *Brevissimi Cenni biografici di Pio X.* L'opuscule est concis, agréable à lire et exact.

Comme ami de Sa Sainteté, il était bien qualifié pour répandre parmi le peuple ce premier témoignage d'affection marqué au coin de la vérité historique. Il eut la bonté de m'en offrir un exemplaire, et j'ai eu l'occasion d'y puiser. Il me permit en outre de prendre connaissance d'une lettre de remerciement que le pape lui écrivit. J'aurais voulu en noter le texte complet pour le reproduire, mais Monseigneur ne m'en laissa copier que les quelques lignes qui ne parlaient pas de lui, et où se montre plutôt l'humilité de son illustre correspondant.

Révérend^{me} et très cher Monseigneur,

Je vous remercie bien cordialement pour l'opuscule écrit avec le remarquable talent que vous avez montré dans vos autres ouvrages, et qui relate ma peu intéressante vie. — Vous avez montré trop de bonté et trop d'indulgence pour mettre en lumière des faits qui sont ordinaires et communs à la vie de tous les prêtres... etc.

Du Vatican, le 30 septembre 1903.

Pie X, pape [1].

Midi venait de sonner. Je prends congé de mon interlocuteur et retourne à l'hôtel. En route, je flâne sous les arcades qui longent les maisons et caractérisent beaucoup de vieilles villes, en Italie comme aussi en Allemagne et en Suisse. Elles mettent à l'abri de la pluie et des morsures du soleil ; elles permettent aux passants de s'arrêter devant les étalages des boutiques pour bien réfléchir à leurs emplètes. — A ce propos, je ne puis m'empêcher de constater que, dans ces petites

1. Rev.dissimo e Carissimo Monsignore,
Vivamente vi ringrazio della pubblicazione che magistralmente come sempre in tutte le opere vostre, avete fatta della mia povera vita, mettendo con troppa bontà e indulgenza in risalto azioni, che sono comuni ad ogni sacerdote. . . . .

Dal Vaticano, li 30 Settembre 1903.
Pio P. P. X.

villes, les boutiques n'ont aucune clientèle apparente ; on ne voit aucun va-et-vient d'acheteurs. Vraisemblablement les échanges doivent se pratiquer à jours fixes, ou à des heures déterminées, sans quoi ce petit commerce n'aurait aucune chance de prospérité.

Trévise est une ville silencieuse, elle ignore encore les services réguliers de locomotion ; cela supprime, il est vrai, les fumées, des dangers variés, et les poteaux à trolleys, si destructifs de l'esthétique des rues ; par contre, quand il faut circuler sous un soleil ardent, le pied hésitant et la sueur au front, on se surprend à désirer, malgré tous les ennuis qu'il traîne à sa suite, quelque véhicule populaire et propitiatoire !



TRÉVISE. — Le nouvel évêque Mgr Longhin de l'ordre des Capucins.

A la table de l'hôtel, je trouve un prêtre occupé à dîner ; c'est un homme tout rayonnant de paix, tout confit en douceur, et humble jusque dans sa petite taille. Me voyant pressé et quelque peu agité, — ce qu'il pouvait constater à ma façon de consulter trop fréquemment ma montre, question de ne pas manquer un train — il me rassure, m'affirme que j'ai bien le temps, et pendant que je continue à manger d'une façon plus hygiénique, il me présente sa carte sur laquelle je lis : *A... S... Vicaire à Venise.*

Qu'il soit remercié ici, car, grâce à lui, je n'ai pas gâté une journée bien commencée.

Je reprends le chemin de la gare. Les flaques d'eau ont eu le temps de sécher et ne se signalent plus que par le dépôt roussâtre des sables. Pelouses et plantations aspirent avidement le soleil d'automne, comme pour se préparer à résister au prochain hiver. Les eaux du Sile glissent, lègeres, sous le pont, s'emparent de mon salut d'adieu, le roulent dans leurs sinuosités et l'emportent au loin, vers l'immensité mouvante de la mer.

Le train s'ébranle et je regarde défiler la vieille ville de Trévise où je me suis fait des amis qui m'aidèrent dans mon œuvre. La haute tour carrée de St-Nicolas domine tout le panorama, et je ne puis m'empêcher de songer que Pie X domine de même, du fond du Vatican, la vaste étendue de l'univers.

Je suis en destination de Riése, et l'on m'attend aux « *Deux glaives* ».



MANTOUE. — Le pont St-Georges.

CHAPITRE VII

L'évêque de Mantoue. — Réorganisation du diocèse.

1884-1893

Veritatem autem facientes in charitate, crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus.

AD. EPHES., IV.,15.

Afin que confessant la vérité, nous continuions à croître, à tous égards, en union avec celui qui est le chef, le Christ.

Mantoue, ses lacs, ses gloires de jadis, son industrie. — Etat du diocèse sous les évêques Rota et Bérengo. — Entrée solennelle de Mgr Sarto ; accueil enthousiaste. — Son attention se porte tout d'abord sur le séminaire. — La maison de campagne de Sailetto. — Le *Piccolo Galateo*. — L'évêque encourage le clergé paroissial. — Célébration d'un premier synode diocésain, ses heureux résultats. — Il raffermit la Foi du peuple par de grandes manifestations religieuses. — Le huitième centenaire de S. Anselme. — Organisation de pèlerinages et fêtes grandioses en l'honneur de S. Louis de Gonzague, à Castiglione — Mgr Sarto visite toutes les paroisses rurales ; sa méthode pastorale. — Il entreprend trois fois le voyage de Rome. — Sa protestation à propos du *Te Deum* officiel. — L'Émigration italiennne. — Ses rapports avec les plus humbles. — Les deux frères.

Mantoue (Mantova) en Lombardie [1], ancienne place fortifiée, compte 30.000 habitants et est située sur les lacs du Mincio.

1. La Lombardie est divisée en huit provinces : Bergame, Brescia, Côme, Crémone, Mantoue, Milan, Pavie et Sondrio.

Son nom lui vient du peuple germanique les Lombards ou Longobards qui, au VI[e] siècle, y avaient établi un puissant royaume

Le pays environnant était jadis fréquemment inondé par la surabondance des eaux réunies du Pô — le *fluviorum rex Eridanus* de Virgile — et du Mincio [1] qui ne pouvaient se dégorger assez rapidement; les terres en restaient détrempées, marécageuses, semées d'étangs que dominaient des buttes argileuses où ne poussaient que des roseaux et des plantes aquatiques. Ce ne fut qu'à la longue qu'on parvint à les assécher, à les livrer au labour et à la culture de la vigne. Depuis Crémone, le Pô est jusqu'à son embouchure, bordé de hautes levées de terre *(argini)*, destinées à garer des inondations les riches propriétés riveraines. Le niveau du courant ainsi emprisonné s'élève aujourd'hui à deux mètres au-dessus du sol. Épuisé par de nombreux canaux, le fleuve n'arrive que par un suprême effort à se déverser par plusieurs bouches dans le golfe de Venise.



MANTOUE. — Le lac du milieu.

La situation de Mantoue qu'entourent au nord et à l'est des lagunes créées par un barrage du Mincio, au sud et à l'ouest un canal qui peut inonder la plaine, en fait un point stratégique important. Les eaux qui contournent une moitié de la ville prennent les noms de lac supérieur au N.-O., moyen au N.-E., et inférieur à l'E. *(Lago superiore, di Mezzo, Inferiore).* Deux grandes digues ou ponts relient la ville à ses faubourgs de la terre ferme. Au nord, le pont Molina sert à la voie ferrée ; au nord-est, le pont St-Georges sépare le lac moyen du lac inférieur et met la ville en communication avec le fort St-Georges et d'autres qui la défendent de ce côté. En face du lac moyen, par un temps clair, on jouit du spectacle admirable des alpes dolomitiques du Trentin. L'industrie de la soie est la grande ressource de la région. Les environs de Mantoue, de même que ceux de Milan, de Vérone et Côme, sont couverts de mûriers qui dominent les campagnes de leur opulent feuillage, unique nourriture du ver à soie [2].

incorporé au VIII[e] siècle à l'empire de Charlemagne.

Les villes lombardes confédérées devinrent riches et puissantes; elles firent la guerre aux empereurs d'Allemagne. Après des vicissitudes diverses au cours des âges, la Lombardie tomba sous la domination autrichienne, jusqu'à la conquête qu'en fit Napoléon en 1796. Après Waterloo, la Lombardie fit retour, en 1815, à l'Autriche et, jusqu'en 1859, forma avec la Vénétie, le royaume Lombard-Vénitien soumis à l'Autriche.

Plus tard, comme nous l'avons exposé au cours de notre récit, tout le nord de l'Italie fut réduit sous le sceptre de Victor Emmanuel.

1. Le Mincio, en latin Mincius, est un affluent du Pô ; il prend sa source dans les montagnes du Tyrol où il se nomme d'abord Sarca ; traverse le lac de Garde, reprend son lit à Peschiera, et sert de ligne de démarcation entre la Vénétie et la Lombardie ; il forme enfin les lacs de Mantoue et se déverse dans le Pô non loin de Sustinente. C'est sur les rives du Mincio que les Autrichiens furent battus par les Français en 1800 et 1814.

2. Le ver à soie est la larve ou chenille d'un papillon nocturne ; c'est le bombyx du mûrier de Linné, maintenant nommé par les entomologistes, *Séricaire du mûrier.* Il est assez remarquable que l'insecte qui produit les

En 1859 après le traité de Villafranca, confirmé par celui de Zurich, Napoléon III détacha la Lombardie de l'Autriche pour la donner à Victor Emmanuel qui poursuivait son rêve de l'*Italia Una*. L'Autriche conservait encore avec le Veneto, Mantoue, centre redoutable de ses forces, mais six ans plus tard, en 1866, le pays de Venise ayant fait retour à l'Italie, il ne resta plus à l'Autriche que Mantoue entièrement isolée ; elle dut l'abandonner comme inutile et évacuer définitivement le pays.

Mantoue qui a de belles et larges rues, porte les traces des nombreuses guerres qui l'ont ruinée ; ce qui reste actuellement des puissantes fortifications élevées par ses possesseurs successifs, reflète, dans le miroir des vastes eaux, les souvenirs mélancoliques d'une grandeur évanouie [1].

Sa cathédrale, dediée à S. Pierre, gothique à l'origine, en partie réédifiée sur les dessins de Jules Romain (1593-1620), sa basilique St-André du XV[e] siècle, et l'église St-Barnabé sont intéressantes, surtout par les tableaux et fresques qu'elles contiennent. Le palais ducal, commencé en 1302, a été rebâti presque en entier par Jules Romain. Le célèbre élève de Raphaël (1492-1546) est mort à Mantoue, et a son tombeau dans l'église St-Barnabé. Le musée communal est riche en antiquités romaines ; la Corte Reale et le Palazzo del Té, offrent une collection considérable de peintures. Rubens qui admirait Jules Romain, passa

étoffes les plus riches et les plus chatoyantes soit des moins brillants de son genre et que sa chenille manque complètement d'ornement et d'éclat. Deux ou trois jours après leur sortie du cocon, les papillons femelles du ver à soie se mettent à pondre un nombre d'œufs qui varie de 500 à 700. A l'époque où poussent les premières feuilles du mûrier, vers le commencement du printemps, on procède, dans les magnaneries, à l'incubation des œufs en les tenant dans une température artificielle bien graduée, et au bout de trois ou quatre jours environ, il sort de chaque œuf un mince ver filiforme qui témoigne d'un vif appétit et montre une grande préférence pour les feuilles du mûrier blanc.

En grandissant, le ver à soie subit quatre changements de peau, ou mues successives. Quand cette transformation se prépare, le ver prend une coloration jaunâtre et semble translucide. Après chaque mue le ver est plus gros, et la dernière crise donne à sa peau une blancheur légèrement grisâtre.

C'est alors que s'élabore en lui le suc destiné à fournir les fils de soie ; il est muni à cet effet d'un appareil organique qui consiste en deux longues glandes aboutissant, par un prolongement en canal, sous la lèvre inférieure de la chenille et logées dans la partie moyenne de son corps ; c'est alors aussi le moment de sa plus grande voracité. Lorsqu'il est prêt à donner sa soie, le ver perd son appétit, il semble se flétrir. Il s'agite, lève et dirige en tout sens la partie antérieure de son corps ; c'est ce qu'on appelle la *montée*, il cherche un endroit propice pour placer le cocon où il va s'ensevelir lui-même. Quand il a trouvé, il fixe les amarres du futur cocon en jetant en divers sens quelques forts fils de soie, et cela fait, le ver commence à dérouler sans discontinuité son fil qui sort liquide des glandes, s'étire dans le canal et se sèche aussitôt qu'il arrive à l'air. Quand le cocon est terminé, ce fil atteint une longueur estimée de 1,400 à 1,500 mètres. C'est dans ce cocon que le ver se métamorphose en chrysalide, état intermédiaire entre le ver et le papillon. A l'aide d'une liqueur spéciale, la chrysalide changée en papillon, désunit, à l'une des extrémités du cocon, les replis du fil dont celui-ci est formé, il les écarte ensuite avec la tête, et après une demi-heure environ d'efforts, il se délivre de sa prison. La fécondation et la ponte recommencent. Pour utiliser la soie des cocons, on a soin de tuer à temps les chrysalides en les exposant à la vapeur de l'eau bouillante.

1. Mantoue a gardé les noms de six anciennes portes : à l'est, la porte Pradella ; au nord, la porte Molina ; à l'ouest, les deux portes San Giorgio et Castena ; au sud, les deux portes Cerese et Pusterla. Celle de Molina est la plus remarquable ; elle date de 1198 et a eté reconstruite, sous Marie-Thérèse, en 1752, avec magnificence.

de longs mois dans cette ville, et y laissa plusieurs œuvres. Mantegna [1] est pourtant le grand nom artistique de Mantoue et la ville entre, par lui surtout, dans l'histoire de l'art.

Les destinées historiques de Mantoue se rattachent pendant une longue période, à celles des Gonzague [2]; leur ancien palais princier existe encore, c'est celui du Té, diminutif de Tajetto, nom de l'emplacement où il a été construit. Cette illustre famille s'empara du pouvoir en 1318, et établit sa grandeur en 1328, sous Louis I, qui se fit reconnaître vicaire de l'Empire; elle se maintint jusqu'en 1708. Mais c'est St Louis de Gonzague surtout, (1568-1591) qui a glorifié le nom. Il est né au château de Castiglione delle Stiviere, village des environs de Mantoue. Nous verrons plus loin comment Mgr Sarto s'occupa de la restauration de l'église placée sous son vocable, et contribua à rehausser le 300me anniversaire de sa mort.



MANTOUE. — Vue générale d'Anconetta.

Une très ancienne tradition fait naître Virgile à Mantoue, *Mantua me genuit;* mais, plus probablement, le poète vit le jour, l'an 70 avant J.-C. dans un village nommé maintenant Piétole, l'ancien Andes, où on lui a érigé une statue en 1884. Mantoue toutefois a gardé, et à juste titre, une *Piazza Virgiliana* et un *Amfiteatro Virgiliano,* car, à travers l'histoire, elle est restée la ville du poète. Une ancienne sculpture qui représente Virgile assis, sous une sorte de dais composite, rappelle la tradition; et Mantoue en érigeant en 1865, un monument à Dante [3] a judicieusement uni le souvenir du disciple à celui du poète, son Maître.

1. Mantegna naquit, en 1431, à Padoue et l'atteste en signant souvent *Civis Patavinus.* Son contact avec les Bellini adoucit quelque peu la rudesse qui lui est propre et qui est celle de son premier maître Francesco Squarcione (1394-1474), partisan de l'art antique modernisé par le goût de l'époque, et qui fit de Padoue, au XV siècle, le principal centre du mouvement artistique Italien.

Appelé à Mantoue, en 1468, il fut attaché à la maison des Gonzague, à laquelle il resta toujours fidèle, et mourut dans cette ville en 1506. Son tombeau à la basilique St-André porte cette épitaphe sous son médaillon en bronze :

ESSE PAREM
HUNC NORIS
SI NON PREPONIS
APELLI
ÆNEA MANTINIE
QUI SIMULACRA
VIDES.

La *Vierge de la Victoire* du Louvre a été peinte par Mantegna pour le marquis François de Gonzague.

Avant Léonard de Vinci, Titien et Corrège, André Mantegna est l'artiste le plus puissant de la haute Italie. Les fresques de l'église des *Eremitani* à Padoue datent de sa vingtième année. Sous son dernier tableau, un *Saint Sébastien,* il écrivit : *Nihil nisi divinum stabile est, cætera fumus.* Le divin seul est stable, le reste est de la fumée.

N. du T.)

2. Gonzague est aussi le nom d'un village situé au sud de Mantoue sur l'autre rive du Pô.

3. Nous avons noté au chap. II, que Dante vécut en exil à Padoue et y rencontra Giotto. Il semble pourtant, par son poème, avoir eu une affection toute spéciale pour Mantoue, car il en parle plus volontiers que de Padoue. Est-ce une condescendance pour le poète de l'Énéide? Au chant XX de l'Enfer, Virgile

L'histoire de Longin se rattache aux origines chrétiennes de Mantoue. D'après une tradition il y annonça la Bonne Nouvelle, l'an 36 après J.-C.; en souvenir de la sainte passion, il portait avec lui une relique du Précieux Sang, et l'éponge qui servit à abreuver le divin Crucifié de fiel et de vinaigre. — L'antiquité du christianisme dans la patrie de Virgile, d'après le témoignage des monuments, remonte en tout cas, très haut. D'après la chronique de Mantoue, en 808, eut lieu une reconnaissance des reliques apportées par Longin et de son propre corps en présence du pape Léon III; mais en 1370, ces restes périrent presque complètement dans un incendie. Ce fut, à l'occasion de la visite du pape Léon III, que Mantoue devint siège épiscopal. Ce qui a été sauvé des ossements, repose en un riche reliquaire conservé à l'église St-André. La chapelle qui leur est consacrée porte cette inscription:

Longini ejus, qui latus Christi percussit, ossa [1].

Le célèbre troubadour Sordello, dont Mantoue peut revendiquer la gloire, a donné son nom à l'une des places principales de la ville [2].

***

Le siége épiscopal de Mantoue était loin d'offrir des attraits. On a exagéré pourtant le triste état de ce diocèse à l'époque de la nomination de Mgr Sarto, on l'a noirci à plaisir; il n'en est pas moins vrai, que le nouvel évêque en acceptant ce diocèse, prenait sur lui une charge bien lourde. Nous savons que Léon XIII, qui connaissait l'état des choses à Mantoue, n'avait fait son choix qu'après mûre réflexion, et que le chanoine Sarto avait agréé sa nomination, moins par attrait du siége offert, que par esprit d'obéissance.

expose comme suit l'origine légendaire de la ville. — « A peu de distance, il (le Mincio) trouve une vallée où il s'étend et forme un marais malsain dans les ardeurs de l'été. La vierge sévère (Manto, fille du devin Tirésias) arrivée en ce lieu, vit cette terre inhospitalière dépourvue d'habitants; c'est là que, pour fuir toute société humaine, elle fixa son séjour avec ceux qui l'avaient suivie, qu'elle exerça son art magique et qu'elle laissa son corps privé de son âme. Les hommes dispersés dans les environs, alors attirés par la protection qu'assurait ce marais immense, fréquentèrent ce lieu: ils bâtirent une ville sur le tombeau de la fille de Tirésias, et sans consulter autrement le sort, ils appelèrent cette ville Mantoue, du nom de celle qui, la première, y avait établi son séjour. »

L'admiration très vive dont l'œuvre de Virgile a toujours été entourée, surtout pendant le moyen âge, a créé une légende qui a transformé le poète en une sorte de magicien tout puissant. Cette conception n'est pas étrangère au choix qu'a fait le Dante de Virgile pour le guider dans son voyage en enfer et au purgatoire. Le poète lui apparaît dès le début du poème au moment où il a besoin de protection contre la Louve, et Dante lui adresse ces paroles: — « O flambeau, ô gloire des autres poètes, puissent mes longues études et l'amour passionné avec lequel j'ai cherché tes vers, me protéger auprès de toi! Tu es mon maître, tu es mon modèle; à toi seul je dois ce style noble qui a pu honorer mon nom. »

(N. du T.)

1. Ossements de ce Longin qui perça le côté du Christ.

2. Sordello appartient au XIII[e] siècle. Né dans le Mantouan, il adopta, comme d'autres italiens de son temps, la langue provençale. On a conservé de lui trente pièces. Parmi ses sirventes, on remarque celui qui s'élève avec énergie contre l'abus des richesses, la perte de la Foi, la corruption des mœurs, l'abandon des plaisirs de l'esprit. Comme la plupart des troubadours, Sordello avait deux manières: celle dite des *Paroles faciles*, et celle des *Compositions de maître*. Dante aux chants VI et VII du *Purgatoire* et dans son traité *Della volgare Eloquenza*, place très haut un Sordello qui, selon les apparences et bien que ce personnage se déclare né à Mantoue, n'est point le troubadour.

Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XIX.

(N. du T.)

Tout le diocèse avec ses 350,000 âmes, et ses 210 paroisses, pouvait être regardé comme désorganisé.

Mgr Rota qui l'administra de 1871 à 1878, en qualité de curé à Mantoue, n'obtint jamais la reconnaissance du gouvernement. Travaillant sans appui officiel, il se heurtait à des difficultés incessantes, dont il devait trouver la solution dans son indomptable énergie. Cela se passait après la spoliation de Rome, et Mgr Rota, défenseur courageux de l'Église et de son Pontife, fut en butte aux attaques les plus acharnées des libres-penseurs, socialistes et juifs.

Le ministre Crispi refusant l'*exequatur*, l'évêque s'installa chez les Frères Camiliens, fut traîné en justice et condamné à la prison. Sa Sainteté Léon XIII, voulant récompenser tant de souffrance et de dévouement, l'appela à Rome, le nomma évêque de Thèbe, in p. i., et chanoine de St-Pierre.



MANTOUE. — Le corso Victor Emmanuel

Le lecteur se souviendra que Mgr Rota prit part, comme assistant, au sacre de Mgr Sarto. Il mourut à Rome, le 3 février 1890. Quand Mgr Sarto annonça cette nouvelle à son peuple, il parla de ce prédécesseur comme d'un évêque des grandes époques, d'un évêque qui, par son enseignement et sa charité, avait brillé comme une étoile au ciel de son Église. — « Il était un père affectueux et c'est au prix des plus grands sacrifices, qu'il infusa la vie à ses enfants. » — « Souvenez-vous, ajouta-t-il encore, de sa vie apostolique, des sueurs répandues, des amertumes éprouvées [1]. »

Son successeur Mgr Berengo passa par les mêmes épreuves ; l'opposition du gouvernement empêcha toute réforme. L'impiété continuait de s'acharner ouvertement ou en cachette, mettant en œuvre tout ce qu'un esprit étroit de persécution sait susciter de mauvaises querelles et de règlements tyranniques. On imposa lourdement les communautés religieuses, les biens ecclésiastiques, et l'on mit adroitement des entraves à la liberté. Les résultats prévus se manifestèrent : affaiblissement de l'esprit catholique, ignorance religieuse grandissante ; à la campagne surtout, un grand nombre de paroisses restaient sans pasteurs, beaucoup de prêtres vivaient dans la misère ; les écoles languissaient, et les bonnes œuvres ne donnaient plus signe de vie.

Dans le découragement général, toute virilité s'affadissait. Comme nous l'avons vu, Mgr Sarto n'obtint l'*exequatur* qu'après plusieurs mois d'attente et il prépara son installation par une communication d'un tact parfait aux syndic

1. Vescovo del tempo antico, che per dottrina e carità brillò come stella nella sua chiesa, il padre amoroso, che coi più duri sacrifici infuse la sua vita nei figli.

La sua vita apostolica, i sudori sparsi, le amarezze sofferte.

et conseillers communaux, et par une lettre pastorale, datée de Trévise, et adressée au clergé et aux fidèles du diocèse.

* * *

Son entrée solennelle se trouva enfin fixée au 18 avril 1885. Le temps le servit à souhait. Les délégués du Chapitre et des paroisses de la ville, se rendirent à Vérone à sa rencontre.

Le train qui l'amena à Mantoue arriva en gare à 7 heures du soir ; une grande foule l'attendait et le nouvel évêque parut dans la force de son âge mûr — il avait alors 49 ans — noble et sympathique, entouré de nombreux amis. Mgr Milanese, qui était de la suite du nouvel évêque, en qualité de délégué de Trévise, raconte ainsi cet épisode :

« A peine sorti de la gare, Mgr Sarto constata avec un étonnement mêlé de joie, qu'une foule immense l'attendait, impatiente de le connaître. Il me semble encore le voir s'avancer, le chapeau en main, très à son aise, l'air aimable et cordial, saluant la foule, bénissant de côté et d'autre, pendant qu'une vaste rumeur s'étendait et manifestait que la curiosité satisfaite se changeait en sympathie publique et vivante. Les prêtres de Mantoue en étaient profondément étonnés. Ils disaient : dans notre ville dont l'esprit est si particulier, où le peuple est si difficile à satisfaire, où se mêlent tant d'intérêts, d'usages et de tendances diverses, jamais personne n'a reçu un pareil accueil, jamais évêque n'a excité une manifestation aussi libre, aussi joyeuse et générale ; ces acclamations sont absolument nouvelles ici [1] ».

Oui, quelque chose d'étonnant se passa en ce moment ; une verge invisible avait touché le rocher des cœurs et en avait fait jaillir la charité. Rien qu'en se montrant à son peuple, le nouveau pasteur l'avait conquis ; comme un autre César, mais avec bien plus de vérité, il pouvait dire : *Veni, vidi, vici !*

Il monta en voiture et escorté par la foule qui ne cessa de l'acclamer, dans la grande rumeur des voix et des cloches, il parcourut avec sa suite l'itinéraire qui le conduisit à l'église cathédrale. Le groupe des chanoines et des séminaristes était là pour le recevoir.

Au palais épiscopal, il reçut ensuite l'hommage du clergé, et comme le peuple le réclamait encore, il se montra au balcon et fit descendre sur les fronts inclinés une bénédiction toute paternelle.

L'intronisation à la cathédrale eut lieu le lendemain, au milieu d'un nouveau concours de fidèles. Ceux qui l'avaient vu, la veille, voulaient le revoir et le bruit de l'impression première s'étant répandu, avec la description de son regard rayonnant de sagesse et de douce bonté, les plus indifférents en furent ébranlés.

Il parla à son peuple et sa parole ne fut que l'écho des sentiments de son cœur ; il enveloppa des pensées fortes et élevées de douceur et de simplicité.

Sa bonté surtout frappa tout le monde, une bonté irrésistible par laquelle il devait faire accepter la vérité et réveiller l'esprit de Foi.

Mgr Sarto se gardait pourtant de toute illusion, il savait qu'au lendemain d'un jour d'enthousiasme, l'homme redevient ce qu'il était auparavant. Les fleurs qui avaient orné sa crosse devaient se flétrir ; elle lui avait paru légère tout d'abord,

1. *Brevissimi Cenni biografici*, p. 13.

mais à mesure que, sous l'influence du milieu, il vit se dresser tous les devoirs issus de son autorité même, cette crosse ne fut plus que l'emblème de sa charge, et il la sentit peser comme du plomb dans sa main.

Alors, sans préjuger de ses forces, il n'hésita pas à se rendre compte de la vérité et à la regarder en face.

Voici à ce sujet une de ses lettres; on me l'a communiquée à Riése. Dix jours se sont écoulés depuis son installation, et toujours soucieux de ses devoirs de famille, toujours aussi enjoué d'humeur, il répond à un cousin qui lui a envoyé de Venise un acrostiche de félicitation. Je traduis d'après l'original que j'ai sous les yeux.

Mantoue, 29 avril 85.

Mon bien cher Cousin,

Excusez-moi d'avoir tardé si longtemps de répondre à votre aimable lettre de félicitation et à votre très remarquable acrostiche ; j'aurais dû vous donner plus tôt de mes nouvelles. Mais au milieu de l'agitation de ces premiers jours, il y a de quoi perdre la tête, et c'est un vrai miracle si, après toutes les visites que j'ai dû faire et recevoir, je suis encore sur pied. Malgré tout, je me porte assez bien. Mon entrée a été plus cordiale qu'on ne pouvait s'y attendre, la cérémonie de dimanche à la cathédrale a été belle aussi, et jusqu'à ce moment, l'opinion publique se montre favorable. Toutefois nous n'en sommes encore qu'à notre Lune de miel ; quand je songe à l'avenir, je sens que je devrai réagir contre toute défaillance. Laissons cela, et priez pour moi. Vous-même, comment allez-vous ? Bien, j'espère; confirmez cette espérance par un bout de lettre. Saluez affectueusement de ma part Dⁿ Pietro et Dⁿ Giuseppe ; n'oubliez pas la bonne Pulchérie [1], et recevez un, deux, cent embrassements de ma part, ainsi que de Marie et d'Anna [2] qui m'en chargent affectueusement. Adieu.

Votre très affectueux et dévoué cousin et ami,

† Joseph Sarto, évêque [3].

Les découragements prévus, s'ils ont surgi parfois, n'ont eu d'autre origine que la considération de sa faiblesse, mais ses regards, en s'élevant aussitôt vers Dieu, dissipèrent toujours ces ombres douloureuses. Il ne tarda pas à connaître le vaste champ qu'il devait faire fructifier ; il reconnut que la terre était fertile, mais qu'elle devait être débarrassée de beaucoup d'ivraie et de ronces envahissantes. Il se mit à l'œuvre, courageusement, plein d'énergie et d'espoir. Il régla

1. Une cousine.
2. Deux des sœurs de l'évêque.
3. Mantova, 29 Aprile 85.

Egregio Cariss. Cugino,

Compatitemi se ho lasciati correre tanti giorni senza ringraziarvi della vostra cara lettera di felicitazioni e del vostro bellissimo acrostico e senza darvi mie notizie ; ma in questi primi dì c'è da perder la testa ed è un miracolo se colle visite che devo fare e ricevere sono ancora in piedi. Ciò nondimeno sto sufficientemente bene in salute. L'ingresso fu oltre l'aspettazione cordiale, bella la festa della domenica fatta in duomo e fin quà favorevole la pubblica opinione. Ma siamo ancora nella Luna di miele ed io pensando all' avvenire mi veggo il cuor in mano. Basta, pregate per me. E voi come state ? spero bene, ma desidero che queste mie speranze sieno confermate da una vostra riga. Riveritemi caramente Dⁿ Pietro e Dⁿ Giuseppe, Salutate la Pulcheria, e ricevete uno due cento baci da me e dalla Maria e dalla Anna, che ve li mandiamo col cuore. Addio.

Vostro obb. aff. Cugino ed amico.

† Giu. Sarto, Vescovo.

dans son esprit tous les moyens utiles pour atteindre son but, selon les lumières de son expérience et les règles de la prudence. En étudiant l'ensemble de ses travaux pendant les neuf années qu'il consacra à son diocèse, on y distingue une méthode qui est déjà celle qu'il suivra à Venise, et dont les grandes lignes se retrouveront dans la première encyclique de Pie X. Avant tout, prendre des mesures, pour la formation sérieuse des séminaristes ; ensuite diriger et unifier l'action paroissiale par la célébration d'un synode ; enfin réveiller la foi du peuple par d'imposantes manifestations religieuses.

***

Le premier souci de Mgr Sarto fut pour son séminaire. La formation des jeunes prêtres, leur instruction, leur éducation, sont d'une importance capitale pour le développement de l'esprit religieux dans un diocèse et le bien des âmes.



MANTOUE. — Le séminaire épiscopal.

Au milieu des difficultés que venait de traverser le diocèse de Mantoue, le séminaire, fort éprouvé, était en pleine décadence. Les nouveaux locaux, construits à proximité de la cathédrale, avaient été inaugurés par l'evêque Berengo, prédécesseur de Mgr Sarto, mais du temps de Mgr Rota, il n'y avait pas d'établissement d'éducation ecclésiastique supérieure dans le diocèse. L'évêque devait confier ses séminaristes à des séminaires d'autres provinces, et comme ses ennemis se rendaient bien compte du trouble et des difficultés qui en résultaient, ils s'opposèrent toujours, et par tous les moyens, à ce qu'un séminaire fût ouvert dans la ville [1].

De là, que d'obstacles pour les jeunes gens dans la carrière ecclésiastique ! La prévision des difficultés en rebutait beaucoup, d'autres ne disposaient pas de

1. La question des séminaires a toujours été difficile à résoudre en Italie. Il faudrait en effet 268 séminaires, puisque tel est le nombre des diocèses. On comprend que l'organisation d'autant de corps d'enseignement supérieur est impossible s'il faut les constituer avec des professeurs d'un vrai mérite.

Pie X, qui sait par expérience combien l'enseignement du clergé souffre de ce chef, a chargé la Congrégation des Évêques et Réguliers d'adresser aux évêques d'Italie d'importantes directions pour la réorganisation des études dans leurs séminaires. Les réformes adoptées se concrétisent dans la création de *Séminaires interdiocésains*. C'est donc dans la fusion de différents séminaires qu'on trouvera le moyen de créer des corps professoraux dignes d'un enseignement supérieur, et cette fusion se fera dans les provinces où les évêques ne disposent que d'un personnel limité et de peu de ressources. Les cours inférieurs qui seront dénommés *Gymnases* resteront à charge de chaque prélat. Ils représentent les études préparatoires primaires et se répartissent sur cinq années. Comme il n'existe généralement pas de petits séminaires, le séminaire se divisera en *Lycée* (humanités, en trois années), et *Théologie*. Il n'y a pas de cours de philosophie séparé ; cet enseignement a pourtant été renforcé. La théologie comprend 4 années. (V. du T.)

ressources suffisantes pour faire des études au loin ; il en résulta finalement un manque de bras pour les travaux apostoliques.

Maintenant les locaux existaient, mais tout était à organiser. Dès sa première lettre pastorale, Mgr Sarto montre qu'il y songe, avant tout. Il lui faut des ressources pour son cher séminaire, il ne cesse d'en demander à son clergé, aux fidèles ; il insiste à toute occasion : « *Amate il seminario !* » tel est le cri de son affection et de son angoisse. S'il parvient à trouver aide et appui pour organiser son séminaire, tout ira bien.

Des comités sont mis en activité par ses soins, pour concentrer les dons de toute espèce. Il accepte tout ce qu'on offre, même en nature, du blé et du maïs. Il ordonne des collectes dans les églises, s'adresse à toutes les bonnes volontés pour les faire agir en faveur de son œuvre. Il réconforte les hésitants : « Ne vous laissez donc pas circonvenir et égarer, écrit-il, par ceux qui ont des censures toujours prêtes, et qui, à l'occasion de l'appel affectueux de l'évêque, cherchent à vous détourner d'une entreprise si sainte [1]. »

Pour rouvrir des églises abandonnées, pour donner à tant de fidèles déjà en proie à l'indifférence, les secours des sacrements et la lumière de la doctrine, il formera des prêtres selon le cœur du Christ. Il lui faut son séminaire, à tout prix, et dans la lettre qu'il adresse à son clergé pour obtenir son concours efficace, il laisse de côté l'aspect purement doctrinal de la question ; il sait que son cœur entraînera mieux que les arguments, et huit paragraphes consécutifs de cette lettre commencent par ce même cri : « *Amate il Seminario !* » Il n'admet aucune objection. Aussi, malgré des désastres causés par la sécheresse et la grêle dans presque tout le diocèse en 1885, il fut possible à l'évêque de se mettre à l'œuvre et d'accueillir un bon nombre de jeunes gens.

Il fixa le prix de la pension des étudiants à 300 francs, accorda d'importantes remises à ceux qui étaient vraiment pauvres, d'après le témoignage du curé de leur paroisse, mais ne consentit jamais la gratuité entière. Il exigeait le concours des parents, des membres de la famille et des amis, pour une part même minime, afin de faire apprécier la faveur accordée. Les admissions n'étaient du reste pas facilement obtenues ; l'évêque était exigeant sur la qualité morale et intellectuelle des récipiendaires.

Un an après son arrivée à Mantoue, le séminaire comptait déjà, en y comprenant les élèves des humanités, 147 internes ; l'institution était sauvée et se mit peu à peu sur un bon pied, en restant dans les limites d'une stricte économie.

Mgr Sarto tint sous sa surveillance personnelle, l'administration, l'éducation et le progrès des élèves. Trois ou quatre fois par semaine, il visitait les classes, donnait une leçon de théologie ou de plain-chant, recommandait l'étude de S. Thomas, assistait aux examens, donnait aux séminaristes des encouragements et des conseils ; il alla même jusqu'à prêter pour la cérémonie de clôture de l'année scolaire, la grande salle de son palais, où il invitait les dignitaires ecclésiastiques et les bienfaiteurs de la ville.

Le chant liturgique le préoccupa dès les débuts ; il exigeait qu'il fût digne du

1. Quelli eterni censuratori di tutto e di tutti, che trovando di che biasimare anche in questo appello amoroso del vescovo, cercassero di distoglervi da un' opera così santa.

culte : chant grégorien ou polyphonique, avec ou sans accompagnement d'orgue. Il n'était pas opposé à l'adjonction d'autres instruments, comme le prouve un rapport qu'il adressa à Rome en 1888. Il admira même la musique exécutée à l'occasion de la fête de saint Anselme : « Le chant sacré, — écrit-il, — se trouva relevé par un admirable accompagnement de cordes et de flûtes, de façon à ravir tous les cœurs. » (Mgr De Waal, *Papst Pius X*, p. 117).

Il se montra plus sévère dans la suite. Ses idées au sujet de la musique d'église se sont développées, éclaircies et fortifiées par le contact qu'il eut plus tard avec des artistes célèbres, avec Don Perosi, et surtout les musicologues bénédictins, qui maintenant soutiennent avec tant de vigueur et de décision son entreprise de grandiose réforme.


SAILETTO. — Entrée de la maison de campagne des séminaristes.

Mgr Sarto surveillait aussi de près la santé de ses séminaristes. Un système d'éducation qui ne voit que les résultats intellectuels et surmène les forces physiques, aboutit, pour beaucoup, à de déplorables résultats. Un corps épuisé par l'étude, à un âge où le développement n'est pas complet, est souvent perdu pour la vie active. L'évêque de Mantoue tirait de chacun des élèves tout le parti possible, il établissait une saine émulation, mais savait aussi calmer un zèle indiscret. Il surveillait la table, l'hygiène des salles, et donnait avec à-propos des distractions et des congés. Il tint toujours personnellement la main à la formation des élèves et au strict maintien de la discipline. Un des anciens élèves du séminaire a publié ses souvenirs dans le *Cittadino di Mantova*. Il dépeint l'évêque faisant parfois une subite apparition, promenant autour de lui son regard scrutateur, comme pour demander une attention déjà portée à son comble. Tous ceux qui avaient une faute à se reprocher, tremblaient. Pour ceux qui étaient bons et studieux, pleine sécurité, mais il n'autorisait personne à se montrer arrogant, sous prétexte qu'on avait un peu plus de science que le commun.

« Un jour, il y eut une tempête. Étourdis, comme on l'est à cet âge, nous avions gravement enfreint la discipline. Le lendemain, l'évêque se présente devant nous, en classe, l'air grave, avec des gestes nerveux et un regard étincelant. Son poing s'abattit sur un pupitre, et puis il laissa tomber de ses lèvres, des paroles lentes, pesantes, qu'il contenait avec effort. C'était chose sérieuse, nous étions tous très inquiets, car nous ne savions comment la scène allait finir. Il parlait comme un père blessé dans sa tendresse, et la tension de tout son être nous laissait voir que son âme débordait. Tout d'un coup il lève les bras en même temps que les yeux au ciel, et demeure immobile pendant que deux grosses larmes glissent sur ses joues. — Oh ! ces larmes, nous ne les oublierons jamais, car elles montraient combien forte était l'affection qu'il nous portait. »

« La dernière fois qu'il vint nous voir, il prononça textuellement ces paroles. Vous ne nous reverrons probablement plus, mais vous prierez pour moi qui vous ai aimés ; je ne vous oublierai jamais, et nous nous retrouverons toujours près du Cœur de Jésus. »

A douze kilomètres de Mantoue, tout près du Pô, le séminaire possédait, au village de Sailetto, une vaste maison de campagne, composée d'un corps de logis central flanqué de deux ailes percées de hautes fenêtres. Sur le perron, auquel on accède par un large escalier de six marches, s'ouvrent trois portes cintrées, juxtaposées, qui sont comme les symboles d'une généreuse hospitalité. A l'intérieur un large corridor traverse l'édifice et y entretient une agréable fraîcheur. Le parc est bien aménagé : pelouses, parterres et massifs d'arbustes, qu'encadrent de multiples sentiers et que recouvre un ciel d'azur saturé de parfums.

Cette propriété avait été acquise par un des prédécesseurs de Mgr Sarto et servait aux retraites ecclésiastiques. Elle fut adaptée aux besoins des élèves du nouveau séminaire ; c'est là qu'ils passaient les jours de congé à soigner les fleurs, à se promener, à se récréer, et le prélat allait constater parfois, en personne, que le temps était bien employé pour la santé. *Mens sana in corpore sano*, ce fut toujours son idéal.

Il ajoutait à cela une vigilance constante sur la tenue et la politesse de ses séminaristes ; il ne voulait en cette matière rien d'excessif, ni raideur étudiée, ni allure trop mondaine ou affectation maniérée, mais une façon d'agir agréable, naturelle et sincère ; il voulait que leur politesse eût toujours un reflet de charité chrétienne. N'accepte-t-on pas plus volontiers une admonition ou une correction, quand elle est présentée en bonne forme, et la politesse n'est-elle pas l'image de la bonté du cœur ?

L'évêque aimait à leur enseigner cette politesse, et fit imprimer, plus tard, un opuscule de 75 pages, intitulé : *Piccolo Galateo* [1], ou petit manuel de civilité. Il avait été composé, à sa demande, par le Rév. M. Sante Cédenése, sous-directeur au séminaire de Trévise.

Par une courte dédicace [2] l'évêque l'offrait en un esprit de véritable affection

1. Le mot *Galateo* désigne, en italien, les manuels de la civilité et du savoir-vivre. Cette partie de l'éducation a toujours attiré l'attention des maîtres de l'enseignement. Érasme écrivit *De civilitate morum puerilium* (1530) et au XVIII[e] siècle, J.-B. de la Salle, le fondateur des écoles chrétiennes, prit cet opuscule, de sept chapitres, comme base d'un traité complet. Tous les manuels subséquents s'en sont plus ou moins inspirés. (*N. du T.*)

L'opuscule dont il s'agit fut adopté par le séminaire de Trévise. Mgr Apollonio en publia une édition nouvelle. *(Trévise, Enrico Martinelli, 1902.)*

2. Voici le texte italien de cette dédicace.

Carissimi Chierici,

Un dolcissimo amico, che ha passati tanti anni in un Convitto ecclesiastico, e non risparmiò nè fatiche, nè industrie per compiere fedelmente il delicato incarico di educatore dei Chierici, cedendo alle mie preghiere, m'ha fatto per le Feste Pasquali il prezioso regalo di un suo Manoscritto, ch'io pubblico per le stampe, dedicandolo a Voi. È inutile che vi raccomandi di far tesoro di tutti i precetti e degli ammonimenti, che troverete in questo libretto. Vi ricordo soltanto che esso contribuirà non poco a far compita la vostra educazione ; e la esatta osservanza allieterà chi ha riposto in Voi i suoi affetti, e da Voi specialmente si aspetta i più soavi conforti.

Nelle Feste Pasquali del 1890.

Il vostro affezionatissimo in G. C.

† GIUSEPPE Vescovo

di Mantova.

paternelle à ses chers séminaristes, et les prie de regarder les préceptes du savoir-vivre, comme un complément indispensable de leur éducation, un moyen d'attirer les sympathies nécessaires à la diffusion du bien.

On sait assez en quoi consiste ce genre de Manuels ; il s'y rencontre beaucoup de banalités et pas mal de superfétations. Voici quelques-uns des conseils que je trouve dans la publication faite à l'usage des séminaristes de Mantoue ; ils montrent une direction judicieuse pour cette partie importante de l'éducation.

Ayez soin, à chaque fois que cela vous sera possible, d'ouvrir largement les croisées de l'appartement que vous occupez, pour en renouveler l'air ; — les poumons demandent un air pur comme l'estomac une nourriture saine. (Page 22.)

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ont beaucoup de qualités morales, mais dont la forme extérieure est si inculte, que chacun de leurs actes devient désagréable. (Page 30.)

Il est amical et poli d'engager ses invités à boire et à manger, s'ils montrent qu'ils ne s'en abstiennent que par timidité — mais il est inconvenant de les tenir toujours sous son regard, de les engager avec de telles instances, qu'ils doivent vous résister pour ménager leur estomac, et recommencer la lutte à chaque plat. (Page 38.)

Dans une réunion d'amis, il ne faut parler, dans la mesure du possible, que de questions de nature à intéresser ceux qui sont présents, selon leur état et profession. (Page 53.)

Il faut éviter un bavardage inutile et les paroles irréfléchies ; il ne faut pas non plus se renfermer dans un constant mutisme. Ne jamais ouvrir la bouche, ne jamais émettre une opinion, ni placer un mot dans la conversation, c'est devenir gênant pour ses amis. (Page 54.)

Jeter un mot plaisant dans la conversation, raconter une anecdote divertissante, cela est louable, à condition qu'on le fasse sans lourdeur et en ménageant la charité. (Page 55.)

Il ne faut pas plaisanter habituellement ni se complaire dans une même plaisanterie : il faut se garder de prolonger un ton ironique ; on se rend par là fastidieux. — C'est surtout en cette matière qu'il faut tenir compte des dispositions, du caractère et de la dignité des auditeurs. (Page 56.)

Si la plaisanterie n'est pas dans votre tournure d'esprit, abstenez-vous-en, de peur de vous rendre ridicule. (Page 56.)

S'il vous arrive d'entendre raconter ce que vous savez déjà, mais qui peut intéresser les autres, prêtez aussi votre attention pour laisser à celui qui parle la satisfaction d'un récit complet. (Page 56.)

Il est impoli, et c'est faire preuve de jalousie, que de contester la compétence de quelqu'un en matière de science ou d'art, surtout si vous savez qu'il tient beaucoup à sa réputation. (Page 58.)

La condescendance défend aussi de tenir des propos susceptibles de blesser l'amour du pays d'origine, ou du village natal. (Page 58.)

Quand vous êtes introduit chez quelqu'un, il serait fort malséant de laisser tomber les yeux sur des papiers, des lettres ou autre chose semblable qui peuvent se trouver à votre portée. (Page 62.)

La bonne éducation demande que vous interrompiez toute occupation en rece-

vant un visiteur ; il faut aller à sa rencontre, lui offrir le meilleur siège, et le reconduire quand il vous quitte. (Page 64.)

On aime à faire visite là ou règne la prospérité et la santé, et l'on devient rare quand l'adversité et la maladie ont tout changé. Cela n'est ni poli ni chrétien. Les jeunes séminaristes, pendant les grandes vacances, feraient chose utile en accompagnant leur curé, ou un autre prêtre de la paroisse, pour apprendre à consoler, selon la Foi, les âmes affligées et souffrantes. (Page 65.)

Quand vous rédigez une lettre, représentez-vous la personne qui en est le destinataire. Vous vous éviterez ainsi beaucoup de peine inutile ; vous n'aurez à chercher ni vos pensées, ni vos phrases, vous vous exprimerez d'une façon simple, aisée, vous direz ce que le cœur vous dicte, comme si vous étiez en conversation (Page 67.)

Un bienfait doit fermer la bouche du bienfaiteur et ouvrir celle de l'obligé. (Page 71.)

La véritable humilité est faite de sincérité; elle ne souffre ni contrainte ni recherche. (Page 73 et 74.)

Celui-là est condescendant, qui aime à se rendre agréable à ses compagnons, se réjouit de pouvoir rendre service, ne voit rien d'hostile chez personne, trouve un bon bout à toute difficulté ; un tel homme possède le don si précieux de la Bonté. (Page 72.)



Mgr Sarto, évêque de Mantoue.

***

Dès l'année 1886, Mgr Sarto conçut un second projet celui d'un institut établi hors de la ville. Il voulait en faire une sorte de collège ou de petit séminaire pour préparer le recrutement de son clergé. Or, à Castiglione, existait la résidence que les P. P. Jésuites occupaient avant leur expulsion. Cette vaste construction, abandonnée, appartenant à la commune, se trouvait à proximité du sanctuaire de S. Louis de Gonzague. L'évêque l'ayant jugé convenir à un établissement scolaire et à ses vues, entra en pourparler avec l'administration communale et offrit même d'admettre, à titre gratuit, les enfants dont elle avait la charge.

Les libéraux et libre-penseurs de Mantoue ayant eu vent de l'affaire, travaillèrent secrètement à la faire échouer. Ils y réussirent ; il n'y eut pas de majorité au conseil de Castiglione pour aliéner ce bien, et l'évêque Sarto dut renoncer à son plan.

Cet échec n'avait du reste qu'une importance secondaire, et le séminaire n'en continua pas moins à se développer et à prospérer. L'évêque ne cessa d'y apporter des améliorations, et quand d'autres destinées l'appelèrent à Venise, il le laissa avec l'organisation suivante. La direction se composait d'un *Président* ou recteur, d'un *Vice recteur*, d'un *Père Spirituel*, d'un *Administrateur* et d'un *Econome*. Les études comprenaient les cours suivants : — *Droit Canon*, *Herméneutique* et *Exégèse*, *Dogmatique*, *Morale*, *Histoire ecclésiastique*, *Éloquence Sacrée*, *Science pastorale*, *Liturgie sacrée* et *Chant grégorien*. Il y avait en plus des cours constituant un enseignement moyen complet.

En ce moment l'établissement avait 155 internes. On voit par là que l'évêque de Mantoue n'avait pas travaillé en vain et que ce séminaire issu de sa constante sollicitude, ne cesserait de répandre par tout le diocèse l'esprit de dévouement dont son organisateur l'avait animé.

***

Les soins qu'il prenait de l'éducation du jeune clergé, ne lui faisaient pas perdre de vue un autre devoir, celui de guider avec bonté et de gouverner avec fermeté le clergé paroissial. Cette seconde entreprise était, à n'en pas douter, plus ardue encore que la première. Dès le début il prit contact avec les curés et les vicaires qui lui avaient fait si bon accueil, et utilisa la sympathie qu'il avait excitée, pour provoquer, par tout le diocèse, des réunions entre prêtres. Il y réussit en leur suggérant des travaux, en ranimant le zèle pour l'étude, et obtint ainsi un renouveau de ferveur qui influença heureusement les fidèles. Certains abus disparurent; l'assistance au saint Sacrifice devint plus régulière, les sacrements furent mieux fréquentés, les écoles, les pauvres, les malades et les infirmes devinrent l'objet de plus de dévouement; en un mot, la Foi et les bonnes mœurs subirent l'action bienfaisante du nouveau régime.

Il employa aussi le grand moyen de rénovation spirituelle, les retraites. Il les organisa régulièrement et, à la tête des retraitants, donnait l'exemple et entraînait par sa piété et son assiduité aux divers exercices. Ces retraites il les confiait à des orateurs appréciés qui savaient raffermir les âmes dans la piété, par des méditations substantielles et édifiantes; l'évêque lui-même y prenait la parole pour les diriger paternellement, enseignait surtout l'art de se dévouer au bien, de façon qu'au sortir de ces jours de recueillement et de grâce, ses prêtres reprenaient leurs travaux avec une ardeur renouvelée et un plus grand esprit de Foi.

Cependant ces moyens, pour excellents qu'ils fussent, ne pouvaient suffire à la réorganisation qui s'imposait. La ferveur particulière désire se conformer à une discipline, et celle-ci ne s'établit que par des lois.

***

Le concile de Trente a prescrit pour tous les diocèses, les assemblées ecclésiastiques connues sous le nom de synodes [1], et depuis deux siècles il n'y en avait pas eu à Mantoue, dans la forme stricte et solennelle.

Monseigneur Sarto se trouva bientôt assez solidement établi pour entreprendre un synode, et ce fait seul révèle la fermeté du caractère et le dévouement pratique du pasteur. Les circonstances politiques lui étaient plus favorables qu'à ses prédécesseurs, mais le clergé allait-il accepter d'emblée ce que la tradition semblait avoir aboli? Mgr Sarto a dû se poser la question. Mais si de ce côté il existait peut être quelque risque, le bien à faire était d'autre part de premier ordre; il y avait nécessité de prendre par ce moyen toutes les mesures propres à promouvoir la reconstitution du diocèse: à établir une unité d'action, à corriger les abus, ranimer l'esprit religieux, réformer les mœurs du peuple, et la discipline ecclésiastique, là où elle laissait à désirer; en un mot, un synode pouvait seul infuser une vigueur nouvelle à tout ce qui était relâché ou déchu dans la vie paroissiale.

1. Synodi quoque diœcesanæ quotannis celebrentur. (Conc. Trid. Sess. XXIV, c. 2.)

L'évêque, une fois sa décision prise, fit valoir surtout, comme but, la rédaction, après de mûres délibérations, d'un ensemble de statuts en rapport avec des temps nouveaux, pour faire face à des luttes et des exigences nouvelles que les synodes antérieurs n'avaient pu prévoir. Ce n'était là sûrement qu'un moyen indirect pour réaliser une idée plus complète et plus féconde.

Le clergé ne tarda pas à être mis au courant des intentions de l'évêque et tous les prêtres furent invités à communiquer leurs idées et projets comme éléments d'une étude préparatoire. Ce n'était donc pas uniquement à la science et à l'éloquence que l'appel était adressé, mais aussi à l'expérience et à la bonne volonté de tous ceux qui désiraient concourir au bien commun du diocèse. Cette méthode qui associait tous les intéressés à l'œuvre, rallia aussitôt les esprits et les cœurs.



Autre portrait de Mgr Sarto, évêque de Mantoue

Les *Vicarii foranei*, qui par leurs fonctions se rapprochent de nos doyens, les chanoines et les curés de ville se réunirent, sous la présidence de l'évêque, pour préparer le synode, faire le triage des propositions communiquées, et établir le programme des questions réservées à la discussion. Un an et demi fut consacré à ce travail, et le synode s'ouvrit le 10 septembre de l'année 1888 [1].

Dès le matin les cloches annoncèrent l'événement à la ville ; environ 200 ecclésiastiques, parmi lesquels tous les dignitaires, réunis au palais épiscopal, se rendirent en cortège solennel à la cathédrale. Monseigneur Sarto chanta la grand'messe et s'adressa au peuple de Mantoue, pour lui expliquer le but de ce concours de prêtres et la signification d'un synode.

« De même, s'écria-t-il, que des savants, des artistes ou des ouvriers se réunissent parfois pour délibérer sur des intérêts communs, ainsi le clergé d'un diocèse s'assemble pour toute mesure utile au salut des âmes. »

Le synode dura trois jours dans les salles du palais épiscopal ; l'évêque prit la parole, à chaque réunion générale, pour diriger les travaux selon l'esprit du Christ et les maintenir dans l'union et la charité.

En réponse à une adresse au Saint-Siège, Léon XIII envoya sa bénédiction à tous les membres du synode.

Le résultat fut excellent : amitiés renouvelées, liens de sympathie par l'édifica-

1. Il est à remarquer que ces synodes diocésains ne sont pas des assemblées législatives, mais consultatives ; l'évêque consulte mais reste seul juge et législateur ; c'est en son propre nom qu'il établit les décrets et les promulgue ; il n'est pas tenu de se ranger à l'opinion de l'assemblée, bien qu'il sollicite son avis. La durée d'un synode proprement dit, dépend de la volonté de l'évêque ; un jour suffit, mais, d'après le Pontificale, il vaut mieux répartir trois sessions sur trois jours. Les congrégations pro-synodales tiennent le plus souvent lieu de synodes. (*N. du T.*)

tion mutuelle, soumission aux conseils donnés, et zèle général excité par les judicieuses discussions mettant en lumière bien des vérités.

Le programme s'occupa surtout du travail sacerdotal, de l'enseignement du peuple, des publications contraires à la Foi et aux mœurs, de l'assistance à donner aux séminaristes pauvres, de l'extension à donner aux œuvres, des convenances de la musique religieuse, etc.

On y toucha aussi la question si importante, depuis 1870, des rapports inévitables avec l'autorité civile, pour leur donner de la correction, sans méconnaître le devoir primordial envers le Saint-Siège.

En résumé, l'esprit de ce synode fut essentiellement pratique, parce que celui qui le présidait était, avant tout, un homme d'action, s'efforçant d'appliquer à la vie, pour le salut des âmes, les enseignements sanctionnés par l'Église Universelle. Tout prêtre ayant charge d'âmes se trouva surtout résolu, au sortir du synode, à fortifier l'enseignement de la doctrine chrétienne, car son évêque lui avait ordonné impérieusement : de prêcher tous les jours de fête sans exception ; d'instituer dans les paroisses une confrérie de la doctrine chrétienne ; de consacrer dans les écoles, une demi-heure, pour les enfants comme pour les adultes, à l'enseignement du catéchisme ; de faire pendant le Carême et l'Avent des instructions spéciales comme préparation à la Confession et à la Communion, et de refuser l'absolution aux parents, tuteurs et patrons qui empêcheraient habituellement, leurs enfants ou subordonnés d'assister aux leçons.

On peut dire que ce fut là le but capital du synode, et que la vie pastorale de Mgr Sarto, continuée par Pie X sur le trône de S. Pierre, se révéla en cette circonstance avec une force peu commune. Les statuts du synode sont tous remarquables par leur netteté pratique ; les curés n'avaient qu'à les consulter pour être renseignés sur leurs devoirs pastoraux et tout ce qui regarde la célébration du culte. Faut-il ajouter qu'une direction aussi énergique, vis-à-vis d'un clergé qui n'y était plus habitué, demanda des prodiges de souplesse et de dévouement communicatif de la part de l'évêque ? Qui en doutera ? Mgr Sarto en fit l'aveu dans une lettre, adressée à son fidèle Jacuzzi de Trévise, datée du 28 septembre 1888. « Ces trois jours m'ont demandé le travail condensé d'une année entière ; j'ai dû recourir à toute la délicatesse possible, ouvrir même ma bourse pour payer le déplacement de certains membres de mon clergé, mais je dois aussi rendre hommage au dévouement, à la dignité et à la docilité que les prêtres ont montrés à cette occasion ; j'y ai trouvé la plus douce satisfaction. Le peuple même a pris part aux cérémonies publiques plus largement que je n'avais osé l'espérer. »

Parmi les questions secondaires, l'évêque appela l'attention de ses curés sur les brocanteurs juifs fort actifs en Italie, et des mesures sévères furent prises pour empêcher les curés de vendre les objets d'art, appartenant à leurs églises, tableaux, sculptures, broderies, orfèvreries, pas même sous prétexte que leur mauvais état leur enlevait toute valeur. Aucun marché de ce genre ne serait conclu, à l'avenir, sans autorisation préalable de l'évêché. Cette défense était urgente, car depuis du temps, des juifs retors et adroits achetaient, surtout à la campagne, pour une croûte de pain, un précieux butin d'antiquaire.

Mgr Sarto, encouragé par le succès de ce premier effort, ne tarda pas à projeter une seconde réunion pour 1891 ; il promit une gratification de 150 francs à l'auteur

de la méthode la plus simple et la plus facile pour enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et aux adultes. Les événements en disposèrent autrement, car, en 1893, sa promotion au patriarcat de Venise le força d'abandonner Mantoue pour mettre ailleurs son intelligence et sa charité au service de son zèle.

***

Il restait au pasteur un troisième but à atteindre, celui qu'il avait surtout à cœur, et auquel la réorganisation du clergé était subordonnée : réveiller la foi du peuple. Ce que nous avons dit plus haut prouve assez qu'une vraie langueur avait envahi les âmes. Les prêtres, grâce à l'impulsion donnée, allaient se montrer plus que jamais des hommes de Dieu, des modèles pour le peuple, des règles vivantes et animées de perfection chrétienne, mais chez le peuple même, le vice qui paralyse bien souvent les meilleures dispositions intérieures, c'est le respect humain, et il n'existe pas de moyen plus sûr pour en purifier les masses, que les manifestations publiques de Foi. Mgr Sarto le savait bien et ne négligea jamais une occasion favorable pour associer ses fidèles à quelque grande solennité religieuse.

Lui si porté dans sa vie privée à l'humble simplicité, se plut toujours à rehausser le plus possible les cérémonies du culte. Ces actions extérieures de la vertu de religion, outre qu'elles entourent les saints mystères du respect qui leur est dû, édifient et raffermissent la foi des fidèles.

Aux grands jours de l'année liturgique, il donnait de la solennité aux offices pontificaux et les rehaussait par son éloquence onctueuse et nourrie de doctrine. Toutefois, il voulait plus encore, et se servit de deux occasions très favorables pour agir énergiquement sur la multitude.

Au cours de la seconde année de son épiscopat (1886), il poussa vivement la manifestation grandiose, déjà arrêtée par Mgr Berengo en juillet 1884, pour commémorer le 800[me] anniversaire du glorieux S. Anselme, patron du diocèse [1].

Ce saint, comme évêque de Lucques, avait été l'ami le plus fidèle de Grégoire VII dans sa lutte contre Henri IV, empereur d'Allemagne, quand, en s'arrogeant le droit d'investiture, celui-ci attaqua le droit de juridiction de l'Église. Forcé d'abandonner sa résidence, le saint se fixa à Mantoue où il reçut le titre de légat pontifical, avec de grands pouvoirs étendus à toute la Lombardie. Il devint aussi confesseur et conseiller de la comtesse Mathilde de Canossa dans la même ville.

---

1. S. Anselme, évêque de Lucques, né à Baggio (Badagio) lez Milan, vers 1036, était neveu d'Anselme de Lucques qui devint pape sous le nom d'Alexandre II. Il avait été désigné pour cet évêché par son oncle et l'obtint par élection canonique sous Grégoire VII. Ce pape le considérait comme très versé dans les sciences ecclésiastiques et doué d'un grand discernement. Il l'estimait beaucoup et n'eut à lui reprocher que d'avoir accepté l'investiture des mains du roi Henri IV, avant que ce prince ne fût réconcilié avec le pape. Anselme en conçut un si vif chagrin qu'il se retira dans un couvent de l'ordre de Cluny. Sur l'ordre de Grégoire il reprit l'administration de son diocèse et demeura un fidèle soutien du Souverain Pontife dans ses luttes pour la réforme ecclésiastique. Il eut beaucoup à souffrir pour la cause de Dieu et de l'Église, et prit en tout S. Grégoire pour modèle.

Il mourut à Mantoue, le 18 mars 1086, la troisième année de son épiscopat et fut enterré dans la cathédrale où ses reliques sont conservées dans une châsse.

Patron de Mantoue, on célèbre sa fête le jour anniversaire de sa mort.

Comme écrivain, il a laissé des commentaires sur Jérémie et les *Psaumes ;* des considérations pieuses sur le *Pater,* l'*Ave Maria,* et une *Vie de Jésus,* en vers.

Cf. KIRCHENLEXICON : ROHRBACHER, v. 6, p. 188. *(N. du T.)*

Un mausolée avec un autel lui est consacré à la cathédrale, et ses restes, après huit siècles, sont toujours l'objet d'un culte populaire.

Mgr Sarto réalisa le projet de son prédécesseur avec magnificence. Il communiqua par lettre ses intentions au clergé et aux fidèles, exalta par la parole le culte d'honneur que nous devons aux saints, pour préparer les cœurs à s'unir en un grand élan de piété. Voici un passage de cette lettre dont l'accent est si juste et si pénétrant. — Après avoir parlé en général des fruits que produit en nous le culte des saints, il ajoute : — « Mais si ces effets sont communs à tous sans distinction, ils sont bien plus intenses quand il s'agit des saints qui sont la protection et l'honneur de notre pays natal. Ceux-là ont été, avec nos pères, les concitoyens d'une même patrie, leur vie s'est conformée à des usages identiques, ce qui fait qu'ils nous sont unis comme par un doux lien de parenté, et par là, nous qui gardons leur sépulture comme un trésor précieux, et considérons leurs mérites et leur pouvoir comme un patrimoine auquel notre origine rattache pour nous un droit, nous visitons tout heureux leur tombe, avec une reconnaissance d'héritiers et la familiarité de proches. » Une commission recueillit les fonds destinés à couvrir des frais considérables ; des orateurs aimés du peuple le préparèrent à la solennité, et la cathédrale, confiée à des décorateurs habiles, adoucit par des couleurs son habituelle gravité. Un triduum, commencé le 16 mars, se termina le jour même de la fête du saint. Il fut rehaussé par la présence des évêques de Brescia, Pavie, Carpi, Guastalla, par l'archevêque Berengo d'Udine et le patriarche Agostini de Venise. Le succès fut prodigieux et l'assistance que la cathédrale ne pouvait contenir, resta fidèle jusqu'à la clôture. Le second jour, l'évêque réunit, à l'église St-Léonard, une assemblée diocésaine à laquelle les évêques étrangers assistèrent. Parmi les orateurs se distinguèrent l'évêque de Pavie et le célèbre propagandiste du mouvement catholique, M. Paganuzzi.


MANTOUE. — La gare du chemin de fer.

Les évêques se chargèrent des sermons, pendant les trois jours, à la messe et au salut ; l'illumination intérieure et extérieure de la cathédrale, le soir, se distingua par son éclat, et le tout se passa dans le plus grand ordre, grâce au concours de la police renforcée par l'armée. Le sermon de clôture fut prononcé par le patriarche Agostini, et il prit pour thème le dévouement absolu envers le saint Siège tel que l'enseigne la vie de S. Anselme. A la fête religieuse succéda le soir du dernier jour, une séance littéraire et musicale qui eut lieu au séminaire. Les langues italienne, latine et grecque, célébrèrent tour à tour le saint, des chants l'exaltèrent, et la bénédiction pontificale, accordée en réponse au télégramme qui avait été adressé au cardinal Parocchi, manifesta, par l'intermédiaire du patriarche la satisfaction du souverain pontife.

La grande part du succès revenait à l'évêque de Mantoue ; il s'était vraiment prodigué ; rien ne lui avait coûté. Son activité incessante, son palais laissé à la disposition de ses hôtes, tout ce qui pouvait servir à atteindre le but, il l'avait mis en œuvre, et ce but c'était surtout l'édification du peuple et la gloire de Dieu.

***

Pourtant, en 1891, une autre solennité devait dépasser tout ce qui s'était fait depuis longtemps en Italie : la célébration du 300me anniversaire de la mort de S. Louis de Gonzague. Elle contribua puissamment à la rénovation de l'esprit catholique du diocèse et des diocèses limitrophes [1].

C'est en étudiant de près le zèle et le dévouement sans bornes que Mgr Sarto déploya en cette circonstance, qu'on se rend mieux compte de ses rares qualités d'organisateur et de manieur des foules. D'après la méthode déjà suivie pour l'anniversaire de S. Anselme, il prépare ces fêtes de longue main ; elles ne seront pour ainsi dire elles-mêmes qu'une conclusion, une consécration du bien qu'il aura produit dans les âmes en y réveillant l'esprit de Foi. Il commence en 1888 ce qui ne se terminera qu'en 1891.

A Castiglione même, où il se rend dès les premiers jours de novembre 1888, il s'entend avec le clergé et la fabrique de l'église paroissiale, insiste pour que les fêtes soient splendides, institue une commission d'organisation et lui donne un but qui ne manquera pas d'intéresser les fidèles : la restauration du sanctuaire de St-Louis. Pour obtenir les fonds nécessaires, appel sera fait aux divers diocèses de la Lombardie. En mai 1889, Mgr Sarto s'adresse par mandement au diocèse de Mantoue. Il y déclare que le monde catholique tout entier célébrera le glorieux anniversaire, et que le pays natal du saint où son souvenir est si vivant, doit se montrer particulièrement enthousiaste.

En septembre, nouvelle lettre ; les esprits étant suffisamment préparés, l'évêque recommande vivement des pèlerinages au sanctuaire de Castiglione et donne l'exemple à la tête d'un grand nombre de Mantouans. Il célèbre la messe pour les pèlerins et leur fait une chaleureuse allocution. Depuis ce jour, les pèlerinages se succédèrent presque sans interruption.

Cependant tout en cherchant à agir sur tous les fidèles, il n'oublie pas que S. Louis de Gonzague est le patron spécial de la jeunesse, il s'applique donc à l'attacher à son œuvre, à lui donner une impulsion salutaire et à utiliser les forces qu'elle lui offre. Le 25 septembre 1890, il préside à Lodi une assemblée générale de la jeunesse catholique lombarde, et charge la commission qui la représente de s'occuper particulièrement des pèlerinages. Déjà, lors du mandement de carême de cette année, il précise le but qu'il poursuit : *raviver dans l'esprit des fidèles, les pures croyances de la Foi, et amener une augmentation de la vie surna-*

1. Saint Louis de Gonzague de la branche des comtes de Novellara, né en 1568 au château de Castiglione delle Stiviere, mort en 1591, quitta la cour d'Espagne, où sa famille l'avait amené, renonça au marquisat de Castiglione qu'il tenait de l'empereur, et entra, à l'âge de 18 ans, dans la Compagnie de Jésus à Rome. Il fut béatifié par Grégoire XV en 1621, et canonisé par Benoît XIII en 1726. Fête le 21 juin. Le château de Castiglione est situé au sud du lac de Garde, entre Vérone et Brescia, non loin de Solférino. *(N. du T.)*

turelle[1]. Il désire spécialement ce bienfait pour la jeunesse de son diocèse, et la pousse à l'étude de la science divine. « Aimez la religion, leur dit-il, raffermissez-vous en elle de tout votre pouvoir ; ce sera le meilleur moyen de célébrer saintement les fêtes jubilaires de S. Louis et d'obtenir sa protection. A tout âge l'homme dépend de son Créateur. Devant la loi du devoir s'effacent les distinctions d'âge et de classe ; le jeune homme, l'âge mûr et la veillesse doivent y conformer leur vie propre. Et si l'obligation d'adorer le Seigneur garde toujours sa force, sous quel prétexte, ô jeunesse, refuseriez-vous de donner à Dieu les prémices de votre vie, alors que les charmes de cet âge en subissent le plus l'attrait ? Pour ceux qui ne s'y adonnent que plus tard, la grâce guérit les plaies, mais les cicatrices restent ainsi que le regret des années perdues ; tandis que les cœurs purs, agréables aux yeux de Dieu, sont l'objet de ses délices et de sa complaisance. Or pour aimer la Religion, il faut la connaître ; l'ignorance ne peut jamais engendrer le désir[2]. »



Portrait authentique et signature
de St Louis de Gonzague
d'après l'original conservé chez les
PP. Jésuites de Rome.

Du 14 au 26 décembre un célèbre missionnaire apostolique, Mgr Luigi Costantini, prêcha à Castiglione une mission qui provoqua un prodigieux concours de fidèles de la ville et des environs.

Le 10 mai 1891, Mgr Sarto annonce que Sa Sainteté Léon XIII accorde une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à tous les fidèles qui prendraient part au jubilé. Cette faveur n'exigeait pas le pèlerinage à Castiglione et pouvait s'obtenir en d'autres églises, selon les dispositions que prendrait l'autorité ecclésiastique en vue de favoriser les campagnes. Le sanctuaire principal n'en resta pas moins le centre où les foules affluèrent.

Aux mois d'avril et de mai, le fervent diocèse de Bergame organise trois grands pèlerinages au lieu natal de S. Louis de Gonzague, et se charge de décorer le grand autel de son sanctuaire. Ces manifestations répondaient au vœu de Mgr Sarto ; il assiste à la première avec 350 prêtres, et il eut des paroles vibrantes pour remercier les pèlerins ; il les exhorta à rester fermes dans la Foi et à s'unir pour travailler de plus en plus au bien du peuple. A Bergame, succédèrent tour à tour des députations de Milan, Brescia, Vérone, Guastalla, Celana, et Regio d'Emilie. Villes et villages envoyaient des foules à Castiglione, et l'infatigable évêque de Mantoue était toujours là, pour recevoir les pèlerins, pour les édifier par l'exemple et la parole.

1. *Ravvivare nello spirito dei fedeli le pure credenze della fede e procurare l'aumento della vita soprannaturale.*

2. Cf. Marchesan, *o. c.*, p. [illegible].

Et tout cela n'était qu'une préparation aux grandes fêtes de 1891. Le mois de juin était tout désigné pour leur célébration ; et l'évêque leur assigna sept jours, depuis le 14 jusqu'au 21, anniversaire de la mort bienheureuse du saint.

Dès le 13, Castiglione était en ébullition, tout le monde se dévouait, mettant la main aux derniers préparatifs, cependant qu'au son joyeux des cloches, une multitude mouvante se pressait en grande rumeur, par les rues embaumées de guirlandes et rayonnantes de couleurs.

Le soir une ovation reconnaissante accueillit Mgr Sarto à la descente du tramway ; il s'était fait accompagner de soixante-dix séminaristes pour l'exécution des chants liturgiques. On procéda aussitôt au transfert de la relique insigne, le chef du saint, de son sanctuaire à l'église paroissiale. Rien de plus solennel ; l'évêque, mitre en tête, accompagna la relique, entouré d'un nombreux clergé, au milieu d'une foule profondément émue, manifestant sa Foi par son respect et son recueillement. Tous les assistants se montrèrent en ce moment fiers de leur saint, fiers de la religion, mère d'un tel enfant, et fiers aussi de leur évêque.

Du 14 au 21, les diverses paroisses concoururent tour à tour à rehausser la solennité. Les trois derniers jours se distinguèrent par des manifestations comme jamais le diocèse de Mantoue n'en avait vu.

Pendant les sept jours, Castiglione ne cessa d'être une véritable ruche pleine de rumeurs, de mouvement et de chants, car tout le nord de l'Italie s'y était donné rendez-vous.

On y remarqua les évêques de Crémone, de Créma, de Bergame, de Brescia, de Cénéda, de Lodi, de Padoue et de Pavie. Le cardinal-patriarche de Venise, Agostini, Mgr Rota et le cardinal-évêque de Vérone, se trouvèrent seuls dans la nécessité de s'excuser. Toutes les cérémonies religieuses furent solennisées par les évêques qui se chargèrent aussi des instructions. Mgr Callegari de Padoue prononça le panégyrique du saint, et Mgr Sarto ne cessa de tout diriger, de tout vivifier, jusqu'au dernier moment.

Le 21 tombait un dimanche. Ce jour-là, Castiglione ne put contenir la foule accourue. Hôtelleries, auberges et maisons particulières débordaient, routes et rues étaient encombrées et chaque tramway était bondé. Les fidèles, dont l'église regorgeait, se serraient en masse compacte sur la place, et, tête découverte, tâchaient de saisir quelque chose de la cérémonie et du sermon, le cœur tout entier à leur dévotion pour le jeune saint de Castiglione. Des milliers de confessions, que les évêques recevaient comme les simples prêtres, et des milliers de communions manifestèrent l'heureuse influence des fêtes.

Ce jour-là, l'évêque de Brescia pontifia à la grand'messe, et l'évêque de Padoue monta en chaire après l'évangile. Le soir, un cortège auquel sept évêques prirent part, ramena l'insigne relique à son sanctuaire entièrement restauré et pour ainsi dire renouvelé. Lent et solennel, il parcourut les rues décorées à profusion, rehaussé par l'éclat chatoyant des bannières précédant les sociétés et confréries, défilant sous les drapeaux qui pavoisaient toutes les fenêtres, cependant que montaient vers le ciel des chants merveilleux avec la prière reconnaissante et émue d'une multitude innombrable.

Léon XIII accorda sa bénédiction apostolique à tous les pèlerins. La clôture des fêtes n'arrêta pas l'élan de la piété ; jusqu'à la fin de l'année, comme des ondées

succèdent à une longue pluie torrentielle, les pèlerinages continuèrent à se diriger vers le sanctuaire, et beaucoup de dons précieux s'y conservent, souvenirs de ces grands jours.

Encore une fois, Mgr Sarto voyait son zèle et son dévouement bénis par le ciel. Il avait eu de grands soucis au début de l'entreprise : question des ressources, question plus grave de l'accueil que lui ferait le peuple ; et maintenant elle aboutissait à une apothéose finale qui marquait un vrai réveil religieux de la Lombardie et de l'Emilie. Il avait tout conduit avec tant de jugement, d'énergie, de science des hommes, que la tiédeur de son diocèse en avait été définitivement secouée ; il avait rouvert les yeux à la vérité et les cœurs à l'amour. Travailleur sans égal, il avait généreusement assumé toute la tâche, et après un tel effort, il avait bien droit à quelque repos. Mais le repos pour lui c'était encore le travail ; il ne tarda guère à le reprendre. Quand Léon XIII apprit tout ce qui s'était passé, il n'hésita pas à nommer Mgr Sarto prélat domestique et assistant au trône pontifical.

* * *

Dès ses débuts, l'évêque de Mantoue avait compris l'importance de la visite personnelle aux paroisses du diocèse. Il en fit deux fois le tour, en 1885 et 1889. Il voulait voir par lui-même et s'entretenir avec ses prêtres. Par les deux lettres qu'il adressa aux curés des paroisses rurales pour s'annoncer, se manifestent la rondeur et la générosité de son caractère. « Rien de plus agréable, écrit-il, rien de plus consolant pour un père que d'apprendre à connaître ses enfants ; ouvrez-moi votre cœur, découvrez-moi vos doutes et vos angoisses ; je n'accepte pas de lettres anonymes, quand on cache son nom, c'est qu'on cède à l'envie ou au désir de dénigrer. » Il insista sur le caractère de simplicité et d'intimité qu'il entendait donner à ces visites. « Chacun de mes curés se souviendra que s'il m'offre sa table de tous les jours, que s'il partage avec moi, sans faire aucune invitation, ce qu'il a l'habitude de prendre à ses repas, je quitterai le presbytère avec une complète satisfaction. Je sais que mes très chers curés ne disposent que de modiques ressources, et je désire que lors de mes visites, il n'en résulte pour eux absolument aucune dépense qui soit une charge. »

Ce que nous avons dit de la façon dont il vécut lui-même à Tombolo et à Salzano, ne laisse aucun doute sur le sincère désir qui lui dicta ces lignes. Ce qui lui était le plus agréable dans ces visites aux paroisses, c'était l'accueil cordial de tout le peuple réuni à l'église. L'idée du synode lui vint certainement de tout ce qu'il rapporta d'observations après sa première tournée, et la seconde eut pour but principal de constater que les ordres et les avis étaient respectés. Faut-il s'étonner de la confiance sans bornes qu'il inspira à tous ses prêtres ? Il se présentait aimable et souriant, avec cette bonté paternelle qui se dégageait de sa physionomie. Ceux qui l'approchaient se sentaient à l'aise ; il visitait l'église, examinait avec soin l'instruction religieuse des enfants, acceptait le frugal repas et le logement qu'on lui offrait. Il confessait parfois de simples fidèles, adressait une exhortation au peuple, tranchait des abus s'il y avait lieu, excitait le zèle des curés, et en prenant congé avec bienveillance, il laissait le souvenir de son zèle admirable et un exemple de sollicitude pastorale.

* * *

En qualité d'évêque, Mgr Sarto se rendit trois fois à Rome. On sait que les évêques sont tenus à ces visites au Souverain-Pontife et que les époques en sont déterminées[1]. Ce devoir porte le nom de visite *ad limina,* et permet au pape de se tenir en contact avec le monde catholique par des renseignements sur la situation religieuse de chaque diocèse. La première de ces visites pour le nouvel évêque de Mantoue eut lieu en décembre 1885. Il la renouvela en 1888, lors du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Léon XIII.

Voici comment Mgr Radini-Tedeschi, actuellement évêque de Bergame, raconte sa première rencontre avec Mgr Sarto. J'emprunte son récit au « *Giardinetto di Maria* ».

« En 1888, avec plusieurs de mes parents, je me trouvais à Rome à l'occasion du jubilé sacerdotal du pape. J'avais trente ans, et j'étais professeur de droit canon, depuis huit ans, au séminaire de Piacenza. Simple prêtre je m'étais fixé au collège lombard pendant mon séjour à Rome, et je rencontrai l'évêque de Mantoue, que je n'avais jamais vu, dans l'anti-chambre du cardinal Parocchi. Pendant que j'attendais mon audience, je remarquai un solliciteur, qui n'attirait nullement l'attention ; il ne portait ni croix pectorale, ni calotte pourpre, ni anneau pastoral. Perdu dans la foule, car il y avait foule ce jour-là, il se tenait assis dans une attitude humble et modeste, sa ceinture seule me faisait soupçonner qu'il était prélat. Mgr Bressan l'accompagnait et ils échangeaient de temps en temps quelques mots.

L'attente se prolongeait et pendant que les audiences se succédaient à la file, plusieurs évêques, dès leur arrivée, et usant de leur privilège, avaient eu aussitôt le pas sur les autres solliciteurs. C'est alors que mon personnage se découvrit. Mgr Sarto, — car c'était lui, — voyant que sa dignité pouvait servir à finir une attente déjà longue, se coiffa de sa calotte, se passa au cou la chaîne de sa croix pectorale, et ce fut le : *Sésame, ouvre-toi !* J'étais fixé par cette métamorphose d'un simple prêtre en évêque.

. . . .

Or, le lendemain, me rendant à l'église du collège lombard pour y célébrer la messe, j'y trouvai Mgr Sarto. Il terminait, très recueilli, son action de grâce. Je m'agenouillai, prolongeant mes prières préparatoires dans l'attente d'un acolyte qui ne venait pas. Tout d'un coup, Monseigneur m'adresse la parole :

« Vous désirez célébrer la sainte messe ?

— En effet, Monseigneur, je n'attends que l'acolyte pour commencer.

— Eh bien, passez-vous-en, je vous servirai moi-même.

— Monseigneur, y songez-vous ?

— Vous ne m'en jugez pas incapable ?

1. La visite *Ad Limina* d'après la Constitution de Sixte-Quint *R. Pontifex*, 1585, est obligatoire pour les évêques italiens tous les trois ans. Pour les autres pays l'intervalle est plus long (tous les 4 ans pour la Belgique), d'après l'éloignement des diocèses. Cette visite comprend trois actes : la vénération des reliques des SS. Apôtres Pierre et Paul à la Basilique de St-Pierre, l'acte d'obéissance et de respect vis-à-vis du St-Père comme chef suprême de l'Eglise catholique, et enfin une relation sur la situation matérielle et formelle du diocèse. Cette relation se fait oralement au St-Père et est remise par écrit à la Congrégation *De residentia Episcoporum.* Cf. *Juris Can. Compendium*, DE BRABANDERE, *Van Coillie*. T. I, p. 294.

(N. du T.)

— Oh ! non, ce n'est pas ce que je veux dire, mais se peut-il qu'un évêque soit mon serviteur ? »

J'allais me remettre en quête d'un enfant de chœur, quand Monseigneur sans plus de façon me prit par le bras — *fortiter et suaviter* — en disant : *Obéissance ; — je sers votre messe.* Il en fut ainsi. Sa Grandeur alluma les cierges, s'agenouilla près de moi avec une humilité si édifiante que je n'en perdrai jamais le souvenir, et il prononça tous les répons d'une voix ferme.

Ce qu'il y avait de plus émotionnant, c'était la simplicité même de tous ces actes. Après la consécration, l'évêque céda la place à l'acolyte qui venait enfin d'arriver.

La messe terminée, je remerciai le prélat et ne lui cachai pas combien il m'avait édifié ; je me permis d'ajouter en plaisantant : — Si jamais Votre Grandeur porte la tiare, je pourrai dire que le saint Père a été mon acolyte.



MANTOUE. — Façade et ensemble de la cathédrale.

Longtemps après, lors du couronnement de Pie X, j'étais de service, comme chanoine de St-Pierre, à la messe papale ; la cérémonie terminée, j'obtins une audience particulière. « Très saint Père, lui dis-je, j'ai enfin eu le bonheur de vous rendre ce que Votre Sainteté m'a donné jadis.

— A quoi faites-vous allusion ?

— A la messe papale que je viens de servir ; Votre Sainteté n'a peut-être pas oublié qu'elle a servi une messe en 1888, au collège lombard ? j'y ai trouvé moi l'origine d'une profonde affection.

— J'en ai très bien gardé le souvenir.

— Ah ! Il y a pourtant entre ces services mutuels une profonde différence.

— Écoutons.

— L'évêque qui me servait la messe alors, posait un acte d'humilité, tandis que moi, en assistant Votre Sainteté, j'en tire honneur et gloire ; plus d'un me porte envie !

Avec un sourire Pie X me donna sa bénédiction.

Le troisième voyage de Mgr Sarto à Rome eut lieu en 1893, à l'occasion du cinquantenaire épiscopal de Léon XIII. Il y prêcha à San Lorenzo di Panisperna, avec beaucoup de succès, et dès ce moment, on commençait à prévoir son élévation au cardinalat. Il fut reçu par le pape qui s'informa de la situation de son diocèse et lui inspira une affection et une admiration sans bornes. Léon XIII avait alors 83 ans.

Déjà en 1887, pour préparer le jubilé sacerdotal du pape, l'évêque de Mantoue avait adressé aux fidèles de son diocèse une lettre dont le but était surtout de

fortifier le dévouement et l'amour envers le Saint-Siège. Il y dit notamment :

« Les ennemis comprennent bien que la force et la puissance de l'Église résident dans le Souverain-Pontife, que notre Foi a pour appui le successeur de S. Pierre, et c'est pourquoi ils s'en prennent à sa personne, cherchent à vous en détacher, vous poussent à l'indifférence, à la haine et au mépris. Mais plus ils s'acharnent à détruire notre confiance, notre amour et notre fidélité, plus nous devons prouver, par des manifestations publiques, que nous sommes inébranlablement attachés au chef de l'Église, au vicaire de Jésus-Christ. »

Travailler encore, travailler toujours, tel est le caractère du pieux évêque ; il a l'œil à tout, son action se manifeste partout, il se déplace sans cesse, et son cœur est à tous.

« Le travail — écrit-il à la date du 15 novembre 1886, — est une source de bonheur ; l'âme est une flamme qui se nourrit d'une activité incessante. »

De même qu'à Trévise, Mgr Sarto donna tout son appui à la presse catholique ; il protégea l'*Osservatore cattolico* de Milan, la *Difesa* de Venise, le *Verona fedele* de Vérone, et en fit les organes des nouvelles ecclésiastiques de son diocèse. Il n'existait pas de journal catholique à Mantoue, c'était une lacune ; l'évêque ne tarda pas à encourager la fondation de *Il Cittadino* qui ne parut d'abord que deux fois par semaine et devint le journal officiel pour tout ce qui concernait la vie religieuse du diocèse. Il fut aussi le protecteur du journal spécialement destiné à préparer les fêtes en l'honneur de S. Louis, dont le premier numéro parut à Milan, le 15 novembre 1889.

***

Il continuait à jouir de l'estime générale. Les ennemis de la religion le redoutaient ; une force émanait de ses œuvres et en imposait ; c'est pourquoi on ne parvenait pas à le haïr ; sa bonté, sa sincérité de caractère, l'affection spontanée du peuple, sa vie de désintéressement personnel ne donnant que les meilleurs exemples, lui servaient de défense et assuraient sa sécurité pour le bien de ses travaux journaliers.

Quand la maçonnerie italienne voulut introduire le divorce dans la loi, les consciences catholiques se soulevèrent ; Mgr Sarto convoqua les meilleurs propagandistes catholiques dans son palais, et distribua les rôles pour combattre le funeste projet. Il fallait faire triompher la sainteté du mariage chrétien, sans lequel il n'y a plus de famille chrétienne. Il montrait de la vaillance dans l'action ; laissant de côté toute crainte, il parlait franc et clair, allait toujours de l'avant, s'attaquant aux mauvais principes tout en restant charitable vis-à-vis des personnes.

Le Rév. M. Parolin m'a rapporté le trait suivant :

Au jour anniversaire de naissance du roi Humbert, les autorités civiles et militaires de Mantoue assistaient au *Te Deum* de la cathédrale et se rendaient de là à la synagogue pour y participer à la cérémonie juive. En 1889, l'évêque informa ces autorités que, comme représentants d'un pays catholique, ils ne pouvaient participer publiquement à un culte dissident, et que s'ils continuaient à vouloir mettre sur un pied d'égalité l'Église et la Synagogue, il se verrait dans la nécessité de ne plus les inviter à la cathédrale et d'accomplir son devoir sans leur concours. C'était au temps où l'on vivait sous la férule de M. Crispi, et le ministre

donna ordre aux autorités de ne plus paraître à ces cérémonies officielles — pour ne blesser personne.

Le lecteur s'en doute bien ; l'évêque eut des mécomptes, il n'atteignait pas toujours son but ; mais ceci est incontestable, c'est qu'il rénova complètement le diocèse. Il y aura toujours, pour tout le monde, des obstacles insurmontables ; aussi Dieu n'exige-t-il pas de ses serviteurs l'impossible. Après avoir donné toute sa bonne volonté et toute son énergie, on peut en confier le résultat à la grâce et la sagesse divines : *Deus incrementum dat.* Mgr Sarto n'eut garde d'apprécier ses travaux d'après leurs fruits, mais d'après l'intention qui les lui avait fait entreprendre ; le succès le réjouissait, l'échec aiguisait sa volonté et ne le laissait pas sans mérites.

MANTOUE. — Intérieur de la cathédrale.

Il gardait d'excellentes relations avec les familles opulentes ; les Gonzague et l'ancienne noblesse admiraient son action généreuse, ses relations cordiales, son esprit, sa vertu et s'il résultait de là pour lui de l'influence, il utilisait son *talentum apud divites* en faveur des déshérités de la fortune.

C'est ainsi qu'à Mantoue il devint le père des pauvres, la consolation des infirmes, le protecteur des veuves et orphelins.

Il s'intéressa beaucoup aussi au sort des émigrants. La question de l'émigration a pour l'Italie une importance particulière. La production ne suffisant pas à la consommation, la force-travail y est stérilisée, et une partie du peuple se trouve dans la nécessité de quitter la patrie. L'émigration italienne n'a cessé d'augmenter et c'est pour l'enrayer que le gouvernement a cherché les moyens de développer l'agriculture. Beaucoup d'ouvriers pratiquent l'émigration temporaire dans les pays limitrophes, et comme 70 pour cent sont de simples manœuvres, leur ignorance les expose à mille dangers d'ordre moral et matériel. D'autres sont des émigrés permanents qui s'en vont surtout en Amérique.

Le zèle pastoral ne tarda pas à s'occuper de ces brebis errantes, et chaque évêque d'abord prit des mesures pour donner aide et protection à ses diocésains. En 1900, Mgr Bonomelli parvint à établir, pour toute l'Italie, une organisation appliquée d'abord aux émigrants qui lui incombaient directement[1]. C'est l'*Œuvre*

1. L'œuvre de Mgr Bonomelli, lente à s'établir, finit par susciter dans l'Italie entière un véritable enthousiasme. Les statistiques montrent que le chiffre des émigrants devenait de plus en plus élevé — 111,459 en 1870, et 507,979 en 1903 — et le mouvement révolutionnaire qui éclata en 1898, fut surtout appuyé par les exilés. Il fallait agir, et Mgr Bonomelli trouva de l'appui pour protéger l'émigration, quand on fut bien convaincu qu'il était inutile de songer à l'enrayer. C'était à la fois une œuvre de charité et une œuvre de défense nationale. En voici le programme.

Procurer à l'ouvrier émigré des passeports, des documents civils et ecclésiastiques.

de l'émigration italienne en Europe qui continue à se développer et produit de magnifiques résultats. Une autre œuvre, due à l'initiative de l'évêque de Piacenza, Mgr Scalabrini, s'applique à la protection des émigrés américains. L'évêque de Mantoue participa à ce double mouvement de charité et travailla activement à venir en aide à tant des pauvres contraints par la misère à l'exil. Se trouvant à Castelbelforte, au mois d'août 1887, on lui apprend que le mercredi suivant, 305 habitants s'en vont à l'étranger. Il les réunit, il adresse des paroles de consolation à ces malheureux, et les exhorte à rester en Amérique fidèles à la Foi catholique, par la constante pratique de leurs devoirs.

Il adressa au sujet des émigrants une lettre à tous ses curés, leur enjoignant de bien mettre en lumière les points suivants. Dépeindre la vie américaine telle qu'elle est ; prémunir leurs paroissiens contre les promesses fallacieuses et les mirages suscités par les courtiers et racoleurs qui n'ont en vue qu'un gain personnel, et exploitent la marchandise humaine ; se faire les défenseurs de leurs *Américains*, pour leur fournir des renseignements sérieux ; leur dire enfin adieu au départ et leur fournir le nécessaire pour s'instruire, en leur langue, des principes chrétiens, et garder ainsi leur Foi intacte.

Les pauvres connaissaient le chemin de l'évêché, et quand l'évêque, accompagné de son secrétaire particulier, Mgr Bressan, ou de tout autre prêtre, traversait les rues de la ville, il ne rencontrait que marques d'affection et de respect, et son bon sourire remerciait grands et petits sans distinction de personnes.

La promenade le menait parfois hors ville ; en traversant le pont St-Georges, il lui arrivait de s'appuyer au parapet, considérant l'eau miroitante, écoutant un moment le murmure des roseaux qui, ancrés dans la vase par leurs racines, balançaient leurs sveltes tiges somnolentes, en froissant leurs minces feuilles vertes.

Lui faire des traductions, des correspondances, des expéditions d'argent.

Se charger des démarches pour la liquidation d'indemnités, en cas d'accidents du travail.

Obtenir des réductions sur les chemins de fer ; renseigner les ouvriers sur les conditions de travail et de placement.

Mettre à la disposition de l'émigré des livres et des journaux.

Des secrétariats traitent directement avec les patrons et se tiennent en contact avec l'ouvrier *partout où il se trouve*. Des missionnaires, des maisons hospitalières et des hospices sont à leur disposition. Un journal spécial *Patria* est publié pour les renseigner sur tout ce qui les concerne. L'esprit de l'œuvre a été précisé par Mgr Bonomelli en ces termes : « L'*Œuvre d'Assistance* veut le bien et seulement le bien, en dehors de toute question politique, de tout parti, de tout intérêt de classe. Il faut bien remarquer que les missionnaires et les sœurs de l'œuvre ne s'enquièrent pas des opinions des émigrés et visitent sans distinction toutes les familles italiennes, et le plus souvent celles appartenant aux partis extrêmes. Ces familles, pour plusieurs raisons, sont d'habitude les plus misérables. Le secrétariat est ouvert gratuitement et toujours, au catholique, au protestant, au juif, à l'athée, au socialiste, à l'anarchiste, au bon et au mauvais, à tout le monde. Le besoin, c'est la seule bonne raison à invoquer ; c'est le seul titre qu'on demande pour être accueilli et aidé. »

A la chambre italienne, en 1904, lors du vote d'un subside trop faible — 10,000 frs pour venir en aide à un budget qui prévoyait, en 1905, une dépense de 140,000 frs — à l'*Assistance des Emigrés*, le ministre des Affaires Étrangères, M. Tittoni, prodigua des louanges à son organisateur, et déclara que Mgr Bonomelli « avait été le premier à prendre l'initiative d'une institution à laquelle *personne n'avait songé avant lui*. »

Cf. Dosio et Vercelli, *L'Émigration italienne en Europe*. Paris, Lecoffre.

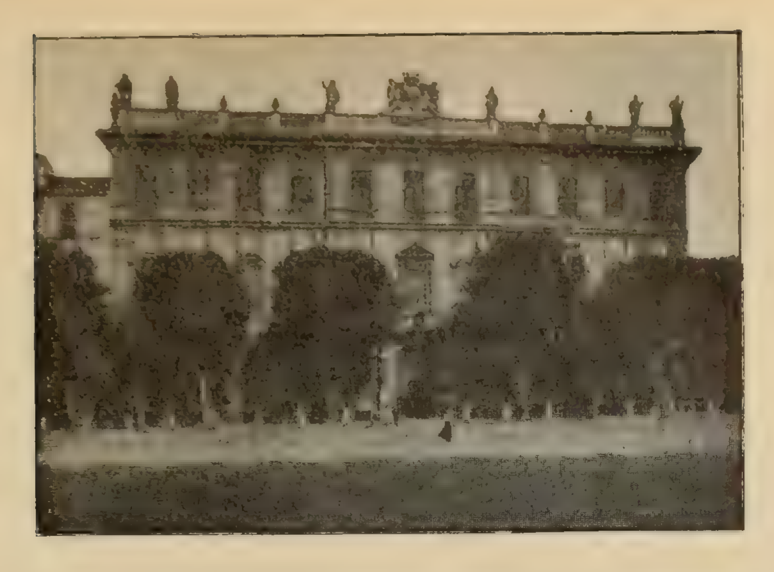
En Belgique une œuvre de même nature, établie dans le diocèse de Bruges, s'occupe des intérêts moraux et matériels des ouvriers qui temporairement, surtout pour la rentrée des moissons, travaillent en France.

(N. du T.)

Il disait alors un mot aux pêcheurs, se faisait ouvrir leurs mannes, s'extasiait sur la grosseur des brochets, sur l'abondance des goujons et des anguilles, les félicitait sur leur habileté, et après leur avoir glissé dans la main quelque monnaie, continuait sa route, poursuivi par de joyeux remerciements. Ces hommes aux cheveux incultes, bons et communicatifs, rappelaient à l'excellent pasteur le souvenir des pêcheurs de Galilée.

Il lui arrivait de faire six kilomètres pour dire une prière dans le sanctuaire vénéré de Grazie, dédié à la sainte Vierge. C'était aussi une occasion de voir son frère Angelo, qui, maintenant encore, occupe dans cette localité les fonctions de percepteur des Postes. Ces visites devaient être bien consolantes pour les deux frères ; l'évêque surtout y trouvait un repos de ses labeurs, une tranquillité d'esprit, par le rappel des souvenirs de Riése au cours d'une conversation intime, par l'évocation de tous ceux qui avaient été mêlés à leur vie de jadis : parents, famille, amis, simples connaissances. Il leur suffisait de prononcer les noms de Cendrôle, Vallà, Castelfranco, pour faire surgir dans leur imagination les paysages animés par leur vie d'enfants et établir la distance déjà parcourue sur le chemin de leur destinée.

Ces deux frères issus de la même pauvreté, et si souvent séparés par les événements, ont eu là, pendant quelques années de leur âge mûr, un contact reposant avant la séparation définitive. Et ils n'avaient garde, en se rencontrant, de comparer leurs situations sociales ; égaux par le cœur, ils pouvaient dire l'un à l'autre, qu'ils avaient rempli, chacun de son côté, tout leur devoir, et qu'ils avaient laissé dans le passé, et laisseraient, pour l'avenir, jusqu'à la fin de leur vie, la divine Providence disposer d'eux, selon les desseins de sa Sagesse.



MANTOUE. — Le palais épiscopal.

CHAPITRE VIII.

L'Évêque de Mantoue nommé Patriarche et Cardinal.

Mars-Juin, 1893.

Qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor; et qui precessor est, sicut ministrator.
MATTH., XX, 6.

Quiconque veut être grand parmi vous, qu'il se fasse votre serviteur; et quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il se fasse votre esclave.

L'évêque de Mantoue et son clergé. — Comment S. E. le cardinal Parocchi l'apprécie. — La Question Sociale en Italie, débuts du mouvement catholique. — Vœu de l'évêque pour un catéchisme unique. — Mgr Sarto favorise l'instruction et protège l'art. — Lorenzo Pérosi et ses œuvres. — L'évêque de Mantoue est nommé patriarche de Venise et cardinal. — Le Consistoire, paroles de Léon XIII. — Le cardinal Sarto prend possession de son église titulaire à Rome : *St-Bernard des Thermes.* — Visite du cardinal à Riése. — La mort de sa mère. — Impressions personnelles de Mantoue. — Grazie, sa chapelle, Mr Angelo Sarto. — Le Palais du Té : Mantegna et Jules Romain. — La Statue de Virgile à Piétole. — La question de l'*Exequatur*, comment elle est résolue. — Le départ du cardinal-patriarche pour Venise.

Le diocèse de Mantoue gardera toujours un souvenir de profonde reconnaissance à Mgr Sarto. L'esprit clairvoyant de cet habile administrateur, son action à la fois douce, prudente et énergique, sa personnalité qui se rendait, par un rayonnement de bonté, tout milieu favorable, lui permirent de réaliser dans ce diocèse les plus heureuses réformes. Il fut d'autant mieux écouté et obéi, qu'il prêcha toujours d'exemple. La formation du jeune clergé, le maintien de la

ferveur et du zèle chez les prêtres dans l'administration paroissiale, telle a été sa constante préoccupation, telle a été la cause de ses succès sur la masse des fidèles.

« Faire de bons prêtres, écrit-il un jour, c'est l'œuvre la plus digne qui puisse sortir des mains d'un évêque. » Le zèle, la piété, l'activité qu'il montra pendant les fêtes en l'honneur de S. Louis de Gonzague, n'ont pas constitué dans son épiscopat une exception. Si toutes les qualités de Mgr Sarto y ont paru avec un éclat particulier, c'est que les fêtes mêmes avaient attiré l'attention de tout le pays. Quant à lui, les moindres actions de son ministère éveillaient dans son cœur autant de vaillance que les grandes entreprises.

Ses lettres pastorales se succédaient sans relâche ; elles témoignent d'une vigilance qui ne laisse échapper aucune occasion d'instruire, de diriger et d'édifier.

Et pour nous borner à la direction de son clergé, citons quelques-unes de ses admonitions et exhortations.

Alors qu'il était déjà nommé à Venise, trois mois avant d'entrer en fonction comme patriarche, il insiste encore auprès de son clergé, par lettre du 23 août 1904, pour inculquer davantage la dignité que confère le sacerdoce, et persuader les prêtres de refléter cette dignité dans tous les actes de leur vie. Il ne fait du reste que commenter une prescription du Concile de Trente quand il écrit : — « Le prêtre a fait, pour ainsi dire, sur l'autel, abandon de sa condition mortelle, pour revêtir une forme divine ; d'où il résulte que, même en descendant de la montagne sainte, en quittant le temple du Seigneur, partout où il est, partout où il va, il ne cesse d'être prêtre ; sa dignité l'accompagne et lui suggère, sans fin, les plus puissants motifs pour garder sa gravité et la manifester par la tenue qui y correspond »[1].

« Le monde toujours injuste, écrit-il encore, et porté à la malignité, se scandalise, non seulement au sujet du moindre défaut qu'il constate chez un prêtre, mais prend ombrage de ses actions les plus innocentes, lorsqu'elles ne portent pas le sceau de la gravité qu'on a le droit d'exiger de lui ».

A la dignité doit s'ajouter un zèle jamais assoupi et toujours avide du mieux.

« Le travail est votre premier devoir. L'Église est appelée *Vigne*, *Champ*, *Édifice*, *Lutte*, d'où il résulte que c'est à nous de planter, garder, préserver cette Vigne, d'arracher les mauvaises herbes de ce Champ et d'y semer la bonne parole ; de rehausser cet Édifice spirituel, et de soutenir la Lutte contre d'audacieux ennemis, qui ne déposent jamais les armes. Être prêtre, c'est être homme condamné à tous les labeurs. »

Ses prêtres, il les aime aussi, il sait qu'ils ont besoin parfois de soutien et d'encouragement, et qui peut les leur donner mieux que leur évêque ? « Prêtres, mes frères, écrit il à ceux de Venise avant de quitter Mantoue, vous qui avez choisi le Seigneur comme la part de votre héritage, vous vous attendez, et vous en avez le droit, à ce que je sois animé d'un zèle ardent pour défendre l'honneur et la dignité du sacerdoce, et que je bénisse vos travaux. Dieu m'est témoin que je vous dis la vérité : *ecce coram Deo quia non mentior* (Galat. 20), en déclarant que je considère comme mon premier devoir, celui de vous connaître et de vous

1. Cf. MARCHESAN, *op. cit.*, p. 288.

estimer, afin que par ma négligence, la lumière ne reste pas sous le boisseau, mais que j'accorde toujours, selon le précepte de l'Apôtre, ma considération et mon affection, et avec elles une augmentation d'honneur, à mes coopérateurs, ceux-là surtout qui, par leur vertu, leur science, leur zèle, se distingueront dans le ministère de la parole et dans l'enseignement de la doctrine : *qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina* (I Timot. v, 17.)

Il veut encore que ses prêtres ne soient pas curieux de nouveautés, mais suivent la ligne de conduite indiquée par l'Église, conformément à sa doctrine, en union avec le pape et leur évêque. Nous verrons plus loin comment le prélat envisage, en exposant son programme d'action aux Vénitiens, le rôle de la papauté dans les luttes contemporaines. C'est du pape que la société doit attendre sa restauration, et c'est, par l'obéissance du clergé et des fidèles à sa voix, qu'il exercera une action efficace.

Malgré son zèle ardent, qui surtout par la bonté, réforma le clergé du diocèse de Mantoue, il connut quelques prêtres rebelles, et ces tristes épreuves, plus que toutes les autres qu'il rencontra pour faire fructifier un champ où tant d'ivraie avait poussé, lui faisaient sentir l'amertume de l'autorité. L'ambition humaine n'exista jamais chez lui, et c'est bien la responsabilité, la charge morale des dignités, qui ne lui fit jamais considérer le côté glorieux du commandement.

Pour donner un exemple de sa vigilance à préserver la dignité de ses prêtres, rappelons comment, en 1893, il jugea nécessaire de se prononcer au sujet de la bicyclette et d'arrêter à temps son usage parmi le clergé. Il l'interdit d'une façon absolue. Toutes les raisons qu'on fit valoir : gagner du temps, se porter plus rapidement auprès des malades, moyen de déplacement peu coûteux, ne le firent point fléchir. La dignité du clergé étant en jeu, il trouva que ce motif suffisait pour trancher la question par une défense formelle [1]. Connaissant bien son diocèse, il s'en occupait, même dans ces détails qui n'étaient minutieux qu'en apparence ; il prévoyait des conséquences fâcheuses, contraires à son idéal. Aussi S. E. le Cardinal Parrochi, qui avait la réputation méritée d'apprécier avec justesse les

1. Voici un extrait de cette lettre pastorale. « L'usage du vélocipède et de la bicyclette s'est tellement répandu parmi les laïques qu'on ne croit plus aujourd'hui pouvoir vivre sans cela. Comme cette nouveauté paraît prendre faveur auprès du clergé, je juge nécessaire d'ordonner à tous les ecclésiastiques qu'ils aient à s'en abstenir. Mes séminaristes savent déjà ce que j'en pense ; je prie les curés de me signaler ceux qui, pendant les vacances, m'auraient désobéi. Je dois naturellement défendre à tous les prêtres ce que j'ai interdit aux clercs ; rien, en effet, ne me semble plus contraire à la dignité d'un ecclésiastique que de s'asseoir à califourchon sur une machine de cette sorte, cette attitude n'étant pas en harmonie avec la gravité qu'exige notre état. Tout ce qui nous rapproche des habitudes laïques nous expose au reproche de frivolité. Je sais que la bicyclette a, jusque dans le clergé, de très chauds partisans qui vantent ses services ; je n'hésite pas cependant à la proscrire. Quelques personnes jugeront peut-être que ce sont là des petitesses indignes de nous occuper ; laissons dire ces personnes, elles n'ont pas à gouverner l'Église ; c'est l'affaire des évêques avec le secours de l'Esprit-Saint. Et tant que le Pape n'aura point réglementé cette matière par lui-même ou par ses congrégations, ma défense restera en vigueur. On ne manquera point d'objecter les avantages de la bicyclette, la rapidité avec laquelle le prêtre pourrait se porter au chevet des malades, l'économie de ce mode de transport. Toutes ces conditions ont, en effet, leur poids ; mais elles doivent céder devant la dignité et le sérieux qui sont les premiers devoirs du prêtre. »

hommes, d'après leurs œuvres, déclarait-il un jour, qu'il considérait Mgr Sarto comme « *le meilleur évêque de la région.* »

Ce même cardinal attira sur l'évêque de Mantoue l'attention de Léon XIII, quand le patriarcat de Venise devint vacant. Mais avant d'aborder l'exposé de cette nouvelle étape de son étonnante carrière, nous devons nous arrêter un moment, et déterminer ce qui se passait en Italie au point de vue social.

Nous avons, dans les chapitres précédents, fait allusion à certaines œuvres économiques établies çà et là, mais l'impulsion dans ce sens n'a été vraiment féconde, et ces œuvres n'ont eu de véritable efficacité, qu'après l'intervention doctrinale de Léon XIII en 1891. Il y a donc lieu de résumer brièvement, ce qui s'est fait, depuis que la Question Sociale a surgi, jusqu'à la publication de l'Encyclique *Rerum Novarum*. Les efforts tentés par le curé, le chanoine et l'évêque Sarto seront mieux appréciés à leur valeur, quand on aura constaté que l'Italie ne s'est occupée du mouvement social chrétien, qu'avec un retard marqué sur l'activité des autres nations.

On a accusé les catholiques italiens d'avoir, après 1870, consacré leur temps et leurs efforts à la reconstitution éventuelle du domaine temporel; on a reproché, surtout au clergé rural, son ignorance et son manque d'initiative. Ce qui est certain c'est que l'Italie catholique au milieu des préoccupations issues du nouvel état de choses, a pu voir naître en d'autres pays le mouvement social chrétien, sans se trouver dans la nécessité de le suivre. La Foi et l'union au St-Siége ont toujours caractérisé le seul peuple de l'Europe qui ait échappé aux *Guerres de Religion;* et, comme l'a dit le cardinal Sarto au Congrès des études sociales de Padoue (26 août 1896), *cette Foi ne supposait pas que quelqu'un pût concevoir des doutes au sujet de l'action efficace de l'Évangile* [1].

1. Cependant, de bonne heure, des voix isolées s'étaient fait entendre. Le P. Taparelli publiait, vers 1848, le premier traité de *Droit naturel* qui attaquait les théories déjà anciennes visant à séparer la science juridique de la morale. Pendant que le grand Ketteler [1]

1. Mgr Ketteler (1811-1877) est le premier organisateur du mouvement social chrétien en Allemagne. Au socialisme utopique et sentimental avait été substitué, par Ferdinand Lasalle (1825-1864), le vrai socialisme scientifique et pratique auquel Marx et Engels dans le fameux « Manifeste du Parti communiste » (1847) donnèrent une expression encore plus nette et en quelque sorte définitive. Ces idées nouvelles, pleines de promesses, plaisaient aux masses et n'avaient pas encore rencontré de contradicteur capable d'en dénoncer le péril quand Ketteler publia son opuscule intitulé : *Le christianisme et la question ouvrière*. La veille de sa mort — il fut tué en duel — Lassalle avait signalé l'importance de cette publication qui combattait ses doctrines, en traçant aux catholiques un plan d'action pour arrêter la propagande socialiste. Nommé évêque de Mayence par Pie IX, le [illegible] 1850, Mgr Ketteler, en cette qualité, [illegible] des [illegible]. Il mourut le 13 juillet 1877 laissant après lui une légion de collaborateurs qu'il avait enflammés de son zèle pour la défense des intérêts ouvriers au nom de l'Évangile et de l'Église. — Pour l'exposé de sa doctrine et de ses moyens d'action, voir A. KANNENGIESER, *Ketteler et l'Organisation en Allemagne*, Paris, Lethielleux, 1896. DECURTINS, *Études sociales catholiques; œuvres choisies de Mgr Ketteler*, Bâle, Imp. du *Basler Volksblatt*, 1892. A côté de lui, il faut citer Adolphe Kolping qui déjà en 1847 avait établi dans la vallée du Rhin un grand nombre d'associations ouvrières connues sous le nom de *Gesellenvereine;* l'illustre député catholique de Westphalie, baron Schorlemer Alst, promoteur des *Associations agricoles* avec Breuker et l'abbé Dasbach qui devint la terreur des usuriers ; le chanoine Moufang († en 1890), continuateur direct de Mgr Ketteler ; le docteur Frantz Hitze ; le comte de Losewitz, l'alsacien abbé Winterer, député au *Reichstag*, etc., qui tous, bien avant les hommes d'œuvres italiens, élaboraient la théorie ou enseignaient la pratique du mouvement social, pour conjurer la crise du socialisme.

La presse devint entre leurs mains un instrument puissant de propagande; les journaux quotidiens, en dix ans — de 1880 à 1890, progressèrent de 60 à 94; elle devint la principale protection des catholiques allemands sous le régime du *Kulturkampf*. C'est elle qui força le gouvernement à capituler, c'est elle qui tint tête à la démocratie socialiste.

En 1874, une organisation surgit pour s'occuper pratiquement de toutes les questions italiennes, mais avant tout pour défendre la Religion menacée par la révolution installée à Rome, afin de ne pas laisser les esprits s'habituer à cette solution de la Question Romaine. Elle mit sur pied des hommes d'œuvres et leur inspira une féconde activité. Cette organisation prit le nom de, *Œuvre des Congrès et des Comités catholiques en Italie (Opera dei Congressi e dei Comitati cattolici in Italia).* On en est redevable au Comte Aquaderni qui la conçut à Bologne et la réalisa pour la première fois à Venise, d'où elle se répandit par tout le pays et régénéra la vie catholique en union avec le Christ et l'Église, pour la restauration de l'idéal social chrétien et le bien de la patrie. Chacun des Congrès généraux entrepris par cette œuvre, déclarait Mgr Scotton à Turin, en 1895, a été « *une nouvelle pierre milliaire sur le glorieux chemin des revendications du christianisme social* » [1].



MANTOUE. — La place du Dôme et l'ancien palais des Gonzague.

Il importe toutefois de remarquer que l'Œuvre des Congrès italiens se plaçait, dès ses débuts, sur le terrain purement politico-religieux et que les problèmes sociaux à résoudre, malgré leur importance secondaire, devaient à la longue prédominer et enlever aux congrès, ainsi conçus, leur salutaire action sur les masses populaires. On ne comprit pas, et on ne pouvait comprendre tout d'abord, que la question ouvrière avec ses exigences économico-sociales allait finir par s'imposer ; que pour venir en aide aux ouvriers qui trop souvent se trouvaient dans une condition de « misère imméritée », il fallait une orientation toute particulière. A certains points de vue, la question sociale ne se rattachait qu'indirectement à la question politico-religieuse.

L'*Œuvre des Congrès* rendit toutefois des services inestimables ; l'extraordinaire développement de l'action sociale pratique, après 1891, c'est à elle qu'on le

inaugurait en Allemagne la sociologie chrétienne, le même jésuite réclamait pour le Christianisme l'organisation politique, et établissait l'Économie politique sur les bases de la morale. Le P. Liberatore continua et précisa ce premier effort, combattit la théorie manchestérienne et plaça la Science nouvelle sur les bases immuables de la vérité et de l'équité. Le P. Curci commença à dénoncer la servitude de l'ouvrier, et Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, qui organisa l'œuvre admirable des *Émigrants* (voir page 176), dévoila le danger du socialisme dans sa lettre pastorale *Propriété et Socialisme*, et par une série de conférences données à Turin. Il faut citer encore les nombreux articles consacrés aux questions de sociologie par la *Civiltà Cattolica*. (*N. du T.*)

1. TIZIANO VEGGIAN. *Il movimento Sociale Cristiano*. VICENZA. Giovanni Galla, 1902, p. 278. Voici dans leur ordre chronologique la série de ces Congrès. Venise, 1874. — Florence, 1875. — Bologne, 1876. — Bergame, 1877. — Modène, 1879. — Naples, 1883. — Luques, 1887. — Lodi, 1890. — Vicence, 1891. — Gênes, 1892. — Rome, 1893. — Pavie, 1894. — Turin, 1895. — Fiesole, 1896. — Milan, 1897. — Ferrare, 1899. — Rome, 1900. — Tarente, 1901.

doit. Elle réussit à unir intimement l'élément laïque au noyau de la hiérarchie catholique, par la création de comités paroissiaux, diocésains, régionaux qui se rattachèrent eux-mêmes à un comité central permanent, inspiré par le Souverain Pontife. « C'est ainsi, écrivait le professeur Toniolo, que cette œuvre a participé à la solidité, nous dirons même à la vertu inhérente à la constitution historique de l'Église ; elle a créé une organisation des forces catholiques que nos confrères des autres nations admirent et prendront nécessairement comme modèle. »

L'*Œuvre des Congrès* a commencé par encourager la charité privée et par s'occuper de l'individu plutôt que de la classe ouvrière prise dans son ensemble. L'idée sociale surgit pour la première fois à Bergame (1877), on y proposa des remèdes économiques ; on commença à voir combien la situation du travailleur isolé, surtout celle de l'ouvrier industriel, est pénible dans sa lutte pour l'existence, et combien il est attiré par des doctrines aussi dangereuses pour sa vie morale que pour sa sécurité économique. On jugea utile de chercher les moyens d'unir ces isolés en des associations chrétiennes, qui prirent pour devise : *Justice et Charité,* et pour but immédiat le bien-être matériel, subordonné toutefois aux intérêts de l'âme. L'idée une fois admise est plus amplement développée au point de vue de son application, en 1879, par le Congrès de Modène. La section placée d'abord sous la désignation de *Charité,* devient *Charité et Economie catholique ;* elle a comme programme la substitution d'une économie réformatrice chrétienne à celle qui s'inspirait d'un conservatisme étroit et empirique. Ce Congrès invita les catholiques italiens à l'étude des questions sociales. Ce n'est toutefois qu'après la publication de l'Encyclique *Rerum Novarum* qu'une *Section d'Economie chrétienne* distincte s'établit et s'inspira, à partir du Congrès de Gênes (1892), des idées de l'*Union catholique* qui forma une sorte de conseil de direction. Ces associations nouvelles reçurent de suite une direction précise : elles ne pouvaient s'orienter dans le sens de la lutte des classes et de la résistance à l'autorité, mais devaient chercher dans l'union et la paix le bien matériel et moral de toute la société. Quant à leur forme elle était toute indiquée par les corporations des arts et des métiers au moyen-âge. Le Congrès de Lucques, en 1887, établit que ces organismes, adaptés à des besoins nouveaux, étaient conformes à la doctrine de l'Eglise et à l'esprit de la civilisation chrétienne : il en proclama l'utilité, en discuta le caractère, l'esprit et les règlements, en reconstitua l'histoire, les adapta aux conditions économiques et sociales des temps modernes, et recommanda leur propagation aux catholiques.

Cette restauration du mouvement corporatif devait s'organiser peu à peu ; le principe et les lignes générales sont matière à congrès, mais l'adaptation suppose une éducation préalable de la conscience populaire ; le remède n'est adopté par la foule qui souffre, qu'après l'expérience de son efficacité, et plusieurs générations passeront avant qu'elle ne soit faite. Aux ouvriers isolés demandant aide et secours contre la souveraineté du capital, à une société menacée de ruine par le socialisme, les catholiques ne pouvaient se contenter d'offrir les futurs bienfaits de l'organisation corporative ; ils devaient chercher des soulagements immédiats qui serviraient aussi à enlever au socialisme l'arme de la lutte des classes.

La section de charité et d'économie du Congrès de Lodi en 1890, s'occupa de

tout ce qu'il y a lieu d'organiser pour faire disparaître des abus et donner une satisfaction partielle, aussi étendue que possible, aux justes revendications des travailleurs. Diffusion des sociétés catholiques, institutions économiques en faveur de la classe ouvrière, question du repos dominical dans l'intérêt même des industriels, protection des femmes et des enfants dans les usines. C'est à ce congrès qu'on se préoccupa pour la première fois de l'intervention des pouvoirs publics pour arriver à ces améliorations, mais les congressistes se divisèrent sur cette question.

Jusqu'à la fin du règne de Pie IX, le Vatican laissa les catholiques chercher par eux-mêmes des remèdes aux maux issus des faux principes de la Révolution, de l'individualisme et des théories manchestériennes qui avaient été admises, presque sans conteste, pendant les deux premiers tiers du XIX siècle. L'Eglise continuait son œuvre, au milieu des conflits, avec la sécurité que donne la possession de la vérité, et dans les trois domaines, religieux, philosophique et politico-social elle opposa à une fausse conception de la liberté individuelle, l'idée du lien social et du bien commun. Ce fut l'œuvre de Pie IX ; le *Syllabus* a rappelé au monde que la liberté est fille de l'éternelle vérité. Mais l'idée de liberté devait être appliquée aux nécessités de l'époque pour guérir les erreurs et empêcher les abus faits en son nom ; ce devait être l'œuvre de Léon XIII.

En 1877, Joachim Pecci étant encore évêque de Pérouse, montrait déjà les idées dont il devait poursuivre la réalisation jusqu'à la fin de sa vie, par sa lettre pastorale pour le carême de la même année. Elle avait pour titre : *La Civilisation et la Religion*. Il y combat magistralement le manchestérianisme, revendique la nature morale du contrat entre le travail et le capital, et stigmatise les injustices dont l'ouvrier était trop souvent la victime. Un an après, le 28 décembre 1878, à peine arrivé au suprême Pontificat, il publie l'encyclique *Quod Apostolici muneris*, qui ouvre l'ère de l'enseignement direct de l'Eglise sur la question sociale. Le socialisme révolutionnaire était alors dans sa phase violente, il le traite de *Pestis letifera* et montre qu'il y a incompatibilité absolue entre lui et le catholicisme. En Italie surtout les socialistes avaient comme tactique de présenter leurs doctrines sous la forme d'une perfection du christianisme. Or le pape déclare à ceux qui auraient pu se laisser entraîner par cette illusion, que « la différence entre leurs dogmes impies et la pure doctrine chrétienne ne pouvait être plus grande ; car quel lien peut-il exister entre la justice et l'injustice, que peut-il y avoir de commun entre la lumière et les ténèbres ? »

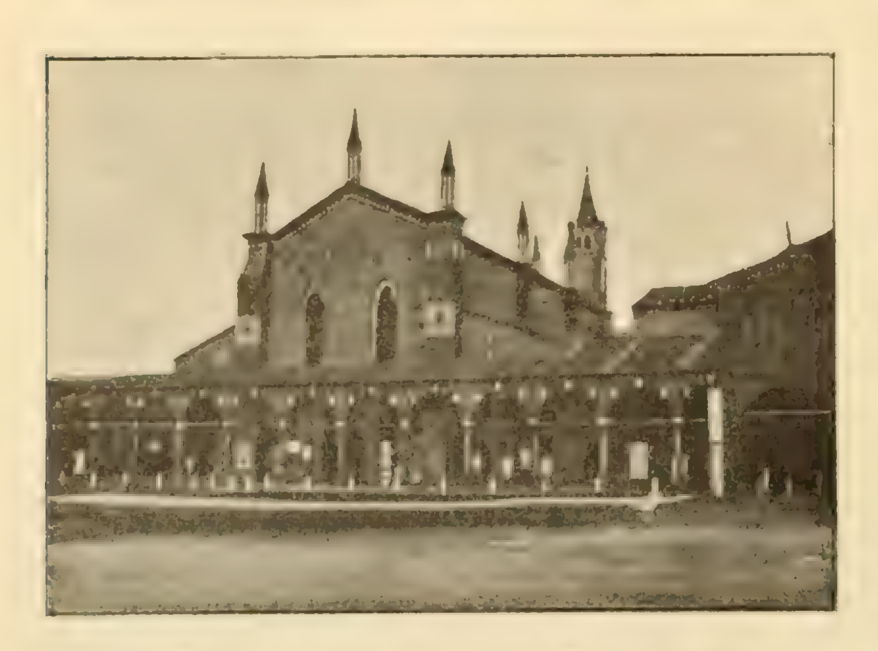
Comme les économistes libéraux affirmaient que, depuis 1870, le patriotisme était inexistant chez les catholiques italiens, dans cette même encyclique, le pape démontre que nonobstant ses idées sur le pouvoir temporel, le catholique a une patrie, à la différence du socialiste qui professe ne pas en avoir. Comme évêque, Léon XIII avait donc proclamé qu'il y a de justes revendications ouvrières, comme pape il enseigne que ces revendications n'ont pas à leurs sources les doctrines socialistes, mais simplement et uniquement l'Evangile, c'est à dire la justice et la charité chrétienne.

D'après ces instructions, il était déjà possible aux catholiques italiens de s'organiser à la fois pour arrêter le progrès de leurs adversaires, et pour s'occuper de la question sociale. Depuis longtemps, l'Allemagne en tête, beaucoup de

pays avaient créé des œuvres puissantes qui étaient d'excellents modèles ; mais, de fait, l'Italie ne se persuada pas aussitôt qu'elle devait les imiter, et n'entra en plein dans l'action qu'après la publication de la Grande Charte du mouvement social, l'encyclique *Rerum Novarum*.

« Les *Conférences de St-Vincent de Paul,* écrit l'abbé Tiziano Veggian, furent les seules associations que les catholiques italiens établirent, à cette époque, sur les ruines des multiples corporations du moyen-âge détruites par le tourbillon de la Révolution française [1]. »

Ils auraient pu faire davantage, d'autant plus que, sous leurs yeux, les libéraux érigeaient depuis du temps, une foule de sociétés ouvrières de secours mutuel. Trop souvent même ils prêtèrent leur concours à ces organisations abritées sous une enseigne de neutralité qui devaient peu à peu les faire passer aux mains des socialistes.



GRAZIE. — Le sanctuaire de Notre-Dame des Grâces.

« Que de fois, dit le même homme d'œuvres, en arrivant dans un village, pour y fonder une société de secours mutuel catholique, n'avons-nous pas trouvé la place prise par une société libérale qui comptait déjà vingt-cinq ou cinquante années de vie prospère, possédait des fonds considérables, un grand nombre d'associés, et jouissait de faveurs officielles ! Que de forces perdues pour le mouvement social catholique, puisque le clergé et ce qu'il y avait de meilleur parmi ses ouailles, avaient appuyé les libéraux dès l'origine, alors qu'ils auraient pu s'organiser eux-mêmes ; et quelle difficulté pour remonter le courant dans de pareilles conditions ! »

Peu nombreuses ont été pendant cette période les institutions de secours mutuels purement catholiques. On cite Gênes (1854), Cunéo (1852), Soncino (1865), Chiavari, Turin, Rome, Lucques (1871), Vérone, Milan, Monza, Giaveno, Plaisance, Alcamo (1872), Come, Rivoli, Voltri, Teglia, Ferrare (1873), etc.

On voit que le mouvement, pour avoir été lent, a été au moins progressif, et il alla en s'accusant de plus en plus en Ligurie, dans le Piémont, la Lombardie et la Vénétie. Dans ces provinces des Fédérations commencèrent aussi à unir les unités éparses, les groupant par régions, leur imposant des devoirs communs, tout en respectant leur autonomie, et les soumettant à des statuts uniformes. A la fin de cette époque préparatoire, en 1891, d'après une statistique incomplète par manque d'une centaine de réponses à un questionnaire, on proclama au congrès de Vicence, qu'il existait en 62 diocèses italiens (sur 268), 281 sociétés ouvrières

1. *Il Movimento Sociale Cristiano.* Cenni Storici, IV, Edizione, Vicenza Giovanni Galla, 1902. Page 286.

catholiques, étendant leur influence sur 1554 paroisses, et comptant 73,769 associés.

Il est à remarquer qu'il ne s'agit que de sociétés de secours mutuel. Quant aux sociétés coopératives de production ou de consommation et de crédit, et aux autres œuvres sociales proprement dites, si l'on en excepte de rares banques catholiques, tout ou presque tout restait à organiser.

Sous la direction de Don Luigi Cerutti, quelques prêtres avaient institué les premières *Caisses agricoles* pendant qu'un israélite, Wohlenborg, en 1883, marchait dans la même voie, bien entendu en se tenant à l'écart de tout principe religieux. Ce dernier avait un journal publié à Padoue : *La Cooperazione rurale*, où parut un jour une lettre de Raiffeisen, recommandant au juif, que l'excellent bourgmestre ne connaissait guère, l'*esprit chrétien dans son œuvre*. Wohlenborg afficha le conseil sans le suivre ; mais son premier succès n'eut pas de lendemain, et Don Cerutti fut assez heureux pour faire passer plusieurs des caisses fondées par lui sous sa direction.

Il reste à conclure, que malgré d'honorables exceptions, les catholiques italiens, et le clergé en particulier, passèrent tout ce temps plutôt à se préparer qu'à agir : la suite l'a démontré. Les plus zélés bornèrent leur activité à instituer une société de secours mutuel, une caisse agricole, une cuisine économique, etc. en quelque sorte pour leur propre compte, pour leur propre paroisse, regardant comme un point d'arrêt, ce qui ne devait être qu'un point de départ, sans viser à la création d'un vaste organisme vital, mal renseignés du reste par les journaux et peu par les livres. Pour ce qui regarde le clergé, son éducation sociale à cette époque, dans les séminaires, n'avait pas encore été entreprise et il se demandait, par suite des conditions spéciales de l'Italie, ce que le Saint-Siège pensait de tout ce qui se passait de l'autre côté des Alpes. Il vécut donc pour ainsi dire au jour le jour, dans l'attente; mais aussitôt que parut l'encyclique *Rerum Novarum*, tous les cœurs s'éveillèrent et toutes les énergies se mirent résolument au travail.

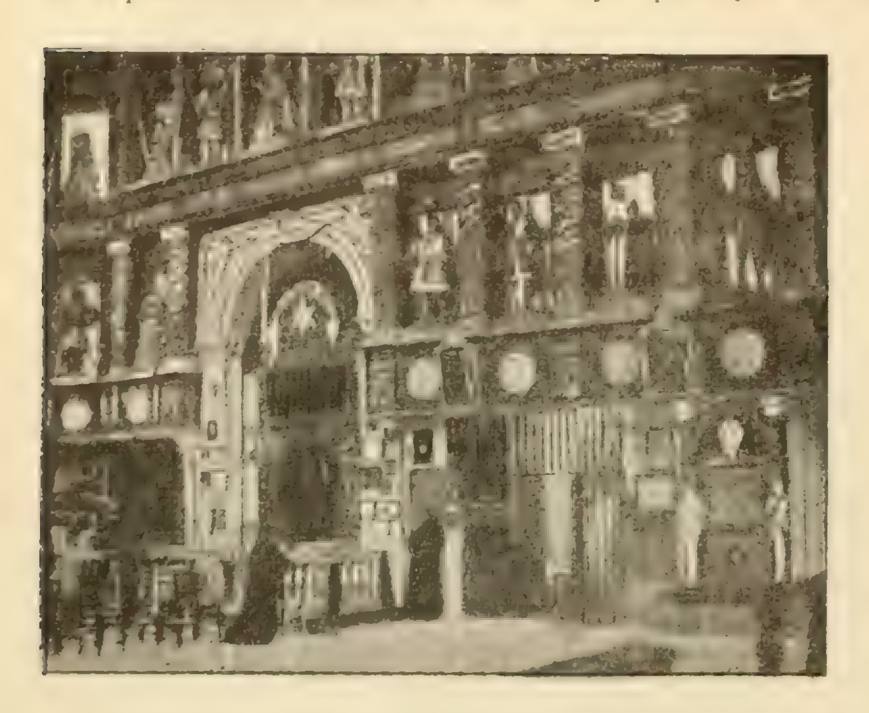
On comprendra, d'après cet exposé, que les hommes clairvoyants qui pendant cette période voulaient secouer l'inaction qui les entourait, devaient s'attendre à n'obtenir que peu de chose ; ce qu'il y avait de mieux à faire c'était d'empêcher les défections dans le camp des fidèles, et les moyens les plus efficaces qui pouvaient atteindre ce but étaient tout indiqués : la Presse et les manifestations publiques de la Foi dans l'union au St-Siège. C'est précisément, comme nous l'avons vu, ce qui a caractérisé l'action de Mgr Sarto ; et si le mouvement social est devenu intense particulièrement en Vénétie après 1891, cette préparation judicieuse n'y a pas été étrangère.

Pour ce qui concerne la presse, nous avons déjà vu que Mgr Sarto en était constamment préoccupé, et qu'il la favorisa comme organisateur et collaborateur. Avant que, dans sa ville épiscopale, il n'eût à sa disposition *Il Cittadino*, journal catholique bis-hebdomadaire, il avait chargé un de ses prêtres, Don Sartori, d'envoyer à l'*Osservatore cattolico* de Milan, à la *Difesa* de Venise, et au *Verone Fedele*, des correspondances, relatant le mouvement catholique et ecclésiastique de la ville et du diocèse. Il voyait dans le journal, non seulement une arme de combat contre le Libéralisme, mais le moyen le plus efficace pour le réveil de la vie catholique et l'apologie des institutions qui lui sont propres.

Quand la *Vita del Popolo*, sous l'impulsion de Mgr Apollonio, paraît à Trévise, et commence sa campagne si efficace pour la diffusion des œuvres économiques, Mgr Sarto la salue avec joie, félicite ses rédacteurs et promet de la recommander au cours de ses tournées pastorales.

Il s'occupait du reste activement, dès cette époque, des questions que l'*Œuvre des Congrès italiens* avait mises à l'ordre du jour.

Mgr Rota avait essayé, dès 1870, de suivre le mouvement inauguré deux ans auparavant par le Congrès de Venise, mais les esprits manquaient de préparation et la persécution dont il était l'objet paralysa ses efforts. Son successeur, Mgr Berengo, qui était un véritable homme d'œuvres, se remit à propager le programme de l'*Œuvre des Congrès*, mais ce fut Mgr Sarto qui l'appliqua avec un vrai succès. Comme les fêtes du centenaire de S. Anselme devaient amener à Mantoue tous ceux qui s'intéressaient au réveil de la Foi dans le diocèse, il conçut l'idée de mettre au programme une réunion générale de toutes les œuvres et associations catholiques, pour les organiser et leur donner de l'unité. Il fut l'âme de cette réunion et communiqua son ardeur à tous les assistants. Ceux-ci se rallièrent à la création de Conférences sociales pour éclairer le peuple, de Comités paroissiaux, et de toutes les œuvres préconisées alors par les Congrès généraux. Ce furent les jeunes surtout qui reçurent une impulsion décisive.



GRAZIE. — Intérieur du sanctuaire de Notre-Dame.

Mgr Sarto n'eut toutefois garde d'oublier que les progrès sociaux ne peuvent avoir d'influence sérieuse et durable, qu'en étant basés sur la doctrine de l'Évangile et de l'Église. Son rôle de père, soucieux de tous les intérêts de ses ouailles, ne lui fait pas perdre de vue ses devoirs de pasteur des âmes. C'est pourquoi, lors du Congrès catéchistique tenu à Plaisance, en 1889, il écrit à Mgr Scalabrini, président du Congrès, pour émettre le vœu qu'un catéchisme unique fût rédigé par les soins du Saint-Siège pour l'Église universelle [1].

1. Voici les motifs sur lesquels il l'appuie :

« Le Saint-Siège — disait Mgr Sarto — a fait faire un catéchisme *ad Parochos* qui est le même pour toute l'Église. On peut souhaiter qu'il fasse composer de même un catéchisme populaire, rédigé sous forme de demandes et réponses, qui devrait être traduit dans toutes les langues et enseigné dans toutes les écoles chrétiennes.

Ceux qui vivent au milieu du peuple, savent combien il a besoin de retrouver toujours des formules qu'il a apprises dans son enfance. Aujourd'hui surtout que les pauvres gens sont souvent forcés de quitter leur pays et parfois même d'aller chercher dans une région étrangère la compagne de leur vie, qui devra être la première maîtresse d'école de ses enfants, il n'est rien de plus nécessaire que ce catéchisme unique.

Sans doute, nous avons déjà le *Livre de la*

A la veille de l'Encyclique *Rerum Novarum*, en 1890, il accepte le rôle de secrétaire dans une conférence sociale tenue à Plaisance. Il prend position peu à peu, à mesure que les problèmes se précisent, prêt à se conformer aux instructions souveraines qui se faisaient déjà pressentir. Toutefois, nous le verrons surtout à l'œuvre en qualité de patriarche-cardinal sur le siège de Venise, donnant la direction à tous ses suffragants.

***

Ce qu'il importe aussi de mettre en relief, c'est la vigueur qu'il donna, comme évêque, à l'expansion religieuse par l'instruction, et la dignité qu'il voulut rendre au culte en réformant la musique religieuse déchue et s'écartant de plus en plus de la tradition liturgique et artistique de S. Grégoire.

Dans sa lettre pastorale publiée à l'occasion du centenaire de S. Louis de Gonzague, s'adressant à la jeunesse, il lui fait un devoir d'étudier et d'aimer la Religion pour rester fidèle à la Foi et à la pratique des vertus chrétiennes, Parlant de la science, il s'exprime comme suit :

« La Religion n'a pas peur de la science, parce qu'elle a toujours été un instrument de civilisation et de progrès, et demande à ses fidèles d'être des enfants, non des ténèbres, mais de la lumière. Ayant pour mission de rapprocher la terre du ciel, le temps de l'éternité, elle jouit des perfectionnements naturels par lesquels le monde se transforme, s'ennoblit sous l'action puissante du génie humain, parce que, de cette manière, elle répond mieux aux vues du Créateur qui a dit dès le principe : — *Faisons l'homme et qu'il domine sur toute la terre* (Gen. I, 26). Que l'homme s'élève donc d'un vol sublime, qu'il arrache à la nature de nouveaux secrets, qu'il obtienne sur la matière de nouveaux triomphes, que de nouveaux avantages en résultent pour la société, que la vie présente en devienne plus douce et plus agréable ; en un mot, que le roi de la création fasse tous les jours l'inspection de ses états, que ce monarque universel envoie sur tous les points du globe des courriers plus agiles que le vent, qu'un éclair lui apporte instantanément la nouvelle qu'il demande ; en tout cela la Religion ne trouve que de la joie, des consolations, des bénédictions en répétant : — *Le ciel est au Seigneur, la terre il l'a donnée aux enfants des hommes* (Ps. 113). Et pour montrer qu'elle ne craint pas l'existence d'un antagonisme, d'une lutte entre elle et les conquêtes légitimes de l'intelligence humaine, loin d'exiger qu'on l'embrasse parce qu'elle le demande, la Religion implore l'étude, réclame l'examen, le provoque, offre ses titres de croyance, les preuves de sa divinité, et aux mille objections qui ont surgi à travers

Doctrine chrétienne composé par le vénérable cardinal Bellarmin à la demande de Clément VIII. Mais il faut reconnaître qu'il est trop difficile non seulement pour l'esprit des enfants, mais même pour celui des adultes qui demeurent, en ces matières, comme *modo geniti infantes.* »

Et l'Évêque de Mantoue terminait par ce vœu qu'il aura peut-être la consolation de réaliser :

« Le premier Congrès catéchistique exprime au Saint-Père le souhait qu'il fasse composer un catéchisme de la doctrine chrétienne, par demandes et réponses, facile, court, populaire, divisé en plusieurs parties, et qu'il le rende obligatoire pour l'Église entière. Cette œuvre ne serait pas la moins glorieuse de son pontificat, et le premier Congrès catéchistique de Plaisance aurait ainsi le mérite d'avoir provoqué une mesure d'un immense profit pour les âmes. »

Mantoue, le 29 août 1889.

† JOSEPH, *évêque.*

les siècles, elle oppose de triomphantes réfutations. Le christianisme ne craint pas la discussion, mais l'ignorance. C'est ce que proclamait Tertullien devant les empereurs romains. Notre Foi, leur disait-il, ne réclame qu'une seule chose, c'est qu'on ne la condamne pas avant de la connaître. Et c'est aussi ce que je vous demande, chers jeunes gens : ne condamnez pas la Religion avant de l'avoir étudiée.

On peut dire que raffermir les convictions a été sa constante préoccupation. Il veut une piété éclairée dès le jeune âge ; il veut de la science chez tous ceux qui sont capables d'études, surtout chez le clergé. Plus son autorité s'étend, et plus il en use pour faire des hommes prêts à affronter les luttes contemporaines. Il ne lui échappe pas du reste qu'il y a des dangers même dans la culture intellectuelle. Les époques de rénovation sont aussi des époques de témérité. C'est comme patriarche qu'il écrit au R. P. Zocchi, auteur d'un remarquable ouvrage sur l'*Éducation du jeune clergé :*

« *J'ai lu avec un extrême intérêt votre très beau travail ; vous cherchez à y combattre spécialement la maligne influence du siècle, pénétrant peu à peu le jeune clergé, et lui faisant prendre des habitudes qui menacent de le conduire à la ruine.* »

Une autre de ses préoccupations, et elle se manifesta dès ses débuts dans le ministère, ce fut, de rendre à l'élément musical du culte, sa sainteté, sa dignité et son universalité. Il ne veut plus d'une musique profane qui ne s'adresse qu'aux sens ; elle doit redevenir une prière, puisque c'est comme telle qu'elle a été autorisée par l'Église.

Nous verrons plus loin, comment le patriarche prit des mesures énergiques dans ce sens pour son propre diocèse, en attendant de les étendre à l'univers catholique comme Souverain Pontife.

Assez versé dans la question pour en exposer l'opportunité, il lui fallait, pour l'application de cette réforme, un artiste doué des connaissances techniques indispensables, et entrant résolument dans ses idées. Il ne tarda pas à le trouver ; la Providence le mit pour ainsi dire sur son chemin dans la personne de Don Pérosi. Mgr Sarto porta bientôt une véritable affection au jeune maëstro qui, de son côté, contribua à préciser et à faire mûrir l'idée première de l'évêque, lui signala les prodigieux travaux entrepris par les bénédictins qui remettaient lentement, en pleine lumière et dégagé de toutes les déformations qu'il avait subi au cours des âges, le chant liturgique grégorien.

Qu'on nous permette d'exposer brièvement la carrière du musicien italien le plus connu, qui prêta, dès l'origine, son concours à la réforme de la musique religieuse. Ses propres talents et la confiance que lui montrèrent tour à tour, le Patriarche de Venise et S. S. Léon XIII, l'ont mis hors de pair, surtout depuis qu'il dirige la chapelle Sixtine.

* * *

Lorenzo Pérosi[1] naquit à Tortona le 21 décembre 1872. Son goût pour la musique se manifesta dès l'enfance. Son père, maître de chapelle à la cathédrale de Tor

1. Cf. Lorenzo Perosi ed i suoi primi quatro oratorii — Agostino Cameroni, Bergamo, Stab. Tipo-litogr. Frat. Bolis, Editori, 1899.

tona, lui donna sa première éducation artistique de 6 à 17 ans. Il avait deux frères qui devinrent prêtres, et lui-même se sentait poussé vers le sanctuaire.

Il étudia d'abord le piano mais se tourna bientôt vers son instrument de prédilection, l'orgue ; les œuvres de Bach, celles aussi, parmi les modernes, de notre compatriote le grand organiste Lemmens, lui devinrent familières. Cela ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'harmonie, de goûter au contre-point, et de se risquer à écrire, dès ses débuts, des essais de composition.

A 15 ans, son père jugea utile de le présenter à l'école de musique de Rome pour le mettre à l'épreuve d'un examen, et le jeune homme remporta un vif succès à la fois comme pianiste, organiste et compositeur. Léon XIII voulut le voir, et il reçut la bénédiction de ce grand pape qui, douze ans plus tard, devait le prendre à son service, et l'honorer de la médaille d'or : *Pro Ecclesia et Pontifice.*



Le compositeur et maître de chapelle de St-Marc, Don Lorenzo Pérosi.

Quand il eut atteint sa 17me année, en 1889, Pérosi comprit qu'il devait compléter sa technique par de plus hautes études. Il s'adressa à Michele Saladino, professeur de contre-point et de fugue au conservatoire de Milan ; il lui soumit ses travaux qui étaient retournés souvent sans corrections. En 1890 l'Abbaye bénédictine du Mont-Cassin le nomma professeur de musique pour les séminaristes et les élèves du collège. Par sa rare intelligence, son exactitude, sa bonne humeur et sa patience, il acquit bientôt l'affection des maîtres et des élèves.

Cependant Pérosi ne négligeait pas son propre développement ; il s'exerça à interpréter les grandes fugues de Bach, approfondit les œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Chopin, celles de Palestrina, Gabrieli, Vittoria et Orlando Lasso. Quant à ses propres compositions, il continuait à les soumettre au professeur Saladino. C'est pendant ce séjour au Mont-Cassin qu'il eut l'occasion de parcourir, avec les Pères, les anciens manuscrits du chant Grégorien. Il y apprit aussi quelque peu le français et l'allemand. L'influence de ce milieu, très favorable à sa culture intellectuelle, contribua aussi par les excellentes relations qu'il avait avec les religieux, à affermir sa vocation sacerdotale.

Après douze mois d'absence, il regagne Tortona, reprend ses études à Milan et, en deux mois, obtient des diplômes de capacité pour l'harmonie, le contre-point et la fugue. Cependant comme l'art religieux l'attirait surtout, il aspirait à se placer sous la direction d'un maître éminent bien en conformité avec l'esprit de l'Église. Il m'a raconté lui-même, à Rome, qu'il eut un moment l'idée de se rendre à Malines, attiré par la réputation de l'école de musique Lemmens-Tinel. Mais dans quelles conditions pourrait il s'installer à Malines ? Père et fils s'adressèrent à

Tinel ; on ne tomba pas d'accord, et le projet fut abandonné. Le continuateur de l'œuvre de Lemmens, qui devait aussi continuer ses luttes, n'était pas alors à même d'attirer des élèves étrangers. L'institut avait peu de ressources, des locaux insuffisants et des instruments fort défectueux. Grâce à Tinel et à de généreux amis de l'art, tout cela a progressé et l'école de Malines est maintenant solidement établie[1]

Plusieurs protecteurs, parmi lesquels le comte de Lurani, s'occupèrent du jeune artiste, et au commencement de l'année 1893, il entra à l'école de musique de Ratisbonne, où il suivit pendant six mois les leçons de contrepoint vocal du célèbre éditeur de l'œuvre palestrinienne, le Dr Haberl. Il avait vingt ans. A peine rentré chez lui, le maître qu'il venait de quitter, lui offrit une place de professeur d'orgue à son institut. Pérosi ne put se résoudre à l'accepter, car c'était se condamner à l'exil ; il préférait l'Italie à l'Allemagne, et se chargea plus volontiers de donner des leçons au séminaire d'Imola.

C'est là qu'en avril 1894, à l'âge de 22 ans, il prit la soutane et commença ses études de théologie. Quelques semaines plus tard, le 25 mai, il rencontre pour la première fois Mgr Sarto. Nommé, depuis 1893, patriarche de Venise, celui-ci n'avait pas encore quitté Mantoue. C'était le soir. Monseigneur, après avoir siégé au confessionnal, quittait la cathédrale pour rentrer chez lui. Pérosi, en costume ecclésiastique, l'attendait sur la place du Dôme ; il s'en approcha respectueusement, lui baisa l'anneau, et se fit connaître. C'est ainsi que la Providence lui donna le guide qu'il lui fallait[2]. L'évêque savait que la maîtrise de Saint-Marc offrait à Pérosi la place de directeur et il l'engagea vivement à l'accepter. Un mois plus tard la nomination était faite et Pérosi s'installait à Venise, succédant à Tebaldini, et après avoir refusé une chaire au conservatoire de Parme. Le cardinal-patriarche allait bientôt le rejoindre.

La même année, 1894, il se rendit à Solesmes, se lia d'amitié avec Dom Mocquereau, et se rendit compte du prodigieux travail des Pères Bénédictins qui, mis sur la voie par le célèbre Dom Pothier, reconstituaient, d'après les manuscrits, le nouveau, ou plutôt l'ancien plein-chant plus conforme aux traditions grégoriennes. Dans l'intervalle, Pérosi avait complété, par l'enseignement privé, ses études préparatoires à la prêtrise, et le 22 septembre 1895, célébra sa première messe dans la sainte maison de Lorette

A Venise, le cardinal Sarto admit aussitôt Pérosi dans son intimité : hôte de son palais, lui donnant le vivre et le couvert, il le mettait aussi en relation avec les hommes éminents, cardinaux et évêques, qu'il accueillait volontiers.

Le nouveau maître de chapelle transforma le chant de Saint-Marc, composa un grand nombre d'œuvres nouvelles, faisant preuve d'une souplesse de talent extra-

1. Cf. Musica Sacra, Nov., Déc. 1913, p. 35. Tinel y fait l'aveu de l'insuffisance de l'école à cette époque dans les termes suivants:

« Pauvreté n'est pas vice. » — C'est possible, mais la nôtre m'humiliait en dépit du proverbe, et je pris la résolution de ne même plus accepter des élèves étrangers. Un des premiers qui atteignit cette mesure, ce fut le jeune Pérosi. Cela me donne le droit de constater, que mon rigorisme n'a nullement empêché le protégé du Cardinal Sarto de se couvrir de gloire par la suite.

2. On a prétendu que Pérosi avait été séminariste à Mantoue, qu'il avait été le pénitent de Mgr Sarto, mais de l'aveu même du Compositeur, tout cela est erroné

ordinaire, écrivant avec la même facilité, des messes [1], des hymnes religieux, des motets, des cantiques et d'autres morceaux, plus de cent œuvres, déjà en 1897, comme en témoigne une lettre d'un fabricien de Saint-Marc, M. Pietro Saccardo, qui en donne le catalogue.

Toutefois c'est surtout par ses œuvres bibliques, ses oratorios [2], qu'il acquit sa grande notoriété. Nous en donnons ici la liste dans l'ordre de leur production :

La Passion du Christ selon S. Marc. Première exécution à Milan, 2 décembre 1897.

La Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ. Venise, 20 mars 1898.

La Résurrection de Lazare. Venise, 27 juillet 1898.

La Résurrection du Christ. Rome, 13 décembre 1898.

La Naissance du Rédempteur. Composé, de janvier à juin en 1899.

Le Massacre des Innocents. Composé aussi en 1899.

Tous ces ouvrages ont été édités par la maison Ricordi de Milan. Il faut y ajouter: l'Entrée du Christ a Jérusalem et Moïse. L'œuvre la plus récente du jeune maître : Le Jugement dernier, a été exécutée à Rome, en avril 1904 [3].

Ces oratorios ont depuis fait leur tour d'Italie, portés aux nues par les uns, vivement critiqués par d'autres, selon le sort commun des œuvres d'art. Cela seul prouve déjà en faveur des compositions de Pérosi, car on ne livre bataille qu'autour de ce qui sort des routes battues et prétend à une place éminente ; les discussions dégagent peu à peu ce que les œuvres ont de solide ou d'éphémère. Ce qu'il y a de plus funeste pour elles c'est la conspiration du silence. D'après

1. En particulier la *Missa Patriarchalis* à quatre voix, dédiée à son bienfaiteur : — *A sua Eminenza Reverendissima il signor Cardinale Giuseppe Sarto, Patriarca di Venezia.*

2. Les compositions musicales nommées *Oratorios*, tirent leur origine, au XVI[e] siècle, d'une initiative de S. Philippe de Neri, fondateur de l'Ordre des Oratoriens. Il eut l'idée d'attirer les fidèles pour les instruire, en faisant exécuter, en musique, des textes sacrés. C'étaient d'abord des sortes d'hymnes dialogués, dont il demandait la musique à Animuccia ou à Palestrina ; puis ce furent de vraies représentations dramatiques, mêlées de chant, dont les sujets étaient empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. D'autres églises suivirent cet exemple et on prit l'habitude de donner à ces œuvres le nom de l'église où elles avaient pris naissance : l'Oratoire. C'est Carissimi qui, au XVII[e] siècle, par la valeur de ses oratorios, classa ces compositions parmi les plus importantes de l'art musical. Hændel avec *Judas Machabée*, J. S. Bach, avec ses deux *Passions*, et bien d'autres continuèrent la tradition glorieuse de l'oratorio. L'église dite l'Oratoire à Rome, portait le titre de *Santa Maria in Vallicella* et les œuvres que S. Philippe y faisait exécuter, étaient essentiellement distinctes de la musique liturgique. Elles formaient des intermèdes qui reposaient un moment l'esprit des auditeurs, pendant la lecture de l'histoire sainte, ou la vie des saints. Les récits se complétaient par du lyrisme, et ces deux éléments finirent par s'amalgamer et former le genre *Oratorio*. En passant en Allemagne, l'oratorio prit des proportions puissantes dont l'inspiration et le génie ne sut pas toujours vaincre l'aridité des textes luthériens. Il est trop souvent, au jugement de Vincent d'Indy, « *un prêche musical figé et scolastique*,... et il ne fallut pas moins que la géniale ardeur mélodique d'un Sébastien Bach, pour animer ces froids sermons, et pour créer, non point en RAISON DE, mais MALGRÉ leur forme, d'impérissables chefs-d'œuvre, dont l'intensité nous émeut encore. » Le caractère religieux de l'oratorio classique se déforma peu à peu sous l'influence théâtrale, mais le genre resta toujours en faveur comme une des plus fortes expressions de l'art musical. C'est à Edgard Tinel que revient la gloire, avec *Franciscus* et *Sainte Godelieve*, d'avoir régénéré l'oratorio en drame sacré et d'avoir animé l'ancienne forme classique d'une vie moderne.

(*N. du T.)*

3. Depuis lors Don Pérosi composa *il Santo*, *Transitus animæ*, et trois poèmes symphoniques : *Rome*, *Venise* et *Florence*.

l'exécution du *Jugement dernier* que j'ai entendue à Rome, et la lecture des partitions, l'œuvre de Pérosi me paraît imprégnée d'un esprit religieux sincère et profond dont l'expression est à la fois audacieuse et puissante. La diversité qui se rencontre dans ces oratorios, la noblesse des sentiments qui les animent, leur scrupuleuse vérité pour l'interprétation des textes, placent dès maintenant leur auteur parmi les maîtres contemporains. J'admets du reste sans difficulté, que les oratorios de Pérosi, parfois présentés comme des improvisations hâtives, ne livrent pas d'emblée tout l'art qu'ils renferment, ils demandent une étude sérieuse ; elle seule dégage leur véritable mérite ; mais n'est-ce pas là une propriété des œuvres vraiment artistiques ?


Le compositeur Don Lorenzo Pérosi.

A côté de ses détracteurs, le jeune maître compte de chauds admirateurs qui exaltent sa maîtrise, et quant à lui, il ne croit pas avoir dit son dernier mot. Qu'il ait fait déjà, et glorieusement, sa trouée, cela est incontestable. Comme prêtre il n'a cru pouvoir faire un meilleur usage de ses talents, qu'en les consacrant à l'éducation populaire. Ce qu'il a voulu, c'est rendre sensible la poésie des mystères divins, exercer, même sur les profanes, une sorte d'apostolat par le moyen de la musique. Le prêtre, chez Pérosi, inspire toujours le musicien; il lui a fait trouver des accents dont le monde musical s'était déshabitué, et qui sont des échos pathétiques de l'Évangile. Ses oratorios sont bâtis sur des textes scripturaires, exclusivement, et non sur des paraphrases; s'il y ajoute quelque chose, ce sont des proses en usage dans la liturgie catholique.

Quant à la forme musicale, Pérosi s'efforce de donner à chaque sujet une expression *sensible* et *symbolique*, afin de le faire mieux comprendre ; il évite la vague méditation musicale chère à l'austérité luthérienne, et lui préfère une représentation qui parle à l'intelligence et au cœur. On le lui a reproché ; on a dit qu'il ruinait, par cet élément dramatique, le genre qu'il voulait restaurer. Pour être dramatique, ce qui est une qualité, Pérosi ne devient jamais théâtral; il ne fait usage que de moyens purement musicaux ; en évoquant les images des textes, il ne sépare jamais le narratif du lyrique, et donne souvent au lyrisme la prédominance. C'est pourquoi ses admirateurs regardent son œuvre comme essentiellement personnelle et neuve. Pérosi ne s'embarrasse pas du reste des traditions allemandes de l'Oratorio ; impulsif par tempérament, il s'abandonne à son inspiration, et n'écrit que ce qu'il juge convenir à son sujet.

L'enthousiasme qu'il a suscité en Italie, et qui est allé grandissant, ne s'est pas communiqué encore à l'étranger au même degré. L'Allemagne surtout se montre sévère ; mais la *Passion*, la *Résurrection de Lazare* et la *Résurrection du Christ* ont acquis une grande notoriété musicale.

En dehors de la question d'art, on s'est demandé comment Pérosi remplissait, par ses oratorios, sa mission de réformateur de la musique sacrée. De fait leur exécution a eu lieu généralement, en Italie, dans des églises ; on a même trouvé dans l'atmosphère qui les entourait ainsi, une explication de leur succès ; mais surtout on en a induit que le compositeur entendait par là faire œuvre liturgique. Rien de plus erroné. Pérosi sépare complètement son œuvre d'inspiration religieuse de celle qui constitue la musique sacrée strictement prise, et qui est seule destinée à rehausser les actes du culte. Il est avant tout un réformateur convaincu, et ses productions liturgiques proprement dites, très nombreuses, ont un but et une forme qui les distingue complètement de ses oratorios. Il a manifesté dans ces derniers temps le désir de ne plus voir servir les églises à des œuvres auxquelles elles ne sont pas destinées. Déjà, à Rome, la salle Pie X nouvellement érigée a été mise à sa disposition.

C'est après le grand succès de la *Résurrection du Christ* à Rome, le 13 décembre 1898, devant un auditoire composé de l'élite intellectuelle de la ville et des musiciens les plus réputés de l'Italie, que SS. Léon XIII nomma Pérosi directeur-adjoint de la chapelle sixtine. Il est devenu depuis directeur en titre, et ses occupations hebdomadaires au Vatican, ne l'empêchent pas de se consacrer encore à des travaux personnels. Ses parents, son frère et sa sœur ont quitté Tortona pour s'installer à Rome, chez leur cher Lorenzo, qui compte à peine 33 ans. Dans le cadre de ses opulents cheveux noirs, sa figure fraîche s'éclaire du rayonnement de ses yeux brillants qui révèlent une intelligence toujours en activité. Son geste animé, sa conversation spirituelle, sa tenue correcte qui s'accommode d'un abandon affectueux, font de lui une personnalité très sympathique dont on subit le charme. Il se montre tel, quand aucun effort créateur ne le tourmente. Lorsque le germe d'une œuvre nouvelle se développe en lui, sa vie extérieure semble lentement rentrer, comme une marée descendante, pour renforcer l'action des facultés de l'âme. Alors, regard et physionomie font songer à un ciel couvert ; son attitude trahit un malaise, il est distrait, absent et comme errant dans un monde lointain, d'où un ami intime a seul le privilège et le pouvoir de le rappeler, pour un moment, aux réalités courantes.

A Rome, Pérosi est resté le familier de Pie X et de la famille Sarto.

* * *

Nous voici à l'année 1892. Le patriarche de Venise, cardinal Agostini, venait de mourir le 31 décembre de l'année précédente [1]. Il laissait le souvenir d'un homme distingué par ses qualités naturelles, sa science et son habileté administrative. Léon XIII chercha un homme capable de lui succéder dignement ; ce n'était pas facile, d'autant plus que Venise même exigeait des qualités spéciales. Diverses candidatures surgirent, surtout celle de Mgr Apollonio, évêque de Trévise.

1. Il était né à Trévise en 1825 ; son père Antonio Agostini était médecin. Il acheva ses études au séminaire de sa ville natale, et fut ordonné prêtre en 1851, par le cardinal-Patriarche Monico. Il remplit successivement les fonctions de professeur et de père spirituel au séminaire de Trévise, devint ensuite Chancelier du diocèse et chanoine. Pie IX en 1871 l'éleva au siège de Chioggia. Après six ans d'épiscopat, il succéda, le quatrième comme patriarche, au cardinal Monico, et fut créé cardinal par Léon XIII en 1881. Il occupa le siège de Venise pendant 14 ans.

L'auditeur de Sa Sainteté lui donna avis officiel des intentions que le pape avait à son sujet.

Mais l'évêque de Trévise ne se jugeait pas de taille à prendre la responsabilité d'une charge aussi lourde, et écrivit, le 6 mai 1892, à son correspondant de Rome, qu'à son grand regret il lui était absolument impossible de se prêter aux intentions si hautement bienveillantes de Léon XIII, et qu'il aurait la bonté de considérer combien le climat de Venise nuirait à sa faible santé. Un autre prélat fit de nouvelles instances sans plus de succès.

Déjà on avait parlé de Mgr Sarto, et on revint à lui, en mars 1893. Lui aussi avait essayé au premier moment de décliner toute candidature, et comptait déjà continuer à gouverner tranquillement son diocèse de Mantoue, quand le cardinal Rampolla lui signifia que Léon XIII songeait à lui pour Venise, que le S. Père l'aimait bien, et aurait été défavorablement impressionné par une fin de non recevoir. Mgr Sarto, agissant alors en fils soumis et dévoué, accepta. Rien ne transpira en ce moment ; ce fut environ deux mois plus tard, le 23 mai, que la *Voce della Verita* révéla ce que le pape avait décidé. La nouvelle sensationnelle se répandit aussitôt, et occasionna un véritable enthousiasme à Venise. Riése, Castelfranco, Padoue, Tombolo, Salzano et Trévise jubilaient de cette éminente promotion, cependant que Mantoue, honorée en son évêque, éprouvait toute la tristesse d'une séparation, d'autant plus pénible, que le cœur du peuple battait vraiment à l'unisson du cœur de son pasteur.

Dès le 7 juin, Mgr Sarto ne trouvait à Rome avec son secrétaire Don Giovanni Bressan [1]. Il était descendu, comme d'habitude, au collège lombard, où dix ans plus tard il devait s'installer encore, après la mort de Léon XIII, pour participer au conclave. Il ne devait plus alors reprendre la route de Venise.

A sa première visite au Vatican, le pape lui exprima le désir de le créer cardinal comme évêque de Mantoue, pour bien marquer qu'il s'agissait d'une récompense de mérite personnel, et non d'une conséquence de nomination à un poste cardinalice. Son prédécesseur n'avait reçu le chapeau que quatre ans après son installation.

Le 12, le nouveau cardinal se trouvait, vers 10 heures, au palais du cardinal-vicaire Parocchi, qui lui avait offert ses salons pour la réception des visites dites de *calore* ou d'empressement. Ce sont celles que les nouveaux membres du Sacré Collège reçoivent de la part des ambassadeurs, des dignitaires, des amis, de représentants d'instituts, ou de personnages éminents. Il était là, revêtu des insignes de sa dignité, entouré de prêtres de Trévise, Venise et Mantoue, attendant la notification de la volonté pontificale.

A 11 heures, au consistoire secret, Sa Sainteté proclamait Mgr Sarto évêque de Mantoue, cardinal de l'ordre des prêtres, et élevait à la même dignité Mgr Graniello des PP. Barnabites, archevêque titulaire de Césarée du Pont, Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, Mgr Bourret, archevêque de Rodez, et Mgr Schlauch,

1. Pendant qu'il était à Mantoue, Mgr Sarto eut d'abord comme secrétaire particulier Don Giuseppe Santinon, actuellement archiprêtre de Carbonera. Originaire du diocèse de Trévise, il y rentra plus tard, et eut comme successeur Don Giovanni Bressan qui est resté au service de Pie X. Né à Castelfranco, le 29 novembre 1861, il a fait toutes ses études au séminaire de Trévise, reçut l'ordination sacerdotale en 1885 et est maintenant le chapelain secret du pape. Il a toujours eu une prédilection pour les études liturgiques.

évêque de Gran Varadino[1]. Peu après, deux carrosses du Vatican amenaient au palais Parocchi les délégués pontificaux chargés de remettre au cardinal Sarto le billet de son élection, le décret de sa nomination, et l'invitation pour recevoir, le 14, des mains de Sa Sainteté, au Vatican, la barette cardinalice. Aussitôt après le départ des délégués, les visites commencèrent et se continuèrent le lendemain.

La cérémonie du 14 eut lieu à cinq heures de l'après-midi, pour les cardinaux Sarto et Graniello. Après la présentation au secrétaire d'Etat, cardinal Rampolla, ils furent introduits dans la *Salle du Trône*, en présence de députations officielles de Venise, Trévise et Mantoue, de parents et amis des deux élus. Sa Sainteté Léon XIII présidait, dominant son grand âge par sa noblesse et son énergique volonté ; et ce jour-là, ses traits manifestèrent une vraie satisfaction. Il voyait devant lui une assemblée saintement impressionnée par ses décisions.

Ce fut le cardinal Graniello qui donna lecture de l'adresse de remerciement, et le pape y répondit en appréciant la carrière de chacun des nouveaux cardinaux après avoir déterminé la haute signification de la dignité cardinalice.

Voici comment il s'exprima au sujet du cardinal Sarto : — « Nous nous réjouissons aussi avec vous, fils très aimé, qui occupez si dignement le siège important de Mantoue, vous le bon pasteur de votre peuple, que Nous avons décidé de transférer au siége de Venise. Vous serez là le successeur de saint Laurent Justinien[2] et d'autres prélats célèbres ; vous trouverez là un champ plus étendu



La Vierge vénérée au sanctuaire de Grazie, près Mantoue.

1. Dans ce même consistoire, les cardinaux suivants reçurent le chapeau cardinalice. Mocenni, évêque de Sabine ; di Pietro, préfet de la Congr. du Concile ; Logue, archevêque d'Armagh ; Vaszary, primat de Hongrie ; et Kopp, évêque de Breslau. — Avec Mgr Lecot, ils prirent tous part à l'élection de Pie X.

2. S. Laurent Justinien auquel Sa Sainteté fait allusion, est un ancien évêque, premier patriarche de Venise. La famille des Justiniani de Venise est célèbre dans l'histoire de la république, surtout au XIIe siècle. Par son héroïsme, elle a mérité d'être comparée aux Fabius de l'ancienne Rome.

S. Laurent naquit à Venise, en 1380, de Bernardo Justiniani et sa noble épouse Quirina. Il a raconté lui-même (*Fasciculus amoris, ch. 16*), comment, à 19 ans, il se fiança à la Sagesse Divine, et devint d'abord chanoine régulier dans le monastère de San Giorgio, situé dans la petite île d'Alga. Comme S. Antonin de Florence, S. Vincent Ferrier d'Espagne et d'autres âmes d'élite, il travailla à ranimer la vie intérieure de l'Église.

Le pape Eugène IV, son compatriote, le nomma évêque de Venise, l'an 1433, ce qui ne changea rien à l'austérité de sa vie. En 1438 il publia un *Manuel de discipline canonique* pour son diocèse (Mansi, *concil.* t. XXXI). Il mérita d'être appelé par le pape Eugène IV, l'*Ornement de l'épiscopat.*

Ce fut Nicolas V qui transféra à Venise le patriarcat d'Aquilée-Grado et revêtit de cette dignité l'évêque Justinien, en 1451. A soixante quatorze ans, il écrivit son dernier ouvrage : *Les degrés de Perfection*, et mourut le 8 janvier 1455. Il y avait 22 ans qu'il était évêque et il occupait le patriarcat depuis 4 ans. — Béatifié en 1524, par Clément VII, il fut canonisé par Alexandre VIII en 1690, et Innocent XII fixa sa fête au 5 septembre, jour anniversaire de sa consécration épiscopale. (Acta SS. 8 janv. — Goder — card. 5 sept.) (*N. du T.*)

d'action, où votre habileté et votre charité se donneront carrière. Ce pays, comme la Lombardie, aime la religion et d'excellentes institutions y fleurissent, pleines de force et de vie.

« Nous osons espérer que vos travaux, appuyés par la haute dignité à laquelle vous venez d'être promu, produiront des fruits heureux et abondants. — Nous prions Dieu d'exaucer Notre souhait en sa miséricorde ; qu'il vous donne le secours de sa grâce, c'est ce que notre affection demande pour vous par la vertu de Notre bénédiction apostolique. [1] »

La cérémonie prit fin par le baisement des pieds de Sa Sainteté. Comme on prévoyait déjà des difficultés pour l'obtention de l'*Exequatur* royal, Léon XIII maintint provisoirement le cardinal à Mantoue, avec les pouvoirs d'Administrateur apostolique.

Au nombre des amis venus à Rome, se trouvait M. Angelo Sarto, frère du nouveau patriarche ; J. B. Parolin son beau-frère, et Mr Giacomo Monico, ami particulier des Sarto. Le mari de Thérèse Sarto demanda au Pape une bénédiction spéciale pour sa belle-mère alors âgée de 80 ans, et ne quittant plus le lit par suite de ses infirmités. Léon XIII eut un sursaut de surprise : — Comment, s'écria-t-il, en se tournant vers le cardinal, votre mère est encore en vie ? Je suis heureux de l'apprendre ! Il accorda aussitôt la grâce demandée.

Quand mère Marguerite entendit parler pour la première fois, de la pourpre qui allait échoir à son bien-aimé Giuseppe, elle secoua la tête, comme prise de frayeur et ne voulant y croire ; maintenant que c'était un fait accompli, que le pape avait songé à elle et l'avait bénie, elle accepta, comme son fils, ce qui venait de la main bienfaisante du Seigneur [2].

Le 15, le cardinal Sarto prêta serment et reçut le chapeau des mains de Léon XIII avec le cérémonial habituel. Dans le consistoire secret subséquent, il reçut, comme titre, l'église St-Bernard des Thermes [3] et fut confirmé comme patriarche de Venise.

Parmi les félicitations que lui valurent son élévation, citons ces deux télégrammes datés de Riése :

« *Clergé, membres de la fabrique, famille et concitoyens de Riése, envoient à Votre Eminence leurs souhaits de bonheur, à l'occasion de votre nomination comme cardinal et patriarche de Venise.*

Curé Bellincanta. »

---

1. « *La Difesa* », juillet, 1893.

2. On s'est plu à imprimer que le cardinal Sarto avait invité sa vieille mère à la solennité du consistoire ; on a même décrit en détail les particularités de sa visite à Léon XIII ! A Riése on m'a déclaré ne rien comprendre à de pareilles fantaisies. Il n'en est pas moins vrai que lorsque l'imagination d'un journaliste se donne la peine de les concevoir, et que ses collègues en acceptent le récit sans contrôle, on parvient difficilement à rétablir la simple vérité. — « Mère Marguerite n'a jamais été à Rome, » me disait on dans la famille. Du reste, au moment du consistoire, elle eût été incapable de quitter son village.

3. Chaque cardinal prend le titre d'une église de Rome et en devient le protecteur nominal. Celle de St-Bernard est située près des ruines des thermes de Dioclétien. Comparée aux autres églises de Rome, elle est plutôt modeste, et attire peu la curiosité des étrangers. Elle est une des soixante-dix églises qui sont des *Tituli*. Ces titres sont surtout honorifiques pour les cardinaux ; le droit de protection est peu determiné. *(N. du T.)*

« Conseil communal de Riése saisit l'occasion de votre solennelle élévation au cardinalat pour se déclarer sensible au grand honneur qui échoit à votre village natal et vous présenter, avec ses hommages, ses souhaits de bonheur.
Syndic Baesso. »

A Venise, le vicaire capitulaire, sous l'impulsion de la joie générale, dérogeant à la règle toujours suivie en pareille circonstance, invita aussitôt les autorités et les fidèles à un *Te Deum* solennel qu'il fixa au 17, sans attendre la présentation, par le nouveau titulaire, des Bulles Pontificales. Ce jour-là, toutes les cloches de la ville furent mises en branle et tout le Veneto se réjouit de l'heureux évènement.

Le 21, à 6 h. de l'après-midi, le nouveau cardinal, encore retenu à Rome pour quelques jours, prit solennellement possession de son église titulaire. Le R. P. Bernard, supérieur général des Cisterciens d'Italie, était présent, car la basilique des Thermes est desservie par des religieux de cet ordre. Après la lecture de la Bulle Pontificale et l'hommage traditionnel du clergé, il prit la parole et exposa brièvement l'histoire de l'église des Thermes [1]. Il rappela surtout que quarante mille chrétiens, envoyés à Rome de toutes les provinces de l'Empire romain, avaient été, sous Dioclétien, condamnés, par esprit de persécution, aux travaux forcés des Thermes. La fantaisie impériale avait besoin d'eux pour mener à bonne fin ces Bains immenses qui devaient dépasser en splendeur les constructions les plus luxueuses de la capitale du monde.

Il termina par ces paroles : « Dieu en sa bonté, veut aujourd'hui encore attester par ces ruines la constance et le lourd labeur de ces généreux chrétiens ; ces thermes, œuvre de leurs mains, témoignent de la divinité de leur Foi, et c'est pour cette Foi qu'ils sont morts ! »

Le cardinal répondit avec son éloquence et sa clarté de conception habituelles : « Les martyrs de Dieu, affirma-t-il, me remettent en mémoire la force inébranlable de leur Foi ; ils me servent d'exemple, je dois lutter énergiquement comme eux pour conserver cette Foi, au prix de mon sang s'il le faut.

Cette église a été consacrée à S. Bernard ; son souvenir me fut toujours cher, car il a été l'apôtre du culte envers la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu ».

Amené par cette transition à un des sujets qu'il traitait le plus volontiers, il s'abandonna, ému, à ses souvenirs reconnaissants envers la Mère du Christ. Il évoqua Cendrôle et le village natal, il rappela qu'en acceptant la lourde charge du diocèse de Mantoue, il se consola par la pensée que ce siège aussi était placé

1. Le luxe inouï des Thermes de Dioclétien est célèbre dans les annales de l'empire romain. Ils furent bâtis sur le Viminal et, d'après Baronius, on peut évaluer à 40,000, le nombre des chrétiens qui furent condamnés à y travailler. L'histoire rapporte qu'un chrétien du nom de Tharson leur envoyait des secours et des vivres par l'intermédiaire du diacre Cyriaque et ses auxiliaires Sissinius, Smaragdus et Largus. Dénoncés pour ce crime, ils furent condamnés eux-mêmes à servir de manœuvres aux maçons des Thermes.

Pie IV confia à Michel-Ange la transformation d'une des plus vastes salles des ruines, en une magnifique église : *Ste-Marie des Anges*, qui ne fut terminée et consacrée qu'en 1857. *St-Bernard des Thermes* est une rotonde de l'édifice antique, transformée, au commencement du XVI[e] siècle, par la munificence de Cathérine Sforza en église. Le titre cardinalice y fut transféré plus tard de *St-Sauveur in Lauro*, et inauguré par le cardinal cistercien Bona.

Cf. *Guide de Rome*, par le R. P. Bonavenia, prof. d'archéologie de l'Université Grégor. p. 120. *(N. du T.)*

sous la protection spéciale de Marie. Et maintenant que Dieu l'envoyait à Venise, il lui était doux de savoir que les Vénitiens étaient très fidèles à son culte ; qu'à tous les coins de rue, dans chaque île, sur chaque plage, des mains pieuses avaient placé une statue ou érigé un monument à sa gloire.

Parmi les témoins qui signèrent l'acte de la prise de possession, figure notre compatriote Mgr De Neckere, archevêque de Mitilène [1].

Le 23, Mgr Sarto rentra à Mantoue et y fut l'objet d'extraordinaires démonstrations de joie.



† Marguerite Sanson, mère de S. S. Pie X.

Le 29, jour de S. Pierre, il pontifia pour la première fois comme cardinal et monta en chaire après la messe. Il exalta les vertus, l'énergie et l'autorité de S. Pierre chef des apôtres, parla de son légitime successeur, le pape Léon XIII, de son infaillibilité, et de l'obéissance absolue que les fidèles doivent au Vicaire de Jésus-Christ.

Il n'était pas temps encore d'aller à Venise. Le cardinal continua à remplir ses devoirs d'évêque-administrateur, prêchant et confirmant comme d'habitude. Il profita aussi de cette période d'attente et de transition pour prendre congé de ses amis particuliers, et rencontra partout honneur et accueil empressé.

***

Ce qui lui tenait surtout à cœur, c'était de revoir, comme cardinal, Riése, le cher village où sa vieille mère, sa famille et ses amis l'attendaient. Il partit de Mantoue le 14 octobre 1893, reçut en passant l'hommage des autorités religieuses et civiles de Vicence, de Cittadella et trouva, à la gare de San Martino di Lupari, les bonnes gens de Tombolo les « *Buoni Tombolani* » qui acclamèrent avec enthousiasme leur ancien vicaire.

Le curé de Riése, Don Bellincanta, s'était rendu au devant du cardinal à Cittadella, et à 4 h. de l'après-midi, son Éminence accompagnée de ses meilleurs amis, descendait à la gare de Castelfranco. Foule énorme. On était accouru de toutes parts, chacun voulait voir l'illustre personnage qu'était devenu le petit élève qui s'asseyait autrefois sur les bancs de l'institut.

Le chapitre de Trévise, le conseil de fabrique et l'autorité communale de Riése s'étaient réunis là, ainsi que beaucoup d'ecclésiastiques désireux de présenter à l'ancien collègue et ami leurs respectueux hommages. Le cardinal monta en landau ; tout un cortège de voitures s'organisa derrière la sienne, et le défilé commença interminable, traversant Castelfranco, qui sonnait toutes ses cloches, et suivit en triomphe la longue route vers Riése.

1. Cf. Mgr Marchesan, *Papa Pio X* pag. 310.

Oh! les souvenirs de ce chemin ; que de changements depuis le temps lointain de son enfance ! De ceux qui avaient vu passer jadis le jeune Sarto, en route pour l'école, peu avaient survécu ; d'autres hirondelles traversaient les airs, d'autres feuillages répandaient de l'ombre ; ce qui n'avait pas changé, c'était la route poussiéreuse, évoquant la fatigue d'autrefois et le soleil toujours cuisant !

Mais la poussière si fastidieuse jadis, montait maintenant sous les pieds des chevaux comme un encens, et le soleil de cette après-midi d'octobre se faisait, semblait-il, respectueux comme pour réparer d'anciens méfaits. Il se couchait glorieux, semant un peu de pourpre sur le paysage, et faisant ressortir, dans sa grandeur exempte de vanité, la paisible et digne physionomie de l'éminent prince de l'Eglise.

A Vallà, encombrement de curieux, une mer humaine, au-dessus de laquelle dans le lointain, montait l'appel du campanile de Riése. Le village avait fait toilette, la joie débordait à ne pas s'en faire une idée. Le cortège fit halte devant l'église. D'abord une visite au Saint-Sacrement ; le cardinal plia les genoux, là-même où, comme acolyte et comme prêtre, Dieu l'avait préparé à de hautes dignités dans son service, puis, entre des haies épaisses de villageois heureux et ravis, il se dirigea, avec sa suite, vers l'humble demeure de mère Marguerite ! La façade en était décorée, mais sa pauvreté, mieux encore que son air de fête, souriait à l'illustre visiteur. La pièce donnant sur la rue, l'ancien atelier de couture, était réservé aux membres de la famille que le cardinal salua, affectueusement; puis on le fit monter, par un nouvel escalier en pierres, à l'étage. C'est là que la vieille mère, infirme et incapable de descendre, eut le bonheur d'embrasser son Giuseppe ! La dignité de son fils illuminait pour elle toutes les ombres du passé, elle en était elle-même enveloppée, comme d'un nimbe qui rehaussait son air vénérable et couronnait sa vieillesse.

Le cardinal logea sous le toit paternel, dans la chambre qui avait été précédemment aménagée à son usage. Le jour suivant, il célébra la sainte messe à l'église, et prit la parole pour remercier ses chers concitoyens. Il parla avec émotion, rappelant les souvenirs de sa première Communion, de sa prise d'habit, de sa première messe, du bon curé Fusarini son bienfaiteur, et tout ce passé envolé lui fit venir les larmes aux yeux, car tout cela évoquait aussi le tableau du dévouement de ses parents, et l'action mystérieuse de la divine Providence qui l'avait mené au long du chemin de la vie, et si haut !

Après la cérémonie, il s'entretint avec les anciens amis, compagnons de classe et autres ; il entendit rappeler, avec une intime satisfaction, le nom encore bien vivant de maître Gécherlé, et bien des épisodes de son enfance et de sa première jeunesse.

Comme il y avait ce jour-là trois nouveaux-nés à baptiser, il voulut leur administrer en personne le sacrement de la régénération, et se présenta devant ces fonts baptismaux où lui-même avait été baptisé cinquante-huit ans auparavant.

Ces enfants étaient : Giuseppe Moro, Anna Bottio et Luigi Andreazza, fils d'Antonio, et petits-fils du syndic Andreazza [1].

1. Voici les inscriptions de ces trois baptêmes, telles qu'elles figurent au registre, paroissial. Mr le Vicaire Zannini a bien voulu me les communiquer :

Addì 15 Ottobre 1893.

57— Moro Giuseppe di Angelo e Catterina Pascqualotto sposati in questa Chiesa nacque il giorno 12 Ottobre 1893 alla ore 1 pom. Fu

***

Comme c'était un dimanche, il y eut grande affluence de curieux des environs à Riése ; de nombreux prêtres et amis d'autrefois se firent un devoir de se transporter au village pour y complimenter le cardinal-patriarche. L'après-midi, la foule assista au salut solennel et le soir à l'illumination et au grand feu d'artifice. La maison de mère Marguerite, aussitôt la nuit venue, ne cessa de rayonner dans les feux de Bengale. Les passants déchiffraient sur la façade de l'église cette inscription triomphante :

A Son Éminence Joseph Sarto,
l'humble enfant du peuple,
que nous avons vu monter au rang
des princes de l'Eglise,
à la première fois que ses heureux concitoyens
ont eu le bonheur de le recevoir comme Cardinal !
15 octobre 1893 [1].

Le peuple ne pouvait se rassasier de le voir. On réclamait constamment sa présence ; et il se montrait dans les fulgurences de l'illumination, avec ses cheveux déjà grisonnants, ses traits si doux, comme pénétrés par une lumière intérieure, ses regards affectueux, acceptant les gestes et cris de ce peuple dévoué et lui donnant sa bénédiction. Enfin la manifestation se calma, les bruits s'éteignirent peu à peu, la nuit reprit possession de l'humble demeure natale, et les étoiles éternelles de là-haut regardèrent, avec une sorte de pitié, les étoiles expirantes de la terre. Tout passe ; le dernier lampion finit par s'éteindre, suprême rayon de cette joie humaine qui naît et se dissipe, pour faire place au présage de la mort qu'évoque toujours l'heure silencieuse du sommeil.

***

Mère Marguerite manifesta, dès l'arrivée de son Giuseppe une curiosité bien légitime, celle de le voir dans la pourpre de sa nouvelle dignité. Il ne voulut point lui refuser cette satisfaction, et parut devant elle, le jour suivant de bon matin, en cardinal, lui donnant la joie de bénir, malgré sa gloire, celui qu'elle avait reçu de Dieu et qu'elle Lui avait entièrement abandonné. Et cela se passa simplement comme suit, d'après le récit qu'on m'en a fait aux *Deux Glaives*.

---

battezzato da S. Em. il Sig. Cardinale Sarto Patriarca di Venezia in quel giorno 15 Ottobre 1893. Padrino al S. Fonte Anna Moro. Levatrice Cagnatc Antonia di q. Par. ap.

Addì 15 Ottobre 1893.

58— Bottio Anna Erminia di Luigi e di Giustina Filippini sposati nella par. di Fonte 23 Maggio 1887 nacque il giorno 9 Ottobre 1893 alle ore 10 ant. Fu battezzata in questo giorno 15 Ottobre 1893 da S. Em. il Sig. Cardinale Giuseppe Sarto Patriarca di Venezia. Matrina Filipin Mariana di Fietta. Lev. Cagnato Antonia di q. Par. ap.

Addì 15 Ottobre 1893.

59— Andreazza Luigi Francesco Maria di Antonio e di Corina Sanfelice sposati nella Chiesa di Mestre il 13 Maggio 1891 nacque il 17 Settembre 1893 alle ore 1 1/2 pom. Fu battezzato da S. Em. il Cardinale Giuseppe Sarto Patriarca di Venezia il giorno 15 Ottobre 1893. Padrino al Sacro-Fonte Sanfelice Luigi e Matrina Rosa Albertoni della Par. di Mestre. Lev. Cagnato Antonia di q. Par.

1. A
Sua Eminenza Giuseppe Sarto
da umile figlio del Popolo
a principe della Chiesa
elevato
nell' accoglierlo per la prima volta
decorato della propora
i conterranei
plaudenti esultanti.
15 Ottobre 1893.

La mère était encore au lit, et ses enfants lui annoncèrent l'arrivée du cardinal. Giuseppina, alors âgée de vingt ans, et qui faisait office de garde-malade, redressa *Nonna* (grand'mère) avec des coussins, et quand elle se trouva bien à l'aise, Son Eminence entra. Elle joignit les mains de surprise, considéra avec admiration son noble enfant, et lui dit dans la simplicité de son cœur : — Cela vous va bien ! — Vous êtes un beau Cardinal ! Le fils se sentit tout heureux de la joie de sa mère, plaisanta un moment, et bénit avec effusion cette chère créature à laquelle, après Dieu, il devait tout. Quelle scène à reproduire par l'art ! Que d'émotion discrète dans ce tableau familial où tant de grandeur s'allie à tant de pauvreté, où un amour filial parfait sourit à une affection maternelle qui se sent dépassée et muette. Hélas ! cette entrevue était aussi un adieu ; le cardinal ne devait plus revoir sa mère ; elle mourut trois mois plus tard [1].



Le cimetière de Riése.

Ce même matin le cardinal célébra la messe dans la chapelle de Cendrôle, attiré là par les souvenirs de sa pieuse enfance; et après avoir donné le sacrement de confirmation aux enfants de Riése, il prit congé des siens. Une voiture le ramena à Castelfranco, où il rencontra deux de ses anciens professeurs : MM. Marcon et Innocente Amadio. Il rentra à Mantoue par le train de sept heures.

***

Cependant, mère Marguerite ne reprenait pas ses forces, elle languissait malgré son bonheur ; la vieillesse, après une vie de soucis et de nerveuse activité, l'entraînait de plus en plus vers l'irrémédiable. Le curé Bellincanta qui la voyait fréquemment, jugea prudent de lui administrer les derniers sacrements. Elle fit preuve en cette circonstance du profond sentiment de piété qui avait été son appui et sa consolation pendant sa vie entière, et reçut le Viatique, l'Extrême Onction, et la Bénédiction Apostolique avec bonheur, sans manifester devant l'approche de la mort, le moindre trouble. Les forces baissèrent graduellement, la vie s'écoulait pour ainsi dire goutte à goutte, jusqu'à cet épuisement complet qui ne se manifeste plus, ni par une parole, ni par un mouvement. C'était la fin. Et près de la mourante il y avait les enfants accourus : Thérèse et sa famille, Angelo venu de Grazie, ainsi que Antonia et Lucie de Salzano. Marie était partie en hâte pour Mantoue afin de permettre à Anna d'embrasser encore sa mère, mais elle arriva trop tard. Mère Marguerite s'endormit dans la paix du Seigneur, le vendredi, 2 février 1894, à 3 h. de l'après-midi, dans la chambre même où elle

1. A ce sujet il a couru aussi une légende, d'après laquelle mère Marguerite aurait éprouvé un tel saisissement en voyant paraître brusquement son fils en cardinal, qu'elle expira deux jours après !

avait donné le jour au futur Pie X. Elle avait survécu 42 ans à son mari. On ferma les volets de la maison en signe de deuil, et les visites pieuses auprès de la défunte se succédèrent, répandant une prière devant le crucifix qu'elle tenait sur son lit de mort. Ses traits reflétaient un repos paisible, et la chaleur vitale qui ne les animait plus, n'en avait point effacé pourtant, en se retirant, l'expression de sainte bonté. Ses doigts si actifs autrefois à manier l'aiguille, montraient, en tenant un rosaire, combien elle avait aimé la protection et la miséricorde de la Ste Vierge. Des cierges placés sur une table, éclairaient discrètement son visage où se lisait toute une vie de dignité et de dévouement, et dont les yeux clos semblaient recueillis dans une contemplation intérieure [1].

Les cloches sonnaient le glas; tout le village compatissait. Une notification rédigée par le professeur Giovanni Parolin et imprimée à Castelfranco, annonça la mort en ces termes :

« *Marguerite Sanson-Sarto vient de s'endormir dans la paix du Seigneur, le 2 février 1894, à l'âge de 81 ans.*

Veuve jeune encore, elle supporta avec résignation de dures épreuves. Prudente et douce, d'un jugement viril, elle a élevé chrétiennement ses nombreux enfants; elle s'attira l'affection de ses proches et l'estime de tous.

Dans les derniers temps de sa vie, mère privilégiée, elle eut la consolation d'aimer en son fils un Prince de l'Eglise. Ce fut sa récompense après tant de souffrances et d'adversités.

Ses enfants et ses proches pleurent celle qu'ils viennent de perdre [2].

Un télégramme partit pour Mantoue, et Rosa s'empressa de se rendre à Riése remplaçant son frère que des nécessités administratives retenaient dans la ville épiscopale. Il donna des ordres pour rendre à sa mère les plus grands honneurs. L'enterrement eut lieu le 4 février. Comme c'était un dimanche, une messe pour la défunte fut célébrée à 6 h. et à 8 1/2 h. la messe ordinaire *pro populo*; à 10 h. le service funèbre. On chanta d'abord, pendant la célébration de deux autres messes, le troisième nocturne de l'office des morts et les Laudes. A 11 h. eut lieu la messe solennelle de l'enterrement.

Tout Riése se pressait dans l'église. A raison du dimanche, les prêtres surtout étaient retenus dans leurs paroisses, mais huit des meilleurs amis du cardinal s'arrangèrent de façon à faire acte de présence. Au chant de l'*In Paradisum*, le cortège prit le chemin du cimetière. Angelo et ses sœurs restèrent à l'église d'après l'usage du pays; les neveux et nièces, avec les autres proches, se joignirent au cortège. Celui-ci, pas à pas, parcourut l'itiné-

1. Les détails qui concernent la mort et les funérailles de mère Marguerite m'ont été fournis aux « *Deux Glaives*. »

2. Margherita Sanson-Sarto
nell' età d' anni 81
il dì 2 Febbraio 1894
spirava nel bacio del Signore.
Rimasta vedova in età ancor fresca
dolorose vicende rassegnata sostenne.
Con senno e avvedutezza virili
cristianamente condusse
la numerosa prole
guadagnandosi
l'affetto de' suoi cari la stima di tutti.
Negli ultimi giorni
madre invidiata
un figlio salutò Principe della Chiesa,
giusto premio ai passati affanni.
I figli i parenti
addolorati
ne piangono la perdita.

raire, passant devant la maison des Sarto, pendant que les cloches, une à une, laissaient comme des larmes, tomber sur la foule leurs tintements funèbres.

Vicissitudes de l'existence ! Il y a trois mois à peine, le long de cette même route, tout était en fête ! Cris de joie, fleurs et verdures, rires et clameurs ! Le cardinal était là, sa mère l'admirait. Et voici la défunte, entourée maintenant de silence et de tristesse ; le fils est absent ; un vide s'est creusé que rien ne pourra remplir.

Le cortège passe les dernières maisons du village ; sur les champs dénudés et muets règne l'hiver, avec le seul décor des sombres mélèzes. Le cercueil franchit la grille du cimetière, traverse l'alignement des tombes, celles des jeunes filles où flotte une oriflamme blanche, d'autres signalées par une pierre sépulcrale où s'effacent des noms oubliés ; il va, cherchant, pour la dépouille qu'il porte un lieu de repos, cependant qu'au fond, la grande Croix rédemptrice proclame l'unique Vérité : « *Ego sum resurrectio et vita !* » Je suis la Résurrection et la Vie !

Cette vie, l'excellente mère l'avait trouvée.

Encore un murmure d'oraison, encore la douce rosée de l'eau bénite, et voilà que la défunte descend dans sa demeure, et la cérémonie se termine sur la grande parole de consolation : — *Requiescat in pace !* Les vivants retournent à la vie et au devoir ; la défunte attendra sa Résurrection.

Les pauvres ne furent pas oubliés, car Mère Marguerite les avait aimés ; par les soins du cardinal on les gratifia de 350 kilogrammes de farine de maïs ; cela remplace là-bas nos distributions de pain, et sert à cuire de la Polenta [1].

Un souvenir mortuaire de la défunte, imprimé par ordre du Patriarche, et envoyé aux proches et aux amis, porte le texte suivant :

« *Le Cardinal Joseph Sarto, ses frère et sœurs, — vous demandent, au nom du Seigneur, une prière — pour leur Mère bien-aimée — Marguerite Sanson — qui élevée en esprit de sincère piété — reçut la couronne d'une vie pénible et laborieuse — le 2 février, 1894* [2].

Des services funèbres eurent lieu à Mantoue, à Venise, dans la cathédrale St-Marc, à Trévise, ailleurs encore, et le cardinal reçut, en témoignage de condoléance, des centaines de cartes et de lettres.

Il exprima sa reconnaissance et présenta ses remerciements par l'intermédiaire de la *Difesa*.

Même au milieu de ses infirmités, mère Marguerite commandait et maintenait l'union ; ce fut le cardinal qui la remplaça après sa mort ; il hérita de cette charge de charité, et n'a cessé de remplir ce devoir familial comme patriarche et comme pape.

Il fit ériger aussi au cimetière, du côté nord, une pierre commémorative.

1. La quittance de tous les frais, service compris, est conservée aux « *Deux Glaives* ». Elle présente un total de 382,03 fr.

2. Il Cardinale Giuseppe Sarto
col fratello e colle sorelle
implora
la carità di un suffragio
all' anima desideratissima
della diletta sua madre
Margherita Sanson
che informata a vera pietà
il 2 Febbraio 1894
coronò colla morte
una vita di lavoro e di sacrificio.

Elle est adossée au mur de clôture ; la tombe se trouve à quelques pas de là, simplement entourée d'un soubassement de marbre avec des torchères aux quatre coins reliés par des chaînes de fer. La pierre aussi est d'une noble simplicité selon l'usage du pays. Une ligne argentée sert de cadre. Sous la croix qui domine, se détache un médaillon avec le chef du Christ couronné d'épines, et deux têtes ailées d'anges adorateurs ; tout en bas des torches croisées et enlacées. L'inscription rappelle aussi le souvenir du père. En voici la copie :



La pierre funéraire érigée en souvenir de Jean-Baptiste Sarto et de mère Marguerite Sanson.

« *Marguerite Sanson, femme exemplaire, épouse modèle — mère sans égale, — perdit son mari très affectionné — Jean-Baptiste Sarto — le 4 mai 1842*[1]. — *Joies et vicissitudes elle les accepta avec résignation et égalité d'âme — élevant selon une ferme volonté — et chrétiennement, ses neuf enfants.*[2] — *Le 2 février 1894 — en sa quatre-vingt et unième année — par la mort du juste — elle couronna une vie de labeur et de sacrifice. — Pour les chers parents — le cardinal Joseph Sarto, ainsi que son frère et ses sœurs — demandent à Dieu — l'éternelle Paix*[3] ».

* * *

Après l'élection de Pie X, le village de Védélago, lieu d'origine de mère Marguerite, voulut aussi glorifier l'humble femme, en rappelant les souvenirs de sa naissance, de son baptême, et des années qu'elle y avait passées, par les textes suivants [4]. Ils se trouvent inscrits aux lieux mêmes qu'ils rappellent.

1. C'est une erreur de chiffres qui fut rectifiée depuis. Il est mort en 1852

2. Il y eut dix enfants comme le prouve la généalogie. Huit atteignirent l'âge viril.

3. Margherita Sanson
Donna esemplare moglie saggia
Madre incomparabile
Il 4 Maggio 1842 (?)
Perduto il diletto marito
Giambattista Sarto
Fra dolorose e liete vicende
Rassegnata ed equanime
Cristianamente educati i novi figli
Il 2 Febbraio 1894
Nel suo ottantesimo primo
Colla morte del giusto
Corono
Una vita di lavoro e di sacrificio.
Ai cari genitori
Il Cardinale Giuseppe Sarto
Col fratello e colle sorelle
Prega
L'eterna pace.

Extrait du registre des decès de Rièse
Addì 2 Febbrajo 1896.

8— Sanson Margherita Vedova di Sarto Gio. Batt. figlia del fu Melchiore, e di Antonini Maria d'anni 80 munita dei s. s. Sacramenti Penitenza Viatico Estrema Unzione Benedizione Papale nonchè degli altri conforti della Chiesa cristianamente moriva il giorno 2 Febbrajo ore 3 p. 1894 per marasma senile. Il suo cadavere fu deposto in questo cimitero colle funzioni religiose prescritte.

D. Giu. Bellicanta.

Le lecteur remarquera que les traditions de l'épigraphie n'ont pas péri en Italie. Nous avons cité les textes de beaucoup d'inscriptions relatives à la vie de Pie X pour faire voir que cet art est encore populaire ; aussi les spécialistes qui le pratiquent sont-ils parfois très réputés. (N. du T.)

1. La copie m'en a été transmise par le Rév. M. Louis Parolin.

1° « *Le Conseil Communal de Védélago — désire signaler cette maison et l'honorer aux yeux de la postérité — parce qu'elle a vu naître — le 8 mai 1813 — Marguerite Sanson — l'heureuse mère — du Pontifie Pie X. — 1904*[1] ».

2° « *Marguerite Sanson a été baptisée dans cette église le 10 mai 1813. — Elle épousa Jean Baptiste Sarto — et mourut saintement à Riése — le 2 février 1894*[2]. »

3° « *Bénédiction et honneur — à l'heureuse mère de Pie X — élevé au trône pontifical le 4 août 1903. — Le curé et les paroissiens ont érigé ce souvenir le VIII mai MCMIV*[3]. »

***

Et maintenant oublions cet incident douloureux; mais avant de suivre l'évêque de Mantoue à Venise, qu'il me soit permis de m'arrêter un moment pour mieux faire connaître au lecteur l'ancienne ville épiscopale de Pie X.

A mon second voyage, j'avais quitté Rome, un lundi, par le train de nuit, et suivant la ligne : Padoue, Vicence, Vérone, j'arrivai le lendemain, de bon matin, à Mantoue. Je m'installai dans un hôtel près de la gare et me mis aussitôt en route. La vieille ville me parut très peu animée ; l'ancien *Corso di Porta Pradella*, rebaptisé sous le nom de *Corso Vittorio Emanuele*, me mène promptement au cœur de la ville. Les *portici,* ou galeries qui courent le long des maisons, sont plus sveltes et plus légères ici qu'ailleurs, et la partie centrale de la grande rue est pavée de larges dalles. Un tramway qui la traverse en partie, suit plus loin la Via Stabili, et passant la Porta Molina, se dirige vers Castiglione et Brescia.

Par la via Sogliari, qui me permet de contempler l'église St-André, près du marché aux légumes, et la Torre dell' Orologio, j'arrive à la vaste Place Sordello qui est dominée, au fond, par l'ancienne cathédrale et le nouveau séminaire. A gauche, se dresse la façade de l'évêché ; et en face, de l'autre côté, lourde et sombre, surgit la *Corte reale*, ou Palais Ducal, ancienne résidence des ducs de Mantoue.

Au milieu de la place Sordello, sur une éminence, au soubassement de grosses pierres drapées de lierre, je vois le monument élevé aux patriotes qui, de 1851 à 1855, payèrent de leur vie la révolte contre l'Autriche. J'y vois onze figures

1. Questa casa
In cui nel dì 8 Maggio 1813
Nacque
Margherita Sanson
Avventurata madre
Del sommo Pontefice
Pio X
Volle segnalata
Alla memoria all' ossequio dei venturi
Il consiglio comunale
1904.

2. Fu battezzata in questa chiesa
Nel dì 10 Maggio 1813
Margherita Sanson
Maritata in G. Battista Sarto
E morta da santa in Riese
Il 2 Febbraio 1894.

3. Benedizioni ed onori
Alla madre avventurata
Di
Pio X
Creato Pontefice Massimo
Il dì 4 Agosto 1903
Parroco e Parrocchiani
P. P.
VIII Mag. MCMIV.

Des discours prononcés par trois professeurs venus de Trévise : MM. Brevedan, Bottero et Trabuchelli accompagnèrent la cérémonie de l'inauguration. Le syndic de Védélago, M. Gaia parla aussi au nom de l'administration.

décorées de lauriers. — Les martyrs de Belfiore, me dit un passant. Comme couronnement, un Génie qui fait le geste de lancer des fleurs.

Je continue ma route par la rue Santa Barbara vers le pont St-Georges, et traversant la place Virgile, je regagne mon hôtel. Cette promenade d'exploration m'avait disposé à visiter plus en détail, le lendemain, les monuments intéressants.

* * *

Je m'étais entendu avec Angelo des « *Deux Glaives* », un neveu de Pie X ; il devait me rejoindre le soir même à Mantoue et m'accompagner à Grazie. Je le trouvai au poste. Le mercredi, de bonne heure, nous prenons le tramway de la Porta Pradella dont les voitures sont très confortables, et nous voilà bientôt en pleins champs. Un embranchement, près de Angeli, se dirige au sud, vers Viadana ; la ligne principale nous mène dans la direction de Grazie, d'où elle se prolonge jusqu'à Rivalta, Franoia et Asola.



M. Angelo Sarto
frère de SS. Pie X, percepteur des Postes à Grazie, près Mantoue. Portrait de 1879.

Le cimetière de Mantoue est sur notre route, à quelque distance de la ville ; nous en voyons les grands arbres, le portique d'entrée en pierre et, sur la gauche, le *Crematorio*, ou édifice qui renferme le four crématoire pour l'incinération des corps, car là, comme ailleurs en Italie, on pratique ce retour déplorable à l'usage païen.

La grande nature s'étend autour de nous, à perte de vue, encore indécise dans ses lignes, sous le flottement de la brume cendrée du matin. Le soleil, tiède et caressant, monte, radieux en sa fraîcheur d'aurore ; l'atmosphère vibre au-dessus du vaste paysage et fait miroiter des paillettes d'or sur le large Mincio qui étale sa surface claire sur la droite.

Il vient de Mantoue, le beau fleuve qui survit, toujours jeune, au temps lointain de l'ancienne prospérité, aux souvenirs de guerres, de gloire et de détresse populaires ; tout cela c'est du passé mort et enseveli dans son lit profond, sur lequel glisse, indifférente, la nappe des eaux tranquilles. Il se dérobe parfois brusquement, par de légères inflexions dans les prairies, derrière des bouquets d'arbres, puis se montre encore, plus rapproché, plus puissant, comme pour nous dire : — Attention ! gravez mon image dans votre souvenir !

D'innombrables mûriers — le *Morus Alba* de Chine — taillés en gobelets, étendent leurs feuillages d'un vert clair, si reposant, sur des terres ocreuses très riches ; on se sent revivre dans ce luxe de végétations et de fleurs. C'est par ici que passait Mgr Sarto quand il rendait visite à son frère ; il devait éprouver comme nous l'étrange bien-être, qui émane de ce paysage et pénètre celui qui le contemple.

Grazie est situé à 6 kilomètres de Mantoue.

Nous arrivons. Voilà qu'un homme à cheveux blancs, très digne et souple

d'allures, sort d'un grand bâtiment voisin, se dirige vers le fourgon du tram, prend le courrier qu'on lui remet, et rentre dans son bureau. Nous le suivons. Il est déjà en train de trier les lettres. Je le salue, il lève les yeux sur moi : c'est Angelo Sarto, le frère de Pie X, le percepteur des Postes à Grazie.

Averti du but de ma visite par mon compagnon de route, qui amenait sa sœur Giuseppina chez son oncle, il me fait l'accueil le plus cordial. Il est sept heures à peine, et je vais tout d'abord célébrer la Ste Messe dans le sanctuaire de Notre Dame des Grâces. On me conduit à l'autel même de l'image miraculeuse, devant laquelle Mgr Sarto s'est agenouillé si fréquemment. Les pères qui desservent la chapelle sont pleins de prévenance.



M. Angelo Sarto.
Portrait fait à Mantoue en 1902.

Cette chapelle, bâtie sur le bord du Mincio, bien que petite, est remarquable. Le village lui emprunte son nom de Grazie ; il forme une des sept sections de la Commune de Curtatone et appartient à la paroisse de Montanara [1].

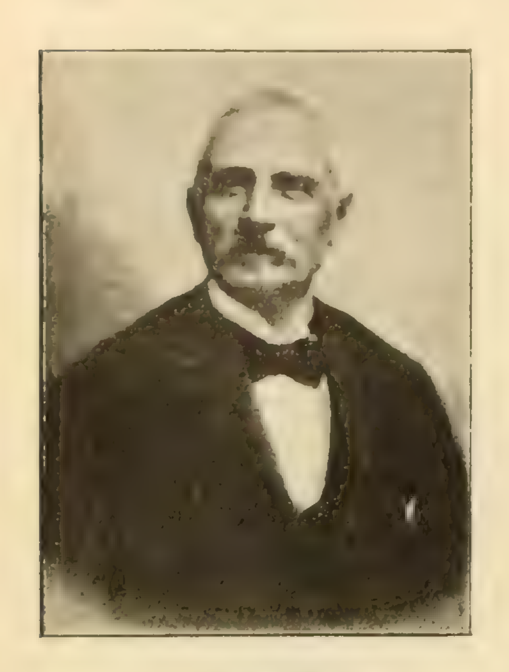
Dès le Xme siècle, il existait là une sorte d'asile, décoré d'une image de la Vierge portant l'enfant Jésus. Les pêcheurs du Mincio s'y rendaient de temps à autre, pour remercier Marie de sa protection, quand ils avaient échappé à quelque méchanceté du fleuve. — Ils déposaient là leurs ex-voto, et c'est ainsi que naquit la célébrité du sanctuaire. L'asile devint une chapelle desservie d'abord par un ermite. En 1389 et 1391, par bulle pontificale de Boniface IX, les frères mineurs conventuels en obtinrent le bénéfice et ils furent installés par le margrave et seigneur de Mantoue, François IV, et par l'évêque Sagramoso de Gonzague, accompagnés du clergé et de tout le peuple. La chapelle fut placée plus tard sous le vocable de *Santa Maria delle Grazie*.

En 1399, une maladie contagieuse désola Mantoue. Le duc François de Gonzague fit vœu de bâtir un nouveau sanctuaire à Grazie, et le fléau s'arrêta. Il tint parole et consacra 30,000 couronnes d'or à la construction du monument que nous admirons maintenant. Une inscription, placée près de la balustrade du maître-autel, rappelle cette origine historique [2]. Deux prélats, Nicolas Tinti, évêque

1. Tous mes renseignements sur Grazie je les tiens de Mr Angelo Sarto et du *Sunto storico* del Santuario della B. V. delle Grazie, fuori di Mantova, Stab. Tip. eredi Segna. — 1899.

2. Essendo molto afflitta la Città di Mantova da peste orribile, l'Illustriss. Signor Francesco Gonzaga IV Vicario Imperiale e Signore di Mantova, fece voto a Dio Onnipotente di far erigere una Chiesa ad onore della gloriosa Vergine Maria, se per sua divina volontà la liberava da questo flagello. Fatto il voto cessò la peste : ed egli fece fabbricare questa Chiesa detta della Madonna de Grazie, alla ripa del lago, cinque miglia incirca lungi da Mantova, Santuario di grandissima divozione e concorso di popoli da ogni paese. Fu data in custodia alla religione del Padre San Francesco, da Papa Bonifacio IX con sua Bolla, fino dall' anno 1389, quando era piccola Chiesetta, ad istanzia d'esso signor Francesco. Poi fatta come al presente, alcuni anni dopo dall' Illustr. Sig. Gian Francesco primo Marchese e Signore di Mantova, di lui

d'Ischia, et G. de Mantoue, patriarche de Grado Venise, consacrèrent la nouvelle église, le 15 août 1400. En 1407, les Osservanti bâtirent, à proximité, un couvent pour cinquante religieux. S. Bernard de Sienne y reçut l'hospitalité quand, en 1420, il se rendit à Mantoue pour y prêcher le carême — En 1500, un peintre de Milan se présenta au couvent, comme frère lai, et l'on y mit largement son talent à profit. Dans chaque cellule il représenta un saint de l'ordre, et décora les murs du cloître de trente-deux panneaux inspirés par la vie de la Ste Vierge. En 1810 le couvent fut supprimé et partiellement détruit en 1811. Il ne resta que trois chapelains pour le service du culte. Une restauration eut lieu plus tard ; en 1884 Mgr Sarto confia de nouveau l'église et le couvent aux frères mineurs. Grazie attire toujours d'innombrables pèlerins. Outre le maître-autel, il y a des autels latéraux au nombre de huit. C'est sur un de ces autels que se trouve placée l'image miraculeuse, et on est porté à croire, que c'est là l'emplacement de l'asile primitif. Cette image est très archaïque, on n'a pu déterminer avec précision, à quelle époque elle appartient. Elle est peinte sur bois ; au-dessus de la tête de la Vierge et de l'Enfant, on lit en caractères gothiques :



M. Angelo Sarto.
Portrait fait à Rome en 1903.

GRATIÆ-MISERICORDIÆ.

Les autres autels latéraux sont dus à la générosité des fidèles. Quelque chose de très particulier c'est la longue théorie de 44 statues, exécutées en cire, et qui, accolées aux murs, sur deux lignes de niches parallèles, font le tour de l'édifice. Ce sont des portraits de donateurs, appartenant à des conditions sociales très variées, et qui ont eu quelque motif de reconnaissance envers la Vierge des Grâces. Il y a des nobles, des prêtres, des guerriers, des gens du peuple. Sous chaque statue, une inscription mentionne la grâce obtenue ou la générosité faite.

Parmi les personnages historiques, citons : Charles-Quint, qui séjourna à Mantoue en 1530 et 1532 ; il ne manqua pas de faire le pèlerinage à Grazie. Sous sa statue je lis : *Vous qui portez le sceptre et la victoire, vous qui avez la puissance des armes, acceptez cette couronne royale que vous présente Charles V empereur romain* [1]. »

On y voit aussi Frédéric II de Gonzague, Philippe II, roi d'Espagne, Charles,

figlio, per giusti motivi, con licenza della Sede Apostolica, fu consegnata al governo dei M i n o r i O s s e r v a n t i, che vi sono anche al presente, essendo stati tutti gli Illustrissimi Signori Marchesi, quanto Serenissimi Duchi discendenti affezionatissimi a questa Religione. Con lemosine venute di tempo in tempo è stato eretto questo Convento ed ornata la Chiesa come ora si vede a lode e gloria di Dio Onnipotente e di Essa B. V. M. Reina de' Cieli, Avvocata dei peccatori e di tutti li suoi divoti, Imperadrice di grazie e beni spirituali e corporali, come i segni di molti miracoli qui lo dimostrano. Fu dato principio alla Chiesa l' anno 1399. Fu finita il 1400. Fu poi data ai Padri Minori Osservanti l'anno 1407. Fu posta questa pietra l' a n n o 1 7 2 4, li 2 4 f e b b r a i o.

1. Tu ch'ài lo scettro e le vittorie in mano
donna dell' armi, il diadem accogli
di Carolo V Imperator Romano.

duc de Bourbon, et le pape Pie II qui passa par Mantoue en 1459. Tous laissèrent au sanctuaire un souvenir de leur dévotion à Marie. Je me permets de citer encore l'originalité de la statue N° 34. Elle représente un homme d'armes qui porte un boulet de canon sur la poitrine ; le fait est expliqué par un tercet qui dit ceci : « *Comme un éclair, il s'élançait vers moi, mais j'ai été préservé du danger et de la mort, parce que Marie l'a détourné de sa route*[1]. »

En dehors de l'église, et devant la façade, s'étend une longue galerie dont le toit est supporté par d'élégantes colonnettes que relient des cintres. Le mur du fond porte, encastrées, des pierres tombales. J'y remarque celle consacrée à la mémoire de la femme de Mr Angelo Sarto. Elle parle ainsi au passant : « *L'époux Sarto Angelo, ainsi que sa fille Adelaïde, implorent la charité d'une prière pour l'âme très chère de la bien-aimée épouse et mère — Eléonore Siliprandi — qui élevée dans la vraie piété — couronna par la mort du juste, une vie de travail et de sacrifice*[2]. »

Près de la porte d'entrée, sous la voûte, on voit, suspendu, un étrange animal, sorte de saurien, capturé il y a quelques années dans les eaux du Mincio.

***

Et maintenant que nous connaissons le sanctuaire où Mgr Sarto implorait si volontiers les bénédictions de la Vierge, entrons en plus ample relation avec son digne frère.

La maison haute et spacieuse qu'il occupe, est vieille et assez lourde d'aspect ; elle domine les humbles maisonnettes et les pauvres métairies de Grazie. Sous le portique qui précède la construction, il y a une boutique, celle de Gaetano Marsili qui a épousé la fille d'Angelo. Elle est fournie de tout, et a privilège pour la vente du sel, tabac et allumettes. La seconde partie de la maison, en communication avec l'autre, sert de résidence au frère de Sa Sainteté.

On m'introduit dans la pièce donnant sur la rue ; c'est le bureau du percepteur décoré d'un portrait de Pie X. La diligente Giuseppina, sans me consulter, m'a préparé à déjeuner ; cela est très aimable, mais les Pères, à leur sacristie, ont eu la même attention, ce qui me rend un moment perplexe. L'offre toutefois est faite de si bon cœur, que je récidive plutôt que de refuser.

Angelo Sarto vient d'ailleurs d'entrer, et l'on cause mieux à table. J'obtiens sans peine de mon bienveillant interlocuteur des détails sur sa vie. Il a eu l'obligeance de les compléter plus tard par lettre.

Nous avons noté déjà que le pape est son aîné de deux ans, qu'ils fréquentèrent ensemble l'école de Riése. Après la mort du père Angelo entra, à 15 ans, en apprentissage chez un ébéniste, de Castelfranco. A 21 ans il s'engage dans

1. Il fulmine scorreva a me vicino,
Ma tratto fui da morte e da periglio,
Perchè Maria lui fé torcer cammino.

2. Il Marito Sarto Angelo
Con la Figlia
Adelaide
Implora
La carità di un Suffragio
All' anima desideratissima
Della diletta Sposa e Madre
Eleonora Siliprandi
Che informata a vera Pietà
il 20 Diciembre
1899
Coronò con la morte del Giusto
Una vita di lavoro
e di sacrificio.

l'armée autrichienne, et est aussitôt incorporé au 14me régiment de gendarmerie cantonné à Milan.

Un an après, en 1859, il passe au service de l'état major à cheval et au deuxième corps d'armée commandé par le général Giulaj, et assiste, sans y prendre part, aux batailles de Magenta et Solferino [1].

Après la campagne, il rentre dans le 15me corps de gendarmerie envoyé dans le Veneto, et cantonné à Mantoue, avec le grade de sergent ; il fait partie à Grazie, des troupes chargées de surveiller les frontières de l'Autriche et du Piémont. En 1866, il est de nouveau au service de l'état-major, et, le 18 juin, assiste à la défaite des Italiens commandés par Lamarmora à Custozza. Il passe ensuite quelques jours à Vienne, est détaché à Gorizia et Udine ; mais, le 3 juillet, la bataille de Sadowa met fin à la guerre austro-italienne, par la défaite définitive de l'armée autrichienne.



GRAZIE. — Habitation de M. Angelo Sarto.

Angelo servit fidèlement l'Autriche qu'il avait juré de défendre, aussi longtemps que l'autorité de l'empereur resta légitime. La loi militaire imposait alors huit ans de service actif, et deux ans de réserve, il termina les huit années, puis se retira de l'armée et épousa à Grazie, Eléonore Siliprandi. Il chercha à faire du commerce de détail, ouvrit une boutique pour vendre des produits de boulangerie, du poisson sec, etc. et obtint, à raison de ses services, du nouveau gouvernement, un privilège pour la vente du sel et du tabac. Ce n'est que 10 ans plus tard, en 1878, qu'il est nommé percepteur des Postes pour le hameau. Depuis 1884, son frère étant monté au siège de Mantoue, il eut, pendant 9 ans, la grande satisfaction de le voir fréquemment.

Je me hasardai à demander ce que lui valait, comme traitement, la place qu'il occupait, et il eut l'obligeance de me donner les indications suivantes qu'il inscrivit sur mon carnet. Elles confirment ce que j'ai dit sur la parcimonie du Trésor italien. Angelo est percepteur de 3me classe. Comme début il toucha *cinq francs* pour le service d'un semestre.

Puis, de 1878 à 1883, annuellement, 60 frs,
de 1883 à 1886, » 300 frs,
de 1886 à 1903, » 100 frs.

C'est en raison de 25 ans de service, qu'il obtint en 1903, une dernière augmen-

1 Batailles livrées les 4 et 24 juin 1859 contre la coalition de Napoléon III et Victor Emma nuel où les Autrichiens furent défaits.

tation de 50 frs. Il importe de remarquer qu'il doit porter les lettres au tramway, y prendre le courrier deux fois par jour, et faire office de facteur [1].

Il n'y a pas de bureau télégraphique à Grazie.

Angelo me dit aussi, que depuis l'élection de son frère, il reçoit — à son adresse – des lettres de pays étrangers, surtout de France, d'Angleterre et d'Allemagne, pour lesquelles il lui faut des traducteurs. Il venait d'en soumettre une au consul de Hollande à Milan. Et le Pontife, qui est resté le bon Frère, est là qui nous regarde, du fond de son cadre, faisant pendant au portrait d'Eléonore, dont le souvenir à Grazie est entouré de respect. Inutile de dire que le pape surtout nous occupait, et que Angelo vit à Rome par le cœur. Il a assisté au Couronnement, a fait plusieurs visites au Vatican, et remplace par des lettres, les agréables entretiens d'autrefois.

Tout en parlant, le digne fonctionnaire se levait, par besoin d'activité, et j'étais frappé de la souplesse des mouvements et de l'éclat du regard de cet homme de 67 ans, qui a conservé de la jeunesse sous ses cheveux blancs. Sa physionomie, comme celle de Pie X, respire la bonté et la force ; l'ancien militaire courageux et chevaleresque n'a pas été étouffé par le percepteur de Grazie, et je me figure en le voyant, comment devait être le père Sarto, car à Riése on regarde Angelo comme sa parfaite image, à la différence des yeux que J. Baptiste avait noirs, tandis que le fils a les yeux gris de sa mère.

On me présente Gaetano Massili, le gendre, veuf de Clara, la fille aînée d'Angelo, morte en 1898. Il dirige la boutique pour compte de son beau-père. Cependant Giuseppina avait débarrassé la table, et il était temps pour moi de regagner Mantoue. Comme il faisait chaud, j'avais prié Mr Sarto de me commander une

---

1. Je me plais à citer ici le barême des traitements des percepteurs de Belgique qui jouissent d'une augmentation régulière, d'après les années de service.

	minimum.	maximum
1re classe	4500 frs.	5000 frs.
2me »	3500	4000
3me »	2700	3100
4me »	1700 2000	2300
Sous-percepteurs :	600	1000

Tous les agents ont droit à 15 jours de congé, qu'ils peuvent prendre soit en une fois, soit par intervalles ; ils ont le repos dominical, la franchise de timbre pour leur correspondance officielle, des coupons de libre parcours sur le réseau de l'Etat en 2me classe, et possèdent leur caisse de retraites.

Rien de semblable n'existe en Italie. Seule l'administration supérieure est bien payée, mais les percepteurs de 2de classe sont déjà limités à 1200 fr. Toutes les places d'une même classe ne sont pas rétribuées d'après un tarif uniforme, mais selon l'importance du service. Il descend au-dessous de 200 frs et s'arrête à 500. Le local et les fournitures de bureau, chauffage et éclairage sont en plus à charge du titulaire. Il en résulte qu'on voit des percepteurs installés dans des écuries, cuisines, auberges. On exige aussi d'eux de lourdes cautions, qui les obligent à s'endetter et ils arrivent difficilement à payer les intérêts de leurs emprunts. Et puis, pas de pension de retraite. Les percepteurs de 3me classe portent à domicile les lettres et paquets transmis par la poste, le dimanche comme les jours ouvrables. Les facteurs professionnels ne sont pas mieux partagés, et leur travail est très dur, surtout en pays de montagnes.

Depuis des années le gouvernement reçoit des plaintes au sujet de cette situation, pour avoir moins de travail et meilleure rétribution, ainsi que le moyen de se ménager une retraite honorable. L'état actuel, établi par le ministre Morelli Gualtierotti, constitue déjà, paraît-il, un *progrès* sur le passé et on promet de faire mieux. . quand les ressources financières du Trésor le permettront. Une mesure aurait été adoptée : celle de fixer à 200 francs le minimum des traitements de l'espèce.

(Gazetta dei Ricevitori postali e telegrafici. Périodique bi-hebdomadaire. 1-15 juillet 1905).

voiture à la ville. Adieux à Gaetano, à ses trois enfants Césarina, Ada et Carlo, et une bonne poignée de mains au très digne frère de Sa Sainteté. Je m'installe à l'aise, pour me mettre au diapason du tarif que le cocher me fait subir, et je rentre à Mantoue avec Angelo Parolin.

* * *

Il me reste à visiter les principaux monuments de la ville.

L'église St-André qui a la disposition basilicale, conserve dans sa crypte une relique du précieux Sang de Jésus-Christ. Je la vénère dans une demi-obscurité, regardant l'écrin, en forme d'ostensoir, dont les ciselures artistiques se révèlent faiblement grâce au lumignon que porte le guide, et je revois en imagination la superbe châsse du précieux Sang de Bruges, rapporté, de Palestine en Flandre, par le Comte Thierry d'Alsace, l'an 1150. Nous voyons aussi la cathédrale, antique et remarquable édifice divisé en cinq nefs, mais qui manque un peu d'unité depuis l'érection de la nouvelle façade et la restauration partielle de la tour. Dans l'intérieur on voit quelques beaux tableaux. Une des chapelles est attribuée à l'architecte Léon-Baptiste Alberti, qui à l'époque de la Renaissance florentine, contribua à développer le programme novateur du grand Brunellesco.



† Eleonora Siliprandi, épouse d'Angelo Sarto à Grazie.

En regardant la chaire et le chœur, je ne puis m'empêcher de m'y représenter l'évêque Sarto dans son rôle pastoral ; son souvenir me poursuit encore pendant que je jette un coup d'œil sur l'évêché. L'écusson de Mgr Orrigo, qui décore le dessus de la porte d'entrée, a comme devise : *Humilia respicit.*

Restent deux palais : le *Palazzo Ducale* et celui dit du Té. L'ancienne résidence des ducs de Mantoue, couronnée d'une ligne de créneaux dentelés, avec sa galerie d'accès et les fenêtres hautes et espacées de sa façade, rappelle les souvenirs de puissance du duché aujourd'hui endormis dans des annales.

Le Palazzo du Té, qui est celui de la famille des Gonzague, a un intérêt plus vivant. Les Gonzague ont été pour Mantoue, ce que les Médicis étaient pour Florence, des protecteurs généreux de l'art, et leur nom se rattache à ceux de deux peintres de mérite bien différent : *Andrea Mantegna* et *Jules Romain.* Le premier, longtemps méconnu, est remonté bien haut dans l'histoire critique de la peinture, et classé maintenant parmi les novateurs puissants de la Renaissance. En 1468, accueilli par les Gonzague, il recevait 50 ducats par mois, et le logement pour lui et sa famille, composée de six personnes. Il exécuta des ouvrages innombrables dans les villas de ses protecteurs, à Boïto, Craviana, Marmirola, Gonzaga et dans leur palais de Mantoue. Les guerres des XVIe et XVIIe siècles ont tout détruit, et il ne reste que des fresques délabrées au Palazzo du Té dans la *Camera degli Sposi*, convertie en salle d'archives. Mantegna s'y révèle admirable portraitiste et décorateur audacieux. Les effigies en pied de Lodovico Gonzague et de sa femme, Barbara de Brandebourg, entourés de leurs enfants et familiers ; la rencontre de Gonzague avec son frère le cardinal, sous

les murs de Rome ; des groupes de jeunes gens s'apprêtant au départ pour la chasse, avec leurs chevaux favoris et leurs chiens d'espèce rare, offrent un tableau vivant et sincère de la vie seigneuriale au XVe siècle.

C'est là aussi que le peintre travailla aux cartons fameux, modèles de tapisseries : *Le triomphe de César*, passés en Angleterre depuis le commencement du XVIIe siècle.

L'autre peintre protégé des Gonzague, au contraire de Mantegna qui est un précurseur, marque la fin de l'école romaine, illustrée par Raphaël. Après la mort de son maître, Jules Romain se rendit à Mantoue, en 1524, appelé par Frédéric Gonzague, et se manifesta, comme les autres élèves de Raphaël, essentiellement décorateur. De lui sont les mythologies des salles du Soleil, de Psyché et des Géants qu'on nous mène voir.



† Clara Sarto-Marsili
fille d'Angelo Sarto
à Grazie.

Une petite vieille, maigre et ratatinée, au regard aigu et finaud, nous sert de guide.

Voici la salle des Géants. Du haut des voûtes, et le long des murs, c'est une dégringolade d'athlètes qui ne mesurent pas moins de trois à quatre mètres ; ce sont les Titans mythologiques qui entreprirent l'assaut de l'Olympe pour en remontrer à Jupiter, entassant Pélion sur Ossa. Nous assistons à leur défaite, ils tombent foudroyés. C'est un beau sujet pour les raccourcis de figures plafonnantes, les torses musculeux, les yeux désespérés et les bouches hurlantes, au milieu d'un emmêlement de bras et de jambes, emporté vers l'abîme. Sans conteste, il y a là de la puissance d'imagination, mais où sont les idées morales de Raphaël ? Tout est sacrifié au pittoresque et au plaisir de la difficulté vaincue. Paul Mantz fait observer, à juste titre, « que l'exécution de Jules Romain est extrêmement rude ; qu'il a abusé des tons de brique, que ses ciels sont d'un bleu noir, et que son coloris a quelque chose de brutal. »

La vieille est blasée sur cette peinture qui lui reproche du reste vivement sa pauvre anatomie ; elle a quelque chose de mieux à nous offrir : un écho. La voilà prenant position — la meilleure d'après sa longue expérience — elle tend la gorge, donne aux lèvres l'inflexion voulue, et lance d'une voix de fausset un oë ! !... coupant comme une lame ; un cri qui ferait bien autour du chaudron de Macbeth, et l'écho le répercute comme une réponse d'esprits invisibles, qui volent en jappant sous les voûtes.

C'était déjà satisfaisant, mais elle méditait mieux. Du plat de la main elle frappe un coup sec sur une table en bois, et cette fois, nous sommes dans le grave ; c'est un roulement profond et creux que les murs frémissants se renvoient et qui va *decrescendo*, comme un tonnerre qui n'en peut plus, et se résigne à expirer.

Il est évident que ce bruit de catastrophe nous donna une frayeur qui faillit compromettre le pourboire... mais la vieille avait conservé tout son sang-froid pour nous rappeler, à temps, que tout travail mérite son salaire.

Angelo Parolin devait rentrer à Grazie. Je lui donne cette vigoureuse poignée de mains qui scelle une reconnaissante et durable amitié.

* * *

A trois heures, je prends la route de Piétole; je voulais voir la statue de Virgile. Ma voiture, par un tournant au sortir des remparts, m'emporte dans le bas où, sous une ligne de menaçantes meurtrières, des saules maigres regardent ondoyer, dans des flaques, leurs chevelures désordonnées.

Piétole est à cinq kilomètres de la ville. Le noble animal qui traîne mon véhicule, est de ceux qui quittent l'armée avec une oreille fendue; on lui a astiqué les côtes, écourté la queue, et il fait encore quelque figure en trottant selon une mesure, assez libre, qu'il règle de la tête et du col.

Nous arrivons... tout en restant en pleine campagne. Il y a une auberge avec l'enseigne : — *Osteria Virgiliana*, et sur la façade, une représentation coloriée du monument de Virgile, rehaussée d'écharpes multicolores, de guirlandes bleues et de fioritures bizarres. Un gardien nous introduit, de l'autre côté de la route, dans une sorte de parc qui sert de cadre à la statue. Je la vois aussitôt paraître, comme dans les Eglogues et les Géorgiques, au milieu de châtaigniers robustes, de sveltes peupliers, de pins sombres et de lilas en fleurs. Les mânes du doux poète doivent s'y plaire. Sur sa colonne en pierre, assez élevée, ce Virgile est celui des premières œuvres, le bronze l'a rendu jeune et de complexion délicate, il a les cheveux longs et ondulés sous sa couronne de laurier, et tient de la main gauche un parchemin roulé. Un banc me sollicite; j'accepte son invitation, et jambes croisées, le carnet sur le genou, je transcris ce que je viens de lire sur les quatre faces du piédestal.

Mais voilà qu'un scarabée, lamé d'or, vient s'installer familièrement sur ma manche et s'y promène, avec désinvolture; je l'envoie à dix mètres, d'une chiquenaude, pour lui apprendre, s'il revient de son étourdissement, à ne plus distraire un honnête Flamand qui note des textes [1].

Ah! comme ce repos, dans ce milieu me remonte! Le soleil qui m'a tant de fois tourmenté, dans l'idée peut-être de me décourager, je n'ai pas cette fois à m'en occuper; il est en train de briser ses rayons contre les verdures qui m'abritent et prennent parti pour moi. Seules des brises errantes, bienfaits de la Providence, se faufilent entre les feuilles, glissent par les sentiers, et enseignent aux fleurettes à saluer Virgile. Tityre était décidément moins favorisé que moi; il n'avait que l'abri d'un hêtre, tandis que devant moi, derrière moi, partout, et jusqu'au-dessus de ma tête, c'est une luxuriance de verdure, un fourmillement, un susurrement infini de feuillages saturés de parfums rustiques! Et voilà que je suis ramené encore à l'évêque Sarto; lui aussi qui, à Castelfranco et à Mantoue,

1. Les quatre faces du piédestal portent ces inscriptions :

E quell' ombra gentil
percui si noma
Pietole più che villa
Mantovana.

—

Pietole
cresse

il 21 Settembre 1884.

—

Primas idumæas
referam tibi
Mantua palmas.

—

et nunc servat
honos sedem
tuus.

s'appliquait avec tant d'ardeur à l'étude du latin, il a dû scander dans les cours supérieurs les hexamètres de Virgile :

Tytire | tu patu | læ recu | bans sub | tegmine | fagi.

Mais depuis le siècle d'Auguste, la vie, hélas ! a bien changé ! Les églogues et les idylles sont loin ; c'est dommage, mais il faut en prendre son parti, ce qui veut dire que je suis forcé d'abréger mon séjour dans ce lieu champêtre, pour courir ailleurs.

Il est six heures, un train m'emporte. Le calme bucolique de tantôt est remplacé par les gémissements et les chocs de cette masse roulante qui heurte, ronfle et secoue ses voyageurs, en fuyant à travers champs et prairies, en chantant une sorte d'ode barbare que les arrêts aux gares coupent en strophes ! Et dire qu'il serait naïf de regretter le temps, où, avec la pointe d'un stylet, on grattait paisiblement, sur des tablettes enduites de cire, d'harmonieux hexamètres, — à l'ombre d'un hêtre !



Luigi Magnani
Adelaide Sarto, fille d'Angelo,
leurs enfants Francesco et Giuseppe
et oncle B. Magnani
à Rivalta (près Mantoue).

***

Depuis sa nomination comme patriarche, le cardinal Sarto attendait patiemment l'*Exequatur* du gouvernement. Celui-ci le refusait, s'appuyant sur le droit de patronat royal, d'après lequel la Couronne nommait le titulaire parcequ'elle disposait, par privilège, des immeubles et revenus de la dignité.

Le ministre invoquait à cet effet une ancienne faveur, faite par l'autorité pontificale aux ducs de Venise, faveur qui avait passé à l'Autriche. Maintenant que le roi d'Italie s'était emparé de la Vénétie, il disposait, par le fait même, de la nomination du patriarche, et n'avait pas à confirmer par l'*Exequatur* une nomination pontificale.

Ce raisonnement n'était pas fondé. Anciennement Venise était un simple siège épiscopal attaché à San Pietro di Castello [1]. S. Laurent Justinien en était le titulaire depuis 1433, quand le pape Nicolas V y rattacha, en 1451, le patriarcat supprimé de Grado [2].

1. San Pietro est maintenant une paroisse de Venise.

2. La ville d'Aquilée, fondée par les Romains, dans le golfe de l'Adriatique (182 av. J. C.), capitale de la Vénétie, devint si importante qu'elle mérita le nom de *Seconde Rome*. Vers la fin du IVe siècle, son archevêque Paolo ou Paulino, paraît avoir, le premier, porté le titre de *Patriarche*. A l'invasion des Lombards, le patriarche qui avait entraîné dans le schisme dit des *Trois Chapitres* les évêques d'Istrie, se réfugia à Grado, situé sur le golfe de Trieste entre des lagunes. Il garda son titre qui, du consentement de Pélage II, passa à son successeur. Le pape Sergius, après avoir éteint le schisme, divisa la province ecclésiastique d'Aquilée entre deux métropoles : l'église de Grado et l'église d'Aquilée qui constituèrent deux patriarcats. C'est à la suppression de celui de Grado que le patriarcat de Venise doit son origine. Le siège de Grado cessa d'être occupé effectivement, à la fin de 1130. Le patriarche Henri Dandolo, tout en gardant le titre de Grado, se fixa le premier à Venise ; ses successeurs firent de même. Par bulle du 8 octobre 1451, Nicolas V supprima un

Cette création faite par le pape en dehors de toute intervention de la République, parce qu'elle était ecclésiastique de sa nature, resta toujours souverainement soumise au Saint-Siège. A la mort de S. Laurent, le gouvernement de Venise s'adressa au pape Nicolas V et lui demanda, comme une faveur exceptionnelle, de pouvoir nommer le nouveau patriarche. Le pape y consentit par déférence pour la république, si active contre les Turcs, et concéda aux doges, *de mera liberalitate*, la nomination de leurs patriarches.

A la chute de la république, le *Sujet* privilégié n'existant plus, le privilège ne passa pas *de droit*, et ne fut pas concédé *par faveur*, à ceux qui l'avaient détruite. L'Autriche même qui parvint à se substituer aux premiers usurpateurs, se trouva dans la nécessité de demander à Rome un indult spécial pour jouir de la nomination des patriarches. Elle l'obtint de Pie VII en date du 30 septembre 1817, mais sous cette formule restrictive : *tibi et successoribus tuis austriacae domus indultum concedimus*.

Or, depuis que l'Italie a reconquis Venise, en 1866, ni Pie IX, ni Léon XIII n'ont donné à Victor Emmanuel et ses successeurs, ce qui n'appartenait qu'aux Habsbourg. Le ministre Crispi en particulier, ne voulut pas le comprendre, et c'est pourquoi le patriarche Sarto n'obtenait pas l'*Exequatur*.

Depuis la prise de Rome, le nouvel état de choses entre l'Eglise et l'État abolissait d'autant plus l'ancien, que sa nature avait complètement changé. En date du 30 août 1877, le conseil d'état, après étude des documents, déclara de son côté que l'église patriarcale de Venise n'était point soumise au patronat royal, comme on l'avait prétendu, vu que le gouvernement italien y avait renoncé expressément par la disposition contenue dans l'art. 18 de la loi des *Garanties*.

A l'occasion de la nomination du patriarche Sarto, la question fut débattue à nouveau et plaidée, pour compte de l'état, par des travaux de Rinaldi, l'Église trouvant ses défenseurs chez les plus insignes juristes, parmi lesquels MM. Brandi et Paganuzzi. Le gouvernement se montra obstiné à ne pas céder sur ses droits illusoires, et c'est ce qui détermina de la part des Vénitiens une véritable campagne qui alla jusqu'à envoyer au roi Humbert une requête portant des milliers de signatures.

L'année 1893 passa sans résultat ; le césarisme tenait bon, et l'esprit de persécution se satisfaisait en prolongeant le différend.

Quelques journaux répandirent, au commencement de 1894, le bruit que le Cardinal Sarto n'obtenant pas l'*Exequatur*, le pape l'appellerait à Rome pour lui confier la présidence d'une Congrégation. A ce sujet celui-ci écrivait à la date du 28 mars, à son ami Jacuzzi : — « Quant à ce bruit qui a l'air d'une plaisanterie, et que reproduisent pourtant des journaux sérieux, il n'est ni fondé ni probable. Si c'est l'expression du pieux désir de quelqu'un ou de quelques-uns, ce n'est pas le mien, n'en doutez pas ; car après avoir été oiseau de plein air pendant 59 ans, je n'ai aucune envie de me transformer en oiseau de volière... »

Les Vénitiens s'ingéniaient à trouver quelque moyen d'obtenir la solution si

patriarcat qui n'existait plus que de nom, et transforma l'evêché de Castello en siège patriarcal de Venise. Le titre de patriarche d'Aquilée persévéra avec des résidences diverses du titulaire jusqu'en 1761.

Il fut supprimé, le 1 juillet de cette année par Benoît XIV. *(A. du T.)*

désirée, mais n'avaient-ils pas fait tout ce qui était possible ? Le curé des Frari ne s'était-il pas fait verbalement l'interprète de la population, lors de la visite du roi à Venise ? Ce moyen n'avait pas plus réussi que les autres.

On décida finalement, pour ne pas laisser au moins la question s'assoupir et pour secouer la paix dont se targuait le ministère, d'organiser une manifestation populaire grandiose. Elle eut lieu le 2 mai. A trois heures, la *Salle des Marchands* s'ouvrit et se remplit aussitôt d'une foule qui représentait tout Venise. Au bureau prirent place les avocats Paganuzzi et Gastaldis ainsi que le curé de Saint-Christophe, Don Facondo Séréna. Paganuzzi parla le premier, exposant le but de la manifestation, montrant que, comme catholiques et comme citoyens, les Vénitiens réclamaient un droit. Ce n'était pas uniquement une question religieuse, l'honneur de la ville était en jeu. Éloge du cardinal. Il faut qu'il vienne parmi nous. Il y a des douleurs et des nécessités dans le peuple comme dans les hautes classes qui ne peuvent être soulagées que par le cœur d'un père successeur des apôtres.

Quant à la question de droit, Paganuzzi, dont la compétence juridique était universellement reconnue, fit la déclaration suivante : « Je puis vous assurer sur mon honneur, qu'après avoir examiné et étudié, avec la plus grande diligence, la question sous toutes ses faces ; après avoir médité, sérieusement et longuement, ce qui a été publié pour et contre, c'est-à-dire tous (je dis bien TOUS) les documents, j'en suis arrivé à cette conviction loyale et profonde : la question du *Patronat royal* n'existe pas ; *le siège de Venise est libre.* »

L'ordre du jour suivant fut proposé à l'assemblée. — Considérant les très graves dommages qui résultent pour la ville et le diocèse de Venise de l'éloignement du patriarche nommé par le Souverain Pontife, les catholiques vénitiens, réunis en assemblée, demandent au gouvernement du roi, qu'après avoir écarté tout obstacle, S. Ém. le Cardinal Sarto puisse rejoindre son siège, et exercer librement son ministère pastoral. »

Approbation par acclamations enthousiastes : *Vive le patriarche Sarto ! Vive Venise !* Le lendemain une délégation présenta l'ordre du jour au Préfet royal, avec prière d'en donner communication au gouvernement.

Ce fut l'occasion d'une interpellation aux Chambres et l'Homme néfaste, le chef du cabinet, Francesco Crispi, avec une effronterie digne d'une mauvaise cause, s'en tint à son refus, et déclara paisiblement « que le gouvernement italien ne voulait ni dissensions, ni luttes, qu'il respectait l'Église catholique, à laquelle appartenait la grande majorité des italiens. » La *Difesa* ne se contenta pas de ce respect parlementaire, et fit un appel à tous les jurisconsultes, demandant leur avis sur un abus de pouvoir aussi manifeste. Les avis favorables affluèrent mettant en avant les noms les plus autorisés, parmi lesquels un des plus éminents criminalistes italiens, alors professeur à l'université de Padoue, M. Alexandre Stoppato. Tous déclaraient Venise Siège libre.

C'est en ce moment de la crise que s'ouvrit une autre question, celle de l'érection d'une *Préfecture apostolique* dans la colonie italienne de l'Éritrée. Pour la régler, le gouvernement se décida à accorder l'*Exequatur* tout en ne tranchant pas le principe du Patronat royal. Le Saint-Siège, vu les circonstances, se contenta de cette courbe rentrante, et le 5 septembre — date qui coïncidait

avec la fête du Siège de S. Laurent Justinien, célébrée à Castello par le chapitre de St-Marc, — le patriarche Sarto se trouva officiellement agréé par le gouvernement. La vacance du siège avait duré deux ans et huit mois. La nouvelle si impatiemment attendue, fut accueillie par des réjouissances dans toute l'Italie du Nord. Pour la dernière fois, le cardinal-patriarche célébra pontificalement, à Mantoue, le 11 novembre.

L'église St-Anselme était comble, car on s'attendait à d'émouvants adieux. Mais le prélat n'aborda pas ce sujet ; il ne fit aucune allusion à son prochain départ, et parla admirablement de la sainte Vierge, car c'était la fête de la *Vergine Incoronata*. Il ne revint pas sur des adieux qu'il avait faits déjà par lettre pastorale datée du 5 septembre, jour où le gouvernement avait enfin cessé son opposition. Nous aurons lieu de revenir sur ce document important qui est adressé aussi aux Vénitiens.



Gaëtano Marsili, veuf de Clara Sarto (fille d'Angelo) et ses trois enfants : Ada, Carlo, Cesarina, à Grazie près Mantoue.

Voici l'expression profonde et émouvante des sentiments dont il fait part à ses chers Mantouans, la dernière foisqu'il leur écrit comme délégué apostolique. Après avoir déclaré que Dieu dispose des hommes comme il lui plaît, malgré leurs désirs personnels, il ajoute :

« *Oh ! Mantoue ! comment parler de vous sans émotion ! Pendant neuf ans, vous avez été la joie de mon cœur ! Comment quitter ce peuple et son clergé, tant de brebis fidèles de la ville et du diocèse, sans me souvenir des témoignages de votre vive Foi, si doux pour mon cœur d'évêque, manifestés surtout lors du centenaire de S. Anselme de Lucque, et plus encore par les fêtes inoubliables en l'honneur de l'angélique Louis de Gonzague, dont le retentissement a ému le monde catholique, et qui a inscrit votre nom dans l'histoire de l'Eglise! Comment vous quitter sans regrets quand je pense que désormais je ne pourrai plus prendre part aux belles fêtes du précieux Sang de Jésus-Christ, de la Vierge couronnée, et de tan de vos fils qui sont des saints du ciel, ce qui a valu à ce pays le titre de terre des saints ? Et vous, mes frères dans le sacerdoce, mes collaborateurs et amis, je garderai toujours le souvenir de mes agréables rapports trop tôt interrompus. Je n'oublierai jamais nos entretiens au cours des retraites spirituelles, les discussions pacifiques du synode, les encouragements si précieux que vous m'avez prodigués, les preuves unanimes et publiques d'attachement dont vous m'avez honoré. Si j'ai manqué de mon côté en quoi que ce soit, je vous en prie, ne l'imputez pas à un manque d'affection, j'en ai toujours éprouvé pour vous, mais plutôt à la commune faiblesse de la nature humaine ; et si j'ai mérité quelque reconnaissance de votre part, eh bien, comme vous m'avez aimé, aimez celui qui, béni au nom du Seigneur,*

sera appelé à me succéder, à réparer mes erreurs, à promouvoir l'œuvre de Dieu au milieu de vous. »... « Vous aussi, chers fidèles de la ville et du diocèse, vous dont presque toutes les figures me sont familières, parce que tous je vous ai vus dans vos paroisses, où vous m'avez réconforté par votre obéissance, votre piété et votre attention quand je prêchais la parole divine. Ah! faites-vous un trésor des enseignements de vos curés; n'écoutez pas les trompeurs insidieux qui cherchent à vous induire en erreur, pour vous exploiter, et qui veulent vous enlever à la Religion pour vous rendre esclaves de leur ambition et s'élever sur votre ruine. N'écoutez pas ceux qui promettent beaucoup et ne tiennent rien, et souvenez-vous que cette recommandation vous vient de celui qui vous a toujours dit la vérité, qui a pris part à vos joies comme à vos douleurs, qui vous a beaucoup aimés et vous aimera jusqu'à la fin de sa vie, afin que vous restiez toujours fidèles à votre vocation de chrétiens. »

Le 14 novembre, le cardinal adressa une lettre aux syndic et conseillers communaux de Venise, pour leur faire part de sa prochaine arrivée à Venise, et leur présenter ses hommages. Comme citoyen et patriarche, il exprimait l'espoir que des relations cordiales existeraient toujours entre les deux pouvoirs, pour le bien du peuple. Le syndic Selvatico, inféodé au parti de Crispi, répondit avec une politesse qui ne cachait pas ses vrais sentiments [1].

Le cardinal fixa au 24 novembre le jour de son entrée à Venise, et dès le 14, ses sœurs Rosa, Maria et Anna s'y rendirent, pour disposer l'habitation et prendre les mesures les plus urgentes. Les Mantouans, de leur côté, se répandaient en adieux; le cher évêque donnait son anneau à baiser à tous ceux qui se présen-

1. Voici le texte des lettres échangées.

Illust^me Seigneur. — Comme le jour approche où je devrai assumer le gouvernement spirituel de cet insigne archevêché, je regarde comme un devoir de présenter à Votre Seigneurie et à ses honorables collègues de la junte municipale mon humble respect.

Si, en me représentant comme citoyen, j'ai l'assurance de Lui certifier que je ne manquerai jamais au devoir que m'impose, non seulement la loi, mais aussi les convenances sociales, comme patriarche j'espère trouver au sein de la représentation de cette illustre cité, cet appui qui rend moins pénible l'exécution de mon ministère sacré. Et cela, je fais plus que l'espérer, je le tiens pour certain, parce que, nonobstant la diversité de notre champ d'action, nous devons, de part et d'autre, tendre à une même fin suprême qui est le vrai bien des citoyens; il ne peut exister d'antagonisme entre les deux pouvoirs, puisque l'Auteur de la Religion est aussi celui de la Société.

Dans l'espoir, etc.

† Joseph card. Sarto, patriarche.

Réponse.

Éminence. — Je remercie Votre Éminence pour la bienveillance par laquelle elle se complaît à communiquer à cette représentation communale l'avis de son imminente arrivée à Venise; en mon nom, et au nom de mes collègues de la junte, je Lui adresse un respectueux salut. Que Votre Éminence soit la bienvenue pour assumer le très haut office ecclésiastique et exercer son auguste mission de paix et de charité. Les attributions de la commune me paraissent si nettement distinctes de celles du pouvoir religieux, qu'aucun conflit ne devrait s'élever entre eux, surtout quand intervient cette courtoise modération des rapports personnels dont Votre Éminence, par sa lettre, a voulu donner l'assurance, et que de notre côté nous contribuerons à conserver loyalement. Ainsi l'harmonie des deux pouvoirs, si noblement invoquée par V.É., mieux que des accords et compromis, qui conviennent peu à la dignité spirituelle de l'une et au caractère purement laïque de l'autre, sortira, spontanée, de leur mutuel respect, de la scrupuleuse et inviolable délimitation des pouvoirs. — Dans cet espoir, etc. R. Selvatico.

Syndic de Venise.

Comme on le voit M. le Syndic oublie de parler des intérêts de la ville, mais il n'a garde d'oublier ceux du *Pouvoir laïque*.

taient ; puis la veille de son départ, il parla une dernière fois aux séminaristes réunis dans leur grand auditoire.

Le lendemain, 22 novembre, de très bon matin, il quitta la ville par le premier train et s'arrêta à Trévise. Ce fut un accueil triomphal : une mer humaine l'acclama avec enthousiasme, et 53 voitures l'escortèrent à la file. En compagnie de Mgr Apollonio, il fit visite, le jour suivant, au séminaire ; l'ancien père spirituel était transformé en patriarche et cardinal, il s'assit à la table de ses anciens collègues, où il retrouvait des amis et des élèves d'autrefois. Le 24, il chanta pontificalement la messe à la cathédrale, et gagna la gare à midi. La foule l'attendait de nouveau ; il portait son costume de cardinal et fut l'objet d'interminables ovations. Comme 700 de ses amis désiraient l'accompagner jusqu'à Venise, un train de 37 voitures fut mis à leur disposition, et c'est ainsi que le cardinal prit, par Mestre, la direction de la ville des lagunes.



VENISE. — Au fond les monuments de la place St-Marc.

CHAPITRE IX.

Le Patriarche de Venise. — Actes et Paroles.

1894-1903.

Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum.

(HEB., XII, 2.)

Les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi.

La Reine de l'Adriatique. — Sa gloire artistique. — Le Grand Canal. — Les gondoliers. — Les patriarches d'Occident et d'Orient. — L'esprit religieux de Venise. — Le programme du Patriarche. — Le gouvernement de Jésus-Christ par son Vicaire et la mission des prêtres. — L'entrée solennelle du 24 novembre 1894. — Maladresse de la municipalité. — Intronisation à la cathédrale. — Le premier discours du Patriarche au peuple. — Les fêtes en l'honneur de S. Marc. — La république de Venise et son Patron. — L'Administration Communale et le Patriarche. — Triomphe aux élections communales. — Organisation d'un synode ; les nouveaux statuts. — Le Séminaire et les *Conférences Ecclésiastiques*. — Le dix-neuvième Congrès Eucharistique. — Sa préparation ; l'Exposition artistique ; les Séances et leur ouverture par une œuvre de Pérosi. — Lettre pastorale comme conclusion pratique du Congrès.

Venise est une ville rare, une ville unique. Son passé rivalise avec l'histoire de Rome et de Florence, sa gloire artistique s'étend sur tout un siècle, et sa situation lui donne une prééminence qu'elle conservera toujours. Les vicissitudes qu'elle a traversées, triomphes et défaites, prospérité et décadence dont elle garde les traces par ses monuments, lui ont donné quelque chose de pénétrant qui émeut. Comme la nature humaine, Venise a un fond de vie toujours renouvelé

qui lui vient de son ciel exquis et de sa mer azurée ; à côté de cela, comme notre nature aussi, elle a ses regrets, ses misères et ses ruines [1].

Son charme se révèle brusquement, aussitôt qu'on a franchi le pont de 222 arches, qui la relie à la terre ferme, aussitôt qu'on quitte la lagune morte, pour circuler, en gondole, sur la lagune vivante. C'est un monde à part, dont on a rêvé peut-être, mais que la réalité seule peut faire apprécier. L'impression de Guichardini, au XVIe siècle, est encore celle du voyageur moderne : étonnement, admiration, impression toute neuve. Dans les autres villes célèbres, on ne voit que l'œuvre de l'homme avec sa vie bruyante, inquiète ; ici, rien ne l'isole de sa collaboratrice, la nature ; toute lourdeur disparaît, parce que tout semble flotter ; les mouvements sont doux et silencieux, ils dissimulent l'effort pénible, et la ligne palpitante de l'eau transparente, l'irradiation d'une lumière pure et vibrante, détaille, dans leur perfection harmonieuse, les terrasses de granit, les degrés de marbre ourlés de vaguelettes, les façades somptueuses, les coupoles et les tours. Il en résulte de la paix pour le cœur et de la beauté vivante pour les yeux et l'esprit.

Mais cette première impression reposante s'anime bientôt, au fur et à mesure qu'on avance sur le Grand Canal. Il y a la surprise des points de vue, toujours renouvelés, qui excite la curiosité, et quand on quitte la plaine étincelante de lumière, où glissent des gondoles noires, pour entrer dans la pénombre que pro-

1. Venise compte maintenant 152,000 habitants. Sa fondation est attribuée aux Vénètes qu'on regarde comme des asiatiques. Aux temps les plus reculés, ils occupèrent le littoral voisin de l'embouchure du Pô. C'est après l'invasion des barbares, vers 452, que pour se défendre, ils mirent la mer entre eux et l'ennemi, et relièrent les îles et les îlots des lagunes par des ponts grossiers. Telle serait l'origine de la ville. L'expérience ayant montré aux Vénètes, que cet emplacement était salubre et favorable au commerce, le refuge devint un établissement définitif. Plus tard les maisons et palais, en s'étayant sur une forêt de pilotis, envahirent la lagune même, et un millier de canaux, dont 150 environ ont de l'importance, enjambés par des ponts innombrables, constituèrent les rues de la ville. La république vénitienne exerça d'abord une grande autorité en orient, se distingua dans les croisades (1095-1270), et après la prise de Constantinople (1204), ses alliés français cédèrent au doge Dandolo plus du quart de l'empire conquis.

L'histoire s'est montrée à juste titre sévère pour la politique vénitienne surtout à l'occasion de la quatrième croisade (1202-1204), qui lui valut d'odieux succès. En prêtant sa flotte pour le transport des croisés, Venise avait certes droit à une compensation, mais le doge Dandolo utilisa les forces réunies, pour attaquer l'empire rival d'Orient. Le sac de Constantinople attira sur les croisés l'excommunication d'Innocent III.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que Venise et la Vénétie « peuplées à l'origine par des Slaves, ont subi plus facilement et plus longtemps que d'autres provinces, l'influence des pays slaves de l'Autriche » (Zaborowsky).

Certains critiques ont essayé d'expliquer le sentiment de la couleur qui caractérise la peinture vénitienne en y trouvant une qualité de race due aux Vénètes asiatiques et aux relations avec l'Orient. Cette opinion est d'autant plus invraisemblable, que parmi tous les grands peintres qui ont illustré l'école, il en est bien peu qui soient de vrais vénitiens. Le Titien, Giorgione, Paris Bordone, Paul Véronèse et bien d'autres, sont des *forestieri*. D'ailleurs les écoles hollandaise et flamande sont aussi « coloristes ». Cette qualité (qui pousse au réalisme, parce que la sensation devient plus forte que le sentiment), doit donc être attribuée plutôt à l'influence *du milieu*. C'est par l'œil que se fait l'éducation du peintre, et une atmosphère, le plus souvent chargée de légères évaporations brumeuses, fait mieux ressortir les couleurs et rend les lignes moins nettes. (*N. du T.*

Cf. H. Havard, *Venise et Amsterdam*. Paris, Plon, 1876.

Histoire de la Peinture hollandaise. Quantin, 1881.

jettent les murailles massives enserrant les canaux étroits, la solitude et le silence deviennent si profonds, que le cri du gondolier semble retentir dans une ville morte.

Le *Canal Grande,* coupé vers son milieu par le célèbre pont du Rialto, large de cinquante à soixante-dix mètres, décrit à travers le réseau des îlots innombrables dont se compose la masse la plus compacte de Venise, un S dont la longueur est d'environ une lieue. Ce canal forme la partie centrale, l'âme de la ville. C'est le *Corso* au long duquel les riches patriciens de jadis bâtissaient de préférence leurs palais et qui est resté l'avenue grandiose attirant à elle tout le mouvement, toute la vie. La section de ce canal la plus pittoresque, qui montre sur ses deux rives les chefs-d'œuvre de l'architecture vénitienne, s'étend de la Piazzetta, contiguë à la place St-Marc, jusqu'au pont Rialto. La Reine de l'Adriatique montre là ses anciennes attaches avec l'Orient, ses fantaisies arabes, mauresques, gothiques, mais se plaît surtout à nous rappeler le génie de ses architectes et sculpteurs de la Renaissance, les Lombardi, Michel San Micheli, Sansovino, da Ponte, Palladio, Scamozzi et Longhena. C'est à eux qu'elle doit ces magnifiques façades en marbre, ces ensembles majestueux et rectilignes, qui d'étage en étage varient la forme et la grâce de leurs ornements pour se couronner de créneaux découpés sur l'azur. C'est la correction des parallèles et des angles droits, rehaussée par la délicatesse des sveltes colonnettes et elle fait valoir une science de décoration sobre et parfaite. A côté du grandiose qui lui convient surtout, Venise couve volontiers, avec une tendresse particulière, quelque palazzino fouillé comme un bijou. Rien ne détonne.



VENISE. — Vue du grand canal.

Le *Canal Grande*, qui s'ouvre au débarcadère de la gare, débouche sur celui de la Giudecca, entre l'île de ce nom, la plus étendue de Venise, et la ville proprement dite.

C'est sur ce point extrême, dans ce canal, bordé sur ses deux rives de quais *(Fondamenta),* où des maisons basses sont dominées par de blanches façades d'églises, que s'est concentré ce qui est resté à Venise d'activité commerciale. Du côté opposé aux lagunes, et au nord-est, s'étend, à partir du Lido *(littus)*, et à des lieues de distance, jusqu'à Chioggia, une longue et étroite ligne de dunes, transformée en digues par des ouvrages en pierres *(Murazzi),* pour contenir la poussée de l'Adriatique et empêcher l'ensablement des canaux intérieurs de la ville. Ces digues sont dominées par des forts qui forment une puissante défense.

Telle est cette ville de la mer, unique au monde, qui au moment de sa plus grande splendeur, en 1453, s'était étendue sur la terre ferme jusqu'à tenir sous l'autorité de ses doges ou ducs, un territoire peuplé de 3,600,000 habitants. La découverte de l'Amérique, les discordes intérieures, des guerres en orient

amenèrent la décadence. Malgré le répit que lui procura la victoire de Lépante (1571), Venise perdit ses possessions lointaines, et au XVIIIe siècle, à bout de forces, complètement déchue, elle finit par passer une première fois sous le sceptre de l'empire autrichien (1797). Elle n'est redevenue italienne, définitivement, qu'en 1866, mais reste supplantée, comme port, par Gênes et par Trieste.

Et pourtant Venise est toujours une Reine; elle a rassemblé, au temps de sa gloire des trésors de beauté qu'elle ne perdra point comme elle a perdu Chypre, Candie et la Morée, et elle a conquis une place si haute dans l'histoire de l'art en renouvelant la peinture au XVIe siècle, qu'elle n'a jamais cessé d'attirer le respect et l'admiration [1].

Bruges qu'on se plaît à nommer la « *Venise du nord* », pour des motifs qui se rattachent à son ancienne prospérité, mérite au moins d'évoquer la reconnaissance de la Reine de l'Adriatique [2]. Elle a droit de se souvenir, surtout au moment où un nouveau port vient de la remettre en relation avec la mer, et lui permet d'entreprendre la restauration de son ancienne prospérité, qu'elle a été la rivale de Venise. Elle peut rappeler aussi que les principes de l'école flamande vivifièrent la naissance de l'art vénitien, et qu'un brugeois, Adrien Willaert, devint le fondateur de son école de musique, à l'époque même où la peinture vénitienne était à l'apogée de sa gloire [3].

1. Venise, pendant le XIVe siècle, n'éprouvait pas encore les curiosités inquiètes de l'Italie centrale, où les trecentistes évoluaient du gothique vers un art nouveau, sous l'influence de Giotto ; elle ne rompit peu à peu ses affinités avec Byzance que plus tard, et deux événements surtout contribuèrent à son émancipation. Le grand novateur Mantegna épousa la sœur des deux Bellini, Gentile et Giovanni, et Antonello de Messine apporta les méthodes nouvelles de Bruges et de Gand en s'établissant à Venise, vers 1475. Ces peintres auxquels il faut joindre Carlo Crivelli et Vittore Carpaccio, ouvrirent l'école vénitienne qui atteignit son apogée avec le Titien. Cette école, au XVIe siècle, créa un art qui eut le rare mérite d'être neuf et indépendant malgré les influences romaine et florentine, et elle plaça avec fierté son Titien, le premier des coloristes, sur le même rang que Raphaël et Léonard. *(N. du T.)*

2. Au XIVe siècle, le port de Bruges n'avait pas de rival dans le Nord, et seul, celui de Venise pouvait lui être comparé dans le Midi. Mais la Venise du Nord n'était qu'un intermédiaire entre le Nord et le Midi ; elle ne pratiquait pas elle-même le commerce maritime. « A partir de 1317, Venise envoie, chaque année, une flotte de quatre à six galères qui, après avoir trafiqué sur les rivages d'Afrique, d'Espagne, de Portugal et de France, venaient vendre à Bruges les denrées du Levant et les produits de leur propre pays. Un auteur évalue à 100,000 ducats d'or, soit plus de 1,700,000 frs la cargaison de chacune de ces galères [1]. »

Divers événements politiques, et surtout les modifications produites par la nature dans le régime de la côte flamande, diminuèrent, puis perdirent la prospérité de Bruges. Un ensablement désastreux coupa peu à peu toute communication entre le port et la mer.

Depuis le XVe siècle, diverses tentatives s'appliquèrent à combattre le mal ; toutes échouèrent. L'idée pourtant resta vivante. En 1866, elle est reprise par un premier projet du baron de Maere, et après vingt-cinq ans de lutte obstinée conduite par le Bourgmestre Visart, Bruges parvient à faire triompher un plan plus étudié et définitif. Maintenant le port est construit et donne de brillantes promesses.

L'inauguration, en présence de Sa Majesté Léopold II, du prince Albert et de la princesse Élisabeth, a été accompagnée d'une Bénédiction donnée par S. G. Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, le 23 juillet 1907. S. S. Pie X a approuvé pour cette solennité une formule liturgique : *Benedictio novi portus aut maris.* *(N. du T.)*

3. Le développement musical polyphonique est resté presque inactif, en Italie depuis Gui d'Arezzo (995-1050), jusqu'aux approches de la Renaissance. Et ce ne sont pas des italiens

1. Cf. Discours d'ouverture du *Conseil Provincial* pour 1907 par M. le BARON RUZETTE, gouverneur de la *Flandre Occidentale*. BRUGES, imp. Geuens 1907. P. 6.

***

La physionomie de Venise manquerait d'un trait essentiel, si après avoir évoqué sa beauté, sa gloire historique, ses artistes, peintres et musiciens, nous négligions de dire un mot de ses gondoliers. Ils sont aussi anciens que le cadre de la ville même, et font partie de sa vie intime.

Si bien des choses ont changé à Venise au cours des siècles, les gondoles nécessaires à sa vie, après avoir atteint un type définitif, à la fois satisfaisant pour l'œil et pour l'usage, n'ont plus changé. Les gravures du XVIe siècle montrent déjà la gondole à peu près sous sa forme actuelle, longue de quinze à vingt pieds, recourbée et pontée à la proue et à la poupe, dressant à l'avant son cou de cygne, qui de près est une sorte de hache dentelée, et portant parfois, au centre, le *Felze* ou cabine destinée à abriter du soleil et de la pluie. Avant le XVe siècle, le luxe des gondoles, surchargées de sculptures et de dorures, provoqua une loi somptuaire et le noir est resté depuis sa couleur traditionnelle.

Les hôtels et les palais ont leurs gondoles particulières, mais le vrai gondolier n'est au service de personne. Propriétaire de son embarcation, indépendant dans son métier, il transmettra un jour, quand sa main aura faibli, la rame à son fils avec la tradition d'honorabilité dont se recommande la corporation. C'est la municipalité qui lui accorde son droit de circulation, moyennant une redevance annuelle. Il doit s'engager aussi à faire, selon un règlement spécial, le service des *Traghetti* ou passages du Grand Canal. Pour qui connaît bien Venise, d'étroites ruelles et d'innombrables ponts permettent de circuler par toute la ville, sauf de passer aux quartiers séparés par le Grand Canal qui n'est franchi que par le pont Rialto. Pour faciliter les relations, la municipalité a établi, sur les principaux points de ce canal, des embarcadères, où les gondoliers professionnels ont, à tour de rôle, leur jour de service obligatoire. Ces passages s'effectuent à bas prix officiellement établi, et c'est une corvée pour les gondoliers.

Leurs bénéfices viennent surtout des étrangers ; ceux-ci affluent au printemps et en automne, ce qui met les rameurs en grande activité. La plupart des canaux étant fort étroits, il a fallu substituer aux avirons la rame unique. Le gondolier se tient debout à l'arrière, tourné vers la proue, et manie la rame, en l'appuyant, presque droite, dans le creux d'un montant qui donne à sa poussée de la force. Il ne rame pas le plus souvent, mais godille, et sa position lui permet de surveiller la direction,

qui alors l'ont fait progresser, mais bien l'admirable école franco-belge. Les XVe et XVIe siècles doivent leur gloire musicale aux artistes flamands de Belgique et de France. C'est le belge Jean Tinctor qui fonde l'école de musique de Naples, vers 1450; c'est le brugeois Adrien Willaert qui, maître de chapelle à St-Marc de Venise, fonde l'école vénitienne ; c'est un français, Claude Goudimel, qui ouvre, en 1540, à Rome l'école d'ou sortirent Palestrina, et Nanini. Adrien Willaert (Bruges, 1490, † Venise, 1563), était élève de Jean Mouton. Il forma Cyprien de Rore, Nicolas Vicentino, C. Porta, Francesco della Viola, et l'illustre théoricien Zarlino, auteur du premier traité d'harmonie. Citons encore Philippe de Mons (né vers 1521 † vers 1606). Dernier grand maître de l'école franco-belge, celui-ci s'établit en Italie vers 1561. Parmi ses œuvres on trouve de la musique sur des sonnets de Ronsard. Cyprien de Rore (Malines, 1516, mort à Venise), succéda à son maître Willaert, comme directeur de la musique à St-Marc. Roland de Lattre (Orlando de Lassus, né à Mons 1520, † à Munich, vers 1594), surnommé le *Prince des musiciens*, n'influença l'Italie que par ses élèves et ses œuvres. Les italiens du reste furent d'excellents disciples de nos maîtres flamands et les firent trop oublier par l'éclat et le génie de leurs propres œuvres. *(N. du T.)*

Cf. Histoire de la Musique. H. Lavoix, Paris, Quantin, 1884. P. 150.

et de tourner les obstacles. Le propulseur vit entre ses mains, barre le courant ou l'active selon la nécessité du moment. Parfois il le laisse émerger à demi, avec un ruissellement de perles, pendant que la pointe continue à agir par petits mouvements. Un second gondolier renforce celui qui suffit pour l'ordinaire, quand il s'agit d'effectuer une course accélérée, ou de transporter de lourdes marchandises.

L'adresse du gondolier est proverbiale; il fait virer sa barque, rase un obstacle, ou s'arrête net, s'il le faut, avec une extrême précision. Comme le glissement sur l'eau s'effectue sans bruit, et que les innombrables canaux intérieurs se coupent souvent à angle droit, il a fallu inventer des signaux pour prévenir la rencontre avec d'autres embarcations. On n'a rien trouvé de mieux que certains cris qui sont devenus traditionnels [1].

VENISE. — Le pont Rialto sur le grand canal.

Le soir les gondoliers revêtent une sorte de veste blanchâtre qui reçoit les rayons du petit fanal placé à l'avant, et signale leur présence dans l'obscurité.

Les gondoliers ne sont plus que 700 environ. Leur nombre a diminué depuis que des bateaux à vapeur relient par un service régulier tous les centres importants; ceux-ci l'emportent en rapidité et en bon marché sur les gondoles et c'est ce qui favorise constamment leur extension. En ces derniers temps, les canots automobiles ont fait invasion, et si tous ces progrès ne font pas disparaître la gracieuse embarcation à rame, ils contribuent déjà à dépoétiser la circulation vénitienne. Quoi qu'il en soit de l'avenir, la gondole restera toujours chère à ceux qui aiment le pittoresque des canaux intérieurs, avec leurs murs à végétation parasite, les degrés gluants de leurs quais étroits, leurs soupiraux de prison à barreaux rouillés, et leurs eaux immobiles, étrangement moirées, où

1. *Ae! — Ao! — Aï!* — ou plus simplement *Hé!* annonce, dans les tournants, qu'une barque s'avance.

Premi — é! ou *Sia premi!* demande à une barque venant en sens contraire, de passer à gauche.

Staï — é! ou *Sia staï!* signifie: inclinez à droite.

Va de lungo! ou *Sia lungo!* prévient qu'il y a obstacle, et qu'au lieu d'entrer, il faut avancer tout droit.

Anciennement les gondoliers se livraient annuellement à des joutes et régates, auxquelles tout Venise assistait: il reste encore certaines fêtes populaires, avec gondoles garnies de lanternes multicolores, où les virtuoses de diverses corporations, chantent en concurrence, des chœurs et des airs d'opéras; mais cela n'intéresse plus que les étrangers et le petit peuple. La légende des gondoliers chantant des strophes du Tasse ou des poèmes à leur usage, n'a pas résisté aux enquêtes des folkloristes. Jean-Jacques Rousseau qui rechercha les chants populaires vénitiens au XVIII[e] siècle, n'a rien noté de particulier pour les gondoliers, et lord Byron qui résida longtemps à Venise, essaya en vain, en 1817, de se faire réciter une strophe de la *Jérusalem délivrée*, par un professionnel de la rame. Le Tasse était vénitien, mais sa popularité qui dure encore, n'a pas eu les conséquences, qu'on s'est habitué à lui prêter. La *Barcarolle*, qui est de provenance italienne, peut bien être née à Venise, sans avoir eu les gondoliers comme auteurs primitifs. C'est un chant simple et naturel, une expression du charme qui s'attache à une promenade doucement balancée sur l'eau, et qui a dû tenter de bonne heure les poètes et les musiciens.

N. du T.

flottent des épluchures. Elle seule est assez légère, assez souple et assez prudente, pour se risquer dans cette intimité. C'est elle aussi qui fera toujours le mieux apprécier, en plein été, une promenade à la lueur des étoiles, quand l'atmosphère des hôtels est irrespirable, et qu'on veut goûter, dans sa plénitude, le calme et la douceur d'une soirée vénitienne.

***

Telle est cette ville de Venise où le cardinal Sarto devait trouver de nouvelles luttes et de nouveaux triomphes. Successeur de S. Laurent Justinien, il n'avait pas à provoquer comme à Mantoue, une sorte de résurrection de la vie religieuse, ni à remettre en valeur un champ que « l'homme ennemi » empêchait de cultiver, mais à gouverner un vaste archevêché où l'autorité de l'Église pouvait briller d'un vif éclat [1]. Depuis son érection en patriarcat, Venise a toujours été un des sièges ecclésiastiques florissants de l'Italie [1]. En 1495, Philippe de Commynes loue la beauté, la sagesse et la religion de Venise. C'est là, pour lui, « *que le service de Dieu est le plus solenellement faict... je crois que Dieu les a en ayde pour la révérence qu'ils portent au service de l'Église* [2]. La ville de St-Marc si dévouée

1. Neuf évêques suffragants relèvent du patriarcat de Venise. Ce sont les suivants : Feltre-Belluno, Cénéda, Concordia, Trévise, Padoue, Vicence, Vérone, Adria et Chioggia. L'archidiocèse lui-même, au moment de la nomination du Cardinal Sarto, comptait 161,000 âmes, 45 paroisses réparties en 3 doyennés et 275 prêtres.

2. La différence entre les deux diocèses, au point de vue du clergé et des fidèles, est bien établie par les rapports de Mgr Sarto à Rome. On sait que les évêques en fonction, sont tenus de présenter, à l'occasion du voyage périodique *ad limina*, un exposé écrit de l'état de leur diocèse. C'est une réponse à un questionnaire développé, qui comprend tous les points capables de renseigner exactement la Cour Romaine sur la situation de la chrétienté. Mgr A. de Waal, par le bienveillant intermédiaire de S. Em. le Cardinal Vincent Vannutelli, préfet de la Congrégation qui conserve ces rapports, a obtenu communication de ceux qui ont été rédigés par Mgr Sarto, comme évêque et patriarche. Il en a publié les principaux extraits dans son livre : *Papst Pius X*. En voici le résumé.

Diocèse de Mantoue. *Premier rapport 1 déc. 1885.* Il déplore amèrement le manque de zèle du clergé séculier et il n'a presque pas de religieux pour lui venir en aide. Beaucoup de prêtres, surtout à la campagne, quêtent pour eux-mêmes comme de vrais mendiants. L'instruction du peuple est presque entièrement négligée. Les PP. Jésuites montrent du zèle, et les religieuses sont très dévouées, comme infirmières et institutrices.

Deuxième rapport, 14 déc. 1888. Il est presque aussi sombre que le premier. L'évêque a fait la visite de toutes les paroisses, et a laissé à chaque curé ses observations par écrit, abandonnant au zèle des prêtres et à la piété des fidèles le soin de s'y conformer. Il soumet à l'approbation du Saint-Siège les résolutions prises par le Synode qu'il vient de célébrer, se loue des effets produits par la célébration du huitième centenaire de S. Anselme, et attend des effets plus salutaires encore du centenaire de S. Louis de Gonzague. Il a dû modifier certains statuts du chapitre et du clergé de la cathédrale et ses avertissements ont été bien accueillis. Le zèle du clergé est en progrès. Il exprime le vœu d'un catéchisme uniforme pour tous les diocèses d'Italie.

Troisième rapport, 24 nov. 1891. Le jubilé de S. Louis de Gonzague a produit des fruits de salut extraordinaires dans tout le diocèse. Il y a encore des curés peu soucieux de leurs devoirs de pasteurs ; il manque des prêtres ; grands éloges pour les religieuses. Les Pâques sont négligées, et le dimanche n'est pas encore le jour du Seigneur comme il le faudrait.

Mgr Origo, préconisé le 18 mars 1895 comme successeur de Mgr Sarto, dans son premier rapport expose tout ce que la modestie de son prédécesseur n'avait pas jugé à propos de révéler, et rend hommage à la grande ferveur et au vrai zèle sacerdotal du clergé réformé par Mgr Sarto.

Archidiocèse de Venise. *Rapport de 1897 et 1901.* Il loue les fidèles qui viennent en aide au culte spolié par le Gouvernement ; le Congrès Eucharistique (1898) a eu d'excellents résultats. Les curés ne se contentent pas de leurs dominicales, ils prêchent encore beaucoup d'instructions à différentes catégories de

au culte de la Sainte Vierge, ne compte pas moins de trente-six églises érigées au cours des siècles par la piété des fidèles. Elles sont presque toutes — avec St-Marc, cette gloire de l'art chrétien, — admirables, et enrichies par des œuvres artistiques, objets d'une constante admiration.

Le titre de patriarche porté par les archevêques de Venise et les titulaires des sièges de Lisbonne et de Tolède, ne rappelle que par le nom, les vrais patriarcats d'Orient, qui disparurent après l'invasion des musulmans [1].

Au point de vue de la juridiction, les patriarches d'Occident n'ont qu'un pouvoir à peine supérieur à celui des métropolitains. Ils peuvent notamment accueillir un appel contre la décision d'un suffragant, mais sans préjudice pour un recours à Rome.

Depuis 1866 et l'incorporation de Venise au royaume d'Italie, le pays, comme nous l'avons vu, en exaltant son patriotisme pendant les dernières années du règne de Pie IX, et sous prétexte de progrès, s'était laissé entraîner par les sectaires.

L'esprit libéral devenu maître de la politique dominait partout, répandant des promesses de régénération, en foulant aux pieds les principes mêmes qui peuvent la produire. Le vénitien, religieux de caractère, se laissa aussi circonvenir, et, au moment où le cardinal Sarto allait prendre possession de son nouveau Siège, la ville avait un syndic et une administration communale dévoués à la politique

---

fidèles. Il déclare qu'il pousse de toutes ses forces à l'accomplissement de ce ministère capital, rend témoignage à la vertu de son clergé, et espère que les quelques exceptions qui se rencontrent encore, se rendront bientôt dignes d'éloges. Aucun abus ne lui a été signalé au sujet des communautés religieuses qui rivalisent de zèle.

Rapport du 12 mars 1901. Il espère terminer bientôt la seconde visite de son diocèse, et rend compte du synode de 1898. Il s'applique à relever les confréries, à encourager les associations pieuses, à développer les sociétés catholiques de jeunes gens et d'artisans. L'éloge de la population vénitienne est fait avec complaisance. Les abus qu'il signale, dans les deux rapports, n'ont rien de particulièrement local, ce sont ceux que l'esprit moderne a fait naître un peu partout.

(*N. du T.*)

1. Les anciens patriarcats, dits *Majeurs*, étaient établis à Rome, Alexandrie et Antioche. Ces Églises étaient apostoliques, elles remontaient à S. Pierre et cela constituait leur prééminence.

Les patriarches d'Occident, pour les distinguer des anciens d'Orient, ont toujours été qualifiés de *Mineurs*. Le patriarche latin de Jérusalem, a été réinstallé dans cette ville en 1847 pour régir tous les latins de Palestine.

Dès les premiers temps du christianisme, certains évêques étendaient leur autorité sur d'autres : *Métropolitains* sur simples évêques, *Exarques* sur Métropolitains. Les trois premiers patriarcats existaient à l'époque du 1er concile de Nicée (325). Au second concile général, 1er de Constantinople (381), cette ville étant devenue par le déplacement du siège de l'Empire, la « *Seconde Rome* », réclama le second rang dans l'Église, sans l'obtenir.

Au 3me concile (Ephèse 431) Chypre devient *autocéphale* ou indépendante d'un métropolitain. Le 4me concile érige Jérusalem en patriarcat et donne une extension considérable au pouvoir de Constantinople, qui finit par dominer toutes les églises d'Orient désolées et ruinées par le schisme, l'hérésie et l'invasion musulmane. Le droit canon continue à reconnaître les patriarcats et Chypre dans l'ordre suivant : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Chypre.

Les Croisés établirent des *Patriarcats latins* à Antioche et à Jérusalem. Les droits des Latins conservés à Jérusalem datent du traité de Richard Cœur-de-Lion avec Saladin ; et les patriarches de Constantinople, Alexandrie et Antioche, simples dignitaires aujourd'hui de la Cour Pontificale, sont des successeurs des patriarches latins établis au temps des croisades. Les titres orientaux donnés maintenant à des évêques auxiliaires, représentent les 21 anciens sièges archiépiscopaux et épiscopaux établis à la même époque par les Latins en Orient. (*N. du T.*)

Cf. FORTESCUE. *The orthodox eastern Church*, London, Catholic Truth Society, 1907

anti-religieuse. Ce faux libéralisme n'était pas pourtant dans les idées vénitiennes, l'évènement le fit bien voir. L'admirable mouvement de protestation que nous avons rapporté à propos de l'*Exequatur*, était déjà très significatif.

Si le Cardinal Sarto n'avait déjà conquis en ce moment et depuis longtemps, dans tout le nord de l'Italie, une grande popularité, l'opposition tracassière du gouvernement à sa nomination de patriarche, aurait suffi pour le faire acclamer par la grande majorité des Vénitiens, parce qu'il représentait une volonté pontificale et l'intérêt supérieur de leur vie religieuse.



VENISE. — Le pont des soupirs.

Venise voulait rester fidèle à ses traditions. La section « des jeunes » du Comité diocésain, avec l'élan qui lui était propre, se fit l'écho du sentiment populaire, et à la date du 1er janvier 1894, afficha la généreuse proclamation suivante :

« Vénitiens! Nos plus hautes gloires ont été, au cours des siècles, le *Lion de St-Marc* et le *Siège patriarcal*. L'un est tombé par nécessité politique, l'autre demeure inébranlable par nécessité de Foi. Qui ose le contester, attente à notre liberté et à ce qui survit de la gloire conquise par nos illustres aïeux. La vacance de ce noble siège n'a que trop duré, et, malgré nos désirs et nos protestations, menace de se prolonger davantage. Le successeur de S. Pierre à qui seul le Christ a dit : *Pais mes agneaux*, nous a donné, en la personne de l'Eminentissime Cardinal Joseph Sarto, un nouveau Pasteur. Levons nos cœurs au ciel, afin qu'il amène au milieu de nous celui qui nous est destiné, et invoquons, comme puissant intercesseur, S. Laurent Justinien, premier patriarche de Venise, les 7 et 8 janvier, à l'occasion de sa fête Nous faisons appel à tous nos concitoyens qui n'ont pas dégénéré de nos ancêtres, pour qu'ils s'unissent en un pèlerinage à l'église de S. Pietro di Castello, premier siège de nos patriarches. C'est là que nous ferons revivre des souvenirs sacrés, et que nous trouverons l'énergie pour obtenir de Dieu ce qui est un saint désir et un droit de nos âmes! »

Ce pèlerinage eut lieu; il fit sensation et révéla, avec les autres manifestations issues de la même cause, les dispositions et les sentiments chrétiens de la population.

***

Cependant le cardinal, aussitôt que le gouvernement eût agréé sa nomination de patriarche, prévenant même son installation, se hâta de se mettre en rapport avec ses nouveaux administrés. Il faut qu'il leur ouvre de suite son cœur et leur expose les idées qui le guideront dans l'accomplissement de son devoir de pasteur. A la date du 5 novembre 1894, il écrit cette lettre pastorale, dont nous avons déjà parlé, qui est à la fois un adieu à ses chers Mantouans, et un salut affectueux aux Vénitiens, eux qui, pendant plus de deux ans, avaient manifesté leur vif désir d'être guidés, selon l'Évangile, par un prélat investi de la confiance de Léon XIII. N'est-il pas permis de croire qu'en s'adressant à la fois au diocèse qu'il quittait

et à l'archidiocèse dont il allait prendre possession, le Cardinal ait voulu éviter que son exposé de doctrine n'eut l'air d'une revanche? De fait, il tient le langage d'un pasteur zélé, et ne pouvait parler autrement. S'il regarde comme un devoir de dénoncer le libéralisme, s'il parle du pape en termes magnifiques, et indique à son clergé les moyens de travailler efficacement au bien des fidèles, c'est un devoir qu'il remplit. Cela n'a pas empêché la presse libérale de Venise, de ne voir dans ce document d'un cœur épris de son devoir, que la pensée d'un caractère intransigeant.

Cette lettre est un programme, et il importe de la faire connaître.

La bonté, comme toujours y déborde, mais cette bonté, c'est de la charité puisée dans un cœur intimement uni au Cœur du Rédempteur des hommes. Or plus on aime Dieu, plus on est choqué par le mal, et plus aussi on poursuit avec énergie toutes les formes de l'erreur, cause de ruine de la félicité humaine. C'est ainsi que le patriarche est tantôt un père affectueux penché sur toutes les âmes, tantôt un lutteur qui ne veut transiger avec aucun principe contraire à l'Évangile et à l'esprit de l'Église. D'une manière ouverte, claire et précise, il condense sa façon de comprendre le devoir épiscopal et sacerdotal; il veut que ses nouveaux diocésains sachent de quelle façon il compte exercer son autorité.

Nous traduisons la partie la plus importante de cette pastorale; son texte, mieux encore que ce que nous avons pu dire de l'évêque de Mantoue, servira à mettre en relief sa franche énergie [1].

La crise morale actuelle est intense, écrit-il, les ennemis de Dieu cherchent à abolir le passé et nourrissent le rêve d'une civilisation qui rejette toute base religieuse. — Dieu est banni de la politique par les théories de séparation entre l'Église et l'État; de la science par le doute érigé en système; de l'art avili par le naturalisme; des lois que dicte une morale de chair et de sang; des écoles par la suppression du catéchisme, et enfin de la famille, qu'on désire profaner dans ses origines et priver de la grâce du Sacrement. Dieu est banni de la chaumière du pauvre; accablé par le poids de l'indigence, celui-ci refuse de chercher un soulagement là où on l'invite affectueusement afin de rendre tolérable sa dure condition; il est banni du palais des riches ne redoutant plus les menaces de ce Juge éternel qui exigera pourtant d'eux un compte stricte concernant leurs actions et l'usage de leur fortune; Dieu est méconnu des puissants qui ne veulent plus baisser le front et croient se suffire à eux-mêmes. »

La destruction s'étend de plus en plus, comment l'arrêter? — « Il importe de combattre le crime capital de l'ère moderne, son désir de substituer, par un sacrilège, l'homme à Dieu; il importe d'éclairer par les préceptes, les conseils évangéliques et les institutions de l'Église, tous les problèmes que l'Évangile et l'Église ont clairement et triomphalement résolus: éducation, famille, propriété, droits et devoirs; il importe de rétablir l'équilibre chrétien entre les diverses conditions de la Société, de pacifier la terre et de peupler le ciel. Voilà la mission que je dois poursuivre au milieu de vous, remettant chaque chose sous le gouvernement de Dieu, de Jésus-Christ et de son vicaire sur terre, le Pape.

Les ennemis du christianisme savent bien que l'Église enseigne et dirige par le

1. Cf. Marchesan, op. cit., page 323.

Vicaire de Jésus-Christ, et c'est pour mieux réussir dans leur œuvre de destruction qu'ils s'attaquent surtout à lui, qu'ils le dépouillent, l'isolent, le présentent comme un ennemi de la liberté, de la civilisation, de tout ce qui est cher au peuple, pour que celui-ci n'écoute plus ses enseignements. Un vrai catholique regardera toujours le pape comme la colonne, le fondement de l'Eglise, comme le représentant de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ même caché sous un voile, et qui continue, par une entremise humaine, son ministère parmi les hommes.

Par l'intime union entre Jésus-Christ et le pape, celui-ci devient la source de tout bien, de toute grâce, de toute autorité, de toute juridiction. » C'est pourquoi « quand il s'agit du Vicaire de Jesus-Christ, il ne faut pas examiner, mais obéir; il ne faut pas mesurer l'extension de l'ordre pour restreindre l'action de l'obéissance; il ne faut pas vétiller sur les paroles les plus claires du Pape pour en troubler la signification, ni en interpréter la volonté selon des idées préconçues, de façon à la détourner de son but manifeste, ni opposer des droits au droit du Pape d'enseigner et de commander; ne pas en examiner les jugements, ne pas en discuter les ordres, afin de ne pas faire une injustice directe à Jésus-Christ même. » Il ajoute encore: « Personne ne voudra me condamner parce que je me présente avec ce programme. Peut-on attendre autre chose d'un évêque qui, lors de sa consécration, a solennellement juré de défendre la papauté contre n'importe qui? »



VENISE. — La Giudecca.

... « La Société est malade; toutes les parties nobles de ce corps sont frappées, et les principes de sa vitalité sont compromis. L'unique refuge, l'unique remède, c'est le Pape. »

Mais pour appliquer son programme, il a besoin de l'aide des prêtres ses collaborateurs et ses frères. Les fidèles ne valent que par la parole et l'exemple du clergé; il lui trace son devoir, la nécessité du travail incessant, avec l'idée que Dieu tient compte, plus de la bonne volonté toujours agissante, que du résultat.

« Ces temps-ci sont exceptionnels; on tente de fomenter la discorde entre les ministres mêmes du sanctuaire; de là, la nécessité de parler et d'agir tous de la même manière, et de traiter dans un sentiment commun, la cause de Dieu et du prochain. Mais cette union et cette concorde de volonté et d'action ne peuvent s'obtenir que dans l'union du clergé avec le Pape et avec l'évêque, non seulement en ces matières qui concernent la Foi et les mœurs, mais aussi en tout ce qui regarde le gouvernement de l'Eglise. Il ne faut jamais entendre dire: moi je suis disciple de Paul, moi d'Apollo, moi de Cépha, parce que, dans la bataille, le chef ne demande pas des avis, mais de l'obéissance. Que les prêtres se gardent d'accepter aucune des idées du libéralisme, qui, sous le masque du bien, prétendent concilier la justice et l'iniquité, qui accordent tout à l'Etat et rien ou

peu de chose à l'Eglise, comme si elle en était une dépendance ou un organe. »

Les prêtres n'ont pas une doctrine à chercher ni un chemin à découvrir ; il faut qu'ils défendent et suivent la doctrine « qui vient de Dieu, et qui est proposée par l'Eglise. N'agissez pas contre la doctrine de l'Eglise, même pour obtenir un bien ; ce bien alors n'est qu'apparent, c'est une maison sans fondements qui s'écroulera au premier tourbillon. Mais pour conserver la pure doctrine, il est nécessaire d'avoir de la piété. A quoi peut servir une prédication qui n'est pas d'accord avec l'autorité et la sainteté de la vie ? Et ce n'est pas seulement la sainteté exigée par l'Eglise que doivent pratiquer les bons prêtres, mais aussi celle qu'elle recommande.

Il ne faut jamais céder qu'à la nécessité. Ceux qui se laissent conduire par la prudence humaine et cèdent facilement, n'obtiennent aucun avantage, et pendant qu'à juste titre ils sont regardés par les catholiques comme des déserteurs, ceux mêmes qui les ont poussés n'ont pour eux que dérision et mépris. » — « Pourrions-nous nous taire, en voyant croître la nouvelle génération, non seulement sevrée des premiers éléments de la religion, ignorant ses devoirs envers Dieu, mais encore poussée par la passion de la science et par la liberté sans frein de la nature, jusqu'à céder à une témérité et une scélératesse telles, qu'on porte en triomphe les crimes mêmes et les opprobres de la nature humaine ? Pourrions-nous garder le silence, pendant qu'on impose aux catholiques un joug des plus honteux, en permettant à ceux qui enseignent de répandre les erreurs les plus répugnantes, qui attaquent les lois et la doctrine de l'Eglise, pendant que l'histoire accumule les mensonges contre elle et les Pontifes romains, et change la directrice de la vie en une corruptrice de la vérité ? Non, il ne pourra se taire, le prêtre, devant cette invasion de journaux et de livres pervers, qui corrompent la jeunesse et lui enlèvent la Foi. Je le reconnais ; pour s'opposer à toute cette œuvre de dépravation et de méchanceté, il faut au prêtre une grande fermeté ; mais le Seigneur n'a-t-il pas promis d'aider le serviteur qui combat pour lui ? Il faut combattre, non avec timidité, mais avec courage ; non en secret, mais en public ; non à porte close, mais à ciel ouvert. Qu'on ait une grande foi en Dieu, car la Foi c'est la victoire qui soumet le monde. — Ne vous découragez pas, si à votre façon de voir, vos travaux n'ont produit que peu de fruits, ou aucun, parce que Dieu n'apprécie pas le mérite de ses serviteurs d'après la grandeur des œuvres, mais selon les efforts de la volonté. »

Telles sont les idées qui préoccupaient Son Eminence le Cardinal Sarto à la veille de son départ pour Venise. La Providence allait lui donner encore une fois la période de neuf années qui revient régulièrement dans sa vie, pour les mûrir dans l'exercice du ministère, et en faire plus tard, comme Pape, la matière d'un programme définitif qui caractérisera son gouvernement de l'Eglise universelle, sous la devise : *Instaurare omnia in Christo !*

* * *

Le samedi, 24 novembre 1894, restera un jour inoubliable pour les Vénitiens ; ils assistèrent à l'entrée solennelle du nouveau patriarche qui excita l'enthousiasme de la population entière.

Quand le train, parti à midi de Trévise, arriva en gare, une foule trépidante, qui encombrait tous les abords, salua le pasteur si longtemps attendu, par une

immense acclamation. Dans la salle d'attente, richement décorée, il reçut le salut de bienvenue, présenté par un vénitien, l'évêque de Feltre et Belluno, par le chapitre, le clergé, un grand nombre de fonctionnaires et de représentants d'institutions religieuses et civiles. Se montrant ensuite sur le quai, il produisit sur les spectateurs l'impression d'un véritable ambassadeur du Christ, d'un messager de paix ; il donna une première bénédiction à la foule au milieu de cris de joie interminables. Cette foule l'aimait déjà, parce qu'on le lui avait fait désirer si longtemps ; maintenant qu'elle le voyait, elle eut la sensation que ce cardinal serait un vrai père. L'automne de la vie avait commencé pour lui ; il avait cinquante-neuf ans; sous la couronne de ses cheveux déjà blanchis, il révélait un caractère fortement trempé par le travail, riche d'une expérience profonde de la vie, et doué de la pénétration intellectuelle, qui en résulte ; quant à sa santé elle s'annonçait pleine encore de promesses. Et toutes ces qualités s'enveloppaient d'un rayonnement de sympathie et d'affection qui allait vers le peuple et que le peuple lui renvoyait par ses acclamations. Quel beau spectacle que celui de cet homme imposant et populaire, dans tout l'éclat de sa dignité, devant le Grand Canal, encombré d'embarcations, devant ces grappes humaines accrochées partout, chacun contribuant, à pousser vers lui une marée de joie !



VENISE. — La gare du chemin de fer et l'église des Carmes déchaussés.

Mais déjà le Cardinal donne un premier enseignement : *Soli Deo omnis honor et gloria!* L'église pittoresque des Carmes est là, tout près, avec son vaste perron dont les marches descendent au niveau des eaux du canal. Il s'y rend aussitôt, et y reste un moment en prière, s'unissant à Dieu pour mieux s'unir à son troupeau.

Ce devoir accompli, il en accepte un autre, celui de l'honneur que sa dignité ne peut refuser. Une chaloupe à vapeur détachée de l'Arsenal Royal, commandée par des officiers de marine en grande tenue, l'attend. Il descend les degrés du quai, et prend place dans l'embarcation, accompagné de Mgr Francesco Cherubin, qui avait fait fonction de vicaire capitulaire pendant l'*Interim*, de l'archi-prêtre, premier dignitaire du chapitre de Mantoue, et de l'ami des premières années, qui eut une si grande part dans le développement de ses qualités naissantes, l'ami de toujours avec lequel il était resté en correspondance, l'ancien vicaire de Riése, maintenant Mgr Pietro Jacuzzi.

Ceux qui ont été témoins oculaires de ce qui se passa quand la chaloupe se mit lentement en marche, quand toutes les cloches entrèrent en branle, que les mouchoirs et les chapeaux s'agitaient de partout, innombrables, et que de toutes les poitrines s'élevait une acclamation toujours renaissante, déclarent avoir assisté à une scène d'une émotion indescriptible Les sept cents délégués, représentant

les ministères successifs de Son Eminence, s'étaient embarqués sur trois vapeurs, suivis de deux autres où se pressaient les autorités, le clergé, le séminaire et l'élite de la jeunesse vénitienne. Venaient ensuite des centaines de gondoles, qui couvraient le canal, et toutes ces embarcations se mirent à la remorque de la chaloupe patriarcale, vraie flottille triomphale, qui voulait suivre le pasteur, tout au long de son itinéraire, jusqu'au débarcadère de la Piazzetta. Et ceux qui n'avaient pas une barque à leur disposition, se serraient sur les quais, se penchaient des fenêtres, faisaient des gestes du haut des toits ; tout le monde voulait contribuer à installer l'envoyé de Dieu et de Sa Sainteté.

Le cortège flottant suivait lentement sa route sur les eaux fraîches et tranquilles, entre les palais de marbre pavoisés d'oriflammes, dont les balcons et les appuis de fenêtres disparaissaient sous des tentures riches et claires. En la parcourant jadis, Philippe de Comynes la définissait quand il la déclarait « la plus belle rue que je croy qui soit en tout le monde et la mieulx maisonnée ». Tel devait être autrefois le retour des conquérants de l'Orient. Toute la vie de Venise était concentrée en ce moment sur les rives du Grand Canal; surtout au-delà du pont Rialto, elle poussait sur les quais, au long des parapets, et jusque sur les pontons d'embarquement, une foule plus dense encore. On voulait voir et être vu du patriarche. Celui-ci cependant, debout à la proue de la chaloupe, avec la croix à sa droite, et le vicaire capitulaire à sa gauche, regardait ce spectacle si impressionnant et si consolant pour son futur ministère. Tout en lui respirait l'autorité et la douceur; très maître de lui, il s'inclinait de côté et d'autre, avec un bon sourire, multipliant ses bénéditions.

Quand au-delà des palais Dandolo et Lorédan, apparut, sur la gauche, le palais Farsetti, devenu le *Municipio* ou hôtel-de-ville de Venise, tous les yeux des passagers de la flottille se dirigèrent vers la façade. Elle était restée neutre, et détonnait au milieu de la belle humeur des autres édifices ! Pas de drapeau, rien ! Le syndic voulait peut-être ainsi expliquer ce qu'il avait dit dans sa lettre au sujet de la distinction des pouvoirs, ou apprendre à ses administrés que l'esprit laïque ne se compromet pas avec l'Eglise. Et ce palais pourtant, avec sa façade du XIIe siècle, ornée de détails byzantins et orientaux, protestait contre le rôle maladroit qu'on lui faisait jouer, et les Vénitiens indignés s'unirent à lui, pour fustiger à coups de sifflet une municipalité qui préférait représenter une secte, plutôt que ses bénévoles électeurs. Ceux-ci se promirent bien de l'être moins à l'avenir.

Arrivé au débarcadère de la Piazzetta, avec ses quais de marbre, qui conduit à la place St-Marc, on se trouva un moment immobilisé. La foule accourue était si compacte, que les gardes, chargés d'encadrer le patriarche et sa suite, eurent toutes les peines du monde à établir un passage.

Croix en tête, aux accords d'une musique populaire, le cardinal traversa enfin à pied la Piazzetta, passa entre sa cathédrale et le campanile, du haut duquel il avait, encore enfant, contemplé Venise pour la première fois ; traversa la place St-Marc d'où la rumeur, et les ovations montaient, couvrant le chant religieux, pour arriver au palais patriarcal. Situé sur la place des *Leoncini*, ou des *Petits-Lions*, à gauche de la basilique, il est comme une prolongation du palais ducal, et sa correcte façade en style du XVIIIe siècle, date de la période autrichienne, et du patriarcat de l'ancien protecteur du jeune Sarto, le cardinal Monico.

Quel chemin parcouru depuis que, en 1850, il franchissait ce seuil, simple séminariste, pour remercier son bienfaiteur ! Il y entre en ce moment, comme successeur, comme prince de l'Eglise.

Son premier mouvement fut de se montrer à l'une des larges fenêtres à balcons du premier étage, car on l'appelait à grands cris ; et là, une main posée sur la poitrine, il bénit de l'autre les manifestants, et envoya un salut reconnaissant à tout le peuple.

Dans la salle du trône — rouge et or avec de nombreux portraits de prédécesseurs que domine celui de Sa Sainteté Léon XIII, — les présentations officielles se succédèrent ensuite selon l'ordre prescrit. Le Préfet, l'Amiral Canevaro, le Président de la Cour d'Appel, le Procureur du roi, le Questeur, les autorités militaires, et le Syndic, M. Selvatico ; puis ce fut le tour du clergé et des amis.



VENISE. — Le nouveau patriarche.
Réception du Cardinal Sarto au débarcadère.

Parmi les cadeaux offerts, il faut citer, outre une magnifique croix pectorale, don du chapitre, un calice en or de style byzantin, et deux candélabres en argent, souscrits par les curés et le clergé de la ville. Par souscription aussi on lui destinait une magnifique gondole, œuvre des Casal père et fils, dont les sculptures étaient confiées au maître Besarel, mais on y travaillait encore, et elle ne fut mise à son service qu'au mois de mars suivant.

Le soir, il y eut brillante illumination à laquelle plusieurs tours et clochers participèrent.

Restait l'intronisation dans sa cathédrale ; elle eut lieu le lendemain[1]. Le cardinal célébra son premier office pontifical, le dimanche 25 novembre, dans la Basilique d'Or, où tant de victoires avaient élevé les cœurs vers Dieu dans les siècles passés. C'en était une encore que l'arrivée du cardinal Sarto à Venise, et jamais *Te Deum* ne fut chanté avec plus d'élan et de reconnaissance.

Le Patriarche prit ensuite place, *in cornu evangelii*, et reçut l'hommage des prélats, chanoines, religieux et prêtres présents. Alors vint le discours de félicitation. « J'étais là, écrit Mgr Marchesan, témoin de cette splendide fête, et je dois avouer, qu'en entendant l'ancien et vénérable professeur du Cardinal Sarto, Mgr Domenico Zarpellon, développer, en un latin élégant, l'éloge de son disciple au Séminaire de Padoue, j'éprouvai la plus profonde émotion. » — Faisant une

1. Un édit pontifical, daté du 24 septembre 1821, à la suite d'un accord intervenu entre l'empereur François-Joseph d'Autriche et le pape Pie VII, transféra le patriarcat de San Pietro di Castello à la cathédrale St-Marc. Il avait été attaché à la première église depuis 775.

délicate allusion à ce passé, l'orateur s'exprima en ces termes. — « Je vous ai connu tout d'abord au Séminaire de Padoue, et je vous y enseignai l'éloquence sacrée. Je me le rappelle, vous étiez l'ami de tous vos compagnons, et le jour où vous avez prononcé le panégyrique du bienheureux Grégoire Barbarigo, vous avez montré, malgré votre jeunesse, l'autorité d'un orateur accompli. C'est pourquoi Venise, ce centre vénérable de lettres et de science, inscrit aujourd'hui, à bon droit, votre nom dans ses fastes glorieux et s'unit à notre joie. »

Après ce remarquable et délicat éloge de sa carrière, le cardinal-patriarche se leva et répondit en latin. Il remercia le chapitre de St-Marc, et, reconnaissant envers son ancien maître, se déclara heureux d'avoir entendu, une fois de plus, sa voix ; d'avoir constaté qu'il reste toujours indulgent pour lui, et n'a pas laissé passer cette occasion de manifester encore sa bonté. Il termina en demandant pour son ministère à Venise et le succès de ses travaux, la collaboration et les prières de tout le clergé.

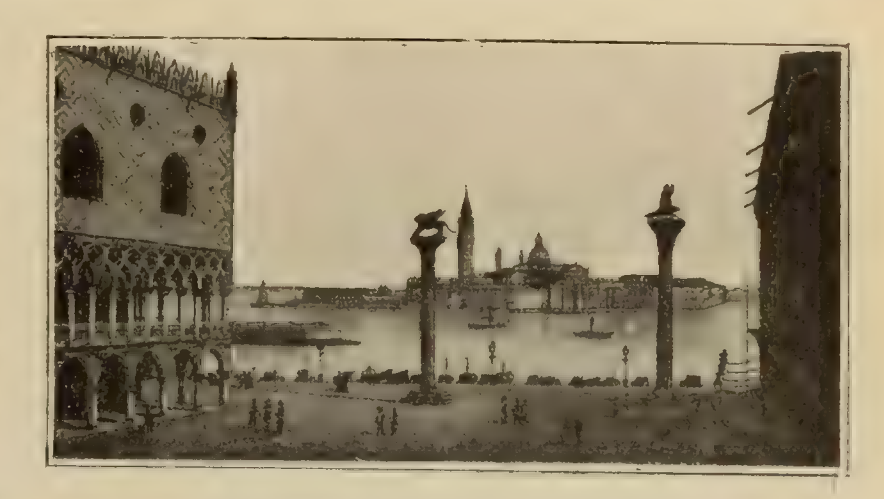
Alors la cérémonie se poursuivit par la partie qui, pour son cœur d'apôtre, était la plus importante. En ce jour solennel, il aspirait surtout à se mettre en contact avec ses fidèles, à faire battre leurs cœurs dès le premier moment, pour l'idéal qui ne quittait jamais sa pensée. Les premières paroles qu'il adressa à la foule pressée dans sa cathédrale, sont bien dignes de lui. Il expose les rapports d'affection nécessaires, entre le pasteur et son troupeau. Jésus-Christ n'a confié ses agneaux à St Pierre, qu'après s'être assuré des dispositions de son cœur. « Dès ce moment, je vous aime tous, ajoute-t-il aussitôt, non d'un amour terrestre et humain, mais de l'amour fort et surnaturel qui a pour fin le salut de vos âmes. Bien que je ne vous aie jamais vus, je vous porte déjà tous dans mon cœur. Curés, clergé, magistrats, nobles, riches, enfants du peuple, indigents, vous formez ma famille, vous êtes mon cœur et mon affection, et je ne vous demande qu'une chose, c'est d'y correspondre. Je désire qu'en m'aimant vous puissiez dire dans toute la sincérité de votre âme : — Notre patriarche est un homme d'intention droite, il repousse les demi-mesures, il tient haute et ferme la bannière sans tache du Vicaire de Jésus-Christ, il n'a en vue qu'un but, soutenir, défendre la vérité et faire le bien. Oh ! si jamais je devais être infidèle au programme que maintenant je vous expose ici solennellement, je souhaiterais que Dieu me fasse plutôt mourir. J'ai confiance pourtant ; puisque Dieu m'a élevé, moi, enfant du peuple, aux degrés les plus élevés de la hiérarchie ecclésiastique, il me donnera aussi la force et la grâce nécessaires pour l'accomplissement de ma haute mission ! Et pourtant, quand je pense aux nombreuses et excellentes qualités que l'Apôtre requiert d'un évêque et que St Bernard résume en disant, que l'évêque doit être entièrement parfait, je ne puis m'empêcher de gémir et de dire : — Pauvre que je suis, misérable et pécheur ! Ne me faut-il pas craindre, avec plus de raison que les saints, qu'à cause de moi, les vengeances divines ne tombent sur le peuple auquel je suis envoyé ? »

Il développe ensuite l'idée maîtresse de son programme : venger la vérité, être une sentinelle vigilante qui dénonce tous les périls. Il veut empêcher la vérité de s'affadir, et n'aura de joie que dans le travail pour venir en aide à son peuple. Il termina par cette apostrophe : — « Je vous dis avec Matathias : Vous qui avez le zèle de la loi, suivez-moi, soyez mes soutiens, prêtez-moi votre bras, et le Seigneur accordera la grâce que j'implore pour vous tous, en vous donnant ma bénédiction ! »

Cette éloquence cordiale fut hautement appréciée.

Sa Sainteté Léon XIII éprouva une vive satisfaction en apprenant de quelle manière heureuse le patriarche avait été installé, et le cardinal Rampolla, sur son ordre, en écrivit à M. Paganuzzi, chef du parti catholique à Venise.

Le Patriarche passa ensuite quelques jours à rendre ses visites d'étiquette et d'amitié ; il voulut aussi établir aussitôt des relations avec les principales familles qui étaient venues s'inscrire au patriarcat, et faire connaissance avec toutes les institutions charitables de Venise. Après avoir éte mis en possession de sa gondole, au mois de mars 1895, il remercia la population entière par une lettre que publia la *Difesa*, et lui déclara que s'il n'avait pas de puissants motifs supérieurs pour se dévouer entièrement aux Vénitiens, les démonstrations dont il avait été l'objet l'engageraient, elles seules, à tout entreprendre pour leur service. Par le même journal il annonça qu'il donnerait audience, tous les jours non fériés, à tous ceux qui désireraient l'entretenir, de 10 à 2 heures. C'était bien montrer ainsi pratiquement qu'il voulait se faire tout à tous.



VENISE. — L'île St-Georges, vue de la Piazetta.

Quelques mois suffirent pour consolider les vives et universelles sympathies entre le pasteur et ses ouailles. Par son activité, son dévouement, sa parole chaude et convaincante, qui cherchait toutes les occasions de faire valoir ce qu'il avait dans le cœur, il s'imposait, se rendait indispensable, conquérait la bonne volonté des fidèles et le zèle de ses collaborateurs. Sa fièvre de travail était contagieuse et entraînante.

Exposons d'abord les actes principaux par lesquels il a illustré la ville, siège de son patriarcat ; nous verrons dans les chapitres suivants la part qu'il a prise au mouvement social italien et comment s'est manifesté son zèle pastoral à Venise et dans l'archidiocèse.

***

Pendant qu'il était encore éloigné de son nouveau siége, il s'était présenté pour la basilique de Venise, un grand et glorieux anniversaire. Les reliques de saint Marc l'évangéliste [1], en l'honneur desquelles cette église a été édifiée, avaient été

---

1. Une image populaire donne à son sujet la notice suivante :

D'après les historiens les mieux informés, S. Marc était fils de Marie de Jérusalem qui avait accueilli S. Pierre mis en liberté par un ange. Marc a été connu aussi sous le nom de Jean-Marie ; il accompagna son oncle Barnabé et S. Paul dans leur mission à l'île de Chypre. Après avoir quitté les deux apôtres, il rejoignit plus tard Paul à Rome et l'assista généreusement (2 Tim., IV, 2). Il devint le compagnon de S. Pierre et le prédicateur de sa doctrine. — Papias rapporte que Marc rédigea avec beaucoup de soin ce que S. Pierre raconta au sujet de Jésus ; c'est là l'origine de son Évangile. Le chef des apôtres envoya son discipie en Égypte où il fonda la célèbre chrétienté d'Alexandrie. S. Pierre avait pour

rapportées d'Alexandrie, au IX[e] siècle, sous le dogat de Justinien Participazio. Les Vénitiens en étaient si fiers et si jaloux, qu'ils en avaient confié la garde à un petit nombre de dignitaires, qui avaient comme devoir de ne révéler à personne pendant leur vie la cachette qui les mettait en sureté. Or il se fit que le secret fut un jour emporté dans la tombe par celui qui en était le dernier dépositaire, et les reliques ainsi perdues, ne furent retrouvées que 266 ans plus tard, le 2 juin 1094. Ce recouvrement, qu'on regardait comme miraculeux, et qui coïncidait avec la consécration de la basilique, nouvellement reconstruite, avait toujours été fêté. Le 2 juin 1904, consacrait donc un huitième centenaire, qui, par l'absence du patriarche, se trouva forcément délaissé. Le cardinal, dès son arrivée, décida de reporter la solennité au 25 avril de l'année suivante, jour de la fête de S. Marc. Cette réparation constituait une entreprise digne de l'organisateur des fêtes en l'honneur de S. Louis de Gonzague.

Venise, par piété, avait érigé à St-Marc un premier sanctuaire qu'un incendie détruisit. La basilique actuelle, commencée en 976, fut surtout poussée par le saint doge Pierre Orséolo, et terminée en 1071. D'après les vœux des Vénitiens, la nouvelle église devait être la plus belle de toute la région. Elle le fut et elle l'est encore. C'est le merveilleux sanctuaire, unique en Occident, digne de l'évangéliste qu'elle honore, digne de la Foi des Vénitiens qui placèrent leur ville et la république sous sa protection. Construit en forme de croix grecque, il se compléta et s'embellit dans la suite par le luxe extraordinaire de ses marbres, de ses bronzes et de ses précieuses mosaïques, qui lui ont valu le nom de Basilique d'Or. L'Orient et surtout Sainte-Sophie de Constantinople en ont inspiré la forme; mais comme S. Marc, fils de Marie de Jérusalem, a été le premier évêque d'Alexandrie, Venise a trouvé peut-être que le goût byzantin avec lequel ses relations commerciales l'avaient familiarisée, et que d'admirables œuvres glorifiaient à Ravenne, convenait mieux que tout autre pour exalter l'évangéliste [1].

---

lui une vive affection et se plaisait à le nommer son fils. S. Marc mourut à Alexandrie donnant sa vie en témoignage de la vérité de sa doctrine.

Ses restes glorieux furent transportés à Venise au commencement du IX[e] siècle. Après des vicissitudes diverses, ils reposent, depuis 1835, au maître-autel de sa Basilique d'Or.

Notons ici qu'Alexandrie, port très fréquenté de l'Égypte, était, avant le développement de Constantinople, la seconde ville de l'Empire. Antioche seule pouvait rivaliser avec elle. Au temps des Ptolémées, sa population atteignait un million d'habitants: grecs, égyptiens et juifs. Sa célèbre bibliothèque comptait 700,000 volumes au temps des Césars. Ses palais, ses trois ports, son phare, ses écoles de philosophie, faisaient d'Alexandrie une des merveilles du monde. L'enseignement apostolique, au début du christianisme, y trouva un grand retentissement. S. Marc, d'après la tradition, y eut comme successeurs, Anianus, Abilius, Cerdon, etc. Pantænus († c. 212), fonda à Alexandrie une école catéchistique qui devint la première université chrétienne; elle produisit Origène († 254). Cf. ADRIAN FORTESCUE: *Op. cit.*

1. La coupole est un des éléments essentiels du style byzantin et il parvint à l'établir sur plan carré plus favorable à l'exercice du culte que la forme ronde. Le nouveau style né de l'art néo-grec et des influences asiatiques, après de longues tentatives qui remontent à Dioclétien, se trouva réalisé au VI[e] siècle, en une création capitale: l'église dite *Sainte-Sophie* à Constantinople. C'est Justinien qui la fit élever à la *Sainte Sagesse* (ἡ ἁγία σοφία); elle est restée le monument le plus merveilleux de l'art byzantin, et elle en est la mère (537). La question de l'art byzantin, quant à ses origines, est encore fort discutée. Autrefois on attribuait à des artistes venus du Bosphore les œuvres présentant ses caractères, qu'on voit en Italie, à Rome, Naples, Milan et surtout à Ravenne; on est maintenant plutôt d'avis, qu'il y a eu dans ces villes des écoles qui ne devaient rien à Constantinople. S'il a

Ces souvenirs historiques, si glorieux pour la foi vénitienne, le Patriarche voulut les faire revivre, et décida de célébrer des fêtes splendides les 22, 23, 24 et 25 avril. Précédemment nous l'avons vu préparer longuement des solennités de ce genre. Dans le cas présent, le temps faisait défaut, et il lui fallut suivre une autre méthode. Il invita les évêques de la Vénétie pour les offices des trois premiers jours, se réservant celui de la fête de l'Evangéliste. Les prédications constituèrent un seul panégyrique de S. Marc et de son église. Premier jour : *La translation du corps de S. Marc,* à Venise, par le préfet des études au Séminaire de Trévise, Mgr Giovanni Milanese. Deuxième jour, *L'invention miraculeuse de ses reliques,* par le chanoine théologal de la cathédrale de Cénéda, Mgr Antonio Vian. Troisième jour, *L'Église de St-Marc,* par l'archiprêtre de la Basilique, Mgr Francesco Cherubin. Un auditoire compact ne cessa de se presser dans la cathédrale dont la terrasse déployait les splendides bannières de soie des grands jours. On y accourait de toute la province. De nombreuses communions, qui furent générales pour les membres des associations catholiques, montrèrent que la ferveur était profonde et efficace pour les âmes.

La dernière journée fut d'une grande splendeur ; le patriarche s'en était réservé l'office pontifical du matin et l'instruction. Vers 10 heures, le Cardinal Sarto se rendit processionnellement à la Basilique, escorté des évêques d'Udine, de Vérone, de Concordia, de Trévise, de Vicence, d'Adria, de Chioggia, de Padoue, de Feltre et Belluno, de l'archevêque arménien et d'un nombreux clergé. La maîtrise interpréta magistralement la messe de Palestrina dite : *Papa Marcello,* ce qui fit écrire par un journaliste : « Notre éminent patriarche, non content de se dépenser pour le bien spirituel du diocèse, travaille aussi, et avec quel succès ! à la splendeur du culte et à la gloire artistique de Venise ! »

Pas une place n'était restée disponible, et ce qui passionnait surtout la foule, c'était de savoir ce que le patriarche allait dire après les magnifiques discours des jours précédents. Il parla en apôtre, comme on devait s'y attendre et réunit en une synthèse toute la signification de la fête. Il mit en rapport St-Marc et Venise, en s'appuyant sur ce texte si expressif, une vraie trouvaille pour cette solennité : — *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.* Tant que Venise a été fidèle à la justice, c'est-à-dire à la Religion et à la Vertu, elle a été exaltée, sa décadence n'est venue qu'après le relâchement de sa foi antique. Cette leçon tirée du passé avait une portée précise sur l'avenir.

D'après Mgr Marchesan nous citons quelques passages de ce panégyrique, qu'un journal libéral la *Gazetta* déclara « splendide par sa forme et ses hautes pensées. » Malgré son grand caractère, il se recommande aussi par des réflexions judicieuses et pratiques. Parlant de la liberté, le patriarche la sépare de la licence et de l'anarchie. « Où il n'y a pas de maître, a dit un savant apologiste, tout le monde est maître, et une nation sans maître est une nation d'esclaves. Pauvre peuple ! pour mieux vous tromper on vous a appelé souverain ; mais en vous voyant dans la poussière pour servir d'escabeau aux exploiteurs qui voulaient s'élever sur votre

existé ainsi un double courant indépendant, les manifestations qui en ont résulté, pourront toujours se rencontrer sous la même dénomination : *Art Byzantin,* tellement elles se confondent. KRAUS *(Gesch. der Christl. Kunst)* distingue trois périodes dans les monuments de Ravenne : roman pur, ostrogothique et Byzantin. *(N. du T.)*

ruine, vous vous êtes logiquement révolté! Dans le langage de l'Écriture, comme dans celui de tous les peuples, la condition libre par excellence, la plus en opposition avec celle de l'esclavage, c'est la condition filiale. Être enfant et être libre, c'est tout un. Mais cette condition est subordonnée à l'obéissance ; dans la famille, il y a un sceptre, une autorité, un pouvoir. Devenir libre, ne signifie donc pas, sortir du rang des esclaves pour entrer en celui des rebelles, mais secouer le joug d'un maître pour passer sous l'autorité d'un père ; c'est quitter le domaine des choses pour celui des personnes, et quitter le servage pour entrer dans la famille.

Pour arriver à cette liberté, Venise n'a pas seulement établi l'indépendance des individus, mais celle des institutions. Proclamer hautement qu'un pays est libre, et mettre sous le joug les institutions publiques, est un mensonge et une cruelle dérision....... »

« Dans la République de Venise, la charité régnait en souveraine, et ce n'était pas celle qui imprime sur le front du pauvre le sceau de l'abjection, celle qui le regarde comme un être méprisable digne d'être banni de la société ; celle à qui elle voudrait donner une prison comme asile, afin de ne pas avoir sous les yeux un témoin indigné de son luxe insolent; mais bien la charité de Jésus-Christ, qui voit dans les hommes autant de frères, vient en aide à chaque nécessité, sait abriter tous les besoins ; les monuments sont là pour attester encore, malgré leur décadence, l'excellence de la charité vénitienne. »

L'orateur en terminant recommanda le peuple de Venise à son patron et protecteur ; il fit des vœux ardents pour voir renaître, par la vénération de ses reliques, la piété et la gloire du passé.

Le dimanche suivant, 28 avril, le Patriarche ouvrit la *Sala dei Banchetti* de son palais, à une séance, où les lettres et les arts étaient invités à célébrer à leur tour l'Évangéliste. Un public choisi y assistait et applaudit chaleureusement de remarquables travaux littéraires et de courtes œuvres de Pérosi. Le patriarche prit encore la parole, remercia affectueusement les organisateurs, les assistants, et ainsi se terminèrent, au cri de *Viva S. Marco!* les fêtes du centenaire.

Comme les grandes manifestations de Foi comptent parmi les moyens d'action chers au patriarche, citons-en pour mémoire deux autres, celles en l'honneur du saint Doge Orséolo II (1897) et de S. Gérard Sagrado (1900).

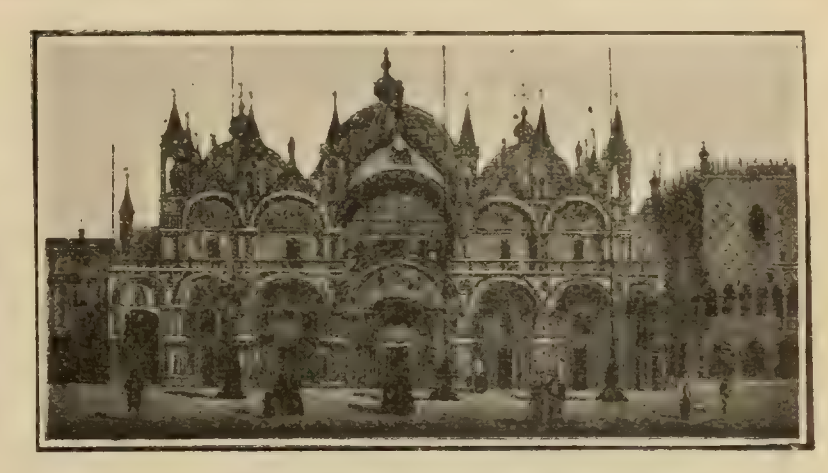
La première présentait un intérêt spécial pour Venise ; c'était la gloire d'un de ses chefs d'autrefois qu'elle était invitée à célébrer, d'un chef qui avait brillé par sa sagesse dans son gouvernement et mérita, comme saint, de devenir le second patron de la basilique. Saint Pierre Orséolo gouverna la République de 991 à 1009.

S. Gérard Sagrado, appartenait à une famille patricienne. Né à Venise, il devint prieur à l'abbaye bénédictine de *St-Georges*. Jeté par une tempête sur les côtes de Dalmatie au cours d'un voyage en Palestine, il y est retenu par le roi S. Étienne, devient évêque de Csanad, en Hongrie, et se fait l'apôtre de cette nation encore à demi barbare. Après la mort d'Étienne, Gérard meurt martyr, précipité d'un rocher, le 4 septembre 1046. Ses reliques ramenées à Venise, sont conservées à Murano, mais une ancienne coutume veut, à la fin de chaque siècle, qu'on les transporte pendant la durée d'un jubilé à St Georges, pour reprendre après, un nouveau repos séculaire à Murano. Le patriarche invita les Hongrois aux fêtes du 25 septembre 1900, pour célébrer le 9[me] centenaire. Mgr Dessewelfy,

accompagné d'évêques, de prêtres, de magnats et de simples fidèles revêtus de leurs riches costumes nationaux, arrivèrent à Venise et y reçurent une cordiale hospitalité. Le soir de l'ouverture des fêtes, ils se réunirent devant le palais patriarcal, acclamèrent le cardinal, et dans le silence recueilli de la place St-Marc, chantèrent en son honneur des chants populaires de leur pays.

***

Cependant les Vénitiens n'avaient pas oublié la conduite partiale et maladroite du Syndic et de son conseil lors de l'entrée du patriarche. Il y avait eu une rupture évidente ce jour-là entre administrateurs et administrés, sur une question de premier ordre. On en parla, et bientôt une résolution se précisa : il faut donner à la ville une administration qui respecte ses sentiments.


VENISE. — La façade de la basilique St-Marc.

Trois mois après les fêtes de S. Marc, les élections, en exécution de la loi, devaient renouveler la représentation communale. Le Patriarche après avoir étudié la question poussa à une action énergique. Ce n'étaient pas pour lui des personnes plus ou moins sympathiques qui étaient en jeu, mais un principe : une population catholique ne doit pas être représentée par des autorités qui ne le sont pas. Le pasteur n'accordait, pour lui-même, aucune importance à l'affront qu'on avait voulu lui faire, mais, comme défenseur de la Foi du peuple, il devait agir.

Le Syndic manifestait du reste, à toute occasion, qu'il n'était qu'un agent de déchristianisation. Appuyé par les juifs, encouragé par les libres-penseurs et les radicaux, il avait fait enlever des écoles, hôpitaux et orphelinats, les emblèmes religieux; il avait interdit aussi des manifestations traditionnelles très populaires, sous prétexte qu'elles gênaient la circulation, et n'assistait plus, selon une ancienne tradition, avec son conseil, à la fête de *Notre-Dame du Salut*.

Cela ne pouvait durer, et le patriarche comprit de suite avec quelles armes, il fallait entrer en campagne; il les indiqua par trois mots : — *Lavorate, pregate, votate*[1]. Il apprit aux Vénitiens que les discours de parade sont aussi inutiles que les lamentations, quand il s'agit de conquérir des votes. Il faut travailler, organiser dans tous les quartiers des réunions de propagande et des conférences où l'on ne s'applique qu'à convaincre.

Prêtres et laïcs se mirent à l'œuvre. La *Difesa* sonna le ralliement, et l'on constata bientôt, que les ouvriers, comme les bourgeois, ceux du moins qui avaient gardé une saine idée de cette liberté dont le patriarche avait si bien déterminé le caractère lors de la fête de S. Marc, entrèrent dans l'opposition. Le travail électoral fut bien conduit et bien accueilli. Partout où la pression administrative ne pouvait agir, on acclamait les défenseurs de la liberté religieuse. Les libéraux

1. Travaillez, priez, votez.

modérés eux-mêmes, cédèrent au mouvement réactionnaire, car ils ne pouvaient approuver d'impardonnables mesures vexatoires. Tout en ne condamnant que des maladresses, ils trouvaient qu'une bonne et salutaire leçon de savoir-vivre social s'imposait.

Le syndic Selvatico comprit bientôt, que la question du patriarche avait achevé d'indisposer la population ; les rapports de ses hommes devenaient décourageants ; mais la réalité dépassa de beaucoup ses craintes. Ce ne fut pas un échec, mais un désastre. Le jour venu, les électeurs balayèrent les oppresseurs de la foi populaire, et l'évènement eut un grand retentissement dans le nord de l'Italie. Ce qui venait d'arriver n'était pas ordinaire, et une victoire aussi complète, obtenue, quelques mois après l'installation du patriarche, rehaussa encore son prestige. Des journaux anti-catholiques, parmi lesquels la *Tribuna* de Rome, reconnurent que le Cardinal Sarto avaient les qualités d'un bon capitaine ; qu'il était loyal, prudent et énergique ; qu'il connaissait les hommes et savait s'en servir.

Lors de l'entrée en fonctions des nouveaux conseillers, ayant pour syndic le Comte Grimani, le peuple se souvint de celui qui avait déterminé leur triomphe, et alla manifester sa joie devant le palais du patriarche. Tous les arrêtés vexatoires furent retirés, et les malades des hôpitaux eurent de nouveau la consolation d'unir leurs souffrances à celles du Sauveur crucifié.

Ce fut surtout le 21 novembre, à la fête si populaire de *Notre-Dame du Salut*, que Venise montra combien le nouveau régime lui était agréable. Depuis longtemps, les autorités n'avaient plus participé aux offices et aux réjouissances traditionnelles et une foule énorme se pressait devant la magnifique église et sur les quais, pour célébrer un retour aux anciens usages consenti par les nouveaux élus.

Ce fut la gondole du patriarche qui parut d'abord, venant de la Piazzetta, et traversant le Grand Canal. Elle reçut la première bordée d'acclamations : *Viva il Cardinal Sarto! Viva il Patriarca!* Mais voilà d'autres gondoles qui impressionnent encore davantage le public, parce qu'elles font une réparation à ses sentiments blessés. Elles s'avancent pavoisées de vives couleurs, et leurs gondoliers sont en tenue de gala. C'est la représentation communale : — *Viva il Sindaco! Viva la Giunta!* Le syndic, Comte Grimani et ses conseillers, sont reçus à l'entrée de l'église par le clergé et complimentés au milieu de vifs applaudissements. C'était une nouvelle réponse du peuple à la provocation de l'ancien syndic Selvatico.

Il y avait désormais à Venise une autorité civile qui veillerait à tous les progrès administratifs, à la sauvegarde de tous les intérêts, sans mettre obstacle au zèle spirituel du patriarche [1].

1. La défense faite par Pie IX dès 1870, de prendre part aux élections législatives comme candidat ou comme électeur, ne s'étendit pas aux représentations communale et provinciale. La question sociale montra bientôt que la lutte sur ce terrain était un devoir. Mais les membres catholiques de ces conseils ne pouvaient se contenter de défendre les intérêts locaux ; ils avaient à collaborer efficacement au relèvement du pays. Pour cela il leur fallait un programme. Les congrès de l'*Œuvre* s'en occupèrent et celui de Turin (1895) en arrêta les grandes lignes. Celui de Milan (1897) prescrivit des moyens pour restreindre les dépenses des communes et des provinces, améliorer leur situation financière et défendre les intérêts des pauvres et des ouvriers. — Au congrès de Rome (1900), considérant que l'Italie est encore

Le Cardinal Sarto, délivré, dès ses débuts, d'un grave souci politique, recommença pour Venise ce qu'il avait fait pour Mantoue. Les milieux étaient différents, mais des mesures pour rendre le clergé plus parfait, le peuple plus religieux, constituent le premier devoir du pasteur. S'immobiliser dans la vie morale qui doit toujours tendre vers un idéal plus élevé, c'est reculer.

La pensée directrice de son administration ne voit de nouveau que le bien des âmes.

***

Après une visite pastorale préliminaire aux diverses paroisses de l'estuaire vénitien et à celles de la ville même, ce qui lui permit de se faire une idée générale de l'état de son archidiocèse, par lettre datée du 1 novembre 1897, il invita son clergé à une grande œuvre. Il s'agissait de savoir si les événements survenus en Italie depuis 1865, date du dernier synode, ne nécessitaient pas des modifications aux statuts établis alors, pour assurer l'efficacité du travail sacerdotal. Les prêtres répondirent à l'appel et, de chaque doyenné, le patriarche reçut un grand nombre d'études et de propositions écrites. Sur la base de ces documents, il organisa deux réunions préparatoires auxquelles prirent part les chanoines de la cathédrale et les curés de l'archidiocèse. Quand le programme se trouva bien tracé et mûri, le patriarche, par lettre du 19 juin 1898, convoqua tout le clergé et les religieux qui, selon le droit ou la coutume, pouvaient y prendre part, à un Synode qui s'ouvrirait du 8 au 10 août. Pour obtenir les bénédictions du ciel sur son entreprise, il la fit précéder de deux retraites ecclésiastiques qui eurent lieu au Séminaire du 24 juillet au 30, et du 31 de ce même mois au 6 août. Il fit appel aussi aux prières des fidèles et des communautés religieuses.



S. Ém. le Cardinal Patriarche Sarto.

Le 8 août, au matin, toutes les cloches de Venise annoncèrent l'événement, et une grande procession s'organisa de tous les membres du synode, chacun revêtu des insignes de ses fonctions ou de son ordre. A la messe d'ouverture, le patriarche monta en chaire, après l'évangile, et comme à Mantoue, exposa aux fidèles la signification et le but d'un synode ecclésiastique. Il insista sur les conditions faites à l'Eglise par l'esprit moderne, sur la défection lamentable d'un grand nombre, sur le mépris dont on s'efforce de couvrir tout ce qui regarde la morale et le culte divin. C'est la vie même de la société qui est menacée, déclare-t-il, et

peu centralisée relativement aux autres nations, il est expressément recommandé aux catholiques, *de conquérir à tout prix la majorité dans les conseils communaux et provinciaux*, ou tout au moins, d'y établir de fortes minorités, capables de contrôler l'œuvre des majorités libérales ou socialistes. *(N. du T.)*

ceux qui ont accepté la mission de sauver les âmes, doivent, plus que jamais, en union avec leur chef, travailler à vaincre un ennemi qui veut les perdre. « Nous sommes donc réunis ici, pour nous concerter sur les moyens les plus opportuns pouvant amener aux écoles de la doctrine chrétienne, les enfants élevés en dehors de la crainte de Dieu ; ils ne peuvent honorer Celui qu'ils ignorent. Il nous faut promouvoir la sanctification des fêtes, si profanées de nos jours, soit par le travail, soit par les divertissements, les désordres et le libertinage; il nous faut rappeler aux parents l'obligation d'élever chrétiennement leurs enfants, et aux enfants le respect et la vénération envers ceux qui leur ont donné la vie. Nous sommes réunis pour chercher un remède à l'immoralité qui déshonore notre terre chrétienne, et aux affreux blasphèmes qui s'attaquent à la Divinité, à tout ce qu'il y a de saint et de vénérable. Nous sommes réunis pour rappeler les lois qui imposent ces devoirs, seuls capables de former de bons citoyens; pour favoriser la fréquentation des Saints Sacrements, et pour la mise en œuvre de tous les autres moyens que Dieu nous a confiés, afin d'alléger le poids de cette vie, et d'atteindre la patrie céleste à laquelle tous sont appelés. Nous sommes réunis enfin, pour raviver en nous-mêmes cette grâce que nous avons reçue par l'ordination sacerdotale, pour secouer la poussière dont le contact avec le monde peut nous avoir couverts, pour enlever la poix qui a peut-être maculé nos doigts en soignant les maladies spirituelles de nos frères ; pour jouir d'une trêve et remonter le courant du mal, funeste pour un grand nombre, si par malheur, il a eu quelque action sur nous. »

Voici maintenant les principales résolutions prises par le synode.

L'enseignement de la doctrine chrétienne, — catéchismes et prédication, — vient en tête et absorba la partie la plus importante des séances. Cet enseignement était organisé déjà à Venise; on le perfectionna. Les six classes qui le comprennent seront tenues désormais à des jours fixes, immédiatement après la dernière messe, vers 12½ h. Elles se donneront devant le maître-autel, où le Crucifix sera exposé entre deux cierges allumés, et la leçon se prolongera pendant trois quarts d'heure. Conduits ensuite au milieu de l'église, les enfants assisteront, pendant une demi-heure, aux explications du catéchiste, lequel procédera par demandes et réponses. Cela fait, récitation de quelques prières et chant d'un cantique

Le patriarche recommanda aussi, chaudement, les discussions publiques sur quelque point de doctrine entre enfants et jeunes gens, âgés de plus de douze et de moins de vingt ans. Il voulait leur donner ainsi une occasion de montrer qu'ils possédaient ce qui leur avait été appris.

Quand à la prédication, le synode décida qu'elle devait être une exposition exacte de l'enseignement du Christ ; qu'il ne pouvait s'y mêler, ni expressions injurieuses, ni invectives, ni allusions indélicates. Le patriarche se prononça aussi contre les discours, plus ingénieux que démonstratifs, sur les *Litanies de la Vierge*, le *Salve Regina* et autres prières; il désire qu'on prêche la morale, et que les mouvements lyriques, dont l'impression est passagère, cèdent la place au raisonnement qui donne une vraie conviction. — Qu'on ne néglige pas non plus les instructions ayant pour but de préserver le troupeau contre l'invasion des idées répandues par la franc-maçonnerie et le socialisme

La question du Séminaire devait aussi attirer la sollicitude du patriarche. Il institua la confrérie de St-Laurent Justinien dans toutes les paroisses pour favoriser le recrutement et l'éducation du jeune clergé ; les membres y contribuaient par une prière journalière et une aumône mensuelle de 10 centimes au moins [1].

Pour l'entretien de la science parmi le clergé, le cardinal Sarto avait trouvé dans l'archidiocèse les réunions ecclésiastiques mensuelles, où l'on s'appliquait surtout à la solution des cas de conscience. Il jugea utile, au moyen du synode, d'introduire des *Conférences ecclésiastiques* propres à tenir les prêtres au courant du mouvement des sciences sacrées et à les prémunir contre les erreurs de la science sectaire. Elles devaient se réunir tous les mois — septembre et octobre exceptés — à la bibliothèque du Séminaire, ou dans la grande salle du patriarcat. Placées sous la présidence du patriarche, elles étaient dirigées par un conseil composé au moins de quatre membres et d'un secrétaire. C'était au conseil qu'appartenait le droit de désigner les sujets à traiter. Il admettait comme membres non seulement des prêtres, mais des laïcs s'intéressant aux études scientifiques. Les questions de dogmatique soumises à discussion, devaient avoir rapport avec les idées modernes et présenter un côté apologétique ; la morale était mise en rapport avec la physiologie et les sciences sociales. On s'y occupait encore de la question biblique, d'histoire ecclésiastique, d'archéologie chrétienne, d'économie sociale et politique, sous forme de monographies, concises et complètes dans la mesure du possible.

Cette institution éminemment placée sur le terrain pratique, se porta un moment, par une pente naturelle, vers la discussion académique; mais le patriarche s'en avisa aussitôt, et chargea le très docte curé Don Ferdinando Apollonio, de maintenir les Conférences dans la direction simple et utile à tous qu'il avait voulu leur donner.

D'après Don Marchesan, nous citons quelques-uns des thèmes proposés à ces conférences par Don Apollonio [2].

Traité de l'Église. — Nature et organisation de l'Eglise étudiées dans l'épître aux Ephésiens.

Doctrine de la Justification. — Etude sur cette matière d'après la première partie de l'épître aux Romains.

Saints dont l'existence est controuvée. — Si la critique historique parvient à supprimer le nom, ou pour le moins les actes d'un personnage considéré comme un héros de la Foi, comment concilier avec ce fait l'autorité de l'Eglise dans la canonisation des Saints ?

Jérôme Alexandro. — Sa vie active, sa sagacité dans le maniement des affaires, ses souffrances quand il exerça les fonctions de légat pontifical en Allemagne au début de la Réforme.

1. Par les statuts, le patriarche demandait de réciter journellement un *Pater*, *Ave* et *Gloria*, pour les élèves du séminaire. Il y est dit encore : — « On recommande aux curés, aux autres prêtres, et spécialement à ceux qui sont devenus ministres de Dieu avec l'aide de la charité des fidèles, de favoriser à leur tour, pécuniairement, cette œuvre sainte, de la faire connaître, là où ils exercent le ministère, pour soutenir tant de jeunes gens qui, faute de ressources, ne peuvent répondre à la vocation qui est la leur, par la volonté du Seigneur. » *(N. du Tr.)*

2. Cf. Marchesan, *op. cit.*, p. 367.

Étude sur la Franc-Maçonnerie au déclin de la République de Venise. (Sujet proposé par Mgr Brunetti).

Etude morale et sociale sur ce passage de l'Evangile: *Quod superest date pauperibus.* (A la demande du cardinal Sarto).

Ces questions permettent de se rendre compte des préoccupations intellectuelles du patriarche et de la direction qu'il imprima aux Conférences.

A côté de ce haut souci d'ordre, de devoir et de progrès, il faut noter encore, comme fruits du synode, des dispositions multiples relatives à l'honneur du culte et à la sauvegarde de la dignité extérieure de ses ministres. Le patriarche montra une grande sollicitude pour les *Conférences de St-Vincent de Paul,* parce qu'elles enseignent que le secours matériel ne doit jamais se séparer de la charité spirituelle ; il insista sur la nécessité des patronages et congrégations pour enlever la jeunesse à la rue et au désœuvrement des jours de repos.

Ce synode est resté inoubliable dans les traditions du clergé vénitien, il a été le point de départ d'une ère nouvelle.

***

En 1896, dix-huit congrès eucharistiques avaient eu lieu dans la chrétienté, dont quatre en Italie, ceux de Naples, de Turin, de Milan et d'Orvieto. Le Christ eucharistique étant la source éternelle de la Charité et de la Miséricorde, toute œuvre civilisatrice, tout progrès chrétien doit s'en inspirer. Si la lampe du sanctuaire pouvait s'éteindre, les ténèbres du paganisme et de l'anarchie accableraient le monde. C'est pourquoi, au milieu des luttes pour le salut de la société, les pasteurs ont invité les fidèles à se retremper dans la Foi et la piété, en manifestant publiquement et solennellement leur amour envers le Très Saint Sacrement. Il en est résulté ces admirables congrès eucharistiques dont l'action intérieure dans les âmes contribue si puissamment à diriger et à bénir l'action catholique extérieure.

Le patriarche avait assisté au Congrès de Milan, et mit bientôt tout en œuvre pour procurer à Venise l'honneur et les bénédictions du XIXe congrès eucharistique. Appuyée par les évêques de la Vénétie, la proposition du cardinal reçut le meilleur accueil ainsi que la bénédiction de Léon XIII.

Le 1 novembre 1896, il avertit les vénitiens de ses intentions. « Vous ne pouvez vous imaginer, écrit-il, avec quelle joie je vous fais connaître que le prochain congrès eucharistique, avec l'approbation et la bénédiction de S. S. Léon XIII, se célébrera à Venise pour honorer le mieux possible, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui concentra toutes les affections ineffables de sa charité dans le divin Sacrement.

Je suis sûr qu'en lisant ces simples lignes, vous prendrez part à ma joie et que, dès ce moment, vous ferez monter vers Dieu les plus fervents remerciements pour vous avoir offert une si belle occasion de correspondre avec amour au Mystère de l'Amour par excellence. »

Il montre ensuite que l'homme, par son inconstance dans le bien, est exposé à perdre sa ferveur, s'il n'éprouve de temps à autre le stimulant de l'exemple et de l'union dans la Foi. Rien de plus nécessaire en particulier, à notre époque, que l'hommage des chrétiens assemblés à Jésus sacramentel, que l'adoration du Rédempteur de l'humanité. Il termine par un appel chaleureux au dévouement

et aux plus ferventes prières des fidèles, des prêtres et des communautés religieuses.

Fidèle à sa méthode des préparations lointaines, le patriarche met plus d'un an et demi à organiser son congrès et à prendre toutes ses mesures pour que la manifestation proprement dite, soit la conclusion du bien déjà produit dans les âmes.

D'abord il met sur pied les commissions et sous-commissions ; il les veut nombreuses, et n'oublie ni celle de la presse, ni celles des travaux d'aménagement de la magnifique église des SS. Jean et Paul *(Zanipolo)* où se réuniront les congressistes, ni celle de l'exposition d'art religieux qu'il veut adjoindre au congrès. Il charge même ses suffragants d'organiser chacun un comité dans sa ville épiscopale, afin de contribuer à l'œuvre centrale et de lui procurer des ressources pour faire face aux frais considérables qu'elle nécessite. Afin de favoriser la publicité du projet, il fait éditer un manifeste artistique et met en circulation des cartes postales et des timbres spéciaux du congrès.



VENISE. — Le palais Ducal.

A l'approche du grand jour — 8 juillet 1898 — parait une nouvelle lettre pastorale. Elle a pour but « de disposer le peuple à des sentiments d'une vraie piété. » « Malheur à nous ! s'écrie-t-il, si par une coupable négligence, ou par infidélité, nous n'utilisons pas une occasion aussi favorable qui dispose Jésus à nous dispenser toutes ses miséricordes; malheur à nous ! si comme le serviteur de l'Evangile, nous enterrons le talent qui nous a été donné sans le faire fructifier ! » Il rappelle que la pompe extérieure est sans doute nécessaire à la gloire du Christ, mais qu'il s'agit surtout, pour les fidèles, de se fortifier et se purifier par les Sacrements, et que ceux-là qui ont des devoirs spéciaux, de par leur haute situation sociale, doivent donner l'exemple à leurs concitoyens. Pour atteindre ce but tout spirituel, le cardinal fait prêcher des missions populaires prolongées pendant huit jours, dans les cinq églises paroissiales les plus importantes de la ville ; elles eurent un succès complet. Le Congrès pouvait s'ouvrir.

Nous nous bornerons à signaler les particularités saillantes de ces assises dignes de leur éminent organisateur.

Le 8 août, ouverture de l'Exposition et du Congrès. Le comité qui avait été chargé de réunir à l'*École St-Roch* [1], tous les objets artistiques réalisés au cours

1. Le mot *Scuola* littéralement *École*, est ici à peu près l'équivalent de Confrérie. Il désigne des associations laïques organisées dans un but charitable et ayant le plus souvent un caractère paroissial. La cathédrale St-Marc a aussi sa *Scuola*. Celle de S. Roch servait, lors de sa fondation, à venir en aide aux pestiférés. C'est un vrai monument en style renaissance qui se prêtait admirablement à une Exposition. La salle du rez-de-chaussée se divise en trois travées séparées par deux rangs de colonnes. Les œuvres d'art de la *Scuola* consistent en

des siècles, pour honorer la Ste Eucharistie, avait excellemment exécuté son programme. Tout ce que Venise et les nombreuses églises du patriarcat possédaient d'œuvres d'art anciennes, se trouvait réuni là, et par un classement parfait, présentait une histoire documentaire de la piété envers le S. Sacrement. On y voyait les divers objets destinés à la célébration de la messe : calices, ostensoirs, burettes, missels aux massives et riches reliures, croix et crucifix, encensoirs, navettes à encens, linges précieux, ornements liturgiques d'un prix inestimable, lustres et chandeliers, bannières brodées, et aussi une collection unique de dentelles vénitiennes. Il n'y avait là aucune œuvre qui ne fut digne d'admiration. Le cardinal ne manqua pas de faire valoir tout l'intérêt religieux et patriotique de cette exposition issue de son initiative personnelle. — « Ce que vous admirez ici, messieurs, déclara-t-il, n'est pas venu des pays lointains, mais a été recueilli uniquement à Venise et dans la Vénétie. Cette région gouvernée autrefois par votre glorieuse république, et que protège encore, avec un noble orgueil, le Lion de l'apôtre Saint-Marc, doit à celui-ci son bonheur et sa prospérité.

De fait cette exposition prouvera, mieux que les discours les plus éloquents, combien nos pères furent puissants et glorieux, pour avoir toujours placé la Religion à la base de leurs institutions.

Jamais ils ne revenaient d'aucune conquête sans rapporter à Venise quelque marque de leur foi, quelque preuve de leur amour envers l'Eucharistie, ou sans élever un monument en son honneur. C'est ainsi qu'ils firent de Venise la patrie des arts, la gardienne intelligente et fidèle des chefs-d'œuvre de l'antiquité, et qu'elle se montre encore aujourd'hui une des premières parmi les cités sœurs. »

L'exposition eut le plus grand succès et pendant deux mois attira une foule de visiteurs avides de contempler 14 siècles de souvenirs vénitiens.

A 5½ h. de l'après-midi, toutes les cloches de la ville annoncèrent l'ouverture du Congrès à Saint-Marc, et un cortège brillant, formé au palais patriarcal, se rendit solennellement à la cathédrale. La cérémonie consista en un discours du cardinal Svampa suivi de l'exposition du St-Sacrement avec chants liturgiques, et bénédiction solennelle par le Patriarche.

Les sessions du Congrès eurent lieu les 9, 10 et 11 août, à l'église des SS. Jean et Paul, dont la grande nef avait été aménagée spécialement, avec le plus grand talent, et dans le style gothique de l'église [1]. Les chefs les plus en vue du mouvement catholique de l'Italie et de l'étranger, s'y rencontrèrent avec trois cardinaux, Manara, Svampa et Ferrari, l'archevêque de Milan, cinq archevêques, vingt-trois évêques, deux abbés mitrés et un abbé cistercien.

Il était neuf heures, quand les places réservées et les tribunes se trouvant remplies, les cardinaux firent leur entrée au milieu de vifs applaudissements, et ce fut l'art qui eut le premier la parole. Pérosi avait écrit pour cette circonstance

d'admirables boiseries sculptées par Franco Planta, et en un grand nombre de peintures du Tintoret. Celui-ci consacra vingt ans à cette décoration et produisit l'admirable *Crucifiement* qu'on y voit encore.

1. L'église des SSts Jean et Paul est la plus importante de la ville après St-Marc. Commencée sous l'influence de Nicolas Pisano en 1240, elle ne fut terminée qu'en 1420. C'est un chef d'œuvre du style gothique italien. Au temps de la République, elle servait de lieu de sépulture aux doges. C'était alors le Westminster de Venise.

une œuvre, d'après l'évangile de St Marc, intitulée: *In Cœna Domini.* Interprétée par la maîtrise de la Basilique, elle obtint un brillant succès. Cette ouverture musicale d'un congrès solennel eut la beauté et l'ampleur d'une prière de l'immense assemblée; les harmonies inspirées par des textes sacrés, en exprimant ces profonds sentiments pour lesquels la parole manque de souplesse et de fluidité, préparèrent les cœurs, et les disposèrent dans le silence et l'admiration, à écouter l'enseignement précis des orateurs.

Le Patriarche souhaita la bienvenue à tous les congressistes, précisa le but des travaux: « *Se serrer, autour du Tabernacle, où Jésus daignera rester avec nous jusqu'à la fin des siècles, pour lui offrir nos hommages de réparation, pour que sa volonté pénètre nos intelligences, sa morale nos mœurs, sa charité nos institutions, sa justice nos lois, son action notre histoire, son culte notre religion, sa vie notre vie.* »

Mgr Callegari, évêque de Padoue, dont nous aurons l'occasion de reparler, nommé président effectif du congrès, prononça le discours d'ouverture avec son autorité bien connue, et dirigea, pendant les trois journées, les sessions [1].

Des sujets très variés furent traités tour à tour par de savants spécialistes. Rien qu'à lire leur énumération, on se rend compte de l'excellente organisation qui a présidé à un ensemble aussi riche et aussi intéressant. Dogme, science, réfutations, histoire, intérêt social, pratique religieuse, liturgie, rien de ce qui peut éclairer au sujet de l'auguste Sacrement et renforcer son culte ne fut oublié. Tous les orateurs furent remarquables et l'assistance nombreuse ne cessa de suivre les séances avec une vraie ferveur.

L'après-midi du 18, Mgr Callegari prononça le discours de clôture et donna une dernière fois la parole au patriarche. Celui-ci remercia, avec effusion, tous ceux qui avaient apporté au congrès le tribut de leur zèle, de leur savoir et de leur expé-

1. Principaux orateurs du XIXe Congrès, et matières traitées.

Professeur Francesco Acri: *Le mystère du St-Sacrement et la Science.*

R. P. Semeria: *Le St-Sacrement et le mouvement catholique.*

R. P. Brandi: *Le St-Sacrement et l'Eglise anglicane.*

R. P. Ghignoni: *Erreurs modernes sur le St-Sacrement.*

R. P. Pellegrini: *Le culte eucharistique dans l'Église Grecque d'orient à son origine.*

R. P. Beccaro: *L'Alliance du St-Sacrement.*

Dr Sacchetti: *Le St-Sacrement et la Papauté.*

Prof. Marucchi: *Le dogme du St-Sacrement et les documents des premiers siècles chrétiens.*

Prof. Savi: *Le St-Sacrement et les traditions populaires surtout dans le Veneto.*

Prof. Alessi: *Le St-Sacrement source de charité.*

Mgr Scotton: *L'œuvre du St-Sacrement en Italie depuis l'origine des Congrès.*

Prof. Zaniol: *La Providence divine dans les manifestations eucharistiques, en face des persécutions et des hérésies.*

Prof. Dalla Valle: *St-Gaëtan de Thiene et le St-Sacrement.*

Prof. Sichirollo: *La première hérésie et la première fête en l'honneur du St-Sacrement.*

Prof. Toniolo; *Le St-Sacrement et l'avenir social.*

Mgr Rampazzo: *Les confréries du St-Sacrement considérées comme associations du culte.*

Prof. Pentore: *Actes solennels du culte envers le St-Sacrement.*

Mgr A. Vian: *Décisions et résolutions.*

Comte Paganuzzi: *La Religion et la glorification de Jésus-Christ.*

Prof. Ellero: *La première Communion.*

Il faut encore citer parmi les principaux orateurs: L'archevêque Schirò, G. B. Piccoti, Don Manzini, le professeur Ambrosi, Don Albertario, le professeur Olivi, le R. P. Carmagnola, Mr Scala, le professeur Grancelli et Fr. Saccardo.

rience; appuyant sur les résultats pratiques de tant d'admirables discours, il rappela pour terminer le touchant souvenir des disciples d'Emmaüs, et commenta le *Mane nobiscum Domine*, avec un cœur de pasteur affectueux. Puis vint la bénédiction pontificale de Léon XIII, et au milieu du plus grand enthousiasme de l'assemblée, les voûtes de l'antique et admirable église retentirent des cris cent fois répétés: — *Vive le Pape! Vive le Patriarche! Hourra, pour les prélats italiens!*

Une messe solennelle d'action de grâce eut lieu le lendemain à St-Marc. On y entendit l'exécution d'une autre œuvre du maëstro Pérosi, spécialement composée en vue du Congrès, sa *Missa Pontificalis*. A six heures de l'après-midi, une somptueuse procession prit le chemin du Môle pour la bénédiction de la mer. Venise a gardé un profond souvenir de cette solennité si chère à ses traditions. Le Cardinal Sarto y avait convoqué tout son peuple et avait rappelé, que de ce môle, jadis, les Vénitiens partaient pour l'Orient, et qu'ils y revenaient couverts de gloire, parce qu'ils conservaient toujours avec eux le Christ eucharistique. Pour cette circonstance solennelle le cardinal avait remis en honneur un décret de 1407, par lequel le Grand Conseil avait décidé qu'un dais très riche, supporté par quatre montants, abriterait chaque année le St-Sacrement lors de la bénédiction de la mer. Il s'inspira aussi du tableau de Gentile Bellini (1496), pour le groupement des confréries et des ordres religieux prenant part à la cérémonie. Il fit ainsi revivre les manifestations de Foi de la vraie Venise catholique. Le cardinal Svampa portait l'ostensoir, et arrivé au bord du quai, il bénit majestueusement cette mer scintillante de lumière, qui donna à Venise sa vie et sa prospérité, et la plaça encore une fois, après ces grandes journées consacrées à la gloire du Rédempteur, sous la protection divine!



VENISE. — L'église Notre Dame du Salut

Tel fut ce Congrès Eucharistique de Venise, magnifique dans ses manifestations et profond dans ses résultats.

Quand tous les décors de fête eurent disparu, et que Venise eut repris sa vie coutumière, le Patriarche ne se tint pas pour satisfait. Le pasteur en lui éveillait une dernière sollicitude. L'effet produit avait pleinement satisfait son zèle, mais les bonnes dispositions du peuple se dissipent souvent peu à peu, faute de savoir avec précision comment il pourra les prolonger pratiquement. C'est pourquoi le Patriarche publia une nouvelle et longue lettre pastorale; il y fait surtout deux recommandations pour manifester un amour sincère envers le Saint-Sacrement. C'est d'abord l'assistance fréquente, journalière si possible, au Saint-Sacrifice de la Messe. Que les parents et les maîtres, que tous ceux qui sentent la nécessité de ramener le peuple au vrai sentiment religieux, s'en souviennent.

Non, qu'on ne se contente pas des assistances de précepte, qu'on songe au bien des familles et de la société qui résulte de cette dévotion. La communion des malades est aussi de première importance. Que de prétextes n'invoque-t-on pas, aussi vains que funestes, pour priver ceux qui vont mourir de l'unique consolation qui puisse leur être utile sur le seuil de l'éternité ! Et qu'on ne laisse pas le Christ prendre seul le chemin d'une demeure où quelqu'un souffre, qu'on se fasse un honneur de l'accompagner et que ce soit pour chacun une généreuse manifestation de Foi.

Au commencement de cette lettre, il ne manque pas d'insister sur la nécessité d'éclairer constamment le peuple sur les Saints Mystères. Si l'esprit est obscur, comment la vie pourrait-elle être religieuse? Comment parler de pratique, à celui qui ignore le motif et le but de sa conduite ?

Les actes et les paroles que nous venons de rapporter, établissent déjà la puissante influence que le Patriarche sut conquérir à Venise. C'est celle d'un homme supérieur par le caractère et le talent ; rien ne lui résiste parce qu'il sait tout dominer et conduire au but qu'il s'est fixé. Sa bonté tant vantée dans ses ministères successifs, reste entière, et son énergie croît à mesure que le domaine de son action s'étend.

La Foi reste toujours le guide de sa volonté. Il en fait le principe, la base de son action et y subordonne toutes ses entreprises, bien persuadé, que sans un sincère esprit religieux, sans l'amour du Christ et de son Église, on parle et on agit en vain. Comme St Paul il tient les yeux fixés *sur Jésus l'auteur et le consommateur de la Foi*, et de là lui viennent ses hautes pensées et ses œuvres d'apôtre.

Mais il lui a été donné, pendant la période vénitienne de sa vie, d'assister aux péripéties de la crise sociale en Italie ; nous allons maintenant étudier de près, comment il s'y est dévoué au bien commun.



VENISE. — Vue intérieure de Notre-Dame du Salut.

CHAPITRE X.

Le Patriarche de Venise. — Son action sociale.

1894-1903

Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.

(I Ad Corinth., c. III, 11.)

Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé, savoir Jésus-Christ.

La genèse de l'Encyclique *Rerum Novarum.* — Accord des catholiques italiens au début de leur organisation sociale. — Constitution de l'*Union* et son principe fondamental. — Situation spéciale des évêques. — L'*Œuvre des Congrès* s'inspire des idées de l'*Union.* — Importance des Comités Paroissiaux. — Le cardinal Sarto les impose à son clergé. — Il encourage la lutte contre la Franc-Maçonnerie. — Son dévouement au Souverain Pontife. — Le centenaire de l'élection de Pie VII. — Il préside à Padoue le second congrès scientifique de l'*Union.* — Son discours d'ouverture. — Idées sociales de ce Congrès. — Le crédit et la question agraire. — Premières dissidences entre catholiques Conservateurs et Démocrates chrétiens — L'encyclique *Graves de communi.* — Le congrès de Tarente en 1901. — Le cardinal prend la défense du président de l'*Œuvre des Congrès*, comte Paganuzzi. — Quelques-unes de ses œuvres de justice et de charité — Les dentelles de Burano. — Extraits de diverses pastorales qui préconisent les pratiques chrétiennes comme sources de bonheur social.

Moins de deux ans après son avènement, Léon XIII, par l'importante encyclique *Æterni Patris*, recommandait et remettait en honneur l'étude de S. Thomas. On avait un peu oublié que le vieux docteur pouvait servir de guide

dans les luttes pour le droit social, et que les principes de la restauration de ce droit se trouvaient dans les enseignements méconnus de la *Somme*. « *Les argumentations de S. Thomas sur l'amour mutuel que se doivent les hommes, ont une force immense et invincible pour détruire ces principes de droit nouveau qui sont évidemment périlleux pour le maintien de la paix et pour le salut public.* » Ainsi s'exprimait Léon XIII, et les principes qu'il signale comme un danger, ce sont ceux issus du droit romain et du droit révolutionnaire. La notion abstraite de l'individu pris en soi, devait être remplacée par l'esprit d'association qui est l'esprit de l'Évangile ; or il est préconisé par la doctrine de S. Thomas.

En ouvrant ainsi la voie aux principes qu'il voulait restaurer, le pape donnait une première indication sur le gouvernement de l'Église en matière sociale. Les pèlerinages d'ouvriers à Rome, l'affaire des Chevaliers du Travail, les travaux de catholiques éminents, réclamèrent bientôt une expression complète du droit social tel que le comprend l'Église, pour en déduire des moyens pratiques et subvenir aux besoins pressants d'une misère internationale.

Telle fut la genèse de l'encyclique *Rerum Novarum;* elle a été suscitée par les nécessités du moment, et le monde chrétien, en la sollicitant, y a, en quelque sorte, travaillé. Un désordre du reste commençait à se manifester sur le terrain des écoles sociales ; plusieurs chefs s'étaient fourvoyés, les fidèles devenaient parfois hésitants ; brusquement il se fit une lumière, et le 15 mai 1891, marqua une grande date dans l'histoire moderne.

L'abstention politique dans laquelle vivaient les catholiques italiens depuis vingt ans, et d'où était résulté un certain isolement, contribua beaucoup à la concentration de leurs forces sur la question sociale ; ce fut pour eux comme une nouvelle vie dans l'union plus intime et plus active, et pour un but précis, avec le Saint Siége. Les principes étaient posés, mais la nature même du mal qu'il s'agissait de guérir, laissait subsister, comme le déclare Léon XIII, le côté *difficile et périlleux* de la question sociale. En Belgique et en France l'application des principes chrétiens donna lieu à des dissensions ; il devait en être de même en Italie ; mais tout d'abord la théorie et la pratique y marchèrent d'accord.

Déjà en décembre 1889, le professeur Toniolo au palais même de Mgr Callegari, évêque de Padoue, en union avec plusieurs notabilités catholiques et sur l'initiative du comte Medolago-Albani, avait constitué l'*Union catholique pour les études sociales.* S. Em. le cardinal Sarto contribua à cette nouvelle institution, et comme il s'est plu à le rappeler dans son discours au congrès de Padoue, il assista à la séance inaugurale et plaça l'*Union* sous la protection du S. Cœur de Jésus.

Cette union formulait ainsi son principe fondamental : — Il n'existe pas de vraie civilisation en dehors du catholicisme ; il ne peut exister de vraie grandeur pour aucune nation, et plus spécialement pour l'Italie, sans une participation à la mission du Pontificat dans le monde. D'après l'idée des organisateurs, l'Italie, comme pays où le Pontificat a été établi, a de ce fait une vocation providentielle et historique ; elle a plus que tout autre pays, le devoir de concourir par l'intelligence et le dévouement au salut de la société. Dans ce but une triple action s'impose à son activité: redresser les fausses idées du peuple, rétablir pratiquement les vraies bases sociales, et remettre à leur place légitime, les forces de direction et d'équilibre qui doivent présider à la vie du peuple.

Le pape approuva le programme par bref adressé à l'évêque de Padoue Mgr Callegari, président d'honneur de l'*Union*. Cet effort porta d'heureux fruits; les laïques y trouvèrent un centre pour exposer et discuter des idées; et les prêtres n'eurent plus de méfiance vis-à-vis des sciences sociales, puisque le pape avait déclaré qu'elles étaient indispensables.

La publication de l'Encyclique ne fit que raffermir et donner de l'extension à cette *Union*. De là se propagèrent des cercles d'études, des conférences, leçons, publications diverses, surtout celle de la *Revue internationale des sciences sociales et des sciences annexes*, dont la direction fut confiée à Mgr Talamo. Elle eût aussi l'ambition d'élaborer une *Encyclopédie* des sciences sociales chrétiennes, en opposition avec celles des rationalistes du XVIIIe et des positivistes du XIXe siècle. Le Congrès de Gênes, en 1892, eut ce but particulier, et dès la première séance, on y proclama la nécessité de prendre comme base la philosophie scolastique traditionnelle. C'est ainsi que l'*Union* fit entrer l'Italie dans le grand mouvement européen et s'arma, non seulement contre le libéralisme émancipé de la loi chrétienne, mais aussi contre les conservateurs doctrinaires, qui s'obstinaient à ne pas voir la nécessité d'une vraie rénovation.

A Gênes toutefois, on se borna à établir des principes fondamentaux, laissant à d'autres congrès que l'*Union* organiserait dans la suite, les déductions et applications concrètes.

Pour faire saisir dans son ensemble le mouvement italien, après l'encyclique, au point de vue de ses apôtres et propagateurs, nous devons faire les constatations suivantes. L'autorité, plus directe que dans d'autres pays, du Saint Siége, l'impossibilité de mêler la politique à la question sociale, eurent comme résultat l'effacement relatif des chefs; il n'y eut là ni un Ketteler, ni un Manning dominant la situation. Les évêques se maintiennent sur le terrain religieux, et c'est par leurs pastorales qu'ils instruisent et guident les fidèles. Parmi eux se distinguèrent Mgr Bonomelli, le cardinal Capecelatro, le cardinal Sarto et quelques autres.

Le clergé, sous la direction des évêques, surtout celui de la haute Italie, s'initia rapidement à l'économie politique grâce à l'enseignement des séminaires, et se trouva bientôt à même de consacrer son zèle à l'organisation et à la diffusion d'un grand nombre d'institutions économiques. Dans les congrès, qu'ils fussent nationaux, régionaux ou diocésains, on a constaté que le clergé se distingua par le nombre, et souvent aussi par l'activité; il s'intéressa au mouvement plus que la haute bourgeoisie et que la noblesse.

Les laïques, de leur côté, contribuèrent puissamment au progrès, en fondant des cercles d'études sociales à Turin, Milan, Modène, Gênes, Naples, Palerme. Bientot la nécessité d'un programme s'imposa pour diriger toutes ces bonnes volontés, et prévenir les erreurs et dissensions. C'est en 1891, à l'assemblée de Milan convoquée par l'*Union*, qu'il fut élaboré. Ce programme porte les signatures du professeur Toniolo de Pise, du comte Médolago-Albani de Bergame, du marquis Lorenzo Bottini de Lucques, du comte César Sardi de Lucques et du professeur Olivi de l'université de Modène, secrétaire. Il pose les principes fondamentaux d'un ordre social chrétien inspirés par la Foi, la Justice et la Charité, appuyés aussi, et c'est là le mérite particulier de ce travail, sur la doctrine des SS. Pères, l'histoire de l'Église, les travaux des canonistes et des scolastiques.

M. Toniolo en particulier voit dans la grande histoire du peuple italien des éléments précieux pour la reconstitution de l'ordre social ; son passé sert de gage à l'avenir ; en Italie, il n'y a qu'à rétablir les anciennes traditions abandonnées, traditions de l'époque où la péninsule florissait sous l'influence sociale de la papauté. Ce congrès se montra particulièrement courageux et dévoué aux humbles, en établissant, comme principe, la participation de l'ouvrier aux bénéfices de l'industrie. L'idée ne rencontra aucune opposition.

La même année 1894, la *Section d'économie sociale* du Congrès catholique national réuni à Rome, discuta ce programme, l'approuva, le fit insérer parmi ses propres actes, et en recommanda la diffusion. Dans son discours de clôture, le cardinal-vicaire, Parocchi, lui donna son approbation, le déclara adapté aux nécessités du temps présent et traduisant, à son avis, l'esprit de l'admirable encyclique *Rerum Novarum* [1].

La section *Économie sociale* de l'*Œuvre des Congrès* travaillait déjà de concert avec l'*Union* depuis le congrès de Gênes en 1892, et celle-ci en devint pour ainsi dire le conseil de direction générale [2].

Quant à l'*Œuvre des Congrès* même, elle eut à cœur de se conformer pleinement aux instructions pontificales. En septembre 1891, quelques mois après leur publication, elle reprend la discussion sur le principe des corporations déjà préconisé au congrès de Lucques en 1887. Elle traite la question du salaire, du travail des femmes et des enfants et examine dans quelle mesure on peut admettre l'intervention de l'état. Nous ne pouvons exposer ici en détail les travaux des divers congrès inspirés et dirigés par l'*Union* et l'*Œuvre des Congrès;* ils s'appliquèrent successivement à résoudre, outre la question agraire qui est en Italie de première importance, toutes celles qui étaient mises à l'ordre du jour par le mouvement social en Allemagne et en France. Jusque vers la fin du siècle, leur façon de comprendre l'œuvre de la régénération ne rencontre pas d'opposition ouverte ; mais peu à peu, comme nous le verrons, une conception

1. Le programme social de ce Congrès a donc une importance particulière. Les réformes à réaliser sont basées sur la loi du travail « dont nul n'est exempt si ce n'est pour y substituer d'autres formes d'une activité plus élevée et plus profitable à l'universalité des hommes. C'est précisément cette loi commune du travail, c'est-à-dire d'une activité utile et méritoire, qui doit assurer la réciprocité de la stabilité des rapports entre les classes sociales aujourd'hui scindées et en lutte les unes contre les autres. »

Pour ce qui regarde la propriété il y est dit : — « L'usage de la propriété privée, une fois qu'il a satisfait les besoins respectifs de la classe des propriétaires, doit être consacré à l'avantage commun, notamment à celui des pauvres et des déshérités. Parmi les réformes de la propriété industrielle figure la participation de l'ouvrier aux bénéfices ; et pour le crédit de la finance, le programme préconise la création des banques à fonction sociale qui écartent la spéculation et soient administrées pour des fins d'utilité publique.

L'intervention de l'État est jugée nécessaire à titre exceptionnel et transitoire. Comme il a contribué depuis longtemps au désarroi actuel par des lois volontairement mauvaises et des mesures sciemment funestes, il est juste qu'on réclame de lui une grande *restitutio in integrum* du droit social.

Les *Unions professionnelles* n'ont pas seulement un but économique mais doivent aspirer à la reconstitution organique de la société détruite par l'individualisme. Si les classes supérieures repoussent l'idéal des associations mixtes, les catholiques acceptent les unions exclusivement ouvrières, mais toujours dans le but de réaliser l'*Ordre Social* chrétien catholique.

Cf. Léon Grégoire. *Le pape, les catholiques et la question sociale*, 4me édition. Paris, Perrin et Cie, 1907. Documents, p. 297.

2. Cf., chap VIII, page 184.

différente des maux et des remèdes suscita un nouveau parti ; celui-ci presque exclusivement représenté par « les jeunes », ouvrit une ère de luttes qui dure encore.

Ce que nous venons d'établir suffira au lecteur pour se rendre compte du courant d'idées qui régnait quand le cardinal Sarto prit possession du Siége de Venise. Nous pouvons le montrer maintenant développant les *Comités paroissiaux*, prenant une part active au congrès de Padoue, s'opposant ensuite énergiquement aux excès de la démocratie et venant en aide aux siens partout où son intervention pouvait soulager une misère, prévenir un abus, ou redresser un grief.

* * *

Les *Comités paroissiaux* constituaient des facteurs indispensables pour organiser les premières œuvres et pour donner de la vie à tout le mouvement. C'était la grande ressource des évêques désireux de rester sur leur propre terrain, et de venir en aide aux besoins nouveaux de l'Église. Ils ne cessèrent de les encourager par tous les moyens, et le cardinal Sarto en particulier comprit le grand parti qu'on en pouvait tirer.

Dès ses débuts, l'*Œuvre des Congrès* avait vu le coté pratique de ces comités et avait insisté plus d'une fois sur l'opportunité et la nécessité de leur organisation. Le comte Paganuzzi a déclaré (11 décembre 1898), que le Comité Paroissial devait être regardé comme la principale de toutes les institutions établies par cette œuvre. Elle est essentiellement une hiérarchie de comités — paroissiaux, diocésains, régionaux et général, — qui embrassent et alimentent la vie active des catholiques italiens. C'est une œuvre laïque, mais, à ses différents degrés, elle se subordonne à l'autorité ecclésiastique, aux curés, aux évêques, au Souverain Pontife. Les congrès régionaux et nationaux ont pour but de la développer, en lui confiant les œuvres et l'enseignement social qu'il importe de promouvoir.

Déjà à Mantoue, Mgr Sarto avait fait connaître à ses curés des intentions très nettes en recommandant ces comités à leur zèle ; il fit de même à Venise. En 1895, il écrit la lettre que voici au professeur Don Antonio De Angelo :

« Je viens d'apprendre avec la plus grande satisfaction, qu'en qualité de vice-président du Comité diocésain, vous avez été chargé des Comités paroissiaux ; j'ai la conviction que votre vigilance les fera prospérer admirablement. C'est pourquoi, bien que je pusse m'en dispenser, je fais appel à votre charité, pour que vos efforts aboutissent à l'établissement d'un comité dans chaque paroisse et que celui-ci fonctionne régulièrement, pour le succès des œuvres de sa compétence.

« J'espère que vous réussirez sans trop de peine dans l'accomplissement de ce devoir charitable, car vous aurez sûrement le vaillant appui des révérends curés, lesquels, s'ils ne le peuvent autrement, à raison du grand manque de prêtres, doivent chercher des coopérateurs parmi les laïques ; ceux-ci non moins qu'eux, et mieux en certaines circonstances, peuvent prêter main-forte aux œuvres mêmes du ministère. »

Le patriarche, prêchant toujours d'exemple, eut soin de convoquer les réunions importantes, dans son propre palais. C'est ainsi, pour en citer un exemple, que la *Dixième assemblée régionale vénitienne* eut lieu dans la salle dite des Banquets au patriarcat. Parmi l'assistance se trouvaient les évêques de Padoue, Belluno et

Feltre, les représentants des autres évêchés vénitiens, et plusieurs centaines de catholiques de la ville et des diocèses suffragants. Après les discours et les rapports sur les diverses œuvres du mouvement catholique, le patriarche prit la parole et donna, selon son habitude, en captivant toute l'attention de son auditoire, d'excellents conseils pratiques.

« Je ne veux dire qu'un mot, déclara-t-il, pour recommander une seule chose ; cette seule chose me paraît résumer tout ce qui vous a été inculqué par les magnifiques discours prononcés en cette assemblée ; c'est l'*Action*. On a dit avec beaucoup de vérité que les membres des comités paroissiaux forment l'armée d'élite du Saint Père ; or de même que, en temps de paix, une armée ne laisse pas ses soldats dans l'oisiveté, mais les prépare par des exercices répétés aux futurs combats, ainsi, les membres des associations catholiques, surtout à notre époque troublée par des luttes incessantes, doivent rester fidèles à l'action. Il ne faut pas trop de discours ; laissons le beau langage aux hommes politiques ; quant à nous, agissons. »

Il s'explique ensuite sur le but particulier que les comités s'efforceront d'atteindre. Ils doivent appuyer l'action sacerdotale, et directement ou indirectement contribuer à la sanctification des âmes. Le premier souci des Comités, déclare-t-il, sera d'enseigner au peuple la foi religieuse et pratique en Jésus-Christ et son Vicaire ; il suit de là que chacun doit s'appliquer d'abord à tenir une conduite irréprochable dans l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu, le prochain et soi-même. J'ai dit que ses membres sont les coopérateurs du curé ; ils lui doivent aide et assistance en tout ce que son zèle juge utile d'entreprendre, pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, et la direction des patronages ; qu'ils s'appliquent aussi à rétablir la paix dans les ménages troublés, à faire d'affectueuses corrections, etc. Le curé a comme charge la formation de l'esprit des fidèles, de façon que les cœurs soient dévoués à Jésus-Christ, et cela n'est possible qu'avec le dévouement au Pape, et c'est pourquoi les membres des associations catholiques, doivent travailler de telle façon, que le pape puisse sûrement compter sur le peuple pour la défense de ses droits ; hors de là, il ne peut exister aucun bien, ni religieux ni moral. »

En traitant cette matière, le patriarche n'ignore pas que les Comités paroissiaux rencontrent encore de l'indifférence et même de l'hostilité chez certains curés ; aussi se hâte-t-il de déclarer nettement comment il les juge. « Je ne puis comprendre qu'il y ait encore un seul curé qui n'ait établi dans sa paroisse un Comité paroissial, non seulement parce qu'il désobéit à des ordres précis et répétés du Saint Père, mais parce qu'il se prive d'un concours précieux, sans lequel beaucoup de travaux de son ministère resteront incomplets, ou ne produiront pas de fruits. »

Les membres des Comités ont du reste pour eux-mêmes des devoirs qu'ils doivent s'efforcer de remplir généreusement ; la discipline et l'abnégation leur sont indispensables. Et pour qu'on ne s'y méprenne pas, il explique ce qu'il entend par là. « Par discipline, j'entends qu'on se soumette à ceux qui ont la charge du commandement ; les comités doivent soumission aux curés, les curés à leur évêque, l'évêque au Pape, les associations à leur président et ses auxiliaires ecclésiastiques. Que tous acceptent volontiers les décisions de leurs autorités ; en

un mot qu'on sache obéir, que chacun apporte aux assemblées ses conceptions théoriques et ses méthodes pratiques, qu'on y discute loyalement tel ou tel point spécial d'action, mais que tous soient toujours prêts à se soumettre au chef, surtout s'il refuse d'accepter des propositions jugées trop hardies, car les exagérations tombent dans la fosse et y entraînent le bien avec elles. »

Quant à l'abnégation, elle consiste à éloigner dans le travail les vues personnelles d'intérêt et d'ambition. « Ces misères sont toujours accompagnées de ruine. J'ai travaillé, dira-t-on, et l'on a méconnu mon activité ; je n'en ai retiré aucun avantage ; ceux-là mêmes que j'ai favorisés, s'ils ne me sont pas hostiles, me traitent avec indifférence. Pareilles plaintes ne devraient jamais sortir de la bouche de membres des Comités et Associations catholiques. Vous avez travaillé ? Eh bien, vous avez rempli tout votre devoir ; quant au dédommagement, si vous ne l'obtenez pas des hommes, soyez sûr que le Seigneur se réserve de vous le donner lui-même. »

L'esprit d'association est très répandu en Italie, et il importe d'opposer aux sociétés neutres ou hostiles à la religion, celles qui unissent les fidèles pour le bien commun. Le patriarche est convaincu par son expérience de Mantoue, que le clergé serait impuissant, s'il était abandonné à lui-même ; il faut dans les paroisses le bon levain des Comités ; son zèle pour le bien ne perd jamais cette nécessité de vue. Ses lettres pastorales, tant à Mantoue qu'à Venise, excitent constamment à la fois les curés et les fidèles, pour les associer dans un travail commun au salut des âmes. En agissant ainsi, il accomplissait son devoir de pasteur et collaborait à la campagne religieuse et sociale de l'*Œuvre des Congrès*.

***

Les associations pour la restauration de l'ordre social chrétien poursuivie par les catholiques italiens, devaient nécessairement se rencontrer avec les sociétés secrètes toujours acharnées à la ruine de la puissance pontificale. Elles ne sont du reste que le Libéralisme organisé pour la destruction du règne de Jésus Christ sur la terre. Avant la chute de Rome, le mot d'ordre des sectaires était de ne mettre en avant que l'idée patriotique de l'unité italienne, mais le but secret de tous les mouvements politiques de cette époque, n'a jamais été autre que celui de la franc-maçonnerie antireligieuse. Maintenant les ennemis de l'Église ne se réclament même plus d'un soi-disant respect de la foi séculaire et de la religion du Christ [1]. Le peuple s'est aperçu trop tard que la révolution, dite rédemptrice de la patrie, devait non seulement aggraver sa misère et les impôts, mais encore mettre en péril son bonheur, ses mœurs et sa Foi.

Les œuvres de défense contre la déchristianisation sont donc de leur nature anti-maçonniques. Depuis que Léon XIII a dénoncé, en 1884, par une magistrale encyclique, tout le mal que les sectes secrètes produisent dans la famille et les nations, les catholiques ont travaillé à former une ligue internationale contre la franc-maçonnerie. Déjà à Mantoue l'évêque Sarto avait donné à la ligue italienne

1. A la date du 1 janvier 1906 (2658 *ab Urbe Condita*), le *Giornale d'Italia* publiait une *Encyclique* adressée à tous les Cercles maçonniques d'Italie, exprimant le vœu de voir Rome se transformer en capitale de la Libre Pensée, pour en arriver à étouffer plus efficacement toute croyance et tout sentiment catholiques. (*N. du T.*)

tout son appui ; comme patriarche nous le voyons encore parmi les plus ardents contre l'ennemie insidieuse de la foi et de la morale chrétiennes.

Lors du congrès anti-maçonnique tenu à Trente, vers la fin de septembre 1896, il organise à Venise des assemblées diocésaines, pour en préparer les travaux.

A la date du 29 août 1896, il écrit au professeur Don Antonio De Angelo, délégué du Comité diocésain à la sous-commission anti-maçonnique ; « Mon devoir est de protéger toute union organisée pour la conservation intégrale de la Foi ; pour ce motif, je salue avec une vraie satisfaction, la constitution d'un *Sous-Comité anti-maçonnique* à Venise, afin de favoriser l'adhésion au Congrès international de Trente, et j'embrasse affectueusement, comme mes plus chers collaborateurs, tous ceux qui s'inscriront pour renforcer les rangs des soldats pacifiques de la Foi. Combattre la Maçonnerie est une œuvre religieuse et éminemment sociale, parce que cette secte est hostile, non seulement à notre sainte Religion dans toutes ses manifestations, mais s'applique à ruiner aussi la tranquillité de l'ordre. Je recommande aux membres de cette Ligue, de s'intéresser tout spécialement à ces pauvres jeunes gens, qui séduits par d'adroites paroles, se font gloire d'être affiliés à la secte anti-cléricale, laquelle, sous prétexte de raison et de science, combat directement la Foi. Plaise au ciel que l'œuvre du Sous-Comité, en ne s'inspirant que de la charité, ouvre les yeux à de pauvres égarés et qu'enfin disparaissent de Venise les noms des sociétés anti-religieuses qui la déshonorent. »



Le Patriarche Sarto, retour de l'île St-Georges, reprend sa gondole.

A la suite d'une réunion plénière tenue chez le patriarche, au moment même du Congrès, l'ordre du jour suivant fut envoyé à Trente : — « Les catholiques vénitiens réunis en assemblée solennelle, sous la présidence de leur vénéré pasteur, saluent avec enthousiasme le premier Congrès anti-maçonnique international ; ils s'unissent à son esprit, se préparent à mettre ses décisions en pratique, et expriment un vœu spécial, celui de voir le Congrès réussir à fonder une Ligue anti-maçonnique internationale qui inscrira sur sa bannière cette devise de justice : *Pro fide et pro patria libertas ! A bas la Maçonnerie !*

S'adressant ensuite tout spécialement à la jeunesse, le patriarche s'exprima ainsi : — « Mes chers jeunes gens, ramenez à moi ceux de vos compagnons qui se sont égarés ; prenez sur vous cette mission sainte que je vous confie. Luttez, luttez toujours contre la maçonnerie ; démasquez cette secte infâme ; jadis j'ai cru, moi aussi, exagéré ce qu'on affirmait d'elle, mais depuis, par mon ministère même, j'ai eu l'occasion de toucher du doigt les plaies qu'elle ouvre ; depuis, j'ai été convaincu que tout ce qui a été publié au sujet de cette association infernale, n'a pas dévoilé la vérité entière. Jeunes gens, vous voyez l'Église opprimée, le Pape, prisonnier de la maçonnerie, entravé par elle dans l'accomplissement de sa

mission divine ; elle lui a arraché Rome, cette Rome, que le Christ, des hauteurs de Jérusalem, désigna comme siège intangible de son Vicaire, sur la tête duquel, lui, le divin Maître, a placé le trirègne sacré, parce qu'il est notre souverain. Luttez, luttez, ô jeunesse, contre la maçonnerie ; vous avez toute mon approbation, parce que par là vous méritez bien de la famille, de la patrie et de l'humanité ! »

* * *

C'est de Rome que doit venir la vraie solution de la question sociale ; en dehors du pape, il n'y a pas de réforme possible. L'évêque Sarto le déclarait en termes magnifiques dans son programme aux Vénitiens ; il y revient comme patriarche, ne laissant échapper aucune occasion pour proclamer hautement, que le respect et l'amour de la papauté sont la base du bonheur des peuples.

Le vingt-cinquième anniversaire de la prise de Rome, en 1895, exploité par la maçonnerie, provoqua à Rome des manifestations qui avaient moins pour objet le triomphe d'une armée sur une poignée de héros, qu'une insulte nouvelle adressée au Pontife et à l'Église. Le cardinal exhorte ses fidèles à la prière pour que le Christ console son Vicaire persécuté, et répande ses lumières et sa grâce sur les persécuteurs. Pendant les trois jours de ces fêtes odieuses, les 17, 18 et 19 septembre, il ordonne d'exposer le Saint Sacrement dans toutes les églises de l'archidiocèse, et de chanter le *Miserere*. Il demande en outre aux fidèles de s'approcher des Sacrements et de faire une offrande au Saint-Père.

La longévité de Léon XIII avait déjà réjoui les fidèles par les jubilés sacerdotal et épiscopal ; le cardinal Sarto s'appliqua surtout à célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la première Communion du Souverain Pontife. Le fait étant rare, intime, et devant inspirer des sentiments particulièrement affectueux, le pasteur y attache une importance particulière. Le 27 avril 1896, il écrit au clergé et au peuple de Venise. — « L'amour qui est sagement industrieux, cherche des moyens toujours nouveaux pour se manifester, et ne néglige aucune occasion pour donner aux personnes aimées des preuves de tendresse. Or, nul après Dieu, ne mérite plus notre amour, que celui qui est dépositaire de l'autorité du Christ, et interprète de sa charité. Il est son vicaire sur terre, et tous les vrais catholiques ne négligeront aucune occasion de lui montrer leur affection et de correspondre à la sienne. Ils la montreront d'autant plus volontiers, qu'en constatant combien la vie de l'auguste Pontife a été persécutée, ils aimeront à lui offrir, avec leur dévouement, un soulagement aux souffrances qu'il endure. Il n'est pas rare dans l'histoire de l'Église de voir des papes accomplir le cinquantenaire de leur ordination sacerdotale, et même de leur consécration épiscopale ; ces anniversaires qui ont passé inaperçus pour d'autres, ont été célébrés avec splendeur sous les pontificats de Pie IX et de Léon XIII. Et puisque l'enfer continue sa guerre contre la Papauté, il en résulte pour les catholiques un devoir et une nécessité de ne rien négliger pour démentir cette calomnie qu'on s'efforce d'établir : le pape est abandonné de tous ! Nous devons donner un éclat nouveau à la tiare, confondre ses ennemis, et donner, pendant quelques heures au moins, au père affectueux, l'oubli des douleurs qui depuis si longtemps, et sous tant de formes, le tourmentent. Pour ce motif, les excellents élèves du grand séminaire de Milan, ont conçu l'idée de provoquer une solennité pour honorer le soixante-quinzième anniversaire

de la Première Communion de Léon XIII qui coïncide, le 21 juin prochain, avec la fête de St Louis de Gonzague. »

Le zèle du pasteur qui prévoit l'utilité pratique de cette fête pontificale, exhorte ses curés à parler fréquemment de cet anniversaire aux enfants qu'ils prépareront à la première Communion. Qu'on leur inculque, dès leur plus jeune âge, l'affection et le respect envers le chef suprême de l'Église catholique. « Que de ferventes prières ne s'élèveront pas des cœurs de ces milliers d'enfants pour le vénérable vieillard, qui, il y a bien des années enfant comme eux, avait joui du mystère et des célestes délices de la première Communion ! Qu'il sera beau de voir, par tout le monde catholique, après la célébration de tant d'anniversaires de la vie glorieuse du pape, les enfants eux-mêmes, s'unir cette année pour l'honorer ! Quelle douce violence ne feront pas au Cœur de Jésus, ces tendres voix demandant qu'il leur conserve de longues années encore le Saint Pontife ! Avec quelle joie les anges de ces âmes bénies ne porteront-ils pas des prières et des soupirs si chers au Seigneur, qui trouve sa louange parfaite sur des lèvres encore privées de paroles et teintes du lait maternel ! »

Mais cette solennité ne sera pas le privilège unique des enfants ; les adultes aussi y prendront part en s'approchant des Sacrements dans l'église de leur paroisse, ou de leur institut, pour s'unir en esprit au souverain Pontife que le ciel bénit dans sa vieillesse selon la promesse du psaume : *Il rassasie de ses biens tes désirs et renouvelle ta jeunesse comme celle de l'aigle.*

Et voici revenir encore l'enseignement doctrinal : l'union étroite avec le Chef suprême de l'Eglise, avec le Vicaire du Christ, est d'une absolue nécessité pour le vrai chrétien.

« La foi dans le Christ est indispensable au salut ; mais celui-là qui méconnaît son Vicaire sur terre n'a pas cette Foi. Le Pape est la pierre fondamentale de l'Église il est le principe vital du catholicisme, il est le centre de l'unité, car il unit toutes les intelligences, par la foi aux dogmes mêmes, et au respect des commandements. Celui qui se détache de ce principe n'appartient plus au corps mystique de Jésus-Christ ; il se trouve hors de la vraie Église. Que jamais cette soumission au Pontife ne nous soit enlevée par les impies, qu'elle soit le gage de notre éternel salut, qu'elle soit notre plus bel honneur. Ayez comme règle inflexible de suivre le seul enseignement du Vicaire de Jésus-Christ, celui des évêques et prêtres qui lui sont unis et subordonnés. Quiconque vient vous proposer des doctrines contraires à celles qui appartiennent aux docteurs légitimes, fût-il un ange, ne l'écoutez pas ; il sèmerait parmi vous le schisme, il vous traînerait hors de la route et vous exposerait à devenir infidèles. »

D'autre part le pasteur connaît la faiblesse humaine, il sait combien il importe de raffermir les âmes dans la lutte incessante, et son zèle trouve des accents pénétrants pour empêcher de lamentables défections.

« Les ennemis vous entourent de toute part et attirent par la séduction d'idées trompeuses, par la crainte de malheurs imminents ; ils manient l'arme de l'ironie et de l'insulte. Soyez toujours pleins de courage, ne vous laissez pas entraîner par cette faiblesse qui se décore du nom de prudence, et qui n'est que de la lâcheté ; elle conduit au parjure, à l'infidélité au devoir chrétien. Plutôt donc que de rougir du Christ et de son Vicaire, montrez-vous en toute occasion

de fidèles disciples ; soyez-en même, si possible, d'intrépides défenseurs. Par l'autorité de votre exemple, par l'énergie de votre parole, rendez-leur témoignage en face de l'impiété, surtout quand celle-ci s'évertue à les offenser ou à les combattre. Ne vous laissez pas effrayer par la clameur des ennemis ; mais puisque le salut de l'âme est en jeu, suivez en tout le Pape, respectez son autorité, écoutez sa parole; car cette condition est indispensable pour vous assurer le trésor de cette promesse de Jésus-Christ : *Quiconque me confessera en présence des hommes, je témoignerai pour lui devant mon Père céleste.* »

***

Une autre occasion d'exalter la Papauté se présenta en 1900. L'Église traversa une époque bien difficile lorsque le pape Pie VI mourut à Valence, le 29 août 1799[1]. La Révolution triomphait, les cardinaux étaient dispersés, un conclave semblait impossible, parce que les troupes françaises commandées par le général Berthier, avaient proclamé la république à Rome.

Malgré les difficultés, les cardinaux parvinrent, au nombre de 35, à se réunir en conclave dans l'îlot vénitien *San Giorgio Maggiore*. La première réunion eut lieu le 1 décembre 1799, et après des séances laborieuses qui durèrent 104 jours, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, recueillit l'unanimité des suffrages. Il déclara prendre le nom Pie VII, en mémoire de Pie VI, son bienfaiteur, qui avait distingué ses qualités et l'avait créé évêque et cardinal. C'était le 14 mars 1800. Il fit son entrée à Rome débarrassée de l'invasion et de la république, le 3 juillet de la même année.

Venise pouvait donc célébrer, en 1900, le premier centenaire de cette élection qui avait déconcerté la France révolutionnaire ; celle-ci était en effet convaincue, qu'avec la mort de Pie VI le gouvernement pontifical avait cessé d'exister.

Dès le commencement d'octobre 1899, le cardinal adresse une lettre pastorale à ses diocésains, pour leur faire connaître ses intentions. Il déclare que Venise ne peut rester indifférente à ce glorieux anniversaire ; elle le fêtera non pas uniquement par la pompe extérieure qui ne convient qu'aux héros profanes, mais surtout en ravivant le respect et le dévouement envers le S. Siège.

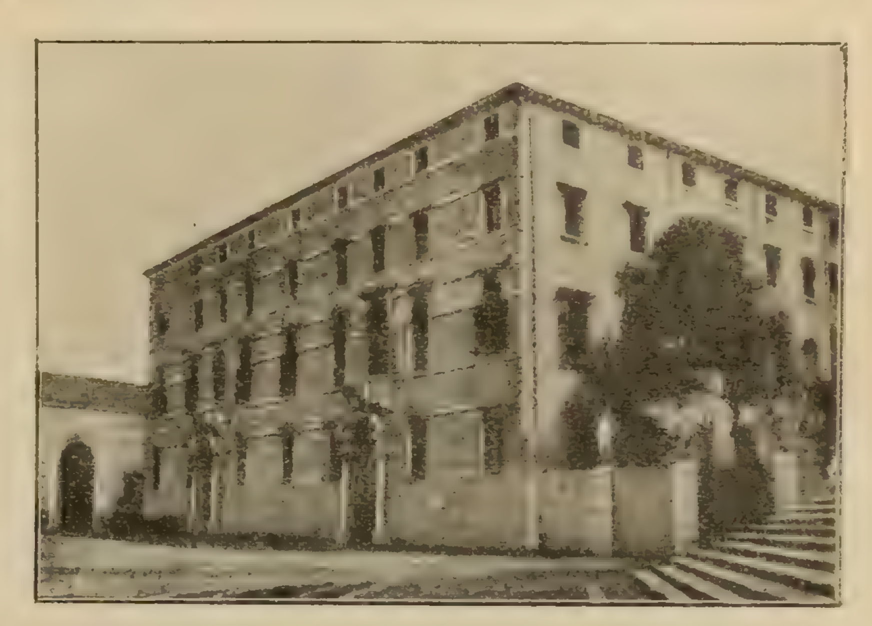
1. Pie VI (1717-1799), élu en 1775, eut un pontificat très agité. Il eut à résister surtout à des attaques violentes contre les immunités et l'ancienne discipline de l'Église, contre la puissance spirituelle et temporelle du Saint-Siège. La cour de Naples, le duc Léopold de Toscane, l'empereur Joseph II et surtout l'Assemblée Constituante de France, méconnurent presque entièrement la suprématie pontificale. Bonaparte, général du Directoire, enleva à Pie VI par le traité de Tolentino, 1797, Avignon et le Comtat Venaissin, et lui fit subir d'autres spoliations. L'établissement de la République romaine par le général Berthier (Févr. 1798), la captivité du pape, son exil à Sienne, Florence, Grenoble et Valence où il mourut, constituent de tristes épisodes de cette époque de persécution.

Son successeur, Pie VII (Barnabé Louis Chiaramonti), né d'une famille noble à Césène, en 1742, pape de 1800 à 1823, fut moine bénédictin, évêque de Tivoli, puis d'Imola, et cardinal en 1785. Élu pape dans un conclave tenu à Venise, il revint aussitôt à Rome délivrée en 1799, des troupes françaises et de la république qu'elles y avaient importée. Il signa le Concordat en 1801, par lequel Bonaparte, premier consul, rétablissait le culte catholique en France, et en 1804, sacra Napoléon I à Paris. Les plus graves dissentiments éclatèrent bientôt entre eux et ouvrirent une nouvelle ère de persécutions. Le pape exilé d'abord à Savone, ensuite à Fontainebleau, rentra dans ses états en 1814, et les récupéra presque intégralement par le traité de Vienne, en 1815. Il y accueillit avec bienveillance les plus proches parents de l'empereur tombé, qui l'avait persécuté et tenu en captivité. (*N. du T.*)

Ce furent les PP. Bénédictins de *S. Giorgio Maggiore* qui organisèrent les fêtes de l'année jubilaire ; elles se distinguèrent par leur éclat et se terminèrent par une procession d'un caractère particulièrement solennel. Le patriarche donna la bénédiction, devant l'église, tourné vers la ville située sur l'autre rive du grand canal, au milieu d'un peuple agenouillé autour de lui, et en présence de la foule accourue sur les quais de la Piazzetta et des Esclavons.

***

Cependant le patriarche Sarto, tout en prenant des mesures énergiques afin d'amener les catholiques à une union plus intime avec le pape pour le bien de leurs âmes, songeait aussi à assurer par cette union le progrès social. Il reste par là fidèle à son principe : « l'unique refuge, l'unique remède pour la société, c'est le Pape. » Mais il sait aussi, par l'Encyclique *Rerum Novarum*, et par le bref de Léon XIII adressé à l'évêque de Padoue, approuvant la constitution de l'*Union catholique pour les études sociales en Italie*[1], que le savoir humain avait un grand rôle à jouer et que le programme de l'*Œuvre des Congrès* devait être complété.



Façade du Séminaire de Venise.

Nous avons parlé plus haut du premier congrès dû à l'initiative de l'*Union* (Gênes, 1892) ; le patriarche de Venise accepta la présidence d'honneur du second réuni à Padoue, en 1896 ; celui-ci servit de conclusion et de couronnement aux fêtes en l'honneur de S. Antoine. C'est là, pour la première fois en Italie qu'on aborda, au point de vue scientifique et pratique des questions de premier ordre. Les réunions des congressistes, parmi lesquels, outre le cardinal Sarto, se trouvaient les évêques de Vicence, Céneda, Concordia, Adria et Fossano, ainsi que des représentants des diocèses de Trévise, Lucques, Plaisance et Faënza, eurent lieu au palais même de Mgr Callegari. Parmi les notabilités du monde scientifique, on comptait les professeurs Toniolo, Olivi, le comte Medolago, le marquis Bettini, MM. Corsi, Paganuzzi, le professeur Alessi et beaucoup d'autres.

C'est devant cette docte assemblée que S. Em. le cardinal Sarto, après le salut de bienvenue de l'évêque du diocèse, prononça la magnifique allocution que nous reproduisons. Si on a cru un moment que Pie X n'allait pas suivre l'orientation sociale donnée par Léon XIII, c'est qu'on ne connaissait pas, en France surtout, les antécédents du nouveau pontife et la part qu'il avait prise au Congrès de Padoue. Par les résolutions votées sous sa présidence d'honneur dans ce congrès,

1. Vers la fin de 1889, l'*Union* se transforma en *Société scientifique générale* avec trois sections séparées et distinctes, d'après le modèle de celles qui existent en Allemagne, France, etc.

le lecteur verra, qu'il se montra, dès cette époque, « protecteur décidé des catholiques sociaux [1]. »

Le cardinal Sarto s'étant levé pour ouvrir le congrès, proposa d'abord à l'assemblée de remercier Léon XIII pour la bénédiction accordée aux organisateurs, et fit ratifier par les congressistes le texte de ce télégramme :

TRÈS SAINT-PÈRE,

Le deuxième Congrès des catholiques voués à l'étude des sciences sociales, réuni à Padoue, remercie humblement Votre Sainteté de la bénédiction et des paroles affectueuses dont Vous avez daigné le fortifier. Acclamant en Vous le Père bien-aimé, le Maître infaillible, le Médecin très sage de la société qui, de Vous seul et de l'Église, recevra le salut, il se déclare entièrement soumis à vos enseignements et s'attache indissolublement à Vous, priant pour le triomphe de Vos droits et des principes dont Vous êtes le légitime et autorisé défenseur.

† Joseph, cardinal SARTO, Patriarche, Président d'honneur.
† JOSEPH, Évêque de Padoue.
Comte MÉDOLAGO, Président effectif.

Puis le cardinal Sarto parla dans les termes suivants [2] :

LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST !

Voilà le salut, Révérendissimes Seigneurs, Messieurs, voilà le salut que j'adresse avec une sainte allégresse et une affection fraternelle à cette honorable assemblée de prêtres et d'illustres laïques, réunis pour le bien suprême de la Religion et de la Société, menacées toutes deux par d'ardents ennemis qui, par l'incrédulité de la révolution, veulent détruire l'édifice social.

Ce cher salut qui excite notre courage, anime nos espérances et enflamme notre zèle pour toute grande œuvre, est une indication et comme un résumé des sujets qui se traiteront dans ce Congrès, des études qui se dérouleront dans nos réunions, et des conséquences pratiques qui en sortiront pour le bien social, par le moyen de Celui qui est l'unique fondement de notre foi et de notre félicité, Jésus-Christ, *Fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.*

Ce salut chasse toute préoccupation et toute crainte, parce que avec un tel fondement nous sommes sûrs de l'orthodoxie des doctrines qui seront développées ici, selon les règles les plus rigoureuses de la science chrétienne, dans la plus étroite adhésion à la foi catholique, et dans la plus parfaite soumission à l'Église, en qui se continuent et se prolongent la vie et la doctrine de Jésus-Christ.

D'où viennent en effet toutes les erreurs dites socialisme, communisme, toutes ces utopies de l'émancipation de la chair, de la réhabilitation de la nature, de l'égalité des conditions, du partage des biens, de la souveraineté de la raison ?

Toutes ces monstruosités n'admettent pas la chute de l'homme et sa dégradation originelle.

Oui, le péché originel, avec ses terribles conséquences, la corruption de la source et fatal empoisonnement des ruisseaux, l'existence du mal et la nécessité du remède : tous ces points et la croyance catholique sont rejetés par nos

1. Cf. MAX TURMANN, *Univers*, 1 décembre 1903.

2. Nous empruntons cette traduction à la Revue *La Démocratie chrétienne*, septembre, 1903.

modernes éducateurs, et c'est de cette négation que découlent toutes les applications antisociales qui sont tentées sous nos yeux. Les fils de ce siècle d'iniquité sont plus prudents que les fils de lumière. Ils ne s'attaquent pas à telle ou telle branche de l'arbre, ils vont directement à la racine ; ils nient le fondement de toute croyance : Jésus-Christ et l'Église. Admettre en effet Jésus-Christ, c'est affirmer la chute originelle, et, avec elle, l'intervention surnaturelle de Dieu, la Révélation, l'Évangile, la loi nécessaire de la souffrance et de la résignation. Admettre ces vérités, c'est s'opposer directement au rationalisme, au naturalisme, au socialisme, au communisme ; c'est confesser ouvertement le Christianisme, qui sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre, l'ennemi le plus acharné de tous les excès et de toutes les erreurs, l'incorruptible gardien de toutes les vérités divines et humaines.

Poser, comme fondement de ces études Jésus-Christ, c'est comprendre facilement le mystère inexplicable de l'inégalité des hommes sur la terre, inégalité nécessaire, inévitable, qui se rétablirait d'ailleurs le lendemain du jour où un généreux rêveur croirait l'avoir abolie, parce que c'est une loi de ce monde périssable. Quoi que l'on fasse, il sera toujours impossible d'unir ces deux termes extrêmes, les premiers et les derniers, les riches et les pauvres, les grands et les petits, si l'on ne met pas au milieu d'eux l'Évangile et la Croix : la Croix, la seule arche d'Alliance, l'Évangile, l'unique traité de paix.

Poser comme fondement de ces études Jésus-Christ, c'est mettre en sûreté ce qui constitue la question la plus ardemment débattue de nos jours, la propriété et ses droits; c'est mettre à leur place les classes déshéritées, comme les propriétaires et les capitalistes. Jésus-Christ et l'Eglise ne doivent pas être confondus avec ces puissances terrestres qui, placées entre les divers partis, embrassent le commode principe de la neutralité, ou au gré de leurs attraits et de leurs répugnances, n'ayant d'autre règle qu'une damnable prudence, ou encore, selon les prévisions de l'avenir, leur donnent et leur enlèvent capricieusement leur appui plus ou moins décisif.

L'Eglise, dépositaire et interprète fidèle de l'autorité de Jésus-Christ, placée au milieu d'un peuple égaré dont elle veut le bien, et au milieu d'hommes qui, pour la plupart, sont des adversaires, pourvoit invariablement partout et toujours à l'observation de la loi divine. Or cette loi protège tous les droits, aussi bien les droits de ceux qui ne la reconnaissent pas et la combattent, que les droits de ceux qui implorent son secours pour la défense des principes foulés sacrilègement aux pieds par eux-mêmes en haine de l'Eglise. Elle proclame solennellement le précepte inflexible : *Tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas;* et devant un pauvre peuple abusé, elle fait retentir la redoutable sentence : *Les voleurs ne posséderont pas le royaume de Dieu.*

Poser comme fondement de ces études Jésus-Christ, c'est combattre, comme Lui-même l'a fait dans son Code divin, les passions, les vices, les injustices qui sont la source et la cause principale de tous les désordres sociaux ; c'est fournir des armes pour abattre l'égoïsme et inspirer l'abnégation et le sacrifice, en perfectionnant, en ennoblissant, en sanctifiant tous les moyens pour atteindre le bien-être social, autant qu'il est possible à l'humaine nature avec ses infirmités physiques et morales.

Poser comme fondement de ces études Jésus-Christ, c'est mettre la paix dans les familles, veiller à l'éducation de la jeunesse, au triomphe de la justice, à l'organisation de la charité, et pourvoir par elle à tous les besoins. Oh ! que l'on se tromperait si l'on croyait avoir accompli son devoir en prélevant, par une loi quelconque d'administration, sur les fonds de l'Etat ou sur les revenus des Provinces et des Communes, une somme d'argent à partager entre les pauvres pour fournir à leurs nécessités ! Outre l'insuffisance bien démontrée de semblables secours, il y a un point de souveraine importance qu'on ne peut perdre de vue : c'est que la substitution de l'aumône officielle à la charité privée est la destruction complète du Christianisme et un attentat terrible contre le principe de la propriété. Le Christianisme n'existe pas sans la charité, et la distinction fondamentale entre la charité et la justice est que celle-ci se peut exiger, même avec recours aux lois et à la force selon les circonstances, tandis que celle-là ne peut être imposée que par le tribunal de Dieu et de la conscience. Quand un secours est donné par une loi, l'aumône n'est plus libre, elle ne procède plus d'un mouvement du cœur, elle perd son mérite devant Dieu ; elle n'est plus un canal de grâce et un moyen assuré de salut. A sa place surgit le droit à l'aumône et au travail ; le lien d'amour qui seul peut unir le pauvre au riche est rompu ; tous les sentiments de gratitude et de reconnaissance disparaissent, et la pauvreté devient une fonction, un métier public, moins rétribué, si l'on veut, que les autres, mais qui attend fièrement l'échéance de la paye.



Le patriarche au retour d'une visite à l'Exposition eucharistique à la *Scuola di San Rocco*, descend en gondole.

Au temps heureux de mes études, au vénérable séminaire du Bienheureux Grégoire Barbarigo, — que je me rappelle toujours avec la plus vive reconnaissance, — tandis que tous se lamentaient devant l'augmentation toujours croissante en cette ville des pauvres et des mendiants, un docte et saint professeur qui se souvenait des dernières années du XVIIIe siècle, répétait que, sans le luxe des Bureaux publics de bienfaisance, comme on les appelait alors (40 ans auparavant) aux temps de son enfance, on n'avait pas à déplorer cette plaie, car la Charité chrétienne pourvoyait à tout. Elle avait son siège au Carmen, au Bienheureux Pellegrino, à Saint-Jean, à Saint-Augustin, à Saint-Gaëtan et en bien d'autres lieux. C'était la charité chrétienne exercée par des frères auxquels, en hommage à la liberté sans doute, on devait enfin refuser toute place au soleil.

Tels sont les fruits maudits de la négation du Christ et de sa divine loi.

« Mais si l'Evangile suffit pour résoudre ces questions, dira quelqu'un, à quoi bon ces études ? »

Dans le progrès des sciences, l'Italie, qui est le bureau du génie et qui fut la

maîtresse des autres nations, s'est laissé souvent surpasser ; elle a permis aux étrangers de cueillir les premiers le fruit de ces études dont le génie italien avait allumé la première étincelle.

La foi, qui pour nous Italiens est quasi connaturelle, nous fait regarder comme impossible qu'on ose attenter à des vérités qu'il suffit d'énoncer pour qu'elles s'imposent à l'évidence, et l'on n'a pas songé à tenir tête à ces sociétés ténébreuses qui, avec de faux principes, non seulement attaquent la religion, mais s'efforcent de détruire la société elle-même.

Or, c'est un principe de la stratégie que, pour combattre un ennemi, il faut se munir des mêmes armes que lui ; ainsi l'ont bien compris nos frères de par delà les Alpes, qui combattent sous la même bannière que nous et qui ont recueilli un bien considérable de l'œuvre des Congrès catholiques établie chez eux depuis plus de 20 ans.

Quelques excellents et savants catholiques ont pensé à établir parmi nous, et justement ici à Padoue, une *Union pour les Études sociales* et pour le problème économique ; cette *Union* a, en quelques années, produit des fruits abondants.

Je vous revois donc avec le plus grand plaisir, illustres champions de l'*Union pour les Études sociales* qui, à la clarté de la vraie science, vous êtes proposé de mettre en lumière les vérités combattues ou travesties par la fausse science et la fausse critique d'adversaires déclarés. Et si, en vous disant adieu à la première réunion tenue dans ce palais les derniers jours de l'année 1889, quand furent posées les premières bases de la réunion, grâce à la courtoisie native de l'illustre Prélat de ce diocèse, j'ai dû clore cette assemblée par une invocation au Sacré-Cœur de Jésus, source de charité et de toute sagesse, il m'est doux de vous saluer encore au nom de Jésus-Christ, en ce jour où, comme le disait récemment l'*Osservatore Romano :*

> Les fils dispersés aiment, devenus géants,
> A revoir le berceau qui les connut enfants.

Oui, vous êtes revenus géants, puisque vous n'êtes plus une petite famille, mais une armée compacte dont vous êtes les capitaines.

Vous êtes revenus géants puisque par le périodique *La Revue internationale des Sciences sociales et des Sciences annexes,* vous avez justement acquis une gloire splendide.

Vous étes revenus géants par l'adhésion de doctes et autorisés personnages qui non seulement applaudissent à vos desseins, mais qui y collaborent.

Vous êtes revenus géants spécialement par l'explicite approbation du vénérable et saint Vieillard du Vatican, Léon XIII, qui, dès le début, vous montra une bienveillance toute paternelle, vous bénit avec toute l'effusion de son cœur et vous regarde d'un œil de complaisance, vous encourageant de sa parole autorisée et vous fortifiant de cent autres manières dans l'œuvre à laquelle vous vous êtes consacrés.

Recevez donc avec bienveillance mes félicitations et, s'il m'est permis de le dire, mes remerciements, pour le grand bien que vous avez fait et que vous ferez à la cause sociale catholique, en combattant les détestables et pernicieuses doctrines, les principes subversifs du libéralisme et de ses dignes enfants, le socia-

lisme et l'anarchie. Je fais des vœux pour que ce splendide Congrès, qui s'inaugure sous l'invocation de Jésus-Christ et sous les auspices de son auguste Vicaire, porte des fruits de bénédiction.

Loué soit Jésus-Christ !

Ce discours montre bien qu'il s'agit d'un congrès doctrinal où les principes sociaux allaient s'épanouir et se développer d'après les enseignements du catholicisme intégral. Son côté scientifique promettait d'être important puisqu'il se trouvait placé sous la direction du professeur Toniolo de l'université de Pise. Mgr Callegari rappela fort opportunément pour confirmer son autorité, que le pape Léon XIII le considérait comme le premier économiste de l'Italie.

C'est lui qui avait élaboré le programme et proposé les thèmes soumis à la discussion et aux votes du congrès. Il justifia ses préférences, montra qu'elles répondaient le mieux à l'orientation de la pensée moderne, et aux besoins les plus urgents. Ces thèmes étaient les suivants : intérêts de la petite propriété rurale, régime du crédit, progressivité de l'impôt et *Referendum* communal. Ce programme écartait toute fausse timidité. Comme la société actuelle est fondée, non sur une base chrétienne, mais sur celle du « libéralisme » condamné avec le socialisme par Pie IX et Léon XIII, « l'Eglise n'a point à choisir ; elle ne doit se laisser remorquer ni par cette « conservation », ni par cette « révolution » ; à l'encontre et au-dessus de l'une et de l'autre doctrine, elle maintient avec une impérieuse virginité, son idéal d'un ordre social chrétien » [1]

Le Congrès de Padoue tint à honneur de revendiquer pour les principes chrétiens un mouvement issu à la fois de l'opinion publique et de savants adversaires évoluant vers le réveil d'une science économique conforme à celle de l'Église. Son initiative basée sur les principes du congrès de Rome (1894), devait ainsi avoir, comme conséquence, de provoquer des sympathies et d'intéresser au mouvement catholique les classes supérieures, encore inféodées aux préjugés libéraux et restées pour ce motif, inertes ou hostiles. « Si nous pouvons ramener à nous, déclarait Mr Toniolo, la classe ouvrière par la protection et l'intérêt, nous n'attirerons les esprits cultivés que par la fascination de la science. »

Il fallait donc se hâter d'encourager, par l'intermédiaire de la doctrine du christianisme appliquée aux questions modernes les plus redoutables, le rapprochement entre les classes dirigeantes et le mouvement populaire. Cette union est indispensable à la restauration de la société [2]. On la désirait alors, on la désire toujours, bien que depuis, de graves dissensions se soient manifestées au sujet de la méthode pour réaliser le nouvel état de choses.

Pour rendre l'action de l'Église plus efficace et plus persuasive, il fallait et cela aussi faisait partie du programme, lui donner l'appui de l'Histoire, non par des faits accidentels et passagers, mais d'après son enseignement permanent. C'est dans ce but que le professeur Alessi exposa l'*Action réformatrice sociale de l'Eglise à travers les siècles*. En une synthèse lumineuse et fortement établie, le célèbre savant, prenant la question depuis l'époque de la persécution et du martyre, la conduisit à travers le Monachisme, la Primatie civile de l'Eglise au

1. Cf. *Autour du catholicisme social*, GEORGES GOYAU, Première Série, Paris, Perrin 1907. P. 277.

2. Sac. Dott. TITIANO VEGGIAN, *Op. cit.* p. 36.

moyen-âge, la Renaissance et la Révolution française jusqu'à la période moderne et contemporaine.

L'occasion même du congrès présentait un exemple historique éloquent. Celui de S. Antoine de Padoue, ce parfait modèle du *Réformateur social catholique* par ses œuvres de justice et de charité.

Les divers points du programme furent discutés avec une véritable passion. Les idées conservatrices eurent leurs partisans énergiques et compétents, mais malgré leurs efforts, les propositions des rapporteurs présentées au nom de l'*Union*, furent votées à la très grande majorité de l'assemblée.

Au sujet du Crédit, le Congrès déposa les conclusions que voici :

« Considérant que les manifestations universelles malfaisantes de l'économie moderne, qui a pour base le crédit, trahissent un vice profond et systématique ;

Considérant que les études les plus récentes tant sur l'histoire du crédit que sur la théorie qui y a trait, ont abouti à des conclusions souverainement instructives ;

Considérant que le système de production par le moyen du crédit (prêt à intérêt) lorsqu'il est devenu comme aujourd'hui universel, est le signe d'une grave désorganisation de tous les rapports éthico-juridiques, économiques et sociaux ;

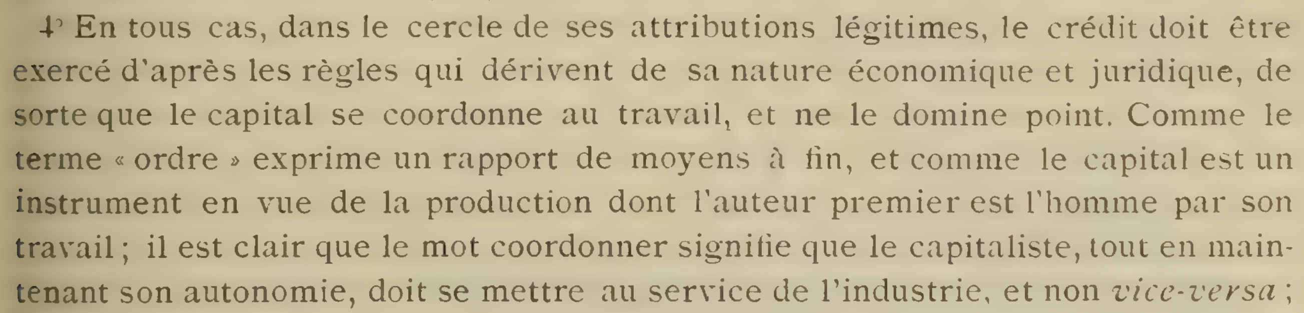
Le Congrès exprime le vœu que tous ceux qui sont voués aux études sociales soutiennent les principes directeurs suivants :

1° Le système d'économie sociale, basé presque exclusivement sur le crédit, est théoriquement et pratiquement mauvais ;

2° Le régime normal de l'économie exige que le capital s'associe directement et d'une façon durable à l'industrie (travail) pour les fins de la production ;


Fruitière vénitienne.

3° L'apport du capital au travail ou à l'industrie, par le moyen du crédit, a une fonction légitime, cependant toujours secondaire et complémentaire dans l'économie des peuples[1] ;



4° En tous cas, dans le cercle de ses attributions légitimes, le crédit doit être exercé d'après les règles qui dérivent de sa nature économique et juridique, de sorte que le capital se coordonne au travail, et ne le domine point. Comme le terme « ordre » exprime un rapport de moyens à fin, et comme le capital est un instrument en vue de la production dont l'auteur premier est l'homme par son travail ; il est clair que le mot coordonner signifie que le capitaliste, tout en maintenant son autonomie, doit se mettre au service de l'industrie, et non *vice-versa* ;

5° Les coutumes sociales et les mesures législatives doivent avoir pour but de restreindre l'expansion, indue et périlleuse, de l'actuelle économie du crédit, et de ramener le plus possible le capital à s'unir normalement au travail, d'une façon directe et permanente[2]. »

Ces conclusions étaient bien dirigées contre l'*Usure vorace* dénoncée par

1. Depuis les docteurs du moyen-âge jusqu'à Benoît XIV, l'Eglise délimite et précise les cas exceptionnels où l'intérêt de l'argent peut être réputé licite. Au contraire, le régime économique actuel est fondé sur le principe du prêt à intérêt.

(Note de G. Goyau. *Autour du C. S.* p. 281).

2. Cf. L. Grégoire, *op. cit.* p. 307.

Léon XIII et elles furent aussitôt mises à l'étude par les économistes de l'*Œuvre*.

A ce même congrès la science catholique réclame, pour la première fois, la progressivité de l'impôt, question préparée par les études de M. Invrea, que publiait en 1896 la *Revista internazionale delle Scienze Sociali* dont le directeur approuvé par le pape était le savant Mgr Talamo.

La question agraire s'est révélée spécialement grave en Italie. Elle est caractérisée par un régime défectueux de la propriété dans la basse Lombardie, dans quelques parties de la Vénétie, dans la campagne romaine, et les territoires de Naples et de Sicile. Les grands propriétaires ne connaissent pas leurs terres et ne les visitent jamais. Ils agissent par un grand nombre d'intermédiaires, vraie société anonyme, qui exploite et dévore les occupants. D'autre part, les taxes du gouvernement aggravées par le surimpôt de la commune, et de la province achèvent, souvent par l'expropriation, la ruine des agriculteurs [1].

Tout ce qui a été efficacement organisé pour venir en aide à l'agriculture et relever son crédit, est venu de l'initiative privée [2].

Les catholiques commencèrent par populariser les caisses rurales [3].

Le Congrès de Padoue donna la plus grande importance à la solution de la crise agraire et établit nettement les droits et les devoirs à la fois des agriculteurs et des propriétaires. Celui de Fiésole tenu la même année développa les mêmes idées. Il indiqua les moyens de faire cesser le divorce établi entre les ouvriers du sol et leurs maîtres, grâce à la pratique de l'absentéisme, qui fait méconnaître, par ces derniers, leur mission providentielle. Il préconise le patronat effectif. Il détermine la nature des contrats agraires, signale les défauts et les dangers qui leur sont propres, et les conditions spéciales en cette matière du salariat et de l'emphythéose.

1. Il n'y a de bien-être relatif en Italie, au point de vue agraire, que dans quelques régions: la haute Lombardie, la Toscane, l'Ombrie et des terres isolées, précisément parce qu'elles ont échappé à l'exploitation moderne et conservent les traditions de l'antique administration chrétienne. La petite propriété surtout meurt et disparaît ; l'expropriation légale et inique la guette ; dès qu'elle n'est plus en état de payer les impôts, le Gouvernement qui fait pourtant la guerre à la main-morte en constitue une à son profit par les confiscations. Tout cela réclamait des remèdes et le Congrès de Rome, en 1894, s'en occupa spécialement ; il mérita le nom de *Congres agraire*. Le chef du cabinet M. Crispi tâcha de faire croire que l'opinion publique, désapprouvait cette généreuse initiative ; le fait est qu'elle mettait en lumière l'insuffisance des mesures du gouvernement. Celui ci beaucoup plus occupé de mégalomanie que des vrais intérêts italiens, accordait aux ministres de la guerre et de la marine un budget s'élevant à 250 millions, tandis que le ministère de l'agriculture, source de la richesse italienne, ne pouvait disposer, malgré l'expérience des plus graves troubles agraires, que de 5 millions ! (*N. du T.*)

2. Il faut citer les très nombreuses *Banques populaires agricoles* de Luigi Luzzati et d'autres institutions de crédit établies dans les grands centres. Des spécialistes comme le sénateur Rossi et Don Cerrutti sont pourtant d'avis que ces banques vivent moins de l'épargne populaire et surtout agricole, comme en Allemagne, que des fonds de la bourgeoisie commerçante ; qu'elles ont du reste tous les défauts des banques à responsabilité limitée de Schulze-Delitz, leurs modèles, et des défauts qui sont propres. (*N. du T.*)

3. IXe Le Congrès catholique de Vicence (1891), la conférence de Paderne, pour la province de Trévise, le Congrès de Gênes (1892), celui de Pavie (1894), de Turin (1895) et l'action bien dirigée des assemblées régionales et diocésaines appuyée par la presse, permettent de constater l'activité du mouvement catholique en faveur de l'agriculture. Pour mieux concentrer les efforts de cette propagande spéciale, deux comités furent constitués, l'un pour la Vénétie, l'autre pour la Lombardie. En juin 1898, le chiffre des *caisses rurales* s'élevait à 779. (*N. du T.*)

La *Ligue agraire,* basée sur l'idée religieuse, et unissant propriétaires et agriculteurs, avait été fondée à Gênes (1892) ; elle trouvait des centres d'action dans les *Comités paroissiaux*, et adoptait l'organisation qui avait déjà fait ses preuves en Allemagne et en Belgique. On comprendra combien les principes préconisés aux Congrès de Padoue et de Fiésole devaient favoriser l'expansion des réformes agricoles déjà mises en pratique.

En constatant le développement de cette activité, la presse monarchiste, conservatrice et libérale multiplia bientôt ses cris d'alarme contre ce qu'elle nommait « l'Evolution du cléricalisme ».

Le cardinal Sarto, en acceptant la présidence d'honneur du Congrès scientifique de Padoue, donnait tout son appui à ce vrai mouvement social ; et celui qu'on a appelé à juste titre l'apôtre des Caisses rurales, le Raffeisen de l'Italie, Don Cerutti, a exprimé comme suit son opinion sur l'attitude du cardinal vis-à-vis des œuvres du crédit agricole et ouvrier :


Marchande de gâteaux.

« Il en a été un protecteur ardent ; en voici quelques preuves :

Le 12 juin 1900, le patriarche de Venise acceptait d'être membre honoraire de la première caisse ouvrière catholique à Murano (Vénétie), et c'est lui qui voulut bénir l'étendard de l'association.

Dans le discours qu'il prononça à cette occasion durant la messe, — où communièrent tous les membres de la société, — il prit pour thème les mots écrits sur l'étendard : *Foi et Travail;* et il montra comment l'ouvrier devait reproduire en lui-même saint Joseph (dont la bannière portait l'image et qui est le patron des caisses ouvrières.) « Saint Joseph, expliqua le Cardinal, joignit à la foi la plus vive le travail le plus fécond : et c'est Jésus qui était l'objet de l'un et de l'autre, car il révérait Jésus fils de Dieu, et il le nourrissait parce qu'il était lui-même comme le père terrestre de Jésus. »

Le 17 août 1902, le cardinal Sarto venait à Murano pour bénir lui-même les premières maisons ouvrières ; il y en avait dix-sept. — A cette occasion, de la cour intérieure de ces maisons, qui avaient été pavoisées, il adressait la parole aux sociétaires. Il les félicitait des œuvres accomplies, et il les félicitait plus encore, parce que ces œuvres avaient été inspirées par la foi et parce qu'elles avaient été créées par l'action féconde de l'épargne catholique. « Cette épargne n'est point chose mesquine, déclara-t-il, c'est un acte de prévoyance de gens qui, suivant la parole de l'Esprit-Saint, songent dans le temps du travail et de l'épargne à se créer un asile tranquille pour la vieillesse. » Il termina en souhaitant que la bénédiction du Seigneur qu'il avait donnée à ces habitations descendît sur les familles présentes et futures, lesquelles, grâce à l'observation de la loi divine, et dans la pratique de la religion, trouveraient un doux asile ici-bas, espérance des joyeuses habitations qu'aux travailleurs vertueux Dieu réserve là-haut. »

Nous avons déjà noté, que la plus grande partie des réunions catholiques, ayant les œuvres sociales comme but, se sont tenues dans les salles du palais patriarcal : c'est là, spécialement, qu'il bénit deux bannières de sociétés ouvrières.

C'est encore le cardinal Sarto qui fut le promoteur de la *Banque de Saint-Marc*. Cette banque, qui au départ du cardinal avait onze millions en portefeuille, était comme le couronnement de dix-sept caisses ouvrières. Plusieurs banques de même nature, en exécution du vœu de la *Section sociale chrétienne* de l'*Œuvre des Congrès*, s'organisèrent ; et le 28 août 1897, un congrès de vingt-quatre de ces banques fut tenu à Bergame. On y proposa la création d'une fédération et on y élabora une sorte de règlement pour mettre les caisses rurales en rapport avec les banques catholiques.

***

Cependant l'union qui avait présidé à la lutte pour les réformes sociales depuis le premier congrès de l'*Œuvre* à Venise, perdait peu à peu sa solidité. L'organisation corporative qu'on s'efforçait de réaliser, se manifesta bientôt avec la physionomie moderne d'*Unions professionnelles*, et par elles, la question de la Démocratie chrétienne réclama une attention qui divisa les esprits. L'Église, disaient les plus clairvoyants, avait compté d'abord sur l'aristocratie pour la restauration sociale, mais celle-ci ne comprit pas son rôle et en donnant son adhésion au Libéralisme, elle devint l'ennemie du Catholicisme. La bourgeoisie, fortifiée par la Révolution, avait de même décliné l'honneur d'aider l'Église dans son œuvre sociale, préférant aux principes de celle-ci, l'économie libérale, les monopoles, l'usure, les spéculations sans limites.

Aujourd'hui, le pape attend encore la collaboration des classes supérieures, mais comme elles restent hostiles à la Foi, il place son espérance dans le peuple. Ce n'est pas que celui-ci lui ait conservé une complète fidélité, mais le mal du siècle n'a fait que l'effleurer. C'est pourquoi Pie IX a dit : « *l'Église triomphera quand elle se rencontrera avec le peuple.* » Léon XIII a reconnu à son tour la justesse de cet idéal et a dit aux catholiques : « *Allez au peuple !* » L'Église en faisant ainsi œuvre historique, suit logiquement sa mission qui est la restauration de toute la société. L'histoire ne change que les moyens d'action pour faire triompher les saines doctrines de l'économie chrétienne. Aujourd'hui que le peuple a expérimenté les néfastes effets du Libéralisme, l'Église fait l'appel à lui en particulier, pour ouvrir les yeux de tous.

Telles sont les idées que le professeur Toniolo exposait longuement dans ses conférences et par des articles publiés, en 1897, dans la *Revista Internazionale*. Tous les catholiques ne partageaient pas cette façon de voir et croyaient qu'on pouvait arriver au but, en améliorant, plutôt qu'en réformant l'état social actuel.

De là est née en Italie la question de la *Démocratie chrétienne*. En se développant elle n'a pas tardé de mettre au second rang les efforts sociaux et religieux de l'*Œuvre des Congrès*. Mais en Italie, comme ailleurs, le mot *Démocratie* était d'abord mal défini, on y voyait une prédominance absolue et illégitime de l'élément populaire, et non un effort pour le bien commun, et des respects égaux pour des droits différents ; il en résulta deux partis dans le camp catholique : le *Parti conservateur* et le parti social catholique, ou la *Démocratie chrétienne*.

Dans ces conditions il était urgent d'éviter une déplorable scission et le premier *Congrès régional Lombard de la Démocratie chrétienne*, s'y appliqua. Il s'efforça de définir les tendances du mouvement démocratique, et de montrer sa légitimité, sa nécessité au point de vue catholique.

Les paroles prononcées par le pape lors du pèlerinage ouvrier à Rome, sous la direction de Léon Harmel (8 octobre 1898), semblaient, en tranchant la question, devoir mettre fin aux dissensions. Le comte Paganuzzi comme président de l'*Œuvre des Congrès*, proclamait, le 11 décembre 1898, que la question était résolue. Le mot démocratie ne signifiait plus que : guerre au socialisme, condamnation des luttes de classes, application sage et salutaire, en toute question sociale, des principes de justice et de charité chrétienne. On démontra même que le mouvement social démocratique était un fruit mûri par les progrès de l'*Œuvre* même.

Tout cela pourtant ne pouvait aboutir à cause d'un nouveau parti qui s'était constitué peu à peu depuis 1897, et revendiqua bientôt pour lui seul l'appellation de *Démocratie chrétienne*. Fondé par Don Romulo Murri, soutenu par la *Cultura sociale* (1898), il se développa rapidement grâce aux circonstances politiques. Le mouvement révolutionnaire de 1898, provoqué par la misère du peuple, fournit au gouvernement l'occasion d'y impliquer les catholiques sociaux, et de supprimer un grand nombre de leurs institutions officielles. Les « jeunes » en prirent prétexte pour accuser Paganuzzi d'inertie, et après la publication de son mémoire démontrant simplement le bon droit des catholiques et leur correction en ces circonstances, la *Cultura* attaqua avec vivacité l'*Œuvre*, lui reprochant d'avoir été par sa mauvaise méthode et son manque d'idées la cause du désastre. Il fallait aviser. Un changement dans les statuts de l'œuvre pouvait-il ramener la paix ? M. Toniolo et le président du deuxième groupe, comte Medolago, le crurent et élaborèrent un premier projet qui ne fut pas agréé par Paganuzzi. Le professeur de Pise réussit pourtant à empêcher une sécession des « jeunes » par une lettre publiée à l'*Osservatore Cattolico* de Milan.


Marchands d'oignons.

En 1900, au congrès de Rome, les deux partis représentaient à peu près des forces égales. S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, président honoraire, s'efforça d'écarter les questions brûlantes et annonça que le Saint Siège interviendrait sous peu pour terminer le différend.

A la suite de ce congrès, dans une réunion particulière des chefs de la nouvelle démocratie, on décida la fondation d'un périodique hebdomadaire *Domani d'Italia* et la création d'un parti démocrate chrétien.

Le 18 janvier 1901, S. S. Léon XIII publia l'encyclique *Graves de communi*. « Elle est inspirée par le désir de vider une de ces querelles de mots qui, pour être les plus vaines, ne sont ni les moins passionnantes, ni les plus passagères. Soucieux de l'accord des catholiques et du développement de leur action, le Père commun des fidèles met l'occasion à profit pour rappeler ses enseignements antérieurs et y ajouter les prescriptions que leur mise en pratique a rendues opportunes[1]. » Il y donne la notion de la démocratie chrétienne, et les enseignements supplémentaires.

1. A. Vermeersch, S. J. *La nouvelle Encyclique sociale*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1901. Introduction.

Le besoin d'une intervention pontificale se faisait sentir dans tous les pays, mais autour du Saint-Siége même, la parole pontificale était vivement désirée. Le professeur Toniolo avait pris d'abord magistralement la défense de la *Démocratie chrétienne*, mais ses adversaires invoquaient l'autorité du R. P. Chiaudano, S. J. Celui-ci, en se plaçant au seul point de vue de l'Italie, avait critiqué la dénomination comme une nouveauté inutile, équivoque, et qui risquait de rompre le faisceau des forces catholiques. Il y avait en plus, on vient de le voir, le parti bruyant des « jeunes » qui semait la désunion. Le programme de M. Toniolo se trouvait ainsi placé entre deux extrêmes.

Le premier congrès tenu par l'*Œuvre* après la publication de l'Encyclique — le XVIII[e] de la série — eut lieu à Tarente, du 2 au 6 septembre 1901. Ce devait être un congrès de réconciliation. Dans une lettre du Souverain Pontife au Président du Comité Général permanent de l'*Œuvre des Congrès*, comte Paganuzzi, il détermine ce qu'il attend de l'assemblée de Tarente ; « *mettre à exécution tout ce que nous avons recommandé et suggéré dans Nos deux Encycliques* « RERUM NOVARUM » *et* GRAVES DE COMMUNI ». Dans ce but il ordonne de répudier toute contestation, la concorde ne doit pas laisser à désirer. « *En outre dans l'exécution des entreprises auxquelles Nous faisons allusion plus haut, et qui se réfèrent surtout à l'action couramment dénommée économico-sociale, il ne faut pas laisser de côté cette troupe de jeunes hommes, vigoureuse et énergique qui lutte pour la démocratie chrétienne. A cette action économico-sociale, depuis longtemps déjà, le second groupe de l'Œuvre des Congrès se consacre tout entier. A ce groupe donc, faites en sorte que fassent adhésion ces* « *Jeunes* » *de la démocratie chrétienne ; ils en auront eux-mêmes un champ plus large à leur énergie et à leur activité, et il en sortira finalement cette concorde que Nous désirons avec tant d'ardeur*[1] »

Quant à la seconde séance du Congrès M. Sacchetti[2] donna lecture de l'adresse qu'on se proposait d'adresser au Saint-Père, M. Toniolo fit remarquer que les « *Jeunes* », selon le désir du pape, devaient adhérer expressément à l'*Œuvre du Congrès*, et qu'ils demandaient à le faire dans l'adresse même. Le cardinal Portanova appuya chaudement la réclamation, et elle obtint l'assentiment de tous. Le lendemain une nouvelle rédaction de l'adresse contenait cette phrase : « *Grâces vous soient rendues, pour les paroles bienveillantes que vous avez adressées également à ces jeunes hommes qui combattant sous la bannière de la démocratie chrétienne et qui entrant de grand cœur dans l'Œuvre des Congrès, feront en sorte, par leur ardeur, de mériter votre confiance.* »

Au début de la quatrième séance, le comte Paganuzzi lut la déclaration suivante :

« *Je suis heureux de porter à la connaissance du Congrès une nouvelle de grande importance. Le Saint-Père a daigné, par l'entremise de S. Em. le cardinal Rampolla, faire connaître au président général de l'Œuvre des Congrès les modifications qui doivent être introduites dans notre ancien statut et dans les règlements de l'œuvre même... ainsi aurons-nous désormais le*

1. *La Démocratie chrétienne*, Octobre 1901. Haubourdin près LILLE.

2. Sachetti et Toniolo ont été les grands promoteurs de l'action économico-sociale.

grand honneur et le haut encouragement d'être régis par des règles émanées directement du Saint-Père. Il en résultera que les catholiques italiens resserreront toujours davantage leur union. »

C'est le cardinal Respighi qui avait été chargé de préparer les modifications en recueillant les avis des catholiques influents; une commission cardinalice fut chargée ensuite d'établir le projet définitif des statuts nouveaux auxquels le pape accorda sa sanction.

La caractéristique de toutes les modifications c'est la décentralisation. Les comités régionaux et diocésains, autrefois soumis à un Comité général, obtenaient une véritable autonomie, chacun pour sa circonscription particulière, et ne devaient plus recevoir d'ordres du « *Comité général* » que pour les questions d'ordre général. Le président général, nommé précédemment à vie, devenait soumis à élection tous les deux ans. La composition des comités et du conseil directeur subit aussi des modifications qui leur donnèrent plus de flexibilité.

Les démocrates chrétiens furent agrégés selon le désir du pape au deuxième groupe, auquel était confiée la question capitale des *Unions professionnelles*. Les considérants et vœux très importants au sujet de ces Unions, dominèrent ce congrès; le comte Paganuzzi en le terminant le déclara à la fois populaire, patriotique et pontifical.

La paix semblait faite, mais elle dura peu. L'*Œuvre des Congrès* qui en apparence s'animait d'une vie nouvelle, venait de tenir sa dernière assemblée selon ses traditions; après quelques étapes elle allait se modifier encore.

***

Les congressistes s'étaient séparés, mais les partis gardèrent leurs tendances. La direction de l'ancienne organisation avait été maintenue, et par là il était à craindre que la sincérité des conservateurs allait être soupçonnée par les démocrates et que les modérés seraient accusés de réaction. Deux mois plus tard les « jeunes » et le second groupe se réunirent représentés, les premiers par Don Murri, et l'*Œuvre* par MM. Medolago-Albani, Toniolo et Grosoli. Le but était de régler le fonctionnement de l'accord intervenu et les délégués semblaient avoir réussi. Or en novembre 1901, la *Démocratie chrétienne* lança une circulaire, qui, par abus des concessions faites dans un but de paix s'arrogeait une indépendance inacceptable. Les *Instructions* de la S. C. des Affaires Ecclésiastiques sur l'Action populaire chrétienne qui parurent le 27 janvier 1902, rappelèrent de nouveau le but, la méthode et les limites de l'action sociale telle qu'elle avait été approuvée par le St-Père; mais les polémiques engagées ne s'arrêtèrent point. Le parti démocratique avait commis une grande faute en ne se conformant pas au quatrième des avis annexés aux concessions faites à la saine démocratie selon les principes de l'encyclique *Graves de communi* [1]. En adoptant cet avis, les deux

1. Les avis accompagnant les nouveaux statuts tâchent de rassurer à la fois les démocrates et les conservateurs. C'est aux premiers que s'adresse le troisième avis conçu en ces termes : — Pourvu que soit sauvegardée l'unité des fins suprêmes de l'œuvre, et l'action qui regarde toute l'Italie dans son ensemble, les droits d'initiative, d'administration, de gouvernement de l'œuvre, dans les sphères de chaque région, de chaque diocèse, de chaque paroisse, sont pleinement, dans leur subordination régulière, reconnus aux comités de chaque région, de chaque diocèse, de chaque paroisse. Chacun de ces comités doit étendre son action avec la plus grande liberté, dans les limites de sa circonscription propre.

partis s'étaient engagés, en cas de nouvelles divergences de vues, d'en chercher les solutions de commun accord, avec recours à l'autorité supérieure, sans se livrer à de dangereuses polémiques de presse. Léon XIII avait demandé en effet le sacrifice des idées de partis pour en arriver à une harmonieuse organisation catholique toute dévouée au bien des masses laborieuses.

Poussés par une ardeur inconsidérée les démocrates oublièrent tout, ouvrirent une campagne violente et attaquèrent sans retenue l'*Œuvre des Congrès.* Ils n'épargnèrent pas l'éminent président qui, pendant plus d'un quart de siècle, avait montré la plus généreuse activité. La situation du comte Paganuzzi devint bientôt intenable. Une lettre de S. Em. Rampolla tenta en vain de lui rappeler qu'il avait toujours la confiance du pape ; le président présenta une première fois sa démission, mais le Saint-Père ne voulut pas l'agréer. Il insista quelque temps après, et alors seulement, le pape, en rendant hommage aux éminents services que le président avait rendus à la cause catholique, céda à son désir.

Bien que le comte Paganuzzi se retirât ainsi avec tous les honneurs dus à ses mérites, les méchantes critiques et les calomnieuses insinuations dont cet homme de bien avait été l'objet de la part d'une fraction de ceux qui l'avaient acclamé peu de mois auparavant, à Tarente, demandaient une protestation en forme. Comme Paganuzzi était vénitien, et occupait dans sa ville natale une position éminente, le cardinal Sarto s'en chargea, et publia dans la *Difesa* du 27-28 août une courageuse lettre ouverte. Le lecteur remarquera que son signataire ne laisse pas, à cette occasion, d'approuver hautement le programme de l'*Œuvre des Congrès* reconstitué à Tarente et menacé de ruine par un zèle aveugle.

Venise, le 27 août 1902.

EXCELLENT MONSIEUR L'AVOCAT,

Aussi longtemps que la guerre déclarée à l'« Œuvre des Congrès » et aux hommes de bien qui la dirigent était faite par nos adversaires, j'ai gardé, et le plus souvent j'ai conseillé aux autres de garder le silence ; mais le silence ne peut plus se garder dès que les attaques viennent de nos compagnons d'armes et se répandent sans pudeur dans la presse. Je me crois plutôt spécialement obligé d'élever la voix, depuis que le premier des illustres et vénérables champions de l'œuvre catholique, admirablement organisée par lui dans toute l'Italie, est devenu l'objet d'une guerre déloyale, lui qui, pendant trente années, a sacrifié pour elle les intérêts de sa santé, et mérité par là, non seulement la

Le sixième avis veut dissiper les craintes des conservateurs par les paroles mêmes de l'Encyclique *Graves de communi* : « Si cette action sociale et d'esprit chrétien se développe largement et si elle prospère avec éclat, il n'y a pas lieu de craindre aucun dépérissement pour les autres institutions qui nous viennent de la piété et de la prévoyance des ancêtres, qui durent depuis longtemps et qui sont en pleine prospérité, ou encore qu'elles ne disparaissent, absorbées par les institutions nouvelles. Mais qu'au contraire, les unes et les autres unies par un seul et même esprit de religion et de charité, etc. » Don Murri, chef de file des démocrates, déclarait à Tarente que la parole du pape avait dissipé tous les malentendus et que l'*Œuvre* dans l'avenir se confondrait avec l'action démocratique.

Cela ne l'empêcha pas de rompre tous ses engagements et de publier contre Paganuzzi un article regrettable à propos de l'écroulement du campanile de Venise, symbole de l'écroulement du président. *Il Crollo de Venezia* (16 août 1902).

Peu de temps après, un discours de Murri sur la *Liberté* encourut la censure du Cardinal Vicaire.

vénération des catholiques, mais l'admiration et l'hommage des adversaires eux-mêmes, reconnaissant en lui l'homme qui a travaillé sans aucune ambition humaine, pour le seul triomphe de la vérité, par amour de l'Église et pour le vrai bien-être de la patrie : un des plus grands citoyens de Venise, le comte Jean-Baptiste Paganuzzi.

C'est pourquoi, sans m'arroger ce qui est de la seule compétence du Saint-Siège, je proteste solennellement contre les méchantes critiques, les calomnieuses insinuations et aussi contre la noire ingratitude de tous ceux, tant qu'ils sont, qui osèrent en ces jours manquer de respect envers cet homme vénérable.

Et puisque les preuves les plus abondantes m'ont donné la conviction, qu'ils ne sont pas inspirés par le Seigneur, les sentiments de ceux qui, sous prétexte d'utiles réformes, portent la discorde dans l' « Œuvre des Congrès », je recommande aux catholiques de Venise et spécialement aux jeunes gens, de ne pas s'éloigner de cette bannière qui a remporté tant de victoires, s'ils ne veulent pas être complices de ruines irréparables.

Vous m'obligerez beaucoup, excellent Monsieur le Directeur, en publiant la présente et, vous remerciant d'avance, je me redis avec une affectueuse estime,

Votre très dévoué.

Jos., card. Sarto, Patr.

(A l'excellent M. le Dr François Saccardo,
Directeur de la *Difesa*, Venise.)
(*Civiltà cattolica*, 6 septembre 1902.)


Le Comte Paganuzzi
Président général de l'Œuvre des Congrès.

A côté de cette protestation vengeant l'honneur personnel du comte il fallait aussi montrer tout le bien qu'il avait fait pendant la longue période de son activité sociale. A cet effet le cardinal patriarche fit appel à ses suffragants ; tous à l'unanimité signèrent la lettre collective que nous reproduisons et qui est l'expression de la reconnaissance de la Vénétie entière.

Très illustre Monsieur le Comte,

La bienveillance de N. S. Père le Pape Léon XIII, tout en acceptant votre démission de président général de l'Œuvre des Congrès et comités catholiques en Italie, fonction à laquelle vous aviez été réélu, a daigné, pour témoigner une fois de plus Sa pleine confiance et Sa haute satisfaction pour tout ce que vous avez fait au profit de l'Église, du Saint Siège et de la société, vous accorder une des plus hautes distinctions pontificales qui sont comme la couronne de toutes les autres si bien méritées par vos longs et fidèles services [1].

Nous en ressentons la plus grande joie ; de plus nous constatons avec joie que le comité régional et les comités diocésains de nos provinces vénitiennes, — dans lesquelles, par votre direction éclairée et par votre zèle aussi généreux qu'infatigable, l'Œuvre a pris un si large développement et des institutions de tout genre ont surgi, principalement celles dirigées au bien du peuple, telles que les caisses rurales, les associations agricoles, les sociétés de secours mutuels, les

1. Le titre de Comte lui avait été concédé comme récompense de ses services en 1896.

banques catholiques, les unions professionnelles, les maisons ouvrières, le secrétariat du peuple, — ont voulu, eux aussi, pour vous témoigner leurs impérissables gratitude et estime, vous présenter les insignes de cette nouvelle décoration; se souvenant surtout avec reconnaissance que l'organisation des catholiques, dont vous avez été le promoteur si sage et si constant, a eu pour résultat de mettre à la tête de l'administration de nombre de nos villes et communes, des Conseils composés en majorité de purs catholiques qui veulent conserver les bases de la société civile.

Et nous, pasteurs de cette noble patrie du peuple italien, préposés par Dieu à la direction des âmes dans cette région, nous qui avons été témoins de vos travaux si méritoires pour la cause du Seigneur, qui connaissons votre déférence entière envers l'autorité ecclésiastique, qui vous avons vu et par l'exemple et par la parole exciter les laïcs militants à la pratique d'abord de la piété et des vertus religieuses, ensuite à l'amour actif envers l'Eglise, nous avons voulu également, en cette circonstance, faire humblement écho à l'auguste voix du Pasteur suprême, et vous donner une preuve publique de notre sincère admiration et reconnaissance, souhaitant que le Seigneur, pour qui vous avez tant travaillé et souffert, vous donne à vous et à votre famille, en cette vie, ses bénédictions les plus choisies.

C'est là le désir commun de nos cœurs en même temps que nous vous présentons l'hommage de tout notre dévouement en Jésus-Christ.

Le 28 décembre 1902.

Jos. card. Sarto, patriarche; Barthol. card. Bacilieri, évêque de Vérone; Zamburlini, archev. d'Udine; Lod. Marangoni, évêque de Chioggia, etc., etc.

La crise de l'*Œuvre* ne pouvait être conjurée de sitôt; et le comte Jean Grosoli, successeur du président général Paganuzzi, ne devait pas être plus heureux que lui. Ce que les adversaires voulaient, c'était moins l'adaptation successive aux nécessités présentes, d'une œuvre dont l'organisation hiérarchique remontant jusqu'au pape faisait la principale force, qu'une action indépendante qui forcément devait se transformer en parti politique.

Le 29 juin 1903, le professeur Toniolo adressa une lettre ouverte à Don Murri, toujours soumis et intransigeant à la fois, pour lui dire que sa conduite ressemblait étrangement à celle de Gioberti, que ses moyens de propagande étaient dangereux, que ses torts éclataient dans son attitude et l'esprit de ses écrits. Tous les deux ils voulaient une plus grande expansion sociale de la civilisation chrétienne, mais les démocrates s'efforçaient de relâcher ou d'enfreindre la discipline et la direction de l'Église, tandis que le parti de l'*Œuvre* se soumettait entièrement à la doctrine, à l'esprit, au gouvernement de l'Église et du Pontificat. En travaillant comme lui, Murri, on ne pouvait aboutir ni à l'Église ni à la civilisation, mais à la rébellion et à la mort.

Une polémique très vive s'engagea sur la question fondamentale ainsi précisée; elle durait encore lorsque survint la mort de Sa Sainteté Léon XIII. La question sociale allait donc être cause d'un premier et grave souci pour son successeur.

Nous indiquerons plus loin les événements qui s'y rattachent et quelle nouvelle impulsion lui a donnée Pie X.

* * *

Les véritables hommes d'œuvres n'agissent que poussés par la Charité et la

Justice ; l'esprit évangélique les anime pour travailler aux réformes que requiert la déchéance sociale issue des idées anti-chrétiennes, mais ils ne s'en contentent pas, et réalisent autour d'eux, tout le bien immédiat qui dépend de leur action personnelle. Nous venons de voir le patriarche dans le milieu social des idées; pour mieux le connaître et l'apprécier laissons parler quelques-unes de ses œuvres. Voici d'abord les principes qui leur ont servi de bases.

Quand du haut de la chaire à St-Marc il parla pour la première fois à son peuple, le jour même de son intronisation, il ne put s'empêcher de laisser déborder les élans de son âme charitable.

« — Un évêque, s'écria-t-il, répand la vie surtout par son activité. Le travail est sa joie, la fatigue est sa gloire. Si l'on admire cette activité quand l'évêque pontifie à l'autel, quand il prêche, quand il instruit les lévites du sanctuaire, quand il donne la confirmation aux enfants, tout cela n'est pas aussi sublime que l'œuvre qu'il accomplit en se mêlant au peuple, en s'unissant aux plus abandonnés de ses fils, en portant son bras, sa main, sa parole de paix et d'amour, au milieu des pauvres. Mais puisque à notre époque, les trésors sont épuisés, puisque l'évêque est devenu impuissant à secourir la misère, quelle douleur pour son cœur de savoir qu'il en est tant qui pleurent, tant de veuves, tant d'orphelins qui se consument dans les privations ! O riches, aidez votre patriarche à faire la charité ; faites-la vous-même aux nécessiteux en pensant à lui, ou plutôt en la faisant au Christ ! C'est moi qui vous implore pour eux. En ces tristes temps, combien grand n'est pas le nombre de ceux qui s'égarent, qui se perdent dans les sentiers du vice, qui se livrent à tous les crimes ! Pourtant ne sont-ils pas mes enfants? Quel crève-cœur pour moi ! — Eh bien, sachez que pour eux je donnerais mon sang et ma vie ! Pour les sauver je suis prêt à n'importe quel sacrifice, non seulement celui de mon temps, de mon bien, mais aussi celui de tout ce que j'aime ! Si pour sauver une âme il me fallait me dévouer à celui-là même qui détesterait en moi l'évêque consacré par l'Eglise, je le ferais. Je travaillerai, reconnaissant à Dieu, s'il recueille le fruit de mes efforts, je travaillerai joyeux, même dans le désert. »



Le Comte Medolago-Albani chef actuel de l'Œuvre des Congrès italiens.

Ces admirables sentiments n'étaient pas que des paroles émouvantes, la vie tout entière de celui qui était devenu le patriarche de Venise, en a été un constant commentaire. Il prononçait ce discours le 24 novembre, et dès le 27, il recourt à ses fidèles, et sollicite vivement leur charité pour les victimes de tremblements de terre en Sicile et dans les Calabres. Cet appel lui donne l'occasion aussi d'exposer la doctrine de la charité. « C'est plus, déclare-t-il, par impulsion de ma Foi que par celle de mon cœur, que je m'adresse à vous. Il peut exister dans les âmes bien douées, une certaine compassion naturelle, un sentiment affectueux qui pousse à la compassion pour le malheur d'autrui ; mais ce n'est pas là l'acte de charité que je vous demande ; votre aumône doit être inspirée par la charité chrétienne, elle doit naître de l'amour pour Jésus-Christ, car le divin Maître veut être représenté par les pauvres. Je vous demande la vraie charité qui

élève le pauvre, celle qui ne l'abaisse ni ne l'humilie quand il l'implore et la reçoit, parce que devant Dieu nous sommes tous des mendiants ; ne lui demandons-nous pas chaque jour notre pain quotidien ? Je n'attends de vous enfin que cette charité regardée par Dieu comme faite à Lui-même, celle qu'il récompensera selon sa promesse par des bénédictions pour le temps et l'éternité ! »

***

Ses premiers soucis sont pour la jeunesse, son éducation, la conservation de sa foi et de ses mœurs, cette jeunesse que l'Ennemi s'efforce de plus en plus d'enrôler dans des associations où on ne lui parle ni de Religion, ni de devoirs chrétiens. Une ligue de ce genre, en novembre 1895, tâchait à Venise, sous prétexte de défendre les intérêts des femmes, de les grouper en un de ces *Ricreatori*, ou cercles d'amusement, qui, en d'autres villes avaient déjà donné les plus tristes résultats. Le 12 de ce mois il demande à la *Difesa* de combattre cette entreprise.

Depuis le 9, il avait déjà prévenu les parents qu'il avait ouvert deux écoles de religion pour jeunes étudiants, et il y invitait tous ceux qui fréquentaient les écoles publiques. Il les priait instamment par amour pour leurs enfants, de les y faire inscrire et de veiller à ce qu'ils fréquentassent assidûment les cours pour y étudier leurs devoirs envers Dieu et leurs obligations sociales. Il annonce aussi qu'il est en mesure d'ouvrir une troisième école pour rendre le même service dans un autre quartier de la ville.

Les patronages et écoles du soir pour jeunes gens et jeunes filles, sont pour lui des institutions de première nécessité. Le 16 août 1899, il écrit au directeur de la *Difesa* : « Il arrive souvent que les personnes les plus généreuses hésitent dans leur choix pour favoriser l'œuvre la plus digne d'intérêt. On a eu l'idée déjà, à l'occasion de noces, naissances, premières communions, lors aussi d'un deuil, de substituer aux cadeaux de félicitation et de condoléance, des charités à l'Obole de S. Pierre, aux conférences de St-Vincent de Paul, ou à d'autres institutions catholiques presque uniquement soutenues par les fidèles. En dehors pourtant de ce cercle, il est bien rare qu'on se souvienne et qu'on estime à leur valeur, nos patronages du soir et des jours de fête.

« Vous savez parfaitement que dans la plupart des paroisses de Venise, des prêtres zélés, assistés par d'excellents laïques, recueillent tous les jours des enfants du peuple pour une leçon spéciale de catéchisme, afin de les disposer à recevoir les saints Sacrements, pour les récréer sous leur affectueuse surveillance dans les écoles dites d'automne, et pour aider les parents à placer leurs enfants dans des ateliers chrétiens. Mais bien que tous ceux qui s'adonnent à ces travaux éminemment charitables, n'attendent leur récompense que du ciel, il est certain qu'ils ont à faire face à de lourdes dépenses, pour location des locaux, pour l'éclairage, pour les distributions de prix, organisations de fêtes, pour payer aussi de quelque façon, les personnes qui donnent l'enseignement dans ces écoles.

Afin donc de pourvoir à ces frais et à d'autres, non moins onéreux que nécessite un ensemble aussi parfait que possible, je voudrais que la charité des bons chrétiens y coopère avec un dévouement et un élan spécial. J'ai cette conviction, que nos patronages du soir et des jours de fête ont une importance capitale, je voudrais que vous y preniez part en publiant dans votre très estimable journal, une liste des souscriptions en faveur d'une entreprise aussi noble. »

Vers la même époque les ouvrières de la fabrique de tabacs étaient invitées à prendre part à une conférence destinée à les incorporer à la fédération des ouvriers de l'arsenal. Elles ignoraient complètement le but caché des organisateurs, et le patriarche, poussé par sa charité envers le peuple, demanda et obtint du directeur de la fabrique l'autorisation de leur parler. Il s'y rendit et leur exposa que leur cause serait bien mieux servie et défendue par une association qu'elles organiseraient entre elles ; qu'elles devaient se garder de prendre part à des réunions publiques, de se laisser enrôler dans des ligues qui les exposaient bien plus à des désillusions qu'à des avantages ; qu'elles pouvaient s'adresser à lui si elles avaient quelque juste grief à faire valoir, et qu'il s'engageait à prendre la défense de leurs intérêts.

Le 13 février 1901, le patriarche, accompagné d'un groupe de prêtres, inaugura et bénit un établissement typographique fondé sous ses auspices, pour la diffusion de la bonne presse et de l'instruction chrétienne. Rappelons ici que la sollicitude pour la diffusion de la Foi et la protection des traditions conformes à l'esprit de l'Église, dont il avait déjà donné tant de preuves, le préoccupa surtout à Venise. La vaillante *Difesa,* qui aux grands jours réveillait l'enthousiasme populaire, qui faisait respecter partout la bannière catholique, qui n'épargnait ni sacrifice ni travail pour bien s'outiller et tenir tête à la franc-maçonnerie et au socialisme, sous l'inspiration, et avec le puissant appui du cardinal Sarto, étendit considérablement sa sphère d'action. Il en avait fait l'organe de ses œuvres, et quand la *Difesa* publiait un appel en faveur des *Conférences de S. Vincent de Paul*, ou du pain de S. Antoine, quand elle ouvrait une souscription pour venir en aide à quelque bonne œuvre, c'était le cardinal qui parlait.

Toutes les forces hostiles à l'Église unirent bientôt leurs efforts pour paralyser l'influence du journal, car il était devenu un adversaire redoutable sur tous les terrains. Le patriarche le patronnait ouvertement, travaillait à lui amener de nouveaux souscripteurs, lui donnait sa collaboration personnelle, et intervenait pour une part dans les frais. « S'il le fallait, déclara-t-il un jour, je me priverais du nécessaire, je mettrais en gage mon anneau, ma chaîne, ma croix pectorale, ma pourpre même, plutôt que de laisser la presse catholique en détresse. »

En 1897 il profite du jour de l'an pour répondre aux vœux que lui adresse la direction, et faire connaître publiquement, en quelle estime il a cette œuvre.

« Je vous suis infiniment reconnaissant, écrivait-il, pour ce témoignage de vos sentiments, et c'est de tout cœur que j'y réponds en envoyant mes meilleurs souhaits de bonheur à la direction du journal et à tous ses collaborateurs. C'est pour moi une occasion aussi de vous remercier, car vous avez montré au cours de l'année qui vient de finir l'activité la plus désintéressée ; continuez dans cette voie, elle sera, à la fois pour vous et pour moi, une source de grande consolation. Oui, le travail, vous consolera, malgré l'âpreté de la lutte contre tous ceux qui ferment volontairement les yeux pour ne pas devoir reconnaître l'éclatante lumière du soleil ; vous serez consolés en considérant qu'il est glorieux de porter les armes pour défendre une cause sainte en butte à de continuelles attaques, la cause de Dieu et de l'Église ; elle est inséparable du bonheur de l'humanité.

Pour renouveler votre énergie, je puis vous assurer que le Saint-Père ne cesse de vous bénir, que les évêques de la Vénétie vous donnent leur plus généreux

appui, et que votre journal n'est plus seulement régional, mais trouve dans l'Italie entière un succès qui ne cesse de se développer.

Je jouis vraiment dans mon cœur, en constatant que vos éminents mérites déjà si appréciés, le seront de plus en plus et je demande à Dieu d'accorder à votre œuvre ses grâces les plus précieuses. »

* * *

Dès qu'un malheur lui est signalé, il accourt ; dès qu'une œuvre louable mérite encouragement, fût-elle même à charge de l'autorité civile, il intervient et la développe de tout son pouvoir.

Pendant l'hiver de 1872, raconte Mgr Marchesan, les habitants de l'île Burano avaient été fort éprouvés. La pêche était leur principale ressource, et la lagune se trouvant tout d'un coup couverte de glace, la plus grande misère s'abattit sur eux. Un pressant appel à la charité de Venise et des autres villes de la péninsule donna lieu à de grandes générosités, mais ce qui importait le plus, c'était de ne pas abandonner l'île pour l'avenir aux caprices de la nature, et de lui procurer des ressources plus assurées. C'est alors qu'une dame de la noblesse, la comtesse Adrienne Zon-Marcello, aussi distinguée par son esprit que par son cœur généreux, résolut de réaliser une idée suggérée jadis par M. Paul Fambri, celle de faire revivre l'ancienne industrie des dentelles connues sous le nom de point de Venise[1]. Son mari s'en était déjà occupé, il y avait une dizaine d'années, et l'épreuve survenue se prêtait à une nouvelle tentative. Or il n'existait plus dans l'île qu'une pauvre octogénaire, Cencia Scarpariola, restée fidèle au *Point de Burano* et qui en connaissait tous les secrets. Madame Anne Belorio d'Este, s'empressa de se rendre auprès d'elle, s'instruisit sous sa direction, communiqua la méthode de travail à huit apprenties qui furent bientôt à même de se produire comme excellentes maîtresses, et finirent par grouper, en sept sections, plus de 600 ouvrières. Marguerite de Savoie accepta le patronage de la nouvelle industrie et y resta fidèle comme reine. L'œuvre à la fois artistique, économique et morale n'a cessé depuis d'être encouragée par la noblesse et les pouvoirs publics. Le cardinal Sarto s'y intéressa aussitôt, lui aussi. Le 24 mars 1897, il envoie une lettre à ses suffragants et à tous ses curés, pour les engager à favoriser l'écoulement des produits de l'école dentellière de Burano, et à lui procurer des commandes. En 1898, il visite lui-même l'île, et après avoir constaté tout le mérite de la nouvelle industrie, il laisse l'attestation suivante : « En me présentant à l'école, j'ai été ravi de la beauté des travaux qui m'ont été présentés de la façon la plus bienveillante. La discipline qui y règne m'a pleinement satisfait ; environ quatre cents jeunes filles, tout en se livrant à un travail difficile et artistique, restent bien fidèles à l'exercice des vertus chrétiennes. Je fais des vœux pour que les directeurs et protecteurs de l'œuvre trouvent le moyen d'écouler des productions aussi merveilleuses et viennent ainsi en aide aux ouvrières et au bien-être de cette très pauvre région. »

1. La dentelle n'a pris naissance qu'à la fin du XVe siècle. Venise devint aussitôt le grand centre de l'industrie des dentelles à l'aiguille. Louis XIV renseigné par Colbert sur les richesses que rapporterait à la France l'industrie dentellière si elle s'y exerçait, parvint à attirer quelques ouvrières de Venise et, dès 1665, le point d'Alençon était fondé. De ces travaux naquirent bientôt les points rivaux d'Argentan, de Bruxelles, d'Angleterre.

Ce trait de son caractère est bien remarquable; aucune misère ne le laisse indifférent, même alors qu'il n'a pas de responsabilité directe. Tous ceux qui souffrent excitent ses sympathies, mais en secourant l'indigence matérielle il ne perd jamais de vue le principe de la vraie charité, il ne sépare jamais le bien temporel du bonheur spirituel et moral. Ce qu'il a fait pour Burano il n'a cessé de le pratiquer pour toute institution voulant sincèrement le bien de ses membres.

Chaque fois que l'occasion s'en présentait, le patriarche recommandait, avec instance, à ses pauvres la prévoyance et l'épargne. On a dit que le peuple italien a le génie de l'épargne, et cela provient surtout de ce que l'ouvrier, même celui qui travaille à l'étranger, ne renonce pas facilement à l'esprit de famille. L'égoïsme ne lui fait pas oublier les siens. Mais il est méfiant aussi, et ne veut placer son argent qu'à bon escient. Le cardinal ne manqua pas de prendre part dans la grande organisation des caisses et des banques, et par lettre datée du 13 mars 1897, il donne son appui à la *Société catholique d'assurances* de Vérone. Aux *Assurances générales* de Venise, il prend une inscription de 10.000 lires en faveur de ses trois sœurs prêchant ainsi d'exemple [1].



Le palais du Patriarche de Venise

***

Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, les évêques italiens contribuèrent surtout au mouvement social en inculquant les principes de morale chrétienne, sans lesquels le bien-être ne peut apporter avec lui le vrai bonheur [2]. C'est à ce point de vue encore qu'il nous faut admirer le zèle du patriarche.

Sa lettre pastorale pour le carême de 1895 traite de la nécessité de la *Tempérance*. — « Je ne vous demande pas, écrit-il à son peuple, les macérations austères du corps, mais de vous appliquer à modérer ses désirs, à mortifier ses passions, de façon qu'il se fasse un devoir de vivre selon l'âme sans la tourmenter ni l'opprimer. Je ne vous demande pas de jeûner avec excès, contentez-vous en cette matière, de ce que l'Église prescrit en tenant compte de notre naturelle faiblesse. » Il développe ensuite toute la salutaire doctrine chrétienne sur la vertu de tempérance.

En 1899, il traite de la *Sanctification des fêtes* comme devoir imposé par Dieu et reconnu nécessaire par la nature même de l'homme. Aujourd'hui ce devoir, est trop souvent méconnu, et par qui? Par les maîtres qui en ignorent la valeur. D'après S. Augustin, la Providence a disposé les choses de telle façon

1. Elles m'ont déclaré à Rome, qu'il céda en cette circonstance à la sollicitude de quelques amis. Comme il avait alors plus de soixante ans, et que les taux qui règlent les versements à cet âge sont assez élevés, il ne voulut point dépasser cette somme.

2. Cf. page 256.

que toute rébellion a comme contre-coup une rébellion de même nature ; la désobéissance des sujets n'est qu'une réponse à la désobéissance des maîtres envers Dieu. A tous les degrés de l'organisation sociale, on gémit, on se plaint de ce que l'autorité soit méconnue ; mais que faut-il dire à ceux qui détiennent quelque autorité, si ce n'est ceci : — « Vous êtes obéis comme vous obéissez vous-mêmes à Dieu. Vous êtes les coupables, vous soutenez la révolte contre l'autorité divine et ceux que vous accusez sont logiques. Vous les faites travailler aux jours de repos, vous leur enseignez qu'il n'existe pas une autorité divine ou qu'on peut la mépriser, et vos inférieurs raisonnent aussi bien que vous en vous prouvant par leur conduite qu'il n'y a pas d'autorité sur terre qu'ils ne puissent avilir. »

Les conséquences de tels principes sont désastreuses pour la société entière. La vie matérielle seule domine tout ; elle étouffe l'âme, elle étouffe la Foi ; le vice a le champ libre, l'homme perd le sens de l'honnêteté, les passions triomphent. Ces doctrines perverses répandent la corruption, excitent de folles revendications qui pour se satisfaire ne se laissent arrêter par rien.

Il décrit ensuite les heureux effets du repos prescrit par la Loi divine. Il y aurait moins de malheureux et de révoltés, si les dimanches et les fêtes étaient consacrés aux intérêts de l'âme, à la réception des sacrements, à la doctrine de paix du Christ que les prêtres enseignent aux fidèles pendant la Sainte Messe. Et pour procurer tous ces éléments de vrai bonheur, il faut que les maîtres donnent l'exemple : c'est leur devoir. Il faut qu'ils se mêlent au peuple dans l'église pour prouver que tous les hommes sont égaux devant Dieu et régénérer la société par ce grand principe.

En 1901 il revient encore, en une pastorale particulièrement importante, sur l'observation des dimanches et fêtes, et y combat en même temps avec une grande vigueur le blasphème et les propos éhontés. « On n'entend que des lamentations à ce sujet, écrit-il, mais à quoi bon ces vains regrets si par l'action on ne tâche de porter remède à ces abus ? L'association est entrée dans nos mœurs ; pourquoi ne pas la pratiquer pour obtenir le bien spirituel des âmes ? » Il conjure les fidèles de se faire inscrire dans la ligue qui a pour objet de supprimer autant que possible, les trois sources de péchés contre lesquels il s'élève.

En 1903, il dénonce l'indifférence religieuse et les maux qui en résultent. C'est sa dernière pastorale comme patriarche et elle débute par ces réflexions. « Comme le temps du saint Carême est proche, je me demande, comme de coutume, quelle matière servira le mieux à fournir les exhortations et les salutaires conseils que vous avez le droit d'attendre de moi. J'examine à cette occasion, ce que réclament les circonstances de temps et de lieu, je considère les besoins spirituels des âmes qui me sont confiées, et je détermine ainsi le sujet à traiter.

Or dans tous ses ministères il a observé qu'il existe, entre les chrétiens fervents et ceux qui sont hostiles à la religion, une classe intermédiaire d'indifférents d'un caractère spécial. Cette indifférence se constate chez ces personnes qui ne combattent pas la vérité, ne contredisent pas les croyances, respectent les institutions et les pratiques par suite d'un reste de foi et de religion, mais négligent en tout ou en partie la fréquentation des offices et les devoirs de la vie chrétienne.

« D'après l'Évangile, nous devons avant tout chercher le royaume de Dieu, le

reste nous sera donné par surcroît ; d'après ces chrétiens indifférents, on peut s'occuper de tout, s'intéresser à tout excepté au royaume de Dieu. — D'après l'Évangile, une chose seule importe, le salut éternel auquel il faut tout subordonner ; d'après eux le salut éternel de l'âme est la seule chose qu'on puisse négliger, pourvu qu'on ne manque ni de ressources ni de plaisirs. — D'après l'Évangile, servir Dieu et observer sa Loi constitue le tout de l'homme ; la possession du monde tout entier ne peut servir de rien si on en vient à perdre son âme ; d'après eux l'homme doit chercher son bonheur dans les créatures, et il n'existe pas d'autre félicité pour lui. »

Il rappelle à ces partisans pratiques de la vie des sens et des plaisirs du monde, qu'ils sont des esclaves, et que dans leur aveuglement, malgré leur respect apparent, ils s'insurgent contre les préceptes formels, seuls capables de diriger la vie et d'assurer les destinées humaines.

En 1901, quand les sectaires parlèrent de nouveau de faire voter la loi sur le divorce, le patriarche s'élève avec la plus grande énergie contre le projet. Un vaste mouvement d'opposition s'était déjà produit en Italie ; une pétition avait circulé se couvrant, en peu de temps, de deux millions et demi de signatures et à la protestation unanime de l'épiscopat, avaient succédé les plus graves paroles du Souverain Pontife. Malgré cet effort et l'indignation de la grande majorité du pays, le résultat n'avait pas été obtenu et la question du divorce allait être soumise au parlement. En communiquant le texte des paroles de Léon XIII prononcées devant le collège des cardinaux le 16 décembre 1901, le patriarche y ajoute ses propres protestations. La ruine de la famille c'est la ruine de la société. Que les fidèles ne se laissent pas séduire par les sophismes de la science humaine, mais s'obstinent à défendre, courageusement et en public, la doctrine divine sur le mariage proclamée par l'Évangile. « La loi naturelle et la loi chrétienne ne reconnaissent d'autre mariage que celui qui est indissoluble et à été élevé par Jésus-Christ à la dignité de Sacrement. Nous catholiques et vrais italiens, nous ne pouvons pas tolérer cette nouvelle insulte dirigée contre la Religion ».

Reconnaissant ensuite que la gravité du danger donnait peu d'espoir de succès par les moyens humains, il se demande si pour cela il faut cesser de se défendre. Qu'on se garde bien de raisonner ainsi ; il faut protester plus que jamais, et s'élever contre le sacrilège attentat, en mettant en œuvre tous les moyens autorisés par la loi Il revient donc encore sur cette matière capitale, à laquelle le bien social est si intéressé, le 30 janvier 1902. C'est dans cette seconde lettre de protestation que pour bien établir la limite des deux pouvoirs il écrit : « Il ne faut pas oublier cette vérité : aussi longtemps que nous sommes pèlerins sur cette terre nous appartenons à deux sociétés bien distinctes entre elles, nous dépendons de deux autorités différentes. Ces deux sociétés et ces deux autorités qui pour leur avantage propre et le bien de leurs sujets devraient toujours être unies sans se confondre, ce sont la société religieuse ou l'Église, et la société civile ou l'État. A l'une revient la mission de gouverner les hommes en ce qui touche à la religion, à l'autre de veiller aux intérêts temporels pour maintenir l'ordre dans la société. Comme hommes nous devons nous soumettre à l'autorité temporelle et observer les lois ; comme chrétiens nous devons dépendre de l'autorité spirituelle et remplir les obligations qu'elle nous impose ; et par le lien d'or de la concorde

et de l'amitié entre les deux pouvoirs, entre l'Église et l'État, par l'harmonie du bien temporel et du bien éternel, des devoirs sociaux et des devoirs religieux, nous trouvons la pleine satisfaction de nos droits à la fois comme hommes et comme citoyens. — Une fois ce principe posé, l'Église en fait de mariage, ne prétend pas empiéter sur les attributions du pouvoir séculier. Elle reconnaît que les effets civils dépendent de ce pouvoir. » Mais ce n'est pas là le mariage ; il n'est valable aux yeux de Dieu que par le sacrement. L'union purement civile ne va pas au-delà des effets légaux. — « Souvenez-vous bien que la seule union valable et légitime parmi les catholiques, est celle que vous avez toujours vu célébrer à l'église devant l'autel du Seigneur, en présence et avec la bénédiction du curé, et à cause de cela, ne vous laissez pas séduire par le seul acte civil. »

Pour compléter sa protestation, il invita les personnes les plus distinguées de Venise, et des hommes en vue, comme le syndic Grimani, le comte Paganuzzi et des conseillers communaux, à honorer de leur présence la conférence contre le divorce que l'éloquent et réputé avocat, M. Antonio Gastaldis, avait accepté de donner.

Telle a été l'étonnante activité du Cardinal patriarche de Venise ; tels sont les faits et les principes qui constituent le côté social de cette activité toujours inspirée par la Justice et la Charité. L'Évangile est son livre et c'est son cœur ardent et paternel qui en applique les principes, en tout, au bonheur de tous ; il ne veut pas d'autre guide ni d'autre science que celle du divin Maître ; il est bien convaincu avec S. Paul que : *Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé, savoir Jésus-Christ* pour en arriver à la paix, et à l'expansion de la civilisation.



La gondole et le gondolier du patriarche Sarto.

CHAPITRE XI

Le Patriarche de Venise. — Son zèle pastoral.

1894-1903

Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet : non dabit in æternum fluctuationem justo.
(Ps. LIV, 24.)

Jette ton fardeau sur le Seigneur, et lui te soutiendra ; il ne permet jamais que le juste soit ébranlé.

L'esprit de justice du Patriarche. — Le sacrilège à l'église des Carmes. — Le séminaire de Venise ; son enseignement. — La Faculté de Droit Canon. — Programme pour la prédication paroissiale. — Aperçu historique sur la réforme de la Musique Sacrée en Italie. — La lettre doctrinale du Patriarche à ce sujet. — La conférence des évêques suffragants de Venise. — La visite du pasteur à toutes les paroisses. — La prison de la Giudecca et la Noël des enfants. — Solennités civiles ; rapports du cardinal avec la Maison de Savoie. — Écroulement et reconstruction du Campanile de St-Marc. — Le mont *Grappa* et la bénédiction de son sanctuaire. — Possagno et le neveu du Patriarche. — Le sculpteur Antonio Canova. — L'Institut des Pères Cavanis et le Temple de Canova. — Maladie et mort de Léon XIII. — Cérémonies des funérailles. — Lettres du Patriarche au sujet de ces événements. — Le départ du cardinal Sarto pour le Conclave. — Impressions de Venise, le palais du patriarcat. — La charité privée et la vie intime du Patriarche. — Derniers souvenirs.

Un évêque en se dévouant au relèvement social de son pays, travaille par cela même à la prospérité de ses ouailles ; mais son zèle pastoral se découvre encore mieux quand on le voit en contact direct avec les fidèles qui lui sont confiés. Vu l'intensité du mouvement social pendant la période vénitienne de la carrière du patriarche Sarto, nous avons consacré un chapitre spécial à son activité déployée pour le bien commun. Il nous reste à esquisser le pasteur dans l'accomplissement de devoirs plus immédiats ; ceux-ci feront valoir l'administrateur, le prélat inspiré par la dignité qu'il représente, et l'homme intime détaché de lui-même et dévoué à tous.

Nous avons déjà vu en quelle haute estime il tenait ses collaborateurs, les prêtres, comment il s'appliquait à les instruire, à les encourager, à stimuler leur zèle ; nous ne devons pas y revenir, car à Venise, comme à Mantoue, il a regardé la perfection du clergé comme la mesure de la valeur religieuse des fidèles. Pendant les neuf années de son patriarcat, il se fit un devoir de réunir ses prêtres, le dernier jeudi de chaque mois, dans l'église de la Fava pour s'y livrer en commun à une récollection. A moins d'un empêchement majeur, et il s'en rencontra peu, il prêchait lui-même, rappelant les devoirs du sacerdoce, attaquant les défauts, les fautes commises, car les correptions privées, comme il le disait, ne suffisaient pas à dégager sa responsabilité. Il était sévère quand le mal était évident et requérait de la sévérité ; mais quand un prêtre était injustement accusé et calomnié, il prenait fait et cause pour lui, réparait publiquement son honneur, parfois en prenant la *Difesa* comme intermédiaire. C'est ainsi qu'en septembre 1897, on avait fait courir une épigraphe, après la mort de Don Giovanni Zandanel, qui n'était rien moins qu'un hommage à sa foi et à sa charité. Un prêtre, Don Camillo Franzi, était accusé d'en être l'auteur, et le patriarche, convaincu de son innocence se hâta de protester par voie du journal. L'honneur de son clergé lui tenait autant à cœur que sa perfection. Il agissait du reste de même quand un ordre, une institution religieuse ou le culte étaient outragés.

A l'occasion d'une profanation de la Sainte Eucharistie qui eut lieu au mois d'avril 1895 à l'église des Carmes, il convoqua les fidèles, à la cérémonie expiatoire qui s'imposait, par une lettre profondément sentie.

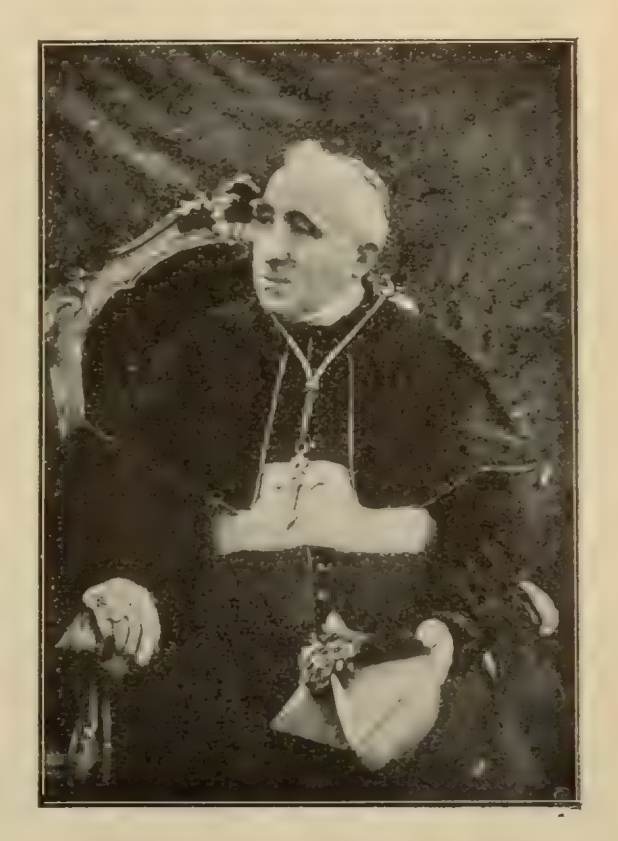
« Ce déplorable événement, écrit-il, a changé en tristesse toute la joie que j'ai éprouvée à venir au milieu de vous et qui m'a donné tant de douces consolations. Ne pouvant m'expliquer pourquoi une si horrible profanation a été commise sous mon administration, je me demande avec effroi, si ce ne sont pas mes péchés qui ont attiré sur Venise ce malheur. Dans ma douleur, j'espère toutefois que celui qui en est l'auteur, n'est pas un Vénitien. »

A la procession solennelle de réparation, le patriarche porta lui-même le Saint-Sacrement, et avant la bénédiction, il s'adressa à l'auditoire d'élite qui avait pris part à la cérémonie, et s'écria : « — Oh ! mes fils, malgré la tristesse de ce jour, l'acte que vous venez de poser me procure un grand soulagement ; vous avez fait une réparation sincère, solennelle et unanime au divin Sacrement, en protestation contre l'odieux sacrilège. Qui aurait jamais pensé, que cette même église, où, le jour de mon entrée à Venise, je suis venu offrir ma vie à Jésus-Christ pour obtenir votre salut, eût été l'origine de l'immense douleur qui m'a accablé ? Mais la main de Dieu se sert du mal comme du bien pour conduire l'homme au but auquel il est appelé. Il faut retourner à Jésus avec une foi plus profonde, parce que le motif pour lequel il n'a pas empêché un tel crime, est peut-être l'abandon où les chrétiens le laissent et qu'il leur reproche d'une façon si terrible ! »

Ces exemples sont bien concluants ; ils révèlent un cœur vaillant que le mal endolorit et qui se montre énergique pour le réparer. Dans ces moments là, qu'il écrive ou qu'il parle, il puise dans sa profonde vie intérieure et son zèle ardent un esprit d'à-propos qui utilise pour le bien les épreuves mêmes ; il place un enseignement là où les larmes et les prières semblent seules en situation.

Nous connaissons déjà ses idées pour la formation du jeune clergé. En parlant du synode de Venise, nous avons vu comment il y intéressa tous ses prêtres par l'érection de la confrérie de St-Laurent-Justinien. Voyons de plus près ce qu'il a fait pour le séminaire patriarcal.

Ceux qui visitent Venise gardent le souvenir de la superbe église à coupole située à l'extrémité E. du grand canal. C'est une des belles œuvres de Longhena, et elle a été construite par le Sénat de la ville en accomplissement d'un vœu pour obtenir la cessation d'une peste qui éclata en octobre 1630. Terminée en 1667, l'église fut consacrée à *N.-D. du Salut*. La construction qui s'élève à côté et qui est le Séminaire de Venise depuis la période autrichienne, sous François I, servit d'abord de monastère et d'école publique. Ce collège acquit une grande réputation et il en sortit un nombre considérable d'hommes illustres dans les lettres et les sciences. La bibliothèque qui compte 60,000 volumes, est riche en éditions rares et recherchées.



VENISE. — Mgr l'évêque Cavallari, successeur du patriarche Sarto.

Le patriarche, à son arrivée, trouva le séminaire bien organisé, comme il l'était depuis longtemps, sous la direction de Mgr Giacomo Comin[1]. Il entra de suite en relation intime avec les professeurs et les élèves. Chacun de ceux-ci lui était connu personnellement, de façon qu'il était au courant des aptitudes et des talents de tous. Quand après l'élection de Pie X, Mgr Zaniol, dont l'autorité était grande, se trouva amené à présenter un aperçu du bien réalisé par le cardinal dans l'éducation du jeune clergé, il s'exprima ainsi :

« — Le cardinal a réglé les études théologiques, il a donné plus d'extension à l'enseignement philosophique et l'a confié à un personnel particulièrement compétent. Sa pensée principale visait toujours à diriger la formation des lévites du sanctuaire d'après une conception claire et précise de leurs devoirs comme prêtres. Il les voulait bons, instruits et entièrement dévoués, comme lui-même, et comme doivent l'être dans l'Église, tous les ministres du Seigneur, au Souverain-Pontife. C'est pourquoi quand il se trouvait au milieu de ses séminaristes, il ne laissait échapper aucune occasion de recommander l'inspiration romaine (la *Romanità*) de leurs sentiments, pensées et actes. C'est ainsi que par ses discours au séminaire, par les belles séances solennelles qui y étaient organisées selon son désir pour rehausser les anniversaires du Pape, comme celui du jubilé de Léon XIII en février 1903, il fit régner dans ce centre un esprit hautement et purement apostolique et romain.

Vous voulez inspirer, nous disait-il, une vie nouvelle à la société ? Préparez,

1. Il mourut en 1903 et son éloge funèbre fut prononcé par le cardinal.

dans ce noble but ceux qui un jour seront appelés par le cours des événements, à y travailler, et la société, par progrès successifs, rentrera dans l'ordre ; elle sera restaurée et refaite. Ce principe inspira toujours à S. Ém. le cardinal Sarto un soin extrême pour rendre les séminaristes aptes à diriger les écoles de la doctrine chrétienne, les patronages et tous les instituts où la jeunesse reçoit l'instruction.

Il présidait toujours en personne, quand des devoirs plus graves ne le retenaient pas, la distribution solennelle des prix, l'ouverture et la clôture de l'année scolastique, les examens de fin d'année, et les grandes fêtes de l'établissement; il n'oublia jamais rien pour rendre celui-ci aussi distingué que possible et pour accroître sa renommée. Il atteignit ce double but très particulièrement, en y établissant de son initiative toute personnelle, une faculté de Droit canonique.

S'il est nécessaire pour le prêtre d'étudier la *Dogmatique* et la *Théologie morale*, il ne peut non plus négliger le droit ; il faut qu'il soit au courant de toutes les lois que le pouvoir ecclésiastique a proposées, établies ou approuvées pour le bon gouvernement de la société spirituelle. L'exercice du ministère proprement dit, l'administration de l'église et de ce qui y est annexé, les rapports nécessaires avec l'autorité constituée, tout cela exige que le prêtre connaisse le corps juridique des lois qui se nomme *Droit Canon.*

Pour ces motifs, le patriarche Sarto, reconnaissant qu'il est impossible pendant le cours des études théologiques, de faire une étude complète et approfondie du droit, et afin que quelques élèves, sinon tous, eussent l'occasion de se perfectionner en cette matière pour servir de guides et de maîtres à d'autres, obtint, en 1902, de Sa Sainteté Léon XIII l'autorisation de fonder au séminaire de Venise une faculté de droit, avec pouvoir de concéder des grades académiques, celui de Bachelier pour le premier cours, de Licencié pour le second, et de Docteur pour le troisième. Il mit à la tête de cette nouvelle organisation Mgr Frédéric Brunetti, chanoine de l'église métropolitaine et préfet des études de philosophie et de théologie au même séminaire. Il nomma aussi des professeurs de Droit public ecclésiastique et de Droit privé. Tous les prêtres de la province vénitienne ayant régulièrement terminé leur cours de théologie, et avec l'assentiment de leur ordinaire, pouvaient s'y inscrire. »

***

Comme on le pense bien, l'enseignement de la prédication était l'objet d'une sollicitude spéciale pour le patriarche. Il serait fastidieux de rappeler tout ce qu'il a dit et écrit à ce sujet. Signalons pourtant une de ses premières lettres pastorales adressée au clergé de l'archidiocèse ; elle est datée du 17 janvier 1895, et donne un vrai programme en même temps qu'une méthode de prédication. Son principe fondamental est celui-ci : « — *La cause de tous les maux qui affligent le monde, réside dans l'ignorance de la Vérité religieuse : Non est scientia Dei in terra.* » Il se demande pourquoi l'on n'enseigne le catéchisme qu'aux enfants, et pourquoi l'on néglige les adultes. L'Église, après avoir nourri le premier âge, nous abandonne-t-elle alors que nous en avons plus besoin que jamais ? « Si sa vigilance maternelle est toujours la même, et si l'expérience prouve, que lorsque nous avançons en âge, les premiers éléments d'instruction mal appris, s'oublient ou perdent leur précision ; si en outre ces germes précieux sont fréquemment

étouffés par les passions, comment ne pas comprendre la nécessité d'un enseignement non interrompu, intelligent, patient, afin que la semence confiée au cœur de l'enfant, se développe et croisse jusqu'à atteindre sa maturité dans l'âge adulte?

Nulle part peut-être on ne prêche plus qu'à Venise. Il suffit d'ouvrir un journal religieux, pour constater de suite comme les stations de carême, les octaves, les neuvaines, les triduum, les panégyriques se succèdent innombrables. Mais le fruit spirituel est-il en rapport avec cette abondance de paroles?» Le patriarche affirme que non, et il l'attribue à l'insuffisance d'instruction chez ceux qui écoutent. Les prédicateurs, tout en voulant se mettre au niveau de l'auditoire, supposent toujours la connaissance des vérités de foi chez les fidèles; mais s'ils les ignorent, à quoi servira le reste?

« Le clergé devrait une bonne fois se convaincre qu'une semaine d'exercices spirituels consacrés aux grandes vérités, où l'on parle, d'une tribune improvisée, de façon simple, populaire, facile, vaut beaucoup mieux que des discours travaillés, et des panégyriques déclamés pendant une année entière des hauteurs d'une chaire, souvent trop voisine des trompettes de l'orgue. En cette matière la forme académique jouit encore d'une vogue beaucoup trop grande en Italie; il est urgent de l'abandonner pour le bien des fidèles. Remarquez, comme notre bon peuple, à l'occasion d'exercices spirituels, remplit nos églises, comme il est vraiment suspendu aux lèvres du missionnaire qui lui explique d'une manière claire, et en lui parlant sa langue, les commandements de Dieu, lui inculque ses devoirs, lui fait méditer les vérités de la foi; bientôt instruit, pénétré, ému, il déplore ses fautes et s'approche des divins sacrements.

» Mais dira quelqu'un : — Nous n'avons point ici de telles habitudes! Je réponds, la négligence prolongée d'un devoir ne peut être qu'un abus, et n'acquiert d'autorité ni par le temps ni par le grand nombre de ceux qui s'y conforment. »

Et que faut-il prêcher? — Le patriarche veut qu'on s'en tienne exclusivement à l'instruction religieuse exposée dans toute sa pureté. Il faut que le prédicateur soit pénétré de piété, ne s'inspire que de l'amour de Jésus-Christ, faute de quoi, tenez-le pour un *æs sonans aut cymbalum tiniens*. Défense d'improviser; choisir de préférence, comme matière des instructions, le Symbole, le Décalogue, les préceptes de l'Église, les sacrements, les vertus et les vices, les devoirs propres aux divers états, les fins dernières, et autres vérités de notre religion. Il faut chercher ses preuves et démonstrations dans la Sainte Écriture, et les Saints Pères; il ne faut pas viser à se faire applaudir mais à convertir. Voilà le programme du patriarche et la base de l'enseignement de la prédication au séminaire. — En 1898, lors du synode, il renouvela ses recommandations et précisa quelques points spéciaux, pour corriger des défauts dont il avait constaté l'existence pendant sa visite aux paroisses de l'archidiocèse.

***

Nous pouvons rattacher aussi à l'enseignement du clergé, les mesures pour la réforme de la musique sacrée entreprise par le cardinal la première année de son séjour à Venise.

En 1874, — Joseph Sarto était encore curé à Salzano, — au Congrès de Venise, le premier de l'*Œuvre des congrès*, un prêtre milanais, Don Guérino Amelli, proclama pour la première fois, la nécessité d'une réforme de la musique litur-

gique. L'église était devenue le théâtre du peuple, et la musique s'y comportait sans le moindre souci des traditions du culte ; on bannissait comme ennuyeuse, toute musique qui ressemblait de loin ou de près au plain-chant et au style religieux des maîtres anciens. Le projet de réforme provoqua tout d'abord une bruyante protestation qui semblait devoir paralyser à jamais sa mise à exécution.

Le congrès de plain-chant tenu à Arezzo, en 1882, le règlement sur la même matière imposé par la S. Congrégation des Rites, en 1884, les articles publiés par les journaux catholiques, accentuèrent peu à peu le mouvement. Don Amelli, qui avait fondé à Milan une *Musica Sacra*, réunit quelques jeunes gens courageux, obtint de plusieurs évêques un enseignement obligatoire du plain-chant dans leurs séminaires, et l'institution de commissions diocésaines ; mais tous ces succès ne pouvaient en ce moment produire la vraie réforme, parce que la musique même qu'on appuyait ainsi, était encore très imparfaitement connue et appréciée.

Don Amelli s'en doutait, et vers la fin de 1885, il se retira comme religieux au Mont-Cassin, laissant la direction de sa revue aux soins du maître de chapelle de la cathédrale de Milan. A la même époque, la *Civiltà Cattolica* entreprit une campagne énergique en faveur de la musique sacrée, et ses articles, signés par le P. de Santi, suscitèrent des polémiques qui firent le plus grand bien à la réforme. Beaucoup d'Italiens assistèrent au congrès de Ste-Cécile, à Brixen (septembre 1889), et eux-mêmes organisèrent peu après celui de Soave, près de Vérone, qui établit un comité permanent chargé des intérêts de la réforme. Ce comité formula un programme général approuvé par S. S. Léon XIII. C'est dès ce moment aussi que des *Scholæ Cantorum* commencèrent à s'organiser çà et là.

Mais le treizième centenaire de saint Grégoire, célébré à Rome au mois de mars 1891, et le Congrès de Milan du mois de novembre de la même année, contribuèrent surtout à faire progresser les idées nouvelles, et elles trouvèrent un énergique appui dans les diocèses de Lombardie et de Vénétie. En trois ans, on y tint onze réunions consacrées à la musique religieuse.

En octobre 1892, Pavie célébrait à la fois le troisième centenaire du bienheureux Alexandre Sauli, et le quatrième de la découverte de l'Amérique. Les fêtes durèrent cinq jours. La musique religieuse sous la direction des professeurs Tébaldini et Terrabugio, fut beaucoup admirée. Tous les évêques de Lombardie étaient là, et Mgr Sarto comme secrétaire de la conférence épiscopale tenue à cette occasion, remercia par lettre les deux directeurs. Il les félicita d'avoir fondé une société Lombarde de St-Grégoire et loua le zèle qu'ils montraient pour propager l'étude de la musique sacrée. Il dit notamment que cette musique est « une des parties principales de la liturgie, et qu'elle contribue puissamment à exciter et à maintenir la vraie dévotion chez les fidèles. »

Toutefois l'opposition des adversaires restait ardente, au point que l'autorité ecclésiastique intervint pour conseiller une trêve en attendant le jugement définitif de la S. Congrégation des Rites.

Son décret : *Quod S. Augustinus*, parut en juillet 1894. L'idée réformatrice du nouveau règlement était bien nette, mais comme il arrive souvent en pareil cas, ses adversaires finirent par y découvrir que la S. Congrégation leur était favorable. N'avaient-ils pas soutenu dans leurs polémiques, que l'abdication de la

musique bruyante et profane dans les églises était poursuivie et appuyée par la franc-maçonnerie pour ruiner l'esprit religieux? Dès lors comment aurait-on pu la condamner?

De fait, ce furent les diocèses de Lombardie et de Vénétie qui mirent le décret en pratique et en appliquèrent l'esprit; ailleurs on argumentait, on interprétait, et les abus continuaient. Même dans le nord de l'Italie, le mouvement n'avait pas une complète uniformité d'idées et d'action, et c'est ce qui détermina le cardinal Sarto à intervenir énergiquement par sa lettre fameuse dont la signification, la compétence et la portée ne peuvent se comprendre, que mises en rapport avec les luttes de l'époque.

Le cardinal choisit d'ailleurs un moment opportun pour parler; les fêtes de S. Marc avaient donné des exemples admirés de vraie musique religieuse; après la pratique il pouvait passer à la théorie et aux ordres formels.

Sa lettre est datée du 1er mai 1895.

Elle expose d'abord le principe fondamental. « Conformément à la doctrine traditionnelle des Pères de l'Église, aux Canons des Conciles, aux Bulles des Papes, aux Décrets disciplinaires de la S. Congrégation des Rites et à la nature même des choses, la Sainte Église n'admet dans sa liturgie que ce chant et cette musique qui correspondent pleinement soit à la *fin générale* de la liturgie même, qui est l'honneur de Dieu et l'édification des fidèles, soit à la *fin spéciale* du chant et de la musique sacrée, qui est d'exciter par le moyen de la mélodie, les fidèles à la dévotion, et de les disposer à recueillir en eux-mêmes avec un plus grand empressement les fruits de la grâce qui sont propres aux saints mystères célébrés avec solennité.

En conséquence, la musique sacrée, par son étroite union avec la liturgie et avec le texte liturgique, doit participer à un degré souverain aux qualités qui sont propres de ce texte, et que l'on peut réduire à ces trois principales: la *Sainteté*, la *Dignité de l'art*, et l'*Universalité*.

L'Eglise a constamment condamné tout ce qui dans la musique sacrée est léger, vulgaire, trivial et ridicule, tout ce qui est profane et théâtral, soit dans la forme de la composition, soit dans la manière dont les exécutants la rendent: *Sancta sancte*.

En tout temps, elle a attribué une grande valeur dans sa musique aux principes de l'art véritable, en quoi elle a excellemment mérité de la civilisation, car, c'est à l'influence bienfaisante de l'Église, que cet art doit ses développements progressifs à travers les siècles, et ses perfectionnements dans ses divers systèmes.

Enfin l'Eglise n'a cessé de regarder à l'universalité de la musique qu'elle prescrit, en vertu de ce principe traditionnel que de même que la croyance est unique, ainsi doit être unique la forme de la prière, et, autant que possible, unique aussi la règle du chant.

Or l'Eglise a su créer et proposer un double genre de musique qui correspond pleinement à ces trois qualités indiquées de la musique sacrée.

Le premier est le chant strictement liturgique, c'est-à-dire le chant grégorien, que l'Eglise romaine, ainsi que l'établit une tradition déjà douze fois séculaire, a reçu du grand pape S. Grégoire et répandu uniformément en même temps que sa liturgie dans toutes les églises du monde; chant qui par la sainteté de son origine

et de ses formes est le seul que l'Église propose comme vraiment sien et partant le seul qu'elle accepte et impose dans ses livres liturgiques...

L'autre est celui de la polyphonie classique, particulièrement propre à l'école romaine, laquelle, au XVIe siècle, atteignit le sommet de sa perfection par le travail de Pierre-Louis de Palestrina, et continua ensuite, dans ce même siècle et dans les deux suivants, à produire des compositions d'une si excellente valeur liturgique et musicale, qu'elle provoque depuis lors jusqu'à nos jours, malgré les progrès de la musique moderne, l'admiration de l'univers entier [1]. »

Le cardinal décrit ensuite le style théâtral qu'on a substitué progressivement à ces deux formes de la musique sacrée, il en condamne la légèreté sans réserve et le *conventionalisme*, car on y retrouve toujours, l'air de basse, la romance du ténor, le duo, la cavatine, la cabalette et le chœur final. L'Eglise n'est toutefois pas exclusive. « Cette mère du vrai progrès n'empêche pas que même notre siècle ne s'enrichisse d'œuvres propres de musique sacrée, pourvu que les nouvelles productions, comme nous en possédons déjà un bon nombre, rivalisent avec les anciennes de parfait style religieux ; et qu'enfin pour toujours soient chassées de nos temples, les musiques impures et bruyantes du théâtre : *toute musique vocale et instrumentale de caractère profane,* dit le Règlement liturgique. »

1. Cf. La tribune de Saint-Gervais, mars 1896. — Arti. Tebaldini, même revue.

Il n'est plus contestable maintenant, que S. Grégoire ne soit l'ordonnateur du chant qui porte son nom, et cela ne veut pas dire qu'il en a été le créateur. De même que le chant polyphonique, connu sous le nom de palestrinien, n'a pas eu pour maître unique Palestrina, ainsi le chant grégorien a des origines qui remontent plus haut que S. Grégoire. On lui reconnaît surtout trois antécédents: hébraïque, égyptien ou gnostique, et, gréco-romain. De la musique liturgique d'Israël lui viennent, l'adaptation étroite de la phrase musicale à la phrase poétique, l'alternance de la mélodie et du récit, le rythme préféré à la mesure. A l'Égypte et à ses sectes superstitieuses, remonte la vocalise qui échappe à l'entrave des mots, pour se livrer à la pure musique. On l'appelle aussi : « jubilation. » Si tu ne peux nommer Dieu, et que tu ne doives te taire, dit S. Augustin, « *que te reste-t-il sinon de jubiler, afin que ton cœur se réjouisse sans paroles et que l'immensité de la joie ne connaisse pas les limites des syllabes* » (*In. psal. 99, 4 et 32, 1, 8*). Sa filiation avec l'élément gréco-romain a fait surtout l'objet des études d'Aug. Gevaert. Ces trois sources ne sont du reste pas d'une parfaite pureté, mais on y trouve les caractères généraux du chant ecclésiastique qui s'est unifié et, sous des dehors variables, a maintenu sa substance. C'est le grand pontife bénédictin S. Grégoire, qui a ordonné et codifié le répertoire qui lui était antérieur et l'*Antiphonaire* est regardé comme le vrai code grégorien. Le témoignage de Jean le diacre romain, bien que donné deux siècles et demi après S. Grégoire, n'en est pas moins un document historique de premier ordre pour établir le rôle de ce pape en matière de musique liturgique. Son autorité est confirmée maintenant par des documents qui remontent jusqu'au pape Honorius, successeur de Grégoire.

(Cf. Amédée Gastoué, professeur de chant grégorien à l'institut catholique de Paris. *Les origines du chant romain. — L'antiphonaire grégorien.* Paris, Alph. Picard et fils, 1907).

Le moyen-âge resta généralement fidèle au chant grégorien, mais en 1325, Jean XXII s'élève déjà contre certains abus. Le Concile de Trente s'efforce de remonter un courant néfaste à la musique religieuse créé par la Renaissance, sans y réussir. Malgré tout, jusqu'au XVIIe siècle, on trouve encore en Italie, des livres manuscrits ou imprimés qui respectent la vraie tradition; c'est au cours des XVIIe et XVIIIe siècles que l'intelligence de la notation disparaît graduellement avec le goût de la pure musique religieuse, et le sens de la liturgie. Au XIXe siècle, Dom Guéranger en s'efforçant de restaurer les traditions liturgiques, appela l'attention sur la musique sacrée qui en fait partie intégrante, et les Bénédictins, avec Dom J. Pothier, ouvrirent pour elle une ère de réforme. Ce dernier par son livre sur les mélodies grégoriennes, par ses éditions du *Liber Gradualis*, du *Liber Antiphonarius*, et d'autres publications scientifiques et pratiques, mérite le titre de restaurateur du chant grégorien. (*N. du T.*)

Vient ensuite la réfutation des objections qui ont été présentées contre la réforme et qui n'ont plus maintenant d'intérêt. Le cardinal annonce alors qu'il a institué une commission chargée de veiller à l'exacte observation du règlement donné par la S. Congrégation des Rites, le 21 juillet 1894, et y ajoute dix autres dispositions, pour la meilleure intelligence de ce règlement. Elles portent sur le respect des textes selon leur ordre établi pour les fonctions religieuses ; on ne peut ni les changer ni les omettre, elles autorisent l'accompagnement de l'orgue et, dans certaines conditions, de l'orchestre limité aux instruments d'archets et simplement pour soutenir le chant ; elles insistent surtout sur l'obligation de laisser à la liturgie la prépondérance: il ne faut pas que celle-ci soit au service de la musique, c'est la musique au contraire qui est son humble servante.



Vittorio Cavaldoro,
gondolier en titre du patriarche Sarto.

Il termine sa lettre en indiquant les mesures rigoureuses prises pour assurer l'exécution de sa volonté dans tout le diocèse.

« Que dorénavant, à partir du prochain mois de septembre, on ne chante dans quelque église que ce soit du patriarcat de Venise, aucune musique, ni pour la Messe, ni pour les Vêpres, ou pour les Bénédictions, laquelle n'aurait pas été préalablement présentée à la Commission, qui aura son bureau dans le patriarcat, où cette musique sera laissée un certain temps pour être examinée et munie d'une approbation donnée par la commission elle-même et par moi. »

Les organistes soumettront de même leur musique d'orgue, et s'ils ont l'habitude d'improviser, ils fourniront la preuve de leur capacité aussitôt qu'ils en seront priés. Le chant polyphonique ne sera licite que là où l'on peut assurer une bonne exécution, sinon on s'en tiendra au chant grégorien.

Le patriarche impose enfin à tous les prêtres de sa juridiction l'obligation de lui faire connaître les abus qu'ils pourraient avoir constatés dans quelque église que ce soit, et leur fait savoir qu'il exige strictement l'exécution de tout ce qui est prescrit dans sa lettre ; au besoin il appliquera les peines canoniques prévues par le 3me article de la 2me partie du règlement émané du Saint-Siège.

« O vénérables prêtres, que Venise, qui pendant si longtemps fut un foyer du beau dans l'art, soit dans l'avenir, comme au temps de sa plus grande splendeur, un nouveau foyer de la musique sacrée. Qu'ainsi tous ceux qui visiteront nos églises, assisteront à nos fonctions sacrées, soient obligés de s'écrier avec le psalmiste : « Comme ils sont chéris vos tabernacles, ô Seigneur des vertus ! Mon âme soupire et tombe en défaillance dans les parvis du Seigneur ! » (Ps. 83, 1.)

— Les effets de ce zèle pour la gloire de Dieu, ne tardèrent pas à se manifester, et pour l'époque déterminée, la réforme dans ses grandes lignes était accomplie.

Le 15 octobre de la même année, un congrès s'ouvrit à Cornuda, sous les aus-

pices du cardinal, dans le but de donner de plus amples instructions pratiques pour l'organisation des jubés et faire entendre des exécutions modèles de musique sacrée.

C'est Mgr Apollonio, l'éminent évêque de Trévise, candidat avant Mgr Sarto au siège patriarcal de Venise, qui eut l'idée première de ce congrès, mais il mourut avant d'avoir pu la réaliser. Son vicaire général, Mgr Jacuzzi, rappela son souvenir en participant, avec l'archiprêtre de Cornuda, Mgr Giuseppe Giacchetti, à l'organisation des séances. Sous la présidence du patriarche, en présence des évêques d'Adria et de Trévise, de Tebaldini, maître de chapelle à Padoue, vice-président de la société vénitienne de St-Grégoire, de Pérosi, alors directeur de la maîtrise de St-Marc, et d'un public nombreux, les trois *Scholæ cantorum* de Nogaré, Cornuda et du Comité diocésain de Trévise, exécutèrent avec succès le programme pratique. Pérosi se fit admirer comme organiste, et Tébaldini prononça un savant discours sur la musique sacrée. Pour terminer le congrès, le président insista de nouveau sur la nécessité de la réforme, attaqua encore la musique indigne de la maison du Seigneur, et termina en évoquant l'attitude du Christ devant les profanateurs du temple. « S'il reparaissait, vivant comme jadis, dans nos églises, ce ne serait pas sur les épaules du peuple que tomberaient ses premiers coups. »

***

Comme patriarche, le cardinal Sarto n'eut garde de négliger un devoir qui lui avait été d'ailleurs spécialement recommandé par Léon XIII; celui de travailler en unité d'idées et d'action avec ses suffragants. Il les avait convoqués pour prendre part au centenaire de S. Marc, et fixa le premier des jours consacrés aux festivités, le 22 avril 1895, comme date d'une *Conférence épiscopale*. Par pure courtoisie, il y invita aussi l'archevêque arménien de St-Lazzare[1] et Mgr D'Ambrosi, ancien archevêque de Durazzo en Albanie, retraité à Venise. En cette réunion d'utiles dispositions furent prises de commun accord et communiquées au clergé des différents diocèses de la Vénétie.

« Réunis — disait la lettre d'envoi qui accompagnait cette communication — autour de l'autel de St-Marc, — à l'occasion du huitième centenaire de l'invention de son corps et de la consécration de la basilique, nous avons saisi cette occasion pour traiter, conformément aux règles établies par l'Église, de nos intérêts communs qui sont les vôtres. Parmi ceux-ci, il en est qui vous regardent spécialement; c'est pourquoi nous avons décidé de vous en donner connaissance par cette lettre

1. L'île St-Lazzare, située au S. E. de Venise, est surtout connue par le couvent des Arméniens dits *Méchitaristes*. L'Église arménienne, tombée dans le schisme à la fin du XVIe siècle, a été régénérée peu à peu et ramenée partiellement à l'unité par les œuvres et le zèle de l'abbé Méchitar. Né en 1676, il fonda une congrégation religieuse qui avait pris pour base, la règle de S. Benoît. Après la mort du fondateur, en 1749, ses disciples prirent le nom de Méchitaristes. Établie d'abord à Constantinople, la congrégation subit des persécutions qui la forcèrent de chercher un refuge, d'abord à Modon, puis à Venise en 1717. Vienne est devenu plus tard leur principal centre. Depuis quelques années, ils ont obtenu du Sultan le droit de former une communauté d'arméniens catholiques dans leur pays. Leur propagande s'effectue particulièrement par des publications religieuses et scientifiques. Le couvent de St-Lazzare possède une importante bibliothèque orientale et une grande imprimerie. Le 4 décembre 1906, Sa Sainteté Pie X a ordonné l'introduction du procès en béatification du fondateur Méchitar.

(N. du T.)

pastorale [1]. » Ces instructions se rapportent à la *Prédication*, au *Catéchisme,* aux *Drapeaux* dans les églises, à la *Crémation,* à la *Vie spirituelle* et la dignité du prêtre, à la *Censure ecclésiastique*, aux *Journaux*, *Associations catholiques*, *Registres paroissiaux*, *Biens ecclésiastiques,* et à quelques autres points.

Plusieurs de ces recommandations n'ont d'intérêt que pour l'Italie. Quant à la Presse, les évêques en parlent avec une insistance toute particulière, obéissant en cela à la volonté de Léon XIII, qui tant de fois de vive voix et par lettres avait recommandé la diffusion des journaux catholiques. Ils montrent une préférence pour les publications régionales. Leurs rédactions connaissent mieux l'esprit et les dispositions des lecteurs, ainsi que les dangers particuliers auxquels ceux-ci sont exposés. Ils sont plus aptes aussi à présenter les remèdes et à combattre ce que les journaux des grands centres ont de corrupteur pour la foi et les mœurs. Il ne faut pas qu'on critique l'œuvre des journalistes catholiques, il faut plutôt leur venir en aide, car les œuvres parfaites ne sont pas de ce monde. Il faut soutenir ces lutteurs infatigables, toujours sur la brèche pour la défense d'une cause qui est celle de l'Eglise, de la Foi et de la Morale; il faut recommander avec le plus grand zèle le journal catholique local aux plus influents des paroissiens. *Fides ex auditu,* le journal, bien qu'il soit un apôtre muet, n'en complète pas moins dans la famille l'œuvre de la prédication et y supplée pour ceux qui sont dans l'impossibilité d'assister aux instructions.

Les associations catholiques sont déclarées de première nécessité. Le document se termine par une exhortation au clergé pour qu'il vive dans une stricte obéissance et subordination à ses chefs spirituels, en esprit de dévouement, de confiance entière et d'affection filiale. Tout ce qu'on lit dans ces instructions est empreint des qualités de clarté, simplicité et souci profond des âmes, qui caractérisent tous les écrits de l'évêque de Mantoue et du patriarche de Venise.

***

Nous ne devons pas insister ici sur les visites pastorales du patriarche à toutes les paroisses du diocèse; elles ont eu le même caractère que celles faites dans le diocèse de Mantoue. Aussitôt après son installation, dès le mois de mai 1895 il les commença et elles se continuèrent pendant deux années. Il se rendit tout d'abord aux îles de l'estuaire; celle de Murano le reçut la première. Il fut accueilli partout avec enthousiasme et ne se départit pas de la méthode de Mantoue. Arriver le matin souvent très tôt, entendre les confessions pendant plusieurs heures si l'occasion s'en présentait, prêcher, s'informer de tout et en particulier de l'instruction des enfants et des adultes. La journée se terminait par la visite aux malades. Il n'arriva pas cette fois à imposer la simplicité des réceptions; on l'honorait malgré lui par des réjouissances et des illuminations. Et ce qui prouve encore plus combien on l'aimait dès cette époque, c'est qu'on l'engageait publiquement à se ménager. Le correspondant d'un journal de Venise, après la relation de la visite à Murano, terminait ainsi: — « Nous avons été privés d'un père pendant de longs mois; maintenant que nous le possédons, nous nous permettons de lui adresser une prière. Qu'il veuille bien s'occuper un peu de lui-même. Il est heureux qu'il soit rompu à la fatigue et au travail, mais ses fils qui l'aiment,

1. Cf. Marchesan, *op. cit.*, page 356.

désirent qu'il se dépense avec mesure pour jouir plus longtemps de sa direction. C'est une affection intéressée, dira-t-on, soit, cela ne l'empêche pas d'être une affection. »

Après les paroisses de l'estuaire, ce fut le tour de celles de la ville : partout où il passait, c'était la même activité ; il avait l'art de se renseigner, de tout voir, de tout retenir, se montrant alerte et dispos, ne reculant devant aucun obstacle, affrontant même les lourdes chaleurs de l'été. C'est ainsi qu'il acquit la conviction qu'un Synode pouvait rendre de grands services, et qu'il le célébra en 1898. Nous en avons exposé l'organisation et les résultats [1].

* * *

Sans doute le zèle est une vertu commune dans le clergé lorsqu'il comprend sa vocation et ses nobles devoirs, mais ce zèle ne devient vraiment remarquable que lorsqu'il s'étend plus loin que le strict devoir et qu'il ne se laisse limiter que par les forces physiques et le temps. Tel a toujours été le zèle du cardinal Sarto. Rien d'important ne se passe à Venise sans qu'il y soit présent ; il est l'âme de toutes les entreprises, de toutes les manifestations ; aucune bonne œuvre ne le laisse inactif, aucune institution catholique n'est perdue de vue.

Nous avons dû le constater à propos de son action sociale ; l'activité du pasteur a été tout aussi incessante et féconde.

Pour suffire à tant de travaux, le patriarche possédait des dons naturels de premier ordre, et surtout une étonnante facilité d'expression comme écrivain et orateur. Ce qu'il conçoit rapidement d'après un jugement sûr, qui a comme base le bien des âmes et la doctrine du Vicaire de Jésus-Christ, il l'exprime de façon claire et pratique, se servant volontiers d'images pénétrantes qui rappellent les paraboles évangéliques. On ne voit dans ses pastorales rien de ce qui trahit parfois l'homme convaincu de sa supériorité et de sa science, même quand il ne songe qu'au bien d'autrui. Le patriarche ne cesse jamais d'être un père affectueux, débordant de charité, avide de justice, cherchant les brebis perdues, ne voulant que ce que veut le Vicaire de Jésus-Christ, voyant dans le Pape le représentant direct du Divin Maître qui continue ainsi, à travers les siècles, son œuvre de Rédemption. Ses lettres pastorales, ne sont très souvent que des échos du dernier enseignement pontifical ; il le préfère à tout autre. Aussi son action suit-elle pas à pas celle qui, d'après les circonstances, est préconisée par le Souverain Pontife. Il marche vraiment dans son ombre en pratiquant l'oubli de soi-même.

En dehors de la direction générale de son clergé, un évêque confie tous les devoirs ordinaires du ministère à ses intermédiaires, les prêtres ; le cardinal cherchait pourtant à payer de sa personne, aussitôt que sa charge et ses occupations principales le lui permettaient. C'est ainsi qu'il visite les hôpitaux, les maisons d'aliénés, les refuges, et même les prisons. Au mois de septembre 1900, il apprend que Mgr Boccheti, chapelain de la maison de force de la Giudecca, a organisé une retraite spirituelle pour préparer les prisonniers à gagner l'indulgence de l'Année Sainte, et aussitôt il désire y prendre part. Le jour des confessions, il siège pendant plusieurs heures au tribunal de la pénitence ; le lendemain, il célèbre le Saint Sacrifice, parle pour réconforter tous ces coupables rejetés par la société, ranime leurs sentiments chrétiens, distribue le Pain de Vie à 250 d'entre eux, et

1. Voir Chap. IX, page 215.

confère à neuf le Sacrement de Confirmation. Il y eut dans ce lieu d'expiation des larmes de repentir qui transformèrent bien des cœurs, et un des prisonniers, quelque peu lettré, se fit l'interprète de ses compagnons en adressant au patriarche un sonnet qui est l'expression d'une ardente reconnaissance. Le voleur et l'homicide, y est-il dit, toute une race qui est l'opprobre du monde, savent bien qu'en s'occupant d'eux, le patriarche ne cherche pas un vain éloge, mais qu'il est guidé par son désir de consoler des douleurs, et qu'il agit comme apôtre de la divine charité. — En cette circonstance, comme en tant d'autres, le pasteur ne croit rien faire d'extraordinaire; ne doit-il pas être l'interprète passionné de la volonté du Christ? Or le Sauveur n'est venu en ce monde, que pour guérir toutes les plaies, sécher toutes les larmes, rendre les hommes et la société entière heureuse par l'amour et l'obéissance aux lois éternelles.

Il est aussi le bon pasteur quand il appelle à lui les innocents et qu'il s'efforce de faire aimer en sa personne la Sainte Eglise, afin de les préparer aux luttes que leur réserve l'avenir. A l'occasion de la Noël, il réunissait un grand nombre d'enfants pauvres dans la salle de fêtes de son palais, leur procurait des amusements, distribuait lui-même les menus cadeaux qu'un comité mettait à sa disposition, et se faisait écouter par ce turbulent public, tant ses paroles étaient douces et paternelles.

***

Les positions éminentes, comme celle du patriarche-cardinal à Venise, n'échappent pas à des devoirs publics, qui exigent des qualités bien différentes de celles qui rehaussent le zèle pastoral proprement dit. Il y a des solennités où il faut se rencontrer avec les grands de la terre, et on sait que le contact avec les pouvoirs publics est particulièrement délicat en Italie; l'amour du bien doit savoir y tenir compte de la dignité qu'on représente, et la condescendance nécessaire ne peut perdre de vue les droits imprescriptibles du Saint Siège. Comme prélat et prince de l'Église, le cardinal Sarto s'est toujours montré à la hauteur de pareilles circonstances et a rempli très délicatement ses devoirs.

Ses relations avec la haute société de Venise ont toujours été excellentes et il en tirait le meilleur parti pour la protection et l'encouragement de ses œuvres multiples, associations religieuses, enseignement populaire, hôpitaux, orphelinats etc. Lui l'humble enfant de Riése, qui avait fait ses débuts dans des villages de culture très inférieure, il avait développé constamment son don naturel d'affabilité et de rayonnante sympathie. Simple et digne, n'affectant ni sainteté ni sévérité, toujours à l'aise parce que toujours charitable, s'oubliant pour communiquer sa charité, il n'a jamais dû s'étudier, se contraindre pour être au niveau de sa dignité. Sans flatter ni choquer personne, il plaît à tous ceux qui l'approchent, que ce soit un courtier de Tombolò, ou un membre de la famille royale. Il est noble et modeste par charité : *Charitas benigna est.* Quand on se met au point de vue de l'âme, avide du bien de tout le monde, il n'y a plus ni ennemis ni distances sociales; on reste maître de soi, et on remplit intégralement son devoir sans complaisance d'amour propre ni abdication.

Dans les solennités civiles où figurent des princes, le cardinal se comporte comme s'il avait passé par une éducation aristocratique. L'empereur d'Allemagne Guillaume II, à l'occasion d'un séjour à Venise, eut des entretiens avec lui, et

remporta une impression très vive de son jugement droit, de sa ferme volonté et d'une rectitude de caractère qui n'était égalée que par son affabilité et sa bonté.

Nous avons vu le patriarche, à l'élection communale de Venise, faire usage de la liberté constitutionnelle pour renverser l'administration hostile aux principes religieux; il était là dans son droit, il accomplissait un devoir. D'autre part, son attitude dans les événements ou les cérémonies qui le forcent à se rencontrer avec le Roi et les princes de la famille royale, lui attire la déférence et la courtoisie de la Maison de Savoie. Le Christ rendait à un César païen ce qu'il devait à César; le patriarche s'inspire de son exemple vis-à-vis des représentants d'une usurpation qu'il condamne, et dans une ville où leur autorité était légitime. Dieu fait servir le mal comme le bien à ses desseins éternels, et le respect des personnes n'implique pas l'adhésion à leurs principes. Il ne faut jamais céder qu'à la nécessité, avait-il déclaré dans sa première lettre aux Vénitiens; il montra plusieurs fois comment on peut s'y soumettre en sauvegardant toute sa dignité.

En avril 1897, le patriarche bénit le cuirassé *Amiral de Saint-Bon*, de 9,800 tonneaux et 18 nœuds, aux chantiers, le jour de son lancement. Le gouvernement était représenté par deux ministres, des généraux et tout le haut personnel de l'Amirauté. Venise qui n'a plus, depuis 1796, la grande fête des fiançailles du doge avec la mer, en a reporté les emblèmes sur les nouveaux navires lancés à l'Adriatique [1]. Pour les grands bâtiments de la marine militaire, comme le *Saint-Bon*, c'est la famille royale qui préside. Le patriarche avec son clergé arriva en chaloupe à vapeur, à 11½ h. et en débarquant, reçut les honneurs militaires. A midi le prince et la princesse de Naples sont annoncés par la marche royale; le cardinal va au-devant d'eux, serre la main que lui tend le prince et donne son anneau à baiser à la princesse. La cérémonie religieuse commence aussitôt. L'officiant bénit un anneau et le présente au prince; celui-ci le remet à la princesse qui l'attache à un long ruban bleu fixé au navire, et le laisse descendre dans l'eau. Ce sont les fiançailles du nouveau cuirassé avec l'océan. La cérémonie rituelle continue ensuite. Quand elle est terminée, le cardinal salue encore les princes, puis les amarres sont coupées, et le navire prend possession de son domaine salué par des applaudissements et des *Evviva!* retentissants. Le Patriarche assista dans les mêmes conditions, au lancement du *Francesco Ferrucio*, autre cuirassé de la marine de guerre.

Le 29 juillet de l'année 1900, le roi Humbert est traîtreusement assassiné à Monza [2]. C'était une nouvelle scène du drame social qui devient plus terrible à

---

1. Du temps des Doges, le *Bucentaure* s'avançait à la pointe du Lido, devant le château St-André, et c'est là que le chef de la République lançait l'anneau à la mer. Cela dura de 1529 à 1796. Des 276 anneaux, un seul fut retrouvé dans le corps d'un poisson. Paris Bordone a fait un tableau représentant un pêcheur rendant l'anneau retrouvé au Doge.

2. Monza est une petite ville du Milanais (15,000 h.), située à 15 k. de Milan sur la route de Côme. C'est dans sa belle cathédrale, reconstruite dans le style lombard au XIVe siècle, qu'on conserve la *Couronne de fer* qui servit au couronnement de 34 rois de Lombardie dont le dernier fut Charles-Quint. Elle n'a été portée depuis que par Napoléon I, en 1805, et l'empereur Ferdinand I en 1838. C'est un large cercle d'or massif orné de pierreries, et garni à l'intérieur d'une légère bande de fer, faite d'un des clous de la Croix de Jésus-Christ, clou que l'impératrice Hélène avait rapporté de Palestine. Cette couronne fut transférée à Mantoue en 1859 par les Autrichiens, mais réintégrée après la paix de 1866.

Le palais d'été du roi d'Italie, situé près de Monza, est un grand édifice entouré d'un très beau parc de plusieurs lieues de superficie traversé par le Lembro. (*N. du T.*)

mesure qu'on enseigne au peuple des théories de jouissance et de désobéissance. Les actes suivent les idées, et la convoitise sans frein engendre la haine. Ce terrible événement arracha un cri d'indignation à tous les cœurs honnêtes. Le cardinal, comme les autres évêques, s'empressa de décréter des prières pour le repos de l'âme du malheureux roi, et invita les Vénitiens à un service solennel qui eut lieu le 4 août. Dans la lettre au clergé et au peuple, il écrit: — « Saisi d'horreur pour l'exécrable forfait, accompli sur la personne de notre auguste Roi, tout en unissant mes larmes à celles de la nation, je demande de pieux suffrages à tous mes diocésains, me réservant de fixer le jour auquel, d'accord avec l'honorable municipalité, se célébreront à St-Marc des funérailles solennelles. Je recommande à MM. les curés et directeurs d'instituts, de communiquer à la chancellerie du patriarcat, les dates des services funèbres qu'ils se feront un devoir de célébrer dans leurs églises respectives. Devant ce crime abominable, en priant pour l'âme de l'auguste défunt, demandons au Seigneur d'éloigner tous les maux issus de l'esprit de vertige et d'erreur qui fait tant de mal à la nation, et de communiquer à ceux qui sont préposés aux intérêts publics, l'esprit de sagesse et de conseil pour combattre efficacement et réprimer les passions déchaînées, si funestes pour la vie sociale. »

Tout Venise prit part à la cérémonie de St-Marc et le patriarche en personne donna les absoutes.

Quelques jours après, la Reine Marguerite chercha dans la paix de Venise quelque soulagement à son profond chagrin. Le 16 août, le cardinal obtint audience, et sa parole paternelle, interprète des consolations que donne la Foi, réconforta le cœur de celle qui était malheureuse comme femme et comme reine.

Le fils unique du défunt lui succéda sur le trône, sous le nom de Victor Emmanuel III, et fit son entrée à Venise avec Sa Majesté la reine Hélène, en mai 1903, deux mois avant la mort de Sa Sainteté Léon XIII. Le cardinal, accompagné de son secrétaire Mgr Bressan, s'empressa de présenter ses hommages aux Souverains et fut reçu à l'arrivée et au départ avec les honneurs militaires dus à sa dignité.

Il obtint aussi la faveur d'une audience particulière qui dura un quart d'heure et attira l'attention par l'empressement et la déférence que lui montra le roi.

***

Il n'y a qu'une place (Piazza) à Venise, celle de St-Marc, les autres portent le nom de *Campo* et c'est là, à peu de distance de la cathédrale, que se dressait son clocher, le fameux campanile, orgueil de la ville des doges. Terminé en 1178 on en avait modifié la flèche en 1510, avec des lames de bronze, des marbres orientaux et des colonnes de granit. Malgré sa masse imposante il complétait l'harmonie de l'admirable place. A ses pieds Sansovino construisit le délicat bijou de marbre et de bronze qui se nomme la *Loggetta ;* elle datait de 1540.

Le 14 juillet 1902, ce témoin séculaire des gloires vénitiennes s'écroula tout d'un coup, écrasant le chef-d'œuvre de Sansovino, sans causer heureusement d'accidents de personnes et épargnant la façade de St-Marc. Ce fut une douleur pour la ville entière et pour le monde des arts. Aussitôt le patriarche écrit à ses fidèles ; il déplore le désastre qui frappe la basilique dans son clocher, et se félicite de ce qu'il n'y ait pas eu de victimes. Mais, ajoute-t-il, « n'attribuons pas cette préser-

vation à l'effet du hasard, ni à quelque prévision de la prudence humaine. Les fléaux qui menacent la vie, comme les tempêtes qui bouleversent la mer et ravagent les campagnes, sont entre les mains de Dieu ; lui préside à tous les événements humains. Telle est la parole de Dieu, contre laquelle la parole humaine est illusion et mensonge. C'est donc à Lui, qui sans doute a daigné considérer la foi et la piété des Venitiens, que nous devons avant tout rendre nos humbles actions de grâce, pour nous avoir préservés de plus grands malheurs. Le tribut de gratitude que nous rendrons, pour être l'interprète du vœu des habitants, je désire qu'il soit offert sans tarder au divin dispensateur des bienfaits. »

Il fixa aux 23, 24 et 25 juillet, un *Triduum* de prières dans la basilique même, avec exposition de l'image vénérée et populaire de la Sainte-Vierge sur l'autel de Saint-Marc.



VENISE. — Le Lido et ses ombrages.

Cette illustre ruine devait se relever. Aussi la réédification du campanile fut-elle aussitôt décidée, et les études préliminaires poussées avec une hâte fébrile. Après de nombreuses discussions et des difficultés de toute espèce, elles se terminèrent enfin, et la pose solennelle de la première pierre fut fixée au 25 mars 1903, jour de la fête de St-Marc.

Dans la lettre qu'il écrit à ce sujet, le patriarche après avoir rappelé encore ce qu'il y a eu de providentiel dans le désastre, ajoute : « Je vous prie de vénérer spécialement cette année, au jour de la fête de l'Évangéliste, ses précieuses reliques conservées sous l'autel majeur de notre basilique, et de renouveler par la prière notre filiale confiance en sa protection. Et comme l'honorable municipalité a décidé que ce jour-là aurait lieu, avec une cérémonie religieuse, le premier acte de reconstruction du campanile, je vous prie de fêter cet événement, et je donne ordre pour que toutes les cloches de Venise, l'annoncent la veille et le jour même. Si nous profitons de cette circonstance pour manifester au Seigneur notre reconnaissance, non seulement la mémoire de ce jour passera à la postérité, mais elle restera, unie au souvenir plus glorieux encore d'un acte religieux, et nous attirerons sur nous, pour jamais, les faveurs célestes. »

Au jour marqué, vers les deux heures de l'après-midi, la place St-Marc regorgeait de monde ; il y avait des curieux — beaucoup d'étrangers — massés sur les balcons du palais des *Procuraties,* dans les loges de St-Marc, du Palais ducal et de la tour de l'Horloge. Pas une place d'où l'on pouvait voir la cérémonie n'était restée vide. Une tribune, construite à côté de la tribune royale, était réservée aux autorités de la ville sous la présidence du syndic Grimani ; là aussi se trouvaient le ministre français de l'instruction publique, M. Chaumié, l'amiral Gonzalès, le général Bellini et d'autres personnages. A 2 h. 45, le Patriarche avec son clergé sort de la Basilique et se rend à la place qui lui est réservée. Aussitôt après, arrive le Comte de Turin, accompagné du ministre Nasi, et la cérémonie commence par des discours. Le syndic, MM. Nasi et Chaumié parlent tour à tour. Le

ministre italien qui a acquis depuis une célébrité à laquelle il ne s'attendait guère, et qui s'est entendu condamner par la Haute Cour, avait alors le verbe haut et trouva de bon goût de commenter la phrase pseudo-historique : — « *Veneziani prima, cristiani poi* » Vénitiens d'abord, chrétiens ensuite. Après la bénédiction de la première pierre, représentée par un bloc pesant cinq quintaux, et portant en caractères sculptés la date du *XXV avril MCMIII*, les autorités la scellèrent avec le parchemin traditionnel estampé du Lion de St-Marc, et les monnaies commémoratives du règne de Victor Emmanuel III. Chaque personnage participa à cette cérémonie selon son rang et sa représentation.

Le Patriarche prit alors la parole et s'exprima avec une noblesse et une hauteur de vues dignes de Venise.

« Altesse royale, Excellences, Messieurs,

Aucun spectacle n'est plus digne d'admiration, que celui d'un peuple qui, en commençant une œuvre, implore pour elle la bénédiction divine ; l'intelligence de l'homme n'est jamais plus en honneur qu'au moment où elle s'incline devant le centre éternel d'où vient la lumière, ses œuvres n'ont jamais de caractère plus majestueux et solennel, qu'après l'invocation de la puissance suprême qui leur donne sa marque et sa consécration.

C'est pourquoi je me félicite avec vous, nobles représentants de Venise, de ce que, comme interprètes des vrais citoyens, vous avez décidé de commencer la reconstruction du campanile par un acte religieux public, et cela au jour même consacré à l'Évangéliste St Marc, afin que Venise, après avoir fleuri pendant de nombreux siècles sous un tel protecteur, voie s'ouvrir devant elle une ère nouvelle de prospérité sous les mêmes auspices. Je me félicite avec vous, parce que vous vous êtes montrés les fils dignes de vos ancêtres. Ils étaient pénétrés de cette vérité : *C'est édifier en vain, si le Seigneur ne préside pas à l'œuvre ;* leur foi faisait remonter l'origine de cette cité chrétienne à l'époque même où s'accomplit le mystère de la Rédemption des hommes, et ils n'ont jamais rien entrepris, sans avoir invoqué d'abord le nom du Seigneur et la protection de Marie. Par la Religion nos aïeux n'avaient qu'un cœur, et ils ont aimé la patrie avec générosité, avec un respect profond, un dévouement héroïque, et par cette unité de sentiment, plus que par leur prudence politique, ils ont accompli des entreprises célèbres et ont conquis la prospérité et la gloire. Par la Religion, au moment où d'autres nations et les villes mêmes d'Italie, gémissaient sous le joug des barbares, Venise était le centre de la civilisation européenne, le siège du savoir, des beaux-arts, la Reine des mers, l'anneau qui reliait, par l'activité commerciale, l'Orient à l'Occident.

C'est dans la Religion que les Vénitiens reconnurent toujours la source de leur grandeur, et de là, aussi longtemps qu'elle a été l'âme de leurs œuvres, la directrice de leurs conseils, l'inspiratrice de leurs lois, pour obtenir ou reconnaître ses bienfaits, ils ont érigé des temples et des autels, ils lui ont dédié des asiles de piété, lui ont consacré des instituts d'études utiles, des écoles de cette vertu qui produit les saints, et en ont perpétué les glorieux triomphes par des monuments.

Rien ne pouvait donc être plus honorable pour la représentation civile, ni plus cher aux Vénitiens, que de transmettre la mémoire de cet événement, en l'associant à un hommage envers la Religion. Non, les citoyens de Venise, en relevant le campanile, ne visent pas comme les descendants de Noé, à faire célébrer par

une tour de Babel leur propre renommée, mais ils désirent magnifier le nom du Seigneur, et laisser à la postérité un monument de leur Foi, un souvenir de leur véritable amour de la patrie.

Je remercie pour ces motifs, Son Altesse royale le comte de Turin, Son Excellence le ministre de l'instruction publique, et tous les illustres personnages qui honorent de leur présence cette fête patriotique et religieuse, je fais des vœux pour que le campanile s'élève béni du ciel; pour qu'il réponde pleinement aux exigences de l'art, à l'harmonie avec la Basilique et la Place ces deux créations uniques au monde, qu'il complète en un ensemble esthétique, œuvre à la fois de l'intelligence et du cœur. Oui, qu'il s'élève béni du ciel le campanile de St-Marc, qu'au début, pendant la construction et à son achèvement, il soit préservé des accidents qui menacent toujours les pauvres travailleurs. Qu'il surgisse béni le campanile de St-Marc ; hâtons par nos désirs le jour où il lancera de nouveau le son de ses cloches proclamant, avec les véritables grandeurs de Venise : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Le prince et les autorités remercièrent cordialement le cardinal et lui serrèrent la main. Le ministre français, M. Chaumié, qui s'était entretenu à cette occasion avec le patriarche, publia, après l'élection, ses impressions à son sujet, et elles concordent avec l'opinion et l'estime italiennes. Il le dépeint comme un homme éminent par ses connaissances variées, son autorité et ses qualités naturelles.

Ce qu'il venait de faire et de dire était œuvre de prélat ; comme pasteur, il songe aussitôt à utiliser le premier anniversaire de l'écroulement qui se présentait environ trois mois après, et s'en ouvre à son peuple.

Nous avons été reconnaissants au moment même, écrit-il, de la protection divine qui nous a été donnée, mais le temps ne doit pas nous la faire oublier. Que le 14 juillet prochain, soit pour vous un jour de prière et de salutaire expiation. « Je suis certain que ce jour-là beaucoup de prêtres viendront célébrer la sainte messe à la Basilique ; que les fidèles ne manqueront pas d'offrir un nouveau tribut de foi et d'amour à la Vierge qui leur a laissé au cœur tant de doux souvenirs, que beaucoup s'approcheront de la Sainte-Table, et que tous les Vénitiens, au moins en esprit, voudront spécialement prendre part au service du soir, pour remercier la Sainte-Vierge, l'Évangéliste et les Anges tutélaires de cette ville, de leur puissant patronage qui nous favorise près du trône de Dieu. »

Cet épisode, en montrant le Patriarche pour la dernière fois en contact avec la maison royale, est une nouvelle preuve de sa facilité à accepter toutes les charges, de son esprit d'à-propos, de sa vaillance à proclamer la vérité, de son zèle aussi pour ne laisser échapper aucune occasion d'édifier et d'exciter la Foi de son peuple. Moins de deux mois plus tard, la Providence allait disposer de lui pour la suprême destinée de ce monde.

***

Dans son dernier rapport réglementaire à Rome, comme Patriarche, sur l'état de l'archidiocèse (1897-1901), à une des questions qui le concernent personnellement, il répond : « J'ai consciencieusement rempli l'important devoir de la résidence. » Dans celui qui avait précédé, il déclare s'être absenté du diocèse peu de jours, pour assister, à la demande des évêques voisins, à des solennités religieuses dans leurs diocèses. En effet Mgr Marchesan énumère une série de réunions, congrès,

inaugurations, fêtes et jubilés célébrés hors de Venise, où il est présent, où il parle, où son besoin d'activité trouve l'occasion de se déployer. Il est inutile d'entrer dans le détail de cette exubérance de vie, où il ne s'agit le plus souvent que d'intérêts locaux. Contentons-nous de la signaler, parce qu'elle confirme ce que nous avons dit déjà de l'entraînement vers l'action, de la facilité d'un talent s'adaptant à tout, qui caractérisent le cardinal.

Nous ne pouvons toutefois passer sous silence l'épisode de son ascension du mont *Grappa* pour y bénir une chapelle érigée à la Sainte Vierge comme mère du Rédempteur, et lui consacrer le XXe siècle. Encore une fois, il a correspondu par cet acte à un désir de S. S. Léon XIII demandant de commémorer l'ouverture d'un nouveau siècle par des monuments religieux.



Le cardinal Sarto
en route vers le sommet du Grappa.

Le mont Grappa fait partie des avant-monts des Alpes centrales qui séparent l'Italie de la Suisse et de l'Autriche. Ces avant-monts (Prealpi), qu'il domine, tirent leur intérêt, moins de leur élévation relativement faible en comparaison avec les Alpes proprement dites, que de leur isolement au milieu d'un cercle d'admirables panoramas. A la fois par leur étendue et leur beauté, ceux-ci rivalisent avec ceux tant vantés du Righi et du Rothorn de Brienz. Le Grappa jouit d'une notoriété particulière à ce point de vue, bien que sa hauteur n'atteigne pas 2000 mètres. De Castelfranco en se tournant vers le nord, direction Possagno, on voit son cône, nettement découpé sur le ciel, dominer en maître toute une cour de sommets plus humbles. Avec ses plaques de neige, ses flancs rocheux, son peuple de conifères, et ses draperies vertes, il est comme une personnalité, comme un ancêtre dont l'étranger se fait vite un ami.

Il a été témoin des événements qui ont bouleversé le nord de l'Italie, lui seul n'a pas changé, chaque été lui restaure sa jeunesse. Une fois les neiges fondues et les brumes de l'hiver essuyées, il se hâte de renouveler ses parures, et le soleil revient le caresser, remettre en mouvement sur son vaste corps les sèves printanières. Alors surtout, sûr de sa majesté et de sa beauté, il force le voyageur de lever les yeux vers lui et de l'admirer. Le club alpin de Bassano y a fait construire un *Refuge*, inauguré le 22 août 1897, pour le recommander aux excursionnistes.

Au commencement de l'année 1900, un comité s'organisa, sous la présidence de l'archiprêtre de Crespano. Avec l'approbation des évêques limitrophes, et le concours des catholiques de la région vénitienne, il chercha à réaliser l'idée de faire du sommet de la montagne un lieu de pèlerinage en y érigeant une statue colossale de la Vierge et une chapelle en son honneur. La proposition reçut un accueil enthousiaste, et au commencement du mois d'août 1901, tout était prêt.

Il revenait à l'évêque de Trévise, Mgr Callegari de procéder à la bénédiction et à l'inauguration du monument, mais il était malade, et le comité s'adressa à Son Em. le cardinal Sarto. C'était cette fois une grosse entreprise qui exigeait une dépense de forces, excessive peut-être pour qui a dépassé les soixante-six ans.

Pourtant le Patriarche ne fit pas trop d'objections,et son dévouement à la Mère du Rédempteur suppléa à tout le reste. Par son acceptation, le succès de la journée était assuré.

Le 4 août mit en mouvement une vraie multitude ; c'était un dimanche.

La veille, le cardinal, accompagné de son fidèle secrétaire, Mgr Bressan, se rend par Bassano à Crespano ; il y préside au passage une distribution de prix et de là se rend à Borso d'où devait commencer l'ascension de la montagne. Là le rejoignent différents dignitaires et un nombreux clergé admis à l'accompagner. Cette escorte d'honneur était complétée par quelques carabiniers. On avait réservé au cardinal comme monture, une mule blanche caparaçonnée de rouge et guidée à main. A l'heure convenue, le cortège, grossi d'amis, de fidèles et de pèlerins, se mit en mouvement, des acclamations retentirent et des coups de canon résonnèrent dans la montagne.

Une montée de ce genre entraîne d'inévitables fatigues, malgré le confort relatif dont on peut l'entourer. Il n'y a guère de chemin, et on ne va pas droit au but. Il faut suivre des sinuosités, contourner des obstacles, conquérir le sommet peu à peu. Un foulard blanc autour du cou pour se préserver de l'air des hauteurs, le cardinal s'abandonne à sa mule conduite par un homme entendu. Il n'était rien moins que cavalier ; aussi n'avait-il pas besoin de s'occuper de sa monture, il pouvait jouir tranquillement des paysages qui se déroulaient autour de lui à mesure qu'il montait. Les ondulations voisines du Grappa en s'abaissant étendaient la vue sur l'infini des plaines de la Vénétie ; des vallées se creusaient débordantes de verdure, montrant les taches claires des villes et des villages, sous une légère brume flottante. Et ainsi les paysages se succédaient toujours plus grandioses.

Deux heures après le départ, le cortège atteignait, à 1073 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'endroit nommé *Campo St-Croce* où s'élève une cabane de gardes forestiers. C'est là qu'on avait pris des dispositions pour donner du repos au cardinal, et lui permettre d'y passer la nuit. L'installation était plus que sommaire, mais le cardinal n'était pas homme à montrer des exigences, il se contenta d'un simple matelas. Encore est-il probable que ce ne fut pas pour lui une nuit de sommeil, car la foule qui s'éclairait de falots et de lanternes vénitiennes, ne cessa de circuler et de chanter des cantiques.

A quatre heures du matin, d'après le mot d'ordre, tout le monde était sur pied, et le voyage continua. Dans les ombres du petit matin, la lune brillait encore, et les lumières des lanternes que portaient les pèlerins, donnaient un caractère fantastique à cette grande procession d'ombres, d'où s'élevait le murmure profond des répons au rosaire, et le rythme des strophes de cantiques. Vers sept heures, le but était atteint. On estima à dix mille le nombre des pèlerins réunis sur le sommet du Grappa ; ils étaient venus par piété des divers diocèses de la Vénétie. A l'apparition du cardinal, une vibrante ovation éclata ; tous à genoux reçurent sa bénédiction. Le soleil illuminait l'immense étendue.

Benedicite montes et colles Domino ! La montagne exultait par la voix des fidèles et l'envoyé du Seigneur avait voulu atteindre de bonne heure le plateau, pour célébrer la sainte messe. Sur les hauteurs, l'homme éprouve une sensation de délivrance, son âme se porte avec plus de joie vers la louange et d'adoration, et il était émotionnant pour cette foule de constater le dévouement d'un prince

de l'Église, donnant l'exemple du zèle et de la foi. Il s'occupa aussitôt de bénir la chapelle, célébra la messe pendant laquelle, sur sa recommandation, les pèlerins récitèrent le chapelet, alternant avec la *Schola* d'Asolo qui interpréta un magnifique *Ave Maris Stella*, et d'autres chants. Les assistants en grand nombre reçurent la sainte communion [1]. Il était évident que dans une circonstance aussi extraordinaire, le cœur du prélat déborderait et que malgré sa fatigue, il ne saurait résister au désir de communiquer ses sentiments. Aussitôt, en effet, la messe terminée, il se tourna vers les fidèles, et s'abandonna éloquemment en développant ces pensées. Ce n'est pas sans une haute signification, qu'au début du nouveau siècle on a érigé des monuments au Sauveur sur les cimes les plus hautes de l'Italie, car ces manifestations faites par des fils qui n'en ont pas encore été prodigues, attireront les miséricordes de Jésus sur les nations et les peuples qui l'ont abandonné malgré eux. « Nous, dans notre région, nous avons préféré honorer Jésus-Enfant dans les bras de sa Mère, parce que nous aimons à espérer que la très douce enfance du divin Sauveur, par un effet plus prompt et plus puissant, produira le salut de nos frères égarés, et attachera notre province entière au Cœur adorable du Rédempteur et du Roi des peuples. » Tous les assistants acclamèrent ces paroles et les noms bénis du Rédempteur et de la Vierge Marie.



Mgr G. B. Parolin, fils de G. B. Parolin-Sarto
curé archiprêtre de Possagno.

La chapelle est située sur le point culminant de la montagne, et au-dessus d'elle se dresse, majestueuse, la statue de la Mère tenant l'Enfant, qui fait un geste de bénédiction sur la région déroulée en immense panorama.

L'édifice porte en lettres d'or cette inscription composée par S. S. Léon XIII :

Virgini Magnae
Jesu Christi Dei Servatoris
Genitrici
Gens Venetorum
A. MDCCCCI.
Leo XIII.

La cérémonie prit fin, et Son Eminence ainsi que les membres du Comité acceptèrent le lunch offert par le *Club Alpin* de Bassano. En souvenir de la fête et de cette cordiale réception, le cardinal écrivit de sa main sur l'album du cercle l'attestation suivante : *4 août 1901. A l'occasion de la bénédiction de la chapelle et de la statue de la Vierge, les soussignés, reconnaissants pour la généreuse hospitalité du* CLUB ALPIN, *lui présentent leurs remerciements et leurs vœux.*

† JOSEPH, *Cardinal SARTO, Patriarche de Venise.*

1. Cf. Marchesan, *op. cit.*, p. 438.

Suivent les autres signatures des invités.

Peu de jours après, et par l'intermédiaire de l'archiprêtre de Borso, il envoya au club son portrait avec autographe. Il est aujourd'hui l'ornement le plus précieux du *Refuge*.

A quatre heures de l'après-midi, le cortège était redescendu et le cardinal regagna Venise le soir même.

Singulière coïncidence. Deux ans après, exactement le 4 août, jour pour jour, le cardinal montait sur un autre sommet, celui qui représente à la fois le Thabor et le Calvaire, et sous le nom de Pie X, donnait sa première bénédiction à l'univers.

***

Le cardinal Sarto se montra toujours fidèle à ses anciens amis ; c'est ainsi qu'il assista aux solennités organisées en l'honneur de l'évêque Apollonio, du professeur Luigi Olivi de l'université de Modène et de Mgr Jacuzzi. Le lecteur n'aura pas oublié quelles relations particulièrement intimes il conserva toujours avec ce dernier. Il mettait le même zèle à honorer tous ceux qui méritaient la reconnaissance des fidèles ; ceux-là aussi étaient ses amis.

Il n'oubliait pas non plus ses parents, et aimait tout particulièrement le fils de sa sœur aînée Thérèse et de Jean-Baptiste Parolin [1]. Il se nomme aussi Jean-Baptiste, et devenu prêtre au diocèse de Trévise, il obtint, après neuf années de vicariat, la cure de Possagno vers la fin du séjour de son oncle à Venise. Dès le commencement de son ministère, il eut la joie de recevoir deux fois l'illustre cardinal dans son presbytère, et de lui donner l'hospitalité. La première visite eut lieu dans l'intimité, un mois à peine après l'installation du jeune curé. L'oncle montrait de l'empressement pour voir de ses yeux le milieu dans lequel le cher neveu allait exercer son zèle, et lui donner de bons conseils.

La seconde visite revêtit un caractère de solennité, elle est restée mémorable dans le pays. C'était en 1903. Sur les instances de l'archiprêtre, Possagno se trouva compris dans la tournée de confirmation du Patriarche. Celui-ci y arriva le 7 mai. L'honneur était grand pour le village, et l'on n'oublia pas de le rendre durable en recourant à l'épigraphie selon les habitudes traditionnelles du pays [2].

1. Il est né le 30 janvier 1870, septième fils de la famille, et commença ses études sous la direction du curé de Riése, Don Bellincanta, et les acheva au séminaire de Trévise. Distingué par son zèle et sa piété, exact à remplir ses devoirs, il se fit aimer, de ses maîtres et de ses condisciples, par sa douceur de caractère.

Il passait ses vacances en partie chez son oncle, alors évêque de Mantoue. Ordonné prêtre, le 14 août 1893, il célébra sa première messe le jour de l'Assomption à Riése. Après avoir exercé les fonctions de vicaire pendant neuf ans, à Castelfranco, où il fit beaucoup de bien sous la direction de Mgr Camavitto, il succéda à Don Nicolò-Milanese (1890-1902), comme curé de Possagno. Son installation date du 12 octobre 1902.

2. A
sua Eminenza
Il Cardinale Giuseppe Sarto
Patriarca di Venezia
Che
Degnandosi di aderire alle preghiere del [Nipote
Arciprete Amatissimo
Aì voti dei parocchiani
Tra cui giunge
Per l'amministrazione della Cresima
Il giorno della S. S. Trinità
Alla quale è dicato il tempio Canoviano
Possagno
orgogliosa di tanto onore
Lieta d' accogliere l'ospite illustre
Baciando con riverenza la sacra porpora
Dà
Benvenuto.

Cette visite était hélas ! la dernière, mais Pie X n'oublia ni Possagno qui l'avait si bien reçu, ni surtout son cher neveu, et dès le mois d'octobre de la même année, il lui accorda la dignité de prélat domestique.

***

Le pays de Possagno est fort pittoresque. Les contreforts des Alpes y développent leurs dernières ondulations et les chemins montent et dévalent, traversant des vignobles et des vergers. Partout de la pierraille et des fondrières. Perluigi Parolin avait attelé «*Romana*» pour m'y conduire, et la pauvre bête avait bien du mal; l'effort la faisait haleter, et les courroies des traits étaient blanches de sueur. Devant nous, longtemps avant d'y arriver, Possagno surgissait, disparaissait, se découvrait de nouveau dans un tournant, et s'évanouissait encore. Nous atteignons ainsi une vallée toute parfumée et le village se déploie enfin devant nous.



Vue d'ensemble de Possagno.

Six mois plus tard j'y retournai accompagné de l'abbé Lodovico Parolin. C'était en avril 1904. «*Pino*» cette fois était chargé de la course, et Angelo Parolin conduisait en personne. Nous suivons le chemin qui mène par San-Vito, laissant à droite un de ces villages pittoresques, comme il y en a tant en Italie, perchés sur un mamelon et accolés au flanc d'un château en ruine. Des chapelles se dressent çà et là, laissant entrevoir une Madone ou un Christ, et après avoir traversé à gué le Musone et un village du nom de Castelcucco, j'arrive à midi devant le presbytère.

Au même moment l'archiprêtre qui venait de procéder à la bénédiction des maisons, rentrait avec son acolyte et un domestique porteur des offrandes. Heureux de me revoir, il m'offre la plus cordiale hospitalité. Des fenêtres de la pièce où nous nous trouvons, le regard tombe sur un monument qui détonne dans cette solitude champêtre et qui rappelle aussitôt le Panthéon de Rome. Ce monument est une église, ou plutôt, selon les volontés de son architecte, c'est le *Temple de Canova*. Comme nous l'avons rappelé plus haut, Joseph Sarto reçut le sacrement de Confirmation des mains de Mgr Sartori-Canova qui était le demi-frère du célèbre sculpteur Antonio Canova, originaire de Possagno[1]. C'est lui qui d'après ses

1. Le père d'Antonio Canova était un simple tailleur de pierre. Angela Zardo, sa mère, épousa, en secondes noces, Francesco Sartori de Crespano, et de cette union naquit celui qui devint Mgr Sartori-Canova. Antoine était doux de caractère, et très intelligent; extrêmement nerveux et sensible, sa santé s'en ressentit toujours.

Il débuta en exerçant l'art de son père, mais de plus hautes aspirations le poussèrent rapidement vers la statuaire. A 14 ans, un sénateur de Venise, Giovanni Falier, qui avait

idées artistiques, éleva cette construction toute classique, pour perpétuer sa mémoire dans son village natal. Le coup d'œil embrasse aussi le campanile, et au-delà des champs, la montagne monte toute verte, avec des taches blanches de chapelles formant les stations d'un chemin de croix qui s'étage jusqu'au sommet. Sur les pentes, pendant tout l'été, errent des vaches et des chèvres dont les clochettes tintent. C'est un ensemble reposant sur lequel plane encore une renommée qui a rempli jadis toute l'Europe.

La chambre qui a été occupée par le cardinal, lors de ses visites, est fort simple et le neveu appelle mon attention sur quelques menus souvenirs de son oncle: une *Maria bambina* emmaillotée et couronnée d'étoiles, deux statuettes: N.-D. de Lourdes et le Sacré-Cœur et un petit bénitier en argent. Le cardinal tenait ces objets à Venise dans sa chambre à coucher, et les laissa au curé de Possagno après son élection.

Moins pressé que lors de mon premier voyage, je visite le village en compagnie de Don Lodovico.

Voici d'abord un institut qui est un autre bienfait de Canova (*Collegio Convitto Canova*); il est dirigé par les PP. Cavanis de Venise. Ces Pères forment un ordre enseignant et le nom leur vient de leurs fondateurs, deux frères : Anton-Angelo et Marc-Antonio Cavanis. La fondation date de 1802 et, très appréciée, elle s'est ramifiée par toute l'Italie.

Le P. Supérieur, Don Vicenzo Rossi, est encore sous le charme de la visite du cardinal, faite il y a neuf mois à peine. Il parcourut alors l'établissement, s'assit familièrement à la table des Pères, se montra paternel et enjoué dans ses conversations et voulut voir les élèves pour les bénir et les encourager.

Comme détail particulier, notre guide, ayant rappelé que le cardinal s'était intéressé à un air de flûte reproduit par le gramophone, il nous en donne une audition, et la façon correcte dont le solo sort de l'instrument est vraiment remarquable.

Voici maintenant les diverses salles de l'établissement. Sur les murs se détachent en gros caractères des sentences morales comme celles-ci :

Respect humain est synonyme de faiblesse de caractère.
Parler sans penser, c'est tirer sans viser.

Dans la chapelle, je remarque, richement encadré, un col blanc avec cordelettes, en soie, souvenir envoyé de Rome par un ami des Pères. L'inscription dit : — *Sa Sainteté Pie X s'en est servi les premiers jours de son pontificat.*

---

sa campagne à Possagno, le prend sous sa protection et le met en apprentissage chez le sculpteur Giuseppe Bernardi. Quatre ans plus tard, il devient élève de l'Académie de Venise, excite l'admiration par ses premières œuvres,et marche de succès en succès. Installé d'abord à Venise même, il ne tarde pas à lui préférer Rome d'où sa renommée s'étendit à travers l'Europe. Il fut le protégé de Pie VII et du cardinal Conzalvi. Il est l'auteur de la statue de Pie VI qui se trouve, à St-Pierre, en attitude de prière devant le tombeau des SS. Apôtres. Il commença à construire le temple de Possagno, le 11 juillet 1819. Il était alors à la fin de sa carrière, et mourut, à Venise, le 12 octobre 1822, âgé de 65 ans.

Rappelons que le sculpteur danois Thorwaldsen (1770-1844), élève de Canova, dont le musée est une des curiosités de Copenhague, a connu, lui aussi, la grande célébrité. Plus simple que son maître, il n'a pas évité ses défauts, et n'est plus en faveur auprès de la critique.

Dans ce milieu issu des largesses d'un artiste, l'art devait être honoré ; aussi le vestibule est-il décoré par les portraits des quatre grands poètes italiens : Pétrarque, Arioste, Dante et le Tasse. Ils ont le front ceint de lauriers, ce qui fait qu'on les appelle, les *Quatre couronnés*.

Nous allons voir ensuite le Temple à quelque distance de l'Institut, sur une hauteur vers laquelle montent des chemins grimpants. Canova resta toujours fidèle à l'art grec et romain, et il mena de front, comme ses prédécesseurs de la Renaissance, le pseudo-paganisme de ses mythologies artistiques, et ses sentiments très chrétiens. Son Temple est une construction luxueuse ; il reproduit dans ses grandes lignes le Panthéon d'Agrippa à Rome : portique à colonnade surmonté d'un fronton triangulaire, donnant accès à un édifice rond. Sur le fronton se détache une inscription qui nous rassure sur la destination de l'édifice :

DEO OPT. MAX. UNI AC TRINO.



Le sculpteur Antonio Canova de Possagno.

Canova était archéologue et comme on a conjecturé que l'ancien temple romain du champ de Mars avait les murs de son enceinte revêtus de marbres précieux, le sculpteur a décoré ainsi l'intérieur de l'église. Quatre beaux autels, des statues et des tableaux complètent l'ameublement. C'est là aussi que se dresse le tombeau où reposent l'artiste et l'évêque Sartori-Canova, son demi-frère.

A droite et à gauche de ce monument, deux bustes rappellent leurs traits ; le sculpteur s'est reproduit lui-même, le portrait de l'évêque a été exécuté par Barussi, élève de Canova.

En voici l'inscription :

Joh. B. Episcopus Myndensis
Ant. Canovæ
Fratri dulcissimo et sibi
Vivens P. C. [1]

Antoine Canova a été la dernière incarnation du génie plastique de l'Italie (1757-1822) ; depuis la Renaissance aucun n'a eu de plus retentissants succès. Les critiques de l'époque ne croyaient que lui rendre justice en l'égalant à Michel-Ange et à Phidias. A sa mort, toutes les grandes villes de la péninsule s'associèrent par de magnifiques cérémonies religieuses au suprême hommage que lui rendit Venise. C'est à l'Académie des beaux-arts de cette ville que repose son cœur à la fois en souvenir de ses premières études, et de la protection que lui accorda, dès ses débuts, le sénateur vénitien Jean Falier, descendant du trop célèbre Marino Faliero.

1. P. C. abréviation de *Ponere curavit*. Jean-Baptiste, évêque de Minda, a fait de son vivant, ériger ce tombeau à la mémoire de son frère très affectionné et à la sienne.

Canova gagna la confiance et l'admiration de Napoléon I qui lui fit plusieurs commandes. En octobre 1810, il le mande à Paris pour le portrait de l'impératrice, et au cours des séances consacrées à son exécution, il eut avec l'empereur des conversations, rapportées par Quatremère de Quincy; elles montrent qu'un artiste de sa renommée pouvait beaucoup se permettre vis-à-vis de Bonaparte. L'empereur voulait le retenir à Paris. — « Vous êtes le maître de ma vie, répondit Canova, mais s'il vous plaît qu'elle soit employée à votre service, il faut que vous consentiez à mon retour à Rome, après que j'aurai terminé l'ouvrage pour lequel je suis venu. » Un autre jour la conversation tomba sur les papes, leur gouvernement, et en particulier sur le pape régnant Pie VII. Canova se hasarda à lui demander pourquoi il n'en venait pas à faire accord avec lui. Bonaparte prétexta aussitôt la politique et se défendit d'être irréligieux. — « Est-ce qu'il n'y a point ici de religion ? Qui a relevé les autels ? Qui a protégé le clergé ?

— Soit, dit Canova ; plus vos sujets seront religieux, plus ils seront affectionnés et soumis à votre personne.

— Je le veux bien, interrompit Bonaparte ; mais le pape est tout allemand. Et en disant ces paroles, il regarda Marie-Louise.

— Ah ! interrompit-elle, je peux vous assurer, que quand j'étais en Allemagne, on disait que le pape était tout français ! »

Bonaparte répliqua : « Le pape n'a point voulu chasser de ses États les Russes et les Anglais, et c'est pour cela que nous l'avons battu. »

En novembre 1907, l'Italie a célébré le cent cinquantième anniversaire du sculpteur, mais si ses œuvres ont gardé de la popularité par ce qu'elles ont de facile, d'ingénieux, de brillant, elles ne rencontrent plus, chez les critiques d'art, l'enthousiasme de jadis. Le faux classique n'a eu qu'un temps, et si des œuvres issues de son inspiration survivent, elles le doivent à l'empreinte d'une forte personnalité. Or c'est le tempérament qui a surtout manqué à Canova. « Adonné, comme le dit Eugène Mantz, à la sculpture littéraire, il a su varier ses compositions, y traduire des idées ingénieuses, ou s'attaquer à l'expression des passions ; il a ignoré la sincérité de l'observation, la franchise du travail, le sentiment de la forme, propres aux grands sculpteurs du XVe et du XVIe siècle ; son faire est rond et mou ; tout chez lui est voulu et raisonné... Il n'a entrevu que de loin en loin le style héroïque, par exemple dans sa statue de Napoléon I à Milan. »

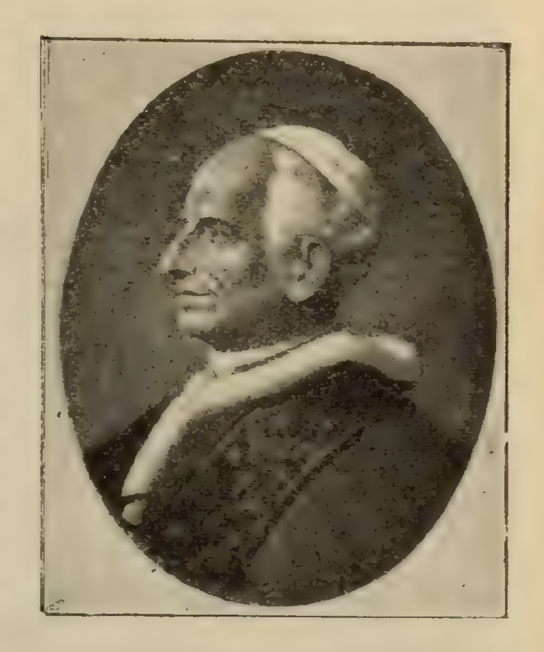
On visite aussi à Possagno la maison où naquit Canova. Elle se trouve dans un pli de terrain où l'on descend par 32 marches. Elle est assez vaste et très simple. Transformée en musée, elle se nomme, pour rester dans les goûts du maître : *Gypsotheca di Canova* et ses admirateurs y ont réuni des reproductions de son œuvre, et des maquettes originales ; il y a aussi de lui des essais de peinture à l'huile et à l'aquarelle.

Le village de Possagno est donc intéressant à plus d'un titre ; la gloire d'un de ses enfants s'y perpétue, et elle concourt par de durables générosités à développer l'intelligence et à nourrir la foi de ses habitants.

Le curé, Mgr Parolin, est un digne neveu de Pie X par son zèle et ses talents. Il jouit d'une grande réputation d'orateur ; à l'occasion de son élévation à la prélature, tout le peuple lui fit fête, et un discours de circonstance rappela que le

pape honorait à son tour une terre déjà privilégiée par l'art. — Je garde pour ma part le meilleur souvenir de son obligeance et de sa cordialité.

Au retour, je cède à la curiosité de traverser Asolo, et me voilà montant et dévalant les côtes qui se succèdent, traversant des chemins creux sans perdre de vue la cime brumeuse du Grappa, l'aïeul soucieux d'un peuple de collines et de plaines vallonnées. Asolo règne sur la campagne environnante, il la domine comme une acropole ou un château de burgraves; il faut l'atteindre par une sorte d'escalade que mon attelage exécute péniblement au long d'une route sinueuse. Déjà je domine la plaine ondulée que percent çà et là des sommets de roches ocreuses; le paysage, dans l'étendue que le crépuscule envahit, offre un caractère étrange de vide et d'abandon, où des carrés de cultures se dessinent au milieu d'herbages rajeunis par le printemps.



Portrait de S. S. Léon XIII au début de son règne.

Pour soulager « *Pino* » le cocher et mon compagnon ont mis pied à terre et nous continuons à monter vers la citadelle aérienne. Quand nous l'atteignons enfin, la nuit est presque close. De primitives lanternes accrochées à de vieilles murailles, ajoutent au pittoresque de cette cité qui semble un îlot dans une mer de brumes. C'est à peine si d'une lanterne à l'autre, on se rend compte des habitations qui forment la rue. Mais le passage d'une voiture, à de telles heures, est insolite. Sur le bord des trottoirs, sous les arceaux des portes, il y a des curieux, et ils ne me semblent pas juger avec une extrême bienveillance l'étranger qui passe, alors qu'il faut renoncer à lui indiquer les beaux points de vue et les curiosités historiques de l'endroit.

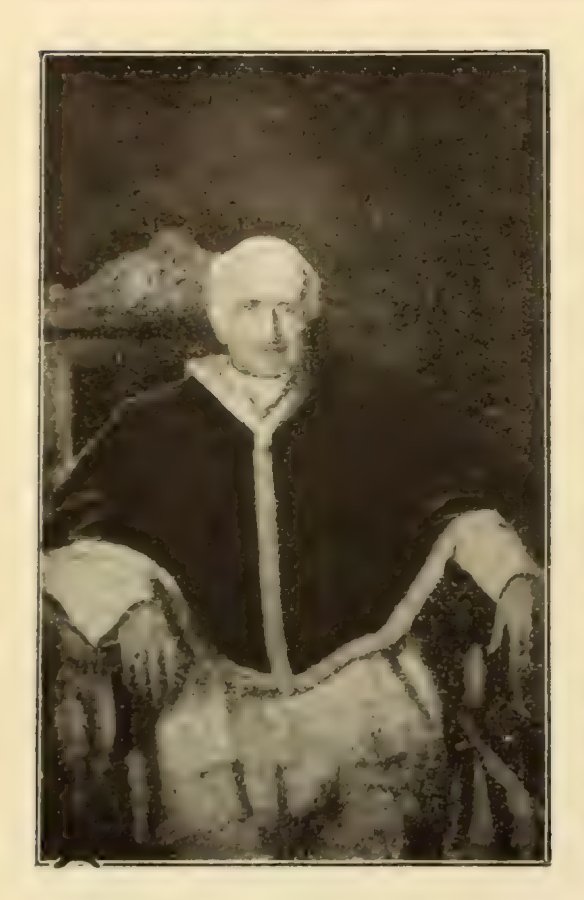
Ils ont bien raison ces braves gens, je n'aurais rien à leur dire s'ils me faisaient des reproches; et comme un coupable qui échappe à de justes remontrances, j'éprouve un soulagement, quand la dernière lanterne et la dernière maison sont dépassées, et que « *Pino* », heureux d'avoir terminé la plus lourde partie de sa corvée, se met à descendre allègrement le chemin qui court vers Riése.

***

A Rome cependant de graves événements se préparaient. S. S. Léon XIII, élu à 68 ans, contre toute attente humaine et après un pontificat lourd de soucis et de grandioses conceptions, avait atteint sa 94me année d'âge. Des bruits inquiétants, plus d'une fois déjà s'étaient répandus au sujet de sa santé, quand le vendredi 3 juillet 1903, une indisposition provoquée par un léger refroidissement, présenta en peu de temps un grave danger. Les bulletins médicaux publiés matin et soir, informèrent le monde entier que la fin de l'auguste pontife n'était plus qu'une question de jours ou d'heures. Pendant les 16 jours que dura l'agonie, les nouvelles qui concernaient cette lutte d'un vieillard contre la mort, excitèrent un intérêt tel que, dans la chrétienté et hors de la chrétienté, tout autre événement devint secondaire. « Seize jours durant, l'auguste coucher de soleil qui s'attardait sur la colline Vaticane a tenu les regards en suspens; seize jours durant, les hommes se sont

mis debout, pour observer là-bas, entre ciel et terre, le fantôme blanc qui voulait mourir debout »[1].

Le dimanche 5 juillet, fête du précieux Sang, Léon XIII reçut le Saint Viatique. Le lundi, comme on craignait qu'il ne passerait pas la nuit, il reçut à 10 heures du soir l'extrême-onction, puis une semaine entière se passa encore avec des alternatives diverses, et l'univers catholique tout entier priait pour le père bien-aimé. Le lundi 20 juillet, Léon XIII, sans avoir perdu connaissance au cours de sa maladie, employa ses dernières forces pour recommander aux cardinaux présents les intérêts de l'Église. Il chargea aussi le cardinal camerlingue de prendre les mesures utiles, pour que le conclave eût lieu selon les instructions déjà données. Les proches parents de Sa Sainteté étaient là agenouillés près du lit de mort, ainsi que les dignitaires de la cour Pontificale, en tout une trentaine de personnes. Le grand pénitencier récitait à haute voix les prières des agonisants. A quatre heures de l'après-midi, le docteur Lapponi constata que Léon XIII avait cessé de vivre.



Le Pape Léon XIII, vers la fin de sa vie.

L'Église perdait un de ses plus illustres pontifes.

C'est avec la fin de cette longue et admirable carrière qu'apparut aux yeux de ceux qui réfléchissent, la place immense que la papauté remplit toujours dans le monde. Léon XIII, il est vrai, avait des qualités propres ; il a été l'homme de son temps qui a excité le plus vivement l'admiration; le moindre de ses actes, chacune de ses paroles ont été attendus, étudiés, commentés, comme ne le sont guère ceux des autres souverains ; mais en tout cela il y avait toujours derrière le talent personnel, le vicaire du Christ, le représentant de la dynastie vingt fois séculaire, gardienne de la même Foi, de la même Espérance et d'une indéfectible charité envers l'humanité entière. Quand un empereur parle il est l'écho de la sagesse humaine, quand le pape s'adresse au monde, c'est le Christ qui se fait entendre.

Et pour ce qui regarde Léon XIII, si l'on ne considère que le côté physique de son existence, on est forcé d'y reconnaître une action providentielle.

Il reçoit la redoutable charge du magistère suprême à 68 ans, c'est-à-dire à un âge où d'autres souverains songent à se retirer de leur gouvernement. Il ne constate en lui, le 20 février 1878, aucune des qualités requises pour entreprendre un pontificat particulièrement difficile après les tribulations sans nombre et les persécutions incessantes du règne de Pie IX. Il déclare au Sacré Collège, en voyant la faveur se tourner vers lui, qu'il n'a ni la science ni la sagesse qu'on lui suppose.

1. *Le pape Léon XIII*, Georges Goyau. Perrin, 1904.

Après l'élection, les plus bienveillants ne peuvent s'empêcher de reconnaître qu'il est trop avancé en âge, qu'il n'a pas de santé, que son action sera éphémère, et voilà que pendant plus de vingt-cinq ans, il fait preuve d'une puissance de sagesse et d'une activité comme on n'en rencontre que dans l'histoire des papes les plus extraordinaires. Aucun des intérêts de l'Église n'est laissé dans l'ombre, rien de ce qui peut contribuer au bonheur de l'humanité et au salut des âmes n'échappe à sa perspicacité. La philosophie, les sciences, les lettres, les arts, le bien des divers états du monde, les périls du socialisme et de la franc-maçonnerie, la famille, les ordres religieux, le mariage, l'américanisme, la démocratie chrétienne, les études bibliques, l'éducation du clergé, les grandes dévotions du culte catholique, il s'occupe de tout. Ses magistrales encycliques forment une vraie encyclopédie, qui renferme, pour les temps présents la direction souveraine, et proclame en le prouvant, qu'il n'y a pour le monde ni bonheur ni salut en dehors du Christ et de son Évangile.



Le Pape Léon XIII
nonagénaire dans les jardins du Vatican.

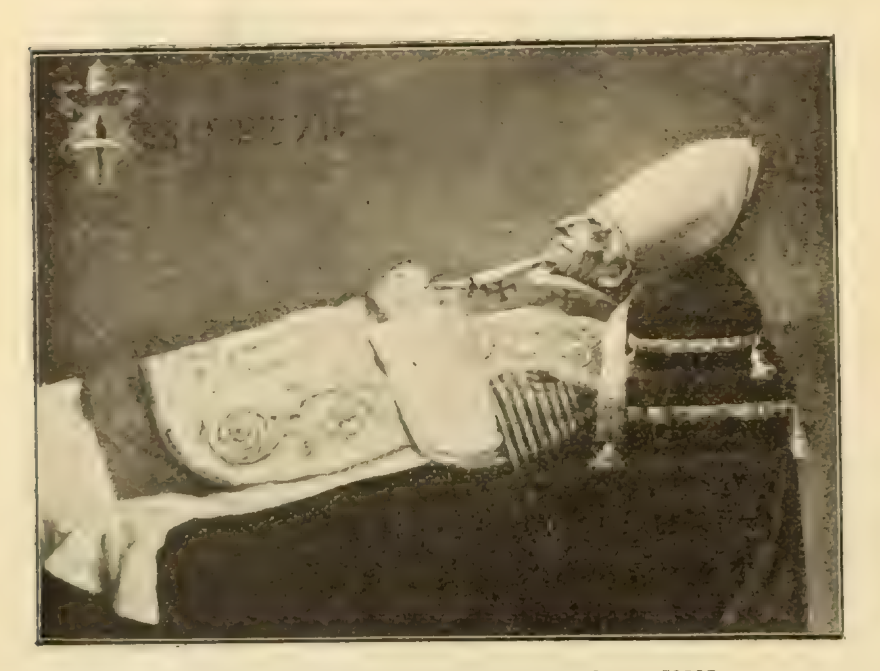
Au lendemain de sa mort, les journaux, même irréligieux, saluent en Léon XIII un très grand pape. La *Revue des deux mondes* écrit sous la signature de M. Francis Charmes : — « Sa grandeur tenait à deux causes, à l'étendue de son intelligence et à la profondeur de ses convictions. Il a été un politique habile et efficace, mais derrière le politique, il y avait chez lui le croyant, l'homme de foi et par conséquent l'homme de confiance qui, au milieu de toutes les difficultés qu'il a traversées, n'a pas douté un instant des destinées de l'Église et qui s'est montré patient pour elle, parce qu'il la croyait éternelle. C'est là une force et la plus puissante de toutes... Léon XIII savait mieux que personne qu'il avait entamé une œuvre de très longue haleine, et que ce n'était pas au cours d'une vie pontificale, même longue, qu'on pouvait en recueillir les résultats. »

Mais les papes ne meurent pas, ils représentent toujours la même Vie, la même Providence ; ce sont les peuples qui, en les écoutant ou en les persécutant, acceptent ou rejettent le bonheur et le salut offerts à tous par les intermédiaires humains du Christ Rédempteur à travers les siècles. L'histoire nous fait admirer de « grands papes », mais, comme le dit très justement G Goyau, « additionnez toutes ces grandeurs, vous n'obtenez pas encore une image adéquate de la Papauté. Cette institution surpasse en hauteur et en éclat les titulaires passagers qui la représentent ; et l'ensemble de son histoire passée, présente et future, offre un plus merveilleux caractère que les brillants épisodes dus à certains papes de génie. » Le premier pontife qui s'est présenté au monde, dépouillé par l'injustice

humaine du prestige de la souveraineté temporelle, a atteint un sommet de gloire que nous pouvons regarder comme une réplique de la Providence.

Le lendemain du décès, le cardinal camerlingue Luigi Oreglia di S. Stefano, introduit dans les appartements privés de Sa Sainteté, constata officiellement la mort de Léon XIII, et reçut de Mgr Bisleti l'*Anneau du pêcheur ;* à dix heures, les vingt-six cardinaux de curie eurent la première des dix réunions exigées par les règles canoniques pendant la vacance du S. Siège.[1] Ils procédèrent à l'élection d'un secrétaire pour le futur conclave, et désignèrent Mgr Raphaël Merry Del Val, archevêque de Nicée, président de l'Académie des nobles.

Après l'embaumement du corps, qui eut lieu le 21, le cœur du Pontife, enfermé dans un vase de céramique, fut transporté à l'église des SSts-Vincent et Anastase[2], selon la coutume, et le corps, après avoir reposé quelques heures dans la salle du Trône pour y recevoir les hommages des diplomates et des prélats, fut ensuite transporté à l'église St-Pierre.



ROME. — Exposition du corps de Léon XIII.

Cette cérémonie eut lieu le mercredi 22 juillet à huit heures du soir. Elle est décrite ainsi par un témoin[3]. — « Six valets de pied portent la civière funèbre. Les pénitenciers de Saint-Pierre l'entourent en récitant des psaumes ; la famille Pecci conduit le deuil, suivie par les cardinaux, le corps diplomatique et toute la cour pontificale. Les familiers du Vatican tiennent des torches allumées. La garde noble, les suisses, les gendarmes et les gardes palatins, tous en grande tenue, font les honneurs. Ce cortège imposant, formé de milliers de personnes, s'avance lentement en passant de la Salle du Trône jusqu'à la Salle Clémentine par les loges de Raphaël. Après avoir traversé la Salle Ducale et la Salle Royale, il descend par l'escalier qui conduit à la chapelle du Saint-Sacrement de la Basilique. Toutes ces salles sont éclairées à l'électricité. Le glas funèbre, composé de six cloches qui ont pour unique mission d'annoncer la mort des papes, rend plus impressionnante et plus triste encore la funèbre

1. La souveraineté de l'Église, jusqu'a l'élection du successeur, est exercée collectivement par le Sacré Collège. Le secrétaire d'État est suspendu de ses fonctions par la mort même de son maître, mais le grand Pénitencier garde son office, le pardon ne pouvant s'interrompre. Les cardinaux dirigent l'administration intérimaire de l'Église, mais il leur est défendu de rien innover pendant l'interrègne.

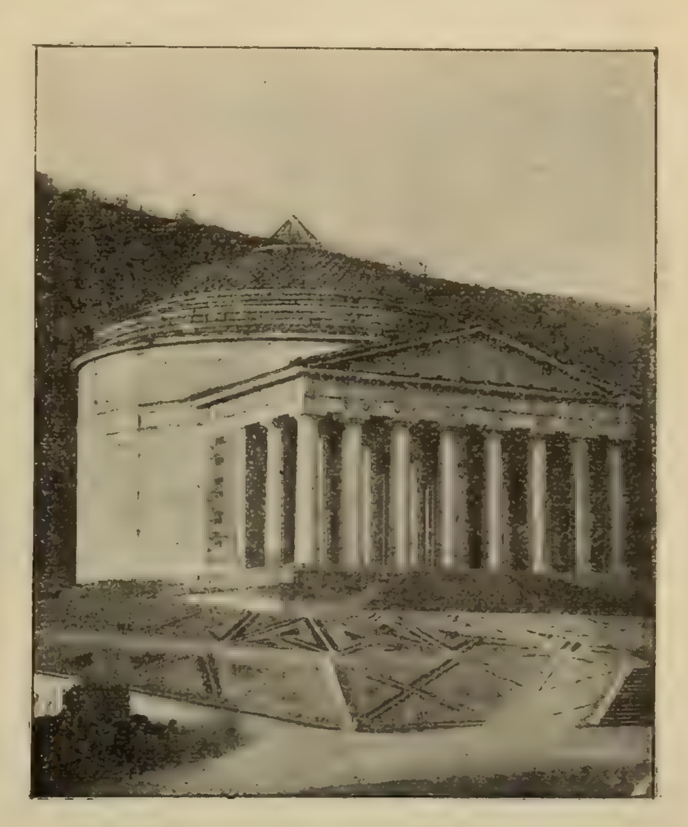
C'est Clément XII qui a tracé le programme des dix congrégations plénières qui doivent précéder le conclave. Pie IX y apporta des modifications nécessitées par les circonstances. On n'en célébra que neuf en 1903. (*N. du T.*

2. L'église des SSts-Vincent et Anastase à Trévi est desservie par les religieux Camilliens et forme une paroisse qui englobe le Quirinal. C'est depuis Sixte-Quint qu'on confiait le plus souvent à cette église les viscères des papes qui mouraient au Quirinal.

3. Cf. Mgr A. De Waal, *Op. cit.* Chap I.

cérémonie. La dépouille mortelle est reçue à la porte de la basilique par le chapitre de St-Pierre, derrière lequel sont massés les élèves du séminaire du Vatican et la maîtrise de la chapelle Giulia. Le cortège avance toujours jusqu'à l'autel de la Confession, tombe du premier Pape, devant laquelle le corps est déposé sur un catafalque qu'entourent aussitôt le Sacré-Collège, les gardes-nobles et toute la cour. Les chantres entonnent le *Libera*, et un archevêque, membre du chapitre, donne l'absoute. Le corps, toujours escorté par les gardes-nobles et les dignitaires pontificaux, est alors transporté à la chapelle du Saint-Sacrement où il restera jusqu'au samedi midi, l'objet de la vénération des catholiques de Rome. »

Les jeudi, vendredi et samedi, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil ce fut un défilé interminable de fidèles qui allèrent une dernière fois contempler le regretté Pontife et dire une prière pour le repos de son âme. Par la grande grille de fer de la chapelle, un peu en arrière du côté de l'autel, on apercevait le mort étendu sur son lit funèbre, la tête légèrement relevée. Seize cierges fixés sur de hauts candélabres brûlaient autour de lui. Deux gardes-nobles, immobiles comme des statues, se tenaient en faction à la tête du catafalque; les gardes palatins et les gardes suisses se relayaient avec eux à ce poste d'honneur. Et pendant que la foule honorait son pontife avec une profonde émotion, toutes les cours souveraines du monde, à part l'Italie, envoyaient au Vatican l'hommage de leur respect envers l'illustre défunt et des condoléances au Sacré-Collège.



POSSAGNO. — Vue du temple de Canova.

Le samedi, 25 juillet, à sept heures du soir, eut lieu l'inhumation provisoire de Léon XIII à Saint-Pierre même, dans une niche, ou *loculus,* pratiquée à gauche de la chapelle du chœur[1]. Laissons encore parler le témoin.

« Dans la chapelle du chœur, on avait préparé sur l'autel, du côté de l'Evangile, le triple cercueil, celui en bois de cyprès à l'intérieur, le second en plomb et un troisième en bois renfermant les deux autres.

Un archevêque donna une dernière absoute, et pendant que le chœur chantait le Ps. 42 : *Comme le cerf altéré...* on déposa la dépouille mortelle dans le premier cercueil. Le majordome, qui est le plus haut fonctionnaire ecclésiastique de la cour pontificale, rendit à son maître un dernier service en lui étendant sur la figure une étoffe de soie blanche bordée d'or, et sur tout le corps un drap de soie rouge. On fit ensuite lecture de deux documents : le premier, en latin, retraçait

1. Il est de règle qu'un pape séjourne à Saint-Pierre douze mois au moins après sa mort. La sépulture définitive a lieu ensuite. Quand le Souverain Pontife descend à la Basilique, la Confession lui rappelle l'immortalité de l'Église et la chapelle du St-Sacrement, sa propre mortalité.

brièvement les œuvres principales du défunt ; le second était un acte notarié par lequel le collège des cardinaux remettait le cadavre du pape au chapitre de Saint-Pierre. Le premier de ces écrits fut enfermé dans une capsule en métal et déposé avec le corps dans le cercueil. Aux pieds du mort furent également déposées trois bourses rouges contenant les médailles en or, en argent et en bronze, frappées pendant les années de son pontificat. Une dernière fois les membres de la famille Pecci et les fonctionnaires ecclésiastiques de l'entourage immédiat du pape, s'approchèrent pour lui baiser les pieds. Le cercueil fut ensuite fermé et sur le ruban violet qui l'entourait en forme de croix, on apposa six cachets : deux sceaux du cardinal camerlingue, deux du majordome et deux du chapitre de Saint-Pierre. Les mêmes cachets en plomb furent imprimés sur le deuxième cerceuil. Sur le couvercle de ce cercueil on avait attaché sous une croix, avec une tête de mort et deux os croisés, une tablette portant comme inscription le nom, l'âge, la durée du règne et le jour de la mort du défunt. On vissa enfin le couvercle du troisième cercueil. »



POSSAGNO. — Le campanile et le temple érigé par le sculpteur Canova.

Le cortège se reforma alors et précédé de la croix, au chant du *Benedictus* le corps de Léon XIII se rendit devant la niche et enlevé par un treuil, reçut sa sépulture en attendant l'achèvement du tombeau définitif[1]. Il n'occupe plus qu'une place, étroite celui qui a rempli le monde de sa pensée et de sa foi ; elle est à peine assez large pour l'inscription :

LEO XIII PONT. MAX.

Qui allait lui succéder ? La question circulait depuis le jour de la mort. Comme l'Eglise n'est pas une institution humaine, mais qu'elle vit avec l'assistance et sous l'inspiration du St-Esprit, on pouvait se contenter de répondre : — Celui qui sera conforme au dessein de la Providence divine, celui qu'il faudra.

***

Dès les premiers jours de la maladie de Léon XIII, le Patriarche de Venise s'empressa d'en informer lui-même son peuple, et avec une sollicitude de fils aimant et douloureusement affecté, il demanda au clergé et aux fidèles de s'unir en des prières publiques pour le pape.

Déjà le 6 juillet il écrit : — « Il m'est très pénible d'avoir à vous annoncer que l'état de santé de notre Saint-Père inspire de graves inquiétudes ; mais puisque tous les membres d'une société ont le droit d'apprendre, de même que les joies,

1. Au mois de mars 1907, le monument funèbre de Léon XIII érigé dans la basilique de Latran, œuvre du sculpteur Tadolini, a été remis à la commission de cardinaux constituée par son successeur. D'après la volonté de Pie X, le transfert de la dépouille mortelle se ferait ultérieurement sans apparat, sous la présidence du cardinal-vicaire Respighi.

les tristesses aussi qui les éprouvent, je manquerais à mon devoir si je ne vous avertissais du danger qui menace la famille chrétienne. J'accomplis d'ailleurs volontiers ce devoir, parce que j'ai la certitude que tous les fidèles recourront à ce moyen puissant que nous a laissé notre très saint Rédempteur, la prière, pour implorer du ciel la conservation de cette vie si précieuse. »

A la nouvelle de la mort du pontife, il s'épanche longuement, et écrit le 21 juillet son dernier document public de patriarche. Nous savons déjà quelle grande et noble idée il a toujours eue de la papauté, mais il importe de l'entendre encore, appréciant celui qui l'a distingué et encouragé, faisant appel à tous les souvenirs de son cœur et de son intelligence, pour montrer en Léon XIII le représentant de Jésus-Christ, et faire aimer d'avance celui qui lui succédera.


POSSAGNO. — L'institut Canova occupé par les PP. Cavanis.

« Après de douloureuses alternatives d'espoir et de crainte, le cœur rempli de profonds regrets, je dois vous annoncer la perte que nous avons faite hier, à 16.4 h. du Chef vénéré de l'Église, le grand Pontife Léon XIII. Il est grand parce que, à la ferveur religieuse, il unissait la noblesse du sentiment, la délicatesse des relations et la puissance d'intelligence ; de tout cela il est résulté en lui une personnalité des plus insignes que rappelle l'histoire. Il est grand, parce que, au moyen de ses doctes encycliques, mettant en pleine lumière la vérité éternelle et immuable de la doctrine chrétienne, il a réveillé le sentiment catholique, indiqué les remèdes aux maux qui tourmentent la société contemporaine, et a fait toucher du doigt que le vrai bien-être ne peut jamais exister, s'il est en rupture avec la pratique de cette Vérité dont l'Église est la dépositaire et l'interprète. Il est grand enfin, parce que à une époque où l'on déclarait la foi épuisée, l'influence de l'Eglise catholique abolie, Léon XIII a été entouré d'une auréole si éclatante, si extraordinaire, que le monde étonné a été forcé de reconnaître la puissance divine de la Papauté.

« Si le Seigneur n'a pas daigné exaucer les ardentes prières par lesquelles on l'a supplié d'éloigner encore l'amer calice et la mort du vénérable vieillard, nous devons nous montrer reconnaissants envers la Providence, parce que la maladie même a mis en une admirable lumière la tiare pontificale ; le monde entier, sans distinction de personnes, ni de croyances, ni de partis politiques, a salué à cette occasion les œuvres merveilleuses de Léon XIII pour le bien de la religion et de la civilisation ; elles ont réveillé chez tous, les germes assoupis de la conscience religieuse, et le besoin, pour les esprits, d'aspirer à l'idéal sublime de la Foi. »

Mais les Pontifes n'en sont pas moins des hommes ; eux aussi ont besoin de la miséricorde divine. C'est pourquoi les catholiques ont le devoir de se souvenir, par gratitude, de ceux qui ont été leurs pères et qui ont passé à l'autre vie.

« Ainsi donc, pour grande que soit notre confiance en la récompense déjà donnée par le Pontife Eternel à celui qui a été ici-bas le dépositaire de sa suprême autorité et l'héritier de ses douleurs, cependant, en élevant plus haut nos pensées,

puisque Léon XIII a dû se présenter, lui aussi, devant le tribunal où les justices trouvent un juge, où les anges pèsent ce qui échappe aux regards les plus pénétrants, je vous invite à implorer, par les mérites infinis de Jésus-Christ, les miséricordes divines. Priez pour l'âme bénie de Celui, qui pendant vingt-cinq années, a porté par dévouement au bien commun, le poids le plus redoutable, et a été, selon l'ordre spirituel, le Chef visible de l'Eglise, le Père commun des fidèles.

« Les fils ont le devoir sacré de prier pour leur Père ; votre foi unie à votre piété, vous auront poussés, sans doute, à remplir ce devoir avant même que je vous y exhorte. La mort qui brise tant de liens, respecte toujours, ceux que l'amour, la vénération et la reconnaissance ont consacrés entre le père et le fils, le maître et les disciples, le pasteur et le troupeau. C'est pourquoi j'ai la ferme conviction que tous s'acquitteront de cet office pieux en implorant, surtout par l'application de saintes messes et de ferventes communions, le repos éternel de l'auguste défunt. »

Le patriarche détermine ensuite par quels offices funèbres et quels signes de deuil public l'église de Venise montrera son dévouement en cette douloureuse circonstance, puis il continue en ces termes :

« Après avoir payé le tribut des suffrages à l'âme de l'immortel Léon XIII, nous avons un autre devoir à remplir. L'Eglise est veuve de son chef visible, de son capitaine, de son époux ; la barque de Pierre qui doit naviguer sur une mer semée d'écueils, et agitée de violentes tempêtes, est sans pilote ; et nous, fils de l'Eglise, nous sommes privés de père et de pasteur suprême. Nous devons donc élever vers le ciel d'humbles supplications, afin que Dieu daigne diriger le choix du nouveau Pontife, en illuminant les membres du Sacré-Collège, en réunissant leurs votes sur celui qui par sa vertu, par ses lumières, et par son courage apostolique, sera digne de succéder à Léon XIII. »

Il indique les dispositions prises pour ces prières spéciales qui auront lieu à St-Marc et dans toutes les églises de l'archidiocèse; puis il termine ainsi :

« Unissons-nous tous, mes très chers frères, en un même esprit, implorons ensemble le divin Paraclet ; puisse-t-il, comme autrefois au Cénacle, descendre maintenant sur le vénérable Collège apostolique, pour donner à l'Eglise un Pontife fidèle qui le serve selon le cœur et l'âme : *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet ;* et demandons comme une grâce spéciale de son divin amour, que le nouveau Pontife trouve des fils dociles, afin que, marchant à leur tête, il chemine avec eux dans la présence divine jusqu'au dernier des jours : *et ædificabo ei domum fidelem et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus.* »

***

La liturgie pour les obsèques d'un Pape, d'après les prescriptions de Grégoire XV, établit une série d'offices qui durent neuf jours, et sont nommés pour ce motif les *novemdiali*. Tous les jours une messe est célébrée à Saint-Pierre ; les trois derniers sont ceux des *Grandes Funérailles* caractérisées par des absoutes données par cinq cardinaux autour d'un catafalque monumental dressé dans la nef centrale. C'est pendant cet intervalle que les dispositions matérielles pour le conclave sont prises, et que les cardinaux étrangers se rendent à Rome.

Le patriarche utilisa les quelques jours qu'il avait devant lui pour remplir des levoirs pressants, notamment il procéda à l'ordination de plusieurs prêtres, le 26 juillet à *Notre-Dame du Salut*. Il avait décidé de partir ce même jour par le train de 2 h. 35, et comptait si peu sur une longue absence qu'il parlait d'une prochaine excursion à Possagno. Dans ces dispositions, accompagné de son secrétaire, Mgr Bressan, — son valet de pied, Giovanni Gornati, avait pris les levants avec le gros bagage [1], — il part à une heure et demie en gondole pour la gare. A deux heures, toutes les cloches de la ville lui adressaient les vœux des vénitiens. Le public savait bien que le 26 était le jour du départ, mais dans le but d'éviter les manifestations, le patriarche n'avait pas permis de préciser l'heure. Discrètement la gondole se glissa par l'étroit *Canale Canonico* qui longe la façade postérieure du palais, et Vittorio Cavaldoro qui la dirigeait, se tint dans les eaux intérieures le plus longtemps possible. Quand il entra dans le *Grand Canal*, la nouvelle rapidement répandue que le patriarche partait par l'express, avait déjà amené des curieux ; ils agitaient des mouchoirs et saluaient au passage de l'embarcation. Le pont de la gare était couvert de monde et le cardinal débarqua au milieu d'un peuple qui l'acclamait. Il y avait sur le quai un grand nombre de prêtres, plusieurs chefs d'associations catholiques et beaucoup de curieux. On le saluait, on lui souhaitait un prompt retour. Dans la gare même, on l'applaudit à son entrée, et c'est à qui lui baiserait encore la main et en recevrait une bonne parole. Don Carlos et la princesse de Bourbon qui étaient là, attendant un train pour Gorizia, s'approchèrent aussi. C'était une vraie manifestation spontanée de toutes les classes de la société. Et comme les plus familiers se plaisaient à lui prédire la tiare, il répondit : — Soyez tranquilles, je prends un billet aller et retour ; mort ou vivant je reviens à Venise ! Ce fut une ovation quand, à l'heure réglémentaire le train s'ébranla. Longtemps,



Le patriarche de Venise, Cardinal Sarto, part pour Rome à l'occasion du Conclave.

1. Né au village d'Abbiategrasso, Gornati était un peu lourd d'allure, mais très aimé de son maître à cause de sa fidélité et de son dévouement. — Ne pouvant plus utiliser ses services après son élection, Pie X, en le congédiant, lui accorda une rente viagère de 2 fr. par jour. Le bon serviteur, heureux et reconnaissant, reprit aussitôt le chemin de la Lombardie.

penché à la portière, le patriarche continuait à saluer et à bénir une foule où tous les cœurs lui répondaient.

Les desseins de la Providence allaient s'accomplir, entre pasteur et troupeau c'était un dernier échange d'affection, c'étaient de suprêmes adieux.

***

Un mois et demi après l'élection de Pie X, en septembre, je me trouvais à Venise, oubliant presque le motif principal qui m'y amenait, tellement le charme du milieu est captivant [1]. Pendant le jour c'était l'art qui nous sollicitait, ces palais merveilleux, ces églises, cette place de St-Marc, unique au monde, cette cité ancienne où tout parle d'un peuple religieux, d'âmes énergiques qui aiment la droiture et la discipline. On se le représente surtout en contemplant les tombes du XIV[e] siècle, où des personnages de marbre dorment dans la paix du Seigneur, mains jointes, avec des figures graves et reposées qui parlent de dévouement et de devoirs accomplis selon les lois de l'Evangile. Cette cité a pour centre un temple presque fabuleux par son antiquité et sa richesse, un temple dont l'intérieur — du pavement aux pilastres et aux voûtes — n'est qu'une immense mosaïque, où l'or et les teintes chaudes des peintures, s'unissent en une harmonie d'étonnante splendeur.



POSSAGNO. — Le R. P. Rossi, Supérieur de l'institut Cavanis.

La basilique de St-Marc qui est avec son narthex, ses pignons et ses coupoles dorées, une fête pour les yeux par ses lignes et ses couleurs, a été érigée et complétée au cours de cinq siècles, par l'amour et la générosité de tout un peuple, pour que Dieu eût à jamais, au milieu de lui, une demeure digne de sa majesté et de son Evangile.

Le soir nous ramenait à la Venise moderne. C'est le *Grand Canal* alors qui est en fête, avec ses barques à lampions, ses chanteurs, ses musiciens ; c'est un cortège féerique, d'où montent des rythmes légers de chansons populaires. Mais cela serait bien banal, s'il n'y avait, en plus, les eaux si fraîches, le ciel si pur piqué d'étoiles, et des voix claires dont les échos font tressaillir les vieilles façades à demi perdues dans l'ombre. C'est le régal goûté des touristes, et il en est beaucoup dont la mémoire ne garde que cette impression artificielle d'une ville qui a représenté la civilisation chrétienne dans toute sa gloire.

Don Petisch, le secrétaire du nouveau patriarche, Mgr Cavallari, m'autorise à visiter l'ancienne demeure du cardinal Sarto. Le palais du patriarcat situé, comme nous l'avons noté, à la place des *Leoncini* est relativement neuf, de

1. M. René van Caloen de Basseghem m'accompagnait en ce voyage, et je suis heureux de lui exprimer ici mon souvenir reconnaissant.

tonalité claire et orné d'emblèmes liturgiques. Je remarque qu'on n'en a pas encore enlevé l'écusson de S. Em. Sarto. Mon guide, un séminariste, Don Sylvius Mason, armé d'un trousseau de clefs, me fait visiter les appartements avec une obligeance parfaite.

La construction forme un carré autour de l'ancienne cour des Chanoines Du côté de la place, se trouve, au premier étage, le cabinet de travail ; j'y remarque une grande bibliothèque et trois plus petites. L'ameublement se borne au strict nécessaire. Viennent ensuite les appartements de gala, la luxueuse salle du trône, rouge et or, la salle à manger, la salle dite des Banquets, parce que au temps des doges, elle servait à célébrer les fêtes de la république. Le plafond de cette salle est décoré de fresques de Guarana et les murs sont ornés de deux toiles allégoriques de Nicolas Bambini, représentant *Le Temps découvrant la Vérité,* et *la Vertu chassant les Vices.* Cette salle était autrefois en communication avec le Palais ducal, elle en faisait partie. C'est là que le patriarche administrait habituellement, les dimanches et jours de fête, le sacrement de Confirmation ; le petit autel qu'on y remarque servait à cette cérémonie. L'oratoire privé qui est en communication avec cette salle, est fort petit et décoré avec simplicité. Il ne pouvait convenir à des fonctions un peu solennelles. Le cardinal aimait à réciter son office en se promenant là, de long en large, sur les dalles grises. Du balcon attenant on voit se développer les colonnades des Procuraties, et l'on domine la vasque de marbre, alimentée par une fontaine, où vont s'abreuver les pigeons familiers bien connus de St-Marc.



POSSAGNO. — Quelques Pères Cavanis.
(1) P. Giuseppe (2) P. Augusto Formene.
(3) P. Francesco Saverio. (4) P. Giovanni Cereghin.

La visite autorisée se terminait par cette pièce ; mais Vittorio Cavaldoro me mène voir les dépendances du service où se tenaient le plus habituellement les trois sœurs du patriarche. Mieux que les salles d'apparat elles me donnent l'intuition de la vie intime de l'ancien maître. La simplicité en est déconcertante. Haut foyer en briques ; une sorte de débarras garni de lourdes planches ; des étagères rustiques pour la poterie et les faïences ; deux bouches d'eau à robinet de cuivre et, près de la porte, une Madone avec sa veilleuse. Au milieu de la cuisine se trouve une simple table en bois cru. Vittorio qui me la fait remarquer ajoute une explication : — Quand le cardinal avait besoin d'un moment de repos, il quittait son bureau et rejoignait ses sœurs. Il restait un moment devant cette table, s'y appuyait des mains, disait quelque chose, et les sœurs répondaient sans interrompre leur besogne. S'il lui arrivait d'avoir soif, l'une d'elles descendait à

la cave, remontait avec un verre de vin pris à même le tonneau, et le plaçait devant lui. Alors tout en devisant, il en prenait de temps à autre une gorgée, et l'ayant vidé, il reprenait, réconforté, le chemin de son bureau.

Le dévouement constant de Rosa, Maria, et Anna Sarto à leur frère, lui assurait une tranquillité complète du côté des soucis domestiques. Grâce à elles, il lui fut possible aussi de rester fidèle à la vie simple, telle qu'il l'aimait, sans contrainte comme sans affectation. L'esprit de Riése persista, depuis Tombolo, dans ce milieu familial. Toujours frugal, le cardinal dînait avec ses sœurs, même quand il recevait un évêque ; elles ne prenaient leurs repas à part que lorsque l'hôte était un cardinal. Pour ce qui concerne leur toilette, elles gardèrent leur pleine liberté ; insensibles à la vanité, elles n'allèrent jamais au-delà d'un ajustement de villageoises aisées, et adoptèrent, comme coiffure, le voile traditionnel de la petite bourgeoisie vénitienne. Elles sont restées fidèles même à leur dialecte, et dès le début de leur séjour à Venise, elles se firent aimer et apprécier.



POSSAGNO. — Salle d'étude chez les PP. Cavanis.

Et c'est bien ici, dans ce milieu de sa vie intime, qu'il convient d'évoquer la charité privée du cardinal. Les grandeurs ne lui communiquèrent point le goût du bien-être ; ses besoins personnels n'ont pas suivi la progression de ses titres ; ceux-ci n'ont servi qu'à alimenter ses générosités. Elles sont légendaires à Venise. Il y avait des jours fixes pour la distribution de ses aumônes. Tout pauvre avait le droit de se présenter ; s'il était muni d'une bonne recommandation, ou connu, il recevait en proportion de ses nécessités, de la main du patriarche, ou par l'intermédiaire des secrétaires.

La rayonnante Venise cache bien des misères qui gardent des apparences de prospérité ; bien des détresses secrètes connurent les bienfaits du patriarcat. Quand une famille nécessiteuse lui était signalée, le cardinal s'en occupait et lui venait en aide. Il se faisait renseigner sur les malades, et quand sa présence pouvait produire un effet utile, il les visitait. Plus d'une fois il se rendit auprès d'un enfant mourant pour lui administrer la confirmation. Il était, à la lettre, le père de tout le monde, dépensait son revenu pour satisfaire son insatiable charité, et aurait voulu posséder des trésors pour la joie de faire des heureux. — On a affirmé, et je crois que le fait n'est pas à ranger parmi les légendes qu'enfante la reconnaissance — il y en a à son sujet — qu'au moment de partir pour le conclave, il n'avait pas sous la main de quoi payer son billet pour Rome, et qu'on lui avança cent francs. On raconte encore qu'il vendit plus d'une fois des objets précieux dont il pouvait se passer et cela dans un but charitable ; tel ce crucifix artistique qu'un ami racheta et lui rendit.

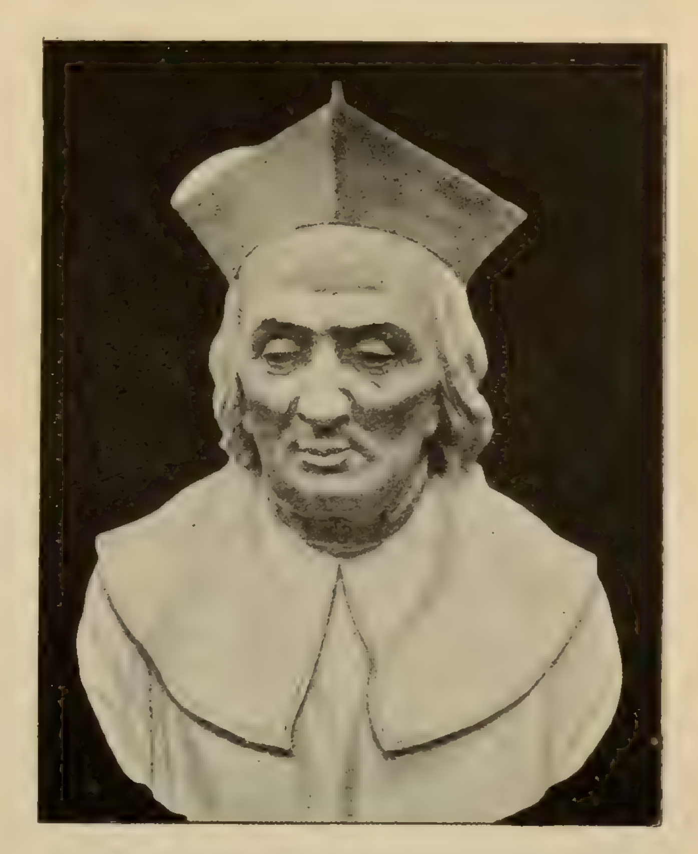
Les détails au sujet de sa charité pourraient se multiplier, elle est un des carac-

tères saillants de sa vie. Depuis Tombolo jusqu'à Venise, un cortège de bénédictions l'a accompagné pour remercier celui qui, par le don matériel, allait au fond des cœurs, et donnait l'aumône plus précieuse de l'esprit de foi et de confiance en Dieu.

J'obtiens aussi la faveur de visiter la gondole du patriarche Sarto, don de joyeuse entrée du peuple de Venise. Elle est amarrée au canal dit, *Rio Canonico*, prolongement du *Rio del Palazzo Ducale*. Vittorio m'y conduit par un escalier du palais qui y descend directement. L'embarcation est de fort bon goût, sans surcharge de décoration et conforme au type traditionnel. Le *felze*, ou cabine, offre quatre places et est très claire. Deux glaces sur le devant et deux autres sur les côtés permettent de s'intéresser à l'itinéraire d'une course. Les glaces latérales portent deux inscriptions très heureusement choisies:

Sedens docebat de navicula navigantibus nobis in Adria.
(Act. Apost., XXVII, 27.)

Marcus recta navigat, ubi nunc Veneta civitas constructa.
(S. Sand., *Hist. Ap.*)



POSSAGNO. — Antonangelo Cavanis, fondateur des PP. de ce nom.

Vittorio — un souple italien, à moustaches noires — était le rameur ordinaire du cardinal. Son frère Alessandro, plus âgé que lui, capable par sa longue pratique, de parcourir les yeux fermés tous les méandres des canaux, lui servait d'aide ou de suppléant. Le patriarche ne se servait de sa gondole que pour des visites ou des solennités qui l'appelaient comme prélat. Son usage, à cause de la lenteur du mouvement, occasionne une grande perte de temps; aussi pour sa promenade du matin, assez régulière pendant la belle saison, préférait-il le service rapide des bateaux à vapeur. Levé à cinq heures, il disait la messe, déjeunait, et accompagné de Mgr Bressan, prenait le *Vaporetto* montant au Lido. Cette île, située à une demi-heure de la Piazzetta, offre un coup d'œil magnifique sur Venise, et comme elle a des allées plantées de beaux arbres et garnies de verdure, elle donne l'illusion de la campagne; les Vénitiens la fréquentent beaucoup l'été, pour ses bains de mer et son air frais. En y débarquant, le cardinal se promenait, disant son bréviaire; parfois aussi il faisait une courte visite au curé, puis reprenait le bateau. On le connaissait bien sur la ligne, et au passage, pêcheurs et gondoliers s'empressaient de le saluer. A huit heures il était rentré dans ses bureaux et reprenait ses occupations.

Pendant les neuf années de son ministère, il n'a guère fait d'autres voyages de délassement, et ne s'absenta que par nécessité pour aller à Rome. Il s'y rendit trois fois: en 1899, pour présenter ses hommages de règle à Léon XIII; en 1900, pour

prendre part à l'ouverture solennelle de la *Porta Sancta* [1] ou porte de bronze de Saint-Pierre ; en 1903, pour le jubilé célébrant les vingt-cinq ans de pontificat du pape.

.·.

Et maintenant, un dernier coup d'œil à cette ville où l'art et la foi ont créé tant de merveilles, et où le cardinal Sarto se trouva dans un milieu si bien adapté à son caractère et à ses goûts esthétiques. Il s'y appliqua avec autant de zèle à faire refleurir l'éloquence et les vraies traditions chrétiennes, qu'à restaurer une musique digne de l'architecture des églises et de la noblesse du culte. Un dernier coup d'œil à cette place St-Marc, qui est tout entière une merveille, à ces superbes monuments de l'âge gothique et de la Renaissance qui l'encadrent de beauté, et sont l'expression d'une conception si originale et si particulière [2].



POSSAGNO. — Marcantonio Cavanis, cofondateur des PP. Cavanis.

Un coin de la place St-Marc est masqué en ce moment par les hauts échafaudages qui enveloppent les décombres du campanile, mais les pigeons familiers sont toujours là, trottant menu sur les dalles blanches, en quête d'un grain perdu qu'ils découvrent, et qu'ils becquettent en un brusque arrêt. Sous la belle lumière, on les dirait vêtus de soie azurée, et en voilà qui volètent et se posent sur l'épaule d'un passant, ou qui s'enlèvent par bandes pour se perdre dans l'azur.

Traversant d'étroites ruelles, dominées par des toits en saillie et des cheminées mal équilibrées, j'arrive aux bureaux de la *Difesa ;* je me fais présenter à son vaillant directeur M. Saccardo. Il est très accueillant et porte bien ses soixante ans. Je le vois en costume de travail, très affairé au milieu de papiers amoncelés, d'épreuves fraîches et de volumes entassés en piles. C'est l'ancien patriarche qui fait les frais de la conversation ; Saccardo ne tarit pas à son sujet, et ne demande pas mieux que de me communiquer tout ce qui pourra servir à le faire connaître et aimer comme il le mérite.

1. Elle établit une communication entre le Portique et l'immense église. Ordinairement murée, elle reste ouverte pendant l'année jubilaire qui commence un nouveau siècle.

2. Les critiques d'art ont appelé l'attention sur une forme d'architecture plus accentuée et plus frappante à Venise qu'ailleurs. C'est une loi de statique, que les parties portantes d'un édifice paraissent et soient plus solides, plus massives, que ce qu'elles supportent. Venise semble braver cette loi, ses plus belles œuvres d'architecture, comme le Palais Ducal, et la superbe *Librairie Vieille*, ont leurs masses les plus lourdes posées sur des bases ouvragées qui paraissent trop frêles pour les soutenir. Et il résulte pourtant de là, on ne sait quelle élégance locale. Les maisons semblent flotter sur l'eau, et les édifices s'élevant du sol, s'allègent eux aussi, portés sur leurs lignes de minces colonnes.

Cf. HAVARD. Op. Cit. chap. XI, l'*Architecture vénitienne*.

Nous faisons aussi nos adieux aux lagunes, et c'est Alessandro qui nous mène dans sa gondole à l'Est et au Nord de la ville. Nous visitons *San Giorgio* avec sa magnifique église dont le portail est surmonté d'un portrait de Pie VII en souvenir de son élection ; puis vient *Murano*, la petite Venise, ayant aussi son grand canal qui serpente entre ses vieilles masures, et où l'industrie du verre s'est élevée jusqu'à des produits d'un art inimitable. Le *Lido* nous accueille sous ses promenades ombragées qu'aimait le patriarche, et nous allons jusqu'aux rives de l'Adriatique, dont l'aspect, bien différent des lagunes, rappelle aussitôt les *mirabiles elationes maris* du psalmiste.

Mais c'est le panorama de Venise, vu sur la route du retour, qui frappe surtout l'esprit et révèle, en une fois, le colossal effort humain qui a fait surgir cette cité de la mer. Depuis les Jardins Publics, sur la droite, le long de la Rive des Esclavons et l'entrée du Grand Canal, marquée sur la gauche par la Pointe du Salut et le dôme de Notre-Dame, c'est une merveille de constructions qui se reflètent dans les eaux tranquilles de la lagune, et que dominent des clochers et des tourelles sans nombre. Et à mesure qu'on pénètre dans le Grand Canal, on se rend compte que ce qu'on voit défiler n'est pas seulement du pittoresque infiniment varié, mais surtout de l'histoire. Le grand esthète anglais Ruskin, dès 1849, en contemplant l'architecture de Venise, a compris le langage des pierres et a écrit cette vivante étude : *Stones of Venice*. Il a cherché à comprendre quelle qualité d'âme et quelle harmonieuse vie collective il a fallu aux vénitiens de jadis pour produire une telle splendeur, et de l'œuvre d'art il a été conduit à méditer sur le bien et le mal manifestés par l'architecture qui est un art social. La merveilleuse floraison de la pierre est l'indice de la Religion, des vertus domestiques, du dévouement à la cité et à ses institutions. La laideur dans l'art, est au contraire engendrée par des hommes que n'inspire ni un idéal, ni un dévouement, ni un esprit de sacrifice. Et c'est l'industrialisme, avide de gains, retranché dans l'égoïsme, qui a ruiné la vraie beauté, par ses tristes constructions utilitaires ; qui de l'artiste complet, réalisant toute son œuvre avec joie, a fait l'homme voué à la tâche mécanique, monotone et déprimante. Tel est le langage des pierres de Venise, de cette cité que Ruskin appelle « *un merveilleux morceau du monde* », un monde à elle seule.

Venise n'a pu naître que de l'effort d'un peuple religieux, simple et discipliné, et je me plais à rapprocher ces pensées de ce que disait le patriarche Sarto à l'occasion de l'Exposition eucharistique, lors de la cérémonie pour la pose de la première pierre du campanile, et aussi ce qu'il écrivit en faveur de la réforme de la musique sacrée. Ces deux hommes, bien différents, ont subi les mêmes impressions et exprimé la même pensée. L'un a trouvé la religion par l'art, l'autre a vu dans la Religion la mère des arts et de toute civilisation.

***

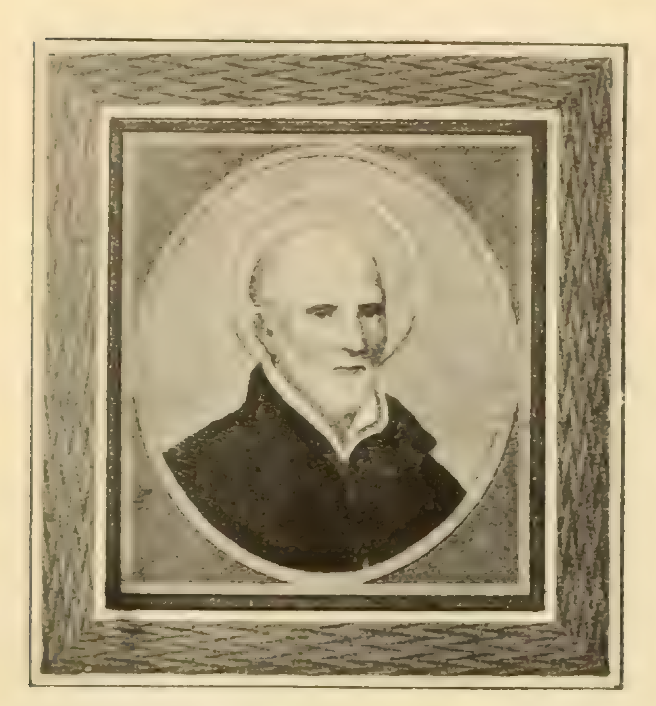
En passant sous le *Pont des Soupirs*, nous gagnons le *Canale Canonico*, et je vois qu'il est temps de prendre le chemin de la gare.

Une idée me vient alors, et m'adressant au bon rameur Alessandro, avec une certaine solennité, je lui exprime ma volonté en ces termes : — Alessandro, prêtez l'oreille ! Nous voici à l'endroit où le cardinal Sarto s'embarqua le jour de son départ pour le conclave. Eh bien, pour gagner la gare, vous suivrez le chemin qu'il

a suivi, ainsi je verrai à mon tour ce que lui a vu pour la dernière fois, et Venise me laissera une impression identique à celle que Pie X garde probablement encore! — *Avanti!* En route!

Alessandro saisit l'essentiel de ma harangue, mais, pour se donner un moment de repos, il a fait monter son fils, dont l'adolescence en sa fleur n'offre pas des garanties de tout repos. La rame plonge, nous partons. C'est d'abord la série des canaux intérieurs, sombres, silencieux: le *Rio della Guerra,* le pont *Cabalbi,* le *Rio della Fava* qui longe la Poste, l'hôtel des *Tedeschi*, et une irruption de clarté annonce à un moment donné, le Grand Canal qui s'ouvre devant nous.

Mais un cri retentit: — *Staï!* C'est Alessandro qui, au débouché, répare vivement une maladresse du jeune rameur, et évite par une brusque manœuvre l'éperon d'un Vaporetto qui a failli nous couper. Le brave homme est tout pâle de saisissement, et nous ballottons un moment dans les remous du profond sillage.



St Joseph Calasanzio,
patron des Instituts Cavanis.

Mais la vue est trop belle pour que nous restions longtemps sous la fâcheuse impression. Nous sommes près du Pont Rialto couvrant le canal, d'une rive à l'autre, de son arche de marbre de 23 mètres d'ouverture, et le défilé des palais commence.

C'est un enchantement que cette promenade sur ces eaux scintillantes que gaufrent des coups de vent; le *Grand Canal* est le souvenir lumineux de Venise qui reste et revient par moments quand on est repris par la vie active. Et ici l'art est en lutte avec la nature, c'est à qui triomphera dans l'esprit et l'émotion du passant. Voici notamment le *Cà (sa) d'Oro,* le plus élégant des palais en style ogival du XIVe siècle; le palais *Corner* où naquit la reine de Chypre, Catherine Cornaro; le palais *Pesaro*, œuvre de Longhena; le *Fondaco dei Turchi* qui offre du roman du Xe siècle; le palais *Vendramin* de Pierre Lombard, un des plus curieux hôtels particuliers de la ville et ancienne résidence de Richard Wagner. Il y mourut le 13 février 1883.

Et pendant que nous avançons, le soleil descend peu à peu vers la mer, ses rayons s'allongent, plus dorés et comme plus vivants. Parfois interceptés par les constructions qui font écran, ils reparaissent brusquement, en un jet de flamme, du fond d'un étroit canal latéral. A droite ce sont maintenant les églises de *San Marcuola* et *San Geremia*, puis les palais *Labia,* du XVIIe siècle et *Frangini* terminé d'une manière singulière par une demi-colonne. La légende populaire, que me conte Alessandro, explique cette anomalie, en affirmant que les deux frères Frangini, qui habitaient le palais, en étant arrivés à ne plus s'entendre, l'un des deux s'en alla, et fit abattre une moitié du palais en vertu d'un droit de propriété commune.

Maintenant le soleil est presque au niveau de l'horizon ; ses rayons passent par-dessus nos têtes et font brasiller les carreaux sur la rive gauche. Leur teinte jaune tourne au carmin, rajeunissant le vieux gondolier, debout, poussant sur sa rame, et les eaux glauques se teignent en rouge. C'est la fin du spectacle de la lumière ; le soleil descend dans la mer pour y puiser la vigueur nouvelle dont il réjouira demain la vieille Venise. Voici l'église des Scalzi avec tout son pittoresque selon le goût du XVII[e] siècle, l'église où le patriarche fit sa première prière en arrivant à la ville qu'il a tant aimée. La gare est à côté. Nous accostons. Des approcheurs de gondoles, dont le métier consiste à maintenir, avec une gaffe, l'embarcation en contact avec le quai, s'empressent de nous rendre un service assez inutile, et nous voilà au terme de notre itinéraire.

Nous avons étudié le cardinal Sarto dans son milieu vénitien, il nous reste à le suivre à Rome.



ROME. — La basilique St-Pierre et le Vatican.

CHAPITRE XII

Le Conclave — L'élection de Pie X.

31 juillet — 4 août, 1903.

Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus.
(*Psalm.* II. 6).

Et moi j'ai été établi Roi par lui sur Sion sa montagne sainte.

Rome et ses hautes destinées. — L'Église romaine, son action séculaire. — Le caractère historique de l'indépendance et de la souveraineté pontificales. —La Papauté au XIXe siècle; ses progrès de Pie VII à Léon XIII. — Le cardinal Sarto au Collège Lombard. — L'interrègne du Saint-Siège. — Le Sacré-Collège et le gouvernement provisoire. — Les chefs d'ordre et le Camerlingue. — Les élections pontificales, aperçu historique; les prescriptions de Pie IX et de Léon XIII. — Le Conclave, son origine, son organisation. — Installation du Conclave au Vatican. — Les soixante-quatre cardinaux, formant le Sacré-Collège en 1903. — Cérémonies du vendredi, 31 juillet ; Messe du Saint Esprit et ouverture du Conclave. — La chapelle Sixtine et les règles de l'élection. — Les trois journées et l'incident du *Veto*. — Comment le cardinal Sarto devint pape, le 4 août. — L'attitude du gouvernement italien. — Pie X continue la tradition politique de ses deux prédécesseurs. — Sa première journée, ses premiers actes. — Impression produite par la nouvelle de son élection, particulièrement à Venise, Grazie et Riése.

Rome n'a connu que de hautes destinées. Sa force politique soumet d'abord le monde païen, puis elle devient la capitale morale de l'humanité, aussitôt que

Pierre y établit le siège de son autorité [1]. C'est de ce centre que l'Eglise universelle exécutera désormais l'ordre donné par le Christ aux Apôtres : — *Docete omnes gentes*. C'est là qu'elle gardera le dépôt sacré des dogmes, de la morale et des sacrements, dons divins sans lesquels le monde ne serait qu'une énigme indéchiffrable et qui sont indispensables à l'éducation de l'humanité pour le ciel.

Centre de vie, Rome fait vivre ; mais comme sa fonction est de redresser et de purifier, en vue de la vie future, elle restera toujours aussi le centre de la bataille qui se livre pour ou contre Dieu. Son adversaire irréductible c'est l'Ennemi du bonheur et du salut de l'homme, celui qui hait la lumière et fait le mal. Ayant crucifié le Christ, il ne peut laisser la paix à l'Eglise qui continue la rédemption. L'histoire de la Rome chrétienne est la suite non interrompue des conflits entre l'Erreur et la Vérité, le Bien et le Mal, entre la nature rebelle et l'Evangile. La persécution tâcha d'abord d'étouffer l'Eglise au berceau, et elle n'a jamais renoncé depuis à l'espoir de la vaincre. Quand les attaques par le dehors émoussent ses armes, elle se glisse dans son sein même, et s'efforce de la désagréger par le schisme et l'hérésie. Bâtie sur le roc de la promesse divine, l'Eglise restera fidèle à sa mission jusqu'à la fin des temps, elle est indéfectible ; mais établie parmi les hommes et pour les hommes, elle connaîtra comme eux les souffrances et les joies,

1. Rome presque entière s'étend sur la rive gauche du Tibre ; il n'y a sur la rive droite qu'un quartier important le *Trastévère* et la cité Léonine qui date de Léon IV et du IXe siècle. Située à vingt-six kilomètres de la mer, elle compte actuellement 463.000 habitants.

Du temps de l'administration papale, Rome par son impression d'ensemble, avait un charme tout spécial ; elle l'a perdu en devenant capitale de l'Italie. Les quartiers du Nord et de l'Ouest surtout, ceux du Pincio, du Viminal, de l'Esquilin, du Quirinal, ont pris l'aspect international des autres capitales de l'Europe. La centralisation des rouages administratifs d'un grand pays ne se fait pas sans concessions à l'utilitarisme, mais dans l'emportement du succès et de la spéculation, la Rome nouvelle ne s'est affirmée que par des œuvres indignes d'une ville où jadis toutes les pierres parlaient.

La Rome pontificale telle qu'elle a été faite par le moyen-âge, par les grands bâtisseurs de la Renaissance, Alexandre VI, Jules II, Léon X, garde pourtant toujours son rôle d'Ecole centrale des arts. Les catacombes, les basiliques sans rivales, auxquelles s'attachent des souvenirs religieux profonds et émouvants pour l'âme chrétienne ; les innombrables églises, oratoires et chapelles; l'architecture civile des palais et villas bâtis par les cardinaux et les princes romains, tout cela continue à publier que Rome est la ville de S. Pierre et de S. Paul et qu'elle est depuis 19 siècles, le siège du Vicaire de Jésus-Christ. C'est là qu'il convient de lire le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet; il est calqué sur la vie de Rome et daté a *partu Virginis* comme elle.

Les ruines de la Rome antique complètent la signification de la Rome papale; elles proclament ses victoires. L'immense ville de Vespasien qui mesurait un pourtour de 20 kilomètres, et comptait deux millions d'habitants, esclaves pour la moitié, entoure d'un cercle de débris grandioses et pittoresques la colline vaticane. La décadence de l'empire, détruit par les invasions des peuples du Nord, dura deux siècles ; bysantins et barbares se disputèrent sans issue la possession de la capitale du monde, et le gouvernement pontifical parvint seul à la tirer de l'anarchie. Grégoire le Grand eut l'honneur de la relever de ses ruines.

Depuis la restauration des études historiques, les origines et le développement de la Rome ancienne ont fait l'objet d'incessantes recherches et marchent de pair avec l'histoire de l'Eglise primitive. La *Roma Septimontium* encore peu connue, la *Roma Quadrata*, la Rome des catacombes, tout ce passé avec ses formes, ses idées et ses lois, est constamment soumis aux recherches les plus savantes et les plus patientes. Chaque année amène de nouvelles découvertes. Pie IX a donné un magnifique essor aux études d'art et d'archéologie ; c'est sur son initiative que Jean-Baptiste de Rossi explora les catacombes et organisa le précieux musée chrétien du Vatican. Malgré les menées de la Rome nouvelle, Léon XIII a été, lui aussi, un grand protecteur des arts, et ne pouvant agir hors du Vatican, il a mis à la disposition des historiens les trésors accumulés dans les bibliothèques pontificales.

les épreuves et les victoires. La croix que porte son divin fondateur est un signe de contradiction, et elle continue sur ses traces, et sous le même symbole, son œuvre de dévouement, d'amour et de salut.

A chaque époque elle prend le monde tel qu'il est, tel qu'il varie dans l'histoire, mais cherche à le christianiser par son enseignement. Ses moyens d'action varient, son programme reste invariable, c'est celui de l'Evangile : mettre l'harmonie dans la nature humaine, retrancher ce qui est nuisible, ramener à l'ordre ce qui s'égare, et pour tendre à la paix, rendre les énergies obéissantes et en faire des instruments du bien.

L'histoire montre l'Église initiatrice et conservatrice de la civilisation, car elle ne sépare pas l'ordre naturel de l'ordre surnaturel. Elle est une providence visible qui veille sur l'humanité. Sauver les âmes est sa mission essentielle, mais en même temps que l'affranchissement de l'erreur, du péché et des passions, elle poursuit constamment le bonheur de l'homme ici-bas. Léon XIII dans son encyclique sur la *Constitution des Etats*, a pu affirmer en toute vérité : — « Œuvre immortelle de la miséricorde de Dieu, l'Eglise par sa nature et son objet propre vise au salut des âmes et à l'acquisition du bonheur céleste. Et cependant dans la sphère des intérêts humains, si nombreux, si éminents sont les avantages par elle procurés, qu'elle ne pourrait faire plus si elle était directement et principalement instituée en vue de la prospérité du monde. »



ROME. — Le Colisée des empereurs Vespasien et Titus.

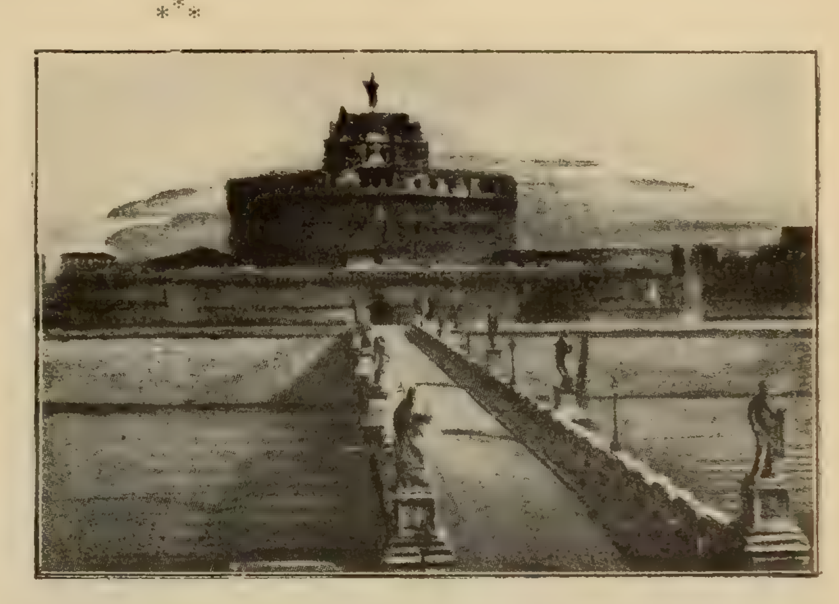
Ce qui n'est pas moins admirable, c'est que l'Eglise, au long de ses siècles d'histoire, malgré son caractère permanent, et l'unité de doctrine qui domine les marques de sa vérité, se maintient toujours en rapport avec l'évolution continue des idées et des faits, comme on le constate dans le monde contemporain.

« Nul n'est fondé à dire, écrivait le Vte Melchior de Vogüé, qu'il y ait rien de changé dans l'essence de ce pouvoir immuable, alors que ses applications décèlent des changements considérables. Avec la force plastique qui est par excellence le signe de sa vitalité, l'Eglise s'adapte de nos jours au service des sociétés formées en dehors d'elle, souvent contre elle, comme elle s'était adaptée à la cité antique, à la féodalité, à la Renaissance, à toutes les métamorphoses de ses ouailles. Ce travail échappe parfois aux regards inattentifs, parce qu'il s'opère lentement, insensiblement, par des procédés contraires à ceux de la société laïque, semblables aux procédés mystérieux de la vie dans la réfection et l'accroissement des organismes supérieurs. La vie répare et renouvelle incessamment tous les atomes de notre être ; notre forme et notre personnalité ne sont pas modifiées

par ces substitutions perpétuelles. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le renouvellement de l'Eglise ».

Telle est cette Eglise du Christ qui, à ses titres de une, sainte, catholique et apostolique a voulu ajouter celui de *Romaine*[1]. Le choix de Pierre a fait de Rome la Ville Eternelle ; toutes ses prérogatives et tous ses droits passèrent à l'évêque de cette communauté. C'est grâce à lui qu'elle est connue sur les plages les plus lointaines, que la parole de Rome a une puissance souveraine, et que les esprits les plus cultivés, comme les cœurs les plus humbles, éprouvent pour elle des sentiments de respect et d'obéissance.

***



ROME. — Vue du pont et du château Saint-Ange.

L'Église, instituée comme monarchie, est un intermédiaire entre les hommes et Dieu. Divine dans son origine, spirituelle dans son but, elle est pourtant visible et terrestre pour l'exercice de sa mission, et son action embrasse tout l'univers. La Papauté avec son siège établi à Rome, ne peut être soumise à aucune souveraineté de ce monde, ni temporelle ni ecclésiastique, et l'indépendance du vicaire du Christ étant un droit, sa seule force morale devrait lui assurer la paix. Mais comment faire valoir ce droit ? « Où faire vivre et comment faire vivre la papauté ? Telle est l'éternelle question qui revient sans cesse dans l'histoire. On a compris que le pape ne pouvait être un sujet ; on en a fait un souverain. L'histoire témoigne que cette souveraineté n'offre pas encore aux pontifes une garantie suffisante de leur repos et liberté : on les voit traqués par les seigneurs féodaux de la campagne romaine, inquiétés par la populace de la ville, en butte aux persécutions des empereurs de Germanie, et aux entreprises des rois de France. Le pape ne peut admettre qu'on l'enclave dans un état, et qu'on donne ainsi au Souverain de cet état, les clefs de l'Eglise universelle. Maître lui-même d'un territoire, il ne peut faire que ce territoire ne soit accessible à des invasions ennemies. Cette indépendance sereine que l'on conçoit théoriquement comme un privilège nécessaire à la Papauté, est donc un fait irréalisable : on ne peut tout à la fois vivre sur la terre et échapper à la terre[2] ».

Depuis dix-neuf siècles pourtant la Papauté a réalisé ce prodige. « La perpétuité

1. Benoît XIV dans son *Synode diocésain* écrit ceci : — « Bien qu'on puisse dire en un sens que la monarchie suprême de l'Eglise n'est annexée au Siège de Rome que de droit humain, en tant que cette union tire son origine du fait de Pierre, cependant l'opinion de ceux qui ont prétendu qu'elle est tellement de droit humain que l'Eglise puisse la dissoudre et les séparer l'un de l'autre, ne paraît pas soutenable. » — Au temps de leur séjour à Avignon, les actes des pontifes n'en portaient pas moins cette mention : *In Curia Romana*.

2. Le Vatican, les papes et la civilisation, par MM. Goyau, Pérate et Fabre. Paris, Firmin Didot. Tome II, chap. Ier. Epilogue par le Vte Melchior de Vogüé.

de cette institution pour laquelle il ne semble pas y avoir de place ici-bas, est un démenti aux lois de l'histoire et aux classifications des politiques, elle marque une victoire des volontés des hommes qui reconnaissent le besoin d'un législateur transcendant et d'un Souverain spirituel, sur l'instinct et le sens vulgaire portés à rire d'un législateur désarmé et d'un souverain sans terre. »

La Papauté vit parce qu'elle a une vie divine, là est le secret de sa force. Non seulement elle résiste au temps et aux événements, mais elle les domine ; tous les abus de pouvoir qui entravent la civilisation, doivent compter avec elle. Comme incarnation de l'absolutisme divin, elle empêche celui des hommes qui aboutit à l'abus de ses forces, et en défendant la vérité, elle travaille perpétuellement au bien commun de l'humanité.

« La conception d'une omnipotence morale, d'une haute suprématie spirituelle, est un des plus grands progrès qu'ait faits la raison humaine, et ce progrès accompli par un acte de foi, fut une bienfaisante émancipation. Dès lors, la résistance du faible à l'injustice cessa de passer pour un conflit d'égoïsmes tendant à la vengeance de l'opprimé ; elle emprunta un caractère surhumain, presque surnaturel au concours de la papauté, efficace et permanente légation de la souveraineté divine, qui dominant à la fois les puissants et les humbles, courbait ceux-là, exaltait ceux-ci, et conviait les uns et les autres à une réciprocité de respect et d'amour[1]. »

* * *

Le XIX[e] siècle, peut-être mieux que d'autres, a mis en un singulier relief à la fois la vitalité de l'Église par la puissance pontificale, et les vicissitudes de son existence. Il s'ouvre au milieu des ruines accumulées par la Révolution. En 1800, les yeux de Pie VII, élu dans l'exil, tombent sur une société sécularisée où, depuis trois siècles, les princes ne s'occupent de l'Eglise que pour l'asservir, où la philosophie vient de proclamer la déchéance de Dieu. La Papauté est reléguée à l'arrière-plan ; on veut bien lui abandonner le domaine de la piété, mais pour les puissants du monde, il est désormais hors de doute que l'humanité ne relèvera plus que de la politique. Or au cours du XIX[e] siècle, les événements mêmes ont replacé la Papauté sur la scène publique de l'Europe.

La France révolutionnaire, pour éviter une crise sociale se voit, dès le début du siècle, dans la nécessité de traiter avec l'Eglise qu'elle se vantait d'avoir vaincue, et tous les concordats survenus à la suite de la destruction de l'ancien régime, renforcent de plus en plus l'autorité pontificale vis-à-vis des chrétientés reconstituées. Les grandes églises actuelles, au témoignage de Taine, sont l'œuvre de la Papauté, et de là est résulté une unité dans le gouvernement pontifical qui rappelle les plus belles époques de son histoire.

La sécheresse produite dans les âmes par les vaines formules civiques de la Révolution détermina spontanément une renaissance de l'esprit chrétien. Le *Génie du Christianisme*, qui paraît le jour de Pâques 1802, est le livre attendu et lu partout avec avidité. L'apologétique reprend ses travaux avec une ardeur renouvelée, et De Maistre surtout s'efforce de remettre en pleine lumière la souveraineté pontificale. L'esprit chrétien qui n'était pas jadis directement représenté

1. Ibidem. *Chap.* I.

dans la politique, y devient peu à peu une puissance au service de l'Église. Comme les États en sont venus à ne plus professer de religion, le croyant se trouve en possession d'une liberté qui devient une arme politique; il se fait représenter par des hommes qui réaliseront ses aspirations religieuses. Ainsi se sont constitués, au cours de ce siècle, dans les parlements, des groupes catholiques puissants, défenseurs des droits et des doctrines de l'Église.

L'Église de son côté, en présence du système d'indifférence des États vis-à-vis de la question religieuse, a saisi les occasions favorables pour s'affranchir de toute tutelle et même des égards qu'elle avait jadis pour les princes, puisque ceux-ci n'étaient plus ni mérités ni justifiés. Au temps même du césarisme germanique, l'Église a souvent montré l'importance qu'elle donnait à la mission des pouvoirs publics, elle l'a montré encore de nos jours, en faisant appel à l'État pour la solution de la question sociale, car le bien de la société l'exige; mais l'Église n'en doit pas moins affirmer, quand les circonstances lui en font un devoir, son indépendance de société parfaite.



ROME. — Vue du pont et du château Saint-Ange.

Le Concile du Vatican a été pour elle, au milieu du XIXe siècle, une occasion d'affirmer sa vie propre et autonome. Paul III avait invité les princes à l'Assemblée de Trente ; Pie IX se contenta, par sa bulle du 29 juin 1868, de leur demander seulement d'aider et de favoriser le concile, en donnant aux évêques pleine liberté pour s'y rendre [1]. D'autre part le concile du Vatican acheva celui de Trente, et par la définition de l'infaillibilité pontificale, donna à la vie de l'Eglise la plus haute expression de son autorité et un souverain éclat.

Depuis 1789, l'État moderne avait autorisé le libre conflit entre la sagesse humaine et la Révélation, et établi en théorie, que cette lutte était un progrès et un bien en soi. Cette erreur dans sa portée logique détruisait la royauté du Christ, ainsi que les bases du droit et de la morale. Au risque de passer pour des adversaires du progrès, Grégoire XVI par l'Encyclique *Mirari vos*, et Pie IX par le *Syllabus*, ne laissèrent pas périmer les droits de Dieu, et remirent en lumière les vrais *Principes Immortels*.

Pour mieux résister aux gouvernements sans religion et à la science athée

1. Emile Ollivier à la tribune française appréciait ainsi l'innovation significative de Pie IX: « L'Église pour la première fois dans l'histoire, par l'organe de son premier pasteur, dit au monde laïque : je veux être, je veux agir, je veux me mouvoir, je veux me développer, je veux m'étendre en dehors de vous et sans vous; j'ai une vie propre, que je ne dois à aucun des pouvoirs humains, que je tiens de mon origine divine, de ma tradition séculaire : cette vie me suffit, je ne vous demande rien que le droit de me régir à ma guise. »

constituée en nouvel évangile, il fallait non seulement réveiller les principes du christianisme, mais concentrer ses forces et répandre ses doctrines. Pie IX renoua avec l'univers les relations de Rome, que les monarchies absolues et les Eglises nationales avaient interrompues : c'est ainsi que le pape se trouva entouré en 1854 de deux cent six cardinaux et évêques pour la définition de l'Immaculée Conception, et en 1862, de deux cent soixante-quinze évêques, pour la canonisation des martyrs japonais. Les pèlerinages des fidèles ont accentué encore ce grand courant de dévouement et d'unité. En même temps, les ordres religieux refleurissaient et reprenaient le travail fécond des missions ; la *Propagation de la Foi*, inaugurée en 1822, disposa, dès ses débuts, d'un budget de quatre millions.

La spoliation du 20 Septembre 1870, a été pour le pape une nouvelle occasion de proclamer que sa liberté est de droit divin, et que la captivité est préférable à des garanties dont la présentation aggravait la première offense. C'était en effet vouloir substituer officiellement le droit humain au droit divin, après avoir violé celui-ci [1].

L'éclat de la tiare a grandi encore sous le règne de Léon XIII ; il a été l'homme le plus éminent de son siècle en s'appliquant, de façon magistrale, à l'éducation sociale et politique des catholiques. Par ses jubilés, il reçut les compliments et les offrandes des souverains du monde, qui saluaient dans le captif de l'Italie et de sa dignité, une suprématie indéniable ; et il bénit de toute son affection paternelle, d'innombrables pèlerins qui firent de Rome une capitale internationale.

Continuant l'œuvre de Grégoire XVI et de Pie IX, Léon XIII a relevé l'Église et en fortifiant son unité, a préparé celle du monde dans la foi.

En 1894 dans sa lettre apostolique *Præclara*, il résume lui même l'effort fait par le XIXe siècle, et écrit : » Le siècle dernier laissa l'Europe fatiguée de ses désastres et tremblant encore des convulsions qui l'avaient agitée. Ce

1. Il n'y a pas en Europe, écrivait le comte De Maistre en 1820, de souveraineté plus justifiable, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que celle des Souverains Pontifes. Elle est comme la loi divine, *justificata in semetipsa*. Mais ce qu'il y a de vraiment étonnant, c'est de voir les Papes devenir souverains sans s'en apercevoir, et même, à parler exactement, malgré eux. Une loi invisible élevait le Siège de Rome, et l'on peut dire que le chef de l'Église universelle naquit souverain. De l'échafaud des martyrs, il monta sur un trône qu'on n'apercevait pas d'abord, mais qui se consolidait insensiblement comme toutes les grandes choses, et qui s'annonçait, dès son premier âge, par je ne sais quelle atmosphère de grandeur qui l'environnait, sans aucune cause humaine assignable.. Dans Rome encore païenne le Pontife Romain gênait déjà les Césars. Il n'était que leur sujet ; ils avaient tout pouvoir contre lui, il n'en avait pas le moindre contre eux: cependant ils ne pouvaient tenir à côté de lui. On lisait sur son front le caractère d'un sacerdoce si éminent, que l'empereur, qui portait parmi ses titres celui de Souverain Pontife, le souffrait dans Rome avec plus d'impatience, qu'il ne souffrait dans ses armées un César qui lui disputait l'empire. Une main cachée les chassait de la Ville éternelle pour la donner au chef de l'Église éternelle. » (*Du Pape,* Livre II, chap. VI.)

Dès les premiers siècles en effet, les Papes acquirent de grands biens par donations, et comme, à partir de Constantin-le-Grand, les empereurs et les gouverneurs impériaux ne résidaient plus à Rome, les papes exercèrent une sorte de suzeraineté sur le pays romain et l'Italie centrale. Le roi franc Pepin donna aux papes le territoire romain conquis sur les Lombards avec quelques villes sur la côte orientale de l'Italie (754), donation ratifiée en 774 par son fils Charlemagne. D'autres donations furent faites par la suite. Avant 1870 les papes avaient perdu 77 fois leurs états, mais rentrèrent toujours en leur possession.

siècle qui marche à sa fin, ne pourrait-il pas, en retour, transmettre au genre humain, comme un héritage, quelques gages de concorde et espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la Foi chrétienne ? Qu il daigne exaucer Nos vœux ce Dieu riche en miséricorde, qui tient en sa puissance les temps et les heures propices, tel que, dans son infinie bonté, il hâte l'accomplissement de cette promesse de Jésus-Christ : *Il n'y aura qu'un seul bercail et un seul pasteur.* »

L'appel pathétique à l'unité revient plus d'une fois sous la plume de Léon XIII. Deux ans après la lettre *Præclara*, vient l'encyclique *Satis cognitum*, où l'unité de l'Église est présentée comme un spectacle qui par lui-même peut « *dissiper l'ignorance, redresser les idées fausses et les préjugés* ». Amener tous les hommes au bercail de l'Église, tel a été le but constant de la Papauté; mais Léon XIII en a eu la préoccupation spéciale, et en consacrant le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, à la fin de sa carrière, son désir s'est doublé de son amour. Le XIXe siècle a été, en résumé, rempli par quatre grands papes, et leur action a si bien correspondu à ce que chaque époque exigeait d'eux, qu'à leur mort on les a jugés tous les quatre irremplaçables[1]. Leur œuvre a rendu à l'Église une puissante vitalité et a restitué à la Papauté la suprématie qui lui revient.



Garde suisse à l'entrée du Vatican.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a bien exprimé ces résultats obtenus par la Sainte Église au cours du XIXe siècle, en racontant ce souvenir personnel.

« C'était pendant le jubilé pontifical de Léon XIII. Nous étions réunis trente, quarante mille hommes peut-être dans la basilique vaticane. Nous avions attendu longtemps, et il montait de la grande nef, des bas-côtés, de la croix, de l'abside, plus qu'un murmure, presque un bruit de voix humaines.

Soudain un grand silence se fit. Une porte venait de s'ouvrir du côté de la chapelle du St-Sacrement, et on entendait venir, comme de très loin, un chant de cantique : — *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* C'est toi, Joachim Pecci qui es Pierre aujourd'hui, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. — Lentement les voix se rapprochèrent. Puis nous vîmes un long cortège de gardes suisses, de prélats, d'évêques, de cardinaux se dérouler. Enfin, porté sur son trône mobile, ayant en tête la tiare, don de la ville de Paris, à ses pieds la mitre, don de l'Allemagne, sur sa poitrine la croix de pierreries, don d'une république américaine du Sud, au doigt le diamant don du Commandeur des croyants, si

1. Pie VII régna 23 ans, 5 mois, 6 jours. Gregoire XVI 15 ans, 3 mois 29 jours. Pie IX, 31 ans, 7 mois, 22 jours. Léon XIII, 25 ans, 5 mois. Entre Pie VII et Grégoire XVI, deux papes eurent un règne très court ; Léon XII, 5 ans, 4 mois, 14 jours ; Pie VIII, 1 an, 8 mois.

je ne me trompe ; présentant donc sur soi, non les dépouilles du monde, comme faisaient les triomphateurs antiques, mais ses offrandes, dressé au-dessus de toute tête, pas encore du ciel mais plus haut que la terre, apparut le pape Léon tout blanc.

Le silence que j'ai dit devint oppression un instant ; puis de toutes les poitrines, simultanément dilatées, une acclamation immense, triomphale s'échappa : — Vive Léon XIII! Vive le Pape-Roi !

Lui cependant était arrivé devant la *Confession*. De là il se tourna vers nous ; et debout en vrai patriarche des temps nouveaux, il étendit ses deux bras pour nous bénir, pour nous saisir, nous embrasser presque. Puis dans un geste inoubliable, il les releva vers le ciel, en même temps que ses deux yeux, si profonds, si lumineux y montaient ; et je pensai, caché et priant : c'est bien cela ; il nous prend, mais c'est pour nous donner à Dieu. »

***

Les monarchies n'ont jamais confié leurs destinées à des scrutins. Si la Pologne osa le tenter sous l'ancien régime, elle ne tarda pas à trouver, dans des luttes toujours renaissantes, une cause de ruine. L'Eglise seule adopta ce système dès ses origines et y resta fidèle. La communauté des chrétiens d'abord, et après Constantin, le « témoignage du peuple », ce qui voulait dire surtout le témoignage des notables, représentait le système électoral pour la succession des évêques, et s'appliquait aussi à l'évêque de Rome. Au fur et à mesure que des abus se produisaient, l'Eglise entoura ces élections d'indépendance et de sécurité. Grégoire VII restreignit le droit d'élection, par application d'un décret de Nicolas II, aux seuls cardinaux-évêques, et le vote du clergé secondaire et du peuple, ne fut plus requis comme condition de validité. Alexandre III étendit le droit de vote aux cardinaux-prêtres et diacres ; c'est lui aussi qui prescrivit les deux tiers des voix pour la légitimité d'une élection. Depuis le XV[e] siècle, aucun danger n'est venu à l'Eglise de ce côté.

Cependant les offices funèbres pour le repos de l'âme de Léon XIII, les *Novemdiali*, suivaient leur cours, et les membres du Sacré-Collège prenaient le chemin de Rome pour la réunion du conclave.

Déjà le recteur du Collège Lombard, Mgr Lualdi avait reçu de Venise le billet suivant.

Très révérend et cher Monseigneur,

S'il plaît à Dieu, je partirai demain pour Rome par le train de deux heures et demie, pour arriver à destination lundi matin, à sept heures et demie. Je vous prie d'envoyer à la gare une voiture avec quelqu'un de vos dévoués domestiques pour retirer les bagages.

Veuillez me faire le plaisir de ne pas vous déranger ; je ne suis déjà que trop votre débiteur, et comme je me sens impuissant à payer ma dette, gardez-vous de l'augmenter.

Cette fois je me fais accompagner de mon valet de chambre, le type (quel tipo famoso) d'Abbiategrasso que vous savez.

Saluez de ma part vos excellents séminaristes.

Venise, 25 juillet 1903.

Votre affectueux et dévoué serviteur,
JOSEPH, *cardinal* SARTO, *Patriarche.*

Il en fut ainsi. Le cardinal arriva à Rome avec le simple équipage et la bonhomie dont ces lignes sont l'expression, et il s'installa aussitôt, comme il en avait l'habitude, dans les appartements que le Collège Lombard tenait toujours à sa disposition. Il y passa les cinq jours qui précédèrent l'ouverture du conclave partageant son temps, en dehors de ses visites et réceptions, entre les professeurs et les élèves de l'établissement, parlant d'études, de musique et surtout de sa chère Venise.

Depuis le 21 Juillet, et parallèlement aux cérémonies prolongées des obsèques, l'administration intérimaire de l'Eglise avait commencé, sous la présidence et l'autorité du cardinal camerlingue Oreglia di San Stephano. On sait que les camerlingues sont nommés à vie et de manière solennelle par le pape, qui leur remet, comme signe d'investiture, un bâton terminé par deux pommes d'or. La dignité ne peut rester vacante un seul jour : il importe que, même en cas de mort subite du pape, la régence de l'Eglise soit provisoirement assurée aussitôt. Ce dignitaire n'entre donc en possession de ses pouvoirs qu'à la mort du pape qui l'a nommé, et les conserve jusqu'au moment où un successeur a été désigné par le conclave.



Salle du Vatican dite : *della Cappella*.

A vrai dire l'interrègne appartient uniquement au collège des cardinaux, et les dix congrégations plénières, imposées par Clément XII et qu'ils doivent tenir avant la réunion du conclave, témoignent de leur autorité. Les cardinaux prennent part à ces réunions au fur et à mesure de leur arrivée à Rome. Le pouvoir exécutif pourtant a besoin d'être centralisé, et il revient au cardinal camerlingue assisté du doyen et d'un directoire renouvelable, composé de trois de ses collègues, les trois chefs d'ordre. On donne ce nom aux plus anciens des cardinaux-évêques, des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres, qui dans la circonstance étaient Oreglia, chef du premier ordre, doyen du collège et camerlingue, Rampolla et Macchi. Le cardinal Oreglia appartenait donc à la commission exécutive par un triple titre, et comme camerlingue exerçait l'autorité principale. Après la mort du pape, il avait été installé solennellement dans l'appartement qui lui était réservé au premier étage du palais. Il tint d'abord une réunion préparatoire des chefs d'ordre et présida ensuite toutes les réunions, tant particulières que générales, pour la bonne marche des affaires et l'organisation du Conclave. Rien d'important toutefois ne fut arrêté sans le vote du Sacré-Collège.

L'éminence de son office attirait au camerlingue, de la part des Romains, avant 1870, les plus grands honneurs ; il était représentant provisoire, *primus inter pares*, de l'autorité suprême, et administrateur de Rome. Depuis la captivité des

papes, cet office a gagné en gravité ce qu'il a perdu en éclat. Sur le camerlingue pèsent maintenant toutes les responsabilités [1].

Dans la première des congrégations plénières tenues dans la salle du Consistoire, lecture fut donnée d'une constitution apostolique, datée de 1883, par laquelle Léon XIII renouvelait les prescriptions de son prédécesseur pour garantir l'indépendance du Conclave. Puis, à la presque unanimité des suffrages, les cardinaux confièrent le poste de Secrétaire du Sacré-Collège fonctionnant en qualité de secrétaire d'Etat, à un jeune prélat, Mgr Merry del Val, président de l'Académie des nobles, fils de l'ancien ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège[2]. Le président donna ensuite communication des innombrables messages, véritable plébiscite de souverains, exprimant leurs regrets au sujet du pape défunt. L'Allemagne s'y rencontrait avec la république nègre de Liberia, la Chine et le Siam. L'Italie seule fit exception.

Plusieurs congrégations des cardinaux, mais surtout la dernière, étaient jadis consacrées à la réception des diplomates. Selon un cérémonial compliqué, chaque ambassadeur, en audience privée, parlait au nom de son souverain. Cette fois, le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, fut reçu en groupe, le 25 juillet, et son doyen, M. Martins d'Antas, ambassadeur du Portugal, parla au nom de tous. Le cardinal Oreglia lui répondit.

Le cardinal Sarto, dès son arrivée, rendit visite au camerlingue et assista à la congrégation cardinalice qui avait lieu ce jour-là. C'était la septième. Il assista aux réunions des jours suivants, et s'y rendait le matin, vers 9 heures, en compagnie de l'archevêque de Milan, cardinal Ferrari, qu'il prenait au passage.

***

1. Les fonctions de camerlingue ont une histoire importante et compliquée. On les fait remonter au *camerarius* dont Grégoire VII régla les attributions. Jadis il gérait le patrimoine de l'Eglise, et au XVI[e] siècle sa puissance parut excessive ; plusieurs papes, et surtout Benoît XIV, délimitèrent mieux ses droits. Le camerlingue étant le régent de l'Eglise pendant la vacance du S. Siège, il importe que le titulaire ait des qualités d'homme d'Etat. Comme il représentait, avant 1870, l'administration temporelle des Etats romains, M. Crispi paraît avoir eu l'intention de se substituer à lui dans l'administration matérielle du Conclave ; on la prétendait être devenue un droit régalien par *l'incamération* de la Chambre apostolique dans le domaine de l'Etat. L'énergie du cardinal Pecci, nommé camerlingue le 7 juillet 1877, et la mort de Victor-Emmanuel, un mois avant le pape Pie IX, sauvegardèrent providentiellement l'indépendance de l'Eglise et du Siège apostolique. Cf. Lucius Lector *o. c.* chap. VIII.

2. Raphaël Merry del Val est né à Londres, le 10 octobre 1865, d'un père d'origine irlandaise domicilié en Espagne, et d'une mère d'origine espagnole, domiciliée en Angleterre. Il fit une partie de ses études préparatoires au collège St-Michel à Bruxelles, acheva ses études à l'Université Grégorienne, à Rome, et entra à l'Académie des Nobles pour s'y préparer à la carrière diplomatique. Successivement proclamé docteur en philosophie, en théologie, en droit civil et canonique, et en diplomatie pontificale, il devient camérier secret, le 8 juin 1887, et fait partie, comme secrétaire, de la commission envoyée à Londres pour le Jubilé de la reine Victoria. En décembre 1888, il célèbre à Rome sa première messe. Il se distingua par son zèle, son savoir et sa vertu dans les différents postes qu'il occupa successivement ; il attira l'attention de Léon XIII qui, en juillet 1898, le nomma président de l'Académie des Nobles, et le 24 octobre de l'année suivante, archevêque de Nicée. C'est à ce dernier titre qu'il fut personnellement invité, le 3 juin 1902, au couronnement d'Edouard VII.

Il s'est distingué comme prédicateur, et son livre sur les droits du pape écrit en anglais, a révélé son talent de polémiste et les dons de force et de clarté de son esprit. Il s'est beaucoup occupé aussi d'œuvres populaires, et a érigé, à ses frais, au Transtévère, une association qu'il visite tous les dimanches, et qui a pour but la préservation des enfants du peuple.

La réunion des conclaves était laborieuse jadis. Au moyen-âge surtout, il y avait, outre la difficulté des communications avec Rome, l'habitude d'entourer les princes de l'Eglise, d'un apparat qui entraînait des lenteurs, mais que l'on jugeait indispensable à leur dignité. Une escorte d'une vingtaine de personnes passait pour restreinte. La facilité des communications modernes, et la suppression de toute représentation fastueuse, permettent maintenant à tout le Sacré-Collège, d'arriver à Rome, même en temps utile pour les funérailles, et de tous les pays. Au conclave dont nous allons parler, il ne manqua par empêchement de distance, que le cardinal australien de Sidney ; il n'arriva à Rome qu'après l'élection.

Comme l'Eglise est la première puissance du monde par son autorité morale, il faut que l'élection des papes soit mise à l'abri de l'influence des souverains, souvent intéressés à se choisir un candidat. Jésus-Christ a laissé à l'homme une part de responsabilité dans la direction de l'Eglise, et l'histoire de la Papauté montre que l'ambition et la cupidité ont représenté parfois ce côté humain d'une œuvre divine. C'est pour assurer la dignité des élections pontificales que le conclave a été institué. Ce qu'on nomme ainsi, n'est autre chose que la rigoureuse réclusion des cardinaux pendant le temps nécessaire au scrutin.



Le Vatican. — La salle du Trône.

La première constitution qui établit le principe du conclave, date de 1276, et s'imposa à la suite d'un interrègne de deux ans et neuf mois. Elle se compliquait de rigueurs cénobitiques qui allèrent dans la suite en s'atténuant. Pie IV en 1562, Grégoire XV en 1621, Clément XII en 1732, codifièrent et précisèrent la législation antérieure. Maintenant encore ce sont leurs bulles et règlements qui font loi.

Des laïques, des diacres, de simples prêtres, ont été pendant les premirs siècles élevés à la Papauté ; le choix était entièrement libre, et la consécration épiscopale était souvent le complément de l'élection. Depuis le grand schisme, les élus sont des Italiens, à l'exception des deux Borgia, Espagnols, et d'Adrien VI d'Utrecht ; mais avant cette époque, dix Français à Rome, et sept à Avignon, cinq

1. Après la mort de Clément IV, en 1268, l'interrègne dura deux ans et neuf mois. La population de Viterbe, où siégeait le Sacré-Collège, empêcha les dix-sept cardinaux de le prolonger davantage, en les enfermant sans plus de vivres que le strict nécessaire. La clôture triompha de leurs tergiversations, et Grégoire X fut élu (1271). Cet excellent résultat inspira au nouveau pape l'idée du Conclave pour les élections futures, et il prescrivit notamment ces règles : « Si au bout de trois jours l'élection n'est pas faite, les cardinaux ne recevront qu'un seul plat à chacun de leurs repas. Après le huitième jour, ils seront mis au régime du pain, de l'eau et du vin. » Constitution *Ubi periculum*, 7 juillet 1274.

Allemands, vingt-deux Espagnols ou Anglais, et dans les huit premiers siècles, vingt-deux Orientaux furent papes. Le droit canon ne limite pas le choix à une nationalité. Il ne faut pas non plus que l'élection, pour être régulière, soit faite à Rome. Grégoire X et Clément V fixèrent une loi : *Où est mort le pape là doit être élu le successeur.* Mais depuis le treizième siècle, cette loi a subi de fréquentes dérogations [1]. Une autre règle qui n'avait pas été annulée et datait de Nicolas II et de Grégoire VII, stipulait que les cardinaux choisiraient eux-mêmes le lieu de leur réunion, si les circonstances l'exigeaient. Pie IX, craignant les conséquences de la situation nouvelle faite à la Papauté, rédigea, en 1871 et 1874, deux bulles en vue du conclave ; il les reprit et les compléta par la bulle *Consulturi,* du 10 octobre 1877 et par un règlement daté du 19 janvier 1878. Il prévoit tous les cas possibles, même l'élection faite hors de l'Italie. Il veut que le conclave échappe à toute ingérence violente ou discrète de la royauté italienne, et pour cela dispense les cardinaux de suivre les règlements antérieurs concernant le temps, le lieu, la clôture et les cérémonies accessoires.



Le Vatican. — Salle Clémentine.

Depuis la mort de Pie VII (1823), c'est au Quirinal qu'eurent lieu les élections pontificales. Jadis, Sixte Quint (1585-1590) avait fait construire la grande aile de ce palais qui longe la *Via venti Settembri ;* là furent élus pendant le XIXe siècle, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX. Depuis la spoliation, le palais étant occupé par les souverains d'Italie, l'élection de Léon XIII, en 1878, eut lieu de nouveau au Vatican, renouant ainsi une tradition qui datait du retour de la papauté d'Avignon à Rome.

Le droit de *Veto* ou de l'*Exclusive,* c'est-à-dire le droit d'empêcher l'élection de tel ou tel candidat, passait jadis pour être un privilège attaché à la couronne d'Allemagne et d'Autriche, de France et d'Espagne. Bien que l'Église ne l'ait jamais reconnu comme tel, elle en a pourtant respecté de fait l'exercice dans huit conclaves. L'opportunité d'autrefois qui tolérait cette ingérence indirecte, ne semblait plus devoir entrer en ligne de compte au XXe siècle. C'est donc dans la paix et le recueillement, sans aucune autre préoccupation que le bien de l'Église, que le Sacré-Collège pouvait procéder à l'élection du nouveau pape.

Mais un conclave comporte pour son installation des travaux d'aménagement

1 Certains auteurs ont prétendu que *régulièrement* l'élection des papes devait se faire à Rome. Rien de plus inexact. En fait, l'histoire de l'Église montre que le plus grand nombre des conclaves, de Grégoire VII, élu le 22 avril 1073, à Martin V, élu le 11 novembre 1417, furent tenus très régulièrement et très légitimement hors de Rome. — Cf. Lucius Lector, *Le Conclave*, (Paris, Lethielleux), Chap. IX.

importants. Au Quirinal, des galeries droites et spacieuses se prêtaient bien à l'installation des cellules, pour le logement des cardinaux et de tout le personnel du service, formant un ensemble de plus de 500 personnes. En 1878, quand il fallut faire les mêmes installations au Vatican, on se trouva devant les plus grandes difficultés. Le système des cellules alignées étant matériellement impossible à réaliser comme dans l'autre palais, on établit des cloisons dans les grandes salles, pour les découper en petites pièces. En procédant ainsi au rez-de-chaussée et à tous les étages, en recourant au travail de cinq cents ouvriers, sous les ordres d'un architecte, le premier conclave du Vatican, *sub potestate hostili,* comme disait Pie IX, parvint à s'installer. Les mêmes dispositions furent prises pour le second, et on aménagea les grandes pièces qui entourent la cour de Saint-Damase [1]. Des murs en briques coupèrent les communications avec le dehors et les parties non utilisées du palais. Les fenêtres dont on aurait pu abuser, furent aveuglées et on en fixa les chassis susceptibles d'ouverture, par un sceau en plomb portant le mot *Conclave* et la date.



Un garde-suisse en petite tenue.

L'installation des soixante-quatre logements cardinalices fut promptement terminée. On les tira au sort à la dernière congrégation générale, à l'exception de six réservés aux infirmes, et situés dans le voisinage de la chapelle Sixtine. Sur chaque porte on lit le mot *Cella* suivi du numéro. Chaque *Cella* comprend trois pièces, une

1. Les architectes Schneider et Mannucci dirigèrent les travaux, et ils furent achevés dans le délai voulu par de nombreuses équipes d'ouvriers de tous les métiers. Outre les 64 cardinaux, autant de conclavistes et de domestiques, le conclave abrite encore un nombreux personnel nécessaire au service. Comme mobilier des chambres, il n'y a que le strict nécessaire : table, bureau, fauteuil, quelques chaises, lit en fer, lavabo et armoire.

Les cardinaux ne sont pas toutefois consignés dans leurs appartements. En dehors des heures de réunion du Sacré-Collège, ils se promènent dans les couloirs pour dire leur office, se rendent visite, ont des entretiens pour mieux s'éclairer sur leurs votes, et juger des candidats qui prennent l'avance.

L'ordre du jour est réglé, et tout le monde doit s'y soumettre. Les cardinaux disposent d'un autel pour la célébration de la sainte messe, mais ils doivent s'arranger de façon à assister en corps à la messe conventuelle, célébrée dans la chapelle Pauline. — Il y a un réfectoire pour les repas en commun, mais on peut se faire servir dans sa chambre, et même recevoir son repas du dehors.

Quand le conclave s'est constitué, il ne reste en communication, avec le dehors, que par le moyen de quatre *tours*, qui datent de l'élection de Jules II, semblables à ceux en usage dans les couvents à clôture. Par ces tours passent les provisions de bouche, lettres, journaux, en subissant un contrôle, extérieur et intérieur, très strict.

L'unique porte d'accès, qui est celle du Vatican même, est jour et nuit gardée par un détachement militaire commandé par le maréchal, prince Chigi. Elle ne s'ouvre que pour de graves motifs et selon des prescriptions très sévères.

pour le cardinal, les deux autres pour le conclaviste et le domestique. Au cardinal Sarto échut le n° 57, situé dans une partie des anciens appartements du cardinal-secrétaire Rampolla. Léon XIII, en confirmant les prescriptions de son prédécesseur, et en exigeant leur rigoureuse observation, ajoutait :

« L'élection se fera le plus tôt possible et rapidement. Toute intervention étrangère doit être bannie du conclave. On ne tiendra nul compte des propositions qui pourront être faites au Sacré-Collège dans l'intention de limiter le choix d'un candidat. Que si les cardinaux prévoient des dangers ou des scissions, ils nommeront un pape, quelque soit leur nombre, sans attendre l'arrivée des cardinaux étrangers. En cas de force majeure, ils pourront déroger aux règles générales. » A la première menace contre la liberté des délibérations, le Sacré-Collège devait chercher asile hors de l'Italie.



Suisse en grande tenue.

Les cardinaux, aussitôt après la mort du pape, sont convoqués au Conclave par ordre impératif du camerlingue. Mgr F. Riggi, protonotaire apostolique et maître des cérémonies pontificales, envoya aux Éminentissimes Cardinaux une lettre identique à celle que nous traduisons et que reçut le cardinal Sarto.

A l'Éminentissime Monsieur [2] *Joseph Sarto, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Saint-Bernard-des-Thermes à Rome. (Sommation d'assister au futur conclave pour l'élection du Souverain-Pontife, à remettre par les courriers pontificaux.)*

Le vendredi, 31 juillet 1903, à dix heures du matin, dans la chapelle Pauline, Son Éminence Révérendissime Monsieur le Cardinal S. Vannutelli chantera la messe solennelle De Spiritu Sancto. *Leurs Éminences, Messieurs les Cardinaux y assisteront en cappa violette et en habits de la même couleur. A l'issue de la messe aura lieu le discours* Pro eligendo Summo Pontifice.

Le même jour, à cinq heures du soir, Leurs Éminences Révérendissimes, Messieurs les Cardinaux, vêtus de la mozette, de la ceinture et de leurs ornements violets, se réuniront dans la même chapelle. De là, précédés de la croix et des chantres, qui entonneront la prière Veni Creator Spiritus, *ils se rendront suivant l'ordre d'ancienneté, en commençant par le plus élevé en dignité, à la salle du Conclave, et ils accompliront le reste des choses selon les règles ordinaires.*

2. Le pape et les lettres officielles du Vatican donnent aux cardinaux le titre de *Monsieur*. Jusque sous les premiers Valois, il était en usage pour les rois de France ; de là il passa aux princes de la famille royale, et depuis le XVIe siècle, au frère cadet du roi de France.

Les Éminentissimes Pères porteront le costume indiqué ci-dessus pendant les scrutins.

Par ordre de Son Eminence Révérendissime, Monsieur le Cardinal doyen,

Francesco Riggi,

Prot. et préf. des cérémonies pontificales.

***

A l'approche d'un conclave, le monde entier a les yeux fixés sur Rome, mais c'est dans la ville même, que la curiosité se change en une sorte de fièvre. Aussitôt que les offices funèbres ont pris fin et que les cardinaux sont arrivés, une activité toute spéciale donne à la Rome des papes son caractère de capitale du monde.



Garde-noble du Vatican.

La fièvre du Conclave se manifeste pourtant surtout par le besoin de savoir ce que les cardinaux eux-mêmes ignorent. Il faut une pâture quotidienne aux journaux, et les reporters à court de copie, inventent les histoires les plus extraordinaires. Ils rendent compte, heure par heure, de ce qui se passe à la salle consistoriale, ou à la Sixtine, alors que les cardinaux ont juré le secret absolu et le gardent. Ils ont tout vu, tout entendu. Si la réclusion n'était pas nécessaire afin de garantir le Sacré-Collège contre les influences politiques, elle s'imposerait pour le défendre contre les indiscrétions des simples curieux. La vérité, dans la mesure où elle est connue après l'élection, doit commencer par détruire un amoncellement d'assertions fausses et partiales. Somme toute, cette agitation montre l'extrême intérêt qui s'attache à une élection pontificale. Pendant sa préparation et sa durée, Romains et étrangers ne parlent plus d'autre chose, discutent sans cesse les mérites de ceux qu'on nomme improprement des « candidats », et supputent leurs chances de succès.

Le vendredi, 31 juillet, un premier défilé amenait les cardinaux au Vatican pour la messe du St-Esprit, vers 10 heures. Après la messe, célébrée dans la chapelle Pauline, Mgr V. Sardi, de la secrétairerie d'État et de la Congrégation des Rites, prononça le discours traditionnel *Pro eligendo Pontifice.* Ce discours est prescrit par la bulle de Grégoire XV, du 12 mars 1622, et d'après son désir, l'orateur doit exhorter les cardinaux à mettre de côté toute préoccupation et préférence, pour ne voir que Dieu seul, les conjurant de donner à l'Église selon les constitutions apostoliques et les décrets des conciles, le plus vite possible, un pasteur qui soit à la hauteur de sa mission. Ce discours en cette circonstance s'inspira, comme d'habitude, de l'admirable livre de saint Bernard, *De Consideratione* [1] dont les

1. *De Consideratione* a magistralement exposé comment un pape, quelles que soient sa personnalité et son origine, doit correspondre aux grâces qui lui sont faites par son éléva-

papes, depuis Eugène III, et surtout saint Pie V, ont fait leur guide et leur conseil.

La cérémonie inaugurale, dont la partie musicale était confiée à Don Pérosi, se termina à midi et fut suivie, dans la même chapelle, en présence des seuls cardinaux, d'une lecture des constitutions apostoliques regardant le conclave. Tous jurèrent solennellement de les observer, puis quittèrent le Vatican pour regagner leurs hôtels. Le cardinal Herrero y Espinosa, archevêque de Valence, en Espagne, prit seul possession de sa chambre, le nº 54. Il éprouvait déjà le mal qui devait l'immobiliser jusqu'après l'élection.



Gendarme pontifical.

L'entrée définitive au Conclave eut lieu le même jour, 31 juillet, à cinq heures de l'après-midi.

Le cardinal Sarto, bien que cité en Italie parmi les *papabili*, n'était pas porté pourtant par la faveur de la grande opinion publique. Son caractère, tel que nous l'avons dépeint par les faits, dans les chapitres précédents, donne la conviction que lui-même n'avait pas la moindre arrière-pensée. Il ne doutait pas de son retour à Venise. Pendant les cinq jours qu'il fréquente ses collègues, aux réunions du Vatican, l'impression qu'il éprouve en voyant les préparatifs de l'élection, en écoutant les commentaires et pronostics, c'est celle de la redoutable responsabilité qu'il doit porter comme électeur ; il la regarde comme la dure rançon de sa dignité. Ses conversations au Collège lombard révèlent un état d'esprit plutôt porté vers la mélancolie, par la considération de la vanité des grandeurs.

Le cardinal Lecot, son voisin dans une des réunions préparatoires, constatant

tion ; quels défauts il doit éviter, quels devoirs il doit remplir. Lucius II venait de mourir après un règne de onze mois et quatre jours, le 15 février 1145. Pour empêcher des factieux de réaliser à Rome leurs entreprises politiques, les cardinaux élurent le même jour Bernard de Pise, qui n'était pas cardinal, et prit le nom d'Eugène III. Or, le nouveau pape avait été le fils spirituel et l'élève de saint Bernard à Clairvaux. L'abbé s'étonne d'abord et écrit aux cardinaux avec une certaine véhémence : « Dieu vous pardonne ! Qu'avez-vous fait ? Du dernier vous avez fait le premier, et voilà que son dernier état est devenu plus dangereux que l'autre. Celui qui était crucifié au monde vous le faites revivre au monde ; celui qui avait choisi d'être un rebut dans la maison de son Dieu, vous l'avez choisi pour le seigneur de tout le monde. » Mais au pape même, il écrit aussitôt et avec le plus grand respect. « La main du Très-Haut a fait ce changement, et je présume qu'il sera utile à l'Église ; Bernard, mon fils, se nomme Eugène et devient mon père. Le doigt de Dieu est là qui tire de la poussière l'indigent, qui suscite du fumier celui qui est pauvre, pour le mettre au rang des princes et le faire asseoir sur le trône de la gloire [1]. » C'est à ce fils, devenu son père, qu'il adressa son livre *De la Considération*, vrai miroir du souverain pontificat.

1. S. BERNARD, *Epist.*, 237.

qu'il ne parle pas français, se permet de lui dire, qu'à ce compte il n'est pas *papable*. Le patriarche en convient aussitôt de la meilleure grâce du monde, et y ajoute un cordial *Deo gratias !*

Le 29, il écrit un billet à son frère de Grazie, et n'y montre d'autre préoccupation que celle de quitter Rome dans un bref délai.

Rome, 29, Juillet 1903.

Cher Frère,

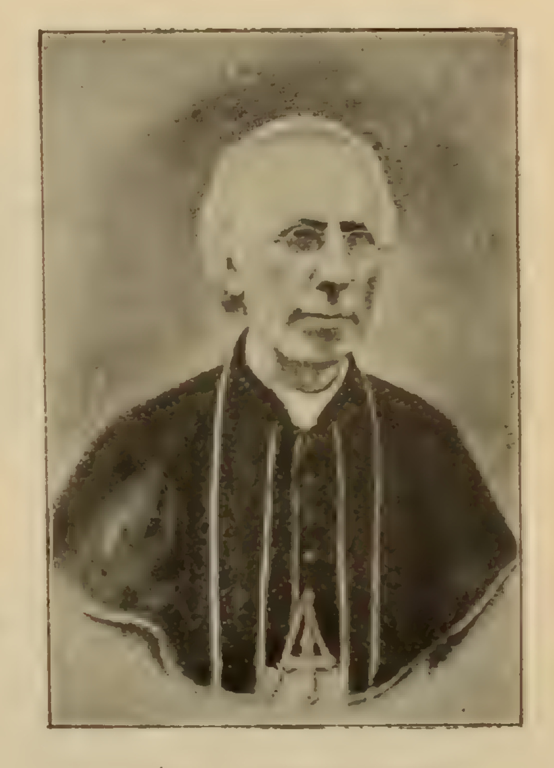
J'avais promis de t'écrire, et je tiens ma promesse avant d'entrer en conclave ; il s'ouvrira vendredi prochain, au soir. Je veux simplement te dire que je vais bien, et que je trouve supportables les chaleurs de Rome, comparées au sirocco de Venise.

Salue aimablement les familles Marsili et Magnani, et crois-moi pour toujours, avec un cordial embrassement,

Ton frère affectionné,

Joseph, Cardinal Sarto, P.

Quand on lui parlait du Conclave, il affirmait qu'il serait de courte durée. Un contradicteur lui expliqua un jour que c'était peu probable. Par ce temps de démocratie, il était clair qu'un courant d'idées se porterait cette fois vers un cardinal habitué au contact avec le peuple, par l'exercice du ministère. Or, comme les cardinaux qui vivent hors de Rome sont moins connus du Sacré-Collège que les cardinaux de Curie, on ne se mettrait pas d'accord tout de suite.



S. Ém. le Cardinal Oreglia.

Le patriarche ne se laissa pas convaincre. — Il faut une élection immédiate, ajouta-t-il, ne fût-ce que pour rendre plus légère à celui qui la portera, la croix de la Papauté ; car *c'est bien là une croix !* Et il souligna la force qu'il voulait donner à cette expression, en levant et agitant les mains en l'air.

***

Au moment où le Conclave s'ouvrait, le Sacré-Collège qui comprend, quand il est au complet, soixante-dix membres — souvenir des soixante-dix sages d'Israël — comptait soixante-quatre titulaires ; et deux d'entre eux se trouvèrent dans l'impossibilité de remplir leur devoir. Le nombre des électeurs était donc de soixante-deux, le 31 juillet 1903.

En voici les noms tels que les donne le livre de la *Gerarchia Cattolica* [1].

1. Au moyen-âge, le nom de cardinal n'était pas uniquement réservé aux dignitaires de l'Église de Rome ; c'est S. Pie V, en 1567, qui établit la règle à ce sujet. L'annuaire qui paraît chaque année à Rome, sous le titre de *Gerarchia Cattolica*, énumère les membres du Sacré-Collège classés en trois ordres : cardinaux-évêques, cardinaux-prêtres et cardinaux-diacres. Cette division est un souvenir de l'origine même du Sacré-Collège.—Un concile tenu à Rome au VIIIe siècle par S. Étienne III, fait mention pour la première fois de *Episcopi Cardinales*. On entendait par là les chefs des diocèses voisins de Rome, au nombre de sept qui passaient chacun une semaine à seconder le pape dans sa charge épiscopale au Latran. Ils sont

I. DE L'ORDRE DES EVÊQUES.

1. — Luigi Oreglia di S. Stefano, *doyen du Sacré Collège, Camerlingue, évêque d'Ostie et de Velletri.* Né à Bene Vagienna, diocèse de Mondovi, le 9 juillet 1828 ; créé cardinal par Pie IX le 22 décembre 1873. — Conclaviste, Don Pio Mingoli.



S. Ém. le Cardinal Macchi.

2. — Serafino Vannutelli, *évêque de Porto et S. Rufina.* Né à Genazzano, le 26 novembre 1834 ; créé cardinal par Léon XIII, le 14 mars 1887. — Conclaviste, Don Marco Martini.

3. — Mario Mocenni, *évêque de Sabina.* Né à Montefiascone le 22 janvier 1823 ; créé cardinal le 16 janvier 1893. — Conclaviste, Don Vincenzo Botti.

4. — Antonio Agliardi, *évêque d'Albano.* Né a Cologno al Serio, diocèse de Bergame, le 4 septembre 1832 ; créé cardinal le 22 juin 1896. — Conclaviste, Don Isidoro Meder.

5. — Vincenzo Vannutelli, *évêque de Palestrina.* Né à Genazzano, le 5 décembre 1836 ; créé cardinal réservé *in petto* [1]

encore nommés maintenant *évêques suburbicaires.*

Dès l'époque de Constantin, dans la communauté chrétienne de Rome même, on établit des circonscriptions qui prirent le nom de *Titres* (*Tituli*). A la tête de chaque Titre, un prêtre portait le nom de cardinal ; il y en avait vingt-cinq, et de même que les cardinaux-évêques desservaient la basilique du Latran, ainsi les cardinaux-prêtres desservaient Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Laurent, Sainte-Marie Majeure, cathédrales spéciales des quatre patriarches d'Orient.

Au septième siècle, apparaît la mention des diaconies, institutions charitables, dispensaires annexes d'une chapelle. D'après Mgr Duchesne, il ne faut pas les confondre avec les diaconies du III[e] siècle, confiées à sept diacres par le pape S. Fabien. Après les persécutions, les « *Titres* » préféraient les quartiers éloignés du centre, par crainte d'un retour offensif des païens : les diaconies installaient au contraire leur œuvre de bienfaisance et leur chapelle dans le centre, même. Chaque diacre qui y présidait s'appelait cardinal-diacre.

Le total des cardinaux, évêques, prêtres, diacres, s'élève à soixante-dix. Il est rare qu'il subsiste au complet. On cite Innocent X comme étant le seul pape depuis le XVI[e] siècle, qui soit mort sans laisser un vide dans le Sacré-Collège.

Les trois ordres des cardinaux rappellent donc l'époque où le collège cardinalice était une assemblée des chefs du clergé romain, plutôt que le grand conseil de la Papauté. Dans l'organisation actuelle, les cardinaux étrangers ont encore leurs *Titres* à Rome, mais ne s'occupent plus de leur administration. — Cf. Lucius Lector, o. c. chap. VII.

1. Le pape, de sa volonté propre, nomme les cardinaux et comble les vides du Sacré-Collège quand il lui plaît. Le nombre des cardinaux étrangers, d'abord très limité, a augmenté depuis Grégoire XVI. Il y en avait huit à sa mort, et parmi les cent vingt-trois cardinaux créés par Pie IX, cinquante et un avaient été choisis hors de l'Italie.

C'est en consistoire secret — ou réunion des cardinaux présidée par le pape — que la création d'un nouveau cardinal est faite. Après avoir créé un ou plusieurs nouveaux membres du Sacré-Collège, le pape ajoute parfois : « Nous ajoutons un (ou deux etc.) cardinaux que nous réservons pourtant *in pectore* et qui seront proclamés quand nous le voudrons. C'est ce qu'on appelle réservé *in petto.* Quand le pape dévoile après, leurs noms en consistoire, il prennent rang d'après la date de cette incomplète création. Le pape peut ainsi maintenir un prélat dans de hautes fonctions et ne point ajourner la récompense. S'il vient

le 30 décembre 1889, publié le 23 juin 1890. — Conclaviste Don Francesco Parrillo.

6. — FRANCESCO SATOLLI, *évêque de Frascati*. Né à Marciano, diocèse de Pérouse, le 21 juillet 1839 ; créé cardinal le 29 novembre 1895. — Conclaviste, Mgr Rinaldo Angeli.

II. DE L'ORDRE DES PRÊTRES.

7. — GIUSEPPE SEBASTIANO NETO, *patriarche de Lisbonne*. Né à Lagis le 8 février 1841, créé cardinal le 24 mars 1884. — Conclaviste, chanoine Arraguim

8. — ALFONSO CAPECELATRO, *archevêque de Capoue*. Né à Marseille le 5 février 1824, créé cardinal le 27 juillet 1885. — Conclaviste, Don Domenico De Angelis.

9. — BENOIT MARIE LANGÉNIEUX, *archevêque de Reims*. Né à Villefranche le 15 octobre 1824 ; créé cardinal le 7 juin 1886. — Conclaviste, l'abbé Landrieux.



S. Em. le Cardinal Rampolla.

10. — JACQUES GIBBONS, *archevêque de Baltimore*. Né à Baltimore le 23 juillet 1834 ; créé cardinal le 7 juin 1886. — Conclaviste, Rév. Gavan.

11. — MARIANO RAMPOLLA, *ancien secrétaire d'Etat de S. S. Léon XIII, archiprêtre de la Basilique Vaticane*. Né à Polizzi, diocèse de Cefalù, le 17 août 1843 ; créé cardinal le 14 mars 1887. — Conclaviste, Don Philippo Rocchi.

12. — FRANÇOIS-MARIE-BENJAMIN RICHARD, *archevêque de Paris*. Né à Nantes le 4 mars 1819 ; créé cardinal le 24 mai 1889. — Conclaviste, l'abbé Thomas.

13. — PIERRE-LAMBERT GOOSSENS, *archevêque de Malines*. Né à Perk, archidiocèse de Malines, le 18 juillet 1827 ; créé cardinal le 24 mai 1889. — Conclaviste, le chanoine Van Olmen.

14. — ANTOINE-JOSEPH GRUSCHA, *archevêque de Vienne*. Né à Vienne le 3 novembre 1820 ; créé cardinal le 1er juin 1891. — Conclaviste, l'abbé Franz Kamprahat.

15. — ANGELO DI PIETRO. Né à Vivaro, diocèse de Tivoli le 20 mai 1828 ; créé cardinal le 16 janvier 1893. — Conclaviste, Don Giuseppe Guerri.

16. — MICHEL LOGUE, *archevêque d'Armagh, Primat d'Irlande*. Né à Raphoé, le 1er octobre 1840 ; créé cardinal le 16 janvier 1893. — Conclaviste, le R. P. Quin.

17. — CLAUDE VASZARY, *archevêque de Strigonia, primat de Hongrie*. Né à Kereszthel le 12 février 1832 ; créé cardinal le 16 janvier 1893. — Conclaviste, le Rév. docteur Andor.

18. — ADOLPHE-LOUIS-ALBERT PERRAUD, *évêque d'Autun*. Né à Lyon le 7

---

pourtant à mourir avant d'avoir révélé les noms, ses intentions demeurent inefficaces.

La calotte rouge et la barette rouge sont remises après le consistoire secret, mais le chapeau est donné en un consistoire public ultérieur, où les nouveaux *porporati* prêtent aussi les serments exiges par divers papes. — Le chapeau rouge, comme insigne cardinalice, date d'Innocent IV en 1245 ; au XVe siècle, Paul II y joignit la calotte et la barette. Le titre d'Eminence a été concédé aux cardinaux par Urbain VIII, en 1630.

février 1828, créé cardinal, réservé *in petto*, le 16 janvier 1893, publié le 29 novembre 1895. — Conclaviste, l'abbé Gauthyer.

19. — Georges Kopp, *évêque de Breslau*. Né à Duderstadt, diocèse de Hildesheim, le 27 juillet 1837, créé cardinal le 16 janvier 1893. — Conclaviste, le Rév. docteur Steinmann.

20. — Victor-Lucien-Sulpice Lecot, *archevêque de Bordeaux*. Né à Montescourt-Lizerolles, diocèse de Soissons, le 8 janvier 1831 ; créé cardinal le 12 juin 1893. — Conclaviste, l'abbé Giraudin.

21. — GIUSEPPE SARTO, patriarche de Venise. Né le 2 juin 1835 à Riése, diocèse de Trévise, créé cardinal le 12 juin 1893. — Conclaviste, Mgr Giovanni Bressan. Il occupait au conclave la chambre n. 57 ; le garde noble attaché à sa personne était le comte Stanislas Muccioli.



S. Ém. le Cardinal Séraphin Vannutelli.

22. — Cyriaque-Marie Sancha y Hervas, *patriarche des Indes Occidentales, archevêque de Tolède*. Né à Quintana del Pidio, le 17 juin 1833 ; créé cardinal le 18 mai 1894. — Conclaviste, Don Benjamin Minana.

23. — Domenico Svampa, *archevêque de Bologne*. Né à Montegranaro, diocèse de Fermo, le 13 juin 1851 ; créé cardinal le 18 mai 1894. — Conclaviste, Don Pietro Saccomani.

24. — Andrea Ferrari, *archevêque de Milan*. Né à Pratopiano, diocèse de Parme, le 13 août 1850 ; créé cardinal le 18 mai 1894. — Conclaviste, Don G. Polvara et A. Merisio.

25. — Girolamo Maria Gotti de l'ordre des Carmes déchaussés. Né à Gênes le 29 mars 1834 ; créé cardinal le 29 novembre 1895. — Conclaviste, Don Luigi Haver.

26. — Salvatore Casanas y Pages, *évêque de Barcelone*. Né à Barcelone le 3 septembre 1834 ; créé cardinal le 29 novembre 1895. — Conclaviste, Don Isidoro Casanas.

27. — Achille Manara, *évêque d'Ancone*. Né à Bologne le 20 novembre 1829 ; créé cardinal le 29 novembre 1895. Conclaviste, Don Adolfo Moracci.

28. — Domenico Ferrata. Né à Gradoli, diocèse de Montefiascone, le 4 mars 1847 ; créé cardinal le 22 juin 1896. — Conclaviste, Don Giuseppe Giovanelli.

29. — Serafino Cretoni. Né à Soriano, diocèse d'Orte, le 4 septembre 1833 ; créé cardinal le 22 juin 1896. — Conclaviste, Don Nicola Santopaolo.

30. — Giuseppe Prisco, *archevêque de Naples*. Né à Boscotrecase (Naples) le 8 septembre 1836, créé cardinal le 30 novembre 1896. — Conclaviste, Don Luigi d'Aquino

31. — Joseph-Marie Martin de Herrera y de la Iglesia, *archevêque de Compostelle*. Né à Aldeadavila de la Ribera, diocèse de Salamanque, le 26 août 1835 ; créé cardinal le 19 avril 1897. — Conclaviste, Don Emmanuel Caciro.

32. — Pierre-Hector Coullié, *archevêque de Lyon*. Né à Paris le 14 mars 1829, créé cardinal le 19 avril 1897. — Conclaviste, l'abbé Béchetoille.

33. — JOSEPH-GUILLAUME LABOURÉ, *archevêque de Rennes*. Né à Achiet-le-Petit, diocèse d'Arras, le 27 octobre 1841 ; créé cardinal le 19 avril 1897. — Conclaviste, le chanoine Charost.

34. — GIOVANNI BATTISTA CASALI DEL DRAGO. Né à Rome le 30 janvier 1838 ; créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, Don Luigi Biondi.

35. — FRANCESCO DI PAOLA CASSETTA. Né à Rome le 12 août 1841 ; créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, Don Carlo Ingami.

36. — ALESSANDRO SANMINIATELLI ZABARELLA. Né à Radicondoli, diocèse de Volterra, le 4 août 1840 ; créé cardinal réservé *in petto* le 19 juin 1899, publié le 15 avril 1901. — Conclaviste, Don Antonio Marinucci.

37. — GENNARO PORTANOVA, *archevêque de Reggio en Calabre*. Né à Naples le 11 octobre 1845; créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, Don Pasquale Ragosto.

38. — GIUSEPPE-FRANCICA-NAVA DI BONTIFE, *archevêque de Catane*. Né à Catane le 23 juillet 1846 ; créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, Don Giovanni Licitri.

39. — FRANÇOIS-DÉSIRÉ MATHIEU. Né à Tinville, diocèse de Nancy, le 28 mai 1839 ; créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, le Sulpicien F. Hertzog

40. — PIETRO RESPIGHI. Né à Bologne le 22 septembre 1843, créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, Don Celestino Nadalini.



S. Ém. le Cardinal Gotti.

41. — AGOSTINO RICHELMY, *archevêque de Turin*. Né à Turin le 29 novembre 1850 ; créé cardinal le 19 juin 1899. — Conclaviste, le chanoine Luigi Castaldi.

42. — SEBASTIANO MARTINELLI. Né à Santa-Anna, diocèse de Lucques, le 20 août 1848 ; créé cardinal le 15 avril 1901, religieux augustin. — Conclaviste, Don Pietro Fumasoni.

43. — CASIMIRO GENNARI. Né à Maratea, diocèse de Policastro-Bussentina, le 27 décembre 1839; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Don Pasquale Antonelli.

44. — LÉON DE SKRBENSKI, *archevêque de Prague*. Né à Hausdorf, archidiocèse d'Olmütz en Moravie, le 12 juin 1863 ; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Rév. Pica.

45. — GIULIO BOSCHI, *archevêque de Ferrare*. Né à Pérouse le 2 mars 1838 ; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Don Camillo Battaglia.

46. — JEAN KNIAZ DE KOLZIELSKO PUZYNA, *évêque d Cracovie*. Né à Gwozdziec, diocèse de Leopoli, le 13 septembre 1842 ; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Doc. Ladislas Bandurski.

47. — BARTOLOMEO BACILIERI, *évêque de Vérone*. Né à Breonio, diocèse de Vérone, le 28 mars 1842; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Don Sistilio Tomba.

48. — BENIAMINO CAVICCHIONI. Né à Veiano, diocèse de Viterbe, le 27 décembre 1836 ; créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, Rév. Bevilacqua.

49. — ANDREA AIUTI, *pro-nonce pour le Portugal.* Né à Rome le 17 juin 1849 : créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, le Rév. Campa.

50. — EMIDIO TALIANI, *pro-nonce pour l'Autriche-Hongrie.* Né à Montegallo, diocèse d'Ascoli Piceno, le 19 avril 1838 ; créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, Don A. Rossi Brunori.

51. — SEBASTIANO HERRERO Y ESPINOSA DE LOS MONTEROS, *archevêque de Valence.* Né à Jerez, diocèse de Séville, le 20 janvier 1823 ; créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, Don Marcial Lopez.

52. — JEAN KATSCHTHALER, *archevêque de Salzbourg.* Né à Hippach, le 20 mai 1832 ; créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, le Rév. Ficla.



S. Ém. le Cardinal Svampa.

53. — ANTOINE FISCHER, *archevêque de Cologne*, Né a Juliach, archidiocèse de Cologne, le 30 mai 1840 ; créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, le Rév. Jansen.

54. — CARLO NOCELLA. Né à Rome le 26 novembre 1826, créé cardinal le 22 juin 1903. — Conclaviste, Don Enrico Ponti.

III. — ORDRE DES DIACRES

55. — LUIGI MACCHI. Né à Viterbe, le 3 mars 1832 ; créé cardinal le 11 février 1889. — Conclaviste, Don Giuseppe Lombardi.

56. — ANDRÉ STEINHUBER, *de la Compagnie de Jésus.* Né à Uttlau, en Bavière, le 11 novembre 1825 ; créé cardinal réservé *in petto* le 16 janvier 1893, publié le 18 mai 1894. — Conclaviste, le Rév. Hubert.

57. — FRANCESCO SEGNA, *préfet des Archives du St-Siège.* Né à Poggio Ginolfo le 31 août 1836 ; créé cardinal le 18 mai 1894. — Conclaviste, Don Enrico Felici.

58. — RAFFAELE PIEROTTI, *dominicain.* Né à Sorbano del Vescovo, archidiocèse de Lucques, le 1 janvier 1836 : créé cardinal le 30 novembre 1896. — Conclaviste, Don Giovanni Rossi.

59. — FRANCESCO-SALESIO DELLA VOLPE. Né à Ravenne le 24 décembre 1844 ; créé cardinal réservé *in petto*, le 19 juin 1899, publié le 15 avril 1901.— Conclaviste, le Rév. Tellarini.

60. — JOSEPH-CALASANZ VIVÈS Y TUTO, *de l'ordre des Frères Mineurs Capucins.* Né à Llevanéras, diocèse de Barcelone, le 15 février 1854 ; créé cardinal le 19 juin 1899.— Conclaviste, Don Vincenzo Rosetti.

61. — LUIGI TRIPEPI. Né à Cardeto, diocèse de Reggio en Calabre, le 21 juin 1836 ; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Don Giuseppe Falco.

62. — FÉLICE CAVAGNIS. Né à Bordogna, diocèse de Bergame, le 13 janvier 1841 ; créé cardinal le 15 avril 1901. — Conclaviste, Mgr Giovanni Biasotti.

Cardinaux absents.

63. — PIETRO GEREMIA MICHELANGELO CELESIA, *archevêque de Palerme.* Né le 13 janvier 1814 à Palerme ; créé cardinal le 10 novembre 1884. Retenu par son grand âge.

64. — PATRICE FRANÇOIS MORAN, *archevêque de Sidney* (Australie). Né à Leighlimbridge, le 17 septembre 1830 ; créé cardinal 27 juillet 1885. Il arriva à Rome après l'élection

***

Dès quatre heures, les cardinaux commencèrent leur entrée au Vatican. Ils arrivaient à la file, des différents quartiers de la ville, et débouchaient du *Borgo Vecchio* et du *Borgo Nuovo*, les uns en carrosse d'apparat, d'autres en simples fiacres, traversant les groupes des curieux où l'on tâchait de deviner la personnalité de ces passants qui disposaient de la tiare, tout en discutant les probabilités du résultat. Les voitures faisaient halte, sur la droite de la place Saint-Pierre, à l'entrée, sous la colonnade, et les Eminences pénétraient dans le Vatican, avec une escorte d'honneur. Il y avait foule et confusion dans les cours et les corridors du vaste palais. Les conclavistes, les gardes, les domestiques, et les nombreux spectateurs, en quête de nouvelles, se démenaient cherchant à accomplir leur devoir ou à satisfaire leur curiosité. Au fur et à mesure de leur arrivée, les cardinaux, soit par le grand escalier, soit par l'ascenseur, se rendent à la salle des *Parements* qui leur avait été assignée comme lieu de réunion. A cinq heures, le collège comptait les soixante-deux cardinaux attendus.



S. Em. le Cardinal [illegible]

Le moment solennel était donc arrivé.

Escortés chacun de son conclaviste et de deux gardes suisses, les membres du Sacré-Collège, défilent alors, se dirigeant vers la chapelle Pauline, adjacente à la *Salle royale*. Dans cette dernière, dont les fresques proclament les gloires de l'Église à travers l'histoire, étaient rangées, à droite, toute la garde noble, en tenue de demi-gala, avec l'état major et le commandant Don Camillo Rospigliosi ; à gauche, deux compagnies de la garde palatine, commandées par le comte Camillo Pecci. A l'entrée même de la chapelle, deux gardes-nobles se trouvaient en faction.

La chapelle Pauline, ainsi nommée parce qu'elle a été érigée sous Paul III, est l'église paroissiale des habitants du Vatican. Michel-Ange y a peint le *Crucifiement de S. Pierre* et la *Conversion de S. Paul*.

Tous les cardinaux se trouvant placés, les chapelains chantres, et la maîtrise pontificale entonnèrent le *Veni Creator*; puis le Sacré Collège, précédé de la croix, portée par un cérémoniaire, suivi de Mgr Merry del Val, son secrétaire, et de Mgr Cagiano de Azevedo, gouverneur du Conclave, se rendirent processionnellement à la chapelle Sixtine en traversant la salle royale. A cette procession participaient aussi, les archevêques et évêques assistants au Trône, et les autres prélats chargés de quelque fonction pendant le Conclave.

La chapelle bâtie par ordre de Sixte IV, vers 1473, et nommée pour ce motif *Sixtine*, est réservée aux cérémonies papales du Palais Apostolique. C'est Jules II qui, en 1508, confia à Michel-Ange ce qui manquait encore à la décoration

de la voûte et de la paroi du fond au-dessus de l'autel. C'est là que l'artiste commença, en 1534, l'exécution du *Jugement dernier*, son chef-d'œuvre. Cette peinture remplit la chapelle de sa majesté ; c'est un grandiose résumé de l'œuvre du Christ ; on y voit à côté des instruments de la Passion, présentés par des anges, en témoignage de l'infinie bonté du Sauveur, la stricte justice du Juge. Il est au premier plan, il récompense et punit chacun selon ses mérites, et c'est sous le regard de ce juge inflexible, que les cardinaux déposeront leur vote dans l'urne.

La Sixtine avait été spécialement aménagée pour le Conclave. Son vaste rectangle, long de quarante mètres, large de treize, est divisé en deux parties par une balustrade en marbre surmontée de huit candelabres ; cette clôture sert à isoler le public, du chœur destiné aux cérémonies, quand il y est admis. Cette balustrade apparaissait drapée d'étoffe violette, et devant la porte de communication, pendaient de lourdes tentures de même couleur.



S. Ém. le Cardinal Respighi.

A la distance d'un mètre des murs latéraux, et se faisant face, s'alignaient de chaque côté de la chapelle, trente-deux fauteuils surmontés chacun d'un baldaquin en droguet violet. Cette couleur est l'insigne du deuil que portent les cardinaux créés par le pape défunt. Quand leur élévation remonte au pape antérieur, la décoration est en vert. Le cardinal camerlingue, seul survivant des promotions de Pie IX, portait cette couleur. L'uniformité des trônes et des baldaquins, témoigne de l'éligibilité de tous les membres du Sacré-Collège, et du pouvoir pontifical que ses membres exercent en commun pendant l'interrègne. Ces baldaquins s'abaisseront, en signe d'hommage, aussitôt que le pontife sera élu ; et un seul, en restant dressé, proclamera l'autorité du nouveau Vicaire du Christ.

Devant l'autel papal, en marbre blanc, se trouvait placé un autel provisoire sous un baldaquin de velours violet, dont le retable est une superbe tapisserie représentant la descente du St-Esprit sur les Apôtres, au Cénacle. C'est sur cet autel que les électeurs déposeront leurs bulletins de vote dans une urne ayant la forme d'un calice. Un peu en avant de cet autel, une grande table carrée est réservée aux scrutateurs et vérificateurs. D'autres tables placées, devant chaque trône, et au milieu de la chapelle, sont munies du nécessaire pour remplir les bulletins de vote et les sceller. Comme le pape doit paraître, aussitôt après l'élection, revêtu du costume en étoffe blanche qui lui est propre, on tenait en réserve, derrière l'autel pontifical, des vêtements pontificaux adaptés à diverses tailles.

***

Après l'invocation du St-Esprit et l'oraison, le cardinal camerlingue prononça une courte allocution, et procéda aussitôt à la prestation des serments, exigés de tous ceux qui, en dehors du Sacré-Collège, ont une charge à remplir pendant la durée du Conclave. Cette cérémonie est regardée comme partie intégrante de l'ouverture.

Le prince Mario Chigi [1], maréchal du Conclave, entouré des capitaines et officiers chargés de lui prêter aide et assistance, est introduit d'abord. Il jure devant le cardinal-doyen de remplir, avec une scrupuleuse exactitude, son devoir, selon les constitutions apostoliques [2]. Viennent ensuite, le majordome, comme gouverneur du Conclave, les patriarches, archevêques, auditeurs de Rote et autres membres du clergé, chargés de quelque fonction pendant la durée de l'élection. Les conclavistes prêtèrent serment dans la chapelle Pauline, et les autres fonctionnaires et employés dans la Salle Royale.



S. Ém. le Cardinal Agliardi.

Après cette cérémonie, tout le monde s'étant retiré, les cardinaux restèrent seuls dans la chapelle du Conclave. Par ordre du doyen, un des cardinaux procéda alors à la lecture d'un document posthume de Léon XIII Le grand défunt avait voulu être présent par le souvenir au milieu du Sacré-Collège, en ce moment solennel, pour lui donner encore des conseils. Il déplore la situation faite à l'Église et à la Papauté par la Révolution, et justifie l'attitude qu'il a gardée pendant toute la durée de son gouvernement. Il exhorte les cardinaux à l'union, à la concorde, au courage ; il bénit celui qui lui succédera, lui souhaitant un pontificat plus heureux que le sien. Cette dernière pensée toute paternelle de l'illustre défunt, produisit une profonde émotion. Les cardinaux restèrent encore un moment en conférence intime, puis, à six heures vingt, ils regagnèrent la chambre qui leur avait été assignée précédemment, chacun accompagné de son garde noble. Les visites des amis personnels restèrent encore autorisées quelque temps ; mais vers huit heures, le cri des cérémoniaires : *Extra omnes !* intima à tous ceux qui n'appartenaient pas au Conclave, l'ordre de se retirer de l'enceinte. La stricte clôture commençait dès ce moment, et officiellement établie, elle n'allait plus être rompue avant l'élection du Souverain Pontife.

1. Les Savelli depuis la fin du XIII[e] siècle jusqu'en 1712, et les Chigi dans la suite, portèrent, de père en fils, le titre de « Maréchaux de la Sainte Église romaine et Custodes perpétuels du Conclave ». C'est une charge héréditaire.

2. La formule est la suivante : — « *Ego Marius Chisius, Mareschallus perpetuus Conclavis, Capitaneus ad custodiam Palatii Apostolici deputatus, promitto et juro quod fidelis ero Sacro Collegio Eminentissimorum et Reverendissimorum D. D. Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium et diligenter ac fideliter custodiam dictum Palatium et conclave pro electione futuri Pontificis ordinatum, neque permittam vel consentiam Eminentissimos et Reverendissimos D. D. Cardinales aut aliquem eorum vel cum eis existentes ullo modo gravari ultra tenorem constitutionum Sanctorum Patrum de electione romanorum Pontificum editarum.*

Sic me Deus adjuvet et hæc Sancta Dei Evangelia. »

Veillant à l'exécution de l'ordre donné par les cérémoniaires, S. Ém. le cardinal Oreglia, accompagné des cardinaux Rampolla et Macchi, chefs d'ordre, et des délégués Sanminiatelli et Della Volpe, parcoururent tout l'intérieur, afin de constater, selon les constitutions apostoliques, que les moindres prescriptions avaient été exactement accomplies. Cette opération terminée, le doyen du Sacré-Collège remit, entre les mains du maréchal Chigi, une bourse contenant les clefs pour procéder, selon son office, à la fermeture des deux serrures extérieures de l'unique porte d'accès, tandis que le cardinal-doyen lui-même fermerait les deux serrures de l'intérieur. Procès-verbal fut dressé de la double opération avec la signature des témoins. Le Conclave était dûment installé.



S. Ém. le Cardinal di Pietro.

Voici le tableau complet des commissions et des offices, avec leurs titulaires, tels qu'ils furent fixés et nommés par les congrégations cardinalices avant l'entrée en Conclave et pour sa durée.

COMMISSIONS.

Pour la construction du Conclave : les cardinaux Sanminiatelli, Macchi et Della Volpe.

Pour l'approbation des conclavistes : les cardinaux Cassetta et Respighi.

Pour la clôture et la sécurité du Conclave : les cardinaux Boschi, Cavicchioni et Tripepi.

OFFICES.

Secrétaire du Sacré-Collège : Mgr Merry del Val, archevêque titulaire de Nicée.

Gouverneur : Mgr Cagiano De Azevedo.

Maréchal : le prince Mario Chigi.

Capitaines : Enrico Manni, Tomaso Tosi, Giuseppe Alessandri, Gaetano Senni, Filippo Fausto Marucchi.

Confesseur : le R. P. Palmieri, S. J.

Sacriste : Mgr Guglielmo Pifferi, O. S. A.

Sous-sacriste : R. P. Agostino Pifferi.

Préfet des Cérémonies : Mgr Francesco Riggi.

Cérémoniaires : MMgrs Marzolini, Ciocci, Marcucci, D'Amico et Tani.

Secrétaire adjoint de Mgr le secrétaire du Sacré-Collège. Don Frederico Tadeschini.

Rédacteur des minutes : Don Giulio Grazioli.

Commissaire du Conclave : Comte Capogrossi Guarna.

Médecins : Prof. Giuseppe Lapponi et Filippo Pelagallo.

Chirurgien : Docteur Alessandro Cagiati.

Architectes : Chev. Costantino Schneider et Chev. Federico Mannucci.

Officier des provisions : Com. Edmondo Puccinelli.

Econome : Chev. Saverio Seganti.

Pharmacien : le P. Adeodato Camurani.

Parmi les accessoires nécessaires à un Conclave, il faut citer le fourneau établi

dans une petite chambre située à l'entrée de la chapelle, sur la gauche. Il sert à brûler les bulletins de vote. La cheminée de ce fourneau, un mince tuyau en tôle, est visible de la place Saint-Pierre ; et comme la foule stationne là, aux heures qui sont consacrées aux scrutins, avide de nouvelles, on l'a employée pour donner des indications générales, par la *sfumata*. Les bulletins d'une séance sans résultat sont brûlés avec de la paille humide, ce qui fait monter en l'air une colonne de fumée épaisse. Celle-ci est au contraire à peine visible quand les bulletins seuls sont consumés, après le scrutin définitif.

***

Le 1er août, pendant toute la matinée, le Saint-Sacrement se trouva exposé à la basilique Saint-Pierre, par ordre du cardinal Vicaire, et de nombreux fidèles y restèrent en adoration, implorant des grâces et des lumières pour le Sacré-Collège[1]. Vers onze heures une foule considérable stationnait sur la place Saint-Pierre, en quête des premières nouvelles. Comme la sévérité de la clôture interdit et rend impossible toute communication par signes, on n'attend ces nouvelles que de la *sfumata*. Au fond de l'hémicycle de la colonnade du Bernin, et sur les degrés qui montent à Saint-Pierre, se détachaient, derrière les spectateurs, les uniformes d'officiers et de soldats italiens déployés en cordon de police. Malgré la forte chaleur, en plein soleil et au milieu de la place, on voyait des voitures de touristes chargées de dames et de messieurs, porteurs de kodaks. Des photographes professionnels se dressaient aussi, çà et là, tenant leur objectif déjà braqué sur le tuyau, d'où l'on s'attend, d'un moment à l'autre, à voir monter le jet de fumée. Là où règne un peu d'ombre, la multitude se serre et ne fait qu'un bloc. Tout d'un coup des voix s'élèvent : — *Eccolo ! Eccolo !* La voilà ! La voilà ! Et pendant environ six minutes, une fumée dense et opaque s'élève. Le premier tour de scrutin n'avait pas réussi. A six heures du soir, devant des spectateurs encore plus nombreux que le matin, la fumée reparut, toujours opaque et décevante.



S. Ém. le Cardinal Vincent Vannutelli.

Cependant à l'intérieur du Conclave, les exercices s'accomplissaient selon l'ordre prescrit, et aucun incident ne s'était produit

A sept heures du matin, les cardinaux communièrent tous à une messe basse[1],

1. Au temps de la Rome pontificale, le clergé de la Ville, pendant la durée du Conclave, faisait une procession quotidienne pour implorer des grâces au nom du peuple. Le soir du 18 février 1878, le Cardinal-Vicaire fit afficher à la porte des églises, une ordonnance portant que, vu l'impossibilité des cortèges, les fidèles étaient priés de visiter l'une des églises où avait lieu l'exposition du Saint-Sacrement. Dans ces églises, on terminait le soir la cérémonie par la bénédiction, le chant des litanies, et les prières *pro electione Pontificis*.

Les mêmes mesures furent prises et exécutées pendant la durée du conclave de 1903.

1. Témoignage du *Témoin*. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1904. La communion donnée à tous les cardinaux par le cardinal-doyen n'est obligatoire que le premier matin. Les autres jours, chaque cardinal peut célébrer la sainte Messe.

et à 9 ½ h. la cloche de la cour Saint-Damase les appelait pour le premier scrutin. Arrivés dans la chapelle avec leurs conclavistes, ils prirent place selon l'ordre d'ancienneté. Le trône du cardinal Sarto se trouvait placé entre ceux des cardinaux Lecot et Sancha y Hervas ; il portait le numéro 21.

Le préfet des cérémonies, Mgr Riggi, procéda d'abord à l'appel des noms ; puis le dernier des cardinaux-diacres, S. Ém. Cavagnis, tira au sort les noms des trois scrutateurs chargés du premier dépouillement, et ceux des trois infirmiers qui iraient prendre le bulletin de vote du cardinal archevêque de Valence, incapable de paraître à la Sixtine. — Pendant ce temps d'autres cérémoniaires distribuaient aux cardinaux des bulletins de vote et allumaient leurs bougies pour les cacheter. Les cardinaux les remplirent aussitôt.



S. Ém. le Cardinal Satolli.

Ces bulletins ont trois compartiments. Dans la case supérieure sont imprimés les mots : — *Ego cardinalis...* moi cardinal... ; c'est là que le votant mettra son nom. Dans la case du milieu, on lit : — *Eligo in Summum Pontificem* Rm *Dm meum D. Card...* J'élis Souverain Pontife le cardinal... ; c'est là que le votant écrira son suffrage. La case inférieure est vide ; il y inscrira une devise et un chiffre. Repliées sur elles-mêmes, les parties inférieure et supérieure sont ensuite cachetées d'un sceau de fantaisie qui ne trahisse pas l'auteur du bulletin. A leur verso, deux vignettes sont gravées ; elles entourent en haut le mot *Nomen,* indiquant que sur le recto se trouve le nom du votant, en bas le mot *Signa*, indiquant que le recto porte la devise et le chiffre. Si transparent que soit le papier, elles empêchent de lire à travers, et préservent le secret du vote.

Les opérations que nous venons de rapporter constituent ce qu'on appelle l'*Antiscrutinio*, ou les préparatifs du scrutin. Quand le vote proprement dit va commencer, le chef des cérémoniaires prie tout le monde de se retirer : *Extra omnes!* Il quitte lui-même la chapelle suivi des conclavistes ; un cardinal ferme la porte sur laquelle il tire le rideau violet, et les électeurs restent seuls. Les cardinaux s'avancent alors, selon l'ordre d'ancienneté, tenant leur bulletin à la main. Chacun d'eux, en arrivant devant l'autel, s'incline, salue les scrutateurs qui ont voté les premiers, et après s'être agenouillé prononce en latin le serment suivant :

— « *Je prends à témoin Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui sera mon juge, que je donne ma voix à celui que, d'après Dieu, je juge digne d'être élu ; et que je ferai de même dans le vote d'accession.* » Se levant ensuite il dépose son bulletin dans l'urne placée sur l'autel. Tous les électeurs font de même. Les cardinaux désignés comme infirmiers, votent aussitôt après les scrutateurs, afin de rapporter à temps le vote des malades s'il y en a. C'est ainsi qu'à cette première séance et aux suivantes, ils servirent d'intermédiaires auprès du cardinal-archevêque de Valence, et recueillirent son bulletin dans une boite fermée à clef

destinée à cet usage. Revenus à l'autel, l'un d'eux ouvrit la boîte devant les scrutateurs, et après en avoir extrait le bulletin, le déposa, chaque fois ostensiblement, auprès des autres.

Quand tous eurent déposé leur suffrage, le scrutateur Rampolla se leva, et appuyant une patène sur le calice, le secoua pour mêler les votes, puis descendant les degrés, vint le porter sur la table préparée à cet effet, et en vida le contenu dans un second calice en montrant qu'il ne restait plus rien dans le premier. Il s'assit ensuite entre les deux assesseurs, versa les bulletins sur la patène, et les compta pour s'assurer que leur nombre correspondait exactement à celui des votants. Alors le cardinal Rampolla tira le premier bulletin, le déploya, le montra à ses deux assesseurs, et lut à haute voix : *Cardinale Gotti*. Ce fut le premier nom qui retentit dans l'enceinte [1]. Les autres suivirent.

Chaque cardinal, pendant ce temps, tient devant lui une liste de tous les éligibles, et pointe les votes à mesure. Quand la proclamation est finie, et que les réviseurs ont fait le contrôle, il est rendu compte du résultat général.

Les deux séances du 1er août répartirent les voix comme suit :

SÉANCE DU MATIN :

Cardinal	Rampolla,	24	Cardinal	Agliardi,	1
»	Gotti,	17	»	Ferrata,	1
»	Sarto,	5	»	Cassetta,	1
»	Ser. Vannutelli,	4	»	Portanova,	1
»	Oreglia,	2	»	Segna,	1
»	Capecelatro,	2	»	Tripepi,	1
»	Di Pietro,	2			

SÉANCE DU SOIR :

Cardinal	Rampolla,	29
»	Gotti,	16
»	Sarto,	10
»	Richelmy,	3
»	Capecelatro,	2
»	Ser. Vannutelli,	1
»	Segna,	1

Quand le premier scrutin ne donnait pas à un candidat la majorité des deux tiers des voix prescrite par Alexandre III (1159-1181), on procédait autrefois, et cela s'est fait encore pour l'élection de Léon XIII, à un second vote dans la même séance. Il se nommait l' « *Accession* », et autorisait les cardinaux à reporter leurs voix sur un des noms favorisés au premier tour. Ceux qui se ralliaient complétaient alors la formule du nouveau bulletin ainsi conçu : *Accedo Reverendiss. D. meo D. card...*, en ajoutant un de ces noms. *Je me rallie au cardinal X...* Ceux qui préféraient rester fidèles à leur premier vote, écrivaient *Nemini : Je ne me rallie à aucun autre*. La vérification est alors assez compliquée, car il faut comparer les bulletins du premier scrutin à ceux de l'accession, et constater, en brisant les sceaux des cases inférieures, et en confrontant les devises et les

1. Cf. *Revue des Deux Mondes art.*, c. p. 275.

chiffres, que les électeurs ralliés avaient d'abord favorisé un autre candidat. Le secret du vote demeurait sauf.

On n'ouvre la case supérieure, contenant le nom du votant, que lorsque l'identité des devises éveille un doute au sujet de la correction du ralliement; et encore pour constater qu'un élu n'a pas voté pour lui-même.

Le vote par accession n'eut pas lieu, comme précédemment, au Conclave de 1903. Après le premier scrutin, le cardinal-doyen interrogé à ce sujet, déclara que ce mode de votation pouvait donner lieu à des surprises, et qu'il était du reste trop compliqué. Aucune voix ne s'éleva pour le réclamer, et on accepta la décision prise.

Une fois l'insuccès du vote constaté, tous les bulletins sont enfilés et noués en paquet. On les dépose sur la table des scrutateurs s'il y a accession; à son défaut ils sont livrés aussitôt au premier maître des cérémonies, qui les porte au fourneau pour les brûler avec de la paille humide.

Cette opération se fait sans tarder; et pendant que les Éminences se retiraient dans leurs chambres, avec le regret d'une séance inutile, l'intérêt, surexcité au dehors, s'évanouit aussi, en constatant l'opacité de la *Sfumata*.

Après le vote, les cardinaux disposent librement de leur temps jusqu'au déjeuner; ils se rendent visite, entrent en relations avec les candidats qui les intéressent, causent, s'informent, et tout cela contribue à faire naître des idées plus exactes sur les talents et les mérites des personnalités en vue.

Bien que le cardinal Rampolla eût gagné cinq voix, les cardinaux commençaient à croire que le patriarche Sarto deviendrait un candidat sérieux; dès le second tour, il progressait plus que tous les autres. Les étrangers apprirent des italiens, combien il s'était distingué déjà, quelles œuvres il avait réalisées, quelle réputation d'intelligence, de bonté et de force il s'était acquise, après avoir débuté comme simple vicaire de campagne. Il inspira vite de la confiance.

D'après le témoignage de ceux qui y ont participé, un conclave n'a rien de l'agitation qui se manifeste dans les élections politiques; il donne plutôt l'impression d'une retraite ecclésiastique, pénétrée de recueillement et de piété. Les cardinaux pendant les *Temps libres*, sont le plus souvent en adoration devant le Saint-Sacrement, ou font les cent pas dans les corridors en récitant leurs heures et le chapelet. Les conclavistes servent la messe de leur maître, l'assistent quand il réclame leur aide, se tiennent toujours à sa disposition, et vivent, eux aussi, dans un discret recueillement.

1. Le 19 février 1878, à la séance du matin, le premier scrutin, qui donnait dix-neuf voix au cardinal Pecci, fut annulé pour certaines irrégularités; il n'y eut pas lieu de faire accession. A la séance du soir, le premier scrutin donna vingt-six voix au cardinal Pecci; au vote d'accession huit voix s'ajoutèrent. Au matin du 20, dès le premier scrutin, il recueillit quarante-quatre voix. La majorité des deux tiers était dépassée.

Cf. Goyau-Pératé-Fabre. — *Le Gouvernement de l'Église*, p. 49.

De même maintenant que l'*accessio*, d'autres formes d'élection ont disparu au cours des âges. Au XVIe siècle on pratiquait encore l'élection dite par *Inspiration*. Elle avait lieu quand les cardinaux, sans entente préalable, acclamaient l'un d'eux à l'unanimité en disant : *Ego eligo*, je le nomme. Le surcroît de précautions, prises par Grégoire XV, rendirent cette forme impraticable. — Le *compromis* est tombé aussi en désuétude; il se pratiquait ainsi : les cardinaux à l'unanimité chargeaient l'un d'eux de choisir le pape au nom de tous. C'est de Grégoire XV que date la règle de deux scrutins par jour.

Comme le lecteur l'aura remarqué, le nombre de voix en faveur du cardinal Sarto avait doublé du premier au second scrutin. Le soir du 1er août, il avait obtenu 10 voix. On le lui fit remarquer, mais il n'y attacha pas d'importance. C'était une simple marque d'amitié ; les deux candidats qui le précédaient avaient une sérieuse avance : il n'avait pas à s'inquiéter. Aussi, une fois rentré dans sa chambre, il songe à ses affaires de Venise qu'il compte reprendre à bref délai, et écrit cette lettre au vice-recteur de son séminaire :

Rome, 1er août 1903.

Cher Don Giovanni,

J'espère que les conférences épiscopales se feront à l'époque fixée. Je vous recommande en conséquence de veiller aux préparatifs, surtout aux chambres de Messeigneurs les évêques. S'il me survient des empêchements, je vous ferai avertir la semaine prochaine.

Remerciez tous les séminaristes de leur cher souvenir et spécialement de leurs prières. Jusqu'ici nous sommes tous en bonne santé. Je vous salue bien affectueusement et je me redis,

Votre très affectionné en Jésus-Christ,

† GIUS., card. SARTO, *P.*

***

La seconde journée était le dimanche, 2 août, jour principal de la Portioncule. En ville l'exposition du Saint-Sacrement eut lieu dans la basilique de Ste-Marie-Majeure. Au conclave, la chapelle Pauline, comme église paroissiale, jouissait du privilège des églises franciscaines pour l'indulgence du jour, et reçut de très nombreuses visites, tant des cardinaux que de tout le personnel.

Au premier scrutin il se produisit un incident inattendu. Le cardinal Puzyna, évêque de Cracovie, donna connaissance au Sacré-Collège d'un ordre émanant de Sa Majesté l'empereur François Joseph, par lequel ce souverain manifestait sa volonté de ne pas voir élever à la papauté le cardinal Rampolla. C'était l'ancien *Veto* qui reprenait vie, et qui, à notre époque, ne pouvait signifier autre chose qu'une intervention indue d'un pouvoir laïque en une question strictement du domaine de l'Église [1]. Voici du reste le texte littéral des paroles prononcées, tel qu'il a été publié par la *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1904 :

« *Je me fais un honneur, ayant été appelé à cet office par un ordre très haut, de prier Votre Éminence, en sa qualité de doyen du Sacré-Collège et de Camerlingue de la Sainte Église Romaine, de vouloir bien apprendre pour sa propre information et pour le déclarer d'une manière officielle au nom et par l'autorité de François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, que Sa Majesté, entendant user d'un droit et d'un privilège anciens, prononce le VETO d'exclusion contre mon Eminentissime Seigneur le Cardinal Mariano Rampolla del Tindaro.* »

Il fallait une réponse, c'est le cardinal-doyen qui parla le premier. — « Cette communication, déclara-t-il brièvement, ne peut être accueillie par le Conclave, ni à titre officiel, ni à titre officieux, et il n'en sera tenu aucun compte. »

1. Cf. *Le Conclave*, par Lucius Lector, (Paris, Lethielleux). Dans cet ouvrage d'érudition sont notés de nombreux renseignements sur l'ingérence de l'Autriche, de l'Espagne et de la France dans les conclaves des trois derniers siècles.

Le cardinal visé demanda aussi la parole, et protesta en ces termes: — Je regrette qu'une grave atteinte soit portée en matière d'élection pontificale à la liberté de l'Église et à la dignité du Sacré-Collège par une puissance laïque, et je proteste donc énergiquement. Quant à mon humble personne, je déclare que rien de plus honorable et rien de plus agréable ne pouvait m'arriver. (*Nihil honorabilius, nihil jucundius mihi contingere poterat*).

Le cardinal Perraud, évêque d'Autun, ajouta aussi un mot de protestation et invoqua une constitution de Pie IX contre cette intrusion. Cet incident du reste ne pouvait exercer aucune influence. Au moment où il se produisit, le collège était divisé au sujet du cardinal Rampolla, de telle façon, qu'une majorité en sa faveur n'était plus probable. La tentative de *veto* produisit même une réaction en sa faveur. Au scrutin qui suivit, le dimanche soir, non seulement tous ses partisans antérieurs lui restèrent fidèles, mais il s'y ajouta une voix. D'autre part, dès la séance du matin, avant l'ingérence autrichienne, car elle se produisit quand les billets *étaient déjà écrits*, le cardinal Sarto avait vu les voix en sa faveur s'élever de 10 à 21.

La *Sfumata* de 11 h. monta donc, comme celles du jour précédent, dense et opaque. Des milliers de personnes étaient venues pour la voir; comme c'était un dimanche, la circulation était interrompue sur la place Saint-Pierre, et la place Rusticucci qui précède. A 6 heures, on évalua à 50,000 personnes, la foule accourue, et la fumée envoya encore cette nouvelle: *Non c'é Papa*, pas de Pape encore!

La seconde journée donna les résultats suivants:

TROISIÈME SÉANCE. Avant le *Veto*.		QUATRIÈME SÉANCE. Après le *Veto*.	
Cardinal Rampolla, ...	29	Cardinal Rampolla, ...	30
» Sarto, ...	21	» Sarto, ...	24
» Gotti, ...	9	» Gotti, ...	3
Divers.	3	Divers.	5

Un incident d'une autre nature, ce fut la maladie du cardinal Herrero y Espinosa, archevêque de Valence; son état s'empira au point qu'on lui administra le saint Viatique.

***

La troisième journée ne devait pas encore aboutir, mais elle soumit le patriarche de Venise, grâce au peu de confiance qu'il avait dans ses talents et ses mérites, à une forte épreuve. Nous avons appelé plus d'une fois l'attention, au cours du récit de ses succès antérieurs, sur son manque complet d'ambition personnelle, sur l'étonnement qui le saisissait, et la peine qu'il éprouvait à chaque étape qui le menait vers le sommet de la hiérarchie; maintenant le voilà dans un courant, qui le porte malgré lui, à la papauté! Dès le dimanche déjà, ses amis qui constataient l'atmosphère de sympathie en formation autour de lui, en voyant son trouble et son inquiétude, avaient vainement essayé de le raisonner.

La faveur qui se tournait vers lui était une évidente erreur. Il ne comprenait pas l'entraînement singulier de ses collègues, mais il regarda comme un devoir de les détromper, de dissiper leurs illusions. Avant la séance du dimanche soir

— d'après une déclaration du cardinal Gibbons à François Crispolti, après le Conclave, — il prit la parole et avec l'accent d'une profonde sincérité, et des larmes dans la voix, il supplia le Sacré-Collège de renoncer à l'idée de l'élire ; il déclara hautement son indignité, fit remarquer que les qualités requises pour le suprême Pontificat n'existaient pas chez lui. Et précisément, ajoutait le narrateur, cette sincérité, cette humilité pleine de sagesse, ne faisaient qu'augmenter l'estime qu'il inspirait, et rendaient ses chances plus probables. Son caractère se révélait et le faisait connaître comme étant bien celui que ses amis avaient vanté.

Il y eut donc une vraie difficulté à vaincre sa résistance. Ses amis particuliers s'y employèrent, et firent un pressant appel à sa conscience pour le décider au



Leurs Éminences les Cardinaux
Mocenni (Rome). Ferrari (Milan). Manara (Ancone). Ferrata (Rome). Cretoni (Rome).

sacrifice. Les cardinaux Ferrata, Satolli, Agliardi et d'autres, insistèrent, l'exhortant à accepter volontairement sur ses épaules, la croix très lourde que le Seigneur était sur le point de lui imposer.

Ces instances affectueuses, faites au nom du devoir, qui mettaient en avant le fardeau plutôt que l'honneur, finirent par emporter son consentement. D'après « le témoin » déjà cité, quelques minutes avant le scrutin du soir et au commencement de la séance, le cardinal Satolli déclara que le cardinal Sarto, cédant aux instances de ses collègues, s'en remettait de son élection à la Providence.

Voici les résultats de la troisième journée :

Cinquième Séance :		Sixième Séance :	
Cardinal Sarto.	27	Cardinal Sarto.	35
» Rampolla.	24	» Rampolla.	16
» Gotti.	6	» Gotti.	7
Divers.	5	Divers.	4

Il manquait encore 7 voix au cardinal Sarto pour atteindre la majorité requise des deux tiers. Selon toute probabilité, la journée du mardi allait être décisive. La foule sur la place Saint-Pierre avait compté sur un résultat pour le lundi ; aussi quand elle reparut le mardi 4 août, se montra-t-elle, plus nerveuse, plus sûre de ne pas être cette fois, venue en vain. Les tramways et voitures ne cessaient de déverser du monde, représentant tous les âges et toutes les conditions. L'élection ne pouvait tarder et personne ne voulait manquer la *Sfumata* finale. De 9 heures à 10½ h., on estima à vingt mille le chiffre des spectateurs.

Brusquement une voix cria : — « *Le pape est élu !* » et aussitôt la foule fit

une poussée en avant vers le parvis de Saint-Pierre. Onze heures sonnèrent ; mais le maigre tuyau de cheminée, toujours immobile, imperturbable, dédaigneux, ne donnait aucun signe ; « on eût dit, note Mgr Marchesan, une personne longue et sèche, qui, de très haut regardait cette foule, toute fière de faire sentir



Leurs Éminences les Cardinaux
Bacilieri (Vérone). Cavicchioni (Rome). Aiuti (Rome). Taliani (Rome). Nocella (Rome).

son autorité, de se trouver haut placée, et d'être l'objet de tant d'avides regards. »

Onze heures et demie sonnèrent et rien ne semblait fait. La fatigue gagne la foule, elle devient impatiente. Le bruit que le pape est élu circule avec plus d'insistance ; la *sfumata* habituelle est en retard, et ce fait donne de la consistance au pronostic de l'élection. Les regards commencent à abandonner la cheminée pour se porter vers la loggia qui domine l'entrée de la Basilique. On remarque qu'il y a mouvement particulier dans le Vatican. La foule s'agite prise d'une curiosité aiguë. Il devient certain que l'élection est terminée, et les *reporters* courent aux prochains bureaux du téléphone prévenir leurs journaux. L'heureuse nouvelle, de proche en proche, se répand pour ainsi dire instantanément par la ville entière, et un flot nouveau de curieux, immense, ondoyant, oubliant l'ardeur d'un soleil cuisant, se répand vers Saint-Pierre. Tramways et voitures débarquent à tout moment de pleins chargements.

Pendant ce temps, sur la terrasse des galeries qui relient, à droite, la colonnade au portique de Saint-Pierre, on vit paraître diverses personnes qui agitaient vers



Leurs Éminences les Cardinaux
Nava di Bontifè (Catane). Richelmy (Turin). Martinelli (Rome). Gennari (Rome). Boschi (Ferrare).

la foule des mouchoirs blancs. Elles confirmaient ce dont plus personne ne doutait.

Restait à connaître le nom du nouveau Pontife. Vers onze heures quarante, un détachement de troupes vient renforcer les cordons déjà établis, et dix minutes après les battants de la grande loggia, qui domine l'entrée de la basilique, s'ouvrirent, ce qui provoqua une acclamation de joie et de soulagement.

Et là-haut paraissent aussitôt deux valets en livrée rouge ; ils déploient un large tapis blanc et rouge brodé aux armes de Pie IX, l'étendent sur la balustrade, et y placent trois coussins rouges. A cette vue des applaudissements éclatent et ils redoublent quand la croix, précédant le cardinal annonciateur, fait son apparition.

Alors, sur un ordre, les troupes se tournèrent face à Saint-Pierre, et une voix puissante commanda : — *Présentez, armes !* La lourde atmosphère de ce midi d'août pesait sur la masse humaine pressée, haletante, devant le parvis de Saint-Pierre. Elle s'était immobilisée, tous les yeux fixaient la *loggia*. Depuis près d'une demi-heure, le nom de Sarto circulait. On avait vu des employés du Vatican se montrer aux fenêtres qu'il n'y avait plus lieu de tenir fermées, et ils avaient fait le geste de coudre (*Sarto, tailleur*) qui avait été compris ; mais il fallait être sûr, il fallait aussi entendre la proclamation officielle, le nom nouveau lancé aux quatre vents du ciel.

Ce fut le cardinal Macchi qui parut. En sa qualité de premier cardinal de l'ordre des diacres, il était de droit annonciateur de l'heureux événement. A sa vue, la vaste rumeur de la foule s'éteignit brusquement ; ce fut un moment solennel qui



Leurs Éminences les Cardinaux
Prisco (Naples). Casali del Drago (Rome). Di Paola Cassetta (Rome). Sanminiatelli Zabarella (Rome). Portanova (Reggio, Calabre).

se manifesta bientôt par un silence profond, un silence respectueux et interrogateur. Entouré de deux cérémoniaires pontificaux, MMgrs Margolini Ciocci et d'Amico, portant la mozette rouge et la soutane violette, Son Eminence, tenant de la main droite le rituel, étendit la gauche vers la foule, et prononça d'une voix forte et vibrante, en détachant les syllabes, la formule consacrée :

Annuntio vobis gaudium magnum : Habemus Papam Eminentissimum et Reverendissimum Dominum JOSEPHUM SARTO, *qui Sibi nomen imposuit Pium X.*

Ce nom tomba dans la foule comme une pierre dans l'eau, et l'acclamation qui suivit fut comme une explosion. En ondulations ce nom se répandit de la place St-Pierre à la place Rusticucci, dans l'ancien et le nouveau Borgo, d'où il continua à passer de bouche en bouche jusqu'aux extrémités de la Ville.

Et cette masse de fidèles était là comme une délégation de l'Église universelle, acclamant avec un frémissement de joie, et vouant, dès cette première minute, respect, amour et dévouement à celui qui, d'après le *Liber Pontificalis*, devenait le 258me évêque de Rome et Souverain Pontife de l'Église catholique. Et pendant que toutes les cloches de Rome répondaient aux acclamations, le télégraphe lançait à travers la péninsule, l'Europe et l'Océan, le nom de Pie X, nouveau père des fidèles et gardien de l'Évangile.

Ce même jour, 4 août, dans les cinq parties du monde retentit le cri de : — Vive Pie X !

***

Nous devons revenir un moment sur les circonstances qui amenèrent l'élection du nouveau pape.

Le mardi était le jour de fête de saint Dominique « le patriarche à la torche enflammée » symbole, croyait-on, de l'*Ignis ardens*, la flamme ardente, qui d'après la prophétie de Malachie, doit synthétiser le gouvernement du pape successeur de Léon XIII.

A l'heure ordinaire, les cardinaux se rendirent à la Sixtine, manifestant par leur physionomie et leurs allures, la conviction que cette séance, la septième,



Leurs Éminences les Cardinaux
Segna (Rome). Pierotti (Rome). Della Volpe (Rome). Tripepi (Rome). Cavagnis (Rome).

serait la dernière. Seul le patriarche de Venise, en franchissant le seuil de la chapelle, paraissait abattu. Il n'avait fermé l'œil de la nuit. Convaincu qu'il n'y avait plus à résister, et que la volonté de Dieu devait être la sienne, il en était arrivé à se résigner, et jamais résignation ne lui fut plus pénible.

Dès le début des opérations, il n'y avait eu que trois noms mis sérieusement en avant et les deux qui tenaient d'abord la tête de la liste, donnèrent les plus remarquables preuves de désintéressement. L'ancien secrétaire d'État, cardinal Rampolla, le fidèle serviteur et confident de S. S. Léon XIII, ne prononça pas une parole, ne provoqua aucune démarche dans son intérêt personnel. Quant au cardinal Gotti, il avait été appelé par un de ses amis : « le cardinal de marbre, parce qu'il a du marbre le froid, le poli et la solidité ». Devant sa candidature il s'était montré de glace [1].

Le cardinal Sarto ne se contenta pas, comme ses deux collègues, d'être désintéressé ; se voyant plus pressé qu'eux, il se débattit, et il fallut le contraindre à monter sur le trône comme sur un Calvaire.

Les scrutateurs désignés par le sort étaient, pour cette dernière épreuve, les cardinaux Casetta, Mathieu et Martinelli ; le contrôle était échu aux cardinaux Richard, Manara et Della Volpe.

Le scrutin donna le résultat suivant :

Septième Séance :

Cardinal Sarto.	50
Cardinal Rampolla.	10
Cardinal Gotti.	2

(1. Revue des Deux Mondes, 15 mars 1904.

Le Patriarche de Venise était élu et obtenait huit voix de plus que les deux tiers requis. En faisant la vérification des bulletins pour constater que le cardinal élu n'avait pas voté pour lui-même, on trouva, comme devise, celle du Lion ailé de Saint Marc : *Pax vobis*. C'était donc en vain qu'il avait protesté de son indignité, qu'il avait conjuré ses collègues de ne pas songer à lui. L'élection était terminée, Dieu avait parlé par la voix du Sacré-Collège, il ne lui restait plus qu'à s'incliner. Mais la commotion était trop forte pour pouvoir être dominée aussitôt ; il tremblait, ses yeux se remplirent de larmes, et sachant bien que Dieu seul pouvait lui donner la force pour suivre désormais sa destinée, il leva les yeux au ciel et soupira : *Fiat voluntas tua !* Et ce fut le vénérable archevêque de Paris qui proclama l'élection du patriarche de Venise par *Cinquante voix*.

Il était onze heures. Les trois cardinaux chefs d'ordre s'approchèrent alors de l'élu, et le doyen Oreglia lui posa la question imposée par le rituel : *Acceptasne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem ?* Acceptes-tu l'élection de ta personne qui vient d'être faite canoniquement ?

Il garda un moment le silence, éprouvant encore, avant tout, le besoin de manifester ce qui se passait dans son âme ; c'est pourquoi, il répéta encore qu'il se croyait indigne d'une telle grandeur, mais que dans la volonté du Sacré-Collège il voyait la volonté de Dieu ; c'est pourquoi il s'inclinait avec respect et acceptait le calice qu'on lui offrait.

Ce n'était pas là la réponse simple et nette exigée par la liturgie ; le doyen voulant l'obtenir pour la régularité d'un acte aussi important, posa de nouveau la question. L'auguste élu répondit enfin : *Accepto*, j'accepte.

Alors vint la seconde question :

— *Quomodo vis vocari?* Comment veux-tu être appelé ? Il réfléchit un moment. Le nom de Benoît lui était cher. Originaire comme Benoît XI du diocèse de Trévise, il avait célébré, comme nous l'avons vu, le sixième centenaire de son élection en 1903, et en juillet 1904, le même centenaire de sa mort ; ce nom pouvait donc lui convenir. D'autre part il avait toujours été grand admirateur de Pie IX ; il portait vraiment dans son cœur, le Pontife de l'Immaculée-Conception, de l'Infaillibilité pontificale, l'ardent défenseur des droits de l'Église dans les luttes contemporaines ; il sentait qu'il existait des affinités entre sa propre nature et celle de ce pape si paternel, si populaire, et c'est ce qui finit par lui dicter cette réponse :

— Je veux être appelé Pie X [1].

Comme l'élection était terminée, les cérémoniaires rappelés, entrèrent dans la chapelle avec Mgr Merry del Val, secrétaire du Sacré-Collège. Ils abaissèrent les baldaquins des trônes pour indiquer que la juridiction intérimaire des cardinaux prenait fin, ne laissant dressé que celui du nouveau pape en signe d'autorité souveraine du chef de l'Église. Le Protonotaire apostolique, préfet des Cérémonies, Mgr Riggi, avait dressé dans l'intervalle l'acte d'acceptation de l'élu que signèrent comme témoins, le secrétaire Mgr Merry del Val, et MMgrs Marzolini et Ciocci. Lecture fut donnée de la pièce.

1. L'usage de prendre un nouveau nom en acceptant la tiare remonte à l'an 955 quand Octavien, des comtes de Tusculum, prit le nom de Jean XII. Seuls Adrien VI d'Utrecht (Adrien Dedel) 1522-1523, et Marcel II (Marcel Cervini) 1555, qui ne régna que 22 jours, gardèrent leur nom de baptême.

Maintenant le nouveau pape devait revêtir les insignes de sa haute dignité, avant de recevoir la première *Obédience* du Sacré-Collège. Leurs Éminences les cardinaux Macchi et Steinhuber conduisirent Pie X à la sacristie. Le conclaviste Mgr Bressan et le valet de chambre Giovanni Gornati, éprouvèrent une telle secousse en recevant l'ordre de prêter leur aide au Souverain Pontife, leur maître, qu'en arrivant près de lui, ils ne savaient plus ni où ils étaient, ni ce qu'ils devaient faire.

Des trois soutanes blanches prêtes, celle destinée à une taille moyenne convenait au nouveau pape. On lui passa des bas blancs, des chaussures rouges avec la croix; en plus le rochet, la mozette, l'étole et la calotte blanche. Ainsi vêtu, il rentra dans la chapelle et prit place sur le fauteuil qui avait été installé sur le



Leurs Éminences les Cardinaux
Celesia (Palerme). Goossens (Malines). Kopp (Breslau). Fischer (Cologne). Steinhuber (Rome).

palier de l'autel. Les cardinaux vinrent alors, une première fois, reconnaître, en la personne de l'élu, le Vicaire de Jésus-Christ, et pour cela chacun lui baisa la main et reçut l'accolade. Cette cérémonie s'appelle la première adoration [1] ou obédience. Avant de la terminer, Pie X confirma dans ses fonctions l'ancien camerlingue ; ce fut son premeir acte de juridiction. Notons ici que le nouveau pape est libre de choisir qui il veut comme camerlingue, et n'est pas tenu d'agréer celui de son prédécesseur. Une fois celui-ci renommé, la charge lui est de nouveau dévolue à vie. Le cardinal Oreglia s'approcha aussitôt pour remettre au Pontife, l'*Anneau du Pêcheur*, symbole des successeurs de saint Pierre; Pie X le passa au préfet des cerémonies pour y faire graver son nom.

La séance finale du Conclave de 1903 se trouvait levée. Sa Sainteté quitta la Sixtine et se retira dans sa chambre.

Ce fut alors que pour traiter les affaires qui se présenteraient, il nomma sans tarder le secrétaire du Conclave, Mgr Merry del Val, pro-secrétaire d'État.

***

Le nouveau pape ne s'appartenait déjà plus. Il devait aussitôt résoudre une question relative à un acte important, sa première bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*. Où la donnerait-il? Du balcon extérieur s'ouvrant sur la ville et le monde ou de la *loggia* intérieure, à la foule pressée dans Saint-Pierre et représentant

1. C'est le terme *adoratio* qui a servi aux protestants pour reprocher à l'Eglise « *l'Adoration du pape* ». Dans le langage liturgique ce mot n'a pas son acceptation morale et théologique, mais un sens purement verbal de prosternement, d'obédience. C'est l'hommage à l'orientale, tel qu'il se rencontre dans la Bible

toutes les nations? Pie X n'eut pas de peine à se décider pour la bénédiction à l'intérieur de la Basilique, suivant ainsi l'exemple de Léon XIII [1]. Malgré toutes les réserves, et après le langage que les journaux avaient tenu dès le début du Conclave, l'apparition du pape sur le balcon dominant la ville, eût été interprétée comme un acte de réconciliation, comme une acceptation de la spoliation et des faits accomplis. Pie X, de même que son prédécesseur, comprit que sa dignité et le souci des intérêts de l'Eglise, lui commandaient d'accepter la captivité du Vatican et de le signifier en ne donnant lieu à aucune fausse interprétation de sa volonté.

A midi précis, pendant que les cloches de Rome sonnaient à toute volée, Sa Sainteté, accompagnée du Sacré-Collège et du cortège des cérémoniaires et con-



Leurs Éminences les Cardinaux
Logue (Armagh). Moran (Sidney). Langénieux (Reims). Richard (Paris). Perraud (Autun).

clavistes, se présenta à la loggia intérieure de Saint-Pierre. L'immense église était comble, et les yeux du pontife en tombant sur cette foule qui le mettait pour la première fois en contact avec l'univers catholique, rencontrèrent aussi la *Confession*, et les quatre-vingt-neuf lampes signalant le tombeau du Prince des Apôtres. Là était la racine de l'arbre immense qui depuis tant de siècles étendait son ombre bienfaisante sur le monde, et dont lui était, en ce moment, le vivant rejeton. D'une voix émue et forte, il bénit à son tour ce monde, s'unissant à la lignée ininterrompue des vicaires du Christ, qui tous avaient exécuté avec un même amour l'ordre divin : — *Pasce oves meas !*

Tous les regards étaient braqués sur lui, et on l'acclamait avec enthousiasme, cependant qu'il faisait un geste comme pour refréner ce qui s'adressait à sa personne et rapporter le tout à Jésus-Christ.

Pie X rentra ensuite dans la chambre nº 57, comme les jours précédents ; il y prit un peu de nourriture et trouva à peine quelques instants de repos pour se refaire après une série d'aussi fortes émotions.

Aussitôt après l'élection, Don Bressan avait télégraphié au Vicaire-Général de Venise, Mgr Mion, mais Pie X profita, le même jour, du premier moment disponible, pour lui écrire cette lettre.

---

1. Avant 1870, le pape bénissait la ville et l'univers quatre fois par an. Deux fois à Saint-Pierre, le Jeudi-Saint et le jour de Pâques, puis au Latran pour l'Ascension, et à Sainte-Marie-Majeure pour l'Assomption. Ces traditions sont forcément suspendues, sans être oubliées. Théoriquement rien ne permettrait de donner, à une nouvelle bénédiction de ce genre le sens d'une absolution des méfaits commis par les vainqueurs de la Porta Pia.

Du Vatican, le 4 août, 1903.

Ill^me et Rév^me Monseigneur,

Don Bressan vous a déjà annoncé par télégramme que la divine Providence, bien que je sois le plus indigne et le plus incapable de tous les cardinaux, a voulu m'élever sur le siège apostolique du Souverain Pontificat.

Mon cœur avait hâte de vous dire mes sentiments de vive gratitude pour les admirables services que vous m'avez rendus, pendant neuf années entières, comme vicaire général. Je serai très heureux quand je pourrai vous montrer ma reconnaissance.

Guidé par ma vive affection pour mes chers enfants de Venise, je désire, pour le moment du moins, conserver l'administration de l'archidiocèse, et je vous donne à nouveau pour cela, à vous et à Mgr F. Pantaleo, tous les pouvoirs nécessaires.

Je me recommande en même temps à vos prières et aux prières de tous les fidèles, et je vous donne de grand cœur, à vous, à mon vénérable clergé et à mon cher peuple de Venise, la bénédiction apostolique.

Votre très dévoué et très respectueux en J.-C.,

PIE X, *pape.*

***

Avant le départ des cardinaux, pour satisfaire aux prescriptions liturgiques, il fallait procéder encore à la levée de la clôture, ainsi qu'à la deuxième et la troisième obédiences du Sacré-Collège et de la haute prélature romaine.

A cinq heures de l'après-midi, le Pape quitta son appartement et se rendit à la chapelle Sixtine, où la fin du Conclave fut proclamée selon le rite. Revêtant ensuite les ornements pontificaux, précédé de deux protonotaires apostoliques, assisté des deux cardinaux-diacres Macchi et Steinhuber, et du maréchal, prince Chigi, que suivaient Mgr Cagiano de Azevedo et d'autres dignitaires, Sa Sainteté s'avança vers l'autel, y fit une courte prière et prit place sur son trône. Alors les cardinaux, dans l'ordre habituel, accomplirent leur seconde obédience. La cérémonie terminée, le pape déposa ses ornements, reprit la mozette et l'étole, et après avoir admis au baisement du pied quelques personnages, se retira. Parmi ceux qui se présentèrent figuraient Mgr Cagiano de Azevedo, le majordome, le prince Chigi et ses deux fils, Mgr Bisleti, maître de Chambre, ainsi que les commandants et officiers des différentes gardes du Vatican. Comme le vénérable archevêque de Valence, toujours très souffrant, n'avait pu se joindre à ses collègues pour l'obédience, Pie X se rendit auprès de lui, et le réconforta par d'aimables et consolantes paroles. Depuis ce jour il reprit lentement des forces, et les médecins lui ayant déclaré, quelques jours plus tard, qu'il pourrait supporter le voyage, il partit pour Valence où il mourut, quatre mois plus tard, en décembre.

Le lendemain de son élection, Pie X se levant de bonne heure, selon son habitude, dit la sainte messe dans la salle de la Pinacothèque, sur l'autel dont il s'était servi les jours précédents. Ensuite commencèrent les audiences. Il les donna dans sa chambre même du Conclave, garnie de quatre modestes sièges et d'un mobilier plus modeste encore. Un des premiers qu'il reçut fut l'illustre maëstro Pérosi, son protégé et ami, qu'il avait fait nommer à Venise, qu'il retrouvait à Rome.

La troisième obédience de règle, qui est particulièrement solennelle, eut lieu ce même jour, 5 août, dans la chapelle Sixtine. Le pape y fit cette fois son entrée escorté par la garde-noble et deux détachements de la garde-suisse. A cette dernière manifestation de soumission et de fidélité, prenaient part outre les cardinaux qui avaient repris la pourpre, les patriarches, archevêques et évêques appartenant à la Curie, ainsi que les membres de la prélature romaine. Quand Sa Sainteté parut, la maîtrise pontificale, sous la direction de son chef, le maëstro Don Lorenzo Pérosi, entonnèrent l'*Ecce sacerdos magnus* et ensuite le *Te Deum*. C'est pendant l'exécution de l'hymne ambroisien que les cardinaux et prélats présentèrent encore leur hommage. La cérémonie se termina par une bénédiction apostolique en forme solennelle, et le Saint Père, complètement maître



Leurs Éminences les Cardinaux
Lecot (Bordeaux). Couillié (Lyon). Labouré (Rennes). Mathieu (Rome). Gruscha (Vienne).

de lui-même, pour rentrer dans son appartement, traversa les salles ducale et royale ; il y reçut les honneurs présentés par la garde palatine, et l'hommage respectueux d'un grand nombre d'ecclésiastiques, de dames et de personnages qui s'y trouvaient réunis.

Un nouveau règne commençait et il était urgent de parer aussitôt aux besoins de la cour pontificale. Mis au courant des excellents services rendus par les dignitaires au service du pape défunt, Pie X, sur présentation de Mgr le secrétaire consistorial, agissant alors en qualité de pro-secrétaire d'État, confirma dans leurs charges les titulaires suivants :

Mgr Costantini, *aumônier secret ;* Mgr Bisleti, *maître de chambre ;* MMgrs Misciatelli, Sanz de Samper, Scapinelli di Lèguigno e Zichy, *camériers secrets participants ;* le marquis Luigi Serlupi Crescenzi, *chef écuyer ;* le professeur Lapponi, *premier médecin pontifical ;* Francesco Silli, *chef des palefreniers.*

Le pape nomma aussi Mgr Sardi, *secrétaire des brefs aux princes ;* Mgr Galli, *secrétaire pour les lettres latines ;* et Mgr Giovanni Bressan, *premier chapelain particulier.*

***

Un des premiers soins d'un nouveau pontife, après la proclamation de son exaltation, c'est d'en informer par son pro-secrétaire d'Etat, les Ambassadeurs et ministres plénipotentiaires accrédités près du Saint-Siège. Pie X notifia lui-même, selon l'usage, son avènement aux souverains et chefs d'Etat avec lesquels la papauté est en relation diplomatique. Aucune notification ne fut faite au gouvernement italien ; le Saint-Siège en a toujours agi ainsi envers les cours avec lesquelles les rapports sont rompus.

Le jeudi 6 août, Pie X reçut les ministres des puissances étrangères, et peu après, il donna audience au chapitre de Trévise, aux délégués du Séminaire de Padoue présentés par Mgr Callegari, à son neveu l'archiprêtre Parolin de Possagno, au syndic de Riése, et à un grand nombre de ses amis.

A tous, le Saint Père donna sa bénédiction et il eut une attention toute particulière pour le cher village natal de Riése ; mais l'idée dominante de ces premiers entretiens était toujours celle-ci, bien digne de son humilité : « — Je ne suis qu'un pauvre mortel, je ne suis pas préparé à porter la lourde croix qu'il a plu à Dieu de m'imposer ; pourtant que sa volonté soit faite ; je la porterai du mieux que je pourrai. Puisse Dieu m'accorder la grâce nécessaire. »

A deux de ses amis il dit encore avec bonhomie : « A Venise, je n'étais que



Leurs Éminences les Cardinaux
Vaszary (Primat de Hongrie). De Skrbensky (Prague). Puzyna (Cracovie). Katschthaler (Salzbourg). Neto (Lisbonne).

le maître d'une gondole ; me voilà commandant d'un vaisseau de haut bord. »

Il avait accordé libre accès aux cardinaux étrangers qui désiraient l'entretenir en particulier, et reçut ainsi, le samedi matin, Son Eminence le cardinal Goossens archevêque de Malines [1].

***

La nouvelle de l'élection de Pie X s'était répandue promptement dans l'univers entier ; Joseph Sarto était personnellement peu connu hors de l'Italie, mais il parut pourtant que le choix d'un cardinal placé en dehors de tout courant politique, et s'étant distingué uniquement par l'exercice du ministère, présentait un caractère providentiel. On avait parlé davantage d'autres candidats, et l'intérêt qui s'attachait à leurs candidatures était plus vif chez tel gouvernement que chez tel autre ; mais tous ces bruits politiques s'étaient éteints sur le seuil du Conclave, et aucune « *faction* », comme on disait jadis, n'avait poussé la liberté humaine contre l'Esprit divin. Le patriarche se trouvait n'avoir été que le candidat de la Providence.

Sans revenir sur les opinions et préférences qui se manifestèrent hors de l'Italie avant et pendant le Conclave, il n'est pas sans intérêt de considérer les faits et gestes de l'Italie même, en présence de l'élection d'un nouveau pape. En 1870, elle voulut atteindre l'Église dans sa vie intime, car elle croyait que celle-ci devrait nécessairement ou se révolter contre les faits accomplis, ce qui la mettait à la merci des puissances, ou les accepter, ce qui équivalait à une abdication.

1. La *Difesa*, 8 et 9 août, 1903.

Pie IX et Léon XIII se contentèrent de protester. Or, il s'est fait, en moins d'un quart de siècle, que Léon XIII non seulement a dominé l'Italie, mais est devenu le personnage dont l'Europe et le monde se sont occupés plus que d'aucun autre. Pendant ce temps, la monarchie italienne rencontrait épreuves et revers, gênée à l'intérieur par les révolutionnaires qui composaient jadis l'avant-garde contre le domaine temporel. Aussi, quand il fut question de célébrer le 25me anniversaire de la prise de Rome, le 20 septembre 1895, et le 25me anniversaire de l'élection de Léon XIII quelques années plus tard, le monde entier se trouva-t-il à même de faire des constatations très précises.

Ce fut Francesco Crispi qui enleva à Montecitorio une imposante majorité pour célébrer la Brèche de la Porta Pia. Les Souverains accoururent pour être de la fête, mais les princes collatéraux préférèrent continuer leur villégiature à Turin. L'empereur Guillaume II, dont les journaux avaient escompté la venue, ne laissa pas encourager cet espoir. Les ambassades accréditées auprès du Quirinal, à l'exception de celle d'Angleterre, s'abstinrent de pavoiser, et l'illustre Mommsen lui-même, l'historien de la Rome primitive, n'accepta pas d'aller, par sa présence, élever la Brèche à la hauteur d'un fait glorieux. En fin de compte, il ne resta pour le peuple, avide d'illuminations et de marches militaires, que le *buon divertimento* ordinaire, qui s'accommode de tous les prétextes. Autour de la Brèche, on vit donc, au grand jour, l'armée italienne encadrée et comme débordée par le flot des chemises rouges. L'enthousiasme des vieux garibaldiens était de loin le plus exubérant, et ils eurent les honneurs de la journée. Le matin même on avait inauguré la statue de Garibaldi, sur le Janicule. C'était la monarchie qui se montrait reconnaissante envers les trop fidèles « démocrates », et force lui fut de célébrer avec eux « l'émancipation de la conscience humaine ». Le *Messaggero* imprima, que la Brèche « *était le monument le plus grandiose parmi ceux qui se sont élevés au XIXe siècle*[1] ».

Le discours de Francesco Crispi, devant la statue de Garibaldi, fut tout à fait remarquable ; il cessa même un moment d'être libre-penseur pour mettre Dieu de son côté en exaltant l'Italie. Il déclara que le christianisme, divin de sa nature, n'a pas besoin de canons pour exister ; que par conséquent la catholicité devait être reconnaissante à l'Italie, parce que l'Italie — par la Brèche — avait « *réalisé la volonté du Très-Haut* » ; et qu'enfin, grâce à l'Italie, « la loi éternelle » avait été accomplie. Il constata en terminant « avec un serrement de cœur » que les audacieux qui s'obstinaient à s'opposer au Seigneur, étaient hélas ! « ceux qui se disent ses ministres ». — Telle fut la philosophie et la théologie de la Brèche.

M. Crispi et les manifestants, scandalisés peut-être de tant de mots pieux devant Garibaldi, n'oublièrent qu'une chose, c'est que le monde, ce jour-là, avait les yeux fixés non sur eux, mais sur Léon XIII ; le pape reçut en effet un très grand nombre de lettres et de dépêches, venues de tous les points du monde et de toutes les provinces du royaume.

Quand le 28 avril 1903, amena le vingt-cinquième anniversaire de l'illustre pape, les fêtes prirent aussitôt un caractère mondial ; les acclamations montèrent de l'univers entier. Le calvaire du Vatican se changea en un rayonnant Thabor ;

1. Cf. Georges Goyau, *Lendemains d'unité*, Paris, Perrin, 1900. *Le 20 septembre 1895.*

rois et peuples accoururent à Rome pour contempler celui qui représentait en ce moment les clartés de la raison humaine la plus haute, unies à la splendeur de la vérité divine. Léon XIII était arrivé au terme de son œuvre gigantesque. Guillaume II, l'empereur d'Allemagne, se rendit à Rome et donna à sa visite au Vatican un grand éclat. Le roi d'Angleterre, Édouard VII, supprimant pour ainsi dire l'abîme, creusé par Henri VIII et la réforme entre son pays et la papauté, eut aussi une entrevue avec le Pontife jubilaire.

Tous les honneurs que l'on rendit alors à Léon XIII, partirent à la fois du cœur des hommes d'État et du cœur des peuples : ils saluaient en lui le défenseur de tous les droits, et le protecteur de la vraie liberté.

Le Quirinal seul continuait à tout ignorer, et les vagues projets d'entente



Leurs Éminences les Cardinaux
Sancha y Hervas (Tolède). Casanas y Pages (Barcelone). De Herrera y de la Iglesia (Compostelle). Herrero y Espinosa (Valence). Vivès y Tuto (Rome). Gibbons (Baltimore).

inventés et combinés par ses amis, depuis 1870, se dissipaient l'un après l'autre. Quand arriva la mort de Léon XIII, le roi Victor-Emmanuel se disposait à faire un voyage en France ; il l'ajourna. Il voulut être à Rome au moment du Conclave. C'était une marque publique de déférence envers le Saint-Siège, bien en situation après les visites royale et impériale encore récentes.

Que les troupes italiennes aient fait ensuite la police avec quelque ostentation sur la place Saint-Pierre, rien de plus naturel ; mais quand on a commandé : — *Présentez, armes !* ce n'était plus de la police ; c'était le beau geste de l'Italie avide d'entente. Comme les journaux avaient beaucoup écrit qu'une bénédiction de la *loggia* extérieure n'était pas impossible, on avait peut-être pensé qu'une politesse en vaudrait une autre. C'était confondre des choses qui n'ont aucun rapport direct entre elles : la politique et la vie de l'Église. Le cardinal Sarto avait eu à Venise des rapports de courtoisie avec la famille royale ; il avait parlé le langage correct, au point de vue strictement politique, qu'il devait au roi, sur un territoire où sa légitimité n'avait jamais été contestée. En devenant Pie X, l'ancien patriarche se transportait dans un autre milieu et devait changer aussi d'attitude. Comme représentant des droits de l'Église, il suivit sans hésiter la tradition de Pie IX et de Léon XIII [1].

1. Les nombreuses allocutions de Pie IX ont servi de modèles à Léon XIII, le pape prétendu libéral. Jamais il n'a cessé de protester contre la situation *inique* que lui avait faite la spoliation de ses états, et de réclamer son indépendance liée à l'exercice du Souverain Pontificat. Le 23 mai 1887, il disait : « Pour arriver à un accord, il faut rétablir cette condition de choses dans laquelle le Souverain Pontife ne soit le sujet d'aucun pouvoir, et

Quelque étrange que cela puisse paraître, on ne peut s'empêcher de croire que le Quirinal ait caressé à cette époque la chimère d'une réconciliation avec le Vatican. La preuve en est, non précisément dans le geste de la troupe devant Saint-Pierre, mais dans une circulaire du ministre Zanardelli, qui fut envoyée à tous ses préfets, interdisant en termes brefs et secs, de participer aux fêtes qui pourraient avoir lieu à l'occasion de l'avènement du Saint Père. Le motif qu'il en donne est que le gouvernement du roi *n'a pas reçu notification officielle de cet événement*. On s'y attendait donc. L'illusion fut courte, et il n'est pas inutile de constater qu'elle a existé [1].

Le Saint Père fit pourtant parvenir une lettre à la veuve du roi Humbert, la reine Marguerite, mère du roi actuel, Victor Emmanuel III, femme de grand mérite qu'il avait visitée et consolée à Venise.

La liberté de l'Eglise est sa première condition de vie, et elle ne peut l'enchaîner à des garanties qui la rendraient tributaire d'un État, et qui,elles-mêmes, sont exposées aux fluctuations politiques. Comme le disait justement Léon XIII, il ne suffit pas à la liberté de l'Eglise d'exister, il faut aussi qu'elle le paraisse, que le monde catholique soit rassuré sur son indépendance. Pour cela aucun accord, aucune entente ne peuvent exister entre le gouvernement italien et le Vatican ; il faut qu'ils vivent côte à côte sans se connaître [2].

---

jouisse de cette liberté pleine qui en mérite réellement le nom, comme tous les droits le demandent. »

Dans sa lettre du 15 juin 1887, indiquant à son nouveau ministre Rampolla la conduite à tenir dans la *Question Romaine*, il ajoutait : — « De tout cela il est facile de comprendre comment s'impose aux pontifes romains, et combien est sacré pour eux le devoir de défendre et de maintenir la souveraineté civile et sa légitimité, devoir rendu encore plus sacré par la *religion du serment*.

« Ce serait folie de prétendre qu'ils consentiraient eux-mêmes à sacrifier, avec la souveraineté civile, ce qu'ils ont de plus précieux.Nous voulons parler de leur liberté elle-même dans le gouvernement de l'Eglise, pour laquelle leurs prédécesseurs ont, en toute occasion, si glorieusement combattu »

Léon XIII demandait donc la restitution de son pouvoir territorial, et cette restitution brisant *l'Unité italienne*, était refusée par la Maison de Savoie. De là le conflit insoluble aussi bien pour Pie X que pour Pie IX et Léon XIII.

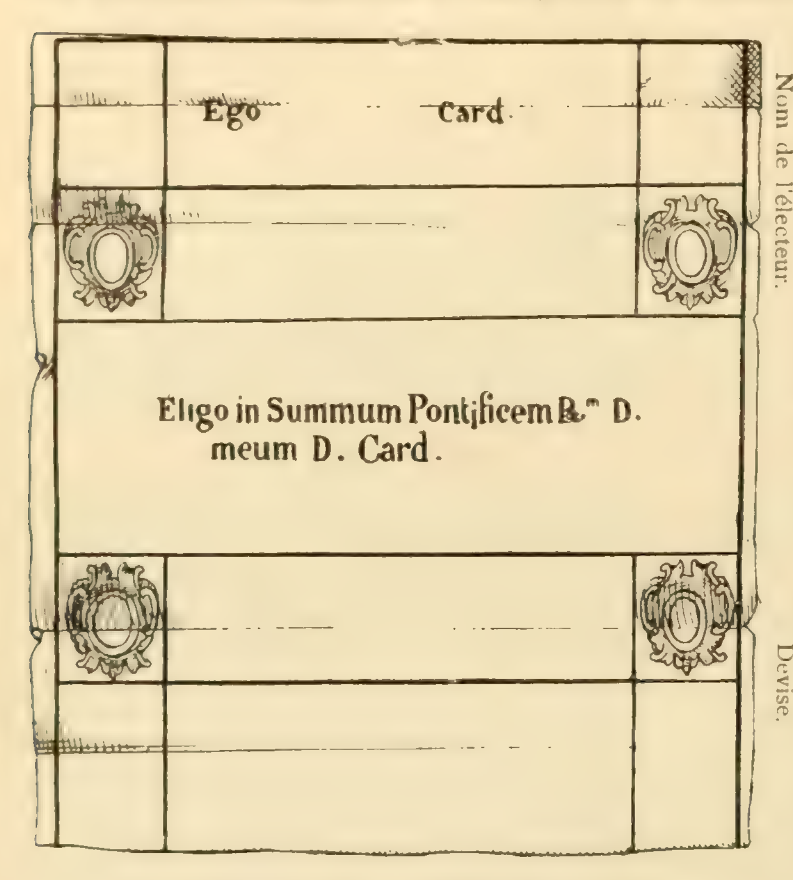
Les puissances chrétiennes de l'Europe ont laissé le tombeau du Christ aux mains des infidèles, les nations catholiques, divisées et indifférentes, laissent aussi le Vicaire de Jésus-Christ prisonnier de la libre-pensée et de la Révolution. Ce sont des symptômes de faiblesse et de décadence.

1. M. Crispi,lui aussi,avait envoyé une circulaire identique après l'élection de Léon XIII ; il se montrait indigné de n'avoir point reçu notification officielle de l'avènement au trône. Le bon sens de la *Fanfulla* l'empêcha de pousser plus loin les choses. « Qui donc a notifié officiellement au gouvernement la mort de Pie IX ?... demandait ce journal. Le gouvernement n'en a pas moins fait venir à Rome 3000 hommes pour assurer la sécurité du conclave et, déférence insigne, il a prorogé l'ouverture du parlement. Le gouvernement s'aviserait-il de considérer maintenant le siége papal comme encore vacant ? Mais alors il devrait continuer à garantir la liberté d'un conclave qui n'existe plus. Soyons logiques ! L'élection du Pape a été annoncée à Rome, dans les formes ordinaires, du haut du balcon de St-Pierre. L'avènement du roi Humbert n'a pas non plus été notifié officiellement au Pape. Il serait ridicule de vouloir exiger des communications par des voies officielles qui n'existent pas ».

2. La possession temporelle du Souverain Pontife se réduit, depuis 1870, au palais du Vatican, aux jardins qui l'entourent, au Latran et au château deCastel-Gandolfo.Cette possession toutefois ne jouit pas de l'extra-territorialité et le pape, sous ce rapport, est moins protégé que les ambassadeurs attachés à sa personne.

Les magnifiques collections du Vatican sont déclarées par la *Loi des Garanties*, propriétés nationales, et le pape en est seulement le gardien. Cette loi, M. Crispi lui-même l'a fait

Quand un nouveau pape monte sur le Siège de saint Pierre, on le rapproche volontiers de son prédécesseur. Dans le cas présent la figure si extraordinaire de Léon XIII n'admettait à côté d'elle qu'une grandeur de nature toute différente. Telle est celle de Pie X. Joseph Sarto n'avait fait de bruit ni par des œuvres d'intérêt général, ni par la science et l'érudition ; on ne l'avait pas vu remporter des succès dans les nonciatures, mais sa carrière avait une admirable unité. Homme de sens, d'expérience et de modération, agissant toujours dans la sphère purement ecclésiastique, il était devenu un représentant parfait de la profonde vie intérieure émanée de l'Evangile et de l'amour du Christ. Il s'efforça toujours d'en pénétrer ses ouailles, et de raviver au cœur d'un peuple refroidi dans la charité, l'esprit de sacrifice et de dévouement au bien. La volonté du Seigneur a mis à la tête du monde catholique, de préférence à d'autres, l'enfant de Riése, merveilleusement doué et n'ayant jamais eu d'autre ambition que d'aimer et de faire aimer le Christ et son Église.



Bulletin de vote ouvert.

Dans tous les milieux où il a vécu, ceux qui le connaissaient intimement ont éprouvé le pressentiment de sa destinée. Mgr Marchesan se plaît à énumérer nombre de prophéties populaires qui allaient naturellement à lui et qui découvraient, dans sa physionomie, à la fois physique et morale, une ressemblance de plus en plus accusée avec Pie IX.

A l'avènement d'un pape, on ne peut non plus passer sous silence les prophéties apocryphes attribuées à saint Malachie et qui devraient exprimer le caractère de chaque pontificat. Ces prédictions ont été dédaigneusement traitées par la critique du XVIIe et du XVIIIe siècle ; les Bollandistes n'y ont vu que des rêveries, mais elles ont gardé une vraie popularité, parce que leurs figures, toujours un peu énigmatiques, ont semblé parfois se vérifier. Tel le *Peregrinus Apostolicus* appliqué à Pie VI le pontife errant, et le *Crux de Cruce* qui exprime la persécu-

entendre, peut être aggravée, modifiée par le caprice d'une majorité.

Les gouvernements italiens font répéter par la presse anti-cléricale du monde entier, que le pape n'est pas prisonnier, qu'il ne sort pas du Vatican, parce qu'il ne le *veut pas*, que sa prison est volontaire par calcul et tromperie. Il ne peut en sortir, parce qu'il s'exposerait aux insultes des sectaires dont le corps de Pie IX n'a pas été préservé. S'il était accueilli par un grand enthousiasme populaire, l'Etat ne permettrait pas qu'il se manifeste au détriment des souverains italiens. En un mot, le pape est à Rome un pouvoir politique et religieux, et le gouvernement royal doit tout faire pour l'empêcher de ressaisir ses fidèles, sujets de Victor-Emmanuel.

tion endurée par Pie IX, et sa croix venue de ces rois qui ont une croix dans leur blason. Le *Lumen in cœlo* pris comme métaphore de l'éclat extraordinaire que Léon XIII a donné à la tiare, mérita aussi l'attention. Mais il ne faut pas confondre des coïncidences avec des prophéties, et il a fallu recourir bien des fois à des subtilités, pour trouver entre la devise et le caractère d'un règne, un rapport à peine vraisemblable. Pour Pie X devrait se réaliser la prédiction *Ignis ardens*, foyer ardent. Elle paraît déjà bien adaptée au caractère d'ardente charité qui est celui du nouveau pontife, mais elle est trop générale pour ne s'appliquer qu'à lui. Comme les papes ne manquent jamais ni d'intelligence ni de cœur, et qu'ils ont toujours la charge de gouverner le monde, en affirmant à leur sujet quelque chose de grand et de général, on est sûr de trouver un interprète qui établira l'adaptation claire et irrécusable. Que cette série de devises, attribuée à S. Malachie, date du moyen-âge ou du *Lignum vitæ de* 1595, peu importe ; à chaque nouveau pape elle aura son regain d'actualité. La curiosité de l'avenir est tenace, et se relève facilement de toute déception.

Il nous reste à dire un mot des armoiries de Pie X. Comme évêque de Mantoue il ne se soucia pas beaucoup de l'héraldique. Son écusson présente alors une ancre sortant des flots agités, une étoile d'or sur champ d'azur, et le Lion de St-Marc. L'ancre avec ses trois branches, représente les trois vertus théologales, l'étoile symbolise la Vierge, *Stella Maris*, et ses cinq pointes spécifient ses principaux privilèges et dignités : Immaculée Conception, Pleine de grâce, Mère de Dieu, Corédemptrice, Reine du ciel et de la terre.

En prenant possession du siège de Venise, les nouveaux patriarches se contentent, selon une tradition, de charger leur écusson d'évêques des armes de Venise; le Lion de l'évangéliste S. Marc. Mgr Sarto les portait déjà et ne fit aucune modification.

En devenant pape, il rompait le lien qui l'unissait à l'archidiocèse, mais pour ne pas renouveler le conflit au sujet du droit de nomination entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, il conserva sa juridiction sur le patriarcat, et garda le Lion qui la symbolise. Les armes de Pie X conservent donc les symboles adoptés depuis Mantoue, et d'après leur composition officielle se blasonnent ainsi :

D'azur à l'étoile à cinq pointes d'or dominant les flots de la mer d'où émerge à sénestre une ancre à trois branches au naturel en chef, de Venise, au lion de Saint Marc d'or sur champ d'argent.

***

L'élection de Pie X produisit, comme on le pense bien, une impression particulièrement vive chez les siens, et dans les milieux où on le connaissait et l'aimait depuis longtemps. Nous ne pouvons terminer ce chapitre, sans indiquer comment les Sarto, dont nous avons eu l'occasion de parler souvent, furent informés, et comment le village natal manifesta sa joie.

Aussitôt que la nouvelle arriva à Venise, une grande foule se porta devant le palais patriarcal ; les trois sœurs du pape, Rosa, Anne et Marie [1] étaient là et pleuraient à la fois de joie et de regret. Après de longues hésitations, elles avaient

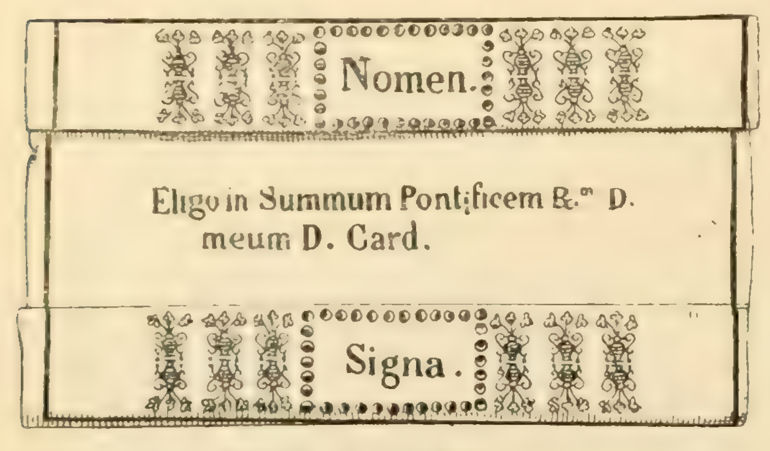
1. Leur nièce Amélie, des *Deux Glaives* avait quitté Venise pour Riése, le lundi 3 août, veille de l'élection, et le mercredi arrivait leur autre sœur, Erménégilde. Elle y raconta comment le village était déjà envahi par les journalistes et les photographes.

fini par ajouter foi à la rumeur publique qui était l'écho de la vérité. De nombreux visiteurs les félicitaient; elles en étaient heureuses, mais ne pouvaient se faire à l'idée que c'était la fin de l'aimable vie d'autrefois; que la séparation cette fois était définitive. Elles envoyèrent un télégramme au Vatican et reçurent, par l'intermédiaire de Mgr Bressan, cette réponse :

« *Le pape pleurant d'émotion, envoie sa première bénédiction apostolique à ses sœurs et aux serviteurs de sa maison patriarcale. — Notre bien-aimé pontife se porte on ne peut mieux* ».

Le 4 août, toute la ville de Venise, prévenue par les numéros spéciaux de la presse, était en mouvement et en fête.

La *Difesa* se hâta de prendre les devants et télégraphia en ces termes :



Nomen.

Eligo in Summum Pontificem R.mum D. meum D. Card.

Signa.

Bulletin de vote fermé

A Sa Sainteté Pie X.— Rome.

Vos humbles fils de la Difesa, émus, joyeux, et sachant mal dominer le tumulte de leurs impressions, acclament Votre Sainteté. Tout en regrettant de perdre un Pasteur bien-aimé, ils vous ont suivi à Rome de leurs vœux les plus ardents, et aujourd'hui ils voient leurs présages splendidement réalisés. — Votre bénédiction apostolique leur donnera force et courage.

SACCARDO, VELSECCHI, LARESE, SORTENI, PAVAN.

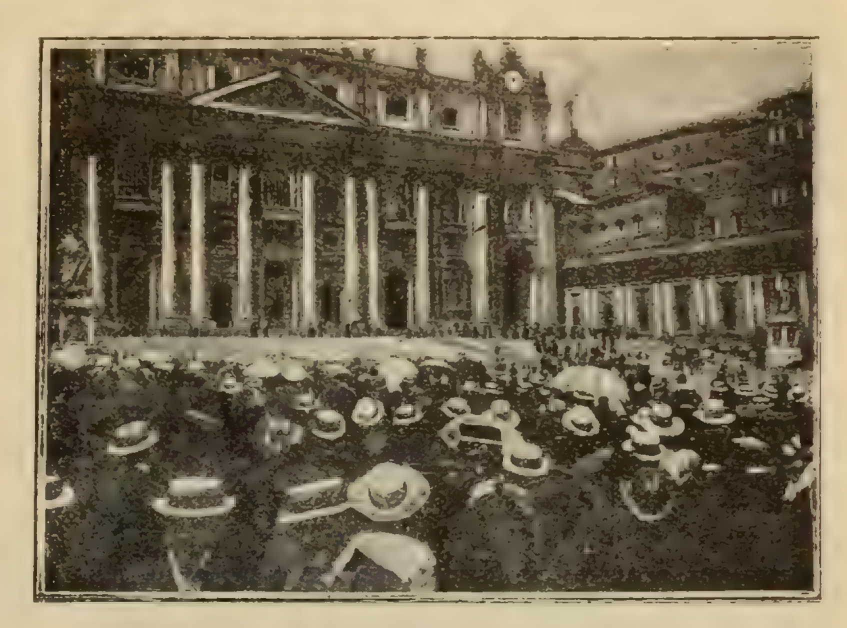
M. Angelo Sarto, qui de son humble bureau de Grazie avait suivi les événements de Rome par les nouvelles que donnaient les journaux sur les divers scrutins, avait vu peu à peu la faveur se dessiner pour son frère, mais était loin de se douter du résultat final.

Comme il me l'a raconté, c'est le 4 août, vers deux heures, qu'il reçut de ses sœurs de Venise la nouvelle pour ainsi dire officielle de l'élection. Les P. P. franciscains qui ont la garde du sanctuaire, s'empressèrent d'organiser une manifestation populaire en l'honneur du modeste percepteur. La foule poussa des *Evviva !* enthousiastes devant la maison, pour le féliciter et exprimer sa joie. Dès 4 h., il arriva de nombreuses voitures de Mantoue, amenant des personnalités ecclésiastiques et civiles, qui voulaient serrer la main de l'homme le plus haut apparenté du monde Des militaires aussi, vieux compagnons d'armes, ayant conservé de l'estime pour l'ancien soldat, lui rendirent visite et pendant deux mois, comme nous l'avons noté plus haut, il ne cessa d'être interrogé de vive voix et par lettres, au sujet de son illustre frère.

Riése pourtant fut, pendant ces jours, le vrai centre de la curiosité et de l'interview. — Ah! dans cent ans, le souvenir du 4 août y sera toujours vivant! Les villageois avaient parlé du conclave, comme on en parlait partout ailleurs, mais *leur cardinal*, amenait parfois cette question au milieu de commentaires variés :

— Si lui pourtant était l'Elu? Le premier tour de scrutin avait calmé les optimistes trop ardents, mais plusieurs continuaient à espérer : le patriarche était si

bon! Les nouvelles télégraphiques ne pouvant arriver à Riése que par le bureau de Castelfranco, il ne fallait pas compter sur une information rapide ; pourtant, vers midi, M. Angelo Monico recevait une première communication venant de Gênes. C'était trop tôt, à son avis du moins ; il voulut attendre une confirmation avant d'y ajouter foi. Dans la matinée du même jour, le syndic Andreazza qui se rendait d'habitude au marché du mardi de Castelfranco, était descendu à l'auberge : *Al Moretto,* au *Petit Nègre ;* la nouvelle de l'élection de Pie X y circulait déjà de façon telle, que le doute devenait impossible. Lui-même reçut un télégramme de Venise à 1 h. 30. Il se hâta d'atteler et partit pour Riése à fond de train.



La foule massée devant St-Pierre attendant la *Sfumata*

Pendant ce temps, les sœurs de Venise avaient télégraphié aux *Deux Glaives,* et Thérèse, en déchiffrant le bulletin, faillit se trouver mal d'émotion. Elle avait lu : *Fratello Giuseppe eletto Papa. Nome Pio X.* Les voisins répandirent la gloire des Sarto, et dans l'auberge où les premiers prévenus accouraient, enfants et petits-enfants criaient l'un à l'autre : — *Zio Papa !* Notre oncle est pape ! Tout le village se trouva sur pied en quelques minutes comme électrisé par cette joie soudaine. Déjà les cloches sonnaient, et ceux qui se souvenaient de BeppoSarto,et qui avaient fréquenté avec lui l'école de Maître Gécherlé, pleuraient comme des enfants ; tout travail était suspendu ; le jour ouvrable se transformait en jour de fête, les diverses écoles donnèrent congé, car les tout petits mêmes devaient comprendre que Riése avait un pape, et les gamins utilisaient leur liberté inespérée, pour faire la roue sur le gravier de la route communale.



L'insigne du saint Pallium.

Aucun habitant ne manqua de rendre visite aux Parolin : le curé Bellincanta qui avait reçu, en 1851, la tonsure en même temps que Pie X dans l'église d'Asolo, le vicaire Don Gallina, tous les notables, les marchands, les journaliers. Mais l'honneur qui venait d'échoir aux Sarto et au village, ne pouvait se borner à cela ; après la première effervescence, le curé convoqua ses ouailles à l'église, pour remercier Dieu d'une grâce aussi insigne ; les noms de Rome et du Vatican se trouvaient unis au nom de leur très humble village !

Soudain les cloches se taisent, raconte la Gazette de Trévise; les rues se vident,

et dans la pénombre de la maison du Seigneur, pendant que le bedeau allumait les cierges, parait devant la balustrade qui précède le grand autel, la haute et sympathique figure d'un vieux prêtre. Jusqu'à ce moment il était resté immobile dans un coin du chœur, priant et pleurant, le front dans les mains. C'était l'archiprêtre de Riése. Aussitôt qu'on le remarqua, le murmure des conversations s'éteignit ; les regards se fixèrent sur lui ; on attendait une parole en harmonie avec le sentiment de tous. Alors il proclama avec émotion l'événement, en se servant des termes mêmes du cardinal Macchi, que la liturgie a empruntés à l'ange annonciateur de Bethléem.

« *Annuntio vobis gaudium magnum!* Je vous annonce une grande joie! Les Éminentissimes Cardinaux, réunis en conclave, ont élu comme chef suprême de l'Église catholique, comme Vicaire de Jésus-Christ, Son Eminence le cardinal Sarto, patriarche de Venise, notre concitoyen et paroissien! Je ne puis en ce moment en dire davantage ; cet événement me bouleverse. A cette heure solennelle, prions Dieu pour qu'il accorde les lumières salutaires de sa grâce au Souverain Pontife dans la lutte qu'il commence dès ce jour, du haut du trône le plus illustre, contre l'esprit du monde, pour la gloire de la Religion du Christ. »



LE VATICAN. — La chapelle sixtine disposée pour les travaux du Conclave.

Ces paroles renouvelèrent, par le relief religieux qu'elles donnaient au fait de l'élection, la première émotion d'abord toute personnelle ; elle ne put se contenir, et un grand cri s'éleva qui roula sous les voûtes de cette église où l'Elu avait été baptisé : — Vive longtemps notre Pape!

Le curé exposa ensuite le Saint-Sacrement, et entonna le *Te Deum* de reconnaissance. Les cloches du campanile ne s'arrêtèrent que par épuisement des sonneurs ; leur joie insolite propagea la nouvelle, et les clochers des environs l'envoyèrent plus loin encore. Le soir, spontanément, toutes les familles de Riése illuminèrent leurs maisons.

Cependant le village devenait célèbre, le lieu natal du nouveau pape était cité dans tous les journaux du monde, et le reportage moderne, qui se pique de renseigner les lecteurs, par l'interview et l'image, sur tout ce qui regarde, de près ou de loin, les grands hommes, s'abattit promptement sur Riése. Dès l'après-midi du 4 août, mais surtout le lendemain et les jours suivants, les journalistes et les étrangers, ces derniers formant, en été, la population cosmopolite de Venise et des lacs du nord italien, affluèrent. Des reporters du *Berico*, de Vicence, de l'*Adige*, de Vérone, du *Corriere della Sera*, de Milan, de la *Difesa*, de Venise, se distinguèrent par leur zèle. Beaucoup d'autres, comme eux, arrivaient, pre-

naient des notes sur les maisons désormais historiques, parlaient aux membres de la famille, faisant en hâte de la copie pour les journaux qui l'attendaient.

Et ce qui se passait à Riése, se répétait partout où le glorieux Pontife avait passé en poursuivant sa route providentielle, comme séminariste, vicaire, curé, chanoine, évêque et patriarche. Toute la joie locale des concitoyens, et des anciens paroissiens de Pie X, se condensait ainsi, à mesure, par l'intermédiaire des journaux; et malgré les erreurs, les inventions faciles, et les jugements hâtifs, ceux-ci transmettaient à tout l'univers un portrait très sympathique de celui qui, pendant toute sa carrière, avait uni une véritable humilité à un cœur entièrement absorbé par l'amour de Jésus-Christ et le salut des âmes.

La cérémonie religieuse de Riése n'était qu'un prélude; elle n'avait pu épuiser le vif désir qu'éprouvaient les habitants d'honorer leur concitoyen. Le syndic Andreazza se hâta de convoquer d'urgence le conseil communal pour le 6 août, à 9 heures[1]. Dix-sept membres sur vingt répondirent à l'appel. Les absents étaient, tout d'abord, Jean-Baptiste Parolin qui, en sa qualité de beau-frère du Pape, devait s'excuser; et deux autres, Giocondo Piva et Vittorio Rinaldi, retenus pour de sérieux motifs.



Vue de la place St-Pierre prise pendant le Conclave, le 2 août 1903.

Le syndic ouvrit la séance par un discours imprégné d'un esprit profondément chrétien. Il y proclama que Riése devait être digne de son sort privilégié. — « Pour ce motif, — dit-il, en terminant, — et afin de célébrer l'heureux événement dans la mesure de nos ressources, bien convaincus que nous ne faisons que répondre aux vœux de nos administrés, je demande au conseil de vouloir approuver les résolutions suivantes :

1° Une députation du Conseil représentera la commune de Riése à Rome, au couronnement du nouveau pape ;

2° Un buste de Pie X sera placé dans la salle de réunion du Conseil Communal, et les frais en seront supportés par des souscriptions volontaires.

3° Une pierre commémorative sera encastrée dans la façade de la maison où naquit Pie X.

4° La commune interviendra dans les frais qui résulteront des solennités d'inauguration, confiées à un comité qui sera constitué à cet effet.

5° Ce comité aura à sa disposition un subside de 1000 francs. »

Ces propositions furent votées aussitôt à l'unanimité ; et la séance prit fin au cri répété de : — Vive Pie X !

Un fait psychologique qui se manifeste surtout dans les milieux villageois, où

1. Le secrétaire communal, M. Lion, a eu l'obligeance de me communiquer le procès-verbal de la séance.

l'on se connaît depuis longtemps de père en fils, c'est que chacun cherche à attirer à soi quelque chose de la gloire d'un homme illustre, dès le jour où il vient à se révéler. Riése, depuis le 4 août, vivait enveloppé dans un nimbe éblouissant : les habitants des *Deux Glaives*, les Sarto, les Parolin, les Bottio, en avaient le rayonnement direct, mais à force de raisonner et de travailler les arbres généalogiques, soit du côté du père de Sa Sainteté, soit du côté de sa mère, ou d'une alliance lointaine quelconque, les autres, tous, ou peu s'en faut, s'étaient découvert une participation familiale, si mince fût-elle, à la gloire pontificale. Et c'est pourquoi pendant ces jours heureux, ces jours inoubliables, quand un étranger s'adressait à quelque vrai riésois, natif de Riése, il avait la chance d'entretenir un cousin ou une cousine du pape.



Le Cardinal Macchi proclame l'élection de S. S. Pie X.

CHAPITRE XIII

Le Couronnement de Pie X. — Sa première Encyclique.

9 août — 4 octobre, 1903.

Ecce te constitui super gentes, et super regna ut evellas, et destruas, et ædifices et plantes.
(Prof. Jeremiæ. I, 10.)

Voici qu'aujourd'hui je t'établis sur les nations et les royaumes, pour arracher et pour détruire, pour édifier et pour planter.

Les cérémonies complémentaires de l'Election. — Préparatifs du Couronnement à la Basilique. — Le cortège solennel du 9 août. — La réception du Pape par le Chapitre et le Clergé de Saint-Pierre. — *Sic transit gloria mundi.* — La messe papale et son cérémonial. — Le *Pallium* et les litanies du Couronnement. — Cérémonies de la Communion à la messe papale. — L'imposition de la tiare ; le Pape-Roi acclamé. — Les traditions de l'ancien *Possesso* du Latran. — Le royaume de Pie X à l'époque de son avènement. — Les conquêtes de l'Eglise au XIXe siècle sur le Paganisme ; sa situation vis-à-vis des Eglises chrétiennes séparées. — État des Eglises Grecque et Protestante. — L'idéal de l'unité : *Unum ovile et unus Pastor* ; vœux et idées de Léon XIII et du cardinal Richard. — Le programme de Pie X. Sa première Encyclique : Ordre et Action : *Instaurare omnia in Christo.* — Le zèle pastoral de l'Evêque de Rome. — Pie X aux audiences publiques et dans l'intimité. — Le Couronnement et le village natal ; le monument Pie X ; souvenirs personnels. — Les sœurs du Souverain Pontife à Rome. — La journée du Pape, sa vie au Vatican.

Quand Grégoire XVI, le 2 février 1831, fut élu pape par le conclave, il était simple prêtre. De par cette élection acceptée, il recevait, *ipso facto*, l'investiture de son autorité suprême ; dès le premier instant il devenait Pasteur souverain de

tous les fidèles. Mais, comme chef de l'Eglise, à la plénitude de la puissance de la *Juridiction*, il devait joindre la plénitude de la puissance de l'*Ordre* en recevant la consécration épiscopale. On est élu pape, on est sacré évêque. Lorsque le cas se présente — et il est exceptionnel depuis le onzième siècle, — le consécrateur épiscopal du pape est de droit, le cardinal-évêque d'Ostie. S. Augustin l'attestait déjà en 411.

Quand l'élu est évêque, ce qui est la règle, il y avait autrefois comme complément régulier de l'élection, l'intronisation sur le Siège de S. Pierre [1] et le couronnement. Ces cérémonies n'ajoutaient rien à l'autorité du Pontife, elles ne sont nullement nécessaires pour qu'il exerce légitimement la juridiction qui lui est propre ; ce sont des honneurs symboliques que l'on rend au successeur de S. Pierre pour affirmer sa lignée et sa royauté.

Aussi les rites complémentaires de ces installations pontificales, ont-elles souvent subi des modifications ; elles ont été plus ou moins brillantes et solennelles, d'après les circonstances historiques des élections mêmes. L'intronisation s'est transformée au cours des siècles et a survécu longtemps dans la prise de possession du Latran, cathédrale de l'évêque de Rome et siège du Patriarcat d'Occident. Elle se retrouve maintenant plutôt dans la cérémonie de la triple obédience des Cardinaux, aussitôt après l'élection, dont elle fait pour ainsi dire partie.

Le couronnement a été maintenu, et depuis le onzième siècle une coutume a prévalu pour les papes, celle de dater leur pontificat, non du jour où ils sont élus, mais de celui où ils reçoivent la tiare. Généralement jusqu'après cette cérémonie, ils ne publient que des brefs.

Le 3 mars 1878, Léon XIII se fit couronner à la Sixtine, et non à la Basilique de St-Pierre selon la tradition. D'après les informations reçues par les cardinaux, il y avait lieu de craindre des manifestations tumultueuses. De fait, le soir même de la cérémonie, des bandes révolutionnaires parcoururent la ville, insultant le pape et l'Eglise, assaillant à coups de pierres les maisons qui, d'après l'usage, étaient illuminées.

Les circonstances n'étaient plus les mêmes en 1903; Pie X se décida pour la Basilique, où le dernier couronnement, celui de Pie IX, avait eu lieu le 21 juin 1846. Il avait pensé d'abord de le reporter au 8 décembre, pour le faire coïncider avec l'ouverture du cinquantenaire de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge ; toutefois considérant que l'attente eût été longue, et que la présence des cardinaux du Conclave pouvait donner à la solennité un grand éclat, il se décida pour le 9 août, qui était le premier dimanche après l'élection.

En présence de cet ordre, le temps manqua pour exécuter tous les travaux

1. Au fond de l'abside de la Basilique Vaticane un grand monument de bronze a été élevé en l'honneur de la *Chaire de S. Pierre*. Celle-ci est renfermée dans la partie centrale ayant la forme d'un trône. Sa dernière exposition date de 1867. C'est une ancienne chaise curule ornée d'incrustations d'ivoire avec des représentations païennes. La tradition veut qu'elle ait appartenu au Sénateur Cornelius Pudens, chez lequel S. Pierre reçut l'hospitalité. Les papes nouvellement élus se sont conformés longtemps à l'ancien usage de s'asseoir sur la *Chaire de S. Pierre*, revêtus du manteau rouge, avant ou après le couronnement et la prise de possession du Latran. C'est à partir du XV[e] siècle, que ce rite d'intronisation tomba en désuétude. On peut le regretter pour le sens historique de la succession pontificale qui s'y trouvait rattachée.

préparatoires ; malgré la plus grande activité, il fallut renoncer à la construction des tribunes qui entouraient jadis l'autel papal. On y suppléa par d'autres dispositions moins luxueuses. La Basilique dans son ensemble garda son aspect ordinaire et ne reçut pas de décoration spéciale. En travaillant nuit et jour, de fortes équipes d'ouvriers installèrent, sur toute la longueur de la grande nef, des barrières ménageant l'espace nécessaire au passage du cortège et à l'accomplissement des cérémonies. L'autel dont les degrés étaient recouverts par un magnifique tapis rouge, portait les chandeliers d'argent doré exécutés d'après les dessins de Michel-Ange, et sur les cotés se dressaient les candélabres célèbres de Benvenuto Cellini. Dans l'abside devant l'autel de la Chaire, montait le trône pontifical dont le fond blanc s'encadrait de bordures en velours rouge à crépines d'or. Sur les côtés de l'abside, étaient rangées des tribunes réservées aux princes, au grand maître de l'ordre de Malte, au corps diplomatique et à la noblesse romaine. Une estrade avait aussi été établie devant la *Confession* [1] ; c'était l'emplacement destiné à l'imposition de la tiare.



Intérieur de la future église belge dédiée à l'Immaculée Conception et à St Jean Berchmans.

Telles étaient les dispositions prises pour la grande solennité. Le matin du 9 août, vers 6 heures, les portes de la Basilique s'ouvrirent. La foule qui se pressait sur la place, et s'étendait bien en arrière des colonnades, était énorme. Des détachements de troupes veillaient à l'ordre. Une consigne sévère ne laissait pénétrer que ceux qui portaient le billet d'admission, et pour favoriser son exécution, des barrières établies sur le parvis, canalisaient et contenaient la poussée ; mais elle devint si forte à certains endroits, que des poteaux furent renversés. Beaucoup de provinciaux avaient passé la nuit en plein air, devant St-Pierre, pour ne pas manquer leur entrée. Bien avant l'heure de la cérémonie, la Basilique regorgeait de monde, et dans une chapelle, discrètement dissimulés se trouvaient comme d'habitude des médecins et des religieuses, prêts à secourir les victimes que font pareilles affluences. Les tribunes des invités officiels se remplirent rapidement et offraient un coup d'œil superbe : toute la diplomatie [2] et l'élite de la noblesse étaient là.

1. Le mot *Confession* dans les basiliques, désigne le caveau dans lequel reposent les reliques des martyrs ou confesseurs de la Foi. Au-dessus de ce sépulcre est placé le maître-autel. L'autel de la *Confession* de Saint-Pierre est dit l'*Autel papal*, car le Souverain Pontife seul peut y célébrer ordinairement. Il est formé d'un vaste bloc de marbre blanc. Le baldaquin qui le recouvre est l'œuvre du Bernin ; il est soutenu par quatre colonnes torses en bronze, et a 28 mètres de hauteur.

2. Citons d'après la *Difesa* : le comte de Szecen (Autriche), le baron d'Erp (Belgique), M. Ch. Calvo représentant de la Rép. Argentine, M. Chaves (Brésil), M. Nisard (France), M. d'Antas (Portugal), le baron de Rothenhan (Prusse), MM. Multedo et Aguera, secrétaires (Espagne), M. De Goubastow (Russie), et les représentants de plusieurs républiques Sud-Américaines

A huit heures et demie, Pie X quittait ses appartements privés. Précédé de sa Cour et escorté de la garde-noble, il traversa les loges de Raphaël et arriva à la salle ducale où le Sacré Collège l'attendait ainsi que les archevêques, évêques, prélats et autres personnages admis aux cérémonies papales. Aussitôt sur un signe du préfet des cérémonies Mgr Riggi, le cortège se mit en marche, lent et solennel. Parmi les fonctionnaires et dignitaires, on remarquait, d'après l'*Osservatore Romano*, le prédicateur apostolique, Mgr Gentil, portant la tiare sur un coussin ; les chapelains de diverses catégories ; les avocats consistoriaux ; la maîtrise de la chapelle pontificale avec son directeur Don Lorenzo Pérosi ; deux chapelains portant les mitres destinées au pape pendant les cérémonies, le porteur de la croix papale et son entourage ; les pénitenciers de St-Pierre ; les abbés mitrés et les évêques non assistants au trône ; les archevêques et évêques ; les archevêques et évêques assistants au trône; les patriarches, et le Sacré-Collège des cardinaux en capes rouges. De ces derniers, comme membres du Conclave, il ne manquait que les cardinaux Mocenni, Vaszary, Lecot et Langénieux.

A leur suite marchaient trois hauts dignitaires laïques : Son Altesse le prince Orsini, assistant au trône, le marquis Sachetti sous-intendant pontifical et le marquis Serluppi, grand-écuyer. Alors venait le Saint Père entouré de massiers armés de leurs masses d'argent, de suisses portant des espadons ondulés en flamme ; du prince commandant Raspigliosi ; des officiers de la garde noble en rouge ; du commandant de la garde palatine d'honneur, Comte Camillo Pecci ; du commandant de la garde suisse, baron Meyer ; du porteur de la Rose d'or, comte Soderini et d'autres personnages. Le cortège se terminait par des dignitaires ecclésiastiques, auditeurs de Rote, camériers secrets participants, le majordome Mgr Cagiano de Azevedo, le maître de chambre de Sa Sainteté, Mgr Bisleti, les protonotaires apostoliques, le groupe imposant des généraux des ordres religieux, et un détachement de suisses.

Pour se rendre compte de la suite des cérémonies, il faut se les représenter divisées en trois groupes. D'abord la réception du pape faite à l'entrée et dans le Portique même de St- Pierre, par le chapitre et le clergé de la Basilique ; ensuite, après quelques cérémonies intermédiaires, la messe papale qui a lieu, par parties, sur l'autel de la *Confession*, par parties, sur le trône ; enfin l'imposition de la tiare, ou le couronnement proprement dit, devant le tombeau des SS. Apôtres.

Le long et somptueux cortège, après avoir traversé des salles et galeries descendit par la *Scala Regia* vers St-Pierre. Arrivé près de la statue de Constantin qui décore une des extrémités du Portique, Pie X revêtit les ornements pontificaux, puis prenant place sur la *Sedia* [1], il arriva devant le trône dressé à

1 La *Sedia Gestatoria* est une chaise à porteurs spécialement réservée au pape en certaines cérémonies solennelles. Les journaux ont affirmé que Pie X songeait à y renoncer parce que son usage lui donnait une sorte de vertige, peut être aussi parce qu'on le sait ennemi de tout apparat. De fait, il ne tarda pas à s'habituer à ce que ce genre de locomotion doit produire comme impression première. Quand nous l'avons vu sur la *Sedia* en avril 1904, il ne paraissait pas en souffrir le moins du monde. Pour ce qui concerne le luxe et l'apparat, il ne les a jamais recherchés pour lui-même, mais il sait mieux que personne, que toute dignité a besoin d'honneurs publics ; les cérémonies religieuses en témoignent. Ni à Trévise, ni à Mantoue, ni à Venise, il ne songea jamais à renoncer au juste tribut d'éclat respectueux

droite de la porte centrale de la Basilique. Aussitôt qu'il s'y est assis, entouré des cardinaux, les chantres de la *Cappella Giulia* entonnent le *Tu es Petrus*, et le cardinal Rampolla, en sa qualité d'archiprêtre, s'avance et donne lecture d'une adresse latine. Il félicite le pontife de son heureux avènement et le prie de bien vouloir agréer l'hommage du chapitre et du clergé qu'il représente. Vient alors la série des obédiences ; l'archiprêtre baise la main et le pied de Sa Sainteté et reçoit l'accolade ; les évêques baisent le pied et le genou, les autres membres du clergé terminent l'hommage par le baisement du pied.

Le Souverain Pontife donne aussitôt à tous ceux qui viennent de faire cet acte d'affection et de soumission, la bénédiction papale.



Fin du Conclave ; le départ des cardinaux.

Le cortège poursuit sa marche et entre alors par la porte centrale dans la Basilique. La foule énorme qui s'y presse, après une longue attente, voit enfin paraître Pie X. En chape d'or, coiffé de la mitre épiscopale, il domine sur la Sedia, soutenu par huit porteurs, avec les *flabelli* qui ouvrent à ses cotés leurs éventails somptueux, et sous le dais blanc qui l'abrite, pendant que les trompettes d'argent [1] exécutent la marche triomphale de Longhi, et que, ému, les larmes aux yeux, il répand ses bénédictions paternelles sur les masses pressées des deux cotés des barrières. Mieux encore que le jour de l'élection, à sa première bénédiction, le pasteur prend contact avec l'Eglise en se trouvant au milieu des fidèles.

Voici, sur la droite, la chapelle du St-Sacrement avec son riche tabernacle de bronze orné de pierres précieuses. Le Vicaire de Jésus-Christ s'agenouille devant l'ostensoir et reste un moment en adoration ; le chef visible implore les grâces du Chef invisible de l'Eglise ; il est désormais et jusqu'à la fin de sa vie, le serviteur des serviteurs du Christ Rédempteur des hommes. La liturgie du couronnement débute par cet acte d'humilité ; le nouvel élu que nous avons vu toujours défiant de soi, redoutant les dignités et les honneurs, aura confessé là de nouveau, avec l'expression de son indignité, son complet abandon à la sainte volonté de Dieu. C'est ainsi qu'il avait débuté à Venise.

Une seconde station a lieu dans la chapelle Grégorienne qui suit immédiatement

dont il convient d'entourer la dignité d'un prélat. — A l'intérieur du Vatican il a simplifié quelque peu l'étiquette, surtout en vue du bien des visiteurs. C'est ainsi qu'il ne désire pas qu'on reste à genoux quand on est reçu en audience particulière, il permet avec bienveillance qu'on prenne place sur une chaise près de lui.

1. Il m'a été donné, en avril 1904, lors de l'exécution solennelle de la messe grégorienne, d'examiner ces soi-disant trompettes d'argent, et je me suis trouvé en présence d'ordinaires instruments en cuivre (tubas, bugles, etc.). Des anciennes trompettes thébaines, il ne reste que le nom.

celle du Saint-Sacrement. Elle est connue par son antique image de la Sainte Vierge, et sous l'autel repose le corps de saint Grégoire de Nazianze qui lui a donné son nom. C'est là que se font les préparatifs immédiats pour la messe pontificale. D'abord vient une nouvelle obédience des cardinaux, patriarches, évêques et prélats présents, devant le pape assis sur un petit trône dressé à cet effet ; puis il entonne lui-même l'office de *Tierce* dont la psalmodie se continue sous la direction du cardinal Macchi. La durée des trois psaumes permet au Souverain Pontife de revêtir les ornements liturgiques et aux cardinaux, qui déposent leurs capes rouges, ainsi qu'aux assistants de la messe, de prendre les insignes, très variés, conformément aux diverses fonctions et dignités.

Après l'oraison de *Tierce*, le pape remonte sur la *Sedia*, et sur l'ordre de: *Procedamus in pace*, donné par le premier cardinal-diacre, le cortège se dirige vers l'autel central de la Basilique. Ici se place une cérémonie célèbre qui par son symbolisme saisissant impressionne vivement l'auditoire.

Le pape est sur le point d'être officiellement installé sur le plus haut sommet des grandeurs humaines ; le représentant de Jésus-Christ sur la terre, n'a plus d'autre maître ni d'autre juge que Dieu même. Et pourtant il est homme ; toutes les grâces reçues, le choix qu'a fait de lui la Providence divine, ne l'on point élevé au-dessus de la nature humaine. En dehors des limites de son infaillibilité, il lui reste des faiblesses pour lesquelles la puissance est un danger. Les païens s'en rendaient compte ; ils redoutaient, d'une façon plus étroite, un triomphateur n'ayant d'autre maître que lui-même ; et c'est pourquoi, devant son char de victoire, marchait l'esclave chargé de lui rappeler la vanité des gloires d'un jour. L'Eglise a recueilli ce haut enseignement, elle l'a sanctifié comme tant d'autres traditions de l'antiquité, et elle l'a introduit dans sa liturgie.

Au moment où Pie X rentre dans la grande nef, le cérémoniaire, Mgr Menghini, prend dans un vase d'argent qui lui est présenté, un flocon d'étoupe, et après l'avoir fixé au bout d'un bâton argenté, l'allume, s'agenouille, et tourné vers le Souverain Pontife, chante sur un mode grave et lent :

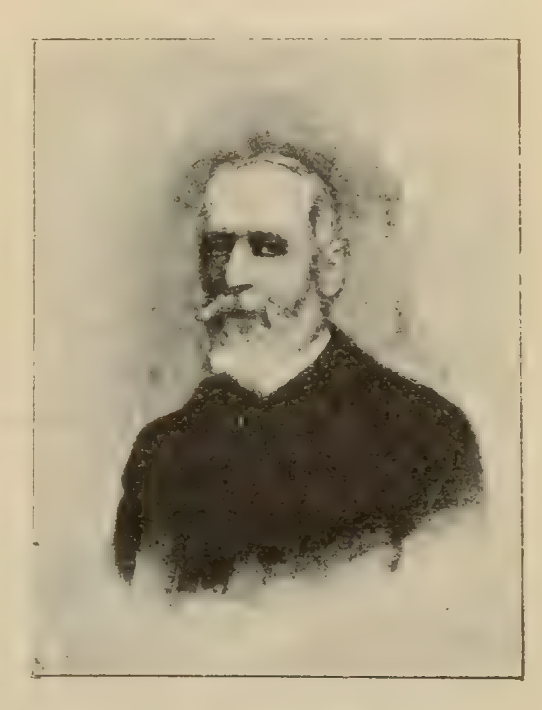
Pater Sancte, sic transit gloria mundi !

Saint Père, ainsi s'évanouit la gloire du monde ! Mais il ne suffit pas d'un avertissement : cette vérité doit planer pour ainsi dire au-dessus de tous les hommages, de tous les honneurs royaux rendus au successeur de Pierre. Une deuxième fois elle se fait entendre, quand Pie X passe devant la statue du prince des apôtres, et une troisième fois, quand il arrive devant la *Confession* même. Interprète des paroles chantées sur un ton qui s'élève à mesure, et devient plus pressant, le cérémoniaire, allume de nouveaux flocons d'étoupe qui, par leurs cendres, rappellent les vanités humaines Les magnificences de la Basilique, la splendeur des cérémonies semblent protester contre cette voix importune, et c'est pourquoi elle s'obstine et souligne la misère inséparable de toute vie.

Dès le début de la messe qui commence sous l'impression de cette liturgie, vient l'imposition du *Pallium*. On entend par là un ornement fait d'une bande de laine blanche large de trois doigts et ornée de plusieurs croix noires. Il se porte autour des épaules, une des extrémités tombant devant la poitrine, et l'autre en arrière. Le pape seul le porte de plein droit, et lui seul peut le donner. Il l'envoie régulièrement aux patriarches et aux métropolitains, et exceptionnellement à des évêques,

comme marque de leur dignité, de leur supériorité sur leurs suffragants, et aussi comme signe de leur union avec le Siège apostolique romain[1].

Aussitôt que le pape a dit l'*Indulgentiam* des prières accoutumées au pied de l'autel, il quitte celui-ci, retourne à la *Sedia*, y prend place, et les trois plus anciens cardinaux-évêques Oreglia, S. Vannutelli et Agliardi s'approchent et récitent sur lui les trois oraisons spéciales du couronnement. Après eux viennent les deux premiers cardinaux-diacres, Macchi et Pierotti. Le premier impose le pallium au pape et le second le fixe sur le fanon qui ressemble à une mozette et recouvre la chasuble, au moyen de trois épingles d'or gemmées, qui rappellent les trois clous de la croix du Christ. La formule qui accompagne cet acte est légèrement différente de celle du rituel pour l'imposition du pallium aux patriarches et archevêques. — *Accipe pallium sanctum, plenitudinem pontificalis officii, ad honorem omnipotentis Dei et gloriosissimæ Virginis Mariæ ejus matris, beatorum apostolorum Petri et Pauli, et Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.*



Le prince Chigi
grand-maréchal du Conclave.

Remonté à l'autel, le pape l'encense, puis se rend à son trône pour y recevoir la cinquième et dernière obédience des cardinaux, patriarches, archevêques, évêques et abbés mitrés. Elle est solennelle et en tout semblable aux précédentes.

Aussitôt après les premières oraisons de la messe, vient une nouvelle cérémonie très impressionnante pour les fidèles : les litanies du couronnement. Le cardinal premier diacre — le pape officie avec double assistance — la *ferula*, son insigne, à la main, conduit par un maître de cérémonie et suivi par les auditeurs de Rote et les avocats consistoriaux, descend à la Confession des Apôtres et chante les invocations de ces litanies auxquelles la chapelle répond.

— *Exaudi Christe !* Christ, exaucez-nous ! L'appel est répété trois fois et le chœur spécifie à trois reprises différentes ce que l'Eglise demande pour le nouveau pape : — *Domino nostro Pio, a Deo decreto summo Pontifici et universali Papæ, vita ! A notre Seigneur Pie, établi par Dieu souverain Pontife et Pape univer-*

1. Les palliums se font à Rome avec la laine fournie par deux agneaux que les religieuses de Ste-Agnès offrent, chaque année, aux délégués du chapitre de Latran le jour de la fête de leur patronne, 21 janvier, pendant qu'on chante à la messe l'*Agnus Dei*. On ignore à quelle époque précise le pallium a été introduit. Il est strictement personnel de manière qu'un prélat ne peut se servir de celui d'un autre prélat ; il doit être inhumé avec le prélat décédé. De plus il est propre à une église particulière : en étant transféré d'un archevêché à un autre, le prélat ne peut prendre dans son nouveau diocèse, le pallium qu'il aurait obtenu pour l'ancien. Enfin les prélats qui ont reçu le pallium n'ont droit de le porter que dans les églises de leur ressort, et à certaines fêtes ou cérémonies déterminées.

Les palliums une fois confectionnés sont bénits la veille de la St-Pierre par le pape, ou sur son ordre, et conservés dans une cassette en vermeil, don de Benoît XIV. Celle-ci reste toujours déposée sur le tombeau même du Prince des Apôtres.

sel, vie! Aux invocations qui suivent le chœur demande que le Rédempteur, la Sainte Vierge, les saints et saintes assistent le nouveau pasteur des fidèles.

Salvator Mundi! — Tu illum adjuva! (ter).
Sancta Maria! — Tu illum adjuva! (bis).

Sancte Michaël!	*Ch. Tu illum adjuva!*	*Sancte Leo!*	*Ch. Tu illum adjuva!*
Sancte Gabriël!		*Sancte Gregori!*	
Sancte Raphaël!		*Sancte Benedicte!*	
S. Joannes Baptista!		*Sancte Basili!*	
Sancte Petre!		*Sancte Sabba!*	
Sancte Paule!		*Sancta Agnes*	
Sancte Andrea!		*Sancta Cæcilia!*	
Sancte Stephane!		*Sancta Lucia!*	

Ces appels au Christ et aux intercesseurs les plus puissants qui veillent sur l'église romaine, ces invocations suppliantes, devant le tombeau du premier pape, résonnent sous la majestueuse coupole, et implorent au nom de toute l'Eglise militante : *Tu illum adjuva!* Venez à son aide ! C'est l'expression de la lutte sans répit contre le mal pour laquelle il faut l'appui de la grâce céleste.

L'Epître et l'Evangile sont chantés aux coins du trône, en latin d'abord, puis, en grec, par les diacres orientaux portant les amples dalmatiques de leur rite. L'union des Eglises est ainsi proclamée sous la juridiction primatiale de l'Evêque de Rome, et ceux qui la représentent en ce moment devant lui, en signe d'égale soumission et de foi commune, lui baisent le pied.

L'offertoire se fait à l'autel et la *Prégustation* y est encore liturgiquement observée. Le sacriste en recevant l'eau et le vin destinés au sacrifice, en verse une partie dans une coupe que le *Credenziere*, qui les fournit, doit vider en sa présence. De même le cardinal-diacre reçoit sur une patène trois hosties des mains du sacriste; il en choisit une et le sacriste consomme à sa vue les deux qui restent. La prégustation a lieu aussi pour le contrôle de l'eau et du vin des ablutions après la Communion de la messe [1].

La messe se poursuit sans particularités spéciales. « A la Consécration, écrivait l'*Osservatore Romano*, un silence profond éteignit la moindre rumeur dans l'immense Basilique ; tous les cœurs palpitèrent envahis d'une vive émotion, quand le Vicaire de Jésus-Christ fit l'élévation de la Sainte Hostie, la présentant en se tournant de droite à gauche, à l'adoration des fidèles ».

Pendant que des nuages d'encens enveloppent l'autel, du haut de la Coupole, descend une harmonie douce et lointaine, des accords d'instruments interprétant l'hymne adorateur de Sylveri. On eût dit, que cette musique sortait du ciel, et elle planait, répandant de l'émotion et du recueillement sur la mer humaine immobile qui remplissait la Basilique. Tous alors priaient, tous imploraient le Christ, le suppliaient de vouloir combler de ses grâces Celui auquel il avait daigné confier le gouvernement de son Eglise.

Après l'*Agnus Dei* et le baiser de paix, le pape ne communie pas à l'autel mais à son trône. Le cardinal-diacre prend la patène avec l'Hostie consacrée, il la

1. Ces pratiques étaient générales jadis aux repas chez les princes. Elles ont été introduites pour prévenir des attentats toujours possibles, comme celui dont Benoît XI paraît avoir été victime.

recouvre de l'*Astérisque*, étoile d'or à douze rayons, et après l'avoir montrée au peuple en l'élevant, il la donne au sous-diacre qui la reçoit à genoux et la porte, recouverte d'un voile de soie blanche brodé d'or, au trône, où Sa Sainteté la reçoit aussi à genoux. Le calice lui est porté selon les mêmes rubriques. Le pape récite alors les deuxième et troisième oraisons préparatoires du missel, le *Domine non sum dignus*, et communie debout, avec la moitié de l'Hostie. Ensuite, au moyen d'une canule d'or qui lui est présentée par le cardinal-évêque assistant, il aspire une partie du Vin consacré. Aussitôt après, il divise le restant de l'Hostie resté sur la patène, et communie le diacre et le sous-diacre. Ceux-ci, après avoir reçu encore le baiser de paix du Pontife, retournent à l'autel et y communient avec les espèces du Vin resté dans le calice.



S. S. Pie X
au lendemain de son élection

Restent les ablutions rituelles ; le pape les fait au moyen d'un second calice qui lui est présenté par le cardinal-évêque ; quand il a terminé, le prince Orsini [1], assistant au trône, se présente à son tour portant un bassin et une amphore, et le célébrant se lave et s'essuie les mains.

La messe se termine à l'autel par la lecture de la *communion*, les oraisons, la bénédiction et le dernier évangile. Déposant son manipule, le pape reprend alors la mitre, et après quelques moments consacrés à l'action de grâce, regagne la *Sedia*. En ce moment, selon une ancienne et naïve coutume, le cardinal-archiprêtre, accompagné des deux chanoines-sacristes, lui offre une bourse en soie blanche brodée, qui contient 25 *giuli*, pièces de dix sous. Ce sont les honoraires que lui offrent le chapitre et les chanoines de la Basilique [2].

Après la messe a lieu le couronnement proprement dit ou l'imposition de la tiare.

D'après les minutieuses recherches de Lucius Lector [3] le couronnement — comme cérémonie distincte du sacre, avec lequel il se confondait probablement aux premiers siècles, — se rattache au règne de Léon III (795), qui couronna lui-même l'empereur Charlemagne. Mais c'est surtout depuis Grégoire VII, quand l'élection pontificale se portait déjà sur des évêques, qu'il est souvent question de cette cérémonie, et qu'elle a toujours eu lieu à Saint-Pierre. Toutefois la mitre,

1. Les princes assistants au trône occupent le plus haut degré des dignitaires laïques qui forment des séries parallèles aux camériers ecclésiastiques. Ils sont deux, un Orsini et un Colonna.

2. Cette monnaie qui tire nom de Jules II (1503-1513) vaut environ 50 centimes. Il est clair que cette somme n'est que la reconnaissance d'un droit pontifical. En la remettant, l'archiprêtre emploie cette formule : — *Beatissime Pater, Capitulum et canonici hujus sacrosanctæ Basilicæ, Sanctitati Vestræ consuetum offerunt presbyterium, pro missa bene cantata.*

3. Cfr. *Le Conclave*, chap. XVII.

entourée d'un triple diadème, est de date relativement récente. La mitre et la tiare sont des coiffures sacerdotales d'origine orientale.

Les deux premières couronnes semblent avoir tout d'abord voulu symboliser une double puissance chez le pape ; de là viendrait le nom de *regnum*, d'où sortit le *triregnum* actuel. Au temps de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, la double couronne prit probablement la signification d'une protestation contre l'absolutisme des empereurs allemands. L'adjonction d'une troisième couronne, dont les premières traces remontent aux débuts de l'exil à Avignon, ne donna plus à la tiare qu'un symbolisme purement ecclésiastique. De fait, les explications mystiques et doctrinales prévalurent peu à peu. La tradition historique des trois couronnes dévolues aux papes, successivement, par Constantin, Clovis et Charlemagne, céda la place à une autre, celle du pouvoir pontifical sur la triple église militante, souffrante et triomphante. Mais l'explication théologique la plus autorisée y voit le symbole de la triple autorité, — doctrinale, sacramentelle, pastorale, *magisterium ministerium*, *regimen*, — perpétuant au sein de l'Eglise la mission du Christ qui, de par la triple onction messianique, apparaît dans l'Evangile comme Prophète, Prêtre, Pasteur. La tiare est le signe de la plénitude de la puissance ecclésiastique concentrée dans la *Primauté* de l'apôtre Pierre ; elle ne signifie pas autre chose.


Le Pape Pie X
donnant une bénédiction particulière.

Avant Léon XIII, le couronnement qui avait eu lieu jusqu'en 1550 sur le parvis qui précède le portique de Saint-Pierre, s'était transporté, non dans la Basilique même, mais dans l'immense galerie ou *loggia* qui s'étend au-dessus de son portique. Après la messe du couronnement le cortège montait à cette *Loggia* par l'escalier Royal, et c'était là sur un trône établi à cet effet, que s'accomplissait cette grandiose cérémonie. Quand elle était terminée, le pape, portant la tiare pour la première fois, se présentait sur le balcon qui domine la place Saint-Pierre. Devant la foule immense des fidèles, ses sujets, il levait les bras au ciel, et faisait le triple signe de la croix sur « *la Ville et le Monde* » pendant que les cloches sonnaient à toute volée, et que le canon tonnait dans les embrasures du château Saint-Ange. C'était un spectacle d'une grandeur merveilleuse, unique.

Le choix de la Loggia pour le couronnement se justifiait donc par cette bénédiction. Pie X, déjà plus heureux que Léon XIII, était rentré dans la Basilique, mais il ne monta pas à la Loggia pour l'imposition de la tiare, puisqu'il fallait en retrancher l'acte final.

Il a donc été couronné devant la *Confession*, immédiatement après la messe. Le corps diplomatique et les invités qui occupaient, jusqu'à ce moment, les tribunes de l'abside, se rapprochèrent, et s'installèrent près de l'estrade érigée en face du tombeau des Apôtres. La procession venait de se reformer dans son ordre premier et avec le pape, porté sur la *Sedia*, défila d'abord, contournant la Confession et traversant la nef centrale de la Basilique. Revenu sous la coupole, le

Saint-Père monta sur l'estrade, entouré des cardinaux et prélats assistants, pendant que le chœur entonnait l'hymne antique : « *Corona aurea super caput ejus.. sur sa tête est une couronne d'or, symbole de sainteté, de gloire et d'honneur!* » Quand le chant a cessé, la voix du cardinal Oreglia, comme doyen du Sacré-Collège, s'éleva dans le grand silence, et compléta l'invocation du chœur par les versets et l'oraison [1].

Le pape récite aussitôt trois oraisons dont les formules lui sont présentées à genoux par deux évêques assistants, et se dressant ensuite, il prononce la grande formule de la bénédiction solennelle [2].

Après lecture du bref par lequel Pie X accordait l'indulgence plénière à tous les assistants, le cortège se reforma. Un avis avait été distribué à profusion avant la cérémonie, pour recommander, au nom du pape, le silence à l'intérieur de la Basilique. Il avait contenu jusqu'à ce moment d'une façon appréciable, les trop bruyantes manifestations ; mais quand la foule contempla enfin le nouveau pape, si naturellement sympathique, coiffé de la tiare, les applaudissements et les manifestations de joie se donnèrent libre carrière. Aux cris de *Vive Pie X!* la nombreuse délégation de Venise et de la Vénétie [3], mêla celui de *Vive notre Patriarche !* Ce fut une longue et filiale ovation qui accompagna la sortie triomphale du Vicaire couronné de Jésus-Christ. Elle renaissait sans cesse, mêlant des acclamations diverses, s'enhardissant et montant jusqu'à l'enthousiasme. Après avoir franchi la grande nef, Pie X rentra dans le Vatican par les salles royale et ducale

1. La formule liturgique est la suivante :
V. — *Cantemus Domino.*
R. — *Gloriose enim magnificatus est.*
V. — *Buccinate in neomenia tuba.*
R. — *In insigni die solemnitatis vestræ.*
V. — *Jubilate Deo omnis terra.*
R. — *Servite Domino in lætitia.*
V. — *Domine, exaudi orationem meam.*
R. — *Et clamor meus ad te veniat.*
Dominus vobiscum.
Et cum spiritu tuo.
Oremus
Omnipotens sempiterne Deus, dignitas Sacerdotii et auctor regni, da gratiam famulo tuo Pio Pontifici nostro, Ecclesiam tuam fructuose regendi, ut qui tua clementia pater regum et rector omnium fidelium constituitur et coronatur, salubri tua dispositione cuncta bene gubernentur. Per Christum, etc.

2. En voici le texte :
Sancti Apostoli Petrus et Paulus, de quorum potestate et auctoritate confidimus, ipsi intercedant pro nobis ad Dominum. R. *Amen.*
Precibus et meritis B. Mariæ semper Virginis, B. Michaëlis Archangeli, B. Joannis Baptistæ, et SS. AA. Petri et Pauli, et omnium Sanctorum, misereatur vestri omnipotens Deus, et dimissis omnibus peccatis vestris, perducat vos Jesus Christus ad vitam æternam. R. Amen.
Indulgentiam, absolutionem et remissionem omnium peccatorum vestrorum, spatium veræ fructuosæ pœnitentiæ, cor semper pœnitens et emendationem vitæ, gratiam et consolationem Sancti Spiritus, et finalem perseverantiam in bonis operibus tribuat vobis omnipotens et misericors Dominus. R. Amen.
Et benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos, et maneat semper. R. Amen.

3. Il y avait là aussi les nombreux représentants de Trévise, parmi lesquels Mgr Milanese et plusieurs professeurs du séminaire, et des délégués de Riése avec le syndic Andreazza, de Vérone, Padoue, Udine, Vicence et d'autres villes et villages de la Vénétie. Les frère, beau-frère et les sœurs, craignant d'être, en ces premiers jours, une cause de souci pour le nouveau pape, retardèrent leur voyage à Rome. La famille ne fut représentée au couronnement que par Don Parolin, l'archiprêtre de Possagno, neveu de Pie X et des Parents éloignés Don Placido Tôrcellini et Don G. Jérémich.

Outre les cinq conseillers de Venise MM. Tagliapietra, Paganuzzi, Bianchini, Da Venezia et Passi, il y avait encore le comte Dona, M. Saccardo et d'autres. Quatre évêques, ceux de Padoue, Vicence, Udine et Concordia prirent part au Cortège. (Voir la *Difesa*, numéro spécial du 9 août 1903).

jusqu'à celle des *Paramenti* où il déposa ses ornements sacrés et la tiare dont la garde est confiée à un dignitaire spécial. Alors se passa, comme dernier, acte la scène intime traditionnelle, consistant en quelques paroles de circonstance prononcées par le cardinal doyen du Sacré-Collège, paroles qui se terminent par le vœu chaleureux de tous les cœurs : AD MULTOS ANNOS [1] !

Malgré tout l'intérêt qui s'attachait à l'élection du pape et à son couronnement, il est constaté par l'histoire, que la prise de possession du Latran était l'épisode le plus populaire et la fête la plus royale d'un avènement pontifical. Comme les autres évêques, le Pape était installé dans sa cathédrale et les cérémonies qui accompagnaient cet acte, toujours solennelles, varièrent selon les époques.


Sa Sainteté Pie X, sur son trône.

Il ne faudrait pas en parler à propos de Pie X, cette prise de possession étant devenue impossible depuis les événements de 1870 ; mais les faits accomplis ne suppriment pas les droits de l'évêque de Rome, ceux qu'il a exercés pendant des siècles. Les cortèges pontificaux que Rome a tant aimés n'ont été suspendus que par le manque de liberté issu de la spoliation. Il convient de les rappeler.

Au sortir des catacombes, le premier soin de l'Eglise fut de consacrer publiquement, et de dédier une Basilique au Sauveur des hommes. Avec le concours de Constantin, elle édifia le sanctuaire de Latran : « *Sacrosancta Lateranensis Ecclesia, omnium Urbis et Orbis ecclesiarum mater et caput, Église mère et chef de toutes les églises de la Ville et du Monde.* » L'histoire du Latran se confond ensuite avec l'histoire des papes et de l'Eglise se prolongeant jusqu'à l'époque du schisme d'Avignon. Le *Patriarchum*, ou palais du Latran, donné au pape par le premier empereur chrétien, devint la première demeure pontificale, et il se forma, autour de l'église et du palais, comme une petite ville à part, qui a disparu sous Sixte V. Le palais actuel a été édifié par ce dernier pape ; Pie IX et Léon XIII ont beaucoup contribué à la restauration de la Basilique.

Le cortège qui devint surtout somptueux à l'époque de la Renaissance, la célèbre *Cavalcata*, se déployait jadis au long de la *Via papali*, pour mener le nou-

1. Pie X a toujours joui d'une excellente santé, mais les fatigues des cérémonies et réceptions qui suivirent son élection l'avaient beaucoup épuisé. Deux jours après le couronnement, pendant son action de grâce après la messe, il fut pris d'une syncope. Il faisait fort chaud et il avait distribué la communion à 166 personnes. L'alerte fut vive. Son ancien médecin de Venise se trouvait dans l'assistance, et ordonna aussitôt d'évacuer la chapelle pour renouveler l'air. Après une dizaine de minutes, le malaise s'était dissipé, et le docteur Lapponi, accouru, trouva le pouls normal. Le Pape regagna à pied ses appartements accompagné des deux praticiens.

Les journaux parlèrent d'une crise cardiaque qui ne promettait pas longue vie, mais le docteur de l'ancien patriarche, Da Venezia, déclara formellement que la santé de Pie X ne devait inspirer aucune inquiétude, et qu'il n'avait jamais observé des troubles du côté du cœur. Il a eu un excès de fatigue, ajouta-t-il, rien de plus. Quelques jours de repos suffirent en effet pour restaurer son ancienne vigueur.

veau pontife à sa cathédrale. C'était une marche triomphale sous des arcs richement décorés, coupée d'épisodes divers, et accompagnée d'une large distribution d'aumônes. Les règles pour la parfaite organisation de ce que l'on appelait le *Possesso*, furent surtout arrêtées par les coutumiers du XVI[e] siècle, et restèrent en vigueur jusqu'à la dernière intronisation, celle de Pie IX. Comme cérémonies principales, elles comprenaient la remise des clefs au pape, installé sur un trône sous le portique, et l'obédience du clergé de la Basilique. Le pape entrait ensuite au chant du *Te Deum*, adorait le Saint-Sacrement exposé, vénérait les têtes des deux Apôtres dans leur riche reliquaire du *Ciborium*, recevait l'obédience des cardinaux, assis sur la Chaire pontificale dressée au fond de l'abside, et distribuait des médailles d'or et d'argent, frappées à son effigie, à chacun des membres du Sacré Collège. Après le chant des litanies du Couronnement, le Souverain Pontife montait à la *Loggia* qui surmonte le portique du Latran, et donnait la bénédiction solennelle *Urbi et Orbi* [1]

Ce ne sont plus là que des souvenirs. Le pape est remplacé dans sa cathédrale pour le diocèse de Rome, par le Cardinal-Vicaire qui y accomplit toutes les fonctions épiscopales.

***

Pie X commença donc son règne le 9 août 1903.

Nous connaissons déjà ce roi ; nous l'avons suivi pas à pas, depuis son enfance ; nous l'avons vu successivement investi d'une autorité grandissante, gouverner des fractions du peuple de Dieu, et finalement entrer dans la puissance suprême, avec l'effroi des âmes vides d'ambition qui ne considèrent que le devoir et la responsabilité.

Il se trouve maintenant à la tête d'une hiérarchie séculaire ; il est le chef de cette Eglise catholique, qui au milieu d'une société impatiente de tout frein, se montre, mieux encore qu'autrefois, l'école par excellence de la discipline, de la moralité et de la solidarité. Mais le royaume d'un pape embrasse l'univers entier, et la situation religieuse du monde offre un intérêt tout particulier quand on vient d'assister au couronnement d'un nouveau Pontife-Roi. Pie X, en voyant devant lui, dans ses premières méditations, son immense champ d'action, a dû se souvenir de la lettre apostolique *Præclara,* que son prédécesseur, au lendemain de l'année jubilaire 1894, adressait pour la première fois à tous les peuples, même aux peuples infidèles, les exhortant tous à s'unir dans la foi. Depuis il n'aura plus perdu de vue, ni les conquêtes lointaines à faire sur les infidèles, ni la situation des Eglises chrétiennes séparées, ni surtout les dangers intérieurs de la société catholique même, dont la préservation et la défense sont confiées à sa vigilance de Docteur.

Jetons nous-mêmes un rapide coup d'œil sur cette situation. « Notre cœur vole tout d'abord, disait Léon XIII, vers les nations qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'Évangile... nations malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu et vivent au sein d'une profonde erreur. » Mais l'Eglise ne les a jamais négligées « Aujourd'hui encore, c'est bien souvent que l'on voit les hérauts de l'Évangile

Cfr. Ch. Sylvain, *Histoire de Pie IX* Lille, Desclée 1878. Il donne une description détaillée du *Possesso* de Pie IX, 8 novembre 1355.

franchir les mers par Notre autorité, et s'en aller jusqu'aux extrémités de la terre. » Aussi un grand progrès a-t-il été déjà réalisé ; de vrais apôtres ne cessent de tout sacrifier, même leur vie, au salut de ces âmes.

Actuellement les pays infidèles sont presque tous vassaux de puissances chrétiennes, ou sont appelés à le devenir ; et à part les juifs, les peuples païens n'appartiennent plus qu'aux civilisations inférieures.

Pour ce qui regarde les pays infidèles qui s'appuient sur une doctrine traditionnelle, la torpeur intellectuelle et morale les envahit de plus en plus, et paralyse les mouvements de prosélytisme qui jadis leur donnaient une apparence de vie.



Portrait et signature de S. S. Pie X.

Aux Indes la vieille tradition des brahmes, malgré les études auxquelles elle a été soumise, et le catéchisme brahmanique du collège de Mysore, n'a pas révélé un principe supérieur de vie. Le bouddhisme, plus accessible, et qui est plus une philosophie qu'une religion, ne paraît pas non plus en progrès. Pourtant il a eu, dans le dernier quart de siècle, des partisans et des adhérents en Europe. D'après le baron Carra De Vaux, il y a dans cette religion de l'Orient un genre de séduction dont il est bon que les philosophes chrétiens se tiennent avertis. « La métaphysique du bouddhisme a des aspects déterministes qui le rapprochent de notre science ; sa morale, pessimiste et d'infinie pitié, semble s'accorder avec les vagues tristesses des cœurs modernes [1] ».

L'islamisme seul a eu au cours du XIXe siècle des succès considérables aux Indes et chez les Malais de l'Extrême-Orient et de la Polynésie. Cela se comprend quand on se rend compte que l'islamisme a une forte conception sociale et morale de la vie, puisqu'il est une imitation, bien que médiocre, du judaïsme. Il impressionne les races à demi civilisées, mais quand il a voulu conquérir les vrais civilisés, en Angleterre et en France, il est tombé aussitôt dans le ridicule. L'Islam du reste est dans son ensemble une société qui n'a d'appui qu'à Constantinople, et l'on sait combien de fois déjà son existence y a été menacée.

En résumé, c'est le christianisme qui est le suzerain du monde religieux et du monde civilisé. L'Église catholique dirige mieux ses missions et ses moyens d'action n'ont jamais été plus généreux ni plus féconds. Les protestants ont, eux aussi, organisé des missions qui sont puissantes et ont envoyé des ministres en Océanie, dans l'Afrique méridionale et occidentale, à Madagascar, etc. ; elles disposent de ressources matérielles bien supérieures à celles des missions catholiques. Mais leur prosélytisme n'a pas répondu à ce que l'église anglicane en

1. Cf. *Un siècle*, Librairie Oudin, Poitiers, | p. 716.

attendait ; les plus distingués de ces missionnaires ont tourné à l'explorateur, comme Livingstone, les autres n'ont jamais pu lutter de dévouement avec les prêtres catholiques, et bornent souvent leur propagande à la distribution de bibles, et à l'établissement d'œuvres philanthropiques. Leurs néophytes se montrent d'autre part plus rebelles au vrai christianisme que les simples infidèles [1].

Quant à l'église grecque, elle n'a pas de missions, mais le pope suit pas à pas le fonctionnaire ; elle se contente d'exploiter l'expansion politique de la Russie.

L'apostolat, comme Lacordaire le déclarait en 1844, est une *vertu réservée au catholicisme.* L'œuvre grandiose de ses missions est là pour en fournir la preuve, et la campagne toute actuelle entreprise pour la civilisation et la conversion du continent noir, marquera encore comme une des gloires de l'Église. La facilité des communications avec les terres les plus lointaines, les progrès en hygiène, en méthodes, en connaissance des langues, et surtout le zèle des congrégations religieuses adonnées aux missions, permettent d'augurer pour le XX[e] siècle de nouvelles et grandes conquêtes. Il n'est pas inutile de constater aussi que sur les champs immenses qui restent à défricher, les retours offensifs de persécutions sanglantes deviennent moins fréquents.

D'après une statistique établie en 1900, plus de soixante mille missionnaires ont gagné, en cent ans, au catholicisme, environ *vingt millions* d'âmes.

Mais tout en poussant à ces travaux apostoliques, l'Église n'a jamais perdu de vue les religions chrétiennes séparées : l'église grecque orthodoxe et le protestantisme.

Léon XIII, parmi tant de grandes œuvres de son pontificat, a rappelé à ces Églises qu'elles souffraient d'un même mal : l'absence d'une autorité suprême, d'une autorité divine, qui seule maintient l'unité de foi et l'impose à l'assentiment des masses.

Sa lettre *Præclara* du 20 juin 1894, après avoir évoqué le triste état des infidèles [2], s'adressait aussi aux protestants et aux orthodoxes. On n'y trouve

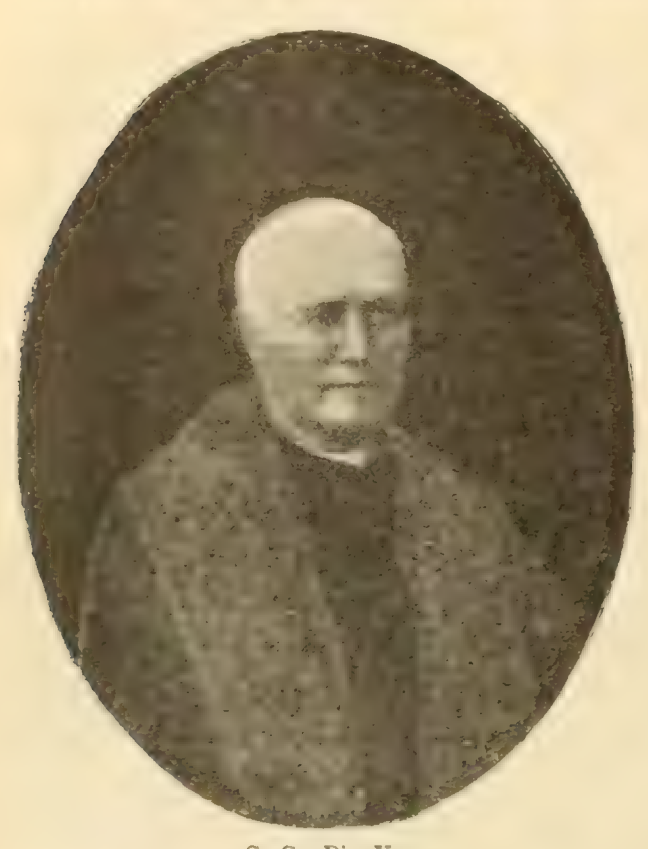
1. Le budget des missions protestantes est énorme. Une statistique parue dans la *Missionary Review of World* accuse pour les recettes totales : 91, 233, 806 fr. 20 (Janvier 1902). Une autre, de 1899, plus de 108 millions. Les catholiques n'ont à y opposer que 12 à 13 millions, soit huit à neuf fois moins. En moyenne le protestant, sans distinction de secte donne par tête environ 0 fr. 58, tandis que le catholique ne verse que un peu plus de 0 fr. 06. Il ne s'agit dans ce calcul que de dons volontaires.

Comme explication du fait, il y a à remarquer qu'un nombre considérable d'œuvres sollicite la générosité catholique. D'autre part il est de règle que les missionnaires protestants rentrent dans la mère-patrie après des absences dont le maximum est de 7 ans. Ils donnent alors partout des conférences par lesquelles ils exposent leurs travaux et leurs besoins. Les sociétés de propagande répandent à profusion toute une *Littérature des missions* qui ne cesse de solliciter la générosité publique. L'œuvre de ces missions est placée sous la haute protection des Souverains et est appuyée par toute l'aristocratie et les hautes notabilités : ses sociétés jouissent aussi de la personnification civile. — Et pourtant malgré cette puissante organisation, et ces immenses ressources, les ouvriers évangéliques catholiques sont supérieurs, à tous les points de vue, aux missionnaires protestants. Les résultats obtenus par ces derniers sont relativement très faibles et montrent bien que Dieu ne bénit pas des entreprises faites en dehors et contre la véritable Église de Jésus Christ.

Cf. J.-B. Piolet : *Les missions étrangères protestantes*. Correspondant. Année [illegible].

2. L'Église romaine a toujours conservé quelque influence dans l'Orient par l'existence de petites communautés éparses. L'annuaire de la *Propagande* énumère 1[illegible] rites de chrétiens unis ; leur droit à l'existence n'a jamais été contesté, et les papes les ont protégés contre le zèle indiscret des missionnaires qui voulaient

aucun reproche, aucune parole dure ; c'est un message de paix. Parlant aux orthodoxes, il assure que jamais pape n'a voulu diminuer les droits et la dignité des autres grands patriarches, et que pour ce qui regarde les coutumes de leurs églises, il ne les traitera pas avec un esprit étroit. Il se réjouit de constater que, de nos jours, les orientaux entretiennent des relations plus amicales avec les catholiques, et c'est pourquoi il les invite à ne plus se tenir à l'écart dans le schisme, mais à se soumettre au successeur légitime de Pierre. Cette exhortation du premier des patriarches dans l'ordre établi par le droit canon le plus ancien, devait être reçue selon l'intention qui l'avait dictée. C'était une avance sympathique qui voulait éveiller un examen sérieux de rancunes fossiles n'ayant plus de raison d'être. Le patriarche de Constantinople, Anthimos VII, n'en jugea pas ainsi ; il crut de sa dignité de protester, et s'efforça de le faire avec une arrogance qui est à elle seule sa condamnation. Il reprend le vieux réquisitoire antilatin contre ce qu'il affecte de nommer l'Εκκλησια παπικὴ, avec tous les griefs cent fois réfutés par les théologiens et les canonistes.



S. S. Pie X.

On peut pardonner à Photius d'avoir été vif quand il s'agissait de sa déposition, poussé qu'il y était par l'Empereur et la Cour ; on peut oublier que Michel Cérulaire, en voulant jouer le rôle de pape-empereur, se soit trouvé dans la nécessité de renouveler et de consommer un schisme qui n'existait plus ; il est encore aisé de reconnaître que les Croisés ont fort mal agi avec le peuple de Byzance ; mais, après dix siècles, y a-t-il lieu de se laisser guider encore par toutes ces animosités ? Et pourtant le patriarche s'est permis de remuer toute cette poussière.

Si la situation de son Église était prospère, cette intransigeance eût été moins choquante, mais des cinq anciens patriarcats, un seul celui de Rome domine le monde et des quatre autres, tombés dans le schisme, celui de Constantinople a subi un énorme déchet, au XIX[e] siècle, dans le chiffre de ses adhérents [1]. Les

leur faire adopter le rite latin. Il a été formellement défendu d'exiger le changement de rite comme condition de retour à l'Église Romaine. Pie IX, en 1862, créa une congrégation de la *Propagande* pour les rites orientaux ; malgré cela il y eut encore des malentendus. Léon XIII, en 1893, envoya un légat au Congrès Eucharistique de Jérusalem, le cardinal Langénieux. La politique de ce pape, conforme aux traditions romaines, conseille d'écouter les chrétientés unies, de les traiter avec affection et déférence et de préparer, par leur relèvement, le retour des schismatiques. L'encyclique *Præclara* parut l'année après le Congrès de Jérusalem, et Léon XIII y fait surtout allusion, en parlant de relations plus amicales entre l'Occident et l'Orient.

1. La situation religieuse des chrétiens d'Orient est très compliquée ; on les divise surtout en trois groupes. 1° Les églises orthodoxes en communion avec le patriarche de Constantinople, mais indépendantes. — 2° Les autres églises schismatiques : les *Arméniens*, *Jacobites*, *Coptes* et *Abyssiniens* qui sont mono.

Russes, les Serbes et Gréco-Roumains d'Autriche-Hongrie, les Hellènes, les Monténégrins, les Serbes du royaume de Serbie, les Roumains du royaume de Roumanie, forment des églises indépendantes qui ne sont plus rattachées à Constantinople que par les liens d'une subordination purement honorifique. D'autre part les patriarcats d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie, avec les églises autonomes de Chypre et du Mont Sinaï, forment un groupe de 500.000 orthodoxes de langue arabe qui se soustrait de plus en plus à l'influence hellénique.

La vérité, c'est que la branche détachée de l'arbre se dessèche. L'Église grecque en voulant se rendre indépendante, en est venue à la servile soumission ; elle est dominée par ces mêmes Turcs qui ont dépossédé les héritiers légitimes de l'Orient chrétien. Préférer Abd-ul-Hamid à Léon XIII pour statuer sur des questions liturgiques et pour nommer des évêques aux anciens sièges de la Macédoine, c'est là, d'après l'encyclique d'Anthimos VII, une conséquence beaucoup plus acceptable que celle d'un retour à l'Unité, et il doit savoir pourtant de quelle façon le gouvernement turc a depuis longtemps l'habitude de traiter ses sujets chrétiens. La vieille devise du XV[e] siècle : *Plutôt le Croissant que la Tiare*, prévaut toujours, et l'on comprend, moins que jamais, pourquoi.



S. S. Pie X.

L'*Encyclique* du patriarche n'avait aucune valeur, étant anti-canonique, mais il est bon de rappeler cet épisode qui, par son ensemble, et par ses auteurs, dépeint bien la situation de l'Église Orthodoxe [1]. Ce n'est pas ce pauvre document qui lui rendra

physites, et les *Nestoriens* qui ne sont en communion, ni avec Rome, ni avec Constantinople. — 3° Les *Uniates*, chrétiens de rite oriental et catholiques. Ce qu'on appelle *Église orthodoxe* ne comprend donc que le premier groupe divisé lui-même en 16 églises, toutes indépendantes, de façon que, en communion de foi et de liturgie entre elles, et avec Constantinople, elles ne dépendent pas de l'autorité du patriarche; il n'a sur elles qu'une primauté d'honneur. Ces 16 églises sont les suivantes. 1° Constantinople, 2° Alexandrie, 3° Antioche, 4° Jérusalem, 5° Chypre, 6° Russie 1589, 7° Carlowitz 1765, 8° Montenégro 1765, 9° Sinaï (couvent) 1787, 10° Grèce 1850, 11° Hermannstadt 1861, 12° Bulgarie 1870, qui pour le moment est en schisme avec les autres églises du groupe, 13° Czernowitz 1875, 14° Serbie 1879, 15° Roumanie, 1885, 16° Bosnie et Herzegovine 1880. — Malgré leur apparente union, ces églises ne montrent d'activité que par des querelles incessantes. Ἡ μεγάλη ἐκκλησία (la grande Église) est le titre officiel du patriarcat de Constantinople dont la juridiction propre est très réduite : Turquie d'Europe et Asie mineure. Le patriarche a un pouvoir civil qui le rend dépendant de la Porte.—La Russie avec ses 90 millions de fidèles, autocéphale depuis 1589, profite des rivalités nationales, et des querelles entre les évêques orthodoxes, pour englober tout l'ensemble dans sa sphère d'influence. La plus récente histoire de l'Église orthodoxe d'Orient est celle du docteur Fortescue. London, *Truth Society*, 1907.

1. Ce manifeste a été publié par l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, le 29 septembre 1895, et avait pour auteur Germanos Karavangelis, alors chorévêque de Péra. Deux ans après, le 27 septembre 1897, le même journal officiel du patriarcat infligeait un blâme public à cet évêque pour

de la cohésion et de la vie. La lettre *Præclara* avait une portée plus grande, elle s'adressait à toutes les églises chrétiennes dissidentes, et n'attendait rien d'un acte officiel émanant d'un patriarche sans autorité et auquel échappent plus de 100 millions d'orthodoxes.

Il a toujours existé, et il existe surtout de nos jours dans cette vaste masse un parti sympathique aux catholiques, un parti qui regrette la séparation. Il porte un nom : ce sont les λατινόφρονες, et ils ont été puissants en plus d'une circonstance. Ce parti s'est développé surtout dans la Russie contemporaine ; il a été observé par le professeur Harnack qui en parle ainsi : — « Ceux qui connaissent la Russie, savent qu'il existe un parti national russe (ou plutôt un mouvement) au cœur du pays, à Moscou, et cela dans la classe cultivée ; il nourrit l'espoir d'un renouvellement religieux d'esprit romain, il travaille à le réaliser, et y voit l'avenir de sa patrie. Ses idées à ce sujet, il les expose et les publie, pour autant que l'autorité le permet, et il a montré déjà qu'il a recruté des propagandistes de grand talent, dévoués au pays et pleins de respect pour l'église grecque.

D'autre part il y a l'influence des Uniates, russes convertis par les Polonais après le Concile de Florence (1439). Ils ont subi de fortes persécutions, mais ont beaucoup progressé depuis le règne de Nicolas II.

Entre ces Uniates et le parti qui voit le salut de la patrie dans l'Eglise de l'Ouest, il n'y a pas de barrière infranchissable, et les esprits réfléchis trouveront dans la lettre de Léon XIII la réfutation des pauvres arguments dont on s'arme encore pour étayer des rancunes et des préjugés. Les grecs-unis proprement dits du concile de Florence, sont connus sous le nom de Melkites. Eux aussi, longtemps traqués par les schismatiques, sont maintenant plus de cent mille, répandus chez les Gréco-arabes, dans le Liban et sur le littoral de la Syrie. Leurs évêques formés en Europe ou dans les collèges latins du pays, sont fort actifs et fort dévoués à Rome. Les Bulgares ont été très près d'un retour en masse vers Rome, mais leur mouvement religieux était trop mêlé de politique pour réussir. Les conversions d'orthodoxes au catholicisme se présentent le plus ordinairement à l'état isolé ; très rares chez les Grecs et Serbes, elles ont été fort fréquentes et importantes parmi les Russes. Le prosélytisme était, jusqu'en ces derniers temps, sévèrement interdit en Russie ; mais depuis les événements qui ont suivi la campagne russo-japonaise, les transformations profondes qui s'opèrent dans l'immense empire ont déjà produit pour la liberté des cultes des effets qui seront très favorables à l'expansion du catholicisme. Beaucoup d'Uniates notamment (50,000 d'après les journaux), qui sous le régime antérieur étaient forcés de professer extérieurement le culte orthodoxe, ont fait retour aux pratiques romaines.

---

avoir encouragé une société de prédication érigée en 1893, Εὐσέβεια. Les successeurs de S. Jean Chrysostome négligeaient complètement la prédication, et les orateurs de l'association étaient presque tous des laïques. Le patriarche jugea que leur enseignement avait des tendances protestantes ; de là le blâme. Karavangelis nommé métropolitain de Kastoria en Macédoine, se distingua depuis parmi les chefs turcs, dans les massacres bulgares. C'est ce personnage qui dans sa réponse à Léon XIII, signée par Anthimos et douze évêques, se considère comme son égal en lui donnant son propre titre de Μακαριώτατος. Anthimos VII, n'eut pas le temps de savoir, comme patriarche, ce qu'on pensait à Rome de sa façon de comprendre le Droit Canon ; avant la publication de son *Encyclique*, il était déposé par ses métropolitains. Ces accidents sont fréquents à Constantinople.

On estime généralement que la fin du Schisme est entre les mains des Russes, et que tous les efforts qu'on peut tenter sur les Grecs, les Serbes, les Roumains, les Bulgares et même les Gréco-arabes, seront infructueux aussi longtemps que la Russie résistera.

***

Le protestantisme nous est mieux connu, et nous suivons de plus près ses *variations*, en Allemagne en Angleterre, en Amérique, et en Australie. Au pôle opposé de l'Orthodoxie qui s'est cristalisée dans ses traditions et s'émiette par manque de vie, le protestantisme fondé sur le libre examen, en évoluant sans cesse, éprouve aussi depuis longtemps un besoin de centralisation et d'autorité directive. Il n'a jamais pu se passer de la tutelle de l'Etat, et c'est pourquoi les fluctuations politiques ont constamment influencé ses destinées.



S. S. Pie X.

Le peuple allemand est foncièrement religieux, le piétisme a séduit peu à peu les hautes classes, mais dans les provinces, on retrouve les traces de la foi simple des temps catholiques. En 1840, Frédéric Guillaume essaya en vain de fusionner le calvinisme et le luthéranisme dans le but de créer une Église de Prusse. Il ne réussit qu'à établir l'unité dans les offices dominicaux de l'armée. Pendant ce temps, le rationalisme kantien faisait plus de besogne que lui, et les évêques catholiques manquaient de clairvoyance et d'énergie dans l'accomplissement de leurs devoirs. Pie VIII et Grégoire XVI avertirent sévèrement les évêques de Trèves, Munster et Paderborn, (1821-1830). L'Eglise romaine était très menacée; elle avait tout perdu, ses universités comme ses évêchés. L'énergique archevêque de Cologne, baron Droste Vischering, en 1837, malgré les persécutions de l'Etat, osa sortir le premier des conventions schismatiques conclues à propos de la question des mariages mixtes, et entraîna ses suffragants, à l'exception d'un seul, dans la fidélité au pape. Il provoqua le réveil d'où devait sortir la Grande Allemagne catholique que l'on admira depuis. Peu après l'évêque d'Eichstatt pouvait prédire que l'assemblée épiscopale tenue à Wursbourg, en 1848, ouvrait « l'ère nouvelle de l'avenir religieux ». Il en a été ainsi. Ni les vieux catholiques, ni le régime du *Kulturkampf*, n'ont pu enrayer l'expansion du mouvement. L'obéissance à Rome commença l'œuvre d'affranchissement et c'est le peuple allemand, représenté par le Centre au parlement impérial et au parlement prussien, qui l'acheva. Le clergé allemand de son côté ne se contenta pas de défendre ses libertés, œuvre toute négative, mais s'appliqua à faire régner l'idée chrétienne d'après l'initiative d'un Ketteler, et à faire pénétrer ses exigences dans toutes les applications de la justice sociale [1].

1. Cfr. Georges Goyau. *L'Allemagne religieuse. Le Catholicisme* 1800-1848. 2 v., Paris, Perrin et Ce, 1906.

A mesure que l'Eglise romaine se réorganisait, la Réforme voyait graduellement baisser son influence. Parmi le clergé protestant, ceux qui travaillent comme les pasteurs Stœcker et Weber, à la reconquête chrétienne du peuple dérivant vers le socialisme et l'incrédulité, deviennent des exceptions, et l'action dissolvante du libéralisme scientifique des universités allemandes, enlève à la foi bien des étudiants venus pour se préparer au ministère évangélique. La haine de Rome reste pourtant vivace chez la plupart ; si on voit diminuer le nombre des ministres qui propagent la religion officielle dans l'Empire, ni les pasteurs, ni l'argent ne manquent pour faire du pangermanisme, pour persuader à quelques milliers d'Autrichiens catholiques, mécontents de leur situation politique, que pour être Allemand il faut se faire protestant. C'est la décadence du vieux luthéranisme qui s'inquiétait au moins de l'Evangile et de la vie future. Le zèle nouveau ne connaît que la politique, et son patriotisme se complaît à arracher, pour des motifs étrangers à la religion, des âmes à l'Eglise romaine.

Mais la transformation religieuse a été bien plus remarquable encore en Angleterre, et cela à la fois par le nombre des conversions et le désarroi des sectes. La poussée vers Rome devient de plus en plus forte.

Il suffira de dire que l'Angleterre, ne comptait en 1800 que 90.000 catholiques, avec 4 vicaires apostoliques et 45 prêtres ; cent ans plus tard, elle se présente avec 21 évêques, plus de 3,000 prêtres et plus de 1,500.000 fidèles. Avec l'Ecosse et l'Irlande, les catholiques représentent le septième de la population du Royaume-Uni. Prise avec l'ensemble de ses colonies elle est devenue une grande puissance catholique, car elle représente ainsi, 22 provinces ecclésiastiques, avec 145 évêques ou vicaires apostoliques et 14.000.000 de sujets catholiques romains. La religion officielle ne compte plus que 18 ou 20 millions d'adeptes. L'avenir promet plus encore ; et ce n'est pas sans motifs et des preuves toujours plus évidentes, que les publicistes ne cessent de montrer l'évolution de l'Angleterre vers Rome. Le récent Congrès Eucharistique de Londres a été une manifestation grandiose; sous l'autorité d'un légat pontifical qui n'avait plus foulé le sol anglais depuis le XVI[e] siècle, il a ouvert une période nouvelle dans l'histoire religieuse de l'Ile des Saints. Le schisme se meurt d'anémie et les catholiques lui ont montré où est le salut et la vie. Plus que jamais il semble méditer la parole de St Paul : —*Rallions-nous tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu* [1]. Il entend le Divin Maître frapper à la porte : *Sto ad ostium et pulso.*

L'Emancipation des catholiques anglais ne date que de 1830, et la renaissance de leur Eglise suivit de près leur droit d'être des citoyens, sur le même pied que les protestants [2]. Parlant de la situation du clergé anglican, tel qu'il était pendant

1. Eph., IV, 13.

2. Pour se rendre compte des progrès accomplis, il faut se rappeler quelle législation draconienne s'efforça d'étouffer, depuis Henri VIII, les moindres vestiges du catholicisme en Angleterre. La loi mettait le catholique hors de la société, il n'avait pas droit de citoyen. Impôts doubles pour lui ; amende de 20 livres par mois, s'il ne fréquentait pas le temple protestant ; défense de porter des armes pour se protéger. Sur réquisitoire de quatre magistrats, un catholique devait se faire protestant, sous peine de bannissement perpétuel, etc. Amende de 120 livres pour tout prêtre convaincu d'avoir célébré la messe, les assistants étaient passibles de 20 livres. Peine de mort pour les prêtres revenus d'exil et refusant d'abjurer ; peine de mort pour le protestant qui embrassait le catholicisme, et pour tous ceux qui avaient préparé ou conseillé la conversion. Les déla-

les premières années du XIX[e] siècle, Gladstone même avouait, en 1874, que l'état des choses était déplorable au-delà de ce qu'il avait jamais lu ou vu ; que c'était le scandale de la chrétienté [1]. Ni œuvres, ni culte, ni souci du peuple ; rien que de la représentation et de la *respectability*.

Ceux qui avaient gardé le contact intime avec l'Evangile, et éprouvaient, par leur amour pour le Christ, un besoin de réveiller les âmes et de remplir leur mission, se trouvaient comme dépaysés dans un pareil milieu. Newman était de ce nombre, et au cours d'un voyage en Italie, il éprouva une vive impression. La vitalité de l'Eglise romaine lui apparut tranchant étrangement sur la confusion et l'impuissance de l'Eglise anglicane. Ce fut la première origine d'un mouvement religieux qui n'avait d'abord d'autre but que d'infuser un sang nouveau dans l'Eglise protestante même. Les *tracts* lancés dans ce but, et dont le premier parut le 9 septembre 1833, réveillèrent l'esprit religieux et posèrent des questions de doctrine, de liturgie et d'histoire ; ils propagèrent surtout cette pensée favorite des tractariens, la perpétuité de la succession apostolique dans l'Eglise en général, et dans l'Eglise anglicane en particulier. L'Eglise catholique d'après ces polémistes avait simplement pris d'autres formes, et ce titre n'était pas l'apanage exclusif de la fraction chrétienne obéissant au pape. C'était pour eux, aussi et surtout, une arme contre l'Etat, gardien et défenseur des 39 articles ; ils sentaient que le véritable esprit religieux devait s'affranchir de son influence.

Ce principe avait au moins, l'avantage de faire rentrer l'Eglise catholique dans la discussion, et c'était déjà beaucoup dans un pays où l'on méprisait depuis trois siècles le « papisme ». Wiseman s'en aperçut, et prophétisa en voyant le mouvement étrange de la secte nouvelle : *Tendimus ad Latium*. La conversion retentissante de Newman en 1845, l'entraînement qui suivit ce haut exemple parmi ses amis, le rétablissement de la hiérarchie par Pie IX en 1850, l'abjuration de Ward, Hope Scot et de Faber ; celle de Manning le dimanche de la Passion 1851, tout cela provoqua un grand ébranlement dans l'Anglicanisme ; mais les théologiens de la Réforme continuèrent à soutenir la catholicité de leur Eglise.

L'ancien ami de Newman, le professeur d'hébreu Pusey, un des tractariens les plus convaincus de la première heure, homme personnel et obstiné, resta seul sur une sorte de frontière entre l'Eglise catholique et l'Eglise Anglicane, et y mourut en 1882, toujours hésitant, toujours tourmenté. C'est de lui que Pie IX disait justement : « il a fait le pont sur lequel on passe, mais lui ne passe pas ». Plusieurs de ses sectateurs ne voulant pas embrasser le fond de la doctrine catholique, se contentèrent de sa forme. De là le Ritualisme.

La Réforme avait banni le culte extérieur, il en était résulté des temples nus

teurs entraient en possession des biens de leurs parents dénoncés. A côté de cette législation, que beaucoup de magistrats trouvaient justement contraire à la nature humaine, une opinion se forma qui considéra la haine du « papisme » comme le principe essentiel de la religion. C'est de tout cela que la force de la vérité, et aussi le sang des martyrs a peu à peu triomphé. L'ancienne « Ile des saints » si fidèle pendant dix siècles à Rome, a encore ses fanatiques attardés, mais tous ceux qui pensent et qui prient ont la nostalgie de Rome.

Cf. LE RÉVEIL DU CATHOLICISME en Angleterre au XIX[e] siècle, par J. Guibert, Paris, Poussielgue, 1907.

2. *La Renaissance catholique en Angleterre au XIX[e] siècle*, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie Française. 3 vol., Plon, 1899-1900. Tome III. p. 284.

où régnait une atmosphère de tristesse et d'abandon. Les ritualistes crurent régénérer les âmes en faisant appel à l'esthétique, et ne trouvèrent rien de mieux que d'emprunter au catholicisme son admirable liturgie. Ils rétablirent d'abord les usages que le rituel d'Edouard VI n'avait pas formellement proscrits, puis allèrent si loin, que leurs temples entre 1850 et 1860, pour l'ornementation, l'ameublement, les rites et pratiques, ne se distinguèrent plus des sanctuaires catholiques. Mais l'Eglise officielle ne laissa pas cette évolution se produire sans employer des mesures de répression. D'autorité en autorité, la question du ritualisme monta jusqu'au parlement, et en 1873, sous le ministère Disraëli, un bill fut voté pour réprimer les innovations contraires aux traditions anglicanes. C'est alors, et jusqu'en 1892, que le ritualisme persécuté eut ses confesseurs. Toutefois les lois n'empêchèrent point les chapelles ritualistes de prospérer; l'apparence de leur vitalité suffisait pour assurer leur succès.


S. S. Pie X. — Portrait de 1905.

Au milieu de son triomphe pourtant, la secte en arriva à se poser une question de première importance. Ses ministres se croyaient autorisés à célébrer le sacrifice de la messe; la communion et l'adoration de ce qu'ils appelaient la présence réelle, se pratiquaient comme chez les catholiques. Mais quelle était la valeur des paroles sacramentelles prononcées par des pasteurs ordonnés par des prélats dépourvus peut-être du pouvoir de conférer le sacerdoce? La question était controversée même parmi les catholiques, et certains chefs du ritualisme, parmi lesquels lord Halifax, sondèrent l'opinion de la Cour romaine.

Théologiens, canonistes et historiens étudièrent le problème, et statuant sur l'ensemble de leurs rapports, le Saint-Père rendit une sentence déclarant le sacerdoce éteint dans l'Eglise d'Angleterre. Le décret fit sensation, mais la rectitude de l'Eglise catholique proclamant la vérité sans ménagements, impressionna beaucoup d'esprits sincères, et de nombreuses conversions en furent le résultat. La Haute Eglise a essayé à la suite de cette déclaration de se tourner vers Constantinople, voulant rester catholique à sa façon, tout en refusant de se frapper la poitrine, et, comme l'enfant prodigue, de reprendre simplement sa place au foyer qu'elle a déserté. Toutes les espérances des catholiques ne se sont donc pas réalisées; toutefois lors du treizième centenaire de S. Augustin, le cardinal Vaughan a proclamé une vérité en s'écriant : — « Le changement, la conversion survenus en Angleterre durant ce siècle, sont sans parallèle dans la chrétienté. *Non fecit taliter omni nationi* ».

L'Eglise Anglicane a conservé plus d'unité que les Eglises luthérienne et réformiste, mais elle n'en est pas moins menacée dans son existence. Les

évêques ne s'entendent pas, et les synodes qu'ils convoquent pour se mettre d'accord, ne font que souligner leurs divergences de doctrine. L'Etat ou le *Conseil Privé*, composé de membres laïques, continue à régir la liturgie et le dogme, et son autorité s'appuie beaucoup sur le secours matériel donné par l'État à l'Eglise. De larges traitements accordés aux évêques, arrêtent, en l'enchaînant, toute liberté apostolique. La situation des évêques français leur sert en ce moment de modèle et d'exemple.

Après des siècles de schisme, l'Eglise Anglicane se trouve dans la nécessité de revenir au point de départ, à l'unité sous un chef. En 1880, l'archevêque de Cantorbéry a voulu s'assurer une juridiction suprême sur les 250 évêques anglicans du monde entier et sur toutes les sociétés bibliques; il annonça même qu'il remettrait l'administration de son archi-diocèse à l'évêque de Douvres, afin de pouvoir se consacrer aux intérêts généraux de l'Eglise. C'était un essai de « *papisme* », et il n'a pas abouti, parce que l'individualisme qui règne dans cette Eglise ne pourra jamais se plier à une primauté *consentie* qui n'a rien d'une délégation divine. Au mois de juin 1908, au congrès pananglican, un orateur a proposé de rétablir l'unité centrale en donnant au même archevêque le titre de Patriarche. La proposition a été repoussée. Somme toute, le protestantisme est l'autorité de l'individu ou n'est rien. Luther ne l'a fondé qu'en vertu de ce principe, car de quel droit eût-il érigé, de son initiative, une Eglise, en face de celle des Apôtres, s'il fallait en matière religieuse, une autorité différente de celle de l'individu? Le retour à Rome s'impose donc au nom de l'histoire, de la tradition et de la doctrine. Puissent les derniers préjugés contre la papauté achever de s'évanouir.

***

La question de l'évolution de l'Anglicanisme est d'autant plus importante que son malaise et ses aspirations s'étendent à tous les pays protestants de langue anglaise, et que l'Eglise romaine progresse partout comme en Angleterre même.

L'esprit de liberté qui préside aux institutions des États-Unis a produit une admirable expansion de l'Église catholique, due surtout à l'énergie et à l'esprit d'initiative de son épiscopat. Le premier préfet apostolique, John Caroll, nommé par Pie VI, le 6 novembre 1789, n'avait que 30.000 fidèles dispersés dans la masse protestante. Lors du centenaire, en 1889, un successeur de ce premier apôtre, le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, se trouvait entouré de 84 évêques appartenant aux États-Unis, de centaines de prêtres et de religieux de divers ordres, pasteurs d'un troupeau de près de dix millions de catholiques. Relativement à la population totale de la République la proportion s'était élevée d'un *centième*, à un *septième*.

L'immigration étrangère a contribué, il est vrai, pour la très grande part à ce résultat, et par le fait de l'insuffisance des secours religieux et des mariages mixtes, ce qui est le cas aussi pour l'Angleterre, la population catholique est même au-dessous de ce qu'elle devrait être. Mais l'organisation, qui a été longue à s'établir, permet aujourd'hui les plus belles espérances.

La masse des émigrants pauvres a aussi jeté, d'abord, dans ce pays où la richesse est surtout appréciée, un discrédit sur la *Religion des Étrangers*, et les puritains lui firent un mal immense en proclamant qu'un américain ne peut être que protestant. Ce préjugé est maintenant battu en brèche par le fait de l'émiettement des

sectes dissidentes ; il se produit là comme dans la mère-patrie, et le prestige de la Réforme, cause de la supériorité réelle ou imaginaire des protestants anglo-saxons, en est ébranlé.

Ce qui supplée à la force du nombre, c'est la vitalité des œuvres catholiques et le dévouement des fidèles qui ne connaissent ni l'indifférence, ni le respect humain. Le zèle du clergé les intéresse, et les prêtres gagnent sans cesse en considération. La fondation d'une université catholique à Washington (13 novembre 1889) permet de donner maintenant à tout le clergé une culture en rapport avec la situation nouvelle de l'Église américaine et des nécessités contemporaines.

Les progrès du catholicisme aux États-Unis doivent être attribués aussi aux institutions politiques, et l'archevêque de Philadelphie déclarait dans son discours du centenaire, que le catholicisme avait profité, plus que tout autre culte, de la liberté religieuse. Le Président Roosevelt a toujours été favorable au catholicisme; c'est lui qui nommait naguère Mgr Spalding membre d'un comité de sept arbitres pour terminer une dangereuse grève de charbonnage. Mgr Ireland et le cardinal Gibbons ont plus d'une fois rencontré les sympathies de l'opinion publique,et les classes assises de la démocratie américaine ne dédaignent plus la hiérarchie catholique ; elles y verront de plus en plus le soutien social de l'avenir. Depuis le congrès de Baltimore les catholiques américains s'efforcent de redresser deux griefs ; ils n'occupent point encore sur le terrain politique la place à laquelle leur rapide développement donne droit, et chose plus importante encore, l'instruction religieuse est refusée à leurs fils dans les écoles qu'alimentent leurs contributions. De nouveaux progrès donneront peut-être lieu à des luttes, mais la prudence des chefs saura les mener à bonne fin.

En Australie le développement catholique n'est pas moins remarquable. Ce lointain continent qui ne recevait d'abord que des *convicts*, ou déportés anglais, abandonnés à une vie misérable, trouva ses premiers apôtres en 1789. L'insurrection irlandaise avait amené un nouvel envoi de condamnés politiques, parmi lesquels trois prêtres. Ils commencèrent l'œuvre au milieu d'odieuses persécutions; leur persévérance et celle de leur successeurs amena pour le culte catholique une loi de liberté, obtenue par l'initiative du gouverneur Sir Richard Bourke. Or depuis cette époque, grâce à divers ordres religieux, surtout aux Maristes, les progrès ont été tels, que Léon XIII, en 1885, chargeait le cardinal Moran de convoquer un concile ! Il eut lieu, et on y vit siéger 6 archevêques, 16 évêques, 8 vicaires apostoliques. En 1890, l'Église australienne comptait 900.000 fidèles, 21 évêques, 1,709 églises ou chapelles et 861 écoles. Ce magnifique résultat ne doit rien à la protection officielle effective, et on a observé que c'est le caractère du catholicisme qui lui permet de s'adapter, infiniment mieux que les sectes protestantes, aux populations australiennes.

Pour compléter notre exposé de la situation religieuse du monde, il nous faudrait examiner aussi l'état des esprits dans les pays catholiques. La rupture de la France avec Rome est une question qui a été résolue par des hommes politiques, et leur sectarisme se rattache à cette lutte perpétuelle que l'Église n'a cessé de soutenir au cours des siècles contre les sociétés occultes et l'esprit d'indépendance propre à l'orgueil humain. Il y aura lieu d'y insister, quand nous exposerons les premiers actes de Pie X. En dehors de cette attaque injuste et violente, il y a

eu çà et là des manifestations de l'esprit nouveau d'examen critique à outrance, dont le but final est le rejet d'une autorité directive et enseignante dans la société civilisée, la substitution de l'individualisme à l'autorité de l'Église. Une des gloires de Pie X c'est d'avoir démêlé, dans une sorte de brouillard d'opinions éparses, cherchant à accommoder l'Église du Christ avec ce qu'on appelle « les exigences de la pensée moderne », toute une doctrine extrêmement dangereuse pour l'avenir des peuples catholiques. Il n'a pas hésité à établir toute la coordination des principes de cette doctrine, et lui a laissé le nom qui lui convient : *Le Modernisme*, Vu l'importance de cette question et de l'enseignement pontifical récent en cette matière, nous lui consacrerons un chapitre spécial.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



S. S. Pie X et sa cour.
(1) Marquis Antici Mattei, — (2) Sachetti,
MMgrs (3) Misciattelli, — (4) Constantini, — (5) Cagiano,
(6) PIE X, — (7) Bisleti, — (8) Pifferi, — (9) Piscicelli, — (10) Fuchs,
(11) Marquis Serlupi, — (12) Baron Mayer

***

Telle est, dans ses grandes lignes, la situation du royaume confié par la Providence à Pie X, Pontife universel. A coté des succès et promesses d'avenir, bénédiction d'un généreux apostolat, ce qui doit donner le plus de consolation et d'appui au nouveau pape, c'est la vue de la vie puissante de l'Église et de sa hiérarchie incomparablement forte et dévouée. Par ses évêques, pasteurs pour leur troupeau, et brebis vis à vis de Pierre ; par ses prêtres en relation plus intime que jadis avec leur évêque ; par son zèle et ses œuvres venant en aide à toutes les nécessités, l'Église est vraiment de nos jours un modèle de société en face du désarroi des sociétés politiques.

En montant sur le trône, Pie X a donc reçu en main un puissant instrument. J. de Maistre avait entrevu pour la fin du XIXe siècle la proclamation des « *Droits de Dieu* » en opposition avec la proclamation des « *Droits de l'homme* ». L'Église les proclame toujours, et pour les défendre, accepte la lutte sur tous les terrains, mais uniquement pour remplir sa mission, pour sauver les âmes.

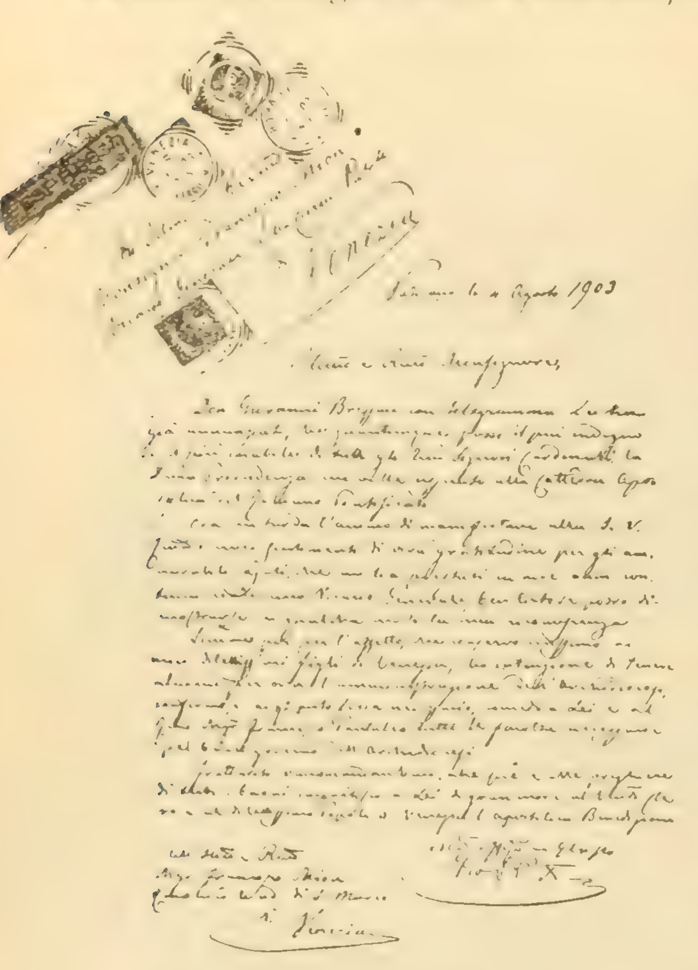
Pie X, comme ses prédécesseurs, voudra une Église plus grande, il luttera contre les intelligences hostiles par l'intégrité de sa doctrine ; contre ses persécuteurs, par sa persévérance et sa magnanimité, et son but sera toujours le même : *Unum ovile, unus pastor.* Or comment l'Église militante peut-elle espérer atteindre cet idéal ?

Son Eminence le cardinal Richard, écrivant en 1900 la conclusion d'un livre qui résume le mouvement du monde depuis 1800 [1], disait notamment : — « L'Église peut inspirer à tous la même foi. Elle en est assurée par le commandement même qui lui a été fait d'y travailler sans relâche, et par la volonté manifeste de Dieu,

1. *Un siècle*. Paris, librairie H. Oudin. Poitiers, Paris, rue Soufflot, 9. Nous lui avons emprunté plusieurs statistiques sur les progrès de l'Église.

qui maintes fois a déclaré appeler tous les hommes, et, pour cela, a donné au monde d'abondants moyens de salut. Si l'on n'admet pas ces raisons d'ordre surnaturel, l'expérience a de quoi convaincre que l'Église, reine déjà de tant d'âmes, est capable de dominer sur un bien plus grand nombre, et que rien ne limite la sphère possible de son action.

« Il est plus clair encore que les âmes entrées dans le domaine de la foi, tendent à s'unir. La religion donne à chacune, donc à toutes, mêmes sentiments et même tendance. Sa lumière ne peut guider vers la vie future sans éclairer tout le chemin de la vie présente ; les vertus qu'elle inspire règlent nos actions durant cette même vie terrestre ; la première de ces vertus est la charité, lien doux et fort, qui fait des hommes une société de frères. »



Le premier document administratif de S. S. Pie X.
Autographe.

Il ajoute plus loin, après avoir rappelé, d'après l'admirable « lettre apostolique » *Præclara*, que pour résoudre la question *sociale* et la question *politique,* rien ne vaut la foi chrétienne, si louables que soient les études et les expériences.

« N'étant pas de la terre, l'Église domine toutes les choses terrestres. Elle n'est liée ni à un temps, ni à un pays, ni à une forme de gouvernement. Elle voit tout passer à ses pieds, condescend à tout, accepte tout ce qui n'est pas contraire à sa fin propre, et dirige tout vers le ciel. Messagère en ce monde du Dieu immuable « qui renouvelle toute chose » elle porte au front comme un reflet de son éternité: toujours ancienne par son but et par son dogme, elle est en même temps toujours jeune ; elle marque de son immortelle vérité les jeunes théories, elle soutient les jeunes institutions de son immortelle puissance. Pleine d'une sève divine, ayant en elle-même cette « source d'eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle, » elle peut, pendant ces milliers d'années encore, rajeunir et vivifier le monde. »

Le protestant Macaulay, parlant de l'étonnante vitalité de l'Église a dit, lui aussi : « Elle conservera peut-être encore toute sa vigueur première, lorsque je ne sais quel voyageur de la Nouvelle-Zélande viendra, au milieu d'une vaste solitude, se placer sur une arche brisée du pont de Londres, pour esquisser les ruines de Saint-Paul ».

L'Église a de quoi fonder dans le monde la paix et l'unité, et elle seule peut le faire, parce que sa solution est conforme à la vérité. Mais par la faute de la volonté humaine, son idéal ne se réalisera jamais pleinement. La mesure de ses succès a été indiquée par Léon XIII qui écrit en terminant sa Lettre apostolique de 1894. « Nous n'ignorons pas ce que demande de longs et pénibles travaux, l'ordre des

choses dont nous voudrions la restauration ; et plus d'un pensera peut-être que nous poursuivons un idéal qui est plus à souhaiter qu'à attendre. Mais nous mettons tout notre espoir et toute notre confiance en Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, Nous souvenant des grandes choses que put accomplir autrefois la folie de la Croix, prêchée en face de la sagesse de ce monde, stupéfaite et confondue... Une partie seulement des fruits que nous attendons parvient-elle à maturité, ce ne serait pas un léger bienfait, au milieu d'un si rapide déclin de toutes choses, quand le malaise du présent se joint à l'appréhension de l'avenir. »

Les étonnants progrès accomplis pendant le XIX[e] siècle ne sont peut-être qu'un prélude. L'Église a pour elle de vieilles prophéties qui parlent de gloire, de splendeur et d'empire universel, et c'est ce qui amène le cardinal Richard a bien augurer de son avenir : « Les triomphes du moyen-âge n'atteignent pas encore à tout ce qui lui a été promis, et (il semble) qu'enfin, au jour de sa prochaine victoire, on ne dira plus « l'Europe chrétienne, » mais « le monde chrétien. »

Pie X gouvernera dans ce but, mais il a besoin des prières et du dévouement sincère des fidèles. Suprême modérateur réclamant la part de Dieu, il ne peut l'obtenir sans que tous ses sujets, prêtres et laïques, accomplissent généreusement leur devoir et fassent les sacrifices nécessaires. La justice de Dieu, le bien personnel et le bien commun le demandent. L'esprit de jouissance est un ferment de discorde, l'esprit de sacrifice, symbolisé par la croix, conduit à l'union et au bonheur.

***

Dès les premiers jours de son gouvernement, Pie X révéla la profondeur de son âme d'apôtre et l'intensité de son zèle voulant dicter à tous leur devoir, en payant de sa personne. Il montra pratiquement ce que doivent-être les prêtres : des pères du peuple, et comment les fidèles sont obligés de les écouter. Il ouvrit le Vatican aux ouailles de son diocèse, et se mettant en contact avec elles, il voulut voir tour à tour auprès de lui les diverses paroisses de Rome. Le dimanche il recevait tantôt l'une, tantôt l'autre ; les fidèles accouraient par milliers et se réunissaient dans la cour de la Pigna, où un trône était érigé pour le Pontife. Et l'Évêque de Rome paraissait au milieu de ces auditoires qui lui rappelaient Mantoue et Venise ; il les saluait affectueusement, expliquait l'Evangile du jour, se mettait au niveau de tout le monde, parlant en vrai Père, faisant aimer Dieu, le Christ et sa salutaire doctrine, la Sainte Vierge, le prochain, et encourageant toutes les bonnes œuvres.

Il reçut aussi les enfants des paroisses, après leur première communion ; et le jour de l'Immaculée Conception, il donna audience particulière, dans la salle du Trône, au conseil supérieur de la *Jeunesse Catholique Italienne*. Il prononça à cette occasion un admirable discours, rappelant le rôle de la jeunesse dans la question sociale, rôle indispensable, s'il s'accomplit en esprit d'union et de concorde. Nous aurons lieu d'y revenir quand nous exposerons, au chapitre suivant, les mesures prises par le nouveau Pontife contre l'esprit d'indépendance des démocrates.

Au mois de septembre, une audience accordée aux étudiants du séminaire français à Rome, réveilla en lui ce zèle de jadis, si appliqué à la formation du jeune clergé. Il s'inspira d'un texte tiré du psaume 118 où le roi David demande

au Seigneur de lui enseigner la bonté, la discipline et la science ; *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me.* Le commentaire de ces trois mots lui fournit tout son discours. Et à propos de la science il leur disait avec justesse : « La science est nécessaire. Mais faites des sciences profanes l'usage qu'en faisait saint Thomas ; il gardait dans son esprit, comme dans un réservoir, toutes les sciences, et pourtant ne s'en servait que pour illustrer la science par excellence, la science divine, la théologie ».

A Rome donc, comme dans ses ministères antérieurs, il établit aussitôt un lien de pieuse affection entre son auguste personne et ses ouailles ; il commençait par son activité de pasteur, la régénération du peuple dans le Christ dont il s'occupait déjà à tracer le programme pour l'Eglise Universelle. Il reçut aussi de



Allocution de S. S. Pie X au pèlerinage des sociétés catholiques.

nombreux pèlerinages qui lui vinrent surtout des diocèses italiens, et en particulier celui de Venise. Désireux de revoir leur Patriarche, les Vénitiens étaient accourus si nombreux sous la directien de Mgr Previtali, curé de Saint-Sauveur, qu'il fallut les recevoir dans le musée lapidaire. Rappelons ici que Pie X restait toujours titulaire du patriarcat. Il ne désirait pas rouvrir la question de l'*Exequatur*, et c'est pourquoi il avait choisi pour lui succéder Mgr Cavallari, curé de Saint-Pietro di Castello une des paroisses les plus populeuses de Venise. Il le fit venir à Rome et lui donna personnellement la consécration épiscopale.

Les audiences pontificales sont classées en publiques, semi-publiques et privées d'après leur importance. Celles des deux premières catégories surtout, sont soumises à une forte discipline, il faut une autorisation expresse pour y assister, et les prélats introducteurs ont de ce chef une lourde responsabilité.

Je me trouvais le 11 octobre à Rome, jour où devait être reçu le pèlerinage vénitien, et j'obtins la faveur de m'y joindre. A 4 1/2 h., nous étions là, au musée, des centaines, pour la plupart petits bourgeois et ouvriers, hommes et femmes, pressés en longues files qui n'en finissaient pas. Attente prolongée et fastidieuse ! Heureux ceux qui trouvaient à leur portée un tronc de colonne, un coin de sarcophage, ou la tête de quelque complaisant demi-dieu ; il n'y avait pas d'autres sièges. A un moment donné, je cédai un angle coupant de marbre que j'avais conquis, à une bonne vieille, visiblement trop fatiguée.

Enfin, tout au bout de la galerie, j'allais dire au bout de l'horizon, une rumeur monte, des mouchoirs s'agitent, tout le monde se ranime, et des voix s'élèvent :
— Le Pape !... Le voilà !

En effet Sa Sainteté venait de faire son entrée. Dans son entourage, je reconnais Mgr Bisleti, Mgr Bressan et M. Angelo Sarto. Il y a une poussée pour mieux voir, mais la garde veille et maintient la discipline et l'alignement. Je voyais Pie X pour la première fois. Il s'avançait tout blanc, sans autre ornement que sa croix pectorale en or ; pas à pas, il bénit sur son passage, puis le voilà qu'il s'arrête ; parmi les manifestants il voit des figures connues ; tantôt un Pietro, un Francesco, mais surtout des Giuseppe, et alors il s'approche, dit quelques mots en dialecte vénitien, donne même une tape d'amitié sur l'épaule en rappelant un souvenir plaisant, qui change parfois son sourire en un épanouissement cordial.



Mgr Bisleti,
maître de chambre du Souverain Pontife.

J'étais au centre de la galerie, et j'eus tout le temps de le voir approcher. De taille moyenne, Pie X, tout en n'étant pas replet, est de constitution robuste. Il tient la tête légèrement inclinée sur la droite, et sous sa couronne de cheveux blancs, sa physionomie, et je dirais toute sa personne, parlent de sagesse et de bonté. L'expression de ses traits est reposée, intelligente, accueillante et paternelle : mais on y lit en ce moment des traces de fatigue. Le teint est un peu terne, le regard, rêveur par moments, s'allume et rayonne pourtant au moindre éveil d'un souvenir.

Maintenant, le Vicaire de Jésus-Christ passe devant moi, je me hâte de plier le genou et de baiser l'anneau ; mais ce n'est qu'un moment, si fugitif, qu'on en reste indécis, avec des sentiments à moitié dégagés. On a pourtant reçu ce que le père pouvait donner dans une telle affluence, cette bénédiction que tout le monde réclame, et qui l'entraîne, de son même pas lent, le long de la file jusqu'au bout de la galerie, où il finit par disparaître. Nous attendions une allocution, nous aurions surtout voulu acclamer le Roi, mais l'éparpillement des manifestants n'y était pas favorable, et l'enthousiasme très vif s'était consumé en courtes flammes successives, comme une traînée de poudre. Le 19 octobre, Sa Sainteté reçut le Comité vénitien qui lui apportait un album couvert de 18 mille signatures, et c'est alors qu'il exprima la tendresse et les souvenirs inaltérables qu'il conservait pour sa chère ville de Venise.

J'avais lieu d'être très satisfait, mais j'ambitionnais un autre bonheur celui d'adresser la parole au Saint-Père. Les audiences particulières exigent hélas ! plus que l'expression d'un simple désir ; je m'en ouvris à Mgr Bisleti, je lui montrai les nombreuses notes déjà prises comme matériaux pour une Vie de Sa Sainteté, ainsi que mes recommandations de Riése, et je finis par le gagner à ma cause. Cette audience se trouva fixée au 16 octobre à 11 heures. Le Saint-Père recevait plusieurs personnes ce jour-là, ce qui prolongea l'attente dans les anti-chambres jusqu'à midi. Sans autre distraction que la sortie successive, de dix en dix minutes,

des visiteurs reçus, nous attendons notre tour, et voyons ces heureux revenir de leur contact avec le pape, sous le coup d'une émotion parfois très vive. Enfin la porte de l'appartement pontifical s'ouvre encore, Mgr Bisleti paraît, nous annonce mon compagnon et moi, s'efface, et nous voilà en présence de Pie X.

Il est assis devant un bureau un peu surélevé, chargé de livres et de papiers épars, en soutane blanche, tel qu'il était à l'audience des Vénitiens. Pendant que nous nous agenouillons au milieu de la pièce, retenus par le respect, il s'est levé lui-même, très digne et très bon, et, avec un sourire : — « Vous avez été à Riése ? » prononça-t-il.

En même temps son geste nous invite à nous rapprocher et à prendre place sur des sièges familièrement disposés près de lui. Ce n'est pas le moment de songer à ce que représente l'illustre interlocuteur, mais de voir en lui le Père qui s'offre comme tel, et désire qu'on s'explique avec confiance. Comme il a posé sa question en français, je réponds dans la même langue et lui explique brièvement le but de mon voyage et de ma visite à ses proches. Il m'encourage dans mon récit en disant de temps en temps : *Bene !.. Bene !* Quand j'ai terminé, mêlant l'italien au latin, il dit un mot sur l'importance des journaux et des livres et me loue de n'avoir pas pris mes renseignements à son sujet de seconde main ; et d'avoir au moins tout contrôlé. Car, ajouta-t-il : *Diaria multa falsa et exagerata ediderunt*, beaucoup d'inexactitudes et d'exagérations ont été répandues par la presse ; *multum fecisti, gratissimus sum*, vous vous êtes donné beaucoup de peine, je vous en suis bien reconnaissant.

Il fait encore l'éloge de la Belgique et de son gouvernement, puis comme je demande l'autorisation de lui offrir plus tard mon livre. — Sans doute, je vous accueillerai tout d'abord *in lingua flandrica*. Il me remercia en outre d'un ouvrage publié antérieurement que je lui offris, et en le feuilletant, il me dit : *Grazie*, je le garderai ici.

Ce qui m'impressionna encore plus que ces agréables paroles, c'était l'atmosphère de paix qu'on respirait près de lui, et qui émanait surtout de son paisible regard, de sa voix assurée, claire, parlant avec précision et sympathie. Une dernière bénédiction et nous regagnons l'anti-chambre, comme ceux qui nous ont précédés, avec cette chaleur de tête que donne un grand bonheur.

L'*Association de la Presse Catholique* de Belgique ouvre chaque année au nouvel an, une souscription connue sous le nom de *Etrennes Pontificales* dont le produit — il dépasse toujours 100.000 francs — est remis au Saint-Père par une délégation du Comité [1]. Le 18 mars 1904, à l'occasion du pèlerinage belge de cette année me trouvant encore à Rome, je ne négligeai pas l'occasion de revoir Pie X. Le Pape écouta attentivement la lecture de l'adresse et d'un rapport sur les syndicats chrétiens, puis répondit en italien. Sa voix sonnait claire et profonde avec d'agréables inflexions ; ses yeux rayonnants et pleins de vie interprétaient ses sentiments, et sa main droite, avec des gestes sobres, soulignait les mots les plus importants qui tombaient de ses lèvres.

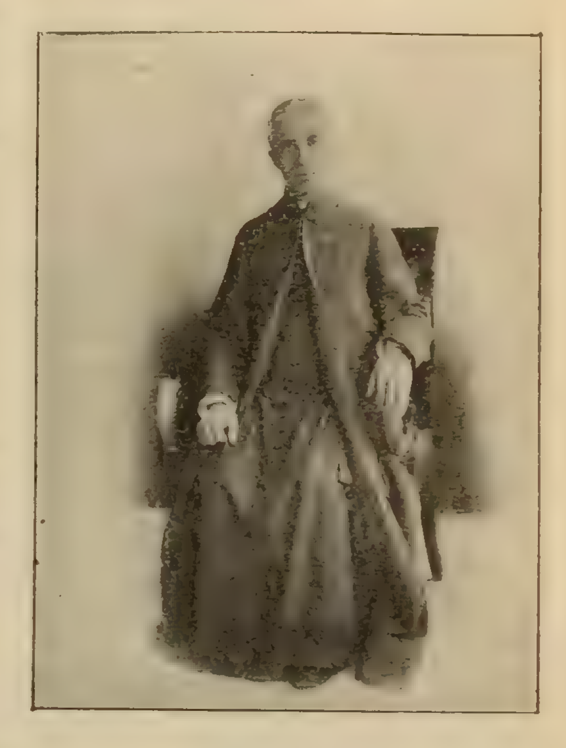
Il s'étendit sur l'état actuel de la société, sur la puissance de l'association, sur

1. Pie X consacre ces sommes depuis son avènement à la construction d'une église dans un quartier abandonné de Rome non loin de Saint-Laurent-hors-des-murs. Elle est placée sous le vocable de Saint-Jean Berchmans et de l'Immaculée Conception.

la justice et la charité qui doivent régler nos rapports avec le prochain. Sans doute on pouvait s'efforcer, par l'emploi de moyens légitimes, d'augmenter son bien-être, mais le bien spirituel de l'âme ne pouvait jamais être sacrifié aux intérêts temporels. — En terminant, il pria le R. P. bénédictin, Dom Laurent Janssens de traduire son allocution en français. Le bon équilibre de sa santé me parut parfait.

***

Les papes, en montant sur le trône, se mettent de suite en relation avec les chefs de la hiérarchie, et par leur intermédiaire communiquent aux fidèles les idées qui les guideront pour exécuter les volontés immuables de Jésus-Christ. Les nécessités de chaque époque font naître ces idées, de là leur variété ; les moyens pratiques pour conserver la foi, développer le sens religieux et pousser à la pratique des œuvres varient aussi d'après les circonstances.



Mgr Bressan,
secrétaire particulier de S. S. Pie X.

Parmi tous les membres du Sacré-Collège, Pie X est très probablement celui qui connaissait le mieux les nécessités de l'heure présente. Il ne devait pas aller au peuple, il lui appartenait par sa naissance et lui était toujours resté fidèle. Providentiellement, en voyant de près l'état et les besoins des diverses classes sociales, il avait étudié dans la vie même, ce que d'autres n'apprennent que par les livres, et de là lui était venue une sagesse d'expérience infiniment plus riche et plus féconde que la sagesse purement intellectuelle. De plus, toutes ses pensées ont été constamment en contact avec son cœur.

Pour ceux qui connaissaient sa vie au moment de son élection, ceux qui avaient suivi de près ses actes, observé son administration, son idéal toujours poursuivi, et l'enseignement de ses lettres pastorales, ils concevaient d'avance les idées et les moyens pratiques qui allaient caractériser la première Encyclique. Le pape ne ferait que continuer l'évêque et le patriarche. Réformateur à Mantoue il est arrivé à ses fins en inspirant à son clergé et par lui au peuple, la doctrine et l'esprit traditionnel de l'Eglise, celui qui vient des temps apostoliques. Partout et toujours il n'a cessé de dire que l'ignorance est la cause de tous les maux dont souffre la société actuelle, et il entend parler de l'ignorance relative aux enseignements essentiels du divin Maître.

Pendant deux mois, Pie X revécut en esprit son apostolat antérieur, il consulta son expérience, et aux lumières de l'Amour divin, il trouva que si son domaine s'était étendu jusqu'aux confins du monde, sa méthode pouvait rester la même. Placé plus haut, son regard pénétrant irait jusqu'aux sources les plus cachées de tous les désordres, et il tâcherait d'y porter remède en prescrivant leurs devoirs spéciaux aux évêques, aux prêtres et aux fidèles.

L'encyclique est datée du 4 octobre. Au milieu des luttes où certains partis

attendaient l'appui de la parole pontificale, elle épancha tranquillement une atmosphère de sagesse et de sérénité. Voix très haute et désintéressée, elle fait entendre un appel évangélique et cordial aux hommes de bonne volonté. Les préoccupations terrestres disparaissent, Pie X ne veut connaître que Jésus-Christ en qui toutes les choses, âmes et sociétés, doivent être restaurées. Sa Charité et sa Justice mettront la paix entre les peuples, entre les citoyens d'un même pays, entre les riches et les pauvres, entre gouvernants et sujets, et alors les hommes reconnaîtront « que l'Eglise a été instituée par le Christ, et doit jouir d'une pleine et entière indépendance, libre de toute domination extérieure ».

PREMIÈRE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ PIE X,

Pape par la Providence divine, aux Patriarches, Primats, Archevêques, Évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Siège Apostolique.

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

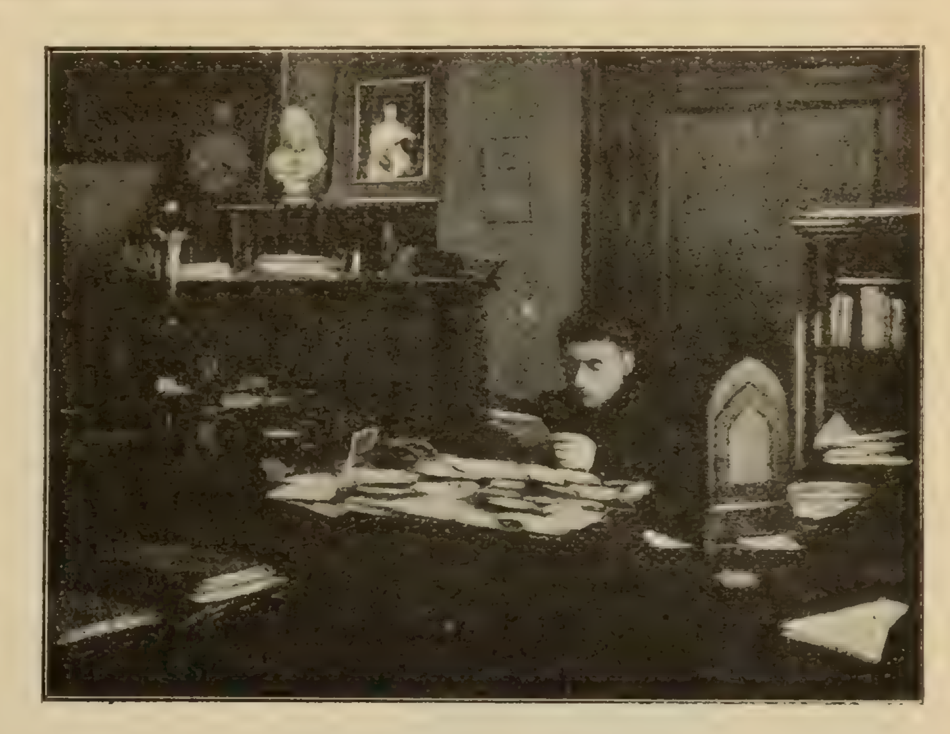
Au moment de vous adresser pour la première fois la parole, du haut de cette chaire apostolique où Nous avons été élevé par un impénétrable conseil de Dieu, il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous Nous sommes efforcé de détourner de Nous la charge si lourde du Pontificat suprême. Il Nous semble pouvoir, malgré la disproportion absolue des mérites, Nous approprier les plaintes de saint Anselme, quand, en dépit de ses oppositions et de ses répugnances, il se vit contraint d'accepter l'honneur de l'épiscopat. Les témoignages de tristesse qu'il donna alors, Nous pouvons les produire à Notre tour, pour montrer dans quelles dispositions d'âme et de volonté Nous avons accepté la mission si redoutable de pasteur du troupeau de Jésus-Christ.

« Les larmes de mes yeux m'en sont témoin, écrivait-il (Epp., 1 iii, ep. 1.), ainsi » que les cris et, pour ainsi dire, les rugissements que poussait mon cœur dans son » angoisse profonde. Ils furent tels que je ne me souviens pas d'en avoir laissé » échapper de semblables en aucune douleur, avant le jour où cette calamité de » l'archevêché de Cantorbéry vint fondre sur moi. Ils n'ont pu l'ignorer ceux qui, » ce jour-là, virent de près mon visage. Plus semblable à un cadavre qu'à un » homme vivant, j'étais pâle de consternation et de douleur. A cette élection ou, » plutôt, à cette violence, j'ai résisté, jusqu'ici, je le dis en vérité, autant qu'il m'a » été possible. Mais maintenant, bon gré mal gré, me voici contraint de reconnaître de plus en plus clairement que les desseins de Dieu sont contraires à mes » efforts, de telle sorte que nul moyen ne me reste d'y échapper. Vaincu, moins » par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne » saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir, pour que ce » calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à » prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté, et de m'en » remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu. »

Certes, Nous non plus ne manquions pas de nombreux et sérieux motifs de Nous dérober au fardeau. Sans compter qu'en raison de Notre petitesse, Nous ne pouvions, à aucun titre, Nous estimer digne des honneurs du Pontificat, comment ne pas Nous sentir profondément ému en Nous voyant choisi pour succéder à celui qui, durant les vingt-six ans, ou peu s'en faut, qu'il gouverna l'Église avec une

sagesse consommée, fit paraître une telle vigueur d'esprit et de si insignes vertus, qu'il s'imposa à l'admiration des adversaires eux-mêmes, et, par l'éclat de ses œuvres, immortalisa sa mémoire ?

En outre, et pour passer sous silence bien d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment, bien plus que par le passé, la société humaine et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongeant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, Vénérables Frères, vous la connaissez : c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie ; et rien, sans nul doute, qui mène plus sûrement à la ruine, selon cette parole du prophète : « Voici que ceux qui s'éloignent de vous périront » (Ps. LXXII, 27).



Mgr Bisleti, à son bureau.

A un si grand mal, Nous comprenions qu'il Nous appartenait, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède ; Nous estimions qu'à Nous s'adressait cet ordre de Dieu : « Voici qu'aujourd'hui je t'établis sur les nations et les royaumes pour arracher et pour détruire, pour édifier et pour planter » (Jérém., I, 10) ; mais pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés et qui pourtant n'admet pas de délais.

Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en « Celui qui nous conforte » ; et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique, dans l'exercice du suprême Pontificat, est de « tout restaurer dans le Christ » (Ephes., I, 10), afin que « le Christ soit tout et en tout » (Coloss., III, 11). Il s'en trouvera sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être, et qu'avec le secours divin, Nous ne serons rien autre chose, au milieu des sociétés humaines, que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts ; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi, si l'on Nous demande une devise, traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : « Restaurer toutes choses dans le Christ. »

Voulant donc entreprendre et poursuivre cette grande œuvre, Vénérables Frères, ce qui redouble Notre ardeur, c'est la certitude que vous Nous y serez de vaillants auxiliaires. Si Nous en doutions, Nous semblerions vous tenir, et bien à tort, pour mal informés ou indifférents, en face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu. De nos jours, il n'est que trop vrai, « les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés (Ps. II, 1) » contre leur Créateur ; et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis : « Retirez-vous de nous » (Job., XXI, 14). De là, en la plupart, un rejet total de tout respect de Dieu. De là, des habitudes de vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion.

Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement « le fils de perdition », dont parle l'apôtre (II Thess., II, 3), n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité ! En revanche, et c'est là, au dire du même apôtre, le caractère propre de « l'Antéchrist », l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de « tout ce qui porte le nom de Dieu ». C'est à tel point qu'impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. « Il siège dans le temple de Dieu où il se montre comme s'il était Dieu lui-même » (II Thess., II, 2).

Quelle sera l'issue de ce combat livré à Dieu par de faibles mortels ? Nul esprit sensé ne le peut mettre en doute. Il est loisible assurément à l'homme qui veut abuser de sa liberté de violer les droits et l'autorité suprême du Créateur ; mais au Créateur reste toujours la victoire. Et ce n'est pas encore assez dire : la ruine plane de plus en plus sur l'homme justement quand il se dresse plus audacieux dans l'espoir du triomphe. C'est de quoi Dieu lui-même nous avertit dans les Saintes Écritures. « Il ferme les yeux, » disent-elles, « sur les péchés des hommes » (Sap., XI, 24), comme oublieux de sa puissance et de sa majesté ; mais bientôt après ce semblant de recul, « se réveillant ainsi qu'un homme dont l'ivresse a grandi la » force (Ps. LXXVII, 65), il brise la tête de ses ennemis » (Ps. LXXVII, 22) ; afin que tous » sachent « que le roi de toute la terre, c'est Dieu » (Ps. XLVI, 8), et que « les peuples » comprennent qu'ils ne sont que des hommes » (Ps. IX, 20).

Tout cela, Vénérables Frères, Nous le tenons d'une foi certaine et Nous l'attendons. Mais cette confiance ne Nous dispense pas, pour ce qui dépend de Nous, de hâter l'œuvre divine, non seulement par une prière persévérante : « Levez-vous, » Seigneur, et ne permettez pas que l'homme se prévale de sa force » (Ps. IX, 19), mais encore, et c'est ce qui importe le plus, par la parole et par les œuvres, au grand jour, en affirmant et en revendiquant pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec vénération et pratiquement respectés.

Accomplir ces devoirs n'est pas seulement obéir aux lois de la nature, c'est

travailler aussi à l'avantage du genre humain. Qui pourrait, en effet, Vénérables Frères, ne pas sentir son âme saisie de crainte et de tristesse à voir la plupart des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs et à juste titre les progrès de la civilisation, se déchaîner avec un tel acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait un combat de tous contre tous ? Sans doute, le désir de la paix est dans tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé qui la cherche en dehors de Dieu ; car chasser Dieu, c'est bannir la justice, et la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère. « La paix est l'œuvre de la justice » (Is., XXXII, 17). Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la « tranquillite de l'ordre », s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de « l'ordre », Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir ; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique.



Mgr Pescini,
Camérier secret de S. S. Pie X.

Toutefois, Vénérables Frères, ce retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divines, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'adviendra que par Jésus-Christ. L'apôtre, en effet, nous avertit que « personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus. » (I Cor., III, 11.) « C'est lui seul, « que le Père a sanctifié et envoyé dans ce monde » (Isa., X, 36), « splendeur du Père et figure de sa substance », (Hebr., I, 3), vrai Dieu et vrai homme, sans lequel nul ne peut connaître Dieu comme il faut, car « personne n'a connu le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler. » (Matth., XI, 27.) D'où il suit que « tout restaurer dans le Christ » et ramener les hommes à l'obéissance divine, sont une seule et même chose. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous Nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'empire du Christ. Cela fait, l'homme se trouvera, par là même, ramené à Dieu. Non pas, voulons-Nous dire, un Dieu inerte et insoucieux des choses humaines, comme les « matérialistes » l'ont forgé dans leurs folles rêveries, mais un Dieu vivant et vrai en trois personnes dans l'unité de nature, auteur du monde, étendant à toutes choses son infinie Providence, enfin législateur très juste qui punit les coupables et assure aux vertus leur récompense.

Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux ; c'est l'Église. Saint Jean Chrysostome nous le dit avec raison : « L'Église est ton espérance, l'Église est ton salut, l'Église est ton refuge » (Hom., *De capto Eutropio*, nº 6). C'est pour cela que le Christ l'a établie après l'avoir acquise au prix de son sang, pour cela qu'il lui a confié sa doctrine et les préceptes de sa loi,

lui prodiguant en même temps les trésors de la grâce divine pour la sanctification et le salut des hommes.

Vous voyez donc, Vénérables Frères, quelle œuvre Nous est confiée à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Église ; l'Église à son tour les soumettra au Christ et le Christ à Dieu. Que s'il Nous est donné, par la grâce divine, d'accomplir cette œuvre, Nous aurons la joie de voir l'iniquité faire place à la justice et Nous serons heureux d'entendre « une grande voix disant du haut des cieux : Maintenant c'est le salut et la vertu, et le royaume de notre Dieu et la puissance de son Christ. (Apoc., XII, 10.) »

Toutefois pour que le résultat réponde à nos vœux, il faut, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre au temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu ; rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les conseils de l'Evangile ; proclamer hautement les vérités enseignées par l'Eglise sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique ; rétablir enfin le juste équilibre envers les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes.

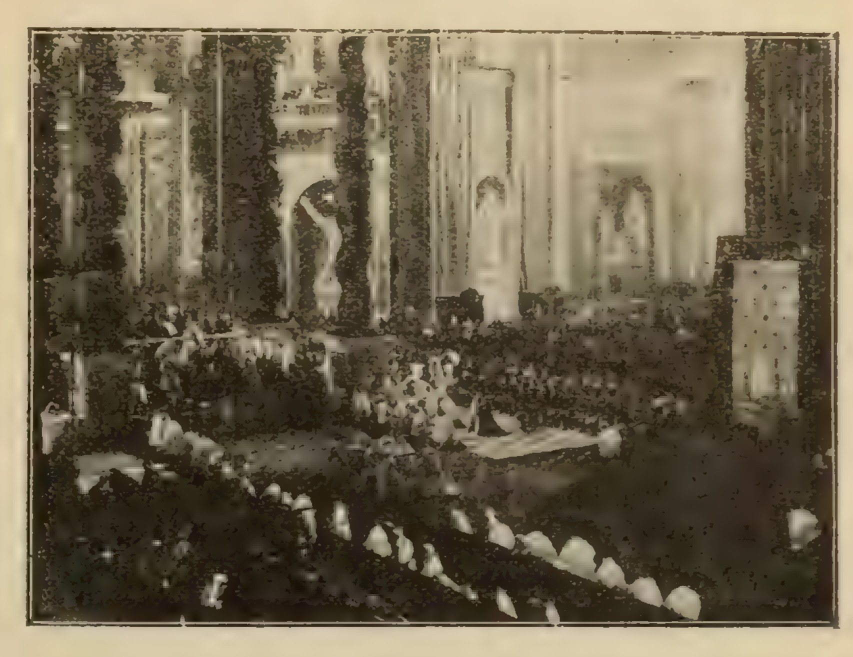
Tels sont les principes que pour obéir à la divine volonté Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme. Votre rôle à vous, Vénérables Frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience et surtout votre zèle pour la gloire de Dieu, « ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ (Gal. IV, 19) ».

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres ; Nous voulons parler des prêtres, Vénérables Frères. Car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce, doivent savoir qu'ils ont, parmi les peuples avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue quand il prononçait ces tendres paroles : » Mes petits enfants que j'engendre de nouveau jusqu'à ce que le Christ se forme en vous. » (Gal., IV, 19). Or, comment pourront-ils accomplir un tel devoir s'ils ne sont pas d'abord eux-mêmes revêtus du Christ ? et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'apôtre : « Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi ». (*Ibid.*, II, 20.) « Pour moi, le Christ est ma vie. » (Philip., I, 21.)

Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à « l'état de l'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ » (Ephes., IV, 3.), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela « un autre Christ », non seulement, parce qu'il participe au pouvoir de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et, par là, reproduire en soi son image.

S'il en est ainsi, Vénérables Frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté ! Il n'est affaire qui ne doive céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos séminaires pour y introduire un tel ordre et leur assu-

rer un tel gouvernement qu'on y voit fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du séminaire les délices de votre cœur et ne négligez rien de tout ce que le concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints Ordres, ah ! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : « N'impose précipitamment les mains à personne », (I Tim., v, 22) vous persuadant bien que, le plus souvent, tels seront ceux que vous admettrez au sacerdoce, tels seront aussi, dans la suite, les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit ; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Eglise, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter, comme nous en avertit l'Apôtre, « de participer aux péchés d'autrui. » *(Ibid.)*.



La messe Pontificale à St-Pierre, le jour de l'Ascension, 1905.

D'ailleurs, que les nouveaux prêtres qui sortent du Séminaire n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre cœur qui doit brûler d'un feu céleste; réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes.

Quand à Nous, Vénérables Frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ ; science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi-rationalisme et contre laquelle l'Apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir, lorsqu'il lui écrivait : « Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage, aussi bien que les objections d'une science fausse dont les partisans avec toutes leurs promesses ont défailli dans la foi. » (I Tim., VI. 20 et seq.)

Ce n'est pas à dire que Nous ne jugeons ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler, et Nous le déclarons même très ouvertement. Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin. « C'est pour Notre

cœur une grande tristesse et une continuelle douleur » (Rom., IX, 2) de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : « Les enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le leur rompre. » (Thren., IV, 4).

Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé, qui, cédant à des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle, tandis que, moins nombreux peut-être, sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du prophète: «L'Esprit du Seigneur m'a donné l'onction ; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et la lumière aux aveugles. » (Luc., IV, 18-19.) Et pourtant il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guides la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux.

Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire : « Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent. » (Jud., II, 10.) Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là même qui possèdent par ailleurs une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi ; car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent, c'est bien plutôt l'ignorance ; tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est donc pour cela que le Christ a donné aux apôtres ce précepte : « Allez et enseignez toutes les nations. » (Matth., XXIII, 19.)

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à « former » en tous le « Christ », rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô Vénérables Frères, car « le Seigneur n'est pas dans la commotion. » (III Reg., XIX, 11.) En vain, espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertumes ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté, cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'apôtre exhortant Timothée lui disait : « Accuse, supplie, reprend », mais il ajoutait : « en toute patience. » (II Tim., IV, 2.)

Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui gémissez sous le fardeau, et je vous soulagerai. » (Matth., XI, 28.) Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient d'autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces termes : « Je poserai sur lui mon esprit ; il » ne contestera point et n'élèvera point la voix ; jamais il n'achèvera le roseau » demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante... » (Is. XLII, 1 et seq.). Cette charité « patiente et bénigne » (I Cor., XIII, 4.) devra aller au-devant de ceux-là même qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. « Ils nous maudissent », ainsi le proclamait saint Paul, « et nous bénissons ; ils nous persécutent et nous supportons ; ils nous blasphèment, et nous prions. » (Cor., IV, 12 et seq.) Peut-être, après tout, se montrent-ils pires qu'ils ne sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller

funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété ; mais, au fond, leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérerions-nous pas que la flamme de la Charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner avec la lumière la paix de Dieu ? Plus d'une fois, le fruit de notre travail se fera peut-être attendre ; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses, non pas aux résultats, mais à la bonne volonté.

Cependant, Vénérables Frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que « Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain » (Eccl., XVII, 12). Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes: non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des Evêques ; car le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartiennent dans l'Eglise à personne autre qu'à vous, « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu » (Act., XX, 28).



Notre-Dame de Lourdes dans les jardins du Vatican.

S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps, a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos prédécesseurs. Nous, non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes. Mais en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action.

L'action, voilà ce que réclament les temps présents; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre, donnés par tant de soldats du Christ auront plutôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions ; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité.

Certes, le jour où dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot, tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, Vénérables Frères, pour que Nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croie pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels ; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée : les citoyens obéiront, non plus à l'arbitraire, mais aux lois : tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent, et dont le « pouvoir ne vient que de Dieu » (Rom., XIII, 1).

Il y a plus. Dès lors il sera manifeste à tous que l'Eglise, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté et n'être soumise à aucune domination humaine; et que Nous-même, en revendiquant cette liberté, non seulement Nous sauvegardons les droits sacrés de la religion mais pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : « la piété est utile à tout » (I Tim., IV, 8), et là où elle règne, « le peuple est vraiment assis dans la plénitude de la paix » (Ps. XXXII, 18).

Que Dieu, « riche en miséricorde (Ephes., II, 4) », hâte dans sa bonté cette rénovation du genre humain en Jésus-Christ, puisque ce n'est l'œuvre « ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais du Dieu des miséricordes » (Rom., IX, 16). Et nous tous, Vénérables Frères, demandons-lui cette grâce « en esprit d'humilité » (Dan., III, 39) par une prière instante et continuelle, appuyée sur les mérites de Jésus-Christ. Recourons aussi à l'intercession très puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion de ce jour où Nous vous adressons ces Lettres, et qui a été institué pour solenniser le Saint Rosaire, Nous confirmons toutes les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes les églises la récitation publique du Rosaire, Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur Epoux de Marie, patron de l'Église catholique, et les princes des apôtres, saint Pierre en saint Paul.

Pour que ces choses se réalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et comme témoignage de la charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons, en Dieu, de grand cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre Pontificat la première.

PIE X, Pape

Après avoir publié son programme, le Souverain Pontife jugea opportun de nommer définitivement son Secrétaire d'État. Il s'était rendu compte des qualités éminentes de Mgr Merry del Val et lui adressa, à la date du 18 octobre, la lettre suivante.

Illustrissime et Révérendissime Monseigneur,

Le choix qu'ont fait de votre personne les éminents cardinaux pour le poste de secrétaire du Conclave, la bonté avec laquelle vous avez accepté de vous charger provisoirement de la secrétairerie d'État, l'admirable sollicitude avec laquelle vous avez rempli ces délicates fonctions, m'incitent à vous prier d'assumer définitivement la charge de Secrétaire d'État.

Pour cela et aussi pour satisfaire à un besoin de mon cœur, et vous donner une petite preuve de ma gratitude, je me donnerai la grande joie de vous créer cardinal au prochain consistoire du 9 novembre [1].

Pour votre consolation, je puis vous affirmer que ma détermination causera un vif plaisir à la grande partie des cardinaux : car ils admirent avec moi les qualités éminentes dont le Seigneur vous a comblé, et qui vous mettront à même de rendre à l'Église les meilleurs services.

A cette fin, je vous donne, avec une affection toute particulière, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 18 octobre 1903.

PIE X, Pape.

***



S. Ém. Merry del Val, Secrétaire d'État élevé au cardinalat par S. S. Pie X.

La splendeur du couronnement et l'intérêt de la première Encyclique à l'univers catholique, ne peuvent nous faire oublier Riése et la parenté du Souverain Pontife. Nous avons trop vécu dans leur intimité, depuis la première page de ce livre, pour ne pas nous intéresser encore aux manifestations de joie du village désormais célèbre. Le 9 août fut un grand jour. A 7 ½ h. un cortège, précédé par la musique d'Asolo, conduisait en grand honneur la famille Parolin-Sarto à l'église pour y assister à une messe d'action de grâce, solennisée par la *Schola Cantorum* de Bassano. Le retour aux *Deux Glaives* eut lieu aussi en grande cérémonie. A midi, le parc des seigneurs du village, les Venier, était ouvert au public, et un banquet, organisé par l'autorité communale, fut servi sur le perron du château, à soixante pauvres, par des dames de l'aristocratie. Pendant toute l'après-midi, une foule

1. La nomination eut lieu à la date indiquée, en même temps que celle de Mgr Callegari, évêque de Padoue. Il n'est pas inutile de rappeler ici, que le cardinal-secrétaire est chargé des rapports entre le Saint-Siège et les États ; mais, en fait, il collabore à tous les actes importants de la Curie. Son office à des besognes déterminées, mais son poste appelle son intervention pour toutes les questions importantes. Dans son entrevue quotidienne avec le pape, l'orientation du gouvernement de l'Église est toujours tenue en vue. C'est d'après les décisions prises, que le secrétaire d'État donne ses ordres pour l'étude de questions soulevées, ou l'exécution d'ordres émanant du Souverain Pontife. Avant les XV[e] et XVI[e] siècles, les papes n'avaient pas besoin des services d'un homme politique, le camerlingue suffisait à l'administration du Territoire Romain ; ce fut l'évolution de la Renaissance qui imposa le secrétaire d'État. On a créé depuis à son usage administratif, deux bureaux : ceux de la secrétairerie d'État et des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires.

encombra le village, et les musiques d'Asolo et de Montebelluno rivalisèrent de zèle pour mettre l'entrain à la hauteur du grand événement. Au salut du soir, chanté par Mgr Mander, l'église se trouva trop étroite. Un sermon de circonstance, prononcé par le professeur Caldana de Vicence, se termina par des acclamations enthousiastes : — *Viva Pio Decimo !*

Une autre fête eut lieu le 22 septembre ; elle accompagna l'inauguration de la pierre commémorative placée par le conseil communal dans la façade de la maison natale. Cette solennité attira un concours de monde inouï. A 9 h. messe pontificale au village, par Mgr Polin, évêque d'Adria. A 10 h. inauguration du télégraphe qui venait d'unir Riése au réseau du royaume, et le premier télégramme prit la route du Vatican, suivi d'un remerciement du Conseil municipal au roi.

La réponse du S. Père disait :

Syndic, Riése,

Le Saint Père, très reconnaissant pour votre cher souvenir, accorde de tout cœur sa Bénédiction Apostolique, à tous ceux qui ont participé à la fête religieuse de son village natal, à Mgr Polin, à l'archiprêtre, au clergé, au syndic, junte municipale, comité des fêtes, parents et très chers concitoyens, leur demandant de prier pour lui au sanctuaire de Cendrôle.

(Signé) Bressan.

L'après midi, à 2 h. départ du pèlerinage pour Notre-Dame de Cendrôle : quarante sociétés y participèrent, bannières déployées. Au retour à 4 h., inauguration de la pierre, objet principal de la fête ; elle réunit dix mille manifestants qui éclatèrent en applaudissements interminables quand le voile tomba. Après le syndic Andreazza, le comte Paganuzzi, Mgr Sanfermo et d'autres orateurs, provoquèrent de nouveaux enthousiasmes et exaltèrent l'illustre enfant de Riése.

Me trouvant en ce moment à Venise, j'avais projeté d'assister à cette fête et surtout de visiter Riése que je ne connaissais pas encore. Un contretemps m'empêcha de réaliser cette intention, et je n'arrivai que le soir pendant que sur la route de Vallà défilaient déjà nombre de voitures qui s'en revenaient. Fête partout. Les plus humbles chaumières, éparses aux approches du village, avaient décoré leur façade. De nombreux écriteaux fleuris portaient : W (ce qui est une abréviation de evviva) Pio x ! Au village même, régnait déjà le calme relatif que produit un besoin de repos. De-ci de-là, les braves gens avaient poussé une table devant leur porte, et en joyeuse compagnie, buvaient à petits coups le vin du cru. Les cartes postales exploitaient largement la curiosité populaire, et les camelots plaçaient surtout le portrait du nouveau Pontife.

Il s'agissait pour nous de trouver un logement — aux *Deux Glaives,* si c'est possible — mais cela paraît une entreprise hasardeuse. La grille du presbytère entre ses montants couronnés de vases garnis de glaïeuls, est ouverte et nous tente. Il y a là aussi beaucoup de monde, et notre indiscrétion est incontestable ; mais la nécessité d'une part, et la charité de l'autre, collaborent, et nous procurent un moment d'entrevue avec l'hôte principal de l'archiprêtre : Mgr Polin l'évêque d'Adria. Il se montre fort aimable, nous demande un mot d'explication sur notre identité, et s'adressant aussitôt à des séminaristes qu'il y avait là, il les prie de nous aider à chercher un gîte.

Nous allons d'abord aux *Deux Glaives*. Salle comble et grande rumeur ; les con-

sommateurs ont reflué jusque dans la cour, où l'on a improvisé des tables, sous les acacias, avec des tréteaux et des planches. La mère Thérèse Sarto, sœur aînée du pape, aidée de ses enfants et belles-filles, nu-tête, en robe et tablier noirs, avec des ciseaux pendant de la ceinture au bout d'un lacet, circule, affairée, infatigable, ayant l'œil à tout. Les gloires du couronnement n'ont pas obscurci son regard de ménagère ; elle fait bien ce qu'elle doit faire, sans s'inquiéter d'autre chose. C'est un trait de famille. Nous sommes reçus avec cordialité, comme tout le monde, et quand nous manifestons le désir de nous réconforter, Thérèse nous fait servir ce qu'elle a de mieux : une *minestra* épaisse comme on les aime dans ce pays. Quant au logement inutile d'insister.



Comité des fêtes de RIÉSE pour honorer Pie X
(1) Docteur Mambrini — Curé Bellicanta — Vicaire Callina — Angelo Dr Monico
(2) Forti Cristiano — Testolini Giovanni — Monico Giovanni — Andreazza Antonio
Albertoni Benedetto — Bourgem. Andreazza — Monico Giacinto — Bortolamiol Giuseppe
(3) Parolin Giovanni — Moretti Felice.

Nous n'avons pas à revenir ici sur la description du village et de la maison historique, mais il y a quelques notes à prendre, au milieu de ce peuple sympathique, dans ce village perdu, qui a eu le Vatican comme aboutissant.

Le soir tombe et la foule au lieu de s'émietter devient plus dense. On nous explique qu'il y aura feu d'artifice. Pour préparer cet heureux moment, deux fanfares se succèdent sur une estrade, et dispensent généreusement des « fantaisies » qui se noient à demi dans les rumeurs, et que les façades des maisons, comme agrandies dans le crépuscule, répercutent en dissonnances.

Enfin voilà des fusées qui partent, des lances, dont la ligne d'or ondule sur le ciel sombre et qui, au bout de leur course, éclatent en éventail d'où tombent des émeraudes et des rubis. Puis suivent toutes les manifestations classiques de la lumière colorée et du bruit. Le bon peuple s'épanouit en exclamations de surprise et d'admiration ; ce sont des *Ecco !* des *Bene !* des *Bravo !* qui n'en finissent pas. Et, comme noyé dans cette joie populaire, je me demande, si parmi ces spectateurs, il n'en est pas qui fassent un rapprochement entre ces flèches qui partent de l'obscurité et qui s'ouvrent tout d'un coup, très haut, plus haut que la croix du clocher, en une pluie d'étoiles, — et l'étonnante ascension de l'humble enfant de Riése. Toujours est-il que la fête et le lieu s'y prêtaient.

Ce qui était moins intéressant, c'était d'apprendre qu'il ne restait pas, dans

tout le village, une place où reposer notre tête; les greniers mêmes avaient des locataires. Après l'apothéose et la pétarade finales, il fallut prendre un parti, et comme le temps était doux et que le ciel fourmillait d'étoiles, j'entraînai mon compagnon sur la route de Vallà. C'était une bonne inspiration; nous trouvâmes dans ce village Don Carlesso, le plus hospitalier des vicaires.

Mais la reconnaissance de Riése ne tenait encore tout cela que comme des hommages anticipés. Il fallait un monument durable, celui qui avait été décidé par le conseil municipal dès la première heure, et qui serait souscrit par la générosité publique. Un tronc avait été placé à cet effet dans la maison même des parents Sarto, et les sous arrivèrent si dru, que l'inauguration du monument, complètement achevé, eut lieu le 22 octobre 1905. L'œuvre se dresse sur un piédestal à pans coupés, et est protégé par un ouvrage en ferronnerie exécuté par un fils de Parolin-Bottio. Le buste en marbre blanc très ressemblant de Pie X, a été exécuté par le sculpteur vénitien Giusti. Deux inscriptions rappellent la date de naissance du pape et celle de l'inauguration du monument.

MUNICIPIO DI RIESE

CONCITTADINI!

Siamo orgogliosi d'annunciarvi che ieri il Sacro Collegio dei Cardinali [illegible] ha eletto a SOMMO PONTEFICE della Chiesa Cattolica S. E. il Signor Cardinale GIUSEPPE SARTO il quale ha preso il nome di

PIO X.

È una gloria per questo nostro paese l'aver dato i natali a Colui che oggi è innalzato alla prima dignità della terra, e quindi la Vostra Rappresentanza intende di fare solenne manifestazione in omaggio dell'Ill.mo Concittadino.

Giunta appena la notizia lietissima noi spedimmo il seguente telegramma a Mons. Giovanni Bressan, Maestro di Camera di S. E. il Signor Cardinale.

„ Sindaco Riese in nome dell'intera Popolazione esultante prega V. S. umiliare sentimenti affettuosa profonda venerazione Sommo Pontefice implorando Apostolica Benedizione. Dall'umile paesello che Gli diede i natali ed ora orgoglioso e festante Lo vede assurto, per vasto sapere e preclare virtù, al più alto fastigio della Suprema Autorità Ecclesiastica, salgono fervidi voti ed auguri di gloria e prosperità „.

Il nostro Illustre Concittadino ha sempre conservato affettuosa ricordanza per la terra che Lo vide nascere, e, dimentico degli alti posti occupati, non volle mai tralasciare la soave giovialità dei modi e la famigliarità del tratto con [illegible] Voi tutti Lo ricordate in mezzo alle nostre popolazioni, circondato dalla venerazione e dall'amore universali, riguardato come un padre, un amico, un benefattore.

Dalla modestia Sua la porpora del Cardinale veniva rivestita di un'aureola di popolarità e per lui uomi si sentirono ripetere con pari affetto di [illegible] Illustre del nostro Concittadino, che, colla insigne pietà coll'alta sapienza [illegible] colla pratica delle più elette religiose e civili virtù si rese degno di essere assurto al Pontificato.

Riese va superba di essere oggi invidiata dal mondo, che le contese la gloria di portare uno dei suoi figli sulla Cattedra di S. Pietro e Voi [illegible] Vi associerete al pubblico omaggio che interpreti del vostro [illegible] sentimento e nostra intenzione di rendere all'Augusta Persona di Sua Santità PAPA PIO X, doveroso tributo di venerazione che arriverà al Suo cuore [illegible] gradito in mezzo ai gravi pensieri che Lo conturbano in questo momento solennissimo della Sua elezione.

[illegible]

[illegible] 5 Agosto 1903

LA GIUNTA [illegible]

IL SINDACO
F. ANDREAZZA

Il Segretario
O. LION

Proclamation de municipalité de Riése pour annoncer l'élection de S. S. Pie X.

Toutes les notabilités de Venise et de la Vénétie se trouvèrent présentes à la fête; sept évêques y participèrent, mais le frère de Grazie, M. Angelo Sarto, eut le regret d'être retenu par une indisposition. Au cortège se joignirent trente-sept sociétés portant en tête leurs bannières. L'évêque de Trévise, Mgr Longhin chanta la messe solennelle, et des chœurs, bien dressés, interprétèrent la *Messe Eucharistique* de Pérosi.

A 11 1|2 h. les manifestants se groupèrent autour du monument, leurs bannières formant cercle; et quand le voile tomba découvrant Pie X qui souriait à la foule, l'impression fut profonde. Le syndic et le directeur de la *Difesa*, M. Saccardo, eurent de chaleureuses paroles et de beaux mouvements pour saluer le Pontife au milieu des siens. Un chœur spécialement écrit pour la circonstance par M. Luigi Zanon, sur un texte du professeur Canal, termina cette belle fête.

Il y eut ensuite réception officielle à la maison communale, où les évêques assistèrent, et banquet offert par l'archiprêtre.

Cette journée attira à Riése une grande foule de curieux et elle se termina, à 4 heures, par un *Te Deum* solennel. L'illumination du soir s'accompagna d'une apothéose de Pie X, dont le nom — *ignis ardens* — scintilla sous une auréole de chandelles romaines.

* * *

Quelques jours après son élection, Pie X chargea son secrétaire particulier,

Mgr Bressan, d'aller passer une quinzaine de jours à Venise, pour mettre ordre à ses affaires, et expédier ce qu'il avait laissé au patriarcat. Il le pria aussi d'amener ses trois sœurs, maintenant privées de domicile à Venise. Devant se séparer de leur frère, renoncer à lui être utiles, elles tombaient dans le vide, et comme elles ne pouvaient se suffire, il valait mieux commencer une vie nouvelle à Rome qu'ailleurs. Rosa, Marie, Anne et leur nièce Herménégilde, accompagnèrent donc Mgr Bressan quand il revint à Rome, et habitèrent d'abord un appartement au rez-de-chaussée d'une maison de rapport dénommée *Palazzo Boggio* au Corso Vittorio Emmanuele. Elles se sont transportées depuis au *Palazzo Mazzocchi*, place Rusticucci, non loin du Vatican.

Aussitôt installées, elles excitèrent la curiosité, et malgré leur bonne volonté, il leur fallut prendre des mesures pour limiter les visites, et ne recevoir qu'à bon escient. C'est ainsi qu'il est devenu inutile de se présenter sans recommandation.



Anna, Rosa et Maria Sarto,
Sœurs de S. S. Pie X. — Rome.

Le 18 octobre, vers trois heures de l'après-midi, je me trouvais devant le Palazzo Boggio. C'est une vaste construction à quatre étages, formant coin de rue, d'aspect correct et sérieux. Le concierge prend le billet d'introduction que je tenais de la sœur aînée des Sarto, Thérèse, et me laissant dans un vestibule, qui ouvre sur une cour garnie d'une fontaine, disparaît. Mon attente n'est pas longue. Introduit presqu'aussitôt dans une anti-chambre confortable, mes regards tombent tout d'abord sur un buste-médaillon de Pérosi, orné comme dédicace, d'une phrase tirée de son Oratorio de Noël : *Et reclinavit in præsepio*, avec sa notation musicale. Les sœurs possèdent aussi — je l'ai vu à l'occasion d'une autre visite — un portrait peint de leur mère.

C'est la fille de Thérèse Parolin-Sarto qui se présente la première, Herménégilde, suivie presqu'aussitôt par ses trois tantes. L'aînée Rosa, ressemble le mieux au pape. Sous ses cheveux blancs, sa physionomie s'éclaire d'un sourire et répand de la bonté. Vêtue simplement, en noir comme Marie et Anne, elle est restée fidèle au tablier des ménagères. Leur accueil est fort cordial, mais elles parlent le dialecte du pays de Riése, ce qui ne facilite pas la conversation. J'obtiens de retourner le lendemain, et de leur présenter mon compagnon de route M. van Caloen de Basseghem. A mon second voyage je leur rendis visite plusieurs fois encore.

De chaque entrevue s'est dégagé pour moi le charme de la simple rectitude qui est le cachet d'une vie profondément chrétienne. Il y a dans ce milieu une atmosphère de paix qu'aucune ambition ne trouble, et de dévouement persévérant pour *le frère*, qui, à défaut d'actes plus positifs, se manifeste par des souvenirs et des vœux. En toutes choses que Dieu soit béni ! Ni Mantoue, ni Venise, ni Rome n'ont rien changé à ces âmes ; elles seront toujours ce qu'elles ont été

à Riése, des âmes formées pour le bien, par l'Eglise et par les vicissitudes de la vie. La bonté naturelle qui émane d'elles, explique aussitôt les sympathies que Pie X a toujours excitées autour de lui.

Un détail : l'excellente Rosa prise ; elle a à cet usage, non une tabatière, mais comme jadis en Flandre, une fiole qui contient le tabac en poudre. De temps à autre, elle verse quelques grains sur le revers de la main gauche, et achève l'opération d'un geste discret et aisé.

Dès leur arrivée à Rome, comme Rosa me l'a raconté, les trois sœurs se rendirent directement au Vatican, et arrivées en présence de leur cher Joseph, elles se jetèrent à genoux, en pleurant, envahies tout d'abord par le respect dû à sa souveraine dignité, et elles demandèrent humblement sa bénédiction. Après l'hommage respectueux, elles osèrent à peine revivre un moment l'intimité de jadis, hélas ! abolie depuis le départ du patriarche. Pendant de longues années, compagnes fidèles de sa vie, les trois sœurs ont compris, qu'il n'y avait plus maintenant, pour elles, même un petit coin dans l'énorme palais. Les ménagères de Venise ont fini leur rôle ; il ne reste que les sœurs qui, en portant le nom illustre d'un Vicaire de Jésus-Christ, vivront désormais à l'ombre du Vatican, unies au Frère par le cœur et gardant pour lui leur pieuse sollicitude.

Je ne puis séparer de la famille Sarto le nom du compositeur Pérosi. C'est un des intimes de la maison ; je l'y ai rencontré, avant de le connaître de plus près. Le lecteur se souviendra des pages consacrées à sa personne, son caractère et son œuvre [1] ; mais comme j'ai assisté à une exécution de son *Jugement dernier* le 12 avril 1904, je désire en dire un mot. Ce fut un événement qui attira tout Rome.

Il était au pupitre de la direction, et sa façon de mener l'orchestre et les masses chorales, est extrêmement originale. Il y a des chefs en apparence froids et compassés, lui est exubérant ; il déclame ce qu'il fait dire à ses interprètes. Toute sa personne est en activité. Il vire parfois sur lui-même pour développer une phrase, pour concentrer en lui toutes les volontés ; il se baisse et se redresse brusquement quand il s'agit de faire éclater un *fortissimo* ; mais au retour des sentiments calmes, ses bras étendus se rejoignent avec lenteur, et la main gauche fait de petits gestes saccadés, à moins qu'il n'applique l'index sur les lèvres, pour commander un *pianissimo*. Ses yeux surtout ne cessent jamais d'interpréter le sens du texte et de la mélodie. C'est un genre tout italien, que d'aucuns qualifieront de snobisme, et qui dérange un peu l'auditeur non méridional ; mais pour qui connaît Pérosi, il ne faut y voir qu'un tempérament, et le désir d'obtenir une exécution conforme à la pensée musicale de celui qui l'a conçue.

Cet Oratorio se prête aux grands contrastes, aux oppositions fortes d'ombre et de lumière qui agissent vivement sur les auditeurs, quand les effets sont bien ménagés. Il décrit la scène grandiose de la vallée de Josaphat : *recordare Jesu Pie !* La Voix du Christ monte solennelle et calme comme la Justice éternelle. C'est d'abord la récompense et le défilé des Béatitudes et le chœur triomphal des élus. Puis la musique change de caractère, et c'est la description du désespoir des réprouvés jusqu'à la conclusion : Allez maudits ! A la fin de l'exécution, la

1. Cf. Chap. X p. 191.

salle était debout, enthousiaste, trépignante, et ce ne fut qu'après trois rappels de l'auteur, que le public se montra satisfait. Une seconde exécution de la même œuvre eut lieu, le samedi 16, avec les mêmes éléments, au Vatican, en présence du Saint-Père. Celui-ci voulut juger par lui-même des triomphes de son ancien protégé, et fit remettre un souvenir à ses principaux interprètes.

Don Pérosi s'occupait en ce moment, sans s'arrêter à son dernier succès, et avec l'étonn nte facilité qu'on lui connaît, d'une nouvelle œuvre consacrée au cinquantenaire de l'Immaculée Conception. Elle se trouva prête pour le 8 décembre, et eut pour premiers auditeurs le pape et son entourage de cardinaux et de dignitaires. Cette cantate se nomme *Dies iste* et a comme passages de premier ordre le *Tu spes certa miserorum*, en style fugué, et un commentaire du *Tota pulchra es*, où toutes les ressources qu'offrent les timbres des voix et des instruments sont mises en œuvre avec une vraie maîtrise.

⁂

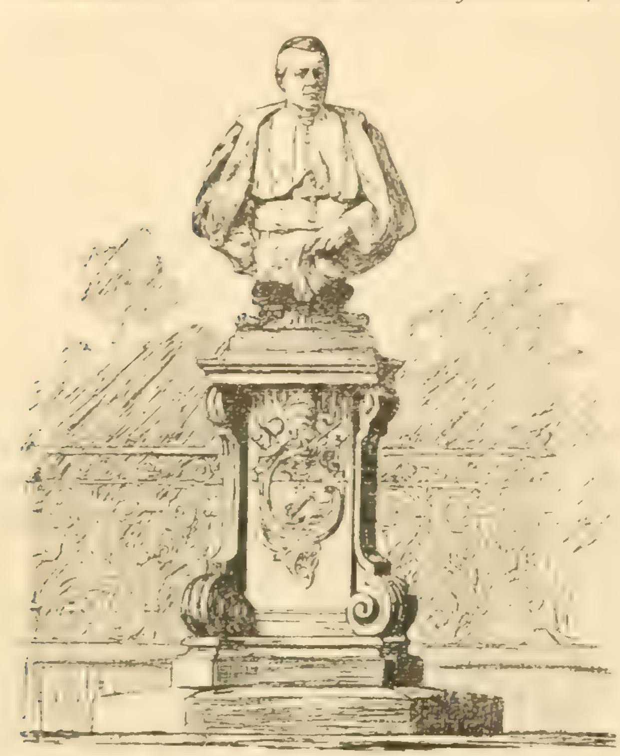
Après le couronnement, la vie de Pie X se trouva rapidement organisée. Il s'installa, au second étage, dans les appartements de son prédécesseur, les fit aménager avec goût, tout en recommandant à l'architecte du palais, de ne pas faire « trop beau ». La bibliothèque est devenue le cabinet de travail de Pie X ; elle mesure quinze mètres et demi sur onze. De là haut, il voit la place Saint-Pierre et la Basilique. Le secrétariat particulier du pape est installé immédiatement au-dessus de ses appartements personnels ; il y a communication par un escalier. Là habitent Mgr Bressan et les trois sous-secrétaires.

Aussitôt qu'il eut réparé l'excès de fatigue des premiers jours, Pie X reprit les habitudes d'activité qui sont pour lui un besoin. Levé tôt, à 5 h. en été, il se prépare à la sainte messe, et un de ses chapelains particuliers vient la lui servir. Pendant son action de grâce, il assiste à genoux, à une seconde messe, et rentre ensuite dans ses appartements privés, où il prend une simple tasse de café.

Les jours où la saison et le temps s'y prêtent, il reste fidèle à ses habitudes de Venise, mais l'excursion au Lido, sur la fraîcheur des eaux de la lagune, est remplacée par une promenade dans les jardins du Vatican. Ces jardins forment le seul espace, à l'air libre, où le pape puisse se mouvoir, et encore, la protection des hauts murs doit-elle se compléter par des gardiens qui veillent pendant qu'il se promène. Les vues sur l'horizon donnaient autrefois du charme à ces jardins : elles ont été barrées par des constructions industrielles. Deux casinos, l'un construit par Pie IV, l'autre par Léon XIII, deux grandes fontaines et quelques statues, diversifient les aspects de cet étroit domaine. Pendant vingt-cinq ans, Léon XIII n'a pas connu d'autre contact avec la nature, que celui des arbres et des buis de ces jardins murés. C'est là aussi que Pie X fait maintenant sa promenade, et tout en se rappelant sans doute, le panorama de Venise vu de la lagune, il ne songe pas plus à Castel-Gandolfo ni au palais inhabitable du Latran, que son prédécesseur.

Une fois les exigences de la santé plus ou moins satisfaites par le mouvement à l'air, le Pape retourne, à 8 h., à son cabinet de travail. C'est l'heure où les secrétaires dépouillent la correspondance venue de toutes les parties du monde, toujours considérable et de haute importance. Le courrier personnel du pape, apporté par la poste royale jusqu'à la porte du Vatican, est reçu par le vague-

mestre pontifical qui en fait la remise. Pie X s'intéresse à toutes ces lettres et tient à les voir lui-même. Mgr Bressan ouvre les enveloppes et passe les plis au Saint-Père qui décide rapidement la suite qu'il faut y donner. Vient ensuite, vers neuf heures, et d'après un ordre déterminé, le rapport de l'une ou l'autre congrégation sur les affaires de leur compétence. Le pape exige de la méthode et une stricte exactitude : il examine tout par lui-même, et donne souvent les solutions. Après l'audience du cardinal secrétaire d'Etat qui est journalière et traite les questions les plus graves et les plus épineuses, commence la série des audiences officielles ou autres. Le majordome, les cardinaux préfets de Congrégations et certains hauts fonctionnaires ont leurs heures fixes pour voir le pape. Les audiences privées se donnent en premier. Elles sont accordées aux évêques de passage, aux hommes politiques, aux personnages notoires. Après les audiences privées viennent les *distincta*, c'est-à-dire les groupes de trois ou quatre personnes, ou un plus, admises à l'honneur d'être présentées au Pape. Il y a dans le nombre de simples fidèles venus de tous pays. Ils demandent et obtiennent quelques minutes d'entrevue, car le Souverain Pontife s'intéresse à tous ceux qui peuvent le renseigner utilement, et tient à les voir. Ces occupations diverses prennent la matinée et se prolongent jusque vers deux heures.



Le monument Pie X
érigé à Riése et inauguré le 22 octobre 1905.

Le dîner est frugal et ne prend que peu de temps. Dès qu'il est terminé, le pape se retire et à quatre heures procède aux audiences des fidèles s'il y a lieu. Il reprend après ses occupations personnelles, récite ses heures, et s'accorde un moment de promenade dans les *Loggie*, avec les prélats de service ou les secrétaires. Là avec sa permission, il rencontre encore quelques personnes désireuses de lui baiser le pied. La pleine liberté ne lui est assurée que lorsque ce dernier genre d'audience est terminé. Des gardes occupent alors tous les passages qui pourraient donner accès à des indiscrets, et le pape cause encore pendant quelque temps, une demi-heure le plus souvent, soit avec son secrétaire particulier, soit avec un autre familier.

Rentré dans son cabinet à 5 h. ½, il reprend sa besogne interrompue, et elle se prolonge jusqu'à 8 ½ ou 9 heures. Alors il fait sa visite au Saint-Sacrement, récite son chapelet, et prend un dernier repas. Ce souper ne comprend qu'une *minestra*, ou potage épais, et un peu de vin. Il lui reste encore du temps, lorsqu'il a terminé, pour se livrer à quelque occupation, car Pie X se couche généralement tard.

Telle est la physionomie du nouveau pape, telle est sa vie. Nous l'avons vu se dégager lentement, briller peu à peu, gagner en éclat, sans efforts, par le simple jeu du devoir accompli et l'application aux vertus. Joseph Sarto a fait de grandes

choses, et il eût été heureux de n'être ici-bas qu'un serviteur obscur, mais utile. Maintenant il est le détenteur d'une puissance qui dépasse les forces matérielles sur lesquelles les Etats veulent édifier la Paix. Eux l'établissent et la maintiennent par des menaces, le Pape, lui, l'offre au monde régénéré par le Christ, dans la charité. Que d'aspirations, que d'élans affectueux, que d'espérances toujours renaissantes autour de cet homme, l'élu de Dieu, qui n'a jamais songé à lui-même, et est chargé de faire connaître à tous, au nom du Christ, la vraie vie ! C'est pourquoi, tout ce qu'il y a de plus haut, de plus généreux et de plus pur dans le monde, gravite autour de lui ; il le sait ; il ne vit que pour ces âmes, et convie l'univers à les imiter Et les puissants s'inquiètent aussi de lui ; l'histoire leur a appris et leur apprend tous les jours, que sa force morale est indestructible.

Et c'est ainsi que le Vatican énorme et vénérable, où l'on fait beaucoup de besogne et peu de bruit, domine le monde et se dresse au bout de toutes les avenues de la pensée et de l'action. « Hommes d'action ou hommes de pensée, ceux qui font l'histoire et ceux qui l'écrivent sont avertis, par un sûr instinct, que le Vatican est encore l'un des grands ateliers de l'histoire[1] ». Ce palais, symbole de l'Eglise, loge un prisonnier qui est un Roi, et qui a comme unique destinée de veiller sans relâche sur le bonheur et le salut de l'humanité.

1. V[te] M. De Voguë. *Le gouvernement de l'Église*, Épilogue, p. 280.



S. S. Pie X dans son cabinet de travail.

CHAPITRE XIV

Le Pontificat — Episodes et réformes des débuts.

1903-1908.

Tribuat tibi secundum cor tuum : et omne consilium tuum confirmet. Lætabimur in salutari tuo.
Ps. XIX, 5, 6.

Que (le Seigneur) te donne selon que ton cœur désire ; et qu'il accomplisse tous tes desseins. Nous nous réjouirons dans ta victoire.

Pie X et la musique sacrée. — Le treizième centenaire de la mort de S. Grégoire le Grand. — L'Encyclique *Jucunda sane.* — Le *Motu proprio* sur la musique sacrée. — Le chant grégorien au Congrès de Rome et la messe pontificale à Saint-Pierre. — L'édition vaticane des livres liturgiques contenant les mélodies grégoriennes. — **Le Saint-Siège et la France.** — Les débuts de la persécution. — Prévoyance de Léon XIII ; il s'efforce d'éviter les conflits. — La séparation de l'Église et de l'Etat préméditée et voulue par la République. — L'élaboration du projet de loi. — Prétextes suscités pour imposer la séparation. — Rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. — La loi néfaste du 3 juillet 1905 et l'Encyclique *Vehementer Nos.* — La lettre encyclique *Gravissimo Officii.* — La seconde loi de persécution et sa condamnation. — La question des Mutualités et la décision de Pie X. — **Pie X et l'action sociale en Italie.** — Le comte Grosoli et le Congrès de Bologne. — Le Règlement fondamental de l'*Action populaire chrétienne.* - Les Démocrates chrétiens « autonomes ». — L'Encyclique *Il fermo proposito.* — Direction Sociale pour le Jeune Clergé. — **Pie X réformateur :**

codification du Droit Canon, réorganisation des Congrégations romaines. —— **Pie X et la vie chrétienne.** — L'enseignement de la Doctrine chrétienne, sa nécessité. — Le prêtre, sa mission, et sa vie. — Pie X prêche d'exemple aux curés et aux évêques : ses homélies, la Visite du diocèse de Rome. — Le Décret sur la Communion fréquente.

Depuis cinq ans l'illustre successeur de Léon XIII, vrai pasteur selon le cœur de Dieu, gouverne l'Eglise avec une grandeur et une magnanimité qui déconcertent ses ennemis. Parmi les fidèles, il a fait revivre à la fois l'amour qui entourait Pie IX et la confiance qu'inspirait la sagesse de Léon XIII. Comme nous l'avons rapporté, un de ses anciens professeurs disait au lendemain de son élection : — *Le monde apprendra à connaître Pie X.* Les événements ont déjà justifié cette parole. Son zèle à promouvoir la piété, à la rattacher à ses sources profondes ; son activité à réveiller, dans l'épiscopat comme dans le clergé, l'ardeur du travail pastoral ; sa lucidité d'homme supérieur découvrant des réformes nécessaires, poursuivant l'erreur dans son germe ; son énergie sans phrases, prête dans les conjonctures les plus difficiles à tout sacrifier, plutôt que de recourir à la fausse prudence qui consiste *à couvrir comme d'un voile, les préceptes les plus importants de l'Evangile* [1] ; tout cela a révélé Pie X, et a fait apparaître dans son caractère, ce mélange de simple bonté et d'héroïsme calme, qui ont un suprême attrait pour les cœurs.

Dans l'opportunisme universel, il est seul à préconiser l'ordre selon la vérité divine ; il est seul à aimer l'harmonie conforme à tous les besoins supérieurs et immuables de la nature humaine. Aussi ne peut-on s'empêcher de songer à lui, quand on lit cette réflexion du vicomte De Bonald : — Ce n'est pas avec un siècle qu'il faut marcher, mais avec tous les siècles ; et il appartient parfois à *un seul homme* de ramener le siècle aux lois éternelles qui ont précédé les hommes et les siècles, et que les bons esprits de tous les temps ont reconnues [2].

Pie X s'est bien dépeint lui-même, quand il a cité dans une de ses Encycliques cette déclaration de S. Grégoire le Grand : — *Je suis prêt à mourir plutôt que de voir dégénérer en mes jours l'Eglise du bienheureux apôtre Pierre. Mes habitudes vous sont bien connues ; je patiente longtemps, mais quand une bonne fois j'ai résolu de ne plus patienter, je m'en vais avec joie à l'encontre de tous les périls* [3] ».

Nous aurions pu terminer ce livre au moment où Pie X prenait en mains le gouvernement de l'Eglise catholique, au moment où son programme annonçait son intention de restaurer toutes choses dans le Christ. Une nouvelle période de sa vie commençait alors, période dont l'histoire ne pourra s'occuper que plus tard. Pourtant les cinq années qui viennent de s'écouler ont amené de tels événements, et ont si bien mis en relief les plus hautes qualités du nouveau Pontife, qu'il ne nous est pas permis de les passer sous silence.

Nous exposerons donc brièvement quelques épisodes des débuts de ce Pontificat déjà si glorieux ; ils achèveront de mieux préciser encore l'admirable personnalité de Pie X

***

1. *Jucunda sane*, Actes de Pie X. Paris, rue Bayard 5, p. 159.
2. *Théorie du pouvoir politique et religieux.*
3. *Ibidem*, p. 151.

PIE X ET LA MUSIQUE SACRÉE. — Les chapitres consacrés à l'évêque et au patriarche ont montré la prédilection du Souverain Pontife pour la célébration des saints anniversaires ; par zèle pastoral il a toujours aimé à tirer du passé des leçons salutaires pour le présent.

En 1891, Rome avait célébré, sous les auspices de Léon XIII, le treizième centenaire de l'élection de S. Grégoire le Grand. Comme ce célèbre pontife mourut après treize ans de règne, un nouvel anniversaire se présentait en 1904. L'esprit de foi de Pie X vit aussitôt dans ce fait « *un dessein tout particulier de la Providence,* » lui permettant « *dès l'aurore de son souverain Pontificat, de tourner ses regards vers ce saint et illustre prédécesseur, la gloire et l'honneur de l'Église*[1] ».

La tâche de ce grand pape, malgré la différence des temps, présentait une étonnante similitude avec celle qui venait d'échoir au successeur de Léon XIII. Pie X trouva au milieu de ses propres angoisses « *une immense confiance dans le patronage puissant que S. Grégoire exerce auprès de Dieu,* » et se réconforta « *au souvenir des enseignements de son sublime magistère et des œuvres saintes qu'il réalisa* ».

« *Il fut le restaurateur de toute la vie chrétienne, ranimant la piété parmi les fidèles, la règle dans les monastères, la discipline dans l' clergé, la sollicitude pastorale des Pontifes sacrés. C'était bien le chef plein de sagesse de la famille du Christ*[2] ».

Aussi l'Encyclique *Jucunda sane*, publiée à l'occasion du glorieux anniversaire, est-elle comme un commentaire historique du programme de Pie X. Elle nous met sous les yeux le modèle qui, dans l'ordre surnaturel et l'ordre naturel, a réalisé les plus grandes merveilles. « *Tels sont, nous l'avons dit, les bienfaits que Grégoire put apporter à son époque et aux âges postérieurs. En ces jours où, établis sur la fermeté du même fondement, nous sommes pourvus des mêmes moyens, il nous sera permis d'obtenir de nouveau ces avantages, si l'on met tous ses soins à conserver les pratiques louables, s'il en est encore — grâce à Dieu, il en reste — et à restaurer dans le Christ les usages qui ont dévié du droit chemin*[3] ».

A tous les bienfaits sociaux dont S. Grégoire a été l'initiateur, à tout ce qu'il a fait pour restaurer la justice, la vraie liberté de l'âme, la tranquillité de la famille et celle de l'Etat, il faut joindre encore son influence sur le progrès des arts. A lui remonte « l'origine de l'art sacré, qui servit et sert encore de fondement à n'importe quel art profane ». Les lois qu'il appliqua au chant qui a porté depuis son nom, conviennent « également à la peinture, à la sculpture, à l'architecture » ; et les œuvres qu'elles ont inspirées ont nourri le genre humain tout entier de leur beauté sublime.

L'Encyclique rappelle volontiers ces souvenirs, car sur la question des arts les idées du Saint-Père s'accordent entièrement avec celles de S. Grégoire.

Des fêtes splendides eurent lieu à Rome du 6 au 14 avril 1904 ; elles avaient été préparées sous les auspices de Pie X et il en fit la consécration de la réforme qui

1. ACTES DE PIE X. — Enc. *Jucunda sane*, page 141, T. I.

2. Encyclique *Jucunda sane*, o. c. p. 141, 143.

3. *Ibidem* p. 169. Ad Ephes., I. 10.

lui était chère depuis longtemps[1]. Les musiciens s'étaient demandé si le nouveau pape étendrait à l'univers catholique les règles établies par lui à Venise pour relever la musique ecclésiastique. Depuis le 22 novembre 1903, un *Motu proprio* leur avait donné pleine satisfaction, et le 8 décembre suivant, une lettre adressée au Cardinal-vicaire Respighi, chargeait celui-ci de prendre des mesures pour que l'exécution de la réforme musicale eût promptement lieu dans les églises de Rome. Le pape y disait notamment : « N'usez pas n'indulgence, n'accordez pas de délai. A différer on ne diminue pas la difficulté mais ou l'augmente, et puisqu'il faut supprimer, qu'on le fasse sur le champ, résolument ».

Les principes du *Motu proprio* sont conformes à ceux de la lettre du 1 mai 1895 et se résument en l'expression de cette volonté formelle : *il faut que la musique à l'église redevienne d'église* [2]. « Rien ne doit se rencontrer dans les temples qui trouble ou seulement diminue la piété ni la dévotion des fidèles ; rien qui puisse leur donner un motif raisonnable de dégoût ou de scandale ; rien surtout qui puisse offenser le décorum ou la sainteté des cérémonies, rien qui soit indigne de la maison de la prière et de la majesté de Dieu ». Par la lettre du patriarche, nous connaissons déjà les abus que la Congrégation des rites (juillet 1894) et le zèle des partisans de la réforme voulaient proscrire. Pie X les résume, et condamne de nouveau toute musique mondaine et théâtrale. La musique d'église est sortie de la vérité, il faut qu'elle y revienne, qu'elle y rentre, et qu'elle soit soumise à la liturgie dont elle est la servante.

Comme la lettre, le *Motu proprio* partage la musique sacrée en trois genres : chant grégorien, chant palestrinien et musique moderne, avec privilège pour les deux premières formes, et surtout le chant grégorien.

« Le chant grégorien est le chant propre de l'Eglise romaine, le seul qu'elle ait hérité de ses anciens Pères, qu'elle ait conservé jalousement à travers les siècles dans ses codes liturgiques et qu'elle propose directement, comme sien, à ses fidèles ; le seul qui soit prescrit exclusivement en certaines parties de la liturgie et que des études récentes aient rétabli dans son entière pureté.

« C'est pour de tels motifs que le chant grégorien fut considéré comme le modèle suprême de la musique sacrée et qu'on peut avec pleine assurance établir cette loi générale : une composition d'église est d'autant plus sainte et liturgique, que par l'allure, l'inspiration et le goût elle approche plus de la mélodie grégorienne ; au contraire, elle est d'autant moins digne du temple qu'elle s'éloigne davantage de ce type souverain. Le chant grégorien traditionnel devra donc être rétabli largement dans les cérémonies du culte, chacun tenant pour certain que les offices ecclésiastiques ne sauraient rien perdre de leur solennité à n'être pas accompagnés d'une autre musique que celle-là ». Quant à la polyphonie du XVI[e] siècle, et

1. Il ne faut pourtant pas méconnaître en cette matière liturgique et artistique le rôle de Léon XIII ; il en prit l'initiative. Engagé d'abord par les décrets de la Congrégation des Rites vis-à-vis d'un premier essai d'unification du chant d'Eglise, il a encouragé, en tant que recherche scientifique, les études des bénédictins. Quand l'authenticité du chant dit de Solesmes eut été démontré, quand, d'autre part, il fut établi que le chant dit Médicéen de 1614 ne devait rien à Palestrina, Léon XIII en deux brefs successifs, s'attacha à protéger ce chant et à lui entr'ouvrir les jubés des cathédrales. A Pie X a échu l'honneur de réintégrer le chant grégorien dans la place qui doit être la sienne, la première.

2. Cf. Chapitre XI, p. 294.

spécialement celle de Palestrina, « elle se rapporte parfaitement bien à cette forme par excellence de la musique d'église qu'est le chant grégorien. Par cette raison, elle a mérité d'être associée au chant grégorien dans les cérémonies les plus solennelles de l'Église, comme celles de la chapelle pontificale. Il faut donc la restituer, elle aussi, largement, dans les offices ecclésiastiques ».

Toutefois le grand mérite du chant grégorien, outre son droit d'aînesse et son caractère populaire, c'est son aptitude à faire ressortir le sens d'un texte liturgique. Cette qualité est surtout exigée de la musique par le Souverain Pontife : « L'office principal de la musique sacrée est de revêtir d'une mélodie appropriée le texte liturgique proposé à l'intelligence des fidèles ; sa propre fin est d'ajouter à ce texte une plus grande efficacité ». Le chant polyphonique, par cela même qu'il est plus complexe, parle avec moins de netteté, mais il a d'autre part des qualités éminemment propres à nourrir la piété.

Le *Motu proprio* rappelle aussi que « l'Eglise a toujours reconnu et favorisé le progrès de l'art, en admettant au service du culte, tout ce que le génie a su trouver de bon et de beau dans le cours des siècles, sous la réserve des lois de la liturgie ».

La musique plus moderne est donc admise à l'église ; elle aussi offre des compositions que leur bonté, leur sérieux et leur gravité ne fait pas indignes des cérémonies sacrées.

Néanmoins, la musique moderne étant vouée surtout au service profane, il faudra veiller, avec le plus grand soin à ce que les compositions musicales du style moderne admises à l'église, ne contiennent rien de profane, n'offrent aucune réminiscence de motifs employés au théâtre, et, jusque dans leurs formes extérieures, ne se règlent aucunement sur l'allure des morceaux profanes.

Par ces sages mesures, les limites du domaine propre à la musique d'église sont nettement tracées, et elles n'entravent en rien ni sa vie, ni son développement ultérieur. Il y a désormais un « *Code juridique de musique sacrée* » et le Saint-Père ne s'est pas borné à conseiller, il a donné des ordres auxquels correspond un rigoureux devoir.

Le *Motu proprio* est un document libérateur qui a été accueilli avec reconnaissance.

Bien que les fêtes et le congrès en l'honneur de S. Grégoire aient eu pour but d'exalter les mérites de tout ordre du grand Pontife par une série de manifestations scientifiques, la section du chant grégorien fut de beaucoup la plus suivie. Le pape en effet avait donné à la musique, depuis son décret réformateur, une haute actualité. Il y eut des séances mémorables consacrées à l'érudition, où l'on exposa la méthode critique de l'école grégorienne de Solesmes, où Dom Pothier fit valoir le caractère musical du chant grégorien. Puis les congressistes se rendirent en pèlerins aux endroits que l'histoire de S. Grégoire a rendus célèbres. Dans la modeste petite église du *Cœlius*, dans la basilique de Saint Paul-hors-les-murs, dans l'église des SSts-Nérée et Achillée, sur la voie Ardéatine, où S. Grégoire prononça la fameuse homélie XXVIII, des auditions de musique sacrée exposèrent pratiquement les ressources offertes à la liturgie et au culte par la réforme pontificale.

Il y eut aussi, à la bibliothèque Vaticane, une exposition de rares manuscrits liturgiques du plus haut intérêt pour l'archéologie musicale.

***

Mais le Pape en personne voulut présider à l'événement culminant des fêtes du centenaire qui se trouva fixé au lundi, 11 avril, et se célébra à la basilique Saint-Pierre. Il ne s'agissait de rien moins que d'une consécration officielle du chant grégorien accompagnant la liturgie d'une messe pontificale. Douze cents exécutants, choisis parmi les ordres et les congrégations religieuses, dans les séminaires et instituts religieux, se trouvaient groupés à droite de la *Confession*. A cette masse chorale dirigée par Dom Rella s'était jointe la *schola* de St-Anselme plus spécialement chargée des parties propres de l'office. La chapelle Sixtine était là aussi, sous les ordres de Don Pérosi, pour l'exécution de motets en style palestrinien.

Le sens pratique du pape s'est encore révélé ici ; il a voulu remuer les foules selon ses habitudes antérieures, et y réveiller l'admiration pour la prière antique formulée par le chant grégorien. Il a réussi ; les critiques d'art comme les simples auditeurs ont été subjugués. M. Camille Bellaigue écrit à ce sujet : « Ce jour-là fut de ceux que n'oubliera pas l'histoire de l'art religieux. Pour la première fois peut-être depuis des siècles, depuis la création de la polyphonie, un Pape a célébré la messe pontificale à Saint-Pierre, suivant le rite, — nous ne parlons que de musique, — et selon l'idéal grégorien... Alors entendre et voir fut une merveilleuse occasion de penser. Alors les sons, les formes, donnèrent à chacun de nous, avec une force, une acuité sans pareille, l'idée, le sentiment, presque la sensation de ce fait extraordinaire : la tradition et la continuité de l'Eglise. L'ordre des temps chrétiens se développa tout entier, et quand, au moment de disparaître, le Pape laissa tomber sur des milliers de fronts inclinés sa bénédiction dernière, il apparut vraiment comme le Pontife, *Pontifex*, celui qui venait de jeter un pont mystérieux sur des siècles d'art sacré [1] ».

L'ensemble des douze cents voix exécutant la messe *De Angelis* n'eut rien d'excessif dans l'immense Basilique, et il fut assez parfait pour faire entendre les paroles des textes jusqu'au fond des nefs. Les motets de Pérosi à quatre voix, hommes et enfants, exécutés dans l'intervalle des chants de la messe, résonnèrent si ailés, si légers, qu'ils évoquaient l'image d'une prière montant dans un nuage d'encens.

Ce qu'on remarqua aussi, c'est que tout se chanta *A Cappella*, c'est-à-dire sans accompagnement d'orgue. Pourquoi ? Les principes des bénédictins le proscrivaient-ils, ou l'instrument de St-Pierre avait-il été jugé insuffisant ? Au paragraphe VI du *Motu proprio*, le pape, tout en regardant la musique propre de l'église comme étant purement vocale, admet pourtant, sous certaines conditions, l'accompagnement de l'orgue et aussi d'autres instruments [2]. Il est certain que les actes liturgiques à l'autel doivent centraliser l'intérêt des assistants, et que celui-ci ne devrait pas faiblir quand le commentaire de la musique s'arrête. Mais pour la masse du peuple, le morne silence régnant entre deux morceaux exécutés *A Cappella*, produisit à St-Pierre une sensation de vide déplaisante. Les harmonies toujours si prenantes du roi des instruments s'imposent alors ; elles remplissent le temple de la vie religieuse des sons, relient toutes les parties d'un

1. *Revue des deux Mondes*, mai 1904. | 2. *Motu proprio*. Ed. Actes de Pie X, p. 53.

office, et d'après leur caractère de joie ou de tristesse, parlent à l'âme et conseillent la volonté. L'exécution du 11 avril a été à la fois une consécration des volontés pontificales, et un grandiose essai de ce que peut produire la musique purement vocale dans une basilique remplie de fidèles.

La lacune de l'orgue a été remarquée, d'autant plus que les trompettes thébaines se firent entendre, du haut de la coupole, à l'entrée et à la sortie du pape, de même que pendant le silence profond de la Consécration. Cette intervention instrumentale a produit, comme toujours, un grand effet ; personne n'en a demandé la suppression, et c'est pourquoi, expérience faite, les partisans les plus favorables à la pure musique vocale, reconnaissent maintenant l'utilité des orgues. Sans doute il faut que leur emploi se fasse avec discrétion et évite les abus des préludes et des intermèdes sans fin, mais rien n'est plus indispensable que sa puissante voix quand elle ne sort pas des limites de son rôle. Dans ces derniers temps, Pie X s'est rallié à l'opinion générale et désire même doter la grande basilique d'un instrument digne d'elle.

Jusqu'à ce jour, Saint-Pierre ne possédait pour les besoins du culte que des orgues transportables, roulées là où le service exigeait leur intervention. Maintenant il s'agirait d'un orgue fixe et puissant, qui ne se ferait entendre qu'aux grands jours de cortèges et processions.

Dès 1868 l'éminent facteur d'orgues M. Cavaillé-Coll, avait conçu pour Saint-Pierre le projet de cet instrument monumental ; l'idée n'en a jamais été abandonnée depuis, et à l'occasion de son jubilé sacerdotal, Sa Sainteté l'a acceptée en principe. L'entreprise est considérable, car il s'agit d'adapter l'orgue à un édifice qui s'y prête difficilement. Pour son placement, le premier projet prévoyait la construction d'une tribune en marbre, s'élevant au-dessus de la porte principale d'entrée. Le buffet, pour être mis en rapport avec l'édifice même, n'admettait que les marbres précieux et le bronze. Les événements de 1870, et peut-être aussi l'élévation de la dépense, ont empêché alors la réalisation de ce plan grandiose. Maintenant un comité international a été constitué pour étudier à la fois le côté technique de l'instrument, et pour réunir les fonds nécessaires à son exécution. Il n'y a pas à douter du succès.

A l'occasion du congrès grégorien de liturgie et d'histoire, Pie X se prononça aussi au sujet de la question capitale des éditions de chant, qu'il voulait conformer *aux manuscrits authentiques suivant l'antique tradition des Églises* [1] ». Interrogé à ce sujet par le président d'honneur du Congrès, Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, la section du chant sacré reçut cette réponse :

« Sa Sainteté ne veut instituer aucune édition ni aucun éditeur. Aussitôt après le Congrès, Sa Sainteté établira une commission pour préparer l'édition typique. A mesure que les feuilles sortiront de l'imprimerie vaticane, elles seront mises à la disposition des éditeurs, qui auront le droit de les reproduire, mais sans aucune modification. En attendant, chaque diocèse pourra continuer à se servir de ses livres actuels, sans être obligé d'en adopter d'autres avant la publication de l'édition typique [2] ».

1. *Décret de la Cong. des Rites*, o. c. p. 60.
2. Cf. *Le Correspondant*, 25 avril 1904. Cité par l'abbé H. Villetard de la *Rassegna Gregoriana*.

Le chant grégorien fait partie du patrimoine de l'Église et reste sa propriété exclusive. Le privilège accordé jadis à l'édition qu'on attribuait faussement à Palestrina, expirait en 1900 et ne fut pas renouvelé par Léon XIII. Les travaux des bénédictins de Solesmes avaient déjà à cette date conquis les esprits ; Pie X était destiné à achever l'œuvre. Donnant suite à la promesse que nous venons de citer, il publia un *Motu Proprio* sur *l'édition vaticane des livres liturgiques contenant les mélodies grégoriennes* (25 avril 1904). Le Saint-Père, comme conclusion, y exprime l'espoir que la restauration du chant grégorien dans les éditions liturgiques du Vatican sera « telle que la veulent la science, l'histoire, l'art et la dignité du culte liturgique ». « Ce sont là en effet, ajoute la *Civiltà Cattolica,* commentant le document, les principes qui doivent diriger le travail de la commission pontificale ; et plus rigoureusement elle s'y tiendra, plus sûrement elle atteindra son but. Il semble bien en effet qu'elle ne puisse entrer en conflit ni avec la science, si elle fait appel à toutes les ressources que fournit aujourd'hui la science ; ni avec l'histoire si elle s'attache à remettre en honneur la tradition légitime de l'Église, telle qu'on la relève dans les monuments de tous les âges aussi loin que remontent les investigations de la science ; ni avec l'art, si elle va le chercher à ses vraies sources pour le retrouver dans toute sa pureté ; ni avec la dignité du culte liturgique, si elle rend à l'Église le chant qui, au cours de tant de siècles, fut toujours considéré comme sa chose et l'ornement propre de ses cérémonies ». Le Saint-Père nomma en même temps la *Commission pontificale* composée de 10 membres et de 10 consulteurs placés sous la présidence du R^me^ Dom Joseph Pothier, O. S. B., abbé de Saint-Wandrille. Comme dès les premières séances certaines divergences de vues s'étaient manifestées au sein de la commission, en particulier sur l'interprétation exacte des principes posés par Pie X, le Saint-Père résolut les doutes proposés par bref à Dom Delatte, président de la Congrégation bénédictine de France et abbé de Solesmes. Il déclara que pour ce qui regarde l'édition officielle Vaticane, c'est à lui « *qu'il appartient d'en diriger et d'en assurer l'exécution par ses religieux* ». De ces travaux est sorti, comme première publication, en octobre 1905, le *Kyriale* dont la partie principale est représentée par 19 messes complètes. Il a été suivi en 1908, du *Graduale Romanum*, et le 12 mars, fête de saint Grégoire, le président Dom Pothier avait l'honneur de faire hommage du premier exemplaire à Sa Sainteté.

Quand Pie X a établi le chant grégorien comme type de la valeur liturgique des autres chants, il a eu en vue les éditions officielles publiées par les soins du Saint-Siège. Celles-ci jouissent seules de l'authenticité juridique. Au point de vue de l'art, en l'état actuel des études grégoriennes, ces publications ont suscité des discussions. Sans doute le texte n'en est pas fixé à perpétuité, mais les convenances pratiques exigent qu'il ait une certaine stabilité. C'est dans ce sens que le Cardinal Secrétaire d'État écrivit, le 26 janvier 1906, à S. Ém. le Cardinal Fischer, archevêque de Cologne.

Après la publication du graduel, par Décret du 8 avril 1908, adressé aux évêques et autres ordinaires, le Souverain Pontife défendit d'imprimer ou de réimprimer des chants du graduel différents de la Vaticane ; ordonna l'emploi de celle-ci le plus tôt possible, ainsi que la mise en harmonie des chants propres diocésains, avec les mélodies de l'édition officielle.

Nous n'avons pas à exposer ici l'épineuse question des signes rythmiques à introduire dans les reproductions de l'édition Vaticane. Pour l'exécution des chants aucun système rythmique n'a été imposé. Il est donc loisible à chacun de suivre sur ce point ses préférences. En général il suffit de respecter la notation, le groupement et le rapport verbal de l'édition typique. En usant de la liberté que laisse le Souverain Pontife de relever le culte par d'autres chants que ceux directement approuvés par lui, il faut se garder d'éliminer pratiquement, ou de trop restreindre, ce qui constitue le chant d'église proprement dit.

Toutes ces lois et dispositions sont d'une haute sagesse. Il convient d'y voir beaucoup plus qu'une simple réforme artistique ; c'est une restauration de la dignité du culte, une remise en honneur de la liturgie et de la prière publique selon les vraies traditions chrétiennes. Dom Guéranger a aidé notre siècle à goûter, comme on l'a dit, par le dedans, ce que Chateaubriand avait fait admirer par le dehors ; il a remis en lumière le sens et les splendeurs de la liturgie. Puis est venu le réveil de la musique, et Pie X, après de longues années de persévérance et de luttes, a eu à cœur de le faire aboutir, en lui donnant la consécration de sa souveraine autorité.

Quand il monta à l'autel, le 11 avril 1904, pour la messe pontificale grégorienne, il y trouva un admirable missel décoré par les moniales de Solesmes. Au *Sanctus*, les yeux du Saint-Père rencontrèrent une miniature qui était un saisissant symbole de sa réforme musicale : le Christ en croix étendu sur une lyre d'or. Ce symbole adressait un remerciement discret à celui qui avait écarté du Roi immortel des siècles, tout ce qui était indigne de lui, et restauré ce qui convient seul à son culte : l'harmonie de l'art et de la foi.

***

Le Saint-Siège et la France. — C'est surtout depuis la chute de Mac-Mahon, que la République a poursuivi en France son œuvre de déchristianisation. Déjà sous le ministère Freycinet, Jules Ferry avait présenté aux chambres un projet de loi dont un article fameux, l'article 7, interdisait l'enseignement à tous les degrés pour tous les membres des congrégations non autorisées. C'est lui qui mit en circulation « le milliard des Congrégations » exploité par le gouvernement pour exciter les convoitises et tromper le peuple. On a su depuis par le rapport de M. Guyot-Dessaigne, comment ce milliard s'est évanoui. Depuis 1881 la profession religieuse avait été déclarée, par la loi française, incompatible avec les fonctions de l'instituteur public. L'enseignement religieux se trouva proscrit des écoles publiques ; le Parlement refusa même de faire découler la morale de l'autorité de Dieu, et un acte administratif du conseil supérieur de l'instruction publique introduisit dans les programmes scolaires un paragraphe sur les devoirs envers Dieu. Après l'apparition des deux décrets du 29 mars 1880, M. de Freycinet, effrayé de leurs conséquences, entama des pourparlers avec Rome, et sur le désir du Saint-Père, les supérieurs des congrégations non encore frappées, déclarèrent qu'ils n'étaient pas hostiles aux institutions politiques établies, et qu'ils recommandaient l'obéissance due à l'autorité dont Dieu est la source.

Les partisans des décrets avaient d'autres visées, et quand M. de Freycinet se retira, ils lui donnèrent Jules Ferry comme successeur. Celui-ci devenu détenteur du pouvoir ne s'en servit que pour faire à l'Église une guerre sans merci.

L'opposition inévitable des fidèles aux lois antireligieuses, aux expulsions des religieux en 1880, à la neutralité et laïcité des écoles communales, au divorce etc., servit de prétexte, et donna une apparence de fondement pour traiter les catholiques en ennemis de la République. D'autre part le manque d'union et de cohésion entre les laïques et le clergé, les divisions de partis et d'autres causes, paralysèrent la défense légitime des droits et des intérêts religieux.

Le Saint-Siège ne prit jamais aucune part à cette opposition, il avait maintenu la nonciature à Paris après la chute de l'Empire, et au fur et à mesure que l'opinion publique se prononçait avec plus de force en faveur de la forme républicaine, il s'efforça de faire cesser l'opposition à la République au nom de la religion.

Dans sa réponse à la lettre confidentielle adressée le 12 juin 1883, par Léon XIII au Président, M. Grévy, celui-ci reconnaît la correction de sa conduite. « Si Votre Sainteté, écrit-il, daigne persévérer dans l'attitude que sa bienveillance et sa haute intelligence des choses et du temps présent lui ont fait prendre, aux applaudissements respectueux de tous les amis éclairés de la religion et de la paix publique, si la partie hostile du clergé finit par désarmer, nous avons l'espérance de voir tomber bientôt ces regrettables débats et d'arriver enfin à une heureuse pacification ».

Léon XIII laissa passer encore quelque temps, puis jugea que le moment était venu d'exposer aux catholiques français, d'une manière explicite et publique, sa manière de voir et ses intentions. Par sa direction il voulut rassembler tous les honnêtes gens pour défendre les libertés religieuses et les principes moraux et sociaux sur lesquels s'appuient l'ordre et la tranquillité des nations. C'était le moyen d'enlever aux adversaires de l'Église tout prétexte politique à de nouvelles lois hostiles.

Pour atteindre ce but désirable, le Souverain Pontife prépara les esprits avec tact et prudence. Le *Toast* d'Alger (novembre 1890), prononcé par le cardinal Lavigerie, faisant des vœux pour l'union de l'Église et de la République ; la lettre adressée, le 28 novembre de la même année, par le cardinal secrétaire d'État à l'évêque de Saint-Flour, et la lettre collective des cardinaux français, insistent sur la nécessité de se soumettre franchement et loyalement aux institutions politiques existantes.

Le 16 févier 1892 paraît l'Encyclique pontificale adressée au clergé et aux catholiques français. Elle expose, avec une grande force et une admirable clarté, la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur le respect qui est dû aux pouvoirs constitués. Nous y trouvons cette déclaration très nette : « Tous les citoyens sont tenus de s'allier pour maintenir dans la nation le sentiment religieux vrai, et pour le défendre au besoin, si jamais une école athée, en dépit des protestations de la nature et de l'histoire, s'efforçait de chasser Dieu de la société, sûre par là d'anéantir le sens moral au fond même de la conscience humaine. Sur ce point entre hommes qui n'ont pas perdu la notion de l'honnêteté, aucune dissidence ne saurait subsister ». Le pape repousse ensuite la vieille calomnie qui arracha à Pilate une sentence de mort contre le Christ, et qui continue à accuser les catholiques de ne défendre leur religion que pour «ménager à l'Eglise *une domination sur l'Etat* ». Toujours leurs ennemis ont mis en avant « le prétexte des prétendus envahisse-

ments de l'Église sur l'État, pour fournir à l'État des apparences de droit dans ses empiétements et ses violences envers la religion catholique ». D'autre part, « l'Église, gardienne de la vraie, de la plus haute notion sur la souveraineté politique, puisqu'elle l'a fait dériver de Dieu, a toujours réprouvé les doctrines et toujours condamné les hommes rebelles à l'autorité légitime. Et cela, dans les temps même où les dépositaires du pouvoir en abusaient contre elle, se privant par là, du plus puissant appui donné à leur autorité, et du moyen le plus efficace pour obtenir du peuple l'obéissance à leurs lois ». Plus loin il rencontre l'objection qui se présente naturellement à l'esprit: — « Cette république, fait-on remarquer, est animée de sentiments si antichrétiens, que les hommes honnêtes, et beaucoup plus les catholiques, ne pourraient consciencieusement l'accepter». Voilà surtout ce qui a donné naissance aux dissentiments et les a aggravés.

« On eût évité ces regrettables divergences, répond Sa Sainteté, si l'on avait su tenir soigneusement compte de la distinction considérable qu'il y a entre *Pouvoirs Constitués* et *Législation*. La législation diffère à tel point des pouvoirs politiques et de leur forme, que, sous le régime dont la forme est la plus excellente, la législation peut être détestable, tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite, peut se rencontrer une excellente législation.

La législation est l'œuvre des hommes investis du pouvoir et qui, de fait, gouvernent la nation. D'où il résulte qu'en pratique la qualité des lois dépend plus de la qualité de ces hommes que de la forme du pouvoir ».

Le devoir de tous les gens de bien est donc de s'unir comme un seul homme, pour combattre par tous les moyens légaux et honnêtes, les abus progressifs de la législation. « Le respect des pouvoirs constitués ne saurait l'interdire ; il ne peut importer ni le respect, ni beaucoup moins l'obéissance sans limites à toute mesure législative quelconque, édictée par ces mêmes pouvoirs. Qu'on ne l'oublie pas, la loi est une prescription ordonnée selon la raison et promulguée pour le bien de la communauté, par ceux qui ont reçu à cette fin le dépôt du pouvoir ».

La lettre du 3 mai aux cardinaux français répète les mêmes enseignements et les mêmes exhortations « d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient aux chrétiens, le pouvoir civil dans la forme où de fait il existe ».

Ces déclarations du Souverain Pontife produisirent d'heureux effets ; l'épiscopat s'y montra fidèle, et parmi les catholiques laïques, l'adhésion à la République s'accentua sans entraîner pour cela l'approbation de toutes les lois. Les hommes politiques républicains les plus en vue le reconnurent ; et l'on peut citer entre autres, M. Constans, ministre de l'Intérieur, M. J. Ferry, l'auteur de l'article 7, M. Spuller, ministre des Cultes, et le président même de la république, M. Félix Faure, dans sa lettre du 5 févier 1896 adressée à Léon XIII.

Grâce à l'intervention pontificale, tout semblait présager dans les rapports entre l'Église et l'État en France une ère nouvelle de paix religieuse répondant au désir de tous. Ce ne fut pourtant qu'une apparence trompeuse ; un pouvoir occulte gouvernait le pays et voulut pousser à bout son plan de déchristianisation. Comme le fait remarquer le *Livre Blanc*, les adversaires de l'Église s'obstinèrent à identifier arbitrairement la République avec leurs doctrines et leurs lois antichrétiennes; l'Église ne pouvant les accepter ils l'accusèrent d'opposition systé-

matique et en prirent prétexte pour se livrer contre elle aux dernières violences [1].

***

Il devint bientôt évident que la bonne volonté et les efforts sincères du Saint-Siège ne pouvaient aboutir à la paix, et qu'une majorité était en formation pour chercher les moyens de séparer l'Eglise de l'Etat, et pour abolir le Concordat. Dans sa lettre du 16 février, Léon XIII montre qu'il n'ignore pas la situation des esprits et déclare que « sur le maintien de ce pacte solennel et bilatéral, toujours fidèlement observé de la part du Saint-Siège, les adversaires de la religion catholique eux-mêmes ne s'entendent pas.

« Les plus violents voudraient son abolition pour laisser à l'Etat toute liberté de molester l'Eglise de Jésus-Christ.

« D'autres au contraire, avec plus d'astuce, veulent, ou du moins assurent vouloir la conservation du Concordat : non pas qu'ils reconnaissent à l'Etat le devoir de remplir envers l'Eglise les engagements souscrits, mais uniquement pour le faire bénéficier des concessions faites par l'Eglise; comme si l'on pouvait à son gré séparer les engagements pris des concessions obtenues, alors que ces deux choses font partie substantielle d'un tout ». Il recommande aux catholiques de ne pas provoquer de scission sur un sujet dont il appartient au Saint-Siège de s'occuper.

La politique du gouvernement français n'eut bientôt plus d'autre objectif. M. Waldeck-Rousseau, le 7 décembre 1899, tout en repoussant comme prématurée la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'admettait en principe, d'accord avec M. Goblet, sous cette condition : après que le Parlement aurait voté une loi sur les Associations. Cependant, une fois la loi désirée obtenue, il refusa, en novembre 1901, de s'aventurer jusqu'à la séparation. La majorité trouva quelqu'un pour le faire à sa place, M. Emile Combes, et elle lui donna carte blanche pour le choix des moyens. Le but seul importait.

Arrivé au pouvoir, en juin 1902, M. Combes fit connaître aussitôt ses intentions ; et comme le pays n'était pas disposé à une pareille politique, il s'arrangea de façon à lui faire accepter la séparation en la montrant provoquée par le Saint-Siège. Ce fut l'idée qu'il s'efforça de mettre en œuvre. Il se vanta plus tard (14 janvier 1905) dans la *National Review* de Londres [1], d'avoir préparé le pays à cette solution, pour le triomphe de la « *Société laïque débarrassée de toute sujétion cléricale* ».

M. Combes chercha donc formellement la rupture du Concordat et les ministères suivants continuèrent l'exécution du plan de déchristianisation. Pour atteindre ce but, il vilipenda la Papauté en la représentant comme un pouvoir ennemi de la France, de la République, de la civilisation, avec lequel toute entente était impossible. Le Concordat étant encore en vigueur, et le Saint-Siège se trouvant représenté à Paris par un nonce, doyen du Corps diplomatique, on n'entendit jamais le défenseur attitré de ce Corps, le ministre des Affaires Etrangères, rappeler son collègue à l'observation des devoirs de courtoisie internationale à l'égard du Pontife romain — ce qu'il n'eût pas manqué de faire s'il se fût agi de n'importe quel autre souverain.

M. Combes eut soin aussi de persuader à la France que le Saint-Siège violait le

Cfr. Livre Blanc du Saint-Siège. Edition des « *Question actuelles* ». Paris, 5 rue Bayard.

Page 37.

Concordat au détriment de l'Etat. Il provoqua des conflits religieux de propos délibéré, afin d'en rejeter tous les torts sur Rome.

Le ministère Combes était en plein dans sa lutte, poursuivant la destruction complète de l'enseignement congréganiste, quand Pie X monta sur le trône de S. Pierre. Le 18 décembre 1902, le Président du Conseil avait déposé sur le bureau de la Chambre le projet défendant aux congrégations religieuses l'enseignement « de tout ordre et de toute nature »; en outre on établissait que « les congrégations exclusivement enseignantes seraient supprimées dans un délai maximum de dix ans. Il en serait de même des congrégations et établissements qui, bien qu'autorisés en vue de plusieurs objets, étaient en fait, exclusivement voués à l'enseignement à la date du 1 janvier 1903 ».

C'était un nouvel attentat contre l'égalité de tous les citoyens devant la loi et contre la liberté de conscience des pères de famille qu'on empêchait de donner à leurs enfants l'instruction et l'éducation qu'ils préféraient. La loi fut votée par le Parlement et promulguée le 7 juillet 1904. Le 4 septembre suivant, dans le discours d'Auxerre, M. Combes se vantait d'avoir déjà fermé 13,904 écoles sur un total de 16,904. Le jour même où il envoyait sa démission au président de la République, en janvier 1905, il en obtenait la signature de décrets fermant encore 500 écoles.

Dès le mois de décembre de l'année 1903, Pie X écrivait à M. le Président Loubet et disait avec raison :

« Par cette longue série de mesures toujours plus hostiles à l'Eglise, on dirait, Monsieur le Président, qu'on a voulu, comme le croient certains, préparer insensiblement le terrain non seulement pour arriver à la complète séparation de l'Etat d'avec l'Eglise, mais encore, s'il était possible, pour enlever à la France cette empreinte de christianisme qui la rendit glorieuse aux siècles passés ».

Au mois de mars de l'année suivante, Pie X répondant aux souhaits de fête du Sacré-Collège, rappelait les lois persécutrices du gouvernement français et ajoutait : « Nous déplorons et Nous réprouvons hautement de telles rigueurs, essentiellement contraires à l'idée de liberté bien entendue, aux lois fondamentales du pays, aux droits inhérents à l'Eglise catholique et aux règles de la civilisation elle-même, qui défend de frapper des citoyens pacifiques, lesquels, tout en se consacrant sous la garantie de la loi aux œuvres d'éducation chrétienne, n'ont jamais négligé aucun des devoirs, aucune des charges imposées aux autres citoyens ».

C'est à partir de l'année 1903 que diverses propositions, huit au moins, furent présentées à la Chambre ou au Sénat, ayant pour objet, soit la dénonciation du Concordat, soit la suppression du budget des cultes, soit la séparation dite « des Eglises et de l'Etat » . M. Dejeante ouvrit la série par un projet radical qui demandait à la fois l'abrogation du Concordat et des articles organiques, la suppression du budget des cultes et de toutes les congrégations avec confiscation des biens de main-morte déclarés biens nationaux. La proposition de M. Francis de Pressensé préconise, d'une façon moins simpliste, une spoliation complète déguisée sous un appel à la liberté et à la neutralité. Ces deux députés, auxquels il faut joindre M. Ernest Roche, tentèrent d'amorcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais échouèrent à la séance du 20 mai 1904.

La question restait pourtant ouverte, car, pour des motifs d'opportunité, le parlement avait simplement écarté l'urgence, et de nouvelles propositions continuèrent à poser le problème. Parmi celles-ci, plusieurs se rendirent compte de la nécessité d'organiser de quelque façon les cultes, même après la spoliation la plus complète, et d'après les projets Flourens, Réveilland, Grosjean, l'idée d'organiser des sociétés civiles pour remplacer les fabriques, pour subvenir aux frais et à l'entretien des cultes, prit corps et s'imposa. Au fond, c'était la persécution qui restait à l'ordre du jour, et les projets en apparence les moins hostiles, par l'artifice des règlements de police, devenaient draconiens. Ce qu'on refuse c'est la liberté religieuse ; ce qu'on veut c'est la rupture des communications entre les fidèles et le Saint-Siège.

Dans l'espoir d'avoir raison des prêtres, on les place simplement entre leur conscience, l'amende et la prison. Ils ne sont plus même considérés comme des citoyens en fait d'écrits ou de discours ; et cela parce que derrière l'idée de séparation se dissimulait celle du dépouillement du clergé et de son asservissement.

Après avoir examiné les propositions qui lui avaient été soumises, la Commission de la Chambre choisit comme rapporteur M. Briand, député socialiste de la Loire. Celui-ci s'ingénia à trouver une moyenne entre les opinions diverses et, avec des emprunts faits à tous les autres, surtout à M. Réveilland et M. Fr. de Pressensé, en arriva à formuler un projet personnel.

***

Pendant que le Parlement s'occupait à préparer la suppression du Concordat, le Saint-Siège, signataire de ce contrat bilatéral, était complètement négligé par le Gouvernement. Le Souverain Pontife n'avait jamais prononcé un mot qui fut favorable à la séparation, il avait au contraire toujours manifesté la ferme volonté de maintenir le Concordat de 1801, le considérant comme l'unique moyen de conserver en France la paix religieuse. Il montra une admirable longanimité en face des attaques du Parlement et du Gouvernement contre l'Eglise, et ne se lassa point dans « ses efforts continus, pour éviter, atténuer ou aplanir les conflits, poussant la condescendance jusqu'aux extrêmes limites du possible [1] ».

En dehors des instructions générales données par Léon XIII et continuées par Pie X, montrons à propos de quelques conflits suscités par la France, la conduite conciliante du Saint-Siège.

Dans les bulles pour les évêques français, la formule *Nobis nominavit* provoqua de la part du Gouvernement français la note du 21 décembre 1902, réclamant la suppression du *Nobis* comme contraire au Concordat. Il s'agissait de déterminer la nature de la nomination gouvernementale des évêques. Est-elle absolue ou soumise, d'après le principe catholique, à l'approbation du Saint-Siège ? Le *Mémorandum* du 9 mars 1903 prouva la vérité de la thèse pontificale par les raisons suivantes [2].

1° Le Saint-Siège, autant par institution divine que par disposition canonique, ne peut pas concéder aux gouvernements civils le privilège de créer les évêques, mais seulement celui de désigner au Pontife romain les sujets qui, une fois reconnus aptes, devront être par lui promus à l'épiscopat ; il n'est donc pas possi-

1. Livre blanc du Saint-Siège, p. 9. | 2. *Ibidem*, p. 40.

ble que la nomination gouvernementale ait le but et la portée qu'on voudrait lui attribuer.

2° Le texte même du Concordat implique la théorie pontificale. Il réserve en effet au Pontife romain l'institution canonique, c'est-à-dire l'institution suivant les sacrés canons ; or cette institution n'est pas autre chose que l'acte solennel par lequel le Souverain Pontife, dans la plénitude de son autorité, pourvoit un diocèse vacant en conférant au sujet désigné la charge de ce diocèse et son administration aussi bien au spirituel qu'au temporel, en le mettant à la tête de ce diocèse comme évêque et pasteur avec le droit de recevoir, s'il ne l'a pas encore, la consécration épiscopale. Il y est dit encore que l'institution canonique sera donnée suivant les formes établies pour la France avant le changement de gouvernement, c'est-à-dire suivant la forme qui était et qui est toujours en usage dans le Consistoire, et qui exprime de la façon la plus claire, que conférer le diocèse et créer l'évêque appartient en propre au Pontife romain.

3° Une expression toujours employée dans les Bulles, à part de très rares exceptions, admise par Napoléon I lui-même, et formellement acceptée, après échange de vues, par M. Thiers, Président de la République, ne saurait raisonnablement être présentée comme contraire au Concordat.

4° Un dernier argument était tiré des *lettres patentes* mêmes adressées par le Chef de l'Etat au Souverain Pontife, dans lesquelles on lit cette phrase accompagnant l'acte de nomination d'un évêque par le pouvoir civil : — C'est dans cette vue que *nous le nommons et présentons à Votre Sainteté* pour qu'il lui plaise, sur notre nomination et présentation, le *pourvoir du dit évêché,* en lui accordant et faisant expédier toutes Bulles et provisions apostoliques requises et nécessaires, etc.

Le Saint-Siège conciliant, malgré ces arguments péremptoires, consentit à supprimer le *Nobis* pourvu que le principe fût sauvegardé. On tomba d'accord en acceptant le caractère relatif de la nomination tel qu'il est clairement exprimé par les lettres patentes dont la phrase principale, rapportée plus haut, était exprimée dans la Bulle par ces termes : « *ad hoc per suas patentes litteras nominaverit* ». L'accord fut consacré par un échange de notes, le 22 décembre 1903. Ainsi finit la question du *Nobis nominavit.*

Ce qui venait d'être résolu, ne concernait dans la pensée du gouvernement que la forme, et il suscita de nouveaux conflits sur le fond, en prétendant que le Saint-Siège *devait accepter les candidats présentés par lui.* Il est évident que l'aptitude des candidats ne peut être reconnue que par la suprême autorité de l'Eglise, puisque la responsabilité de l'épiscopat pèse sur elle, et que le privilège consenti au Gouvernement, ne peut impliquer le jugement en dernier ressort des aptitudes d'orthodoxie, de science, de zèle et de piété. Et en une matière si délicate le pape qui juge en conscience, ne peut être tenu à expliquer les motifs d'un refus.

Pour éviter des froissements on avait l'habitude, dans les négociations pour la nomination des évêques, de recourir à l'*entente préalable* au moyen de conversation, entre le ministre et le nonce. Dans son discours du 21 mars 1903, M. Combes qualifia cette entente « *de marchandage humiliant, de duperie, d'abandon coupable des droits de l'État* ». Il préféra laisser courir le bruit qui accusait le Saint-Siège de refuser des candidats à cause de leurs sentiments républicains.

C'était un de ses moyens favoris pour préparer le pays à la rupture avec Rome, et il alla même jusqu'à ne pas permettre au Saint-Père d'accepter quelques candidats parmi ceux qui étaient présentés, et proclama au sénat son principe de « *tous ou personne* ».

Le nonce, Mgr Lorenzelli demanda en vain, de vive voix et par écrit, une audience au Président du conseil, elle lui fut refusée et ce procédé montrait, une fois de plus, le parti pris de repousser toute conciliation, d'envenimer le conflit et d'arriver à la rupture.

La visite de M. Loubet à Victor-Emmanuel à Rome, et la question des évêques de Laval et de Dijon par laquelle le gouvernement exigeait une abdication complète de l'autorité pontificale sur les évêques de France, achevèrent de rendre inutiles les dispositions pacifiques du Souverain Pontife.

Le 30 juillet 1904, le chargé d'affaires de France, déclarait que le gouvernement de la République avait décidé de rompre les relations officielles avec le Saint-Siège ; et par une note du même jour, M. Delcassé communiquait à Mgr Lorenzelli cette décision, ajoutant qu'il considérait comme terminée la mission du Nonce apostolique. C'était le premier acte de la suppression du Concordat, et M. Combes proclama que le Pape seul en était responsable.

Au consistoire du 14 novembre 1904, Pie X consacra la plus grande partie de son allocution à montrer nettement que le Saint-Siège avait toujours observé fidèlement le contrat conclu en 1801 avec la France. Il fit ressortir que si l'Église pour faciliter la concorde « s'est un peu relâchée de la sévérité de son droit et a donné à la République la faculté de nommer ceux à qui doit être confiée la charge épiscopale... cette faculté n'a jamais, ni ne peut avoir la valeur de l'*institution canonique*[1] ». Il examine aussi si l'État de son côté a rempli de même les devoirs que lui imposait le traité, et lui reproche de ne pas avoir respecté le libre exercice de la religion catholique inscrit au premier article du Concordat. Il n'avait que trop de faits pour établir cette infidélité. L'article qui assure le traitement du clergé, la République ne l'observe pas d'avantage « lorsqu'elle prive, à son caprice, les évêques et autres ministres sacrés, sans enquête ni jugement, sans être entendus, et sans qu'ils puissent d'ordinaire se défendre, de leur traitement légitime ». Cette allocution d'une importance exceptionnelle est une magistrale leçon d'histoire et de droit.

***

C'est à l'ouverture de la session en octobre 1904, que M. Combes mit en œuvre les principes de son discours d'Auxerre et ouvrit la campagne séparatiste. M. Ribot démontra aussitôt, pièces en mains, qu'on avait rompu les relations diplomatiques parce qu'on voulait rompre ; si l'incident des évêques de Laval et de Dijon n'avait fourni un prétexte, on en aurait cherché un autre.

M. Combes exposa de son coté les motifs de la nouvelle campagne, et celui qui ressort le mieux de son discours, c'est que l'Église romaine, depuis un demi-siècle, a déçu les conceptions théologiques intimes du Président du conseil. L'infaillibilité pontificale, à son avis, rend l'entente entre l'Église et l'État impossible, et c'est pourquoi le Concordat doit disparaître. Un an auparavant,

1. Actes de Pie X, o. c. page 241.

il déclarait au parlement éprouver des hésitations ; ce qui l'a aidé à se souvenir des inconvénients de l'infaillibilité pontificale, ce sont les ordres formels qu'il a reçus dans l'intervalle des socialistes. Après le clergé régulier, il leur fallait le clergé séculier ; après avoir exilé les congrégations, il fallait asservir les curés. Grâce à cette condescendance, celui que M. Ribot qualifia de « théologien égaré dans la politique », obtint une majorité de 88 voix comme approbation de ses déclarations.

Ce qu'il y a de remarquable encore, c'est que M. Combes ne présenta pas de projet gouvernemental. Il en était empêché parce que les ministres n'étaient pas d'accord; et chose plus décisive, les socialistes inspirateurs de la réforme prétendaient en garder la conduite. Pour ne pas se mettre en opposition avec M. Jaurès, le gouvernement avait d'abord adopté le projet de son fidèle lieutenant M. Briand.

Après deux ans et demi de règne, M. Combes, renversé honteusement par l'affaire des fiches maçonniques et de la délation dans l'armée, donna sa démission, et le Président lui choisit comme successeur M. Rouvier, en janvier 1905. La question de la séparation ne devait rien y gagner pour le fond, et on écarta des Cultes M. Étienne, pour les confier à un anticlérical militant, M. Bienvenu-Martin.

Le nouveau gouvernement, malgré les sentiments personnels de son chef, s'est vu aussitôt dans la nécessité d'obéir aux exigences de l'extrême gauche socialiste et radicale. M. Combes n'avait fait qu'agiter les esprits, il s'était efforcé de placer l'Église de France dans une situation fausse ; mais son action s'était arrêtée là. M. Rouvier déposa lui un projet de loi véritable, et accepta un ordre du jour rejetant sur le pape la responsabilité de tout le mal fait et à faire. C'était, comme l'a déclaré M. Ribot, plaider les circonstances atténuantes, agir en manière de représailles, et cela à propos d'une grande réforme qui exigeait un exposé de doctrine. La commission et le gouvernement s'étant mis d'accord M. Briand fut de nouveau nommé rapporteur.

Il s'agissait de savoir si le Concordat, après un siècle de paix religieuse, était devenu incapable de rendre les mêmes services dans l'avenir. Au lieu de traiter cette question, dans son rapport, en étudiant les mœurs actuelles, en faisant une enquête impartiale dans le pays entier, M. Briand préféra s'en tenir à l'histoire des papes en général et à l'histoire du Concordat en particulier ! Tous les grands papes mêlés à l'histoire de France, « de Clovis à Mirabeau » pour n'en oublier aucun, sont soumis dans le rapport à un examen critique et sévèrement jugés. Il en résulte que les papes ont toujours eu tort, que les rois et empereurs avaient toujours raison ; les seconds en effet défendaient contre les premiers la liberté des peuples. Pour l'histoire du Concordat même, M. Briand affirme que le Pape Pie VII « opposait tout son mauvais vouloir à la cause de l'expédition des affaires religieuses de la France ». Cela fait songer au mauvais vouloir de Léon XIII et de Pie X contrariant le gouvernement si désireux de conserver le Concordat et ne le déchirant que contraint et forcé. Malgré l'esprit querelleur que M. Briand dénonce dans Pie VII, le Concordat, pendant un siècle entier, avait montré qu'il portait en lui un esprit de vie, et s'était le mieux du monde adapté aux besoins et aux mœurs du pays. Le rapporteur ne l'a pas observé [1]. Il n'a pas vu non plus

1. Il n'est pas inutile de rappeler ici les principales dispositions du Concordat de 1801. « La religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France ;

que Bonaparte avait fort bien ménagé la part de l'État en obtenant pour le gouvernement la nomination des évêques ; que si ce droit se perdait, la suppression du budget des cultes, tout en restant une injustice, ne présenterait qu'une médiocre compensation. Le Concordat n'a jamais confondu les pouvoirs, mais il établissait sagement entre l'Église, comme gouvernement, et l'État, des relations nécessaires et qui le resteront encore après la séparation. Il est même probable que les conflits deviendront plus nombreux que jadis, précisément parce que le frein, accepté de part et d'autre, qui servait à les empêcher, aura été brisé.

Au début de la discussion qui commença à la fin du mois de mars, M. Charles Benoist, si compétant en histoire politique, démontra que l'État moderne n'a nullement besoin de se laïciser, parce qu'il l'est depuis longtemps. Mais s'il lui plaît de n'être attaché à aucune religion, il ne lui est pas loisible de ne pas connaître l'Église en tant que gouvernement. Les concordats loin de confondre le spirituel et le temporel, ne font que consacrer leur distinction. C'est pourquoi le même orateur déclara que, dans les conditions actuelles, détruire un concordat, c'est se mettre dans la nécessité d'en négocier plus tard un autre. « Avant dix ans, con-

son culte sera public, en se conformant aux *règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquilité publique* ».

A cette clause fondamentale succède une série d'articles qui ont pour objet de la compléter et d'en assurer l'application. Afin de mettre un terme au schisme qui, depuis la constitution civile du clergé désolait l'Église de France, le Pape consentait à remanier les circonscriptions des diocèses de France, à demander et, au besoin à imposer aux anciens titulaires, l'abandon de leurs sièges épiscopaux, puis à procéder à l'institution des nouveaux prélats nommés par le Premier Consul, le même mode de nomination et d'institution devant être également suivi dans l'avenir. Enfin le Souverain Pontife donnait un nouveau gage de son esprit de conciliation et de son amour de la paix, en réglant dans le sens des désirs du gouvernement français l'épineuse question des biens ecclésiastiques confisqués par l'Assemblée constituante et devenus biens nationaux.

« Sa Sainteté, — dit l'article 13 — pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni Elle, ni ses successeurs, ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence, la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains et celles de leurs ayants cause. »

Mais cette concession a sa contre-partie et sa compensation. Par les deux articles suivants, le gouvernement français s'engage « à assurer un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle » ; il promet, en outre, de « prendre des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire, en faveur des églises, des fondations ». Il était d'ailleurs, stipulé par un article précédent que « toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, seraient mises à la disposition des évêques ».

Ajoutez à ces dispositions essentielles quelques clauses accessoires, et on a une idée à peu près complète du Concordat.

C'est à l'abri de cet acte que les catholiques français ont vécu pendant près d'un siècle.

A coté du Concordat vint se placer, après coup, comme complément, et en quelque sorte comme appendice, un autre texte, qui en était absolument indépendant, distinct et différent, et que les ennemis de l'Église ont toujours affecté de confondre avec lui. Ce sont les « règlements de police » prévus par l'article I du Concordat et dont Bonaparte fit les trop fameux articles organiques composant la loi du 18 germinal an X. Le Premier Consul, sans les communiquer au Saint-Siège, sans le consulter, rédigea et promulgua seul ces règlements, ce qui lui permit d'y introduire une longue série de dispositions despotiques dont la portée dépasse singulièrement le cercle des soi-disant mesures de police. La curie romaine protesta hautement contre leur adjonction subreptice au texte du Concordat ; elle ne les a jamais acceptés et ils n'ont eu aucune valeur, ni en droit diplomatique, ni au regard de la conscience. Il n'y a jamais eu pour les prendre au sérieux que les légistes républicains.

clamait-il, je ne dis pas que vous serez allés à Canossa : le chemin de fer n'y passe pas ; mais tout chemin mène à Rome, et j'ose prédire que vous y retournerez ».

La majorité, de peur de se heurter à quelque obstacle imprévu, n'a pas laissé à la discussion l'ampleur que le règlement exige pour toutes les lois ; elle a réclamé l'urgence, n'acceptant pas une seconde lecture, tant elle avait hâte d'en finir.

La discussion des articles fut menée rapidement, et quand l'article 4 relatif à la dévolution des biens des fabriques aux futures associations cultuelles fut voté, M. Jaurès s'écria : — « *La séparation est faite !* » Elle était au moins en bonne voie. Nous n'avons pas à exposer ici toutes les combinaisons, tous les pièges aussi renfermés dans certains articles, malgré les déclarations des socialistes prétendant ne vouloir enlever aux Eglises que l'espèce de garantie du gouvernement que leur donnait le Concordat ; l'œuvre commencée devait nécessairement être inspirée de l'esprit des prémisses, et la déchristianisation, décrétée par un gouvernement occulte, devait être tentée. D'autre part les législateurs en faisant du mal à l'Eglise s'obstinaient à ne pas voir qu'ils compromettaient la paix des consciences et celle de l'Etat, et que Rome restait libre de ne pas se prêter à leurs combinaisons astucieuses et injustes.

Le 3 juillet 1905, la Chambre votait la loi qui sépare l'Eglise de l'Etat à une majorité de 108 voix. M. Briand dans son discours final éprouva encore le besoin de faire remonter l'origine de la réforme à la politique du Vatican, et déclara que la responsabilité en appartenait au Pape. M. Ribot répliqua en qualifiant cette affirmation de « *Mensonge historique* ». L'obstination propre aux juges engagés dans les voies de Pilate, de vouloir se laver publiquement les mains, a dominé toute la campagne contre le Concordat. On sait du reste qu'au moment même où les défenseurs de la loi inique repoussaient dans leurs discours l'accusation de sectarisme et d'intolérance, d'autres avouaient, avec plus de sincérité, à qui voulait l'entendre, que les textes n'avaient encore rien de définitif, et seraient bientôt soumis à des remaniements profonds pour en aggraver la violence.

Le sénat se montra encore plus expéditif que la Chambre. La discussion ne fut qu'une vaine manifestation ; le mot d'ordre avait été donné par la Commission et son rapporteur M. Maxime Lecomte : voter la loi telle qu'elle était, sans tarder, pour que la promulgation puisse coïncider avec le commencement de l'année nouvelle. M. Clémenceau déclara pourtant que cette loi était faite « au petit bonheur » et réservait au pays républicain une déception. Il voulait dire sans doute qu'une simple suppression de Concordat n'était qu'un épisode, et qu'il faudrait plus d'énergie pour réussir dans la lutte entreprise pour tuer le catholicisme en France. Le sectarisme seul a mené les Chambres et le Sénat. Par crainte d'un échec, on a voté d'urgence le projet le plus grave qui ait été discuté depuis un siècle, comme le reconnaissait le *Journal des Débats* — alors qu'on accorde les quatre délibérations de règle aux moins importants. Du reste les textes votés ne pouvaient présenter dans ces conditions qu'une valeur passagère ; l'esprit qui les a inspirés, ne croira avoir triomphé qu'en aboutissant à une déchristianisation complète. C'est pourquoi la majorité anticléricale voulait bien séparer l'État de l'Église, mais non l'Église de l'État.

La loi, sans que les efforts des orateurs de la minorité aient abouti à changer un seul mot dans le texte voté par la Chambre, passa au sénat le 6 décembre, à

une majorité de 80 voix. C'est ainsi que le concordat qui religieusement avait clos la Révolution en 1801, rendit à celle-ci, par la séparation, sa liberté. M. Loubet n'avait plus que quelques semaines de présidence devant lui ; en usant de son droit de *Veto* constitutionnel, il aurait pu exiger du parlement une seconde délibération ; il ne l'a pas fait. Le 11 décembre 1905, la loi néfaste, véritable apostasie nationale, paraissait au Journal Officiel, promulguée avec les signatures du Président de la République et de M. Rouvier.

***

La situation était grave pour le Saint-Siège ; l'injustice se compliquait d'outrage et de calomnie. Pie X, gardant une admirable sérénité, ne laissa rien paraître de ses impressions à la nouvelle du vote de la loi inique. Matériellement impuissant, il se trouvait en présence d'un dilemme qui entraînerait nécessairement des conséquences désastreuses, ou pour la Foi, ou pour le culte public de l'Eglise de France. D'autre part il ne pouvait éviter de se prononcer et de faire usage de sa force morale.

Le but de la loi était de provoquer le schisme, de faire des biens ecclésiastiques un moyen de dissension afin de perdre le catholicisme en France en l'asservissant au pouvoir maçonnique, auteur de la loi, par l'intermédiaire des « Cultuelles ». Les membres du bloc n'ont jamais pensé que le clergé, placé entre la fidélité à ses devoirs et la faim, n'eût trouvé le moyen, même malgré le Pape, de se faire une situation dans les limites offertes par la loi. Ils n'ont pas cru non plus que le Pape, après avoir étudié la question, la trancherait selon des principes supérieurs et repousserait de fallacieux avantages qui deviendraient une cause de ruine pour la foi. Pendant que Pie X réfléchissait devant Dieu, le Gouvernement, pour influencer sans doute sa décision, commençait, dès le mois de janvier, par les *Inventaires* l'application de la loi. Le règlement d'administration publique dont l'élaboration avait été confiée à une commission, n'était pas publié, et l'on sait que ces règlements dénaturent et aggravent parfois le caractère d'une loi. On le vit bien plus tard ; après la première Encyclique, la commission soumit les pratiques religieuses à l'administration civile et à la surveillance de la police. Le gouvernement aurait dû s'abstenir de toute action avant d'avoir fixé et publié ces volontés. Il n'en fit rien. Le Ministre des Finances, dans sa hâte de faire inventorier le mobilier des églises, en vue de confiscations éventuelles, n'avait pas assez précisé ses ordres, et certains agents, se croyant tout permis, portèrent même sur le tabernacle des mains sacrilèges. L'indignation fut alors telle dans le pays, que M. Briand lui-même intervint. Tout cela, en augmentant les appréhensions des catholiques, suscita des troubles surtout à Paris. Le Pape ne pouvait déterminer sa ligne de conduite aussi longtemps que le Règlement n'avait pas complété l'œuvre des législateurs ; voulant toutefois arrêter le mouvement dangereux qui jetait le désordre dans la France entière, il jugea utile de faire connaître, d'une manière générale, sa façon de penser au sujet de la loi. Quant à la question pratique, le Pape pouvait remettre la solution à plus tard, quand toutes les intentions du gouvernement seraient définitivement connues.

Pie X publia donc, le 11 février 1906, l'Encyclique *Vehementer Nos*, adressée aux archevêques, évêques, au clergé et à tout le peuple français. C'est une

œuvre de haute portée doctrinale qui dénonce l'anarchie politique d'où est sortie la thèse séparatiste ; elle ne s'inspire que des principes supérieurs qui doivent régir le gouvernement des peuples. Pie X déclare tout d'abord que la loi de séparation a été un but constamment poursuivi par la politique religieuse adoptée en France dans ces dernières années. Lui et son prédécesseur ont tout tenté pour éviter cette calamité, aussi funeste à la société civile qu'à la religion ; tout a été inutile. « La violence des ennemis de la religion a fini par emporter de vive force, ce à quoi pendant longtemps ils avaient prétendu, à l'encontre de vos droits de nation catholique, et de tout ce que pouvaient souhaiter les esprits qui pensent sagement ».

La thèse sur laquelle repose la loi est absolument fausse et constitue une erreur très pernicieuse. Elle prétend que l'Etat doit être séparé de l'Église. C'est une négation du culte dû au Créateur de l'homme, et au Fondateur des sociétés, c'est une négation très claire de l'ordre établi par Dieu, et qui exige une concorde harmonieuse entre les deux sociétés. C'est encore une source de graves dommages pour la société civile qui ne peut ni prospérer ni durer longtemps si elle refuse sa place à la religion. C'est pourquoi les Pontifes romains n'ont cessé de condamner la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'État. La France plus que toute autre nation aurait dû éviter d'entrer dans cette voie ; « la France dont la fortune et la gloire ont toujours été intimement unies à la pratique des mœurs chrétiennes et au respect de la religion ».

Le Concordat passé entre le Souverain Pontife et le Gouvernement français, était un contrat bilatéral qui obligeait des deux côtés. Il avait pour règle le droit des gens, et l'État en l'abrogeant de sa seule autorité, a transgressé la foi jurée, et foulé aux pieds le respect sacré des traités. L'injure qu'il a infligée ainsi au Siège Apostolique a encore été aggravée parce que l'abrogation n'a été précédée d'aucune dénonciation conforme au droit des gens, d'aucune indication quelconque, d'aucune preuve de cette courtoisie « dont on ne se dispense même pas vis-à-vis des Etats les plus petits ».

Quant à la loi elle-même, ses dispositions sont contraires à la constitution suivant laquelle l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ. L'administration et la tutelle du culte public est attribuée, non au corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur, mais à une association de personnes laïques. « Et si la loi prescrit que les associations cultuelles doivent être constituées conformément aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, d'autre part, on a bien soin de déclarer, que, dans tous les différends qui pourront naître relativement à leurs biens, seul le Conseil d'État sera compétent. Ces associations cultuelles elles-mêmes seront donc vis-à-vis de l'autorité civile dans une dépendance telle que l'autorité ecclésiastique, et c'est manifeste, n'aura plus sur elles aucun pouvoir ». Les termes mêmes de la loi sont du reste vagues et se prêtent largement à l'arbitraire. Par l'ensemble de ses prescriptions cette loi « place l'Église dans une sujétion humiliante, et sous le prétexte de protéger l'ordre public, ravit à des citoyens paisibles, qui forment encore l'immense majorité en France, le droit sacré d'y pratiquer leur propre religion ». L'État entrave encore la liberté de l'Église en paralysant de mille manières différentes son action et son influence bienfaisante sur le peuple.

La loi de séparation viole le droit de propriété de l'Eglise. Elle la dépouille d'une grande partie de son patrimoine, supprime et annule toutes les fondations pieuses, et donne à des établissements laïques les ressources affectées par les catholiques aux écoles et œuvres de bienfaisance cultuelles. Tous les édifices ecclésiastiques antérieurs au Concordat deviennent propriétés de l'Etat, des départements ou des communes. « Quand la loi, supprimant le budget des cultes exonère ensuite l'Etat de l'obligation de pourvoir aux dépenses cultuelles, en même temps elle viole un engagement contracté dans une convention diplomatique, et elle blesse très gravement la justice. Sur ce point aucun doute n'est possible ».

« C'est pourquoi, Nous souvenant de Notre charge apostolique et conscient de l'impérieux devoir qui Nous incombe de défendre contre toute attaque et de maintenir dans leur intégrité absolue les droits inviolables et sacrés de l'Eglise, en vertu de l'autorité suprême que Dieu Nous a conférée, Nous, pour les motifs exposés ci-dessus, Nous réprouvons et Nous condamnons la loi votée en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu, qu'elle renie officiellement en posant en principe que la République ne reconnaît aucun culte. Nous la réprouvons et condamnons comme violant le droit naturel, le droit des gens et la fidélité publique due aux traités ; comme contraire à la constitution divine de l'Eglise, à ses droits essentiels et à sa liberté ; comme renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété que l'Eglise a acquis à des titres multiples et, en outre, en vertu du Concordat. Nous la réprouvons et condamnons comme gravement offensante pour la dignité de ce Siège apostolique, pour Notre Personne, pour l'Episcopat, pour le clergé et pour tous les catholiques français.

« En conséquence, Nous protestons solennellement et de toutes Nos forces contre la proposition, contre le vote et contre la promulgation de cette loi, déclarant qu'elle ne pourra jamais être alléguée contre les droits imprescriptibles et immuables de l'Eglise pour les infirmer [1] ».

Sa Sainteté exhorte ensuite les Pasteurs de l'Eglise de France au courage et à la générosité dans la situation nouvelle que la persécution vient de créer. Les lois forgées par la haine finissent toujours par céder à la sagesse quand on en a constaté les funestes effets. Il recommande par-dessus tout, dans tout ce qui sera entrepris pour la défense de l'Eglise, une parfaite union de cœur et de volonté, et promet, en temps opportun, des instructions pratiques comme règle de conduite. S'adressant ensuite aux catholiques français, il les exhorte à défendre leur foi, à abdiquer dans ce but tous les germes de désunion, à rester fidèles à la loi chrétienne, et à demeurer étroitement unis avec leurs prêtres, leurs évêques, et le Siège Apostolique.

L'Encyclique produisit une vive impression. Au milieu des arguties qui remplacent les principes, et des habiletés politiques propres aux discours des sectaires, ce langage plein d'autorité et de gravité, maintenant avec grandeur ce qu'il y a d'éternel pour la conduite et le bonheur de toute société humaine, vengeait en

1. Cfr. ACTES DE PIE X. Paris, 5, rue Bayard. T. II, p. 123 ss. Version officielle de l'Encyclique *Vehementer Nos*.

même temps les droits de l'Église du Christ et ceux des peuples chrétiens. L'Encyclique montra une fois de plus le rôle de la papauté dans le monde ; quand la vérité est trahie et foulée aux pieds, un Souverain Pontife est là qui se dresse pour la venger et la remettre en lumière.

* * *

La façon d'apprécier les *Associations cultuelles*, telle qu'elle était exprimée dans le document, laissait déjà entrevoir que Pie X n'en autoriserait pas la formation Les catholiques gardaient au moins la liberté de ne pas s'y prêter ; personne ne pouvait les y contraindre. Quant à l'Etat, si en s'appuyant sur sa loi, il ne parvenait pas à asservir la religion par l'appât des biens des fabriques, il pouvait chercher d'autres moyens de réaliser ses mauvaises intentions, mais non se résoudre à sortir de cette voie funeste. Les politiciens n'ont pas fait la loi de Séparation, déclarait l'*Action*, ils l'ont subie.

En attendant la décision pontificale, on discuta dans la presse la question des Cultuelles. La loi ayant constitué ces organismes comme seuls héritiers légaux des fabriques, il ne manqua pas de plaidoyers pour entrer en accommodement avec eux, malgré leur caractère laïque. Le pur avantage matériel — sur lequel comptait le Gouvernement — accordé par ces associations, sembla suffisant à quelques-uns, pour subir la tutelle d'un pouvoir décidé à «décatholiciser» la France.

Avant de se prononcer pourtant, Pie X demanda aux évêques de se réunir, de délibérer, et de lui soumettre le résultat des délibérations. Le 10 août 1906, par lettre encyclique *Gravissimo officii*, adressée aux archevêques et évêques de France, il donna sa décision définitive.

« Après avoir condamné, comme c'était Notre devoir, cette loi inique, Nous avons examiné, avec le plus grand soin, si les articles de la dite loi Nous laisseraient quelque moyen d'organiser la vie religieuse en France, de façon à mettre hors d'atteinte les principes sacrés sur lesquels repose la Sainte Eglise. A cette fin, il Nous a paru bon de prendre également l'avis de l'épiscopat réuni et de fixer pour votre assemblée générale, les points qui devraient être le principal objet de vos délibérations. Et maintenant, connaissant votre manière de voir ainsi que celle de plusieurs cardinaux, après avoir mûrement réfléchi et imploré, par les plus ferventes prières *le Père des lumières*, Nous voyons que Nous devons pleinement confirmer de Notre autorité apostolique la délibération presque unanime de votre assemblée.

C'est pourquoi, relativement aux associations cultuelles, telles que la loi les impose, Nous décrétons qu'elles ne peuvent absolument pas être formées sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie elle-même de l'Eglise.

« *Mettant donc de côté ces associations, que la conscience de Notre devoir Nous interdit d'approuver, il pourrait paraître opportun d'examiner s'il est licite d'essayer, à leur place, quelque autre genre d'association à la fois légale et canonique et préserver ainsi les catholiques de France des graves complications qui les menacent. A coup sûr rien ne Nous préoccupe, rien ne Nous tient dans l'angoisse autant que ces éventualités ; et plût au ciel que Nous eussions quelque faible espérance de pouvoir, sans heurter les droits de Dieu, faire cet essai et délivrer ainsi Nos fils bien-aimés de la crainte de tant et de si grandes épreuves ! Mais comme cet espoir Nous fait défaut, la loi restant telle quelle, Nous*

déclarons qu'il n'est point permis d'essayer cet autre genre d'associations tant qu'il ne constera pas, d'une façon certaine et légale, que la divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife romain et des évêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Eglise, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans les dites associations, en pleine sécurité. »

C'est là le passage le plus important de l'Encyclique, et pour ainsi dire l'Encyclique même. Il repousse non seulement les Cultuelles du Gouvernement mais tout autre genre d'association — quelques-unes avaient été déjà discutées — parce que, la loi restant telle quelle, aucune ne pourrait être à la fois légale et canonique. Et il ne s'agissait pas non plus de tenter un *essai loyal* de l'organisation offerte par la loi, puisqu'elle impliquait un renversement de la hiérarchie catholique. Toute la loyauté du monde ne pouvait substituer au catholicisme vivant, de petites sociétés laïques recevant de l'autorité civile leur mandat et leurs droits, toutes fonctionnant sous l'autorité et sous la surveillance de l'État.

En terminant, Pie X rencontre quelques-unes des critiques et objections qu'on fera au sujet de sa décision et y répond. Il exhorte aussi les fidèles de France à travailler aux intérêts suprêmes de la patrie en union avec leurs évêques avec le ferme espoir d'une prochaine restauration de l'Eglise de France [1].

Des instructions pratiques, émanant de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, furent aussi communiquées comme le Pape l'avait promis, et résolvent les principaux cas de conscience que peut présenter la situation nouvelle.

***

La séparation était donc faite et d'une façon plus radicale que ne l'avait voulu le gouvernement. Au début, celui-ci s'était imaginé que sa combinaison des Cultuelles devait nécessairement réussir. Un double avantage y était attaché à ses yeux ; éviter une spoliation immédiate, déjà suffisamment pratiquée par la suppression du budget des cultes, et asservir l'Eglise sous une apparente bienveillance pour arriver à l'étouffer, après, sans bruit [2]. Le pape en interdisant les associations cul-

1. Il est assez curieux de constater que M. E. Combes, mécontent de n'avoir pu mener la persécution selon ses méthodes personnelles de «théologien», en critiquant amèrement la tactique de M. Briand, justifie la décision du Souverain Pontife. « Au lieu de s'adresser à l'initiative d'en haut — écrivait-il a un journal juif de Vienne — pour constituer leurs associations, ils font appel à l'initiative des simples laïques, comme si, en doctrine chrétienne, les laïques pouvaient substituer leur initiative à celle de leurs pasteurs ; au lieu de laisser aux pasteurs, et d'abord, au pasteur suprême, le soin d'organiser leurs associations, ils subordonnent les pasteurs au troupeau. C'est le troupeau qui administrera ses biens, tenant, à l'occassion, aussi souvent que l'envie lui en prendra, la dragée haute au pasteur...

« Ainsi, nous pensons l'avoir démontré, le refus de Pie X d'adhérer à l'organisation des associations cultuelles prescrite par la loi de 1905, dérive de la conscience de ses devoirs envers l'Eglise. C'est puérilité de le qualifier d'entêtement, de le mettre sur le compte du caractère de l'homme, quand l'homme lui-même est dominé et conduit par une doctrine non moins immuable qu'irrésistible. Répétons-le, l'intransigeance du Pape est une intransigeance de doctrine ».

Il nie aussi qu'il y ait parité entre le cas de l'Allemagne et celui de la France: « Bismark a négocié avec le Pape, reconnaissant ainsi la souveraineté absolue de son pouvoir spirituel. En France, le gouvernement a adopté comme un principe supérieur, intangible, de n'avoir plus aucun rapport avec le Pape ».

2. A la séance de la Chambre du 7 mars, moins d'un mois après la publication de la première Encyclique, on venait d'apprendre que dans une petite commune du nord, un homme avait été tué dans une église où l'administration procédait à un inventaire. Au

tuelles a déjoué le plan des politiciens, et l'État déconcerté s'est trouvé dans la nécessité de faire aussitôt, ce qu'il se proposait de réaliser à longue échéance. Le pape n'aurait pas refusé une vraie restitution des biens appartenant à l'Eglise, mais le sacrifice de plusieurs centaines de millions ne compte pas quand il s'agit de la vie même de l'Eglise. On a loué le beau geste du Pontife, son héroïque dédain de l'argent, mais il vaut mieux admirer sa clairvoyance et son dévouement absolu à l'Eglise de Jésus-Christ.

M. Briand, qui se flattait d'en avoir fini avec la question religieuse, se trouvait en présence d'un problème nouveau. Sa loi était annulée. Puisqu'il l'ignorait avant l'Encyclique, le Gouvernement aurait dû se souvenir alors, que les questions mi-partie religieuses et mi-partie politiques ne peuvent se résoudre sans reconnaître l'existence du Souverain Pontife, et sans se mettre en rapport avec lui. L'Église étant un fait aussi bien que l'État, il ne fallait pas en faire abstraction, sous peine de s'engager dans une voie sans issue ; il ne fallait pas s'imaginer non plus que, même sous la séparation, il serait possible de vivre sans entente.

Ces réflexions n'eurent aucun accès chez M. Clémenceau ; il leur préféra une série de vengeances : la spoliation des biens ecclésiastiques, l'appel sous les drapeaux de 5500 prêtres et séminaristes sans aucun droit, et ce que le Président du Conseil appela du haut de la tribune « le premier coup de canon », c'est-à-dire l'expulsion de Mgr Montagnini de la nonciature de Paris, et la saisie de tous les papiers qui s'y trouvaient. C'était une violation outrageuse du droit des gens, d'autant plus que le bloc livra en partie ces papiers à la curiosité publique. Le scandale qu'on voulait produire s'éteignit du reste en une désillusion.

En exécution de sa propre loi, il ne restait au Gouvernement autre chose à faire qu'à fermer les églises et à donner aux communes — faute d'associations cultuelles — la succession des fabriques concordataires. Après avoir proclamé très haut qu'il n'acceptait pas les « sommations impérieuses de l'Église » et qu'il appliquerait la loi de 1905, rien que la loi, toute cette loi, il chercha autre chose et ne s'obstina qu'à maintenir, le fond, l'esprit de la loi. M. Clémenceau s'opposa formellement à la fermeture des églises pour ne pas réveiller les troubles des inventaires ; et M. Briand estima que dans la dévolution des biens aux communes se cachaient des « nids des vipères ». Il s'attendait à une campagne judiciaire qu'entreprendraient les héritiers des défunts, pour protester contre la confiscation des fondations pieuses et en réclamer le capital. Pour résoudre ces difficultés, le Gouvernement chercha dans le droit commun un moyen de rester fidèle à son plan.

Le Pape exigeait des garanties légales ; on ne pouvait les demander à la Chambre. Depuis la publication de la loi une année entière avait été laissée aux

milieu d'un vrai désarroi, divers orateurs cherchèrent à reconnaître au moins quelques qualités, à la loi de séparation. M. Rouvier, forcé de parler à son tour, déclara qu'il appliquerait la loi avec fermeté, mais avec *tact et modération.* Il avait résolu d'abord, éclairé par une lueur de bon sens, de suspendre l'exécution des inventaires, là où ils rencontreraient des résistances, mais il dut reculer devant les injonctions de l'extrême-gauche. Sa nouvelle déclaration le fit soupçonner d'être de l'avis de M. Ribot, et de vouloir entrer en conversation avec les chefs de l'Eglise catholique. Malgré ses dénégations, il fut mis en minorité, et le ministère Rouvier avait vécu. C'était une lecon d'intransigeance donnée aux cabinets à venir. Elle a été comprise par M. Sarrien et son successeur M. Clémenceau.

catholiques pour constituer les Cultuelles, mais la parole de Pie X avait arrêté complètement même toute tentative d'essai loyal. Les efforts de quelques entrepreneurs de schisme, ne firent que mieux ressortir la complète faillite de la loi.

Il fallait aviser pour l'échéance du 11 Décembre 1906. Mr Briand qui devait bien connaître la loi puisqu'il l'avait faite, feignit d'être embarrassé sur son interprétation et s'adressa au Conseil d'État. Auteur du Règlement administratif de la loi, celui-ci avait déjà tout expliqué. Il vint pourtant en aide au ministre et lui répondit : que les catholiques continuent à pratiquer leur culte sans les associations cultuelles ; il leur est loisible de se soumettre à la loi de 1881 sur les réunions publiques, combinée avec des dispositions de la loi de 1891 sur les associations, et l'article 25 de la loi de séparation. Mr Briand adressa aux préfets une circulaire fixant les conditions de l'exercice du culte, à défaut des Associations Cultuelles, pour entrer en vigueur le 13 décembre. Rien ne doit être changé quant aux apparences extérieures, mais ce seront les maires qui disposeront désormais des églises, et exécuteront les volontés du gouvernement.

***

Les églises restant ouvertes, il fallait bien y autoriser le culte et le Gouvernement proposa donc pour le rendre légal, d'assimiler les réunions des fidèles à des réunions publiques d'après la loi de 1881. Comme cette loi exigeait pour chaque réunion la constitution d'un bureau et une déclaration préalable, le ministre consentit à la suppression du bureau et n'exigea qu'une seule déclaration pour les réunions d'une même année. A ces dispositions s'en adjoignirent quelques autres. Quant aux biens de l'Eglise ils iraient tout de suite aux communes [1] ; les radicaux montraient qu'ils voulaient les prendre complètement, immédiatement, le reste leur importait peu. Depuis octobre 1906, M. Clémenceau gouvernait.

Le 2 janvier 1907 une loi nouvelle, véritable « organisation de l'anarchie », réglait la pratique du culte catholique dans laRépublique, sans le Pape et au mépris de la hiérarchie. Elle donne à choisir entre trois lois et aucune ne satisfait au minimum des droits essentiels de l'Eglise. C'était une nouvelle tentative pour établir le schisme et la division dans le camp catholique. Il n'y est question que de spoliation, d'entraves, d'interdictions et de menaces, moyens suprêmes recommandés par le plan maçonnique dressé au convent de 1892.

Pie X ne tarda pas à se prononcer. Sa nouvelle lettre au peuple français est datée du 6 janvier. Il prévoit que la lutte va s'accentuer, réfute diverses accusations portées contre le Saint-Siège [2], et après avoir montré que la *Déclaration annuelle* est inacceptable, il poursuit en ces termes :

1. Deux catégòries de biens d'Église avaient déjà été confisquées en vertu de la loi de Séparation, ceux dits propriétés de l'État ou des Communes. Au 11 décembre 1906, eut lieu la mise sous séquestre (qui s'applique aux biens sans propriétaire) de tout ce qui aurait dû revenir aux Cultuelles ; après une année le séquestre s'est changé en dépossession en faveur des établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance publique. Ces biens représentent en général, tout ce qui a appartenu aux établissements dits du culte, c. a. d. aux menses, aux bureaux diocésains et aux fabriques, ainsi que les séminaires et tout ce qu'ils contiennent.

La désaffectation des églises ne pouvait être demandée par les municipalités que deux ans après la promulgation de la loi du 9 décembre 1905.

2. Pour donner aux spoliations un air de légalité le Gouvernement avait raisonné comme suit : — Les biens appartenant aux établissements du culte, et notamment aux fabriques, sont donnés par la loi aux Cultuelles, mais

« Néanmoins — bien qu'en principe les réunions des fidèles dans les églises n'aient aucun des éléments propres aux réunions publiques et qu'en fait il soit odieux de vouloir les leur assimiler, pour éviter de plus grands maux, l'Eglise aurait pu être amenée à tolérer cette déclaration. Mais en statuant que « le curé ou le desservant ne serait plus » dans son église « qu'un occupant sans titre juridique ; qu'il serait sans droit pour faire aucun acte d'administration », on a imposé aux ministres du culte, dans l'exercice même de leur ministère, une situation tellement humiliée et vague, que, dans de pareilles conditions, la déclaration ne pouvait plus être acceptée.

Quant à l'ensemble de la nouvelle loi l'appréciation est courte et complète.

« Au point de vue des biens ecclésiastiques, cette loi est une loi de spoliation, une loi de confiscation et elle a consommé le dépouillement de l'Eglise. Quoique son Divin Fondateur soit né pauvre dans une crèche, et soit mort pauvre sur une croix, quoiqu'elle ait connu elle-même la pauvreté dès son berceau, les biens qu'elle avait entre les mains ne lui appartenaient pas moins en propre et nul n'avait le droit de l'en dépouiller. Cette propriété indiscutable à tous les points de vue, avait été encore officiellement sanctionnée par l'Etat ; il ne pouvait par conséquent pas la violer. — Au point de vue de l'exercice du culte, cette loi a organisé l'anarchie ; ce qu'elle instaure surtout, en effet, c'est l'incertitude et le bon plaisir. Incertitude si les édifices du culte, toujours susceptibles de désaffectation, seront mis ou non, en attendant, à la disposition du clergé et des fidèles ; incertitude s'ils leur seront conservés ou non, et pour quel laps de temps ; arbitraire administratif réglant les conditions de la jouissance, rendue éminemment précaire ; pour le culte autant de situations diverses en France qu'il y a de communes ; dans chaque paroisse le prêtre mis à la discrétion de l'autorité municipale, et, par conséquent, le conflit à l'état possible organisé d'un bout à l'autre du pays. Par contre obligation de faire face à toutes les charges même les plus lourdes et, en même temps, limitation draconienne en ce qui concerne les ressources destinées à y pourvoir. Aussi née d'hier, cette loi a-t-elle déjà soulevé d'innombrables et dures critiques de la part d'hommes appartenant indistinctement à tous les partis politiques et à toutes les opinions religieuses, et ces critiques seules suffiraient à la juger.

« Il est aisé de constater par ce que Nous venons de vous rappeler, Vénérables Frères et bien aimés Fils, que cette loi aggrave la loi de séparation et Nous ne pouvons dès lors que la réprouver.

« Le texte imprécis et ambigu de certains des articles de cette loi, met dans une nouvelle lumière le but poursuivi par nos ennemis. Ils veulent détruire l'Eglise et déchristianiser la France, ainsi que Nous l'avons déjà dit, mais sans que le peuple y prenne trop garde et qu'il puisse, pour ainsi dire, y faire attention. Si leur entreprise était vraiment populaire, comme ils le prétendent, ils ne balanceraient pas à la poursuivre visière relevée, et à en prendre hautement la responsabilité. Mais cette responsabilité, loin de l'assumer, ils s'en défendent et, pour mieux y réussir, il la rejettent sur l'Eglise leur victime. De toutes les preu-

comme Rome refuse de laisser organiser ces associations, ces biens n'ont plus de maîtres, ils sont *abandonnés* par l'Église. C'est un sophisme aggravé d'une odieuse dérision.

ves c'est la plus éclatante que leur œuvre néfaste ne répond pas aux vœux du pays.

« C'est en vain du reste qu'après Nous avoir mis dans la nécessité cruelle de repousser les lois qu'ils ont faites, — voyant les maux qu'ils ont attirés sur la patrie et sentant la réprobation universelle monter comme une lente marée vers eux, — ils essayent d'égarer l'opinion publique et de faire retomber la responsabilité de ces maux sur Nous. Leur tentative ne réussira pas ».

En terminant le Pape montre éloquemment qu'il n'a rien fait qu'accomplir son devoir. « Nous attendons sans crainte par conséquent, le verdict de l'histoire. Elle dira que, les yeux immuablement fixés sur les droits supérieurs de Dieu à défendre, Nous n'avons pas voulu humilier le pouvoir civil, ni combattre une forme de gouvernement, mais sauvegarder l'œuvre intangible de Notre-Seigneur et Maître Jésus-Christ ».

C'est dans leur troisième réunion tenue peu de jours après la publication de la seconde lettre du pape à la France, réunion préparée par un voyage de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, à Rome, qu'ils se mirent d'accord au sujet d'une formule à souscrire par les maires et les curés. Cette formule était à la fois légale et canonique. Dernière tentative de conciliation qui ne rétractait rien des protestations antérieures, elle se contentait d'une reconnaissance indirecte de la hiérarchie et celle-ci étant administrativement acceptée, les évêques présentaient de faire l'essai d'une organisation du culte public.

Leur Déclaration se terminait par ces paroles : « La conscience droite de tout le pays appréciera nos conditions. Une fois de plus elle verra, si en les formulant, nous sommes et nous paraissons préoccupés d'autre chose que de l'intérêt des âmes qui nous sont confiées ».

M. Briand se montra d'abord assez favorable à cette ouverture qui se prêtait à des négociations ; mais M. Clémenceau n'eut que du mépris pour la Déclaration des évêques : il la « repoussa du pied ». Mr Briand finit par mettre de telles conditions à ce *Modus vivendi,* limité pourtant au strict nécessaire, que le Cardinal Richard, au nom du St-Père, notifia aux évêques de France que leur formule, modifiée par le ministre ne pouvait être acceptée.

Les biens ecclésiastiques quand ils passeraient aux communes pour être affectés à des œuvres de charité, devaient entraîner les charges afférentes. Si celles-ci n'étaient pas exécutées, les héritiers des donateurs avaient évidemment le droit de les revendiquer. D'après la loi de 1905, ce droit était reconnu aux héritiers en ligne collatérale et aux légataires universels. La nouvelle loi, pour vider « le nid de vipères », prive de la faculté d'une action en révocation, les collatéraux et les légataires universels, c'est-à-dire le plus grand nombre des ayants-droit. D'après le ministre, les communes depuis la séparation, ne peuvent pas faire dire des messes, et il les en dispense. Il arrêta même les procédures déjà entamées en donnant un effet rétroactif à cette iniquité ; sa nouvelle loi avait un caractère interprétatif, disait-il, elle se contentait d'éclairer la loi de 1905, elle ne la modifiait pas. Les juristes qualifièrent cette manœuvre de monstruosité; et quand M. Briand pour se justifier prétendit qu'il avait toujours regardé les fondations comme des libéralités, il se trouva quelqu'un pour lui lire un extrait de son discours du 19 juin 1905, où il signalait ces fondations comme ayant une valeur de *Contrats onéreux.*

Son seul argument était du reste toujours celui-ci : — Pourquoi n'a-t-on pas accepté les associations cultuelles ?

* * *

Dans ces conjonctures, certains hommes de bonne volonté songèrent à la loi de 1898 sur les sociétés de secours mutuel. Si le Gouvernement voulait faire preuve d'un sentiment de justice, et sauver quelques épaves du naufrage, c'est par cette loi de droit commun qu'il pourrait le montrer. Mais la loi de 1898 prévoit deux sortes de sociétés : les unes « approuvées » dont les statuts sont soumis à l'autorité administrative, les autres libres. A la Chambre des députés, M. l'abbé Lemire, préoccupé du sort qui attendait les Caisses de retraites ou de secours ecclésiastiques, a cru trouver dans cette loi un moyen de maintenir à ces Caisses leur destination première. Elles avaient été formées par le clergé et par les fidèles : n'était-il pas à souhaiter qu'elles continuassent de subvenir aux besoins des vieux prêtres ?

C'est ici, encore une fois, qu'on voit paraître « l'esprit de transaction » de M. Briand. Le Gouvernement signifia à M. Lemire qu'il ne reconnaissait qu'aux sociétés « approuvées » la capacité de recevoir les biens des Caisses de retraites et de secours ecclésiastiques. De cette façon il restait le maître des statuts et transformait les prêtres en un corps séparé de citoyens sans aucune attache avec la hiérarchie. M. l'abbé Lemire, toujours partisan des vues très larges, n'en risqua pas moins un amendement acceptant ce genre de société, et le fit voter.

Au Sénat il ne manqua pas d'orateurs pour faire honte au Gouvernement, qui après avoir spolié les vivants voulait saisir les biens des morts. Le discours de M. Maurice Barrès, en signalant cet attentat particulièrement odieux, avait vivement ému l'opinion publique. L'assemblée se montra disposée à résoudre la question dans un autre sens que ne l'avait fait la Chambre, et reçut deux amendements. Le premier, celui de M. Chaumié proposait de remettre directement aux prêtres qui devaient dire les messes, l'argent des fondations. Il y avait là un commencement de sagesse, qui ne put s'accorder avec l'état d'esprit très spécial de la majorité. Par la séparation M. Briand s'étant imaginé avoir refait le néant du côté de l'Eglise, ne savait plus ce que c'est qu'un prêtre, et ne voulait pas le savoir. Dès lors, parler de confier quelque chose à un prêtre, même des messes, c'était tenir un langage inintelligible. Il fallut l'intervention d'un protestant, M. Philippe Berger, pour jeter un pont entre ce néant et le Gouvernement.

L'amendement Berger s'inspirait de celui de M. l'abbé Lemire à la Chambre et il proposa de rattacher les fondations de messes aux Caisses de retraites, afin de les unir sous la tutelle des mutualités « approuvées ». De cette façon les messes seraient confiées à des citoyens, abstraction faite de tout caractère saderdotal, et de toute attache avec la hiérarchie, et avec le pape. Comme il n'était plus question de prêtres, et bien que cela fut simplement grotesque, l'esprit « conciliant » de la majorité pouvait aller de l'avant, et M. Briand se montra particulièrement éloquent pour faire accepter l'amendement Berger, à la fois par le Sénat et par la Chambre.

Restait la décision du Saint-Siège. Elle a été ce qu'elle devait être, nettement négative. Les mutualités présentaient sans doute des avantages, mais l'État en restait seul maître, et son apparente concession n'était qu'un leurre.

La lettre de Pie X datée du 17 mai 1908, aux évêques français sur les mutualités ecclésiastiques, est courte et très digne. Le Saint-Père déclara tout d'abord qu'il était très disposé à autoriser les plus larges concessions, « pourvu que la loi eût permis aux prêtres de France de sauvegarder leur dignité et de régler la discipline ecclésiastique ». Mais les mutualités dites « approuvées » sont ouvertes de telle façon, qu'il n'y a pas de moyen légal d'en écarter des égarés ou même des membres exclus de la communion de l'Église.

« On demande en somme aux ecclésiastiques français de se constituer en corps séparé et d'oublier en quelque sorte leur caractère de prêtre en communion avec le Siège Apostolique. Ils devraient se considérer comme de simples citoyens, mais des citoyens privés du droit, accordé à tous les Français, d'exclure de leurs mutualités des sociétaires indignes, et cela pour pouvoir recueillir des avantages matériels fort discutables, précaires et entourés de restrictions hostiles à la hiérarchie, dont le moindre contrôle est positivement et explicitement exclu de par la loi.

« C'est dans l'exercice de leur saint ministère, généreusement accordé à tous leurs concitoyens sans distinction, d'un bout à l'autre de la France, que les prêtres âgés et infirmes acquièrent des droits à des secours pourtant si minimes. Et cependant, on refuse de reconnaître ces fonctions ecclésiastiques et, par le fait même, les services qu'ils rendent sans cesse à l'Église et à leur Patrie.

« Tandis que les auteurs de la loi cherchent à éviter l'odieux d'avoir enlevé le pain aux pauvres prêtres âgés et infirmes, ils s'offrent à rendre une petite partie de tant de biens séquestrés. Mais ce qu'ils donnent d'une main, ils le marchandent de l'autre, par des restrictions et des mesures d'exception.

« Dans ces conditions, il ne Nous est pas possible d'autoriser la formation des mutualités approuvées.

« Avec sa clairvoyance habituelle, Notre illustre prédécesseur écrivait, en 1892, aux évêques de France que « dans la pensée des ennemis, la séparation des Églises et de l'État devait être l'indifférence absolue du pouvoir à l'égard des intérêts de la Société chrétienne, c'est-à-dire de l'Église, et la négation même de leur existence.

« Ils font cependant une réserve qu'ils formulent ainsi : Dès que l'Église, utilisant les ressources que le droit commun laisse au moindre des Français, saura, par un redoublement de son activité native faire prospérer ses œuvres, aussitôt l'État intervenant, pourra et devra mettre les catholiques hors du droit commun lui-même. Pour tout dire en un mot, l'idéal de ces hommes serait le retour au paganisme : l'État ne reconnaît l'Église qu'au jour où il lui plaît de la persécuter ; c'est là ce que nous voyons aujourd'hui.

« Plus grave encore est la question des fondations de messes, patrimoine sacré sur lequel on a osé mettre la main au détriment des âmes, et en sacrifiant les dernières volontés des testateurs. Il est incontestable, en effet, que ces fondations devaient servir, dans la pensée des défunts, à faire célébrer les saintes messes, et non par qui que ce soit, mais dans les formes légitimes, et en parfaite conformité avec la discipline de l'Église catholique.

« Or, au lieu de restituer ces fondations sans entraves, on les offre à des mutualités que l'on dépouille exclusivement de tout caractère ecclésiastique et aux-

quelles, de par la loi, on interdit toute intervention légale de l'épiscopat. La loi, en effet, ne reconnaît aucune intervention de l'autorité ecclésiastique, qui se trouverait désormais dépourvue de toute force légale pour assurer, toujours et partout, la célébration légitime des saintes messes, et, par là même, malgré toutes les mesures que pourrait prendre l'épiscopat et malgré le bon vouloir de la majorité des très dignes prêtres de France, la célébration de ces messes serait exposée aux plus redoutables périls. Or, Nous devons sauvegarder la volonté des testateurs et assurer la célébration légitime, en toutes circonstances, des saints sacrifices. Nous ne pouvons donc autoriser ce qui est en opposition avec les intentions des défunts et contraire aux lois qui régissent la célébration légitime de l'acte le plus divin du culte catholique.

« C'est avec une profonde tristesse que Nous voyons ainsi se consommer des spoliations sans nombre par la mainmise sur le patrimoine des morts. Dans le but d'y remédier autant que possible, Nous faisons appel à tous Nos chers prêtres de France, de vouloir, une fois l'année, célébrer une messe à l'intention des pieuses fondations, comme Nous le ferons Nous-même une fois par mois. En outre, et malgré les limites restreintes de Nos ressources, Nous avons déjà déposé la somme nécessaire pour la célébration de deux mille messes par an aux mêmes intentions, afin que les âmes des trépassés ne soient pas privées des suffrages auxquels elles avaient droit, et que la loi, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne respecte pas ».

Les détresses résultant de la situation dans laquelle le Souverain Pontife se trouve placé, par l'obstination des persécuteurs, sont poignantes et profondes. Plus d'une fois il en a fait l'aveu public, et il a dû souffrir particulièrement en constatant qu'il ne pouvait rien, même pour sauvegarder les volontés dernières des défunts. Au consistoire du 6 décembre 1906, il révéla aussi ce qui le console, et c'est avant tout le souvenir du divin Maître, de Celui qui a commandé jadis à la tempête. Il trouve encore autour de lui « un très grand et très admirable réconfort, qui stupéfie les ennemis du catholicisme eux-mêmes. C'est la remarquable concorde qui fleurit dans tout l'épiscopat, lequel Nous est complètement uni. Tous en effet, ne forment qu'un seul esprit et un cœur avec le Pasteur suprême, Vicaire du Christ sur la terre, et le démontrent clairement quand chacun d'eux se plaît à répéter la célèbre parole de Saint-Augustin : — *Roma locuta est, causa finita est.* »

Cette consolation, qui avait été son appui humain, depuis le début de ses douloureuses relations avec la France, il en reçut une nouvelle et très agréable manifestation à propos de sa dernière lettre. Les cardinaux français y adhérèrent en effet avec tout l'épiscopat dans les termes suivants :

« Très Saint-Père, les cardinaux français ont reçu avec un respect filial la lettre que Votre Sainteté leur a adressée sur la question des mutualites ecclésiastiques approuvées.

Leur réponse est une profession d'obéissance absolue au mot d'ordre du vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape a reçu de Dieu la garde des principes qui doivent conserver pure et intacte l'œuvre divine du Christ.

A qui irions-nous demander le moyen de sauvegarder ces principes et de défendre cette constitution qui seule peut donner à l'Église la vie et l'immortalité ?

Tout l'épiscopat français pense et agira comme nous et tous rediront avec une reconnaissante émotion quelle bonté magnanime le Pape daigne témoigner à la France en se chargeant généreusement d'une lourde dépense pour l'acquittement des messes supprimées. C'est le cœur du père se révélant après la nécessaire inflexibilité du Pontife.

Les questions pratiques peuvent être envisagées à des points de vue divers, mais il ne peut y avoir de diversité de sentiments quant aux règles fondamentales, et c'est du chef de l'Église qu'émane l'autorité qui indique les contingences à sacrifier pour sauver les principes.

C'est dans cette fidélité toute filiale à vos ordres que nous nous inclinons à vos pieds, très Saint-Père, et nous vous demandons pour la France une nouvelle et toute paternelle bénédiction.

Daigne Votre Sainteté accueillir ces protestations de fidélité et de sincère amour pour la Sainte-Église ».

Le gouvernement a de nouveau dénoncé, à cette occasion, l'intransigeance du Pape ; il rejette une fois de plus sur lui la responsabilité des souffrances dont le clergé sera ultérieurement affligé. Il n'en est pas moins évident pour toutes les âmes honnêtes, que s'il avait jamais eu l'idée sincère de donner quelque chose, il serait allé directement au but au lieu de passer par des intermédiaires suspects.

La persécution a donc atteint son but, mais elle servira peut-être plus à réveiller les âmes en France, qu'à les étouffer. Comme nous venons de le voir, l'armée catholique est commandée pour le moment, par des chefs vaillants et décidés ; ils feront leur devoir comme le pape a fait le sien, et le Christ bénira les luttes et les souffrances endurées pour sa gloire. De son côté le pouvoir civil se fait illusion en croyant que la législation opère sans retour, et que des votes, issus de l'ignorance et de la malveillance, suffisent pour supprimer une direction morale séculaire; tel n'est pas l'enseignement de l'histoire.

« La lutte est religieuse, écrivait naguère M. Brunetière, au sens le plus général du mot, et elle ne se terminera que sur le terrain religieux, et rien ne serait plus vain que de s'imaginer qu'on en triomphera par des moyens de l'espèce purement publique. »

Dans la matinée du mercredi, 21 février 1906, Pie X posait un acte mémorable ; il préconisait dix-neuf évêques — les premiers, depuis près de quatorze siècles, qui fussent nommés en dehors de toute intervention du pouvoir civil.

Ce droit, l'Église le reprend, elle ne le reçoit pas, et il lui servira à reconquérir ceux qu'on l'empêche d'exercer. En congédiant les nouveaux apôtres de la réorganisation religieuse en France, Pie X leur adressa ces paroles empreintes d'une noble et évangélique simplicité: — *Je vous envoie à la souffrance et à la pauvreté.*

***

Pie X et l'Action populaire chrétienne. — Nous avons exposé, au chapitre X, les origines de la Démocratie chrétienne en Italie. Léon XIII, par sa lettre adressée au comte Paganuzzi pour le succès du congrès de Tarente, loin de repousser les « jeunes », avait au contraire apprécié les services qu'ils pouvaient rendre en s'enrôlant dans le second groupe de l'*Œuvre des Congrès*. Il voulait empêcher ainsi une perte de forces résultant de la création éventuelle d'un parti indépendant auquel il devrait refuser toute bienveillance.

Aussitôt après son avènement, Pie X se trouva en présence d'une situation très troublée. Le congrès de Tarente n'avait pas tenu ses promesses, et le premier mouvement des démocrates chrétiens vers l'union n'avait eu qu'une apparence de sincérité. De nouvelles polémiques s'étaient rallumées et la discorde semée par la démocratie était plus alarmante que jamais.

La nomination du comte Grosoli comme successeur de Paganuzzi, d'abord favorablement accueillie, ne tarda pas à devenir suspecte aux avancés. Ce qu'ils voulaient, c'était donner des ordres et non accepter une discipline. Le 15 août, au lendemain du couronnement, le nouveau président général de l'*Œuvre des Congrès*, reçu en audience particulière, offrit à Sa Sainteté sa démission dans le but de lui laisser une liberté d'action complète. Pie X approuva avec une entière bienveillance les vues du comte, et le confirma dans sa charge.

C'était assez montrer qu'il ne méditait rien contre les démocrates, mais exigeait l'exécution de ce qu'ils avaient promis à Léon XIII. Leur presse n'en continua pas moins à montrer son mécontentement, et un article particulièrement violent du journal *Il Commune*, compliqua la situation. On y lisait notamment :

« Dans cette aube du Pontificat, consacrée tout entière à la confirmation du passé, — confirmation transitoire peut-être, — Grosoli ne pouvait avoir qu'une confirmation. Mais si le congrès de Bologne a lieu, ou bien Grosoli nous jettera à la mer, ou il y sera jeté lui-même ». Il y est question aussi de ne pas se laisser embrigader dans l'*Œuvre des Congrès* « ancrée sur la hiérarchie ecclésiastique » et de ne renoncer à aucun de leurs désirs d'initiative et de lutte, selon la déclaration de Murri dans le dernier numéro de la *Cultura sociale*. Il ne restait, d'après eux, qu'un moyen de conserver leur liberté, celui de remonter au-delà des *Instructions* données par Léon XIII, pour arriver à l'arrangement du 5 octobre 1901.

Comme il s'agissait d'un journal catholique, on ne pouvait laisser passer de pareilles excitations ni une rébellion aussi ouverte. Par ordre du Pape, Mgr Merry del Val écrivit à l'évêque d'Orviéto, ville où le périodique démocrate était publié, et sa lettre parut, trois jours après, dans l'*Osservatore Romano*. Nous y lisons cette déclaration: « Le Saint-Père en même temps qu'il désapprouve absolument tout ce que contient cette lettre, soit au point de vue des principes, soit au point de vue des personnes, m'autorise à déclarer qu'il ne reconnaîtra jamais aucune œuvre populaire chrétienne qui ne soit rattachée à l'Œuvre des Congrès catholiques, avec la déférence voulue. Sa Sainteté rappelle aussi l'obligation qu'ont tous les clercs et prêtres chargés de quelque fonction que ce soit, de ne prendre part d'aucune façon aux associations qui, sous le nom de « partis », portent la division dans les esprits et la scission dans le camp catholique, et détruisent cette unité pour laquelle notre saint Rédempteur adressait au divin Père sa dernière prière, et cette charité qui est l'unique caractère définitif des vrais chrétiens ». Ce grave avertissement renfermait une doctrine, dont l'écho retentit au-delà des frontières de l'Italie.

Cependant le XIXe Congrès qui devait se tenir à Bologne, menaçait d'être orageux. C'était le premier depuis l'avènement de Pie X, et ceux qui escomptaient encore une orientation nouvelle de la Papauté, se proposaient d'en provoquer au besoin la manifestation. Déjà par sa première Encyclique et sa

première allocution consistoriale, le nouveau pape avait clairement marqué son intention de suivre la voie frayée par son prédécesseur. Le congrès de Bologne lui fournit une nouvelle occasion de découvrir toute sa pensée.

Dans ce but il adressa au comte Grosoli, Président général de l'*Œuvre des Congrès* à Bologne, un bref sur l'union entre les catholiques italiens. Il porte la date du 6 novembre 1903, et précéda de quelques jours l'ouverture du Congrès.

Le pape y exprime surtout le désir de voir cette réunion transformer en fait accompli, ce qui auparavant était le désir de tous, « c'est-à-dire que toute défiance et toute volonté de suivre chacun son idée disparaissant, et le but à atteindre étant clairement déterminé, tous se persuadent de la nécessité de s'unir étroitement dans l'action et dans la presse, et d'affirmer, au sein des excellentes œuvres des Congrès catholiques, l'union des confréries particulières ».

Puis vient cette déclaration catégorique : *il ne s'agit pas de demander un programme nouveau ;* il a été tracé par les Encycliques *Rerum novarum*, *Graves de communi* et les instructions de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. « Il est nécessaire de s'en tenir à ces très importants documents, et de ne s'écarter, sous aucun prétexte, de l'interprétation qu'en donnent le Saint-Siège apostolique et nos vénérés Frères, les évêques ». Pie X ne change donc rien aux directions sociales de Léon XIII. Le Pape demande aussi à la jeunesse d'avoir de la déférence pour ceux qui, vu leur âge et leur expérience, sont en état de guider les autres.

Malgré ces déclarations si précises, les deux groupes constituant en ce moment l'action catholique en Italie, restèrent nettement distincts pendant les débats du congrès. Le jour de la clôture, le cardinal Svampa ne manqua pas de s'exprimer avec franchise, et blâma ce qu'il avait observé de blâmable au cours des séances. « Le seul vainqueur des débats, déclara-t-il, a été Notre Seigneur Jésus-Christ. Pourtant, si les vœux émis et les résolutions prises ont obtenu l'approbation du Souverain Pontife ; si l'on doit savoir gré aux démocrates chrétiens de n'être pas sortis du programme arrêté par le Pape, — encore faut-il reconnaître que l'attitude des « jeunes » a manqué de cette correction dont, en général, les congrès catholiques donnent l'exemple. » Les ovations faites à l'un de leurs chefs les plus avancés, à celui-là même que censura publiquement Léon XIII, avaient je ne sais quel accent de protestation déplacée ; le silence imposé aux chefs tenus pour rétrogrades, tout cela, sans parler de l'agitation hors séance, ne pouvait aider à cimenter « la confiance mutuelle, la charité réciproque » tant recommandées par Léon XIII. Son incessant effort tendit à grouper, dans un but de défense sociale, les jeunes gens et les hommes mûrs, « en faisant appel à l'énergique et ardente activité des uns », mais aussi « à la foi éprouvée, à la pondération, au bon sens et à l'expérience des autres ».

Malgré des résultats heureux pour le progrès de l'action sociale, le congrès de Bologne montra que les divisions étaient presque irréductibles, et Don Murri ne manqua pas de déclarer que son « parti » y avait joué un rôle prépondérant.

Cet état de choses ne pouvait se continuer et s'établir en quelque sorte à titre définitif. Pie X continua à travailler au retour à l'unité, et en trouva une première occasion quand il reçut, le 11 décembre, les délégués de la *Jeunesse catholique*

d'Italie. Cette Jeunesse ne doit pas se confondre avec « les jeunes ». Elle forme en Italie un centre d'où sont sorties toutes les œuvres et où celles-ci ont trouvé leurs fondateurs et leurs chefs. Nous en avons déjà parlé à propos des premières réceptions de Pie X ; rappelons ici que le pape souligna à dessein leur esprit de discipline, et l'ordre qui règne en des débats où chacun se considère comme simple soldat d'une grande armée. Il ajouta encore : « Toujours les vieillards ont été les guides des peuples, et les jeunes gens les exécuteurs fidèles de leurs instructions. L'époque actuelle voudrait intervertir cet ordre. Mais comment serait-il possible que la victoire fût le privilège d'une armée dirigée par des hommes, braves sans doute, mais inexpérimentés, dont la raison ne serait pas mûrie ? » Et après avoir rappelé l'exemple de Roboam, dont le royaume fut morcelé parce qu'il avait dédaigné les conseils des vieillards, pour suivre ceux de jeunes courtisans, il mit la jeunesse catholique en garde contre l'esprit d'indépendance et de présomption.

Quelques jours après, le 18 décembre, parut un *Motu proprio* donnant à l'Action populaire chrétienne des règles de conduite très précises, tirées textuellement des encycliques sociales de Léon XIII et des *Instructions* du 27 janvier 1902. Ce qui appartient à Pie X, se borne au préambule et à la conclusion. Le Pape affirme, une fois de plus, qu'il reste fidèle à la doctrine de son prédécesseur, et que les polémiques par trop vives qui, à son grand regret, se sont produites au congrès de Bologne, demandent de sa part une nouvelle intervention. On ne s'est pas entendu sur les règles pratiques de l'action catholique, c'est pourquoi il importe de raffermir les principes qui doivent informer toute cette action. Le document établit donc le règlement fondamental de l'action populaire chrétienne qui est déclaré constituer, pour tous les catholiques, la règle constante de leur conduite.

Ce règlement comprend 19 articles, avec la mention de l'œuvre de Léon XIII dont chacun est extrait. Le rôle de l'Action populaire chrétienne ou Démocratie chrétienne y est exactement limité ; son action est très strictement subordonnée à l'approbation de l'autorité ecclésiastique et doit être dirigée en Italie, par l'*Œuvre des Congrès et des Comités catholiques*. Comme les « jeunes » avaient, dès l'avènement de Pie X, essayé de créer un mouvement d'opinion contraire au *Non expedit* de Léon XIII, l'article XIII est ainsi formulé :

« En outre la Démocratie chrétienne ne doit jamais s'immiscer dans la politique, elle ne doit servir ni à des partis, ni à des desseins politiques ; là n'est pas son domaine ; mais elle doit être une action bienfaisante en faveur du peuple, fondée sur le droit naturel et les préceptes de l'Evangile. (Enc. *Graves de communi* — Instruc. de la S. C. des Aff. eccl. extr.)

« Les démocrates chrétiens d'Italie devront s'abstenir complètement de participer à une action politique quelconque, qui dans les circonstances présentes, *pour des raisons d'un ordre très élevé*, est interdite à tout catholique ». (Instr. citée).

Le secrétaire d'Etat de Pie X adressa aussi une lettre au *Domani d'Italia*, le principal organe des Démocrates chrétiens, et il y affirme très explicitement le maintien du *Non expedit*. Un communiqué rétablit aussi la vérité au sujet des

bénédictions pontificales obtenues, même en audience privée. Ce n'est là qu'un témoignage de la bienveillance du Saint-Père envers tous ses fils, et non une approbation donnée à des personnes ou à des œuvres qui ne seraient pas en parfaite conformité avec les règles de conduite tracées par le Saint-Siège. Comme on pouvait s'y attendre, le *Motu proprio* donna lieu à des commentaires. Le pape, en s'adressant à l'Italie, ne donnait pas un enseignement doctrinal différent de celui qu'il donnait aux autres peuples, mais voulait, par une nouvelle promulgation des directions antérieures, remédier aux dissensions croissantes des catholiques italiens. Il leur disait en somme : vos dissensions viennent de ce que vous perdez de vue les enseignements exacts de Léon XIII ; écoutez-les donc avec attention, je vais vous les redire sous la forme la plus claire possible, et, du même coup, tous les catholiques du monde en pourront faire leur profit. Il a donc rappelé comment l'Eglise entend et admet la démocratie chrétienne, et quant à l'interdiction de l'article XIII, il ne fallait pas appliquer arbitrairement à d'autres pays ce qui ne s'appliquait qu'aux conditions spéciales de l'Italie catholique. Les démocrates italiens ne sont pas isolés par cette mesure, ni l'objet d'une prescription particulière ; c'est *comme Catholiques* qu'ils tombent sous la défense.

D'ailleurs ce même article rappelle que la démocratie chrétienne ne doit jamais s'occuper de politique, et quand on consulte les documents cités d'où l'article est tiré, on trouve que le mot « politique » doit être entendu dans le sens d'un « changement des formes du gouvernement ». Par contre toutes les questions qui visent au triomphe de la justice et de la pratique de la charité en faveur du peuple, sont présentées comme formant le véritable objet de la démocratie chrétienne. Le mot « politique » garde dans le langage de l'Eglise une précision philosophique que le langage courant a perdue de vue. *L'action civile* se rapporte à la législation sociale ; *l'action politique* comprend tous les problèmes constitutionnels de l'attribution et de la division des pouvoirs.

***

Vu l'obstination des deux groupes, dont l'un voulait franchir, sous divers prétextes, les limites que Pie X venait de tracer si clairement, et dont l'autre gardait une marche alourdie qui demandait à être stimulée, une crise ne pouvait manquer de se produire. Elle éclata à la suite de l'assemblée générale statutaire du Comité permanent tenue à Bologne, le 2 juillet 1904. Sur 68 membres, 38 seulement répondirent à l'invitation du Président général, comte Grosoli. La *Civilta cattolica* en parle en ces termes:

« Le conflit se produisit à propos d'une motion du Président relative à la périodicité des Congrès qui au lieu de se réunir chaque année, se tiendraient tous les deux ans. Les raisons alléguées pour et contre élargirent le débat auquel Mgr Cerutti proposa, comme conclusion, l'ordre du jour suivant : « Le Comité permanent convaincu que le mouvement catholique italien est en pleine décadence, et qu'il faut en chercher la cause dans le désaccord, de jour en jour plus vif, qui sépare les membres dirigeants de l'*Œuvre* sur les points ci-après : 1° la question papale : 2° la subordination de l'action populaire chrétienne à l'autorité épiscopale ; — 3° la participation à la vie politique et l'acceptation des faits accomplis ; — 4° la répudiation nette et publique par l'*Œuvre* de l'agitation démocratique si souvent condamnée par le pape ; — 5° la direction de l'action sociale d'après des principes

plutôt économiques que religieux, — supplie humblement Sa Sainteté de dire une parole qui mette fin à toute division et ranime le mouvement catholique italien ». Après une très longue discussion, l'ordre du jour fut adopté par 20 voix contre 16.

Un autre ordre du jour, présenté par le marquis Crispolti, et publié le 15 juillet dans l'*Avenire d'Italia*, reconnaissait également l'affaiblissement de l'action catholique, se plaignait de la défiance que montrait à l'*Œuvre* une partie de l'Episcopat, et regrettait que l'application des directions pontificales fût entravée et rendue inefficace ; il en attribuait la responsabilité à certains catholiques militants qui, depuis quelques années, invoquent la question de principe et la question de conscience dans presque toutes les controverses sur les points discutables de l'action catholique, de telle façon que toute innovation, même en matière contingente, dans les coutumes, par exemple, n'est plus étudiée au point du vue de son plus ou moins d'opportunité, mais condamnée *à priori*, comme antipapale et anticatholique ».

Le 6 juillet, le Pape faisait écrire au comte Grosoli qu'il voyait avec peine « le Comité manquer encore de cette unité de vues si nécessaire à son action ». Il invitait le Président de l'*Œuvre* à y remédier, afin que « laissant de côté tout débat irritant, il se mît au travail en observant les règles tracées dans le *Motu proprio*, règles qui pourront, s'il y a lieu, être expliquées et précisées ».

Le 15 juillet, le comte Grosoli adressa à tous les cercles de l'*Œuvre* une circulaire dans ce sens. — Mais certains passages ne parurent pas répondre à la pensée du Pape, qui en avertit les intéressés, ce qui amena la démission aussitôt acceptée du Président de l'*Œuvre*, la dissolution du Comité permanent et la réorganisation de l'Action catholique sur de nouvelles bases que détermina une lettre du Cardinal-Secrétaire d'Etat à tous les Archevêques et évêques d'Italie. Elle est datée du 28 juillet.

Cette réforme ne modifia en rien les principes rappelés par le *Motu proprio*, mais créa un organisme nouveau chargé de ramener la concorde et l'application des doctrines du Saint-Siège. Cette mesure était devenue inévitable.

Dans ce document « le Pape reconnaît les mérites et applaudit à la droiture, à la bonne volonté de chacun des membres du Comité et d'une façon toute spéciale de l'excellent comte Grosoli » ; il insiste sur « l'importance de l'*Action populaire chrétienne* ou Démocratie *au sens que le Saint-Siège a donné à ce mot* — dont la haute utilité et la nécessité morale ont été proclamées par son prédécesseur et par lui-même ». Il place l'œuvre nouvelle sous la direction du Comte Medolago-Albani qui présidait depuis longtemps le deuxième groupe consacré à l'action économico-sociale, et lui confie des pouvoirs plus étendus.

Pour porter remède aux dissensions, Sa Sainteté prit en particulier les mesures suivantes :

« IV...... Sa Sainteté veut qu'aucun ecclésiastique ne soit admis dans le second groupe sans l'autorisation de son propre évêque et de celui dans le diocèse duquel il réside temporairement. Elle veut en outre que soit éliminé du dit groupe tout élément de discorde, et qu'avec douceur mais fermeté, soient exclus tous individus, ecclésiastiques ou laïques, connus pour leurs doctrines douteuses dans les questions d'Action populaire chrétienne, partisans et propagateurs des nouveautés malsaines, peu déterminés dans la défense des desseins et des droits du Siège Aposto-

lique et peu sincères dans l'observance constante des directions pontificales.

« V. Il ne pourra être réuni aucun congrès général sans l'autorisation spéciale du Saint-Siège. Les congrès régionaux et diocésains pourront être tenus sous la dépendance entière des évêques et moyennant leur autorisation écrite.

« VI. Les règles suivantes devront être observées dans les dits congrès : a) aucun prêtre ou clerc ne sera admis sans l'autorisation de son propre évêque et de celui du lieu où se tient le congrès ; b) on devra éviter, autant que possible, les formes plus appropriées aux parlements politiques qu'aux réunions fraternelles des catholiques ; c) on n'accordera jamais la parole aux femmes, si respectables et pieuses qu'elles soient ; si quelquefois les évêques croient opportun de permettre des réunions réservées aux dames, celles-ci parleront sous la présidence et la surveillance de graves personnages ecclésiastiques[1] ; d) si en tout temps, dans les discussions sur l'Action catholique, *on doit éviter de vouloir faire triompher son opinion personnelle, en citant des paroles du Souverain Pontife que l'on prétendrait dites ou entendues en des audiences privées*, à bien plus forte raison on doit l'éviter dans les congrès ; outre que c'est montrer peu de respect envers le Souverain Pontife, il y a là un sérieux danger de malentendus, selon le point de vue personnel de chacun. *La voie certaine pour connaître la véritable volonté du Pape, est de s'en tenir aux actes et documents publics, émanés de l'autorité compétente.*

« VII....... Que ceux qui ont à cœur le vrai progrès et les résultats de l'*Œuvre des Congrès* dans toutes ses manifestations, se rappellent toujours cette grave sentence: *Il est préférable qu'une œuvre ne se fasse pas plutôt que de se faire en dehors ou contre la volonté de l'évêque.* C'est pourquoi on devra avoir toujours sous les yeux et observer fidèlement les avertissements et le programme d'Action populaire chrétienne qui se trouvent annexés aux statuts de l'*Œuvre des Congrès*, l'Instruction de la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires du 27 janvier 1902 et le récent *Motu proprio* du Saint-Père, sur cette Action populaire chrétienne.

« Beaucoup d'inconvénients très regrettables ne se seraient pas produits, si tous les fidèles tenants de l'Action catholique et tous les journalistes catholiques s'étaient rappelé, avaient lu plus fréquemment, et observé plus loyalement ce qui est établi dans ces graves documents. C'est pourquoi le Saint-Père veut que les évêques exigent, avec une paternelle fermeté, la pleine soumission doctrinale et pratique aux prescriptions et aux règles de ces mêmes documents.

« Les catholiques animés d'un véritable esprit de foi comprendront facilement que ces présentes règles ne doivent et ne peuvent signifier un recul dans l'Action catholique en Italie, ni une moindre confiance de la part du Saint-Siège envers ceux qui se sont dévoués au développement de l'*Œuvre des Congrès*, mais au contraire, elles marquent chez le Souverain Pontife une ferme volonté de donner une vie plus vigoureuse à l'œuvre entière et en particulier au progrès urgent et nécessaire de l'Action populaire chrétienne. Aussi exhorte-t-il les anciens comme les

1. A Bologne, les congressistes avaient reconnu la nécessité d'une action féministe chrétienne ; ils avaient demandé l'organisation de groupes d'études et de propagande composés de femmes qui examineraient les problèmes économiques spécialement féminins ; enfin, ils avaient exprimé le souhait de voir encourager les associations professionnelles féminines.

jeunes de l'Action catholique, à oublier tout motif d'amertume entre eux, à travailler tout d'abord avec une pleine et filiale soumission aux évêques ».

***

Les ordres du Pape furent rigoureusement exécutés; les brebis galeuses repoussées du troupeau constituèrent le parti des « *Démocrates chrétiens autonomes* » et montrèrent aussitôt que leur christianisme n'était qu'un masque pour tromper le peuple. C'est dans la Haute Italie, où les œuvres sont nombreuses que s'agitèrent les meneurs de l'opposition, mais ils y rencontrèrent des évêques vigilants et énergiques. Ceux-ci interdirent à leurs ouailles, quand le cas se présentait, l'assistance aux conférences du parti. Les évêques de Vérone, de Vicence, de Trévise et le patriarche de Venise ne négligèrent aucun moyen pour faire respecter les décisions pontificales.

L'organe de ces faux démocrates, la *Giovine Italia*, fidèle à la phraséologie traditionnelle qui parle d'une vraie vie substituée à la routine, ne garda bientôt plus aucune mesure vis-à-vis de l'Episcopat.

Malgré les conseils et les ordres des évêques, les « autonomes » décidèrent de se réunir en congrès à Bologne, les 26 et 27 mars (1905), « afin de s'organiser en parti politique ».

Pie X écrivit le 1 mars une lettre au cardinal Svampa, pour ne plus laisser aucune place à la bonne foi chez ceux qui essayaient encore d'expliquer leur révolte. Il rappelle d'abord la circulaire du 28 juillet 1904, réclamant dans l'Action catholique la direction immédiate des évêques. Puis, après avoir dépeint les soi-disant Démocrates chrétiens, avides de nouveautés périlleuses, critiquant toutes choses, voulant bien s'incliner, affirmaient-ils, devant l'infaillibilité, mais non devant un devoir d'obéissance, il termine par ces mots :

« Nous croyons nécessaire, Monsieur le Cardinal, de vous adresser cette lettre écrite tout entière de Notre main.

1° Pour protester hautement contre les assertions perfides d'après lesquelles le Pape n'aurait point parlé, qu'il approuverait, ou que, si parfois il fait des réclamations, celles-ci lui sont imposées par d'autres ;

2° pour déclarer que tous ceux qui veulent se montrer vrais catholiques, non en paroles mais par des actes, devront ne point prendre part à ce congrès ;

3° que bien moins encore les prêtres y pourront prendre part, sinon, ils s'attireraient des peines canoniques, qu'avec douleur Nous sommes résolu à infliger à ceux qui viendraient à désobéir ;

4° enfin pour rappeler la grave responsabilité qu'assument tous ceux qui, en quelque façon que ce soit, se font les champions de cette association qui apporte le désordre dans la véritable Action catholique et cause un si grand mal aux pauvres jeunes gens exposés à mille autres périls, et qui ont besoin de se maintenir fermes, sans malentendus, dans les principes catholiques [1].

Les actes du Souverain Pontife en matière sociale, pendant les deux premières années de son règne, avaient eu surtout comme but de donner tout son appui à l'organisation existante, et comme il le déclare lui-même [2], d'écarter les obstacles qui entravaient la marche de l'action catholique, et de condamner certaines ten-

1. Actes de S. S. Pie X. T. II. p. 58.

2. Lettre Encyclique aux évêques d'Italie : *Il fermo proposito*, Ibidem. p. 91.

dances indisciplinées, qui allaient s'insinuant au grave détriment de la cause commune ».

Depuis la démission du comte Grosoli et la dissolution du Comité, l'ancienne Œuvre des Congrès avait fait place à une nouvelle organisation qui poursuivit le même but sous forme d'une triple association. L'ancien second groupe devint l'*Union Économique* à laquelle on adjoignit l'*Union Populaire* : et pour répondre au désir du Saint Père recommandant une certaine action civile, l'*Union électorale* compléta le nouveau régime de l'action populaire catholique. Elle progressa surtout quand la discipline s'y établit après le départ de Murri et de ses partisans. Le Saint-Père voulut alors donner une parole d'encouragement et de réconfort ainsi que des conseils à tous ceux qui étaient décidés à poursuivre le large développement du bien sous sa paternelle direction. C'est dans ce but qu'il publia, le 11 juin 1905, sa lettre encyclique : *Il fermo proposito*, adressée aux évêques italiens.

Cette lettre constitue un enseignement doctrinal admirable de profondeur et de clarté sur le rôle de l'Eglise qui n'a pas été seulement l'inspiratrice et la promotrice de la civilisation, mais qui reste toujours sa gardienne et sa protectrice. C'est pourquoi au milieu des luttes inévitables, les catholiques doivent réunir « toutes leurs forces vives dans le but de combattre, par tous les moyens justes et légaux, la civilisation antichrétienne, réparer par tous les moyens les désordres si graves qui en dérivent ; replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société ; rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant celle de Dieu ; prendre souverainement à cœur les intérêts du peuple et particulièrement « ceux de la classe ouvrière et agricole, non seulement en inculquant, au cœur de tous, les principes religieux, seule source vraie de consolation dans les angoisses de la vie, mais en s'efforçant de sécher leurs larmes, d'adoucir leurs peines, d'améliorer leur condition économique par de sages mesures ; s'employer, par conséquent, à rendre les lois publiques conformes à la justice, à corriger ou supprimer celles qui ne le sont pas ; défendre enfin et soutenir avec un esprit vraiment catholique les droits de Dieu en toutes choses, et les droits non moins sacrés de l'Eglise ».

Tel est le programme de l'*Action catholique*, dont les principaux soutiens et promoteurs sont des laïques catholiques, et dont la conception varie suivant les besoins propres de chaque nation et les circonstances particulières de chaque pays. « Elle est toujours venue en aide à l'Eglise, et l'Eglise l'a toujours accueillie favorablement et bénie, bien qu'elle se soit diversement exercée selon les époques ». Ceux qui se dévouent à cette action doivent être « des catholiques à toute épreuve », on ne doit s'y occuper que d'œuvres d'une importance évidente répondant à des besoins actuels et facilement compris ; et entre tous les collaborateurs doit régner une concorde exemplaire. Dans ce but il faut une institution d'un caractère général, sous le nom d'*Union populaire* « destinée à réunir les catholiques de toutes les classes sociales, mais spécialement les grandes masses du peuple, autour d'un centre unique et commun de doctrine, de propagande et d'organisation sociale. »

A ce point de vue le Saint-Père constate avec satisfaction qu'un grand progrès a déjà été fait en Italie, et il a la ferme espérance qu'on fera beaucoup plus encore

à l'avenir. C'est pourquoi, après la dissolution de l'*Œuvre des Congrès*, il a maintenu un pareil centre ou union d'œuvres de caractère économique, et celui-ci devra fonctionner encore dans l'avenir en mettant à profit le progrès des études sociales et économiques. De là l'*Union économico-sociale*.

Parlant ensuite des droits civils, si utiles pour coopérer au bien-être matériel et civil du peuple, le Saint-Père rappelle les très graves raisons pour lesquelles ses prédécesseurs ont établi une règle par laquelle « il reste en général interdit aux catholiques d'Italie de participer au pouvoir législatif[1] ». Et il ajoute :

Toutefois d'autres raisons pareillement très graves, tirées du bien suprême de la société, qu'il faut sauver à tout prix, peuvent réclamer que, dans des cas particuliers, on dispense de la loi, spécialement dans le cas, où vous, Vénérables Frères, vous en reconnaissiez la stricte nécessité pour le bien des âmes et les intérêts suprêmes de vos églises, et que vous en fassiez la demande ».

« Or, la possibilité de cette bienveillante concession de Notre part entraîne pour tous les catholiques le devoir de se préparer prudemment et sérieusement à la vie politique, pour le moment où ils y seraient appelés ». Le Saint-Père rappelle à ce propos la recommandation faite par la Présidence générale des œuvres économiques en Italie dans sa circulaire du 3 décembre 1904. L'*Union électorale* y répondit.

Toutes les œuvres visant une nouvelle efflorescence de la civilisation chrétienne sont ensuite recommandées, avec de sages conseils sur leur organisation. Il faut aussi et surtout que toutes les œuvres de l'Action catholique soient en relations avec l'autorité ecclésiastique, celles qui viennent en aide au ministère spirituel comme celles des affaires temporelles, et économiques, comme celles aussi de la vie publique, administrative ou politique. Puisque les catholiques portent toujours la bannière du Christ qui est celle de l'Église « il est raisonnable qu'ils la reçoivent des mains de l'Église, que l'Église veille à ce que l'honneur en soit toujours sans tache, et qu'à l'action de cette vigilance maternelle, les catholiques se

---

1. Aux élections législatives des 6 et 13 novembre 1904, à Milan, à Bergame, à Treviglio, à Naples, ailleurs encore, on vit des catholiques, dès le premier tour de scrutin, voter et même poser leur candidature.

La *Civiltà Cattolica*, en mentionnant le fait, ajoutait : « Nous ne pouvons nous persuader facilement que ces catholiques et ces prêtres, pour la plupart connus et estimés de tous pour leur piété et leur caractère, se soient laissé entraîner à violer publiquement la loi du *Non expedit* équivalente au *Non licet*, et à charger ainsi leur conscience d'une faute grave, *s'ils n'avaient obtenu la permission* de l'autorité compétente.

Que cette permission puisse être donnée, cela ne fait aucun doute, puisqu'il s'agit de matière disciplinaire. Le Saint-Siège a porté la loi, le Saint-Siège peut l'abroger, ou en dispenser pour tel cas particulier ». La *Verona fedele* et l'*Eco di Bergamo* parlèrent à peu près dans les mêmes termes.

La revue des PP. Jésuites toujours très attachée à la formule : *ni élus*, *ni électeurs*, modifia aussi son langage, et la question gagna encore en clarté, quand le Président général de l'Action populaire nommé par Pie X, adressa une circulaire, traitant de l'usage à faire du droit électoral, à tous les groupes diocésains de l'Action catholique. Il déclare « qu'avoir vu en de nombreuses localités beaucoup de catholiques prendre une part active aux élections a démontré la possibilité d'être, dans un temps plus ou moins prochain, invités tous à descendre sur ce terrain qui jusqu'aujourd'hui, pour des motifs d'un ordre très élevé, nous avait été fermé et interdit. Certes il ne nous appartient point de décider ni même de prévoir l'heure ou le moment où cet événement se produira ; toutefois c'est notre devoir de faire en sorte que cette heure-là ne nous trouve point sans préparation ».

Vient ensuite un appel à tous les seconds groupes dont les intérêts sont particulièrement en rapport avec la législation, de veiller à ce que tous leurs membres, qui en ont le droit légal, soient dûment inscrits dans les listes électorales politiques.

soumettent en fils dociles et affectueux ». Le clergé surtout doit donner l'exemple.

Telle est la doctrine, telles sont les règles pratiques, qui présideront désormais aux destinées de l'Action catholique en Italie.

Une autre lettre encyclique, adressée aux évêques d'Italie, le 28 juillet 1906, revient sur les agissements du jeune clergé, qui çà et là, sur le terrain de « l'action populaire chrétienne » revendiquait encore l'affranchissement de tout joug de l'autorité légitime Pie X déclare maintenir, dans la plénitude de son pouvoir, l'Instruction de la S. Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, publiée par ordre le Léon XIII, le 27 janvier 1902, et renouveler toutes les prescriptions de son *Motu proprio* du 18 décembre 1903 et de la lettre circulaire du cardinal secrétaire d'État, en date du 28 juillet 1904. Il rappelle aussi que par l'article 12 de la Constitution apostolique OFFICIORUM : *il est interdit aux membres du clergé d'assumer, sans autorisation préalable des Ordinaires, la direction de journaux quotidiens ou de publications périodiques.* En général pas d'écrits, de fondations de sociétés, de conférences par un prêtre, sans la permission de l'Ordinaire du lieu. Il rappelle ce que disait Léon XIII : « au milieu du peuple le prêtre doit conserver intact son auguste caractère de ministre de Dieu, lui qui a été mis à la tête de ses frères *pour le bien des âmes ;* toute manière de s'occuper du peuple au détriment de la discipline ecclésiastique, ne pourrait être que hautement réprouvée » (Encycl. 8 décembre, 1902).

Vient ensuite cet ordre : « Nous interdisons absolument, à partir de ce jour, à tous les clercs et prêtres de donner leur nom à toute société qui ne dépendrait pas des Évêques. D'une manière plus spéciale et nommément, Nous leur défendons, sous peine, pour les clercs, d'inhabilité aux Ordres sacrés, et, pour les prêtres, de suspense *ipso facto a divinis,* de s'inscrire dans la *Ligue démocratique nationale*, dont le programme a été daté de Rome-Torrette, le 20 octobre 1905, et dont les statuts, sans nom d'auteur, furent imprimés dans la même année à Bologne, près de la Commission provisoire.

Par toutes ces déclarations et cet enseignement, par ces mesures prudentes et énergiques, Pie X s'est révélé une fois de plus, le pasteur d'élite, l'homme providentiel qui domine les agitations humaines, et qui, guidé par les principes divins, poursuit la restauration de la vie sociale selon la charité et la justice du Christ. La situation acquise est maintenant très nette pour les catholiques italiens ; tous les malentendus de la première heure ont été dissipés, il ne reste plus de place pour une fausse bonne foi, et les « autonomes » ne peuvent empêcher leurs forces de s'émietter et de se dissoudre. MM. Medclago-Albani, Toniolo et Crispolti, qui travaillent en pleine conformité avec la direction pontificale, voient l'œuvre fondamentale, et les expressions nouvelles qui s'y sont ajoutées pour mieux atteindre le but, concentrer de plus en plus toutes les énergies, et le premier congrès national de l'Union populaire, tenu à Gênes (mars 1908), a été le véritable épanouissement d'une vie nouvelle. Les trois unions — populaire, économique et électorale, — sans rien perdre de leur autonomie réciproque et de leur caractère spécial, ont traduit dans un organisme précis, les liens d'entente cordiale qui en unissaient les chefs. Les présidents des trois Unions, auxquels se joint le président de la Jeunesse catholique italienne, ont constitué entre eux un conseil régulier ; à l'entente s'ajoute ainsi la collaboration. Les idées du Souverain Pontife sont

fécondes parce qu'elles s'appuient sur l'éternelle vérité, elles finiront par s'imposer et par triompher de tous les obstacles que les sophistes de « l'esprit moderne » chercheront encore à leur opposer.

***

PIE X RÉFORMATEUR. — L'ancien évêque de Mantoue, conservateur intransigeant, s'opposant aux faux progrès qui menacent les principes religieux, est en même temps un réformateur décidé, quand il s'agit d'extirper des abus et d'améliorer l'organisation administrative de l'Eglise. — A la réforme de la musique sacrée, à une vaste enquête sur la vie paroissiale du diocèse de Rome, il a ajouté deux autres entreprises de grand caractère et de sérieuse nécessité.

Le 19 mars 1904, Pie X, par *Motu proprio*, notifia son intention de réunir les lois ecclésiastiques en un seul code, pour que ces lois, disséminées çà et là, soient plus facilement connues par ceux qu'elles astreignent. Après avoir rappelé ce qui forme encore aujourd'hui en grande partie ce qu'on appelle le « Corps du Droit Canon », c'est-à-dire les collections authentiques des Décrétales et le Décret de Gratien, il ajoute : — « Mais comme, après le Concile de Trente et la promulgation de nouvelles lois, ce corps du droit canon est devenu incomplet, les Souverains Pontifes Grégoire XIII, Sixte V, Clément VIII, Benoît XIV, se sont appliqués, soit à faire de nouvelles et plus parfaites éditions du *Corpus juris*, soit à préparer d'autres collections des sacrés canons. Tout dernièrement, à ces collections vinrent s'ajouter des collections authentiques des décrets de certaines congrégations romaines. »

Il est résulté de cet état de choses des difficultés qu'il faut s'efforcer de faire disparaître. Déjà Pie IX et Léon XIII, ont codifié et remanié le droit canon sur quelques points. L'un par la Constitution *Apostolicæ sedis* restreignit les censures *latæ sententiæ*, l'autre par les Constitutions *Officiorum et munerum* et *Conditæ a Christo* réglementa la publication et la censure des livres, et établit les règles pour les congrégations religieuses à vœux simples. « Mais nombre d'illustres prélats de la Sainte Eglise, même des cardinaux, ont fait des instances pressantes pour que les lois de l'Eglise universelle, qui avaient été promulguées jusqu'à cette époque, fussent réparties dans un ordre net et précis, en excluant celles qui avaient été abrogées ou qui étaient tombées en désuétude. Les autres seraient, quand il le faudrait, adaptées aux besoins de notre époque. Cette demande, déjà, avait été faite, lors du concile du Vatican, par plusieurs prélats [1] ».

Pour l'exécution de ce dessein « d'une importance et d'une gravité exceptionnelles », Pie X a institué une Commission Pontificale composée de cardinaux nommés par lui, et dont il se réserve la Présidence. Elle est chargée de la direction et du travail.

Le 25 mars suivant, S. Em. le cardinal Secrétaire d'Etat, par lettre adressée aux Ordinaires, leur notifiait les noms des 17 consulteurs résidant à Rome et déterminait en quoi devrait consister le concours des Evêques exigé par le Pape

1. Les évêques de Belgique proposèrent à l'examen des Pères du Concile du Vatican le vœu suivant : — « *Expleto Concilio Vaticano committere velit SS^{mus} Dominus viris in Sacris Canonibus versatis munus redigendi integrum complexum legum ecclesiasticarum in novum codicem hodiernæ praxi accomodatum et in varios titulos, capita, etc. pro materiarum varietate distributum.*

Cfr. Laemmer, *Zur Codification des Kirchenrechts*, p. 104. Freiburg-i-B. 1899.

aux travaux de cette Commission. Ils sont priés d'envoyer, chacun en particulier, au plus tôt, c'est-à-dire pas plus tard que quatre mois, et en peu de mots, leur façon de penser sur ce qu'il y aurait à changer, à corriger dans le droit canon actuellement en usage. Les évêques de chaque nation pourront aussi envoyer à Rome, un ou deux hommes experts en droit canon, pour les y faire inscrire au nombre des consulteurs. S'ils le préfèrent, ils peuvent se faire représenter par l'un ou l'autre de ceux qui ont déjà été choisis comme consulteurs, ou même désigner un consulteur correspondant, qui offrirait l'appui d'une certaine coopération par des lettres aux consulteurs.

L'œuvre entreprise est immense, et les difficultés qu'elle présente proviennent non seulement de la multiplicité des lois, de la diversité du régime ecclésiastique dans les différents pays, mais encore du soin que demandera la rédaction en formules claires et concises, en système simple et ordonné, d'où il résulte un code pratique. Le Concile du Vatican a fourni quelques éléments, et les travaux privés de canonistes comme Luise, Colomiatti, Pillet, Russo Fortunato, Hollweck, etc., ceux des Conciles provinciaux de l'Amérique du Nord et du Sud, seront fort utiles à la grande œuvre.

La liste des consulteurs a été complétée depuis, et comprend 42 membres. Mgr Gasparri, secrétaire, en demandant, par sa lettre du 6 avril 1904, le concours des universités à l'œuvre de la codification, expose ainsi son double but : — Elaborer une rédaction de l'ensemble du Droit canonique, sous forme de canons ou d'articles à la manière des codes de droit moderne ; préparer un recueil des documents officiels promulgués après les collections authentiques, et qui auront fourni le texte des canons ou articles insérés dans le code.

Le Consulteur de l'Université de Louvain est le Chanoine De Becker, président du Collège américain, qui a codifié le droit matrimonial. Il est impossible de prévoir le nombre d'années que demandera une aussi vaste entreprise ; ce sont les travaux relatifs à la codification du droit matrimonial et du droit des réguliers qui sont les plus avancés. Certains chapitres du nouveau code ont déjà été publiés ; tel, celui qui se rapporte à la réorganisation de la Curie romaine.

***

Cette réorganisation a été ordonnée par Pie X, et elle est en connexion avec la réforme que nous venons d'exposer. Il ne voulut pas séparer la codification des lois d'un remaniement de la Curie, « afin que, organisée suivant un système normal et clair pour tous, elle puisse plus aisément rendre des services au Pontife romain et à l'Eglise et leur offrir une assistance plus parfaite ». C'est en ces termes que le Saint-Père a précisé lui-même le but poursuivi, dans l'introduction de la Constitution *Sapienti consilio* du 29 juin 1908. Aux congrégations, dont il s'agit, se rattachent les tribunaux et offices qui composent la Curie romaine et auxquels est réservé l'examen et l'expédition des affaires de l'Eglise universelle.

Rappelons ici que les papes eurent d'abord, comme les rois, un « Conseil de la Couronne ». C'étaient les cardinaux réunis en Consistoire qui le formaient. Durant une longue période, les Consistoires qui groupaient autour du Pape le Sacré Collège, furent l'unique rouage du gouvernement de l'Eglise ; presque quotidiens au moyen-âge, ils traitaient toutes les affaires ecclésiastiques sous la présidence du Souverain Pontife.

Depuis 1517, quand la révolte luthérienne faisait pénétrer dans la plupart des pays de l'Europe une hérésie qui prenait toutes sortes de formes, la nécessité s'imposa d'y opposer une résistance efficace. De là, la création, en 1542, du Saint-Office, ou tribunal de la Sainte Inquisition universelle. Le Concile de Trente compléta cette œuvre défensive en éliminant tous les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise. La Congrégation du Concile, créée en 1564, reçut la charge d'appliquer les réformes décrétées à Trente. Elle garda jusqu'à Pie X la multiplicité un peu confuse des attributions de son origine. La secrétairerie d'Etat date de la même époque, parce que l'action politico-religieuse de la papauté était devenue indispensable. La multiplicité des affaires demanda bientôt une organisation plus complexe, ce fut l'œuvre de Sixte-Quint. A la fois organisateur et réformateur, il établit ou sanctionna 15 congrégations, dont 6 pour l'administration de l'Etat pontifical ; les autres ne s'occupaient que d'affaires ecclésiastiques. — « Mais avec le temps, déclare Pie X, l'organisation de la Curie romaine, établie principalement par Sixte-Quint, ne demeura pas intacte. Selon les circonstances et les nécessités du temps, le nombre des Sacrées Congrégations s'accrut ou diminua ; même la juridiction attribuée à chacune d'elles, tantôt par de nouvelles prescriptions des Souverains Pontifes, tantôt par la lente introduction d'un usage finalement ratifié, subit des modifications.

« D'où il est advenu que leur juridiction, ou compétence respective, n'est plus aujourd'hui ni clairement connue de tous, ni logiquement définie ; plusieurs de ces Sacrées Congrégations avaient un même objet dans leur ressort ; quelques-unes n'avaient plus que quelques affaires à expédier, tandis que d'autres étaient accablées de besogne.

« C'est pour ces raisons que nombre d'évêques et d'hommes distingués, principalement les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, multiplièrent les instances et par écrit et de vive voix tant auprès de Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Léon XIII, qu'auprès de Nous, pour que les remèdes opportuns fussent apportés à cet état de choses.

« C'est à quoi Nous Nous sommes employé pour une part dans Nos Lettres *Romanis pontificibus* du 17 décembre 1903 ; *Quæ in Ecclesiæ bonum*, du 28 janvier 1904, et *Sacræ Congregationi super negotiis*, du 26 mai 1906 ».

Toutes les congrégations ne sont pas également touchées par le document pontifical qui les réorganise.

L'Inquisition médiévale ou l'institution de juges apostoliques chargés de combattre l'hérésie par voie de procédure inquisitoriale, remonte à Innocent III en 1208. Il l'établit contre les Albigeois et elle fut étendue à toute la chrétienté par Grégoire IX. Les Cisterciens d'abord, les Dominicains ensuite, furent chargés par le Pape de cet office d'inquisiteurs, qui fut réformé plus tard par Innocent IV.

Paul III, en 1542, érigea la Congrégation romaine et universelle de l'Inquisition ou du St-Office, dont la compétence, confirmée et amplifiée par d'autres papes, s'étendit à tout ce qui concerne la conservation de la foi et sa défense contre les hérésies. La Congrégation du St-Office est réduite par les nouvelles dispositions, à la tutelle des doctrines morales et religieuses. Le Souverain Pontife, aidé de plusieurs cardinaux, en est le préfet. Par la nouvelle constitution, des relations plus étroites sont établies entre ses membres et ceux de la Congrégation de

l'Index qui ajoute à ses attributions négatives — de condamner les livres dénoncés — la mission positive de rechercher les écrits à proscrire sans attendre les dénonciations.

Grégoire XV fonda la Congrégation de la Propagande dans le but de faire connaître la religion catholique jusqu'aux extrémités du monde. Elle ne garde maintenant dans son ressort que les « pays de mission » ; et même pour cette juridiction, elle se décharge sur les autres Congrégations des questions relatives à la foi, au mariage et aux rites. Elle devient plus exclusivement le ministère de la conquête apostolique.

Comme la hiérarchie catholique est définitivement établie dans beaucoup de pays, le Pape a enlevé à la Congrégation de la Propagande la juridiction sur quatre États : Grande-Bretagne, Hollande, Canada et États-Unis ; et sur un diocèse celui de Luxembourg.

La Congrégation Consistoriale fut instituée par Sixte V ; elle s'occupe, dans des consistoires secrets et publics (réunions des cardinaux sous la présidence du Pape) de certaines affaires ecclésiastiques des plus importantes : créations, suppressions, réunions de diocèses, demandes de démissions épiscopales, élections capitulaires, etc. Ces pouvoirs ont été augmentés, et donnent pour ainsi dire à cette Congrégation une existence nouvelle. Préposée à l'épiscopat du monde entier, vrai tribunal suprême, dans les conflits de compétence, qui pourraient s'élever entre les congrégations romaines, elle est avec le Saint-Office à la tête de toutes les Congrégations et se trouve aussi placée sous la présidence du Pape. Le gouvernement des séminaires y est annexé, ce qui montre l'importance que le Saint-Père attache à l'éducation du clergé.

La Congrégation des Visites Saintes, adjointe au Vicariat de Rome en 1572, fut fondée par Grégoire XIII qui, dans le but de faire visiter tous les diocèses d'Italie et de la chrétienté, selon l'ordre du Concile de Trente, chargea une commission de cardinaux de juger de toutes les difficultés consécutives à la visite. Innocent XIII accrut les attributions de cette Congrégation. Elle a été abolie par Pie X. Ses attributions ont passé à un conseil de Cardinaux, adjoint au Vicariat de Rome.

Les Sacrements sont le moyen de la vie chrétienne ; le mariage qui fonde la famille, en tant que contrat, entraîne de nombreuses questions à résoudre ; une Congrégation spéciale est créée — de la Discipline et des Sacrements — qui, pratiquement, aura surtout à s'occuper des questions de mariage, sauf quand ces questions prendront un caractère contentieux et devront être renvoyées devant le tribunal de la Rote. Son action embrassera toute la discipline sacramentelle et contribuera puissamment au progrès spirituel des fidèles,

Le maintien de la discipline dans le clergé et le peuple chrétien demande une direction. L'accomplissement des commandements de l'Eglise, l'organisation des paroisses et des chapitres, l'érection des associations pieuses et des confréries, l'administration des legs pieux et des bonnes œuvres, la gestion du patrimoine ecclésiastique, la célébration et la confirmation des conciles et des conférences épiscopales, toutes ces matières relèvent de la Congrégation du Concile.

Les ordres religieux, les congrégations à vœux simples, les instituts pieux ou les tiers-ordres séculiers, dépendent de la Congrégation des Réguliers ; elle

remplace, avec un objet plus restreint, celle des Évêques et Réguliers et se nomme : Congrégation sur les Affaires des Instituts religieux.

Les Affaires extraordinaires n'ont à subir aucune modification : Conseil du Pape pour les questions politico-religieuses, l'importance de cette Congrégation n'a cessé de grandir depuis sa création.

Sur les autres Congrégations : Rites, Cérémonial et Études, dont l'objet était donné et déjà clairement délimité, il n'y a pas à s'arrêter ici. Pie X a pourtant rattaché aux Rites la matière des indulgences et saintes reliques, dont Clément VIII avait fait l'objet d'une Congrégation spéciale, ainsi que les commissions historico-liturgique et de musique sacrée.

Pour ce qui regarde le contentieux, la réforme est encore plus importante. Actuellement, deux tribunaux existent. La Sacrée Rote, degré d'appel des causes ecclésiastiques, jugées en première ou en seconde instance par les Ordinaires et tribunal de première instance pour toutes celles soumises directement au Pape ; et le Tribunal suprême ou Signature Apostolique, qui tranche sur les demandes en annulation des décisions rotales, sur les actions en révocation d'un auditeur, etc. La substitution des juges de la Rote et de la Signature aux tribunaux composés jusqu'ici des cardinaux appartenant aux diverses congrégations, offre l'avantage que les mêmes causes ne seront plus portées devant les mêmes juges aux diverses instances ; tout nouveau procès sera examiné par des juges nouveaux ; les décisions seront motivées, de façon à en faire apprécier la portée et à pouvoir servir de jurisprudence. Les juges devront entendre oralement les informations et les explications des parties. Le tribunal de la Rote remontant au XIII[e] siècle, les juges étaient primitivement de simples instructeurs qui s'en rapportaient au Pape pour la sentence ; avec le temps ils obtinrent de prononcer eux-mêmes des sentences définitives. Sa compétence ne s'étendait pas aux causes criminelles mais aux civiles, tant pour les ecclésiastiques que pour les laïcs.

Le tribunal de la Pénitencerie s'occupe du for interne et des cas de conscience.

La Constitution *Sapienti Consilio* impose encore d'autres modifications qui simplifient et homologuent tous les « Offices » ou bureaux de l'administration pontificale. Il suffit d'avoir indiqué brièvement la réforme au point de vue du « Gouvernement central » de l'Eglise ; rien ne peut lui être comparé depuis l'œuvre réalisée par Sixte-Quint et le fonctionnement de cet organisme doit être mis en activité, le 3 novembre 1908. Les intermédiaires inutiles disparaissent entre le Souverain Pontife et les prélats dont il connaît la valeur, et qu'il a choisis personnellement pour chaque direction. La presse, même hostile à la Papauté, n'a eu que des louanges pour cette initiative qui fait admirer la clairvoyance, le génie et la puissante volonté de Pie X. Malgré la routine propre aux vieilles institutions, ses ordres n'ont suscité ni une plainte ni un murmure.

On sait déjà à Rome et dans l'Univers Catholique, que le Pape de l'Ordre n'agit que pour le bien de l'Eglise et des âmes. « Si, dit le « Times », comme nous en avons l'assurance, le document pontifical a pour supplément un code nouveau et revisé du droit canon, Pie X prendra rang dans l'histoire, comme un des plus hardis législateurs qui aient occupé la chaire de S. Pierre depuis de longs siècles ».

« Dans l'histoire de l'organisation interne de l'Église, la réforme décrétée par

Pie X, dit le « *Corriere della Sera* », peut et doit être considérée comme un des actes les plus mémorables et les plus importants accomplis par les pontifes romains ».

***

Pie X et la vie chrétienne. — Rien de moins contestable que cette affirmation : les ennemis de la religion catholique ignorent complètement sa doctrine, et les fidèles mêmes n'ont pas à son sujet l'instruction qu'ils devraient avoir. Pie X a toujours clairement vu que là était la cause de la dépression actuelle de l'esprit religieux, et des troubles moraux et sociaux qui tourmentent la Société moderne.

Il veut absolument que l'on instruise davantage, que l'on enseigne mieux aux chrétiens les vérités, bases de leur foi, et l'usage qu'ils doivent faire des dons confiés à l'Eglise par le Christ, pour leur sanctification leur,prospérité et leur salut. Ce qu'il faut enseigner essentiellement, il le précise en disant :

« Tels sont : la vérité, certaine entre toutes, de la doctrine révélée ; sa prédication efficace à travers le monde entier ; les sacrements qui ont la vertu de produire ou d'accroître en nous la vie de l'âme ; enfin la grâce de la prière au nom du Christ, gage assuré de la protection céleste [1] ».

Le chrétien n'existe pour ainsi dire pas sans la conscience d'une vie intérieure surnaturelle ; il doit la défendre, aujourd'hui surtout, contre la négation gratuite du principe surnaturel qui se pare du faux nom de science, contre l'esprit de jouissance qui laisse prédominer la matière, et l'esprit d'insubordination qui rejette la direction de l'Eglise pour suivre les caprices de l'individualisme. Afin de résister à tous ces entraînements, le chrétien a besoin de force, et il ne la trouvera que dans la doctrine de salut de l'Eglise et dans la grâce, par le puissant intermédiaire de la prière et des sacrements. De là l'insistance de Pie X à recommander sans cesse l'enseignement de la Doctrine Chrétienne. Il veut que chaque fidèle en soit pénétré pour que le corps social entier puisse se régénérer, et c'est le premier devoir des pasteurs de donner cette nourriture à leur troupeau. Nous devons « employer la plus grande force d'âme possible et toutes les ressources dont nous disposons, à ranimer cette vie surnaturelle dans tous les rangs de la société humaine, depuis l'humble classe de l'artisan, jusqu'aux puissants arbitres de la terre [2] ».

Le programme adopté par Pie X repose tout entier sur cet enseignement. Le salut n'est pas ailleurs que dans le Christ ; seul il peut enseigner le vrai, seul rappeler à la vie, lui qui a dit de lui-même : *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie.* C'est donc sa doctrine qu'il faut répandre, qu'il faut faire accepter par les esprits et par les cœurs. Il est nécessaire que chaque chrétien vive intérieurement avec le Christ, qu'il soit imprégné d'une vraie et robuste piété, qu'il soit embrasé par le zèle de la gloire de Dieu et l'ardent désir d'étendre son royaume.

L'Encyclique *Acerbo nimis* du 15 avril 1905, a exposé d'une manière complète la grande question de l'*Enseignement de la Doctrine Chrétienne.*

Parlant de la crise religieuse, le Saint-Père déclare se « ranger à l'avis de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines la principale cause de la dépression actuelle », de la débilité des âmes et des maux très graves qui s'ensuivent.

1. Encyclique *Jucunda sane*, Actes de Pie X, t. I. p. 147.

2. Ibidem, p. 157.

« L'ignorance s'étend non seulement aux hommes d'une classe inférieure dans la société, qui trouvent souvent certaine excuse en ce que, soumis à des maîtres durs, à peine peuvent-ils songer à eux-mêmes et à leurs intérêts ; mais Nous parlons encore et surtout de ceux qui, ne manquant ni d'intelligence ni de culture, brillent dans l'érudition profane, et cependant, en ce qui concerne la religion, ont une conduite pleine de témérité et d'imprudence.

« Il est difficile de dire les épaisses ténèbres dans lesquelles ils sont fréquemment enveloppés, et dans lesquelles, ce qui est plus triste, ils demeurent tranquillement plongés. De Dieu, auteur suprême et modérateur de toutes choses, de la sagesse de la foi chrétienne, ils n'ont presque aucun souci.

Aussi ne savent-ils rien de l'Incarnation du Verbe de Dieu, rien de la parfaite restauration du genre humain opérée par lui, rien de la grâce, qui est le principal secours pour l'acquisition des biens éternels, rien de l'auguste Sacrifice ni des Sacrements par lesquels nous obtenons et conservons la grâce.

« Quant au péché, ils ne se préoccupent ni de sa malice, ni de sa turpitude ; dès lors, nul souci de l'éviter ni de l'abandonner, et l'on arrive au dernier jour dans de telles conditions que le prêtre, pour ne point enlever au malade tout espoir de salut, doit employer à enseigner sommairement la religion ces instants suprêmes de la vie, qui devraient être consacrés surtout à provoquer des actes d'amour de Dieu — si toutefois, ce qui est presque passé en usage, le malade n'est pas dans une ignorance telle, qu'il juge inutile le ministère du prêtre et pense pouvoir, sans qu'il ait apaisé Dieu, franchir tranquillement le seuil redoutable de l'éternité ».

Une telle ignorance est le principe de la corruption des mœurs, et l'enseignement divin est au contraire le principe de toute sainteté. « Non seulement notre intelligence emprunte à la sagesse chrétienne la lumière qui lui permet d'acquérir la Vérité, mais elle y prend aussi cette volonté et cette ardeur qui nous portent vers Dieu et qui nous unissent à lui dans l'exercice de la vertu ».

C'est donc en vain qu'on porte le nom de chrétien, si on n'écoute pas l'enseignement de l'Eglise établie par Jésus-Christ. Cette Eglise est essentiellement enseignante, ayant reçu du divin Maître la mission d'enseigner toutes les nations. Mais si les fidèles ont le strict devoir de connaître ce que le Christ a révélé au monde, leur pasteurs ont, comme première obligation, celle d'enseigner la doctrine du salut, et ils n'emploient peut-être pas assez la méthode la plus efficace. Le Pape expose de nouveau pour cela celle qu'il avait préconisée comme patriarche [1]. Il est partisan du simple exposé des principes, sous une forme accessible à tous.

« Certes, Nous ne refusons pas l'éloge dû aux orateurs sacrés, qui dans un zèle sincère pour la gloire divine, s'attachent, soit à venger et à défendre la foi, soit à louer les saints. Mais leur travail exige un autre travail préalable : celui des catéchistes. Si ce labeur manque, les fondements font défaut, et ceux qui édifient la maison travaillent en vain. Trop souvent les discours les plus ornés, qui sont écoutés avec applaudissements par les assemblées les plus nombreuses, ont pour seul résultat de chatouiller les oreilles et n'émeuvent aucunement les cœurs.

« L'enseignement du catéchisme au contraire, quoique humble et simple, mérite qu'on lui applique ces paroles que Dieu prononce par l'intermédiaire d'Isaïe :

1. Cf. chap. XI, p. 292, ss.

« De même que la pluie et la neige descendent du Ciel et n'y retournent pas, mais abreuvent la terre, la pénètrent, y font pousser les germes, procurent de la semence à celui qui sème et du pain à celui qui mange ; ainsi sera ma parole qui sortira de ma bouche ; elle ne reviendra pas inutile vers moi, mais elle fera ce que j'ai voulu, et elle prospérera dans les choses pour lesquelles je l'ai envoyée ». (Is. I. V. 10, 11).

« Nous pensons qu'il faut juger de même des prêtres qui pour mettre en lumière les vérités de la religion, écrivent de laborieux ouvrages ; ils méritent évidemment pour cela de grands éloges. Mais combien trouve-t-on de gens qui lisent des livres de ce genre, de manière à en tirer un fruit correspondant au travail et aux désirs de l'auteur ? Au contraire l'enseignement de la doctrine chrétienne, s'il est bien fait, apporte toujours quelque utilité aux auditeurs ».

Le catéchisme est nécessaire non seulement aux enfants mais aux adultes et aux vieillards, car à tous les âges on rencontre l'ignorance la plus complète des principaux mystères de la foi.

« S'il est vain d'espérer une moisson d'une terre qui n'a pas reçu de semence, comment attendre des générations ornées de bonnes mœurs, si elles n'ont pas été instruites en temps voulu de la doctrine chrétienne ? D'où Nous inférons à bon droit, puisque la foi languit de nos jours au point qu'elle est chez beaucoup presque morte, que le devoir de transmettre les vérités du catéchisme, ou n'est rempli qu'avec trop de négligence, ou est omis tout à fait ».

***

En ordonnant ensuite d'observer strictement les prescriptions pratiques qu'il donne au clergé, le Saint-Père recommande aux curés de se servir du *Catéchisme du Concile de Trente.* Ce livre précieux entre tous, publié en 1566, sous les auspices de S. Pie V, réédité par son successeur Grégoire XIII, dont de nombreux Conciles provinciaux ont conseillé fortement la lecture, quand ils ne l'imposent pas aux prêtres et aux fidèles, est maintenant trop peu connu. Pendant la seconde moitié du XVIe siècle, tout le XVIIe et une partie du XVIIIe, il était regardé comme le catéchisme de l'Eglise catholique. A la veille de la Révolution française, le pape Clément XIII, en 1761, se plaint avec amertume, de ce qu'on le néglige et demande au clergé d'y revenir, et il l'apprécie en disant : « *Ce Livre que les Pontifes Romains ont présenté aux pasteurs comme la règle de la Foi catholique, de l'enseignement chrétien, et aussi comme le garant de l'accord et de l'harmonie dans la manière de transmettre la doctrine* ». Le 8 septembre 1899, Léon XIII, en s'adressant spécialement aux prêtres français, leur disait : « *Nous demandons que tous les Séminaristes aient entre les mains et relisent souvent le Livre d'or connu sous le nom de* CATÉCHISME DU SAINT CONCILE DE TRENTE, *ou Catéchisme romain* ».

Pie X qui connaît si intimement les besoins des âmes, et qui sait si bien, d'après sa longue expérience, ce qui leur convient, remet à son tour, et d'autorité, l'ancien manuel de doctrine chrétienne au premier plan. Ce n'est pas un simple conseil qu'il donne, mais un ordre par « Autorité apostolique ».

Comme son titre pourrait le faire croire, ce catéchisme n'a pas été rédigé par le Concile de Trente même, mais les Pères en ont pris l'initiative, en choisissant dans l'assemblée les théologiens les plus distingués et les plus pieux, pour com-

poser l'ouvrage. Le Concile avait eu, il est vrai, l'intention, manifestée dès le 13 avril 1546, de rédiger un catéchisme au cours de ses solennelles assises, mais la multitude et la gravité des affaires ecclésiastiques pendantes s'y opposèrent. C'est pourquoi il constitua une commission qui reçut la charge spéciale d'entreprendre ce travail à sa place. Le cardinal Seripandi, Michel Medina, le cardinal Antoniano, Pierre Galesini et Jules Pogiani y travaillèrent pendant près de deux ans, du 26 février 1562 au mois de décembre 1563. On comprend aisément qu'un des grands soucis de ces théologiens ait été de faire passer, dans les diverses parties du catéchisme, les décisions doctrinales du Concile de Trente. Après la dissolution du Concile, le Pape Pie IV chargea son neveu, St Charles Borromée, de terminer l'œuvre. Celui-ci s'adjoignit trois théologiens de l'Ordre de S. Dominique qui s'étaient occupés, pendant le Concile, de la révision du Bréviaire et du Missel romain. C'étaient François Fereiro, Léonard Marini et Gilles Foscarari. Ils mirent trois ans à terminer le catéchisme, et il était prêt pour l'impression au moment où mourut Pie IV. St Charles Borromée présenta alors le manuscrit, résultat de cinq années de travail, au Pape S. Pie V. Celui-ci avant de le publier, le confia, pour une révision dernière, au théologien réputé alors le plus important, le cardinal Sirletti, en le priant de s'adjoindre les plus savants docteurs contemporains.

La première édition parut chez Paul Manuce, imprimeur des livres ecclésiastiques à Rome, le 24 septembre 1566[1]. Tous les pasteurs des âmes accueillirent son apparition avec joie ; ils étaient heureux d'opposer aux variations de l'hérésie protestante, une exposition magistrale, officielle et uniforme de toute la doctrine chrétienne. L'autorité de ce *Livre d'or* est donc très grande, bien qu'il ne soit pas l'œuvre personnelle du Concile de Trente ou du Pape.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : De la foi et du Symbole en général ; des Sacrements ; du Décalogue ; de la Prière, et de l'Oraison Dominicale.

Chaque partie est elle-même divisée en articles. Ces articles forment comme autant de monographies sur les différents points de la théologie. Il est difficile de synthétiser toute la Doctrine d'une manière plus complète, avec plus d'art et aussi avec une note plus communicative de piété chrétienne. Chaque article tend directement à faire aimer Dieu en enseignant sa loi. Ce point de vue est remarquable surtout dans l'explication de l'Oraison Dominicale.

La rédaction latine en fait en même temps une très remarquable œuvre littéraire ; elle est due au latiniste Pogiani, secrétaire du cardinal Borromée.

Voilà donc la méthode et le livre qui doivent prévaloir selon la volonté de Pie X. Il recommande aux évêques de veiller à ce que ses ordres ne tombent pas dans l'oubli « ou ce qui revient au même, ne soient obéis qu'avec négligence et relâchement ». La simplicité doit présider à cet enseignement de la doctrine, et ce n'est pas une raison pour s'imaginer qu'il ne requiert ni labeur, ni méditation. « Au contraire il en exige plus que tout autre : Il est beaucoup plus facile de trouver

1. Il existe peu d'éditions françaises du *Catéchisme du Concile de Trente*, écrit originairement en latin. Celle de Mgr Doney en fait plutôt le résumé, et celle de l'abbé Gagey, en deux grands volumes, est trop chargée de commentaires. L'abbé E. Marbeau vient d'en publier une version intégrale, approuvée par Pie X, qui forme un vrai *Manuel classique de la Religion*. — Cité Paroissiale. Avenue Malakoff, Paris. Société S. Jean l'Évangeliste.

un orateur qui parle abondamment et splendidement, qu'un catéchiste dont l'enseignement soit louable en tout point. Ils se trompent ceux qui, se fiant à l'ignorance ou à l'infériorité intellectuelle du peuple, prétendent pouvoir, en ces matières, agir avec négligence. Au contraire, plus les auditeurs que l'on a sont novices, plus il faut de zèle et de soin pour accommoder les vérités les plus sublimes, déjà si élevées au-dessus des intelligences ordinaires, à la compréhension plus faible des ignorants qui, tout autant que les sages, ont besoin de les connaître pour arriver à l'éternelle béatitude ».

Pie X avait toujours prêché d'exemple, au cours de sa carrière, en s'adonnant à l'enseignement de la doctrine chrétienne et en la recommandant. Il ne crut pas déroger en s'y livrant encore comme pape.

C'est ainsi qu'en sa qualité d'évêque de Rome, il se plut à donner aux curés des diverses paroisses de la ville, de vraies leçons pratiques d'instruction populaire. Ils assistèrent avec leurs fidèles, à tour de rôle, à l'homélie du dimanche prêchée par le Pasteur suprême. C'est là un trait bien caractéristique du zèle pastoral admirable de Pie X.

***

La sollicitude du Saint-Père pour la formation et la sainteté du clergé s'est montrée, dès le début de son règne, plus pressante encore, si possible, que par le passé. Quand il parle de renouveler l'esprit chrétien dans le monde moderne, il attend des ministres de l'Église une activité et une perfection qui produisent des fruits à la fois par le zèle, par la parole et par l'exemple.

Déjà dans l'Encyclique *E Supremi*, il déclare que les premiers soins des évêques doivent s'appliquer à former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres. «... Quoique tous les fidèles doivent aspirer à *l'état d'homme parfait à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ* (Eph. IV, 13), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela *un autre Christ;* non seulement parce qu'il participe au pouvoir de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et par là reproduire en soi son image ». Pour ce motif les évêques doivent faire de leur séminaire « les délices de leur cœur » et ne rien négliger de ce que le Concile de Trente a prescrit pour garantir la prospérité de cette institution. C'est ensuite, en dissipant l'ignorance religieuse, que les prêtres arrêteront le mieux les ravages de l'incrédulité. Pie X ne craint pas de répéter souvent pour que le clergé en soit bien convaincu : tels pasteurs, tels fidèles.

Dans l'Encyclique *Jucunda sane*, il évoque l'idéal du prêtre en reproduisant ce texte de saint Grégoire le Grand : « Le prêtre c'est celui qui, mort aux passions de la chair mène une vie spirituelle ; qui méprise la fortune et ne redoute point l'adversité, qui n'aspire qu'aux biens de l'âme ; qui loin de convoiter les richesses des autres, distribue les siennes ; dont le cœur miséricordieux incline toujours vers le pardon, mais qui pourtant jamais, par une pitié inopportune, ne déséquilibre la balance de l'équité ; qui non seulement ne se laisse aller à aucun acte illicite, mais déplore les fautes des autres comme les siennes propres, qui compatit d'un cœur affectueux aux faiblesses du prochain, qui se réjouit du bonheur de ses frères comme d'une bonne fortune personnelle ; qui en tous ses actes pourrait se proposer à l'imitation et ne trouve dans son passé aucune tache dont il doive rougir ;

qui s'applique à vivre de manière à pouvoir arroser des flots de sa doctrine les cœurs desséchés des chrétiens, qui par l'usage et la pratique de l'oraison, se sait capable d'obtenir du Seigneur tout ce qu'il lui demandera [1] ».

La vie de l'Église ne change en rien; le caractère de ses ministres est invariable comme elle, et Pie X trouve dans les termes mêmes, employés par le pape qui a donné son empreinte au moyen-âge, l'expression de l'idéal du prêtre qu'il a toujours eu lui-même.

L'admirable *Exhortation au Clergé*, publiée à l'occasion du 50[me] anniversaire de l'ordination sacerdotale de Pie X, complète ce qu'il désire voir se réaliser dans la vie intérieure et la vie active des prêtres, pour les rendre dignes de leur mission.

Aucun ne peut lire et méditer cette exhortation, sans éprouver le tressaillement communicatif de dévouement pour le Christ, qui vibre dans le cœur et dans la parole du Père qui l'a écrite. Rien de plus pénétrant que ce court traité de vie sacerdotale ; la vérité s'y allie comme toujours à la simplicité : c'est la force de Pie X.

Il exhorte le prêtre à la sainteté de vie que requiert sa dignité. « En négligeant la sainteté, le prêtre ne pourra, en quoi que ce soit, être le sel de la terre ; car ce qui est corrompu et contaminé n'est aucunement propre à conserver ; et là où manque la sainteté, il est inévitable que la corruption se mette ». Les fonctions saintes qu'exerce le prêtre requièrent la sainteté de sa vie. « Nous avons à remplir le rôle du Christ; la mission qu'il nous a donnée, nous devons l'accomplir, en prenant pour but, celui auquel il a tendu... Comme ses légats, nous devons gagner l'esprit des hommes à ses doctrines et à sa loi en commençant d'abord par les observer nous-mêmes ; en tant que participants à son pouvoir, nous sommes tenus pour délivrer les âmes des liens du péché, de nous efforcer courageusement de ne pas nous y impliquer nous-mêmes. Mais surtout comme ses ministres, dans l'oblation du Sacrifice par excellence, nous devons nous mettre dans la même disposition d'âme avec laquelle il s'est offert lui-même, sur l'autel de la Croix, en hostie immaculée à Dieu ».

Les séminaires, la liturgie des ordinations, les enseignements des Pères, tout dans l'Eglise tend à cette sainteté par de grands et continuels efforts. Et elle ne consiste pas dans ce que certains se plaisent à nommer les *vertus actives*, qui ne s'appliquent qu'à ce qui est utile aux autres, mais encore et surtout dans celles, dites *passives*, par lesquelles l'homme se parfait lui-même ; les vertus chrétiennes ne varient pas selon les temps auxquels on voudrait les accommoder. Mais d'autre part, le soin de la vie intérieure ne doit pas faire omettre les charges du ministère. Toutefois si la sainteté manque au prêtre, tout lui manque ; et Pie X explique alors que la volonté est pour une grande part dans sa formation, et que le prêtre n'y arrive que par la prière, une méditation assidue des vérités éternelles, des lectures pieuses et l'examen de conscience. « En ces temps, plus que jamais, une haute vertu est nécessaire au clergé ; une vertu exemplaire, ardente, active, prête enfin à faire de grandes choses et à en supporter de lourdes pour Jésus-Christ ».

La sainteté une fois acquise, il faut la conserver et l'entretenir par le moyen de retraites et d'exercices spirituels, par des unions ou sociétés entre prêtres sous la

1. Actes de Pie X, t. I, p. 163. *Passim.*

sanction et la direction de l'Autorité épiscopale, dans leur propre intérêt et pour le bien des âmes. — Il termine en faisant des vœux et souhaits pour le clergé.

« Ce sont là Nos pensées les plus habituelles, et Nos constantes sollicitudes ; aussi les yeux levés au ciel, renouvelons-Nous fréquemment, pour le clergé tout entier, la prière même de Jésus-Christ : *Père Saint, Sanctifiez-les. (Joan,* XVII, *11, 17.)* Nous sommes heureux qu'un grand nombre de fidèles de toute condition, soucieux de Notre bien et de celui de l'Église s'associent à Nous dans cette prière; et même Nous avons le bonheur que beaucoup d'âmes généreuses, non seulement dans les cloîtres, mais au milieu même de la vie du siècle, s'offrent en victimes à Dieu dans ce but, par une intention continuelle. Que Dieu agrée, comme un suave parfum, leurs pures et sublimes prières, et qu'Il ne dédaigne pas non plus Nos très humbles supplications. Que dans sa bonté et sa Providence, Il Nous soit en aide, Nous l'en supplions, et que du très Saint Cœur de son Fils, il répande sur tout le clergé des trésors de grâce, de charité et de toute vertu ».

De même que Pie X avait montré aux curés de Rome, comment il entendait l'enseignement de la doctrine chrétienne, il voulut donner aussi aux évêques une méthode de vigilance dans l'administration de leurs diocèses, en prenant lui-même toutes les mesures utiles pour assurer l'ordre et la parfaite organisation du sien.

Sa lettre apostolique du 11 février 1904 s'explique à ce sujet. « Nous avons résolu, dit le Souverain Pontife, d'accomplir la visite pastorale, selon que l'exige la charge pastorale ; et par les lettres présentes, Nous l'annonçons pour la gloire et l'honneur du Dieu tout puissant, pour l'exaltation de la Sainte Église romaine. Cette visite commencera le dimanche *In albis*, dans la sainte basilique de Latran ; puis elle se continuera dans les autres églises patriarcales, collégiales, et paroissiales et parmi leurs chapitres et clergé ; de même dans les monastères, couvents et églises de tous Ordres, soit d'hommes, soit de femmes, dans les collèges, dans les confréries laïques, et dans les autres lieux soumis au pouvoir ecclésiastique.

« Nous aurions vivement désiré accomplir par Nous-même cette visite. Mais puisque la tristesse des temps nous l'interdit, suivant aussi l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons décidé de confier une affaire de si grande importance à des hommes marquants par leur dignité, leur doctrine et leur expérience, auxquels Nous conférerons les pouvoirs nécessaires, et donnerons les instructions opportunes pour l'exact accomplissement de leur mission ».

Il indique aussi le but pratique qu'il désire voir atteint par cette manifestation de zèle pastoral. « Plaise à Dieu que, les mœurs étant amendées, le respect de l'Église augmenté, les fêtes saintement observées, toutes les vertus pratiquées comme il convient, cette ville, dont le siège de Pierre est la gloire, soit à l'univers entier guide et modèle de la sainteté ».

Un bref sur la visite apostolique de Rome, daté du 3 mars 1904, détermine avec une admirable précision les règles qui doivent présider à cette visite pour en obtenir des effets utiles et durables. Pour faciliter ce travail et lui donner une direction uniforme, il fit dresser un questionnaire, très détaillé, adressé à tous les supérieurs et administrateurs des églises de séculiers et de réguliers, de Confréries et d'Instituts religieux. Des règles spéciales furent aussi arrêtées pour les Rév. Visiteurs, ainsi que l'ordre à suivre dans la visite réelle et locale.

Le président de la S. C. de la visite Apostolique, Cardinal-Vicaire Respighi, notifia, à la date du 21 mars 1904, la volonté pontificale à tous les intéressés en y joignant les dispositions et avis nécessaires à son entière exécution. Les réponses au questionnaire devaient être communiquées avant le 31 mai suivant. La Visite Apostolique, selon des règles analogues, s'étendit aux autres diocèses d'Italie, par le décret de la S. C. du Concile en date du 7 mars 1904.

***

Mais ce serait peu de réorganiser la vie paroissiale et de propager la doctrine du Christ, si parallèlement les âmes n'étaient raffermies dans la vie surnaturelle. L'Eglise et ses ministres n'existent que pour les âmes, et leur perfection ne se conçoit pas sans un aboutissement à une union plus intime des fidèles avec le Christ. Pie X a établi la Congrégation nouvelle dite : *De la Discipline et des Sacrements.* Puisque ceux-ci ont été institués par Jésus-Christ pour nous communiquer les grâces du Saint-Esprit, il importe surtout dans la période de dépression actuelle de la vie chrétienne, que les fidèles comprennent davantage leur efficacité, et en usent comme il convient selon l'esprit du Christ et de son Eglise.

L'attention du Souverain Pontife, dès le début de son règne, s'est portée spécialement sur la Ste-Eucharistie. La vie de notre âme en dépend ; c'est le moyen indispensable pour arriver à la sainteté et à la vie éternelle. « Les âmes parfaites ont besoin de cette nourriture divine pour se maintenir dans la perfection, et les imparfaites pour y parvenir ; les fortes pour ne pas faiblir, les faibles pour se fortifier (S. Fr. de Sales). La considération de ce que la Ste-Eucharistie, comme « Pain de vie » représente dans l'économie de la vie chrétienne, suffit pour établir que les fidèles doivent pratiquer la communion fréquente et quotidienne.

Pie X a montré la plus grande activité pour exciter dans toutes les classes de la société chrétienne, l'amour du Banquet Eucharistique, et spécialement l'habitude de la Communion fréquente. C'est surtout dans ce but qu'il a encouragé les Congrès Eucharistiques. A l'occasion de celui de Metz, il s'exprime ainsi dans sa lettre du 11 juillet 1907 à S. Em. le Cardinal Vincent Vanutelli :

« Parmi toutes les entreprises religieuses qui sont entrées dans les habitudes des catholiques, il faut regarder comme particulièrement salutaire et fécond en résultats, l'usage de se réunir en grand nombre, à des époques déterminées, dans le but de délibérer sur les moyens à prendre pour enflammer et exciter de plus en plus les cœurs au culte, à la vénération et à la dévotion pratique envers l'auguste Sacrement.

En effet, le centre de la vie chrétienne, et, pour ainsi dire, l'âme de l'Église, se trouvent dans l'Eucharistie ; plus les peuples catholiques lui porteront d'amour, plus ils participeront avec abondance à la vie de Jésus-Christ, plus ils assureront le progrès de la Religion chrétienne, en chaque âme en particulier, comme dans la société tout entière ».

Avant de parler du mémorable décret doctrinal de la S. Congrégation du Concile, publié le 20 décembre 1905, examinons, pour mieux en faire comprendre l'opportunité, la question historique qui s'y rattache.

Il est hors de doute que l'Église a toujours désiré que ses enfants reçoivent le Pain de vie fréquemment et même chaque jour ; mais on a constaté qu'à l'uni-

formité de l'enseignement n'a pas toujours correspondu une pratique uniforme parmi les fidèles.

Vers la fin du XIX[e] siècle un mouvement considérable s'était produit en faveur de la communion fréquente ou quotidienne, à la fois dans les maisons religieuses et parmi les fidèles. Une des dernières Encycliques de Léon XIII, *Miræ charitatis*, du 28 mai 1902, est consacrée à la Très Sainte Eucharistie. Il y déclare avoir éprouvé une grande joie en voyant « qu'en ces dernières années, les âmes des fidèles ont commencé à se renouveler dans l'amour et la dévotion envers le sacrement de l'Eucharistie, ce qui Nous fait espérer des temps et des événements meilleurs ». Quand il en arrive à parler des moyens pratiques, il s'exprime ainsi sur celui qui lui paraît important entre tous : « Mais il faut surtout s'efforcer de faire revivre en une large mesure dans les nations catholiques, le fréquent usage de l'Eucharistie. C'est ce qu'enseignent l'exemple de l'Église naissante, les décrets des Conciles, l'autorité des Pères et des hommes les plus saints de toutes les époques. Comme le corps, l'âme a besoin de nourriture ; or, la Sainte Eucharistie lui offre l'aliment de vie par excellence. C'est pourquoi il faut dissiper les préjugés des adversaires, les vaines craintes d'un grand nombre, et *absolument écarter les raisons spécieuses de s'abstenir de la communion* [1] ».

Ces raisons spécieuses que dénonce le Souverain Pontife existaient donc et ce fut Pie X qui les signala clairement, en approuvant et confirmant le décret de la S. C. du Concile du 20 décembre 1905. Ce décret détermine d'une façon définitive, afin de ne plus laisser de place à n'importe quelles « raisons spécieuses », les conditions requises pour la communion fréquente et quotidienne ; les fidèles directement instruits par le Saint Père, ne seront plus inquiétés par des controverses.

Le décret est précédé d'un préambule qui résume brièvement à la fois l'histoire de la doctrine et de la pratique eucharistiques. L'argument principal et essentiel en faveur de la communion fréquente et quotidienne, est mis en première ligne.

Quelle a été l'intention de Jésus-Christ en instituant le sacrement de son Amour ? Le décret déclare qu'il n'y a pas de doute à ce sujet : l'insistance du Sauveur pour inculquer la nécessité de manger sa chair et de boire son sang fréquemment ; les comparaisons dont il se sert, la *manne*, le *pain*, donnent clairement à comprendre que « si le corps se nourrit chaque jour de pain, et si les Hébreux dans le désert ont mangé, chaque jour, la manne, de même l'âme chrétienne peut chaque jour se nourrir et se refaire par le pain céleste [2] ». L'Eucharistie est présentée ainsi par le Rédempteur comme un *Pain de Vie* ; en nous le donnant il a eu moins en vue l'honneur et le respect dus à sa souveraine majesté, que sa pitié pour nos faiblesses ; il ne se présente pas comme une récompense donnée à nos vertus, mais comme une force donnée à notre nature pour triompher de la convoitise, pour effacer les fautes légères qui échappent chaque jour, et pour nous préserver des péchés graves auxquels est exposée la faiblesse humaine.

Ces principes, l'Église ne les a jamais perdus de vue ; son intention a toujours été conforme à celle de Jésus-Christ, et ses principaux docteurs ont été unanimes à soutenir et encourager la communion quotidienne. C'est surtout par la grande

1. Cf. Lettres Apostoliques de Léon XIII. Édition des *Questions actuelles*, Paris, 3, rue Bayard. Tome VI, p. 317-319.

2. Décret. *Introduction.*

S. Ignace et S. Philippe de Néri viennent en aide à leurs prédécesseurs pour renouveler la vie intérieure de l'Église par la fréquente communion.

Si des réserves sont encore faites, elles ont pour cause les déplorables habitudes de négligence alors régnantes parmi les laïques, et l'extrême difficulté de les vaincre.

L'enseignement du Concile de Trente popularise la doctrine traditionnelle, et on la trouve pratiquement exprimée par son Catéchisme. Il recommande la maxime : *Sic vive ut quotidie possis sumere,* qui résume fidèlement la doctrine commune des Pères et des théologiens : vivez de manière à pouvoir communier tous les jours [1]. Il exprime le vœu de voir les fidèles communier pendant la messe à laquelle ils assistent.

« C'est pourquoi les pasteurs auront soin d'exhorter souvent les fidèles à ne point négliger de nourrir *chaque jour* leur âme de ce Pain salutaire, en leur représentant qu'ils ne manquent pas de donner *chaque jour* à leur corps les aliments dont il a besoin, et que la nourriture spirituelle n'est pas moins nécessaire à l'âme que la nourriture matérielle au corps. Il sera aussi très utile de leur rappeler en même temps ces immenses et divins bienfaits que nous procure la communion eucharistique.

Le cardinal Tolet († 1596) paraît avoir affirmé le premier la nécessité de l'exemption de toute affection au péché véniel pour obtenir le fruit de la communion fréquente. Il fut suivi au XVII[e] siècle par Vasquez, Suarez, Lugo et saint François de Sales [2]. Alors se manifesta aussi peu à peu la secte issue de l'*Augustinus*.

La fausse tendance de l'esprit janséniste se révéla d'abord dans la pratique religieuse, par le fameux *chapelet secret* d'Angélique Arnaud et de ses religieuses. C'était une sorte de méditation en seize points destinée à honorer la Sainte Eucharistie, et où ce Sacrement de l'amour du Sauveur envers les hommes était représenté comme terrible, redoutable, inaccessible. La bonté et la miséricorde disparaissaient, et celles qui étaient vouées à l'adoration de Notre-Seigneur au Très-Saint-Sacrement, croyaient ne pouvoir l'honorer qu'en se retirant de Lui à cause des exigences de sa sainteté « incommunicable ». Une condamnation de la Sorbonne n'arrêta pas ces extravagances. Le livre d'Antoine Arnaud, *De la fréquente communion* (1643), qui est dirigé contre la fréquente communion, en suscitant de vives polémiques, jeta dans la foule des fidèles un trouble dont les funestes effets se sont étendus jusqu'à nos jours. Deux propositions résument sa doctrine : longue pénitence d'abstention pour chaque faute grave, et amour divin pur et sans mélange pour la réception. Elle fut condamnée par la S. C. du Concile le 12 février 1689 et par Alexandre VIII, le 7 décembre 1690.

Comme dans le livre d'Arnaud le faux se mêlait au vrai, et qu'il réclamait notamment une préparation plus exacte à la réception des sacrements et, en général, une vie chrétienne plus digne, saint Vincent de Paul le jugea en ces termes : « Si ce livre a servi à une centaine, en les rendant plus respectueux à l'égard des Sacrements, il y en a au moins dix mille à qui il a nui en les en retirant tout à fait ». Fénelon montra de son côté, par sa lettre à un homme du monde,

1. Cette formule attribuée tantôt à S. Augustin, tantôt à S. Ambroise, n'appartient en réalité ni à l'un ni à l'autre. Elle est empruntée à un traité *De Sacramentis*, œuvre anonyme du V[e] ou du VI[e] siècle. (Scannell, o. c.)

2. Cf. E. Dublanchy, o. c. p. 536.

que la tradition constante de l'Église, depuis les apôtres, autorise clairement l'usage de la fréquente communion.

Certaines divergences continuèrent toutefois à subsister jusqu'au moment où la doctrine de S. Alphonse de Liguori obtint presque unanimement l'approbation des théologiens. Tout en étant plus précise, cette doctrine ne se prononçait pas pourtant sur la suffisance de l'état de grâce, au moins comme disposition strictement requise, et sur les fruits réels produits, même dans l'âme gardant quelque attache au péché véniel. Elle a généralement été suivie au siècle dernier.

Pie X voulut mettre fin à des discussions qui laissaient subsister d'inutiles inquiétudes, et il établit une règle unique pour le plus grand bien des fidèles. C'est le sujet du Décret, rendu par la S. C. du Concile, le 20 décembre 1905. Depuis le Concile de Trente il n'y en a pas eu de plus important pour la direction de la vie spirituelle, et il exalte, par son esprit, la miséricorde et la bonté infinies du divin Sauveur, le Christ Eucharistique. Sa portée sera immense pour la rénovation de la vie chrétienne. D'après le désir manifeste du divin Sauveur, d'après la doctrine constante de l'Église et de la tradition, tous les fidèles, sans distinction de classes ou de conditions particulières, comme « celles des gens de négoce, ou de gens mariés », sont appelés à la communion fréquente et quotidienne. Deux conditions seulement sont indispensables : 1° l'État de grâce, 2° l'Intention droite et pieuse. Ces conditions sont expliquées dans les termes suivants :

« Or l'intention droite consiste en ce que le communiant ne soit pas conduit par l'habitude, par la vanité, ou par des raisons humaines, mais qu'il communie pour plaire à Dieu, pour s'unir plus étroitement à lui par la charité et pour opposer ce remède divin à ses infirmités et à ses défauts. »

« S'il est très avantageux que ceux qui font la communion fréquente et quotidienne soient exempts de péchés véniels, au moins pleinement délibérés, et de l'affection à ces péchés, néanmoins il suffit qu'ils soient exempts des fautes mortelles, avec la résolution de n'en plus commettre à l'avenir.

« Mais comme les sacrements de la Loi nouvelle tout en agissant *ex opere operato*, produisent cependant un effet plus grand à raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent, il faut veiller à ce qu'une préparation soigneuse précède la sainte communion et à ce qu'une action de grâce convenable la suive, en tenant compte des facultés, de la condition et des obligations de chacun.

« Pour que la communion fréquente et quotidienne se fasse avec plus de prudence et ait plus de mérite, il ne faut la faire qu'avec l'avis du confesseur. »

En terminant, le Décret déclare, qu'après sa promulgation, les écrivains ecclésiastiques devront s'abstenir de toute controverse au sujet des dispositions pour la communion fréquente et quotidienne.

Pie X en établissant avec une clarté complète cette doctrine définitive, et en montrant les singuliers avantages qui en résulteront pour les âmes vraiment chrétiennes, a ramené un état normal qui répond, au milieu d'une époque de lutte et de persécutions, à cette pressante invitation du Sauveur : « *Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes fatigués, et je vous soulagerai* ». Ce que le P. Dalgairns traduisait déjà, il y a un demi-siècle, en ces termes :

« Venez, vous qui travaillez péniblement tout le long du jour pour gagner votre pain quotidien, vous tous qui vous épuisez au travail soit de la main, soit de la tête,

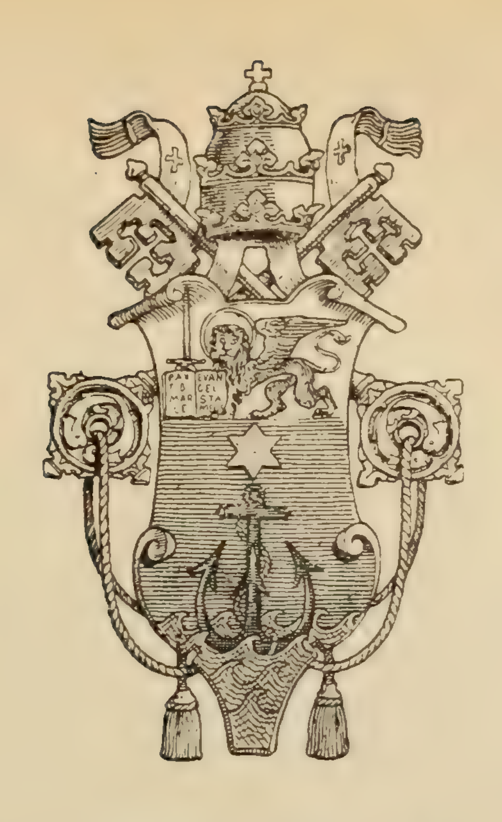
ouvriers, marchands, pauvres couturières et filles de comptoir, venez librement aux fontaines de la vie.

« Venez, vous tous qui êtes courbés sur votre bureau pendant la pénible semaine, marchands de la cité, hommes de lois des tribunaux, étudiants des universités. La vie est pleine de tumulte et de dissipation, les tentations sont innombrables. Le monde, la chair, le démon ont une force redoutable; mais courage! Jésus dans le sacrement a triomphé de tout. Là, le jeune homme apprendra la chasteté, le pauvre la résignation, l'homme savant l'humilité.

« Venez, jeunes filles, abriter votre innocence; et vous, mères, apprenez à aimer votre époux et vos enfants pour l'amour de Dieu.

« Venez, pécheurs au cœur brisé, il y a ici un antidote contre le poison du péché, un remède aux terribles habitudes qui vous jettent bien près du désespoir. Venez, car les docteurs de l'Église nous disent que tous ceux qui luttent courageusement pour éviter le péché mortel, peuvent aussi le recevoir souvent [1] ».

1. Le P. Dalgairns, *La Sainte Communion*, | *o. c.*, T. II, P. 130.



CHAPITRE XV

La Condamnation du Modernisme

3 juillet, 8 septembre 1907.

L'origine de l'hérésie moderniste. — Signification et nécessité de la condamnation. — L'Encyclique *Pascendi* expose le Modernisme comme système. — L'Agnosticisme en philosophie et en théologie. — Fausseté de cette théorie. — L'immanentisme vital, son application aux notions fondamentales de toute religion. — Connexion entre l'Agnosticisme et l'Immanentisme. — Le rôle du *besoin* humain et de la subconscience. — L'erreur fondamentale de l'Immanentisme. — L'Evolutionisme, comment il explique le dogme, la vérité, le culte, les Livres saints, l'Eglise. — Réfutation du système. — Conclusions.

Avant son élection, Pie X avait au plus haut degré le zèle de l'enseignement, mais en devenant le successeur de S. Pierre, au devoir de propager la pure doctrine traditionnelle de l'Eglise, s'ajouta celui de sa préservation et de sa défense surtout contre les erreurs qui ont les apparences de la ferveur religieuse. Parlant du dépérissement de la foi dans sa première Encyclique, « il ne faut pas admettre, dit-il, que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent, c'est bien plutôt l'ignorance, tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait plus de ravage ». L'Encyclique *Jucunda sane*, du 12 mars 1904, précise davantage et affirme que le mal vient « de la négation gratuite du principe surnaturel qui se pare du faux nom de science et devient le postulat d'une critique également fausse. Toutes les vérités qui ont quelque rapport avec l'ordre surna-

turel, qu'elles le constituent ou qu'elles lui soient annexes, qu'elles le supposent ou qu'enfin elles ne puissent être expliquées en grande partie que par lui, tout cela est rayé des pages de l'histoire, sans le moindre examen préalable. Telles sont la divinité de Jésus-Christ, son Incarnation par l'œuvre du Saint-Esprit, sa Résurrection d'entre les morts opérée par sa propre vertu, enfin tous les autres points de notre foi [1] ».

Ces préliminaires annonçaient un projet plus vaste qui mûrissait, car le grand appareil scientifique des nouveaux docteurs troublait beaucoup d'esprits, et ceux-là qui restaient fermes dans la foi, s'opposaient à la méthode critique même, alors qu'on ne devait s'en prendre qu'à un faux principe en philosophie. Pie X. signala ce principe, coupa la racine même du mal déjà développée sous forme d'enseignements divers, et la rejeta hors de l'Eglise. Cet acte de haute sagesse a été surtout loué, parce qu'il donne, comme le dit Paul Bourget, « la sensation d'une société réellement organisée, où tous les éléments se développent en se subordonnant, où la variété aboutit à l'unité ». C'est ainsi que l'Eglise, même dans ses luttes, est toujours un modèle de vie sociale.

Comme l'enseignement de Pie X au sujet de « l'erreur moderniste » est d'une importance doctrinale de premier ordre, nous y consacrons une étude spéciale. Par l'Encyclique *Pascendi*, « Pie X continue et amplifie magistralement l'œuvre de ses glorieux prédécesseurs et occupe, dès à présent, une illustre place dans cette série de grands papes dont l'Eglise catholique a été gratifiée dans les temps troublés où nous vivons. » C'est encore P. Bourget qui a exprimé ainsi, l'opinion des milieux intellectuels qui se soucient de la vérité et du bien commun.

D'abord quel a été le principe du faux système rejeté par l'Eglise?

* * *

Les Encyclopédistes du XVIII[e] siècle, parmi beaucoup d'illusions, eurent surtout celle-ci : que l'humanité, grâce à leur matérialisme, allait enfin jouir de la vraie vie. Ils ne se doutaient pas qu'à ce moment même, à Kœnigsberg, un professeur de philosophie, poussé par un même esprit d'indépendance, s'occupait

1. Bien que le mouvement moderniste soit surtout philosophique et théologique, il n'a pas manqué de faire sienne la critique rationaliste appliquée aux Livres saints. Comme le lecteur pourra le constater, les modernistes ont sur l'inspiration et sur l'historicité de la Bible et des Évangiles en particulier, des idées qui ne diffèrent en rien de celles des rationalistes. La fausse exégèse biblique n'a pas été sans influencer l'éclosion du modernisme, et c'est pourquoi il nous faut signaler ici ce que les Souverains Pontifes ont fait pour régler les études bibliques et s'opposer à des abus dangereux. Léon XIII, très préoccupé de ces études, avait conçu le projet d'établir à Rome, une sorte de faculté spéciale pour former des maîtres « dans la science des paroles divines ». Faute de ressources, il ne put le réaliser. Pie X a repris l'idée, et en attendant de pouvoir la mettre en œuvre, il a institué des grades académiques de licencié et de docteur dans la science de l'Écriture Sainte, et il a autorisé la *Commission biblique* à conférer ces grades, selon certaines règles fixées par lui. (Lettre apost. du 23 février 1904.)

Léon XIII consacra à la question biblique la Lettre Encyclique *Providentissimus Deus*, (18 nov. 1893); et peu de temps avant sa mort, par sa lettre apostolique *Vigilantiæ* (30 oct. 1902), il institua à Rome une *Commission*, ou Conseil particulier chargé de garder fidèlement la doctrine et la tradition de l'Église; « d'apporter en outre à la légitime exégèse biblique, l'appui d'une science en progrès... et de prêter son concours aux catholiques, soit en les aidant et en les dirigeant dans cet ordre d'études, soit en mettant fin aux controverses qui pourraient exister entre eux ».

ACTES de Pie X. Litt. Apost. *Scripturæ sacræ*.

à établir des principes au rebours des leurs, et allait bientôt décréter un affranchissement intellectuel radical, avec un appareil scientifique nouveau et séduisant. Kant a proposé, en effet, au sujet pensant, de ne plus chercher la vérité et la certitude hors de soi, mais en soi. S'il ne veut ni du panthéisme, ni du monisme, ni du scepticisme, c'est que ces systèmes entraînent la ruine de l'autonomie humaine. Le *moi* suffit à tout. Les nécessités les plus diverses de la créature raisonnable trouvent en lui leur satisfaction. La raison qui représente ce *moi* est la règle et la mesure de la vérité ; c'est pourquoi, elle doit se substituer à la Révélation et à toute autorité.

Kant eut aussitôt de nombreux partisans en Allemagne. Le protestantisme avait préparé le terrain ; Luther avait exalté, lui aussi, l'individualisme en donnant la première place à la conscience comme autorité directive. Le subjectivisme en s'insinuant dans la théologie protestante se manifesta surtout chez Schleiermacher (1768-1834), et son disciple A. Ritschl (1822-1889)[1] ; dans la critique historique chez A. Harnack. En France le théologien protestant A. Sabatier propagea le Protestantisme libéral en rupture avec le vieux protestantisme orthodoxe, surtout par son *Esquisse d'une philosophie de la religion*, (1897)[2].

« Le criticisme, dit le chanoine T. Didiot, attira à lui la foule des esprits impatients de toute loi intérieure ou extérieure, de toute conviction et de toute conscience, de toute morale et de toute religion. Ceux qui en voulaient garder au moins les apparences et les formules, avaient la ressource de reconstruire *a priori*, avec des éléments purement subjectifs, l'édifice dont ils avaient répudié la construction antérieure et objective : ainsi des théologiens refaisaient, au dedans d'eux mêmes, le christianisme qu'ils avaient rejeté comme fait historique, comme vérité venue du dehors. Ceux qui préféraient ne rien conserver des traditions, soit divines, soit humaines, pouvaient colorer leur apostasie de savantes et spécieuses critiques, comme celles « de la raison pure, de la raison pratique, du jugement esthétique et téléologique ». Une foi si épurée, une philosophie si profonde n'excusaient-elles pas une rupture discrète avec l'ancienne foi, avec la vieille philosophie du moyen-âge ?... Le subjectivisme, en déniant finalement toute valeur objective à l'histoire, supprime les plus importants préliminaires de l'acte de foi ; et en ôtant à celui-ci son motif tiré de l'affirmation divine, pour le remplacer par des considérations philosophiques plus ou moins spécieuses, il lui enlève nécessairement toute surnaturalité. La foi n'est plus la foi ; elle ne croit pas *comme il faut*, elle n'est plus la racine de la justification et du salut. Un Kantiste sincère ne peut être effectivement un sincère catholique ; ses dispositions subjectives, si loyales qu'elles soient, ne sauraient aucunement suppléer à ce qui lui manque objectivement pour entrer ou demeurer dans l'ordre de la grâce »[3].

La rationalisme de Kant ne se borne pas à nier la Révélation proprement dite, ce qui laisserait à la raison la faculté de connaître Dieu et les choses de la

1. Cf. G. Goyau. L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE, le Protestantisme, *Perrin*.

2. On a remarqué que l'évolution radicale de M. Loisy date de la publication de cet ouvrage. Cf. E. VAN ROEY, *L'Église catholique et le modernisme*, Revue générale, 1908, t. 44, p. 169.

3. *Un siècle*, article : *La Philosophie* de 1800 à 1900. Paris, Oudin, 1900, p. 370.

Religion, mais il a ouvert une phase nouvelle au système en déniant cette faculté à la raison humaine.

Le Kantisme aboutissant, en dernière analyse, au subjectivisme, a subi beaucoup de variations pendant le XIXe siècle, et ses disciples après avoir passé par des subtilités et des extravagances diverses, sont revenus peu à peu au vieux criticisme qui s'est formé de 1781 à 1803 ; et le fond du paradoxe Kantiste reste, au XXe siècle comme au XIXe, l'ennemi redoutable de la philosophie catholique et de la religion chrétienne. C'est de son principe qu'est né le système connu sous le nom de *Modernisme*. Il repose en effet tout entier sur ces affirmations : — La raison humaine spéculative qui opère par raisonnement, ne peut atteindre la vraie et certaine connaissance de ce qui n'est pas *phénomène*, ce qui revient à rejeter la valeur objective des conceptions de l'esprit acquises par raisonnement.

En second lieu la raison *pratique* est source d'obligation morale, mais elle n'est pas vraiment scientifique. Née de l'intelligence elle ne s'impose pas à cause de l'évidence intrinsèque d'une vérité, mais par suite d'une nécessité inéluctable qui est inhérente au sujet même.

* * *

Ce système, par cela même qu'il représentait moins une orientation nouvelle qu'une application de principes rationalistes aux diverses sciences religieuses, n'a pas eu un auteur unique, et ne s'est pas présenté sous forme de doctrine constituée. Pie X, le 17 avril 1907, dans son allocution à de nouveaux cardinaux, se déclara extrêmement affligé de voir quelle guerre implacable, l'erreur des esprits et l'esprit de rebellion menaient contre l'Eglise par la diffusion de propositions absolument fausses. Notamment l'évolution des dogmes, le retour à l'Evangile, l'émancipation de l'Eglise et la nécessité de l'accommoder aux exigences du temps présent. Ces propositions allaient être extraites des œuvres modernistes, coordonnées en système d'après leur inspiration commune, et condamnées. Quand les documents parurent le 3 juillet et le 8 septembre de la même année, l'émotion fut considérable. L'événement passionna tous ceux qui s'intéressent à la pensée humaine et à l'histoire de la vie chrétienne.

Avant d'aborder l'exposé de la doctrine condamnée, il est nécessaire pour préciser la pensée pontificale et éviter les malentendus, de présenter quelques notions préliminaires, selon des commentateurs autorisés.

Quel sens précis faut-il donner à l'étiquette du système : *Le Modernisme ?*

Il ne s'agit pas d'une doctrine nettement déterminée comme le monothéisme, le polythéisme etc., mais de tendances, d'habitudes de penser propres à notre époque. Ce qui est *moderne* n'implique en soi ni vérité ni erreur ; la tendance même à être *de son temps*, si elle est bien entendue en se rapportant aux vrais progrès, à des nécessités spéciales, à des désirs légitimes, n'a rien de répréhensible. Le modernisme n'est point non plus, comme le dit S. Em. le cardinal Mercier, l'expression moderne de la science, et par conséquent la condamnation du Modernisme n'est ni la condamnation de la science dont nous sommes tous si justement fiers, ni la réprobation de ses méthodes que les savants catholiques tiennent et doivent tenir à honneur de pratiquer et d'enseigner. L'Église n'a condamné sous ce nom que cet esprit nouveau qui prétend renouveler l'Église, de façon à la concilier avec les idées d'une philosophie dite nouvelle, et les aspira-

tions de l'*âme moderne*, et cela en foulant aux pieds la tradition catholique et surtout la philosophie et la théologie scolastiques. Cette soi-disant « âme moderne », imbue de Kantisme, regarde comme impossible que les choses du monde extérieur soient le monde de nos connaissances, et en conclut que l'homme tire de son propre fonds tout ce qu'il peut connaître. « La norme du savoir humain n'est pas la réalité objective, mais la vie humaine. Tout doit être *immanent* à l'être. On en est donc arrivé à mettre en doute la certitude scientifique sur laquelle la morale kantienne elle-même est fondée [1] ».

Pie X a été sollicité par les modernistes, « ils l'ont supplié d'accepter *tout le courant* — dit encore S. Em. le cardinal Mercier — non seulement la science expérimentale, mais encore l'interprétation kantienne de la science expérimentale et du devoir moral qu'elle implique.

C'est là que le Pape répond : Impossible ! J'accepte la science, je refuse l'interprétation !

Je vous rappellerai ici — ajoutait encore l'illustre philosophe — une page de l'Évangile. Notre Divin Sauveur fut, dit l'Écriture, transporté sur une cime. Satan vint à lui et lui dit : « Regarde cette plaine, vois au loin. Tout ce qu'elle porte, tous les royaumes de la terre sont à toi si tu veux plier le genou devant moi. » Mais le Seigneur répondit : « Arrière, Satan, car il est écrit : « *Tu adoreras ton Dieu et tu n'adoreras que Lui !* »

En 1834, Lamennais alla se prosterner aux pieds de Grégoire XVI et lui dit : « J'ai voulu démontrer au monde que, moyennant certaines concessions, le catholicisme peut concilier les idées de tous les hommes. Faites un signe, et vous verrez s'assujettir à vos pieds la foi et la raison ! »

De même aujourd'hui, les modernistes vont vers le Pontife et lui disent : « La philosophie subjectiviste de Kant règne partout. Inclinez-vous et vous serez le maître ! »

Mais le Pape a répondu en repoussant du pied cette royauté usurpée : « Arrière ! Je ne connais que mon Devoir et ne veux servir que la Vérité [2] ! ».

Quatre documents pontificaux concernent cette grave matière, regardée par Pie X, dans son ensemble comme « *le rendez-vous de toutes les hérésies* ». A la date du 3 juillet 1907 parut le décret *Lamentabili* qui proscrit 65 propositions exprimant les principales erreurs répandues journellement parmi les fidèles. Le 28 août 1907 un décret disciplinaire émané de la S. C. de l'Inquisition, indique des règles complémentaires pour que le St-Siège atteigne plus sûrement le but visé par le document antérieur. Peu de jours après, le 8 septembre 1907, l'Encyclique *Pascendi* apporta un enseignement complet et méthodique au sujet du Modernisme : ses enseignements dans leur ensemble, le lien qui les rattache l'un à l'autre, les causes de ces erreurs, et les remèdes à employer pour paralyser le mal. Enfin, le 18 novembre de la même année, par un *Motu Proprio*, Pie X exigea la soumission aux décisions de la Commission Pontificale en matière biblique, les assimilant à celles des Congrégations qui prononcent en matière doctrinale ; il confirma le décret *Lamentabili*, l'encyclique *Pascendi*,

1. Cardinal Mercier. *Conférence au jeune barreau d'Anvers.*

2. *Ibidem.*

et déclara excommuniés les contradicteurs qui persisteraient dans leur voie [1].

Le décret *Lamentabili* spécifie et rejette comme fausses 65 propositions prises isolément ; il faut donc que les catholiques les repoussent telles qu'elles sont exprimées, sans tenir compte d'aucune espèce d'explication ou de justification. Pour ce qui regarde l'Encyclique même qui forme un tout doctrinal avec le décret, elle embrasse le système moderniste, et ainsi enveloppe dans la condamnation beaucoup de conclusions qui en dérivent comme d'une source. A l'un et à l'autre acte il faut donner un assentiment religieux de l'intelligence, intérieur et positif.

Cette Encyclique, d'après le docteur Van der Meersch, n'est pas à proprement parler une définition de doctrine, *ex cathedra*, au sujet de la foi ou des mœurs, imposée à l'Église universelle ; cependant Pie X y fait usage de son pouvoir de docteur qu'il possède comme Souverain Pontife, et de celui de pasteur du troupeau du Christ, qui le charge de veiller très soigneusement sur le dépôt de la foi. De là suit, pour les sujets, l'obligation de se soumettre, et de donner leur adhésion intellectuelle aux propositions que formule le Pontife romain, quand il impose une doctrine [2].

Les 65 propositions étant condamnées comme fausses, nous devons les repousser comme telles.

Quant à la façon dont l'Encyclique expose le système moderniste, elle repose sur les opinions et sentences empruntées aux écrits des modernistes, mais elle les présente comme formant un ensemble, avec le lien logique qui les coordonne [3]. Le document brille de ce côté par une grande perspicacité jointe à une vigueur et une somme de connaissances très étendue. On ne doit pourtant pas en conclure que ceux qui ont avancé l'une ou l'autre des erreurs condamnées aient adopté tout le corps de la doctrine ; il existe divers degrés dans le modernisme ; l'un a poussé plus loin que l'autre le principe fondamental et tous ne sont pas arrivés aux mêmes conclusions.

Ce qui mérite aussi d'être signalé, c'est que les opinions particulières des auteurs modernistes prétendent s'imposer à l'Église et renouvellent ainsi la tendance qui a amené le schisme au XVI[e] siècle. Le protestantisme s'est séparé de Rome par le fait qu'il a refusé soumission à son autorité doctrinale, et qu'il a permis à ses adhérents de suivre une foi personnelle, puisée dans l'Écriture Sainte, sous l'inspiration du Saint-Esprit. C'est l'individualisme substitué à l'autorité, et le modernisme, lui aussi, oppose la conscience individuelle à l'enseignement de l'Église. Le cardinal Mercier le démontre avec une grande clarté. Il est

1. La traduction des quatre documents a été publiée dans l'opuscule, *Condamnation du Modernisme*. Tournai, Casterman, 1907.

Pour l'Encyclique *Pascendi*, nos renvois se rapportent à l'édition de la *Société St-Augustin* : Bruges, 1907.

2. Cf. J. Van der Meersch, S. Th. et Ph. D. professeur de dogmatique au Grand-Séminaire de Bruges. *De Modernismo*, opuscule extrait des *Collationes Brugenses*. Brugis, Typis Ad. Maertens-Mathys, 1908. *Prænotanda*, passim.

3. Le P. Prat, bien avant la condamnation du Modernisme, après avoir constaté qu'en se bornant à une lecture rapide, on ne remarque tout d'abord chez Loisy que des erreurs de détail, ajoute : « Il y a au fond (des œuvres de Loisy) une sorte de nihilisme théologique, et de subjectivisme absolu qui, poussé à ses conséquences logiques, ne laisserait subsister ni l'Église de Jésus Christ ni la Révélation, ni la certitude, ni même un Dieu personnel. »

Études. Au fond d'un petit livre, 1903, t. 97, p. 324.

d'avis aussi que l'assimilation inconsciente de la constitution de l'Église aux organisations politiques modernes n'est pas étrangère à la faveur que le modernisme a rencontrée. « Dans le système parlementaire on se figure aisément en effet, que les représentants du pouvoir sont... comme des délégués dont le rôle exclusif est d'interpréter et de faire valoir la pensée et la volonté de leurs commettants [1] ». Ainsi, d'après les modernistes, comme nous le verrons, les consciences individuelles imposeraient les vérités, ne laissant aux évêques, et même au Pape, que le droit de les enregistrer et de les proclamer authentiquement.

Il est donc certain que le courant kantiste avait envahi le domaine de la philosophie et de la théologie catholiques, au point que l'Église ne pouvait laisser plus longtemps la simple discussion défendre les intérêts de la vérité. D'après, l'excellente étude consacrée au modernisme par le docteur J. Van der Meersch, nous allons exposer les doctrines erronées qui résument tout le mouvement et la savante réfutation qu'il y oppose [2].

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MODERNISME.

I. L'Agnosticisme.

Le mot vient de l'antiquité et d'Athènes ; c'est dans cette ville que S. Paul rencontra un autel dédié « *Au Dieu inconnu,* Ἀγνώστῳ Θεῷ. Le langage chrétien a souvent employé le mot ἀγνώστος pour exprimer notre ignorance au sujet de l'essence divine. La philosophie du XIX[e] siècle a trouvé, dans Spencer, le père d'un agnosticisme d'une tout autre nature. Quand ce philosophe s'analyse devant l'être absolu existant en soi, il distingue la région du connaissable qui est celle du phénomène, de l'expérience, et celle de l'inconnaissable ou de l'absolu. Dans la première il rencontre le phénomène religieux et l'étudie ; dans la seconde il trouve l'objet de la religion, puissance mystérieuse, pressentie mais jamais connue.

« *Pour commencer par le philosophe,* dit l'Encyclique Pascendi, *les modernistes posent comme base de leur philosophie religieuse, la doctrine appelée communément* AGNOSTICISME. *La raison humaine, enfermée rigoureusement dans le cercle des phénomènes, c'est-à-dire des choses qui apparaissent, n'a ni la faculté ni le droit d'en franchir les limites* [3]. »

L'agnosticisme est donc la théorie par laquelle on affirme que la connaissance de la raison humaine a pour objet les *phénomènes,* c'est-à-dire les choses qui apparaissent et telles qu'elles apparaissent, et que l'homme au-delà des phénomènes ne peut rien connaître avec certitude.

Cette théorie est ainsi décrite par S. Ém. le Cardinal Mercier : « Mais nom-

1 *Le Modernisme,* par S. E le cardinal Mercier. *Collection : Science et Foi.* Bruxelles, Boulevard Anspach, 4.

2. *Op. cit.* Nous en traduisons les parties les plus importantes. Ce travail n'est pas un commentaire de l'Encyclique, mais un excellent exposé du système condamné, des fausses notions philosophiques qui en font l'armature, et des principales conclusions qui en dérivent au point de vue théologique et apologétique. Pour les citations qui établissent l'exactitude des erreurs modernistes, on les trouvera dans ce même travail, et aussi dans l'opuscule: *Modernism, what it is, and why it was condemned,* by C. S. B. Sands and Co. Edimburgh, London: 23 Badford street, Strand, 1908. Il s'occupe spécialement de Georges Tyrrell.

3. *Lettre encyclique sur les Modernistes,* éd. c. page 7.

breux seront ceux qui accepteront les arrêts négatifs de la raison spéculative et resteront sourds aux injonctions de la raison pratique ; ils formeront la multitude un peu confuse des positivistes, des phénoménistes, des relativistes qui se rencontrent en une négation commune : l'impossibilité de se former sur le monde supra-matériel, ultra-phénoménal, absolu, une conviction rationnelle, soit pour l'affirmer, soit pour le nier. Ils appellent *agnosticisme* la formule systématique de cet état d'incompétence, consciente et voulue. En fait leur incompétence avouée dégénère la plupart du temps en négation implicite sinon même expresse [1] ».

Les partisans de l'agnosticisme décorent du nom de *science* la connaissance que nous pouvons avoir des faits sensibles et des lois selon lesquelles les êtres sensibles agissent ou sont influencés. Ainsi ils regardent comme sciences, la physique expérimentale, la chimie, la physiologie, l'astronomie et d'autres semblables. Ils admettent aussi l'histoire qui est une connaissance des faits en tant qu'ils apparaissent et des lois qui les relient entre eux. D'autre part, ils nient toute métaphysique, générale ou spéciale, toute certitude relative à n'importe quel objet supra-sensible, relative à toute essence aussi ou nature, comme telle, des choses même sensibles [2].

La principale *conclusion* de cette théorie, c'est l'impuissance inhérente à la raison humaine de connaître Dieu, de *démontrer* son existence, sa nature, aucune de ses perfections, comme sa science, sainteté, toute-puissance, providence. De là il lui est aussi impossible d'affirmer l'action divine dans l'explication des faits historiques ; toute influence de sa part échappe à la connaissance.

L'Encyclique expose cette conclusion en ces termes : C'est pourquoi (la raison humaine) « *n'est pas capable de s'élever jusqu'à Dieu, non, pas même pour en connaître, par le moyen des créatures, l'existence. D'où ils infèrent deux choses : que Dieu n'est point objet direct de science ; que Dieu n'est point un personnage historique* [3] ».

Plus loin l'Encyclique fait ressortir que les modernistes, *contre toute logique,* passent de l'agnosticisme, à l'athéisme scientifique et historique. Et en effet, de par l'agnosticisme ils *ignorent,* ils *ne peuvent savoir*, si Dieu existe ou non, si Dieu est intervenu dans l'histoire des peuples, ou non ; pourtant, de fait, ils expliquent l'histoire comme si Dieu n'y était jamais intervenu, et cela revient à nier implicitement son influence.

Les auteurs anonymes de la *Réponse* à l'Encyclique renient l'agnosticisme, mais affirment en même temps qu'ils adhèrent à la critique de la raison pure établie par Kant et Spencer. Or celle-ci n'a d'autre but que d'établir l'agnosticisme. De plus (p. 99) ils déclarent que l'idée de l'existence de Dieu ne peut naître dans l'homme que par l'exigence immanente de la conscience humaine.

---

1. Mercier, *Critériologie générale*, Louvain, 1906, p. 127.

2. Kant et ses disciples distinguent entre les phénomènes et les *noumena* (du grec νοούμενα, produit de la pensée) : ce sont les choses en soi, telles qu'elles naissent de notre pensée ; mais en aucune façon, d'après ces auteurs, nous ne pouvons savoir si une réalité répond à ces idées sur la nature des choses, si ce sont des substances répondant aux idées que nous en concevons. Nous n'avons pas d'idées *ontologiques* des choses, telles qu'elles sont en elles-mêmes ; des idées représentant positivement ce qui est ; nos idées sont purement *logiques*. — Cf. *Mattiussi*, *Il Veleno Kanziano*. Monza, 1907, p. 43. — Ruyssen, *Kant*, Paris, 1905, p. 196 ss.

3. *Lettre Encyclique*, éd. c., p. 7, 8.

***

La fausseté de cette théorie est surtout dénoncée par le témoignage irréfragable de la conscience, c'est-à-dire de la raison humaine même ; celle-ci se rend compte qu'elle atteint des objets qui sont distincts complètement de l'intelligence et des idées ; elle *connaît,* c'est-à-dire qu'elle se représente ce qui est [1]. La raison sait aussi qu'elle énonce des jugements au sujet des choses suprasensibles, de façon à devoir admettre, comme évidence objective, l'identité entre le sujet et le prédicat. En outre il existe une véritable contradiction chez l'agnostique quand d'un côté il nie la valeur objective de tout jugement porté sur ce qui est suprasensible, et que de l'autre il se croit autorisé à juger de la nature de l'intelligence et de l'acte qu'elle pose.

Le concile du Vatican, déjà antérieurement, avait condamné la conclusion de l'agnosticisme au sujet de l'existence de Dieu. « Si quelqu'un dit que la lumière naturelle de l'humaine raison est incapable de faire connaître avec certitude, par le moyen des choses créées, le seul et vrai Dieu, notre Créateur et Maître, qu'il soit anathème [2] ». Sa doctrine est la suivante : l'homme peut connaître *avec certitude* que Dieu existe ; il peut s'élever à cette connaissance par la lumière naturelle de la raison au moyen des créatures. Une fois que celles-ci sont connues, nous en concluons, en raisonnant, qu'elles ont un Créateur, un Maître qui est Dieu. — L'Encyclique *Pascendi* rapporte deux autres témoignages de ce même concile établissant la possibilité et l'utilité de la *Révélation divine ;* par elle l'homme est instruit sur Dieu, le culte qui lui est dû, et la Révélation même lui apparaît croyable ; par là la possibilité de connaître Dieu est encore définie. Et qu'on le remarque bien, il s'agit ici d'une connaissance par la voie de *l'intelligence naturelle,* ou de la *raison*, et non par la Foi. Les canons cités sont empruntés à la constitution *De fide catholica*, où la distinction entre les deux ordres de connaissance — celle de la raison et celle de la Foi — est nettement établie.

Il va de soi que l'agnosticisme n'admet aucune *apologétique*, car celle-ci est la science des préambules de l'adhésion à la vraie religion, ni même aucun *jugement de crédibilité* qui sert de préambule à la foi en Dieu ; l'une et l'autre supposent une vraie connaissance de Dieu, de sa science et de sa véracité.

II. L'Immanentisme vital.

« *L'agnosticisme n'est que le côté négatif de la doctrine des modernistes : le côté positif est constitué par ce qu'on appelle l'*IMMANENCE VITALE. *Ils passent de l'un à l'autre en la manière que voici :*

Naturelle ou surnaturelle, la religion, comme tout autre fait, demande une explication. Or la théologie naturelle une fois répudiée, tout accès à la révélation fermé par le rejet des motifs de crédibilité, qui plus est, toute révélation extérieure entièrement abolie, il est clair que, cette explication, on ne doit pas la chercher hors de l'homme. C'est donc dans l'homme même qu'elle se trouve, et comme la religion est une forme de vie, dans la vie même de l'homme. Voilà l'immanence religieuse [2]. »

1. Cf. Mattussi, *op. cit.*, p. 71 ss., p. 78 ss., p. 542 ; Card. Mercier, *op. cit.*, p. 252, p. 277. De Jaegher, *Institutiones philosophicæ*, 1900, n. 106, n. 134.

2. *Lettre Encyclique, Ed. c.*, p. 8.

L'Immanentisme est donc une doctrine qui, comme l'agnosticisme, s'occupe de la racine même de la connaissance humaine. Il n'en est pas donné d'autres explications subséquentes ; l'essence de la théorie est établie, et surtout ce qui en découle relativement à l'exposition des notions fondamentales de toute religion.

L'immanence vitale enseigne, comme doctrine, que la nature interne de l'homme, et cela directement par son action, détermine et justifie l'adhésion de l'homme à toute vérité située en dehors ou au-dessus du monde phénoménal ; qu'il faut rejeter la valeur objective de la connaissance spéculative dans l'ordre suprasensible, ainsi que toute révélation extérieure faite par Dieu.

Cette *action*, d'où dépend, en dernier motif, l'adhésion au vrai extra-sensible, comme elle n'est point une opération de l'intelligence spéculative qui saisit ce qui est, elle ne peut être autre chose qu'une *affection* de l'esprit, et par là elle est décrite de diverses manières en différents systèmes.

« Toutes les théories subjectivistes placent le *motif dernier* de la certitude, ou tout au moins d'une partie des connaissances, dans une disposition affective du sujet pensant. — Pour les uns cette disposition s'appellera la loi du devoir, l'impératif catégorique (Kant et les criticistes) ; pour d'autres une impulsion naturelle (le sens commun des Ecossais); ou un sentiment spirituel (*Geistesgefühl* de Jacobi); pour d'autres enfin, une croyance, soit aveugle, irrésistible (Jouffroy), soit volontaire, libre (les néo-criticistes) ; une foi dictée par le besoin de trouver un objet aux aspirations les plus nobles de notre nature et un fondement à l'ordre social (Balfour, Brunetière [1], Mallock). Les représentants de ces différentes écoles suivent néanmoins une même direction générale ; ils demandent, non à l'*évidence objective*, mais à une disposition *affective* de l'âme, le dernier mot de la philosophie critique [2] ».

La connexion entre l'agnosticisme et l'immanentisme s'établit comme suit. Les modernistes, en vertu de la première théorie, nient la valeur objective des jugements de l'intelligence spéculative en tout ce qui concerne le supra-sensible ; mais, d'un autre côté, le genre humain admet l'existence de Dieu, certains devoirs et obligations, une religion à pratiquer, et il est persuadé que tout cela est nécessaire. Comment expliquer ces faits ? Pour rendre raison de cette persuasion et de sa base, ils ont recours à une certaine *affection* de l'âme humaine qui force l'homme à accepter les vérités supra-sensibles. Or cette base se trouvant d'après leur système dans une disposition intrinsèque et interne de l'âme, et celle-ci rejetant à la fois l'évidence objective qui provient de l'objet extérieur, et toute révélation extérieure, on a recours à l'*immanentisme*, et on y ajoute le qualificatif *vital*, parce qu'il s'agit d'une disposition interne propre à la vie.

Voyons maintenant comment, selon l'*immanentisme*, il faut comprendre les diverses notions requises pour expliquer la Religion.

La Foi. Comme tout phénomène vital a pour origine un besoin, il faut l'admet-

1. « Le premier principe que M. Brunetière pose au seuil de son apologie catholique, est le phénoménisme radical, la relativité de la connaissance sensible et intellectuelle. La certitude ne peut se fonder sur le critère classique de l'évidence objective ou de la révélation du vrai objectif à notre faculté cognitive. » E. Janssens. *L'apologétique de Brunetière.* Revue néo-scolastique, 1903, p. 264, ss.

2. Cardinal Mercier. *Critériologie générale*, p. 166.

tre pour la religion, car elle est un phénomène vital, et par conséquent, sa première origine est à chercher dans un besoin de la nature humaine. Mais toute *manifestation* d'un besoin humain se trouve dans un mouvement du cœur, dans un sentiment; donc la première manifestation de la religion est un certain sentiment.

Or, l'objet nécessaire de la religion est Dieu, et le commencement subjectif de toute religion est la foi ; donc la foi n'est qu'un sentiment né dans l'homme de son *besoin du divin*.

Ce besoin n'est pas toujours perçu, il n'est pas toujours actuel, et ainsi, par soi, n'affecte pas nécessairement la conscience. Il gît au-dessous, et selon un vocable employé par les modernistes, dans une *subconscience* qu'ils laissent sans définition.

La subconscience n'est pas toutefois une faculté distincte de l'intelligence et de la volonté ; c'est plutôt, au concret, un fait psychique qui affecte une faculté, sans qu'elle s'en rende compte ; et à l'abstrait, l'état des actes, soit sensibles, soit intellectuels, qui existent et ne sont pourtant pas perçus par le sujet qui les produit[1].

Le besoin du divin latent dans la subconscience, se change en une sorte de sentiment spécial, par lequel l'homme adhère à l'inconnaissable comme à un objet qu'il cherchait tantôt vaguement, et qui tout d'un coup, en apparaissant, satisfait ce besoin intime ; cet inconnaissable, il le regarde comme Dieu, et ainsi il s'unit à Dieu. Cette foi n'étant qu'un sentiment, il est clair qu'aucun jugement préalable de la raison n'est requis pour l'établir, il en est même exclu. Mais ce qui est remarquable, c'est que par la *foi* même, selon les Modernistes, le croyant admet, comme une chose *réelle*, Dieu et les autres êtres immatériels : donc ce qui ne peut être vraiment connu par la raison raisonnante comme étant extra ou supra-phénoménal, est admis par la *foi;* et si on demande sur quoi se base enfin l'assertion du croyant, ils répliquent : sur l'*expérience* privée de chaque individu, car le sentiment religieux de l'homme a une certaine *intuition* du divin.

Dès lors on comprend dans quel sens il ne peut exister de contradiction entre la foi et la science, puisque d'après eux, il s'agit d'objets qui n'ont aucune relation : le phénomène est le tout de la science et n'est rien pour la foi. De cette complète séparation, quant à l'objet, les Modernistes tirent notamment une conclusion, digne d'être signalée, et relative au Christ. Ils nous demandent d'en distinguer deux. Il y a un Christ *historique* et un Christ *selon la foi*. Le premier n'offre que des faits connaissables où n'intervient pas le surnaturel ; le second, spirituel et mystique, est celui qui dépasse toutes les conditions de temps et de vie terrestre. Bien que la foi et la science soient, en raison de leur objet, séparées, cependant les Modernistes prétendent que la foi est soumise à la science. Les *formules religieuses* ou les dogmes sont des phénomènes, et en cette qualité tombent sous la critique. Il en est de même de l'idée de Dieu formulée, et si la science présente une notion générale du monde, la foi n'a pas le droit d'y contredire. Enfin cette foi, en tant que sentiment de l'âme et vitale, évolue avec la vie ; il en résulte des dogmes dont la vérité est relative. Nous y reviendrons en parlant de l'évolution.

La Révélation. La révélation extérieure étant rejetée par l'agnosticisme, il ne

1. Les philosophes catholiques ne nient pas qu'il puisse exister certains actes cognitifs non immédiatement soumis à la conscience. Cf. Card. Mercier, *Psychologie*, Louvain, 1899, p. 147 N. 88 ; Grasset. *L'hypnotisme*, Paris, 1903, ch. I.

Mais cette théorie n'a pas de valeur comme explication de la foi et de l'origine de la religion.

reste que ce sentiment qui est la foi, et quand il se manifeste, en sortant de la subconscience, il y a révélation ou commencement de révélation. Comme Dieu est à la fois l'objet et la cause de la foi, Dieu est à la fois révélateur et révélé.

On voit par là, comment les modernistes, tout en se servant de termes identiques et de propositions équivalentes aux propositions catholiques, tâchent de faire pénétrer leurs erreurs dans les intelligences religieuses, comme le dit très bien le P. Lebreton [1].

Nous avons ici une inversion du rapport fondamental qui établit la vérité de la foi : pour le catholique, la révélation est une communication surnaturelle qui impose à la foi son objet, et la foi, à son tour, est la règle de la piété subjective ; pour le moderniste, la révélation est une émotion qui excite la piété, et la piété, à son tour, engendre la foi. Dans le premier cas, la vérité de la foi est absolue et lui vient de sa conformité avec son objet ; dans le second elle est relative et lui vient de son rapport avec le sentiment religieux [2].

L'Apologétique. Une fois l'agnosticisme admis, il faut écarter la science qui établit les préambules de l'adhésion à la vraie religion ; ils sont en effet extra-phénoménaux. Du moment que la foi n'est qu'un sentiment, et que par lui, sans jugement de crédibilité, le croyant adhère à Dieu, il n'est plus question de *démontrer* l'existence de Dieu, sa science, sa véracité, ni de prouver le fait de la révélation tel que l'entendent les catholiques : une pareille entreprise est jugée inutile et même impossible. L'apologétique devient uniquement l'art d'amener les hommes à la foi ; ce sera, sans plus, les aider pour qu'ils en arrivent à concevoir en eux-mêmes, le sentiment de l'âme qui est la foi. Le moyen d'atteindre ce but est exposé par l'Encyclique et comprend deux arguments. Le premier est *objectif ;* il montre que l'inconnaissable qui provoque le besoin du divin dans l'âme, se trouve en réalité dans la Religion catholique ; le second est *subjectif* ; les dogmes, les lois, les cérémonies du culte qui constituent la religion catholique, quand on les expose, correspondent si bien au besoin du divin, qu'ils sont exigés ou recherchés par l'âme humaine.

Après avoir exposé cette doctrine, le souverain Pontife poursuit en ces termes. « *Ici Nous ne pouvons Nous empêcher de déplorer une fois encore, et très vivement, qu'il se rencontre des catholiques qui, répudiant l'immanence comme doctrine, l'emploient néanmoins comme méthode d'apologétique ; qui le font, disons-Nous, avec si peu de retenue qu'ils paraissent admettre dans la nature humaine, au regard de l'ordre surnaturel, non pas seulement une capacité et une convenance — choses que, de tout temps, les apologistes catholiques ont eu soin de mettre en relief, — mais une vraie et rigoureuse exigence.* Dans leur *Réponse* à l'Encyclique, les Modernistes défendent *ex professo* l'immanence et en expriment ainsi le principe fondamental : — « La religion se montre comme un résultat spontané d'inextinguibles exigences de l'esprit humain, exigences dont la satisfaction s'obtient dans l'*expérience interne et émotionnelle du divin présent en nous.* » (P. 98)

***

1. *L'Encyclique et la théologie moderniste. Études*, 1907, F. 113, p. 508.
2. Lebreton. *L'encyclique et la théologie moderniste.* Brochure. Paris, 1908, p. 34.
3. *Lettre Encyclique*, p. 35.

L'erreur de l'immanence ressort premièrement de sa connexion intime avec l'agnosticisme ; ensuite de cette radicale confusion par laquelle on attribue à un sentiment ou une affection, ce qui est le propre de la connaissance. On confond en effet la notion de l'acte appétitif, par lequel l'homme, sortant pour ainsi dire de lui-même, tend à posséder les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, et la notion de l'acte cognitif par lequel l'homme, en lui, saisit intentionnellement, ou se représente ce qui est. C'est une perversion de la notion de volonté, dont l'*objet formel* est le *bien*, dont l'acte premier est *aimer ;* et de la notion de l'intelligence, dont l'*objet formel* est le *vrai* et dont l'acte est *connaître.*

Quant aux notions de *foi* et de *révélation* selon la description des Modernistes, elles sont complètement différentes des notions de foi et de révélation conformes à l'enseignement de l'Église catholique. Elle enseigne, en effet, que la foi est un acte par lequel nous croyons que les choses révélées par Dieu sont vraies, non à cause de leur vérité intrinsèque, mais à cause de l'autorité de Dieu même qui les révèle. La foi est donc un véritable acte de connaissance ; un jugement de crédibilité doit la précéder. « La raison humaine pour ne pas être déçue, ni faire erreur en une matière de si haute importance, doit rechercher avec soin le fait de la révélation divine, afin d'acquérir la certitude que Dieu a parlé et y accorder, selon le très sage enseignement de l'Apôtre, un *culte raisonnable* (Rom., XII, 1). Personne n'ignore et ne peut ignorer, qu'il faut ajouter foi à Dieu quand il parle, que rien n'est plus conforme à la raison que l'acquiescement et la ferme adhésion à tout ce qui est établi comme révélé par Dieu qui ne peut se tromper ni nous tromper [1] ». La *Révélation* n'est donc autre chose que la parole même de Dieu, extérieurement adressée à l'homme. A la révélation se joignent les arguments externes, « c'est-à-dire les faits divins, et surtout les miracles et les prophéties, qui tout en démontrant avec évidence la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont en même temps des signes absolument certains de la révélation divine, en rapport avec l'intelligence de tous ». La fonction de l'apologétique est donc de *démontrer le fait de la Révélation.* Il résulte aussi des paroles citées de Pie IX, que la foi n'implique aucune violence tyrannique, et que rien n'est plus conforme à la raison que d'accepter fermement ce qui est prouvé révélé par Dieu. Pour cela, il faut avant tout la démonstration du fait de la révélation. La Foi n'est pas autre chose que la *soumission* de l'intelligence à Dieu, mais cette soumission est *due à Dieu* qui révèle, et elle s'accorde parfaitement avec la *dignité humaine.*

III. L'Évolutionisme.

Ce nom générique comprend toute théorie qui explique des faits successifs par *évolution*, c'est-à-dire par la transformation successive d'un être qui passe par divers stades d'existence. En lui-même, l'évolutionisme n'implique aucune fausseté, il ne faut ni l'admettre, ni le rejeter *a priori*, mais le démontrer là où on prétend l'appliquer.

« L'évolutionisme *intégral*, ou absolu, ne diffère que de nom avec le *monisme*

---

1. Encyclique de Pie IX du 9 nov. 1848.

matérialiste des Allemands; il réduit l'univers entier à un atome matériel ou nébuleuse primitive, devenu la source d'où toute existence est originaire, depuis celle du corps le plus infime, jusqu'à la vie intellectuelle avec toutes ses manifestations, par des évolutions diverses et continues. Spencer distingue cinq de ces évolutions; toutes, prises séparément, ne sont pas à rejeter, bien que dans leur ensemble elles constituent le système du *monisme* ou de l'évolution intégrale, système condamné par la raison et par la foi. Cette notion montre que là où il est question d'évolution, il importe de distinguer et de voir s'il s'agit du monisme, ou évolution intégrale et absolue, ou de l'*évolution restreinte*, et encore de quelle restriction il est question [1]. »

L'Encyclique ne traite pas de l'évolution intégrale, mais de celle qui est restreinte à un objet spécial, qui est le fait de la Religion et des diverses formes que la Religion a prises dans le monde.

A cette évolution décrite par l'Encyclique, il faut présupposer la notion du sentiment religieux et de la foi, admise par les Modernistes; cela étant établi, la théorie de l'évolutionisme est, dans le système condamné, pour ainsi dire, le point capital. Écoutons le Souverain-Pontife: *Pour épuiser toute cette matière de la foi et de ses rejetons, il nous reste à voir comment les modernistes entendent leur développement. — Ils posent tout d'abord ce principe général que, dans une religion vivante, il n'est rien qui ne doive varier. D'où ils passent à ce que l'on peut regarder comme le point capital de leur système, savoir l'*Évolution. *Des lois de l'évolution, dogme, Église, culte, Livres Saints, foi même, tout est tributaire sous peine de mort* [2].

Examinons chacun de ces points.

La Foi. Selon les Modernistes, c'est un sentiment spécial de l'âme qui naît d'un besoin du divin, par la manifestation de l'inconnaissable, et ainsi directement, sans raisonnement préalable, sans même aucune connaissance proprement dite, l'homme adhère à l'inconnaissable. C'est pour ainsi dire une *intuition*, qui n'est pas proprement cognitive, mais plutôt une sorte de *certitude aveugle*. Cette foi, grossière à ses débuts et presque informe, s'est développée peu à peu, et toute religion, par le développement ou l'évolution d'un tel sentiment, fait du progrès, grâce à une pénétration, tous les jours plus grande, du sentiment religieux dans la conscience. Les causes de cette évolution se retrouvent d'abord dans l'évolution même de la vie humaine; ensuite, il faut y ajouter l'action de certains hommes extraordinaires (parmi lesquels le Christ est le plus illustre), « *soit parce qu'ils offrent dans leur vie et dans leurs discours, quelque chose de mystérieux dont la foi s'empare et qu'elle finit par attribuer à la divinité; soit parce qu'ils sont favorisés d'expériences originales, en harmonie avec les besoins des temps où ils vivent* [3] ».

Le dogme. — De la foi on arrive au dogme par réflexion au sujet de la foi même. Selon les Modernistes, le dogme est une *formule secondaire* élaborée par les hommes qui font des réflexions touchant leur foi interne, et cette formule est ensuite sanctionnée par le Magistère suprême de l'Église. — « *Le sentiment dont*

1. Mgr Waffelaert, *Meditationes theologicæ*, collat. Brug., t. VIII, p. 603.

2. *Lettre Encyclique*, Ed. c., p. 24.

3. *Lettre Encyclique*, Ed. c., p. 25.

il a été question, — précisément parce qu'il est sentiment et non connaissance — fait bien surgir Dieu en l'homme, mais si confusément encore, que Dieu, à vrai dire, ne s'y distingue pas, ou à peine, de l'homme même. Ce sentiment il faut donc qu'une lumière le vienne irradier, y mettre Dieu en relief, dans une certaine opposition avec le sujet. C'est l'office de l'intelligence, faculté de pensée et d'analyse dont l'homme se sert pour traduire, d'abord en représentations intellectuelles, puis en expressions verbales, les phénomènes de vie dont il est le théâtre. De là ce mot devenu banal chez les Modernistes : l'homme doit PENSER SA FOI... *Or en ce travail l'intelligence a un double procédé : d'abord par un acte naturel et spontané, elle traduit la chose en une assertion simple et vulgaire : puis, faisant appel à la réflexion et à l'étude,* TRAVAILLANT SUR SA PENSÉE, *comme ils disent, elle interprète la formule primitive, au moyen de formules dérivées, plus approfondies et plus distinctes. Celles-ci venant à être sanctionnées par le magistère de l'Église, constitueront le dogme... Maintenant, pour bien entendre sa nature, il faut voir avant tout quelle sorte de rapport il y a entre les formules religieuses et le sentiment religieux. Ce qui ne sera pas malaisé à découvrir, si l'on se reporte au but de ces mêmes formules, qui est de fournir au croyant le moyen de se rendre compte de sa foi. Elles constituent donc entre le croyant et sa foi, une sorte d'entre-deux : par rapport à la foi, elles ne sont que des signes inadéquats de son objet, vulgairement des symboles ; par rapport au croyant, elles ne sont que des purs instruments* [1].

Nous avons vu quelle est la nature du dogme, quelle est sa fonction dans la vie religieuse. On peut se demander si les dogmes contiennent la *vérité*. Ils la contiennent, au dire des Modernistes, mais pas d'une façon absolue; ce ne sont pas en effet des expressions fidèles de la vérité révélée par Dieu, comme l'enseigne la doctrine traditionnelle de l'Église, ce sont plutôt des formules inventées par l'homme qui pense au sujet de sa foi, c'est-à-dire de son sentiment religieux. De là naissent des formules accommodées aux dispositions du sujet, relativement à sa foi et à son sentiment religieux, et elles varient, par l'évolution vitale de la pensée, selon les circonstances de temps et de lieu. De là, comme il est évident, le dogme non seulement peut, mais doit évoluer et changer, et le sentiment de l'Église primitive au sujet des dogmes de notre religion est en réalité différent du sentiment qui a prévalu dans l'Eglise des siècles postérieurs [2].

Il faut faire mention ici de la notion du dogme que M. Le Roy a propagée, qui présente le dogme comme une sorte de précepte moral, une règle d'action, selon laquelle nous devons déterminer nos actions religieuses. Par exemple, le dogme de la présence du Christ dans l'Eucharistie implique ceci, c'est que l'homme devant l'hostie consacrée doit se comporter comme si le Christ était là visiblement présent. D'après cette opinion, le dogme n'est pas une vérité *spéculative* à laquelle il faut adhérer par l'intelligence, ce n'est pas l'objet direct d'une pensée, il n'impose pas une notion déterminée, ni une adhésion déterminée, mais c'est formellement une règle pratique. Pourtant il y a quelque chose sous cette règle pratique, un mystère s'y cache qui est à la fois un problème pour l'intelli-

1. *Lettre Encyclique*, Ed. c., p. 11, 12.

2. Cf. l'Encyclique *Pascendi*, et BILLOT, *De Sacra traditione*. Romæ, 1904, p. 70.

gence et une raison qui justifie un mode déterminé d'action; or le problème, chacun peut le résoudre selon son opinion personnelle et la solution reste variable.

Cette notion du dogme est en connexion avec une théorie plus générale de la vérité que défend la « Nouvelle philosophie », et qui est bien exposée par M. De Tonquédec. Nous lui empruntons ces considérations. « Parmi les notions religieuses, il y en a qui se présentent au nom d'une révélation positive et qui constituent le *Credo* d'une Eglise : ce sont les dogmes... Les dogmes jouent dans la religion précisément le même rôle que les formules scientifiques dans la science. Ils ne sont pas plus que celles-ci des énoncés spéculatifs, des représentations exactes de ce qu'est la réalité ; ils sont des moyens d'en acquérir l'intuition. On n'a pas assez remarqué cette assimilation des dogmes aux formules scientifiques, qui est constante chez les représentants de la philosophie nouvelle.... Ainsi le dogme a, comme la science, une valeur au point de vue de la connaissance. Seulement cette valeur ne réside pas dans l'idée claire qu'il présente, mais dans l'intuition qu'il suggère, dans l'action dont il trace pour ainsi dire le schème, et où l'intelligence a d'ailleurs sa part, puisque c'est avec l'âme tout entière qu'il faut l'accomplir. C'est ce que signifient les déclarations répétées de M. Le Roy quand il nous dit que la connaissance dogmatique « exprime son objet en *Symboles d'action;* qu'elle le représente par la *réaction vitale* qu'il provoque en nous [1] ».

« Et ceci n'est, du reste, qu'une application de la méthode ordinaire qui cherche la vérité au-delà du concept et du discours dans l'intuition. Dès lors on devine que l'interprétation intellectualiste conduira en religion aux mêmes absurdités qu'en science. Pris commes énoncés théoriques, les dogmes paraîtront relatifs à des points de vues contingents et, dépassés par la pensée contemporaine, vides de substance, contradictoires même.... Au contraire interprétés au point de vue de l'action, les dogmes sont féconds, viables et par conséquent *vrais*.... Le point délicat c'est d'indiquer ce qui peut rester d'invariable dans le dogme ainsi entendu. Ne cesse-t-il pas d'avoir cette vérité éternelle que l'Eglise lui attribue ? Les nouveaux philosophes prétendent bien échapper à cette conséquence... Ils distinguent... dans l'énoncé dogmatique la *formule* et les *images;* la formule est éternelle et les images éphémères. La formule est essentielle à l'intuition.... ; les images, au contraire, sont ce qui n'a pas d'influence sur la vie et le jeu de l'intuition. Elles proviennent du besoin que l'esprit a de parler ses intuitions, de les traduire dans le langage de son temps et de son milieu [2] ».

Pour faire comprendre cette théorie, prenons un exemple ; c'est une *formule* dogmatique d'affirmer ceci : le Christ est présent dans l'Eucharistie ; l'*image* est ce que les hommes pensent et disent quand ils veulent expliquer cette *intuition* qui résulte de la formule même. Or cette intuition a, comme objet direct, non pas la *vérité* spéculative, mais une règle pratique d'action.

La Vérité. Par ce qui précède il est établi que les Modernistes défendent une certaine notion, au sujet de la vérité, qui leur est propre ; elle consiste dans la *vie*

1. *Bulletin de Toulouse*, 1er janvier 1906, p. 9.

2. *Études*, 1907, t. 110, p. 742-746, et aussi t. 112, p. 342-55.

de l'esprit, dans la série continue des expériences, dans une recherche perpétuelle. Et parce que dans ce mouvement continu il y a une certaine approximation à la réalité, ainsi la vérité est toujours *relative,* toujours *variable* : il n'existe pas une conformité absolue de la connaissance avec l'objet, et le critère par lequel une chose est regardée comme vraie, consiste dans sa permanence.

Cette notion encore, telle que Le Roy et quelques autres la proposent, est nettement exposée par De Tonquédec en ces termes : « La vérité n'implique plus aucun terme extérieur dont elle dépende ; elle est tout entière en nous et de nous ; c'est nous qui la *faisons.* Si elle convient aux actes de l'esprit, c'est d'eux-mêmes qu'elle procède et non de leur relation avec autre chose. Elle n'est plus affaire de contemplation, mais d'*action.* Et l'on voit sans peine comment l'idée de vérité ainsi transformée, s'intégrera dans l'ensemble de la philosophie nouvelle. Celle-ci est en effet une philosophie de l'action, c'est-à-dire que chez elle, l'idée d'action informe et transfigure tous les concepts fondamentaux. Il fallait donc s'attendre à la voir transporter la vérité dans le domaine de l'action, la définir en fonction de la vie. Ainsi affranchie de toute attache extérieure, la vérité évoluera librement.... La vérité n'a donc rien de fixe.... Aussi celui qui la cherche comme il faut la chercher ne croit-il jamais la tenir : ce qu'il acquiert n'est, en aucun cas, une acquisition définitive.... On se demandera sans doute, comment, après cela, la philosophie nouvelle continue d'employer les mots d'erreur et de vérité, et à quel signe elle prétend distinguer l'une de l'autre. Il semble en effet que désormais toute démarche de l'esprit soit également légitime... *Au fond,* répond M. Le Roy, *le seul critère c'est la vie.* Est évident d'abord tout ce qui est vécu à chaque instant par nous : images, affections, sentiments, idées ou actes, pris en eux-mêmes et en tant que faits. Est ensuite évident par le progrès de la pensée, tout ce qui... résiste à l'épreuve de la pratique... Ainsi l'évidence appartient à ce qui se montre *capable de durée* [1] ».

La foi et le dogme existent donc et demeurent par l'évolution selon les Modernistes ; il en est de même pour eux des choses religieuses qui sont l'objet de la foi et des dogmes.

LE CULTE. « *Le culte naît d'une double nécessité, d'un double besoin : car, on l'a remarqué, la nécessité, le besoin, telle est, dans leur système, la grande et universelle explication. Le premier besoin ici, est de donner à la religion un corps sensible ; le second de la propager, à quoi il ne faudrait pas songer sans formes sensibles, ni sans les actes sanctifiants que l'on appelle sacrements. Les sacrements pour les modernistes, sont de purs signes ou symboles, bien que doués d'efficacité. Ils les comparent à de certaines paroles dont on dit vulgairement qu'elles ont fait fortune, parce qu'elles ont la vertu de faire rayonner des idées fortes et pénétrantes qui impressionnent et remuent* [2] ».

Aucun sacrement, en conséquence, ni le baptême ni l'Eucharistie, ne sont des signes institués par le Christ vivant sur la terre pour produire la grâce qu'ils signifient. Ce sont des signes nés spontanément de la nécessité éprouvée par les

1. DE TONQUÉDEC, *Etudes,* 1907. t. 110. p. 722-25. Ces remarquables articles ont été réunis sous ce titre : *La notion de la vérité dans la « Philosophie nouvelle ».* Paris, Beauchesne, 1 fr. 50.

2. *Lettre Encyclique.* Ed. c. p. 20.

hommes croyants, et l'efficacité des sacrements consiste à exciter de bons mouvements. Pourtant les Modernistes attribuent les sacrements au Christ, en tant que le Christ même vit par la foi dans les croyants, et que de cette impulsion vitale naissent les besoins d'où sortent directement les sacrements.

LES LIVRES SAINTS. Ils constituent « *le recueil des expériences extraordinaires et insignes faites dans une religion donnée.... C'est Dieu qui parle dans ces Livres par l'organe du croyant; mais selon la théologie moderniste, par voie d'immanence et de permanence vitale* [1]. L'inspiration [2] n est pas autre chose qu'une impulsion plus intense, éprouvée par quelques hommes, du besoin, commun à tous les croyants, de communiquer leur foi et leur expérience religieuse par l'écrit ou par la parole.

L'EGLISE. C'est la Société née d'une double nécessité des *croyants :* la première est la nécessité de communiquer sa foi à d'autres; la seconde est la nécessité d'unir ses forces pour que le bien commun soit défendu, augmenté, propagé. L'Eglise est donc le produit de la *conscience collective* ou de l'association des consciences particulières, lesquelles, en vertu de la *permanence vitale*, dépendent d'un premier croyant qui, pour les catholiques, est le Christ. — De plus dans toute Société, il faut une autorité ; celle-ci, dans l'Eglise catholique, ne provient pas immédiatement de Dieu, comme on le croyait autrefois, mais de la multitude. De même que l'Eglise est émanée de la collectivité des consciences, ainsi en a-t il été de son autorité, et en conséquence l'autorité est la sujette de la conscience collective. Cette conclusion est pour les modernistes de la plus haute importance!

De ce qui précède, il est évident que tout ce qui se rapporte à la religion, foi, dogmes, culte, sacrements, livres saints, Eglise, n'est que le produit des besoins internes des hommes, et par conséquent il faut que tout cela s'accommode à ces besoins ; par là aussi, que tout change et évolue sans fin, puisque ces besoins, en tant que vitaux, sont perpétuellement en mutation et évolution. Cette doctrine des besoins est pour ainsi dire la base et le fondement de la théorie de l'évolutionnisme.

Dans leur *Réponse* à l'Encyclique, les Modernistes défendent l'évolution de la foi et de la religion. D'après le texte italien, voici en partie leurs idées à ce sujet. — « La foi voit entre l'Ancien et le Nouveau Testament la continuité d'une révélation que, *dans la conscience humaine*, le divin (?) opère de lui-même avec une intensité sans cesse croissante. Il n'importe guère à la foi de savoir si la critique peut ou ne peut pas certifier la naissance virginale, les miracles bruyants (sic), enfin la résurrection du Rédempteur ; si la critique peut ou ne peut pas attribuer

1. *Lettre Encyclique*, Ed. c., p. 21.

2. Voici la description de l'Inspiration telle qu'elle est donnée selon la doctrine catholique par Léon XIII. « On ne doit donc presque en rien se préoccuper de ce que l'Esprit-Saint ait pris des hommes comme des instruments pour écrire, comme si quelque opinion fausse pouvait être émise, non pas certes par le premier auteur, mais par les écrivains inspirés. En effet, lui même les a, par sa vertu, excités, à écrire, lui même les a assistés tandis qu'ils écrivaient, de telle sorte qu'ils concevaient exactement, qu'ils voulaient rapporter fidèlement et qu'ils exprimaient avec une vérité infaillible tout ce qu'il leur ordonnait, et seulement ce qu'il leur ordonnait d'écrire. *Lettres Apostoliques* de S. S. Léon XIII. Paris, 39 3, Rue Bayard, p. 39 — Loisy écrit : *Dieu est l'auteur de la Bible comme il est l'architecte de Saint-Pierre de Rome, et de Notre-Dame de Paris*. SIMPLES RÉFLEXIONS, p. 42.

au Christ la révélation de certains dogmes et la fondation de l'Eglise. Ces faits échappent, par leur caractère hyperphénoménal, aux prises de la critique expérimentale et historique. Dans toute *l'élaboration psychologique* que la foi des générations chrétiennes a fait subir aux éléments simples de l'Evangile, la foi voit une œuvre non ordinaire, c'est-à-dire une œuvre qui ne s'est pas réalisée sans l'assistance de cet esprit de Dieu [1] qui alimenta, dès le commencement, la vie du christianisme. *Les dogmes nés de l'expression abstraite de l'expérience chrétienne, l'Eglise organisée pour les besoins des fidèles, les sacrements nés du besoin de confier à des rites extérieurs le souvenir permanent de l'œuvre rédemptrice...* nous apparaissent ainsi, comme des réalités indispensables à la fusion des âmes dans la même vie religieuse [2]. »



La fausseté du système ressort d'abord de sa connexion avec l'agnosticisme et l'immanentisme, déjà exposés et réfutés.

Si on considère ensuite, en lui-même, le système de l'évolution, il se montre inacceptable pour plusieurs raisons. D'abord il implique la négation de toute valeur historique de ces livres qui se nomment Evangiles, et qui, même en faisant abstraction complète de l'Inspiration divine, ont été démontrés véridiques. Dans ces écrits sont exposés les discours du Christ et ses œuvres ; ils attribuent au Christ des paroles dans lesquelles est contenue l'institution du baptême, de l'eucharistie, de l'Église et son autorité, etc. ; des paroles où se trouve contenue l'assertion de sa propre divinité, l'existence de la S. Trinité, la raison du sacrifice expiatoire inhérant à la mort du Christ, etc. ; ces écrits attribuent au Christ des miracles accomplis en confirmation de sa doctrine et de sa mission divine : or toutes ces choses sont décrites de façon qu'il n'y ait aucune raison prudente de douter de la sincérité des écrivains, ni de l'autorité des documents dont ils ont fait usage ; il faut donc admettre la valeur historique de ces livres [1]. Ce n'est pas ce que font les modernistes ; ils nient tout cela au contraire, *a priori* ; ils affirment que ces écrivains, par cela même qu'ils étaient croyants, n'ont pas exprimé autre chose que les pensées d'une foi subjective déjà développée. C'est donc *a priori* qu'ils rejettent toute la valeur historique des Evangiles.

En admettant leur système on en serait réduit à affirmer que le christianisme est fondé sur l'idolâtrie, au moins matérielle. Le principal dogme du christianisme affirme en effet la divinité du Christ et son action principale est l'adoration du Christ, auquel est rendu le culte de *Latrie*. Or selon les modernistes, le Christ est homme, jamais il ne s'est affirmé Dieu ; mais ses disciples, après quelque temps, poussés par une nécessité de conscience religieuse, excités aussi par le contact intellectuel avec la philosophie grecque, regardèrent le Christ comme Dieu, le crurent fermement et lui rendirent le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. Or honorer un homme comme Dieu, c'est de l'idolâtrie, et on aboutit au même vice quand le culte de latrie est donné à quelqu'un dont la divinité n'est pas basée sur une certitude proprement dite. — Les modernistes ne peuvent parler du Saint-Esprit comme si toute l'évolution était due à son influence ; dans leur théorie, en effet,

1. Qu'est-ce qui répond à cette expression ?
2. *Risposta*, p. 110-111.

1. Cf. Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu.* Paris, 1905 p. LIII ss.

ils ne démontrent pas mieux l'existence du S. Esprit que la divinité du Christ.

Les premiers disciples du Christ étaient fortement attachés aux idées religieuses et aux rites en vigueur dans le judaïsme ; ils ne se montrèrent pas prompts à en adopter de nouveaux. Il faut en conclure que leur « sentiment religieux » ne pouvait être mis naturellement en mouvement pour inventer des dogmes qui étaient le plus éloignés possible de leur esprit, comme par exemple, la S. Trinité, l'Incarnation etc. ; pour admettre les préceptes moraux opposés à beaucoup de lois qu'ils respectaient ; pour instituer des rites qui abolissaient la partie cérémonielle de la loi judaïque : et cela d'autant plus que la mort du Christ avait dissipé l'espoir par lequel ils avaient attendu le royaume politique, que le Messie, selon leur opinion, devait fonder.

L'évolution n'a pu trouver non plus son origine chez les chrétiens de périodes subséquentes, car il est rigoureusement démontré que les dogmes fondamentaux et les institutions essentielles du Christianisme existaient, pour la plupart, au commencement du deuxieme siècle, et même à la fin du premier [1].

D'autre part, si l'origine du christianisme était l'expression spontanée d'un *besoin du divin*, qui se cache dans l'humaine nature, comment se fait-il que cette religion ait provoqué, sur tous les points du globe, des contradictions ardentes et des persécutions ? Quoi qu'il en soit de ce qu'on désigne sous le nom de besoin *du divin*, et des appuis extérieurs purement humains qu'on allègue, on ne peut y trouver la cause adéquate de l'existence et de la conservation du christianisme. En effet, l'Eglise catholique est un *miracle*, ou un effet visible que la force de Dieu seul peut produire. Il suffira de citer ces paroles du Concile du Vatican : « Bien plus à cause de son admirable propagation, de sa sainteté éminente, de son inépuisable fécondité en toutes sortes de biens, de son unité catholique et de son invincible stabilité, l'Eglise est, par elle-même, un grand et perpétuel motif de crédibilité, et un irréfragable témoignage de sa divine mission. »

Tout le système de l'évolutionisme religieux s'appuie sur des notions très obscures et incertaines, que les modernistes expriment par les vocables: *subconscience, besoin du divin, sentiment religeux*, *foi*, *conscience chrétienne*, et nulle part ils ne donnent de cette terminologie une définition claire et distincte, et c'est pourquoi ce système reste étranger à la science proprement dite, la vraie science.

Faisons pourtant à ce sujet quelques observations.

La *subconscience*, comme état d'un acte cognitif qui n'est pas toujours perçu par la conscience, ne peut être présentée comme une force nouvelle d'où l'on obtiendrait des effets supérieurs en matière religieuse, de façon que, là où les catholiques reconnaissent maintenant l'influence de la *grâce*, il ne faudrait rien placer d'autre que la subconscience ; et sans le moindre doute, la subconscience n'enlève pas cette ignorance de l'esprit, cette faiblesse de la volonté, dont la guérison est un effet de la grâce.

Le *besoin du divin* répond à une réalité. D'abord dans l'ordre purement *physique* l'homme, de même que toute créature, a absolument besoin de Dieu, pour exister, pour conserver l'existence, pour agir ; l'homme en plus, comme tout être, aspire à Dieu ; toute créature en effet cherche à atteindre son bien, sa perfection ; or toute

1 Cf. Van Noort, *De vera religione*, p. 101 | ss. Amstelodami, 1907.

perfection a quelque similitude avec la bonté divine, et il en résulte qu'en définitive tout être aspire à la bonté divine, ou à Dieu [1]. Enfin l'homme, en tant qu'il est doué de raison, tend vers Dieu par un acte spécial de volonté, et ainsi existe en lui un besoin spécial du divin dans l'ordre *intentionnel*.

L'homme se rend compte qu'il désire la béatitude ; il sait aussi que cette béatitude ne s'obtient que par la possession du bien infini, qui est Dieu ; en outre l'homme sait qu'il est *obligé* d'honorer, d'aimer Dieu, de le servir et qu'il ne trouvera le bonheur partiel, dont il peut jouir sur la terre, que dans la satisfaction de ce devoir : tout cela correspond aux convenances de l'homme comme tel. Mais dans l'ordre présent des choses, cette connaissance naturelle de Dieu et de la loi morale, cet amour de Dieu, est sujet à tant et à de si grandes difficultés, que les hommes, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, tombent dans un abîme sans nom d'ignorance et de corruption des mœurs : tel l'état du genre humain à l'époque de la venue du Christ, tel encore celui des païens qui n'ont pas reçu la doctrine chrétienne. Par conséquent il faut admettre, dans l'ordre présent de la Providence, que la révélation est le moyen moralement nécessaire pour que les hommes en général, puissent facilement, sans doute ni erreur, connaître les vérités mêmes de la religion naturelle [2]. De là on ne peut alléguer le besoin du divin pour expliquer l'origine et la conservation de la religion chrétienne.

Certains modernistes parlent assez fréquemment de la *conscience chrétienne*, comme s'ils reconnaissaient dans la *Collectivité* même, comme telle, la raison suffisante de l'origine successive qu'ils établissent pour les dogmes, et les rites chrétiens, comme s'il existait une âme collective de la foule qui pense et qui veut. Cela est évidemment faux. Chaque homme pense et veut ; ces actes sont absolument immanents. Mais les hommes peuvent exprimer à d'autres leurs pensées et vouloirs, ils peuvent même exercer les uns sur les autres une grande influence, en tant qu'ils déterminent les autres à penser et à vouloir comme eux, et c'est ainsi que dans les grands troubles populaires on trouve toujours des *meneurs*. De même en matière religieuse, un homme peut parfois répandre une doctrine et pousser à l'accomplissement de certains rites, mais là encore, le peuple est conduit, ce n'est pas collectivement qu'il pense et qu'il veut. Et par cela même que nous ignorons qui a été le premier pour donner telle conviction, pour imposer telle habitude, nous n'avons pas le droit de l'attribuer à toute la communauté. De même les changements qui se présentent successivement dans une histoire qui est transmise de génération en génération, ils ne se font pas collectivement, mais par divers individus restés inconnus.

Ajoutons une explication touchant le vocable : *évolution* tel qu'il est employé maintenant. Dans son sens premier il désigne la *transformation successive d'un être vers un état plus parfait*, de façon à traverser des états intermédiaires moins parfaits. La semence, par exemple, évolue et devient plante ou arbre. A proprement parler ce ne sont que les substances physiques vivantes qui évoluent. Mais par analogie, on applique parfois aussi le terme à des accidents qui se développent intrinsèquement ; par exemple, la science au point de vue subjectif, la

1. Cf. S. Thomas. I. q. xliv, a. 4.

2. Cf. Jungmann, *De vera Religione*, n° 90 ss. Van Noort, *op. cit.*, n° 22, ss.

vertu, le vice. On ne peut toutefois parler d'évolution, si ce n'est par métaphore, quand il s'agit d'êtres, qui ne se développent ni ne se complètent intrinsèquement. Ainsi les ouvrages artificiels qui, dans un même genre, prennent des formes de plus en plus parfaites, par le travail humain, n'évoluent que d'une façon métaphorique ; chacune des productions, considérée isolément, reste indépendante, et toute la raison du perfectionnement subséquent réside dans la connaissance et l'art humain qui se sont rencontrés chez des individus déterminés [1].

Si sous le nom de *dogme* on désigne l'ensemble de toutes les vérités révélées par Dieu, et si on admet, ce qui est démontré, que la Révélation a été close par la mort du dernier Apôtre, il faut en conclure que l'ensemble des vérités révélées par Dieu ne peut être augmenté en soi, et que conséquemment il ne peut être question de *l'Évolution du dogme*, pas même de façon métaphorique, car il s'agit d'un corps complètement constitué et immuable. Néanmoins la connaissance, que possèdent les croyants, des vérités révélées, est sujette à progrès ou à évolution. Cette connaissance est parfois exprimée par des propositions nouvelles qui sont fixées par le Magistère de l'Eglise, comme implicitement révélées ou contradictoires à des vérités révélées. C'est ainsi que s'accroît le nombre des propositions imposées à la Foi, ou des propositions hérétiques, sans que, par là, l'ensemble des vérités révélées par Dieu soit augmenté.

Conclusions.

Nous avons exposé trois théories capitales, l'agnosticisme, l'immanentisme, et l'évolutionisme sur lesquelles s'appuie tout le système des Modernistes, et nous en avons indiqué les principales conclusions.

En terminant son exposé, le Souverain Pontife s'exprime ainsi : « *Maintenant embrassant d'un regard tout le système, qui pourra s'étonner que Nous le définissions : le rendez-vous de toutes les hérésies ! Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi, et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. Ce n'est pas encore assez dire : ils ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais, comme Nous l'avons déjà insinué, toute religion. Les rationalistes les applaudissent, et ils ont pour cela leurs bonnes raisons ; les plus sincères, les plus francs, saluent en eux leurs plus puissants auxiliaires* ».

Le modernisme peut être appelé le rendez-vous de toutes les hérésies, d'abord parce qu'il repousse toute vérité *révélée*, comme telle : il n'admet pas en effet que Dieu ait fait aucune manifestation immédiate de la vérité, et rejetant toute révélation *du dehors*, il affirme que l'origine de toute religion se trouve dans l'homme. De plus il admet, comme *révélation*, l'apparition du sentiment religieux dans la conscience humaine. Il se fait ainsi qu'il ne peut jamais être question d'un point

1. Si l'on considère la série des « machines à vapeur » depuis la marmite de Papin (vers 1698), jusqu'à la plus perfectionnée des locomotives, on constate les perfectionnements successifs apportés aux différentes formes de ces moteurs ; cependant ce n'est que *par métaphore* que l'on peut parler d'*évolution de la machine à vapeur*. C'est l'art humain, dans tels et tels individus, qui s'est trouvé supérieur à celui des précédents, et c'est cet art qui a produit les machines de plus en plus parfaites.

de foi imposé par l'autorité de la parole divine, ce qui revient à la négation de tout dogme.

Ensuite il ne veut plus admettre que la religion chrétienne est la seule vraie, car, bien qu'elle soit plus parfaite que les autres, elle a pourtant le besoin du divin comme origine cachée dans la subconscience, et il est nécessaire que toute religion naisse de ce besoin.

Les Protestants restaient croyants et adhéraient à la révélation, bien que bornant à la Sainte Ecriture seule, la source de toute vérité révélée, et déclarant que chacun devait l'interpréter d'après ses lumières personnelles, et par conséquent ne pas reconnaître le Magistère de l'Eglise. Les modernistes, de leur côté, repoussent non seulement ce Magistère de l'Eglise, comme interprète authentique de la parole divine, mais aussi la Sainte Ecriture, en tant que livre ayant Dieu comme auteur. D'après leur opinion, la Sainte Ecriture n'est autre chose que l'expression de l'expérience faite par quelques hommes de haute valeur.

Les rationalistes rejettent *a priori* tout le surnaturel, mais par là ils ne nient pas toute religion naturelle fondée sur une véritable connaissance de Dieu et de la loi naturelle. Les modernistes, eux, réduisent à un fait naturel, ou à l'exigence d'un véritable *besoin* de l'homme, tout ce qui se trouve dans la religion chrétienne ; en outre ils n'admettent pas non plus la *connaissance* proprement dite, obtenue par raisonnement, de l'existence de Dieu et de ses attributs. Quelques-uns même donnent de l'immanence une explication qui doit nécessairement aboutir au panthéisme.

D'après ce qui précède, il est évident qu'un système doctrinal a été condamné par le Souverain Pontife, mais en aucune façon, ni la science, ni la critique [1], ni aucun moyen de rechercher la vérité et d'acquérir de nouvelles idées ; au contraire, la vraie force cognitive de l'intelligence humaine est sauvegardée et défendue, et la culture des sciences est approuvée et encouragée. « *Les adversaires de l'Église en abuseront sans doute pour reprendre la vieille calomnie qui la représente comme l'ennemie de la science et du progrès de l'humanité.*

1. La *Critique* n'est pas une science, mais un *art :* celui de discerner le beau du laid (critique artistique), le vrai du faux (critique scientifique). En toute matière accessible à la connaissance humaine il faut toujours faire la part du vrai et du faux ; ainsi la critique prend le nom de *philosophique*, *biblique*, *historique*, etc., d'après son objet. Considérée en elle-même, la critique dépend de la logique qui est l'*art directif de la raison poursuivant une fin*.

Il est évident que la critique ainsi comprise est la condition *sine qua non* de la connaissance vraie en toute matière connaissable. L'ensemble théorique des préceptes qui régissent la critique, dépend tout d'abord de la philosophie, c'est-à-dire de la logique et de la métaphysique, ensuite aussi des sciences secondaires. De là on comprend facilement, que si quelqu'un est imbu de jugements faux relativement à la nature de la vérité et de l'erreur, ou aussi à la valeur objective du témoignage humain qu'il soit considéré absolument ou relativement à une période déterminée ; ou encore au sujet des causes mêmes de nos actions, etc., celui-là établira de fausses conclusions sur l'origine et le caractère des documents et des faits. — C'est ce qu'on constate chez les modernistes : sectateurs de faux principes philosophiques, ils les ont appliqués dans leurs jugements sur l'origine et le caractère des livres sacrés, sur l'origine et le caractère des faits religieux ; c'est pourquoi l'Encyclique a condamné les conclusions que les modernistes défendaient, comme critiques et historiens. *Sur la critique*, cf. Mgr Waffelaert, *o. c.*, in *Collat. Brug.*, t. IX, p. 361 ; De Smedt, *Les principes de la Critique*, Liège, 1883 ; Vacant, *Dictionnaire de théologie catholique*.

Afin d'opposer une réponse encore inédite à cette accusation — que d'ailleurs l'histoire de la religion chrétienne réduit à néant — Nous avons conçu le dessein de seconder de tout Notre pouvoir la fondation d'une Institution toute particulière qui groupera les plus illustres représentants de la science parmi les catholiques, et qui aura pour but de favoriser, avec la vérité catholique pour lumière et pour guide, le progrès de tout ce que l'on peut désigner sous les noms de science et d'érudition. »

Mais parce que les modernistes en embrassant la philosophie nouvelle ont méprisé la scolastique, le Pontife Romain veut et ordonne que la philosophie scolastique soit acceptée comme la base des études sacrées. Par la philosophie scolastique qu'il prescrit de suivre, il entend surtout celle qui a été léguée par S. Thomas d'Aquin[1]. Le remède au désordre, dont la contagion a envahi beaucoup d'esprits, d'après les idées de Kant, se trouve en effet dans une réforme qui naîtra d'un patient et énergique retour à l'étude assidue et à la méditation de la doctrine du Docteur Angélique, car elle est de nature à donner à l'intelligence la clarté pour comprendre, la perspicacité pour distinguer, et aussi la force unie à la droiture dans le raisonnement. Non seulement pour la formation de l'esprit, mais pour les grands principes qui dominent toute connaissance humaine, le divorce entre le système de Kant et la doctrine de S. Thomas est irréductible ; il ne peut exister un « *moyen terme* » entre les deux, et c'est pourquoi les esprits ne pourront être rendus à la vérité sans une délivrance préalable des erreurs kantiennes ».

Un dernier mot. A un enseignement dont les effets désastreux ne cessent de se montrer et de s'étendre, il fallait en opposer un autre, celui qui guérit et fortifie, celui qui vient de la source éternelle de toute vérité. C'est ce que Pie X a fait. La pensée catholique, hésitante au milieu des subtilités et des mirages scientifiques, s'est ressaisie, et par l'Encyclique *Pascendi*, l'unité de doctrine s'est affermie. La vérité au sujet des nouveautés dites modernistes, est désormais clairement établie ; et ils n'auront plus le droit de se dire catholiques, ceux qui, en bravant les condamnations de Rome, s'obstineront dans les déviations doctrinales, en théologie, en exégèse et en histoire. On ne les suivra pas.

Au temps où Antioche était troublé par des schismes, chaque parti cherchait à se concilier l'approbation de saint Jérôme ; mais lui se contentait de répondre à tous : « — Je ne connais pas Vital, je ne connais pas Paulin ; mais si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui ; *si quis cathedræ Petri jungitur, meus est.* »

Les vrais catholiques agiront de même ; ils diront, maintenant et toujours : je ne m'attache pas à l'enseignement d'un philosophe, d'un exégète ou d'un docteur parlant en nom propre, mais à ceux qui suivent la doctrine de la Chaire de Pierre, à ceux qui écoutent et respectent le Vicaire de Jésus-Christ.

1. Cf. Richard. Actualité de la méthode | scolastique. *Revue thomiste*, t. XV, p. 770 ss.

TABLE DES CHAPITRES

AVANT-PROPOS. ... ... V-VIII

CHAPITRE I

Le village natal ; Riése. — La famille Sarto (1835-1846)

Coup d'œil sur le village. — Les habitants, leur caractère. — Occupations et conditions économiques. — L'administration communale. — L'enseignement et les écoles. — Excursion à la chapelle de Cendrôle. — Le mariage de Jean-Baptiste Sarto et de Marguerite Sanson. — La naissance de Pie X et son baptême — L'école de maëstra Bruna. — L'enseignement primaire de maître Gécherlé. — Joseph Sarto devient acolyte. — Sa confirmation et sa première communion. — Son caractère se dessine. — Il fera des études à Castelfranco. ... ... page 1

CHAPITRE II

L'institut de Castelfranco. — Premières études. (1846-1850)

Situation et aspect de Castelfranco. — Son marché, son institut. — Joseph Sarto fait la navette entre Riése et Castelfranco. — La famille Finazzi s'intéresse à lui. — Il obtient la bourse Campion. — Souvenirs personnels de Castelfranco. — Giorgione et son œuvre authentique de Castelfranco. — Joseph Sarto prend la soutane. — Sa visite au Cardinal Monico. — Départ pour le séminaire de Padoue. page 39

CHAPITRE III

Le Séminaire de Padoue. — Philosophie et théologie (1850-1858).

Padoue et son Séminaire. — Le cardinal Monico meurt, notice sur sa carrière. — Fin des études classiques. — Mort de Jean-Baptiste Sarto. — Les épreuves recommencent pour mère Marguerite. — Joseph Sarto et son correspondant Don Jacuzzi. — Les vacances du séminariste, la comtesse Gradenigo. — Quelques figures du *Castello* de Riése. — La vie à l'auberge des *Deux Glaives.* — Études de Philosophie, brillants succès. — Les quatre années de théologie. — Le premier sermon. — Joseph Sarto reçoit l'ordination sacerdotale à Castelfranco. — Solennité de la première Messe à Riése. — Il est nommé Vicaire à Tombolo. — Impressions et souvenirs personnels de Padoue. — Le séminaire, mon entrevue avec le professeur Don Selmi. — Ce que c'est que la fondation *Campion* et le *Collegium Tornacense.* ... page 50

CHAPITRE IV

Le Vicaire du Tombolo. (1858-1867)

La paroisse et la commune de Tombolo. — L'église et son curé Don Antonio Costantini. — Arrivée du vicaire Sarto, ses débuts. — Il gagne rapidement une réputation d'orateur. — Son dévouement, sa générosité. — Rapports avec l'ex-impératrice d'Autriche. — Singulière prédiction du curé Costantini. — Les événements politiques et la *Libera Italia.* — Le plébiscite rend le Vénéto à l'Italie. — La nationalité de Pie X, successivement autrichien, français et Italien. — Le vicaire Sarto obtient la cure de Salzano. — Souvenirs personnels de Tombolo. — Visites aux deux logements occupés jadis par le vicaire Sarto. — Honneurs rendus par Tombolo à Pie X. — Les Zambussi. — Le père de Mgr Bressan. ... page 78

CHAPITRE V

Le Curé de Salzano. (1867-1875)

Situation et histoire de Salzano. — Un curé archiprêtre à 32 ans. — Les débuts, premiers succès. — Comment le curé Sarto comprit sa mission. — Traits de son caractère. — Son habileté administrative. — Visites qu'il reçoit, son cabinet de travail. — Le choléra de 1872. — Admirable dévouement de l'archiprêtre. — La reconnaissance de Salzano. — Je visite le village. — Un beau-frère de Pie X. — L'église paroissiale St-Barthélemy. — Je suis reçu par Mme Lucie Sarto, épouse Boschin. — Don Sarto est nommé chanoine de la cathédrale de Trévise. ... ... page 102

CHAPITRE VI

Le chanoine de Trévise. (1875-1884)

Trévise, ses fertiles campagnes, ses monuments. — Le pape S Benoît XI, sa fidélité à Boniface VIII, sa mort. — Histoire du Séminaire de Trévise. — Le chanoine Sarto *Père Spirituel* du Séminaire. — Souvenirs d'édification qu'il a laissés. — Son enseignement religieux. — Sa popularité et son activité. — Les services qu'il rend comme Chancelier de l'évêché. — Son zèle comme prédicateur et organisateur de la presse locale. — Ses voyages à Rome. — Il devient Vicaire capitulaire. — Sa promotion à l'évêché de Mantoue. — Consécration de l'évêque Sarto à Rome. — Sa première lettre pastorale. — Il prend possession de son siège. — Souvenirs personnels de Trévise. — Ma visite au Séminaire. — Mgr Marchesan et Mgr Milanese. — Dernière impression de Trévise ... ... page 120

CHAPITRE VII.

L'évêque de Mantoue. — Réorganisation du diocèse. (1884-1893).

Mantoue, ses lacs, ses gloires de jadis, son industrie. — Etat du diocèse sous les évêques Rota et Berengo. — Entrée solennelle de Mgr Sarto ; accueil enthousiaste. — Son attention se porte tout d'abord sur le séminaire. — La maison de campagne de Sailetto. — Le *Piccolo Galateo.* — L'évêque encourage le clergé paroissial. — Célébration d'un premier synode diocésain, ses heureux résultats. — Il raffermit la Foi du peuple par de grandes manifestations religieuses, — Le huitième centenaire de S. Anselme. — Organisation de pèlerinages et fêtes grandioses en l'honneur de S. Louis de Gonzague, à Castiglione. — Mgr Sarto visite toutes les paroisses rurales ; sa méthode pastorale. — Il entreprend trois fois le voyage de Rome. — Sa protestation à propos du *Te Deum* officiel. — L'Emigration italienne. — Ses rapports avec les plus humbles. — Les deux frères. ... ... page 150

CHAPITRE VIII,

L'Évêque de Mantoue nommé Patriarche et Cardinal (Mars-Juin, 1893).

L'évêque de Mantoue et son clergé. — Comment S. Em. le cardinal Parocchi l'apprécie. — La Question Sociale en Italie, débuts du mouvement catholique. — Vœu de l'évêque pour un catéchisme unique. — Mgr Sarto favorise l'instruction et protège l'art. — Lorenzo Pérosi et ses œuvres. — L'évêque de Mantoue est nommé patriarche de Venise et cardinal. — Le consistoire, paroles de Léon XIII. — Le cardinal Sarto prend possession de son église titulaire à Rome : *St-Bernard des Thermes.*— Visite du cardinal à Riése. — La mort de sa mère. — Impressions personnelles de Mantoue. — Grazie, sa chapelle, Mr Angelo Sarto. — Le palais du Té : Mantegna et Jules Romain. — La statue de Virgile à Piétole. — La question de l'*Exequatur*, comment elle est résolue. — Le départ du cardinal-patriarche pour Venise. ... ... page 179

CHAPITRE IX.

Le Patriarche de Venise. — Actes et Paroles (1894-1903).

La Reine de l'Adriatique. — Sa gloire artistique. — Le Grand Canal. — Les gondoliers. — Les patriarches d'Occident et d'Orient. — L'esprit religieux de Venise. — Le programme du patriarche. — Le gouvernement de Jésus-Christ par son Vicaire et la mission des prêtres. — L'entrée solennelle du 24 novembre 1894. — Maladresse de la municipalité. — Intronisation à la cathédrale. — Le premier discours du Patriarche au peuple. — Les fêtes en l'honneur de S. Marc. — La république de Venise et son Patron. — L'administration communale et le Patriarche. — Triomphe aux élections communales. — Organisation d'un synode ; les nouveaux statuts. — Le Séminaire et les *Conférences Ecclésiastiques.* — Le dix-neuvième Congrès Eucharistique. — Sa préparation ; l'Exposition artistique : les Séances et leur ouverture par une œuvre de Pérosi. — Lettre pastorale comme conclusion pratique du Congrès. p. 223

CHAPITRE X.

Le Patriarche de Venise. — Son action sociale (1894-1903).

La genèse de l'Encyclique *Rerum Novarum.*—Accord des catholiques italiens au début de leur organisation sociale. — Constitution de l'*Union* et son principe fondamental. — Situation spéciale des évêques. — L'*Œuvre des Congrès* s'inspire des idées de l'*Union.* — Importance des Comités Paroissiaux. — Le cardinal Sarto les impose à son clergé. — Il encourage la lutte contre la Franc-Maçonnerie. — Son dévouement au Souverain Pontife. — Le centenaire de l'élection de Pie VII. — Il préside à Padoue le second Congrès scientifique de l'*Union.* — Son discours d'ouverture. — Idées sociales de ce Congrès. — Le crédit et la question agraire. — Premières dissidences entre catholiques Conservateurs et Démocrates

chrétiens. — L'encyclique *Graves de communi.* — Le congrès de Tarente en 1901. — Le cardinal prend la défense du président de l'*Œuvre des Congrès*, comte Paganuzzi. — Quelques-unes de ses œuvres de justice et de charité. — Les dentelles de Burano. — Extraits de diverses pastorales qui préconisent les pratiques chrétiennes comme sources de bonheur social... ... ...page 254

CHAPITRE XI.

Le Patriarche de Venise. — Son zèle pastoral (1894-1903)

L'esprit de justice du Patriarche. — Le sacrilège à l'église des Carmes. — Le séminaire de Venise; son enseignement. — La Faculté de Droit Canon. — Programme pour la prédication paroissiale. — Aperçu historique sur la réforme de la Musique Sacrée en Italie. — La lettre doctrinale du Patriarche à ce sujet. — La conférence des évêques suffragants de Venise. — La visite du pasteur à toutes les paroisses. — La prison de la Giudecca et la Noël des enfants. — Solennités civiles; rapports du cardinal avec la Maison de Savoie. — Écroulement et reconstruction du Campanile de St-Marc. — Le mont *Grappa* et la bénédiction de son sanctuaire. — Possagno et le neveu du Patriarche. — Le sculpteur Antonio Canova. — L'Institut des Pères Cavanis et le Temple de Canova. — Maladie et mort de Léon XIII. — Cérémonies des funérailles. — Lettres du patriarche au sujet de ces événements. — Le départ du cardinal Sarto pour le Conclave. — Impressions de Venise, le palais du patriarcat. — La charité privée et la vie intime du Patriarche. — Derniers souvenirs. ... ... page 289

CHAPITRE XII.

Le Conclave — L'élection de Pie X. (31 juillet 4 août 1903).

Rome et ses hautes destinées. — L'Église romaine, son action séculaire. — Le caractère historique de l'indépendance et de la souveraineté pontificales. — La Papauté au XIXe siècle; ses progrès de Pie VII à Léon XIII. — Le cardinal Sarto au Collège Lombard. — L'interrègne du Saint-Siège. — Le Sacré-Collège et le gouvernement provisoire. — Les chefs d'ordre et le Camerlingue. — Les élections pontificales, aperçu historique; les prescriptions de Pie IX et Léon XIII. — Le Conclave, son origine, son organisation. — Installation du Conclave au Vatican. — Les soixante-quatre cardinaux, formant le Sacré-Collège en 1903. — Cérémonies du vendredi, 31 juillet; Messe du Saint-Esprit et ouverture du Conclave. — La chapelle Sixtine et les règles de l'élection. — Les trois journées et l'incident du *Veto.* — Comment le cardinal Sarto devint pape, le 4 août. — L'attitude du gouvernement italien. — Pie X continue la tradition politique de ses deux prédécesseurs. — Sa première journée, ses premiers actes. — Impression produite par la nouvelle de son élection, particulièrement à Venise, Grazie et Riése. p. 332

CHAPITRE XIII.

Le Couronnement de Pie X. — Sa première Encyclique (9 août — 4 octobre 1903).

Les cérémonies complémentaires de l'Élection. — Préparatifs du Couronnement à la Basilique. — Le cortège solennel du 9 août. — La réception du Pape par le Chapitre et le clergé de Saint-Pierre. — *Sic transit gloria mundi.* — La messe papale et son cérémonial. — Le *Pallium* et les litanies du Couronnement. — Cérémonies de la Communion à la messe papale. — L'imposition de la tiare; le Pape-Roi acclamé. — Les traditions de l'ancien *Possesso* du Latran. — Le royaume de Pie X à l'époque de son avènement. — Les conquêtes de l'Église au XIXe siècle sur le Paganisme; sa situation vis-à-vis des Eglises chrétiennes séparées. — Etat des Eglises Grecque et Protestante. ... L'idéal de l'unité; *Unum ovile et unus Pastor*; vœux et idées de Léon XIII et du cardinal Richard. — Le programme de Pie X. Sa première Encyclique : Ordre et Action : *Instaurare omnia in Christo.* — Le zèle pastoral de l'Évêque de Rome. — Pie X aux audiences publiques et dans l'intimité. — Le Couronnement et le village natal; le momument Pie X; souvenirs personnels. — Les sœurs du Souverain Pontife à Rome. — La journée du Pape, sa vie au Vatican ... ... p. 385

CHAPITRE XIV

Le Pontificat. — Episodes et réformes des débuts. (1903-1908).

Pie X et la musique sacrée. Le treizième centenaire de la mort de S. Grégoire le Grand. — L'Encyclique *Jucunda sane.* — Le *Motu proprio* sur la musique sacrée. Le chant grégorien au Congrès de Rome et la messe pontificale à Saint-Pierre. — L'édition vaticane des livres liturgiques contenant les mélodies grégoriennes. — **Le Saint-Siège et la France.** — Les débuts de la persécution. — Prévoyance de Léon XIII; il s'efforce d'éviter les conflits. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat préméditée et voulue par la République. — L'élaboration du projet de loi. — Prétextes suscités pour imposer la

séparation. — Rupture des relations avec le Saint-Siège. — La loi néfaste du 3 juillet 1905 et l'Encyclique *Vehementer Nos.* — La lettre encyclique *Gravissimo Officii.* — La seconde loi de persécution et sa condamnation. — La question des Mutualités et la décision de Pie X. — **Pie X et l'Action sociale en Italie.** — Le comte Grosoli et le Congrès de Bologne. — Le Règlement fondamental de l'*Action populaire chrétienne.* — Les Démocrates chrétiens « autonomes ». — L'Encyclique *Il fermo proposito.* — Direction Sociale pour le Jeune Clergé. — **Pie X réformateur :** Codification du Droit Canon, réorganisation des Congrégations romaines. — **Pie X et la vie chrétienne.** — L'enseignement de la doctrine chrétienne, sa nécessité. — Le prêtre, sa mission et sa vie. — Pie X prêche d'exemple aux curés et aux évêques ; ses homélies, la Visite du diocèse de Rome. — Le Décret sur la Communion fréquente. .. .. page 434

CHAPITRE XV.

La Condamnation du Modernisme. (3 juillet 8 septembre 1907).

L'origine de l'hérésie moderniste. — Signification et nécessité de la condamnation. — L'Encyclique *Pascendi* expose le Modernisme comme système. — L'Agnosticisme en philosophie et en théologie, — Fausseté de cette théorie. — L'Immanentisme vital, son application aux notions fondamentales de toute religion. — Connexion entre l'Agnosticisme et l'Immanentisme. — Le rôle du *besoin* humain et de la subconscience. — L'erreur fondamentale de l'Immanentisme. — L'Evolutionisme, comment il explique le dogme, la vérité, le culte, les Livres saints, l'Eglise. — Réfutation du système. — Conclusions. 495

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET PRINCIPALES MATIÈRES

A

Accession et autres modes d'élection pontificale, p. 362, n. *(note)*.
Adoration (du Pape élu) sens de ce mot, p. 370, n.
Agnosticisme (l'), le système, sa réfutation, p. 501, s.
Agostini, cardinal et patriarche de Venise, p. 195, n.
Agriculture (l') en Italie, pp. 121, N. 272, n.
Andreazza, syndic de Riése, pp. 7, 12, 383, 395.
Antoine de Padoue (St), panégyrique par le Vicaire Sarto, p. 89.
Anselme de Lucques, p. 167, n.
Anthropologie, types vénitiens, p. 6, n.
Apollonio (Mgr), principales œuvres sociales, pp. 138, n. 195, 310.
Apologétique (fausse) des Modernistes, 506.
Aquilée (Patriarcat d') et Venise, pp. 218, n. 217, n. 197, n.
Armoiries de Pie X, p. 379.
Autriche et Vénétie, en 1866, p. 90.
Azevedo, (Card. Cagiano de) pp. 355, 372, 380.

B

Banques (populaires agricoles), p. 272, n. 2.
Barthélemy (Apôtre St), invoqué au Moyen-âge, p. 103, n.
Bassan (les), peintres, p. 5.
Bellincanta (curé de Riése), pp. 20, 57, n. 198, 200, 310, 381.
Benoît XI (St) de Trévise, p. 123.
Bérengo (Mgr) évêque de Mantoue, pp. 141, 155, 188.
Bindoni (Don Onorato) ami du chanoine Sarto, pp. 129, 132.
Boschin (Luigi) beau-frère de S. S. Pie X, pp. 113, 115, 117.
Bologne (Congrès de) et les démocrates ; Bref de Pie X, p. 467.
Bolsano (Enrico da) Bienheureux, pp. 89 et n., 122.
Bonomelli, évêque de Crémone, pp. 176, 256.
Bortolato (Don Quirino), pp. 107, n., 108.
Bottio (Giuseppe), oncle de S. S., p. 18.
Boudhisme, sa métaphysique, p. 398.
Brancasecchi, Albin, chanoine à N.-D. de Tournai, pp. 77, ss.
Bressan (Don Giovanni), pp. 101, 177, 196, n. 325, 327, 380, 431.
Brunetière, p. 465.
Briand (Aristide), pp. 447, 450, 458, 461.
Bucentaure, p. 302, n.
Byzantin (style) note sur le, p. 240, n.

C

Caisses agricoles de Don Cerutti, pp. 187, 272, n. 3, 273.
Callegari (Mgr) évêque de Trévise, p. 137, évêque de Padoue, 171, 251, 255, 307 ; Cardinal, 425, n.
Camerlingue (Cardinal), fonctions, importance, 42, n.
Campanile, p. 114, n. — C. de Venise, discours du Patriarche Sarto, p. 258.
Canossiennes (Sœurs), p. 14.
Canova (Antonio) sculpteur, p. 311 et n.
Cardinal. — Origine des c. — division en trois ordres, p. 349, n.
Castelfidardo, p. 91.
Catéchisme. Vœu de l'évêque Sarto pour un C. universel, p. 188, n. L'enseignement du C. aux adultes, pp 292, 482. — C. du Concile de Trente, p. 483.
Cavour, sa politique, pp. 90, 92, n.
Chaire de St-Pierre (à la Basilique de St-P.), p. 386, n.
Chancelier. Office du chan. Sarto à Trévise, pp. 127, 131.
Chiaramonti (Pie VII), son élection, p. 264, n
Chanoine Sarto. Sa nomination par bulle pontificale, p. 126.
Choléra de 1855 et 1872, pp. 67, 111.
Clergé et l'État, 127, n. — Prêtres, pp. 180, 234, 290, 485. — (Jeune) et l'évêque Sarto, pp. 180, 190, 411, 475. — Exhortation de Pie X au Clergé, p. 486
Clémenceau, pp. 452, 458, n., 459, 461.
Collegium Tornacense et la bourse *Campion*, p. 74.
Combes (Émile) et l'intransigeance de Pie X, pp. 445, 448, 449, 450, 457, n.
Comités paroissiaux (les) et le Patriarche Sarto, pp. 258, 273.
Communion (première) de J. Sarto, p. 34. — C. fréquente et quotidienne, son histoire, p. 488. — Décret du 20 décembre, 1905, p. 493.
Concile (Congrégation du) sa réforme. p. 479.
Conclave. Origine, p. 343, n. — Organisation, pp. 344, n., 345. — Vie au Conclave, p. 345, n.

— Les opérations, p. 359, ss. — Le C. et l'Italie une, p. 375.
Concordat de 1801. Ce qu'il réglait, p. 450, n. — Contrat bilatéral, p. 447. — Abolition, loi du 3 juillet 1905, p. 450. — Loi du 2 janvier, 1907, p. 459, ss.
Conférences contradictoires du Vicaire Sarto, pp. 81, 107. — C. Ecclésiastiques à Venise, p. 247. — C. Episcopale, p. 298.
Confession (la) dans les Basiliques, p. 387, n.
Confirmation de J. Sarto, p. 33.
Congrégations romaines : leur réorganisation, p. 177.
Congrès eucharistique de Venise, p. 251.
Conscience chrétienne des Modernistes, 515.
Consistoriale (Congrégation) sa réforme, p. 479.
Couronnement des papes — Histoire, liturgie, pp. 386, 393.
Costantini (Don Antonio) curé de Tombolo, pp. 80 et n., 88, 89, 95, 104.
Crispi (Francesco), pp. 219, 375, 377, n.
Criticisme (le) de Kant, ses variations p. 496.
Critique (la), art et non science, 517, n.
Culte (le), d'après les Modernistes, 511.
Cultuelles (Associations) réprouvées par Pie X, p. 456.

D

Dante à Padoue et à Mantoue, pp. 51, n., 153.
De Bei, (Francesco) Beau-frère de S. S. Pie X, p. 113.
Déclaration des évêques de France, p. 461.
De Maistre, J. pp. 338, n. 499.
Démocratie chrétienne. Origine en Italie, p. 274.
— Ses principes établis par Léon XIII, p. 276.
— Démocrates « autonomes », p. 472.
Denier de St-Pierre. p. 133, n.
Dentelle de Burano, p. 284 et n.
De Tonquédec. *Nouvelle Philosophie*, pp. 510, 511.
Deux Glaives (auberge) ses habitants. — Sa clientèle, pp. 61, et n., 426.
Diaconat reçu par Joseph Sarto p. 67.
Didiot (Chanoine T.) *Le Criticisme*, p. 497.
Discours *pro eligendo Pontifice*, p. 347 et n.
Divorce, (lettre pastorale de Mgr Sarto sur le), pp. 175, 287.
Doctrine chrétienne. Nécessité, méthode d'enseignement, pp. 246, 481.
Dogme (le) d'après les Modernistes, 508.
Domaine temporel des papes, p. 338, n., 377, n. 2.
Droit Canon. (Le Patriarche Sarto établit une faculté de) p. 292. Sa Codification, (19 mars 1904) p. 476.

E

École vénitiennne de peinture, p. 226, n. 1.
Économat Royal en Italie, p. 136, n. 2.
Église (l') d'après les Modernistes, p. 512.
Église romaine, institution, rôle, p. 333, monarchie, p. 335.
Élections municipales à Venise, p. 243.
Émigrants (Œuvre des) en Italie, p. 176. n.
Enseignement en Italie, Primaire, p. 13, Secondaire, p. 42, n.
Esselin III da Romano, p. 103.
Études de Joseph Sarto. Ses notes à Castelfranco, p. 44, à Padoue, pp. 52, 57, 61.
Evêques. Pouvoir d'Ordre et de Juridiction, p. 146, n. — ont la direction de l'*Action Catholique*, p. 472.
Évolutionisme (l') des Modernistes. Théorie et réfutation, 507. ss.
Exequatur et *Placet*, p. 143, n.; la question de l'E. à Venise, n. 2 et p. 217.

F

Famille royale d'Italie (la) et le Patriarche Sarto, p. 301.
Farina (Mgr) évêque de Trévise, pp. 67, 68, 94.
Fermes (les) au pays de Riése, p. 11.
Finazzi (famille) à Castelfranco, pp. 44, 68.
Foi (la) d'après les Modernistes, pp. 504, 508.
Fortunat (St), notice, p. 122.
Franc-maçonnerie, p. 175 — (Congrès de Trente), p. 260, et n.
Fusarini — Curé de Riése. Son rôle dans l'éducation de Joseph Sarto, pp. 34, 36, 37, n. 45, 48, 56, 57, n. Note biographique, p. 57, n.

G

Galateo, ou manuel de politesse, p. 161, n. *Le Piccolo Galateo* du Séminaire de Mantoue, p. 162.
Gécherlé. Premier instituteur de Joseph Sarto, pp. 24 ss. et n., 144, 201, 381.
Gioberti (Vincent), et le Libéralisme en Italie, pp. 91, n., 2.
Giorgione. Ecole vénitienne. Son œuvre authentique de Castelfranco, p. 46.
Giotto à Padoue et à Mantoue, pp. 51, 153, n. 3
Gondoliers à Venise, p. 228, n. 1.
Gonzague (St Louis de), p. 169, n. — Manifestation en son honneur organisée par Mgr Sarto, p. 169, ss. — Duc François, p. 209.
Grégoire le Grand, (St), pp. 136, 435, ss. 485.
Grâces (Notre-Dame des), Sanctuaire à *Grazie*, pp. 178, 209.
Gradenigo (Comtesse), Ses séjours à Riése, p. 60.
Graduale et *Kyriale* (Edition Vaticane du), p. 441.
Grappa (le Mont) et le cardinal Sarto, p. 307.
Grosoli (Comte), pp. 277, 466, 470.
Graves de Communi, Encyclique de Léon XIII, p. 273.
Gravissimo officii, Encyclique de Pie X, p. 456.

I

Il fermo proposito, Encyclique de Pie X sur l'Action catholique en Italie, p. 473.
Immanentisme vital (l') des Modernistes ; le système et sa réfutation, p. 503.
Indifférence religieuse (Lettre sur l') par Mgr Sarto, p. 286.
In petto (nomination), p. 350, n.
Islamisme, ses succès, p. 398.
Intérêt de l'argent, p. 271, n.
Intronisation des Papes, p. 387.

J

Jacuzzi (Don Pietro). Son influence sur Joseph Sarto, leurs relations d'amitié, pp. 56, 59, 127, 145, 218, 235, 298, 310.
Journaux, à Trévise, p. 132 ; à Mantoue, pp. 175, 187 ; la *Difesa* de Venise pp. 283, 299 ; mesures contre le journal démocrate *Il Commune*, p. 466.
Justinien (St Laurent) premier patriarche de Venise, p. 197, n. 2.

K

Kant et le Criticisme, pp. 496, 497.
Kanzler, général, pp. 92, 93, n.
Ketteler (Mgr) et Lasalle, p. 182, n.

L

Lacs (les) de Matoue, p. 151.
Latran, (Basilique de) p. 396.
Léon XIII, pp. 170, 185, 195, 197, 218, 231, 254, 260, 262, 265, 270, 275, 339, 357, 386, 410, 413, n., 443, 512, n. — Sa maladie, sa mort, pp. 315, 320. —
Lettres du Cardinal Sarto à ce sujet. p. 320.
Liberalis (St), notice, p. 122, n.
Litanies du Couronnement du Pape. p. 392.
Longin, sa tradition à Mantoue, p. 154.
Longhin (Mgr) évêque de Trévise. pp. 112, 142. 428.
Lorenzelli (Mgr), nonce à Paris, p. 449.

M

Macaulay et la vitalité de l'Église, p. 410.
Malachie (St), prophéties apocryphes, p. 378.
Mandements (premiers) de l'évêque de Mantoue, p. 143, et du patriarche de Venise, p. 232.
Mantegna. Ses souvenirs à Padoue, p. 153 ; son séjour au palais des Gonzague, p. 214.
Mantoue (J. Sarto évêque de), forme de sa nomination, p. 138; ses adieux aux Martouans, p. 220.
Marc (l'Evangéliste St), notice, p. 239. — Basilique de St-Marc, pp. 240, 324 et l'église de San Pietro di Castello, p. 237, n. — Panégyrique, p. 241.
Marchesan (Mgr) Son ouvrage sur Pie X, pp. 147, 284.
Marie-Anne-Caroline, fille de Victor Emmanuel, pp. 88 et n., 125.
Mazzini et la *Jeune Italie*, p. 91, n.
Méchitaristes et église arménienne, p. 298, n.
Médolago-Albani (Comte), pp. 256, 277, 470, 475.
Menapace (curé de Riese), p. 18.
Merry del Val (Cardinal, Ministre d'Etat), notice, pp. 342, n. 2. 369, 370, 424, n.
Messe (première) de Joseph Sarto, p. 69.
Milanese (Mgr) prof. au Sém. de Trévise, p. 148, 156, 395, n.
Missions catholiques et protestantes, p. 399, n.
Modernisme, Origine — pp. 496, 498. — Les 4 documents de Pie X à son sujet, p. 499.
Monico, (Cardinal) de Riése. Sa vie, p. 53.
Monsieur, titre officiel des Card., p. 346, n.
Montagnini (Mgr), p. 458.
Monza. (Assassinat du roi Humbert à), p. 202 et n.
Musique — (Goût pour la) du Vicaire J. Sarto, p. 86.
— Chant composé par lui, p. 88.
— Lettre de Mgr Sarto, p. 141.
— Chant liturgique au Séminaire de Mantoue, pp. 159, 190.
— Ecole franco-belge de M. en Italie, p. 226, n. 3.
— Messe de Palestrina, p. 241.
— Histoire de la réforme en Italie, p. 293.
— Principes de la lettre sur la M. du Patriarche Sarto, p. 295.
— St Grégoire et le plain-chant, pp. 294, 296, n.
— Le *Motu proprio* de Pie X. — Congrès de Rome, pp. 436, 442.
— Livres liturgiques contenant des mélodies grégoriennes. Editions vaticanes. p. 449.
Mutualités (question des) et la lettre de Pie X du 12 mai 1908, p. 463.

N

Nationalités (les trois) du vicaire J. Sarto, p. 94, n.
Nicolas de Pise, p. 51, n.
Nobis nominavit (la question du), p. 447.
Nom nouveau pris par les Papes, p. 369, n.
Non Expedit (le) p. 244, n. et l'*Action civile*, pp. 469. 474, n.
Novemdiali, obsèques d'un pape, p. 322.

O

Objets d'art des églises, p. 166.
Œuvre des Congrès et des Comités catholiques en Italie, p. 183 et n.
— première crise, p. 276. — Deuxième crise et dissolution, pp. 466-469.
Oratorio. (Origine, évolution de l'), p. 193, n. 2.
Ordres mineurs reçus, par Joseph Sarto, p. 67.

Orgues à la Basilique St-Pierre, p. 440.
Orient (les Eglises d'), leur situation actuelle. p. 400. n.
Orthodoxe (l'Eglise schismatique). Sa décadence, pp. 399-403.

P

Paganuzzi (comte), pp. 168, 218, 219, 258, 275, 276, 278, 395, n. 466.
Palais du Patriarcat à Venise, p. 324.
Pallium (le saint), p. 391, n.
Palma le Jeune. Deux œuvres à l'église de Riése, p. 6.
Pamio (Don), curé à Riése, p. 69.
Pape (le), refuge de la Société, pp. 233, 217.
Parocchi, Cardinal-Vicaire. Son appréciation sur l'Evêque Sarto, pp. 141, n., 181, n. 196.
Parolin (J.-B.), beau-frère de S. S., pp. 5, 57, 198, 310. — Don Lodovico, 47, 395, n.
Pascendi. Encyclique de Pie X sur le Modernisme.
Patriarcats majeurs et mineurs, p. 230, n. 1. Evêques suffragants du P. de Venise, p. 229, n.
Patriarche Sarto. Lettre pastorale aux Vénitiens, 232. — Départ pour le Conclave, p. 323.
Patronages à Venise, p. 282.
Pellizzari (Don), Vicaire de Riése, p. 19, 20.
Père Spirituel (chanoine Sarto), pp. 67, 127.
— ses questions aux examens de 1883-84, p. 129.
Pérosi (Lorenzo). Compositeur, ses œuvres, p. 190, 430.
Philosophie de saint Thomas, p. 254. (Discours du chanoine Sarto), p. 137. (Enseignement de la), p. 518.
Pie VII, centenaire de son élection, p. 264.
Pie IX, pp. 67, 91, 93, n., 133, 185, 218, 262, 274, 337 et n. 386, 507.
Piétole, monument de Virgile, p. 217.
Pivato, instituteur, pp. 84, 86, 96.
Possesso (le) des Papes, p. 396.
Pouvoirs constitués et Législation, p. 444.
Prêtrise. Ordination de Joseph Sarto, p. 67.
Prédication. Enseignement du Partriarche Sarto, p. 246.
— Méthode et sujets recommandés, pp. 292, 482.
Prégustation à la messe papale, p. 392.
Primicerius (Dignité du chapitre), p. 134.
Princes assistants au trône, p. 393, n.
Profanation de la Ste Eucharistie (Lettre du patriarche Sarto), p. 290.
Programme (Encyclique) de S. S. Pie X, p. 416.
Propagande (Congrégation de la), sa réforme, p. 479.
Protestantisme. En Allemagne, p. 403 ; en Angleterre, p. 404 et n. 2 ; aux États-Unis et en Australie, p. 407. — Protestants, p. 517.

Q

Question sociale en Italie. Origines, p. 182 ; après l'Encyclique *Rerum Novarum* et *Graves de Communi*, p. 254 ; depuis l'avènement de Pie X, p. 465 ss. Programme social du congrès de Rome (1894), p. 257, n.

R

Rationalistes et Modernistes, p. 517.
Registre de baptême de Riése, p. 22.
Religion et Science, paroles de l'évêque de Mantoue, p. 189.
Rédoséga (Légende de), p. 22.
Ribot, *(Mensonge historique)*, pp. 449, 450, 452.
Riése, manifestations en l'honneur de Pie X p. 383. Fêtes populaires, p. 425.
Rite latin (le) et l'Orient, p. 399, n.
Romain (Jules), ses œuvres au palais des Gonzague, p. 215.
Rome, pp. 347, 359, n., 382 et n. — Vitalité de l'église de R. au XIX[e] siècle, p. 332 ss.
Rota (Mgr), p. 141, ses épreuves à Mantoue, pp. 155, 188.
Rote (tribunal de la Sacrée), p. 480.
Ruskin (John) et Venise, p. 329.

S

Sacerdoce (Dignité du), p. 180.
Sacré Collège (le), son rôle à la mort d'un pape, pp. 318, n., 341.
— Ses membres au 31 juillet 1903, p. 349 ss.
Sacrements (Congrégation de la Discipline et des), p. 479.
Sagrado (St Gérard), p. 242.
Sailetto (maison de campagne du séminaire de Mantoue), p. 161.
Saint-Office (Congrégation du), sa réforme, p. 478.
Salzano, son érection en paroisse, p. 103. — Son hospice et le curé Sarto, p. 108.
San Pietro di Castello, premier siège patriarcal de Venise, p. 237, n.
Sanctification des Fêtes (Lettre p. du P. Sarto sur la), p. 285.
Sanson (Marguerite), mère de S. S., pp. 18, 203, 206.
Santé de Pie X, p. 396, n. — Vie intime, pp. 431, 432.
Sapienti Concilio, Constitution de Pie X, p. 477.
Sarto (Angelo), frère de S. S. Pie X à Grazie, p. 209, 211.
Sarto (Jean-Baptiste), père de S.S., pp. 12, 17. 43.
Sarto (Joseph, évêque et patriarche), ses rapports à Rome sur l'état des deux diocèses, p. 229, n. 2.
Scuola de St-Roch et l'Exposition Eucharistique, p. 249.

Sedia gestatoria, p. 388, n.
Selmi, (Don Anselmo), pp. 72, 73 ss.
Séminaires. — De Trévise, p. 124 ; de Padoue, p. 71 ; de Mantoue, pp. 159, 165 ; de Venise et Confrérie de St-Laurent Justinien, p. 247. n. — Direction du Patriarche Sarto, pp. 103, 291. — Question des S. en Italie, p. 158, n.
Science et Religion (Lettre p. de Mgr Sarto), p. 189.
Signature Apostolique (Tribunal de la), p. 480.
Sordello, troubadour, ses œuvres, p. 154, n. 2.
Sœurs de Pie X (les), pp. 87, 203, à Rome, p. 429.
Spoliation des États-Pontificaux. Protestation des Papes, pp. 90 ss., 338, 376.
Subconscience (théorie de la), pp. 505, n. 514.
Svanzica, ancienne monnaie, p. 17, n.
Syndic de Venise et Patriarche Sarto (lettres), p. 221, n.
Synodes, p. 165, n. — à Mantoue et à Venise, pp. 164, 165, n., 245.

T

Tarente (Congrès de), p. 276.
Té (Palais du) à Mantoue, p. 214.
Te Deum (le) et la municipalité de Mantoue, p. 175.
Tempérance, (lettre past. du C. Sarto sur), p. 285.
Thermes (S. Bernard des), titre du Card. Sarto, p. 199, n.
Tiare, sa signification, p. 394.
Titre cardinalice, p. 198, n. 3.
Tombolani (les), pp. 80, 200.
Tommaso da Modena (peintre), ses œuvres au séminaire de Trévise, p. 147.
Toniolo (professeur), pp n. 255, 270, 271, 275, 277, 280, 475.
Tonsure, reçue par J. Sarto, p. 57.
Travail (le), d'après Mgr Sarto, pp. 175, 180, 281.
Trente (Concile de), pp. 124, n., 164, 180, 337. — Congrès, 261, 483.
Trompettes d'argent à St-Pierre, p. 389, n.

U

Union Catholique (pour les études sociales). — Fondation à Padoue, p. 255 ; approuvée par Léon XIII, p. 265; — second Congrès de l'*Union*, discours du Patriarche Sarto, p. 266.
Union, économique, populaire, électorale (Action catholique réorganisée), pp. 473, 475.
Unité italienne, p. 93, n.
Unum Ovile, Unité de l'Église, d'après Léon XIII et le card. Richard, p. 409.
Urbi et Orbi, Bénédiction, sa formule, p. 395, n. ; sa signification, p. 371.

V

Van der Meersch J. *De Modernismo*, pp. 500, 501 n. n.
Vatican (Concile du), vœu des évêques de Belgique, p. 476, n.
Vatican (Pie X au palais du), p. 431.
Vehementer Nos, Encyclique de Pie X, p. 453.
Vélocipède, interdiction au clergé de Mantoue, p. 181, n.
Venier (comtes) à Riése, pp. 4, 60, 425.
Venise, p. 328 n. — et Bruges, p. 226 n. République de V., pp. 224, n., 226, n., 242.
Ver-à-soie, au pays de Mantoue, p. 151, n.
Vérité (la), d'après les Modernistes, p. 510.
Veto (privilège du), dans les élections papales, p. 344.
Viani (Elisabeth), éloge funèbre par le vicaire Sarto, p. 82.
Vicaire capitulaire (chanoine Sarto), à Trévise, p. 135.
Vicaire du Christ. Paroles du Patriarche Sarto, p. 263.
Virgile et Mantoue (v. Pietole), p. 153, n. 3.
Visites *ad Limina*, p. 173, n. 327.
Visite épiscopale des paroisses aux diocèses de Mantoue et de Venise, pp. 172, 299.
Visite canonique du diocèse de Rome, p. 487.
Visites *di Calore* aux cardinaux, p. 196.

W

Waffelaert (Mgr), pp. 226, n. 2, 508, 517, n.
Waldeck-Rousseau, pp. 445.
Wohlenborg, Caisses agricoles, p. 187.

Z

Zaborowsky, p. 224.
Zambussi (famille), pp. 6, 100.
Ziliotto (curé de Tombolo), pp. 87, 99.
Zinelli (Mgr), qui nomma Joseph Sarto, curé, chanoine et chancelier de l'évêché de Trévise. Sa haute culture intellectuelle, pp. 89, 119, 125, 127, 131, 135, n.
Zocchi (R. P.), *L'éducation du jeune clergé*, approbation de Mgr Sarto, p. 190.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte du pays de Riése et de la Vénétie. 10

Riése. L'église et la maison où naquit le cardinal Monico. 1

Le *Castello* des comtes Venier. 2

La place communale et le *Municipio*. 2

Un coin du village. 3

Résidence d'été des comtes Venier. 4

L'auberge des *Deux Glaives* 5

Demeure familiale des Monico. 6

Intérieur de l'église du village. 6

Les fonts baptismaux de l'église. 20

Façade antérieure de la maison natale de S. S. Pie X. 7

Façade postérieure de la même maison. 8

Entrée de la chambre où naquit S. S. Pie X. 9

Le sanctuaire de N.-D. de Cendrôle. 14

Intérieur de ce sanctuaire. 15

Statue de N.-D. de Cendrôle. 16

Le cimetière de Riése. 203

La pierre funéraire des parents de S. S. Pie X. 206

Deux portraits de Marguerite Sanson, mère de S. S. Pie X. 17, 200

M. Angelo Sarto, oncle de S. S. Pie X. 18

Giuseppe Bottio-Sanson, oncle par alliance 19

Le vicaire de Riése, Don Pellizzari. 20

Le curé Don Fusarini. 22

Don Giuseppe Sarto, fils de Angelo. 23

Mgr Giovanni Bottio, cousin germain de S. S. Pie X. 24

Anciens condisciples de Joseph Sarto. 25

Groupe de la famille Sarto. 26

Thérèse Sarto-Parolin, l'hôtesse des *Deux Glaives*. 27

Angelo Parolin-Boaro. 28

Maria et Giuseppina Parolin 28, 29

Enfants des familles A. Parolin-Gottardi et Parolin Boaro 30, 31

Demetrio Sarto-Miotto et sa famille 32

Mgr Sartori Canova, évêque i. p. i. de Mindo. 33

Don Lodovico Parolin. 34

Mgr Bellincanta, ancien curé de Riése. 35

Le vicaire de Riése Don Gallina 35

M. Giovanni Parolin. 36

M. Giacomo Monico. 37

M. Andreazza, syndic de Riése. 37

Comité des fêtes de Riése. 427

Le monument Pie X. 432

Le Syndic et les membres de la *Junte Municipale*. 38

Asolo. Vue d'ensemble du village. 13

Valla. Le centre du village 1[illegible]

Villa-Estense. Village natal du bisaïeul de S. S. Pie X. 1[illegible]

Védélago. Maison natale de Marguerite Sanson. 1[illegible]

Castelfranco. Vue panoramique. 3[illegible]

Vue intérieure de la ville. 41

Le grand marché aux bœufs. 4[illegible]

L'institut où Joseph Sarto commença ses études. 4[illegible]

Les anciennes fortifications de la ville. 4[illegible]

Le chœur de l'église St-Liberalis. 4[illegible]

Le célèbre tableau du Giorgione. 4[illegible]

Vue de la ville aux bords du *Musone*. 4[illegible]

Rue de la ville qui rejoint la route de Riése. 4[illegible]

Padoue. Vue à vol d'oiseau. 5[illegible]

Façade et jardin du séminaire. 5[illegible]

Façade de l'Université. 5[illegible]

Préau du séminaire. 6[illegible]

Le réfectoire du Séminaire. 6[illegible]

La Basilique de St-Antoine. 6[illegible]

St Antoine prêchant aux poissons. (Tableau de la Basilique). 6[illegible]

Les célèbres stalles de l'église Ste-Justine 6[illegible]

L'église du séminaire. 7[illegible]

Deux vues de la place Victor-Emmanuel 73, 7[illegible]

La pierre commémorative de S. S. Pie X au séminaire. 7[illegible]

Portrait du Cardinal Monico. 5[illegible]

Deux portraits de Don Pietro Jacuzzi. 57, 5[illegible]

Mgr Zamburlini, archevêque d'Udine. 6[illegible]

Mgr Farina évêque de Trévise. 6[illegible]

Don Anselmo Selmi, professeur de S. S. Pie X à Padoue. 7[illegible]

Tombolo. Vue générale du village. 7[illegible]

Un coin de la grande rue. 7[illegible]

Autre vue du village. 8[illegible]

Intérieur de l'église. 8[illegible]

Première habitation du vicaire Sarto. 8[illegible]

La maison où il passa les dernières années. 9[illegible]

Portrait du curé Costantini. 8[illegible]

Deux portraits du vicaire Sarto. 83, 8[illegible]

Portrait de Mgr Ziliotto, curé actuel. 9[illegible]

M. Domenico Andretta, syndic de Tombolo 10[illegible]

Buste de Pie X dans l'église paroissiale. 10[illegible]

Salzano. Le marché du village. 10[illegible]

L'église paroissiale. 10[illegible]

Intérieur de l'église. 1[illegible]

Le nouveau presbytère. 11[illegible]

Atelier du tailleur De Bei, beau-frère de S. S. Pie X. 11[illegible]

Habitation de l'industriel M. Romanin Jacur. 115
La chaire de vérité à l'église. 116
Portrait du curé Don Sarto. 106
Antonia De Bei-Sarto, sœur du pape. 108
Lucia Boschin-Sarto, sœur du pape. 109
Groupe des familles Boschin-Sarto et De Bei-Sarto. 110
Mgr Bacchion, archiprêtre actuel. 118
Mr Angelo Scattolin, syndic de Salzano. 119
TRÉVISE. La gare et l'entrée de la ville. 120
Un coin du marché aux bœufs. 121
La porte St-Thomas. 123
Le séminaire et l'église St-Thomas. 124
Jardin intérieur du séminaire. 125
Les cloîtres. 127
La nouvelle chapelle. 129
L'église St Nicolas. 134
Intérieur de l'église St-Nicolas. 135
La rue Victor Emmanuel. 137
La place Victor-Emmanuel. 142
Une rue à portiques. 144
Groupe des autorités et personnel du séminaire. 146
Portrait du chanoine Sarto. 131
Portrait de l'évêque Mgr Zinelli. 132
Portrait de l'évêque actuel Mgr Longhin. 149
MANTOUE. Le pont St Georges. 150
Vue sur le lac du Milieu. 151
Vue générale d'Anconetta. 153
Le *Corso* Victor Emmanuel. 155
Le séminaire épiscopal. 158
La maison de campagne des séminaristes. [illegible]
La gare du chemin de fer. 168
Façade et ensemble de la cathédrale. 174
Intérieur de cathédrale. 176
Le palais épiscopal. 179
La place du Dôme et l'ancien palais des Gonzague. 183
GRAZIE. Le sanctuaire de N. D. des Grâces. 186
Intérieur de N. D. des Grâces. 188
La Vierge dite *N.-D. des Grâces*. 197
Habitation de M. Angelo Sarto, frère de S. S. Pie X. 212
Deux portraits de Mgr Sarto, évêque de Mantoue. 163, 165
Portrait authentique et signature de S. Louis de Gonzague. 170
Don Lorenzo Perosi. — Deux portraits. 190, 191
Trois portraits de M. Angelo Sarto. 208, 209, 210
Éleonore Sarto Siliprandi. 214
Clara Marsili Sarto, fille d'Angelo. 215
Adelaide Magnani-Sarto, fille d'Angelo et sa famille. 217
Gaetano Marsili Sarto et ses enfants. 220
VENISE. La lagune et la place St-Marc. 223
Le grand canal. 225
Le pont Rialto sur le grand canal. 228
Le pont des Soupirs. 231
La *Giudecca*. 233
La gare du chemin de fer et l'église des Carmes. [illegible]
Réception du patriarche cardinal Sarto. 237
L'île St-Georges vue de la *Piazzetta*. 239
Façade de la basilique St-Marc. 243
Le palais ducal. 249
L'église Notre-Dame du Salut. 252
Vue intérieure de cette église. 254
Le patriarche entrant dans sa gondole. 261
Façade du Séminaire patriarcal. 265
Le patriarche au retour d'une visite à l'*Exposition Eucharistique*. 268
Le palais du patriarche. 285
La Gondole et le Gondolier du patriarche Sarto. [illegible]
Le *Lido* et ses ombrages. [illegible]
POSSAGNO. Vue d'ensemble. [illegible]
Vue du Temple de Canova. [illegible]
Le Campanile et la façade du Temple. [illegible]
L'institut des PP. Cavanis fondé par Canova. [illegible]
La salle d'étude de l'institut. [illegible]
Le départ du patriarche Sarto pour le Conclave. [illegible]
Son Ém. le cardinal patriarche Sarto. [illegible]
Types vénitiens. [illegible]
Le comte Paganuzzi, ancien président de l'*Œuvre des Congrès*. [illegible]
Le comte Medolago Albani, président actuel. [illegible]
Mgr Cavallari, successeur du patriarche Sarto. [illegible]
Vittorio Cavaldoro, gondolier du patriarche. [illegible]
Le Cardinal Sarto montant la [illegible]. [illegible]
Mgr G. B. Parolin, curé-archiprêtre de Possagno. [illegible]
Portrait du sculpteur Antonio Canova. [illegible]
Divers portraits de S. S. Léon XIII. [illegible]
Le R. P. Rossi, supérieur de l'Institut Canova. [illegible]
Groupe de Pères Cavanis. [illegible]
Portraits des frères Cavanis fondateurs de l'ordre des PP. de ce nom. [illegible]
St Joseph Calasanzio, patron des Instituts Cavanis. [illegible]
ROME. La place St Pierre, la Basilique et le Vatican. [illegible]
Ruines du Colisée. [illegible]
Vues du Pont et du Château Saint Ange. [illegible]
Garde suisse à l'entrée du Vatican. [illegible]
Salle du Vatican dite *Della Cappella*. [illegible]
La salle du Trône au Vatican. [illegible]
La salle Clémentine. [illegible]
La foule devant St Pierre attendant la *Sfumata*. [illegible]
L'insigne du saint *Pallium*. [illegible]
La Chapelle Sixtine disposée pour le Conclave. [illegible]

La foule sur la place St-Pierre, le 2 août 1903. 383
Le Cardinal Macchi proclamant l'élection de S. S. Pie X. 385
L'église belge de St-Jean Berchmans à Rome. 387
Fin du Conclave ; le départ des cardinaux. 389
Les différents gardes du Vatican. 345, 346, 347, 348
S. Ém. le Cardinal Oreglia. 349
S. Ém. le Cardinal Macchi. 350
S. Ém. le Cardinal Rampolla. 351
S. Ém. le Cardinal Séraphin Vannutelli. 352
S. Ém. le Cardinal Gotti. 353
S. Ém. le Cardinal Svampa. 354
S. Ém. le Cardinal Capecelatro. 355
S. Ém. le Cardinal Respighi. 356
S. Ém. le Cardinal Agliardi. 357
S. Ém. le Cardinal di Pietro. 358
S. Ém. le Cardinal Vincent Vannutelli. 359
S. Ém. le Cardinal Satolli. 360
Les Cardinaux Mocenni, Ferrari, Manara, Ferrata, Cretoni. 365
Les Cardinaux Bacilieri, Cavicchioni, Aiuti, Taliani, Nocella. 366
Les Cardinaux Nava di Bontife, Richelmy, Martinelli, Gennari, Boschi. 366
Les Cardinaux Prisco, Casali del Drago, Di Paola Casetta, Sanminiatelli, Portanova. 367
Les Cardinaux Segna, Pierotti, Della Volpe, Tripepi, Cavagnis. 368
Les Cardinaux Celesia, Goossens, Kopp, Fischer, Steinhuber. 370
Les Cardinaux Logue, Moran, Langénieux, Richard, Perraud. 371
Les Cardinaux Lecot, Couillié, Labouré, Mathieu, Gruscha. 373
Les Cardinaux Vaszary, De Skrbensky, Puzyna, Katschthaler, Neto. 374
Les Cardinaux Sancha y Hervas, Casanas y Pages, De Herrera, Herrero, Vives y Tuto, Gibbons. 376
Bulletin de vote ouvert et fermé. 378, 380
Le prince Chigi, grand-maréchal du Conclave. 391
Divers portraits de S. S. Pie X depuis son élection. 393, 394, 396, 398, 400, 401, 403, 406
S. S. Pie X entouré de sa Cour. 409
Le premier document administratif de S. S. Pie X. 410
S. S. Pie X parlant aux pèlerins des sociétés catholiques. 412
Mgr Bisleti, maître de chambre du Souverain Pontife. 413
Mgr Bressan, secrétaire particulier de S. S. Pie X. 415, 417
Mgr Pescini, camérier secret du Pape. 419
La messe pontificale à St-Pierre, à la fête de l'Ascension, 1905. 421
Notre-Dame de Lourdes dans les jardins du Vatican. 423
S. Ém. le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'État. 425
Les sœurs de S. S. Pie X à Rome. 429
S. S. Pie X dans son cabinet de travail. 434

GÉNÉALOGIE DES SARTO



Bien qu'elle remonte jusqu'au commencement du XVe siècle, nous présentons cette généaologie à partir du bisaïeul de S. S. Pie X.



La présente généalogie des SARTO et des SANSON a été établie avec la collaboration des proches parents.

Angelo Sarto né à Villa Estense en 1725 épouse Antonia Liviero

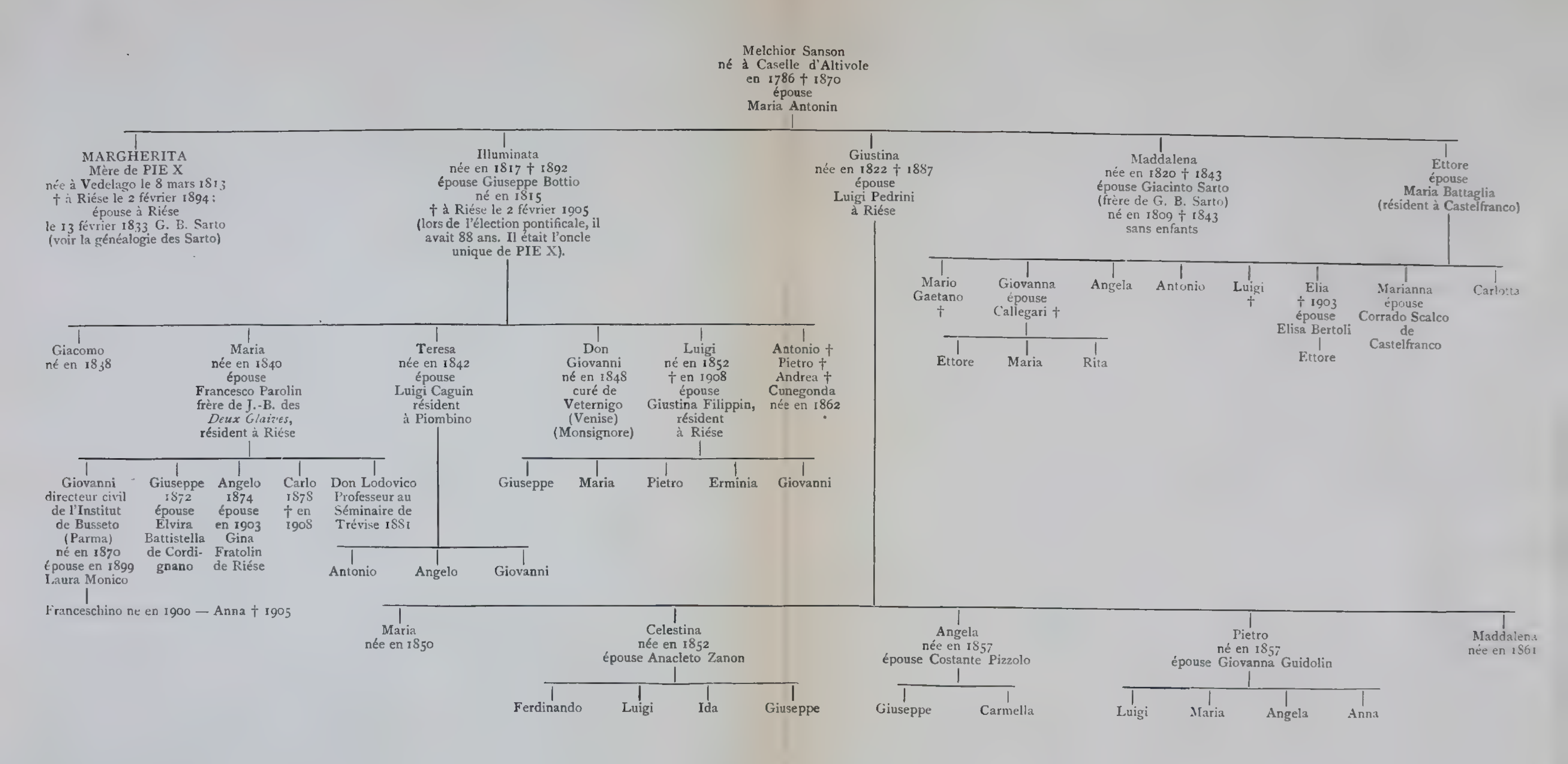
Giuseppe Sarto né à Godego en 1762 † 1841 épouse Paola Giacomelli née à Riése en 1765 † 1837

- Angelo né en 1790 (valet de chambre du cardinal Monico) épouse Antonia Bottio née en 1796
  - Don Giuseppe (du clergé de Venise) † 1885
  - Jacopo Antonio
- GIOVANNI BATTISTA (père de Pie X) né à Riése 26 mai 1792 † à Riése le 4 mai 1852 épouse le 13 février 1833 MARGHERITA SANSON née à Védélago le 8 mars 1813 † à Riése le 2 février 1894
- Antonio 1796 † 1864 épouse Lucia Pellizzari 1803 † 1876
  - Giuseppe 1824 † 1892 épouse Angela Barbirolo
    - Albina
    - Rosa
    - Clementina
    - Gioconda †
    - Antonio †
    - Demetrio *cursore* à Riése épouse Elisabetta Miotto
      - Giuseppina 1894
      - Giacomina 1896
      - Giuseppe 1898
    - Antonio †
    - Felicita †
    - Carlotta
    - Enrica †
  - Pietro Antonio 1827 † 1859
  - Don Giacomo prêtre né en 1828 † à Favaro en 1900
  - Matilde née en 1830 épouse Giacinto Gaëtan
    - Antonio
    - Pietro
    - Pierina
    - Angela
  - Luigi né en 1839 épouse Anna Pellizzari
    - Pietro
    - Giuseppe
    - (Les autres, décédés.)
  - Fortunato né en 1843 épouse Maria Saccardo
    - Antonio
    - Lucia
    - Giuseppe
- Angela † à Vallà
- Antonia † à Cismon di Brenta
- (Les détails manquent.)
- Giacinto 1809 † 1843 épouse Maria Maddalena Sanson (sœur de Margherita Sanson) 1820 † 1843 (Décédés sans postérité.)

Enfants de Giovanni Battista et de Margherita Sanson :

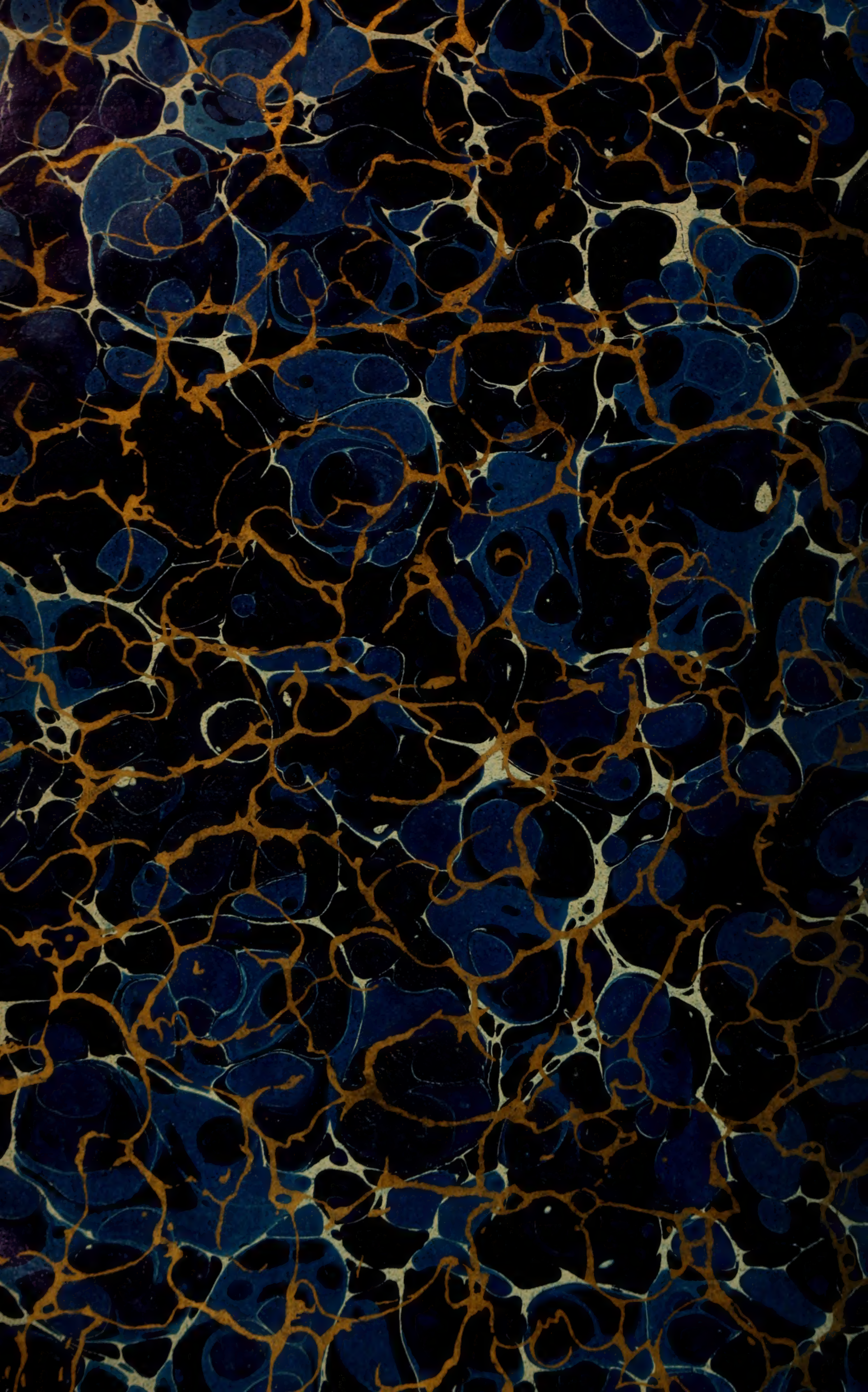
- Giuseppe né le 31 janvier 1834 † le 6 février 1834
- GIUSEPPE MELCHIORE (PIE X) né le 2 juin 1835 élu PAPE le 4 août 1903
- Angelo (Percepteur de la poste à Grazie-Mantoue) né le 26 mars 1837, épouse à Grazie, en 1867, Eleonora Siliprandi née en 1839, décédée à Grazie le 20 décembre 1899
  - Clara née le 6 janvier 1868 † 1898, épouse Gaetano Marsili né en 1869. Résidence : Grazie
    - Cesarina 1890
    - Ada 1893
    - Carlo 1895
  - Adelaide Maria 1870 † 1870
  - Adelaide Severina née en 1871 † 1905 épouse en 1895 Luigi Magnani, résidence : Rivalta (Mantoue)
    - Francesco 1898
    - Giuseppe 1899
    - Maria 1902
    - Pia 1904
  - Carlo † 1879
  - G. Battista † 1876
- Teresa née le 26 janvier 1839 épouse à Riése J.-B. Parolin hôte des *Deux Glaives*, mort en 1907
  - Enrichetta † épouse Giuseppe Ghecchini († à Padoue)
    - Giuseppe
  - Odoardo †
  - G. Battista épouse Amelia Miele (pas d'enfants) mort en 1907
  - Maria épouse Beccari
    - Pia Massimina (à Mestre)
  - Giuseppe épouse Amelia de Lorenzi
    - Enrichetta 1902
    - Maria 1903
    - Giuseppina 1905
  - Carlotta née en 1857 épouse Luigi de Rosso résidence : Fontigo (dioc. de Cénéda) morte en 1907
    - Giuseppe 1894
    - G. Battista 1896
  - Luigi Ermenegildo né en 1858 † en 1878
  - Antonio né en 1861 épouse Vittoria Gottardi résidence aux *Deux Glaives*
    - Giovannin 1897
    - Francesco 1899
    - Pia Teresa août 1903
    - Rosa-Prasseda juillet 1905
  - Angelo né en 1863 épouse Libera Italia Boaro, résident aux *Deux Glaives*
    - Maria 1896
    - Giuseppe 1898
  - Maria née en 1867 sœur de charité (Suor Giuseppa) à Milan, et y décédée le 19 février 1895
  - Amalia née en 1868 épouse en 1906 Francesco Sartor, de Cavaso (Possagno)
    - Pio Giuseppe né et mort en 1907
  - Mgr Giov. Battista né en 1870 curé archiprêtre de Possagno
  - Giuseppina née en 1873 épouse en 1905 Apollinare Salvadori résident à Gemona (Udine)
  - Jumeaux :
    - Ermenegildo né en 1878 épouse en 1908 Petronilla Dal Fior
    - Ermenegilda née en 1878 habite Rome chez ses trois tantes sœurs de Pie X
- Rosa née le 12 février 1841 actuellement à Rome
- Antonia née le 26 janvier 1843 (fixée à Salzano) épouse le tailleur Francesco De Bei
- Maria née le 26 avril 1846 actuellement à Rome
- Lucia née le 29 mai 1848 (fixée à Salzano) épouse le sacristain Luigi Boschin
  - Margherita née en 1877 épouse Pietro Vigna à Venise
    - Giovannina
    - Giuseppe
  - Carlotta née en 1881 † en 1881
  - Giuseppina née en 1883
- Anna née le 4 avril 1850 actuellement à Rome
- Pietro Gaetano né le 30 avril 1852 † 30 octobre 1852

GÉNÉALOGIE DES SANSON





Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie. LILLE — PARIS — BRUXELLES — ROME. — N° 4843.




BX 1375 .H6 1910
SMC
HOORNAERT, H.
S. S. PIE X : NOUVELLE
ITUDE BIOGRAPHIQUE /
AKD-6365 (MB)
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

